

10057.

Digitized by Google

~~XIII 4~~

Palatina

XLIX 121

Digitized by Google

Digitized by Google

ENCYCLOPÉDIE
METHODIQUE,

OU

PAR ORDRE DE MATIERES;

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,
DE SAVANS ET D'ARTISTES;

Précédée d'un Vocabulaire universel, *servant de Table pour tout l'Ouvrage, ornée des Portraits de MM.* DIDEROT *&* D'ALEMBERT, *premiers Éditeurs de l'*Encyclopédie.

Digitized by Google

Digitized by Google

540166 540413

ENCYCLOPÉDIE
MÉTHODIQUE.

HISTOIRE NATURELLE.

ENTOMOLOGIE, ou HISTOIRE NATURELLE
DES CRUSTACÉS, DES ARACHNIDES ET DES INSECTES,

Par M. LATREILLE,
MEMBRE DE L'INSTITUT, ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, etc.

TOME DIXIÈME.

Par MM. Latreille, Le Peletier de Saint-Fargeau, Serville et Guérin.





A PARIS,
Chez Mme veuve Agasse, Imprimeur-Libraire, rue des Poitevins, n° 6.

M. DCCCXXV.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR.

L'IMPATIENCE des Souscripteurs nous engageant à terminer promptement l'Encyclopédie méthodique, nous en avons pris les moyens qui nous ont paru pouvoir leur être le plus agréables. Nous avons dû en conséquence changer différentes choses dans l'ordre typographique, et engager les Auteurs de cette partie entomologique à supprimer les tableaux de caractères et d'espèces qui employoient beaucoup de place, sans être d'une nécessité absolue. Nous devons prévenir que la santé de M. LATREILLE ne lui ayant pas permis de rédiger en entier ce qui restoit à faire, il a prié MM. LE PELETIER DE SAINT-FARGEAU et SERVILLE de se charger de ce travail, en se réservant à lui-même les insectes aptères de Linné : dans ces derniers temps, sa santé étant devenue plus foible, il a été forcé de renoncer même à ce travail et il en a chargé M. GUÉRIN. M. DE SAINT-FARGEAU a donné au Public les Monographies des Chrysides ou Porte-tuyaux et des Tenthrédines ainsi que plusieurs Mémoires particuliers de Botanique et d'Entomologie. M. SERVILLE est un des collaborateurs de la *Faune française;* enfin M. GUÉRIN est auteur de plusieurs Mémoires sur les Insectes, dessinateur des *Annales des Sciences naturelles* et rédacteur de la partie entomologique du *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle.*

Digitized by Google

AVERTISSEMENT DES AUTEURS.

L'INTENTION de l'Éditeur étant de se renfermer strictement dans le cadre de cet Ouvrage pour le terminer promptement, on sentira parfaitement que dans le seul volume qui nous étoit laissé pour les articles dont nous étions chargés dans ce Dictionnaire, depuis les lettres PAP jusqu'à Z inclusivement, il ne nous étoit pas possible de donner le même développement à la description des espèces connues ; mais un grand nombre de genres ayant été établis depuis la publication des volumes qui précèdent celui-ci, nous avons pensé que les naturalistes verroient avec plaisir donner les caractères de ces genres et y rapporter les espèces qui figurent sous leurs anciennes dénominations dans les volumes précédens de l'Encyclopédie. Nous aurions bien desiré pouvoir traiter ainsi tous les genres, mais on sent facilement que la chose étoit impossible, et que le seul moyen d'en publier au moins la majeure partie, étoit de les rattacher à des articles appelés par l'ordre alphabétique à faire partie de notre travail, comme nos prédécesseurs nous en avoient déjà donné l'exemple. Ces articles intercalés n'étant pas à leur lettre, nous nous proposons de donner une table particulière à la fin de ce volume, au moyen de laquelle on saura de suite si tel article qu'on n'aura point trouvé à sa lettre est traité ici, et à quelle page on en trouvera le développement.

Digitized by Google

PAPILLON-BOURDON. Nom donné par De Géer aux insectes lépidoptères des genres Sphinx, Smérinthe et Sésie. *Voyez* ces mots. (S. F. et A. Serv.)

PAPILLONIDES, *Papilionides*. Première tribu de la famille des Diurnes, ordre des Lépidoptères. *Voyez* tome IX, page 9. (S. F. et A. Serv.)

PAPILLON-PHALÈNE. De Géer nomme ainsi les insectes lépidoptères des genres Zygène et Procris. *Voyez* ces mots. (S. F. et A. Serv.)

PAPILLON-TIPULE. Dénomination donnée par De Géer aux insectes lépidoptères du genre Ptérophore. *Voyez* ce mot. (S. F. et A. Serv.)

PARADOXITE. Nom donné par M. Brongniart à un genre de Trilobites. *Voyez* ce mot. (Latr.)

PARAGUE, *Paragus*. Latr. Meig. *Mulio*. Fab. *Syrphus*. Panz. *Musca*. Geoff.

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Athéricères, tribu des Syrphies.

Un groupe de la tribu des Syrphies (*voyez* ce mot) a pour caractères : antennes plus courtes que la tête, leurs deux premiers articles égaux entr'eux, point de tubercule frontal pour porter les antennes, ni de cellule pédiforme aux ailes; cuisses simples, sans renflement ni épines; soie des antennes sans articulations sensibles. Les Volucelles et les Séricomyies sont les seules dans ce groupe qui aient la soie des antennes plumeuse. Les genres Baccha, Chrysogastre, Psilote et Syrphe ont leur hypostome creusé ou tuberculé. Les Pipizes et les Paragues ont la soie des antennes simple et l'hypostome uni; mais dans les premières, le troisième ou dernier article des antennes est simplement ovale et non pas alongé, ce qui les distingue des Paragues.

Antennes avancées, droites, presque de la longueur de la tête, composées de trois articles; les deux premiers courts, égaux; le troisième ou palette plus long que les deux précédens réunis, comprimé, portant une soie simple insérée un peu avant son milieu. — *Yeux* rapprochés et se réunissant un peu au-dessous du vertex dans les mâles, espacés dans les femelles. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle et placés sur le vertex. — *Hypostome* peu convexe, lisse. — *Ailes* parallèles, couchées sur le corps dans le repos, n'ayant point de cellule pédiforme. — *Abdomen* linéaire, convexe en dessus, concave en dessous. — *Pattes* de longueur moyenne, cuisses simples, premier article des tarses postérieurs alongé et renflé.

On trouve ces diptères sur les fleurs. M. Meigen décrit quatorze espèces de ce genre établi par M. Latreille.

1. Paragüe à zone, *P. zonatus*.

Paragus niger, scutello immaculato, abdomine segmento secundo rufo (*mas*) *aut rufo basi apiceque nigris.* (*Fœm.*)

Paragus zonatus. Meig. *Dipt. d'Europ. tom.* 3. *pag.* 177. *n°.* 1.

Longueur 2 lig. $\frac{1}{2}$. Antennes brunes. Tête noire, luisante, avec deux lignes blanches à l'orbite antérieur des yeux. Corselet entièrement noir luisant; cuillerons et balanciers jaunâtres. Abdomen noir luisant, le second segment et une grande partie du premier ferrugineux. Pattes noires, avec l'extrémité des cuisses et les jambes blanches; le milieu de celles-ci brun. Ailes transparentes. Femelle.

Suivant M. Meigen, le mâle a l'hypostome entièrement blanc et le deuxième segment de l'abdomen, seulement, ferrugineux.

On le trouve au mois de mai dans les forêts, sur les fleurs; notamment sur celles du pissenlit. (*Leontodon taraxacum.*)

2. Paragüe bicolor, *P. bicolor*.

Paragus abdomine ferrugineo, basi apiceque nigris, scutello apice albo.

Paragus bicolor. Latr. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 326. — Meig. *Dipt. d'Europ. tom.* 3. *pag.* 178. *n°.* 2. — *Mulio bicolor.* Fab. *Syst. antliat. pag.* 186. *n°.* 10. — La Mouche noire à bande rouge transverse sur le ventre. Geoff. *Ins. paris. tom.* 2. *pag.* 520. *n°.* 51. — Coqueb. *Illust. Icon. tab.* 26. *fig.* 9. (Fabricius indique par erreur la figure 9 de la planche 23, qui est celle du Psare abdominal.) — *Encycl. pl.* 391. *fig.* 9-11.

Longueur 3 lig. Antennes brunes. Tête noire, lisse, avec deux lignes blanches à l'orbite antérieur des yeux. L'orbite postérieur couvert d'un duvet argenté. Corselet noir luisant, ses côtés couverts d'un duvet argenté; on lui voit deux petites lignes dorsales formées d'un semblable duvet. Bord postérieur de l'écusson blanchâtre. Cuillerons et balanciers jaunâtres. Abdomen noir; extrémité du premier segment, le second tout entier et la base du troisième, ferrugineux. Pattes

Digitized by Google

noires, extrémité des cuisses; toutes les jambes et les tarses intermédiaires, d'un ferrugineux pâle. Ailes transparentes. Femelle.

Le mâle a l'hypostome entièrement blanc; ses quatre tarses antérieurs sont pâles et la partie ferrugineuse de l'abdomen est mêlée d'un peu de brun.

Des environs de Paris ainsi que le précédent.

3. Paragus arqué, *P. arcuatus*.

Paragus niger, scutello apice albo, abdomine fasciâ testaceâ et arcubus tribus interruptis albis.

Paragus arcuatus. Meig. *Dipt. d'Europ.* tom. 3. *pag.* 179. n°. 3. *tab.* 27. *fig.* 20 *et* 21.

Longueur 3 lig. Noir. Extrémité de l'écusson blanche. Partie postérieure du premier segment de l'abdomen et base du second, testacées. Le second, le troisième et le quatrième ayant chacun une bande blanche interrompue dans son milieu. Pattes pâles avec la base des cuisses, noire. Hypostome blanc. Ailes transparentes. Mâle.

De Provence. Nous n'avons pas vu cette espèce.

4. Paragus rayé, *P. strigatus*.

Paragus abdomine rufo, fasciis interruptis nigris.

Paragus strigatus. Meig. *Dipt. d'Eur. tom.* 3. *pag.* 180. n°. 5.

Longueur 2 lig. Antennes brunes. Tête noire. Hypostome blanc. Corselet noir, ses côtés garnis d'un duvet argenté; il a une large ligne dorsale, formée d'un semblable duvet. Bord postérieur de l'écusson blanchâtre. Cuillerons et balanciers blancs. Abdomen ferrugineux; base du premier segment noire; une bande transverse, interrompue de même couleur sur tous les segmens. Pattes pâles; base des cuisses brune. Ailes transparentes. Mâle.

Il a été rapporté des environs de Montpellier par M. de Saint-Fargeau, officier de la Garde.

5. Paragus front blanc, *P. albifrons*.

Paragus niger, abdomine arcubus quatuor interruptis scutelloque apice albis.

Paragus albifrons. Meig. *Dipt. d'Europ. tom.* 3. *pag.* 181. n°. 8. — *Paragus thymiastri.* Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 326. — *Syrphus thymiastri.* Panz. *Faun. Germ. fas.* 60. *fig.* 12.

Longueur 3 lig. Noir. Hypostome blanc. Bord postérieur de l'écusson blanc; une bande arquée, blanche, interrompue dans son milieu sur chacun des segmens de l'abdomen. Pattes blanchâtres, base de toutes les cuisses et extrémité des jambes postérieures, noires. Ailes transparentes. Mâle.

D'Autriche. Nous ne connoissons point cette espèce, non plus que la suivante.

6. Paragus hémorrhoïdal, *P. hæmorrhous*.

Paragus niger, abdomine apice sanguineo, pedibus flavis, femoribus nigris apice flavis.

Paragus hæmorrhous. Meig. *Dipt. d'Europ. tom.* 3. *pag.* 182. n°. 10.

Longueur 2 lig. Noir. Deux lignes blanches à l'orbite antérieur des yeux. Extrémité de l'abdomen d'un rouge sanguin. Pattes jaunes avec la base des cuisses, noire.

D'Autriche et de France. (S. F. et A. Serv.)

PARANDRE, *Parandra.* Lat. *Attelabus.* De Géer. *Isocerus.* Illig. *Scarites, Tenebrio.* Fab.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Platysomes.

Cette famille ne comprenant que quatre genres, n'a pas été divisée en tribus. Les Uléiotes et les Passandres ont les antennes composées d'articles longs, cylindriques ou obconiques et comprimés. Les Cucujes ont un labre avancé très-apparent, les tarses très-courts, le corps fortement déprimé; par l'énoncé de ces caractères on distinguera facilement ces trois genres de celui de Parandre.

Antennes filiformes, insérées au-devant des yeux, courtes, comprimées, composées de onze articles presque moniliformes, le dernier oblong, terminé en pointe. — *Labre* point apparent. — *Mandibules* fortes, avancées, surtout dans les mâles, tantôt lunulées, tantôt triangulaires, ayant quelques dents au côté interne. — *Mâchoires* n'offrant à leur extrémité qu'un seul lobe crustacé, presque cylindrique, un peu plus large et arrondi à son extrémité supérieure. — *Palpes* courts, filiformes, terminés par un article ovale. — *Lèvre* entièrement crustacée, courte, large; languette entière. — *Tête* déprimée, horizontale, presqu'aussi large que le corselet. — *Yeux* alongés, un peu échancrés. — *Corps* alongé, peu déprimé. — *Corselet* de la largeur des élytres, presque carré, rebordé tout autour. — *Ecusson* petit, triangulaire. — *Elytres* longues, linéaires, rebordées, couvrant les ailes et l'abdomen. — *Pattes* robustes, un peu comprimées; cuisses ovales-oblongues; jambes en forme de triangle alongé et renversé, terminées extérieurement par un angle aigu, avancé en manière de dent et par deux épines situées à l'angle interne; tarses longs; leur dernier article très-alongé, globuleux à sa base, rétréci ensuite, terminé par deux crochets simples, fort pointus, présentant dans leur intervalle un petit appendice muni de deux soies divergentes. Les trois premiers articles garnis en

Digitized by Google

dessous d'une petite brosse qui paroît divisée longitudinalement en deux. Avant-dernier article un peu bifide; le premier un peu plus long que les deux suivans.

Ce genre, que l'on doit à M. Latreille, ne contient qu'un petit nombre d'espèces, la plupart américaines; leurs couleurs ordinaires sont le brun ou le marron. Nous ne connoissons point leurs mœurs, mais nous présumons avec M. Latreille qu'ils vivent dans les bois ou sous l'écorce des arbres à la manière des Cucujes. Ces Coléoptères ont quelques rapports avec les Lucanes, ainsi qu'on peut le voir par leurs caractères génériques.

1. Parandre glabre, *P. glabra.*

Parandra magna, castanea, subtiliter punctata; capite antice fusco.

Parandra glabra. Scho. *Synon. Ins.* — *Attelabus glaber.* De Géer, *Ins. tom.* 4. *pl.* 13. *fig.* 14. — *Scarites testaceus.* Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 123. *n°.* 3.

Longueur 13 à 14 lig. Entièrement testacée-châtain, luisante, finement pointillée; partie antérieure de la tête de couleur brune.

Du Brésil.

Nota. Notre individu femelle a les bords extérieurs du corselet un peu arrondis, les mandibules courtes, triangulaires, fortement échancrées à leur partie interne avant le milieu. Dans celui que nous regardons comme le mâle, la tête est plus brune, les bords du corselet sont presque droits, son rebord latéral est en partie caché en dessus; les mandibules sont presque de la longueur de la tête, arquées; elles n'ont qu'une très-petite dent intérieure vers le milieu.

2. Parandre lisse, *P. lævis.*

Parandra castanea, profundè punctata, ore fusco.

Parandra lævis. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 28 *pl.* 9. *fig.* 7. Le mâle. — Schon. *Synon. Ins.* — *Encycl. pl.* 361. *fig.* 9. Le mâle.

Longueur 6 à 7 lig. Entièrement testacée châtain clair, assez fortement ponctuée, un peu luisante. Bouche brune. Mandibules très-ponctuées, bidentées au côté interne, presqu'aussi longues que la tête et terminées en une pointe simple dans le mâle, plus courtes et fourchues à leur extrémité dans la femelle.

Des Antilles.

Nota. La *Parandra brunnea.* Scho. (*Tenebrio brunneus.* Fab.) de l'Amérique septentrionale paroit n'être qu'une variété de cette espèce. La *Parandra purpurea.* Scho. (*Tenebrio purpurascens* d'Herbst, *Col. tab.* 119. *fig.* 2.) appartient aussi à ce genre. Celle-ci est du Brésil. (S. F. et A. Serv.)

PARASITES. Divisions dans les tribus des Andrenètes et des Apiaires.

Toutes les larves des insectes hyménoptères de la famille des Mellifères ont pour nourriture obligée une espèce de pâte faite d'un mélange de pollen des fleurs et de miel. Mais dans presque le tiers des genres de cette nombreuse famille, les femelles sont privées de palettes et de brosses pour la récolte du pollen, et par conséquent forcées de pondre dans le nid des espèces qui savent et peuvent récolter (1). Nous regardons ce caractère, fondé sur les mœurs et l'organisation, comme devant déterminer les entomologistes à admettre deux divisions dans la tribu des Andrenètes, ainsi que dans celle des Apiaires, sous les noms de *parasites* et de *récoltantes.*

Les organes des Mellifères pour la récolte du pollen, sont de deux sortes, et leur apparence extérieure les distingue les uns des autres au premier coup d'œil. Les uns sont nus; ce sont des parties du corps dénuées de poils ou un peu enfoncées et rebordées, ou ombragées de grands cils qui les entourent, dont les extrémités tendent à se rapprocher, et forment par leur courbure une espèce de berceau au-dessus de la partie nue. Avec divers auteurs, nous appelons cet organe, *palette.*

La palette, nue, un peu enfoncée et rebordée, sert au dépôt et au transport d'un pollen qui a déjà subi une préparation (cire brute, *Réaum.*), dont les grains ne sont plus distincts, et qui est mêlé d'un peu de miel, ainsi que l'indique le goût, lorsqu'on pose sur sa langue la pelotte dont on vient de dépouiller une ouvrière abeille (*apis*) ou bourdon (*bombus*), qui revient chargée à sa ruche. Cette espèce de palette n'appartient qu'aux Apiaires sociales de M. Latreille. Ce sont les seuls insectes qui aient besoin de préparer de la cire brute. Cet organe est placé sur le disque extérieur de chaque jambe postérieure, et toujours en même temps sur celui du premier article du tarse de la même paire de pattes.

La palette, toujours nue, mais entourée et ombragée de cils en berceau, se trouve dans plusieurs genres d'Andrenètes et d'Apiaires. Le pollen qu'elles y amassent, n'a subi aucune préparation que la compression; tous ses grains sont encore reconnoissables, et il n'est pas mêlé de miel. Cet organe est situé sur les deux côtés du métathorax, et alors il s'en trouve toujours un semblable placé sur la partie correspondante des deux cuisses postérieures.

(1) La larve du Parasite éclôt plus tôt que celle de l'habitante légitime, et dévore la pâte mielleuse déposée par la mère qui a fait le nid, et donc la postérité se trouve par ce fait, lors de sa naissance, réduite à une disette absolue.

Digitized by Google

L'autre organe accordé aux Mellifères pour la récolte du pollen est ce qu'on a appelé *la brosse*. Il est garni de poils étagés, disposés par rangs distincts. La situation et l'usage de la brosse sont beaucoup plus variables que ceux de la palette. Tous les Mellifères ont en effet des brosses, et la femelle féconde (reine, *Réaum.*) des ruches d'Abeilles (*Apis*), est peut-être la seule exception connue; mais ces brosses communes à tous, ne servent dans un grand nombre d'espèces et dans tous les mâles, qu'à la seule propreté. Cet organe est placé sur la partie intérieure des tarses de toutes les pattes. En effet, tous les Mellifères dans leur état parfait sont obligés d'aller chercher dans les fleurs le miel qui est une partie notable de leur nourriture. Tous par conséquent en sortent ordinairement saupoudrés de pollen. Ils peuvent, dans d'autres circonstances, se salir de poussière qui, par sa ténuité, boucheroit leurs stigmates, si la nature ne leur avoit donné l'amour de la propreté et les instrumens nécessaires pour se nettoyer. Les brosses dont nous venons de parler sont en général cet organe de propreté, et sont accordées même aux Parasites, et nous les distinguons sous le nom de *brossettes*.

Dans tous les Mellifères récoltans, l'usage des brossettes, outre celui que nous venons de spécifier, est d'enlever le pollen aux étamines et de le transmettre aux palettes et aux brosses. Celui des organes auquel est confiée la fonction de retenir en provision le pollen comprimé et de le transporter sans autre préparation au nid où il doit être employé, lorsque la place qu'il occupe est couverte de poils, aura seul pour nous le nom de *brosse*.

Dans les Apiaires sociales, les brosses sont situées à la partie intérieure des jambes et des tarses des deux pattes postérieures. Dans d'autres genres de mellifères récoltans, elles sont placées sur la face externe des mêmes membres. Enfin, dans quelques autres genres d'Apiaires seulement, la brosse absolument conformée comme nous l'avons décrite, est unique, se trouve placée à la face inférieure de l'abdomen et couvre ainsi tout le ventre.

Lorsque la brosse est située sur les jambes et les tarses postérieurs, conjointement avec la palette, celle-ci sur la face extérieure, l'autre sur l'intérieure, ou seulement lorsque la brosse occupe la face extérieure de ces membres, la jambe s'élargit insensiblement de sa base à son articulation avec le tarse; elle devient un triangle plus ou moins alongé, plus ou moins régulier. Dans ces mêmes circonstances, le premier article du tarse s'élargit et prend une forme carrée; ce qui lui a fait donner par les auteurs le nom de *pièce carrée*.

La plupart des idées que nous venons d'émettre sont dues à M. Latreille, que nous avouons facilement pour notre maître, et auquel nous devons en particulier la distinction méthodique des Apiaires en solitaires et sociales. Nous allons présenter ici, d'après les principes que nous venons de développer, le tableau des tribus des Andrenètes et des Apiaires, dont nous adoptons tous les caractères posés par ce célèbre entomologiste.

MELLIFÈRES (famille).

1°. Tribu des Andrenètes. (Lèvre repliée en dessus dans les uns, presque droite ou simplement inclinée et courbe dans les autres.—Quatre palpes articulés, et ayant la forme ordinaire.) LATR.

I. Récoltantes (Femelles toujours pourvues de palettes ou de brosses pour la récolte du pollen des fleurs), c'est-à-dire préparant elles-mêmes la nourriture de leur postérité.

A. Division intermédiaire de la lèvre lancéolée. — Femelles ayant une palette de chaque côté du métathorax, et une autre sur les cuisses postérieures : leurs brosses placées sur le côté extérieur des jambes et du premier article des tarses des pattes postérieures.

a. Trois cubitales. (*Voyez* Radiale.)
Dasypode.
Scrapter.

b. Quatre cubitales.
Andrène.

B. Division intermédiaire de la lèvre évasée et presqu'en cœur. — Femelles ayant une palette de chaque côté du métathorax et une autre sur les cuisses postérieures. Point de brosses sur le côté extérieur des jambes ni sur celui du premier article des tarses postérieurs. — Quatre cubitales.
Collète.

C. Division intermédiaire de la lèvre courbée inférieurement, ou presque droite. — Femelles comme dans le genre précédent. — Quatre cubitales.
Halicte.
Nomie.

II. Parasites (Femelles privées de palettes et de brosses pour la récolte du pollen des fleurs), c'est-à-dire pondant dans le nid des récoltantes.

A. Division intermédiaire de la lèvre évasée et presqu'en cœur. — Trois cubitales.
Prosope.

B. Division intermédiaire de la lèvre peu courbée inférieurement, presque droite. — Quatre cubitales.
Sphécode.
Colax.

2°. Tribu des Apiaires. (Lèvre fléchie en

dessous et appliquée dans le repos contre sa gaine. — Palpes labiaux ressemblant le plus souvent à des soies écailleuses, comprimées et terminées par deux articles très-petits.) LATR.

I. Parasites (Femelles privées de palettes et de brosses pour la récolte du pollen des fleurs), c'est-à-dire pondant dans les nids des récoltantes.

A. Ecusson sans épines, bituberculé au milieu; ces tubercules arrondis.

a. Quatre cubitales.
Nomade.

b. Trois cubitales.
Philérème.

B. Ecusson ayant une épine de chaque côté et deux tubercules au milieu.
Epéole.

C. Ecusson bidenté.

a. Quatre cubitales.
Aglaé.
Mésochère.
Mélecte.
Mésonychie.

b. Trois cubitales.
Cœlioxyde.
Dioxyde.

D. Ecusson mutique.

a. Quatre cubitales.
Cératine.

b. Trois cubitales.
Allodapé.
Pasite.
Ammobate.
Stélide.

II. Récoltantes (Femelles pourvues de brosses et quelquefois en outre de palettes pour la récolte du pollen des fleurs), c'est-à-dire préparant elles-mêmes la nourriture de leur postérité.

A. Apiaires solitaires (Femelles à jambes privées de palettes), c'est-à-dire ne vivant pas en société.

a. Point de palettes au métathorax ni aux cuisses postérieures.

† Une brosse unique pour la récolte du pollen des fleurs, couvrant le dessous du ventre (dans les femelles). — Trois cubitales.

* Abdomen ovalaire.
Anthidie.
Osmie.
Anthocope.
Mégachile.

** Abdomen alongé, presque cylindrique.
Hériade.

†† Une brosse pour la récolte du pollen des fleurs, placée sur le côté extérieur des jambes et du premier article des tarses des deux pattes postérieures (dans les femelles).

* Trois cubitales.
Rophite.
Eucère.

** Quatre cubitales.

¶ Yeux lisses disposés en ligne transversale.
Macrocère.
Systrophe.
Monœque.
Mélitome.
Epicharis.

¶¶ Yeux lisses disposés en triangle.
Centris.
Lagripode.
Anthophore.
Méliturge.
Acanthope.
Xylocope.
Lestis.

b. Une palette de chaque côté du métathorax et une autre sur les cuisses postérieures.
Oxée.
Panurge.

B. Apiaires sociales (Femelles pourvues d'une palette à la dernière paire de jambes), c'est-à-dire vivant en société composée de femelles fécondes, de femelles stériles et de mâles.

a. Jambes postérieures terminées par deux épines. — Radiale fermée; troisième cubitale n'étant pas placée obliquement. (Société d'une année, se dispersant à la fin de la belle saison, renfermant plusieurs femelles fécondes.)
Euglosse.
Bourdon.

b. Jambes postérieures sans épines à l'extrémité. (Société durant plusieurs années, n'ayant qu'une seule femelle féconde.)

† Radiale fermée: troisième cubitale oblique.
Abeille.

†† Radiale ouverte: cubitales mal tracées.
Trigone.

(S. F. et A. SERV.)

Digitized by Google

PARASITES ou RHINAPTÈRES. Dans sa *Zoologie analytique*, M. Duméril a donné ce nom à une famille d'Aptères ayant pour caractères : *point de mâchoires ni d'ailes ;* elle est composée des genres Puce, Pou et Tique. Dans un ouvrage postérieur il l'a augmentée de trois autres genres. *Voyez* l'article suivant. (S. F. et A. Serv.)

PARASITES, *Parasita*. Troisième ordre de ma classe des insectes, ainsi désigné, parce que tous ceux dont il se compose et compris par Linné dans son genre *Pediculus*, vivent aux dépens de l'homme, de certains mammifères et de divers oiseaux, sur lesquels ils se tiennent constamment fixés : j'avois établi cette coupe dans mon *Précis des caractères génériques des insectes*, imprimé en 1796, et il formoit alors le dixième ordre de cette classe d'animaux. Les Parasites ne se partageoient d'abord qu'en deux genres, dont l'un, celui de *Ricin* (De Géer), n'étoit qu'un démembrement de celui de Pou, *pediculus*. Le docteur Léach a substitué la dénomination d'Anoplures, *anoplura*, à celle de Parasites. Il divise cet ordre en deux familles, les Pédiculidés, *pediculidea* (le genre Pou proprement dit) et les Nirmidés, *nirmidea* (le genre Ricin, *De Géer*). La première se compose des genres Phthire, *phthirus*, Hæmatopine, *hæmathopinus*, et Pou, *pediculus ;* et la seconde de celui de Nirme, *nirmus*, dénomination empruntée d'Hermann. Le professeur Nitzch, dans sa *Distribution générale des insectes épizoïques*, faisant partie du *Magasin entomologique* de M. Germar, n'admet point cet ordre. La première de ces deux familles ou le genre primitif de Ricin est rapporté aux orthoptères, et la seconde aux hémiptères. Les orthoptères épizoïques ou mallophages comprennent les genres suivans : 1°. Philoptère, *philopterus*, formé des sous-genres *Docophorus*, *Nirmus*, *Lipeurus*, *Goniodes ;* 2°. Trichodecte, *trichodectes ;* 3°. Liothé, *liotheum*, divisé en six sous-genres, *Colpocephalum*, *Menopon*, *Trinoton*, *Eureum*, *Læmobothrion*, *Physostomum ;* 4°. Gyrope, *gyropus*.

Les hémiptères épizoïques ne sont composés que du genre Pou, *pediculus*. L'exposition des caractères génériques donnés par ce naturaliste est fondée sur un grand nombre d'observations d'anatomie, tant interne qu'extérieure. Il introduit quelques nouveaux termes, et il est le premier qui ait employé les dénominations de *prothorax*, de *mésothorax* et de *méthathorax*, pour distinguer les trois segmens du thorax. En rendant justice au mérite de ce travail, nous croyons cependant qu'on ne peut, dans une méthode naturelle, réunir ces animaux soit avec les orthoptères, soit avec les hémiptères. Une telle confusion nous paroît même singulièrement bizarre.

Fabricius, d'après les bases sur lesquelles il avoit établi son système entomologique, a placé le genre *Pediculus* dans son ordre des Antliates ou celui des Diptères. Mais comme ces insectes sont sujets à des métamorphoses complètes, tandis que les hémiptères n'en éprouvent que d'incomplètes, c'est pour ce motif, je présume, que M. Nitzch a transporté dans cet ordre le genre précédent. Mais je ne vois pas quels rapports peuvent avoir les Ricins avec les Orthoptères. Des insectes de cet ordre et du précédent sont, il est vrai, aptères ; mais ce sont des anomalies. Les parasites, de même que les *Acarus* de Linné, autre famille de parasites, mais dans une classe différente, appartiennent à une division d'animaux naturellement et constamment privés d'ailes. Telle a été leur destination primitive ; car aucune espèce ne nous a offert jusqu'ici ni de rudimens d'ailes, ni d'indices d'avortemens de ces organes.

Dans la méthode de M. Duméril (*Considérations générales sur les insectes*), le nom de *parasites* ou de *rhinaptères* est donné à sa première famille de son ordre d'Aptères, la cinquante-cinquième de la classe : elle comprend les genres *Puce*, *Pou*, *Smaridie*, *Tique*, *Lepte* et *Sarcopte*. Les quatre derniers appartiennent à notre ordre des Arachnides trachéennes.

L'ensemble des caractères suivans ne permettra point de confondre les parasites avec des insectes aptères des autres ordres. *Ailes* nulles. — *Pieds* au nombre de six. — *Métamorphoses* nulles. — Quatre ou deux *ocelles* ou yeux lisses. — *Bouche* des uns constituée par un museau, avec un petit tube ou siphon inarticulé, rétractile ; celle des autres inférieure, composée de mandibules plus ou moins extérieures et en forme de crochets, de deux lèvres, de mâchoires cachées et quelquefois de palpes, mais très-peu apparens ; œsophage occupant une grande partie de la tête. — *Abdomen* sans appendices mobiles sur les côtés, et point terminé par des soies articulées ni de queue fourchue. — *Insectes* vivant sur l'homme, sur des mammifères et des oiseaux, dont ils sucent le sang ou dont ils rongent des parties.

Je partage les parasites en deux familles, celle des Mandibulés, *mandibulata*, et celle des Rostrés, *rostrata*.

Les premiers ont des mandibules, des mâchoires et deux lèvres. Les genres de cette famille seront exposés à l'article Ricin.

Dans la seconde, que j'avois désignée dans le *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle* sous la dénomination d'*Edentulés* (*edentula*), la bouche ne consiste qu'en un museau, d'où sort à volonté un petit siphon. *Voyez* l'article Pou. (Latr.)

PARNASSIEN, *Parnassius*.

Genre de Lépidoptères diurnes. *Voy.* tom. IX, pag. 78 de ce Dictionnaire. (S. F. et A. Serv.)

PARNE, *Parnus*. Fabricius a fait sous ce nom, un genre de Coléoptères, dans lequel il met le Dryops auriculé d'Olivier, l'Hydère acuminée de

Digitized by Google

M. Latreille (genre Potamophile de M. Germar), et une autre espèce, sous le nom spécifique d'*Obscurus*, qui a servi de type à M. Müller pour l'établissement du genre Macronyque. *Voyez* POTAMOPHILE et MACRONYQUE à la table de ce volume. (S. F. et A. SERV.)

PARNOPÈS, *Parnopes*. LAT. FAB. Le P. SPINOL. *Chrysis*. OLIV. (Encycl.) JUR. ROSS.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Chrysides.

Dans la tribu des Chrysides, le genre Clepte se distingue de tous les autres par son corselet rétréci en devant, et par son abdomen qui n'est point voûté en dessous; les Euchrées, les Chrysis et les Hédychres n'ont point le milieu de leur métathorax prolongé en une pointe scutelliforme. Dans les Elampes et les Stilbes, le second segment de l'abdomen est plus grand que le premier, et même que l'anus. Tous ces genres sont distingués, en outre, de celui de Parnopès, par la brièveté de leurs mâchoires et de leur lèvre, qui ne forment point de fausse trompe alongée.

Antennes filiformes, coudées, vibratiles, insérées près de la bouche, de treize articles dans les deux sexes. — *Mâchoires* et *lèvre* très-longues, linéaires, formant, réunies, une sorte de trompe fléchie en dessous. — *Lèvre* bifide. — *Palpes* très-courts, peu distincts, de deux articles. — *Tête* transversale, à peu près de la largeur du corselet. — *Trois petits yeux lisses*, posés en triangle sur le vertex. — *Partie* moyenne du métathorax s'avançant en une pointe scutelliforme; écaille des ailes grande, arrondie, convexe. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale et une cellule cubitale, toutes deux incomplètes; deux cellules discoïdales distinctes, savoir : la première et la seconde supérieures (1); la discoïdale inférieure point tracée. — *Abdomen* convexe en dessus, concave en dessous, composé de deux segmens, outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles; anus très-grand, formant à lui seul près de la moitié de l'abdomen, finement dentelé sur ses bords, ayant un enfoncement transversal à sa partie postérieure, sans lignes de points enfoncés. Une tarière rétractile dans les femelles, mais dont l'extrémité reste toujours un peu saillante, même dans le repos; un aiguillon rétractile, ayant sa sortie un peu avant l'extrémité de la tarière. — *Tarses* fortement ciliés, et propres à fouir, dans les femelles.

C'est à M. Latreille que l'on doit ce genre, composé d'une seule espèce. La femelle dépose ses œufs dans les nids du Bembex à bec (*B. rostrata*); et soit que la larve qui en éclôt, doive se nourrir de celle du Bembex, ce que nous croyons, soit que la proie destinée à celle-ci soit dévorée par elle, elle subit toutes ses métamorphoses dans les trous creusés dans le sable par la femelle Bembex. C'est en l'absence de cette dernière que le Parnopès femelle s'y introduit; et comme le Bembex en partant recouvre de sable l'entrée de son nid, la nature paroît avoir donné des pattes fouisseuses aux Parnopès, afin de pouvoir déblayer l'ouverture de ce nid et y pénétrer. L'insecte parfait paroît dans les mois de juillet et d'août, et n'est commun que dans les endroits sablonneux, où les Bembex établissent leurs nids.

1. PARNOPÈS incarnat, *P. carnea*.

Parnopes carnea. LAT. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 47. — FAB. *Syst. Piez. pag.* 177. *n°.* 1. — ROSS. *Faun. Etrus. tom.* 2. *tab.* 8. *fig.* 5. — *Chrysis carnea*. COQUEB. *Illust. Icon. tab.* 14. *fig.* 11. — *Encycl. pl.* 383. *fig.* 14-18.

Se trouve en France, aux environs de Paris.

Voyez pour la description et les autres synonymes, Chrysis incarnat, n°. 8. pl. 383. fig. 14-18.

ÉLAMPE, *Elampus*. SPINOL. LAT. *Chrysis*. FAB. JUR. OLIV. (Encycl.) *Hedychrum*. Le P. PANZ. révis.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Chrysides.

Le genre Stilbe, très-voisin de celui d'Elampe, s'en distingue par ses mandibules dentées et par son anus portant un bourrelet transversal, audessous duquel est une rangée de points enfoncés. Les Parnopès qui, seuls parmi les Chrysides, ont comme les Stilbes et les Elampes, le milieu du métathorax prolongé en une pointe scutelliforme, se reconnoissent facilement à la longueur de leurs mâchoires et de leur lèvre, qui sont linéaires et se réunissent en une sorte de trompe longue, fléchie en dessous.

Antennes filiformes, coudées, vibratiles, rapprochées, insérées près de la bouche, de treize articles dans les deux sexes; les deux premiers obconiques; le second court; le troisième cylindrique, un peu aminci à sa base; les autres courts, cylindriques; le dernier presque conique. — *Mandibules* munies de deux dents aiguës au côté intérieur. — *Mâchoires* ayant leur lobe interne plus large que l'extérieur, presqu'arrondi. — *Palpes maxillaires* plus longs que les labiaux, de cinq articles, les labiaux de trois. — *Lèvre* en cuiller; languette arrondie, entière. — *Tête* aussi large que le corselet. — *Trois petits yeux lisses*, placés en triangle sur le vertex. — *Métathorax* ayant sa partie moyenne avancée en une pointe scutelliforme. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale très-incomplète et une cellule cubitale à peine tracée; la nervure qui les sépare, épaisse; deux cellules discoïdales mal tracées, à peine visibles, savoir : la première et la seconde supérieures. Cellule dis-

(1) *Voyez* la note de l'article PUPIVORES.

Digitized by Google

coïdale nullement tracée. — *Abdomen* convexe en dessus, concave en dessous, ses côtés arrondis; il est composé de deux segmens outre l'anus; le second beaucoup plus grand que le premier. — *Anus* lisse, bidenté postérieurement, sans bourrelet transversal ni rangée de points enfoncés; une tarière rétractile dans les femelles, mais dont l'extrémité reste toujours un peu saillante, même dans le repos, et un aiguillon rétractile ayant sa sortie un peu avant l'extrémité de la tarière. — *Pattes* de longueur moyenne.

Elampe est tiré d'un mot grec, qui signifie brillant. (*Voyez* pour les mœurs le genre Euchrée à la colonne ci-contre.) On rapportera aux Elampes, le Chrysis doré, n°. 18 de ce Dictionnaire; l'*Elampus Panzeri* de MM. Spinola et Latreille, *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4, *pag.* 46, et les espèces de ma première division du genre Hédychre, dans mon Mémoire sur quelques espèces d'insectes hyménoptères porte-tuyaux. *Annal. du Mus. d'Hist. nat.*, cahier 38.

HÉDYCHRE, *Hedychrum* LAT. LE P. PANZ. SPIN. *Chrysis*. LINN. FAB. OLIV. (Encycl.) ROSS. JUR.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Chrysides.

Dans le groupe des Chrysides, dont les Hédychres font partie, les Euchrées et les Chrysis se distinguent facilement par leur abdomen demi-cylindrique, dont les bords latéraux sont parallèles entr'eux, et par leur anus muni d'une rangée transversale de points enfoncés.

Antennes courtes, brisées, filiformes, s'amincissant petit à petit de la base à l'extrémité, rapprochées, vibratiles, insérées près de la bouche, composées de treize articles dans les deux sexes; les deux premiers obconiques; le second court; le troisième cylindrique, un peu aminci à sa base; les autres courts, cylindriques; le dernier presque conique. — *Mandibules* au moins bidentées au côté interne. — *Mâchoires* courtes. — *Palpes maxillaires* beaucoup plus longs que les labiaux, de cinq articles, les autres de trois. — *Lèvre* profondément échancrée, presque cordiforme. — *Tête* transversale, de la largeur du corselet. — *Trois petits yeux lisses*, placés en triangle sur le vertex. — *Côtés du métathorax* se prolongeant en une épine forte, sa partie moyenne arrondie. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale et une cellule cubitale, toutes deux fort incomplètes; la nervure qui les sépare, épaisse surtout vers sa base, et deux cellules discoïdales mal tracées, savoir: la première et la seconde supérieures. Cellule discoïdale inférieure, nullement tracée. — *Abdomen* convexe en dessus, concave en dessous, demi-circulaire, ses côtés et son extrémité arrondis; il est composé de deux segmens, outre l'anus; celui-ci lisse, entier, n'ayant ni bourrelet transversal, ni rangée de points; une tarière rétractile dans les femelles, mais dont l'extrémité reste toujours saillante (plus que dans la plupart des autres Chrysides), même dans le repos, et un aiguillon rétractile, ayant sa sortie un peu avant l'extrémité de la tarière. — *Pattes* de longueur moyenne.

Les mœurs des Hédychres sont à peu près les mêmes que celles mentionnées au genre suivant. Les femelles pondent quelquefois dans les galles. L'Hédychre royal (*Hed. regium*) place ordinairement ses œufs dans le nid de l'Osmie maçonne (*Megachile muraria*, LAT.). J'ai observé une femelle de cet Hédychre, qui, après être entrée la tête la première dans une cellule presqu'achevée de cette Osmie, en étoit ressortie, et commençoit à y introduire la partie postérieure de son corps, en marchant en arrière, dans l'intention d'y déposer un œuf, lorsque l'Osmie arriva, portant une provision de pollen et de miel; elle se jeta aussitôt sur l'Hédychre, et il me parut en ce moment que ses ailes produisoient un bruissement qui n'est point ordinaire. Elle saisit son ennemie avec ses mandibules; celle-ci, selon l'habitude des Chrysides, se contracta aussitôt en boule, et si parfaitement, que les ailes seules dépassoient. L'Osmie ne pouvant la blesser, ses mandibules n'ayant aucune prise sur un corps aussi lisse, lui coupa les quatre ailes à ras du corselet et la laissa tomber à terre. Elle visita ensuite sa cellule avec une sorte d'inquiétude; puis, après avoir déposé sa charge, elle retourna aux champs. Alors l'Hédychre, qui étoit resté quelque temps contracté, remonta le long du mur directement au nid d'où il avoit été précipité, et revint tranquillement pondre son œuf dans la cellule de l'Osmie. Il place cet œuf au-dessous du niveau de la pâtée, contre les parois de la cellule, ce qui empêche l'Osmie de l'apercevoir.

Le genre Hédychre, fondé par M. Latreille, renferme plus d'espèces que le précédent.

On y rapportera le Chrysis lucidule, n°. 15, et le Chrysis ardent, n°. 16, du présent Dictionnaire; le *Chrysis rosea*, Ross. *Faun. Etrus. tab.* 8. *fig.* 7; le *Chrysis regia*, FAB. *Syst. Piez. pag.* 175, *n°.* 26, et d'autres espèces qui forment la seconde division du genre Hédychre, dans le Mémoire cité à l'article précédent.

EUCHRÉE, *Euchræus*. LAT. *Chrysis*. FAB. LE P. JUR. PANZ. OLIV. (Encycl.)

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Chrysides.

Les Euchrées, les Chrysis et les Hédychres forment dans cette tribu un petit groupe distinct, parce que le milieu de leur métathorax n'est point prolongé en une pointe scutelliforme et qu'ils n'ont point, comme les Cleptes, le corselet rétréci en devant. Les Hédychres ont leurs mandibules au moins bidentées au côté interne, avec l'abdomen court,

Digitized by Google

court, presque demi-circulaire. Dans les Chrysis, l'anus n'a point de bourrelet transversal, la lèvre est entière, arrondie à son extrémité, et les palpes maxillaires sont plus longs que les mâchoires.

Antennes courtes, brisées, filiformes, s'amincissant petit à petit de la base à l'extrémité, rapprochées, insérées près de la bouche, vibratiles; composées de treize articles dans les deux sexes, les deux premiers obconiques, le second court, le troisième cylindrique, un peu aminci à sa base; les autres courts, cylindriques, le dernier presque conique. — *Mandibules* courtes, unidentées intérieurement vers leur bout. — *Mâchoires* ovales à leur extrémité, leur lobe interne plus court que l'externe, et ne se prolongeant point en dent. — *Palpes* égaux en longueur, les maxillaires plus courts que les mâchoires; leurs articles presque également gros, le dernier presqu'aussi long que le précédent; palpes labiaux courts. — *Lèvre* bifide, presqu'en cœur. — *Tête* transversale, presqu'aussi large que le corselet, ayant une dépression frontale. — *Trois petits yeux lisses* placés en triangle; l'antérieur sur le bord de la dépression frontale, les autres sur le vertex. — *Métathorax* muni sur ses côtés d'une épine forte; sa partie moyenne arrondie. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale et une cellule cubitale, toutes deux incomplètes. On voit dans celles-ci deux petites nervures longitudinales courtes qui ne se rattachent à aucune autre, et deux cellules discoïdales distinctes; savoir: la première et la seconde supérieures. Cellule discoïdale inférieure point tracée. — *Abdomen* convexe en dessus, concave en dessous, demi-cylindrique, composé de deux segmens, outre l'anus; le premier court, le second fort grand; l'anus traversé par un fort bourrelet, au-dessous duquel on voit une rangée transverse de points enfoncés; tarière (des femelles) rétractile, mais dont l'extrémité reste toujours un peu saillante même dans le repos; outre cette tarière il y a dans les femelles un aiguillon rétractile qui a sa sortie un peu avant l'extrémité de la tarière. — *Pattes* de longueur moyenne.

Les mœurs des Euchrées sont les mêmes que celles de la plupart des autres Chrysides; leurs larves vivent aux dépens de celles de divers hyménoptères. La femelle au moyen de sa tarière dépose un œuf dans la cellule commencée, à laquelle la propriétaire doit aussi confier le sien. Celui du Chryside n'éclôt que lorsque la larve, habitante légitime de la cellule où elles sont toutes deux renfermées, a déjà pris la plus grande partie de son accroissement; elle se pose sur le dos de celle-ci, l'attaque et la suce, mais d'une manière qui ne lui fait pas perdre promptement la vie; ce n'est que lorsqu'elle-même a pris dans un court espace de temps presque toute sa croissance, qu'elle achève de détruire sa victime. Les larves des Chrysides ne se forment point de coque pour subir leur métamorphose. Elles restent longtemps à l'état de nymphe. L'insecte parfait ne paroît ordinairement que l'année suivante.

Ce genre que l'on doit à M. Latreille, contient peu d'espèces. On doit y rapporter, 1°. le Chrysis pourpré n°. 10 de ce Dictionnaire (*Euchræus purpuratus*, LAT.); 2°. l'*Euchræus sexdentatus*, LAT. *Gener. Crust. et Ins. tom. 4. pag.* 49. Ces deux espèces sont des environs de Paris. Leur anus est multidenté.

CLEPTE, *Cleptes*. LAT. FAB. LE P. PANZ., révis. *Sphex*. LINN. *Vespa*. GEOFF. *Chrysis*. OLIV. (Encycl.)

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Chrysides.

Tous les genres de cette tribu, excepté celui de Clepte, ont l'abdomen concave en dessous et le corselet point rétréci en devant.

Antennes filiformes, coudées, vibratiles, rapprochées, insérées près de la bouche, de treize articles dans les deux sexes, le dernier presque conique. — *Mandibules* courtes, larges, triangulaires, creuses en dessous, comprimées et bidentées à l'extrémité. — *Mâchoires* ayant leur lobe terminal membraneux, presque triangulaire, le lobe extérieur en forme de petite dent. — *Palpes maxillaires* plus longs que les labiaux, de cinq articles inégaux, les deux premiers plus courts, le troisième plus épais, les deux derniers beaucoup plus longs que les autres; palpes labiaux de trois articles. — *Lèvre* arrondie à son extrémité, entière. — *Tête* à peu près aussi large que la partie moyenne du corselet. — *Trois petits yeux lisses* placés en triangle sur le vertex, l'antérieur au bord d'une petite fossette. — *Premier segment* du corselet beaucoup plus étroit que les suivans; côtés du métathorax se prolongeant en une épine forte, sa partie moyenne arrondie. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale presque fermée et une cellule cubitale à peine tracée, très-incomplète; trois cellules discoïdales; l'inférieure s'étendant jusqu'au bord postérieur de l'aile. — *Abdomen* presqu'ovoïde, un peu convexe en dessus, l'étant également en dessous, composé de trois ou quatre segmens outre l'anus, selon les espèces; une tarière rétractile dans les femelles, mais dont l'extrémité reste toujours fort saillante, même dans le repos, et un aiguillon rétractile ayant sa sortie un peu avant l'extrémité de la tarière. — *Pattes* de longueur moyenne.

Les femelles de ce genre, établi par M. Latreille, et dont le nom vient d'un mot grec qui signifie *voleur*, placent leurs œufs auprès des larves ou sur les larves mêmes qui doivent servir de pâture à leur postérité. J'ai vu une femelle du Clepte semi-doré, entrer successivement à reculons dans les trous qu'avoient formés, en s'enfonçant en terre, un grand nombre de larves d'une Ten-

Digitized by Google

thrédine, qui avoient vécu sur un même groseiller. L'année suivante, je jouis à cette même place d'un spectacle fort brillant; une centaine de mâles, et quelques femelles de cette espèce, couroient dans tous les sens sur le petit espace de terrain où les larves de Tenthrédine s'étoient cachées, et réfléchoient toutes les couleurs des pierres précieuses; bientôt les mâles s'amoncelèrent par petits groupes, dont une femelle, accouplée avec un d'entr'eux, étoit le centre. Ce spectacle se renouvela pour moi plusieurs jours de suite, de dix à onze heures du matin; ces individus se dispersoient après cette heure, et je pense que ceux que je voyois chaque jour étoient nouvellement éclos dans cet endroit.

On doit rapporter au genre Clepte, le Chrysis semi-doré, n°. 21 de ce Dictionnaire (*Cleptes semi-aurata*, Fab. *Syst. Piez.*). Nous ferons observer que dans cette espèce, le premier article des antennes est métallique, le second jaune, taché de brun, le troisième et quelquefois les deux suivans entièrement jaunes. Le dernier segment de l'abdomen et l'anus sont noirs en dessus; le milieu du troisième segment participe de cette couleur dans sa partie inférieure. Le mâle est le *Cleptes splendens*, Fab. *Syst. Piez.*; mais cet auteur dit à tort que les pattes sont noires. *Voyez* pour les autres espèces, mon Mémoire cité à l'article Elampe, pag. 8 de ce volume. (S. F. et A. Serv.)

PAROPSIDE, *Paropsis*. Oliv. (Entom.) Lat. *Chrysomela*. Fab. *Notoclea*. Marsh.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Cycliques, tribu des Chrysomélines.

Dans cette tribu, les genres Eumolpe, Gribouri, Clythre et Chlamyde se distinguent par leur tête verticale; les Colaspes par des mandibules terminées en une pointe très-forte et par le dernier article des antennes long, presqu'elliptique, portant au bout une pointe particulière; les Prasocures ont le corps alongé, presque linéaire; dans les Chrysomèles le dernier article des palpes est ovoïde-tronqué ou presque cylindrique; enfin les Doryphores les ont terminés par un article beaucoup plus court que le précédent, et leur sternum est avancé en pointe. On ne trouve aucuns de ces caractères dans le genre Paropside.

Antennes minces, filiformes, presque de la longueur du corps, insérées au-devant des yeux, près de la bouche, composées de onze articles, le premier plus long, un peu renflé, le second court, les autres un peu turbinés, à peu près égaux entr'eux. — *Labre* coriace, presque membraneux, court, légèrement échancré. — *Mandibules* courtes, cornées, creusées intérieurement, terminées par deux dents égales, obtuses. — *Mâchoires* membraneuses, courtes, bifides. — *Palpes maxillaires* un peu plus longs que les labiaux, composés de quatre articles, le premier très-court, le second alongé, un peu renflé à l'extrémité, le troisième conique, le dernier large, triangulaire, sécuriforme; les labiaux de trois articles le premier court, le second alongé, conique, le troisième ovale oblong. — *Lèvre* membraneuse, courte, trilobée. — *Tête* penchée en avant, formant un angle obtus avec le corselet. — *Corps* arrondi, plat en dessous, bombé en dessus. — *Corselet* large, convexe, très-échancré en devant, arrondi postérieurement. — *Ecusson* petit, triangulaire. — *Elytres* très-convexes, plus grandes que l'abdomen, qu'elles embrassent un peu par les côtés. — *Pattes* de longueur moyenne; tarses courts, assez larges, pénultième article bilobé.

Ce genre, dont le nom vient d'un mot grec qui signifie *écuelle*, a été fondé par M. Olivier, dans son *Entomologie*; il contient des espèces propres aux îles de la mer du Sud et à la Nouvelle-Hollande, dont M. Latreille avoit précédemment, dans son *Genera*, fait la première division du genre Chrysomèle, sous le nom de *Coccinelloides*. C'est à tort que M. Olivier, en convertissant en genre la coupe faite par M. Latreille, y a joint une espèce européenne (*Chrysomela flavicans*), qui n'a point les caractères des Paropsides, et que ce dernier auteur en exclut avec raison. On ne connoît point les larves des insectes de ce genre. On les trouve dans l'état parfait, sur les feuilles et les fleurs des végétaux. Ce sont les seuls détails qu'aient communiqués les voyageurs. Le nombre des espèces de Paropsides connues s'élève aujourd'hui à près de trente.

1. Paropside variolée, *P. variolosa*.

Paropsis piceo-testacea, elytris punctato-rugosis, tuberculis flavis sparsis.

Notoclea variolosa. Marsh. *Trans. Soc. Linn. Londr. vol.* 9. *pag.* 285. *tab.* 24. *fig.* 1.

Longueur 7 lig. Corps d'un testacé brun. Antennes brunes, leurs premiers articles testacés. Tête ponctuée, ayant un sillon transversal du milieu duquel naît une ligne longitudinale enfoncée, traversant la partie postérieure de la tête. Corselet irrégulièrement ponctué, ses côtés déprimés et un peu plissés; ses angles antérieurs ayant chacun une pointe mousse. Elytres fortement ponctuées, ridées transversalement, avec des élévations irrégulières jaunâtres. Pattes et dessous du corps un peu plus foncés que le dessus.

Nouvelle-Hollande.

2. Paropside atomaire, *P. atomaria*.

Paropsis pallidè testacea, elytris scabris punctisque impressis, transversè rugosis.

Paropsis atomaria. Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 598. n°. 1. *Parops. pl.* 1. *fig.* 1. — *Notoclea*

Digitized by Google

atomaria. MARSH. *Trans. Soc. Linn. Londr. vol 9. pag.* 286. *tab.* 24. *fig.* 3. — *Encycl. pl.* 371. *I. fig.* 1. a-d.

Longueur 5 lig. Corps d'un testacé pâle. Antennes de même couleur, leur base plus pâle. Labre jaune. Tête finement pointillée, ayant un sillon transversal arqué, du milieu duquel nait une ligne longitudinale enfoncée, traversant la partie postérieure de la tête. Corselet peu pointillé sur son disque, ses côtés un peu déprimés, profondément punctués. Elytres chagrinées, chargées d'un grand nombre de points bruns enfoncés, et de rides transversales, irrégulières. Dessous du corps et pattes d'une nuance plus foncée.

Nouvelle-Hollande.

3. PAROPSIDE immaculée, *P. immaculata.*

Paropsis fusca, thorace elytrorumque marginibus fusco-rubris.

Notoclea immaculata. MARSH. *Trans. Soc. Linn. Londr. vol.* 9. *pag.* 291. *tab.* 25. *fig.* 4.

Longueur 5 lig. ½. Antennes, labre et pattes testacés. Tête d'un brun ferrugineux, pointillée, avec un sillon transversal arqué. Corselet de même couleur, presque lisse sur son disque, ses côtés fortement pointillés. Elytres fortement ponctuées, brunes, avec tous leurs bords, la suture et l'écusson, de couleur ferrugineuse. Dessous du corps et pattes de cette même couleur.

Nouvelle-Hollande.

4. PAROPSIDE brune, *P. picea.*

Paropsis fusco-ferruginea, elytris subpunctatis.

Paropsis picea. OLIV. *Entom. tom.* 5. *pag.* 599. *n°.* 3. *Parops. pl.* 1. *fig.* 3. — *Encycl. pl.* 371. *I. fig.* 4.

Longueur 5 lig. Corps d'un brun ferrugineux, un peu moins arrondi que dans les précédentes. Antennes brunes, leur base d'un testacé pâle. Labre de cette dernière couleur. Tête un peu pointillée, avec un sillon transversal arqué et une foible impression de chaque côté postérieurement. Corselet finement pointillé, presque lisse sur le disque, ses côtés sensiblement déprimés, ayant des points enfoncés plus marqués. Elytres très-finement pointillées, ces points formant presque des stries régulières. Pattes de la couleur du corps. Poitrine d'une nuance plus foncée.

Nouvelle-Hollande.

5. PAROPSIDE marbrée, *P. marmorea.*

Paropsis luteo-rufa, elytrorum punctatorum disco ferrugineo flavo maculato.

Paropsis marmorea. OLIV. *Entom. tom.* 5. *pag.* 599. *n°.* 4. *Parops. pl.* 1. *fig.* 4. — *Encycl. pl.* 371. *I. fig.* 7.

Longueur 4 lig. Corps d'un jaune mêlé de ferrugineux. Antennes noires avec la base jaune. Labre d'un blanc jaunâtre. Tête pointillée avec un sillon transversal arqué. Corselet pointillé principalement sur ses bords qui sont sensiblement déprimés. Elytres irrégulièrement ponctuées, leur disque ferrugineux, portant des plaques irrégulières jaunes, un peu élevées. Pattes de la couleur du corps.

Nouvelle-Hollande.

6. PAROPSIDE effacée, *P. obsoleta.*

Paropsis testacea, elytris punctatis, maculis duodecim obsoletis fuscis.

Paropsis obsoleta. OLIV. *Entom. tom.* 5. *pag.* 600. *n°.* 5. *Parops. pl.* 1. *fig.* 5. — *Notoclea obsoleta.* MARSH. *Trans. Soc. Linn. Londr. vol.* 9. *pag.* 288. *tab.* 24. *fig.* 6. — *Encycl. pl.* 371. *I. fig.* 8.

Longueur 3 lig. ½. Corps d'un testacé jaunâtre. Antennes noires, testacées à leur base. Corselet lisse au milieu, ponctué vers ses bords. Elytres ponctuées, ces points ferrugineux; douze petites taches obscures sur chacune, peu marquées, disposées sur trois rangées.

Nota. Le nombre des taches varie de dix à treize sur chaque élytre.

Nouvelle-Hollande.

7. PAROPSIDE testacée, *P. testacea.*

Paropsis testacea, elytris subtilissimè punctato-striatis.

Paropsis testacea. OLIV. *Entom. tom.* 5. *pag.* 602. *n°.* 10. *Parops. pl.* 1. *fig.* 10. — *Notoclea testacea.* MARSH. *Trans. Soc. Linn. Londr. vol.* 9. *pag.* 289. *tab.* 24. *fig.* 10. — *Encycl. pl.* 371. *I. fig.* 6.

Longueur 3 lig. Entièrement testacée. Elytres avec des stries de points peu marqués.

Nouvelle-Hollande.

8. PAROPSIDE australe, *P. Australasiæ.*

Paropsis testacea, elytrorum disco obscuriore lituris flavescentibus.

Paropsis Australasiæ. OLIV. *Entom. tom.* 5. *pag.* 603. *n°.* 11. *Parops. pl.* 1. *fig.* 11. — *Chrysomela Australasiæ.* FAB. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 426. *n°.* 23. — *Encycl. pl.* 371. *I. fig.* 9.

Longueur 2 lig. ½. Corps testacé. Antennes testacées, obscures à leur extrémité. Tête et corselet finement pointillés. Elytres chargées de points enfoncés, rapprochés, presque disposés en stries, leur disque plus obscur, avec quelques

Digitized by Google

lignes jaunâtres courtes et irrégulières. Pattes de la couleur du corps.

Iles de la mer du Sud.

Nota. Nous n'avons pas décrit ces trois dernières espèces d'après nature.

9. Paropsis six pustules, *P. sexpustulata.*

Paropsis nigra, thoracis utrinquè impressi margine externo et coleopterorum maculis sex rubris.

Notoclea sexpustulata. Marsh. *Trans. Linn. Soc. Londr. vol.* 9. *pag.* 295. *pl.* 25. *fig.* 8.

Longueur 6 lig. Antennes brunes, leurs second et troisième articles un peu ferrugineux. Tête noire, pointillée; bord antérieur du labre rougeâtre. Corselet noir, pointillé, ses bords latéraux rougeâtres avec une impression très-marquée, un peu arquée. Elytres noires, légèrement pointillées, ayant des stries ponctuées peu sensibles et portant chacune trois taches rondes rougeâtres, les deux postérieures sur une même ligne transversale. Pattes et dessous du corps noirs.

Nouvelle-Hollande.

DORYPHORE, *Doryphora.* Illig. Oliv. (Entom.) Lat. *Chrysomela.* Fab. De Géer. Oliv. (Encycl.)

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Cycliques, tribu des Chrysomélines.

Tous les genres de cette tribu, sauf celui de Doryphore, ont leur sternum court et simple.

Antennes filiformes, guère plus longues que le corselet, insérées au-devant des yeux, composées de onze articles, le premier peu alongé, le second court, arrondi, le troisième alongé, presque conique, les autres presqu'égaux entr'eux. — *Labre* corné, un peu avancé, arrondi antérieurement. — *Mandibules* cornées, un peu arquées, creusées en cuiller intérieurement, dentelées au bord supérieur, terminées par deux ou trois dents obtuses. — *Mâchoires* cornées, divisées en deux lobes, l'extérieur arrondi, cilié à son extrémité, l'intérieur comprimé, pointu, cilié au bord interne. — *Palpes maxillaires* de quatre articles, le premier petit, le second court, un peu conique, le troisième grand, presqu'en entonnoir, le dernier très-court, enchâssé dans le précédent et tronqué; palpes labiaux courts, de trois articles, le premier petit, le second très-gros, le dernier plus petit, ovale. — *Lèvre* cornée, étroite, avancée, un peu échancrée à l'extrémité. — *Tête* penchée en avant, formant un angle obtus avec le corselet. — *Corps* ovale ou arrondi, très-convexe en dessus, aplati en dessous, presqu'hémisphérique. — *Corselet* large, échancré en devant. — *Sternum* portant une sorte d'épine grosse, forte, dirigée en avant, plus ou moins recourbée. — *Ecusson* triangulaire. — *Elytres* convexes, couvrant les ailes et l'abdomen. — *Pattes* de longueur moyenne.

Le nom de ce genre vient de deux mots grecs, et signifie *porte-lance.* Il est assez nombreux en espèces et propre à l'Amérique méridionale; ses mœurs doivent être les mêmes que celles des Chrysomèles, avec lesquelles on l'avoit anciennement confondu.

Les Chrysomèles pustulée, n°. 12, pointillée, n°. 13, miliaire, n°. 14, aiguë, n°. 15, arquée, n°. 16, maculée, n°. 17, de ce Dictionnaire, sont de ce genre, ainsi que la *Chrysomela suturalis,* n°. 15. Fab. *Syst. Eleut.*

COLASPE; *Colaspis.* Fab. Oliv. (Entom.) Lat. *Eumolpus.* Fab. *Cryptocephalus, Chrysomela.* Oliv. (Encycl.)

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Cycliques, tribu des Chrysomélines.

Les genres Eumolpe, Gribouri, Clythre et Chlamyde se distinguent dans cette tribu par leur tête verticale, les Prasocures par leur corps linéaire, les Paropsides, les Doryphores et les Chrysomèles par leurs mandibules courtes et obtuses, ainsi que par le dernier article de leurs antennes simple et sans pointe particulière.

Antennes longues, filiformes, composées de onze articles, les quatre avant-derniers en cône renversé et alongé, comprimés ou obtrigones, le dernier long, presqu'elliptique, terminé par une pointe qui semble former un douzième article. — *Labre* coriace, un peu échancré. — *Mandibules* cornées, arquées, peu avancées, bidentées à leur extrémité, terminées par une forte pointe. — *Mâchoires* coriaces, bifides, leur lobe extérieur alongé, cylindrique, un peu arqué, l'intérieur comprimé, arrondi, presque membraneux. — *Palpes* filiformes; les maxillaires un peu plus longs, de quatre articles, le premier court, le second alongé, presque cylindrique, le troisième de même forme, mais plus court que le précédent, le dernier alongé, ovoïde; palpes labiaux de trois articles, le premier court, les deux autres alongés, presque cylindriques. — *Lèvre* cornée, peu avancée. — *Tête* un peu avancée, penchée en avant, formant un angle obtus avec le corselet. — *Yeux* saillans, un peu arrondis. — *Corps* ovale, plus étroit en devant. — *Corselet* rebordé. — *Ecusson* petit. — *Elytres* embrassant l'abdomen et recouvrant les ailes. — *Pattes* assez longues.

On connoît une soixantaine d'espèces de ce genre, la plupart exotiques. Leurs mœurs doivent peu différer de celles des Eumolpes et des Gribouris. Les larves sont inconnues.

Rapportez à ce genre le Gribouri cuivreux,

Digitized by Google

nº. 33, et la Chrysomèle âtre, nº. 133, de ce Dictionnaire; les *Colaspis crenata*, nº. 2, *glabrata*, nº. 3, *flavicornis*, nº. 4, *viridis*, nº. 8, *barbara*, nº. 15, de Fab. *Syst. Eleut.*, ainsi que son *Eumolpus œrugineus*, nº. 25. *Id.*

Nota. M. Latreille réunit aux Altises, les Colaspes de la seconde division de Fabricius, dont les pattes postérieures sont propres à sauter.

EUMOLPE, *Eumolpus*. Kugel. Wéb. Fab. Oliv. (Entom.) Lat. *Chrysomela*. Linn. De Géer. Oliv. (Encycl.) *Cryptocephalus*. Geoff. Fab. Oliv. (Encycl.)

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Cycliques, tribu des Chrysomélines.

Les Colaspes, les Paropsides, les Doryphores, les Chrysomèles et les Prasocures se distinguent des autres Chrysomélines par leur tête penchée en avant, formant un angle obtus avec le corselet. Les Gribouris, les Clythres et les Chlamydes ont leurs palpes plus épais au milieu, et leur corps est en forme de cylindre court, caractères qui les séparent du genre Eumolpe.

Antennes presque filiformes, au moins de la longueur du corselet, grossissant et s'élargissant insensiblement vers l'extrémité, composées de onze articles, les cinq derniers un peu plus grands et comprimés. — *Labre* corné, tronqué, un peu échancré. — *Mandibules* avancées, cornées, arquées, échancrées à leur extrémité, ayant deux dents dans cette partie, dont l'apicale très-forte. — *Mâchoires* bifides, leur lobe extérieur long, cylindrique, l'intérieur comprimé, membraneux. — *Palpes* terminés par un article plus gros, ovoïde; les maxillaires de quatre articles, le premier court, le second un peu alongé, presque conique, le troisième conique; palpes labiaux de trois articles, le premier petit. — *Lèvre* courte, cornée, échancrée. — *Tête* verticale, presqu'entièrement enfoncée dans le corselet. — *Corps* presqu'ovoïde. — *Corselet* sensiblement plus étroit que l'abdomen, se rétrécissant à sa partie antérieure. — *Écusson* petit, triangulaire. — *Elytres* couvrant les ailes et l'abdomen. — *Pattes* assez longues.

Les Eumolpes, remarquables en général par leurs couleurs brillantes et métalliques, renferment près de quarante espèces dont la plupart sont exotiques. Ils fréquentent les plantes. L'Eumolpe de la vigne est le seul dont un connoisse la larve. (*Voy.* pour les détails qui la concernent, les généralités du genre Gribouri, tome VI, page 600 de ce Dictionnaire.)

On doit rapporter à ce genre les Chrysomèles surinamoise, nº. 27, enflammée, nº. 28, asiatique, nº. 29; les Gribouris bleuet, nº. 1, cyanicole, nº. 2, globuleux, nº. 6, bordé, nº. 8, lar, nº. 14, de la vigne, nº. 22, obscur, nº. 25, ondé, nº. 31, éperonné, nº. 34, de ce Dictionnaire. Ajoutez les *Eumolpus cyaneus*, nº. 4, *auratus*, nº. 6, *splendidus*, nº. 9, *arenarius*, nº. 26, de Fabricius, *Syst. Eleut.*, et l'*Eumolpus ruber* de M. Latreille, *Gen Crust. et Ins. tom.* 3, *pag.* 56, *nº.* 1, figuré sous le nom de *Cryptocephalus subserricornus*, *tom.* 1. *pl.* 11. *fig.* 6.

CHLAMYDE, *Chlamys*. Knoch. Lat. Oliv. (Ent.) *Clythra*. Fab. *Bruchus*. Oliv. (Encycl.)

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Cycliques, tribu des Chrysomélines.

Les genres de cette tribu, qui ont la tête verticale, sont, outre celui de Chlamyde, les Eumolpes, dont le dernier article des palpes est plus gros que les autres avec les antennes de la longueur du corselet, celui-ci plus étroit que l'abdomen; les Gribouris, qui ont les antennes simples, filiformes, et les Clythres, dont les palpes labiaux sont simples et qui n'ont point de rainure pectorale pour recevoir les antennes.

Antennes courtes, en scie, se logeant dans des rainures placées le long de la poitrine, composées de onze articles, le premier alongé, renflé, un peu arqué, le second globuleux, les deux suivans aminci, les autres latéralement dilatés et en scie. — *Labre* coriace, un peu avancé, tronqué à sa partie antérieure, légèrement échancré. — *Mandibules* courtes, cornées, voûtées, terminées par trois dents aiguës, inégales, l'intermédiaire plus longue. — *Mâchoires* presque cornées, bifides, leur lobe extérieur cylindrique, plus long que l'intérieur, celui-ci comprimé. — *Palpes* filiformes, les maxillaires à peine plus longs que les labiaux, de quatre articles, le premier court, le suivant alongé, presque conique, le troisième plus court que le second, le dernier ovale-oblong; palpes labiaux fourchus, de trois articles. — *Lèvre* courte, cornée, dentelée au bord antérieur. — *Tête* verticale, enfoncée dans le corselet. — *Yeux* réniformes, ayant antérieurement une entaille assez profonde. — *Corps* court, très-inégal en dessus. — *Corselet* aussi long et presque aussi large que les élytres, un peu rebordé latéralement. — *Écusson* petit, presque carré. — *Elytres* embrassant l'abdomen, le recouvrant ainsi que les ailes, fortement échancrées sur les côtés, le plus souvent munies de fines dentelures dans toute l'étendue de leur suture, coupées carrément à leur partie postérieure. — *Pattes* courtes, se repliant dans des enfoncemens de la poitrine et du corselet.

On connoît aujourd'hui une vingtaine d'espèces de ce genre qui paroît propre à l'Amérique. M. V. Kollar en a donné récemment une Monographie à laquelle nous renvoyons. L'auteur divise ce genre d'après la suture des élytres, denticulée ou simple. La seconde division ne renferme que quatre espèces.

Nota. Dans les Chlamydes, ainsi que dans les

Digitized by Google

Clythres et les Gribouris, les femelles ont un enfoncement circulaire très-prononcé, au milieu de la partie inférieure du dernier segment de l'abdomen; cet enfoncement est nul ou très-peu apparent dans les mâles. Nous ajouterons que les Clythres mâles ont habituellement la tête beaucoup plus forte que les femelles.

On doit rapporter à ce genre la Bruche bossue, n°. 8, du présent ouvrage (*Chlamys plicata*. Oliv. *Entom.*), ainsi que les *Clythra monstrosa*, n°. 19, *gibber*, n°. 21, et *cristata*, n°. 23. Fab. *Syst. Eleut.* (S. F. et A. Serv.)

PARTHENOPE, *Parthenope*. Fab. Genre de crustacés de l'ordre des Décapodes, famille des Brachyures, tribu des Triangulaires, ayant pour caractères : *serres* ou les deux pieds antérieurs très-grandes dans les deux sexes, s'étendant latéralement, horizontalement et à angle droit avec la longueur du corps, jusqu'à l'origine du carpe, formant ensuite un coude et se repliant sur elles-mêmes; bras et pinces trièdres, avec les doigts comprimés, pointus, fléchis brusquement; les autres pieds petits. — *Test* rhomboïdal ou triangulaire, rétréci en pointe en devant. — *Antennes* latérales très-courtes, de la longueur au plus des pédicules des yeux; leur premier article totalement situé au-dessous de leurs cavités. — *Yeux* toujours entièrement retirés dans ces cavités, et portés sur un pédicule court et gros.

Quelques autres genres de la même famille, tels que ceux d'*Æthra*, d'*Eurynome* et de *Mithrax*, ont, par la grandeur de leurs serres et la forme du test, des rapports avec les Parthenopes; mais dans le premier, les angles postérieurs du test recouvrent les autres pieds, caractère qui doit faire placer ce genre dans la tribu des Cryptopodes. Dans le second, le premier article des antennes latérales est très-grand, et se prolonge jusqu'à l'extrémité supérieure interne des fossettes oculaires; ces antennes sont d'ailleurs proportionnellement plus alongées et plus grêles supérieurement. Les serres des femelles sont petites. Celles des Mithrax se portent en avant, et quoique très-grosses, ne sont point aussi longues, et les doigts se terminent en manière de cuiller. Leurs antennes latérales sont, en outre, insérées entre les yeux.

Des huit espèces dont Fabricius compose le genre Parthenope, il faut en ôter trois; celle qu'il nomme *fornicata*, appartient au genre *Æthra*; son *P. Maja* est une Lithode, et son *P. dubia* paroît devoir se rapporter aux Porcellanes.

La plupart des Parthenopes habitent les mers des Indes orientales, et s'y tiennent probablement sur les rochers. Les autres se trouvent dans la Méditerranée, et il ne paroît pas que M. Risso en ait eu connoissance; quoiqu'Aldrovande, Olivi et quelques autres naturalistes italiens en aient parlé.

Dans les unes, le premier article des antennes latérales est plus grand que les deux autres. Le post-abdomen ou la queue offre distinctement, et dans les deux sexes, sept segmens. Les serres ne sont point prismatiques, et n'ont point d'arêtes bien prononcées.

Ces espèces composent le genre *Parthenope* proprement dit. La plus connue est la Parthenope horrible, *P. horrida* du Fabricius, ou le *Cancer horridus* de Linnée, et qui a été décrite dans cet ouvrage, sous le nom de *Crabe hideux*, n°. 106. C'est la plus grande de toutes. Son test a près de neuf centimètres de longueur, sur onze environ de largeur. Il est presque triangulaire, tuberculé, ponctué, caverneux, obtus en devant, avec des pointes spiniformes sur les côtés; la poitrine et le dessous de la queue sont comme vermoulus. Les serres sont verruqueuses, avec des élévations coniques, inégales et dentées; la droite est plus épaisse que la gauche. Les autres pattes sont épineuses en dessus. *Voyez* la figure d'Herbst, *Krabb. tab.* 14. *fig.* 88. On la trouve aux Indes orientales. Je considère comme une espèce propre la variété mentionnée par Linnée dans le *Museum Ludovicæ Ulricæ reginæ*.

Une seconde division des Parthenopes comprendra les espèces dont le premier article des antennes latérales est plus court que le suivant, ou à peine aussi long; dont la queue n'offre dans les mâles que cinq segmens, et dont les serres sont prismatiques, avec de vives arêtes. Ces espèces forment le genre *Lambrus* de M. Léach. Ici viennent les Parthenopes *Giraffa*, *longimana*, *regina*, *Lar* de Fabricius, et le *Cancer contrarius* d'Herbst, *Krabb. tab.* 60, *fig.* 3, ou notre *P. ronce*, *rubus*. La seconde espèce a été décrite dans ce Dictionnaire, à l'article *Crabe longimane*, n°. 110. Mais l'individu que l'on a pris pour la femelle nous paroît devoir en être distingué spécifiquement : c'est le *Cancer macrocheles* d'Herbst, *ibid. tab.* 19 *fig.* 107, et notre *P. longues-pinces*, *P. macrocheles*. Son corps est blanchâtre, avec quelques espaces d'un roussâtre clair. Le test est un peu rhomboïdal, avec de petits tubercules rougeâtres; le museau est un peu dentelé latéralement. Les serres, et surtout leurs arêtes, les doigts mêmes, sont verruqueux et épineux; les épines extérieures des pinces sont plus fortes; mais le dessous de ces serres est en grande partie uni. Les autres pattes ont des bandes transverses rougeâtres. Les second et troisième segmens et la queue sont traversés, dans leur milieu, par une arête dentelée.

Elle vient des mers de la Chine.

La *P. Giraffe*, *P. giraffa* de Fabricius, a été figurée par Herbst, *ibid.*, *tab.* 19, *fig.* 108 et 109.

Aldrovande, *de Mollibus et Crustat.*, *lib.* 2, *pag.* 203 et 205 (édit. de Bologne), a représenté diverses Parthenopes; quelques-unes de ces figures peuvent cependant convenir aux Eurynomes. L'espèce suivante, et qui m'a été envoyée par

Digitized by Google

M. Bonelli, paroît être celle que le naturaliste précédent nomme *Cancer macrochelos alius*, *pag.* 205.

P. front-anguleux, *P. angulifrons*. Le premier article des antennes latérales est plus petit que le suivant. Ce test est presque rhomboïdal, plus large et arrondi latéralement, vers le milieu de sa longueur, avec le museau presqu'horizontal, foiblement unidenté de chaque côté, près de sa pointe, et une double carène, convergente postérieurement, près de son origine. Le bord supérieur interne des cavités oculaires est entier. Les serres sont lisses en dessous, avec des épines en dessus; celles des mains sont entières et très-peu dentées; les cuisses n'ont point de dentelures. Le bord postérieur du test est crénelé, avec deux dentelures écartées; l'arête du second segment de la queue est partagée en trois lobes arrondis et crénelés. Cette espèce a aussi de grands rapports avec le *Cancer macrochelos* de Rondelet. C'est probablement le *Cancer longimanus* d'Olivi et de Petagna. On la trouve dans la Méditerranée.

(Latr.)

PASIMAQUE, *Pasimachus*. Bonell. Lat. *Scarites*. Fab. Oliv. Pal.-Bauv.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Carnassiers, tribu des Carabiques.

Les Pasimaques font partie de la seconde division de la tribu des Carabiques, désignée sous le nom de *Bipartis* par M. Latreille (1), et caractérisée ainsi : palpes extérieurs point terminés en manière d'alène; côté intérieur des deux jambes antérieures ordinairement fort échancré; élytres entières ou légèrement sinuées à leur extrémité postérieure. Tarses (le plus souvent courts) semblables ou sans différences sensibles dans les deux sexes, leur dessous dépourvu de brosses et simplement garni de poils ou de cils ordinaires. Antennes souvent coudées. Abdomen pédiculé. Corselet grand, lunulé dans plusieurs, carré ou presque globuleux dans les autres. Jambes antérieures de plusieurs, palmées ou digitées. Insectes fouisseurs, terricoles, et peu ou point carnassiers, à ce qu'il paroît. Les Bipartis renferment, outre le genre Pasimaque, ceux de Siagone, Carène, Scarite, Clivine, Ozène, Morion, Ariste et Apotome. Le premier se distingue par son menton, qui recouvre presque tout le dessous de la tête jusqu'au labre. Les Carènes ont leurs palpes extérieurs dilatés à l'extrémité; dans les Scarites, le corps est alongé, le corselet en croissant, les mâchoires arquées à l'extrémité; les mandibules des Clivines sont beaucoup plus courtes que la tête, et leur languette est saillante. Enfin les Ozènes, les Morions, les Aristes et les Apotomes ont leurs jambes antérieures simples, sans dentelures ni digitations.

Antennes filiformes, insérées dans le coin interne de l'œil, et composées de onze articles moniliformes; le second un peu plus court que le suivant. — *Mandibules* entièrement saillantes, dentées au côté interne, de la longueur de la tête. — *Mâchoires* obtuses, sans onglet mobile à l'extrémité, point arquées dans cette partie. — *Palpes* filiformes, les maxillaires extérieurs de quatre articles, le dernier de la grosseur du précédent, les labiaux de trois. — *Lèvre* articulée à sa base, coriace, courte, large, concave, velue postérieurement, dépassant à peine le menton; languette arrondie à son sommet, terminée par deux soies. — *Tête* grande, presqu'aussi large que le corselet. — *Yeux* petits, arrondis, peu saillans. — *Corps* assez court, large, de forme ovale. — *Corselet* en forme de cœur tronqué, très-échancré à ses deux extrémités. — *Point d'écusson* apparent. — *Elytres* déprimées, bordées, réunies, sans ailes dessous. — *Pattes* de longueur moyenne; jambes antérieures échancrées, dentées et comme digitées à leur côté extérieur.

On ne connoît qu'un petit nombre d'espèces de ce genre, établi par M. Bonelli, et adopté récemment par M. Latreille. Ces espèces sont originaires de l'Amérique septentrionale. Le nom générique vient de deux mots grecs, dont le sens est : *combattant contre tous*. Les mœurs des Pasimaques doivent peu différer de celles des Scarites, dont ils sont très-voisins.

1. Pasimaque déprimé, *P. depressus*.

Pasimachus ater, thorace subcordato, elytris lævissimis, antennis basi nigris apiceque piceis.

Pasimachus depressus. Bonell. *Obs. entom.* 2ᵉ. *part. pag.* 45. nᵒ. 1. — *Scarites depressus*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 123. nᵒ. 1. — Oliv. *Entom. tom.* 3. *Scarit. p.* 5. nᵒ. 1. *pl.* 2. *fig.* 15. — Lat. *Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom.* 8. *pag.* 376. nᵒ. 2. — Palis.-Bauv. *Ins. d'Afr. et d'Amer. pag.* 106. *Coléopt. pl.* 15. *fig.* 3.

Longueur 12 à 15 lig. Entièrement noir et luisant. Antennes noires, obscures à leur extrémité. Mandibules fortement dentées intérieurement, la dent de la mandibule gauche échancrée à son extrémité. Tête plane, large, avec deux impressions longitudinales, et deux autres presque transversales. Corselet rebordé, plus large antérieurement, un peu rugueux sur ses bords, ayant un sillon longitudinal sur son milieu, et une impression de chaque côté vers sa base. Elytres fortement rebordées, lisses, un peu chagrinées au bord extérieur.

Des Etats-Unis d'Amérique.

(1) *Histoire naturelle et Iconographie des insectes coléoptères*, par MM. Latreille et Dejean, à Paris, chez Crevot.

Digitized by Google

2. Pasimaque bordé, *P. marginatus.*

Pasimachus ater, thorace subcordato, elytris sulcatis margine cyaneo, antennis basi nigris apiceque piceis.

Pasimachus marginatus. Bonell. *Obs. entom.* 2e. *part. pag.* 45. *n°.* 2. — *Scarites marginatus.* Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 125. *n°.* 2. — Oliv. *Entom. tom.* 3. *Scarit. pag.* 5. *n°.* 2. *pl.* 2. *fig.* 20. — Lat. *Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom* 8. *pag.* 376. *n°.* 3. — Palis.-Bauv. *Ins. d'Afriq. et d'Amériq. pag.* 106. *Coléopt. pl.* 15. *fig.* 1 *et* 2. — *Encycl. pl.* 181. *fig.* 8.

Longueur 12 à 15 lig. Entièrement noir et luisant. Antennes noires, obscures à l'extrémité. Mandibules fortement dentées intérieurement, la dent de la mandibule gauche échancrée à l'extrémité. Tête plane, large, ayant deux impressions longitudinales, et deux autres presque transversales. Corselet rebordé, marqué d'un sillon longitudinal sur le milieu, et d'un autre très-profond le long de ses bords latéraux; ceux-ci bleuâtres. On voit encore deux impression de chaque côté vers sa base. Élytres fortement rebordées, sillonnées; ces sillons formant des côtes lisses et aplaties, dont plusieurs se réunissent avant d'arriver à l'extrémité; bords extérieurs des élytres bleuâtres, accompagnés d'une ligne formée par de petits points enfoncés. Dessous du corps d'un noir bleuâtre.

De l'Amérique septentrionale. (S. F. et A. Serv.)

PASIPHÉE, *Pasiphæa.* Telle est la dénomination donnée par M. Savigny (*Mém. sur les Anim. sans vertèb.*, part. 1, fasc. 1, pag. 50), à un genre de Crustacés décapodes, famille des Macroures, tribu des Salicoques, formé avec l'*Alphée sivado* de M. Risso, et faisant le passage de cette tribu à celle de Schizopodes. Il est distingué des autres Salicoques par les caractères suivans. *Corps* fort alongé, mou, sans saillie antérieure rostriforme. — *Antennes* longues, sétacées; les intermédiaires divisées en deux longs filets. — Les quatre *pieds* antérieurs beaucoup plus grands que les autres, presqu'égaux, avancés, mais un peu courbés, terminés par une main didactyle et alongée; carpe inarticulé; un appendice sétiforme et très-distinct à la base de ces pieds et des suivans; ceux-ci très-mous. — *Pieds-mâchoires* extérieures longs, très-menus, et paroissant servir à la locomotion.

Le Pasiphée sivado, *Pasiphæa sivado*, a le corps long d'environ deux pouces et demi, d'un blanc nacré, transparent et bordé de rouge. Les quatre serres sont rougeâtres, avec l'article précédant le carpe garni inférieurement d'une série de dents très-fines, et les doigts alongés.

Le feuillet intermédiaire de la nageoire postérieure, ou le dernier segment abdominal, offre un sillon longitudinal, et se termine en une pointe tronquée et bordée d'une rangée de spinules. La nageoire est pointillée de rouge. Suivant M. Risso, la femelle fait sa ponte en juin et juillet. Ses œufs sont nacrés.

Cette espèce est commune sur la côte maritime de Nice. (Latr.)

PASITE, *Pasites.* Jur. Lat. Spinol. *Biastes*, *Tiphia.* Panz. *Nomada.* Fab.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Mellifères, tribu des Apiaires.

Ce genre, établi par M. Jurine, est de la division des Parasites. L'écusson bituberculé distingue les genres Nomade et Philérème. Les Épéoles ont l'écusson muni de deux épines et de deux tubercules; l'écusson bidenté est un caractère propre aux genres Mélecte, Mésochère, Mésonychie, Aglaé, Cœlioxyde et Dioxyde. Dans les autres Apiaires parasites, l'écusson est mutique; mais les Cératines ont quatre cellules cubitales aux ailes supérieures; dans les Stélides, la seconde cellule cubitale ne reçoit qu'une nervure récurrente, la deuxième aboutissant dans la cubitale suivante. Les Allodapes ont la troisième cellule cubitale qui atteint presque le bout de l'aile, enfin dans les Ammobates, la cellule radiale des ailes supérieures est appendiculée, et le labre incliné sous les mandibules, les dépasse notablement.

Antennes filiformes, peu brisées, grossissant un peu vers l'extrémité, composées de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles; le premier long, le second court, les autres presqu'égaux entr'eux. — *Labre* n'étant point notablement plus long que large, demi-circulaire. — *Mandibules* étroites, pointues, unidentées et tuberculées au côté interne. — *Palpes maxillaires* très-courts, de quatre articles, les deux premiers plus grands, le dernier très-court; les labiaux sétiformes, de quatre articles. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle et posés sur le vertex. — *Corps* court. — *Corselet* court, convexe. — *Ecusson* mutique. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale rétrécie depuis son milieu jusqu'à son extrémité, celle-ci un peu arrondie et écartée du bord extérieur, et trois cellules cubitales, la première plus petite que la suivante, la seconde recevant les deux nervures récurrentes, la troisième à peine commencée. — *Abdomen* court, conique presque cordiforme, composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles. — *Pattes* courtes; les quatre jambes antérieures munies à leur extrémité d'une épine simple, aiguë; les postérieures en ayant deux, l'intérieure plus longue. Premier article des tarses très-grand, presqu'aussi long que les quatre autres réunis; crochets simples.

On

Digitized by Google

On ne connoît que deux ou trois espèces de ce genre. Elles sont d'Europe; les femelles déposent leurs œufs dans le nid des Mégachiles, des Osmies, des Anthophores, et probablement aussi dans celui des Andrènes et des Halictes. Le reste de leur histoire nous est inconnu.

1. Pasite de Schott, *P. Schottii.*

Pasites nigra, abdomine ferrugineo.

Pasites Schottii. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 171. — *Pasites unicolor.* Jur. *Hyménopt. pag.* 224. — *Biastes Schottii.* Panz. *Entom. Vers. des. jur. pag.* 241. — *Nomada Schottii.* Fab. *Syst. Piez. pag.* 394. *n°.* 15.—*Tiphia brevicornis.* Panz. *Faun. Germ. fasc.* 53. *fig.* 6.

Longueur 3 lig. ½. Antennes noires. Tête et corselet de même couleur, fortement ponctués ainsi que l'abdomen, celui-ci ferrugineux. Cuisses noires; les quatre jambes antérieures ferrugineuses, noires à leur partie antérieure, les postérieures entièrement ferrugineuses; tous les tarses de cette dernière couleur. Ailes enfumées avec quelques parties transparentes. Femelle.

Se trouve en Allemagne.

2. Pasite noire, *P. atra.*

Pasites nigra, tarsis piceis.

Pasites atra. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 171. — Spinol. *Ins. Ligur. tom.* 2. *pl.* 2. *fig.* 7.

Longueur 3 lig. Corps fortement ponctué, entièrement noir. Tarses bruns. Ailes enfumées avec quelques parties transparentes. Mâle.

Elle se trouve en Allemagne. Nous l'avons reçu de M. Ziégler, comme étant le mâle de l'espèce précédente.

AMMOBATE, *Ammobates.* Lat. *Anthophora.* Illig.?

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Mellifères, tribu des Apiaires.

Ce genre fait partie de la division des Parasites et du groupe dont le caractère est : écusson mutique. Trois cubitales. (*Voyez* Parasites.) Dans ce groupe les Stélides se distinguent des Ammobates en ce que la seconde cellule des ailes supérieures ne reçoit qu'une nervure récurrente, les Allodapes par leur troisième cellule cubitale qui atteint presque le bout de l'aile, et les Pasites par leur cellule radiale sans appendice, ainsi que par leur labre qui ne dépasse point les mandibules.

Antennes filiformes, peu brisées, grossissant un peu vers l'extrémité, composées de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles, le premier long, le second court, les autres presque égaux entr'eux. — *Labre* notablement plus long que large, dépassant les mandibules. — *Mandibules* étroites, pointues, unidentées, tuberculées au côté interne. — *Palpes maxillaires* de six articles, le troisième inséré sur le côté extérieur du précédent vers son extrémité. Palpes labiaux sétiformes, de quatre articles. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle sur le vertex. — *Corps* court. — *Corselet* court, convexe. — *Ecusson* mutique. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale presqu'ovale, dont l'extrémité inférieure arrondie est écartée de la côte et porte un appendice : trois cellules cubitales, les deux premières presqu'égales; la seconde rétrécie vers la radiale recevant les deux nervures récurrentes, la troisième à peine commencée. — *Abdomen* court, conique, presque cordiforme, composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles. — *Pattes* courtes, les quatre jambes antérieures munies à leur extrémité d'une épine simple, aiguë; les postérieures en ayant deux, l'intérieure plus longue. Premier article des tarses très-grand, presqu'aussi long que les quatre autres réunis. Crochets simples.

M. Latreille, en créant ce genre, lui a donné le nom d'Ammobate tiré de deux mots grecs qui signifient marchant dans le sable. Ses mœurs sont celles des Pasites dont il est très-voisin. Nous en mentionnerons deux espèces, les seules que nous connoissons.

1. Ammobate ventre-roux, *A. rufiventris.*

Ammobates niger, abdomine tibiis tarsisque ferrugineis.

Ammobates rufiventris. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 169.

Longueur 4 lig. Noir. Tête et corselet fortement ponctués, ayant un peu de duvet argenté. Abdomen, jambes et tarses d'un fauve ferrugineux. Femelle.

De Portugal.

2. Ammobate bicolor, *A. bicolor.*

Ammobates niger, abdomine ferrugineo, segmentis quarto quintoque et ano, nigris.

Longueur 3 lig. ½. Antennes noires. Tête et corselet de même couleur, fortement ponctués, avec un duvet argenté clair-semé. Abdomen pointillé, ayant ses trois premiers segmens ferrugineux. Les deux derniers et l'anus noirs. On voit une tache latérale sur le premier et le second segmens, une petite ligne de chaque côté du troisième, une bande interrompue sur le quatrième et une bande complète sur le cinquième, formées par des poils couchés d'un blanc argenté. Pattes noires. Tarses bruns. Ailes enfumées. Femelle.

Environs de Soissons.

CÉRATINE, *Ceratina*. Latr. Jur. Spinol. *Megilla*, *Prosopis*. Fab.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Mellifères, tribu des Apiaires.

Ce genre établi par M. Latreille est de la division des Parasites (*voyez* ce mot). L'écusson sans épines, portant deux tubercules dans son milieu, caractérise les Nomades et les Philérèmes; outre ces deux tubercules, les Epéoles ont une épine de chaque côté de l'écusson; cette même partie est bidentée dans les genres Mélecte, Mésochère, Mésonychie, Aglaé, Cœlioxyde et Dioxyde. Les Pasites, les Ammobates, les Stélides et les Allodapés qui, comme les Cératines, ont l'écusson mutique, s'en distinguent en ce que leurs ailes supérieures n'ont que trois cellules cubitales.

Antennes un peu brisées, implantées chacune dans une fossette, grossissant un peu vers l'extrémité, composées de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles, le premier long, le second court, les autres presqu'égaux entr'eux. — *Labre* presque carré, perpendiculaire, lisse, entier. — *Mandibules* tridentées à leur extrémité. — *Mâchoires* et *lèvre* en forme de trompe et coudées. — *Languette* filiforme. — *Palpes maxillaires* de six articles; les labiaux de trois, les deux inférieurs presqu'égaux, le troisième inséré un peu au-dessous de l'extrémité du second. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle sur le vertex. — *Corps* oblong, presque ras. — *Ecusson* mutique. — *Ailes* supérieures ayant une cellule radiale à peu près ovale, son extrémité arrondie, s'écartant de la côte, et quatre cellules cubitales, la première un peu plus grande que la seconde, la deuxième fort rétrécie vers la radiale, recevant la première nervure récurrente; la troisième plus grande que la première, rétrécie vers la radiale, recevant la seconde nervure récurrente; la quatrième incomplète, n'atteignant pas l'extrémité de l'aile. — *Abdomen* ovale, composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles. — *Pattes* de longueur moyenne, les quatre jambes antérieures munies à leur extrémité d'une épine simple, aiguë; les postérieures en ayant deux, l'intérieure plus longue; premier article des tarses très-grand, presqu'aussi long que les quatre autres réunis; crochets simples.

Les Cératines sont dépourvues de tout organe de récolte. M. Maximilien Spinola a cru que les fossettes qu'elles ont à la tête remplaçoient les palettes destinées à cet office dans les Mellifères récoltans. Il a été trompé par l'apparence; il vit, en effet, une agglomération de miel et de pollen attachée à cette partie de la tête d'une ou de plusieurs Cératines; mais ce même accident arrive à des Leptures, des Eristales, des Sésies, qui certes n'ont point de récolte à faire pour la nourriture de leurs larves. Les Cératines déposent leurs œufs dans les nids des plus petites espèces d'Osmies ou d'Hériades, et si M. Spinola a vu la Cératine entrer dans la tige creuse d'une plante, c'est parce que les espèces d'Apiaires récoltantes dont nous venons de parler, choisissent habituellement cette localité pour y construire leurs cellules. (*Voyez* pour le surplus l'article Parasites.)

On connoît six à sept espèces de Cératines dont la moitié se trouve en Europe; les autres habitent l'Amérique méridionale.

1. Cératine calleuse, *C. callosa*.

Ceratina nigra, cæruleo-nitens, clypeo fœminæ immaculato, maris albo lineato, alis subhyalinis.

Ceratina callosa. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 160. *tom.* 1. *pl.* 14. *fig.* 11. Le mâle. — *Megilla callosa*. Fab. *Syst. Piez. pag.* 334. *n°.* 31. Le mâle.

Longueur 3 lig. Antennes d'un brun noirâtre. Tête, corselet et abdomen d'un noir bleuâtre à reflet métallique, ayant quelques poils cendrés. On voit un point blanc un peu élevé au-dessous de l'écaille des ailes. Pattes noires avec des poils cendrés. Ailes presque transparentes à reflet métallique. Femelle.

Le mâle diffère par son chaperon marqué d'une ligne perpendiculaire blanche. Son anus n'est ni tronqué, ni bidenté.

Des environs de Paris.

Nous rapportons en outre à ce genre l'*Apis cyanea*. Kirb. *Monogr. Apum Angl. n°.* 71. (*Ceratina cyanea*. Lep.), et la *Prosopis albilabris*, *n°.* 2, Fab. *Syst. Piez.* Ces espèces se trouvent aux environs de Paris.

ALLODAPE, *Allodape*.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Mellifères, tribu des Apiaires.

Ce nouveau genre fait partie dans cette tribu de la division des Parasites (*voyez* ce mot) et du groupe qui a pour caractère : écusson mutique. Trois cubitales. Les Stélides se distinguent facilement dans ce groupe par leurs ailes supérieures dont la seconde cellule cubitale ne reçoit qu'une nervure récurrente, et les Pasites, ainsi que les Ammobates, parce que leur troisième cellule cubitale est à peine commencée, et qu'ils n'ont qu'une seule épine à l'extrémité des jambes intermédiaires. Leur abdomen en outre est de forme conique.

Antennes filiformes, peu brisées, grossissant un peu vers l'extrémité, composées de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles; le premier long, le second court, les autres presqu'égaux entr'eux. — *Labre* n'étant pas notablement plus long que large. — *Mandibules* étroites,

Digitized by Google

pointues. — *Palpes maxillaires* très-courts, de quatre articles, les labiaux de quatre. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle sur le vertex. — *Corps* de longueur moyenne. — *Corselet* convexe. — *Ecusson* mutique. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale ovalaire, rétrécie depuis son milieu jusqu'à son extrémité, un peu appendiculée, et trois cellules cubitales, la première plus grande que la seconde, celle-ci rétrécie vers la radiale, recevant les deux nervures récurrentes; la troisième atteignant presque le bout de l'aile. — *Abdomen* moyen, un peu cylindrique, composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles. — *Pattes* courtes, jambes antérieures munies d'une seule épine à leur extrémité, les quatre postérieures en ayant deux, les épines grandes; crochets des tarses bifides.

Nous proposons ce genre pour quelques espèces du Cap de Bonne-Espérance, qui doivent avoir les mêmes mœurs que les Pasites, et par conséquent leurs larves vivent sans doute dans des nids qui n'ont point été construits par leurs mères; c'est de-là qu'est tiré le nom d'Allodapé, qui en grec signifie étranger. Ces Apiaires parasites ont plusieurs caractères, surtout ceux des ailes qui leur sont communs avec les Ammebates, mais plusieurs autres que nous avons cités les en éloignent notablement. La forme de leur corps est à peu près celle des Stélides.

1. Allodapé abdominale, *A. rufogastra*.

Allodape nigra, abdomine ferrugineo, capite scutelloque albido maculatis.

Longueur 5 lig. Antennes noires. Tête de même couleur avec l'orbite des yeux, une tache irrégulière derrière ceux-ci et une ligne perpendiculaire sur le chaperon qui descend sur le labre et s'élargit à son extrémité supérieure, d'un blanc jaunâtre. Corselet noir. Extrémité inférieure de l'écusson blanchâtre. Abdomen d'un roux ferrugineux, portant quelques petits poils blanchâtres. Pattes noires, assez velues. Ailes transparentes. Femelle.

Rapportée de la Cafrerie par feu Delalande, ainsi que deux autres espèces qui sont également au Cabinet du Roi. (S. F. et A. Serv.)

PASSALE, *Passalus*. Fab. Lat. *Lucanus*. Linn. De Géer. Oliv.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Lucanides.

Cette tribu renferme cinq genres : Sinodendre, Œsale, Lamprime, Lucane et Passale. Les quatre premiers se distinguent par leurs antennes coudées et leur labre nul ou point apparent.

Antennes point coudées, simplement arquées, velues, composées de dix articles, le premier alongé, les derniers en masse feuilletée, plicatile; cette masse formée de trois, quatre, cinq ou six articles. — *Labre* grand, crustacé, en carré transversal, très-saillant, velu. — *Mandibules* fortes; dentées intérieurement. — *Mâchoires* cornées, très-dentées à leur partie interne. — *Palpes* presqu'égaux, leur dernier article presque cylindrique; les maxillaires de quatre articles, les labiaux insérés à la base antérieure de la lèvre, de trois articles, le second plus long que le troisième. — *Lèvre* crustacée, carrée, reçue dans une profonde échancrure du menton; celui-ci ayant de chaque côté une large dent relevée. — *Tête* aplatie, moins large que le corselet, très-inégale en dessus. — *Corps* alongé, déprimé, parallélipipède. — *Corselet* presque carré, déprimé. — *Ecusson* point apparent. — *Elytres* grandes, déprimées, brusquement rabattues sur les côtés, recouvrant les ailes et l'abdomen. — *Abdomen* grand, séparé du corselet par un étranglement; ses côtés embrassés par les élytres. — *Pattes* courtes; jambes antérieures dentées latéralement, armées d'une forte épine près de leur insertion avec la cuisse; jambes intermédiaires et postérieures ayant quelques épines, crochets des tarses grands, forts, simples, offrant dans leur entre-deux un petit appendice muni de deux soies divergentes.

Ces coléoptères sont propres aux pays chauds de l'Amérique et des Indes orientales. Ils sont généralement de grande taille et de couleur noire ou brune. La larve d'une espèce figurée par mademoiselle de Mérian dans ses Insectes de Surinam, vit dans les racines de la patate (*Convolvulus Batatas*). Elle paroît avoir beaucoup de ressemblance avec celles des Lucanes. Sa tête est petite, son corps très-gros avec l'extrémité postérieure mince; elle est munie de six pattes écailleuses. On croit que ces larves sont plusieurs années avant de parvenir à l'état parfait. On rapporte que les Passales s'introduisent souvent à Saint-Domingue dans les sucreries. M. Palisot-Bauvois dit qu'on les trouve aussi dans les vieilles souches des arbres. Les espèces de ce genre ont été fort mal connues autrefois, ou pour mieux dire on les a confondues sous le nom de Lucane, ou Passale interrompu. Il est donc presqu'impossible de rapporter la synonymie des auteurs anciens avec quelque certitude.

1re. *Division*. Masse des antennes composée de trois ou quatre articles.

1. Passale interrompu, *P. interruptus*.

Passalus antennarum clavâ trilamellatâ; capite subpunctato subinermique, thoracis sulco huic æquali angulisque anticis rectis, elytrorum striis dorsalibus basi non punctatis.

Passalus interruptus. Schon. *Synon. Ins.* —

Passalus grandis. Dej. (Catal.) — *Lucanus interruptus.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 560. 4.

Longueur 2 pouces. D'un brun noir, luisant. Antennes, bouche, dessous du corselet, ses côtés, bords des élytres aux environs de leur angle huméral et jambes, couverts de poils roux. Tête très-inégale, présentant en avant quelques pointes dont aucune n'est relevée en manière de corne; les intervalles qui se trouvent entre les deux pointes latérales supérieures et l'intermédiaire, fortement ponctués. Corselet ayant un sillon longitudinal dans son milieu qui atteint les deux bords. Sa dépression latérale, ainsi que ses rebords latéraux, fortement ponctués. Ses angles antérieurs bien prononcés, presque pointus. Stries du disque des élytres peu profondes, sans aucuns points depuis la base jusqu'au milieu, finement pointillées ensuite dans le reste de leur étendue; les latérales l'étant plus fortement.

De Cayenne.

2. Passale céphalote, *P. cephalotes.*

Passalus antennarum clavâ trilamellatâ, capite impunctato subinermique, thoracis sulco anticè abbreviato angulisque anticis rotundatis, elytrorum striis dorsalibus basi non punctatis.

Passalus cephalotes. Dej. (Catal.)

Longueur 20 lig. Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente. Elle en diffère en ce que les pointes de sa tête sont moins prononcées; que l'intervalle entre celles de la partie supérieure n'est pas ponctuée; les angles antérieurs du corselet sont manifestement arrondis; la dépression latérale est à peine sensible, et les rebords latéraux ne sont ponctués que dans leur milieu. Les stries latérales des élytres sont moins fortement ponctuées, et celles du disque un peu plus profondes.

De Cayenne.

Nota. On ne connoît pas encore les différences sexuelles des Passales; il seroit possible que cette espèce fût la femelle du précédent.

3. Passale licorne, *P. unicornis.*

Passalus antennarum clavâ trilamellatâ, capite impunctato, cornuque recto horizontali armato, thoracis sulco huic æquali angulisque anticis rectis, elytrorum striis punctatis, intervallis transversè rugosis.

Longueur 18 lig. D'un brun noir, luisant. Antennes, bouche, dessous du corcelet, ses côtés, angles huméraux des élytres et leur partie latérale toute entière, couverts de poils roux, ainsi que les jambes. Tête comme dans le Passale céphalote, mais sa pointe supérieure intermédiaire est prolongée en une corne horizontale, droite. Sillon longitudinal du corselet atteignant les deux bords. Dépression latérale fortement ponctuée; on voit quelques gros points enfoncés au-dessus de cette dépression. Rebords latéraux du corselet ponctués; ses angles antérieurs bien prononcés, presque pointus. Stries du disque des élytres peu profondes, légèrement pointillées; leurs intervalles ridés transversalement. Les stries latérales fortement ponctuées.

De Cayenne.

4. Passale cornu, *P. cornutus.*

Passalus antennarum clavâ trilamellatâ, capite impunctato cornu incurvo armato: thoracis sulco anticè multùm abbreviato angulisque anticis subrotundatis, elytrorum striis dorsalibus vix punctatis.

Passalus cornutus. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 256. n°. 3. — Pal.-Bauv. *Ins. d'Afriq. et d'Amériq. pag.* 1. *Coléopt. pl.* 1. *fig.* 1.

Longueur 16 à 18 lig. D'un brun noir, luisant. Antennes, bouche, dessous du corcelet, ses côtés et les jambes intermédiaires seulement, garnis de poils roux. Tête inégale, ponctuée, ne présentant que trois pointes remarquables, les inférieures manquant presque totalement, L'intermédiaire relevée en corne, d'abord droite, ensuite fortement fléchie en avant, dilatée avant sa pointe, presqu'en forme de hameçon. Sillon longitudinal du corselet n'atteignant point le bord antérieur. Dépression latérale non ponctuée; rebords latéraux peu ponctués. Angles antérieurs du corselet presqu'arrondis. Stries du disque des élytres à peine ponctuées, les latérales ne l'étant pas très-fortement.

Commun aux États-Unis d'Amérique.

5. Passale ponctué, *P. punctiger.*

Passalus antennarum clavâ trilamellatâ, capite punctato subinermi, thoracis sulco huic æquali angulisque anticis rectis submucronatis, elytrorum striis punctatis, intervallis transversè subrugosis.

Passalus punctiger. Dalm. Schon. *Synon Ins.* — *Passalus interruptus.* Dej. (Catal.)

Longueur 15 lig. D'un brun noir, luisant. Antennes, bouche, dessous du corselet, ses côtés, angles huméraux des élytres et jambes, garnis de poils roux. Tête fortement ponctuée, ayant en avant plusieurs pointes dont aucune n'est relevée en manière de corne. Sillon longitudinal du corselet atteignant les deux bords. Dépression latérale fortement ponctuée; il y a quelques gros points enfoncés au-dessus de la dépression; rebords latéraux du corselet fortement ponctués, ses angles antérieurs très-prononcés, un peu mucronés. Stries du disque des élytres finement ponctuées, peu profondes, leurs intervalles légè-

Digitized by Google

rément ridés transversalement ; stries latérales fortement ponctuées.

De Cayenne.

6. Passale barbu, *P. barbatus.*

Passalus antennarum clavâ trilamellatâ, corpore multùm depresso, capite impunctato subinermi, thoracis sulco huic æquali, angulis anticis rectis submucronatis, elytrorum striis punctatis.

Passalus barbatus. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 256. *n°.* 4.

Longueur 14 lig. Corps très-déprimé, d'un brun noir, luisant. Antennes, bouche, dessous du corselet, ses côtés, bords des élytres, leurs angles huméraux et les jambes, couverts de poils roux. Tête fort inégale, présentant quatre carènes dont les deux intermédiaires se réunissent vers le milieu, les pointes supérieures manquant presque totalement. Sillon longitudinal du corselet atteignant les deux bords. Dépression latérale bien prononcée, mais peu ou point ponctuée. Bords latéraux du corselet et ses rebords ponctués ; ses angles antérieurs très-prononcés, presque mucronés. Stries du disque des élytres entièrement et distinctement ponctuées, les latérales l'étant plus fortement encore.

De Cayenne.

Nota. Ces six premières espèces n'ont que trois articles à la massue des antennes. Nous avons vu dans le cabinet de M. le comte Dejean un Passale dans lequel cette massue est composée de quatre articles ; c'est le *Tetraphyllus* de son catalogue. Quelques espèces à massue de trois articles ont un petit prolongement au septième article de l'antenne ; cela force à confondre dans une même division les Passales à massue des antennes de trois et de quatre articles.

2e. *Division.* Massue des antennes de cinq articles.

7. Passale brésilien, *P. brasiliensis.*

Passalus antennarum clavâ quinquelamellatâ, capite punctato, inermi, thoracis sulco anticè subabbreviato, disco lævi angulisque anticis rectis submucronatis, elytrorum striis punctatis.

Longueur 8 lig. D'un brun noir, luisant. Antennes, boucha, et dessous du corselet légèrement garnis de poils roux. Tête inégale, ponctuée, présentant quatre carènes dont les deux intermédiaires se réunissent vers le milieu, les pointes supérieures et inférieures manquant presque totalement. Sillon longitudinal du corselet n'atteignant pas tout-à-fait le bord antérieur. Dépression latérale du corselet, les côtés de celui-ci et ses rebords latéraux fortement ponctués, ainsi que le bord antérieur ; ses angles de devant très-prononcés, presque mucronés. Toutes les stries des élytres fortement ponctuées.

Du Brésil.

8. Passale ponticolle, *P. puncticollis.*

Passalus antennarum clavâ quinquelamellatâ, capite punctato inermi, thoracis sulco anticè subabbreviato, disco punctato angulisque anticis rectis submucronatis, elytrorum striis punctatis.

Longueur 10 lig. D'un brun noir, luisant. Antennes, bouche, dessous du corselet et jambes intermédiaires, légèrement garnis de poils roux. Tête comme dans la précédente espèce ; sillon longitudinal du corselet n'atteignant pas tout-à-fait le bord antérieur. Dépression latérale ponctuée fortement, ainsi que les côtés et les rebords latéraux du corselet. Le disque du corselet est parsemé irrégulièrement de gros points enfoncés ; angles antérieurs très-prononcés, presque mucronés. Toutes les stries des élytres profondes et fortement ponctuées.

D'Amérique.

Nota. Le Passale pentaphylle de M. Palisot-Bauvois appartient à cette division.

3e. *Division.* Massue des antennes de six articles.

9. Passale échancré, *P. emarginatus.*

Passalus antennarum clavâ sexlamellatâ, capite impunctato, inermi, thorace non sulcato, elytrorum striis sublævibus.

Passalus emarginatus. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 255. *n°.* 2.

Longueur ». Antennes, bouche, dessous du corselet et angles huméraux des élytres, garnis de poils roux. Tête inégale, n'ayant presqu'aucunes pointes. Corselet entièrement lisse, sans sillon longitudinal. Elytres striées.

De l'île de Sumatra.

Nota. Nous n'avons point vu cette espèce, que nous décrivons d'après Fabricius. (S. F. et A. Serv.)

PASSANDRE, *Passandra.* Dalm. Scho.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Platysômes.

Les Parandres et les Cucujes, par les articles moniliformes de leurs antennes, les Ulérotes par leurs palpes à dernier article presque conique, allant en pointe, se distinguent facilement du genre Passandre.

Ne connoissant point l'insecte pour lequel ce genre a été établi, nous ne donnons ici les caractères et la description de l'espèce unique qui le compose, que d'après M. Schonherr.

Antennes filiformes, un peu plus longues que la moitié du corps, insérées près de la base des mandibules, de onze articles, le premier grand, épais, presqu'ovale; le second très-court, globuleux, les suivans presqu'égaux, obconiques, un peu comprimés, presqu'en scie, un peu ciliés intérieurement; le dernier ovale-globuleux, tronqué obliquement. — *Mandibules* grandes, fortes, cornées, presque triangulaires, arrondies extérieurement, presque tridentées à leur partie interne (ces dents obtuses), entières à leur extrémité. — *Mâchoires* linéaires, entières. — *Palpes* inégaux, filiformes; les maxillaires beaucoup plus longs que les mâchoires, de quatre articles, le premier court, le second et le troisième alongés, presque cylindriques; le dernier encore plus long, plus épais, arqué, arrondi à son extrémité; les labiaux plus courts, de trois articles. — *Lèvre* cornée, bifide; languette membraneuse, ciliée, bifide; divisions latérales de la lèvre et de la languette linéaires, étroites, écartées.

1. PASSANDRE six-stries, *P. sexstriata.*

Passandra lævis, nitida, depressa, subtùs rufo-fusca, thorace obscurè sanguineo. Elytris nigris, tristriatis.

Passandra sexstriata. SCHON. *Synon. Ins. tab.* 6. *fig.* 3.

Longueur 14 lig. Corps lisse, luisant, déprimé, d'un roux brun en dessous. Antennes noires. Corselet d'un ferrugineux obscur. Elytres noires, ayant chacune trois stries; les latérales rapprochées l'une de l'autre.

De Sierra-Léon. (S. F. et A. SERV.)

PATTE. *Voyez* PIED. (LATR.)

PATTE ÉTENDUE. Geoffroy désigne sous ce nom le *Bombix pudibunda* des auteurs. *Voyez* BOMBIX, n°. 130 de ce Dictionnaire. (S. F. et A. SERV.)

PAUSSILES, *Paussili.* Troisième tribu de la famille des Xylophages, section des Tétramères, ordre des Coléoptères; ayant pour caractères:

Antennes composées de deux articles dans les uns, dont le dernier très-grand; de dix articles dans les autres, formant une massue cylindrique, presqu'entièrement perfoliée. — *Palpes* coniques. — *Corps* oblong, déprimé. — *Elytres* tronquées au bout. — *Abdomen* carré. — *Tarses* à articles entiers.

Cette tribu ne renferme que deux genres, Paussus (*voyez* ce mot) et Céraptère. Ce dernier paroît ne contenir qu'une espèce. Elle est entièrement brune; on l'a figurée dans ce Dictionnaire, *pl.* 372 *bis*, n°s. 26 et 27, sous le nom de Céraptère de Macleay. (*C. Macleaii.*)

Sa patrie est la Nouvelle-Hollande. (S. F. et A. SERV.)

PAUSSUS, *Paussus.* LINN. FAB. LAT. HERBST. DONOV.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Xylophages, tribu des Paussiles.

Cette tribu n'est composée que des genres Paussus et Cérapière; celui-ci est suffisamment distingué par ses antennes perfoliées, composées de dix articles.

Antennes rapprochées, insérées au-dessus de la bouche, composées seulement de deux articles; le premier très-petit, presque globuleux; le second très-grand, tantôt irrégulier, denté ou crochu, tantôt régulier, presqu'ovale, orbiculaire. — *Labre* presque coriace, petit, transverse, carré. — *Mandibules* petites, cornées, alongées, comprimées, leur extrémité pointue, un peu lunulée. — *Mâchoires* terminées en manière de dent arquée, pointue, ayant une dentelure sous l'extrémité. — *Palpes* coniques ou en alêne, courts et épais; les maxillaires un peu plus longs, se prolongeant jusqu'à l'origine des antennes, composés de quatre articles; le premier petit, en forme de tubercule; le second fort grand, en carré long; le troisième beaucoup plus étroit, des deux tiers plus court que le précédent et presque cylindrique, le dernier très-petit, cylindro-conique; palpes labiaux recouvrant la languette, de trois articles; les deux premiers très-petits, le dernier grand, ovoïde ou presque cylindrique, finissant en pointe. — *Tête* presque de la largeur du corselet, à peu près carrée, déprimée, rétrécie postérieurement en une espèce de cou distinct. — *Corps* oblong, aplati. — *Corselet* plus étroit que le corps, presque carré, brusquement plus élevé à sa partie antérieure et dilaté sur les côtés. — *Écusson* petit, triangulaire, peu apparent. — *Elytres* formant un carré long, laissant à découvert l'extrémité de l'abdomen, unies, planes, sans rebords, recouvrant deux ailes membraneuses. — *Abdomen* carré. — *Pattes* courtes, comprimées. Jambes antérieures sans épines sensibles à leur extrémité; les postérieures assez larges. Tarses à articles entiers.

Les mœurs des Paussus doivent se rapprocher beaucoup de celles des autres genres de leur famille, tels que les Scolytes et les Bostriches. Il est probable qu'ils vivent dans le vieux bois ou sous les écorces d'arbres. On soupçonne que les espèces pourvues de dents ou de crochets au dernier article des antennes, s'en servent pour se suspendre. Ce genre singulier est très-peu nombreux en espèces; elles sont de petite taille et ont pour patrie les Indes orientales et l'Afrique. L'insecte décrit par Fabricius sous le nom de *Paussus flavicornis*, qui a plus de deux articles aux antennes d'après la description, est regardé par

Digitized by Google

M. Latreille comme le type d'un genre propre.

1. Paussus microcéphale, *P. microcephalus*.

Paussus fuscus, antennarum articulo secundo inæqualiter elevato, ad basim pedunculato, externè quadridentato, infrà in uncum obtusum unidentatum producto.

Paussus microcephalus. LINN. (DAHL. *Diss. Big. Insect. tab.* 1. *fig.* 6-10.) — AFZEL. *Act. Soc. Linn. tom.* 4. *pag.* 18. *tab.* 22. — HERBST, *Coléopt.* 4. *tab.* 39. *fig.* 6. a. b. — FAB. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 75. *n°.* 1. — LAT. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 2. *n°.* 1.

Longueur 2 à 3 lig. Corps d'un brun noirâtre; dernier article des antennes irrégulier, rétréci à sa base en manière de pédoncule, son côté extérieur quadridenté et prolongé en dessous en un crochet unidenté; milieu du corselet ayant un enfoncement profond; jambes postérieures plus larges que les autres, un peu rétrécies vers leur extrémité.

Afrique.

2. Paussus trigonicorne, *P. trigonicornis*.

Paussus rubro-ferrugineus, elytris in medio nigris, antennarum articulo secundo compresso, trigono, latere interno acuto, externo in naviculum excavato anguloque postico acuto.

Paussus trigonicornis. LAT. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 3. *n°.* 2. *pl.* 11. *fig.* 8. — *Paussus thoracicus*. DONOV. *Natur. Hist. of Ins. fasc.* 14. *tab.* 4. *fig.* 2. — *Encycl. pl.* 361. *fig.* 18.

Longueur 3 lig. Corps d'un rouge ferrugineux; dernier article des antennes comprimé, triangulaire; son bord interne aigu, l'extérieur creusé longitudinalement en nacelle, ayant une suite de points enfoncés sur l'un et l'autre bord et son angle postérieur aigu. Bord antérieur de la tête aigu, échancré; vertex avec des impressions profondes, irrégulières. Corselet sillonné à sa partie postérieure, irrégulièrement creusé; ses angles latéraux aigus. Élytres noires dans leur milieu, ayant quelques poils roides sur leur bord extérieur; leur angle postérieur renflé. Jambes antérieures grêles, les deux postérieures assez larges, comprimées, un peu rétrécies vers l'extrémité.

Des Indes orientales.

Nota. Nous n'avons point vu ces deux espèces. (S. F. et A. SERV.)

PAVONIE, *Pavonia*. Nouveau genre de Lépidoptères diurnes, proposé par M. Godart dans l'Encyclopédie, et qui répond exactement à la seconde division du genre Morpho. *Voyez* pour les caractères, PAPILLON, *pag.* 807, et pour les espèces, *pag.* 446-455, du n°. 21 à celui de 42. (S. F. et A. SERV.)

PAXYLOMME, *Paxylomma*. M. de Brébisson entomologiste distingué propose ce nouveau genre d'Hyménoptères, voisin des Fœnes, suivant lui, et composé d'une seule espèce, dont il ne connoît que la femelle. Voici les caractères qu'il lui assigne : Antennes filiformes, insérées entre les yeux et de treize articles. Tête très-grosse ainsi que les yeux qui sont saillans. Palpes très-petits, peu visibles. Corselet globuleux, un peu bossu. Abdomen en faulx, inséré entre les hanches postérieures, tronqué à l'extrémité. Pattes grêles, à hanches et cuisses postérieures alongées. Premier article des tarses postérieurs très-long. Ailes supérieures ayant une cellule radiale alongée; première cellule cubitale complète, recevant une nervure récurrente; deuxième cellule cubitale incomplète et terminale.

L'espèce citée par M. de Brébisson a reçu de lui le nom de Paxylomme à bouche blanche (*P. buccata*); il la décrit ainsi : Longueur 2 lig. Brune. Ailes hyalines. Bouche et base des antennes blanches. Dessus du corselet noir. Abdomen testacé, son extrémité brunâtre. Pattes rousses. Très-commun en juillet dans les terrains sablonneux et arides des environs de Falaise.

M. Latreille, dans le *Dictionnaire d'Histoire naturelle*, 2e. édition, article PAXYLOMME, pense que cet insecte appartient plutôt à la tribu des Ichneumonides qu'à celle des Evaniales; telle est aussi notre opinion. Il ajoute que ses antennes ont treize ou quatorze articles. Nous devons à M. de Brébisson l'espèce dont il est ici question, ainsi que la communication des caractères que nous venons d'énoncer. (S. F. et A. SERV.)

PÉDICIE, *Pedicia*. LAT. *Tipula*. LINN. FAB. DE GÉER. *Limnobia*. MEIG.

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Némocères, tribu des Tipulaires.

Ce genre fait partie du groupe établi par M. Latreille dans cette tribu, sous le nom de Terricoles. Dans les Héxatomes de cet auteur (*Nematocera*, MEIG. et peut-être aussi son genre *Anisomera*) ainsi que dans les Ptychoptères, le troisième article des antennes est fort long. Le genre Cténophore a les antennes pectinées dans les mâles, en scie dans les femelles. Dans les Limnobies, le dernier article des palpes n'est guère plus long que le précédent et ne paroît point divisé; de plus, les ailes dans ce genre se recouvrent l'une l'autre en état de repos. Le second article des antennes est globuleux, et plus petit que le premier dans les Tipules; ici d'ailleurs les antennes ne sont composées que de treize articles. Dans les Néphrotomes, la plupart des articles des antennes, même vers la base, sont cylindriques, ceux du milieu un peu arqués. Les Erioptères ont tous les articles des antennes, à partir du troisième, ovales, et les

Digitized by Google

pattes intermédiaires notablement plus courtes que les autres. Les Triohocères ont cinq articles aux palpes. Dans ces deux derniers genres, les ailes sont en recouvrement l'une sur l'autre dans le repos. Au moyen de cette comparaison, on reconnoître les Pédicies sans difficulté.

Antennes très-courtes, à peine plus longues que la tête, un peu velues, composées de seize articles; les deux premiers beaucoup plus longs que les autres, celui de la base cylindrique et le plus grand de tous, le second en forme de cœur renversé, les sept suivans beaucoup plus petits, presque grenus; les sept derniers plus grêles que les précédens et presque cylindriques. — *Palpes* courbés, composés de quatre articles, le dernier beaucoup plus long, plus menu, noneux et comme articulé. — *Trompe* courte, terminée par deux grosses lèvres. — *Tête* ovale, prolongée antérieurement en forme de museau cylindrique, armé d'une pointe. — *Point de petits yeux lisses.* — *Corps* alongé. — *Ailes* écartées l'une de l'autre, même dans le repos. — *Pattes* longues; les quatre premières à peu près égales entr'elles.

On ne connoît encore qu'une seule espèce de Pédicie; elle paroît répandue dans toute l'Europe. Ses mœurs sont inconnues, mais ne doivent pas, d'après l'analogie, beaucoup différer de celles des Tipules et des Limnobies.

1. Pédicie à triangle, *P. rivosa*.

Pedicia alis hyalinis, margine antico fasciâque angulatâ fuscis.

Pedicia rivosa. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 255. — *Limnobia rivosa.* Meig. *Dipt. d'Europ. tom.* 1. *pag.* 116. *n°.* 1. — *Tipula rivosa.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 971. 2. — *Tipula triangularis.* Fab. *Syst. antl. pag.* 27. *n°.* 14. — *Tipula rivosa.* De Géer. *Ins. tom.* 6. *pag.* 341. *n°.* 2. *pl.* 19. *fig.* 1. — *Encycl. pl.* 384. *fig.* 11 *et* 12. La femelle.

Longueur 12 à 13 lig. Tête brune. Antennes, palpes et bouche roussâtres. Corselet brun, avec deux lignes dorsales d'un blanc roussâtre, ses côtés de cette couleur mêlée d'un peu de blanchâtre. Abdomen brun (roussâtre vers l'anus dans le mâle), ses côtés blancs. Pattes brunes, leurs articulations un peu plus foncées. Balanciers pâles. Ailes transparentes, leur bord supérieur brun-roussâtre, émettant deux lignes de même couleur qui forment une sorte de triangle, et dont celle qui part de la base atteint le bord interne de l'aile. Mâle et femelle.

Se trouve en France. Elle est rare aux environs de Paris.

Nota. Cette espèce est bien la *Tipula rivosa* de Linné et de De Géer, mais non celle de Fabricius. M. Meigen donne sous le nom de *Tipula maripennis*, Hoffm., l'espèce qui portoit le nom de *Rivosa* dans la collection du professeur de Kiel. (S. F. et A. Serv.)

PÉDICULE ou PÉTIOLE. (*Voyez* Abdomen, *tom.* 4, *pag.* 45.) Les cellules cubitales des ailes supérieures dans les insectes de l'ordre des Hyménoptères, sont appelées pétiolées lorsqu'elles ne touchent point à la cellule radiale & qu'elles sont placées à l'extrémité d'une nervure qui part de cette radiale; et porte dans ce cas le nom de pétiole. (S. F. et A. Serv.)

PÉDILE, *Pedilus.* Genre de Coléoptères hétéromères, fondé par M. Fischer (Genres d'insectes publiés au nom de la Société impériale des naturalistes de Moscou, 1821). Il a quelque ressemblance avec les Pyrochres, dont il diffère, suivant cet auteur, par son corselet globuleux, non déprimé, et ses élytres parallèles. Ses caractères sont: Antennes de onze articles, le premier obconique, le second presque globuleux, le troisième long, presque cylindrique, les autres un peu dentés en scie, le dernier court, filiforme; chaperon carré; labre conique, grand, un peu sillonné dans sa partie antérieure; mandibules obtuses; mâchoires subulées, acérées; palpes maxillaires de trois articles, celui du milieu très-alongé, le dernier ovale; les labiaux plus courts, minces; lèvre triangulaire, large à sa base, peu pointue et ciliée.

Il en décrit une seule espèce qui est figurée dans l'Entomographie de Russie, *Col. pl.* 5, *fig.* 23, sous le nom de Pédile brun. (*P. fuscus.*) Cet insecte a trois lignes de longueur. Tête noire, raboteuse, très-rétrécie vers la bouche. Yeux échancrés, recevant les antennes, celles-ci entièrement velues. Corselet noir, pointillé, très-étroit en devant, globuleux au milieu, très-relevé au bord postérieur. Écusson alongé, presque conique. Élytres pointillées, brunes, velues, ciliées de blanc. Ailes brunes. Dessous du corps brun. Anus rouge. Pattes brunes, jambes et tarses un peu plus clairs. Troisième article des tarses postérieurs orbiculaire, entier, sillonné en haut pour recevoir l'article suivant.

Il se trouve sur les monts Altaïques en Sibérie. (S. F. et A. Serv.)

PÉDINE, *Pedinus.* Lat. *Tenebrio.* Linn. Geoff. *Blaps, Platynotus, Opatrum.* Fab. *Helops, Tenebrio, Opatrum.* Oliv.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, famille des Mélasomes, tribu des Blapsides.

La tribu des Blapsides a pour caractères de manquer d'ailes et d'avoir les quatre palpes terminés par un article beaucoup plus grand, triangulaire et en forme de hache. Parmi les genres qu'elle contient, les Scotines de M. Kirby et les Asides

Digitized by Google

Asides ont le onzième ou dernier article des antennes très-court et engagé, au moins en partie, dans le dixième. Les Blaps ont le troisième article des antennes au moins deux fois plus long que le quatrième. Les Misolampes ont les troisième et quatrième articles des antennes longs et égaux entr'eux. Les Platyscèles n'ont point d'échancrure au chaperon et leur écusson est moins distinct que celui des Pédines; de plus les mâles dans le premier de ces genres, ont les deuxième, troisième et quatrième articles des quatre tarses antérieurs dilatés latéralement et presque cordiformes.

Antennes filiformes, de onze articles, le troisième seulement moitié plus long que le second, et n'ayant pas deux fois la longueur du quatrième; les quatrième, cinquième, sixième et septième, obconiques, les huitième, neuvième et dixième, tantôt turbinés, tantôt presque globuleux, le dernier ayant au moins la grandeur du précédent et arrondi à son extrémité. — *Labre* coriace, très-court, transverse, entier ou un peu échancré. — *Mandibules* bifides. — *Mâchoires* munies d'une dent cornée à leur côté interne. — *Palpes* terminés par un article beaucoup plus grand, comprimé, triangulaire ou sécuriforme, surtout dans les maxillaires; ceux-ci composés de quatre articles, les labiaux de trois. — *Lèvre* légèrement échancrée. — *Tête* ovale, à moitié enfoncée dans le corselet et plus étroite que lui; chaperon distinctement échancré au milieu, de manière à laisser apercevoir une grande partie du labre. — *Yeux* peu saillans, paroissant en dessus et en dessous de la tête, presque coupés par son rebord latéral. — *Corps* en ovale court, un peu déprimé. — *Corselet* de la largeur ou à peine plus large que les élytres, transverse, échancré en devant. — *Ecusson* distinct. — *Elytres* réunies, embrassant peu ou point les côtés de l'abdomen. — *Point d'ailes.* — *Pattes* fortes, jambes souvent dilatées vers leur extrémité, surtout les antérieures; tarses des deux pattes antérieures seulement, ayant plusieurs de leurs articles dilatés dans les mâles.

On doit l'établissement de ce genre à M. Latreille. Les Pédines habitent les sables arides et chauds. On en connoît trente ou quarante espèces qui se trouvent principalement dans les parties les plus méridionales des deux Mondes.

1re. *Division*. Bords latéraux du corselet presque droits postérieurement, sans rétrécissement brusque, formant de chaque côté, avec le bord postérieur, un angle presque droit.

1. Pédine fémoral, *P. femoralis.*

Pedinus niger, elytrorum striis octo punctatis per paria dispositis; tarsorum anticorum articulis tribus primis in mare dilatatis; femoribus omnibus in utroque sexu canaliculatis.

Pedinus femoralis. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 165. *n°.* 2. — *Blaps femoralis.* Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 143. *n°.* 12. Le mâle. — Panz. *Faun. Germ. fasc.* 39. *fig.* 5. Le mâle. — *Blaps dermestoides.* Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 142. *n°.* 9. La femelle. — *Tenebrio femoralis.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 679. 32. La femelle. — Oliv. *Entom. tom.* 3. *Tenebr. pag.* 17. *n°.* 23. *pl.* 2. *fig.* 22. La femelle. — Panz. *Faun. Germ. fasc.* 39. *fig.* 6. La femelle. — Le Ténébrion à stries jumelles. Geoff. *Ins. Paris. tom. I. pag.* 348. *n°.* 3.

Longueur 4 à 5 lig. Entièrement noir. Tête ayant une légère impression transversale; elle est finement pointillée, ainsi que le corselet. Elytres portant chacune huit stries ordinairement disposées deux à deux, formées par des points peu enfoncés. Jambes antérieures et intermédiaires, dilatées vers l'extrémité. Cuisses canaliculées en dessous. Tarses antérieurs ayant leurs trois premiers articles dilatés dans les mâles, le sillon des deux cuisses postérieures garni d'un duvet serré de couleur rousse dans ce même sexe. Mâle et femelle.

Commun aux environs de Paris.

2e. *Division*. Bords latéraux du corselet arqués, ayant un rétrécissement brusque très-marqué avant l'angle postérieur.

2. Pédine crénelé, *P. crenatus.*

Pedinus niger, elytrorum striis octo crenatis, intervallis subconvexis minutissimè punctulatis, tarsorum anticorum articulis tribus primis in mare dilatatis, femoribus in utroque sexu canaliculatis.

Pedinus crenatus. Lat. *Dict. d'Hist. nat. édit.* 2. — *Platynotus crenatus.* Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 139. *n°.* 3.

Longueur un pouce. Entièrement noir. Tête et corselet très-finement pointillés d'un noir un peu mat, le reste du corps luisant. Elytres embrassant les côtés de l'abdomen; elles ont chacune huit stries ponctuées et crénelées dont les intervalles sont un peu convexes et très-finement pointillés. Cuisses canaliculées en dessous. Tarses antérieurs ayant leurs trois premiers articles dilatés dans le mâle.

Des Indes orientales.

3. Pédine hybride, *P. hybridus.*

Pedinus niger, elytrorum striis octo per paria desinentibus, punctatis, intervallis planis subpunctatis; tarsorum anticorum articulis secundo tertioque in mare dilatatis, femoribus omnibus in utroque sexu canaliculatis.

Digitized by Google

Pedinus hybridus. LAT. *Dict. d'Hist. nat. éd.* 2. — *Heliophilus hybridus.* DEJ. *Catal.*

Longueur 6 lig. Entièrement noir. Tête et corselet pointillés. Elytres ayant chacune huit stries pointillées dont les intervalles sont plans et finement ponctués. Cuisses canaliculées en dessous. Jambes antérieures dilatées à l'extrémité; second et troisième articles des tarses de ces jambes dilatés dans le mâle. Sillon des cuisses postérieures, leurs jambes ainsi que les intermédiaires garnis de duvet intérieurement dans ce même sexe. Mâle et femelle.

Du midi de la France.

Nota. Dans cette espèce ainsi que dans la suivante, les stries des élytres se rejoignent par paires à leur extrémité, savoir: la première avec la huitième, la seconde avec la septième et ainsi de suite, de manière que la quatrième et la cinquième ne parviennent qu'aux trois quarts de la longueur de l'élytre.

4. PÉDINE arqué, *P. arcuatus.*

Pedinus niger, elytrorum striis octo profundè punctatis, crenatis, per paria desinentibus, intervallis subconvexis lævibus; tarsorum anticorum articulis quatuor primis in mare dilatatis, femoribus omnibus in utroque sexu vix canaliculatis.

Longueur 6 lig. Corps assez étroit, entièrement noir. Tête finement ponctuée, marquée d'une foible impression transversale. Antennes d'un brun noirâtre. Corselet presque lisse. Elytres ayant chacune huit stries ponctuées et crénelées, les points écartés les uns des autres; intervalles des stries lisses, un peu convexes. Jambes antérieures arquées, fortement échancrées et munies d'une touffe de poils recourbés placée au-dessous de l'échancrure, dans le mâle. Il a en outre les quatre premiers articles des tarses antérieurs dilatés. Les quatre jambes postérieures, ainsi que les deux cuisses de devant, sont garnies en dedans d'un duvet grisâtre. Cuisses un peu canaliculées en dessous. Mâle et femelle.

Des Indes orientales.

5. PÉDINE gibbeux, *P. gibbus.*

Pedinus nigro piceus, elytrorum striis octo punctatis, intervallis subconvexis, punctatis; tarsorum anticorum articulis secundo tertioque in mare dilatatis, femoribus omnibus canaliculatis, tibiis suprà convexis.

Pedinus gibbus. LAT. *Dict. d'Hist. nat. édit.* 2. — *Opatrum gibbum.* FAB. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 116. *n°.* 6. — OLIV. *Entom. tom.* 3. *Opatr. pag.* 7. *n°.* 7. *pl.* 1. *fig.* 6. — PANZ. *Faun. Germ. fasc.* 39. *fig.* 4.

Longueur 3 lig. Brun noirâtre. Tête et corselet finement pointillés. Elytres ayant chacune huit stries ponctuées, dont les intervalles sont un peu convexes et pointillés. Jambes antérieures dilatées à l'extrémité. Second et troisième articles des tarses de ces jambes dilatés. Cuisses canaliculées en dessous. Sillon des postérieures, leurs jambes ainsi que les intermédiaires, garnis de duvet en dedans. Toutes les jambes convexes en dessus. Mâle.

Du midi de la France, sur les bords de la Méditerranée.

6. PÉDINE grillé, *P. clathratus.*

Pedinus niger, elytrorum striis octo profundius punctatis, subcrenatis, quatuor primis ad suturam in utroque elytro per paria dispositis, intervallis lævibus; femoribus omnibus canaliculatis.

Opatrum clathratum. FAB. *Syst. Eleut. tom.* 1, *pag.* 118. *n°.* 14. — *Opatrinus clathratus.* DEJ. *Catal.*

Longueur 5 lig. Entièrement noir. Tête et corselet ponctués. Elytres ayant chacune huit stries profondément ponctuées, crénelées, dont les quatre premières à partir de la suture sont rapprochées par paires, leurs intervalles lisses. Cuisses canaliculées en dessous. Femelle.

De Cayenne.

7. PÉDINE ponctué, *P. punctatus.*

Pedinus niger, corpore subconvexo, elytrorum seriebus punctorum octo, intervallis punctatis; femoribus subcanaliculatis.

Heliophilus punctatus. DEJ. *Catal.*

Longueur 5 lig. ½. Corps un peu convexe, entièrement noir et pointillé. Elytres ayant chacune huit lignes régulières de points enfoncés. Cuisses un peu canaliculées en dessous. Jambes antérieures dilatées à l'extrémité. Femelle.

De la Russie méridionale.

8. PÉDINE portugais, *P. ulyssiponensis.*

Pedinus niger, corpore subconvexo, elytrorum striis octo punctatis, intervallis subconvexis, punctatis; femoribus subcanaliculatis; tibiis quatuor posticis suprà canaliculatis.

Phylax ulyssiponensis. DEJ. *Catal.*

Longueur 5 lig. Corps un peu convexe, entièrement noir et pointillé. Elytres ayant chacune huit stries ponctuées, leurs intervalles un peu convexes; cuisses légèrement canaliculées en dessous, jambes antérieures dilatées à l'extrémité, les quatre postérieures un peu canaliculées en dessus. Femelle.

D'Espagne et de Portugal.

Digitized by Google

3e. *Division*. Bords latéraux du corselet arrondis postérieurement, sans saillie en forme d'angle ou de dent.

9. PÉDINE en deuil, *P. luctuosus*.

Pedinus niger, confertissimè punctato-rugosus, elytrorum striis octo punctatis, intervallis vix convexis; tarsorum anticorum articulis secundo tertioque in mare dilatatis; femoribus omnibus canaliculatis.

Longueur 4 lig. Entièrement noir, très-pointillé, un peu rugueux. Elytres ayant chacune huit stries ponctuées, leurs intervalles peu convexes. Jambes antérieures dilatées à l'extrémité, les quatre postérieures garnies de poils en dedans. Cuisses canaliculées en dessous; sillon des deux postérieures ayant un duvet roux. Second et troisième articles des tarses antérieurs dilatés. Mâle.

Du midi de l'Europe.

MISOLAMPE, *Misolampus*. LAT. *Pimelia*. HERBST.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, famille des Mélasomes, tribu des Blapsides.

Tous les genres de cette tribu se distinguent de celui de Misolampe par le quatrième article de leurs antennes sensiblement plus court que le troisième.

Antennes grossissant vers leur extrémité, composées de onze articles, le troisième et le quatrième longs, cylindriques, égaux entr'eux; les cinquième, sixième et septième courts, obconiques, les trois suivans sensiblement plus épais, turbinés; le dernier plus grand, ovale. — *Labre* coriace, avancé, transversal, entier. — *Palpes* terminés par un article grand, sécuriforme, les maxillaires avancés. — *Tête* penchée. — *Chaperon* terminé par une ligne droite. — *Corps* convexe, ovale-alongé. — *Corselet* presque globuleux, un peu plus étroit que les élytres, échancré en devant pour recevoir la partie postérieure de la tête. — *Ecusson* très-petit. — *Elytres* réunies, leurs côtés arrondis, embrassant l'abdomen en dessous. — *Point d'ailes*. — *Abdomen* ovalaire, tronqué transversalement à sa base, arrondi postérieurement. — *Pattes* grêles, jambes alongées, étroites, sans épines distinctes à leur extrémité.

Ce genre est dû à M. Latreille. Son nom vient de deux mots grecs et signifie : fuyant la lumière. On en connoît une ou deux espèces. On les trouve en Europe.

1. MISOLAMPE d'Hoffmansegg, *M. Hoffmanseggii*.

Misolampus ater, nitidus, punctatus, elytris punctato striatis, punctis numerosissimis; antennis, palpis tarsisque rufescentibus.

Misolampus Hoffmannsseggi. LAT. *Gen. Crust. et Ins. tom. 2. pag.* 161. *tom.* 1. *tab. X. fig.* 8. — *Pimelia gibbula*. HERBST, *Col. VIII. CXX.* 7.

Longueur 5 lig. ½. Noir foncé luisant, très-ponctué. Les points des élytres formant des lignes. Antennes, palpes et tarses roussâtres.

De Portugal.

Nota: L'*Helops pimelia* n°. 39. FAB. *Syst. Eleut.* (*Scaurus viennensis*. STURM. *Faun. Germ. II. XLI*) rapporté au genre Misolampe par M. Latreille (*Règn. anim. tom.* 3. *p.* 297) est aujourd'hui le type d'un nouveau genre nommé *Laena* par M. Mégerle.

ASIDE, *Asida*. LAT. *Machla*. HERBST. *Tenebrio*. GEOFF. *Opatrum*. OLIV. FAB. *Platynotus*. FAB.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, famille des Mélasomes, tribu des Blapsides.

Aucun genre de cette tribu, sauf ceux de Scotine et d'Aside, n'a le dernier article des antennes engagé en grande partie dans le dixième ou avant-dernier; mais les Scotines ont ce dernier article à peine visible et leur labre est bifide. On ne peut donc pas les confondre avec les Asides.

Antennes presque filiformes, plus épaisses vers leur extrémité, composées de onze articles, le troisième un peu alongé, les suivans jusqu'au huitième inclusivement presqu'obconiques, courts; les neuvième et dixième plus épais, le premier obconique, le second presque semi-globuleux, plus large, échancré à sa partie supérieure pour recevoir la base du onzième, celui-ci petit, transverse, ovale. — *Labre* coriace, avancé, transversal, arrondi en devant, à peine échancré au milieu. — *Palpes* ayant leur dernier article plus grand, obtrigone, les maxillaires de quatre articles, les labiaux de trois. — *Menton* cordiforme, tronqué transversalement à sa partie inférieure, son bord supérieur arrondi, échancré. — *Corps* ovale, un peu aplati en dessus. — *Corselet* presque carré, un peu plus large à sa partie postérieure, échancré en devant pour recevoir une portion de la tête, ses côtés rebordés, son bord postérieur de la largeur de la base des élytres, un peu sinué vers ses deux extrémités. — *Ecusson* petit, distinct. — *Elytres* réunies, embrassant l'abdomen. — *Point d'ailes*. — *Abdomen* ovale, tronqué transversalement à sa base. — *Jambes* alongées, obconiques, comprimées, plus larges à leur extrémité, terminées par deux épines très-petites.

Ce genre créé par M. Latreille est composé d'une quinzaine d'espèces. Leurs mœurs sont les mêmes que celles des Opâtres. On les trouve dans les endroits chauds et sablonneux.

Digitized by Google

1. Aside grise, *A. grisea.*

Asida nigra, elytris rugosis, punctis elevatis longis in seriebus quatuor dispositis.

Asida grisea. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 154. *n°.* 1 — *Opatrum griseum.* Fab. *Syst. Eleut. pag.* 115. *n°.* 1. — Oliv. *Entom. tom.* 3. *Opatr. pag.* 4. *pl.* 1. *fig.* 1. — Le Ténébrion ridé. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 347. *n°.* 2. *pl.* 6. *fig.* 6. — *Encycl. pl.* 194. *fig.* 3.

Longueur 6 à 8 lig. Corps entièrement noir, couvert de petits poils roides. Tête et corselet fortement ponctués, celui-ci très-rebordé sur les côtés. Elytres raboteuses, ayant de nombreux tubercules alongés, rangés pour la plupart sur quatre lignes, formant presque quatre carènes longitudinales.

Nota. Cette espèce se tenant continuellement dans la poussière, contracte une couleur grise qui est due à la terre qui s'engage entre ses poils.

Très-commune aux environs de Paris.

Voyez pour les autres espèces, la remarque qui suit le genre Opâtre de ce Dictionnaire. Rapportes encore aux Asides, le *Platynotus variolosus* n°. 5. Fab. *Syst. Eleut.* (S. F. et A. Serv.)

PÉDIPALPE ou PIED-PALPE, *Pedipalpus.* Le docteur Léach désigne ainsi ces parties de la bouche des Crustacés maxillaires, que j'avois nommées dans mon *Genera Crustaceorum et Ins.*, palpes doubles extérieurs (*palpi gemini externi*), ou les pieds-mâchoires extérieurs des Crustacés décapodes, c'est-à-dire ceux de la troisième paire, en allant de haut en bas, et qui recouvrent ordinairement les autres organes de la manducation.

J'avois aussi appliqué cette dénomination de *pied-palpe* à ces appendices de la bouche des Arachnides, qu'on a coutume d'appeler *palpes* ou *antennules.* D'après les idées de M. Savigny sur la correspondance de ces parties avec celles de la bouche des Crustacés (*voyez son Mém. sur les Anim. sans vert., part.* 1, *fasc.* 1, *pl.* 3-6), ces palpes représenteroient ces mêmes pieds-mâchoires dont je viens de parler, et dont la base formeroit de fausses mâchoires, ou celles que j'avois nommées *mâchoires sciatiques.* Les mandibules des mêmes Arachnides répondroient à la seconde paire des pieds-mâchoires, pièces que j'avois d'abord distinguées par la dénomination de *pieds-mandibules.* Mais d'après de nouvelles études comparatives de toutes ces parties, j'ai reconnu que les mandibules des Araneides représentoient les antennes intermédiaires des Crustacés, et que les palpes avec leurs mâchoires étoient les analogues des premières mâchoires des derniers, ou de celles de la partie supérieure, ainsi que des pièces des insectes hexapodes, appelées aussi mâchoires et palpes maxillaires.

Les Arachnides ne différeroient de ces animaux que par l'absence des mandibules et de lèvre inférieure proprement dites. Les pièces composant, dans les insectes, cette lèvre inférieure, et qui dans les Crustacés forment la seconde paire de mâchoires, répondroient aux deux premières pattes des Arachnides. La pièce buccale de ces derniers animaux, qui a reçu le nom de lèvre ou de languette, seroit la langue ou la languette proprement dite des précédens. La partie enfin que M. Savigny, relativement aux Arachnides, appelle pièce sternale, seroit le labre. (Latr.)

PÉDIPALPES, *Pedipalpi.* Famille d'Arachnides pulmonaires, ayant pour caractères : quatre *spiracules* ou bouches aériennes dans tous. *Palpes* en forme de bras ou de serres, sans aucun appendice relatif à la génération, dans aucun sexe. Doigt mobile des Chélicères sans ouverture propre au passage d'une liqueur vénéneuse. *Abdomen* toujours annelé, revêtu d'un derme coriace ou assez ferme, annelé, sans filières au bout.

Cette famille se partage en deux tribus, les Scorpionides et les Tarentules. *Voyez* ces mots. (Latr.)

PÉLÉCIE, *Pelecium.* Kirb. Lat.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Carnassiers, tribu des Carabiques.

Ce genre nouvellement créé par M. Kirby dans les *Transactions de la Société linnéenne de Londres*, est placé par M. Latreille dans la troisième division de la tribu des Carabiques, nommée les Thoraciques. Parmi les genres qui composent cette division, les Harpales et les Tréchus se distinguent par leurs quatre tarses antérieurs dilatés dans les mâles ; le dernier article de leurs palpes extérieurs est ovoïde ou acuminé ; dans les Féronies, les Licines, les Badisters et les Rembès, l'extrémité supérieure de la languette dépasse ou atteint au moins celle de l'article radical des palpes labiaux, et la partie supérieure de leur tête n'a point d'étranglement ni de dépression brusque immédiatement derrière les yeux. Dans les Panagées, le corselet est visiblement plus large antérieurement qu'à sa partie postérieure, celle-ci se rétrécit subitement avant sa jonction avec les élytres, et les mâles n'ont que deux articles dilatés aux deux tarses antérieurs. Les antennes des Loricères sont chargées de faisceaux de poils. Ces caractères nous paroissent séparer suffisamment ces genres de celui de Pélécie.

Antennes filiformes, insérées vers la base des mandibules sous un petit rebord de la tête, composées de onze articles, le premier et le dernier plus grands que les autres. — *Labre* court, creusé au milieu. — *Mandibules* grandes, sans dentelures, se croisant dans leur milieu. — *Palpes extérieurs* ayant leur dernier article grand, sécuriforme, presque triangulaire ; les maxillaires ex-

Digitized by Google

térieurs de quatre articles, les labiaux de trois; palpes maxillaires intérieurs de deux articles, le dernier fort grand, courbe, grossissant insensiblement de la base à l'extrémité. — *Lèvre* échancrée à son extrémité, portant deux petites pointes. — *Tête* déprimée ayant un cou distinct. — *Corselet* presque carré, ses bords latéraux arrondis; sa partie postérieure presqu'aussi large que l'antérieure et ne se rétrécissant pas subitement avant sa jonction avec les élytres. — *Elytres* convexes, entières, réunies, embrassant un peu l'abdomen. — *Point d'ailes*. — *Pattes* fortes, de longueur moyenne. Jambes antérieures échancrées au côté interne; les deux tarses antérieurs ayant leurs quatre premiers articles dilatés et velus en dessous dans les mâles.

L'espèce qui a servi de type à ce genre, est du Brésil. Nous ne connoissons point ses mœurs. Le nom de Pélécie vient d'un mot grec qui signifie *hache*, et a été donné à ce genre en raison de la forme du dernier article de ses palpes extérieurs.

1. Pélécie cyanipède, *P. cyanipes*.

Pelecium nigrum, capite, thorace pedibusque cyaneis, elytris profundè sulcatis.

Pelecium cyanipes. Kirb. *Trans. Linn. vol.* 12. *tab.* 21. *fig.* 1.

Longueur 7 à 8 lig. Antennes noires, leurs quatre premiers articles ayant un reflet bleuâtre, les autres chargés d'un duvet roussâtre. Dernier article des palpes extérieurs garni de poils roux. Tête lisse, d'un noir bleuâtre, ayant deux enfoncemens sur le front, et un petit rebord qui s'étend des yeux à la base des mandibules. Corselet lisse, d'un noir bleuâtre, fortement rebordé, muni d'un sillon longitudinal au milieu, d'une impression demi-circulaire à sa partie antérieure et de deux autres beaucoup plus prononcées de chaque côté postérieurement. Abdomen noir ainsi que les élytres. Celles-ci profondément sillonnées, leur bord extérieur ayant une ligne de points enfoncés. Les autres stries lisses. Pattes bleuâtres; tarses noirs garnis de poils roux. Mâle.

Du Brésil. (S. F. et A. Serv.)

PÉLÉCINE, *Pelecinus*. Lat. Fab. *Ichneumon*. Oliv. (Encycl.)

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Evaniales.

Ce genre fondé par M. Latreille se distingue des Evanies parce que dans celles-ci l'abdomen est très-petit et très-comprimé, des Fœnes parce que dans ce genre le cou est très-distinct, des Aulaques en ce que l'abdomen de ces derniers est inséré sur une élévation particulière du métathorax, et que leurs ailes supérieures ont des cellules très-différentes.

Antennes très-grêles, de quatorze articles; le premier gros, renflé à sa partie interne, le second très-court, globuleux, les autres cylindriques, diminuant un peu de longueur à mesure qu'ils s'éloignent de la base. — *Labre* grand, membraneux, demi-circulaire, entier. — *Mandibules* fortes, trigones, dentées, la dent de l'extrémité plus forte, la précédente obtuse, l'inférieure plus grande que la seconde et échancrée. — *Palpes maxillaires* beaucoup plus longs que les labiaux, presque sétacés, de six articles inégaux, le premier très-court, les second et troisième presqu'égaux, plus épais, obconiques, les trois derniers plus minces, le quatrième et le cinquième de la longueur des précédens, à peu près cylindriques, plus larges et arrondis à leur extrémité, le dernier fort aminci, plus court que les précédens, ayant une pointe particulière à son extrémité; palpes labiaux renflés graduellement à leur partie extérieure, de quatre articles à peu près égaux, le premier un peu plus petit, le dernier un peu plus grand que les autres, cylindrico-ovale. — *Languette* trifide; sa division médiale plus étroite. — *Tête* plus large que longue, sans cou apparent. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle et placés sur le vertex. — *Corselet* assez long, le métathorax formant à peu près la moitié de sa longueur. — *Ailes* inférieures sans nervures distinctes, excepté celle du bord antérieur; les supérieures ayant outre la nervure du bord antérieur, une autre nervure qui part du point épais et se bifurque en se dirigeant vers l'extrémité de l'aile; de la partie de cette nervure qui précède la bifurcation, part une autre nervure qui remonte d'abord vers la base de l'aile et redescend ensuite pour en atteindre le bord postérieur; de la base de l'aile part une autre nervure qui émet deux principaux rameaux, dont l'un rejoint la côte et l'autre le bord postérieur; dans l'angle formé par le rameau qui rejoint la côte et la nervure dont nous parlons, se trouve une petite cellule mal terminée qui est la première cellule discoïdale supérieure, la seconde cellule discoïdale supérieure existant aussi. La cellule discoïdale inférieure n'étant nullement tracée. — *Abdomen* inséré sur le bout inférieur du métathorax près de l'origine des pattes postérieures et composé de cinq segmens outre l'anus. — *Jambes postérieures* quelquefois en massue; premier article de leurs tarses, beaucoup plus court que les suivans.

Ce genre propre à l'Amérique, n'est composé que de deux espèces. On n'a point encore distingué les sexes, ni découvert la tarière des femelles. Leurs mœurs sont inconnues.

1. Pélécine polycérateur, *P. polycerator*.

Pelecinus polycerator. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 255. — Fab. *Syst. Piez. pag.*

Digitized by Google

ı ı r. n°. 1. — Drury, *Ins. tom. 2. pl. XL. fig. 4.*

Voyez pour les autres synonymes et la description, Ichneumon polycère, n°. 113.

Nota. Nous voyons à notre individu, ainsi que dans la figure et la description de Drury, le dixième article des antennes et la base du précédent blanchâtres. C'est donc à tort que cet insecte a été mis anciennement par Fabricius et par Olivier, dans la division des Ichneumons à antennes toutes noires, à moins qu'il ne varie sous ce rapport. Il y a aussi erreur sur la patrie indiquée par ces deux auteurs, cette espèce étant américaine et non des Indes orientales.

2. Pélécine en massue, *P. clavator.*

Pelecinus niger, antennarum articulo decimo tarsorumque duorum posticorum articulis intermediis albidis, abdomine clavato.

Pelecinus clavator. Lat. *Dict. d'Hist. nat. édit. 2.*

Longueur 8 lig. Noir mat. Antennes noires avec leur dixième article blanchâtre. Abdomen en massue alongée; l'extrémité de cette massue conique, pointue. Tête ayant une gibbosité placée au-dessous des antennes. Troisième et quatrième articles des tarses postérieurs, ainsi que l'extrémité du second, de couleur blanche. Jambes postérieures peu renflées. Ailes légèrement enfumées.

Du Brésil.

FŒNE, *Fœnus.* Fab. Lat. Jur. Panz. *Ichneumon.* Linn. De Géer. Oliv. (Encycl.) Geoff. *Gasteruption.* Lat. (*Précis des caract. génér. des Ins.*)

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Evaniales.

Dans cette tribu les Evanies et les Aulaques se distinguent aisément par leurs jambes simples. Les premières ont en outre l'abdomen très-court et la seconde cellule cubitale des ailes supérieures incomplète. Les Aulaques ont trois cellules cubitales à ces mêmes ailes. Les Pélécines n'ont point de cou apparent et leurs ailes supérieures n'offrent ni cellule radiale, ni cubitale distinctes. Ces caractères séparent ces genres de celui de Fœne.

Antennes plus courtes que le corps, filiformes, droites, dirigées en avant, composées de quatorze articles dans les femelles, de treize dans les mâles, suivant M. Latreille. — *Labre* longitudinal, linéaire. — *Mandibules* tridentées, la dent inférieure recourbée en dedans ou crochue. — *Palpes* filiformes, leurs articles courts, presqu'égaux, obconiques, les maxillaires un peu plus longs que les labiaux, mais plus courts que les mâchoires, de six articles dont les trois derniers à peine plus longs que les autres, les labiaux de quatre. — *Lèvre* ayant son extrémité un peu alongée, cordiforme, reployée dans le repos; menton obconique. — *Tête* ronde, portée sur un cou très-distinct. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle sur le vertex. — *Corselet* comprimé, arrondi en devant; son premier segment peu apparent. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale grande, la nervure qui la ferme un peu ondulée, deux cellules cubitales très-grandes; aussi longues l'une que l'autre, la première recevant la première nervure récurrente, la seconde cubitale atteignant le bout de l'aile, la deuxième nervure récurrente manque. Trois cellules discoïdales; les deux supérieures très-petites, l'inférieure se prolongeant jusqu'au bord postérieur de l'aile. — *Abdomen* long, en massue un peu comprimée, relevé, inséré près de l'écusson, composé de sept segmens outre l'anus. Tarière (des femelles) toujours saillante, plus ou moins longue. — *Pattes* antérieures assez courtes, les postérieures longues, leurs jambes en massue très-prononcée.

Les Fœnes déposent leurs œufs dans le corps des larves qui doivent servir de pâture à leur postérité. Plusieurs parviennent au moyen de leur tarière à les placer dans les larves des Hyménoptères qui vivent en terre dans des cellules fermées. Les Fœnes à l'état parfait viennent sur les fleurs et se nourrissent de miel. Ils balancent souvent leur abdomen de bas en haut, s'envolent avec peine et leur vol n'est pas vif. Ils se tiennent souvent accrochés par leurs mandibules aux plantes sur lesquelles ils se reposent; leurs mœurs sont à peu près celles des Ichneumonides. Ce genre est peu nombreux en espèces.

Rapportez-y l'Ichneumon jaculateur, n°. 149 (*Encycl. pl. 101. fig. 4. et pl. 375. fig. 12*), et l'Ichneumon cambré, n°. 151, de ce Dictionnaire. Les mâles, qui ne sont point décrits dans ces articles, ne diffèrent de leur femelle que par le manque de tarière.

AULAQUE, *Aulacus.* Jur. Spinol. Lat.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Evaniales.

Les Evanies et les Aulaques sont les seuls parmi les Evaniales qui aient les jambes simples et grêles, mais les premières se reconnoissent facilement à leur abdomen très-petit, très-comprimé et dont le premier segment se rétrécit brusquement en pédicule.

Antennes sétacées, plus longues que la tête et le corselet, avancées, grêles, insérées entre les yeux et la base du chaperon, de quatorze articles dans les femelles, de treize dans les mâles, suivant M. Latreille; le premier court, plus épais, ovale, obconique, les autres cylindriques, le second très-court, le troisième et les suivans s'alongeant graduellement, les derniers diminuant de

Digitized by Google

longueur. — *Mandibules* petites, échancrées dans les femelles (suivant Jurine), cornées, courtes, épaisses, tridentées à leur côté interne dans les mâles (selon M. Latreille). — *Palpes maxillaires* beaucoup plus longs que les labiaux, sétacés, minces, de six articles, le premier très-petit, les second et troisième plus épais que les autres, presqu'égaux, celui-là obconique, l'autre cylindrique, les trois derniers plus longs, plus grêles, presqu'égaux entr'eux, cylindriques; palpes labiaux filiformes, de quatre articles, les deux inférieurs plus grands, obconiques, le premier un peu plus long, le second ayant un petit appendice à l'angle extérieur de son extrémité, le troisième petit, turbiné, le quatrième un peu plus grand que le précédent, presque triangulaire. — *Lèvre* petite, membraneuse, presqu'en capuchon, son extrémité arrondie, entière; menton petit, coriacé, obtrigone. — *Tête* presque globuleuse, plus large que longue, portée sur un cou conique, alongé. — *Trois petits yeux lisses* gros, saillans, posés en ligne courbe sur le front. — *Corselet* comprimé; métathorax terminé en dessus à sa partie supérieure par une élévation pyramidale sur laquelle l'abdomen est inséré. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale grande, rétrécie vers son extrémité depuis la seconde cellule cubitale; trois cellules cubitales à peu près égales en longueur, la première recevant la première nervure récurrente; seconde cubitale plus étroite que les deux autres, recevant la deuxième nervure récurrente, la troisième complète; trois cellules discoïdales, l'inférieure fermée par la seconde nervure récurrente avant le bord postérieur de l'aile. — *Abdomen* composé de six segmens outre l'anus, le premier fort long, faisant à lui seul presque la moitié de la longueur totale de l'abdomen, sa partie antérieure se rétrécissant peu à peu en pédicule pour s'insérer sur le métathorax. Tarière (des femelles) toujours saillante. — *Pattes* assez longues, minces; hanches postérieures longues; jambes simples.

On ne connaît point les mœurs des Aulaques, mais elles doivent se rapprocher de celles des Ichneumonides. Les espèces connues sont en très-petit nombre.

1. Aulaque strié, *A. striatus.*

Aulacus niger, abdominis segmentis duobus anticis, primi basi exceptâ, geniculis tarsisque omnibus, tibiis quatuor anticis et posticarum apice rufis.

Aulacus striatus. Jur. *Hyménopt. pl. 7. fig.* 3. La femelle. — Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 386. — *Encycl. pl.* 376. *fig.* 1. La femelle.

Longueur 4 lig. Noir, brillant. Dos du corselet strié transversalement, second segment de l'abdomen et partie postérieure du premier, les quatre jambes antérieures et l'extrémité des postérieures, ainsi que tous les tarses, de couleur testacée. Ailes ayant quelquefois un peu de brun.

Se trouve dans les Alpes et dans les Pyrénées.

(S. F. et A. Serv.)

PÉLÉCOCÈRE, *Pelecocera.* Hoffm. Meig.

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Athéricères, tribu des Syrphies.

Ce genre créé par M. Hoffmansegg a été publié par M. Meigen dans son dernier ouvrge sur les Diptères d'Europe; il lui donne pour caractères:

Antennes dirigées en avant, de trois articles, le dernier patelliforme, portant à son extrémité une soie grosse, courte, distinctement triarticulée. — *Hypostome* voûté dans sa partie inférieure.

Les Pélécocères se distinguent aisément de tous les autres Syrphies par la soie de leurs antennes composée de trois articles distincts; caractère propre à ce seul genre. M. Meigen décrit les deux espèces suivantes d'après M. Hoffmansegg.

1. Pélécocère à trois bandes, *P. tricincta.*

Pelecocera nigra; abdomine fasciis tribus flavis subinterruptis; pedibus flavis. (Meig.)

Pelecocera tricincta. Meig. *Dipt. d'Eur. tom.* 3. *pag.* 340. *tab.* 31. *fig.* 3.

Longueur 3 lig. Noire. Abdomen ayant trois bandes jaunes, un peu interrompues. Pattes jaunes.

2. Pélécocère flavicorne, *P. flavicornis.*

Pelecocera abdomine fasciis tribus interruptis flavis, pedibus fuscanis. (Meig.)

Pelecocera flavicornis. Meig. *Dipt. d'Eur. tom.* 3. *pag.* 341.

Longueur 2. Abdomen ayant trois bandes jaunes interrompues; pattes brunes.

Nota. Nous ne connoissons point ces diptères.

(S. F. et A. Serv.)

PÉLÉCOPHORE, *Pelecophora.* Genre de Coléoptères paroissant appartenir à la section des Tétramères, famille des Eupodes, tribu des Criocérides.

Ce genre fondé par M. le comte Dejean se compose de petites espèces des îles de France et de Bourbon, qui ont les habitudes et le port des Dasytes et dont le dernier article des palpes est fortement sécuriforme. Aussi son nom générique est-il tiré de deux mots grecs qui signifient: *porte-hache.*

Une des espèces est la Pélécophore d'Illiger, (*P. Illigeri*). *Notoxus Illigeri.* Scho. *Synonym. Insect. tom.* 1. *part.* 2. *pag.* 53. *n°.* 6. *pl.* 4. *fig.* 7.

Longueur 2 lig. $\frac{1}{2}$. Corps ovale-oblong, d'un noir bronzé brillant, profondément ponctué. Ai-

Digitized by Google

tennes plus longues que le corselet, ferrugineuses à leur base, grossissant vers leur extrémité, noires et un peu pubescentes dans cette partie. Côtés du corselet blanchâtres. On voit deux bandes sinueuses de cette couleur sur les élytres. Dessous du corps et cuisses d'un brun noirâtre, un peu pubescens. Jambes et tarses pâles. Palpes d'un ferrugineux pâle.

Ile de France. (S. F. et A. Serv.)

PÉLÉCOTOME, *Pelecotoma*. Fisch. Lat. *Rhipiphorus*. Payk. Gyll.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, famille des Trachélides, tribu des Mordellones.

Ce genre est dû à M. Fischer qui l'a publié dans les *Mémoires des naturalistes de Moscou, tom.* 2, *pag.* 293, et M. Latreille l'a adopté. Ces coléoptères sont voisins des Rhipiphores et des Myodes. Distingués des Mordelles et des Anaspes par leurs antennes en éventail ou même pectinées dans les mâles, et par leurs palpes presque filiformes, les Pélécotomes ont l'écusson apparent, tandis qu'il est caché sous un prolongement du corselet dans les Myodes et les Rhipiphores; les antennes (même dans les mâles) ont leur panache simple, c'est-à-dire que chaque article dont il est composé ne jette qu'un seul rameau, tandis qu'il en jette deux dans les deux derniers genres que nous lui comparons; ils se rapprochent des Myodes par les crochets des tarses dentelés en peigne, tandis que ces crochets sont simplement bifides dans les Rhipiphores.

Antennes insérées au-devant des yeux, près de la bouche, composées de onze articles; premier et troisième longs, second et quatrième courts; les sept derniers forment un éventail ou panache simple, chaque article n'émettant qu'un seul rameau; ce rameau beaucoup plus court dans les femelles, figurant seulement une large dent de scie. — *Labre* carré. — *Palpes* presque filiformes. — *Tête* fortement inclinée sous le corselet. — *Yeux* très-grands, rapprochés en devant, un peu échancrés pour l'insertion des antennes. — *Corselet* rétréci en devant, ayant trois prolongemens, deux latéraux et un au milieu, ce dernier court, ne cachant pas l'écusson. — *Ecusson* petit, triangulaire, apparent. — *Elytres* longues, allant un peu en se rétrécissant vers l'extrémité. — *Corps* étroit, alongé, comprimé latéralement. — *Pattes* longues; jambes antérieures munies d'une épine à leur extrémité, les intermédiaires en ayant deux, dont l'intérieure plus grande, les postérieures avec deux épines égales; tarses filiformes, le premier et le dernier articles alongés; crochets dentelés en peigne intérieurement.

On ne connoît qu'un petit nombre d'espèces de Pélécotomes; nous ignorons leurs mœurs. M. le comte Dejean pense que les espèces du Brésil doivent probablement former une nouvelle coupe générique. Le véritable type du genre est le Pélécotome moscovite.

1. Pélécotome de Léach, *P. Leachii*.

Pelecotoma fuscè castaneum, elytris apice conniventibus.

Pelecotoma Leachii. Lat. *Dict. d'Hist. nat.* 2e. *édit.*

Longueur 8 lig. Corps et pattes entièrement d'un brun châtain couverts d'un duvet soyeux gris jaunâtre. Antennes de la couleur du corps. Élytres rebordées à la suture et au bord extérieur. Mâle.

Du Brésil.

2. Pélécotome de Latreille, *P. Latreillii*.

Pelecotoma tomentosum, rufo-griseum, fusce lineolatum, elytris albido sublineolatis, conniventibus.

Longueur 5 lig. Antennes d'un brun ferrugineux, dentées en scie. Corps et pattes de couleur brune, recouverts d'un duvet couché roussâtre, mêlé de petites lignes brunes; élytres ayant quelques lignes blanchâtres avec une tache de même couleur vers leur milieu assez grande et assez visible. Femelle.

Du Brésil.

3. Pélécotome moscovite, *P. mosquense*.

Pelecotoma nigrum, elytris fuscè rufis, apice dehiscentibus.

Pelecotoma mosquense. Fisch. *Mém. des natur. de Mosc.* — Lat. *Dict. d'Hist. nat.* 2e. *édit.* — *Rhipiphorus fennicus.* Payk. *Faun. Suec. tom.* 2. *pag.* 178. *n°.* 2.

Longueur 3 lig. Tête et corselet noirs couverts d'un duvet soyeux gris jaunâtre. Antennes noires. Elytres d'un brun roussâtre, un peu écartées l'une de l'autre à l'extrémité. Poitrine et abdomen noirs. Pattes d'un brun roussâtre.

Du nord de l'Europe.

4. Pélécotome de Dufour, *P. Dufourii*.

Pelecotoma nigrum, elytris fuscè rufis, apice conniventibus.

Pelecotoma Dufourii. Lat. *Dict. d'Hist. nat.* 2e. *édit.*

Longueur 3 lig. Corps noir, avec un duvet soyeux d'un gris cendré. Elytres d'un brun roussâtre, présentant quelques inégalités. Pattes noires.

Elle se trouve en Espagne et dans la France méridionale.

Nota. Nous n'avons point vu ces deux dernières espèces. (S. F. et A. Serv.)

PÉLOGONE,

Digitized by Google

PÉLOGONE, *Pelogonus.* LAT. *Ochterus.* LAT. *Gener. Crust. et Ins.*

Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, famille des Hydrocorises, tribu des Ravisseurs.

Ce genre établi par M. Latreille se distingue de tous les autres de sa tribu, en ce que ses pattes antérieures sont semblables aux quatre suivantes et point ravisseuses.

Antennes insérées dans le coin interne et inférieur des yeux, sans cavité au-dessous destinée à les recevoir; elles sont filiformes, de la longueur de la tête, composées de quatre articles, les deux premiers plus courts, celui de la base cylindrique, le second un peu plus gros, conico-cylindrique, le troisième menu, alongé, cylindrique, le dernier ovale, un peu plus court que le second. — *Labre* petit, trigone, un peu plus large que long. — *Bec* fléchi en dessous, droit, atteignant les cuisses postérieures, plus épais à sa base, cylindroconique à son extrémité qui est grêle et très-pointue; il est formé de quatre articles, les deux premiers plus épais, courts, ressemblant à des anneaux; celui de la base plus grand que le second, le troisième très-long, peu distinctement canaliculé, le dernier court, conique, très-pointu; soies du suçoir très-longues. — *Corps* ovale-arrondi, déprimé. — *Tête* plus étroite que le corselet. — *Yeux* grands, saillans, subtrigones, échancrés postérieurement. — *Deux petits yeux lisses.* — *Corselet* plus large que long, demi-circulaire, son bord postérieur plus large, un peu sinué. — *Ecusson* grand, trigone. — *Cuisses* alongées, ovales; jambes grêles, cylindriques, un peu épineuses; tarses courts, filiformes, les antérieurs ayant leur premier article très-court; les quatre postérieurs n'ayant que deux articles distincts, de longueur égale, celui de la base paroissant articulé.

Ce genre ne contient qu'une seule espèce. Elle se plaît sur le bord des ruisseaux.

1. PÉLOGONE bordé, *P. marginatus.*

Pelogonus suprà niger, abdominis elytrorumque margine cinereo maculato.

Pelogonus marginatus. LAT. *Dict. d'Hist. nat.* 2ᵉ. *édit.*

Longueur 2 lig. Corps noirâtre, un peu cendré en dessous. Côtés du corselet, quelques parties de son bord postérieur et des taches sur les bords extérieurs des élytres et de l'abdomen, d'un brun roussâtre; élytres ayant quelques points cendrés. Pattes pâles.

Des environs de Bordeaux et de Brives. On le trouve aussi en Provence et en Espagne. (S. F. et A. SERV.)

PÉLOPHILE, *Pelophila.* Ce genre de Coléoptères pentamères carnassiers fait partie de la quatrième division de la tribu des Carabiques, nommée par M. Latreille les Abdominaux. Dans cette division il se range dans un petit groupe dont voici les caractères: mandibules sans dents notables ou dentées seulement vers leur base; dernier article des palpes extérieurs presque cylindrique ou ovalaire. Antennes assez épaisses et courtes. Dans les autres genres du même groupe les articles des tarses antérieurs ne sont que légèrement ou point du tout dilatés dans les mâles, tandis que dans les Pélophiles de ce sexe, les trois premiers articles des tarses antérieurs sont assez fortement dilatés.

M. le comte Dejean a fondé ce genre sur le *Carabus borealis* de Fabricius et d'Olivier, et M. le baron de Mannerheim en a donné une monographie (1). Cet auteur en décrit cinq espèces, dont trois sont regardées par M. Dejean comme des variétés de sa Pélophile boréale. (S. F. et A. SERV.)

PÉLOPÉE, *Pelopæus.* LAT. FAB. SPINOL. *Sphex.* LINN. DE GEER. JUR. *Pepsis.* FAB. ILLIG. *Sceliphron.* KLUG.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Fouisseurs, tribu des Sphégimes.

M. Latreille a fondé ce genre aux dépens des Sphex des auteurs qui l'ont précédé. Fabricius l'a adopté, mais il y fait entrer des espèces qui lui sont étrangères, et rejette dans son genre *Pepsis* quelques vrais Pélopées. Ces hyménoptères ne peuvent être confondus avec les Dolichures, les Ampulex, les Chlorions et les Sphex; dans ces genres la seconde cellule cubitale des ailes supérieures ne reçoit point les deux nervures récurrentes. Les Ammophiles ont leur troisième cellule cubitale très-éloignée du bord postérieur de l'aile et la quatrième à peine commencée. Les Podies se distinguent par leurs antennes insérées au-dessous du milieu de la face de la tête, le chaperon plus large que long, les mâchoires entièrement membraneuses et en outre par leurs quatre palpes presqu'également longs.

Antennes assez courtes, filiformes, un peu roulées en spirale à leur extrémité, de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles, insérées au milieu de la face de la tête. — *Labre* en carré transversal, placé verticalement sous le chaperon. — *Mandibules* sans dents ou unidentées au côté interne et striées sur le dos. — *Mâchoires* assez courtes, presque droites ou peu courbées, ne formant point par leur réunion de fausse trompe sensible; leur extrémité en partie membraneuse. — *Quatre palpes;* les maxillaires

(1) *Observ. sur les Ins.*, par Arvid David Hummel. Saint-Pétersbourg, 1823. (*Essais entomologiques*, nº. III.)

Digitized by Google

sétacés, beaucoup plus longs que les labiaux, de six articles; le troisième plus grand que le second et le quatrième, dilaté au côté interne; les labiaux filiformes, de quatre articles. — *Languette* à divisions courtes. — *Tête* comprimée, son devant plan, uni, soyeux. — *Chaperon* à diamètres presqu'égaux. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle et placés sur le vertex. — *Corselet* légèrement rétréci en devant, son premier segment court et transversal, le second obtus postérieurement. — *Ailes* courtes, n'atteignant pas l'extrémité de l'abdomen, les supérieures ayant une cellule radiale longue, son extrémité arrondie ne s'écartant pas de la côte; cette cellule s'avançant fort près du bord postérieur de l'aile, ainsi que la troisième cubitale et toutes deux presqu'également, et quatre cellules cubitales; la première presqu'aussi longue que les deux suivantes réunies, la seconde presque carrée, recevant les deux nervures récurrentes; la troisième se rétrécissant un peu vers la radiale; la quatrième commencée, tracée jusqu'au milieu de l'espace qui est entre la troisième et le bord postérieur. — *Abdomen* ovalaire-globuleux, composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles, tenant au corselet par un long pédicule formé par la partie antérieure du premier segment qui s'évase ensuite brusquement. — *Pattes* longues, les postérieures surtout; jambes n'étant point ou presque point épineuses au côté extérieur, les postérieures munies à leur extrémité de deux épines inégales, l'intérieure plus longue; les intermédiaires de deux épines égales et les antérieures d'une seule épine courte et simple. — *Tarses* à articles alongés, le dernier terminé par deux crochets unidentés dans les femelles, simples dans les mâles, avec une pelotte assez grosse dans l'entre-deux.

Les Pélopées habitent les pays chauds et sont d'une taille moyenne dans leur famille. Ils sont remarquables par leurs habitudes. Dans les espèces d'Europe et d'Amérique dont les mœurs sont connues, les femelles construisent des nids de terre gâchée, et c'est de cette occupation que le genre a pris son nom qui en grec équivaut au mot *potier*. Ce nid est composé d'un assez grand nombre de tuyaux tous parallèles les uns aux autres, formant une masse ordinairement attachée à une corniche ou à un plancher par le fond des cellules dont l'ouverture est en bas et sur un même plan. Il y a quelquefois deux ou trois rangs de ces cellules appliqués l'un contre l'autre; l'ouverture de chaque trou est l'entrée d'une cellule que l'insecte ne construit que l'une après l'autre; il la forme d'une spirale du mortier dont nous venons de parler. Ce nid doit ensuite être approvisionné d'insectes vivans pour la nourriture de la larve qui éclôra de l'œuf confié à chaque cellule par la femelle Pélopée, mais nous ne savons pas d'une manière bien précise si le choix de cette mère tombe toujours sur des araignées, comme le dit M. Palisot de Bauvois du Pélopée tourneur; cet auteur ajoute positivement que cette espèce ferme après sa ponte l'ouverture de chaque cellule approvisionnée.

Ce genre peut renfermer une vingtaine d'espèces.

1. Pélopée tourneur, *P. spirifex*.

Pelopœus niger, antennarum nigrarum articulo primo anticè luteo, thorace omninò nigro; abdominis petiolo luteo.

Pelopœus spirifex. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom. 4. pag.* 60. — *Sphex spirifex.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 942. 9. — *Sphex ægyptia.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 942. 10. — *Pepsis spirifex.* Illig. *Faun. Etrusc. tom.* 2. 94.

Longueur 12 à 15 lig. Corps noir. Antennes noires; premier article avec une tache jaune antérieurement. Dessus du métathorax très-strié; ces stries presque transversales. Ailes transparentes à nervures brunes avec une très-petite tache obscure à l'extrémité des supérieures. Pétiole de l'abdomen entièrement jaune. Les quatre pattes antérieures jaunes; leurs hanches et la base des cuisses noires; tarses un peu bruns. Pattes postérieures noires, ayant le second article des hanches, la base des cuisses, des jambes et des tarses, jaunes. Femelle.

Le mâle est un peu plus petit.

Cette espèce commune dans le midi de la France paroît s'étendre sur tous les bords de la Méditerranée.

2. Pélopée suspenseur, *P. pensilis*.

Pelopœus niger, antennarum nigrarum articulo primo omninò luteo: thorace nigro, alarum squamâ luteâ; abdominis petiolo luteo, subtùs nigro lineato.

Pelopœus pensilis. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 60. — *Pepsis pensilis.* Illig. *Faun. Etrusc. tom.* 2. *pag.* 94.

Longueur un pouce. Corps noir. Antennes noires; premier article entièrement jaune; face antérieure de la tête couverte d'un duvet gris argenté. Écailles des ailes jaunes. Dessus du métathorax à stries peu sensibles et couvert d'un duvet gris; ailes transparentes, un peu jaunâtres, nervures fauves. Pétiole de l'abdomen jaune, marqué en dessous d'une ligne noire, dans toute sa longueur. Les quatre pattes antérieures jaunes à hanches et base des cuisses noires. Les postérieures jaunes avec le premier article des hanches, l'extrémité des cuisses, celle des jambes et le dernier article des tarses noirs. Mâle et femelle.

Du midi de la France.

3. Pélopée distillateur, *P. destillatorius.*

Pelopœus niger, antennarum nigrarum articulo primo omninò luteo; thoracis nigri lineâ anticâ, aliâ scutellari et alarum squamâ luteis; abdominis petiolo luteo, basi et apice parùm nigro: alis pellucidis.

Pelopœus destillatorius. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 60. — *Pepsis destillatorius.* Illig. *Faun. Etrusc. tom.* 2. *pag.* 94. — *Sphex spirifex.* Panz. *Faun. Germ. fasc.* 16. *fig.* 15.

Longueur 12 à 15 lig. Corps noir. Antennes noires; premier article entièrement jaune. Tête garnie de poils noirs, son devant et l'orbite des yeux ayant un peu de duvet argenté. Corselet pubescent. Écailles des ailes, ligne terminale de l'écusson et pétiole de l'abdomen jaunes; ce dernier ayant un peu de noir à sa base et à son extrémité, surtout en dessous. Ailes transparentes, un peu jaunâtres, nervures fauves. Les quatre pattes antérieures jaunes à hanches et base des cuisses noires; leurs tarses d'un fauve brunâtre. Pattes postérieures jaunes avec le premier article des hanches, l'extrémité des cuisses et des jambes et le dernier article des tarses noirs. Femelle.

Du midi de la France.

4. Pélopée de Madras, *P. Madraspatanus.*

Pelopœus niger, antennarum nigrarum articulo primo anticè luteo: thoracis nigri lineâ anticâ, aliâ scutellari et alarum squamâ luteis; abdominis petiolo omninò luteo: alis pellucidis apice fuscis.

Pelopœus Madraspatanus. Fab. *Syst. Piez. pag.* 203. *n°.* 3.

Longueur 10 à 12 lig. Corps noir. Antennes noires; premier article jaune en devant. Face antérieure de la tête garnie d'un duvet argenté. Ligne antérieure du corselet, écailles des ailes, ligne postérieure de l'écusson et pétiole de l'abdomen jaunes. Ailes transparentes, jaunâtres, nervures fauves; leur extrémité brune. Les quatre pattes antérieures jaunes avec les hanches et la base des cuisses noires; tarses bruns, le premier article des intermédiaires ayant un peu de jaune. Pattes postérieures noires, second article des hanches, base des cuisses, celle des jambes et la partie inférieure du premier article des tarses jaunes. Femelle.

Des Indes orientales.

5. Pélopée lunulé, *P. lunatus.*

Pelopœus niger, antennarum nigrarum articulo primo omninò luteo: thorace luteo vario; abdominis petiolo nigro, segmento primo ad marginem posticum luteo marginato.

Pelopœus lunatus. Fab. *Syst. Piez. pag.* 203. *n°.* 4. — *Sphex cœmentaria.* Drury, *Ins. tom.* 1. *pag.* 105. *pl. XLIV. fig.* 6. 7 et 8. — *Sphex flavomaculata.* De Géer, *Ins.* 3. 588. 4. *pl.* 30. *fig.* 4.

Longueur 10 à 12 lig. Corps noir. Antennes noires, premier article totalement jaune. Face antérieure de la tête garnie d'un duvet argenté. Ligne antérieure du corselet, écailles des ailes, un trait descendant de la base des ailes sur les côtés, base de l'écusson, une ligne à sa partie inférieure et une tache sur le métathorax au-dessus de l'attache de l'abdomen jaunes. Ailes supérieures un peu obscures, fauves à nervures testacées; l'extrémité plus brune. Partie évasée du premier segment de l'abdomen marqué d'une lunule jaune qui le borde postérieurement. Les quatre pattes antérieures jaunes, à hanches et base des cuisses noires; leurs tarses bruns à l'extrémité. Pattes postérieures noires avec la base des jambes et les premiers articles des tarses jaunes. Femelle.

Iles de l'Amérique méridionale.

Nota. Drury a donné des observations sur les mœurs de cette espèce dont il a aussi figuré le nid. La femelle l'approvisionne avec des araignées. D'après la figure il paroîtroit n'avoir point les spires que l'on remarque dans les nids connus des autres Pélopées.

6. Pélopée violet, *P. violaceus.*

Pelopœus cyaneo violaceus, antennis nigris, alis pellucidis apice fuscis.

Pelopœus violaceus. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 61. — *Pepsis violacea.* Fab. *Syst. Piez. pag.* 211. *n°.* 16.

Longueur 8 à 10 lig. Entièrement bleu changeant en violet. Antennes noires. Face antérieure de la tête garnie d'un duvet argenté. Ailes transparentes à nervures testacées-brunes, leur extrémité et la partie caractéristique obscures. Femelle.

Indes orientales.

7. Pélopée bleuâtre, *P. cyaneus.*

Pelopœus nigro violaceus, antennis nigris, alis opacis nigro-violaceis.

Pepsis cyanea. Fab. *Syst. Piez. pag.* 211. *n°.* 17. — *Sphex cærulea.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 941. 2. — De Géer, *Ins.* 3. 589. 6. *pl.* 30. *fig.* 6. — De Tigny, *Hist. natur. des Ins. tom.* 3. *pag.* 274. *fig.* 2.

Longueur 10 à 11 lig. Entièrement noir changeant en bleu et en violet. Antennes noires. Face antérieure de la tête couverte d'un duvet argenté. Ailes opaques noires changeant en violet, mais

Digitized by Google

un peu moins sur le bord intérieur; leurs nervures noires. Mâle et femelle.

De l'Amérique septentrionale.

(S. F. et A. Serv.)

PÉLOR, *Pelor*. Ce genre de Coléoptères, tribu des Carabiques, a été établi par M. Bonelli dans ses observations entomologiques (*Mém. de l'Acad. de Turin*). Il a pour caractères: languette échancrée, courte. Dernier article des palpes maxillaires extérieurs ovale, plus court que le précédent. Mandibules courtes, sans dentelures. Antennes minces, plus courtes que le corselet, leurs articles moniliformes. Corselet très-lisse, ses angles postérieurs arrondis. Ecusson à peine apparent. Dernière paire des jambes épineuse postérieurement. Elytres sans points discoïdaux. Anus très-lisse dans les deux sexes. (S. F. et A. Serv.)

PELOTTE. *Voyez* Insecte, *tom.* 7. *pag.* 239.

(S. F. et A. Serv.)

PELTASTE, *Peltastes*. Illig. *Metopius*. Panz. révis. *Ichneumon*. Fab. Lat. Oliv. (Encyclop.) Panz. *Faun. Germ.*

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Ichneumonides.

Dans la tribu des Ichneumonides, les genres Bracon, Microgastre, Vipion et Helcon ont les palpes maxillaires de cinq articles et les labiaux de trois. Les Chélones, les Sigalphes et les Alysies ont leurs palpes maxillaires de six articles. Les genres Stéphane, Xoride, Ichneumon, Pimple, Acœnite et Agathis, quoiqu'ayant comme les Peltastes, les palpes maxillaires de cinq articles et les labiaux de quatre, n'ont point le second article des maxillaires très-gros, leur écusson n'est point carré ni armé de deux petites épines à ses angles postérieurs; enfin la face antérieure de la tête ne porte pas une espèce de plaque rebordée.

Antennes longues, sétacées, multiarticulées, vibratiles; leurs articles courts et peu distincts. — *Bouche* peu avancée. — *Mandibules* fortes, arquées, aiguës. — *Mâchoires* courtes, cornées, obtuses à leur extrémité. — *Palpes maxillaires* plus longs que les labiaux, de cinq articles, le premier droit, cylindrique, le second très-grand, fort gros, les trois derniers petits, grêles, filiformes; les labiaux courts, de quatre articles presqu'égaux, le troisième un peu plus gros. — *Lèvre* cornée à sa base, membraneuse et tronquée à son extrémité, entière. — *Tête* triangulaire, sa face antérieure portant une sorte de plaque rebordée. — *Trois yeux lisses* gros, saillans, disposés en triangle et placés sur le vertex. — *Corps* fortement chagriné. — *Corselet* ovale, convexe; son segment antérieur rétréci en devant, s'avançant latéralement jusqu'à la naissance des ailes supérieures. — *Ecusson* carré; sa partie postérieure s'élevant brusquement au-dessus du métathorax, armé de chaque côté, d'une petite pointe. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale fort grande et trois cellules cubitales, la première grande, presque triangulaire, réunie à la première cellule discoïdale supérieure; la seconde très-petite, ne s'approchant de la radiale qu'en un seul point, de même forme que la première, recevant dans son milieu la nervure récurrente qui est très-droite; la troisième complète atteignant l'extrémité de l'aile. Deux cellules discoïdales, savoir: la seconde supérieure et l'inférieure; celle-ci (1) fermée avant le bout postérieur de l'aile par la nervure récurrente. — *Abdomen* composé de sept segmens outre l'anus; il est long et attaché au corselet par une base large et plate, convexe en dessus, creusé en dessous, devenant plus épais vers son extrémité; bord postérieur de ses segmens épais. Anus des femelles fendu en dessous en une coulisse dans laquelle la tarière rentre presqu'entièrement dans le repos; celle-ci courte, cylindrique. Anus des mâles entier en dessous, recouvert en dessus. — *Pattes* de longueur moyenne, hanches grandes, cuisses postérieures un peu renflées; les quatre jambes antérieures munies d'une seule épine à leur extrémité, les postérieures de deux. Crochets des tarses ayant une pelotte assez forte dans leur entre-deux.

Ce genre fondé par M. Illiger, et dont le nom vient d'un mot grec qui signifie *armé d'un bouclier*, reçut ensuite de Panzer, dans sa révision, celui de *Metopius*. On n'en connoît qu'un petit nombre d'espèces, toutes d'assez grande taille. Leurs mœurs sont les mêmes que celles des Ichneumons. Leurs larves vivent dans le corps de différentes larves, et particulièrement dans celui des chenilles. Le noir est la couleur dominante des Peltastes; les segmens de leur abdomen ont ordinairement des bandes marginales jaunes.

1. Peltaste de Fabricius, *P. micratorius*.

Peltastes niger, luteo varius, alis fulvo hyalinis, antennis subtùs luteis; palpis nigris apice fuscis.

Ichneumon micratorius. Fab. *Syst. Piez. pag.* 62. n°. 41. Mâle.

Longueur 10 à 12 lig. Antennes jaunes, noires en dessus. Premier article entièrement noir. Palpes maxillaires bruns, leurs deux premiers articles noirs. Tête noire marquée d'une ligne jaune de chaque côté de la plaque antérieure, près des yeux. Corselet noir avec deux petits points jaunes près de la base des ailes et un point de même couleur placé de chaque côté du métathorax. Ecusson noir; ses quatre angles jaunes. Abdomen

(1) *Voyez* la note de l'article Pupivores.

Digitized by Google

noir; bord postérieur des second, troisième, quatrième, cinquième et sixième segmens, jaune; le premier ayant de chaque côté une tache de cette couleur. Pattes jaunes; cuisses en partie noires. Ailes fauves, transparentes. Femelle.

Le mâle diffère en ce que la presque totalité de la partie antérieure de sa tête est jaune au-dessous des antennes; son corselet a de chaque côté une ligne humérale et une tache arquée au-dessous de l'écaille des ailes, jaunes. Le bord postérieur de l'écusson, le métathorax et une ligne sous l'écusson, sont encore de cette dernière couleur. Le septième segment de l'abdomen a son bord postérieur jaune comme les précédens. Les pattes sont entièrement de cette couleur, seulement les cuisses postérieures ont une tache noire.

Environs de Paris.

2. Peltaste de Panzer, *P. necatorius*.

Peltastes niger, luteo varius, alis hyalinis, antennis subtùs luteis; palpis nigris apice luteis.

Ichneumon necatorius. Fab. *Syst. Piez. pag.* 62. n°. 42. — *Ichneumon vespoides*. Panz. *Faun. Germ. fasc.* 47. *fig.* 19.

Longueur 8 à 9 lig. Antennes noires en dessus, jaunes en dessous. Palpes noirs, leurs derniers articles jaunes. Tête noire, sa plaque antérieure bordée de jaune, surmontée de trois pointes de cette couleur. Corselet noir avec une ligne humérale et un point sous l'attache des ailes, jaunes; les deux pointes postérieures de l'écusson de même couleur. Abdomen noir. Les premier, troisième, quatrième et cinquième segmens bordés de jaune postérieurement; le second n'ayant que deux points latéraux de cette couleur. Les quatre pattes antérieures jaunes, avec les cuisses en partie noires. Pattes postérieures noires, ayant la base des cuisses, des jambes et des tarses jaunes. Ailes transparentes. Femelle.

Nous avons une autre femelle qui a le second et le sixième segmens de l'abdomen ainsi que l'écusson entièrement bordés de jaune postérieurement, et dont les jambes postérieures sont presqu'en totalité de cette couleur: du reste semblable à la précédente. En est-elle une simple variété?

Environs de Paris.

Nota. Panzer rapporte à cette espèce la *fig.* 5 de la *pl.* 128. Schæf. *Icon. Ins. Ratisb.*, et le *Sphex vespoides*. Scop. *Carn.* n°. 789.

3. Peltaste d'Illiger, *P. nigrator*.

Peltastes niger, luteo varius, alis hyalinis, cellulâ radiali fuscâ, antennis palpisque nigris.

Longueur 6 à 7 lig. Antennes et palpes noirs. Tête noire avec une tache jaune triangulaire au-dessus de sa plaque antérieure. Corselet entièrement noir. Abdomen noir, ses troisième, quatrième et cinquième segmens bordés de jaune à leur partie postérieure, le premier ayant de chaque côté une tache de cette couleur. Les quatre pattes antérieures jaunes, leurs cuisses en partie noires, leurs jambes tachées de cette couleur en dedans. Pattes postérieures noires avec la base des jambes, celle des cuisses et leur extrémité jaunes. Ailes transparentes avec la cellule radiale brune; cette couleur s'étendant vers l'angle extérieur. Femelle.

Environs de Paris.

4. Peltaste de Gravenhorst, *P. dissectorius*.

Peltastes niger, luteo varius, alis hyalinis, cellulâ radiali fuscâ, antennis subtùs testaceis; palpis nigris apice fuscis; abdomine cærulescente.

Ichneumon dissectorius. Panz. *Faun. Germ. fasc.* *fig.* 14.

Longueur 6 à 8 lig. Antennes noires, un peu testacées en dessous. Palpes noirs, leurs derniers articles bruns. Tête noire ayant un petit point jaune près des yeux, entre ceux-ci et la base des antennes. Corselet noir. Abdomen d'un noir bleuâtre changeant en violet, ses premier, second et troisième segmens ayant une tache jaune de chaque côté au bord postérieur, et le quatrième entièrement bordé de cette couleur. Pattes noires, genoux jaunes. Ailes transparentes avec la cellule radiale brune; cette couleur s'étendant vers l'angle extérieur. Femelle.

Var. Quatrième segment de l'abdomen n'ayant de jaune que deux points latéraux.

Des environs de Paris.

ACŒNITE, *Acœnites*. Latr. *Cryptus*. Fab. Panz. *révis.* *Ichneumon*. Oliv. (Encycl.) Ross. *Anomalon*. Jur.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Ichneumonides.

Les Acœnites font partie d'un groupe établi par M. Latreille dans cette tribu; il a pour caractères: palpes maxillaires de cinq articles, les labiaux de quatre. Dans ce groupe, les Stéphanes et les Xorides se distinguent par leurs mandibules terminées par une pointe entière, les Agathis, par l'avancement semblable à un bec que forment les mâchoires et la lèvre, les Ichneumons, les Pimples et les Peltastes ont les articles des palpes maxillaires de forme très-inégale. Ces caractères éloignent ces divers genres de celui d'Acœnite.

Antennes filiformes ou sétacées, multiarticulées, vibratiles; leur premier article gros, turbiné, échancré extérieurement, le second court, presque cyathiforme, le troisième petit, plus court que le précédent; le quatrième presque

Digitized by Google

cylindrique, le plus long de tous, les autres allant en décroissant insensiblement de longueur jusqu'à l'extrémité. — *Mandibules* bidentées, étroites, alongées et croisées. — *Mâchoires* et *lèvre* courtes, ne s'avançant point en manière de bec ni de museau. — *Palpes maxillaires* beaucoup plus longs que les labiaux, de cinq articles, peu différens les uns des autres pour la forme; palpes labiaux de quatre articles. — *Tête* triangulaire, presque de la largeur du corselet, déprimée en devant. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle sur le bord antérieur du vertex. — *Corselet* assez long; métathorax arrondi postérieurement, n'ayant pas de pointes latérales sensibles. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale; la première cellule cubitale confondue avec la première cellule discoïdale supérieure; seconde cellule cubitale recevant toujours la deuxième nervure récurrente; la première nervure manque; deux cellules discoïdales, savoir: la seconde supérieure et l'inférieure; celle-ci fermée par la nervure récurrente avant le bord postérieur de l'aile. — *Abdomen* se rétrécissant à sa base et s'insérant au bas du métathorax, composé de sept segmens outre l'anus; tarière (des femelles) dépassant notablement l'abdomen, soutenue en dessous par une grande écaille faite en soc de charrue, dont l'insertion suit immédiatement le cinquième segment. — *Pattes* de longueur moyenne; jambes antérieures terminées par une seule épine, les quatre postérieures en ayant deux; premier article des tarses fort long; crochets munis d'une pelotte dans leur entre-deux.

Consultez pour les mœurs les généralités de l'article Ichneumon de ce Dictionnaire. Nous ne connoissons pas encore les mâles de ce genre fondé par M. Latreille. Les femelles ont toujours quelques-uns des avant-derniers segmens de l'abdomen échancrés inférieurement en dessus; la partie coriacée de ces segmens est alors remplacée par une membrane flexible, ce qui donne plus de facilité à ces insectes pour ployer l'abdomen en dessous et ramener leur tarière en devant, afin d'en faire usage. Le petit nombre d'espèces d'Acœnites connues est d'Europe.

1re. *Division*. Cellule radiale moyenne, pointue à ses deux extrémités, allant en se rétrécissant depuis l'extrémité de la première cellule cubitale; deux cellules cubitales fort grandes, la seconde presque complète; nervure récurrente un peu ondulée. — Antennes filiformes, droites, guère plus longues que la tête et le corselet pris ensemble. — Cinquième article des tarses aussi long que les trois précédens réunis; crochets unidentés vers leur extrémité; pelotte des deux tarses postérieurs plus forte.

1. Acœnite porte-soc, *A. dubitator.*

Acœnites niger, abdominis segmentis secundo, tertio, quartoque aliquando et pedibus omnibus, coxis tarsisque duobus posticis exceptis, testaceo-ferrugineis, cæteris segmentis inferioribus infrà excisis, incisurâ albidâ.

Acœnites dubitator. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 9. — *Cryptus dubitator.* Fab. *Syst. Piez. pag.* 85. *nº.* 64. — *Ichneumon dubitator.* Panz. *Faun. Germ. fasc.* 78. *fig.* 14. — *Anomalon dubitator.* Jur. *Hyménopt. pag.* 116. La femelle.

Longueur 5 à 8 lig. Noir. Second, troisième et quelquefois le quatrième segmens de l'abdomen d'un testacé ferrugineux. Pattes de même couleur, à l'exception de toutes les hanches et des deux tarses postérieurs. Derniers segmens de l'abdomen, à partir du quatrième, laissant découverte à leur partie inférieure une portion de membrane blanchâtre. Tarière ferrugineuse, à peu près de la longueur de l'abdomen, ses fourreaux noirs, un peu velus. Femelle.

Nota. M. Latreille rapporte à cette division l'*Ichneumon arator.* Ross. *Faun. Etrus. tom.* 2. *pag.* 49. *nº.* 778.

2e. *Division.* Cellule radiale plus longue que dans la première division, mais de la même forme; trois cellules cubitales, la première plus grande que la troisième; la seconde extrêmement petite, pétiolée, la troisième complète; nervure récurrente un peu arquée, mais point ondulée. — Antennes sétacées, se recourbant un peu à leur extrémité, beaucoup plus longues que la tête et le corselet pris ensemble. — Cinquième article des tarses guère plus long que le précédent. Crochets simples; pelottes égales.

2. Acœnite échancré, *A. incisurator.*

Acœnites niger, pedibus, alarum squamâ abdominisque incisuris luteo-fulvis.

Longueur 14 lig. Noir. Antennes de cette couleur en dessus, brunes en dessous, surtout vers la base. Devant de la tête marqué de deux taches jaunes sous les antennes. Palpes, écailles des ailes et pattes d'un jaune fauve, ainsi que les échancrures des derniers segmens de l'abdomen. Hanches noirâtres. Tarière de la longueur de l'abdomen. Ailes transparentes, d'un jaune fauve; les supérieures ayant leur point marginal et la nervure du bord extérieur de cette dernière couleur. Femelle.

Des environs de Paris.

AGATHIS, *Agathis.* Lat. *Bracon.* Fab. Spinol. *Ichneumon.* Jur.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Ichneumonides.

Dans le groupe des Ichneumonides qui a pour caractères: palpes maxillaires de cinq articles,

Digitized by Google

les labiaux de quatre, aucun autre genre que celui d'Agathis n'a les mâchoires et la lèvre avancées en une sorte de bec ou de museau.

Antennes sétacées, multiarticulées, vibratiles, se recourbant un peu à leur extrémité; leur premier article gros, recourbé; les second et troisième fort petits, le quatrième guère plus long que les suivans, ceux-ci allant en diminuant de longueur insensiblement jusqu'à l'extrémité. — *Mandibules* étroites, alongées, croisées, bidentées à l'extrémité. — *Mâchoires* et *lèvre* avancées en une sorte de museau. — *Palpes maxillaires* plus longs que les labiaux, composés de cinq articles, les labiaux de quatre; dans tous, ces articles peu différens les uns des des autres pour la forme. — *Tête* triangulaire, plus étroite que le corselet, bombée en devant. — *Trois petits yeux lisses* placés en triangle sur le vertex. — Corselet assez long; métathorax muni d'une petite pointe de chaque côté. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale très-petite, terminée en pointe le long du bord extérieur, bien avant l'extrémité de l'aile; point marginal fort grand, épais; trois cellules cubitales, la première fort grande, confondue avec la première cellule discoïdale supérieure; seconde cubitale très-petite, presque carrée, la troisième très-longue, point de nervures récurrentes; deux cellules discoïdales; savoir la seconde supérieure et l'inférieure; celle-ci s'étendant jusqu'au bord postérieur de l'aile. — *Abdomen* guère plus long que le corselet, se rétrécissant à sa base et s'insérant au bas du métathorax, composé de sept segmens outre l'anus; tarière (des femelles) dépassant l'abdomen, soutenue en dessous par une écaille presque triangulaire dont l'insertion suit immédiatement le cinquième segment. — *Les quatre pattes antérieures* de longueur moyenne, les postérieures plus longues et plus fortes. Jambes de devant terminées par une seule épine, les quatre autres en ayant deux. Premier article des tarses aussi long que les quatre autres pris ensemble; ceux-ci allant en diminuant de longueur. Crochets et pelottes très-petits.

Voyez pour les mœurs les généralités du genre Ichneumon. Celui d'Agathis dû à M. Latreille contient un certain nombre d'espèces européennes.

1. Agathis rougeâtre, *A. purgator.*

Agathis luteo-ferrugineus, antennis, tibiarum duarum posticarum apice tarsorumque ejusdem paris suprà articulis, nigris.

Agathis purgator. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 9. — *Bracon purgator.* Fab. *Syst. Piez. pag.* 104. *n°.* 10. — *Ichneumon purgator.* Jur. *Hyménopt. pag.* 113. La femelle. — Coqueb. *Illustr. Icon. tab.* 4. *fig.* 3. La femelle. (Cette figure est incorrecte.)

Longueur 4 à 5 lig. D'un jaune ferrugineux. Antennes, extrémité des deux jambes postérieures et fourreaux de la tarière noirs. On remarque une ligne de cette couleur sur la partie extérieure des deux derniers tarses. Ailes supérieures d'un blanc jaunâtre avec une bande transversale noire; leur partie postérieure noire avec une grande tache transparente. Femelle.

Dans le mâle les ailes supérieures sont assez souvent plus foncées et la tache transparente du bout est plus petite.

Commun aux environs de Paris.

Rapportez à ce genre: 1°. l'*Agathis malvacearum.* Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 9. *tom.* 1. *tab.* 12. *fig.* 2. La femelle. *Ichneumon Panzeri.* Jur. *Hyménopt. pl.* 8. La femelle. (*Encycl. pl.* 376. *fig.* 6.) Cette espèce introduit ses œufs dans le corps d'une larve dont nous ignorons le genre; cette larve vit aux dépens des graines de malvacées et particulièrement de la rose trémière (*alcea rosea et ficifolia*); 2°. le *Bracon rostrator.* Spinol. *Ins. Ligur. fasc.* 3. *pag.* 113. *n°.* 9.

BRAÇON, *Bracon.* Jur. Fab. Lat. Panz. Spinol. *Ichneumon.* Linn. Geoff. Oliv. (Encycl.)

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Ichneumonides.

Quatre genres de cette tribu y forment un groupe distinct par leurs palpes maxillaires de cinq articles en même temps que les labiaux n'en ont que trois. Dans ce groupe dont le genre Bracon fait partie, les Microgastres n'ont point leurs mandibules avancées de manière à laisser un intervalle entr'elles et le labre. Les Vipions ont une espèce de bec formé par l'avancement des mâchoires et de la lèvre, et dans les Helcons la partie antérieure du second lobe du corselet s'avance en bosse d'une manière remarquable.

Antennes sétacées, multiarticulées, vibratiles, insérées sur le front, point roulées à leur extrémité; leur premier article gros, turbiné, coupé droit à l'extrémité, plus long que les autres; le second court, globuleux, un peu plus gros que les suivans; le troisième cylindrique, un peu plus long que le quatrième; ceux qui viennent ensuite égaux entr'eux; les derniers plus courts que les premiers, mais tous ne diminuant de longueur qu'insensiblement. — *Mandibules* bidentées, avancées, laissant entr'elles et le labre un vide notable, lors même qu'elles sont fermées et dans le repos. — *Mâchoires* et *lèvre* ne s'avançant point en manière de bec ni de museau. — *Palpes maxillaires* très-alongés, deux fois plus longs que les labiaux, composés de cinq articles, le second un peu plus gros que les autres, cylindrique comme eux; les labiaux de trois articles, à peu près égaux en longueur. —

Digitized by Google

Tête globuleuse, moins large que le milieu du corselet. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle sur un tubercule frontal entouré d'un sillon. — *Corselet* rétréci en devant; partie antérieure de son lobe moyen s'abaissant graduellement; métathorax lisse, assez court. — *Ailes* ordinairement colorées; les supérieures ayant une cellule radiale grande, commençant à se rétrécir après la seconde cellule cubitale; trois cellules cubitales, la première distincte de la première cellule discoïdale supérieure; seconde cellule cubitale grande, terminée carrément à sa partie postérieure et trois cellules discoïdales, l'inférieure s'étendant jusqu'au bord postérieur de l'aile. — *Premier segment de l'abdomen* ayant ordinairement son disque élevé, entouré en devant et sur les côtés par un sillon profond; tarière (des femelles) dépassant l'abdomen. — *Pattes* de longueur moyenne, jambes postérieures cylindriques.

On trouve ordinairement les Bracons dans les bois, voltigeant ou courant sur les arbres qui renferment des larves; ce qui donne lieu de croire que les femelles découvrent la situation de ces larves et qu'elles parviennent au moyen de leur tarière à introduire leurs œufs dans le corps de ces dernières. Ce genre contient un assez grand nombre d'espèces des deux continens, fort différentes entr'elles; ce qui indiqueroit encore le besoin d'établir de nouvelles coupes génériques, et pourtant nous restreignons davantage ce genre que les auteurs qui nous ont précédés.

1re. *Division.* Première cellule cubitale recevant la nervure récurrente.

1re. *Subdivision.* Cellule radiale atteignant presque le bout de l'aile. — Seconde cellule cubitale plus longue que large.

Rapportez à cette subdivision, 1°. l'Ichneumon déoigrant, n°. 105 de ce Dictionnaire. L'abdomen de la femelle est ovale-oblong, celui du mâle est cylindrique, presque linéaire; dans les deux sexes, ces cinq premiers segmens sont plus grands que les suivans; 2°. le *Bracon initiator*, n°. 37. Fab. *Syst. Piez.*

2e. *Subdivision.* Cellule radiale se terminant bien avant le bout de l'aile. — Seconde cellule cubitale plus large que longue.

1. Bracon maculé, *B. maculator.*

Bracon luteo-albidus, metathorace abdomineque suprà nigro maculatis.

Longueur 2 lig. ½. Corps d'un blanc jaunâtre. Tubercule portant les yeux lisses, dessus des antennes et du métathorax d'un brun noirâtre. Moitié inférieure du premier segment de l'abdomen, côtés du second, et troisième segment noirs en dessus. Tarière noire, moins longue que l'abdomen. Jambes postérieures ayant une tache brune en dessus. Les trois premiers segmens de l'abdomen sont plus grands que les suivans; on voit sur le second une petite tache transparente placée sur la partie noire latérale. Ailes transparentes, irisées. Femelle.

Environs de Paris.

2e. *Division.* Seconde cellule cubitale recevant la nervure récurrente.

2. Bracon bifascié, *B. bifasciator.*

Bracon fuscus, alis superioribus hyalinis fusco bifasciatis; fasciæ posterioris maculâ in medio hyalinâ.

Longueur 2 lig. Brun. Tête, dessous des antennes et du corselet blanchâtres. Pattes de cette couleur, variées de brun. Ailes transparentes, les supérieures ayant deux larges bandes transverses brunes; la seconde portant dans son milieu sur la nervure qui sépare les seconde et troisième cellules cubitales, une petite tache transparente. Tarière un peu plus longue que l'abdomen. Femelle.

Des environs de Paris.

HELCON, *Helcon.* Nees von Esenbeck.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Ichneumonides.

Ce nouveau genre fait partie des Ichneumonides qui ont les palpes maxillaires de cinq articles et les labiaux de trois; ce petit groupe renferme en outre les Vipions, les Bracons et les Microgastres. Les premiers ont un caractère particulier, celui que présentent leurs mâchoires et leur lèvre, qui se prolongent en dehors et forment une sorte de bec. Les Microgastres sont les seuls dont la bouche n'offre de partie saillante que les palpes. Dans les Bracons qui, comme les Helcons, ont des mandibules avancées, le second article des palpes maxillaires est cylindrique, sans aplatissement, ni dilatation sensible; le dernier article des palpes labiaux n'est pas beaucoup plus long que le précédent; la tête est globuleuse; le corselet est proportionnellement beaucoup plus court que celui des Helcons; il se rétrécit notablement en devant et s'abaisse d'une manière insensible; le métathorax est lisse et court; les petits yeux lisses sont posés sur une élévation entourée d'un sillon; et la seconde cellule cubitale des ailes supérieures ne se rétrécit point vers la radiale. Cette masse de différences, auxquelles la comparaison des caractères génériques ajoutera encore, justifie suffisamment l'adoption de ce genre.

Antennes longues, sétacées, multiarticulées, vibratiles, insérées sur le rebord inférieur d'une cavité frontale, d'abord droites jusqu'aux deux tiers

Digitized by Google

tiers de leur longueur, se roulant ensuite sur elles-mêmes, principalement dans les femelles; leur premier article gros, très-gonflé à sa partie supérieure, coupé obliquement à son extrémité, un peu moins long que le troisième; le second très-court, un peu plus gros que les suivans, renfermé en partie dans le premier; le troisième le plus long de tous; ceux qui viennent ensuite allant en diminuant de longueur jusqu'à l'extrémité. — *Mandibules* bidentées, avancées, laissant entr'elles et le labre un vide notable, lors même qu'elles sont fermées et dans le repos. — *Mâchoires* et *lèvre* ne s'avançant point en manière de bec ni de museau. — *Palpes maxillaires* très-alongés, deux fois plus longs que les labiaux, composés de cinq articles, le second un peu aplati, dilaté à sa partie intérieure; les labiaux de trois articles, le dernier cylindrique, aussi long que les deux autres pris ensemble. — *Tête* presque cubique, à peu près aussi large que le corselet, ayant une cavité frontale remarquable; celle-ci rebordée sur les côtés, très-inégale dans son intérieur. — *Trois petits yeux lisses* posés en triangle sur le bord supérieur de la cavité frontale, l'antérieur placé même dans cette cavité. — *Corselet* long, point aminci en devant; partie antérieure de son lobe moyen s'élevant en bosse et s'avançant au-dessus du lobe antérieur; métathorax long, très-rugueux, portant plusieurs lignes longitudinales un peu élevées. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale qui n'atteint pas le bout de l'aile, se rétrécissant après la seconde cellule cubitale, pointue à son extrémité; trois cellules cubitales, la première plus grande que la seconde, distincte de la première cellule discoïdale supérieure, recevant la nervure récurrente; seconde cellule cubitale grande, se rétrécissant vers la radiale; la troisième atteignant presque le bout de l'aile, aussi longue que les deux précédentes réunies, et trois cellules discoïdales; l'inférieure s'étendant jusqu'au bord postérieur de l'aile. — *Abdomen* presque linéaire, composé de sept segmens outre l'anus, le premier étant le plus souvent fortement canaliculé en dessus; tarière (des femelles) dépassant l'abdomen; sa base soutenue par une grande écaille qui s'insère après le sixième segment. — *Pattes* de longueur moyenne, les postérieures un peu plus fortes. Jambes de celles-ci canaliculées extérieurement, au moins dans les femelles. Jambes antérieures terminées par une seule épine, les quatre autres en ayant deux petites.

M. Nées d'Esenbeck a donné les caractères de ce genre dans l'*Appendix* qu'il a joint à l'ouvrage de M. Gravenhorst, intitulé: *Conspectus generum et familiarum Ichneumonidum*. Les espèces que nous y rapportons fréquentent les chantiers de bois coupé et rangé en piles, surtout ceux des furêts. Il est probable que leurs mœurs ne diffèrent point de celles du genre précédent. Nous n'en connoissons que peu d'espèces: elles sont européennes.

1. Helcon bûcheron, *H. lignator.*

Helcon niger, palpis pedibusque ferrugineis, posterioribus apice fuscis.

Longueur 7 à 8 lig. Noir. Tête et corselet fortement ponctués; les deux premiers segmens de l'abdomen ridés irrégulièrement. Palpes et pattes de couleur fauve; partie inférieure des dernières jambes et leurs tarses noirâtres. Ailes transparentes, à nervures brunes, le point épais des supérieures noirâtre. Tarière plus longue que l'abdomen, ses fourreaux un peu velus. Femelle.

Le mâle a les jambes postérieures entièrement noires.

Commun aux environs de Paris.

2. Helcon à épine, *H. spinator.*

Helcon ater, pedibus rufis, femoribus posticis dentatis, ejusdem paris tibiis et tarsis nigris, horum articulis intermediis albis.

Longueur 4 à 5 lig. Noir. Tête, corselet et premier segment de l'abdomen fortement ponctués. Antennes noires, leurs douzième, treizième, quatorzième et quinzième articles blancs. Hanches des quatre premières pattes et jambes postérieures noires. Palpes bruns. Pattes antérieures, dernières hanches et leurs cuisses fauves; celles-ci ayant une forte dent inférieurement. Tarses postérieurs blancs, avec la base du premier article et l'extrémité du dernier noires. Tarière testacée, plus longue que l'abdomen, ses fourreaux noirs et velus. Ailes transparentes, nervures brunes. Femelle.

Le mâle n'a point de blanc aux antennes. Il est un peu plus petit.

Des environs de Paris.

Nota. Nous ne doutons pas que la *Pimpla dentator* de Fabricius ne soit de ce genre, au moins la description du mâle nous le persuade; mais il y a beaucoup de différences entre cette espèce et celle que nous venons de décrire. D'ailleurs cet auteur dit positivement que son mâle n'a point d'épine aux cuisses postérieures, ce qui est contraire au caractère qui existe dans le nôtre. Une espèce de ce genre est figurée dans l'ouvrage intitulé: *Berl. Mag. tom. 6. part. 2. pag. 56. tab. 4. fig. 6*, sous le nom d'*Helcon tardator.* Nous n'avons pas pu rencontrer cet ouvrage dans les bibliothèques. M. d'Esenbeck, qui cite cette espèce comme type de son genre, annonce qu'il en connoit cinq autres.

MICROGASTRE, *Microgaster.* Latr. Spinol. *Ichneumon.* Fab. Panz. Jur. *Bassus.* Panz. *Cervis. Ceropales, Cryptus.* Fab.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Ichneumonides.

Les genres Vipion, Bracon et Helcon qui, avec les Microgastres, composent le groupe des Ich-

Digitized by Google

neumonides dont les palpes maxillaires ont cinq articles et les labiaux trois, ont tous trois le second article des antennes visible, et outre les palpes, ils ont d'autres parties de la bouche toujours saillantes.

Antennes longues, sétacées, multiarticulées, vibratiles, insérées au-dessous du front, ne se roulant point à leur extrémité; leur premier article assez gros, turbiné, un peu plus long que le troisième, le second entièrement caché dans le premier, le troisième et tous les suivans, de longueur à peu près égale jusqu'au dernier, mais diminuant un peu de grosseur passé le milieu de l'antenne. — *Mandibules* point saillantes. — *Mâchoires* et *lèvre* droites, courtes, ne s'avançant point en manière de bec ni de museau. — *Palpes maxillaires* deux fois plus longs que les labiaux, composés de cinq articles, le second long, un peu en massue; les labiaux de trois articles. — *Tête* petite, plus étroite que le corselet. — *Trois petits yeux lisses* disposés en ligne courbe sur le vertex. — *Corselet* court. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale grande, se rétrécissant après la première cellule cubitale; première cellule cubitale grande, distincte de la première cellule discoïdale supérieure, recevant la nervure récurrente; dernière cellule cubitale très-grande et très-longue; trois cellules discoïdales, l'inférieure se prolongeant jusqu'au bord postérieur de l'aile. — *Abdomen* petit, court, inséré à la partie postérieure du métathorax, paroissant presque sessile, peu convexe en dessus, caréné longitudinalement en dessous; tarière (des femelles) plus courte que l'abdomen, dépassant toujours l'anus, ses fourreaux un peu comprimés. — *Les quatre pattes* antérieures de longueur moyenne, les deux postérieures plus fortes, leurs hanches très-grosses et longues; les deux jambes antérieures terminées par une seule épine, les quatre autres en ayant deux; ces épines fortes et longues.

On doit à M. Latreille l'établissement de ce genre dont le nom est tiré de deux mots grecs qui signifient: *petit ventre*. Les espèces qu'il contient sont fort petites. Leurs larves vivent isolées dans le corps de petites chenilles telles que celles des Pyrales, ou en société dans des chenilles de moyenne taille.

1re. *Division*. Trois cellules cubitales; la seconde extrêmement petite, presque triangulaire, ne touchant que par un de ses angles à la cellule radiale. — Deux impressions sur le front derrière l'insertion des antennes.

1. Microgastre déprimé, *M. deprimator*.

Microgaster niger, femoribus tibiisque testaceis, alis hyalinis, fasciis duabus transversis fuscis in medio subconfluentibus.

Microgaster deprimator. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom. 4. pag.* 11. — Spinol. *Ins. Ligur. fasc.* 3. *pag.* 148. *n°.* 3. — *Ichneumon deprimator*. Fab. *Syst. Piez. pag.* 69. *n°.* 85. — Panz. *Faun. Germ. fasc.* 79. *fig.* 11. Le mâle. — *Bassus deprimator*. Panz. révis. — *Ichneumon deprimator*. Jur. *Hyménopt. pag.* 112.

Longueur 2 lig. Noir. Cuisses, jambes et base des tarses, testacées. Base des cuisses antérieures et extrémité des postérieures noires. Premiers segmens de l'abdomen pâles en dessous. Ailes transparentes, les supérieures avec deux bandes transversales brunes qui se réunissent au peu dans leur milieu.

Des environs de Paris. Sa larve vit solitairement dans des chenilles de Pyrales.

2e. *Division*. Deux cellules cubitales, la seconde n'existant plus, se confondant avec la troisième. — Antennes insérées au-dessus d'un petit rebord. — Front régulièrement concave.

2. Microgastre américain, *M. americanus*.

Microgaster niger, antennis, palpis, abdomine pedibusque pallidè testaceis, alis hyalinis.

Longueur une ligne. Noir. Antennes, palpes, pattes et abdomen d'un testacé pâle, celui-ci ayant quelques nuances brunes en dessus. Antennes brunes en dessus dans les femelles. Ailes transparentes, nervures noires. Le point épais des supérieures pâle. Mâle et femelle.

De la Martinique. Trouvé éclos et mort dans le corps d'une chenille desséchée venue de cette colonie.

Rapportez à cette division l'Ichneumon globulaire, n°. 187 et l'Ichneumon pelotonné, n°. 188 de ce Dictionnaire.

Nota. On doit certainement rapporter plusieurs autres espèces soit d'Europe soit exotiques à chacune de ces divisions. Nous en connoissons même un certain nombre, mais il est très-difficile de les reconnoître dans les auteurs. M. Spinola a décrit huit espèces comme appartenant à ce genre.

CHELONE, *Chelonus*. Jur. *Sigalphus*. Lat. Spinol. *Cynips*. Linn. *Ichneumon*. Fab. De Géer. Oliv. (Encycl.)

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Ichneumonides.

Considérée sous un certain point de vue, la tribu des Ichneumonides, telle ou à peu près que l'a établie M. Latreille, semble assez facile à diviser en sections d'après des considérations qui n'ont pas encore été employées. Les genres qui la composent sont nombreux et leur nombre doit encore augmenter par la suite; les caractères tirés de la bouche que l'on peut employer à cette division, sont: la longueur respective des palpes et le

nombre d'articles dont ils sont composés (M. Latreille ne s'est servi que du nombre de ces articles). Les ailes supérieures présentent aussi un caractère facile à saisir, il nous est fourni par la réunion de la première cellule discoïdale supérieure à la première cellule cubitale ou par leur séparation. Il sembleroit peut être utile de revoir aussi les tribus voisines et dans le cas par exemple où le caractère de l'insertion de l'abdomen qui varie beaucoup dans les Ichneumonides, ainsi que celui tiré du nombre des articles des antennes, paroîtroient d'un ordre inférieur à ceux tirés de la bouche joints aux caractères d'aile, les genres de la tribu des Evaniales rentreroient pour la plupart dans celle des Ichneumonides dont ils diffèrent si peu du reste. Alors cette dernière tribu auroit deux divisions d'un caractère facile à saisir. 1re. *Division*. Palpes maxillaires n'étant pas deux fois plus longs que les labiaux. Première cellule discoïdale supérieure confondue avec la première cubitale (Ichneumonides vrais). 2e. *Division*. Palpes maxillaires au moins trois fois aussi longs que les labiaux. Première cellule discoïdale supérieure distincte de la première cubitale (Braconides). Nous pensons avec M. Latreille que le genre Pélécine doit être réuni aux Oxyures. (*Voyez* l'article PUPIVORES.)

TRIBU DES ICHNEUMONIDES.

Caractères : Antennes filiformes ou sétacées, vibratiles, multiarticulées (de treize articles ou plus). — Palpes maxillaires apparens, filiformes ou sétacés, composés de cinq à six articles. — Ailes inférieures ayant des nervures distinctes. — Abdomen des femelles muni à son extrémité postérieure d'une tarière le plus souvent saillante, ayant toujours deux fourreaux latéraux.

1re. *Division*. Palpes maxillaires n'étant pas deux fois plus longs que les labiaux. — Première cellule discoïdale supérieure confondue avec la première cubitale. — Palpes labiaux composés de quatre articles. (Ichneumonides vrais.)

1re. *Subdivision*. Palpes maxillaires guère plus longs que les labiaux.

A. Palpes maxillaires de cinq articles.

Xoride, Pimple, Ichneumon (1), Peltaste, Ophion, Acœnite, Stéphane.

B. Palpes maxillaires de six articles.

Evanie.

(1) Nous comprenons jusqu'ici dans ce genre la plupart des Anomalons et des Ichneumons Jur., et c'est principalement de lui que nous avons entendu parler en donnant comme probable la création future de nouvelles coupes génériques.

2e. *Subdivision*. Palpes maxillaires presque deux fois aussi longs que les labiaux.

A. Palpes maxillaires de cinq articles.

Agathis.

B. Palpes maxillaires de six articles.

Chélone.

2e. *Division*. Palpes maxillaires au moins trois fois plus longs que les labiaux. — Première cellule discoïdale supérieure distincte de la première cubitale. (Braconides.)

1re. *Subdivision*. Palpes maxillaires de six articles, les labiaux de quatre.

Sigalphe, Alysie, Fœne, Aulaque.

2e. *Subdivision*. Palpes maxillaires de cinq articles, les labiaux de trois.

Vipion, Bracon, Helcon, Microgastre.

Dans la méthode de M. Latreille aucun genre d'Ichneumonides autre que ceux de Sigalphe, de Chélone et d'Alysie, n'a les palpes maxillaires composés de six articles, mais les premiers ont l'abdomen composé de trois segmens et les Alysies de cinq.

Antennes sétacées, multiarticulées, composées de plus de treize articles, le premier épais, le second petit, globuleux; les suivans assez longs, cylindriques, les derniers très-courts. — *Mandibules* bidentées. — *Palpes maxillaires* filiformes, presque deux fois aussi longs que les labiaux, composés de six articles. Palpes labiaux de quatre articles. — *Tête* transversale. — *Trois petits yeux lisses* disposés en ligne courbe sur le vertex. — *Corselet* aussi large que la tête, son premier segment grand, arrondi antérieurement. — *Ecusson* assez grand, métathorax s'élevant moins haut que le reste du corselet, coupé droit postérieurement, ses côtés munis d'une épine fort courte. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale presque triangulaire et trois cellules cubitales, la première confondue avec la première cellule discoïdale supérieure; seconde cubitale petite, presque triangulaire, la troisième complète; deux cellules discoïdales, savoir : la seconde supérieure et l'inférieure, celle-ci complète se terminant au bord postérieur de l'aile. — *Abdomen* ne paroissant composé que d'un seul segment; ce segment très-grand, concave en dessous; tarière (des femelles) peu saillante. — *Les quatre pattes* antérieures de longueur moyenne, les postérieures grandes, à hanches grosses et fortes; jambes antérieures munies d'une seule épine à leur extrémité, les quatre autres jambes en ayant deux. Premier article des tarses

le plus grand de tous, les autres allant en décroissant. Crochets et pelottes très-petits.

Les Chélones forment la seconde division du genre Sigalphe de M. Latreille (*Diction. d'Hist. nat.*, 2e. *édit.*), mais ces deux genres diffèrent par des caractères si aisés à saisir que nous croyons devoir les maintenir tous deux. Les Chélones déposent leurs œufs dans le corps des chenilles des Pyrales., du reste les habitudes de ces petits hyménoptères sont en général celles des autres Ichneumonides. Les espèces connues sont en petit nombre.

Rapportez à ce genre l'Ichneumon oculé, no. 134 de ce Dictionnaire. (S. F. et A. Serv.)

PELTIS, *Peltis*. Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, établi par Fabricius, et qui répond exactement à celui de Thymale de M. Latreille. *Voyez* ce mot. (S. F. et A. Serv.)

PELTOÏDES, *Peltoidea*. Quatrième tribu de la famille des Clavicornes, section des Pentamères, ordre des Coléoptères. Ses caractères sont :

Antennes plus longues que la tête, droites ou un peu coudées, de dix à onze articles distincts, tantôt insensiblement plus grosses vers leur extrémité, tantôt en massue soit perfoliée ou en scie, soit solide. — *Palpes maxillaires* plus grands que les labiaux, courts ou de longueur moyenne. — *Mandibules* plus courtes que la tête, comprimées, oblongues et arquées à leur extrémité. — *Corselet* de la largeur de l'abdomen, du moins à sa base. — *Pattes* séparées à leur naissance par des intervalles égaux et n'étant point contractiles.

Cette tribu se divise ainsi qu'il suit.

I. Pointe des mandibules entière ou sans échancrure ni dent particulière.

Nécrophore, Bouclier, Agyrte.

II. Extrémité des mandibules échancrée ou bidentée.

A. Massue des antennes plus ou moins ronde ou ovale.

a. Les trois premiers articles de tous les tarses ou ceux des antérieurs au moins, courts, larges ou dilatés.

Nitidule, Byture, Cerque.

b. Tarses point dilatés; leurs quatre premiers articles presque cylindriques et peu différens en forme et proportion.

Thymale, Colobique, Micropèple, Dacné, Ips, Sphérite.

B. Massue des antennes oblongue, composée de cinq à six articles ou formée insensiblement.

Scaphidie, Cholève, Mylæque.

La plupart des genres de cette tribu vivent à l'état parfait et en larves dans les charognes, les champignons ou sous l'écorce des arbres. Un petit nombre se nourrit de chenilles et de limaçons.

AGYRTE, *Agyrtes*. Froel. Lat. *Mycetophagus*. Fab. Payk. Panz.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Peltoïdes.

Tous les genres compris dans cette tribu ont l'extrémité des mandibules échancrée ou bidentée à l'exception des Nécrophores, des Bouchiers et des Agyrtes; mais les premiers ont les antennes guère plus longues que la tête, terminées brusquement en un bouton très-perfolié; les Bouchiers ont leurs quatre palpes terminés par un article plus menu que les précédens et leurs jambes ne sont point épineuses, caractères qui suffisent pour séparer ces deux genres de celui d'Agyrte.

Antennes à peu près de la longueur du corselet, insérées devant les yeux, composées de onze articles courts, les trois premiers arrondis, presque coniques, les suivans presque globuleux, les septième, huitième, neuvième et dixième un peu plus épais que les autres, transverses, presque lenticulaires, égaux, perfoliés, le dernier ovale-globuleux. — *Labre* membraneux, transversal, linéaire, largement échancré. — *Mandibules* cornées, fortes, avancées, très-crochues à l'extrémité, fort pointues, sans dentelures. — *Mâchoires* portant deux lobes étroits à leur extrémité. — *Palpes maxillaires* plus grands que les labiaux, avancés, plus épais vers leur extrémité, composés de quatre articles, le premier très-petit, les second et troisième presqu'égaux, obconiques, le second un peu plus long; le dernier plus grand, ovale : palpes labiaux presque filiformes, dépassant à peine le labre, de trois articles, les deux premiers égaux, cylindriques, le dernier environ deux fois plus long que les autres, à peine plus gros qu'eux, ovale-cylindrique. — *Lèvre* tronquée, cordiforme, membraneuse, profondément échancrée; menton coriace, transversal, court, presque carré, un peu rétréci vers l'extrémité. — *Corps* ovale, arqué en dessus. — *Corselet* presqu'en trapèze, se rétrécissant insensiblement de la base à l'extrémité, à peu près moitié plus large que long, assez aplati, se courbant insensiblement sur les côtés, entièrement rebordé. — *Ecusson* distinct, trigone. — *Elytres* rebordées, arrondies à l'extrémité, recouvrant les ailes et l'abdomen. — *Pattes* fortes, cuisses comprimées, jambes épineuses, triangulaires, alongées; tarses courts, filiformes; leurs quatre premiers articles courts, presque coniques, entiers, le premier un peu plus long que les suivans, le dernier plus long que le premier, muni de deux forts crochets.

On ne connoit qu'un petit nombre d'espèces de

Digitized by Google

ce genre. La plus commune se rencontre sous les écorces d'arbres. Elle est décrite dans ce Dictionnaire sous le nom de Mycétophage châtain, n°. 26, et figurée pl. 359, fig. 35. On la trouve aux environs de Paris.

BYTURE, *Byturus*. Latr. *Dermestes*. Fab. Oliv. De Geer. Geoff.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Peltoïdes.

Parmi les genres de cette tribu qui ont l'extrémité des mandibules échancrée et la massue des antennes plus ou moins ronde ou ovale, les Nitidules, les Bytures et les Cerques sont les seuls dont les trois premiers articles des tarses, du moins ceux des antérieurs, soient courts, larges, dilatés; mais les Nitidules ont le troisième article des antennes une fois au moins plus long que le suivant; le corselet des Cerques est arrondi et sans angles à son extrémité postérieure. Ces caractères séparent ces deux genres de celui de Byture.

Antennes de onze articles, les deux premiers à peu près égaux en grosseur, le troisième peu différent en longueur du quatrième; les trois derniers formant une massue alongée, perfoliée, comprimée; les neuvième et dixième transversaux, triangulaires. — *Mandibules* bidentées à l'extrémité. — *Mâchoires* ayant deux lobes courts. — *Palpes* filiformes, les maxillaires de quatre articles, le dernier alongé, presque cylindrique, un peu aminci à son extrémité. — *Lèvre* largement échancrée. — *Corps* oblong. — *Corselet* presque trapézoïdal, plus large à sa partie postérieure dont les angles sont distinctement aigus. — *Ecusson* arrondi postérieurement. — *Elytres* alongées, couvrant complétement les ailes et l'abdomen. — *Pattes* de longueur moyenne; tarses ayant leurs trois premiers articles courts, larges, dilatés, velus en dessous.

L'espèce qui a servi de type à M. Latreille pour fonder ce genre, se rencontre fréquemment au printems dans les forêts sur les fleurs et notamment sur celles des renoncules.

Voyez pour sa description, Dermeste velu, n°. 15 de ce Dictionnaire.

Nota. M. Latreille croit que le synonyme de Fabricius ne doit pas être rapporté à cette espèce, à cause de deux points bruns élevés que cet auteur attribue au front de son insecte. M. le comte Dejean paroît être d'une opinion contraire.

CERQUE, *Cercus*. Lat. *Catereles*. Herbst. Illig. *Dermestes*. Linn. Fab. *Sphæridium*. Fab. *Nitidula*, *Anthribus*. Oliv. *Scaphidium*, *Strongylus*. Herbst.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Peltoïdes.

Dans cette tribu, ce genre fait partie du même groupe que les Bytures et les Nitidules (voyez Peltoïdes); mais les premiers ont les angles postérieurs du corselet distincts et aigus, leurs élytres couvrent entièrement l'abdomen, et dans les Nitidules, le troisième article des antennes est une fois plus long que le quatrième.

Antennes de onze articles, les deux premiers de grosseur à peu près égale (quelquefois très-grands et dilatés dans les mâles), le troisième peu différent en longueur du quatrième; les trois derniers formant une massue alongée, presqu'obconique, comprimée et perfoliée. — *Mandibules* très-aiguës à leur extrémité, échancrées, ayant un tubercule assez gros à l'angle extérieur de leur base. — *Mâchoires* à deux lobes, l'extérieur capillaire. — *Palpes maxillaires* filiformes, composés de quatre articles, les labiaux de trois, dont le dernier épais. — *Corselet* grand, presque sans rebords, rétréci ou arrondi, mais sans angles à son extrémité postérieure. — *Ecusson* très-distinct. — *Elytres* couvrant les ailes, mais plus courtes que l'abdomen. — *Pattes* de longueur moyenne; tarses ayant leurs trois premiers articles courts, larges, velus en dessous.

On ignore les métamorphoses des insectes de ce genre établi par M. Latreille. On les trouve sur les fleurs. Le nombre des espèces connues s'élève à une douzaine, toutes européennes et de petite taille.

Rapportez à ce genre l'Anthribe puce, n°. 4 de ce Dictionnaire, (*Cercus pulicarius*, Lat.). Peut-être doit-on retrancher le synonyme de Geoffroy. Les *Dermestes urticæ*, n°. 44, et *pedicularius*, n°. 43. Fab. *Syst. Eleut.* (Encycl. pl. 359, fig. 32) appartiennent à ce genre.

COLOBIQUE, *Colobicus*. Lat.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Peltoïdes.

Ce genre créé par M. Latreille fait partie d'un groupe de cette tribu, lequel comprend en outre les genres Thymale, Micropèple, Dacné, Ips et Sphérite. Son caractère est : extrémité des mandibules bidentée; massue des antennes ronde ou ovale; tarses point dilatés. Les trois derniers genres se distinguent par la massue de leurs antennes composée de trois articles; les Micropèples n'ont cette massue composée que d'un seul article, et dans les Thymales, les mandibules sont très-saillantes.

Antennes ayant leur troisième article alongé, trois fois plus long que le suivant; les deux derniers formant réunis une massue solide, orbiculaire. — *Bouche* et *mandibules* recouvertes par un avancement arrondi et en forme de chaperon de l'extrémité antérieure de la tête. — *Palpes maxillaires* plus grands que les labiaux. — *Corps* ovale, déprimé. — *Elytres* recouvrant les ailes et

Digitized by Google

la totalité de l'abdomen. — *Pattes* de longueur moyenne.

Les insectes de ce genre, dont le nom vient d'un mot grec qui signifie : *mutiler*, habitent sous les écorces des arbres. L'auteur n'en mentionne qu'une seule espèce.

1. Colobique bordé, *C. marginatus*.

Colobicus nigricans, antennis, capitis thoracisque marginibus externoribus testaceo-fuscis.

Colobicus marginatus. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 10. *tom.* 1. *tab.* 16. *fig.* 1.

Longueur 2 lig. Ovale-oblong, noirâtre, avec les antennes, les bords extérieurs de la tête et du corselet d'un brun fauve. Dessus du corps parsemé de petites écailles grises. Elytres ayant des stries pointillées.

Des environs de Paris.

Nota. Cet insecte est peut-être la *Nitidula hirta* Ross. *Faun Etrus. tom.* 1. *pag.* 59. *tab.* 3. *fig.* 9.

MICROPÈPLE, *Micropeplus*. Lat. *Staphylinus*. Fab. Payk. Oliv. *Nitidula*. Herbst. *Omalium*. Gyllenh.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Peltoïdes.

Tous les genres de cette tribu, excepté celui de Micropèple, ont leurs quatre palpes très-apparens, leurs antennes ne se logent point dans une cavité particulière du corselet, et la massue qui les termine est de deux ou trois articles.

Antennes plus courtes que le corselet, se logeant dans des cavités latérales du corselet; leurs deux premiers articles plus grands que les suivans, globuleux, le dernier très-grand, formant à lui seul une massue solide, globuleuse. — *Mandibules* arquées vers leur extrémité, pointues, bidentées, sans dentelures. — *Palpes maxillaires* très-petits, beaucoup plus épais dans leur milieu, leur second article étant très-renflé, amincis à leur extrémité et terminés en une pointe particulière, les labiaux point visibles. — *Mâchoires* bifides, leur lobe intérieur ayant la forme d'une dent. — *Lèvre* presque carrée, dilatée et arrondie sur les côtés, son extrémité un peu plus étroite, tronquée, entière; menton transversal, petit, entier. — *Elytres* beaucoup plus courtes que l'abdomen. — *Tarses* ayant leurs premiers articles très-courts.

On doit ce genre à M. Latreille. Son nom vient de deux mots grecs qui signifient : *petit vêtement*, et a rapport à la brièveté de ses élytres. L'espèce qui a servi de type est d'Europe.

1. Micropèple sillonné, *M. porcatus*.

Micropeplus niger, thoracis lateribus rugosis, elytris brevioribus tricarinatis, antennarum basi pedibusque fuscis.

Micropeplus porcatus. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *p.* 377. — *Nitidula sulcata*. Herbst. *Col. V. LIV.* 6. — *Staphylinus porcatus*. Oliv. *Entom. tom.* 3. *Staphyl. pag.* 35. *n°.* 50. *pl.* 4. *fig.* 35. — Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *p.* 602. *n°.* 68. — Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 413. *n°.* 59.

Longueur une ligne. Corps ovale, noir. Tête petite. Corselet rebordé sur les côtés, très-raboteux. Elytres n'atteignant qu'environ la moitié de la longueur de l'abdomen, marquées chacune de trois lignes longitudinales élevées. Dessus de l'abdomen ayant quelques impressions. Base des antennes et pattes brunes.

Il se trouve aux environs de Paris, parmi les matières animales et végétales corrompues.

DACNÉ, *Dacne*. Lat. *Engis*. Payk. Fab. *Ips*. Herbst. *Erotylus*. Oliv.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Peltoïdes.

Dans le groupe de cette tribu qui a pour caractère particulier : extrémité des mandibules échancrée *ou* bidentée; massue des antennes ronde ou ovale; tarses point dilatés; se rangent avec les Dacnés, les Micropèples qui en diffèrent par leurs palpes labiaux point distincts et leurs antennes se logeant dans une cavité particulière, les Thymales qui ont leurs mandibules très-saillantes, les Colobiques dont la massue des antennes est de deux articles et qui ont un avancement en forme de chaperon recouvrant la bouche, les Sphérites ayant leurs élytres plus courtes que l'abdomen, et les Ips dont les articles des tarses sont grêles et alongés.

Antennes courtes, ayant leur massue grande, presqu'ovale, comprimée, composée de trois articles, les deux premiers larges. — *Mandibules* bifides à l'extrémité. — *Mâchoires* ayant deux lobes, l'extérieur presque trigone. — *Palpes maxillaires* filiformes, les labiaux terminés en massue, leur dernier article étant plus épais. — *Corps* ovale. — *Elytres* couvrant les ailes et la totalité de l'abdomen. — *Pattes* de longueur moyenne; tarses ayant leurs trois premiers articles courts et larges.

Ce genre est dû à M. Latreille; son nom est tiré d'un verbe grec qui signifie : *mordre*. Il renferme une douzaine d'espèces, dont plus de la moitié est exotique. Plusieurs d'entr'elles vivent dans les champignons et sous les écorces des arbres.

Rapportez à ce genre l'Erotyle bifascié, n°. 11 de ce Dictionnaire, les *Engis humeralis*, n°. 2, et *sanguinicollis*, n°. 5. Fab. *Syst. Eleut.* Ces deux derniers sont d'Europe.

CHOLÈVE, *Choleva*. Latr. *Ptilis*. Geoff.

Digitized by Google

Dermestes. De Géer. *Catops.* Payk. Fab. *Helops.* Panz. *Ptomaphagus.* Illig.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Peltoïdes.

Les genres de cette tribu qui ont l'extrémité des mandibules bidentée et la massue des antennes oblongue, composée de cinq à six articles, sont ceux de Scaphidie, Cholève et Mylæque. Mais les premiers ont des élytres tronquées, et dans le genre Mylæque, les deux premiers articles des antennes sont notablement plus gros que les suivans, et diffèrent d'eux par la forme.

Antennes filiformes, grossissant vers leur extrémité, distantes à leur base, insérées au-dessous des yeux, composées de onze articles, les deux premiers peu différens des suivans en grosseur et quant à la forme; les cinq derniers plus gros que les autres. — *Mandibules* courtes, cornées, aiguës, échancrées à leur pointe. — *Mâchoires* ayant deux lobes membraneux. — *Palpes* subulés; les maxillaires composés de quatre articles, les second et troisième à peu près d'égale longueur, obconiques; le dernier conique, terminé en pointe; les labiaux petits, cylindro-coniques, de trois articles, dont le dernier pointu. — *Lèvre* membraneuse, presque carrée, largement échancrée au bord supérieur; menton coriace, presque trapézoïdal. — *Tête* inclinée, presque de la largeur du corselet. — *Yeux* petits; peu saillans. — *Corps* pubescent, arqué en dessus. — *Corselet* convexe, sans rebords, de la largeur des élytres. — *Ecusson* triangulaire. — *Elytres* convexes, de la longueur de l'abdomen, couvrant des ailes. — *Abdomen* terminé en pointe. — *Pattes* longues, les postérieures surtout; jambes un peu épineuses; tarses filiformes, à articles alongés, entiers; les trois premiers des tarses antérieurs plus gros que les autres et velus en dessous dans les mâles.

Ce genre fondé par M. Latreille est le même que celui auquel Paykull a imposé le nom de *Catops*, et Illiger *Ptomaphagus*. Fabricius adopta la dénomination du naturaliste suédois, de préférence à celle de M. Latreille, qui avoit l'antériorité. Le nom de Cholève, tiré du grec, exprime la démarche un peu boiteuse des espèces qui le composent; leurs couleurs sont généralement sombres: elles vivent dans les champignons et dans le bois pourri tombé en poussière. On en connoît une quinzaine, toutes d'Europe et d'assez petite taille.

1. Cholève morio, *C. morio.*

Choleva nigra, subtomentoso-sericea, elytris non striatis, pedibus antennarumque basi fusco-testaceis.

Choleva villosa. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom. 2. pag.* 29. *n°.* 5. — *Catops morio.* Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 564. *n°.* 4. — Payk. *Faun. Suec. tom.* 1. *pag.* 344. *n°.* 2. — *Helops sericeus.* Panz. *Faun. Germ. fasc.* 73. *fig.* 10. — *Dermestes fornicatus.* De Géer, *Ins. tom.* 4. *pag.* 216. *n°.* 9. *pl.* 8. *fig.* 15. — Le Boucher brun velouté. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 123. *n°.* 10.

Longueur 2 lig. Noire, couverte d'un duvet roux cendré très-court. Antennes plus courtes que le corselet, un peu en massue; les septième, huitième, neuvième et dixième articles transversaux. Corselet presque carré. Base des antennes et pattes d'un testacé brun.

Commune aux environs de Paris.

Nota. Les *Catops rufescens*, n°. 1, et *agilis*, n°. 6, Fab. *Syst. Eleut.*, appartiennent au genre Cholève. Ce dernier est représenté Encycl., pl. 359. fig. 10. (S. F. et A. Serv.)

PEMPHRÉDON, *Pemphredon.* Lat. Fab. *Cemonus.* Jur. Panz. Illig. *Pelopæus.* Fab. *Crabro.* Oliv. (Encycl.) Panz. *Sphex.* Panz.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Fouisseurs, tribu des Crabronites.

On doit ce genre à M. Latreille, qui l'a établi le premier dans son *Précis des caractères génériques des insectes.* M. Jurine changea depuis sa dénomination sans en alléguer la raison. Fabricius en l'adoptant y introduisit beaucoup d'espèces qui n'en doivent pas faire partie. Les Pemphrédons, les Mellines et les Alysons forment un petit groupe dans la tribu des Crabronites; ce groupe a pour caractère: 1°. antennes insérées près de la bouche ou au-dessous du milieu de la face de la tête, ce qui le distingue des Psen, des Cercéris et des Philanthes. 2°. Yeux entiers, ce qui le sépare des Trypoxylons. 3°. Mandibules fortes, dentées au côté interne, ce qui l'éloigne des Gorytes, des Crabrons (Frelon, Oliv. *Encycl.*) et des Stigmes. Les Pemphrédons sont distingués des Mellines et des Alysons, en ce qu'ils n'ont que trois cellules cubitales aux ailes supérieures, tandis que ces deux derniers genres en ont quatre.

Antennes filiformes, rapprochées, un peu plus longues que la tête, de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles. Le premier peu alongé, conique; le second court, le troisième le plus long de tous; les suivans allant en diminuant à mesure qu'ils approchent du bout. — *Labre* entièrement caché. — *Mandibules* presqu'en forme de cuiller, multidentées. — *Mâchoires* coriaces, ovalaires; leurs bords membraneux. — *Quatre palpes;* les maxillaires beaucoup plus longs que les labiaux, de six articles; les cinq premiers obconiques, les trois derniers un peu plus longs; le premier le plus court, le second assez gros, le dernier presque cylindrique; les labiaux de quatre articles; le premier obconique, le dernier ovalaire; ces deux articles plus longs que les intermédiaires. — *Languette* trifide. — *Tête* forte,

Digitized by Google

presque carrée, sa face antérieure garnie d'un duvet argenté (dans les mâles seulement). — *Yeux* petits, ovalaires. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle et placés au-devant du vertex. — *Premier segment du corcelet* linéaire et transversal, distant en dessus de l'origine des ailes. — *Ailes* supérieures ayant une cellule radiale plus ou moins rétrécie après la seconde cubitale, son extrémité un peu aiguë ne s'écartant pas de la côte, et trois cellules cubitales; la première ayant plus de deux fois la longueur de la seconde; la troisième tracée jusqu'au bord postérieur de l'aile. — *Abdomen* ovalaire, distinctement pétiolé, composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles. — *Pattes* de longueur moyenne, les quatre jambes postérieures dentelées à leur partie extérieure dans les femelles; les antérieures et les intermédiaires munies à leur extrémité d'une épine droite, aiguë; les postérieures de deux; premier article des tarses long, les autres courts, le dernier terminé par deux crochets simples, écartés, munis d'une petite pelotte dans l'entre-deux.

Les cinq ou six espèces de ce genre qui nous sont connues, habitent l'Europe; leur taille est petite. Elles ont le noir pour couleur dominante. Les femelles creusent des trous, soit dans le bois, soit dans le ciment des murs pour y déposer leurs œufs. Elles y apportent des insectes pour servir de nourriture à leur postérité; nous croyons que ce sont toujours des Pucerons. Les trous sont partagés en plusieurs cellules, séparées par des cloisons. On trouve souvent les Pemphrédons sur les fleurs. D'après les auteurs, nous partageons ce genre en deux divisions, basées sur l'insertion des nervures récurrentes de l'aile.

1re. *Division*. Première cellule cubitale recevant la première nervure récurrente; seconde cubitale recevant la deuxième nervure récurrente.

1re. *Subdivision*. Deuxième cellule cubitale de forme carrée.

1. Pemphrédon lugubre, *P. lugubris*.

Pemphredon totus ater, cellulâ cubitali primâ unicum nervum recurrentem excipiente.

Pemphredon lugubris. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *p.* 83. *tab. XIII. fig.* 10. — Fab. *Syst. Piez. pag.* 315. *n°.* 2. (Femelle.) — *Cemonus lugubris*. Jur. *pag.* 214. (Femelle.) — *Cemonus unicolor*. Jur. *pl.* 11. (Femelle.) — *Crabro unicolor*. Panz. *Faun. Germ. fasc.* 52. *tab.* 23. (Femelle.) — *Encycl. pl.* 380. *fig.* 7.

Longueur 3 à 4 lig. Entièrement noir. Ailes transparentes. Mâle et femelle.

Le premier est un peu plus petit.

La femelle construit son nid dans les cavités qu'elle creuse dans le bois pourri des vieux arbres.

Commun aux environs de Paris.

2e. *Subdivision*. Seconde cellule cubitale rétrécie vers la radiale, presque triangulaire.

2. Pemphrédon nain, *P. minutus*.

Pemphredon niger, palpis tarsisque luteis.

Pemphredon minutus. Lat. *Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 84. — Fab. *Syst. Piez. pag.* 316. *n°.* 9. (Femelle.) — *Cemonus minutus*. Jur. *pag.* 214. (Femelle.) — *Sphex pallipes*. Panz. *Faun. Germ. fasc.* 52. *tab.* 22. (Mâle.)

Longueur une ligne ½ à 2 lig. Corps glabre, brillant. Antennes et abdomen entièrement noirs. Tête noire; mandibules et palpes jaunes. Corselet noir, avec les écailles des ailes et un point calleux en avant, de couleur jaune. Ailes transparentes. Pattes jaunes; hanches noires; cuisses jaunes à l'extrémité, noires à la base. Femelle.

Le mâle présente les différences suivantes. Mandibules noires; jambes ayant du noir dans leur milieu, surtout postérieurement. Extrémité de l'abdomen d'un brun testacé.

La femelle fait son nid dans les murailles. Commun aux environs de Paris.

2e. *Division*. Première cellule cubitale recevant les deux nervures récurrentes.

3. Pemphrédon unicolor, *P. unicolor*.

Pemphredon totus ater, cellulâ cubitali primâ nervos duos recurrentes excipiente.

Pemphredon unicolor. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 84. — *Pelopæus unicolor*. Fab. *Syst. Piez. pag.* 204. *n°.* 10. (Mâle.) — *Cemonus*. Jur. *pag.* 214. — *Sphex unicolor*. Panz. *Faun. Germ. fasc.* 52. *n°.* 24.

Longueur 3 lig. Entièrement noir. Ailes transparentes. Mâle et femelle.

Le mâle est un peu plus petit. Commun dans nos environs.

Nota. L'insecte décrit dans cet ouvrage, tom. 6, pag. 517, n°. 28, sous le nom de Frelon âtre, est probablement le mâle de cette espèce-ci, ou celui du Pemphrédon lugubre, n°. 1. Nous ne pouvons savoir à laquelle des deux espèces il appartient, puisqu'elles ne diffèrent entr'elles que par la position de la seconde nervure récurrente des ailes, caractère omis dans l'article précité.

MELLINE, *Mellinus*. Fab. Latr. Panz. Jur. *Sphex*. De Geer. *Vespa*. Linn. Ross.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Fouisseurs, tribu des Crabronites.

Les

Digitized by Google

Les Pemphrédons, les Mellines et les Alysons forment dans cette tribu un petit groupe (1). Les Pemphrédons se distinguent par leurs ailes supérieures, n'offrant que trois cellules cubitales, et les Alysons, parce que ces mêmes ailes ont leur seconde cellule cubitale pétiolée.

Antennes filiformes, peu ou point coudées, insérées près de la bouche, composées de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles. — *Mandibules* au moins tridentées dans les femelles, deux de ces dentelures placées au côté interne, l'autre longue et forte est à l'extrémité. — *Quatre palpes*, les maxillaires beaucoup plus longs que les labiaux, composés de six articles, les labiaux de quatre. — *Languette* distinctement divisée en trois parties. — *Tête* grosse. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle sur la partie antérieure du vertex. — *Premier segment* du corselet linéaire, transversal, distant en dessus de l'origine des ailes. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale qui va en se rétrécissant après la seconde cellule cubitale, son extrémité aiguë, ne s'écartant pas de la côte, et quatre cellules cubitales; la première aussi longue que les deux suivantes réunies, recevant la première nervure récurrente près de la seconde cellule cubitale; celle-ci rétrécie auprès de la radiale; la troisième recevant la seconde nervure récurrente, la quatrième presque complète. — *Abdomen* composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles; son premier segment ayant sa base rétrécie en pédicule. — *Pattes* de longueur moyenne; les quatre jambes postérieures munies à leur extrémité de deux épines, les antérieures d'une seule. Premier article des tarses long, les autres courts, le dernier terminé par deux crochets simples, écartés, munis d'une forte pelotte dans leur entre-deux.

Les Mellines sont en général d'une taille plus forte que les Pemphrédons; leurs couleurs sont le jaune et le noir; les femelles creusent des trous dans les terrains secs et sablonneux pour y déposer leurs œufs; elles approvisionnent ces nids de Muscides dont leurs larves se nourrissent.

On ne connoît qu'un petit nombre d'espèces. Nous indiquerons 1°. *Mellinus arvensis*. Fab. *Syst. Piez. pag.* 299. n°. 10. Guêpe rurale, n°. 95 de ce Dictionnaire. Panzer a figuré la femelle *Faun. Germ. fas.* 17 *fig.* 20. Le même auteur a représenté le mâle *fas.* 46. *fig.* 11. sous le nom de *Crabro frontalis*. 2°. *Mellinus ruficornis*. Fab. *Syst. Piez. pag.* 298. n°. 3. Panz. *Faun. Germ. fas.* 77. *fig.* 17. La femelle. *Mellinus sabulosus*. Fab. *Syst. Piez. pag.* 297. n°. 2. Le mâle. 3°. *Crabro petiolatus*. Panz. *Faun. Germ. fas.* 46. *fig.* 12. 4°. *Mellinus pratensis*. Jur. *Hyménopt. pl.* 10. *fig.* 19. (Encycl. *pl.* 380. *fig.* 11.) Ces espèces sont d'Europe.

(1) *Voyez* Pemphrédon.

ALYSON, *Alyson*. Jur. Panz. Lat. *Pompilus*. Fab.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Fouisseurs, tribu des Crabronites.

Les Pemphrédons et les Mellines se distinguent des Alysons par leur abdomen manifestement pédiculé, et par la seconde cellule cubitale de leurs ailes supérieures qui n'est point pétiolée et qui atteint la cellule radiale.

Antennes filiformes, insérées près de la bouche, composées de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles. — *Mandibules* bidentées. On voit une ou deux dents au côté intérieur, dans les femelles. — *Quatre palpes*; les maxillaires plus longs que les labiaux, composés de six articles, les labiaux de quatre. — *Languette* distinctement divisée en trois parties. — *Tête* assez grosse, carrée. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle sur la partie antérieure du vertex. — *Segment antérieur* du corselet transversal, assez large, distant en dessus de l'origine des ailes supérieures; métathorax muni d'une très-petite épine de chaque côté. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale courte, se rétrécissant après la première cellule cubitale, son extrémité assez aiguë, ne s'écartant pas de la côte, et quatre cellules cubitales, la première presqu'aussi longue que les trois suivantes prises ensemble, la seconde petite, triangulaire, pétiolée, recevant près de son origine la première nervure récurrente; la troisième fort rétrécie vers la radiale, recevant la seconde nervure récurrente très-près de la deuxième cubitale; la quatrième n'étant ni tracée, ni fermée. — *Abdomen* composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles, son premier segment ne se rétrécissant pas subitement en pédicule. Anus des femelles terminé en pointe, celui des mâles coupé carrément à l'extrémité et portant à ses deux angles postérieurs une soie courte, roide, spiniforme. — *Pattes* de longueur moyenne, cuisses postérieures ayant une dent vers leur extrémité; les quatre jambes postérieures dentelées à leur partie extérieure dans les femelles, munies dans les deux sexes de deux épines à leur extrémité dont l'intérieure plus petite; jambes antérieures n'ayant qu'une très-petite épine. Tarses antérieurs ayant leur premier article grand, les quatre autres courts, égaux entr'eux, le dernier terminé par deux forts crochets simples, écartés, munis d'une grosse pelotte dans leur entre-deux. Tarses intermédiaires et postérieurs ayant leur premier article long, les autres allant en décroissant; crochets et pelottes assez petits.

Ainsi que les autres fouisseurs, les Alysons creusent leur nid dans les sables et l'approvisionn-

nent d'insectes. Ils commencent à paroître dans nos climats vers la fin d'août. Le nombre des espèces connues est petit.

1. Alyson lunicorne, *A. lunicornis*.

Alyson niger, abdominis segmentis duobus primis rufis, tibiis tarsisque quatuor posticis fuscè rufis, alarum superiorum fasciâ transversali fuscâ.

Alyson lunicornis. Lat. *Gener. Crust et Ins. tom.* 4. *pag.* 86. — *Pompilus lunicornis.* Fab. *Syst. Piez. pag.* 194. *n°.* 32? Le mâle.

Longueur 5 lig. Femelle. 3 lig. Mâle. Noir. Labre, bord antérieur du chaperon et base des mandibules d'un fauve pâle. Premier article des antennes fauve en dessous. Epines latérales du métathorax assez fortes. Abdomen ayant ses deux premiers segmens et la base du troisième, testacés. Toutes les jambes et les quatre tarses antérieurs testacés. Ailes transparentes, les supérieures avec une bande brune qui part de la cellule radiale et rejoint presque le bord intérieur. Femelle.

Dans le mâle la couleur noire s'étend davantage et le dernier article des antennes est crochu et lunulé.

Il a été pris dans des terrains sablonneux entre Luc et Falaise par M. de Bazoche. On le trouve aussi aux environs de Paris.

Nota. Fabricius donne à cette espèce le premier segment de l'abdomen noir; cela jette du doute sur sa synonymie.

2. Alyson à épine, *A. spinosus*.

Alyson niger, abdominis segmento primo basi latè testaceo, secundo utrinquè albo uniguttato, femoribus quatuor anticis apice albidis, tibiis quatuor earumdem parium tarsisque omnibus anticè albidis, tibiis posticis basi albo annulatis; alarum superiorum fasciâ transversali fuscâ.

Alyson spinosus. Jur. *Hyménopt. pl.* 10. *fig.* 21. La femelle. — *Encycl. pl.* 380. *fig.* 12.

Longueur 4 lig. Noir. Parties de la bouche, bord antérieur du chaperon, orbite des yeux et dessous du premier article des antennes jaunes. On voit une ligne de cette couleur sur l'écusson. Abdomen ayant son premier segment d'un testacé-ferrugineux avec le bord postérieur noir, le second portant de chaque côté une tache ronde, blanche. Extrémité des quatre cuisses antérieures, devant de leurs jambes et base des jambes postérieures, blanchâtres. Tarses pâles. Ailes transparentes, les supérieures avec une bande brune qui part de la cellule radiale et rejoint presque le bord intérieur. Femelle.

D'Allemagne.

3. Alyson bimaculé, *A. bimaculatus*.

Alyson niger, abdominis segmento primo secundique basi latè testaceis, hâc utrinquè albo uniguttatâ, pedibus duobus anticis nigris, tibiis tarsisque anticè albidis, intermediis testaceis, femoribus subtùs nigris; posticis testaceis, genubus tibiarumque apice nigris, tarsis fuscis; alarum superiorum fasciâ transversali fuscâ.

Alysson bimaculatus. Panz. révis. — *Sphex bimaculata.* Panz. *Faun. Germ. fasc.* 51. *fig.* 4. La femelle. — *Alysson spinosus.* Panz. révis.? — *Pompilus spinosus.* Panz. *Faun. Germ. fasc.* 80. *fig.* 17. Le mâle?

Longueur 5 lig. Noir. Parties de la bouche, dessous du premier article des antennes, orbite des yeux et chaperon jaunes. Celui-ci ayant une petite tache brune. Extrémité des mandibules de cette dernière couleur. Ecusson marqué de deux taches jaunes. Premier segment de l'abdomen et base du second testacés; celle-ci portant de chaque côté une tache ronde, blanche. Pattes antérieures noires, leurs jambes et leurs tarses blanchâtres en devant; pattes intermédiaires testacées, leurs cuisses noires en dessous. Jambes postérieures testacées avec l'extrémité des cuisses et des jambes noire; leurs tarses bruns. Ailes transparentes, les supérieures avec une bande brune qui part de la cellule radiale et rejoint presque le bord intérieur. Femelle.

Des environs de Paris et de Soissons.

Nota. Nous n'avons point vu le mâle; c'est peut-être lui que Panser a représenté sous le nom de *Pompilus spinosus*.

4. Alyson tricolor, *A. tricolor*.

Alyson niger, thorace suprà lateribusque ferrugineo, abdominis segmento secundo albo utrinquè uniguttato, alarum fasciis duabus transversalibus fuscis.

Longueur 6 lig. Noir. Parties de la bouche, chaperon, orbite des yeux, dessous du premier article des antennes et une petite tache entre leur base, blanchâtres. Dessus du corselet ferrugineux ainsi que ses côtés et l'anus en dessus. Second segment de l'abdomen ayant de chaque côté une tache blanche presqu'ovale. Ses quatre pattes antérieures blanchâtres, rayées de noir en dessus; pattes postérieures noires avec un anneau blanc à la base des jambes, leurs tarses d'un brun testacé. Ailes transparentes, les supérieures avec deux bandes brunes qui partent du bord extérieur et rejoignent le bord interne; celle de la base n'étant pas toujours bien distincte. Femelle.

M. de Basoche qui a trouvé cet insecte à Luc en Normandie lui a donné le nom que nous lui conservons. Nous l'avons pris aussi aux environs de Paris. (S. F. et A. Serv.)

Digitized by Google

PÉNÉE, *Penæus*. Fab. Genre de Crustacés de l'ordre des Décapodes, famille des Brachyures, tribu des Salicoques, dont les caractères sont : *antennes* extérieures ou latérales situées au-dessous des mitoyennes, et recouvertes inférieurement par une grande écaille, annexée à la base de leur pédoncule ; les intermédiaires plus courtes, divisées en deux filets, au-delà de leur pédoncule ; premier article du ce pédoncule fort grand, creusé en dessus pour recevoir les yeux. — *Palpes* des mandibules saillans, couvrant le front, velus et terminés par un article foliacé ; très-grand. — *Pieds-mâchoires* extérieurs s'avançant jusque sous les écailles des antennes latérales, pédiformes, velus et pointus au bout ; les appendices flagelliformes ou flagres de ces pieds-mâchoires et ceux des intermédiaires ou des deux suivans grands et pennacés. — *Pieds* des trois premières paires terminés en pince didactyle, coudés, à carpe inarticulé ; ceux de la troisième paire les plus longs de tous. — *Yeux* gros, presque globuleux. — *Test* prolongé antérieurement en manière de bec, comprimé, dentelé et cilié en dessous. — *Post-abdomen* fortement caréné postérieurement le long du milieu du dos ; le dernier segment terminé en une pointe très-aiguë.

M. Risso a rapporté l'espèce de ce genre, la plus commune dans la Méditerranée, la *Caramote* de Rondelet, et qui pourroit être la *Caride bossue* d'Aristote, aux Alphées. Olivier confond ces Crustacés avec les Palémons, dont, en effet, ils se rapprochent beaucoup, quant au *facies*, mais dont ils diffèrent évidemment par le nombre de leurs serres ou des pieds terminés en pince. Le Pénée *caramote* est l'objet d'un commerce considérable. On le sale pour le conserver, et ainsi préparé, on en fait des envois en Grèce, dans l'Asie mineure et dans la Perse. Les Grecs et les Arméniens en font une assez grande consommation. Les œufs sont ordinairement rouges ou aurores.

On peut diviser le genre Pénée en deux sections ; ceux dont les antennes supérieures ont leurs divisions terminales très-petites, de grosseur inégale, et beaucoup plus courtes que leur pédoncule ; et ceux où les divisions sont plus longues, presqu'égales, en forme de filets grêles et sétacés. A la première appartiennent les *Palémon sillonné* (*Palæmon sulcatus*) et les *P. cannelé* (*P. canaliculatus*) de ce Dictionnaire. La première espèce est commune dans la Méditerranée, et identique, je présume, avec la *Caramote* de Rondelet, ou l'*Alphée caramote* de M. Risso, quoique la description donnée par celui-ci diffère par quelques points de celle d'Olivier. (*Voyez* l'article Pénée du *Nouveau Dict. d'hist. nat.* 2ᵉ. *édit.*) On rangera aussi dans la même division le *P. d'Orbigny* (*P. Orbignyanus*). Son bec s'avance un peu au-delà du pédoncule des antennes mitoyennes et a huit dents en dessus et deux en dessous. Il n'y a point de sillon prononcé, de chaque côté, de la carène antérieure du test. La ligne enfoncée qui dans l'espèce précédente traverse antérieurement toute la largeur de ce test est ici très-courte. Le sixième segment de la queue n'a point sur les côtés de petites lignes enfoncées ; les bords latéraux des suivans ne sont point épineux ; le bord supérieur de la carène dorsale et des derniers anneaux sont verdâtres ; les dentelures ou épines des quatre serres antérieures sont plus petites, et les pieds sont proportionnellement plus longs et plus grêles que ceux du *P. Caramote*.

Le *Pénée monodon* de Fabricius entre dans la seconde division. Peut-être aussi faut-il y placer les Pénées à *longues antennes* et *Mars* de M. Risso. Ils me sont inconnus, ainsi que celui qu'il nomme *membraneux*, et de même que le *P. très-ponctué* de M. Bosc. (Latr.)

PENTAMÈRES, *Pentamera*. Première section de l'ordre des Coléoptères ; son caractère est : Cinq articles à tous les tarses.

(S. F. et A. Serv.)

PENTATOME, *Pentatoma*. Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, famille des Géocorises, tribu des Longilabres.

Nota. Le nombre des espèces qui doivent être rapportées à cette tribu s'étant considérablement augmenté dans ces derniers temps, nous nous sommes crus obligés de proposer quelques nouveaux genres et de nouvelles divisions dans cette tribu, dont nous adoptons les caractères tels que M. Latreille les a posés.

Longilabres, *Longilabres*. Première tribu de la famille des Géocorises, section des Hétéroptères, ordre des Hémiptères.

Ses caractères sont : *Bec* découvert, de quatre articles distincts. — *Labre* très-prolongé au-delà de la tête, strié transversalement en dessus dans la plupart. — *Tarses* de trois articles distincts, le premier de la longueur du second ou plus long.

I. Antennes de cinq articles. — Deux yeux lisses apparens.

Scutellère.
Pentatome.

II. Antennes de quatre articles.

A. Deux petits yeux lisses plus ou moins apparens.

a. Antennes insérées sous un rebord latéral de la tête.

Tessaratome.

b. Antennes insérées à nu sur la partie supérieure des côtés de la tête ; leur premier article dépassant notablement l'extrémité de la tête.

Néide.
Coré.
Alyde.
Holhyménie.
Pachylide.

c. Antennes insérées à nu à la partie inférieure des côtés de la tête ; leur premier article court, dépassant à peine l'extrémité de la tête.

Myodoque.
Lygée.
Pachymère.
Salde.

B. Point de petits yeux lisses.

Astemme.
Miris.
Capse.

III. Antennes de trois articles. — Deux yeux lisses apparens.

Phlæa.

PENTATOME, *Pentatoma*. Oliv. (Encycl.) Lam. Lat. Pal.-Bauv. *Cimex*. Linn. Geoff. De Géer. Fab. *Edessa*, *Ælia*, *Halys*, *Cydnus*. Fab.

Le nom de Pentatome venant de deux mots grecs qui signifient *cinq pièces*, a été donné à ces insectes en raison de leurs antennes composées de cinq articles. Feu Olivier a établi ce genre en y réunissant les Scutellères, dont il faisoit cependant une division particulière. M. Lamarck l'a restreint dans ses véritables limites et M. Latreille l'a adopté ainsi. On voit par notre synonymie que Fabricius en a dispersé les espèces dans divers genres. Les Pentatomes sont avec les Scutellères les seuls longilabres qui aient cinq articles aux antennes, mais ces dernières se distinguent au premier aspect par la grandeur de l'écusson qui leur recouvre entièrement l'abdomen et cache les élytres presqu'en totalité, tandis qu'elles sont tout-à-fait à découvert dans les Pentatomes.

Antennes filiformes, plus courtes que le corps, insérées de chaque côté au devant des yeux, composées de cinq articles dont la longueur respective varie selon les espèces. — *Labre* long, très-étroit, presqu'aciculaire, finement strié transversalement, prenant naissance à l'extrémité antérieure du chaperon et recouvrant la base du suçoir. — *Suçoir* formé de quatre soies; les deux inférieures se réunissant en une seule un peu au-delà de leur origine, renfermé dans une gaîne nommée bec, divisé en quatre articles distincts, le premier logé en grande partie dans une coulisse longitudinale du dessous de la tête. — *Tête* petite reçue postérieurement dans une échancrure placée au bord antérieur du corselet. — *Yeux* saillans, globuleux. — *Deux petits yeux lisses* placés sur la partie postérieure de la tête, un de chaque côté, à peu de distance du bord interne des yeux. — *Corselet* beaucoup plus large que long, rétréci en devant, dilaté en arrière. — *Ecusson* très-grand, triangulaire. — *Abdomen* composé de six segmens entre l'anus; ces segmens ayant de chaque côté un stigmate un peu rebordé, celui de l'anus plus petit. — *Anus* des femelles silloné longitudinalement dans son milieu : celui des mâles entier, sans sillon longitudinal. — *Jambes* dépourvues d'épines terminales; tarses courts, presque cylindriques, de trois articles, le second plus court que les autres, le dernier terminé par deux crochets recourbés ayant une pelotte bilobée dans leur entre-deux.

Les Pentatomes dans l'état de larve ne diffèrent de l'insecte parfait qu'en ce qu'ils sont totalement dépourvus d'ailes et d'élytres; sous la forme de nymphe ils ont de plus les fourreaux dans lesquels sont renfermées ces parties; ceux des ailes sont plus petits et placés sous ceux des élytres. Ces changemens sont accompagnés d'une mue générale; nous croyons même que la larve en éprouve plusieurs. Dans tous ces états leurs mœurs sont pareilles et ils jouissent des mêmes facultés, à l'exception de celles du vol et de la reproduction. Dans l'état parfait, le mâle monte sur le dos de la femelle pour la provoquer à l'accouplement, mais quand cet acte s'accomplit, les deux sexes sont placés sur le même plan et réunis bout à bout; la copulation dure assez long-temps, et pendant sa durée le mâle se laisse entraîner par sa femelle dans tous les mouvemens que celle-ci veut faire. Ces insectes se nourrissent par succion de la sève des plantes succulentes ou du jus des fruits; quelques-uns attaquent aussi les insectes, même ceux de leur propre genre, pour en tirer les parties molles intérieures. Le plus grand nombre des espèces exhale une odeur insupportable et la communique même aux fruits pour peu qu'elles les aient entamés.

On trouve les œufs des Pentatomes déposés sur les feuilles ou sur les tiges des végétaux, réunis ensemble au moyen d'une matière visqueuse très-tenace. Ils sont placés par plaques très-régulières et ont souvent des couleurs fort agréables. Les Pentatomes sont généralement connus sous le nom de Punaises de bois.

Le nombre des espèces de ce genre est considérable; elles paroissent répandues dans les quatre parties du monde et dans les températures les plus opposées. Dans la première division les couleurs varient beaucoup, mais dans la seconde, qui ne contient que peu d'espèces, le corps a constamment le noir ou le brun pour couleur dominante.

1re. *Division*. Jambes simples.

1re. *Subdivision*. Une lame abdominale relevée et lancéolée.

Digitized by Google

A. Sternum avancé, comprimé. — Corselet à angles saillans.

1. Pentatome hémorrhoïdal, *P. hæmorrhoidalis.*

Pentatoma griseo-viridis, antennis fuscis, basi pallidis, ventre in medio carinato, elytrorum membranâ unicolori.

Pentatoma hæmorrhoidalis. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 116. — *Cimex hæmorrhoidalis.* Fab. *Syst. Rhyngot. pag.* 160. *n°.* 27. — La Punaise verte à pointes du corselet rouges. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 465. *n°.* 63. — Wolf. *Icon. cimic. fasc.* 1. *pag.* 10. *tab.* 1. *fig.* 10. — *Faun. franç. Hémipt. pl.* 2. *fig.* 5.

Longueur 6 lig. Corps d'un vert pâle nuancé d'un peu de rouge, fortement ponctué en dessus. Antennes brunes; premier article de la couleur du corps; troisième et cinquième plus courts que les autres. Bec atteignant la base des cuisses postérieures. Corselet ayant ses angles latéraux mousses, rouges, tachés de noir à l'extrémité. Dessus du ventre et dessous de l'anus presqu'entièrement rouges. Pattes d'un vert jaunâtre. Membrane des élytres transparente et sans taches. Ventre caréné dans toute sa longueur. Femelle.

Commun aux environs de Paris.

2. Pentatome de Stoll, *P. Stollii.*

Pentatoma luteo-viridis, antennis luteis, ventre in medio carinato, elytrorum membranâ fusco maculatâ.

La Punaise ensanglantée. Stoll, *Punais. pag.* 129. *pl. XXXIII. n°.* 229. — *Faun. franç. Hémipt. pl.* 3. *fig.* 3.

Longueur 3 à 4 lig. Corps jaunâtre en dessous, très-ponctué en dessus. Antennes jaunâtres, troisième article plus court que les autres. Tête et corselet de couleur verte lavée d'un peu de rouge. Bec dépassant à peine la base des cuisses intermédiaires. Angles du corselet mousses, rembrunis. Elytres vertes, largement bordées de rouge sanguin intérieurement. Leur membrane transparente marquée d'une tache brune sur leur bord, avant l'extrémité. Ventre d'un rouge sanguin en dessus, caréné en dessous au milieu dans toute sa longueur. Dessous de l'anus d'un rouge de sang. Pattes verdâtres nuancées de rouge. Mâle et femelle.

Commun en Europe.

B. Sternum simple.

a. Corselet à angles saillans.

3. Pentatome dix-sept taches, *P. 17-maculata.*

Pentatoma obscurè fusca, thoracis acutè spinosi maculis duodecim, scutelli tribus, elytrorum unicâ luteis.

Pentatoma 17-maculata. Palis.-Bauv. *Ins. d'Afriq. et d'Amériq. pag.* 112. *Hémipt. pl.* 8. *fig.* 4.

Longueur 4 lig. Corps d'un brun obscur. Bord antérieur de la tête droit, à peine échancré. Bec atteignant la base des cuisses intermédiaires. Douze taches jaunes sur le corselet, trois sur l'écusson et une sur les élytres.

Nota. Les antennes, les pattes et l'anus manquent dans notre individu.

De Buonopozo, royaume d'Oware.

b. Corselet simple.

4. Pentatome nigripède, *P. nigripes.*

Pentatoma suprà rubra, thoracis obtusè angulati margine antico, scutelli maculis duabus, elytrorum maculâ unicâ nigris; subtùs lutea, lineâ transversali maculisque marginalibus nigro-cæruleis, tibiis suprà canaliculatis.

Pentatoma nigripes. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 117. — *Edessa nigripes.* Fab. *Syst. Rhyngot. pag.* 149. *n°.* 17. — *Cimex incarnatus.* Drury, *Ins. tom.* 2. *pl.* 36. *fig.* 5. — Wolf. *Icon. cimic. fas.* 1. *pag.* 11. *tab.* 2. *fig.* 11. — Stoll, *Punais. pl. II. fig.* 10 et *A.*

Longueur un pouce. Antennes noires; premier article le plus court de tous, les autres égaux entr'eux. Tête d'un noir bleuâtre en dessus. Bec atteignant la base des cuisses postérieures. Corselet, écusson et élytres rouges; bords antérieur et latéraux du corselet, deux taches latérales à la base de l'écusson, une autre sur chaque élytre, d'un noir bleuâtre. Membrane des élytres brune, opaque, bleuâtre. Ailes de même couleur. Dessous du corps jaune, marqué d'une ligne transversale au bord du corselet et de quatre taches rondes latérales sur le bord de l'abdomen, d'un noir bleuâtre. Pattes de cette couleur; jambes fortement canaliculées en dessus et ciliées latéralement. Femelle.

Des Indes orientales.

5. Pentatome quadrimaculé, *P. quadrimaculata.*

Pentatoma suprà rubra, thoracis obtusè angulati disco nigro lineâ albidâ secto, scutelli albidi maculis duabus nigris, elytris immaculatis, tibiarum parte inferiori suprà canaliculatâ.

Cimex catena. Drury, *Ins. tom.* 3. *pl. XLVI. fig.* 1.

Longueur 6 lig. Antennes noires; premier article très-court, le second le plus long de tous, les trois derniers à peu près égaux. Tête très-

Digitized by Google

échancrée en devant, noire en dessus, avec une ligne jaune de chaque côté. Bec atteignant la base des cuisses postérieures. Corselet rouge, ayant dans son milieu une grande tache noire arrondie en devant, séparée en deux longitudinalement par une ligne blanchâtre et bordée d'une semblable ligne inférieurement. Ecusson arrondi au bout, blanchâtre, presqu'entièrement couvert par une tache noire divisée en deux dans son milieu par une ligne transversale blanchâtre. Elytres rouges; leur membrane opaque, noire. Dessous du corps blanchâtre chargé de taches noires, excepté au milieu du ventre. Pattes noires en dessus, cuisses rayées de blanchâtre en dessous, partie inférieure des jambes canaliculée en dessus. Femelle.

Du Brésil.

6. Pentatome gris, *P. grisea.*

Pentatoma griseo-fusca, thorace obtusè angulato, abdominis margine supero albido nigro maculato, tibiis suprà canaliculatis.

Pentatoma grisea. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 116. — *Cimex griseus.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 721. 43. — Fab. *Syst. Rhyngot. pag.* 171. *n°.* 87. — *Cimex betulæ.* De Geer, *Ins.* 3. *pag.* 261. *n°.* 8. *pl.* 14. *fig.* 9. — La Punaise brune à antennes et bords panachés. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 466. *n°.* 64. — Wolf. *Icon. cimic. fas.* 2. *pag.* 59. *tab.* 6. *fig.* 56. — *Faun. franç. Hémipt. pl.* 2. *fig.* 7.

Longueur 6 lig. Corps d'un gris cendré mêlé de brun, fortement ponctué. Antennes noires; premier article court; troisième et cinquième plus courts que le second et le quatrième; les deux derniers blancs à leur base. Bec atteignant la base des cuisses postérieures. Extrémité de l'écusson jaunâtre, surmontée de deux petits points noirs. Bord de l'abdomen en dessus alternativement noir et blanc. Membrane des élytres transparente pnactuée de brun. Dessous du corps blanchâtre parsemé de points noirs. Cuisses et jambes d'un vert jaunâtre, noires à l'extrémité; tarses bruns, jambes fortement canaliculées dans toute leur longueur. Mâle et femelle.

Le mâle a le troisième article des antennes blanchâtre à sa base.

Nota. Geoffroy mentionne une variété femelle que nous connoissons. Elle a la membrane des élytres sans taches et le troisième article des antennes blanc à sa base.

Très-commun aux environs de Paris.

2°. *Subdivision.* Une lame abdominale courte, aplatie et couchée. — Sternum fourchu à ses deux extrémités.

a. Corselet à angles saillans.

7. Pentatome Bison, *P. Bison.*

Pentatoma testacea, thoracis angulo longiori obtuso, tibiis suprà canaliculatis.

Longueur un pouce. Corps d'un jaune testacé en dessus, son dessous plus clair, avec quelques lignes brunes transverses. Antennes jaunâtres; les deux premiers articles à peu près égaux, le suivant plus long que le deuxième, le quatrième le plus long de tous, le dernier plus grand que le troisième. Bec n'atteignant pas la base des cuisses intermédiaires. Angles du corselet très-saillans, presqu'en forme de cornes, leur extrémité noire et obtuse. Elytres ayant chacune cinq raies blanches, celle du milieu plus courte, n'atteignant pas la base, imitant grossièrement la lettre Y. Leur membrane opaque, brune à reflet bronzé. Pattes jaunâtres. Jambes canaliculées en dessus dans toute leur longueur.

De Cayenne.

Nota. Cette espèce est peut-être l'*Edessa Antilope* de Fabricius. *Syst. Rhyng. pag.* 147. *n°.* 8. Coquer. *Illus. Icon. tab.* 9. *fig.* 8. Mais elle en diffère par les couleurs.

8. Pentatome Bubale, *P. Bubalus.*

Pentatoma thoracis acutè longissimèque spinosi parte anticâ testaceâ, mediâ luteâ, posticâque viridi, tibiis suprà canaliculatis.

Longueur 8 à 9 lig. Dessous du corps jaune nuancé de rougeâtre et marqué de lignes transversales brunes. Tête fauve, inégale. Antennes jaunes. Bec atteignant la base des cuisses intermédiaires. Corselet ponctué, fauve à sa partie antérieure, d'un vert brun postérieurement; une bande jaune assez large occupe presque le milieu et atteint des deux côtés la base des angles; ceux-ci pointus, très-longs, imitant des cornes, bruns à reflet violet. Ecusson ponctué, d'un fauve brun, bordé de vert extérieurement et surtout à l'extrémité. Elytres d'un fauve brun, finement ponctuées, ayant quatre lignes longitudinales blanchâtres; leur membrane demi-transparente, brune. Pattes d'un jaune rougeâtre. Jambes canaliculées en dessus dans toute leur longueur. Segmens de l'abdomen ayant chacun une pointe latérale dépassant les élytres, celle du sixième simple, très-longue, excédant l'anus. Ventre caréné au milieu dans toute sa longueur.

De Cayenne.

b. Corselet simple.

9. Pentatome poli, *P. polita.*

Pentatoma viridis, thoracis angulis breviter subspinosis, elytris fuscis albido lineatis, tibiis suprà canaliculatis.

Digitized by Google

La Punaise polie. Stoll, *Punais. pag.* 98. *pl. XXV. n°.* 174.

Longueur 12 à 14 lig. Corps vert en dessus, d'un vert jaunâtre en dessous. Tête sillonnée, un peu inégale en dessus. Bec dépassant la base des cuisses antérieures. Corselet très-ponctué, avec quelques nuances jaunes. Ecusson pointillé, nuancé de jaune vers sa pointe. Elytres d'un brun fauve, avec des lignes blanchâtres. Leur membrane demi-transparente, à reflet métallique. Pattes d'un vert jaunâtre. Jambes canaliculées en dessus dans toute leur longueur. Dernier segment de l'abdomen armé latéralement d'une forte pointe dépassant de beaucoup l'anus, et munie intérieurement d'une petite dent. Mâle et femelle.

Le mâle a le corselet et l'écusson d'un vert sans mélange.

Du Brésil.

10. Pentatome lutéicorne, *P. luteicornis.*

Pentatoma lutea, thoracis viridis anticèque lutei angulis subspinosis, elytris nigro maculatis, tibiis suprà canaliculatis.

La Punaise à antennes jaunes. Stoll, *Punais. pag.* 81. *pl. XX. fig.* 137.

Longueur 8 lig. Corps jaunâtre en dessous, très-ponctué en dessus. Antennes jaunâtres; premier et troisième articles fort courts, le second moyen, les deux derniers plus longs que les précédens. Bec n'atteignant pas la base des cuisses intermédiaires. Tête jaunâtre, sillonnée en dessus. Corselet vert, bordé de jaune en devant et sur les côtés, ses angles peu pointus. Ecusson jaune, sa pointe lavée d'un peu de vert. Elytres jaunes, avec une tache brune irrégulière sur leur milieu; la membrane demi-transparente à reflet métallique. Pattes jaunâtres; jambes canaliculées en dessus dans toute leur longueur.

De Cayenne.

11. Pentatome ensanglanté, *P. cruenta.*

Pentatoma suprà viridis, subtùs lutea, lineis transversis fasciis alternis brevioribus, tibiis suprà canaliculatis.

Edessa cruenta. Fab. *Syst. Rhyngot. pag.* 153. *n°.* 31. — Stoll, *Punais. pl. XVI. fig.* 113.

Longueur 10 lig. Corps vert et très-ponctué en dessus. Son dessous jaune, avec des lignes brunes transverses alternativement plus longues et plus courtes. Antennes ferrugineuses; premier article court, second et troisième égaux, le quatrième le plus long, le cinquième moyen. Bec atteignant à peine la base des cuisses intermédiaires. Bords extérieurs du corselet et de l'abdomen ferrugineux. Pattes de même couleur. On voit quelquefois des nuances irrégulières de jaune sur l'écusson. Mâle.

Commun à Cayenne.

3e. *Subdivision.* Point de lame abdominale.

A. Sternum saillant, comprimé, arrondi en devant. — Corselet simple.

12. Pentatome mucroné, *P. mucronata.*

Pentatoma scutello longiori, apice acutè spinoso thoraceque in medio longitudinaliter carinatis, tibiis suprà canaliculatis.

Pentatoma mucronata. Palis.-Bauv. *Insect. d'Afriq. et d'Amériq. pag.* 46. *Hémipt. pl. IV. fig.* 5 et 6.

Longueur 8 lig. Dessous du corps, tête, partie antérieure du corselet et pattes fauves. Antennes brunes, les deux premiers articles fauves; le premier court, le second et le cinquième un peu plus longs, le troisième très-court, le quatrième le plus grand de tous. Bec dépassant un peu la base des cuisses antérieures. Corselet et élytres d'un fauve verdâtre; une carène longitudinale traversant dans leur milieu le corselet et l'écusson, ce dernier terminé en pointe aiguë s'avançant sur la membrane des élytres; cette membrane opaque, brune à reflet un peu bronzé. Dessous du ventre fortement caréné au milieu. Segmens de l'abdomen ayant une pointe latérale dépassant les élytres; celles du sixième n'avançant point autant que l'anus. Jambes canaliculées en dessus dans toute leur longueur. Mâle.

Afrique, royaume d'Oware.

B. Sternum simple.

a. Corselet à angles saillans.

13. Pentatome rufipède, *P. rufipes.*

Pentatoma fusca, thoracis angulis obtusis lateraliter acuminato-spinosis, tibiis suprà canaliculatis.

Pentatoma rufipes. Lat. *Diction. d'Hist. nat.* 2e. *édit.* — *Cimex rufipes.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 719. 24. — Fab. *Syst. Rhyngot. pag.* 156. *n°.* 5. — De Géer, *Ins.* 3. *pag.* 255. *n°.* 2. — *Faun. franç. Hémipt. pl.* 2. *fig.* 6.

Longueur 7 lig. Tête et corps d'un brun obscur en dessus et très-ponctué. Antennes rousses; les deux derniers articles noirâtres; le premier petit, les second et troisième égaux, plus longs que les suivans. Bec dépassant la base des cuisses postérieures. Angles du corselet arrondis, munis d'une petite épine. Extrémité de l'écusson d'un jaune orangé. Bords de l'abdomen marqués de taches noires, coupées en deux par une ligne roussâtre. Membrane des élytres demi-transparente. Dessous du corps d'un jaune roux, ainsi que les pattes. Jambes canaliculées en dessus dans toute leur longueur. Mâle et femelle.

Digitized by Google

Des plus communs en France, dans les jardins, les bois, etc.

14. Pentatome gardien, *P. custos.*

Pentatoma griseo-fusca, thoracis angulis obtusis, antennarum annulis duobus nigris, tibiis suprà canaliculatis.

Pentatoma custos. Lat. *Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom.* 12. *pag.* 188. n°. 12. — *Cimex custos.* Fab. *Syst. Rhyngot. pag.* 157. n°. 7.

Longueur 5 lig. Corps d'un gris brun en dessus et fortement ponctué. Tête échancrée en devant. Antennes rousses, leurs troisième et quatrième articles ayant chacun un anneau noir. Premier article petit, le second deux fois plus long que le suivant. Bec atteignant presque la base des cuisses postérieures. Angles du corselet obtus; bords de l'abdomen marqués de taches noires coupées en deux par une ligne jaunâtre. Elytres ayant quelquefois une tache brune à leur angle postérieur interne. Membrane demi-transparente. Dessous du corps d'un jaune sale, très-ponctué, avec une ligne de points noirs de chaque côté, éloignée du bord extérieur. Pattes d'un gris roussâtre. Cuisses ponctuées de noir. Jambes canaliculées en dessus dans toute leur longueur. Femelle.

Commun aux environs de Paris.

15. Pentatome gladiateur, *P. gladiator.*

Pentatoma testacea, thoracis angulis acutis, tibiis suprà canaliculatis.

Pentatoma gladiator. Palis.-Bauv. *Insect. d'Afriq. et d'Amériq. pag.* 127. *Hémipt. pl. IX. fig.* 1. — *Cimex gladiator.* Fab. *Syst. Rhyngot. pag.* 162. n°. 36. — *Cimex albo punctatus.* De Géer, *Ins.* 3. *pag.* 331. n°. 5. *pl.* 34. *fig.* 6. — Stoll, *Punais. pl. II. fig.* 12.

Longueur 6 lig. Corps d'un jaune fauve, ponctué en dessus. Tête très-échancrée, sillonnée, un peu ponctuée de noir, munie de deux pointes aiguës en devant. Antennes d'un jaune fauve, les derniers articles brunâtres à l'extrémité; le premier article court, les autres à peu près égaux. Bec dépassant la base des cuisses postérieures. Corselet et écusson ayant des points noirs enfoncés, le premier avec ses angles très-aigus. Elytres chargées de points élevés, irréguliers, assez gros, blanchâtres. Leur membrane blanche, transparente. Dessous du corps plus clair que le dessus. Pattes jaunes; jambes canaliculées en dessus dans toute leur longueur. Mâle et femelle.

Amérique méridionale; Saint-Domingue.

16. Pentatome ypsilon, *P. ypsilon.*

Pentatoma suprà fusca, thoracis angulis acutis, æneo nitens, scutello litterâ ypsilon notato, tibiis teretibus.

Cimex ypsilon. Linn. *Syst. Nat.* 2. 720. 32. — Fab. *Syst. Rhyngot. pag.* 159. n°. 21. — *Cimex ypsilon-æneus.* De Géer, *Ins.* 3. *pag.* 332. n°. 6. *pl.* 34. *fig.* 7 *et* 8.

Longueur 4 lig. Corps ponctué en dessus. Antennes brunes; base du quatrième et du cinquième, blanche; premier article très-court, le troisième plus long, les deux derniers égaux, les plus grands de tous. Tête d'un jaune obscur ponctué de noir. Bec atteignant la base des cuisses postérieures. Corselet ponctué de noir, jaune et portant deux taches blanches irrégulières en devant, brun à reflet cuivreux postérieurement, ses angles antérieurs aigus. Elytres brunes à reflet cuivreux, avec une tache blanche un peu saillante vers leur milieu. Ecusson brun cuivreux, portant la figure d'un Y, de couleur blanche. Membrane des élytres transparente. Dessous du corps vert jaunâtre. Pattes jaunâtres, fortement ponctuées de noir. Femelle.

Amérique méridionale.

Nota. De Géer a probablement été abusé par la petitesse du premier article des antennes, lorsqu'il a placé cette espèce parmi ses Punaises à antennes de quatre articles.

b. Corselet simple.

17. Pentatome Janus, *P. Janus.*

Pentatoma suprà rubra, capite, thoracis lineâ anticâ scutelloque basi et elytrorum membranâ nigris, antennarum articulis quatuor primus tibiisque suprà canaliculatis.

Edessa Janus. Fab. *Syst. Rhyngot. pag.* 151. n°. 23. — *Cimex afer.* Drury, *Ins.* 3. *pl. XLVI. fig.* 7. — La Punaise Janus. Stoll, *Punais. pag.* 30. *pl. VI. fig.* 41.

Longueur 11 lig. Corps lisse, finement pointillé en dessus. Antennes noires, leurs quatre premiers articles canaliculés en dessus; le premier fort court, le troisième plus long, le quatrième un peu élargi, les deux derniers plus grands que les autres. Tête noire, échancrée antérieurement. Bec dépassant à peine la base des cuisses antérieures. Corselet rouge; une bande noire à sa partie antérieure n'atteignant aucun des bords. Ecusson noir, son extrémité rouge, arrondie. Elytres rouges, leur membrane opaque et brune. Dessous du corps noir luisant, avec la bordure du corselet et celle de l'abdomen, à l'exception de l'anus, rouges. Pattes noires, jambes fortement canaliculées en dessus dans toute leur longueur. Mâle et femelle.

Indes orientales. Côte de Coromandel.

18. Pentatome des potagers, *P. oleracea.*

Pentatoma nigro-cærulea, lineis punctisque rubris albidisve, tibiis suprà vix canaliculatis.

Digitized by Google

Pentatoma oleracea. Lat. *Dict. d'Hist. nat.* 1re. *édit.* — *Cimex oleraceus*. Linn. *Syst. Nat.* 2. 722. 53. — Fab. *Syst. Rhyngot. pag.* 177. *n°.* 112. — De Géer, *Ins.* 3. *pag.* 266. *n°.* 10. *pl.* 15. *fig.* 22 *et* 23. — Stoll, *Punais. pl.* V. *fig.* 32 *et* 33. — La Punaise verte à raies et taches rouges ou blanches. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 471. *n°.* 74. — *Faun. franç. Hémipt. pl.* 3. *fig.* 7.

Longueur 3 lig. Corps noir-bleuâtre très-ponctué en dessus. Antennes noires. Premier article le plus court, second et quatrième presqu'égaux et les plus longs de tous. Bec atteignant à peine la base des cuisses postérieures. Tête, corselet et élytres bordés de rouge ou de blanc tant en dessus qu'en dessous, une raie longitudinale de même couleur sur le milieu du corselet. Ecusson ayant deux points et l'extrémité rouges ou blancs. On voit une tache de même couleur sur chaque élytre. Leur membrane blanche, transparente à reflet un peu métallique. Dessous du corps noir luisant, ponctué. Pattes pointillées. Jambes marquées d'un anneau rouge ou blanc dans leur milieu, foiblement canaliculées en dessus. Mâle et femelle.

Commun dans les jardins potagers sur les plantes légumineuses qu'il détruit.

Nota. Une variété femelle plus rare a le dessous du corps blanchâtre, avec un double rang de points noirs sur les côtés et une ligne de semblables points sur le milieu du ventre. La tache des jambes a plus d'étendue et les cuisses sont presqu'entièrement blanches.

19. Pentatome du Genévrier, *P. juniperina*.

Pentatoma suprà viridis, thoracis elytrorumque margine exteriori tenui luteo, subtùs luteo viridis nigroque punctata, tibiis suprà canaliculatis.

Pentatoma juniperina. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 117. — *Cimex juniperinus*. Linn. *Syst. Nat.* 2. 722. 48. — Fab. *Syst. Rhyngot. pag.* 167. *n°.* 60. — De Géer, *Ins.* 3. *pag.* 231 *et* 253. *n°.* 1. *pl.* 13. *fig.* 1 *et* 2. — La Punaise verte. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 464. *n°.* 61.

Longueur 5 lig. ½. Corps d'un beau vert en dessus, très-chargé de points bruns. Antennes fauves; leurs trois premiers articles verdâtres, à peu près égaux entr'eux, premier très-court, deuxième le plus long de tous. Bec atteignant la base des cuisses postérieures. Tête arrondie en devant, peu échancrée. Corselet et base des élytres légèrement bordés de jaune extérieurement. Membrane des élytres demi-transparente. Ecusson quelquefois bordé de jaune à l'extrémité. Pattes et dessous du corps d'un jaune verdâtre; jambes canaliculées en dessus dans toute leur longueur. Mâle.

La femelle a le bord du corselet et de la base des élytres jaune rougeâtre; le dessous du corps est de cette couleur, dont on voit aussi quelquefois des nuances dans le mâle.

Très-commun en Europe.

20. Pentatome des baies, *P. baccarum*.

Pentatoma cinereo fusca, pubescens, antennarum tuberculo radicali externè spinoso, abdominis margine supero albido nigro maculato, tibiis suprà canaliculatis.

Pentatoma baccarum. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 116. — *Cimex baccarum*. Linn. *Syst. Nat.* 2. 721. 45. — Fab. *Syst. Rhyngot. pag.* 172. *n°.* 92. — *Cimex verbasci*. De Géer, *Ins.* 3. *pag.* 257. *n°.* 4. *pl.* 14. *fig.* 5. — La Punaise brune à antennes et bords panachés. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 464. *n°.* 64. — *Faun. franç. Hémipt. pl.* 2. *fig.* 1.

Longueur 4 à 5 lig. Corps légèrement pubescent, gris-brun et finement ponctué en dessus. Tubercule radical des antennes muni d'une épine latérale. Antennes brunes, premier article très-court, presqu'entièrement blanchâtre; les autres blancs à la base et un peu à l'extrémité, le second le plus long de tous. Bec atteignant la base des cuisses postérieures. Tête arrondie et à peine échancrée en devant. Pointe de l'écusson blanchâtre. Membrane des élytres transparente. Bords latéraux de l'abdomen blancs tachetés de noir. Pattes et dessous du corps verdâtres, ponctués de noir. Jambes canaliculées en dessus dans toute leur longueur. Mâle et femelle.

Extrêmement commun dans nos environs.

21. Pentatome mélanocéphale, *P. melanocephala*.

Pentatoma grisea, capite, thoracis angulis anticis scutellique basi et femorum maculâ nigro-æneis, tibiis teretibus.

Cydnus melanocephalus. Fab. *Syst. Rhyng. pag.* 187. *n°.* 14. — *Cimex melanocephalus*. Panz. *Faun. Germ. fasc.* 26. *fig.* 24. — *Faun. franç. Hémipt. pl.* 3. *fig.* 4.

Longueur 3 lig. ½. Corps d'un gris verdâtre en dessus, très-ponctué de brun. Antennes brunes. Premier et second articles blanchâtres, le premier petit, les quatre autres égaux entr'eux. Bec dépassant la base des cuisses postérieures. Tête, angles antérieurs du corselet et base de l'écusson d'un noir bronzé. Dessous du corps de même couleur. Bords de l'abdomen tachés de blanc. Pattes blanchâtres, cuisses avec une tache d'un noir bronzé, jambes cylindriques. Femelle.

Des environs de Paris.

22. Pentatome acuminé, *P. acuminata*.

Pentatoma capite longo acuminato, albida,

fusco longitudinaliter lineata, tibiis teretibus.

Pentatoma acuminata. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 115. — *Cimex acuminatus*. Linn. *Syst. Nat.* 2. 723. 59. — *Ælia acuminata*. Fab. *Syst. Rhyngot. pag.* 189. *n°.* 6. — *Cimex rostratus*. De Géer, *Ins.* 3. *pag.* 271. *n°.* 16. *pl.* 14. *fig.* 12 *et* 13. — La Punaise à tête alongée. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 472. *n°.* 77. — *Faun. franç. Hémipt. pl.* 4. *fig.* 6.

Longueur 3 à 4 lig. Corps jaunâtre ponctué tant en dessus qu'en dessous. Le dessus ayant des lignes longitudinales brunes. Antennes jaunâtres, leurs deux derniers articles fauves. Articles croissant en longueur du premier au quatrième. Le cinquième presqu'égal à celui-ci. Bec atteignant la base des cuisses postérieures. Tête longue, avancée, un peu échancrée en devant. Pattes jaunâtres. Stigmates du dessous du corps noirs. Cuisses marquées de quelques points noirs. Membrane des élytres blanche, transparente. Jambes cylindriques. Mâle et femelle.

Très-commun aux environs de Paris.

2e. *Division*. Jambes épineuses.

23. Pentatome morio, *P. morio*.

Pentatoma fusco-nigra nitens, scutello longo apice subrotundo, elytrorum membranâ alisque albis, pedibus nigris, tarsis testaceis.

Pentatoma morio. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 117. — *Cimex morio*. Linn. *Syst. Nat.* 2. 722. 51. — *Cydnus morio*. Fab. *Syst. Rhyngot. pag.* 184. *n°.* 3. — Stoll, *Punais. pl. XXXII. fig.* 223. — Wolf. *Icon. cimic. fasc.* 2. *pag.* 67. *tab.* 7. *fig.* 64. — *Faun. franç. Hémipt. pl.* 4. *fig.* 5.

Longueur 3 à 4 lig. Corps ponctué, brun-noirâtre luisant en dessus, noir luisant en dessous. Antennes brunes, leurs deux premiers articles et l'extrémité du dernier fauves. Le premier court, les autres presqu'égaux. Bec atteignant la base des cuisses intermédiaires. Tête arrondie, à peine échancrée en devant. Corselet ayant sur son disque deux élévations presque lisses. Elytres d'un brun assez clair; leur bord postérieur presque droit ne renfermant pas l'extrémité de l'écusson. Celui-ci arrondi au bout. Membrane des élytres blanche ainsi que les ailes. Pattes noires, tarses fauves. Mâle et femelle.

Environs de Paris.

24. Pentatome triste, *P. tristis*.

Pentatoma nigra, opaca, scutello apice subacuto, elytrorum membranâ subfuscâ, pedibus nigris, tarsis fuscè testaceis.

Pentatoma tristis. Lat. *Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom.* 12. *pag.* 198. *n°.* 46. — *Cydnus tristis*. Fab. *Syst. Rhyngot. pag.* 185. *n°.* 7. — *Cimex niger-spinipes*. De Géer, *Ins.* 3. *pag.* 269. *n°.* 13. — La Punaise noire. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 470. *n°.* 70. — *Faun. franç. Hémipt. pl.* 4. *fig.* 4. — Panz. *Faun. Germ. fasc.* 32. *fig.* 16.

Longueur 3 lig. Corps entièrement noir, très-finement pointillé en dessus et en dessous. Antennes noires ayant un peu de fauve à l'extrémité des quatre derniers articles. Premier et troisième plus courts. Tête arrondie en devant, peu ou point échancrée, rebordée sur les côtés. Bec dépassant à peine la base des cuisses antérieures. Corselet ayant dans son milieu une ligne transversale enfoncée et une dépression apparente antérieurement. Bords postérieurs des élytres fortement sinués renfermant l'extrémité de l'écusson, ce dernier pointu au bout. Membrane des élytres d'un blanc sale un peu obscur. Pattes noires. Tarses bruns. Mâle.

Commun dans nos environs.

25. Pentatome bicolor, *P. bicolor*.

Pentatoma nigra, nitens, albo maculata, pedibus nigris, tibiis albo maculatis.

Pentatoma bicolor. Lat. *Dict. d'Hist. nat.* — *Cimex bicolor*. Linn. *Syst. Nat.* 2. 722. 55. — De Géer, *Ins.* 3. *pag.* 268. *n°.* 12. — La Punaise noire à quatre taches blanches. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 470. *n°.* 73. — Stoll, *Punais. pl. XXXII. fig.* 224. — *Faun. franç. Hémipt. pl.* 3. *fig.* 8.

Longueur 3 lig. Corps finement pointillé, noir luisant. Antennes noires, les deux premiers articles très-courts; les autres égaux entr'eux. Tête arrondie, peu échancrée en devant. Bec atteignant à peine la base des cuisses intermédiaires. Corselet un peu déprimé dans son milieu avec une tache blanche assez grande, irrégulière aux angles de devant, et un point de même couleur à ses angles postérieurs. Elytres ayant à leur base une tache blanche irrégulière, échancrée en dedans et une autre de même couleur, irrégulière aussi, à leur angle postérieur. Ecusson dépassant un peu les élytres, son extrémité arrondie. Membrane des élytres et ailes blanches, transparentes. Pattes noires, jambes marquées d'une tache blanche en dessus. Femelle.

Commun en France.

CORÉ, *Coreus*. Fab. Lat. *Cimex*. Linn. Geoff. De Géer. *Lygæus*. Fab.

Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, famille des Géocorises, tribu des Longilabres.

Dans cette tribu les genres Néide, Coré, Alyde, Holhyménie et Pachylide forment un

Digitized by Google

groupe distinct (*voy.* PENTATOME), les Néïdes se distinguent facilement par leurs antennes coudées et leur corps linéaire; les Alydes ont leurs deux yeux lisses rapprochés l'un de l'autre sur le vertex, les Holhyménies ont les trois premiers articles des antennes comprimés et les élytres entièrement membraneuses, enfin dans les Pachylides le troisième article des antennes est dilaté et comprimé surtout à son extrémité; ces caractères ne se retrouvent point dans le genre Coré.

Antennes point coudées, insérées à nu sur la partie supérieure des côtés de la tête, composées de quatre articles, le premier assez long, dépassant notablement l'extrémité de la tête, le second et le troisième toujours filiformes. — *Labre* long, strié transversalement, recouvrant la base du suçoir. — *Bec* de longueur variable, composé de quatre articles, renfermant un suçoir de quatre soies. — *Tête* petite, ordinairement rétrécie à sa partie postérieure. — *Yeux* petits, saillans. — *Deux petits yeux lisses* saillans, assez éloignés l'un de l'autre, placés sur la partie postérieure de la tête près des yeux à réseau. — *Corselet* en forme de triangle tronqué, élevé postérieurement, s'abaissant petit à petit vers le devant, rétréci dans cette partie. — *Ecusson* triangulaire, de longueur moyenne. — *Elytres* en partie coriaces. — *Abdomen* composé de segmens transversaux dans les deux sexes; anus des femelles sillonné longitudinalement dans son milieu, celui des mâles entier, sans sillon longitudinal. — *Jambes* dépourvues d'épines terminales. Tarses courts, presque cylindriques, de trois articles, le second plus court que les autres, le dernier terminé par deux crochets recourbés ayant une pelotte bilobée dans leur entre-deux.

Les mœurs des Corés et leurs métamorphoses sont les mêmes que celles des Pentatomes (*voy.* cet article), dont ils ont aussi la manière de vivre et la mauvaise odeur. Ils habitent les mêmes endroits. Ce genre étant très-nombreux surtout en espèces exotiques, nous y avons introduit plusieurs divisions.

1re. *Division.* Jambes postérieures simples, sans dilatation membraneuse.

1re. *Subdivision.* Abdomen notablement plus large que les élytres.

A. Cuisses postérieures dentées en dessous, souvent renflées.

1. CORÉ hirticorne, *C. hirticornis.*

Coreus tibiis posticis simplicibus, abdomine elytris latiore, femoribus posticis spinosis, clavatis, rufus, corpore, antennis pedibusque hirtis.

Coreus hirticornis. FAB. *Syst. Rhyng. pag.* 198. *n°.* 31. — LAT. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 119. — COQUEB. *Illus. Icon. tab.* 10. *fig.* 8. — *Coreus denticulatus.* WOLF. *Cimic. fas.* 2. *pag.* 71. *tab.* 7. *fig.* 68.

Longueur 4 lig. ½. Corps velu, d'un roux ferrugineux. Antennes très-velues. Tête munie sur ses côtés d'une petite dent près de l'insertion des antennes. Bec atteignant presque la base des cuisses intermédiaires, ayant une ligne brune longitudinale. Bords latéraux du corselet denticulés; les épines qui les garnissent de couleur pâle. Cuisses tachetées de brun, les postérieures épineuses en dessous; ces épines inégales. Dessous du corps plus pâle. Dernier segment du l'abdomen (celui qui précède l'anus) prolongé de chaque côté en une pointe distincte. Mâle et femelle.

Commun aux environs de Paris sur différentes plantes.

Le *Coreus marginatus* n°. 6, FAB. *Syst. Rhyng.* appartient à cette section, ainsi que plusieurs espèces exotiques.

B. Cuisses postérieures simples.

2. CORÉ rhomboïdal, *C. quadratus.*

Coreus femoribus tibiisque posticis simplicibus, abdomine elytris latiore rhomboideo, suprà rufus, subtùs luteus, thoracis angulis posticis subspinosis.

Coreus rhombeus. FAB. *Syst. Rhyng. pag.* 199. *n°.* 35. La femelle. — *Coreus quadratus. Id. n°.* 36. Le mâle. — LAT. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 119. — WOLF. *Cimic. fas.* 2. *pag.* 70. *n°.* 67. *tab.* 7. *fig.* 67. Le mâle. — STOLL, *Punais. pl. V. fig.* 36. Le femelle.

Longueur 5 lig. ½. Antennes d'un fauve jaunâtre. Dessus de leur premier article et le dernier, bruns. Bec jaune, brun au bout, dépassant un peu la base des cuisses intermédiaires, ses deux derniers articles reçus dans un canal de la poitrine. Corps fauve mêlé de brun en dessus. Angles postérieurs du corselet terminés en pointe. Dessous du corps et pattes jaunes. Abdomen rhomboïdal. Anus quadridenté, dernier segment de l'abdomen prolongé de chaque côté en une pointe distincte. Femelle.

Le mâle n'a pas de pointes au dernier segment de l'abdomen ni à l'anus.

Très-commun aux environs de Paris.

Rapportez à cette seconde section le *Lygæus pustulatus*, n°. 8, les *Coreus insidiator*, n°. 28, *Scapha*, n°. 9, *Spiniger*, n°. 10 et *Paradoxus*, n°. 14. FAB. *Syst. Rhyng.* Ce dernier est le *Coreus hystrix* de M. Latreille.

2e. *Subdivision.* Abdomen ne surpassant presque pas les élytres en largeur.

A. Cuisses postérieures dentées en dessous, souvent renflées.

3. Coré hémorrhoïdal, *C. hæmorrhoidalis.*

Coreus tibiis posticis simplicibus, elytris ferè latitudinem abdominis æquantibus, femoribus posticis subspinosis, niger, abdomine rubro, elytrorum parte coriaceâ testaceâ disci maculis nigris.

Lygæus hæmorrhoidalis. Fab. *Syst. Rhyng. pag.* 212. *n°.* 37. — *Cimex hæmorrhous.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 719. 27. — *Cimex bipustulatus. Id.* 29. — Stoll, *Punais. pl. XI. fig.* 83.

Longueur 9 lig. Noir. Second et troisième articles des antennes ayant un anneau blanc vers leur base, le dernier largement marqué de blanc dans son milieu. Bec dépassant de beaucoup la base des dernières cuisses; angles postérieurs du corselet terminés en épine. Abdomen rouge. Partie coriace des élytres testacée, avec des points noirs. Cuisses postérieures très-grêles, leurs dentelures fort petites. Mâle et femelle.

De Cayenne.

Nous ne connoissons dans cette section que des espèces exotiques; rapportez-y le *Lygæus cruciger*, n°. 32, Fab. *Syst. Rhyng.*, ainsi que les espèces de Stoll, *pl. X. fig. 7. et pl. XXXVI. fig.* 255. Cet auteur ne figure que des mâles, mais nous en connoissons les femelles.

B. Cuisses postérieures simples.

4. Coré à ceinture, *C. cinctus.*

Coreus femoribus tibiisque posticis simplicibus, elytris ferè latitudinem abdominis æquantibus, suprà cœruleo-niger, subtùs cœruleus viridi nitens, capite, coxis, femoribus et corporis cingulo flavis.

La Punaise à bande orange. Stoll, *Punais: pag.* 15. *pl. II. fig.* 13.

Longueur 10 à 12 lig. Corps noir bleuâtre en dessus; son dessous d'un bleu changeant en vert. Tête, base du premier article des antennes, hanches et cuisses d'un beau jaune. On voit une large ceinture de cette couleur qui s'étend en dessous sur les trois premiers segmens de l'abdomen et un peu sur le corselet. En dessus cette ceinture occupe le milieu des élytres. Bec jaune, brun à l'extrémité, atteignant la base des cuisses intermédiaires. Antennes, jambes et tarses noirs. Mâle et femelle.

De Cayenne.

Cette section contient des espèces indigènes et exotiques.

2°. *Division.* Jambes postérieures dilatées, munies de membranes.

1re. *Subdivision.* Cuisses postérieures longues et grêles.

5. Coré foliacé, *C. foliaceus.*

Coreus tibiis posticis foliaceo dilatatis, femoribus posticis elongatis, gracilibus, suprà nigroviridis rubro longitudinalitèr vittatus, subtùs lividus, tibiarum posticarum membranâ extùs emarginatâ.

Lygæus foliaceus. Fab. *Syst. Rhyng. pag.* 210. *n°.* 18. — Stoll, *Punais. pl. XXVIII. fig.* 201.

Longueur 6 lig. Antennes noires, leur premier article blanc, marqué d'une ligne noire en dessous, en ayant aussi une en dessus, mais moins prononcée. Base et extrémité des second et troisième articles blanches. Tête blanchâtre, avec une bande longitudinale d'un brun rougeâtre en dessus. Corselet d'un rouge brun entouré de noir-verdâtre, ses bords latéraux blanchâtres. Ecusson d'un noir-verdâtre. Partie coriacé des élytres rougeâtre, ses bords extérieurs noirs avec un liséré blanchâtre. Membrane d'un brun-verdâtre. Bec blanchâtre, brun à l'extrémité, dépassant la base des cuisses postérieures. Dessous du corps d'un blanc jaunâtre. Pattes blanchâtres, un peu nuancées de brun. Cuisses postérieures munies en dessous vers l'extrémité, de deux petites dents noirâtres. Membrane des jambes postérieures d'un jaune rougeâtre mêlé de brun, garnissant extérieurement toute la jambe, mais échancrée dans cette partie vers le milieu, et allant en diminuant de largeur jusqu'à l'extrémité inférieure. Femelle.

Nous avons une variété de ce sexe dont le premier article des antennes est beaucoup plus brun, la tête d'un brun rougeâtre, sans ligne brune; le corselet n'a rien de rougeâtre, et les élytres n'ont que quelques nervures de cette couleur, qui se trouve remplacée par le noir-verdâtre.

Du Brésil.

2°. *Subdivision.* Cuisses postérieures renflées ou dilatées.

Rapportez à cette subdivision les *Lygæus membranaceus*, n°. 23 (*Encycl. pl.* 374. *fig.* 2.), *compressipes*, n°. 24, *phyllopus*, n°. 25. Fab. *Syst. Rhyng.*

Nota. Nous rapporterons encore à la seconde division des Corés qui est nombreuse en espèces, et ne contient à notre connoissance que des exotiques, les *Lygæus auctus*, n°. 26, *gonagra*, n°. 27, et *dilatatus*, n°. 29, Fab. *Syst. Rhyng.*, sans pouvoir indiquer la subdivision à laquelle ils appartiennent.

ALYDE, *Alydus.* Fab. *Coreus.* Lat. *Cimex.* Linn. De Géer.

Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, famille des Géocorises, tribu des Longilabres.

Cinq genres forment une subdivision dans cette tribu (*voy.* Pentatome); les Alydes en font partie.

Digitized by Google

Dans ce groupe les Nérdes se distinguent par leurs antennes coudées et leur corps linéaire; les Holhyménies par les trois premiers articles des antennes comprimés et les élytres entièrement membraneuses; les Pachylides par le troisième article des antennes dilaté et comprimé surtout à son extrémité, et les Corés par leurs petits yeux lisses assez éloignés l'un de l'autre et placés sur la partie postérieure de la tête, près des yeux à réseau.

Antennes point coudées, insérées à nu à la partie latérale de la tête, composées de quatre articles; le premier assez long, dépassant notablement l'extrémité de la tête, les second et troisième toujours filiformes. — *Bec* de longueur variable, formé de quatre articles, renfermant un suçoir de quatre soies. — *Tête* triangulaire, de grandeur moyenne. — *Yeux* gros, saillans, formant les angles postérieurs de la tête. — *Deux petits yeux lisses* saillans, rapprochés l'un de l'autre, placés sur le vertex. — *Corps* ordinairement alongé. — *Corselet* élevé postérieurement, s'abaissant petit à petit vers le devant. — *Ecusson* ordinairement triangulaire. — *Elytres* en partie coriaces. — *Abdomen* composé de segmens transversaux dans les deux sexes; anus des femelles sillonné longitudinalement dans son milieu, celui des mâles entier, sans sillon longitudinal. — *Cuisses postérieures* dentées en dessous, ordinairement renflées; leurs jambes souvent arquées. Tarses de trois articles, le second plus court, le dernier terminé par deux crochets recourbés ayant une pelotte bilobée dans leur entre-deux.

Nous connoissons une dizaine d'espèces d'Alydes, plusieurs sont exotiques. Leurs mœurs doivent se rapprocher de celles des Pentatomes et des Corés.

1. Alyde éperonné, *A. calcaratus.*

Alydus thorace mutico, fuscus, abdomine suprà sanguineo, subtùs fusco æneo nitente, punctis marginalibus rubescentibus.

Alydus calcaratus. Fab. *Syst. Rhyng. pag.* 251. n°. 15. — *Coreus calcaratus.* Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 120. — *Cimex calcaratus.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 732. 114. — De Géer, *Ins. tom.* 3. *pag.* 280. *pl.* 14. *fig.* 23 *et* 24.

Longueur 5 lig. Brun, pubescent, avec un reflet métallique. Angles postérieurs du corselet sans épines. Partie moyenne du dessus de l'abdomen d'un rouge sanguin. On voit un point de cette couleur paroissant aussi en dessous, à l'angle supérieur des second, troisième, quatrième et cinquième segmens. Dessus du corselet et partie coriace des élytres moins foncés. Hanches ayant une tache rougeâtre; milieu des jambes et base du premier article des tarses blanchâtres. Bec atteignant la base des cuisses intermédiaires. Les trois premiers articles des antennes sont blanchâtres avec l'extrémité brune. Cuisses postérieures ayant en dessous quatre épines et quelques petits tubercules. Mâle et femelle.

Commun aux environs de Paris.

Rapportez à ce genre les *Alydus arcuatus*, n°. 1, et *serripes*, n°. 5. Fab. *Syst. Rhyng.*

HOLHYMÉNIE, *Holhymenia. Alydus.* Fab. *Lygæus.* Lat.

Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, famille des Géocorises, tribu des Longilabres.

Dans le groupe partiel de cette tribu dont les Holhyménies font partie (*voy.* Pentatome), les genres Néide, Coré et Alyde ont les trois premiers articles des antennes simples, sans dilatation. Les Pachylides ont le corps large, les cuisses postérieures renflées et le premier article des antennes cylindrique. Tous ces genres ont d'ailleurs une partie de leurs élytres coriace. Aucun de ces caractères n'appartient aux Holhyménies.

Antennes point coudées, insérées à nu aux côtés de la tête, composées de quatre articles, le premier long, arqué, comprimé, dépassant de beaucoup l'extrémité de la tête; le second et le troisième comprimés, fort dilatés surtout à leur partie supérieure; le quatrième cylindrique. — *Bec* de quatre articles, renfermant un suçoir de quatre soies. — *Tête* rétrécie et étranglée postérieurement. — *Yeux* de grandeur moyenne, peu saillans. — *Deux petits yeux lisses* saillans, assez éloignés l'un de l'autre, placés sur le vertex. — *Corps* étroit pour sa longueur. — *Corselet* élevé postérieurement, s'abaissant petit à petit vers le devant, ayant une impression transversale. — *Ecusson* triangulaire. — *Elytres* entièrement membraneuses, dépassant l'extrémité de l'abdomen. — *Abdomen* composé de segmens transversaux. Anus des femelles sillonné longitudinalement dans son milieu. — *Pattes* longues, les postérieures surtout; cuisses postérieures simples, point renflées. Tarses de trois articles, le second plus court, le dernier terminé par deux crochets recourbés ayant une pelotte bilobée dans leur entre-deux.

Ce nouveau genre tire son nom de deux mots grecs dont la signification est : *entièrement membraneux*. Il le doit à la nature de ses élytres qui n'ont rien de coriace. Ce caractère ne lui est cependant pas exclusivement propre; nous connoissons des Corés qui ont des portions transparentes et membraneuses dans le disque de la partie des élytres qui est ordinairement coriace dans les Hémiptères-hétéroptères, et dans les Tingis ces deux parties ne peuvent se distinguer l'une de l'autre, leur consistance n'étant point différente, et en totalité demi-coriace. Du reste les Holhyménies offrent d'autres caractères très-particuliers dans la forme de leurs antennes qui nous paroissent justifier l'établissement de ce genre.

Digitized by Google

1. HOLHYMÉNIE de Latreille, *H. Latreillii.*

Holhymenia capite thoraceque nigris, luteo variis, abdomine femoribusque rubris, tibiis luteis, posticis extùs dilatatis, appendice ad medium nigro.

La Punaise à antennes feuilletées. STOLL, *Punais. pag.* 88. *pl. XXII. fig.* 152.

Longueur 11 lig. Antennes noires. Extrémité du troisième article et le quatrième blancs; celui-ci brun à son extrémité. Tête noire; sa partie antérieure et son dessous jaunâtres. Elle a un collier de cette couleur postérieurement. Bec jaunâtre, brun à l'extrémité, dépassant notablement la base des cuisses postérieures. Corselet noir, son dessus fortement ponctué, ayant quatre taches, les angles postérieurs et une ligne longitudinale qui part de la base de l'écusson et n'atteint point la tête, jaunâtres: son dessous portant plusieurs taches de cette couleur. Écusson jaunâtre avec un peu de noir à sa base et sur ses côtés. Nervures des élytres noires, l'extérieure rougeâtre. On voit une petite tache jaunâtre à la base des élytres. Abdomen et cuisses rougeâtres. Jambes et tarses d'un blanc jaunâtre; jambes postérieures dilatées extérieurement; cette dilatation échancrée un peu après le milieu de la jambe, sa partie extérieure noire au dessus de l'échancrure. Femelle.

De Cayenne.

Nota. M. Latreille dans son *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 121, place cet insecte dans une division de ses Lygées, mais sans lui donner de nom spécifique. Nous avons profité de cette circonstance pour lui offrir ici un hommage mérité en lui dédiant cette jolie espèce.

Rapportez à ce genre l'*Alydus histrio*, n°. 2. (*Holh. histrio*) FAB. *Syst. Rhyng.* STOLL, *Punais. pl. XLI. fig.* 294. Elle est de l'Amérique méridionale.

PACHYLIDE, *Pachylis. Lygæus.* FAB. LAT.

Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, famille des Géocorises, tribu des Longilabres.

Ce genre fait partie d'un groupe dans cette tribu (*voy.* PENTATOME). Trois de ceux qu'il contient, savoir: Néide, Coré et Alyde ont les trois premiers articles des antennes simples, sans dilatation. Dans les Holhyménies le premier article est du nombre de ceux qui sont comprimés, le corps est étroit, les élytres entièrement membraneuses et les cuisses postérieures simples, sans renflement. Les Pachylides n'offrent aucuns de ces caractères.

Antennes point coudées; insérées à nu sur la partie supérieure de la tête, composées de quatre articles; le premier long, cylindrique, le second long, toujours cylindrique, du moins à sa base; le troisième plus court que les autres, comprimé, dilaté, surtout à l'extrémité, le quatrième long, cylindrique, arqué. — *Bec* court, atteignant à peine l'origine des cuisses intermédiaires, renfermant un suçoir de quatre soies. — *Tête* petite. — *Yeux* très-saillans. — *Deux petits yeux lisses* saillans, assez éloignés l'un de l'autre, placés sur la partie supérieure de la tête, près des yeux à réseau. — *Corps* épais. — *Corselet* élevé postérieurement, s'abaissant petit à petit vers le devant. — *Écusson* triangulaire. — *Abdomen* composé de segmens transversaux dans les deux sexes; anus des femelles sillonné longitudinalement dans son milieu, celui des mâles entier, sans sillon longitudinal. — *Pattes* fortes; cuisses postérieures toujours renflées, celles des femelles l'étant moins; jambes postérieures armées d'une épine, au moins dans les mâles. Tarses de trois articles, le second plus court, le dernier terminé par deux crochets recourbés ayant une pelotte bilobée dans leur entre-deux.

Les Pachylides sont d'une très-grande taille, elles tiennent le premier rang sous ce rapport parmi les Hémiptères de la famille des Géocorises, et si l'on en excepte quelques Bélostomes, ce sont les plus grands Hétéroptères connus. Elles ont le corps plus épais et les membres plus forts qu'aucun insecte de cette section. C'est de cette conformation qu'est dérivé leur nom tiré d'un mot grec qui signifie: *épais.* Les espèces que nous connoissons sont toutes de l'Amérique méridionale. Leurs mœurs sont ignorées. Nous n'hésitons pas à proposer ce nouveau genre qui n'a d'analogie qu'avec les Holhyménies, mais dont il diffère par tant de caractères qu'il nous a paru impossible de l'y réunir.

1re. *Division.* Abdomen beaucoup plus large que les élytres. — Corselet un peu plus étroit que l'abdomen, anguleux postérieurement, mais sans épines; ayant toujours une impression transversale plus ou moins prononcée.

Rapportez à cette division les *Lygæus Pharaonis*, n°. 20, *laticornis*, n°. 21. FAB. *Syst. Rhyng.*, et les deux espèces figurées par Stoll, *Punais. pl. XXVI. fig.* 181 *et* 182.

2e. *Division.* Abdomen ne surpassant guère les élytres en largeur. — Corselet plus large que l'abdomen, ses angles postérieurs prolongés en épines; point d'impression transversale.

Nous plaçons ici les *Lygæus compressicornis*, n°. 19, et *biclavatus*, n°. 22. FAB. *Syst. Rhyng.* Ce dernier est figuré dans Stoll, *Punais. pl. X. fig.* 67.

Nota. Fabricius et M. Coquebert, *Illust. Icon. tab.* 10, *fig.* 10, n'ont point vu le dernier article des antennes de la Pachylide compressicorne; ils ont pris le tubercule radical pour un article.

(S. F. et A. SERV.)

Digitized by Google

PENTHÉTRIE, *Penthetria*. Meig. Lat.

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Némocères, tribu des Tipulaires.

M. Meigen a fondé ce genre adopté depuis par M. Latreille; il fait partie du groupe nommé par ce dernier auteur Tipulaires floricoles. Les autres groupes de cette tribu ont les antennes filiformes ou sétacées. Les floricoles les ont épaisses. Parmi celles-ci, les Penthétries et les Scatopses ont seuls des antennes de onze articles et trois petits yeux lisses distincts, tandis que les Bibions et les Dilophes n'ont que neuf articles aux antennes, et que les Cordyles et les Simulies n'ont point d'yeux lisses apparens. Enfin le genre Penthétrie diffère de celui de Scathopse par ses yeux entiers et non lunulés comme dans ce dernier.

Antennes avancées, cylindriques, perfoliées, de onze articles, guère plus longues que la tête. — *Yeux* ovales, entiers, plus grands et plus rapprochés à leur partie supérieure dans les mâles. — *Trois petits yeux lisses* distincts, disposés en triangle sur le vertex. — *Palpes* saillans, recourbés, de quatre articles. — *Pattes* simples.

M. Meigen ne décrit qu'une seule espèce. Nous ne la connoissons pas.

1. Penthétrie soyeuse, *P. holosericea*.

Penthetria atra holosericea; alis fuscis. (Meig.)

Penthetria holosericea. Meig. *Dipt. d'Eur. tom.* 1. *pag.* 303. *n°.* 1. *tab.* 10. *fig.* 17-22. — *Penthetria funebris*. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 267. — *Encycl. pl.* 386. *fig.* 30-35.

Longueur. Mâle 2 lig. ½. Femelle 3 lig. ½. Noire, entièrement soyeuse. Ailes obscures.

D'Europe. (S. F. et A. Serv.)

PEPSIS, *Pepsis*. Fab. Latr. Pal.-Bauv. *Sphex*. Linn. De Geer. *Pompilus*. Jur. Illig.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Fouisseurs, tribu des Pompiliens.

Fondateur de ce genre, Fabricius y a compris un grand nombre d'espèces qu'on ne peut y admettre. Il le divise d'après l'abdomen, qui est pétiolé dans les uns et sessile dans les autres. Toute sa première division est étrangère au genre et doit rentrer dans la tribu des Sphégimes; beaucoup d'espèces de la seconde ne lui appartiennent pas non plus. C'est en y faisant ces retranchemens nécessaires que M. Latreille a publié le genre Pepsis, et nous le donnons ici tel que ce dernier auteur l'a conçu.

Les Pepsis sont voisins des Pompiles et des Céropales; ces trois genres se distinguent de celui d'Apore, en ce que leurs ailes supérieures offrent quatre cellules cubitales, tandis que ce dernier n'en a que trois. Les Pompiles et les Céropales ont leurs palpes maxillaires pendans et beaucoup plus longs que les labiaux; l'article terminal de ceux-ci et les deux derniers des maxillaires diffèrent peu en longueur des articles précédens. Dans les Pepsis au contraire, les quatre palpes sont presqu'également longs, les deux derniers articles des maxillaires et le terminal des labiaux sont plus courts que ceux qui les précédent. Les ailes des Pepsis, comparées à celles des Pompiles et des Céropales, offrent aussi des différences sensibles, quoiqu'ayant le même nombre de cellules.

Antennes longues, presque sétacées, rapprochées à la base; leurs articles cylindriques; le premier un peu plus gros, le second petit; au nombre de douze dans les femelles et se roulant en spirale, chaque article à partir du troisième faisant un coude avec le suivant; de treize articles, plus serrés les uns contre les autres, et ne formant point de coude, dans les mâles. — *Labre* semi-circulaire, saillant, adhérent au bord antérieur du chaperon. — *Mandibules* unidentées intérieurement. — *Mâchoires* coriaces, terminées par un petit appendice arrondi, sans division. — *Palpes* filiformes, presqu'également longs; les maxillaires de six articles, dont les deux derniers plus courts; les labiaux de quatre; le terminal plus court que les précédens. — *Languette* alongée, très-bifide. — *Tête* comprimée, de la largeur du corselet. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle et placés sur le vertex. — *Premier segment* du corselet de même largeur que le second, en carré transversal, prolongé latéralement jusqu'aux ailes. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale oblongue, s'avançant moins près du bord postérieur que la troisième cubitale; son extrémité arrondie, s'écartant de la côte et quatre cellules cubitales; la première presqu'aussi longue que les deux suivantes réunies; la seconde recevant vers sa base la première nervure récurrente; la troisième plus petite que toutes les autres, se rétrécissant vers la radiale et recevant près de son milieu la deuxième nervure récurrente; la quatrième à peine commencée. — *Abdomen* brièvement pétiolé, ovalaire, composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles. — *Pattes* longues, les postérieures surtout; jambes finement dentées à leur partie extérieure, ces dentelures moins prononcées dans les mâles; les intermédiaires et les postérieures munies à leur extrémité de deux épines longues et aiguës; les antérieures d'une épine simple. Tarses à articles alongés, le dernier terminé par deux crochets, simples dans les mâles, bifides dans les femelles, et muni d'une pelotte dans l'entre-deux.

Les Pepsis paroissent être propres à l'Amérique équinoxiale, et renferment des espèces de la plus grande dimension parmi tous les Hyménoptères connus. Ces insectes sont remarquables par de belles couleurs veloutées et changeantes, et par

Digitized by Google

des ailes presque toujours colorées en noir-bleuâtre ou en roux tirant sur l'aurore. On ne sera point étonné, d'après la localité assignée, que nous ne soyons point suffisamment instruits de leurs mœurs; cependant, par analogie, nous croyons qu'elles doivent peu différer de celles des Pompiles; comme dans ceux-ci, les femelles piquent fortement, et leur piqûre est long-temps douloureuse par l'effet du venin, qui cependant n'offre rien de dangereux à l'économie animale.

On connoît plus de vingt-cinq espèces de Pepsis.

1. Pepsis marginée, *P. marginata.*

Pepsis magna, subcœruleo-nigra, antennis omninò fuscis, alis opacis rufis apice et margine interno fuscis.

Pepsis marginata. Palis.-Bauv. *Ins. d'Afriq. et d'Amériq. pag.* 94. *Hyménopt. pl.* 2. *fig.* 2. (Femelle.) *fig.* 3. (Mâle.) — Réaum. *Ins. tom.* 6. *pl.* 28 *fig.* 1.

Longueur 2 pouces. Corps d'un noir velouté. Antennes brunes; premier article noir, un peu caréné en dessous. Anus revêtu, surtout dans son milieu, de grands poils d'un brun roussâtre. Ailes opaques, d'un roux ferrugineux avec un peu de noir à leur base et une bande de même couleur, qui s'étend sur tout le bord interne et va en s'élargissant vers l'extrémité. Femelle.

Le mâle ne diffère que par sa taille un peu plus petite. Feu M. Palisot de Bauvois qui a vu cette espèce vivante, remarque qu'alors ses parties noires ont un reflet bleu violet.

Elle se trouve à Saint-Domingue et vole souvent autour des fleurs du palmier.

2. Pepsis bleuâtre, *P. cœrulea.*

Pepsis cœruleo-nigra, antennis nigris, alis opacis rufis fusco submarginatis, superiorum apice albo pellucido.

Pepsis cœrulea. Fab. *Syst. Piez. pag.* 214. n°. 33. (Excluez les synonymes de Linné et de De Géer.) — Drury, *Ins. tom.* 2. *pl.* 39. *fig.* 6.

Longueur un pouce. Corps d'un bleu velouté. Premier segment de l'abdomen glabre. Antennes noires. Ailes opaques, ferrugineuses; les supérieures ayant leur extrémité blanche et transparente; le contour des inférieures et celui des supérieures avant la partie blanche, avec une nuance de brun. Femelle.

Amérique méridionale.

3. Pepsis mi-partie, *P. dimidiata.*

Pepsis cœruleo aut viridi nitens, antennis nigris apice rufis, alis opacis cœruleo fuscis, ad basim rufo maculatis.

Pepsis dimidiata. Fab. *Syst. Piez. pag.* 216. n°. 47.

Longueur 14 à 15 lig. Antennes noires; leurs six derniers articles fauves. Tête, corselet et pattes d'un bleu velouté à reflet violet. Abdomen de même couleur, mais glabre, ayant seulement quelques longs poils sur les côtés et vers l'extrémité. Ailes opaques, d'un noir bleuâtre, ayant au tiers de leur longueur une tache d'un fauve aurore, qui s'avance davantage vers la base dans les inférieures. Femelle.

Le mâle diffère 1°. en ce que ses antennes n'ont de fauve que leurs deux derniers articles et une partie du précédent. 2°. Par l'abdomen moins glabre, dépourvu de longs poils. 3°. Par le reflet verdâtre de son corps.

De Cayenne.

4. Pepsis étoilée, *P. stellata.*

Pepsis cœruleo-nigra; antennis nigris, alis opacis, nigro-violaceo fuscis, superiorum maculâ substellatâ lætè rufâ, apiceque albo pellucido.

Pepsis stellata. Fab. *Syst. Piez. pag.* 214. n°. 34.

Longueur 10 lig. Corps d'un noir velouté à reflet bleuâtre. Antennes noires. Ailes opaques, noires-bleuâtres changeant en violet; les supérieures ayant dans leur milieu une tache lobée et comme étoilée, d'un roux vif, et l'extrémité blanche, transparente. Les inférieures avec une très-petite tache rousse au milieu du bord supérieur. Mâle.

Amérique méridionale.

5. Pepsis agréable, *P. festiva.*

Pepsis viridi-aurea, antennis nigris, capite thoraceque subtùs et lateribus aureo-rufo villosis: alis fulvis pellucidis, margine exteriori apiceque opacis fuscis.

Pepsis festiva. Fab. *Syst. Piez. pag.* 214. n°. 31.

Longueur 14 lig. Corps d'un beau vert velouté, à reflet doré. Antennes noires; leurs trois derniers articles fauves. Tête, côtés et dessous du corselet ayant des poils courts d'un roux doré. Pattes noires avec un reflet bleu-verdâtre sur les cuisses. Ailes d'un fauve doré quoique transparentes; le bord extérieur des supérieures et la partie postérieure des quatre, d'un brun foncé, changeant en violet. Mâle.

De Cayenne.

6. Pepsis ruficorne, *P. ruficornis.*

Pepsis cœruleo nigra, antennis rufis basi nigris, alis opacis violaceo æneoque nitentibus.

Pepsis ruficornis. Fab. *Syst. Piez. pag.* 215. n°. 36. — Palis.-Bauv. *Ins. d'Afriq. et d'Amériq. pag.* 94. *Hyménopt. pl.* 2. *fig.* 1.

Longueur

Longueur 18 à 20 lig. Corps d'un noir velouté, changeant en bleu violet. Antennes fauves; les deux premiers articles noirs. Ailes opaques à reflet bleu violet brillant. Femelle.

De Saint-Domingue et de Cayenne.

7. Pepsis lutéicorne, *P. luteicornis.*

Pepsis nigra subviolacea, antennis luteo rufis basi nigris; alis opacis, subviolaceis, non nitentibus.

Pepsis luteicornis. Fab.? *Syst. Piez. pag.* 214. n°. 35. — *Pepsis luteicornis.* Palis.-Bauv. *Ins. d'Afr. et d'Amér. pag.* 39. *Hyménopt. pl.* 1re. *fig.* 5.

Longueur 12 à 14 lig. Corps d'un noir velouté à reflet violet. Antennes d'un fauve vif; les deux premiers articles noirs. Ailes opaques, d'un noir mat avec un léger reflet violet. Femelle.

De la Caroline méridionale.

(S. F. et A. Serv.)

PERCE-BOIS ou TÉRÉDILES. Neuvième famille des Coléoptères pentamérés selon M. Duméril. (*Zoolog. analytiq.*) Ses caractères sont: *Elytres dures, couvrant tout le ventre: antennes filiformes, corps arrondi, alongé, convexe.* Elle renferme les genres: Vrillette, Panache, Ptine, Mélasis, Tille, Limexylon. (S. F. et A. Serv.)

PERCE-OREILLE. Nom vulgaire donné aux insectes Orthoptères du genre Forficule. *Voyez* ce mot. (S. F. et A. Serv.)

PERCUS, *Percus.* M. Bonelli dans ses observations entomologiques (*Mémoires de l'Acad. de Turin*), a établi ce genre de Coléoptères dans la tribu des Carabiques. Il le caractérise ainsi: languette échancrée, tronquée. Palpes assez épais, les maxillaires extérieurs ayant leur quatrième article plus court que le précédent, cylindrique, aminci à sa base. Anus souvent très-lisse dans les deux sexes. Elytres entières, ayant deux points placés sur une seule ligne, souvent oblitérés. Mandibule droite plus courte que l'autre. Dernière paire de jambes lisse postérieurement. Antennes plus longues que le corselet.

(S. F. et A. Serv.)

PERGUE, *Perga.* Léach. Lat. Le P.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Porte-scie, tribu des Tenthrédines.

Ce genre établi par le docteur Léach, et adopté depuis par M. Latreille et les auteurs qui l'ont suivi, se distingue des autres Tenthrédines par l'extrémité de ses antennes brusquement formée en massue, caractère que l'on ne retrouve que dans les Cimbex; mais il est facile de le séparer de ces derniers dont les cellules radiales sont au nombre de deux presqu'égales, tandis que dans les Pergues il n'y en a qu'une simplement appendiculée.

Antennes paroissant composées de six articles seulement, le dernier beaucoup plus gros, formant une massue globuleuse. — *Labre* apparent. — *Mandibules* alongées, comprimées, unidentées. — *Languette* trifide et comme digitée. — *Ecusson* carré, ayant une petite dent de chaque côté postérieurement. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale appendiculée et quatre cellules cubitales, la deuxième recevant la première nervure récurrente et la troisième la seconde nervure, la quatrième n'atteignant pas le bout de l'aile. — *Jambes* postérieures munies d'une épine dans leur milieu et de deux autres aiguës, à leur extrémité.

Ces Hyménoptères sont peu nombreux en espèces et rares dans les collections. Ils paroissent renfermés dans la nouvelle Hollande. Rien ne nous est parvenu sur leur manière de vivre; nous n'en avons vu aucune espèce.

1. Pergue polie, *P. polita.*

Perga cellulâ radiali elongatâ, utrinquè acutâ, capite flavo.

Perga polita. Léach. *Zool. Miscell.* n°. 1. *tab.* 148. *fig.* 3. — Le P. *Monogr. Tenthred. pag.* 40. n°. 110.

Longueur 5 à 6 lig. Antennes jaunes; troisième article plus long que les deux suivans. Tête jaune. Mandibules ferrugineuses avec la base et l'extrémité noires. Corselet ferrugineux, ayant une tache dorsale, les écailles des ailes, une tache sous les ailes et la partie postérieure de l'écusson, d'un jaune obscur. Abdomen d'un violet brun en dessus, ferrugineux en dessous à reflet violet. Pattes jaunes, cuisses ferrugineuses avec un reflet violet. Ailes fauves, transparentes; les supérieures ayant leur nervure extérieure ainsi que le point marginal, ferrugineux. Cellule radiale alongée, pointue aux deux extrémités. Mâle et femelle.

Nouvelle Hollande.

2. Pergue de Latreille, *P. Latreillii.*

Perga cellulâ radiali ovatâ, capite nigro albo maculato.

Perga Latreillii. Léach. *Zool. Miscell.* n°. 3. *tab.* 148. *fig.* 2. — Le P. *Monogr. Tenthred. pag.* 41. n°. 112.

Longueur 5 lig. Antennes d'un jaune ferrugineux; les deux premiers articles noirs, le troisième plus long que les deux suivans. Tête noire, chaperon et taches sur le vertex, de couleur blanche. Corselet noir en dessus, jaune en dessous, ses côtés et un point à la base des ailes supérieures, blanchâtres ainsi que l'écusson. Abdomen jaune en dessous, d'un jaune ferrugineux en des-

Digitized by Google

sus; premier et second segmens ayant un peu de noir sur les côtés, à la base. Pattes ferrugineuses, tarses postérieurs noirs à leur base. Ailes transparentes; les supérieures ayant leur nervure extérieure jaune. Cellule radiale ovale.

Nouvelle Hollande. (S. F. et A. Serv.)

PÉRILAMPE, *Perilampus*. Lat. *Diplolepis*. Fab. Illig. *Chalcis*. Jur. Panz.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Chalcidites.

Dans la tribu des Chalcidites, les genres Leucospis et Chalcis sont séparés des autres par leurs jambes postérieures très-arquées. Le segment antérieur du corselet spacieux, en carré transversal ou en triangle tronqué à sa pointe, distingue les genres Eurytome, Misocampe, Eulophe, Cléonyme et Spalangie; ce même segment est très-étroit et ne forme qu'un petit rebord transverso-linéaire dans les Périlampes, les Ptéromales et les Encyrtes, mais ce dernier genre a les mandibules terminées en pointe et au plus bidentées, tandis que les Périlampes et les Ptéromales les ont presque carrées à trois ou quatre dents distinctes. Ces dentelures sont très-fortes dans les Périlampes, et la massue de leurs antennes est courte et en fuseau, caractères qui n'appartiennent pas aux Ptéromales.

Antennes très-courtes, leur massue en fuseau. — *Mandibules* fortes, presque carrées, ayant des dents très-apparentes, au nombre de trois sur l'une et de deux sur l'autre. — *Palpes* fort courts. — *Tête* grosse, ayant une profonde cavité frontale qui s'étend jusqu'aux yeux lisses et reçoit les antennes dans le repos. Chaperon distinct. — *Trois yeux lisses* gros, saillans, placés en ligne droite sur le bord antérieur du vertex. — *Corps* court, gros. — *Segment antérieur du corselet* très-étroit, ne formant qu'un rebord transverso-linéaire. — *Ecusson* très-grand. — *Ailes supérieures* n'ayant qu'une seule nervure sensible, laquelle partant de la base de l'aile sans toucher au bord extérieur, se recourbe ensuite pour rejoindre ce bord qu'elle suit jusque passé le milieu, et émet intérieurement, avant de disparoître, un petit rameau élargi à son extrémité, qui commence la cellule radiale sans l'achever. Point d'autres cellules dans l'aile. *Ailes inférieures* ayant une nervure semblable à celle des supérieures, mais qui n'émet point de rameau. — *Abdomen* court, rhomboïdal. — *Pattes* assez fortes, de longueur moyenne, toutes les cuisses simples.

On doit ce genre à M. Latreille. Le nom de *Périlampe* est formé de deux mots grecs dont le sens est : *brillant à l'extérieur*. Les espèces sont peu nombreuses. Elles vivent dans leur premier état aux dépens de différentes larves, particulièrement de celles qui sont la cause de la production des galles.

1. Périlampe violet, *P. violaceus*.

Perilampus antennis luteis, capite thoraceque nigris, abdomine cæruleo nitente (Fæm.); *antennis fuscis, capite thoraceque æneo-nigris, abdomine violaceo*. (Mas.)

Perilampus violaceus. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom. 4. pag. 30.* — *Diplolepis ruficornis*. Fab. *Syst. Piez. pag. 149. n°. 1.* — Coquéb. *Illus. Icon. 1. tab. 1. fig. 8.* Femelle. — *Diplolepis violacea*. Fab. *Syst. Piez. pag. 149. n°. 4.* Mâle. — *Chalcis violacea*. Panz. *Faun. Germ. fasc. 88. fig. 15.* Mâle.

Longueur 2 lig. Tête et corselet noirs. Antennes entièrement rousses. Abdomen d'un bleu brillant. Ailes transparentes. Pattes d'un noir bleuâtre, avec une partie des jambes et les tarses jaunes. Femelle.

Le mâle a un reflet métallique sur la tête et le corselet, les antennes brunes et l'abdomen violet. Ses pattes ont un peu plus de jaune que dans la femelle.

Commun aux environs de Paris.

ENCYRTE, *Encyrtus*. Lat. *Ichneumon*. Ross.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Chalcidites.

Dans cette tribu les Périlampes, les Ptéromales et les Encyrtes forment un petit groupe. (*Voyez* Chalcidites, article Pupivores.) Les deux premiers de ces genres ont des mandibules dentées et presque carrées; ce qui empêche de les confondre avec les Encyrtes.

Antennes coudées, insérées à une distance notable de la bouche, vers l'entre-deux des yeux, composées de neuf à dix articles serrés; dans les femelles le premier est très-long, les autres sont comprimés et vont en s'élargissant, le dernier est très-obtus. Celles des mâles ont leur premier article gonflé et dilaté inférieurement vers son extrémité, les autres formant une massue. — *Mandibules* étroites, sans dentelures au côté interne. — *Palpes* très-courts. — *Tête* très-concave à son point d'insertion sur le corselet; son bord supérieur aigu. — *Segment antérieur du corselet* très-étroit, ne formant qu'un petit rebord transverso-linéaire. — *Ecusson* grand. — *Ailes supérieures* ayant une nervure qui partant de la base de l'aile sans toucher au bord extérieur, se recourbe ensuite pour rejoindre ce bord qu'elle suit jusque passé le milieu de l'aile et émet intérieurement avant de disparoître un rameau court, un peu élargi à son extrémité, qui commence la cellule radiale sans l'achever. Une cellule cubitale n'étant point séparée du disque et se confondant avec toutes les autres. — *Abdomen* très-court, triangulaire. — *Cuisses* postérieures simples, leurs jambes droites.

Les mœurs des insectes de ce genre dû à M. La-

Digitized by Google

treille ne doivent pas beaucoup différer de celles des Misocampes. Les espèces connues sont peu nombreuses et de très-petite taille.

1. Encyrte de Rossi, *E. infidus.*

Encyrtus niger, antennarum basi, fronte pedibusque rufis; scutello flavo, metathorace utrinquè unispinoso.

Encyrtus infidus. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 31.— *Ichneumon infidus.* Ross. *App. Mantiss. tom.* 2. *pag.* 11, n°. 91.

Longueur une ligne et demie. Antennes noires, le premier article d'un jaune roussâtre. Tête rousse, ponctuée, sa partie postérieure noire. Corselet noir, métathorax ayant deux épines et une grande tache lunulée, de couleur jaune. Ecusson jaune. Abdomen court, arrondi, noir, porté sur un pédicule très-court. Pattes roussâtres, jambes postérieures noires. Ailes transparentes, enfumées à l'extrémité. Le point marginal des supérieures est noir.

Rossi d'après lequel nous décrivons cet Encyrte l'a trouvé sur le Citronnier aux environs de Pise.

EURYTOME, *Eurytoma.* Illig. Lat. *Ichneumon.* De Géer. *Cynips, Diplolepis, Eucharis.* Fab. *Eucharis.* Panz. *révis. Chalcis.* Jur. Panz. *Faun. Figites.* Spinol.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Chalcidites.

Dans cette tribu les Eulophes se distinguent par leurs antennes n'ayant au plus que sept articles; les Spalangies par l'insertion des antennes placée près de la bouche. Les Leucospis et les Chalcis ont les cuisses postérieures très-grandes à jambes arquées. Les Périlampes, les Ptéromales et les Encyrtes sont reconnoissables par le segment antérieur de leur corselet ne formant qu'un petit rebord transverso-linéaire. Dans les Cléonymes ce même segment est aminci vers la tête et les mandibules ne présentent que deux dents. Enfin les Misocampes ont les articles des antennes cylindriques et nus dans les deux sexes.

Antennes insérées à une distance notable de la bouche, vers l'entre-deux des yeux; ayant au moins huit articles; ces articles grenus, distincts les uns des autres, garnis de poils verticillés dans les mâles. — *Mandibules* munies de trois ou quatre dents. — *Segment antérieur* du corselet peu ou point rétréci vers la tête. — *Palpes* très-courts. — *Ailes supérieures* ayant une nervure qui partant de la base de l'aile sans toucher au bord extérieur, se recourbe ensuite pour rejoindre ce bord qu'elle suit jusque passé le milieu et émet intérieurement avant de disparoître un rameau un peu élargi à son extrémité qui se recourbe et commence la cellule radiale sans l'achever; sur cette nervure, dans la partie droite de sa base, on aperçoit une petite cellule triangulaire, foiblement tracée. Une cellule cubitale n'étant point séparée du disque et se confondant avec toutes les autres de la partie caractéristique. — *Abdomen* très-comprimé. Tarière (des femelles) peu saillante. — *Cuisses postérieures* simples; leurs jambes droites.

Le nom de ce genre vient de deux mots grecs dont la signification est : *bien coupé*; il lui a sans doute été imposé en raison de la séparation des articles qui composent les antennes. Les mœurs des Eurytomes sont à peu près les mêmes que celles des Misocampes. (*Cynips.* Oliv. *Encycl.* Voyez ce mot.) Toutes les espèces d'Eurytomes sont fort petites, l'une d'elles pond ses œufs dans le corps de la Cochenille des serres.

1. Eurytome de l'Auronne, *E. Abrotani.*

Eurytoma nigra, tibiis anticis geniculisque posticis et tarsis omnibus pallidè ferrugineis; antennarum articulis in mare intùs appendiculato-serratis.

Eurytoma Abrotani. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 27. — *Chalcis Abrotani.* Panz. *Faun. Germ. fasc.* 1. *fig.* 14. Le mâle. — Jur. *Hyménopt. pag.* 315.

Longueur 1 lig. ½. Noire. Antennes très-velues, leurs articles à l'exception des deux premiers, portant chacun un large appendice au côté interne; ces appendices éloignés les uns des autres. Tête et corselet très-ponctués. Premier segment de l'abdomen globuleux, moins gros que les suivans et formant un pédicule. Pattes antérieures d'un jaune fauve, leurs cuisses noires en grande partie; les quatre pattes postérieures noires avec les genoux et les tarses d'un jaune fauve. Ailes transparentes. Mâle.

Elle se trouve en France.

CLÉONYME, *Cleonymus.* Lat. *Diplolepis.* Fab. Spinol. *Ichneumon.* De Géer. Ross.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Chalcidites.

Dans le groupe que forment dans cette tribu les Eurytomes, les Misocampes et les Cléonymes (*voyez* Chalcidites, article Pupivores), les deux premiers se distinguent par le segment antérieur de leur corselet qui est en forme de carré transversal.

Antennes coudées, insérées à une distance notable de la bouche, près du milieu de la face antérieure de la tête, composées de plus de sept articles. — *Mandibules* bidentées à leur extrémité. — *Palpes* très-courts, les maxillaires de quatre articles, les labiaux de trois. — *Corselet* aminci en devant, son segment antérieur en forme

Digitized by Google

de triangle tronqué à sa pointe, vers la tête. — *Ailes supérieures* ayant une nervure qui partant de la base de l'aile sans toucher au bord extérieur, se recourbe ensuite pour rejoindre ce bord qu'elle suit jusqu'au bout de l'aile et émet intérieurement un peu après son milieu un rameau assez long, un peu élargi à son extrémité qui se recourbe et commence la cellule radiale sans l'achever; deux petites nervures peu apparentes, l'une vers le bord interne qu'elle suit à peu de distance, l'autre plus courte, placée vers le milieu; toutes les deux parcourant l'aile longitudinalement; une cellule cubitale n'étant point séparée du disque et se confondant avec la plupart des autres. Quelquefois la nervure du bord extérieur porte vers sa base et sur sa partie droite, une petite cellule triangulaire, foiblement tracée. — *Abdomen* déprimé, en forme de triangle alongé, canaliculé en dessous dans les femelles. (La coulisse servant à loger la tarière s'étend dans toute la longueur du ventre.) Pédicule de l'abdomen très-court. — *Cuisses postérieures* simples, leurs jambes droites.

Il est probable que les mœurs de ces Hyménoptères sont les mêmes que celles de la plupart des autres Chalcidites. L'espèce suivante a servi de type à M. Latreille pour établir ce genre.

1. Cléonyme déprimé, *C. depressus*.

Cleonymus obscurè aureus, abdomine depresso cyaneo, alis apice fuscis maculâ fasciâque posticâ albis.

Cleonymus depressus. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom. 4. pag. 29.* — *Diplolepis depressa*. Fab. *Syst. Piez. pag. 151. n°. 13.* — *Ichneumon depressus*. Coqueb. *Illust. Icon. tab. 5. fig. 5.*

Longueur 2 lig. ½. Antennes roussâtres avec l'extrémité noire. Tête et corselet finement chagrinés, d'un rouge cuivreux foncé. Abdomen long, d'un vert mêlé de bleu d'acier très-luisant. Pattes roussâtres. Ailes supérieures ayant une grande tache noirâtre, arquée du côté du bord postérieur.

On le trouve aux environs de Paris, sur le tronc des ormes. (S. F. et A. Serv.)

PÉRITÈLE, *Peritelus*. Nouveau genre de Coléoptères fondé par M. Germar (*Ins. Spec. Nov. vol. 1. Coleopt. 1824*). Il appartient à la tribu des Charansonites, famille des Rhyncophores; l'auteur l'avoit d'abord désigné sous le nom d'*Omius*, il a pour caractères : rostre court, épais, cylindrique, se rétrécissant vers l'extrémité, plus court que le corselet; ses fossettes placées sur la partie supérieure, vers son extrémité; elles sont courtes, en entonnoir. Antennes placées à l'extrémité du rostre, un peu plus longues que le corselet, leur premier article courbe, un peu en massue, atteignant au-delà du bord antérieur du corselet; leur fouet de sept articles dont les deux premiers plus grands, en massue, les autres lenticulaires; massue ovale, annelée. Tête courte, se rétrécissant en rostre insensiblement. Yeux un peu saillans. Corselet court, n'ayant point de sillon en dessous. Écusson nul. Élytres ovales; point d'ailes. Pattes courtes, égales entr'elles. Cuisses mutiques, un peu en massue, jambes cylindriques, rétrécies intérieurement vers leur extrémité qui porte un angle saillant. Tarses larges, assez courts.

L'auteur rapporte à ce genre entr'autres espèces le *Curculio seminulum* de Fabricius.

(S. F. et A. Serv.)

PERLE, *Perla*. Geoff. Lat. *Phryganea*. Linn.

Genre d'insectes de l'ordre des Névroptères, famille des Planipennes, tribu des Perlides.

Les Perles confondues, avant M. Latreille, avec les Némoures, s'en distinguent aisément par le labre peu apparent, les mandibules membraneuses, la forme des articles de leurs tarses, inégaux entr'eux, & enfin par les deux longs filets multiarticulés qui terminent leur abdomen.

On doit rapporter les fausses Friganes (*Perla*) de De Géer au genre Némoure. (*Voyez* ce mot.) La Perle n° 3 de Geoffroy appartient aussi à ce genre.

Antennes longues, sétacées, composées d'un grand nombre d'articles courts et cylindriques; le premier gros; le second plus grand que les suivans, mais moins que le premier; elles sont très-distantes entr'elles et insérées à la partie latérale de la tête, un peu en devant des yeux. — *Labre* peu apparent, transverso-linéaire. — *Mandibules* presque membraneuses. — *Mâchoires* unes, membraneuses. — *Lèvre* à deux divisions. — Quatre *palpes* presque sétacés, les maxillaires saillans, de quatre articles; les labiaux de trois. — *Tête* penchée, aplatie, de la largeur du corps. — *Yeux* à réseau un peu ovalaires. — *Trois petits yeux lisses* écartés, disposés en triangle et placés sur le front. — *Corps* alongé, étroit, aplati. — *Corselet* carré, aplati. — *Ailes* longues, couchées et croisées horizontalement sur le corps. — *Abdomen* déprimé; son dernier segment terminé dans les deux sexes par deux filets longs, multiarticulés, antenniformes et distans. — *Pattes* de longueur moyenne; tarses composés de trois articles; les deux premiers fort courts; le dernier très-alongé, muni de deux crochets et d'une pelote dans l'entre-deux.

Les larves des Perles ressemblent un peu à celles des Friganes, et comme elles, vivent dans l'eau; elles habitent une espèce de tuyau de soie filée par elles, recouvert d'une autre matière. La lentille d'eau paroît être employée de préférence à cet usage, par plusieurs espèces. Pour cela, l'insecte taille carrément les feuilles de cette plante et les ajuste les unes auprès des autres

Digitized by Google

comme des pièces de marqueterie, en sorte que leur tuyan semble recouvert tout du long et en spirale, par un ruban vert assez étroit, mais qui augmente de largeur à mesure qu'il approche de la partie antérieure.

Quelques auteurs pensent que ces larves vivent de petits insectes aquatiques; elles ont le corps alongé, divisé en plusieurs segmens, six pattes et la tête écailleuse. C'est dans le tuyau dont nous venons de parler, et qu'elles transportent avec elles à volonté, qu'elles subissent leurs métamorphoses; avant de se changer en nymphes, elles en ferment les deux extrémités avec une sorte de grille composée de quelques fils de soie qui suffisent pour les garantir de la voracité des insectes destructeurs.

La nymphe est de forme alongée. On distingue facilement à son extérieur les différentes parties de l'insecte parfait. Les Perles restent peu de temps sous cette dernière forme; parvenues à leur état de perfection, elles ne s'éloignent guère des eaux où les femelles, après l'accouplement, vont déposer leurs œufs : aussi est-ce principalement dans les lieux aquatiques qu'on trouve les insectes de ce genre.

Nous ne connoissons que cinq ou six espèces de Perles, qui toutes sont d'Europe.

1. Perle brune, *P. bicaudata.*

Perla fusca, capitis thoracisque lineâ longitudinali luteâ; alis hyalinis, superiorum ad marginem exteriorem maculâ parvâ subfuscâ.

Phryganea bicaudata. Linn. *Syst. Natur.* 2. 908. 1. — *Semblis bicaudata.* Fab. *Entom. Syst. tom.* 2. *pag.* 73. *n°.* 8. — La Perle brune à raies jaunes. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 231. *n°.* 1. *pl.* 13. *fig.* 2. — Réaum. *Ins. tom.* 4. *pl.* 11. *fig.* 9 *et* 10.

Longueur 7 à 8 lig. Antennes entièrement brunes. Tête et corselet d'un brun noirâtre, avec une ligne dorsale jaune s'arrêtant au front; côtés du corselet ayant un peu de jaune. Abdomen d'un brun noirâtre en dessus et sur les côtés, d'un gris jaunâtre en dessous. Pattes d'un brun noirâtre; cuisses et jambes marquées d'une ligne jaune en dessous. Filets de l'abdomen bruns. Ailes transparentes; nervures brunes : les supérieures ayant une petite tache obscure vers les deux tiers de leur bord extérieur.

Très-commune en Europe dès le commencement du printemps; au bord des eaux.

2. Perle flavipède, *P. flavipes.*

Perla suprà fusca, subtùs antennarum basi abdomineque luteis, alis hyalinis subglaucis, immaculatis.

Perla flavipes. Lat. *Hist. nat. des Crust. et des Ins.* — La Perle brune à pattes jaunes. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 231. *n°.* 2. — Réaum. *Ins. tom.* 3. *pl.* 13. *fig.* 12.

Longueur 6 à 7 lig. Antennes brunes, jaunes en dessous de la base jusque vers le milieu. Tête noire; avec ses parties latérales et antérieures jaunes. Corselet noir en dessus, jaune mêlé de brun en dessous. Abdomen brun sur le dos, jaune en dessous et sur les côtés, avec quelques nuances de brun. Filets de l'abdomen jaunes à la base, bruns vers l'extrémité. Pattes jaunes, avec une ligne brune en dessus. Ailes transparentes, un peu verdâtres, sans taches; nervures brunes.

On la trouve avec la précédente.

3. Perle jaune, *P. lutea.*

Perla lutea, oculis stemmatibusque et antennarum apice nigris; alis hyalinis, glaucis, immaculatis.

Perla lutea. Lat. *Hist. nat. des Crust. et des Ins.* — *Semblis viridis.* Fab. *Ent. Syst. tom.* 2. *pag.* 74. *n°.* 11. — La Perle jaune. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 232. *n°.* 4.

Longueur 2 à 3 lig. Antennes jaunes jusque vers le milieu, noires dans le reste de leur étendue. Tête jaune, avec les yeux à réseau et les petits yeux lisses, d'un beau noir. Corselet, abdomen, ses filets et les pattes entièrement jaunes. Ailes transparentes, un peu verdâtres, sans taches; nervures jaunes.

Elle se trouve en Europe pendant l'été; on la voit souvent voler le soir dans les appartemens, attirée par la lumière. (S. F. et A. Serv.)

PERLIDES ou PERLAIRES, *Perlides.* Huitième tribu de la famille des Planipennes, ordre des Névroptères, caractérisée ainsi :

Premier segment du tronc grand, sous la forme de corselet, les autres recouverts. — *Ailes* couchées horizontalement sur le corps; les inférieures repliées ou courbées au côté interne; leur réseau, ainsi que celui des supérieures, formé de mailles grandes et peu serrées. — *Palpes maxillaires* plus ou moins avancés, terminés par un ou deux articles plus grêles que les précédens, et dont le dernier est souvent plus grand. — *Mandibules* distinctes. — *Deux filets* à l'extrémité de l'abdomen dans le plus grand nombre. — *Tarses* à trois articles. — *Larves* aquatiques.

Cette tribu se compose des genres Perle et Némoure. *Voy.* ces mots. (S. F. et A. Serv.)

PÉTALOCÈRES ou LAMELLICORNES. Nom donné par M. Duméril (*Zoolog. analyt.*) à sa quatrième famille de Coléoptères pentamérés. Elle a pour caractères : *Elytres dures, couvrant tout le ventre; antennes en masse feuilletée à l'extrémité.* Cette famille se compose des genres Géo-

Digitized by Google

trupe, Bousier, Aphodie, Scarabée, Hanneton, Cétoine, Trichie et Trox. (S. F. et A. Serv.)

PÉTALOCHÈRE, *Petalocheirus*. M. Palisot-Bauvois, dans son ouvrage intitulé : *Insectes recueillis en Afrique et en Amérique*, a donné ce nom à un genre d'Hémiptères-hétéroptères de la famille des Géocorises, tribu des Nudicolles, qui rentre comme division dans le genre Réduve. *Voyez* ce mot. (S. F. et A. Serv.)

PÉTROBIE, *Petrobius*. Nom donné par M. Léach à un genre d'insectes que j'avois établi sous le nom de *Machile* (*Machilis*), et qui est un démembrement de celui de *Lepisma* de Linnée, ou de *Forbicine* de Geoffroy. Il diffère de celui-ci par les caractères suivans : *Yeux* très-composés, presque contigus, occupant la majeure partie de la tête. — *Palpes* maxillaires très-grands. — *Corps* convexe et arqué en dessus. — *Thorax* étranglé; son premier segment beaucoup plus petit que le suivant. — *Abdomen* terminé par des filets propres pour le saut, et dont celui du milieu beaucoup plus long.

L'espèce servant de type à ce genre est le Lépisme *polypode* de Linnée (*voyez* Lépisme), que l'on trouve dans les bois, les lieux couverts, et qui saute très-bien. Elle a beaucoup de rapports avec le *Pétrobie* décrit par M. Léach sous le nom de *Maritime*, et dont il a donné une figure très-grossie dans ses *Mélanges de zoologie*. A la même coupe appartient le *Lepisma thezeana* de Fabricius. (Latr.)

PETIT DIABLE. Nom vulgaire donné par Geoffroy à la Membracis cornue, n°. 22 de ce Dictionnaire. Celui de Grand Diable a été appliqué par le même auteur à la Membracis oreillarde, n°. 26, type du genre *Ledra* de Fabricius. (S. F. et A. Serv.)

PHALACRE, *Phalacrus*. Payk. Latr. *Sphæridium, Anisotoma*. Fab. *Anthribus*. Geoff. Oliv.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Clavipalpes, tribu des Globulites.

Dans cette tribu composée de quatre genres, celui de Clypéastre a la tête cachée sous le corselet; les Agathidies ont le pénultième article des tarses entier; et dans les Languries, la massue des antennes est formée de quatre ou cinq articles, et le corps est linéaire.

Antennes terminées en massue alongée, perfoliée, triarticulée; leur dernier article conique plus long que les précédens. — *Mandibules* rétrécies, arquées, ayant deux fortes dents à leur extrémité. — *Palpes* filiformes, leur dernier article plus long, cylindrico-ovale. — *Corps* hémisphérique, ne se contractant pas en boule. — *Pattes* comprimées, pénultième article des tarses bilobé.

Paykull a établi ce genre adopté depuis par M. Latreille. Il est composé de six à sept espèces très-petites, dont le corps est bombé, lisse, luisant, de couleur brune ou noire. Dans l'état parfait les Phalacres fréquentent les fleurs, surtout les semi-flosculeuses. On les rencontre souvent aussi sous les écorces d'arbres, et il est probable que leurs larves y trouvent leur nourriture. Ces insectes courent fort vite et échappent facilement des doigts en raison de leur petitesse et du poli de leur corps.

1. Phalacre bicolor, *P. bicolor*.

Phalacrus bicolor. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 439. *n°.* 2. — Latr. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 66. — Gyllenh. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 3. *pag.* 431. *n°.* 6. — *Anisotoma bicolor*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1 *pag.* 100. *n°.* 3.

Voyez pour les autres synonymes et pour la description, Antribe bimaculé, n°. 5.

2. Phalacre brillant, *P. corruscus*.

Phalacrus niger, nitidus, elytris ad suturam unistriatis.

Phalacrus corruscus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 438. *n°.* 1. — Gyllenh. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 3. *pag.* 427. *n°.* 1. — *Sphæridium fimetarium*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 97. *n°.* 27.

Longueur 1 ligne. Corps ovale, convexe, d'un noir brillant. Elytres lisses, ayant une seule strie placée vers la suture. Pattes de la couleur du corps. Tarses cendrés, un peu velus.

Environs de Paris.

3. Phalacre testacé, *P. testaceus*.

Phalacrus nigro-testaceus, nitidus; antennis, pedibus elytrorumque apice testaceis; horum striâ unicâ suturali.

Phalacrus testaceus. Gyll. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 3. *pag.* 432. *n°.* 7. — *Anisotoma testaceum*. Panz. *Faun. Germ. fasc.* 37. *fig.* 12.

Longueur 1 ligne. Corps ovale, convexe, d'un testacé-brunâtre luisant. Antennes, pattes et extrémité des élytres plus pâles; celles-ci lisses, ayant une seule strie très-rapprochée de la suture.

Environs de Paris.

LANGURIE, *Languria*. Lat. Oliv. (*Ent.*) *Trogosita*. Fab.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Clavipalpes, tribu des Globulites.

Dans cette tribu on reconnoît aisément les Clypéastres à leurs antennes, composées seulement de neuf articles, et les Agathidies ainsi que les Phalacres, par la massue des antennes de trois articles, et par leur corps hémisphérique.

Digitized by Google

Antennes plus courtes que le corps, insérées devant les yeux, composées de onze articles : le premier court, arrondi, assez gros; le second arrondi, plus petit; les suivans presque coniques; les quatre ou cinq derniers formant une massue oblongue, comprimée, perfoliée. — *Labre* corné, peu avancé, presqu'échancré. — *Mandibules* avancées, cornées, terminées par deux dents aiguës. — *Mâchoires* cornées, bifides; leur lobe extérieur coriacé, un peu velu à sa partie supérieure, le lobe intérieur plus court et bifide. — *Palpes maxillaires* presque filiformes, composés de quatre articles; le premier très-petit, les deux suivans égaux, presque coniques, le dernier un peu plus long, plus épais, de forme ovale; palpes labiaux de trois articles; le premier petit, le suivant presque conique, le dernier un peu en massue, obtrigone. — *Lèvre* presque cordiforme, entière; menton en carré transversal, beaucoup plus large que la lèvre, un peu rétréci et arrondi supérieurement. — *Corps* linéaire. — *Corselet* arqué, convexe. — *Ecusson* arrondi postérieurement. — *Elytres* longues, recouvrant les ailes et l'abdomen. — *Pattes* grêles, assez longues. Tarses ayant leurs deux premiers articles alongés, triangulaires, le troisième plus large, bifide, le dernier alongé, un peu arqué, terminé par deux crochets.

On connoît cinq ou six espèces de ce genre exotique, créé par M. Latreille. Ses mœurs sont ignorées.

1. Langurie indienne, *L. indica*.

Languria nigro-cærulea, capite thoraceque ferrugineis.

Longueur 10 à 12 lig. Antennes noires, leur massue de quatre articles. Tête et corselet ferrugineux, finement pointillés. Elytres et abdomen d'un noir-bleuâtre, les premières ayant des stries pointillées, peu enfoncées; on voit entre ces stries quelques petits points placés sans ordre. Pattes d'un brun noirâtre. Femelle.

Dans le mâle les antennes sont beaucoup plus longues proportionnellement, leurs articles intermédiaires étant fort alongés. Sa taille est un peu plus forte.

Des Indes orientales.

On rapportera à ce genre les Languries bicolor, n°. 1, thoracique, n°. 2, et de Mozard, n°. 3. d'Olivier (*Entom. tom.* 5. *genre* 88.) Les *Trogosita elongata. n°.* 10. et *filiformis. n°.* 12. Fab. *Syst. Eleut.* appartiennent aussi aux Languries.

CLYPÉASTRE, *Clypeaster*. And. Lat. *Cossyphus*. Gyll.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Clavipalpes, tribu des Globulites.

Les genres que contient cette tribu ont tous onze articles aux antennes, à l'exception des Clypéastres; leur corps est globuleux ou bien linéaire, et leur tête est avancée et découverte.

Nous ne connoissons pas ce genre créé par M. Andersh, ni les espèces que l'on y rapporte. Son nom exprime la ressemblance de forme de ces insectes avec un bouclier.

Antennes composées de neuf articles. — *Tête* cachée sous le corselet. — *Corselet* en demi-cercle. — *Corps* clypéiforme.

Nota. M. le comte Dejean mentionne quatre espèces de Clypéastres dans son Catalogue, toutes d'Europe; deux d'entr'elles habitent aux environs de Paris.

AGATHIDIE, *Agathidium*. Illig. Lat. *Anisotoma, Sphæridium*. Fab. *Sphæridium*. Oliv. (*Entom.*) *Volvoxis*. Kugell.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Clavipalpes, tribu des Globulites.

Les Languries et les Phalacres ont dans cette tribu, le pénultième article des tarses bilobé; dans le genre Clypéastre, les antennes n'offrent que neuf articles, ce qui distingue ces genres de celui d'Agathidie.

Antennes courtes, de onze articles, terminées en massue, celle-ci presqu'ovoïde, perfoliée, de trois articles. — *Mandibules* triangulaires, leur extrémité aiguë, peu ou point dentée. — *Mâchoires* ayant leur lobe extérieur étroit, presque linéaire, l'intérieur plus court, trigone. — *Palpes* filiformes, leur dernier article conique; les labiaux petits. — *Corps* globuleux, hémisphérique, pouvant se contracter en boule. — *Corselet* à angles arrondis, ses côtés ainsi que ceux des élytres très-inclinés; ces dernières couvrant les ailes et l'abdomen. — *Pattes* courtes. Tarses ayant leurs quatre articles entiers.

Ces coléoptères sont de petite taille; leur forme hémisphérique leur a valu le nom d'*Agathidie*, tiré d'un mot grec qui signifie *peloton*. On les trouve dans les bois; leurs mœurs sont ignorées. Le nombre des espèces connues s'élève à une quinzaine. Elles sont toutes d'Europe.

1. Agathidie nigripenne, *A. nigripenne*.

Agathidium ferrugineum, elytris nigris.

Agathidium nigripenne. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 67. *n°.* 1. — *Anisotoma nigripennis.* Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 100. *n°.* 4. — Panz. *Faun. Germ. fasc.* 39. *fig.* 3.

Longueur ». Ferrugineuse. Antennes brunes. Elytres et abdomen noirs.

On la trouve en France et en Allemagne.

Rapportez à ce genre le *Sphæridium globus*, *n°.* 11, et l'*Anisotoma seminulum*, *n°.* 5. Fab. *Syst. Eleut.* (S. F. et A. Serv.)

Digitized by Google

PHALANGE, *Phalangium*, *Phalanx*. Les Anciens ont ainsi désigné certain groupe d'Aranéides dont ils distinguoient plusieurs sortes. Mais comme ils ne nous ont laissé, à cet égard, qu'une simple nomenclature et qui doit être très-embrouillée, à raison de la diversité des idiômes, il est impossible d'en faire une application même probable aux espèces qui nous sont connues. Seulement il y a tout lieu de présumer que les Aranéides vagabondes et particulièrement les Lycoses et autres genres voisins étoient pour eux des Phalanges. Pline dit cependant que ces animaux, et qu'il regarde comme étant tous malfaisans, sont inconnus en Italie. Il sembleroit dès-lors que la Tarentule, espèce de Lycose, n'en feroit point partie. Mais cela s'expliquera facilement si l'on admet que la dénomination de Phalange étoit étrangère à la langue romaine; car la plupart des Aranéides, que les Grecs nommoient *Phalanges*, doivent se trouver dans l'Italie méridionale.

Ce nom a été ensuite donné par divers naturalistes modernes aux Araignées qu'on a cru venimeuses, et des voyageurs y ont compris les grandes Mygales d'Amérique, appelées aussi *Araignées-Crabes*. (LATR.)

Voyez le même article dans le *Nouv. Diction. d'Hist. nat.* 2e. *édit. tom.* 25. *pag.* 469.

PHALANGIENS, *Phalangita*. Tribu d'Arachnides trachéennes, de la famille des Holètres, ayant pour caractères: huit *pieds* dans tous. — *Chelicères* ou *mandibules* très-apparentes, soit découvertes et avancées, soit recouvertes par un museau en forme de chaperon voûté (*trogule*), de deux ou trois articles, terminées par deux doigts. — *Palpes* grêles, filiformes, terminés par un petit crochet. — *Abdomen* généralement plissé ou annelé, du moins en dessous.

Cette tribu comprend les genres *Gonylepte*, *Faucheur*, *Trogule* et *Siron*. (LATR.)

PHALANGISTE. Geoffroy désigne sous ce nom le *Geotrupes Typhœus* de M. Latreille. (S. F. et A. SERV.)

PHALANGITES. *Voyez* PHALANGIENS. (LATR.)

PHALANGIUM. *Voy.* FAUCHEUR. (LATR.)

PHALÈNE, *Phalæna*. LINN. DE GÉER. GEOFF. FAB. LATR. *Geometra*. HUB. *Bombyx*. OLIV. (Encycl.)

Genre d'insectes de l'ordre des Lépidoptères, famille des Nocturnes, tribu des Phalénites.

Linnæus en établissant ce genre y comprenoit tous les Lépidoptères désignés depuis sous le nom de Nocturnes. La réunion de tant d'espèces si différentes entr'elles, l'obligea lui-même à faire des divisions dans son genre. Nous croyons devoir les passer ici toutes en revue pour bien spécifier ce qui appartient au genre Phalène tel que nous l'entendons aujourd'hui avec M. Latreille.

Linné partage sa première division en deux subdivisions: *Attacus* et *Bombyx*. Les premiers caractérisés par leurs ailes étalées, sont divisés en trois sections, dont la première à antennes pectinées et dépourvue de langue appartient au genre Bombyx de M. Latreille: la seconde et la troisième ayant une langue en spirale et les antennes pectinées ou sétacées ne nous paroissent comprendre que des espèces du genre Erèbe. LAT.

La deuxième subdivision comprend cinq sections. 1°. Les *Bombyx* sans langue à ailes inclinées en toit, renfermant les genres *Gastropacha* et *Odonestis* de M. Germar, et quelques vrais *Bombyx*. 2°. Les *Bombyx* sans langue à ailes déprimées et le dos lisse; ici sont placées quelques Arcties LAT. et quelques *Bombyx*. 3°. Les *Bombyx* sans langue à ailes déprimées dont le dos est relevé en crête, comprennent le genre *Cossus*, plus des *Bombyx* et des Arcties. 4°. Les *Bombyx* à langue en spirale ayant le dos lisse et les ailes rabattues, comprennent des Arcties et des Lithosies LAT. 5°. Les *Bombyx* à langue en spirale, à dos relevé en crête et à ailes rabattues sont des Noctuelles.

La seconde division porte le nom de *Noctua* et a deux subdivisions: 1°. les Noctuelles sans langue. Elles renferment une espèce d'Erèbe (*Erebus strix* LAT., qui malgré l'autorité de Linné est certainement pourvu d'une langue en spirale), les genres Hépiale et Zeuzère et quelques Noctuelles. 2°. Les Noctuelles à langue en spirale contenant des Noctuelles, des Lithosies, des Arctics et le genre *Callimorpha* LAT.

La troisième division est celle des *Geometra* et a quatre subdivisions: 1°. les Géomètres à antennes pectinées et ailes postérieures un peu anguleuses, renferment le genre Platyptère LASP. et quelques Phalènes. 2°. Les Géomètres à antennes pectinées et à ailes arrondies, ne contiennent que des Phalènes. 3°. Les Géomètres à antennes sétacées et à ailes anguleuses sont dans le même cas. 4°. Les Géomètres à antennes sétacées et ailes arrondies, contiennent des Botys LAT., des Phalènes et quelques Galléries LAT.

La quatrième division sous le nom de *Tortrices*, renferme le genre *Pyralis* FAB.

La cinquième division sous le nom de *Pyrales*, renferme les genres Aglosse, Crambe et Herminie LAT. et des Botys.

La sixième division sous le nom de *Tineæ* renferme les genres Teigne, Œcophore, Alucite, Yponomeute, Adèle LAT., avec des Lithosies, des Pyrales et des Galléries.

Enfin la septième division sous le nom d'*Alucita* comprend les genres Ptérophore et Ornéode LAT.

Fabricius resserra beaucoup le genre *Phalæna* de

Digitized by Google

de Linné en adoptant les genres Teigne et Ptérophore de Geoffroy et en créant les suivans : *Bombyx*, *Cossus*; *Hepialus*, *Noctua*, *Lithosia* et *Alucita* outre le genre *Phalæna* qu'il partage en trois ainsi qu'il suit : 1°. Phalènes à antennes pectinées. Cette division comprend le genre Platyptère et des Phalènes de M. Latreille. 2°. Phalènes à antennes sétacées renfermant des Botys et des Pyralènes. Quant à sa troisième division dont le caractère est : ailes en queue d'hirondelle, il l'a lui-même modifiée dans le Supplément de son *Entomologie systématique* en admettant le genre *Crambus*; telle qu'elle est après ce retranchement, cette division renferme encore des Botys, les genres Aglosse et Herminie Lat., plus quelques espèces que nous ne pouvons rapporter avec certitude à aucun genre connu.

M. Latreille du genre *Phalæna* de Linné a composé sa troisième famille des Lépidoptères qu'il appelle les Nocturnes. Il lui donne pour caractères : ailes bridées dans le repos au moyen d'une soie en forme de crin partant du bord extérieur des inférieures près de leur base; ces mêmes ailes horizontales ou penchées. Antennes diminuant de grosseur de la base à la pointe ou sétacées. Il divise cette famille en huit tribus : 1°. Bombycites, contenant les genres Hépiale, Cossus, Zeuzère, Bombyx. 2°. Faux Bombyx, se composant des genres Arctie et Callimorphe. 3°. Phalénites, qui renferment deux genres, Platyptère et Phalène. 4°. Deltoïdes, contenant les genres Aglosse, Botys et Herminie. 5°. Noctuélites, qui contiennent les genres Erèbe et Noctuelle. 6°. Tordeuses, n'ayant que le genre Pyrale. 7°. Tinéites, renfermant les genres Lithosie, Yponomeute, Œcophore, Adèle, Teigne, Gallérie, Euplocampe, Alucite et Crambe. 8°. Fissipennes, composés des genres Ptérophore et Ornéode.

Les Platyptères, seul genre de la tribu des Phalénites avec celui de Phalène, se distinguent de ces dernières par leurs ailes supérieures ayant l'angle du sommet prolongé et recourbé en forme de faucille et par leurs Chenilles qui ont toujours quatorze pattes et dont le corps est terminé postérieurement en une pointe simple, les pattes postérieures leur manquant.

Antennes assez courtes, sétacées, multiarticulées, tantôt simples, tantôt pectinées ou plumeuses, soit dans les deux sexes, soit seulement dans les mâles. — *Langue* souvent petite, peu cornée. — *Palpes inférieurs* cachant totalement les supérieurs, presque cylindriques ou coniques, courts et couverts uniformément de petites écailles. — *Tête* petite. — *Corps* ordinairement grêle. — *Ailes* grandes, étendues horizontalement dans le repos, toutes les quatre ayant dans ce cas, des teintes et des dessins qui leur sont communs, ou disposées (dans le repos) en toit très-écrasé, n'ayant plus ordinairement sur les inférieures que des teintes moins foncées que celles des supérieures. — *Chenilles* arpenteuses ayant dix pattes (douze dans une seule espèce connue).

Malgré leur ressemblance avec les Bombyx, les Phalènes en diffèrent notablement en ce que leur langue est toujours plus apparente et plus longue, leur corps moins garni de poils, leurs ailes moins solides et ordinairement d'une étendue plus considérable comparées au volume des corps. La plupart des espèces ne volent qu'après le coucher du soleil, cependant c'est le plus souvent pendant le jour que les mâles recherchent leurs femelles; mais on s'aperçoit aisément que ce n'est point la vue qui les dirige dans cette recherche et que même la lumière leur ôte l'usage de leurs yeux, parce qu'ils heurtent indistinctement tous les obstacles qu'ils rencontrent; cependant ils arrivent assez directement au but qu'ils se proposent, guidés vraisemblablement par des émanations qui sortent à cette époque du corps de la femelle et qui cessent dès que l'accouplement a été consommé; cette particularité s'étend à un certain nombre de Lépidoptères nocturnes et notamment aux Bombyx, mais l'heure varie suivant les espèces (1).

Les Chenilles des Phalènes ont dix pattes, l'espèce nommée *Margantaria* n°. 79, en a seule douze, mais les deux pattes membraneuses qu'elle a en plus sont plus courtes que les autres. Les six antérieures, ou pattes écailleuses qui renferment celles que doit avoir l'insecte parfait, se remarquent d'abord, ensuite viennent les pattes membraneuses placées vers l'extrémité du corps et ne manquant jamais au dernier segment. Beaucoup de particularités relatives à ces Chenilles, sont intéressantes, on les trouvera dans ce Dictionnaire à l'article Chenille et notamment aux pages 577 et 607 du tome V.

Ces Chenilles, pour se changer en chrysalides, entrent pour la plupart en terre ou restent à la superficie; plusieurs s'y construisent des espèces de coques à mailles lâches. Celle de la Phalène du sureau n°. 84, attache la sienne à un rameau et la suspend par un faisceau de fils assez longs, elle la recouvre de morceaux de feuilles et les attache à la superficie. La Chenille de la Phalène du lilas n°. 86, construit la sienne immédiatement contre une branche. Celles des espèces nommées *Argus*, n°. 67, et ponctuée, n°. 80, fixent leurs chrysalides à une petite branche absolument de la

(1) Nous avons remarqué que c'est sur les dix heures du matin que les mâles des Phalènes à femelles aptères recherchent l'accouplement. Les Bombyx *Tau* et *Carpini* (petit paon) se mettent en mouvement pour le même sujet de dix heures du matin à trois de l'après midi; de cette heure à cinq le Bombyx *Quercus* est à la poursuite de sa femelle et nous en avons eu la preuve jusque dans un des quartiers les plus peuplés de Paris. Le Bombyx *Pavonia* (grand paon) attend le déclin du soleil et ne se met en mouvement qu'une heure avant son coucher.

Digitized by Google

même manière que les Chenilles des Papillons et des Piérides.

La forme des ailes dans les Phalènes n'est pas toujours la même; on remarquera que plusieurs les ont beaucoup plus longues que larges, tandis que dans d'autres, ces dimensions se rapprochent beaucoup. Quelques femelles sont privées d'ailes, ou ne les ont que comme des moignons très-courts; certains mâles au contraire semblent en avoir six, parce que leurs ailes inférieures ont à la base de leur bord intérieur un petit appendice qui se recourbe en dessus et paroît une seconde aile inférieure surnuméraire.

M. Hübner a donné et figuré plus de quatre cents espèces de Phalènes européennes. On connoît en outre beaucoup de Lépidoptères nocturnes exotiques que l'on rapporte à ce genre. Forcés de nous restreindre, nous nous contenterons de décrire les suivantes, en nous conformant à l'usage reçu de prendre la terminaison *aria* pour les Phalènes dont les mâles ont les antennes pectinées, et celle en *ata* pour les espèces à antennes sétacées et simples dans les deux sexes.

1re. *Division*. Bords des ailes entiers, sans dentelures ni queue.

1re. *Subdivision*. Ailes supérieures recouvrant les inférieures dans le repos, et formant avec elles un triangle.

A. Ailes étroites relativement à leur longueur.—Antennes pectinées dans les mâles.

1 a. Corps gros (palpes très-velus).

1. Phalène à plumet, *P. plumistaria*.

Phalæna alis integris, incumbentibus, superioribus albidis, inferioribus fulvis; omnibus nigro punctatis lineatisque.

Phalæna plumistaria. Esper, *tom. V. Phal. Geom. tab. XXII. fig.* 6-8. Mâle. — Hub. *Geom. tab.* 24. *fig.* 127. Mâle.

Envergure 12 à 13 lig. Antennes et corps noirs. Abdomen portant une ligne dorsale et deux latérales de points d'un fauve vif. Bords extérieurs et postérieurs des quatre ailes noirs. Les supérieures à fond blanc marqué de teintes d'un fauve pâle, tacheté de points noirs; quatre lignes noires partant du bord antérieur, la première et la seconde irrégulières dans leur forme, rejoignant le bord postérieur; la troisième en crochet dont le bout rejoint le milieu de la seconde; la quatrième à peine commencée, continuée par des points noirs irrégulièrement posés; enfin, vers le bord extérieur de l'aile une ligne de points d'un fauve vif. Ailes inférieures à fond d'un fauve vif tacheté de petits points noirs, avec un gros point de même couleur vers leur milieu; un peu au-dessous est une ligne noire ondée. Dessous des ailes supérieures d'un fauve vif; leur bord antérieur blanchâtre, les lignes qu'elles portent en dessus très-courtes; dessous des inférieures à fond blanchâtre, conformes au dessus pour les autres détails. Mâle et femelle.

Antennes de la femelle dentées en scie; celles du mâle extrêmement pectinées.

Se trouve en Europe, surtout dans la partie méridionale.

Nota. Dans tous les mâles de cette section et dans celui de la Phalène zône, qui commence la suivante, les antennes sont doublement pectinées, les rameaux latéraux émettant sur toute leur étendue des filamens également latéraux.

2. Phalène précoce, *P. prodromaria*.

Phalæna alis integris, incumbentibus, albis nigro punctatis, superiorum fasciis duabus, inferiorum unicâ fuscis.

Phalæna prodromaria. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 159. *n°.* 105. — Hub. *Geom. tab.* 33. *fig.* 172. Mâle. *Larv. Geom. æquiv.* A. a. *n°.* 1. — La Printannière. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 118. *n°.* 22. Femelle.

Envergure 16 à 18 lig. Antennes noires mêlées d'un peu de blanc. Corps brun mêlé de blanc, surtout sur le devant de la tête et du corselet, ainsi que sur les côtés de ce dernier. Fond des quatre ailes blanc, chargé de points noirs; deux bandes irrégulières brunes, bordées de noir sur les supérieures, une seule sur les inférieures. Dessous semblable au dessus. Antennes sétacées, un peu dentées en scie vues à la loupe dans la femelle; celles du mâle rousses, très-pectinées: celui-ci du reste semblable à sa femelle, si ce n'est que les parties brunes du corps et des ailes tirent sur le roux.

Chenille d'un brun roussâtre, avec des tubercules rougeâtres et quelques points blancs. Vit sur le chêne. Subit sa métamorphose en terre. La Phalène paroît ordinairement au mois de mars.

Des environs de Paris.

3. Phalène hérissée, *P. hirtaria*.

Phalæna alis integris, incumbentibus, griseis, strigis tribus obscuris fuscis, antennis nigris.

Phalæna hirtaria. Linn. *Faun. Suec. edit.* 2. *n°.* 1236. — Fab. *Entom. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 149. *n°.* 72. — De Géer, *Ins. tom.* 1. *pag.* 334. *pl.* 22. *fig.* 6-9. *et tom.* 2. *pag.* 306. *n°.* 5. — Hub. *Geom. tab.* 33. *fig.* 175. Mâle.

Envergure 12 à 14 lig. Antennes noires. Corps brun. Ailes grises portant trois bandes brunes peu distinctes, la plus extérieure bordée d'une ligne blanchâtre. La femelle a les antennes sétacées, un peu dentées en scie vues à la loupe; elles sont très-pectinées dans le mâle. Les couleurs dans ce dernier sexe sont mieux prononcées, et il nous paroît y avoir un point noir sur le disque des ailes inférieures.

Digitized by Google

Chenille d'un gris brun avec plusieurs lignes longitudinales de couleur de chair tant en dessus qu'en dessous. Bord antérieur du premier segment jaune ; deux petits traits transversaux et un tubercule latéral de même couleur sur les quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième segmens du corps. Tête et pattes roses ponctuées de noir. Vit sur l'osier et le saule. Subit sa métamorphose en terre.

Des environs de Paris. On la trouve dès le commencement de mars.

4. Phalène velue, *P. pilosaria.*

Phalæna alis integris, incumbentibus, rufescenti-griseis, superiorum strigis quatuor undatis, inferiorum duabus, unâ abbreviatâ, fuscis.

Geometra pilosaria. Hub. *Geom. tab.* 34. *fig.* 176. Mâle. *Larv. Geom. æquiv.* A. d. *n°.* 2.

Envergure 15 à 16 lig. Antennes très-pectinées, d'un gris brun ainsi que le corps. Ailes supérieures d'un gris roussâtre avec quatre lignes brunes un peu ondées ; entre la seconde et la troisième est un petit trait de même couleur. Ailes inférieures n'ayant que deux lignes brunes, dont celle qui avoisine le bord extérieur part de l'angle anal et atteint au plus le milieu de l'aile. Mâle.

Chenille un peu velue à poils roides, brune, variée de petites lignes jaunes, noires et fauves. Vit sur le chêne suivant M. Hübner.

Des environs de Paris.

5. Phalène du Bouleau, *P. betularia.*

Phalæna alis integris, incumbentibus albis, atomis punctisque multis inspersis nigris.

Phalæna betularia. Linn. *Syst. Nat.* 2. 862. 217. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 158. *n°.* 103. — De Géer, *Ins. tom.* 2. *pag.* 344. *n°.* 1. *pl.* 5. *fig.* 15-18. Mâle, *et tom.* 1. *pag.* 344. *pl.* 17. *fig.* 19-22. Femelle. — Hub. *Geom. tab.* 33. *fig.* 173. Femelle. *Larv. Geom. æquiv.* A. b. *n°.* 1. — La Grisaille, Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 134. *n°.* 51.

Envergure 15 à 20 lig. Antennes noires annelées de blanc. Corps grisâtre mêlé de noir. Ailes à fond blanc chargé d'atômes, de points et de petites lignes de couleur noire, les plus distinctes des lignes se trouvant près des bords extérieurs. Antennes entièrement sétacées et simples dans la femelle ; brunes, pectinées avec leur extrémité simple et rousse dans le mâle. Celui-ci a les ailes moins chargées de noir.

Chenille d'un brun grisâtre ou quelquefois verdâtre. Tête aplatie en devant et comme refendue dans sa partie supérieure en deux pointes coniques. Corps chargé de quelques éminences raboteuses. Vit sur le bouleau et le saule. Se métamorphose en terre d'où la chrysalide sort à moitié à l'époque où l'insecte parfait doit paroître.

Des environs de Paris.

6. Phalène picotée, *P. atomaria.*

Phalæna alis integris, incumbentibus, feminæ albidis, maris lutescentibus, strigis atomisque multis sparsis fuscis.

Phalæna atomaria. Linn. *Syst. Nat.* 2. 862. 214. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 144. *n°.* 56. — De Géer, *Ins. tom.* 2. *pag.* 344. *n°.* 2. *pl.* 5. *fig.* 14. — Esper, *tom.* V. *Phal. Geom. tab.* XXIII. *fig.* 4-8. — Hub. *Geom. tab.* 25. *fig.* 136. Femelle. *Larv. Geom. ampliss.* V. b. *n°.* 1. — La Rayure jaune picotée. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 133. *n°.* 50. Mâle.

Envergure 8 à 10 lig. Antennes noires annelées de blanc. Corps brun. Fond des ailes blanchâtre, chargé d'atômes bruns. Les supérieures portant quatre lignes irrégulières noires dont les deux intermédiaires se rapprochent avant d'arriver au bord intérieur. Les inférieures n'ayant que deux lignes brunes bien visibles. Bord extérieur des quatre ailes brun. Frange entrecoupée de blanc et de brun. Antennes sétacées et simples dans la femelle, très-pectinées à barbes noires dans le mâle. Les ailes dans ce dernier sexe ont leur fond jaunâtre et les bords d'un brun plus foncé.

La Chenille varie tellement pour les couleurs qu'il est impossible d'en faire une description applicable à tous les individus : elle n'a aucun tubercule sur le corps. Les figures que nous citons, surtout celles de M. Hübner, sont en assez grand nombre pour la faire reconnoître.

Très-commune aux environs de Paris dans les prairies.

7. Phalène voisine, *P. concordaria.*

Phalæna alis integris, incumbentibus, superioribus fuscis, fasciâ punctisque albis; inferioribus testaceis strigis tribus transversis fuscis; omnium margine fusco albo fuscoque fimbriato.

Geometra concordaria. Hub. *Geom. tab.* 24. *fig.* 126. Mâle.

Envergure 8 lig. Antennes noires. Corps noirâtre. Ailes supérieures brunes avec une bande blanche dans leur milieu et quelques taches de même couleur sur le reste de l'aile ; les inférieures fauves avec trois lignes brunes, transverses. Bord des quatre ailes brun. Frange entrecoupée de blanc et de brun. Dessous des supérieures fauve : leur disque portant une tache brune, une ligne de taches noires accompagne à quelque distance le bord postérieur. Dessous des inférieures portant les mêmes lignes qu'en dessus et du plus

Digitized by Google

des taches blanches dont quelques-unes forment deux lignes longitudinales interrompues. Antennes sétacées, un peu dentées en scie vues à la loupe dans la femelle. Celles du mâle pectinées suivant M. Hübner.

Des environs de Paris.

8. Phalène purpurine, *P. purpuraria.*

Phalæna alis integris, incumbentibus, roseo fimbriatis superioribus fuscis aut lutescentibus, fasciis duabus roseis; inferioribus flavis.

Phalæna purpuraria. Linn. *Syst. Nat.* 2. 864. 221. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *partie* 2. *pag.* 161. *n°.* 113. Mâle. — *Phalæna purpurata.* Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *partie* 2. *pag.* 201. *n°.* 263. Femelle. — *Geometra purpuraria.* Hub. *Geom. tab.* 38. *fig.* 198 *et* 199. *Larv. Geom. æquiv.* C. b. *n°.* 1. — L'Ensanglantée. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 126. *n°.* 34. Mâle.

Envergure 6 à 7 lig. Antennes brunes. Ailes frangées de rose. Les supérieures brunes ou jaunâtres avec deux bandes roses; les inférieures d'un fauve vif ayant le bord inférieur plus ou moins brun, leur dessous marqué d'une bande rose transversale. Celui des supérieures n'ayant qu'un petit trait de cette couleur placé près du bout. La largeur des bandes roses varie extrêmement. Antennes sétacées et simples dans la femelle, très-pectinées dans le mâle.

Chenille verte avec une ligne dorsale d'un jaune pâle et quelques traits de même couleur sur les côtés.

Très-commune aux environs de Paris sur les luzernes et dans les prairies artificielles.

b. Corps grêle (1) (Femelles aptères.)

9. Phalène zône, *P. zonaria.*

Geometra zonaria. Hub. *Geom. tab.* 3. *fig.* 179. Mâle. *Larv. Geom. æquiv.* A. e. *n°.* 1. a. b. e. — *Bombyx zona.* Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. 1re. *partie. pag.* 478. *n°.* 219.

Voyez pour la description et les autres synonymes Bombyx zône, n°. 252.

Chenille verte ou bleuâtre ayant de chaque côté du corps une bande jaune régulière, assez large.

Cette espèce se trouve dans les prairies. Elle n'est pas très-commune aux environs de Paris.

(1) On comprendra parfaitement que les caractères dont nous nous servons pour ces deux premières petites sections, n'empêchent point qu'il ne soit de règle générale que les femelles dans tous les Lépidoptères nocturnes aient l'abdomen très-gros, lorsqu'elles sont sur le point de déposer leurs œufs.

10. Phalène effeuillante, *P. defoliaria.*

Phalæna alis integris, incumbentibus; superioribus griseo-albidis, fasciis fusco-rufis; inferioribus albidis, atomis griseis punctoque discoidali fusco: fœminâ apterâ luteâ nigro maculatâ.

Phalæna defoliaria. Linn. *Faun. Suec. n°.* 1238. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *partie* 2e. *pag.* 148. *n°.* 68. — Esper, *tom. V. Phal. Geom. tab.* XXXVII. *fig.* 1-7. — Hub. *Geom. tab.* 35. *fig.* 18. Mâle. *Larv. Geom. æquiv.* B. a. *n°.* 1. a. b. — Réaum. *Ins. tom.* 2. *pag.* 369 *et suivantes. pl.* 30. *fig.* 1-16.

Envergure 10 à 12 lig. Antennes brunes. Corps d'un brun roussâtre. Ailes supérieures d'un blanc sale avec quelques bandes roussâtres bordées de brun. Les inférieures blanchâtres chargées d'atômes gris et d'un petit point brun sur leur disque; une ligne de même couleur borde ces ailes et précède la frange. Toutes les nuances moins distinctes en dessous. Antennes pectinées. Mâle.

Femelle aptère. Antennes sétacées et simples. Corps jaune taché de noir.

Chenille de couleur marron avec une ligne latérale de traits jaunes irréguliers. Elle est nuisible dans certaines années en dépouillant les arbres de leur verdure, principalement les chênes. Elle subit sa métamorphose en terre.

Commune en France.

Nota. Dans le mâle de cette espèce, ainsi que dans ceux des quatre suivantes, les antennes ne sont pas à proprement parler doublement pectinées, les filamens qu'émettent leurs rameaux latéraux étant presque tous réunis en faisceau terminal.

11. Phalène noirâtre, *P. nigritaria.*

Phalæna alis integris, incumbentibus; superioribus griseo-albidis fasciis fusco-rufis; inferioribus albidis atomis sparsis strigisque duabus abbreviatis fuscis: fœminâ apterâ....

Geometra nigritaria. Hub. *Geom. tab.* 35. *fig.* 181. Mâle.

Envergure 1 pouce. Antennes brunes, pectinées. Corps d'un blanc sale. Ailes supérieures brunes avec une large bande dans leur milieu; cette bande blanchâtre, irrégulière, semée d'atômes bruns; et une ligne de points blanchâtres avoisinant le bord extérieur. Ailes inférieures blanchâtres, parsemées d'atômes bruns avec deux petites lignes brunes transversales qui partent du bord intérieur et n'atteignent pas le milieu de l'aile; le bord qui précède la frange est brun. Dessous des quatre ailes presqu'uniformément gris. Mâle.

Environs de Paris.

Digitized by Google

12. Phalène de l'Erable, *P. aceraria.*

Phalæna alis integris, incumbentibus; superioribus fusco-rufis strigis duabus undato dentatis maculâque apicali fuscis; inferioribus griseo-albidis: omnium puncto discoidali lineâque submarginali punctariâ fuscis: fœminâ apterâ.....

Geometra aceraria. Hub. *Geom. tab.* 35. *fig.* 185. Mâle. *Larv. Geom. æquiv.* B. a. b. n°. 2.

Envergure 1 pouce. Antennes grises, pectinées. Corps brun-roussâtre. Ailes supérieures d'un brun-roussâtre, portant deux lignes ondées, dentelées, brunes; une tache de même couleur à la partie supérieure du bout de l'aile. Les inférieures d'un gris blanchâtre. Un point brun sur le disque et une ligne de points de même couleur accompagnant le bord extérieur, dans les quatre ailes. Dessous moins coloré, surtout celui des ailes supérieures. Mâle.

Chenille verte avec deux petites lignes latérales blanchâtres et une autre ligne jaune au-dessous de celles-ci. Vit sur l'érable; subit sa métamorphose en terre.

Des environs de Paris.

13. Phalène soyeuse, *P. sericearia.*

Phalæna alis integris, incumbentibus, griseo-fuscis, apice fuscioribus fasciâ nigricante: fœminâ apterâ, griseo-fuscâ.

Phalæna sericearia. Esper, *tom. V. Phal. Geom. tab. XXXVII. fig.* 3-6.

Envergure 8 à 10 lig. Ailes d'un gris brunâtre; leur partie inférieure avoisinant le bord postérieur plus foncée et séparée du reste par une ligne d'un brun décidé. Dans la partie supérieure des premières ailes seulement, sont deux petites lignes brunâtres peu distinctes. Dessous des quatre ailes moins coloré et mêlé d'atômes blanchâtres. Antennes pectinées. Mâle.

Femelle aptère. Antennes sétacées et simples. Corps d'un gris brun.

Chenille de couleur marron, un peu tuberculée avec quelques lignes interrompues, blanchâtres, latérales. Subit sa métamorphose en terre.

Environs de Paris.

14. Phalène orangée, *P. aurantiaria.*

Phalæna alis integris, incumbentibus; superioribus luteo-flavis punctis fasciisque duabus, unicâ undatâ, fuscis; inferioribus pallidè fulvis puncto discoidali nigro: fœminâ apterâ.....

Geometra aurantiaria. Hub. *Geom. tab.* 35. *fig.* 184. Mâle. *Larv. Geom. æquiv.* B. a. n°. 1. c. d.

Envergure 10 à 12 lig. Antennes pectinées d'un fauve jaunâtre. Corps de même couleur. Ailes supérieures d'un fauve jaunâtre avec deux bandes un peu brunes; celle qui avoisine la base de l'aile presque droite, l'autre ondulée, non dentée; quelques points bruns entre cette ligne et le bord extérieur. Ailes inférieures et dessous des quatre d'un fauve blanchâtre. Un point noir sur le disque de toutes, plus sensible en dessous qu'en dessus. Mâle.

Chenille verte avec quelques lignes plus claires et d'autres plus foncées sur les côtés. Tête et dernier segment du corps ayant des nuances couleur de chair. Vit sur le bouleau. Subit sa métamorphose en terre.

Environs de Paris.

B. Ailes larges relativement à leur longueur.

a. Antennes pectinées dans les mâles.

15. Phalène de la Mancienne, *P. elinguaria.*

Phalæna alis integris, incumbentibus, luteo-albidis; superioribus fasciâ fuscâ ad marginem internum coarctatâ; omnium puncto discoidali nigricante.

Phalæna elinguaria. Linn. *Syst. Nat.* 2. 862. 211. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 159. n°. 107. — Esper, *tom. V. Phal. Geom. tab. XXII. fig.* 1-5. — Hub. *Geom. tab.* 4. *fig.* 20. Femelle. *Larv. Geom. ampliss.* C. c. *fig.* 1. a. b.

Envergure 12 à 14 lig. Antennes et corps d'un blanc jaunâtre ou couleur de café au lait. Ailes de même couleur; les supérieures ayant une bande plus foncée se rétrécissant beaucoup vers le bord interne; un point brun sur le disque des quatre ailes, tant en dessus qu'en dessous. Dessous moins coloré, ayant sur toutes les ailes une petite ligne brune peu marquée. Mâle.

La femelle a les couleurs plus pâles.

Chenille grise, un peu raboteuse, ayant quelques petits tubercules bruns qui portent des poils courts, hérissés. Vit sur différens arbres, notamment sur la mancienne (*Viburnum lantana*). Subit sa métamorphose en terre.

Environs de Paris.

16. Phalène plombée, *P. plumbaria.*

Phalæna alis integris, incumbentibus; superioribus plumbeis, strigis duabus rufescentibus versùs marginem internum approximatis, alterâque aliquando ad basim concolori, puncto discoidali nigro; inferioribus pallidis, strigâ obscurâ griseâ.

Phalæna plumbaria. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 160. n°. 110. — *Geometra petraria.* Hub. *Geom. tab.* 21. *fig.* 113. Femelle.

Envergure 10 à 12 lig. Antennes d'un gris roussâtre. Ailes supérieures grises, ayant deux lignes roussâtres qui se rapprochent l'une de l'autre vers le bord interne; un point noir dans l'es-

pace contenu entre ces lignes ; il y a quelquefois une ligne courbe roussâtre peu apparente vers la base de l'aile, et constamment un petit trait de cette couleur à l'angle supérieur. Ailes inférieures plus pâles avec une ligne transversale à peine distincte, d'un gris plus foncé. Dessous des quatre ailes uniformément plus pâle, sans lignes ni points. Femelle.

Très-commune dans les bois des environs de Paris.

17. Phalène de l'Ansérine, *P. chenopodiaria.*

Phalæna alis integris, incumbentibus, rufo-griseis fusco lineolatis; superioribus fasciis duabus rufescentibus undulatis, versus marginem internum approximatis, puncto discoidali nigro.

Phalæna chenopodiata. Linn. *Syst. Nat.* 2. 868. 246. — Fab. *Entom. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 191. n°. 227. — *Geometra mensurata.* Hub. *Geom. tab.* 37. *fig.* 193. Mâle.

Envergure 12 à 14 lig. Ailes d'un gris-roussâtre, les supérieures ayant leur bord extérieur plus foncé ; ce bord ainsi que sa base portant de petites lignes transverses peu distinctes ; deux bandes assez larges, roussâtres, ondulées, dont l'intervalle est plus foncé et porte un point noir ; ces bandes se rapprochant vers le bord interne et occupant la partie moyenne de l'aile. Ailes inférieures avec deux ou trois petites bandes transversales peu distinctes plus foncées que le reste, ainsi que le bord extérieur. Dessous des quatre ailes plus clair avec deux lignes transverses à peine distinctes et un petit point noir sur chacune. Mâle.

Selon Fabricius la Chenille est glabre, portant des lignes brunes ou vertes ; les segmens du corps sont anguleux. Vit sur l'ansérine (*Chenopodium*).

Se trouve aux environs de Paris dans les bois.

18. P[illegible]chée, *P. contaminaria.*

Phalæna [illegible]s integris, incumbentibus, grisescenti-[illegible], atomis fuscis sparsis, strigis tribus fuscis; s[illegible]um strigis duabus exterioribus versus m[illegible]m internum approximatis; inferiorum s[illegible] fuscis abbreviatis.

Geometra contaminaria. Hub. *Geom. tab.* 63. *fig.* 35[illegible] Mâle.

Envergure 1 pouce. Antennes et corps d'un gris jaunâtre. Ailes de même couleur chargées d'atômes bruns et ayant deux lignes brunes qui les traversent du bord extérieur au bord interne ; lignes des supérieures se rapprochant vers le bord intérieur ; leur intervalle renfermant une grande tache brune à l'endroit où elles se rétrécissent ; on voit une autre petite ligne transversale vers la base des ailes supérieures, dont le commencement seul est indiqué sur les inférieures. Dessous des quatre ailes un peu plus pâle ; une ligne brune transversale et un point noir sur le disque de chacune ; ce point plus gros sur les supérieures. Mâle et femelle.

Environs de Paris.

19. Phalène embrouillée, *P. gilvaria.*

Phalæna alis integris, incumbentibus, albido-lutescentibus; atomis griseis sparsis; puncto discoidali lineâque ab angulo externo descendente griseis.

Phalæna gilvaria. Fab. *Entom. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 162. n°. 117. — Esper, *tom. V. Phal. Geom. tab. XXV. fig.* 6-8. Mâle. — Hub. *Geom. tab.* 38. *fig.* 201. Femelle. *Larv. Geom. æquiv.* C. b. n°. 2. a.

Envergure 1 pouce. Antennes et corps d'un blanc jaunâtre. Ailes supérieures de même couleur, chargées d'atômes gris, les inférieures plus blanches ; toutes quatre portant sur leur disque un point gris et une ligne de même couleur, qui part presque de l'angle extérieur et s'avance plus sur les supérieures que sur les inférieures, sans cependant atteindre dans aucunes le bord interne, vers le milieu duquel elle se dirige. Dessous semblable au dessus, lignes et points plus marqués ; deux traits noirs longitudinaux allant de la base jusqu'au point discoïdal dans les supérieures. Mâle et femelle.

Chenille grise avec une ligne latérale ferrugineuse et une dorsale blanchâtre. Vit sur la mille-feuille (*Achillea millefolium*).

Environs de Paris.

20. Phalène sacrée, *P. sacraria.*

Phalæna alis integris, incumbentibus; superioribus pallidè luteis, strigâ rectâ roseâ ab angulo superiori ad marginis inferni mediam partem decurrente; inferioribus pallidis.

Phalæna sacraria. Linn. *Syst. Nat.* 2. 863. 220. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 159. n°. 106. — Hub. *Geom. tab.* 36. *fig.* 200. Mâle. — *Encycl. pl.* 90. *fig.* 16.

Envergure 8 lig. Antennes et corps d'un blanc jaunâtre ; ailes supérieures de même couleur avec une ligne rose partant de l'angle extérieur et venant aboutir au milieu du bord interne. Bord antérieur ayant des nuances roses, surtout vers sa base. Les inférieures et le dessous des quatre plus pâles ; le trait rose des supérieures à peine distinct. Mâle.

Environs de Paris.

b. Antennes simples dans les deux sexes.

21. Phalène triple raie, *P. plagiata.*

Phalæna alis integris, incumbentibus, griseis;

superiorum fasciis tribus tristrigatis fuscis lineolique ad angulum exteriorem fusco-ferrugineâ.

Phalœna plagiata. Linn. *Syst. Nat.* 2. 869. 248. — Hub. *Geom. tab.* 42. *fig.* 220. — *Phalœna duplicata.* Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 193. *n°.* 234. — La Rayure à trois lignes. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 148. *n°.* 78.

Envergure 15 lig. Antennes brunes, corps gris. Ailes supérieures d'un gris de souris avec un petit trait brun mêlé de ferrugineux s'avançant de l'angle extérieur, et trois bandes plus ou moins ondées, composées chacune de trois lignes brunes; la bande la plus voisine de la base ayant ses lignes ordinairement moins distinctes. Ailes inférieures d'un gris blanchâtre ainsi que le dessous des quatre ailes; un petit point noir peu apparent sur le disque de chacune. Frange brune entrecoupée de blanc. Femelle.

Selon Fabricius la Chenille vit sur le millepertuis (*Hypericum perforatum*). Elle est variée de brun et de ferrugineux, avec une ligne latérale jaune.

Fort commune dans les bois des environs de Paris.

22. Phalène roussâtre, *P. centumnotata.*

Phalœna alis integris, incumbentibus, superiorum basi fuscâ rufo-unistrigatâ, medio albido nigro punctato, dehinc fasciâ à margine superiori procedenti fuscâ abbreviatâ strigis duabus undatis ab ipsâ procedentibus ad marginem internum perveniente, fasciâ tunc rufescente albido marginatâ; margine externo griseo-fusco.

Phalœna centumnotata. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 191. *n°.* 228. — *Geometra russata.* Hub. *Geom. tab.* 59. *fig.* 305.

Envergure 12 à 14 lig. Antennes et corps d'un brun-roussâtre. Ailes supérieures brunes à la base, presque jusqu'au tiers de l'aile; sur cette partie est une bande roussâtre, ensuite la partie moyenne de l'aile est blanche avec un point noir, puis vient une bande brune assez large, descendant du bord antérieur et n'atteignant guère que la moitié de l'aile, cette bande se continuant par deux lignes ondées brunes qui parviennent au bord interne. On voit ensuite une bande rousse bordée de blanc; le bord de l'aile est d'un gris-brun. Ailes inférieures gris-blanchâtre avec une ligne transverse blanchâtre peu apparente; plus près du bord extérieur est une autre ligne de points blancs. Frange des ailes roussâtre, précédée d'une ligne brune. Dessous des quatre ailes plus pâle; on remarque sur chacune quelque lignes brunes et un point noir. Mâle et femelle.

Environs de Paris.

23. Phalène Pie, *P. procellata.*

Phalœna alis integris, incumbentibus, superiorum basi fuscâ, medio albo, dehinc fasciâ latâ à margine superiori procedenti nigro-fuscâ abbreviatâ strigis duabus vel tribus undatis ab ipsâ procedentibus ad marginem internum perveniente, marginis externi fusci strigâ undatâ et maculâ magnâ albis.

Phalœna procellata. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 185. *n°.* 201. — Hub. *Geom. tab.* 48. *fig.* 251.

Envergure 14 à 15 lig. Antennes, tête et dessus du corselet bruns; son dessous blanc ainsi que l'abdomen. Ailes supérieures blanches à base noire, ayant après un intervalle, une bande noirâtre assez large qui n'atteint que la moitié de l'aile, mais qui se continue jusqu'au bord interne par deux ou trois lignes ondées de même couleur; bord extérieur assez large, brun, ayant une ligne ondée et dans son milieu une grande tache de couleur blanche. Ailes inférieures blanches, portant vers leur milieu une petite ligne transversale brune, ondée; leur bord extérieur de même couleur. En dessous le bord des quatre ailes est comme en dessus; base des supérieures d'un gris-brun s'étendant plus loin que la moitié de l'aile, portant à son bord antérieur une tache blanche entourée d'un brun plus intense; les inférieures comme en dessus avec un point noir et la ligne noire ondée mieux marquée. Femelle.

Environs de Paris.

24. Phalène ocellée, *P. ocellata.*

Phalœna alis integris, incumbentibus, superiorum albarum basi fuscô strigatâ, mediâ parte nigro fasciatâ, fasciâ undatâ latâ ad marginem internum angustatâ, ocello albo nigro pupillato notata, margine externo sæpiùs fusco.

Phalœna ocellata. Linn. *Syst. Nat.* 2. 870. 258? — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 188. *n°.* 216. — Hub. *Geom. tab.* 48. *fig.* 252.

Envergure 10 lig. Antennes et corps d'un blanc-grisâtre, tachetés de noir. Ailes supérieures blanches; leur base portant quelques lignes brunes; et leur milieu une large bande noire ondée, non dentée, se rétrécissant avant d'arriver au bord interne, plus claire dans son milieu où elle porte un point noir entouré de blanc; bord extérieur quelquefois brun. Ailes inférieures blanchâtres, avec de petites lignes brunes plus ou moins nombreuses partant du bord interne et n'atteignant pas le supérieur. Dessous des quatre ailes blanchâtre avec un point noir sur le disque de chacune. Mâle et femelle.

Fabricius dit que la Chenille est brune avec des lignes latérales blanches.

Environs de Paris.

Digitized by Google

25. Phalène de l'Epine noire, *P. prunata*.

Phalæna alis integris, incumbentibus, subfusco-rufis, superiorum basi, dein fasciâ latâ ad marginem internum angustatâ, maculâque semicirculari antè angulum externum fuscis.

Phalæna prunata. Linn. *Syst. Nat.* 2. 869. 250. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 178. *n°.* 175. — Hub. *Geom. tab.* 59. *fig.* 304.

Envergure 15 à 18 lig. Antennes et corps d'un gris-roussâtre. Ailes de même couleur mêlée de brun; les supérieures brunes à leur base, ayant après un intervalle une large bande brune ondée diminuant de largeur en s'approchant du bord interne; sur le bord extérieur vers l'angle supérieur est une tache demi-circulaire brune mal terminée; les inférieures portant vers leur bord interne quelques lignes ondées brunes, qui partent des environs de l'angle anal et n'atteignent pas ordinairement le bord supérieur. Dessous des quatre ailes plus pâle avec quelques lignes et des points de couleur brune. Mâle et femelle.

Suivant Fabricius la Chenille est cendrée avec un collier noir, des taches dorsales et les pattes rousses.

Très-commune aux environs de Paris dans les bois et les jardins.

26. Phalène Geai, *P. coraciata*.

Phalæna alis integris, incumbentibus, superioribus griseis atomis virescentibus sparsis, basi fasciâque griseo-viridi ad marginem internum angustatâ, marginis virescentis strigâ undatâ punctorumque nigrorum ad fimbriam serie.

Geometra coraciata. Hub. *Geom. tab.* 54. *fig.* 278.

Envergure 12 à 14 lig. Antennes grises tachetées de noir. Tête et corps d'un gris-verdâtre. Ailes supérieures grises parsemées d'atômes verdâtres, leur base d'un gris-verdâtre; elles ont après un intervalle une bande d'un gris-verdâtre qui se rétrécit en allant atteindre le bord interne. Bord extérieur verdâtre avec une ligne ondée blanche, transversale, et une rangée de points noirs précédant la frange. Ailes inférieures grises, leur bord extérieur plus foncé. Dessous des quatre ailes d'un gris-blanchâtre avec un petit point noir discoïdal; la base des supérieures brune; cette couleur s'étendant au-delà du point. Mâle.

Environs de Paris.

27. Phalène Perroquet, *P. miata*.

Phalæna alis integris, incumbentibus, superioribus griseo-fuscis, fasciâ viridi-fuscâ O tribus approximatis notatâ.

Phalæna miata. Linn. *Syst. Nat.* 2. 869. 249. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 180. *n°.* 183. — *Phalæna psittacata*. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 195. *n°.* 238. — *Geometra psittacata*. Hub. *Geom. tab.* 43. *fig.* 227.

Envergure 10 à 12 lig. Antennes grises. Tête et corps d'un gris-verdâtre. Ailes supérieures d'un gris-brun mêlé de verdâtre, leur base plus foncée. Elles ont après un intervalle, une bande brune-verdâtre diminuant de largeur avant d'atteindre le bord interne et marquée dans cette partie de trois petits *o* qui se touchent; en dehors de cette bande et contre son bord, est une tache blanchâtre contiguë au bord extérieur de l'aile, et une autre semblable au bas de la bande près du bord interne; bord extérieur de l'aile d'un brun-verdâtre portant une ligne de points blanchâtres. Ailes inférieures d'un gris-brun, leur bord postérieur plus foncé; frange de toutes les ailes brune entrecoupée de blanchâtre. Dessous des quatre ailes ayant des bandes moins foncées qu'en dessus, tirant sur le jaune et un point noir sur leur disque; ce point peu visible dans les supérieures. Mâle.

Des environs de Paris.

28. Phalène du Caillelait, *P. galiata*.

Phalæna alis integris, incumbentibus, puncto nigro in disco notatis, albidis, superiorum basi fusco-strigatâ, dein fasciâ ad marginem internum subangustatâ fuscâ, marginis externi fusci strigâ undatâ albidâ.

Geometra galiata. Hub. *Geom. tab.* 53. *fig.* 272.

Envergure 8 lig. Antennes et corps d'un brun-roussâtre. Ailes d'un blanc sale ayant un point noir sur leur disque. Base des supérieures chargée de petites lignes brunes. Elles ont après un petit intervalle, une bande brune diminuant un peu de largeur avant d'atteindre le bord interne. Bord extérieur de l'aile brun avec une ligne ondulée blanchâtre. Ailes inférieures chargées de petites lignes brunes, transverses. Dessous des quatre ailes, noir foncé avec le même point discoïdal qu'en dessus et quelques lignes roussâtres.

Environs de Paris.

29. Phalène ondée, *P. fluctuata*.

Phalæna alis integris, incumbentibus, albido-grisescentibus, superiorum basi, dein fasciâ abbreviatâ maculâque antè angulum externum fuscis.

Phalæna fluctuata. Linn. *Syst. Nat.* 2. 871. 260. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *p.* 185. *n°.* 203. — Hub. *Geom. tab.* 48. *fig.* 249.

Envergure 8 lig. Antennes grisâtres. Corps gris taché de brun. Ailes d'un gris-blanchâtre chargées de petites lignes brunes ondulées. Base des supérieures brune. Elles ont après un intervalle, une bande brune qui finit en se rétrécissant, au milieu de

de l'aile; ensuite d'un autre intervalle vers l'angle supérieur est un commencement de bande ou plutôt une tache brune contiguë au bord antérieur. Dessous des quatre ailes gris avec une bande transversale dans leur milieu, d'un gris plus clair. Frange de toutes les ailes blanchâtre, marquée de points bruns tant en dessus qu'en dessous. Mâle.

Commune aux environs de Paris dans les jardins.

30. Phalène double ligne, *P. bilineata.*

Phalæna alis integris, incumbentibus, flavis, superiorum strigis undatis fuscis multis, albidis, tribus.

Phalæna bilineata. Linn. *Syst. Nat.* 2. 868. 245. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 186. n°. 206. — Hub. *Geom. tab.* 51. *fig.* 264. — La Brocatelle d'or. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *p.* 143. n°. 68.

Envergure 10 lig. Antennes grises. Tête et corps jaunes. Ailes supérieures jaunes, leur base chargée de lignes ondées brunes; cet espace terminé par une petite ligne blanche ondulée. Elles ont après un intervalle, une bande plus foncée, se rétrécissant en s'approchant du bord interne et terminée des deux côtés par une ligne blanche ondulée; le milieu de cette bande plus clair chargé de petites lignes irrégulières brunes. Frange brune mêlée de gris. Ailes inférieures jaunes chargées, de petites lignes brunes transverses; une médiale plus apparente accompagnée d'une ligne blanche qui en suit tous les contours. Dessous des quatre ailes jaunâtre avec un petit point noir discoïdal et quelques lignes brunes ondées dont la plus marquée est vers le milieu. Le mâle a une ligne de points blancs près du bord extérieur des quatre ailes et le dessous paroît avoir deux lignes brunes plus marquées. Mâle et femelle.

Chenille verte, presque sans taches, portant quelquefois des lignes blanches. Vit sur la lychnide compagnon (*Lychnis dioica*) suivant Fabricius.

Très-commune aux environs de Paris dans les prairies et jardins, etc.

31. Phalène fauve; *P. fulvata.*

Phalæna alis integris, incumbentibus, superiorum lætè flavarum strigis duabus ad basin aurantiacis, dein fasciâ subirregulari ad marginem internum angustatâ fuscâ.

Geometra fulvata. Hub. *Geom. tab.* 57. *fig.* 297. — *Phalæna sociata.* Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 198. n°. 253.

Envergure 6 à 8 lig. Antennes et corps jaunâtres. Ailes supérieures d'un beau jaune; près de leur base sont deux petites lignes orangées; on voit, après un intervalle, une bande irrégulière brune se rétrécissant en s'approchant du bord interne; le milieu de cette bande plus clair; vers le bord extérieur une tache plus claire bordée de brun occupe la moitié de l'angle supérieur. Ailes inférieures d'un blanc-jaunâtre à frange jaune. Dessous assez semblable au dessus, mais plus pâle, ayant la bande moins distincte. Mâle.

Très-commune aux environs de Paris dans les jardins, sur les rosiers, dont se nourrit probablement la chenille.

32. Phalène de la Ronce, *P. albicillata.*

Phalæna alis integris, incumbentibus, albis, superiorum basi fasciâque abbreviatâ, lineâ punctisque ad marginem internum continuatâ, et margine exteriori fusco-nigris.

Phalæna albicillata. Linn. *Syst. Nat.* 2. 870. 255. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 182. n°. 190. — Hub. *Geom. tab.* 15. *fig.* 76. *Larv. Geom. æquiv.* L. a. n°. 2.

Envergure 10 à 12 lig. Antennes brunes. Corps brun en dessus, blanc en dessous. Ailes blanches, les supérieures brunes à leur base, ayant après un grand intervalle une bande brune qui finit vers le tiers de l'aile et se continue jusqu'au bord interne par une ligne ondée brune et des points de même couleur. Bord extérieur brun séparé de la bande par une ligne blanche irrégulière. Bord des ailes inférieures brun. Dessous des quatre ailes blanchâtre, leur bord brun, celui des supérieures surtout. Un point noir sur le disque de chacune, peu visible en dessus. Mâle et femelle.

Elle varie beaucoup par l'intensité et l'étendue des taches.

Chenille verte à bande latérale blanche, avec des taches dorsales lunulées ferrugineuses sur les segmens intermédiaires du corps. Vit sur la ronce et le framboisier.

Des environs de Paris.

33. Phalène du Fusain, *P. adustata.*

Phalæna alis integris, incumbentibus, albis, superiorum basi fasciâque sinuatâ et marginis externi maculis fuscis.

Phalæna adustata. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 187. n°. 10. — Hub. *Geom. tab.* 15. *fig.* 75. *Larv. Geom. æquiv.* L. a. n°. 1.

Envergure 8 lig. Antennes, tête et corselet bruns. Abdomen blanchâtre. Ailes blanches, les supérieures brunes à leur base ayant après un grand intervalle, une bande brune sinueuse. Bord extérieur après cette ligne, plus ou moins marqué de brun. Ailes inférieures marquées de quelques lignes brunes peu visibles. Dessous des quatre ailes blanchâtre avec des lignes brunes. Mâle et femelle.

Chenille verte à ligne latérale blanche et points

Digitized by Google

rouges sur le dos. Vit sur le fusain. (*Evonymus europœus.*)

Environs de Paris.

34. Phalène de la Fougère, *P. filicata.*

Phalæna alis integris, incumbentibus, à basi ad dimidium nigris, posteà albis strigis transversis griseis, puncto in singulâ discoidali nigro.

Geometra filicata. Hub. *Geom. tab.* 46. *fig.* 238.

Envergure 4 à 5 lig. Antennes et corps roussâtres. Ailes noires de la base presque jusqu'à la moitié, le reste blanc avec de petites lignes transverses, grises. Elles ont un point noir discoïdal tant en dessus qu'en dessous. Dans les inférieures la couleur noire est plus claire. Dessous des quatre ailes grisâtre.

Environs de Paris.

35. Phalène troublée, *P. turbata.*

Phalæna alis integris, incumbentibus, superiorum nigratum ad basim strigis tribus griseis, fasciâ posteà albâ undatâ nigro unistrigatâ.

Geometra turbata. Hub. *Geom. tab.* 49. *fig.* 255.

Envergure 10 lig. Antennes noires. Tête et corps d'un brun-noirâtre. Ailes supérieures noires chargées de lignes grises à leur base; vers le bord extérieur au-delà du milieu est une bande blanche ondulée portant une ligne noire et allant sans se rétrécir du bord antérieur au bord interne. Ailes inférieures blanchâtres, leur bord postérieur plus ou moins brun. Frange de toutes les ailes noire entrecoupée de brun. Dessous des quatre ailes blanc portant plusieurs taches noires, surtout vers les bords extérieurs. Un point noir discoïdal sur les inférieures tant en dessus qu'en dessous. Femelle.

De France.

36. Phalène ochracée, *P. silaceata.*

Phalæna alis integris, incumbentibus, superioribus fuscis, fasciis duabus albidis, externâ strigis duabus, unâ maculari fuscis, margine exteriori albido fusco bimaculato.

Geometra silaceata. Hub. *Geom. tab.* 59. *fig.* 303.

Envergure 10 lig. Antennes noires. Tête et corps grisâtres. Ailes supérieures d'un brun vineux, avec une bande blanchâtre placée environ au tiers de l'aile, chargée de traits et de points bruns. Au-delà du milieu est une autre bande de même couleur portant une ligne brune. On voit après, une suite de taches de la couleur du fond; bord extérieur blanchâtre, avec deux taches d'un brun vineux. Ailes inférieures grises ayant de petites lignes brunes, transverses, vers leur bord extérieur. Dessous des quatre ailes gris avec de petites lignes et des points peu distincts, de couleur brune; un point discoïdal sur chaque aile, tant en dessus qu'en dessous. Frange grise entrecoupée de brun. Femelle.

De France.

37. Phalène rougeâtre, *P. rubidata.*

Phalæna alis integris, incumbentibus, superioribus griseo-rubidis basi griseâ, fasciis ad medium alterâque post medium abbreviatâ nigris.

Phalæna rubidata. Fab. *Entom. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 180. *n°.* 184. — Hub. *Geom. tab.* 56. *fig.* 290.

Envergure 10 lig. Antennes noires; tête et corps rougeâtres. Ailes supérieures rougeâtres, leur base brune mêlée de gris, bordée d'une petite ligne blanche; vers leur milieu est une bande noire terminée en dedans par une ligne blanche; après un intervalle on voit une autre bande noire n'atteignant que le milieu de l'aile et se continuant jusqu'au bord interne par des lignes ondulées. Bord extérieur de l'aile grisâtre, bordé de noir avant la frange. Ailes inférieures et dessous des quatre gris avec des lignes brunes peu distinctes. Un point noir discoïdal sur toutes, tant en dessus qu'en dessous. Femelle.

De France.

38. Phalène de la Linaire, *P. linariata.*

Phalæna alis integris, incumbentibus, superioribus griseo-rufis, fasciâ fuscâ à margine superiori procedente, ad marginem internum angustatâ, marginis exterioris fusci strigâ albidâ.

Phalæna linariata. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 190. *n°.* 224. — Hub. *Geom. tab.* 46. *fig.* 242.

Envergure 4 à 5 lig. Antennes brunes; tête et corps d'un gris-roussâtre. Ailes supérieures d'un gris-roussâtre, avec une bande brune vers le milieu qui se rétrécit un peu en s'approchant du bord interne. Bord extérieur roussâtre portant une petite ligne blanchâtre. Ailes inférieures grises ayant une ligne transversale et leur bord extérieur bruns. Dessous des quatre ailes gris, avec une bande blanchâtre bordée de brun; un point discoïdal sur toutes, visible seulement en dessous. Femelle.

Selon Fabricius la Chenille est jaune, à taches dorsales et pattes rougeâtres. Vit sur la linaire. (*Anthirrhinum linaria.*)

Environs de Paris.

39. Phalène de l'Alisier, *P. cratægata.*

Phalæna alis integris, incumbentibus, luteis

Digitized by Google

strigis punctorum punctisque griseis et maculis ad basim margineinque superiorem ferrugine.

Phalæna oratægata. Linn. *Syst. Nat.* 2. 868. 243. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 178. *n°.* 176. — La Citronelle rouillée. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 139. *n°.* 59.—*Geometra cratægaria.* Hub. *Geom. tab.* 6. *fig.* 32. *Larv. Geom. ampliss.* F. a. *n°.* 1. *et* F. a. b. *n°.* 2.

Envergure 15 à 16 lig. Antennes ferrugineuses, brunes en dessus. Tête et corps jaunes. Ailes jaunes tant en dessus qu'en dessous, portant des points grisâtres plus ou moins disposés en ligne; les supérieures ayant une tache ferrugineuse qui occupe la moitié de leur angle supérieur et touche au bord antérieur, lequel porte encore quelques taches de même couleur, dont une plus remarquable à la base de l'aile; on voit une tache blanche entourée de brun près de ce même bord; cette tache reparoît en dessous, mais presqu'entièrement brune. Ailes inférieures ayant un point noir discoïdal tant en dessus qu'en dessous. Mâle et femelle.

Le mâle a les antennes un peu élargies, mais non pectinées: donc M. Hubner a eu tort de terminer le nom spécifique en *aria*. Il a encore commis cette faute pour quelques autres espèces.

Chenille souvent brune ou verte, mais très-variable pour les couleurs, portant sur le dos des tubercules, dont deux placés à côté l'un de l'autre. Vit sur l'aubépine (*Mespilus oxyacantha*) et sur l'alisier. (*Cratægus aria.*)

Commune aux environs de Paris.

40. Phalène du Cerfeuil, *P. chærophyllata.*

Phalæna alis integris, incumbentibus, fusconigris, superiorum ad angulum superiorem fimbriâ albâ.

Phalæna chærophyllata. Linn. *Syst. Nat.* 2. 866. 237. — Fab. *Entom. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 184. *n°.* 200. — Hub. *Geom. tab.* 38. *fig.* 196.

Envergure 10 lig. Antennes noires, annelées de blanc. Corps et ailes d'un brun noir couleur de suie. Frange de l'angle supérieur des premières ailes, blanche. Mâle et femelle.

Nota. Linné dit que cette Phalène porte ses ailes relevées dans l'état de repos. Suivant le même auteur la Chenille est verte, glabre, et vit sur le cerfeuil sauvage. (*Chærophyllum sylvestre.*)

De France. Je l'ai prise à Spa dans les montagnes.

41. Phalène à six ailes, *P. sexalata.*

Phalæna alis integris, incumbentibus, griseofuscis, superiorum fasciis tribus albidis olivaceo strigatis, margine strigâ undatâ albidâ griseo; inferiorum margine interno ad basim duplicato.

Phalæna sexalata. Retz. de Géer, *Gen. et Sp. pag.* 59. *n°.* 137. — De Géer; *Ins. tom.* 2. *pag.* 459. *n°.* 9. *pl.* 9. *fig.* 6-9. — Hub. *Geom. tab.* 44. *fig.* 228. Mâle. *Larv. Geom. æquiv.* G. a. b. *n°.* 1. a. b. — Lat. *Dict. d'Hist. nat.* 1re. *éd. tom.* 17. *p.* 390.

Envergure 8 lig. Antennes brunes. Tête et corps gris tachetés de brun et de noir. Ailes d'un gris-brun; les supérieures ayant trois bandes blanchâtres portant chacune une ligne d'un jaune foncé tirant sur l'olive. Bord extérieur d'un gris plus clair, avec une petite ligne ondée blanchâtre peu distincte. Ailes inférieures moins foncées que les autres, surtout vers leur base. Dessous des quatre ailes gris avec des lignes ondées brunes et un point noir discoïdal.

Le mâle porte un appendice en forme de petite aile ovale, garni tout autour d'une frange de poils, inséré vers la base du bord intérieur des secondes ailes, plié en double, couché dans le repos entre celles-ci et les ailes supérieures, et se développant dans le vol.

Chenille d'un vert pâle rayée de blanc, à tête refendue. Elle porte deux pointes horizontales sur le dernier segment du corps. Vit sur le saule et subit sa métamorphose en terre.

Se trouve en Europe.

42. Phalène hexaptérate, *P. hexapterata.*

Phalæna alis integris, incumbentibus, superioribus griseo fuscoque alternè fasciatis, strigisque undatis albidis et puncto discoidali nigro; inferiorum margine interno ad basim duplicato.

Phalæna hexapterata. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 193. *n°.* 233. Mâle. — Hub. *Geom. tab.* 44. *fig.* 232. Mâle.

Envergure 10 lig. Antennes et corps bruns. Ailes supérieures ayant des bandes alternativement grises et brunes, ordinairement traversées par des lignes ondées, blanchâtres et marquées d'un point noir discoïdal. Ailes inférieures blanchâtres, leur bord extérieur tirant sur le gris. Dessous des quatre ailes avec un point noir sur leur disque. Mâle.

Le mâle a aux ailes inférieures un appendice conformé et placé comme celui de l'espèce précédente.

Se trouve en Europe.

Nota. Nous n'avons point vu ces deux dernières Phalènes.

2e. *Subdivision.* Ailes étendues horizontalement dans le repos.

A. Antennes simples dans les deux sexes.

Nota. Antennes des mâles un peu velues sur l'un de leurs côtés ou même sur tous les deux.

Digitized by Google

43. Phalène du Groseillier, *P. grossulariata.*

Phalæna alis integris, patulis, albis nigroque maculatis, superiorum fasciis duabus luteo-ferrugineis, primâ baseos breviori, secundâ sinuatâ marginem anteriorem non attingente.

Phalæna grossulariata. Linn. *Syst. Nat.* 2. 867. 242. — Fab. *Entom. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 174. *n°.* 162. — *Geometra grossulariaria.* Hub. *Geom. tab.* 16. *fig.* 81 *et* 82. *Larv. Geom. ampl.* O. a. b. *n°.* 2. — La Mouchetée. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 136. *n°.* 56. — *Encycl. pl.* 89. *fig.* 4-8.

Envergure 16 à 18 lig. Antennes et tête noires. Corselet et abdomen d'un jaune-ferrugineux taché de noir. Ailes blanches, les supérieures ayant deux bandes d'un jaune-ferrugineux, entourées de taches noires plus ou moins réunies; la première bande très-courte, posée près de la base, la seconde sinueuse, placée au-delà du milieu de l'aile, n'atteignant pas tout-à-fait le bord antérieur. Entre ces deux bandes on voit quelques taches noires; une ligne de semblables taches borde le contour de toutes les ailes; les inférieures ont aussi quelques-unes de ces taches sur leur disque. Dessous des quatre ailes semblable au dessus, à l'exception des bandes ferrugineuses. Mâle et femelle.

Chenille d'un gris un peu nacré ayant des taches noires sur le dos de forme irrégulière, mêlées de petites lignes ferrugineuses, avec une ligne latérale de cette dernière couleur bordée de points noirs. Elle vit sur les groseilliers (*Ribes grossularia, alpinum* et *uva crispa*), et lie ensemble à la surface de la terre quelques débris de feuilles sèches dans lesquels elle se change en chrysalide. Celle-ci est noire avec les intervalles des segmens de l'abdomen, d'un jaune-ferrugineux.

Commune aux environs de Paris.

44. Phalène méridionale, *P. pantata.*

Phalæna alis integris, patulis, albis, superiorum basi ferrugineâ et fasciâ punctorum fusco-ferrugineorum, lineolis discoidalibus binis; abdominis luteo-ferruginei maculis nigris, lateralibus pupillâ ferrugineâ ocellatis.

Phalæna pantaria. Linn. *Syst. Nat.* 2. 863. 218. — Hub. *Geom. tab.* 16. *fig.* 84.

Envergure 15 à 18 lig. Antennes, tête et corselet d'un jaune-ferrugineux. Abdomen de même couleur chargé de taches noires, les unes dorsales pleines, les autres ocellées à prunelle ferrugineuse. Ailes blanches, la base des supérieures ferrugineuse, bordée d'un peu de brun; on voit une bande placée au-delà du milieu, composée de deux lignes de points d'un brun-ferrugineux, dont plusieurs se réunissent en une assez grande tache vers le bord interne; le disque de l'aile porte deux petits traits bruns. Ailes inférieures blanches avec une bande semblable à celle des supérieures. Dessous des quatre ailes pareil au dessus, mais les taches y sont d'un brun pur. Mâle et femelle.

Du midi de l'Europe.

45. Phalène de l'Orme, *P. ulmata.*

Phalæna alis integris, patulis, albis, superiorum basi fuscè ferrugineâ serieque post medium punctorum fuscorum geminorum et marginis interni maculâ fuscè ferrugineâ, alterâque externi fuscâ.

Phalæna ulmata. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 176. *n°.* 171. — *Geometra ulmaria.* Hub. *Geom. tab.* 16. *fig.* 85. *et tab.* 76. *fig.* 391 *et* 392. *Larv. Geom. ampliss.* O. a. b. *n°.* 1.

Envergure 12 à 14 lig. Antennes fauves. Tête et corselet d'un jaune-ferrugineux. Abdomen de même couleur avec des taches noires sans prunelle. Ailes blanches, la base des supérieures ferrugineuse mêlée de brun; on voit une bande placée au-delà du milieu composée de points bruns, posés comme deux à deux et dont la plupart se confondent; cette bande se termine vers le bord interne par une grande tache brune mêlée de ferrugineux. Entre la base de l'aile et la bande, près du bord antérieur est une assez grande tache brune et d'autres petites placées plus bas. Bord extérieur de l'aile brun, cette couleur s'élargissant dans le milieu. Ailes inférieures blanches avec une bande semblable à celle des supérieures et deux taches brunes sur leur disque. Dessous des quatre ailes pareil au dessus, mais sans nuances ferrugineuses. Mâle et femelle.

Chenille cendrée-bleuâtre chargée de petits tubercules noirs avec une ligne dorsale jaune bordée de blanc et une autre latérale de même couleur bordée de points noirs. Vit sur l'orme.

Peu commune aux environs de Paris.

46. Phalène hastée, *P. hastata.*

Phalæna alis integris, patulis, nigris, fasciâ labyrinthiformi albâ apicibus pluribus hastatis.

Phalæna hastata. Linn. *Syst. Nat.* 2. 870. 254. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *partie* 2. *p.* 182. *n°.* 192. — De Géer, *Ins. tom.* 2. *pag.* 455. *n°.* 8. *pl.* 8. *fig.* 19 *et* 20. — Hub. *Geom. tab.* 49. *fig.* 256. — *Encycl. pl.* 90. *fig.* 1.

Envergure 10 à 12 lig. Antennes noires finement annelées de blanc. Tête et corps noirs parsemés de taches blanches. Ailes noires traversées par une bande irrégulière blanche, qui dans les quatre ailes pénètre le bord noir sous la forme d'un fer de hallebarde à trois pointes et qui se joint plus ou moins à différentes lignes blanches très-irrégulières qui pénètrent la base noire des

Digitized by Google

ailes. Cette bande blanche porte assez souvent quelques points noirs; au-dessus de la tache en hallebarde il y a une petite ligne blanche ondulée qui va rejoindre le bord antérieur de l'aile dans les supérieures seulement, et dans toutes les quatre on voit des points blancs au-dessous de la même tache. Frange des ailes noire, entrecoupée de blanc. Dessous entièrement semblable au dessus. Mâle et femelle.

Cette Phalène varie beaucoup.

De Géer a trouvé la Chenille sur le bouleau. Elle est d'un brun-noir et porte sur chaque segment excepté les trois premiers et le dernier une ligne latérale de taches circulaires un peu saillantes de couleur feuille morte, ainsi que ses pattes membraneuses qui ont en outre une raie longitudinale brune. Les segmens du corps ont des rides transversales et leurs incisions sont profondes. Cette Chenille plie une feuille exactement en deux en attachant ses bords avec de la soie. Elle s'y enferme et n'en mange que le parenchyme supérieur. C'est entre des feuilles réunies par des fils de soie qu'elle subit sa métamorphose. On la trouve quelquefois sur l'arbre à la cire. (*Myrica cerifera.*)

D'Europe. Assez rare aux environs de Paris.

47. Phalène triste, *P. tristata.*

Phalæna alis integris, patulis, nigris albo strigatis, superiorum fasciis duabus, inferiorum unicâ nigro punctatis.

Phalæna tristata. Linn. *Syst. Nat.* 2. 869. 252. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 183. *n°.* 193. — Hub. *Geom. tab.* 49. *fig.* 254. — *Encycl. pl.* 90. *fig.* 2.

Envergure 8 à 9 lig. Antennes noires. Tête et corps d'un noir mélangé de gris. Ailes noires; les supérieures ayant deux bandes blanches et les inférieures une seule qui parcourt une ligne de points noirs; les parties noires des ailes supérieures portent des lignes blanches ondées et quelques points de cette couleur. Dessous assez semblable au dessus, mais ayant plus de blanc. Les quatre ailes ont un point noir discoïdal moins distinct en dessus qu'en dessous. Frange des ailes noire entrecoupée de blanc. Mâle et femelle.

Linné dit que la Chenille vit sur le bouleau à peu près de la même manière que la précédente.

De France.

48. Phalène marginée, *P. marginata.*

Phalæna alis integris, patulis, albis margine omni nigro interiùs lobos emittente.

Phalæna marginata. Linn. *Syst. Nat.* 2. 870. 257. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *pag.* 180. *n°.* 182. — La Bordure entrecoupée. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 139. *n°.* 6. — *Geometra pollutaria, navaria, marginaria.* Hub. *Geom. tab.* 15. *fig.* 77. 79 *et* 80. — *Encycl. pl.* 89. *fig.* 17.

Envergure 8 à 10 lig. Antennes, tête et corps bruns. Ailes blanches ayant leur bord extérieur noir. Dans les supérieures le bord antérieur est toujours deux fois interrompu, la couleur noire s'étend plus ou moins et en différentes formes dans l'intérieur des quatre ailes. Frange noire. Dessous semblable au dessus. Mâle et femelle.

Les individus que nous avons sous les yeux étant intermédiaires entre les trois espèces figurées par M. Hübner, nous nous croyons autorisés à réunir celles-ci en une seule.

Chenille verte ayant tantôt les segmens séparés par de petites lignes blanches, tantôt une ligne blanche latérale. Vit sur le noisetier ou sur le tremble.

Environs de Paris.

49. Phalène ornée, *P. ornata.*

Phalæna alis integris, patulis, albis, puncto discoidali nigro, marginis externi serie duplici punctorum fuscorum, internâ lobos duos emittente.

Phalæna ornata. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 201. *n°.* 262. — *Geometra ornatoria.* Hub. *Geom. tab.* 14. *fig.* 70.

Envergure 8 lig. Antennes grises. Tête et corps blanchâtres. Abdomen mêlé de gris; les quatre ailes blanches avec un point noir discoïdal; leur bord extérieur portant deux lignes ondées de taches grises qui se confondent souvent ensemble, l'intérieure s'avançant deux fois sur chaque aile et bordée dans cet endroit par une petite ligne noire, ondée. Dessous des supérieures brun vers la base; le reste semblable au dessus. Frange blanche ondée de gris. Mâle et femelle.

Environs de Paris.

50. Phalène satinée, *P. temerata.*

Phalæna alis integris, patulis, albo-sericeis, puncto discoidali nigro, superiorum maculâ submarginali fuscâ albo strigatâ.

Phalæna punctata. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 197. *n°.* 248? — *Geometra temeraria.* Hub. *Geom. tab.* 17. *fig.* 91 *et tab.* 75. *fig.* 376. *et* 377.

Envergure 8 à 10 lig. Antennes grises. Tête et corselet blancs. Abdomen d'un blanc-grisâtre. Ailes d'un blanc satiné, ayant en dessus et en dessous un point noir discoïdal. Les supérieures marquées vers leur bord extérieur d'une tache grise ou noirâtre alongée, irrégulière, plus ou moins étendue, traversée par une petite ligne ondée, blanche. Les inférieures avec quelques lignes transverses grises, peu distinctes; le bord qui précède la frange est chargé de petites lignes

Digitized by Google

noires. Frange blanche. Dessous des quatre ailes entièrement d'un blanc satiné. Femelle.

Environs de Paris.

51. Phalène à deux taches, *P. taminata.*

Phalæna alis integris, patulis, albis, superiorum margine externo fusco bimaculato, omnium serie duplici atomorum fuscorum transversâ.

Geometra taminaria. Hub. *Geom. tab.* 17. *fig.* 90.

Envergure 8 à 10 lig. Antennes grises. Tête et corselet blancs. Abdomen d'un gris roussâtre. Ailes blanches; bord antérieur des supérieures portant deux taches brunes plus ou moins grandes de chacune desquelles descend une petite ligne de points de même couleur presqu'imperceptibles, qui parcourt les quatre ailes. Un point noir discoïdal sur toutes les ailes, mais peu sensible. Dessous des quatre ailes semblable au dessus. Femelle.

Environs de Paris.

52. Phalène maculée, *P. maculata.*

Phalæna alis integris, patulis, fulvis, maculis atomisque numerosis nigris.

Phalæna maculata. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 196. *n°.* 244. — *Phalæna maculata.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 862. 213. — Esper, *tom. V. Phal. Geom. tab. XXIII. fig.* 2. et 3. — Hub. *Geom. tab.* 25. *fig.* 133. *Larv. Geom. amplss.* V. b. c. n°. 1. — La Phalène panthère. Geoff. *Ins. Paris. tom* 2. *pag.* 140. n°. 61.

Envergure 10 à 12 lig. Antennes noires. Tête et corps d'un jaune-grisâtre. Ailes d'un beau jaune, chargées tant en dessus qu'en dessous d'atômes et de taches brunes dont plusieurs se réunissent quelquefois. Frange noire mêlée d'un peu de jaune. Mâle et femelle.

Nota. Esper s'est trompé en attribuant dans sa figure 2 des antennes fortement pectinées au mâle de cette espèce.

Chenille d'un vert d'eau marquée de petites lignes blanches, longitudinales. Vit sur le *Lamium purpureum* suivant Hubner.

Très-commune en France dans les prairies.

53. Phalène à barreaux, *P. clathrata.*

Phalæna alis integris, patulis, fæminæ albidis, maris lutescentibus, lineis clathratis atomisque nigris.

Phalæna clathrata. Linn. *Syst. Nat.* 2. 867. 238. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *p.* 183. *n°.* 194. — *Geometra clathraria.* Hub. *Geom. tab.* 25. *fig.* 132. — Les Barreaux. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *p.* 135. *n°.* 53.

Envergure 10 à 12 lig. Antennes brunes tachetées de blanc. Tête et corps bruns. Abdomen annelé de blanc. Ailes à fond blanc chargé d'atômes bruns et de lignes irrégulières qui se croisent presque toutes à angles droits. Dessous pareil au dessus. Frange entrecoupée de brun et de blanc. Dans le mâle le fond des ailes est jaunâtre. Mâle et femelle.

Extrêmement commune aux environs de Paris, notamment dans les prairies.

54. Phalène maillée, *P. undulata.*

Phalæna alis integris, patulis, griseis, strigis undatis rufo-fuscis, octavâ à basi catenulatâ.

Phalæna undulata. Linn. *Syst. Nat.* 2. 867. 239. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 175. *n°.* 165. — Hub. *Geom. tab.* 51. *fig.* 262.

Envergure 12 à 15 lig. Antennes brunes. Tête et corps d'un gris-roussâtre. Ailes grises couvertes en dessus de lignes très-rapprochées, très-ondulées, d'un brun-roussâtre dont la huitième à partir de la base (dans les supérieures) est composée d'anneaux oblongs comme une chaînette; on remarque un point discoïdal sur chaque aile, oeulé en dessus, plein en dessous. Dessous des quatre ailes blanchâtre avec des lignes moins distinctes. Femelle.

Assez rare aux environs de Paris.

55. Phalène pâle, *P. pallidata.*

Phalæna alis integris, patulis, lutescentibus, fusco multistrigatis.

Geometra pallidaria. Hub. *Geom. tab.* 18. *fig.* 96.

Envergure 5 à 6 lig. Antennes, tête et corps fauves. Ailes d'un fauve-jaunâtre, chargées surtout dans leur moitié postérieure, de lignes plus foncées, transversales, peu ondées. Dessous semblable au dessus ayant les lignes transversales plus distinctes. Mâle.

Environs de Paris.

56. Phalène côte-rousse, *P. osseata.*

Phalæna alis integris, patulis, albidis, puncto discoidali nigro strigisque fusco-rufis, unicâ antè punctum et margine exteriori ferrugineo.

Phalæna osseata. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 204. *n°.* 276. — *Geometra ossearia.* Hub. *Geom. tab.* 19. *fig.* 102.

Envergure 6 lig. Antennes, tête et corps grisâtres. Corselet ferrugineux en devant. Ailes blanchâtres avec un point noir discoïdal et quelques lignes roussâtres peu distinctes dont une seule précède le point, les autres avoisinant le bord postérieur. Bord antérieur entièrement ferrugineux. Dessous des quatre ailes gris. Mâle.

Des environs de Paris.

Digitized by Google

57. Phalène blanche, *P. dealbata*.

Phalæna alis integris, patulis, albis, nervuris fuscis.

Phalæna dealbata. Linn. *Syst. Nat.* 2. 870. 256. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 177. *n°.* 173. — Hub. *Geom. tab.* 41. *fig.* 214.

Envergure 15 lig. Antennes noires. Tête et corps blancs. Devant du corselet jaunâtre. Dessous de l'abdomen ayant trois lignes noires. Dessus des ailes blanc à nervures d'un gris-brun, peu marquées; leur dessous de même couleur avec les nervures noires, toutes très-distinctes dans les ailes supérieures. La nervure qui sépare la cellule discoïdale de celles qui vont au bord postérieur est entourée d'une tache noire; elles ont en outre une ligne noirâtre descendant transversalement du bord antérieur au bord interne. Ailes inférieures ayant un sinus rentrant à leur bord extérieur. Frange blanche précédée d'une ligne noire. Femelle.

En Allemagne, dans les forêts. Je la dois à M. le comte Dejean qui l'a prise dans les Pyrénées.

B. Antennes pectinées dans les mâles.

58. Phalène du Prunier, *P. prunaria*.

Phalæna alis integris, patulis, luteis, fusco lineolatis, disci lunulâ nigrâ.

Phalæna prunaria. Linn. *Syst. Nat.* 2. 861. 208. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 141. *n°.* 43. — Esper, *tom. V. Phal. Geom. tab. XVII. fig.* 1-7. — Hub. *Geom. tab.* 23. *fig.* 123. Mâle. *Larv. Geom. ampliss.* H. a. — *Encycl. pl.* 89. *fig.* 2.

Envergure 2 pouces. Antennes, tête et corps jaunes. Ailes jaunes, semées de petits traits bruns, ayant chacune sur leur disque une ligne courbe ou lunule noire. Dessous semblable au dessus. Frange jaune entrecoupée de noir. La couleur du fond des ailes en dessus, dans le mâle, tire un peu sur l'aurore. Mâle et femelle.

Chenille de couleur très-variable, brune, grise ou ferrugineuse portant à la partie antérieure de son cinquième segment, une petite épine dorsale; à la partie postérieure du neuvième est une autre épine un peu plus forte, et sur l'avant-dernier, un tubercule. Subit sa métamorphose en terre.

Des environs de Paris.

59. Phalène du Noisetier, *P. corylaria*.

Phalæna alis integris, patulis, lutescentibus, fasciâ discoidali latâ albido-luteâ, disci lunulâ fuscâ.

Phalæna corylaria. Esper, *tom. V. Phal. Geom. tab. XVIII. fig.* 1-3. — *Geometra pruniaria*. Hub. *Geom. tab.* 23. *fig.* 122. Femelle.

Envergure 2 pouces. Antennes brunes. Tête et corps jaunâtres. Ailes d'un gris-jaunâtre avec une large bande discoïdale d'un blanc-jaunâtre portant une lunule brune. Les supérieures ayant une tache d'un brun-jaunâtre à leur angle supérieur. Frange des ailes brune, entrecoupée de jaune. Dessous semblable au dessus. Ailes du mâle d'une couleur plus foncée en dessus. Mâle et femelle.

M. Hübner s'est trompé en prenant la femelle de cette espèce pour celle de la Phalène *Prunaria*; nous avons sous les yeux mâle et femelle des deux espèces.

De France.

60. Phalène du Chêne, *P. roboraria*.

Phalæna alis integris, patulis, griseis, suprà atomis strigisque undatis fuscis sparsis, subtùs serie punctorum fuscorum marginali.

Phalæna roboraria. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 137. *n°.* 28. — Esper, *tom. V. Phal. Geom. tab. XXXVIII. fig.* 1-3. — Hub. *Geom. tab.* 32. *fig.* 169. *Larv. Geom. ampliss.* Y. a. *n°.* 1.

Envergure 2 pouces et demi. Antennes et corps bruns. Ailes grises semées d'atômes bruns et roussâtres avec quelques lignes brunes ondées; bord inférieur des secondes ailes terminé par une ligne de points noirs. Frange grise entremelée de noir. Dessous des quatre ailes gris, portant une ligne ondulée formée par des points bruns. Une tache noire à l'angle supérieur des premières ailes. On voit une lunule brune discoïdale sur chacune tant en dessus qu'en dessous. Mâle.

Nota. Dans cette espèce ainsi que dans la suivante, le mâle a les antennes simples vers leur extrémité.

Chenille brune mélangée de roussâtre avec quelques tubercules sur le dos. Vit sur le chêne.

Elle a été prise dans les montagnes à Bagnères de Bigorre.

61. Phalène semblable, *P. consobrinaria*.

Phalæna alis integris, patulis, griseis, suprà atomis strigisque undatis fuscis sparsis, puncto discoidali fusco, subtùs strigâ marginali fusco-nigrâ.

Geometra consobrinaria. Hub. *Geom. tab.* 29. *fig.* 152.

Envergure 18 à 24 lig. Antennes noires variées de blanc. Tête et corps d'un brun-roussâtre. Ailes grises chargées d'atômes bruns et roux et de quelques lignes ondées de même couleur; deux de ces lignes dans les ailes supérieures s'écartent l'une de l'autre en s'éloignant du bord antérieur et se rap-

Digitized by Google

prochent vers le bord interne. Les quatre ailes marquées chacune d'un point discoïdal. Leur dessous plus pâle. Frange d'un gris-brun, précédée d'une ligne ondée noire mêlée de brun. Mâle et femelle.

Environs de Paris.

62. Phalène obscure, *P. obfuscaria*.

Phalæna alis integris, patulis, griseis, superiorum lineis duabus lunulâque intermediâ fuscis.

Geometra obfuscaria. Hub. *Geom. tab.* 27. *fig.* 142. Femelle.

Envergure 16 lig. Antennes, tête et corps gris. Ailes grises. Les supérieures avec deux lignes brunes ondées transverses, ayant dans leur entre-deux une lunule brune. Ailes inférieures portant deux lignes brunes peu ondées avant lesquelles est une lunule de même couleur; sur les quatre ailes, une ligne blanche accompagne à quelque distance le bord extérieur. Frange blanchâtre. Dessous de toutes les ailes gris avec une seule ligne brune peu ou point ondée et la lunule comme en dessus. Femelle.

Il n'est pas bien certain que cette espèce appartienne à cette division.

Elle m'a été donnée par M. le comte Dejean qui l'a trouvée dans les Pyrénées.

63. Phalène Wau, *P. Wavaria*.

Phalæna alis integris, patulis, griseis, superiorum lineis nigricantibus, secundâ inflexâ litteram V. efformante.

Phalæna Wavaria. Linn. *Syst. Nat.* 2. 863. 219. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 150. *n°.* 75. — Hub. *Geom. tab.* 11. *fig.* 55. Femelle. *Larv. Geom. ampliss.* K. a. *n°.* 1.

Envergure 10 lig. Antennes brunes. Tête et corps gris. Ailes de même couleur, leur bord extérieur brun. Du bord antérieur des supérieures partent quelques bandes courtes d'un brun-noirâtre, dont la seconde à partir de la base est fléchie à angle droit de manière à former une espèce de V. Dessous ce V, on voit au bord interne une petite tache brune presque carrée. Ailes inférieures avec un point noir discoïdal. Dessous des quatre ailes gris parsemé d'atômes d'un brun-roussâtre. Mâle.

Chenille verte ou brune ayant des tubercules noirs portant chacun un poil de même couleur, avec une ligne dorsale et une autre latérale, de couleur jaune. Vit sur les groseilliers.

De France.

64. Phalène plumeuse, *P. plumaria*.

Phalæna alis integris, patulis, suprà subtùsque atomis fuscis rufisque sparsis, puncto discoïdali nigro.

Geometra plumaria. Hub. *Geom. tab.* 25. *fig.* 124. Mâle. *Larv. Geom. ampliss.* U. b. *fig.* 2. — *Phalæna roraria*. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 143. *n°.* 50.

Envergure 12 à 15 lig. Antennes brunes. Corps d'un brun-roussâtre. Ailes grises chargées d'atômes bruns et roussâtres, leur bord extérieur plus foncé, terminé en dedans par une ligne sinuée de couleur plus intense; un point noir discoïdal sur chaque aile tant en dessus qu'en dessous. Dessous des quatre ailes entièrement gris, chargé d'atômes bruns et roussâtres. Mâle.

Il paroît d'après la figure de M. Hübner que les ailes supérieures ont quelquefois en dessus des lignes brunes transversales plus ou moins longues.

Chenille brune mêlée de rougeâtre, ayant deux lignes plus foncées et la séparation des segmens blanchâtre. Tête pâle. Vit sur le *Dorycnium*.

Se trouve en Allemagne et en France.

65. Phalène à tache carrée, *P. vincularia*.

Phalæna alis integris, patulis, griseis, atomis nigris sparsis, margine exteriori fusciori, disci superiorum maculâ subquadratâ fuscâ.

Geometra vincularia. Hub. *Geom. tab.* 78. *fig.* 402.

Envergure 10 à 12 lig. Antennes brunes. Tête et corps gris. Ailes de même couleur semées d'atômes noirs; leur bord extérieur un peu plus foncé. Bord antérieur des supérieures portant vers son milieu une petite ligne brune vis-à-vis de laquelle est sur le disque une tache en carré alongé; plus loin, en suivant ce bord, on voit une bande d'abord brune ensuite rousse et moins distincte qui se prolonge jusqu'au bord interne. Dessous des quatre ailes conforme au dessus, mais sans tache ni bande. Mâle.

De France.

66. Phalène omicron, *P. omicronaria*.

Phalæna alis integris, patulis, albidis, litterâ O in medio notatis, superiorum strigâ nigrâ characterem 3 delineante.

Geometra omicronaria. Hub. *Geom. tab.* 13. *fig.* 65. Mâle. — *Phalæna annularia*. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 147. *n°.* 64. — Les quatre omicrons. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 144. *n°.* 71. Femelle. — Réaum. *Ins. tom.* 2. *pag.* 376. *pl.* 31. *fig.* 16. — *Encycl. pl.* 89. *fig.* 5.

Envergure 8 lig. Antennes, tête et corps jaunâtres. Ailes d'un blanc-jaunâtre, leur bord extérieur d'un jaune plus intense; vers la base on voit une petite ligne noire représentant le chiffre 3. Passé le milieu est une bande brune ondée, dentée extérieurement, qui s'élargit vers le bord interne; une ligne de même couleur accompagne

à

Digitized by Google

à quelque distance, le bord extérieur. Frange jaunâtre précédée d'une ligne noire souvent interrompue. Toutes les ailes portent sur leur disque une petite tache brune oeulée à prunelle blanche qui imite un petit *o*. Dessous des quatre ailes d'un blanc satiné traversé par une ligne brune ondée et dentée. Mâle et femelle.

Les antennes du mâle sont simples à leur extrémité.

La Chenille vit sur l'érable; elle est entièrement d'un beau vert et reste peu de temps en chrysalide, suivant Réaumur.

Des environs de Paris.

67. Phalène Argus, *P. poraria.*

Phalæna alis integris, patulis, luteo flavis, atomis fuscis sparsis, litterâ o *in medio notatis.*

Phalæna porata. Linn. *Syst. Nat.* 2. 866. 233. Femelle. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 173. *n°.* 159. Femelle. — De Géer, *Ins. tom.* 2. *pag.* 360. *n°.* 2. *pl.* 6. *fig.* 7. — *Geometra punctaria.* Hub. *Geom. tab.* 13. *fig.* 67. Mâle. *Larv. Geom. ampliss.* L. a. b. *n°.* 1. *fig.* 1. (Chrysalide.)

Envergure 10 lig. Antennes, tête et corps fauves. Ailes d'un fauve-jaunâtre, chargées d'atômes la plupart bruns. Tous ceux du disque des ailes supérieures rouges et plus rapprochés. Bord extérieur des ailes un peu brun. Toutes quatre portent, sur leur disque, une petite tache blanche imitant un petit *o*, entourée de rouge sur les supérieures, et de brun sur les inférieures. Frange d'un fauve-jaunâtre précédée d'une ligne de traits bruns. Dessous des ailes plus clair, moins chargé d'atômes avec un petit point noir discoïdal sur les supérieures. Mâle.

Chenille verte suivant Fabricius, ayant une ligne latérale rousse et des points de même couleur : elle se suspend à la manière des Chenilles des Papillons et des Piérides. Sa chrysalide est verte.

Des environs de Paris.

Nota. De Géer cite à tort Réaumur, dont les figures se rapportent à la Phalène ponctuée, n°. 86.

68. Phalène tigrée, *P. melanaria.*

Phalæna alis integris, patulis, superioribus suprà albis, iisdem subtùs inferioribusque suprà subtùsque luteis, omnium maculis seriatis nigris.

Phalæna melanaria. Linn. *Syst. Nat.* 2. 862. 212. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 143. *n°.* 51. — Esper, *tom. V. Phal. Geom. tab.* XXIII. *fig.* 1. Mâle. — Hub. *Geom. tab.* 16. *fig.* 86. Mâle.

Envergure 18 lig. Antennes noires. Tête jaune. Corselet brun. Abdomen jaune avec une ligne dorsale de points noirs. Dessus des ailes supérieures blanc; leur dessous, ainsi que les deux surfaces des inférieures, jaunes. Toutes les ailes portant des lignes de gros points noirs, assez régulières. Mâle.

Se trouve en Europe.

69. Phalène du Pin, *P. piniaria.*

Phalæna alis integris, patulis; fuscis, disco fulvo maculis atomisque fuscis sparso, inferiorum subtùs lineâ longitudinali interruptâ albâ.

Phalæna piniaria. Linn. *Syst. Nat.* 2. 861. 210. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 241. *n°.* 45. — Esper, *tom. V. Phal. Geom. tab.* XXI. *fig.* 1-8. — De Géer, *Ins. tom.* 2. *pag.* 351. *n°.* 5. *pl.* 5. *fig.* 20. — Hub. *Geom. tab.* 22. *fig.* 119 *et* 120. Mâle.

Envergure 15 lig. Antennes et corps bruns. Ailes brunes, leur disque fauve avec des taches et des atômes bruns. Dessous des supérieures ayant des atômes blancs vers l'angle supérieur. Dessous des inférieures portant de semblables atômes et une ligne longitudinale blanche, interrompue. Frange brune entrecoupée de blanc. Femelle.

Le mâle diffère en ce que ses ailes supérieures ont sur un fond presque noir deux ou trois taches jaunes se terminant en pointe du côté de la base, et que les inférieures n'ont, sur un même fond presque noir, que quelques taches jaunes. Dessous des supérieures à peu près semblable au dessus.

Cette Phalène porte ses ailes relevées dans l'état de repos ainsi que la suivante.

Chenille verte ayant des lignes blanches et jaunâtres. Vit sur le pin, le bouleau et le tilleul.

Se trouve en France.

70. Phalène bordée, *P. limbaria.*

Phalæna alis integris, patulis, luteis, atomis fuscis sparsis, margineque exteriori nigro.

Phalæna limbaria. Fab. *Entom. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 141. *n°.* 46. — *Phalæna conspicuaria.* Esper, *tom. V. Phal. Geom. tab.* XXIV. *fig.* 5-8. — Hub. *Geom. tab.* 22. *fig.* 117 *et* 118. Mâle. — Réaum. *Ins. tom.* 2. *pag.* 355 *et suiv. pl.* 28. *fig.* 7-10.

Envergure 8 lig. Antennes noires. Tête et corps bruns. Ailes jaunes chargées d'atômes bruns; leur bord extérieur noir, l'antérieur l'étant également dans les supérieures. Dessous de celles-ci assez semblable au dessus; celui des inférieures brun avec deux lignes blanches qui partent de la base et atteignent le bord extérieur, et quelques autres plus petites. Mâle et femelle.

Chenille d'un vert brun avec une ligne latérale étroite, jaune. Vit sur le genêt.

Commune dans les forêts.

Digitized by Google

71. Phalène calabroise, *P. calabraria.*

Phalæna alis integris, patulis, luteo-olivaceis, fasciâ transversâ margineque externo roseis.

Phalæna calabraria. Esper, *tom. V. Phal. Geom. tab. IV. fig.* 1 et 2. — Hub. *Geom. tab.* 10. *fig.* 49. Femelle, *et tab.* 70. *fig.* 365. Mâle. — La Bande rouge. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 132. *n°.* 48.

Envergure 10 lig. Antennes brunes. Tête et corps verdâtres mêlés de rose. Dessous de l'abdomen entièrement rose. Ailes d'un jaune-olivâtre, ayant une bande rose assez large qui les traverse, et leur bord extérieur de même couleur. Les supérieures ont en outre une petite bande rose plus près de la base. Dessous semblable au dessus, mais la petite bande rose manque dans les supérieures. Mâle et femelle.

Des environs de Paris.

72. Phalène flagellée, *P. vibicaria.*

Phalæna alis integris, patulis, griseo-lutescentibus, vittâ vel fasciis duabus, puncto discoidali margineque externo roseis.

Phalæna vibicaria. Linn. *Syst. Nat.* 2. 859. 198. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 139. *n°.* 37. — Esper, *tom. V. Phal. Geom. tab. III. fig.* 3-7. — Hub. *Geom. tab.* 10. *fig.* 50. Mâle.

Envergure 10 lig. Antennes, tête et corps gris. Ailes d'un jaune-grisâtre traversées par une bande et par une ligne couleur de rose, qui quelquefois se confondent en une seule bande large, comme on le voit dans la figure citée de M. Hübner; un point discoïdal sur chaque aile et leur frange, roses. Les supérieures ayant en outre une petite ligne rose arquée, plus près de la base que le point discoïdal, laquelle manque en dessous; ce dernier teinté de rose. Mâle et femelle.

Dans le mâle la couleur rose domine davantage.

Suivant Esper, la Chenille est rose avec une ligne latérale jaune, et vit sur le genêt.

73. Phalène jaune, *P. aureolaria.*

Phalæna alis integris, patulis, luteis, superiorum lineis tribus, inferiorum duabus fuscis.

Phalæna aureolaria. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 161. *n°.* 115. — Hub. *Geom. tab.* 12. *fig.* 62.

Envergure 4 à 5 lig. Antennes et abdomen jaunes. Tête et corselet noirâtres. Ailes d'un beau jaune traversées par deux lignes brunes. Frange brune. Les supérieures ont une troisième ligne brune plus près de la base que les autres. Dessous assez semblable au dessus.

Selon Fabricius la Chenille est lisse, blanchâtre, avec le dos plus obscur portant une ligne brune. Vit sur la vesce. (*Vicia dumetorum.*)

Des environs de Paris; à Fontainebleau principalement.

74. Phalène crépusculaire, *P. vespertaria.*

Phalæna alis integris, patulis, luteis, atomis lineolisque sparsis fuscis, margine intùs sinuato fuscescente: superiorum ad basim strigâ subundulatâ arcuatâ punctoque discoidali fuscis.

Phalæna vespertaria. Linn. *Syst. Nat.* 2. 864. 224. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 149. *n°.* 74. — *Phalæna parallelaria.* Esper, *tom. V. Phal. Geom. tab. XV. fig.* 4-6. — Hub. *Geom. tab.* 9. *fig.* 43 et 44.

Envergure 10 lig. Antennes, tête et corps jaunâtres. Ailes jaunes chargées d'atômes et de petites lignes fauves, ayant une large bordure d'un brun un peu vineux, sinuée en dedans. Les supérieures avec un point discoïdal et une ligne plus près de la base, arquée, un peu ondulée, de couleur brune. Dessous semblable au dessus, avec un point discoïdal sur chaque aile. Mâle et femelle.

D'après la figure de M. Hübner et d'après la variété d'Esper, la femelle auroit quelquefois un point discoïdal sur le dessus des ailes inférieures.

Se trouve en Europe.

75. Phalène délicate, *P. pusaria.*

Phalæna alis integris, patulis, albis, superiorum strigis tribus, inferiorum duabus, griseis.

Phalæna pusaria. Linn. *Syst. Nat.* 2. 864. 223. — Fab. *Entom. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 146. *n°.* 61. — De Géer, *Ins. tom.* 2. *pag.* 448. *n°.* 4. *pl.* 8. *fig.* 10-12. — Hub. *Geom. tab.* 17. *fig.* 87. Femelle. *Larv. ampliss.* P. b. *fig.* 1. d. e. f.

Envergure 10 lig. Antennes grises. Tête et corps blanchâtres. Dessus des ailes blanc traversé par deux petites lignes grises peu apparentes. Les supérieures en ont une troisième plus près de la base. Dessous entièrement blanc. Mâle et femelle.

Chenille d'un vert-jaunâtre avec des taches et des marques de couleur rose le long du dos. Vit sur l'aulne et le bouleau.

Environs de Paris.

Nota. Nous regardons comme une variété la *Geometra striaria* de M. Hübner, *tab.* 17, *fig.* 88, dans laquelle les bandes des ailes sont mieux marquées, et qui offre en dessous, sur chaque aile, un petit point noir discoïdal.

76. Phalène du Cytise, *P. cytisaria.*

Phalæna alis integris, patulis, griseo-virescentibus, omnium lineâ viridi-fuscâ alterâque ad marginem exteriorem albidâ, superiorum ad basim strigâ viridi-fuscâ.

Digitized by Google

Geometra cytisaria, Hub. *Geom. tab.* 1. *fig.* 2. Femelle. *Larv. Geom. ampliss.* B. a. n°. 1. et B. a. b. n°. 1. — *Phalæna prasinaria*. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 151. n°. 80.

Envergure 1 pouce. Antennes grises. Tête et corps d'un gris-verdâtre, ailes de même couleur traversées par une ligne ondée d'un brun-verdâtre, et par une autre de couleur blanche placée plus près du bord extérieur. Ailes supérieures ayant en outre une petite ligne transverse d'un brun-verdâtre plus voisine de la base. Dessous de toutes les ailes d'un vert clair, n'ayant que la ligne brune commune aux quatre. Mâle.

Chenille verte à tête refendue. Corps avec une ligne latérale blanchâtre. Vit sur le genêt et le cytise.

77. Phalène papillon, *P. papilionaria*.

Phalæna alis integris, patulis, viridibus, strigis undulatis albis vix distinctis.

Phalæna papilionaria. Linn. *Syst. Nat.* 2. 864. 225. — Fab. *Entom. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 139. n°. 39. — Esper, *tom. V. Phal. Geom. tab. VI. fig.* 1-4. — Hub. *Geom. tab.* 2. *fig.* 6. Mâle. — *Encycl. pl.* 88. *fig.* 20.

Envergure 2 pouces ½. Antennes fauves. Tête et corselet verts. Abdomen grisâtre. Ailes d'un vert-bleuâtre avec quelques lignes ondées blanchâtres, peu distinctes. Dessous pareil au dessus, les lignes à peine apparentes. Mâle et femelle.

Le mâle est d'un vert plus pur, et ses lignes blanchâtres sont un peu mieux prononcées.

Chenille verte portant sur le dos des tubercules pointus. Vit sur le bouleau. La chrysalide est verte et jaune.

Des environs de Paris. On la trouve dans les bois.

78. Phalène chrysoprase, *P. chrysoprasaria.*

Phalæna alis integris, patulis, viridi-griseis, inferioribus subangulatis, superiorum lineis duabus, inferiorum unicâ albidis.

Phalæna chrysoprasaria. Esper, *tom. V. Phal. Geom. tab. V. fig.* 1-4. — *Geometra vernaria.* Hub. *Geom. tab.* 2. *fig.* 7. Femelle. *Larv. Geom. ampliss.* B. 2. n°. 2.

Envergure 2 pouces. Antennes blanchâtres. Tête et corps d'un gris-verdâtre. Ailes d'un vert-bleuâtre traversées par une ligne blanche peu ondée; les supérieures en ayant une seconde plus près de la base. Dessous des quatre ailes plus pâle; la ligne transversale à peine indiquée; les ailes inférieures ont un petit angle saillant vers le milieu du bord extérieur. Mâle et femelle.

Les antennes de la femelle sont un peu pectinées.

Chenille verte ayant sur le dos de très-petites lignes blanchâtres. Tête refendue. Vit sur la clématite (*Clematis sepium*).

79. Phalène gris de perle, *P. margaritaria.*

Phalæna alis integris, patulis, glauco-viridibus, inferioribus subangulatis, fasciâ omnium rufescente, superiorum puncto apicali fusco.

Phalæna margaritaria. Linn. *Syst. Nat.* 2. 863. 231. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3 *part.* 2. *pag.* 151. n°. 10. — Hub. *Geom. tab.* 3. *fig.* 13. Femelle. *Larv. Geom. ampliss.* A. b. — *Bombyx. sesquistriataria.* Esper, *tom. III. tab. LXXII. fig.* 1 et 2.

Envergure 2 pouces. Antennes roussâtres. Corps d'un blanc-verdâtre. Ailes d'un blanc vert d'eau satiné imitant l'orient des perles avec une large bande transverse un peu rousse, bordée de chaque côté sur les ailes supérieures par une ligne blanche, ne l'étant qu'en dehors dans les inférieures. On voit un très-petit point brun à l'angle supérieur des premières ailes. Dessous d'un blanc satiné pur. Ailes inférieures ayant un petit angle saillant vers le milieu du bord extérieur. Mâle et femelle.

Chenille à douze pattes, six écailleuses et six membraneuses. La première paire de celles-ci plus courtes. Corps gris ou brun avec quelques points et de petites lignes sur les côtés, de couleur blanche. Vit sur le charme et le bouleau.

Environs de Paris.

80. Phalène ponctuée, *P. punctaria.*

Phalæna alis integris, patulis, luteis, inferioribus vix angulatis, atomis sparsis fuscis, omnium lineâ rectâ fusco-ferrugineâ et punctorum nigrorum serie.

Phalæna punctaria. Linn. *Syst. Nat.* 2. 859. 200. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 152. n°. 11. — Esper, *tom. V. Phal. Geom. tab. VI. fig.* 5-9. et *tab. VII. fig.* 1 et 2. — Réaum. *Ins. tom.* 2. *pag.* 364 et *suiv. pl.* 29. *fig.* 1-5. — *Encycl. pl.* 88. *fig.* 21.

Envergure 10 lig. Antennes, tête et corps jaunâtres. Ailes de même couleur chargées d'atômes bruns et traversées par une ligne d'un rouge-brun qui part du milieu du bord antérieur des supérieures et se maintient dans le milieu des quatre ailes; dans l'espace qui est entre cette ligne et le bord extérieur est une ligne ondée de petits points noirs. Dessous des quatre ailes plus blanchâtre, sans ligne médiale. Un petit angle saillant au milieu du bord extérieur des secondes ailes. Mâle et femelle.

Chenille d'un beau vert ayant une ligne latérale étroite de couleur citron. Elle se transforme en se

Digitized by Google

suspendant à la manière des chenilles des Papillons et des Piérides. Vit sur le chêne. La chrysalide est très-obtuse antérieurement.

Environs de Paris.

Nota. Linné a eu tort de rapporter à la Phalène *amataria* les figures de Réaumur que nous avons citées ici. Fabricius a fait une faute plus grande encore de les conserver à la Phalène *amataria*, après les avoir attribuées avec raison à la Phalène *punctaria*.

81. Phalène anguleuse, *P. amataria*.

Phalæna alis integris, patulis, lutescenti-griseis, inferioribus angulatis, omnium lineâ rectâ roseâ, alterâque undulatâ fuscâ; superiorum puncto marginali fusco.

Phalæna amataria. Linn. *Syst. Nat.* 2. 859. 201. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 132. *n°.* 13. — Esper, *tom. V. Phal. Geom. tab. VII. fig.* 3-6. — Hub. *Geom. tab.* 10. *fig.* 52. Femelle. *Larv. Geom. ampliss.* I. b. *n°.* 1. — L'Anguleuse. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 128. *n°.* 37.

Envergure 6 à 7 lig. Antennes, tête et corps d'un gris-jaunâtre. Ailes de même couleur traversées par deux lignes, l'une rose, droite, partant de l'angle supérieur des premières ailes, parcourant le milieu de toutes les quatre, la seconde brune, très-ondulée partant du même endroit que la première et s'en écartant; un point discoïdal sur les ailes supérieures. Frange rose. Dessous des ailes assez semblable au dessus. Angle supérieur des première ailes un peu en crochet. Ailes inférieures ayant un angle très-saillant dans le milieu de leur bord extérieur. Mâle et femelle.

Chenille brune avec des traits jaunes ou rougeâtres. Vit sur le chêne et sur l'oseille. Chrysalide un peu crochue antérieurement.

Commune aux environs de Paris.

82. Phalène imitatrice, *P. imitaria*.

Phalæna alis integris, patulis, lutescenti-griseis, superiorum angulo subadunco, inferioribus angulatis, omnium fasciâ punctoque marginali fuscis lineâque undatâ roseâ, margine roseo.

Geometra imitaria. Hub. *Geom. tab.* 10. *fig.* 51. Mâle.

Envergure 8. lig. Antennes et corps d'un gris-jaunâtre. Ailes de même couleur ayant une bande brune qui part plus loin que le milieu du bord antérieur des premières ailes et traverse presqu'en ligne droite le centre de toutes les quatre; plus près du bord extérieur est un petite ligne ondée qui parcourt aussi toutes les ailes; leur bord extérieur est rose. Frange jaunâtre. Les supérieures ont près de leur base une petite ligne brune ondée. Chaque aile est marquée d'un point discoïdal. Dessous assez semblable au dessus, mais n'ayant ni le point discoïdal, ni la ligne de la base des premières ailes. Angle supérieur de celles-ci un peu en crochet. Ailes inférieures ayant un angle très-saillant au milieu de leur bord extérieur. Mâle et femelle.

Environs de Paris.

83. Phalène linéolée, *P. dolabraria*.

Phalæna alis integris, patulis, subangulatis, albidis, strigulis inæqualibus rufis, sparsis, superiorum angulo superiori violaceo.

Phalæna dolabraria. Linn. *Syst. Nat.* 2. 861. 207. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 138. *n°.* 32. — Esper, *tom. V. Phal. Geom. tab. XV. fig.* 1 *et* 2. — Hub. *Geom. tab.* 8. *fig.* 42. *Larv. Geom. amplis.* G. b, (*bis.*) *n°.* 1.

Envergure 1 pouce. Antennes, tête et corps roux. Corselet violet antérieurement. Ailes d'un blanc-jaunâtre, chargées de petites lignes rousses, inégales, mieux prononcées dans les supérieures. Bord antérieur de celles-ci brun vers la base, ayant une petite tache de même couleur avant l'angle supérieur. Angle inférieur des quatre ailes violet entouré de brun et de fauve. Dessous assez semblable au dessus si ce n'est que les lignes sont d'un jaune-ferrugineux. Bord des ailes supérieures ayant deux petites échancrures; celui des inférieures une seule, placée près de l'angle anal. Frange des ailes roussâtre. Mâle.

Chenille brune ayant un tubercule sur le dos et quelques traits blanchâtres. Vit sur le chêne.

Des environs de Paris. Elle n'est pas fort commune.

2e. *Division.* Bord postérieur des ailes supérieures sans dentelures; ailes inférieures prolongées en queue. — Antennes simples dans les deux sexes. (Genre *Ourapteryx* Leach.)

84. Phalène du Sureau, *P. sambucata*.

Phalæna alis integris, patulis, sulphureis; inferioribus caudatis, superiorum lineis duabus, inferiorum unicâ, punctisque ad caudam fuscis.

Phalæna sambucaria. Linn. *Syst. Nat.* 2. 860. 203. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2 *pag.* 134. *n°.* 19. — De Géer, *Ins. tom.* 2. *pag.* 447. *n°.* 6. — Esper, *tom. V. Phal. Geom. tab. VIII. fig.* 1-8. — Hub. *Geom. tab.* 6. *fig.* 28. *Larv. Geom. amplis.* E. a. *n°.* 1. — La Soufrée à queue. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 138. *n°.* 58. — *Encycl. pl.* 90. *fig.* 22-26.

Envergure 24 à 28 lig. Antennes et tête fauves. Corps couleur de soufre. Ailes de même couleur; les supérieures avec deux lignes transversales d'un fauve obscur, qui se rapprochent un peu pour arriver au bord interne, et un petit trait arqué de même couleur entre les lignes. Ailes in-

Digitized by Google

férieures ayant une ligne transversale d'un fauve obscur se dirigeant vers l'angle anal sans l'atteindre, avec deux taches à la base de leur queue; la supérieure oculée à prunelle ferrugineuse; la tache inférieure manque quelquefois. Frange des quatre ailes ferrugineuse. Dessous semblable au dessus, les lignes à peine apparentes; taches nulles. Mâle et femelle.

Chenille d'un roux-brun avec un tubercule latéral vers le milieu du corps et d'autres dorsaux vers son extrémité. Vit sur le groseillier, le sureau et le rosier. Chrysalide ayant sa partie antérieure obtuse. La coque a une forme particulière. (*Voy.* les généralités.)

Des environs de Paris. Assez commune dans les jardins au mois de juillet. Le mâle entre souvent la nuit dans les appartemens, attiré par la lumière.

85. Phalène polie, *P. politata*.

Phalœna alis integris, patulis, luteis, inferioribus caudatis; superiorum serie duplici punctorum ferrugineorum inordinatâ, inferiorum fasciâ fuscâ.

Phalœna politata. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 163. *n°.* 123. — Cram. *Ins.* 12. *tab.* 139. *fig.* E. — *Encycl. pl.* 88. *fig.* 10.

Envergure 16 lignes. Antennes, tête et corps jaunes. Ailes de même couleur; les supérieures ayant deux bandes transversales de points d'un roux-ferrugineux placés sans ordre, dont une parcourt le milieu de l'aile; l'autre accompagne à peu de distance le bord extérieur. Au bord antérieur, près de l'angle supérieur est une tache formée de points ferrugineux entourée de brun. On y voit aussi quelques points de cette dernière couleur. Ailes inférieures ayant une bande transversale brune qui s'élargit pour arriver a l'angle anal.

De Surinam.

3e. *Division*. Bord postérieur des quatre ailes dentelé. — Antennes pectinées dans les mâles.

86. Phalène du Lilas, *P. syringaria*.

Phalœna alis dentatis, luteo, fusco lilaceoque variis, lineis duabus divaricatis.

Phalœna syringaria. Linn. *Syst. Nat.* 2. 860. 206. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 136. *n°.* 25. — Esper, *tom. V. Phal. Geom. tab. XI. fig.* 3-7. — Hub. *Geom. tab.* 6. *fig.* 29. Mâle: *Larv. Geom. ampliss.* G. a. *n°.* 1. — La Phalène jaspée. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 123. *n°.* 32.

Envergure 15 à 18 lig. Antennes, tête et corps d'un fauve-brun. Ailes marbrées de jaune, de brun et de violet tendre. Au bord antérieur des premières ailes vers l'angle supérieur est une tache d'un brun-roussâtre, entourée de violet tendre, d'où partent ensemble deux lignes transversales qui s'éloignent l'une de l'autre en se prolongeant, et parcourent le milieu des quatre ailes. Celle qui est la plus voisine de la base, brune. L'autre brune à sa base, d'un violet tendre ensuite avec des points bruns. Dessous assez semblable au dessus, mais chargé de petits traits bruns, et portant un point discoïdal de cette couleur sur chaque aile. Mâle et femelle.

La femelle a les antennes pectinées; ses couleurs sont plus pâles.

Chenille fauve ou jaunâtre mêlé de brun portant deux paires de tubercules assez gros sur le dos et quelques autres plus petits. Sur le huitième segment du corps est une longue corne un peu recourbée. Vit sur le lilas et les chèvrefeuilles. Chrysalide fort courte enveloppée de soie en maille à jour et fixée aux branches des arbres.

Se trouve dans les jardins aux environs de Paris.

87. Phalène à lunules, *P. lunaria*.

Phalœna alis dentatis, fulvis, atomis lineisque fuscis sparsis, maculâque lunulatâ albidâ.

Phalœna lunaria. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 136. *n°.* 26. — Esper, *tom. V. Phal. Geom. tab. XII. fig.* 1-4. — Hub. *Geom. tab.* 7. *fig.* 33. Mâle.

Envergure 14 à 15 lig. Antennes, tête et corps fauves. Ailes de même couleur chargées de quelques atômes bruns. Les premières ailes ayant une tache roussâtre à leur angle supérieur, une ligne brune, arquée, vers leur base et deux autres de même couleur renfermant une bande roussâtre qui porte une petite lunule blanche, transparente. Ailes inférieures ayant trois lignes brunes dont l'intermédiaire part d'une tache brune oculée à prunelle blanche transparente. Dessous assez semblable au dessus, ses couleurs plus prononcées. Mâle.

Chenille grise ayant deux paires de tubercules sur le dos et un autre tubercule simple plus antérieur. Dessous du corps avec des lignes blanches et des points noirs. Vit sur le saule et le bouleau.

Environs de Paris.

88. Phalène dentelée, *P. dentaria*.

Phalœna alis dentatis, griseis, atomis fuscis sparsis, maculâ discoidali fuscâ albo pupillatâ, superiorum lineis duabus obsoletis, inferiorum unicâ subduplici fuscis.

Phalœna dentaria. Esper, *tom. V. Phal. Geom. tab. XX. fig.* 1-3. — Hub. *Geom. tab.* 3. *fig.* 12.

Envergure 16 à 18 lig. Antennes, tête et corps d'un fauve-grisâtre. Ailes grisâtres chargées d'atômes bruns; les supérieures portant deux lignes

Digitized by Google

brunes peu distinctes, l'extérieure accompagnée de points blanchâtres. Ailes inférieures ayant une ligne brune, double dans quelques endroits. Une tache discoïdale brune à prunelle blanche sur chaque aile. Dessous assez semblable au dessus. Mâle et femelle.

La Phalène *dentaria* de Fabricius nous paroît différer de celle-ci.

Chenille un peu velue, grise, ayant quelques lignes dorsales brunes en zigzag. Vit sur le troëne.

Des environs de Paris.

89. Phalène de l'Aulne, *P. alniaria*.

Phalæna alis dentatis, fulvis, maculis atomisque fuscis sparsis; superiorum lineis duabus sæpè interruptis; inferiorum unicâ obsoletâ, fuscis; omnium puncto discoïdali fusco, in mare albido pupillato.

Phalæna alniaria. Linn. *Syst. Nat.* 2. 860. 205. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 136. *n°.* 24. — Esper, *tom. V. Phal. Geom. tab.* IX. *fig.* 1-6. — De Géer, *Ins. tom.* 1. *pag.* 349. *pl.* 10. *fig.* 9 à 14, *et tom.* 2. *pag.* 305. *n°.* 4. — Hub. *Geom. tab.* 5. *fig.* 26. Femelle. *Larv. Geom. ampliss.* D. b. *n°.* 1. — *Encycl. pl.* 89. *fig.* 10.

Envergure 15 à 18 lig. Antennes, tête et corps d'un jaune-fauve. Ailes de même couleur chargées de taches et d'atômes bruns; les supérieures portant deux lignes transversales brunes souvent interrompues; les inférieures n'en ayant qu'une de même couleur, mais peu distincte. Un point discoïdal sur les quatre ailes, peu distinct dans la femelle, un peu oculé dans le mâle. Dessous semblable au dessus. Mâle et femelle.

Cette dernière a les antennes dentées en scie.

Chenille d'un gris-brun avec des points blanchâtres et trois tubercules dorsaux distans les uns des autres; on voit en outre quatre tubercules plus petits, presque réunis, sur le dernier segment du corps. Tête petite, presque carrée, marquée d'une ligne transversale blanchâtre. Vit sur l'aulne et le bouleau. Chrysalide ayant quelques petites épines dirigées en arrière à la jonction de ses segmens postérieurs.

Des environs de Paris.

90. Phalène rongée, *P. erosaria*.

Phalæna alis dentatis albido-luteis, superiorum lineis duabus, inferiorum unicâ fuscis.

Phalæna erosaria. Esper, *tom. V. Phal. Geom. tab.* XI. *fig.* 1 *et* 2. — Hub. *Geom. tab.* 5. *fig.* 25. *Larv. Geom. ampliss.* D. a. *n°.* 2. — *Phalæna crassaria.* Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 135. *n°.* 21.

Envergure 15 lig. Antennes, tête et corps d'un blanc-jaunâtre. Ailes de même couleur. Les supérieures portant deux lignes brunes transverses, un peu courbes, les inférieures n'en ayant qu'une peu distincte. Dessous des quatre ailes assez semblable au dessus, les lignes moins prononcées. Un point discoïdal peu distinct sur chacune. Mâle et femelle.

Dans ce dernier sexe les antennes sont dentées en scie.

Nota. Cette espèce a les principaux angles saillans qu'on remarque aux ailes des précédentes, mais moins de petites dentelures. Les Phalènes qu'Esper donne sous le nom de *Tiliaria*, tab. X, fig. 3 à 7, et d'*Unicolaria*, tab. XIX, fig. 4, n'en paroissent être que des variétés.

Chenille d'un gris-brun ayant sur le dos des tubercules ferrugineux. Vit sur le chêne.

Environs de Paris.

91. Phalène emplumée, *P. pennaria*.

Phalæna alis dentatis, fuscis; superiorum atomis, lineis duabus, puncto discoïdali maculâque albido pupillatâ, fuscis.

Phalæna pennaria. Linn. *Syst. Nat.* 2. 861. 209. — Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 132. *n°.* 14. — Esper, *tom. V. Phal. Geom. tab.* XIX. *fig.* 1. Mâle. — Hub. *Geom. tab.* 3. *fig.* 14. Mâle. *Larv. Geom. ampliss.* C. b. *n°.* 1.

Envergure 16 à 18 lig. Antennes, tête et corps fauves. Ailes d'un brun vineux; les supérieures chargées d'atômes bruns, portant deux lignes brunes transversales et une tache de même couleur à prunelle blanche transparente près de l'angle supérieur. Un point discoïdal brun sur les quatre ailes. Dessous à peu près semblable au dessus. Les ailes du mâle se rapprochent de la couleur fauve. Mâle et femelle.

Dans ce dernier sexe les antennes sont dentées en scie.

Chenille grise avec quelques taches rousses et une paire de tubercules sur le dernier segment du corps. Vit sur le chêne.

Des environs de Paris. (S. F. et A. Serv.)

PHALÈNE CULICIFORME DE L'ÉCLAIRE. Geoffroy nomme ainsi un très-petit insecte de la tribu des Aphidiens, famille des Hyméélytres, section des Homoptères, ordre des Hémiptères, qui a servi de type au genre Aleyrode fondé par M. Latreille, et que cet auteur désigne sous le nom d'Aleyrode de l'éclaire (*Aleyrodes chelidonii*). *Voyez* la table du tome X.

(S. F. et A. Serv.)

PHALÉNITES, *Phalænites*. Troisième tribu de la famille des Nocturnes, ordre des Lépidoptères. Ses caractères sont :

Ailes entières ou sans fissures, grandes relativement au corps, étendues horizontalement ou en toit écrasé; les supérieures point arquées à leur

base extérieure ou point en forme de chappe. — *Corps* grêle. — *Palpes inférieurs* couvrant entièrement les supérieurs, presque cylindriques ou cubiques, et dont l'épaisseur diminue graduellement. — *Chenilles* le plus souvent arpenteuses, la plupart nues, n'ayant que dix pattes dans les unes, douze à quatorze dans les autres, les deux premières des membraneuses intermédiaires dans celles qui n'en ont que douze plus petites que les deux suivantes. Dans celles qui ont quatorze pattes les deux anales manquent et ne sont pas remplacées par deux appendices en forme de queue.

Cette tribu renferme les genres Phalène et Platyptère. (S. F. et A. Serv.)

PHALÉRIE, *Phaleria*. Lat. *Tenebrio*. Linn. Fab. Oliv. (*Entom.*) Illig. *Trogosita*. Fab.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, famille des Taxicornes, tribu des Diapériales.

Dans la tribu des Diapériales les genres Léiode, Tétratome, Eustrophe et Orchésie se distinguent des Phaléries et des autres genres qui la composent, par leurs antennes dont l'insertion est découverte. Les Hypophlées s'isolent par leur corps linéaire ou cylindrique; les Trachyscèles par leurs antennes à peine plus longues que la tête; les Epitrages, les Cnodalons et les Elédones par les derniers articles des antennes imitant par leur forme et leur avancement des dents de scie. Les Diapères, très-voisines des Phaléries, en sont distinguées par leurs palpes n'allant pas en grossissant à leur extrémité, et par les jambes antérieures n'étant point triangulaires ni plus larges que les autres.

Antennes insérées sous un rebord latéral de la tête, de onze articles, grossissant insensiblement ou un peu en massue; leurs articles de cinq à dix, semi-globuleux ou lenticulaires, transverses, comprimés, très-souvent perfoliés; le onzième ou dernier, globuleux. — *Mandibules* n'avançant point au-delà du labre. — *Mâchoires* ayant leur division externe plus grande, obtrigone. — *Palpes* ayant leur dernier article plus grand, celui des maxillaires trigone et comprimé. — *Lèvre* nue, coriace, échancrée, menton presque cordiforme, plus large à l'extrémité. — *Tête* souvent tuberculée ou cornue en dessus dans les mâles. — *Corselet* transverse, carré. — *Ecusson* distinct. — *Pattes* fortes; jambes antérieures alongées, trigones, plus larges vers leur extrémité, souvent dentées; leurs tarses courts.

Le genre Phalérie contient plus de vingt espèces. On en trouve dans les différentes parties du monde. Celles de la première division, dont M. Mégerle a composé son genre *Uloma*, adopté par M. le comte Dejean dans le catalogue de sa collection, se tiennent sous l'écorce des arbres; celles de la seconde habitent le sable des bords de la mer. On ne connoît point encore leurs larves.

1re. *Division*. Corps ovale-oblong.

1. Phalérie culinaire, *P. culinaris*.

Phaleria tota castanea, elytrorum striis profundis, thorace maris anticè subdepresso.

Phaleria culinaris. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 175. *n°.* 2. — Gyllenh. *Ins. Suec. tom.* 1. *partie* 2. *pag.* 587. *n°.* 1. — *Tenebrio culinaris*. Linn. *Syst. Nat.* 2: 675. 5. — Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1: *pag.* 148. *n°.* 21. — Oliv. *Ent. tom.* 3. *Teneb. pag.* 12. *n°.* 14. *pl.* 1. *fig.* 13. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 9. *fig.* 1. Femelle. — *Encycl. pl.* 372 *bis. fig.* 1-4.

Longueur 4 à 5 lig. Antennes et corps d'un fauve-marron luisant. Tête et corselet pointillés; ce dernier rebordé latéralement. Elytres rebordées, ayant chacune neuf stries assez profondes et pointillées. Jambes antérieures et intermédiaires dentelées. Le mâle a une légère dépression à la partie antérieure du corselet.

Commune dans l'Europe septentrionale; elle habite aussi le nord de la France. Rare aux environs de Paris.

2. Phalérie rétuse, *P. retusa*.

Phaleria ferruginea, elytris nigris profundè striatis, thorace maris anticè multùm depresso.

Tenebrio retusus. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 149. *n°.* 26.

Longueur 5 lig. Corselet, écusson, dessous du corps et pattes d'un ferrugineux luisant. Antennes d'un brun-ferrugineux. Tête de même couleur, sensiblement ponctuée ainsi que le dessus du corselet. Elytres noires, luisantes, ayant chacune neuf stries profondes et ponctuées. Jambes antérieures et intermédiaires dentelées. Femelle.

Le mâle a une profonde dépression à la partie antérieure du corselet; ses quatre premières jambes sont difformes, arquées et moins dentelées que dans l'autre sexe.

De Cayenne.

3. Phalérie cornue, *P. cornuta*.

Phaleria ferruginea tota; capitis lateribus dilatatis, maris verticis cornibus duabus parvis, mandibulis longis, acutis, corniformibus.

Phaleria cornuta. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 175. *n°.* 1. *tab. X. fig.* 4 *et* 5. Le mâle. — *Trogosita cornuta*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 155. *n°.* 14. — *Encycl. pl.* 361. *fig.* 14. Le mâle, *et fig.* 15. Tête de la femelle.

Longueur 2 à 3 lig. Antennes et pattes ferrugineuses. Corps alongé, presque carré, d'un roux-ferrugineux, finement pointillé; côtés de la tête dilatés; corselet à angles postérieurs un peu saillans avec une légère impression de chaque côté de son bord postérieur. Elytres ayant neuf stries

Digitized by Google

ponctuées, peu profondes, à l'exception de celle qui avoisine la suture. Femelle.

Dans le mâle les mandibules sont très-avancées, grandes, recourbées à l'extrémité et ressemblant à deux cornes. Les côtés de la tête sont plus dilatés et en manière d'oreillettes. Le vertex porte deux petites cornes.

Du midi de l'Europe.

2e. *Division.* Corps en ovale court, presque hémisphérique.

4. Phalérie bimaculée, *P. bimaculata.*

Phaleria pallidè testacea, elytrorum maculâ mediâ fuscâ.

Phaleria bimaculata. Lat. *Dict. d'Hist nat.* 2e. *édit.* — *Tenebrio bimaculatus.* Herbst.

Longueur 2 lig. ½. Dessous du corps et pattes fauves, le dessus plus clair. Antennes d'un fauve clair. Elytres ayant neuf stries peu marquées, finement pointillées, leurs intervalles peu sensiblement ponctués. Une tache brune plus ou moins apparente sur le milieu de chaque élytre.

Des côtes maritimes de la France. On la trouve dans le sable.

HYPOPHLÉE, *Hypophlœus.* Fab. Lat. *Ips.* Oliv. (*Entom.*)

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, famille des Taxicornes, tribu des Diapériales.

(*Voyez* tome VII, page 588 de ce Dictionnaire. Les espèces désignées par Fabricius sous les noms de *Castaneus* et de *Bicolor*, sont représentées pl. 372 *bis* nos. 13 et 15 du présent ouvrage.)

ÉLÉDONE, *Eledona.* Lat. *Boletophagus.* Fab. Illig. *Diaperis, Opatrum.* Oliv. (*Entom.*)

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, famille des Taxicornes, tribu des Diapériales.

Dans cette tribu les genres Léiode, Tétratome, Eustrophe et Orchésie se distinguent de tous les autres par leurs antennes dont l'insertion est à nu ou découverte. Les Hypophlées ont le corps linéaire ou cylindrique. Dans les Trachyscèles les antennes sont très-courtes, à peine plus longues que la tête. Les Phalérics et les Diapères n'ont point les derniers articles des antennes imitant des dents de scie. Les Epitrages ont la base des mâchoires recouverte par le menton et le dernier article des palpes maxillaires obtrigone; ce même article est en forme de hache dans les Cnodalons.

Antennes arquées, notablement plus longues que la tête, insérées sous ses bords latéraux, composées de onze articles, terminées en une masse formée des sept derniers; ceux-ci comprimés, saillans en dent de scie, le dernier assez grand. — *Labre* petit. — *Palpes* ayant leur dernier article cylindrique, alongé; les maxillaires de quatre articles, les labiaux de trois. — *Lèvre* nue, coriace, transverse, plus large vers son extrémité, presqu'entière; menton se rétrécissant petit à petit, de son extrémité à sa base, presqu'obtrigone, ne recouvrant point la base des mâchoires. — *Tête* inclinée. — *Corps* ovalaire, convexe. — *Corselet* grand, gibbeux. — *Ecusson* petit. — *Elytres* dures, voûtées, convrant entièrement les ailes et l'abdomen. — *Jambes antérieures* menues, cylindriques.

Ces insectes sont de couleur obscure. On les trouve sous les écorces des arbres et dans les champignons dont ils paroissent se nourrir. Leurs larves sont inconnues. Les espèces sont en petit nombre.

Nota. La Diapère hideuse no. 3 de ce Dictionnaire appartient à ce genre. Les fig. 14 et 15 (pl. 372 de cet ouvrage) représentent deux autres espèces d'Elédones.

CNODALON, *Cnodalon.* Lat.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, famille des Taxicornes, tribu des Diapériales.

Parmi les genres de cette tribu dont les antennes sont insérées sous les bords latéraux de la tête, on reconnoît les Hypophlées à leur corps linéaire ou cylindrique, les Trachyscèles à leurs antennes très-courtes, les Epitrages par la grandeur de leur menton recouvrant la base des mâchoires. Dans les suivans, où l'insertion des antennes est à nu, les Phalérics et les Diapères n'ont point les antennes terminées par des articles en dents de scie, et dans les Elédones le dernier article des palpes maxillaires n'est point sécuriforme, mais presque cylindrique.

Antennes notablement plus longues que la tête, insérées sous ses bords latéraux, composées de onze articles et terminées en une masse formée des six derniers; ceux-ci très-comprimés, allant en grossissant, saillans en dent de scie. — *Labre* avancé, transverse, entier, de grandeur moyenne. — *Palpes maxillaires* grands, de quatre articles, le dernier plus gros, en forme de hache; les labiaux de trois articles. — *Lèvre* nue, crustacée, entière; menton presque carré, ne recouvrant point la base des mâchoires; son bord supérieur plus large. — *Tête* presque carrée, beaucoup plus étroite que le corselet. — *Corps* ovale, gibbeux. — *Corselet* court, gibbeux, presque carré; avant-sternum prolongé en pointe mousse; cette pointe pouvant se loger dans une cavité de la poitrine. — *Ecusson* petit, arrondi. — *Elytres* voûtées, couvrant les ailes et l'abdomen. — *Jambes* alongées, menues, n'ayant point d'épines apparentes à leur extrémité. Tarses courts.

M. Latreille a fondé ce genre, qui ne contient que

Digitized by Google

que cinq ou six espèces propres à l'Amérique méridionale. Ses mœurs sont inconnues ainsi que ses métamorphoses.

1. Cnodalon âtre, *C. atrum.*

Cnodalon atrum, labri basi livido-luteâ, thorace lateribus subspinoso, elytris striatis, striis punctatis, punctis elongatis haud profundis.

Cnodalum atrum. Dej. *Catal.* ?

Longueur 8 lig. Noir. Base du labre d'un jaune livide. Tête finement ponctuée. Corselet fortement rebordé, ses bords latéraux munis vers leur milieu d'une épine mousse assez saillante. Elytres ayant des stries formées par des points alongés, peu enfoncés. Jambes garnies en dedans à leur partie inférieure de poils roux, ainsi que le dessous des tarses.

De Cayenne.

Nota. Peut-être la villosité des jambes n'appartient-elle qu'à l'un des sexes. La fig. 13, pl. 361 du présent ouvrage, représente une autre espèce de ce genre. (*Cnod. viride.* Lat.)

EPITRAGE, *Epitragus.* Lat.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, famille des Taxicornes, tribu des Diapériales.

Les genres Hypophlée, Diapère, Phalérie, Trachyscèle, Elédone et Cnodalon forment dans cette tribu avec celui d'Epitrage un groupe caractérisé par l'insertion des antennes sous les bords latéraux de la tête; mais les six premiers genres ont la base des mâchoires nue en dessous, nullement recouverte par le menton.

Antennes notablement plus longues que la tête, insérées sous ses bords latéraux, composées de onze articles, allant en grossissant insensiblement de la base à l'extrémité. — *Labre* avancé, transverse, entier. — *Palpes maxillaires* longs, de quatre articles, le dernier plus grand, obtrigone; les labiaux très-courts, de trois articles. —*Lèvre* peu avancée, très-courte, bordant transversalement l'extrémité du menton; celui-ci grand, presqu'hexagone, recouvrant par sa largeur la base des mâchoires. — *Corps* ovale, aminci à ses deux extrémités en forme de nacelle, son dos convexe. — *Corselet* trapézoïdal, point rebordé latéralement; avant-sternum prolongé en pointe mousse; cette pointe pouvant se loger dans une cavité de la poitrine. — *Ecusson* petit, arrondi postérieurement. — *Elytres* voûtées, rétrécies postérieurement, couvrant les ailes et l'abdomen. — *Jambes* s'élargissant un peu vers leur extrémité, terminées par deux courtes épines.

On ne connoît pas les mœurs des insectes de ce genre étranger à l'Europe. Son nom est tiré d'un mot grec qui signifie: *ronger.* L'espèce qui a servi de type à M. Latreille est d'Amérique.

1. Epitrage brun, *E. fuscus.*

Epitragus fuscus, flavescente-subtomentosus, elytris punctato-striatis.

Epitragus fuscus. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom. 2. pag.* 183. *n°.* 1. *tom.* 1. *pl.* 10. *fig.* 1.

Longueur 6 lig. Corps entièrement d'un roux-brun foncé, ponctué, chargé de poils d'un roux-ferrugineux. Elytres finement pointillées, ayant des stries formées par des points assez enfoncés; tous les points portant chacun un petit poil court, couché, de même couleur que les autres.

De Cayenne. (S. F. et A. Serv.)

PHASIE, *Phasia.* Lat. *Conops.* Linn. *Syrphus.* Ross. *Thereva.* Fab. Panz. *Musca*, *Syrphus.* Panz.

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Athéricères, tribu des Muscides.

Ce genre est dû à M. Latreille. Fabricius en l'adoptant en a changé le nom. Il se distingue de la plus grande partie de ceux de sa tribu, par les cuillerons grands, recouvrant entièrement les balanciers. Les Lispes ayant leurs palpes dilatés en cuiller, ne peuvent se confondre avec les Phasies; les antennes des Echinomyies, des Ocyptères, des Mouches et des Achias sont aussi longues que la face antérieure de la tête, tandis que dans les Métopies, les Mélanophores et les Phasies, elles n'égalent que la moitié au plus de la longueur de la face antérieure de la tête, mais les deux premiers de ces genres ont des antennes contiguës à leur naissance et allant en divergeant.

Antennes écartées entr'elles à leur base, parallèles, égalant en longueur environ la moitié de la face antérieure de la tête, composées de trois articles, le premier court, le second un peu plus long, le troisième ou palette plus grand, presque carré ou ovoïde, portant à sa base une soie simple distinctement biarticulée. — *Yeux* des mâles plus grands et plus rapprochés que dans les femelles. — *Ailes* grandes, écartées, un peu élevées. —*Cuillerons* grands, recouvrant les balanciers. — *Trompe* distincte. — *Abdomen* composé de cinq segmens outre l'anus qui paroît placé sous le cinquième.

Les Phasies n'ont point encore été observées dans leurs deux premiers états; dans le dernier on les trouve sur les fleurs, les Ombellifères particulièrement, où elles se nourrissent de miel. Elles s'envolent avec quelque difficulté, et cependant leur vol est rapide. Ce genre se divise naturellement par la forme de l'abdomen. Les espèces de la première division appartiennent à notre climat et n'offrent ordinairement que deux couleurs, le roux et le noir, dont tantôt l'une, tantôt l'autre, est dominante. Les Phasies de la seconde division paroissent propres à l'Amérique septentrionale,

Digitized by Google

leurs jambes postérieures sont ordinairement garnies d'une frange de cils imitant les barbes d'une plume; une espèce de cette division habite la France méridionale, mais elle n'a point ce dernier caractère.

1re. *Division*. Abdomen presque demi-circulaire ou en demi-ovale, fort déprimé.—Ailes ordinairement élargies à leur base extérieure.

1. Phasie ailes épaisses, *P. subcoleoptrata*.

Phasia capitis pallidi vertice lateribusque aureo villosis, pedibus fuscis, tibiis nudis.

Phasia subcoleoptrata. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 345. — *Thereva subcoleoptrata*. Fab. *Syst. Antliat. pag.* 217. *n°.* 1. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 74. *fig.* 13. Femelle. *fig.* 14. Mâle. — *Encycl. pl.* 394. *fig.* 14. la femelle, *et fig.* 15 le mâle.

Longueur 3 lig. ½. Antennes d'un roux-brun, palette et soie noires. Tête pâle couverte d'un duvet argenté et chatoyant, vertex noir. Corselet noir, ses côtés et sa partie antérieure couverts de poils roux et dorés. Ecusson pâle. Abdomen roux, cilié de noir à sa base, de roux vers l'anus et marqué d'une ligne noire dorsale assez large. Ailes rousses à leur base, avec la partie extérieure et l'extrémité brunes, cette couleur s'avançant dans le milieu presque jusqu'au bord interne. Pattes brunes, pelottes blanches. Femelle.

Le mâle n'a qu'un peu de brun au bord extérieur des ailes et la ligne dorsale de son abdomen est plutôt brune que noire.

Nota. Panzer s'est trompé sur les sexes. Lui et Fabricius rapportent à cette espèce le *Conops subcoleoptrata* de Linné. Nous pensons avec M. Latreille que c'est une erreur. Le diptère décrit par Linné appartient sans aucun doute au genre Phasie, mais il a l'abdomen roux avec l'extrémité noire, ce qui ne convient nullement à la Phasie ailes épaisses.

On la trouve en France.

2. Phasie crassipenne, *P. crassipennis*.

Phasia capitis pallidi vertice aureo, pedum testaceorum tarsis fuscis tibiisque nudis.

Phasia crassipennis. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 345. — *Thereva crassipennis*. Fab. *Syst. Antliat. pag.* 218. *n°.* 3. Femelle. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 74. *fig.* 17. Mâle. — Coquer. *Illust. Icon.* 3. *tab. XXIII. fig.* 10. Mâle.

Longueur 3 lig. ½. Duvet de la partie supérieure de la tête d'un roux doré. Ecusson noir, couvert ainsi que le corselet d'un duvet roux doré. Pattes fauves, tarses bruns. Ailes noires avec le disque transparent, portant une tache noire. Semblable à la précédente pour le reste. Femelle.

Le mâle a le premier segment de l'abdomen roux à base et dos noirs; le second noir à base rousse des deux côtés; on voit aussi du roux à la même place sur le troisième segment, mais en plus petite quantité; quatrième segment noir couvert d'un duvet roux doré et chargé de longs poils noirs implantés sur de petits tubercules de même couleur. Jambes plus foncées que dans la femelle. Ailes transparentes; une tache brune chargée d'un point noir, sur le milieu de leur bord extérieur.

On la trouve en France sur les fleurs.

2e. *Division*. Abdomen presque cylindrique. — Bord extérieur des ailes ordinairement droit de la base jusque passé le milieu.

3. Phasie hirtipède, *P. hirtipes*.

Phasia capitis pallidi argenteo-tomentosi vertice nigro, pedibus nigris, tibiis posticis pennatis.

Phasia hirtipes. Lat. *Dict. d'Hist. Nat.* 2e. *édit.* — *Thereva hirtipes*. Fab. *Syst. Antliat. pag.* 219. *n°.* 9.

Longueur 2 lig. ½. Tête pâle à duvet argenté; vertex et une ligne descendant jusqu'à la base des antennes, noirs. Antennes noires, leur second article roux. Corselet noir, couvert d'un duvet doré antérieurement. Ecusson noir. Abdomen roux, avec le quatrième segment et l'anus noirs. Pattes noires; hanches et base des cuisses rousses; jambes postérieures extérieurement garnies de longs cils imitant les barbes d'une plume. Ailes noires, ayant leur bord intérieur transparent. Femelle.

De la Caroline.

ÉCHINOMYIE, *Echinomyia*. DuméR. Latr. *Musca*. Linn. De Géer. Oliv. (*Encycl.*) Panz. *Tachina*. Fab. Meig. *Class.*

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Athéricères, tribu des Muscides.

Ce genre fondé par M. Duméril, a été adopté par M. Latreille. Il fait partie d'un groupe de cette tribu, lequel a pour caractères : cuillerons grands; palpes filiformes ou grossissant un peu vers le bout; longueur des antennes égalant presque celle de la face antérieure de la tête. Ce groupe renferme encore les Ocyptères, les Mouches et les Achias; mais dans ces genres le troisième article des antennes est plus long que le second, ce qui empêche de les confondre avec les Echinomyies.

Antennes à peu près de la longueur de la face antérieure de la tête, composées de trois articles, le second alongé, presque cylindrique, comprimé; le troisième ou palette, plus court que le

Digitized by Google

précédent, large à son extrémité, presqu'en hache, portant une soie simple, de deux articulations distinctes, la seconde alongée. — *Palpes* presque filiformes, un peu plus gros à l'extrémité. — *Ailes* écartées. — *Cuillerons* grands, couvrant la majeure partie des balanciers. — *Trompe* distincte. — *Abdomen* composé de quatre segmens outre l'anus, celui-ci paroissant placé sous le quatrième segment.

Les espèces qui composent ce genre sont ordinairement chargées de grands poils roides, d'où vient leur nom générique tiré de deux mots grecs qui signifient : *Mouche hérisson*. Dans plusieurs ouvrages on a donné des détails de mœurs extraits de Réaumur comme appartenant à l'Echinomyie grosse ; mais cet auteur n'a point connu ce diptère. Il décrit une larve qui vit dans les bouzes de vache, et l'espèce dont il parle et qui provient de cette larve, n'appartient pas au genre Echinomyie, c'est la Mouche méridienne n°. 4 du présent Dictionnaire.

Ces diptères fréquentent les fleurs.

Rapportez à ce genre la Mouche grosse n°. 58, *pl.* 349. *fig.* 1, en retranchant les synonymes de Réaumur et de Geoffroy, qui appartiennent à la Mouche méridienne n°. 4, et la Mouche farouche n°. 54. *pl.* 394. *fig.* 10-12 *bis*.

ACHIAS, *Achias*. Fab. Lat.

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Athéricères, tribu des Muscides.

Ce genre est placé aujourd'hui par M. Latreille dans un groupe de cette tribu qui renferme en outre les Echinomyies, les Ocyptères et les Mouches (*voyez* Echinomyie, *pag.* 98); mais dans ces trois genres, les yeux ne sont pas pédiculés.

Antennes écartées l'une de l'autre à leur base, couchées sur la tête, insérées sur le front, à peu près de la longueur de la face antérieure de la tête, composées de trois articles, le dernier ou palette alongé, plus grand que le second, portant à sa base une soie très courte. — *Bouche* peu avancée, son ouverture oblongue. — *Trompe* grande, avancée. — *Deux palpes* avancés, de la longueur de la trompe, insérés à sa base, nus, filiformes. — *Yeux* portés en avant chacun par un pédicule cylindrique, épais, plus long que la tête. — *Corselet* aplati. — *Ecusson* arrondi, un peu échancré. — *Ailes* plus longues que l'abdomen. — *Cuillerons* grands, couvrant la majeure partie des balanciers.

1. Achias oculé, *A. oculatus*.

Achias thorace obscuro, abdomine cupreo, alis albis, pedibus nigris, femoribus testaceis.

Achias oculatus. Fab. *Syst. Antl. pag.* 247. *n°.* 1. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 352.

Longueur 2. Corselet obscur. Abdomen d'un cuivreux brillant, un peu pâle à sa base. Ailes transparentes, leur côte obscure vers sa base. Pattes noires. Cuisses testacées.

De l'île de Java.

Nota. Nous n'avons pas vu ce diptère ; nous le décrivons ici d'après Fabricius. Ce genre ne contient que cette seule espèce.

MÉTOPIE, *Metopia*. Meig. *Class.* Lat.

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Athéricères, tribu des Muscides.

Les Métopies forment avec les Phasies (*voyez* ce mot) et les Mélanophores un groupe dont les caractères sont : cuillerons grands ; palpes filiformes ; longueur des antennes n'égalant guère que la moitié de celle de la face antérieure de la tête ; mais les Phasies ont les antennes écartées à leur naissance, presque parallèles, et dans les Mélanophores la palette ou dernier article des antennes est presque lenticulaire.

Antennes contiguës à leur naissance, divergentes, guère plus longues que la moitié de la face antérieure de la tête, composées de trois articles, le dernier ou palette très-grand, oblong, portant à sa base une soie simple, longue, subulée. — *Palpes* filiformes. — *Ailes* écartées. — *Cuillerons* grands, couvrant la majeure partie des balanciers. — *Trois yeux lisses* très-petits, très-rapprochés, placés en triangle sur le vertex.

On trouve ces insectes dans les bois, voltigeant sur les feuilles. Ils se font remarquer par la couleur argentée, très-brillante, de la partie antérieure de leur tête. Nous ne connoissons pas leurs métamorphoses.

La Mouche labiée, n°. 74 de ce Dictionnaire, est de ce genre. Sa tête est entièrement argentée, à l'exception du vertex ; ses balanciers sont blanchâtres. Le corps est chargé de grands poils assez roides, au travers desquels on aperçoit, surtout sur l'abdomen, un duvet très-court, fort brillant, qui a dans quelques endroits et sous certain aspect un reflet argentin.

Elle est commune aux environs de Paris.

MÉLANOPHORE, *Melanophora*. Meig. *Class.* Lat. *Musca*. Linn. Geoff. Fab. Panz. *Tephritis*. Fab.

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Athéricères, tribu des Muscides.

Dans le groupe partiel de cette tribu, dont les Mélanophores font partie (*voyez* Phasie), les Phasies ont les antennes écartées à leur naissance et presque parallèles ; et dans les Métopies le dernier article des antennes ou palette est très-grand, oblong, muni d'une soie longue et subulée.

Antennes contiguës à leur naissance, diver-

Digitized by Google

geutes, guère plus longues que la moitié de la face antérieure de la tête, composées de trois articles, le dernier ou palette presque lenticulaire, portant une soie courte vers sa base. — *Ailes* écartées. *Cuillerons* grands, couvrant la majeure partie des balanciers. — *Trois yeux lisses* très-petits, peu apparens, rapprochés en triangle sur le vertex.

Mélanophore vient de deux mots grecs qui expriment que ces Muscides portent une livrée noire. On les trouve voltigeant sur les murs et les pierres exposés à l'ardeur du soleil; leur vol s'exécute par sauts; on les rencontre aussi quelquefois sur les fleurs. Les espèces connues sont en petit nombre.

1re. *Division.* Soie des antennes nue.

La Mouche grossificatienne, n°. 124 de ce Dictionnaire, est de cette division. Nous en connoissons une autre espèce des environs de Paris.

2e. *Division.* Soie des antennes plumeuse.

Nous rapportons ici la *Musca carbonaria.* PANZ. *Faun. Germ. fasc.* 54. *fig.* 15. Les nervures des ailes ne sont pas tout-à-fait les mêmes que dans les espèces précédentes.

Nota. Au genre Mélanophore appartient encore la Mouche rorale n°. 75 du présent ouvrage.

LISPE, *Lispa.* LAT. *Musca.* DE GÉER.

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Athéricères, tribu des Muscides.

Parmi les Muscides, les cuillerons grands caractérisent les genres Echinomyie, Ocyptère, Mouche, Achias, Phasie, Métopie, Mélanophore et Lispe, mais aucun des sept premiers n'a les palpes subitement dilatés en spatule ou plutôt en cuiller.

Antennes insérées près du front, plus courtes que la tête, composées de trois articles, le premier très-court, le second un peu plus long, le troisième en palette alongée, presque cylindrique, portant vers son milieu une soie plumeuse distinctement articulée à sa base. — *Palpes* toujours saillans, même dans le repos, subitement dilatés en cuiller à leur extrémité, un peu ciliés sur leurs bords. — *Cuillerons* grands, couvrant la majeure partie des balanciers. — *Ailes* couchées sur le corps (suivant M. Latreille). — *Trois petits yeux lisses*, disposés en triangle sur le vertex. — *Jambes* grêles, assez alongées.

On ne connoît qu'une seule espèce de ce genre dû à M. Latreille. Elle ressemble un peu à la Mouche domestique et fréquente les sables humides du bord des eaux.

1. LISPE tentaculée, *L. tentaculata.*

Lispa nigra, griseo subtomentosa, capite anticè sericeo, palpis testaceis.

Lispa tentaculata. LAT. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 347. *tom.* 1. *tab.* 15. *fig.* 9. — *Musca tentaculata.* DE GÉER, *Ins. tom.* 6. *pag.* 86. *n°.* 15.

Longueur 3 lig. ½. Noire, couverte d'un duvet cendré soyeux. On voit quelques poils roides assez grands sur la tête, le corselet et l'écusson. Partie antérieure de la tête chargée d'un duvet roux a reflet argenté; quelques plaques semblables sont placées sur l'abdomen. Palpes jaunes couverts extérieurement d'un duvet argenté. Ailes transparentes, nervures noires. Tarses antérieurs plus ou moins jaunâtres.

Nota. De Géer considère comme femelles les individus qui ont la plus grande partie des pattes antérieures jaunâtre.

Des environs de Paris. (S. F. et A. SERV.)

PHASME, *Phasma.* FAB. LAT. *Mantis.* LINN. DE GÉER. OLIV. (*Encycl.*) *Spectrum.* STOLL. LAM.

Genre d'insectes de l'ordre des Orthoptères, famille des Coureurs, tribu des Spectres.

Cette tribu est composée des genres Phasme et Phyllie. Ce dernier se distingue des Phasmes par le corselet très-court dont les segmens sont presque triangulaires, par les élytres imitant des feuilles et par l'abdomen large, membraneux, ovale, très-plat.

Antennes insérées devant les yeux, plus près de la bouche que du milieu de la tête. — *Labre* échancré, son bord antérieur droit. — *Lèvre* à quatre divisions inégales. — *Palpes* inégaux, filiformes, cylindriques. — *Tête* avancée, alongée, arrondie postérieurement. — *Yeux* petits. — *Yeux lisses* souvent peu distincts. — *Corselet* formé de trois segmens, le premier ordinairement plus court que le second. — *Pattes* antérieures point ravisseuses; tarses de cinq articles, leurs crochets munis d'une pelotte dans l'entre-deux. — *Corps* très-étroit, imitant un rameau ou une tige de plante dépourvue de feuilles, à élytres très-courtes ou souvent aptère.

Les insectes de ce genre habitent l'Amérique et les Indes orientales, sauf deux ou trois espèces propres au midi de l'Europe. Ils aiment à ce qu'il paroît à se tenir sur les branches d'arbres auxquelles ils ressemblent par leur forme et leur extérieur souvent raboteux, quelquefois même par les couleurs. Les femelles ont la partie inférieure de l'anus creusée en gouttière de telle façon qu'elle pourroit leur servir à faire une excavation pour déposer leurs œufs; les mâles ont l'anus accompagné de deux petits appendices extérieurs. Il paroît certain que les Phasmes se nourrissent de végétaux. Dans ce genre nombreux on trouve des espèces ailées et d'autres aptères. M. Lansdown Guilding, auteur d'un mémoire inséré dans la première partie du 14e. volume des *Transactions de la Société Linnéene de Londres*, assure

Digitized by Google

positivement d'une espèce qu'il nomme *Cornutum*, que cet insecte reste tranquille pendant le jour, que la nuit il dévore une quantité notable de feuilles de végétaux, que sa démarche est vacillante et que, dans l'état de larve et dans celui de nymphe, lorsqu'il perd une de ses pattes, celle-ci repousse et reparoît après le premier changement de peau qui suit l'accident, mais plus petite que celle de la même paire qui lui est opposée.

1re. *Division*. Cuisses et jambes point dilatées et dépourvues de membranes.

1re. *Subdivision*. Corps toujours muni d'élytres et souvent ailé.

1. Phasme nécydaloïde, *P. necydaloides*.

Phasma necydaloides. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 87. — Fab. *Ent. Syst. Suppl. pag.* 188. *n°.* 7. — Stoll, *Spect. pl. III. fig.* 8. *et pl. IV. fig.* 11. — *Encycl. pl.* 132. *fig.* 1.

Voy. Mante nécydaloïde n°. 3 et Mante tachetée n°. 56, qui est probablement la même espèce.

2. Phasme de la Jamaïque, *P. Jamaicensis*.

Phasma Jamaicensis. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 87. — Fab. *Ent. Syst. Suppl. pag.* 188. *n°.* 11. — Stoll, *Spect. pl. VI. fig.* 20 *et* 21.

Voy. Mante jamaïcienne n°. 42 et Mante verdoyante n°. 60 qui ne font peut-être qu'une seule espèce.

3. Phasme latéral, *P. lateralis*.

Phasma lateralis. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 87. — Fab. *Ent. Syst. Suppl. pag.* 188. *n°.* 12. — Stoll, *Spect. pl. X. fig.* 36. *et* 37.

Voy. Mante latérale n°. 43. La Mante Xanthomélas n°. 67 n'en est peut-être qu'une variété.

4. Phasme rose, *P. rosea*.

Phasma rosea. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 87. — Fab. *Ent. Syst. Suppl. pag.* 190. *n°.* 17. — Stoll, *Spect. pl. V. fig.* 17.

Voy. Mante érythroptère n°. 58.

On doit encore rapporter à cette division les Mantes n°s. 2, 5, 39, 40, 41, 44, 63, 64, et celles numérotées 14 et 15, dans les espèces moins connues.

2e. *Subdivision*. Corps sans ailes ni élytres.

A. Antennes longues, sétacées; leurs articles peu distincts.

Rapportez à cette coupe les Mantes n°s. 1, 71, 72, 74 et 75.

B. Antennes très-courtes, conico-subulées à articles distincts et grenus.

5. Phasme de Rossi, *P. Rossia*.

Phasma aptera, viridis aut cinereo-fusca, antennarum breviorum articulis distinctis.

Phasma Rossia. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 88. — Fab. *Ent. Syst. Suppl. pag.* 187. *n°.* 4. — *Mantis Rossia*. Ross. *Faun. Etrus. n°.* 636. *tab. VIII. fig.* 1. — *Encycl. pl.* 134. *fig.* 4.

Longueur 4 pouces. Corps vert, jaunâtre ou d'un brun-cendré suivant l'âge. Corselet un peu caréné dans son milieu. Pattes striées. Cuisses munies d'une dent vers leur extrémité.

Il se trouve aux environs d'Orléans, dans la France méridionale et en Italie.

2e. *Division*. Cuisses et jambes ayant à leurs parties intérieure et extérieure, un appendice membraneux.

A cette division appartiennent les Mantes n°s. 59 et 76. (S. F. et A. Serv.)

PHÉRUSE, *Pherusa*. Nom donné par M. Léach à un genre de Crustacés de l'ordre des Amphipodes, très-voisin des Crevettes, mais à antennes supérieures simples ou point accompagnées, comme les leurs, d'une soie. Les Amphithoés du même ressemblent sous ce rapport aux Phéruses; mais ici les mains ou pinces sont filiformes, et là elles sont ovoïdes.

Il ne cite qu'une espèce qu'il nomme *Fucicole* (*Fucicola*). Son corps est d'un cendré roussâtre ou d'un cendré gris et mélangé de rouge. On la trouve, mais rarement, parmi les Fucus de la mer qui baigne quelques côtes méridionales de l'Angleterre. (Latr.)

PHILANTHE, *Philanthus*. M. Jurine a donné ce nom à un genre d'insectes hyménoptères qui répond exactement à celui de Cercéris de M. Latreille. Les Philanthes de ce dernier auteur ont reçu du premier la dénomination de Simblephile. (S. F. et A. Serv.)

PHILANTHE, *Philanthus*. Fab. Lat. Panz. Illig. *Vespa*. Geoff. Oliv. (*Encycl.*) *Crabro*. Ross. *Simblephilus*. Jur.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Fouisseurs, tribu des Crabronites.

Ce genre est dû à Fabricius, mais il y confond les Cercéris de M. Latreille; c'est en éloignant ces derniers, que nous présentons ici le genre Philanthe.

L'insertion des antennes près de la bouche distingue tous les autres Crabronites des Psens, des Cercéris et des Philanthes. Les Psens ont l'abdomen pédiculé; dans les Cercéris tous les

Digitized by Google

segmens de l'abdomen sont rétrécis à leur base, tandis que les Philanthes ont l'abdomen sans pédicule apparent et point d'étranglement à la base des segmens. Les cellules cubitales de leurs ailes sont sessiles, tandis que la seconde cubitale des Cercéris est pétiolée.

Antennes écartées à leur base, grossissant brusquement, guère plus longues que la tête, composées d'articles serrés, au nombre de douze dans les femelles, de treize dans les mâles; le troisième presque conique. — *Labre* coriace, carré, plus large que long, son bord antérieur quadridenté; dents intermédiaires plus petites et aiguës; une lame membraneuse formant au-dessous comme un second labre. — *Mandibules* étroites, arquées, sans saillie au côté interne. — *Palpes* courts, filiformes, les maxillaires un peu plus longs, de six articles presqu'égaux, obconiques; les labiaux de quatre, le premier et le quatrième plus longs. — *Yeux* un peu échancrés intérieurement. — *Segment antérieur* du corselet très-court; métathorax obtus. — *Tête* grande, chaperon trilobé, le lobe du milieu remontant beaucoup vers l'origine des antennes. — *Trois petits yeux lisses* disposés triangulairement sur le vertex. — *Ailes* supérieures ayant une cellule radiale pointue aux deux extrémités et quatre cellules cubitales, la première presqu'aussi longue que les deux suivantes réunies, la seconde et la troisième rétrécies vers la radiale, recevant chacune une nervure récurrente, la quatrième atteignant presque le bord postérieur de l'aile. — *Abdomen* ovale, composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles, ces segmens sans étranglement et le premier n'étant point nodiforme; plaque supérieure de l'anus obtuse à l'extrémité, un peu échancrée dans les femelles et fourchue dans les mâles. — *Pattes* fortes, jambes et tarses ciliés et comme épineux, crochets grands, simples, munis d'une petite pelotte dans leur entre-deux.

Les Philanthes femelles font leur nid dans les sables en talus où ils creusent un trou assez profond et l'approvisionnent avec différentes espèces d'insectes qu'ils piquent de leur aiguillon au moment où ils s'en emparent, pour en disposer ensuite plus facilement. Cette piqûre ne donne point une mort prompte et l'on peut encore remarquer des mouvemens dans la victime qu'on leur a enlevée, plusieurs jours après sa blessure. Lorsque le nid est suffisamment garni de proie, les femelles y pondent un œuf et ferment le trou. Elles vont en recommencer un autre pour y déposer un nouvel œuf. La larve éclôt très-peu de temps après et consomme en quelques jours la proie qui a été mise à sa portée. Ces larves sont blanchâtres, molles, rases, convexes en dessus, un peu aplaties en dessous, amincies vers l'anus. Leur corps est composé de douze segmens espacés par des étranglemens sensibles avec des bourrelets latéraux. Les stigmates posés de chaque côté des segmens sont très-apparens sur le premier et l'avant-dernier. La bouche forme une espèce de bec armé de deux petits crochets. Avant trois semaines la larve est arrivée à toute sa grandeur. Elle se forme alors une coque qui ne paroît point filée, mais plutôt composée d'une matière visqueuse, laquelle en se desséchant, devient une membrane flexible imitant une bouteille à goulot fort court, l'extrémité opposée à celui-ci étant arrondie. La larve reste sous sa forme pendant plusieurs mois et ne se change en nymphe que vers la fin de l'hiver, et par conséquent il n'y a point deux générations dans l'année. La proie de ces insectes varie suivant les espèces, mais chacune se borne à un petit nombre d'espèces fort voisines les unes des autres. Les mâles sont très-ardens, on les voit se précipiter sur leurs femelles au moment où celles-ci rentrent chargées dans leurs nids en volant péniblement; ils se joignent à elles avec tant de violence qu'ils roulent souvent ensemble sur le sable dans un espace de plusieurs pieds. C'est en l'air que l'accouplement a lieu.

Dans l'état parfait ces hyménoptères se nourrissent de miel et vont le chercher sur les fleurs; c'est sûrement en raison de cette habitude qu'on leur a donné le nom de Philanthe, composé de deux mots grecs qui signifient: *ami des fleurs*. Ce genre n'est pas nombreux en espèces. Leur couleur dominante est le noir varié de jaune.

1. Philanthe apivore, *P. apivorus*.

Philanthus apivorus. Lat. *Hist. nat. des Fourmis*, *pag.* 307 *et suiv. pl.* 12. *fig.* 2. Femelle. — Panz. *ibid*. Mâle. — *Philanthus pictus*. Fab. *Syst. Piez. pag.* 302. n°. 5. Mâle. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 47. *fig.* 23. Mâle. — *Simblephilus pictus*: Jur. *Hym. pag.* 188. Mâle. — *Simblephilus diadema*. Jur. *Hym. pag.* 188. *pl.* 10. Mâle variété.

Voyez pour les autres synonymes et la description de la femelle, la Guêpe lisérée n°. 118.

Le mâle diffère par la tache jaune tricuspidée qu'il porte au-dessus du chaperon entre la base des antennes et par son écusson ayant deux lignes jaunes.

La femelle approvisionne son nid d'Abeilles domestiques et de diverses espèces d'Andrènes.

2. Philanthe couronné, *P. coronatus*.

Philanthus antennarum basi subtùs luteâ, abdominis segmentis luteo marginatis, duobus primis interruptis, tertio subinterrupto.

Philanthus coronatus. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 95. — Fab. *Syst. Piez pag.* 301. n°. 1. Femelle. Panz. *Faun. Germ. fas.* 84. *fig.* 25. Femelle. — *Simblephilus coronatus*. Jur. *Hym.*

Digitized by Google

pag. 188. Femelle. — *Encycl. pl.* 380. *fig.* 10.

Longueur 7 à 8 lig. Antennes noires; leurs trois premiers articles jaunes, tachés de noir postérieurement. Tête noire avec sa partie inférieure au-dessous des yeux, la bouche et une tache sur le front jaunes. Corselet noir ayant sa ligne antérieure, l'écaille des ailes, un point plané sous celle-ci et une ligne au bord postérieur de l'écusson, jaunes. Abdomen noir. Chaque segment ayant une bande jaune; les deux premières très-interrompues, la troisième l'étant à peine. Anus taché de jaune au milieu. Pattes jaunes, hanches noires. Ailes fauves, demi-transparentes, nervures de même couleur. Femelle.

Dans le mâle la tache frontale porte plusieurs pointes dont trois droites à la partie supérieure. Le jaune de la base des antennes s'étend sur un plus grand nombre d'articles. L'écusson est entièrement noir. Le sixième segment de l'abdomen n'a que deux points jaunes et l'anus une très-petite tache jaune vers son extrémité. Les cuisses ont un peu de noir en dessous.

Des environs de Paris.

CERCÉRIS, *Cerceris*. LAT. SPINOL. *Philanthus*. FAB. JUR. PANZ. *Crabro*. OLIV. (*Encycl.*)

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Fouisseurs, tribu des Crabronites.

Dans cette tribu les genres Trypoxylon, Gorytè, Crabron (*Frélon Encycl.*), Stigme, Pemphrédon, Melline et Alyson ont les antennes insérées près de la bouche ou au-dessous du milieu de la face de la tête. Dans les Psens et dans les Philanthes l'abdomen est uni, ses segmens n'étant point séparés les uns des autres par un étranglement. Toutes les cellules cubitales des ailes supérieures sont sessiles dans ces deux genres.

Antennes très-rapprochées, grossissant insensiblement, beaucoup plus longues que la tête, insérées au milieu de la face antérieure de la tête, composées de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles. — *Labre* coriace, en carré transversal, fléchi, son bord antérieur quadridenté. — *Mandibules* ayant leur côté interne dilaté vers le milieu en un appendice à deux dents obtuses. — *Mâchoires* ayant leur lobe terminal ovale et voûté, l'intérieur coriace, demi-transparent. — *Palpes* courts, filiformes, les maxillaires plus longs que les labiaux, plus courts que les mâchoires, composés de six articles presque égaux, obconiques; les labiaux de quatre, le premier et le dernier plus longs que les autres. — *Lèvre* reployée en double dans le repos; menton alongé, cylindrique, coriace, presque trifide à l'extrémité. — *Tête* épaisse, paraissant carrée vue en dessus; chaperon trilobé, le lobe du milieu remontant vers l'origine des antennes. — *Yeux* ovales, entiers. — *Trois petits yeux lisses* rapprochés, presque égaux, disposés en triangle sur le vertex. — *Corps* alongé. — *Corselet* ovale, obtus postérieurement, son segment antérieur plus court que le second. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale longue, se rétrécissant après la troisième cellule cubitale, son extrémité arrondie, s'écartant un peu de la côte; et quatre cellules cubitales, la première plus longue qu'aucune des autres; la seconde petite, presqu'en triangle curviligne, distinctement pétiolée, recevant la première nervure récurrente, la troisième cubitale recevant la deuxième nervure récurrente, la quatrième atteignant presque le bout de l'aile. — *Abdomen* composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles, le premier beaucoup plus petit que les suivans, nodiforme; tous les segmens séparés les uns des autres par un étranglement notable; plaque supérieure de l'anus presque triangulaire dans les femelles, presque carrée dans les mâles, l'inférieure un peu fourchue dans les femelles. — *Pattes* fortes dans ce sexe; jambes et tarses ciliés et comme épineux: crochets grands, simples, munis d'une pelotte dans leur entre-deux.

Les mœurs des Cercéris sont à peu près les mêmes que celles des Philanthes (*voyez* cet article). Leur proie ordinaire consiste en Charansonites. Nous sommes certains qu'ils savent trouver ces coléoptères, lorsque leurs élytres n'ont point encore pris de consistance; car nous avons éprouvé que ces parties ployoient sous l'épingle: pour les transporter, la femelle Cercéris les renverse sur le dos, et passant son corps entre les jambes de l'insecte, elle lui laisse poser ses pattes sur elle, le retient de son côté avec les siennes et le porte ainsi très-facilement jusqu'à son nid. Les mâles sont très-ardens à l'époque de l'accouplement. Ils ont un large faisceau de poils de chaque côté de la tête au-dessus de la base des mandibules. Dans quelques femelles la partie moyenne du chaperon est relevée, formant au-dessous des antennes une espèce de nez ou de palette échancrée. La couleur des Cercéris est le noir et le jaune. Les femelles se servent difficilement de leur aiguillon. Les espèces connues ne sont pas nombreuses.

Rapportez à ce genre les Frélons cinq bandes n°. 15 (mâle du *Cerceris quadricincta*. LAT.), et arénaire n°. 22 du présent ouvrage.

(S.-F. et A. SERV.)

PHILÉRÈME, *Phileremus*. LAT. *Epeolus*. FAB.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Mellifères, tribu des Apiaires.

Ce genre créé par M. Latreille est de la division des Parasites; il s'éloigne des Cératines, des Pasites, des Ammobates, des Stélides et des Allodapes, parce que tous ceux-ci ont l'écusson mutique; des genres Mélecte, Mésonychie, Aglaé,

Cœlioxyde, Dioxyde, Mésochère et Epéole, en ce que ces huit derniers genres ont l'écusson bidenté; des Nomades par la forme alongée et triangulaire de son labre et par ses ailes supérieures qui n'ont que trois cellules cubitales. *Voyez* Parasites mellifères.

Antennes courtes, filiformes, un peu brisées, s'écartant l'une de l'autre de la base à l'extrémité, composées de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles. — *Labre* plus long que large, incliné perpendiculairement sous les mandibules, rétréci vers la pointe, en triangle tronqué. — *Mandibules* étroites, pointues, unidentées au côté interne. — *Palpes maxillaires* de deux articles d'égale grosseur; le premier du double plus long que le second et cylindrique; les labiaux de quatre articles, le troisième inséré sous la pointe extérieure du précédent. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle et placés sur le vertex. — *Corselet* court. — *Ecusson* muni de deux tubercules, mais sans épines latérales. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale courte, appendiculée, aiguë à sa base ainsi qu'à son extrémité, celle-ci écartée du bord extérieur, et trois cellules cubitales, la première un peu plus grande que la seconde, celle-ci rétrécie vers la radiale recevant les deux nervures récurrentes, la troisième n'atteignant pas le bord postérieur de l'aile. — *Abdomen* court, conique, composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles. — *Pattes* courtes; les quatre premières jambes munies d'une épine simple à leur extrémité; celle des intermédiaires courte, aiguë; jambes postérieures en ayant deux; premier article des tarses plus grand que les autres; crochets simples.

On connaît très-peu d'espèces de Philérèmes. On en trouve une aux environs de Paris; la femelle dépose ses œufs dans le nid des Andrènes, des Halictes, et probablement aussi dans celui de quelques Apiaires récoltantes solitaires.

1. Philérème ponctué, *P. punctatus.*

Philéremus abdominis fuscè ferruginei lateribus albido micantibus, alis fuscis maculâ in parte characteristicâ pellucidâ.

Philéremus punctatus. Lat. *Dict. d'Hist. nat.* 2e. *édit.* — *Epeolus punctatus.* Fab. *Syst. Piez. pag.* 389. n°. 2.

Longueur 2 lig. Antennes noires. Tête et corselet fortement ponctués, noirs avec un duvet couché de couleur argentée. Abdomen brun-ferrugineux, ses côtés plus obscurs portant des taches formées par des poils couchés blanchâtres. Cuisses noires avec leur extrémité et les jambes ferrugineuses, ces dernières ayant un anneau noir dans leur milieu : tarses ferrugineux. Ailes brunes avec une tache transparente dans la partie caractéristique. Femelle.

On le trouve à la fin de l'été et en automne aux environs de Paris.

EPÉOLE, *Epeolus.* Lat. Fab. Jur. Spin. Panz. révis. *Apis.* Linn. Kirb. *Melecta.* Fab. *Nomada.* Panz. *Faun.*

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Mellifères, tribu des Apiaires.

Parmi les Apiaires parasites, l'écusson sans épines, bituberculé au milieu, distingue les Nomades et les Philérèmes. L'écusson bidenté, mais sans tubercules arrondis, est le caractère distinctif des genres Mésochère, Mélecte, Mésonychie, Aglaé, Cœlioxyde et Dioxyde. L'écusson est entièrement mutique dans ceux de Cératine, Allodape, Pasite, Ammobate et Stélide, ce qui distingue tous ces parasites du genre Epéole.

Antennes courtes, filiformes, un peu brisées, s'écartant l'une de l'autre à l'extrémité, composées de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles. — *Labre* plus long que large, incliné perpendiculairement sous les mandibules, rétréci vers la pointe, en triangle tronqué. — *Mandibules* étroites, pointues, unidentées au côté interne. — *Palpes maxillaires* peu apparens, d'un seul article; les labiaux de quatre, le troisième inséré à la partie externe du second, au-dessous de son extrémité. — *Lèvre* ayant ses divisions latérales beaucoup plus courtes que les palpes. — *Trois petits yeux lisses* disposés en ligne courbe sur la partie antérieure du vertex. — *Corps* court. — *Corselet* coupé brusquement à sa partie postérieure. — *Ecusson* muni d'une épine de chaque côté et de deux tubercules dans son milieu. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale peu rétrécie postérieurement, son extrémité arrondie, un peu écartée de la côte, et quatre cellules cubitales, la première grande, la seconde plus petite que les autres, très-rétrécie vers la radiale, recevant la première nervure récurrente, la troisième recevant la deuxième nervure récurrente, la quatrième à peine commencée. — *Abdomen* presque conique, composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles. — *Pattes* courtes, fortes; les quatre premières jambes munies d'une épine simple à leur extrémité, celle des intermédiaires forte, courte, aiguë; les postérieures en ayant deux semblables à celles des intermédiaires : premier article des tarses plus long que les quatre autres pris ensemble; crochets simples.

Ce genre dû à M. Latreille contient peu d'espèces. Elles sont d'Europe ou de l'Amérique septentrionale. On rencontre les Epéoles dans les lieux sablonneux et exposés au soleil. (Pour les mœurs, *voy.* Parasites.)

1. Epéole de Bosc, *E. remigatus.*

Epeolus niger, thoracis suprà rufo-cinerei maculâ

Digitized by Google

maculâ trilobâ nigrâ abdominis segmentis rufo fasciatis primi fasciâ in medio interruptâ, pedibus nigris tibiis tarsisque quatuor anticis piceis.

Melecta remigata. FAB. *Syst. Piez. pag.* 387. n°. 5.

Longueur 7 lig. Corps d'un noir velouté. Antennes noires. Labre brun. Epaulettes et dos du corselet d'un roux-cendré; on voit sur son disque une grande tache noire trilobée antérieurement. Partie postérieure du corselet et base de l'écusson d'un roux-cendré; entre les deux est une bande noire. Premier segment de l'abdomen ayant une large bande d'un roux-cendré interrompue dans son milieu, échancrée de chaque côté dans cette partie, le second avec une bande d'un roux-cendré, large sur les côtés, diminuant de largeur en s'avançant vers le milieu où elle est quelquefois un peu interrompue; les troisième, quatrième, cinquième et sixième segmens largement bordés de roux-cendré à leur partie inférieure. Pattes noires, les quatre jambes antérieures et les tarses bruns. Ailes un peu enfumées. Mâle.

La couleur des bandes de l'abdomen ainsi que les taches du corselet sont dues à un duvet court et couché.

Rapporté de la Caroline par M. Bosc.

Les *Epeolus variegatus*, n°. 1. *Encycl. pl.* 381. *fig.* 8, et *mercatus*, n°. 3. FAB. *Syst. Piez.*, ainsi que la *Nomada crucigera*. PANZ. *Faun. Germ. fas.* 61. *fig.* 20, sont de ce genre. Cette dernière est peut-être le mâle de l'*Epeolus variegatus* de FAB.

Nous ne croyons pas que l'Abeille bariolée, n°. 72 de ce Dictionnaire, appartienne au genre Epéole.

AGLAÉ, *Aglae*.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Mellifères, tribu des Apiaires.

Les genres Mésochère, Mélecte et Mésonychie forment avec celui d'Aglaé un groupe dans les Apiaires parasites (*voy.* l'article PARASITES), mais dans les trois premiers les mâchoires et la lèvre sont courtes et ne surpassent pas en longueur, la tête et le corselet réunis.

Antennes longues, filiformes, un peu brisées, insérées chacune dans une cavité frontale, composées de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles. — *Mandibules* assez larges, striées en dessus. — *Mâchoires* et lèvre très-longues, prolongées en une trompe atteignant dans le repos au-delà du milieu de l'abdomen. — *Palpes labiaux* de quatre articles. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle sur le vertex. — *Corps* alongé. — *Corselet* convexe en dessus; écailles des ailes assez grandes. — *Ecusson* déprimé, prolongé postérieurement, ses côtés formant deux pointes plus mousses que dans les autres Parasites de la même division. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale ovale-alongée, son extrémité arrondie, écartée de la côte et quatre cellules cubitales, la première petite, en lozange, presque coupée en deux par une petite nervure qui descend de la côte; la seconde un peu rétrécie vers la radiale, recevant la première nervure récurrente, la troisième rétrécie vers la radiale, à peu près de la grandeur de la seconde, la deuxième nervure récurrente aboutissant à la nervure qui sépare les troisième et quatrième cubitales, cette dernière cellule fort longue, n'atteignant pas le bout de l'aile. — *Abdomen* long, un peu déprimé en dessus, caréné longitudinalement en dessous dans son milieu, composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles. — *Pattes* longues, surtout les postérieures; jambes antérieures courtes, terminées par une seule épine branchue qui porte à sa partie inférieure une membrane transparente, jambes intermédiaires ayant une épine simple à leur extrémité; les postérieures longues, terminées par deux épines dont l'intérieure plus grande, dans les deux sexes; sillonnées en dessus dans les mâles: premier article des tarses plus long que les quatre autres pris ensemble: crochets unidentés.

Ce nouveau genre a beaucoup d'affinité avec celui d'Euglosse dont nous le croyons parasite, car il nous paroît dépourvu des organes nécessaires à la récolte. Dans les Euglosses femelles les jambes postérieures sont triangulaires, c'est-à-dire beaucoup plus larges inférieurement qu'à la partie supérieure, creuses en dedans; le premier article des tarses de ces jambes est fortement élargi et très-creusé en dessus. Les Aglaés femelles au contraire ont les jambes postérieures peu élargies vers le bas et presque convexes en dedans. Le premier article des tarses postérieurs n'est pas fort large, il est à peine creusé en dessus. Nous possédons deux mâles et deux femelles de l'espèce qui constitue ce genre. Si malgré ce que nous venons de dire et les caractères qui nous la font considérer comme parasite, on venoit à découvrir qu'elle fût récoltante, il faudroit reporter ce genre auprès de celui d'Euglosse. Son nom vient d'un mot grec qui signifie : *brillant*.

1. AGLAÉ bleue, *A. cærulea*.

Aglae violaceo-cærulea nitidissima, antennis nigris, alis aureo-fuscis.

Longueur 14 lig. Corps d'un beau bleu-violet des plus éclatans. Antennes noires. On voit quelque poils rares de cette couleur sur la tête, le dessous et les côtés de l'abdomen, ainsi qu'aux pattes. Ailes brunes avec un reflet doré très-sensible. Labre et écusson très-lisses. Trompe testacée. Mâle et femelle.

Le mâle a les jambes antérieures et leurs tarses fortement ciliés.

De Cayenne.

MÉSOCHÈRE, *Mesocheira*, *Melecta*. Fab. *Crocisa*. Jur.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Mellifères, tribu des Apiaires.

Parmi les Apiaires parasites dont l'écusson est bidenté sans avoir de tubercules arrondis dans son milieu, les Cœlioxydes et les Dioxydes n'ont que trois cellules cubitales aux ailes supérieures. Les Mésonychies se distinguent par l'épine des jambes intermédiaires dont l'extrémité n'est ni dilatée ni échancrée. Les Mélectes outre ce caractère, ont la première cellule cubitale notablement plus grande que la seconde. Dans les Aglaés les mâchoires et la lèvre sont prolongées en une trompe presqu'aussi longue que le corps; on ne retrouve point ces caractères dans les Mésochères.

Antennes filiformes, un peu brisées, s'écartant l'une de l'autre de la base à l'extrémité, composées de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles. — *Mâchoires* et lèvre assez courtes, n'étant pas plus longues que la tête et le corselet pris ensemble. — *Mandibules* pointues, étroites, unidentées au côté interne. — *Palpes maxillaires* de six articles; les labiaux de quatre. — *Trois petits yeux lisses* disposés en ligne transversale sur le vertex. — *Corselet* court, convexe en dessus. — *Ecusson* bidenté. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale qui va en se rétrécissant après la troisième cubitale, son extrémité arrondie, s'écartant de la côte et quatre cellules cubitales, les trois premières presqu'égales entr'elles, la première nervure récurrente aboutissant à la nervure commune aux seconde et troisième cubitales; troisième cubitale rétrécie vers la radiale, recevant la deuxième nervure récurrente; la quatrième à peine commencée, foiblement tracée. — *Abdomen* court, conique, composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles. — *Pattes* de longueur moyenne; les quatre premières jambes munies d'une seule épine à leur extrémité, celle des antérieures simple, celle des intermédiaires élargie à son extrémité, échancrée, bilobée, l'un des lobes en forme d'épine aiguë, l'autre dentelé; jambes postérieures ayant deux épines dont l'intérieure plus grande: premier article des tarses plus grand que les quatre autres pris ensemble.

Un des caractères saillans de ce nouveau genre est la conformation de l'épine des jambes intermédiaires représentant une sorte de main; c'est de-là qu'est pris le nom du genre qui vient de deux mots grecs et signifie: *main placée au milieu*. Nous ne connoissons pas les mœurs des Mésochères, mais elles ne doivent pas différer essentiellement de celles des Mélectes parmi lesquelles Fabricius a placé notre première espèce.

1re. *Division*. Ecusson aplati, prolongé postérieurement en deux pointes planes, longues et mousses. — Seconde cubitale presque parallélipipède. — Radiale simple. — Crochets des tarses antérieurs bifides.

1. Mésochère bicolore, *M. bicolor*.

Mesocheira nigra, subvillosa, abdomine suprà æneo subtùs ferrugineo, antennis subtùs pedibusque ferrugineis, alis hyalinis nigro bimaculatis.

Melecta bicolor. Fab. *Syst. Piez. pag.* 386. n°. 3. — *Crocisa bicolor*. Jur. *Hyménopt. pag.* 241.

Longueur 6 lig. Antennes noirâtres, d'un brun-ferrugineux en dessous. Tête et corselet noirs avec un duvet roussâtre. Ecailles des ailes supérieures ferrugineuses. Ecusson noirâtre, prolongé postérieurement en deux longues dents plates, mousses, couleur de poix avec un reflet métallique. Dessus de l'abdomen d'un vert-métallique changeant en violet, ses côtés et son dessous de couleur ferrugineuse. Pattes de cette couleur avec la base des cuisses brune. Ailes transparentes, les supérieures ayant la moitié inférieure de leur cellule radiale noirâtre et une tache plus grande de même couleur vers le bout de l'aile. Femelle.

De Cayenne.

Nota. Suivant Jurine, le mâle ne diffère point.

2e. *Division*. Écusson convexe, sans prolongement postérieur, portant deux pointes assez aiguës.

1re. *Subdivision*. Pointes de l'écusson placées vers son milieu. — Seconde cellule cubitale très-rétrécie vers la radiale, celle-ci simple. — Crochets des tarses antérieurs bifides.

2. Mésochère azurée, *M. azurea*.

Mesocheira nigra, cæruleo nitida, nigro et albido subtomentosa, alis hyalinis apice fuscescentibus.

Longueur 6 à 7 lig. Noire, avec un reflet d'un bleu-azuré plus sensible sur l'abdomen. Tête, corselet et bords de l'abdomen ayant des poils blancs mêlés de poils noirs. Lobe extérieur de l'épine des jambes intermédiaires portant quatre petites dents. Ailes transparentes, les supérieures brunes à l'extrémité. Femelle.

Le mâle diffère en ce que les poils de la partie antérieure de la tête sont d'un brun jaune-citron; que les écailles des ailes supérieures sont d'un testacé-brun et que les pattes et surtout les tarses ont un peu de cette couleur. Ses cuisses postérieures sont fortement tuberculées en dessous vers leur base.

De la Guadeloupe.

2e. *Subdivision*. Pointes de l'écusson placées sur les côtés. — Seconde cellule cubitale peu

Digitized by Google

rétrécie vers la radiale, celle-ci appendiculée. Tous les crochets des tarses simples.

3. Mésocheire veloutée, *M. velutina.*

Mesocheira nigra, nigro tomentosa, abdominis segmentis, primo excepto, cæruleo micantibus, alis violaceo-fuscioribus.

Longueur 8 lig. Noire, assez fortement velue, ses poils noirs; ceux de l'abdomen fort courts. Antennes noires. Extrémité des mandibules d'un testacé-brun. Second, troisième, quatrième, cinquième segmens de l'abdomen et dessus de l'anus ayant un reflet violet très-sensible. Ailes violettes, fortement enfumées. Pattes noires et velues. Lobe extérieur de l'épine des jambes intermédiaires portant trois petites dents. Femelle.

Rapportée du Brésil par notre savant compatriote M. Auguste de Saint-Hilaire.

MÉLECTE, *Melecta.* LAT. FAB. SPINOL. *Crocisa.* JUR. LAT. *Apis.* LINN. KIRB. OLIV. (*Encycl.*) *Centris.* FAB. *Andrena, Apis, Nomada.* PANZ. *Faun. Melecta, Thyreus.* PANZ. révis.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Mellifères, tribu des Apiaires.

Ce genre fait partie d'un groupe d'Apiaires parasites dont le caractère est : écusson bidenté, sans tubercules arrondis au milieu, quatre cellules cubitales aux ailes supérieures. La cellule radiale est appendiculée dans les Mésonychies; les Mésocheires ont l'épine des jambes intermédiaires élargie au bout et comme digitée, la première nervure récurrente de leurs ailes supérieures aboutit à la nervure de séparation des deuxième et troisième cubitales, et les Aglaés sont reconnoissables par la grandeur des mâchoires et de la lèvre qui se prolongent dans ce genre en une trompe presqu'aussi longue que le corps.

Antennes filiformes, un peu brisées, s'écartant l'une de l'autre de la base à l'extrémité, composées de douze articles dans les femelles et de treize dans les mâles. — *Mâchoires* et lèvre assez courtes, n'étant pas plus longues que la tête et le corselet pris ensemble. — *Mandibules* pointues, étroites, unidentées au côté interne. — *Palpes labiaux* de quatre articles. — *Trois petits yeux lisses* disposés presqu'en ligne transversale sur le vertex. — *Corps* court, ayant souvent des poils disposés par plaques. — *Corselet* court, convexe en dessus. — *Ecusson* bidenté, sans tubercules au milieu. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale ovale, son extrémité arrondie, écartée de la côte et quatre cellules cubitales, la première grande, la seconde petite, très-rétrécie vers la radiale, recevant la première nervure récurrente, la troisième rétrécie des deux côtés, recevant la deuxième nervure récurrente, la quatrième point commencée, foiblement tracée. — *Abdomen* court, conique, composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles. — *Pattes* de longueur moyenne, les quatre premières jambes terminées par une seule épine, celle des intermédiaires forte, pointue; jambes postérieures en ayant deux dont l'intérieure beaucoup plus longue; premier article des tarses aussi grand que les quatre autres réunis : crochets bifides, renflés à leur base, parallèles entr'eux.

Les Mélectes sont les ennemies particulières des Anthophores et des plus grosses espèces du genre Mégachile. Les femelles déposent leurs œufs dans les cellules que ces Récoltantes construisent pour leur postérité. (*Voy.* PARASITES.) Ce genre est propre à l'ancien continent, il renferme à notre connoissance une dizaine d'espèces la plupart européennes.

1re. *Division.* Palpes maxillaires très-courts, de trois articles, les deux premiers plus épais, le troisième un peu plus long, grêle, cylindrique. — Ecusson déprimé, prolongé postérieurement. (Genre *Crocisa.* LAT.)

1. MÉLECTE brillante, *M. nitidula.*

Melecta nigra, capite, thorace abdomineque et tibiis cæruleo maculatis.

Melecta nitidula. FAB. *Syst. Piez. pag.* 386. n°. 2. — *Crocisa. nitidula.* JUR. *Hyménopt. pag.* 241. La femelle.

Longueur 7 lig. Noire. Antennes de cette couleur. Chaperon et partie antérieure de la tête de couleur bleue. Dessus du corselet, ses côtés, des lignes et des taches sous les ailes, de même couleur. Tous les segmens de l'abdomen ayant de chaque côté une tache bleue plus ou moins linéaire. Anus sans taches. Pattes noires. Jambes ayant une tache bleue à leur partie extérieure. Ailes d'un brun-violet. Mâle.

La couleur bleue est due à de petits poils couchés.

D'Afrique.

A cette division appartiennent les *Melecta histrio* n°. 1, et *Scutellaris* n°. 4. FAB. *Syst. Piez.*

2e. *Division.* Palpes maxillaires de six articles. — Ecusson à peine prolongé. (Genre *Melecta.* LAT.)

Rapportez ici l'Abeille ponctuée n°. 86 de ce Dictionnaire (*Centris punctata.* FAB. n°. 30. *Syst. Piez.*) et la *Melecta punctata* n°. 7. FAB. *idem.* (*Melecta armata.* PANZ. révis.)

MÉSONYCHIE, *Mesonychium.*

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Mellifères, tribu des Apiaires.

Dans le groupe d'Apiaires parasites dont le caractère est : écusson bidenté, sans tubercules arrondis au milieu : quatre cellules cubitales aux ailes supérieures; les Mélectes et les Aglaés ont leur cellule radiale simple, sans appendice et toutes les cubitales sessiles; dans les Mésochères l'épine des jambes intermédiaires est grande, élargie et échancrée à son extrémité.

Antennes filiformes, un peu brisées, s'écartant l'une de l'autre de la base à l'extrémité, composées de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles. — *Mâchoires* et lèvre assez courtes, n'étant pas plus longues que la tête et le corselet pris ensemble. — *Mandibules* pointues, étroites, unidentées au côté interne. — *Palpes maxillaires* de six articles, les labiaux de quatre. — *Trois petits yeux lisses* disposés en ligne transversale sur le devant du vertex. — *Corps* court. — *Corselet* court, convexe en dessus. — *Ecusson* point prolongé postérieurement, ayant deux dents courtes posées sur son milieu. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale pointue à sa base, allant en se rétrécissant du milieu vers l'extrémité, celle-ci arrondie, écartée de la côte, appendiculée, et quatre cellules cubitales, la première un peu plus petite que la seconde, cette dernière presqu'en carré long; la première nervure récurrente aboutissant à la nervure qui sépare les seconde et troisième cubitales; troisième cubitale pétiolée, presqu'en demi-lune, recevant la deuxième nervure récurrente; la quatrième point commencée, mais tracée. — *Abdomen* court, conique, composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles. — *Pattes* de longueur moyenne, les quatre premières jambes terminées par une seule épine, celle des intermédiaires point dilatée à son extrémité qui porte une dent particulière; jambes postérieures ayant deux épines terminales : crochets des tarses bifides.

On ne connoît qu'une espèce de ce nouveau genre dont le nom vient de deux mots grecs et signifie : *onglet placé au milieu*. Ce nom a rapport à la petite pointe particulière que porte l'épine des jambes intermédiaires. Les mœurs des Mésonychies ne doivent pas différer de celles des Mélectes.

1. Mésonychie bleuâtre, *M. cærulescens*.

Mesonychium nigrum, abdomine cæruleo viridique nitente, alis fusco-violaceis.

Longueur 6 lig. Noire, garnie d'un duvet de même couleur. Abdomen ayant un reflet bleu et vert métallique. Ailes brunes à reflet violet. Femelle.

Du Brésil.

CŒLIOXYDE, *Cœlioxys*. Lat. *Apis*. Linn. Geoff. Oliv. (*Encycl.*) Kirb. *Anthophora*. Fab. *Trachusa*. Jur. *Anthidium*. Panz. *Heriades*. Spinol.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Mellifères, tribu des Apiaires.

Les genres d'Apiaires parasites dont l'écusson est bidenté, et qui n'ont que trois cellules cubitales aux ailes supérieures sont ceux de Cœlioxyde et de Dioxyde, mais ce dernier se distingue parce que l'extrémité de sa cellule radiale est presqu'aiguë, et que la première cubitale est plus grande que la seconde; en outre l'abdomen des Dioxydes n'est conique dans aucun des sexes.

Antennes filiformes, brisées, composées de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles. — *Mandibules* étroites, peu fortes dans les deux sexes. — *Palpes maxillaires* très-courts, de deux articles, le premier cylindrique, une fois au moins plus long que le second, celui-ci conique; les labiaux de quatre articles, les deux premiers droits, venant bout à bout dans une direction longitudinale, le troisième inséré obliquement sur le côté extérieur du deuxième, près de son sommet. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle sur la partie antérieure du vertex. — *Corselet* de forme presque globuleuse. — *Ecusson* portant une dent de chaque côté. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale qui va en se rétrécissant du milieu jusqu'à l'extrémité, celle-ci arrondie, écartée de la côte, et trois cellules cubitales, la première et la seconde presqu'égales, cette dernière rétrécie vers la radiale recevant les deux nervures récurrentes, la troisième à peine commencée. — *Abdomen* conique, surtout dans les femelles, composé de cinq segmens outre l'anus dans ce sexe, en ayant un de plus dans les mâles : anus terminé par une seule pointe dans les femelles, par plusieurs dans les mâles. — *Pattes* de longueur moyenne, minces, les quatre premières jambes ayant une seule épine à leur extrémité, celle des antérieures échancrée au bout et munie d'une petite membrane intérieure, transparente, celle des intermédiaires simple, aiguë; jambes postérieures terminées par deux épines simples, presqu'égales : crochets des tarses bifides dans les mâles, simples dans les femelles.

Les Cœlioxydes femelles piquent avec beaucoup de force; elles redressent souvent et fortement l'abdomen surtout lorsqu'elles veulent se servir de leur aiguillon, celui-ci ne sort pas dans une direction droite, il ne s'incline point en dessous, mais il se redresse. C'est principalement dans les nids d'Anthidies, de Mégachiles, d'Osmies et d'Anthophores qu'elles déposent leurs œufs. (*Voy.* Parasites.) Leur nom est tiré de deux mots grecs dont la signification est : *ventre aigu*. Ce genre est répandu dans toutes les parties du monde, et contient une douzaine d'espèces. Elles fréquentent les fleurs. On les rencontre souvent aussi

Digitized by Google

autour des nids des Apiaires solitaires récoltantes que nous venons de nommer.

On doit rapporter à ce genre l'Abeille conique n°. 98 de ce Dictionnaire. (*C. Conica.*) Femelle. Le mâle est l'Abeille quadridentée n°. 94. Les deux pointes intermédiaires de l'anus sont doubles dans ce mâle, ce qui en fait réellement six en tout.

Cette Cœlioxyde est commune aux environs de Paris ainsi qu'une autre espèce (*C. rufescens* Nob.) qui se distingue de la première par sa taille presque du double, ses poils roux, par la partie inférieure de l'anus élargie avant sa pointe et presque tricuspidée dans les femelles.

DIOXYDE, *Dioxys, Trachusa.* Jur. *Heriades.* Spinol.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Mellifères, tribu des Apiaires.

Dans le groupe d'Apiaires parasites qui a l'écusson bidenté et trois cellules cubitales seulement aux ailes supérieures, les Cœlioxydes se distinguent des Dioxydes par l'extrémité de leur cellule radiale arrondie, par leurs deux premières cubitales presque d'égale grandeur, et par la forme de l'abdomen qui est conique et terminé en pointe dans les femelles.

Antennes filiformes, brisées, composées de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles. — *Mandibules* étroites, peu fortes dans les deux sexes. — *Palpes maxillaires* très-courts, de deux articles; les labiaux de quatre, les deux premiers venant bout à bout dans une direction longitudinale, le troisième inséré obliquement sur le côté extérieur du second, près de son sommet. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle très-obtus sur le vertex. — *Corps* alongé. — *Corselet* court. — *Ecusson* portant une dent de chaque côté. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale qui se rétrécit depuis son milieu jusqu'à son extrémité, celle-ci presqu'aiguë, écartée de la côte et trois cellules cubitales, la première plus grande que la seconde, celle-ci rétrécie vers la radiale, recevant les deux nervures récurrentes, la troisième imparfaite, n'atteignant pas le bout de l'aile. — *Abdomen* assez alongé, convexe en dessus et en dessous, composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles: anus grand, large, tronqué et légèrement échancré à son extrémité dans les femelles; petit, entier et portant quelques petites dents dans les mâles. — *Pattes* de longueur moyenne, les quatre premières jambes terminées par une seule épine, celle des antérieures obtuse, celle des intermédiaires pointue; jambes postérieures en ayant deux à peu près égales: premier article des tarses aussi long que les quatre autres pris ensemble: crochets bifides dans les deux sexes.

Le nom de ce nouveau genre a pour étymologie deux mots grecs qui signifient: *doublement aigu*; il le doit aux deux pointes que présente l'écusson. L'espèce pour laquelle il a été formé habite les parties méridionales de l'Europe. Ses mœurs, que nous ne connoissons pas, doivent se rapprocher de celles des Stélides. *Voyez* Parasites.

1. Dioxyde ceinte, *D. cincta.*

Dioxys nigra, cinereo subtomentosa, abdominis segmento primo ferrugineo.

Trachusa cincta. Jur. *Hyménopt. pag.* 253. *pl.* 12. La femelle. — *Heriades cincta.* Spin. *Ins. Ligur. fasc.* 3. *pag.* 198. n°. 2.

Longueur 5 à 6 lig. Noire avec quelques poils blanchâtres. Premier segment de l'abdomen ferrugineux, bordé inférieurement de poils couchés, blancs ainsi que les trois suivans, les côtés de ce bord dans le cinquième en ayant également. Ailes enfumées, surtout vers la côte et l'extrémité. Femelle.

Le mâle diffère en ce que le cinquième segment de l'abdomen est bordé entièrement comme les quatre précédens. L'anus a deux petites dents, une de chaque côté.

De la France méridionale. (S.-F. et A. Serv.)

PHILEURE, *Phileurus.* Lat. *Scarabæus.* Linn. Oliv. Palis.-Bauv. *Geotrupes.* Fab.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides.

Ce genre, dû à M. Latreille, fait partie d'une section établie par lui dans la tribu des Scarabéides sous le nom de Xylophiles (*voyez* ce mot). Les Ægialies et les Trox ont le labre saillant au-delà du chaperon; dans les Héxodons et les Rutèles le chaperon est apparent et carré; les Scarabés ont le corps convexe et le côté extérieur des mandibules crénelé ou denté; enfin les Oryctès ont le corps convexe et les côtés du corselet peu dilatés. Aucun de ces caractères ne se trouve dans les Phileures.

Antennes de dix articles, le premier gros, plus long que les suivans, le second obconique, les autres moniliformes, les trois derniers en feuillets alongés formant une masse plicatile. — *Labre* entièrement caché. — *Mandibules* étroites, sans crénelures ni dents à leur côté extérieur. — *Mâchoires* cornées, fortement tridentées. — *Palpes maxillaires* un peu plus longs que les labiaux, de quatre articles, le dernier cylindrique, alongé; les labiaux de trois articles, le dernier au moins aussi grand que le précédent. — *Lèvre* presque nulle ou cachée par le menton; menton un peu échancré à l'extrémité. — *Tête* petite, chaperon trigone ayant trois pointes sur ses bords. — *Corps* déprimé, ovoïde. — *Corselet* coupé à peu près

Digitized by Google

droit en devant et postérieurement, dilaté et arrondi sur les côtés. — *Ecusson* triangulaire. — *Pattes* fortes; jambes dentées extérieurement; une seule épine à l'extrémité des antérieures; les quatre postérieures munies de deux épines inégales, l'intérieure plus grande; tarses intermédiaires et postérieurs ayant leur premier article terminé en dessus par un prolongement spiniforme.

Les Phileures habitent les contrées chaudes de l'Amérique; il est probable que leurs larves vivent dans le bois. Le petit nombre d'espèces connues a le corps noir-luisant et les élytres chargées de stries fortement ponctuées.

1. PHILEURE didyme, *P. didymus*.

Phileurus elytris striatis, striis punctatis, punctis irregularibus inter primam à suturâ secundamque striam.

Phileurus didymus. LAT. *Gener. Crust. et Ins. tom. 2. pag. 103.* — *Geotrupes didymus.* FAB. *Syst. Eleut. tom. 1. pag. 17. n°. 59.* — DRURY, *Ins. tom. 1. pl. XXXII, fig. 3.* — *Scarabæus didymus*, OLIV. *Entom. tom. 1. Scarab. pag. 42. n°. 46. pl. 2. fig. 9.* — PALIS.-BAUV. *Ins. d'Afriq. et d'Amériq. Coléopt. pl. 1. b. fig. 3.* — *Encycl. pl. 143. fig. 2.*

Longueur 18 à 20 lig. Corps entièrement noir, luisant, ayant un duvet ferrugineux sur certaines parties du dessous, et de petits poils roides de même couleur bordant le devant du corselet. Tête striée irrégulièrement, les trois pointes du chaperon assez élevées. Partie antérieure du corselet irrégulièrement striée, le reste un peu ponctué; un tubercule relevé placé sur le milieu de la partie antérieure; un sillon profond, ponctué, longitudinal, finissant par une dépression plus forte et plus large, atteignant la base du tubercule. Elytres ayant des stries profondes, très-ponctuées; entre celle qui accompagne la suture et la seconde, se trouvent des points enfoncés qui ne forment pas une strie régulière.

Amérique méridionale.

Nota. Dans ce genre doivent entrer les *Geotrupes valgus* et *depressus* de Fabricius, ainsi que les Scarabés tronqué, quadrituberculé et aplati de M. Palisot-Bauvois; espèces qu'il seroit bon de comparer entr'elles. (S. F. et A. SERV.)

PHILOSCIE, *Philoscia*. J'ai désigné ainsi un genre de Crustacés, formé aux dépens de celui d'*Oniscus*, ou Cloporte de Linné. De même que dans nos Cloportes proprement dits, les antennes extérieures sont composées de huit articles, mais leur insertion est découverte ou à nu, et leur corps se termine brusquement en pointe vers son extrémité postérieure.

LA PHILOSCIE DES MOUSSES, *Philoscia muscorum* (*Oniscus sylvestris*. FAB.), a été décrite dans cet ouvrage sous le nom de *Cloporte des mousses*. Elle est blanchâtre en dessous, et d'un cendré-brun, avec de petites lignes et des points gris ou jaunâtres en dessus. Les pieds ont quelques traits foncés. Les quatres appendices ou stylets qui terminent postérieurement le corps sont presque de longueur égale. Cette espèce est très-commune en France dans les lieux humides, sous les mousses, les feuilles tombées à terre, etc. M. Antoine Coquebert l'a figurée dans ses *Illustrations iconographiques des insectes*, première décade, *pl. 6. fig. 12.* Elle l'avoit été aussi par M. Cuvier, dans le *Journal d'histoire naturelle*, rédigé par M. de Lamarck, Bruguière et Haüy. (LATR.)

PHLÆA, *Phlœa*, *Cimex*. DRUR.

Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, famille des Géocorises, tribu des Longilabres.

A l'exception de ce genre tous ceux qui composent cette tribu ont au moins quatre articles aux antennes; leur corps est épais et n'est pas bordé d'appendices membraneux. *Voyez* LONGILABRES, *tom. 10. pag. 31.*

Antennes filiformes, assez longues, très-écartées à leur base, insérées de chaque côté de la tête, composées de trois articles, coudées après le premier; celui-ci le plus grand de tous, cylindrique, s'amincissant vers sa base; le second grossissant un peu vers l'extrémité; le troisième plus gros que le précédent, à peu près de la même grandeur, presque cylindrique. — *Labre* long, très-étroit, presqu'aciculaire, prenant naissance à l'extrémité antérieure du chaperon, recouvrant la base du suçoir et dépassant le premier article du bec. — *Bec* de quatre articles distincts, renfermant un suçoir de quatre soies; le premier de ces articles logé en grande partie dans une coulisse longitudinale du dessous de la tête. — *Tête* assez grande, déprimée, triangulaire. — *Yeux* globuleux, saillans en dessus et en dessous de la tête. — *Deux petits yeux lisses* placés un de chaque côté entre les yeux à réseau et fort près d'eux. — *Corps* très-déprimé, garni tout autour d'appendices membraneux. — *Corselet* beaucoup plus large que long, se rétrécissant en devant à partir de son milieu. — *Ecusson* grand, triangulaire. — *Abdomen* composé de quatre segmens outre l'anus; ces segmens et l'anus ayant de chaque côté un stigmate très-apparent; anus des mâles entier, sans sillon longitudinal, paroissant en dessus et en dessous. — *Pattes* de longueur moyenne; tarses courts, presque cylindriques, composés de trois articles, le second plus court que les autres, le dernier terminé par deux crochets recourbés, sans pelottes apparentes au milieu.

Nous plaçons ce nouveau genre dans la tribu des Longilabres, malgré sa ressemblance extérieure avec plusieurs genres de celle des Mem-

Digitized by Google

braneuses, et notamment avec les Arades. Au premier coup d'œil on rangeroit l'espèce qui nous a servi de type dans cette dernière tribu, elle paroit même en mériter éminemment le nom à cause des appendices membraneux qui bordent sa tête, son corselet et son abdomen, ainsi que par l'aplatissement de son corps; mais il n'en est plus de même lorsqu'on examine les parties de sa bouche, et nous avons trouvé dans ces organes tous les caractères assignés aux Longilabres, à l'exception des stries transversales du labre dont nous la croyons entièrement privée. Nous ferons remarquer que les Phlæas sont les seules Géocorises dont les antennes n'offrent que trois articles distincts. Sommes-nous ici trompés par l'apparence? Nous recommandons l'examen de ces organes à ceux qui observeront après nous. L'impossibilité de ranger dans aucun genre connu jusqu'ici une espèce aussi remarquable, figurée depuis long-temps par Drury, et que nous possédons, nous a engagés à publier cette nouvelle coupe générique, dont le nom vient d'un mot grec qui signifie : *écorce*. Elle le doit à son apparence extérieure.

1. Phlæa cassidoïde, *P. cassidoides.*

Phlæa suprà grisea tuberculis multis rufo-fuscis subnitidis adspersa, subtùs nigra appendiculis marginalibus griseis.

Cimex corticatus. Drur. *Ins. tom.* 2. *pl. XL. fig.* 2.

Longueur 10 lig. Tête triangulaire, indépendamment des deux appendices qui la bordent en avant des yeux, et qui sont échancrés sur les côtés, coupés presque carrément en devant. Yeux paroissant en dessus et en dessous de la tête. Antennes fauves, leur premier article brun, le dernier velu. Bec fauve, très-long, dépassant le milieu de l'abdomen, se logeant de toute sa longueur dans une coulisse assez profonde. Premier segment du corselet portant un appendice latéral, grand, taillé presque carrément à sa partie extérieure; second segment n'ayant qu'un appendice fort étroit. On voit une petite épine au-dessous de cet appendice. Troisième segment du corselet et le premier de l'abdomen bordés par un appendice qui dépend des élytres, mais n'en ayant pas qui leur soient propres; les second, troisième, quatrième segmens de l'abdomen et l'anus en ayant un de chaque côté. Ecusson grand, s'étendant jusque sur la base de la membrane des élytres, un peu caréné dans son milieu, s'élargissant un peu vers son extrémité qui est arrondie et calleuse. Membrane des élytres demi-transparente, laissant à découvert une partie de l'anus et tous les appendices membraneux de l'abdomen. Dessus du corps, à l'exception de la membrane des élytres, d'un blanc-sale, ponctué et chargé de tubercules assez lisses, roux, ordinairement entourés de brun. Dessous du corps (les appendices exceptés) noir. Pattes d'un blanc-sale avec quelques tubercules et les cuisses de couleur noire. Mâle.

Du Brésil. (S. F. et A. Serv.)

PHLOIOTHRIBE, *Phloiothribus.* Lat. *Hylesinus.* Fab. *Scolytus.* Oliv. (*Entom.*)

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Xylophages, tribu des Scolytaires.

Tous les Scolytaires ont les antennes composées de six à dix articles distincts et terminées en massue. Le genre Phloiothribe que l'on doit à M. Latreille se distingue seul dans sa tribu parce que cette massue n'est point solide, mais composée de trois longs feuillets distincts.

Antennes plus longues que la tête et le corselet, terminées par une massue formée de trois feuillets très-longs, linéaires, formant l'éventail. — *Labre* étroit, peu avancé, corné, cilié, légèrement échancré. — *Mandibules* courtes, épaisses, pointues, presque dentées. — *Mâchoires* coriaces, comprimées, très-velues extérieurement. — *Palpes* très-courts, presqu'égaux, distincts, plus gros à leur base; les maxillaires de quatre articles, les labiaux de trois. — *Lèvre* petite ne paroissant que comme un tubercule placé sur la base du menton. — *Tête* peu rétrécie en devant. — *Yeux* alongés, étroits. — *Corps* ovale-cylindrique, convexe. — *Corselet* convexe. — *Jambes* comprimées, tarses ayant leur pénultième article bifide.

On ne connoît que fort peu d'espèces de Phloiothribes; elles paroissent nuisibles aux jeunes branches des arbres. L'une d'elles a été l'objet spécial d'un mémoire de M. Bernard, par le tort notable qu'elle fait aux oliviers.

1. Phloiothribe de l'Olivier, *P. oleæ.*

Phloiothribus cinereo subtomentosus, elytrorum apice subnudo.

Phloiothribus oleæ. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 280. — *Hylesinus oleæ.* Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 395. *n°.* 24. — *Scolytus oleæ.* Oliv. *Entom. tom.* 4. *Scolyt. pag.* 13. *n°.* 21. *pl.* 2. *fig.* 21. a. b. — *Scolytus scarabæoides.* Bern. *Mém. d'Hist. nat. tom.* 2. *pag.* 271.

Longueur 1 lig. ½. Antennes fauves. Corps noir couvert d'un duvet cendré, plus clair-semé à l'extrémité des élytres, celles-ci avec des stries peu marquées. Pattes brunes.

Du midi de la France. Il fait beaucoup de tort aux oliviers dont il ronge les branches.

(S. F. et A. Serv.)

PHOLCUS, *Pholcus.* Walck. Genre d'Arachnides pulmonaires, famille des Aranéides ou des Fileuses, tribu des Inéquitèles ou des *Arai-*

Digitized by Google

gnées-filandières, ayant pour caractères essentiels : *pattes* très-longes et très-déliées, la première paire et ensuite la seconde et la quatrième plus longues. — *Mâchoires* alongées, rétrécies et inclinées vers leur extrémité. — *Languette* (ou *lèvre*) grande, triangulaire, dilatée dans son milieu. — *Yeux* au nombre de huit, presqu'égaux, placés sur un tubercule : trois de chaque côté, disposés triangulairement, et les deux autres intermédiaires, plus écartés, plus antérieurs et sur une ligne transversale.

Le PHOLCUS PHALANGISTE, *Pholcus phalangioides*, et la seule espèce connue, est très-commun dans nos maisons; c'est l'*Araignée domestique à longues pattes* de Geoffroy, et dont il forme, à raison de ses *yeux en bouquets*, une division particulière. Elle a été décrite dans cet ouvrage sous le nom d'*Araignée phalangiste*, n°. 40. Nous ajouterons simplement que la femelle agglutine ses œufs en une masse globuleuse, qu'elle porte entre ses mandibules ou plutôt ses chélicères. Nous avons observé que cette Aranéide agite quelquefois son corps d'une manière très-rapide, à l'instar de quelques Tipulaires. (LATR.)

PHORE, *Phora*. LAT. *Trineura*. MEIG. *Class. Tephritis*. FAB.

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Athéricères, tribu des Muscides.

Parmi les Muscides le genre Phore est le seul dont les antennes soient insérées près de la bouche et les palpes toujours extérieurs. La réunion de ces caractères fait aisément reconnoître ces diptères.

Antennes insérées près de la bouche, de trois articles, les deux premiers très-petits, peu distincts, le troisième ou palette, épais, globuleux, portant une soie simple, très-longue. — *Trompe* membraneuse, bilobée, coudée, entièrement retirée dans la cavité de la bouche (dans le repos) et renfermant dans une gouttière de sa partie supérieure un suçoir composé de deux soies. — *Palpes* cylindriques, hérissés de poils, obtus à l'extrémité, toujours extérieurs, point rétractiles, n'ayant d'articulation que celle de la base. — *Tête* petite, basse, hémisphérique, hérissée de poils. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle et placés sur le vertex. — *Corps* un peu alongé, arqué en dessus, hérissé de poils roides. — *Corselet* grand. — *Ailes* grandes, leur bord extérieur fortement cilié de la base au milieu où la nervure qui termine ce bord, se joint à une autre nervure descendant de la base de l'aile; point de nervures transversales, toutes les cellules atteignant le bord postérieur. — *Cuillerons* petits ne couvrant pas entièrement les balanciers. — *Abdomen* conique composé de six segmens outre l'anus. — *Pattes* longues; cuisses postérieures comprimées; jambes hérissées de piquans.

On connoît très-peu d'espèces de Phores; elles sont fort petites et se trouvent aux environs de Paris. Leur manière de vivre n'est pas connue.

1. PHORE très-noire, *P. aterrima*.

Phora tota atra, tibiis et posterioris paris femoribus compressis.

Phora aterrima. LAT. *Hist. Nat. des Crust. et des Ins. tom.* 14. *pag.* 394. *n°.* 1. — *Tephritis aterrima*. FAB. *Syst. Antliat. pag.* 323. *n°.* 35. — *Trineura atra*. MEIG. *Class. und besch. tom.* 1. *pag.* 313. *tab.* 15. *fig.* 22. — COQUEB. *Illust. Icon.* 3. *tab.* 24. *fig.* 3. — *Encycl. pl.* 390. *fig.* 58.

Longueur 1 lig. ½ à 2 lig. Corps entièrement d'un noir mat. Antennes de même couleur. Ailes transparentes, leur côte et la nervure qui s'y réunit, noires. Toutes les jambes comprimées.

On la trouve dans les bois, sur les plantes; elle est vive et s'arrête peu.

2. PHORE pallipède, *P. pallipes*.

Phora fusca, pedibus pallidis, femoribus tibiisque omnibus compressis.

Phora pallipes. LAT. *Hist. Nat. des Crust. et des Ins. tom.* 14. *pag.* 395. *n°.* 2. — *Trineura rufipes*. MEIG. *Class. und besch. tom.* 1. *pag.* 313. *tab.* 15. *fig.* 23. — SCHELL. *tab.* 12. — *Encycl. pl.* 390. *fig.* 59-63.

Longueur 1 lig. ½. Corps brun. Antennes brunes. Palpes, cuillerons, balanciers et pattes livides. Toutes les cuisses et toutes les jambes comprimées. Ailes transparentes avec la côte et la nervure qui s'y réunit, brunes.

On la voit souvent dans les maisons, sur les vitres des croisées. (S. F. et A. SERV.)

PHOTOPHYGES ou LUCIFUGES. Quinzième famille des Coléoptères, section des Hétéromérés dans la *Zoologie analytique* de M. Duméril; il lui donne les caractères suivans : *Elytres dures, soudées, sans ailes*. Elle se compose des genres Blaps, Pimélie, Eurychore, Akide, Scaure, Sépidie, Erodie, Zophose et Tagénie.

(S. F. et A. SERV.)

PHOXICHILE, *Phoxichilus*. Genre d'Arachnides trachéennes, de la famille des Pycnogonides, très-analogue à celui de Nymphon, mais en étant distinct : 1°. par l'absence de palpes, 2°. en ce que le premier segment du corps n'est point rétréci postérieurement en manière de col; qu'il est court, transversal, de sorte que les deux pattes antérieures et celles qui dans la femelle portent les œufs, sont insérées près de la base du siphon, et que les yeux sont dès-lors plus antérieurs,

Digitized by Google

rieurs. 3°. Les organes du mouvement sont proportionnellement moins alongés et paroissent avoir un article de moins, ou huit au lieu de neuf. J'avois d'abord cru que les mandibules, ou plutôt les chélicères, étoient monodactyles ou terminées par un seul doigt. Mais j'ai reconnu depuis qu'il y en avoit un autre, mais plus petit.

J'avois établi ce genre sur la description du *Pycnogonum spinipes* d'Othon Fabricius. (*Fauna groenlandica, pag.* 52.) J'ai vu depuis une seconde espèce, recueillie par feu Peron et M. Lesueur, dans leur voyage aux Terres australes, et dont j'ai donné la description dans la seconde édition du *nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, sous le nom de *Phalangioïdes* (*Phalangioïdes*). Son corps est long de cinq lignes, d'un brun obscur, avec les pattes environ trois fois plus longues, un peu velues et tuberculées. Feu Lalande a rapporté du Cap de Bonne-Espérance une variété de cette espèce.

Le *Nymphon femoratum* des nouveaux Actes de la Société d'histoire naturelle de Copenhague (1799, tom. 5. part. 1. tab. 5. fig. 1-3.) et le *Phalangium spinosum* de Montagu (*Act. Societ. Linn. tom.* 9. *tab.* 5. *fig.* 7), paroissent être des Phoxichiles. (LATR.)

PHRONIME, *Phronima*. LATR. Genre de Crustacés de l'ordre des Amphipodes, ayant pour caractères : *tête* fort grosse, presqu'en forme de cœur. — Deux *antennes* très-courtes et biarticulées. — Quatorze *pieds*, y compris les quatre derniers pieds-mâchoires, et dont la cinquième paire, ou la troisième des pieds proprement dits, terminée en une pince didactyle et précédée de deux articles arrondis, les autres simples; six sacs vésiculeux disposés sur deux rangées longitudinales entre les derniers. — *Corps* alongé, mou, de douze articles, non compris la tête, terminé postérieurement par six appendices en forme de stylets, fourchus au bout; six autres appendices, mais natatoires, sur le dessous du post-abdomen, et disposés sur deux lignes longitudinales. « C'est à Forskhal que nous devons la connoissance du singulier Crustacé qui a servi à l'établissement de ce genre, et qu'il a nommé *Cancer sedentarius*. (*Faun. Arab. pag.* 95.) Herbst a ensuite reproduit cette description et la figure qui l'accompague dans son ouvrage général sur les animaux de cette classe (*tab.* 36. *fig.* 8). Le même Crustacé, ou du moins une espèce très-analogue, a été décrit et représenté dans le quatrième volume des nouveaux Actes de la Société d'histoire naturelle de Copenhague, publiés en 1802. J'en ai donné une nouvelle figure dans le premier volume de mon *Genera Crustaceorum et Insectorum*, et j'y ai désigné cette espèce sous le nom de *Phronime sédentaire* (*Phronima sedentaria*). Dans son *Histoire des Crustacés de la rivière de Nice*, M. Risso en a publié et figuré une autre, et qu'il

a nommée *Phronime sentinelle* (*Phronima custos*). Elle habite, suivant lui, l'intérieur des Equorées et des Géronies, genres qui dérivent de celui de Méduse de Linnée. « Semblables, dit-il, aux Argonautes et aux Carinaires, ces Crustacés viennent pendant le calme des eaux, dans la belle saison, voyager dans les nacelles vivantes, sans se donner le soin de nager. Néanmoins, lorsqu'ils veulent se plonger, ils rentrent au gîte et se laissent tomber par le seul effet de leur pesanteur. Ces animaux, qui se nourrissent d'animalcules, ne se montrent à la surface des eaux qu'à la fin du printemps, et restent dans les profondeurs un peu vaseuses pendant tout le reste de l'année. Leur manière de se propager nous est encore inconnue; mais il est certain que les femelles ne portent pas leurs œufs sur un de leurs côtés comme les Pagures, quoiqu'elles aient comme ceux-ci l'habitude de se loger dans les dépouilles des corps vivans. » Le corps marin dans lequel étoit renfermé l'individu de la première espèce que nous avons vu et sur lequel nous avons établi ce genre, étoit le cadavre d'une espèce de Béroë. Suivant M. Risso, elle différeroit de la seconde en ce que son corps est plus grand, nacré et ponctué de rouge, tandis que celui de la seconde est très-blanc; mais c'étoit d'après la comparaison réciproque des appendices et des proportions relatives du corps, plutôt que d'après les couleurs, qu'il auroit dû distinguer ces deux espèces. L'une et l'autre habitent la Méditerranée; la première cependant se trouveroit aussi, au témoignage du docteur Léach, sur les côtes de la Zélande.

(LATR.)

PHRYNE, *Phrynus*. OLIV. Ces Arachnides avoient été placées par Linné et Pallas dans le genre *Phalangium*. Brown en avoit fait des *Tarentules*, dénomination que Fabricius a adoptée, mais qui, ayant été donnée à une espèce d'Arachnide n'ayant que des rapports très-éloignés avec les précédentes, ne peut, afin d'éviter une confusion, être admise. Olivier ayant depuis longtemps distingué ce genre sous le nom de *Phryne*, nous avons dû préférer cette désignation.

Les Phrynes font partie de la famille des Pédipalpes, ordre des Arachnides pulmonaires. Ils ont, ainsi que les Mygales et les Thélyphones, quatre cavités branchiales ou pulmonaires, des organes sexuels doubles, situés à la base inférieure de l'abdomen, huit yeux lisses, des chélicères (mandibules) monodactyles, et l'abdomen pédiculé; mais ils n'ont point de filières à l'anus, leur corps est très-aplati, entièrement revêtu d'une peau assez ferme, avec le corselet presque lunulé ou réniforme; les palpes en forme de bras ou de serres, très-épineux, sans aucun appendice au bout relatif aux différences sexuelles; les deux pieds antérieurs très-longs, antenniformes et terminés par un tarse presque sétiforme, fort

alongé, et composé d'un grand nombre d'articles, sans crochets au bout ; la langue cornée s'avançant entre les mâchoires en manière de dard, fourchu au bout, et l'abdomen annelé. Leurs petits yeux lisses sont d'ailleurs disposés en trois groupes ; savoir, deux au milieu, portés sur un tubercule, et trois de chaque côté formant un triangle. Les Phrynes font le passage des Thélyphones aux Mygâles, mais en se rapprochant davantage de ces premières Arachnides que des secondes : ils en diffèrent néanmoins par l'aplatissement de leur corps, la forme du corselet et par leur abdomen, dépourvu à son extrémité postérieure de ce filet articulé et en forme de queue qui caractérise les Thélyphones. Ces Arachnides sont pareillement propres aux contrées équatoriales ou intra-tropicales ; il paroîtroit qu'on les y redoute, mais sans motif réel, à ce que je pense. J'ai ouï dire qu'elles se tenoient dans les fentes des rochers, les cavernes, etc. Nous n'avons aucun autre document sur leurs habitudes. Pallas (*Spicil. Zool. fasc.* 9.) et Herbst dans sa monographie qu'il a publiée de ce genre, en ont fait connoître avec détails diverses espèces. Les deux plus grandes sont celles que Fabricius nomme *Tarentula lunata* et *T. reniformis*. La première est le *Phalangium reniforme* de Linné (Pallas, *ibid. tab.* 3, *fig.* 5-6 ; Herbst, *Naturg. Phalang. tab.* 3.), ou notre PHRYNE LUNULÉ, *Phrynus lunatus*. Ses palpes sont presque trois fois plus longs que le corps, et n'offrent d'épines remarquables qu'à l'extrémité de leur troisième article ; il y en a quatre, dont les deux supérieures plus fortes. Cette espèce se trouve aux Indes orientales. La seconde, ou le PHRYNE RÉNIFORME, *Phrynus reniformis*, habite la Guiane et quelques-unes des Antilles. Ses palpes sont de la longueur du corps, avec les second et troisième articles comprimés, armés au côté interne d'épines ; il y en a cinq à six à l'extrémité, un peu dilatée, du troisième.

Les individus que j'ai eus de Saint-Domingue et de quelques autres îles de l'Archipel américain, sont généralement plus petits que ceux que l'on reçoit de Cayenne ; mais peut-être appartiennent-ils à l'espèce nommée par Herbst *Phrynus medius*. (*tab.* 4. *fig.* 1.) C'est par la comparaison d'un grand nombre d'individus dont la patrie sera bien connue, que l'on pourra éclaircir ces difficultés spécifiques. (LATR.)

PHTHIRIE, *Phthiria*. MEIG. LAT. *Voluccella*. FAB.

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Tanystomes, tribu des Bombyliers.

Le premier article des antennes plus long que le second distingue suffisamment du genre Phthirie, les Cyllénies, les Bombyles et les Ploas des auteurs, ainsi que les Gérons et les Toxophores de M. Meigen. On ne voit point de palpes distincts dans les Usies, tandis qu'ils sont apparens, dans les Phthiries. Ce genre est donc bien distinct de tous ceux de sa tribu.

Antennes avancées, rapprochées, composées de trois articles, les deux premiers courts et égaux entr'eux ; le troisième alongé, comprimé, fusiforme. — *Trompe* très-longue, avancée, horizontale, cylindrique. — *Palpes* distincts, en massue. — *Tête* arrondie. — *Yeux* grands, rapprochés et se réunissant au-dessus du front dans les mâles, espacés dans les femelles. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle et placés sur le vertex. — *Corps* presque glabre. — *Ailes* grandes. — Point de *cuillerons*. — *Balanciers* grands, très-apparens. — *Abdomen* composé de six segmens outre l'anus. — *Pattes* longues, minces ; jambes entièrement dépourvues d'épines.

Les espèces connues de ce genre sont toutes d'Europe et ne s'élèvent guère qu'à cinq ou six. Leur taille est petite. Elles se plaisent dans les lieux secs, s'arrêtant sur les fleurs, principalement sur celles du liseron des champs.

1. PHTHIRIE fauve, *P. fulva*.

Phthiria fulvo-pubescens, alis fuscescentibus.

Phthiria fulva. MEIG. *Dipt. d'Eur. tom.* 2. *pag.* 218. *n°.* 1. *tab.* 18. *fig.* 15. Femelle. — LAT. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 314.

Longueur 2 lig. Fauve, pubescente. Ecusson blanchâtre, balanciers blancs. Ailes obscures.

Elle a été trouvée au mois de juin à Fontainebleau sur la marguerite commune. (*Chrysanthemum leucanthemum.*)

Nous n'avons point vu cette espèce.

2. PHTHIRIE pulicaire, *P. pulicaria*.

Phthiria nigra, alis subhyalinis.

Phthiria pulicaria. MEIG. *Dipt. d'Eur. tom.* 2. *pag.* 219. *n°.* 3. — *Phthiria nigra*. MEIG. *Class. tom.* 1. *pag.* 193. *tab.* 10. *fig.* 11. — *Voluccella pygmea*. FAB. *Syst. Antliat. pag.* 115. *n°.* 5. — *Bombylius pulicarius*. MIKAN. *Monog.* 58. *tab.* 4. *fig.* 14. — *Encycl. pl.* 388. *fig.* 38-41.

Longueur 2 lig. Noire. Extrémité de l'écusson et balanciers de couleur blanche. Ailes transparentes. Femelle.

Le mâle (suivant M. Meigen) est entièrement noir avec les ailes transparentes.

Des environs de Paris. (S. F. et A. SERV.)

PHTHYRIDIE, *Phthyridium*. Voyez NYCTÉRIBIE. (LATR.)

PHTHYROMYIES, *Phthyromyiæ*. Seconde tribu de la famille des Pupipares, section des Epro-

Digitized by Google

boscidés, ordre des Diptères. Elle a pour caractères :

Tête confondue avec le corselet. — *Suçoir* renfermé dans un petit tube. — *Point d'ailes* ni de balanciers.

Elle ne contient que le seul genre Nyctéribie. (S. F. et A. Serv.)

PHYCIDE, *Phycis*. Fab. Lat. *Tinea*. Hubn.

Genre d'insectes de l'ordre des Lépidoptères, famille des Nocturnes, tribu des Tinéites.

Dans cette tribu, les palpes inférieurs recourbés dès leur origine, distinguent les genres Lithosie, Yponomeute, Œcophore, Adèle et Teigne; les Crambes ont cela de particulier que leurs quatre palpes sont découverts et avancés en forme de bec. Les Galléries ont les palpes inférieurs couverts d'écailles avec le dernier article un peu courbé. Dans les Euplocampes les antennes des mâles sont distinctement pectinées. Les Alucites ont les antennes presque simples et leur langue est assez longue et apparente. Les Phycides ne présentent aucun de ces caractères.

Antennes sétacées, celles des mâles ciliées ou barbues. — *Langue* très-courte, peu distincte. — *Palpes supérieurs* entièrement cachés, les inférieurs seuls apparens, avancés, de trois articles, le second portant un faisceau d'écailles, le troisième relevé perpendiculairement et presque nu. — *Corps* enveloppé par les ailes, celles-ci entières; les supérieures longues et étroites, les inférieures larges et plissées dans le repos. — *Chenilles* vivant à couvert dans un fourreau.

1. Phycide du Bolet, *P. boleti*.

Phycis alis superioribus nigris, dorso margineque postico albidis.

Phycis boleti. Fab. *Entom. Syst. Suppl. pag.* 463. *n°*. 1. — *Tinea boletella*. Hub. *Tin. tab.* 3. *fig.* 18. *Larv. Tin.* 1. *Bombycif.* C. a. *n°*. a. a.

Envergure 16 lig. Tête et corselet cendrés. Ailes supérieures noires, leur dos et leur bord postérieur blanchâtres; cette couleur se répandant irrégulièrement et ponctuée de noir.

Chenille blanchâtre ponctuée de noir, à tête brune. Vit dans les bolets du hêtre.

Du nord de l'Europe.

Nota. Nous décrivons cette espèce que nous n'avons point vue, d'après Fabricius. (S. F. et A. Serv.)

PHYLLIE, *Phyllium*. Illig. Lat. *Mantis*. Linn. Fab. Oliv. (*Encycl.*) *Spectrum*. Stoll. *Phasma*. Lam.

Genre d'insectes de l'ordre des Orthoptères, famille des Coureurs, tribu des Spectres.

Cette tribu n'est composée que des genres Phasme et Phyllie. On distingue aisément le dernier par son abdomen ovale, large, déprimé, membraneux, ses élytres imitant des feuilles et le premier segment du corselet cordiforme.

Antennes insérées devant les yeux, plus près de la bouche que du milieu de la tête. — *Labre* échancré; son bord antérieur droit. — *Lèvre* à quatre divisions inégales. — *Palpes* comprimés. — *Tête* avancée, alongée, arrondie postérieurement. — *Yeux* petits. — *Yeux lisses* souvent peu distincts. — *Corselet* formé de trois segmens; le premier déprimé, en forme de cœur; le second et le troisième formant ensemble un triangle tronqué antérieurement. — *Pattes* antérieures non ravisseuses; toutes les cuisses comprimées, ayant un appendice membraneux à leur partie intérieure et extérieure; jambes s'appliquant dans le repos au côté interne de la cuisse et sous son appendice; tarses à cinq articles, leurs crochets munis dans leur entre-deux d'une pelotte très-apparente.

Les Phyllies habitent les parties orientales des Grandes-Indes. Ce sont des insectes d'une forme très-singulière, mais qui est utile à leur sûreté; leurs élytres imitant une feuille peut les faire confondre avec celles des arbres où elles prennent leur repos, tant par leur couleur et leur figure que par la disposition des nervures. Il est probable que leur nourriture est végétale. Nous ignorons au reste ce qui appartient à leurs mœurs. On n'en connoît encore que fort peu d'espèces.

1. Phyllie feuille sèche, *P. siccifolium*.

Phyllium siccifolium. Lat. *Règn. anim. tom.* 3. *pag.* 375. — Stoll, *Spect. pl. VIII. fig.* 24-26. (Les figures 25 et 26 représentant la femelle lui donnent par erreur des antennes très-longues, tandis qu'elles sont fort courtes dans ce sexe.)

Voy. pour les autres synonymes et la description de la femelle, la Mante siccifeuille n°. 6.

Le mâle a les élytres courtes, les ailes grandes, transparentes, vertes au bord antérieur; son corps est plus étroit que celui de la femelle, et ses antennes sont longues, sétacées, composées d'articles nombreux et cylindriques.

M. Latreille dit que les habitans des îles Séchelles élèvent cette espèce comme objet de commerce d'histoire naturelle.

2. Phyllie de Stoll, *P. Stollii*.

Phyllium lutescente-decolor.

La Patte feuillette. Stoll, *Spect. pag.* 69. *pl. XXIII. fig.* 89.

Longueur 3 pouces. Cette espèce entièrement modelée sur le mâle de la précédente est partout de cette couleur jaune tannée qu'ont certaines feuilles qui dépérissent.

Sa patrie est inconnue. (S. F. et A. Serv.)

Digitized by Google

PHYLLOBIE, *Phyllobius*. Ce genre de Coléoptères créé par M. Schoenherr a été adopté par M. Germar dans son ouvrage ayant pour titre : *Ins. Spec. Nov. vol. 1. Coléopt.* 1824. Il appartient à la tribu des Charansonites, famille des Rhynchophores. Les Phyllobies ont pour caractères : rostre court, cylindrique, guère plus étroit que la tête : celle-ci saillante, oblongue, cylindrique; fossettes courtes, profondes, placées à l'extrémité du rostre. Yeux petits, globuleux. Antennes insérées au bout du rostre, plus longues que le corselet; leur premier article courbe, en massue, le second courbe; le fouet de sept articles dont les deux premiers plus longs que les autres, ceux-ci presqu'égaux entr'eux, en massue, obconiques ou lenticulaires; massue ovale-oblongue. Corselet court, presque globuleux ou presque cylindrique, tronqué à sa base et à son extrémité; point de sillon en dessous propre à recevoir le rostre. Elytres plus larges que le corselet, oblongues, couvrant des ailes, ordinairement assez molles. Ecusson petit, triangulaire. Pattes longues, presqu'égales entr'elles. Cuisses en massue, souvent dentées; jambes cylindriques, leur extrémité mutique, les antérieures souvent sinuées. Tarses courts, larges; leurs premiers articles égaux. Corps oblong, assez mou, écailleux.

Ce genre voisin de celui de Péritèle du même auteur, s'en distingue par une forme plus oblongue et par la présence des ailes et d'un écusson. Les neuf espèces rapportées à ce genre par M. Germar, sont européennes. L'une d'elles est le Charanson Pomone. Oliv. *Entom.* n°. 455. *Curculio Pomonæ*. (S. F. et A. Serv.)

PHYLLOCÈRE, *Phyllocerus*. Genre de Coléoptères Pentamères Serricornes, de la tribu des Elatérides, très-voisin des Taupins, et qui a pour caractères : premier article des antennes grand, renflé en devant, coupé obliquement à son extrémité, le second petit, un peu gonflé à sa partie antérieure, le troisième grand, égalant le premier en longueur, le quatrième plus grand que les suivans, mais plus petit que le troisième. Les six suivans petits, portant chacun sur leur partie supérieure un appendice latéral aplati, dentés en scie de l'autre côté; le onzième ou dernier alongé, cylindrique, portant un appendice comme les précédens. Corselet absolument conformé comme celui des Taupins.

M. le comte Dejean qui a bien voulu nous communiquer les caractères ci-dessus, et nous permettre de décrire l'espèce, a fondé ce genre dont le nom a pour étymologie deux mots grecs qui signifient : *antennes en feuille*, sur un individu unique trouvé par lui dans l'île de Carzola en Dalmatie. Il la nomme : Phyllocère flavipenne. (*P. flavipennis*.) Longueur 7 lig. $\frac{1}{2}$. Noir, couvert d'un léger duvet roussâtre. Elytres d'un châtain clair, très-finement pointillées, striées; ces stries ponctuées depuis leur milieu jusqu'à l'extrémité. Tarses garnis en dessous de poils ferrugineux.

(S. F. et A. Serv.)

PHYLLOPES, *Phyllopa*. J'ai désigné ainsi, dans le troisième volume de l'ouvrage sur le règne animal de M. Cuvier, une famille de Crustacés de l'ordre des Branchiopodes, distinguée de tous les autres animaux de cette classe par le nombre des pieds, qui, en y comprenant les pieds-mâchoires, semblables ici, à l'égard de leurs fonctions, aux pieds thoraciques, est de vingt-deux, et qui sont tous natatoires, branchiaux et foliacés, ou composés d'articles comprimés en forme de lames : de-là l'origine du mot Phyllopes, *pieds en feuilles*. C'est à la dernière paire ou un peu au-delà que sont situés les sacs renfermant les œufs. Ces Crustacés ont tous deux ou trois yeux. Dans quelques-uns, et tous bien, les, ces organes sont insérés à l'extrémité de deux prolongemens latéraux et en forme de cornes de la tête, mais non articulés, à la manière des pédicules portant les yeux des Crustacés décapodes.

Dans la seconde édition du *nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, j'ai divisé cette famille en deux tribus, les Aspidiphores et les Céphalés. Les premiers ont un test clypéiforme, trois yeux placés sur ce test et sessiles. Le nombre de leurs pieds est de cinquante à soixante paires. Les seconds sont dépourvus de test, n'ont que deux yeux, et ces organes sont pédiculés. Le nombre de leurs pieds ne surpasse pas vingt-deux. La première tribu se composoit du genre *Apus*; ceux de *Branchipe*, d'*Eulimène* et d'*Artémie* formoient la seconde. Le docteur Léach réunit le second au dernier, et rectifie l'erreur que j'avois commise à l'égard de la dénomination (*Artémisie*) de celui-ci. Depuis M. Adolphe Brongniart nous a fait connoître un nouveau genre appartenant à la même famille, et auquel il a donné le nom de *Limnadie* (*Limnadia*). Ici le test est bivalve; les yeux, au nombre de deux et sessiles, ne font point partie de la tête; l'animal a onze paires de pattes.

D'après cet exposé, la famille des Phyllopes pourroit être partagée en trois sections :

1°. *Un test clypéiforme, portant trois yeux sessiles; cinquante à soixante paires de pieds (dont les deux antérieurs fort grands, antenniformes).*

Le genre Apus.

2°. *Un test bivalve, renfermant le corps; deux yeux sessiles; onze paires de pieds.*

Le genre Limnadie, ayant pour type la *Daphnie géante*, décrite et figurée par Hermann fils (*Mémoires aptérologiques*, pag. 134. tab. V.) ou la *Limnadie d'Hermann*. (*Voyez* le tome

Digitized by Google

sixième des *Mémoires du Muséum d'Histoire naturelle*, page 83 et suivantes.)

3°. *Point de test; deux yeux pédiculés; onze paires de pieds.*

Les genres Branchipe, Artémie.

Supposé que ces animaux fossiles et anomaux, que l'on connoit sous le nom de *Trilobites*, et sur lesquels M. Alexandre Brougniart nous a donné un si beau travail, soient des Crustacés, ils formeront une quatrième division (*voyez* Trilobites).

Mais pour ne pas trop multiplier les tribus, les deux premières divisions seront réunies en une, qui conservera la dénomination d'*Aspidiphores* et ayant pour caractères : un test clypéiforme ou conchiforme; yeux sessiles. La troisième division composera une autre tribu et que nous nommerons *Cératophthalmes* au lieu de *Céphalés*, expression moins caractéristique. Nous pensons aussi que pour faciliter l'étude des Crustacés, il est nécessaire d'établir de nouveaux ordres aux dépens de celui de Branchiopodes. Il faut d'abord en détacher ceux qui ont un siphon ou un rostre et qui sont tous parasites; ensuite ceux qui, comme les Limules, n'ont point de mandibules ni de mâchoires propres. Ces Branchiopodes formeront, parmi les Crustacés, une section particulière, celle des *Edentés*. Une autre section, et la première, comprendra les Crustacés pourvus, à la manière ordinaire, de mandibules et de mâchoires. Cette section ou celle des *Maxillaires* se partagera en deux, d'après le nombre des pieds; savoir : 1°. seize au plus, y compris les six pieds-mâchoires; 2°. vingt-deux et plus. Tel sera le caractère de l'ordre des Phyllopodes ou des Crustacés qui sont l'objet de cet article. Les Crustacés branchiopodes de la famille des Lophyropes composeront aussi un nouvel ordre bien distinct, celui de *Lophyropodes*, et que l'on signalera ainsi : un seul œil et sessile; un test corné clypéiforme ou conchiforme. Branchies faisant partie soit des pieds ou de quelques-uns d'entr'eux, soit des organes de la manducation; ces pieds tous ou presque tous uniquement natatoires. Les décapodes et les stomapodes s'éloignent de tous les Crustacés maxillaires, à raison de leurs yeux pédiculés et de leur test. Dans les autres Crustacés de la même section, le corps est entièrement segmentaire ou articulé, et les yeux, au nombre de deux, sont sessiles.

(Latr.)

PHYLLOPHAGES; *Phyllophaga*. Quatrième division de la tribu des Scarabéides, famille des Lamellicornes, section des Pentamères, ordre des Coléoptères, dont le caractère est :

Mandibules recouvertes par les mâchoires et par la partie antérieure de la tête, point saillantes, leur côté extérieur seul apparent. — *Mâchoires* arquées à leur extrémité.

Les genres qui appartiennent à cette division sont : Hanneton et Hoplie.

Les Phyllophages (nom venant de deux mots grecs qui signifient : *mangeurs de feuilles*) causent fréquemment un grand dommage en dépouillant les arbres de leur verdure. Leurs larves, ou du moins celles de plusieurs espèces, attaquent les racines et font souvent périr un grand nombre de végétaux.

HOPLIE, *Hoplia*. Illig. Lat. *Scarabæus*. Linn. Geoff. De Géer. *Melolontha*. Fab. Oliv.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides.

La quatrième division de la tribu des Scarabéides, nommée les Phyllophages par M. Latreille (*voy.* ce mot), contient les genres Hoplie et Hanneton. Mais ces derniers ont toutes leurs jambes munies d'épines à leur extrémité, et les tarses postérieurs offrent deux crochets ainsi que les quatre autres tarses.

Antennes de neuf à dix articles, les trois derniers formant une massue feuilletée, plicatile. — *Mandibules* membraneuses au côté interne et terminées par une pointe simple ou entière. — *Mâchoires* comprimées, denticulées. — *Palpes maxillaires* une fois plus longs que les labiaux, de quatre articles, le dernier alongé, épais, ovoïde et pointu; les labiaux de trois articles. — *Corps* déprimé, ovale, couvert ou parsemé de petites écailles brillantes. — *Corselet* point rebordé. — *Ecusson* petit, arrondi postérieurement. — *Elytres* unies, plus larges ou comme dilatées à leur base extérieure, couvrant les ailes et la plus grande partie de l'abdomen. — *Abdomen* presque carré. — *Pattes postérieures* grandes; jambes dépourvues d'épines terminales; tarses antérieurs et intermédiaires terminés par deux crochets, l'un petit sans division, l'autre plus grand et bifide; tarses postérieurs n'ayant qu'un seul crochet très-grand, très-fort et sans division à sa pointe.

Le nom de ce genre, tiré du grec, signifie : *armé d'ongles*. Les Hoplies se tiennent sur les feuilles de différens végétaux qu'elles rongent; elles semblent préférer ceux qui croissent au bord des eaux. Le nombre des espèces connues est de quinze et propres à l'Europe ou à l'Afrique.

1re. *Division*. Antennes de dix articles.

On rapportera à cette division le Hanneton argenté, n°. 115 de ce Dictionnaire.

2e. *Division*. Antennes de neuf articles.

Cette division renferme le Hanneton écailleux, n°. 114. (*Hop. squamosa.*)

Digitized by Google

Nous indiquerons en outre comme étant de ce genre le Hanneton farineux, n°. 113. (*Hop. farinosa, Scarabæus farinosus.* Linn.), et le Hanneton royal, n°. 112. (*Hop. aulica, Scarabæus aulicus.* Linn.)

(S. F. et A. Serv.)

PHYLLOSOME, *Phyllosoma*. Genre de Crustacés, de l'ordre des Stomapodes, établi par M. Léach, dans une Notice sur les animaux recueillis par Joseph Cranck, naturaliste de l'expédition anglaise, qui avoit pour but la découverte de la source de la rivière de Zaïre en Afrique. Une espèce de ce genre avoit été décrite et figurée, depuis long-temps, sous le nom de *Cancer cassideus*, dans un journal allemand (*der Naturforscher*) sur l'histoire naturelle; c'est ce qu'ignoroit le docteur Léach, lorsqu'il me communiqua, avec sa générosité accoutumée, plusieurs de ces Crustacés, si remarquables par leur corps tellement aplati, que son épaisseur ne surpasse point celle d'une feuille de papier à écrire, presque diaphane, et, comme l'indique l'étymologie du mot Phyllosome, semblable à une feuille. Ces animaux composent dans l'ordre des Stomapodes une famille particulière, que je nomme *Bipeltés*. La partie antérieure du corps, répondant au thorax des Décapodes, ou celle que j'appelle *thoracide*, est en effet divisée en deux boucliers, dont l'antérieur plus grand et plus ou moins ovale, forme la tête; et dont le second ou l'alvithorax, porte les pieds-mâchoires et les cinq paires de pieds ordinaires, a la forme d'un ovale transversal, coupé en ligne droite au bord postérieur, et anguleux dans son pourtour. Le post-abdomen est très-petit. Sur le devant du premier bouclier sont situés les yeux et les antennes. Les yeux sont portés sur un pédicule long, menu, divisé en deux articles, dont le radical beaucoup plus alongé et cylindrique, et dont le dernier un peu plus gros, forme un bouton, en cône renversé, terminé par l'œil proprement dit. Les antennes sont sur une ligne transverse, filiformes, et composées, à ce qu'il m'a paru, de quatre articles, dont le quatrième le plus long. Les latérales n'ont point d'écaille à leur base, et leur longueur varie selon les espèces. Les mitoyennes, toujours plus courtes que les pédicules oculaires, sont partagées depuis l'extrémité supérieure du troisième article, en deux filets, dont l'interne un peu plus court, et paroissant biarticulé. La bouche est placée vers les deux tiers de la longueur médiane de ce bouclier, à partir de son sommet, et ne présente, au premier coup d'œil, qu'un groupe de mamelons disposés en rosette, et qui sont probablement les analogues des organes composant la bouche des Squilles. La transparence du corps permet de distinguer le canal alimentaire, qui à la suite d'un œsophage dilaté, de figure carrée et un peu plus large que long, s'étend en ligne droite dans la longueur du tronc et présente vers son milieu un rétrécissement. Les deux derniers pieds-mâchoires et les quatre premières paires de pieds sont grêles, filiformes, et généralement fort longs; tantôt cette longueur, en allant de devant en arrière, diminue progressivement; tantôt la première et la troisième paires de pieds, ou même les deux derniers pieds-mâchoires et qui sont toujours pédiformes, sont les plus longues. Si l'on excepte les deux pattes postérieures, de l'extrémité du troisième article des autres ou de la plupart d'entr'elles naît, soit en devant, soit postérieurement, un appendice sétacé, cilié, articulé, et qui paroît être l'analogue de celui que l'on observe aux pieds nageurs et simples des Squilles. Dans le Phyllosome clavicorne, le huitième et dernier article des deux pieds antérieurs, ou plutôt des deux derniers pieds-mâchoires, et qui sont les plus longs de tous, m'a paru se terminer par deux petits onglets alongés et articulés, tandis que les autres sont presque sétacés et simples à leur extrémité. Les deux pieds postérieurs sont toujours plus petits et simples. Tous ces appendices sont insérés sur le contour du second bouclier. Les quatre premiers pieds-mâchoires occupent le milieu du bord antérieur du tronc et sont fort petits. Les deux antérieurs ou les plus rapprochés de la bouche se distinguent à peine, sont, autant que j'ai pu en juger, d'une forme conique, et composés de trois articles, dont les deux premiers accompagnés chacun d'un très-petit appendice; le premier article des quatre autres pieds-mâchoires est aussi appendicé, et l'extrémité du second article des seconds se divise en deux lanières sétacées. L'extrémité postérieure du premier bouclier ou de la tête s'avance en arrière sur le second; cependant, vue en dessus, la tête paroît être continue avec le tronc ou le second bouclier. Le post-abdomen, ou communément la queue, est un peu plus court que la partie précédente, en forme de triangle étroit, alongé et très-obtus au bout, de cinq segmens, avec une nageoire terminale composée de cinq feuillets, dont deux de chaque côté, ovales et portés sur un article radical commun, et dont le cinquième au milieu, triangulaire et arrondi au bout; chaque segment a en dessous une paire d'appendices natatoires, composés de la même manière que les pièces latérales de la nageoire précédente. De cinq espèces décrites, quatre sont africaines, et l'autre se trouve aux Indes orientales. Elles sont toutes marines. M. Gaymard, naturaliste de l'expédition du capitaine Freycinet, nous donnera probablement quelques détails sur les habitudes de ces animaux, dont il a apporté plusieurs individus.

Nous avons donné, *Planche* 354 *de l'Atlas d'histoire naturelle* de cet ouvrage, des figures complètes ou partielles de quatre de ces espèces, copiées du Mémoire précité de M. Léach.

Digitized by Google

I. *Bouclier antérieur ovale et entier.*

A. *Antennes latérales plus longues que les pédicules oculaires.*

1. PHYLLOSOME CLAVICORNE, *Phyllosoma clavicorne.* LEACH. Antennes latérales ou extérieures trois fois plus longues que les pédicules oculaires; les deux derniers pieds-mâchoires plus longs que les autres pieds.

2. PHYLLOSOME COMMUN, *Phyllosoma commune,* ejusd. Longueur des antennes latérales double de celle des pédicules oculaires; les première et troisième paires de pieds plus longues que les autres et que les pieds-mâchoires.

B. *Les quatre antennes plus courtes que les pédicules oculaires.*

3. PHYLLOSOME LATICORNE, *Phyllosoma laticorne,* ejusd. Antennes latérales longues et un peu plus larges que les deux autres, avec le premier article dilaté extérieurement et le dernier plus grand, elliptique; celles-ci sétacées. *Voyez* le *Cancer cassideus* de l'ouvrage allemand précité, *cah.* 17, *pl.* 5.

4. PHYLLOSOME BRÉVICORNE, *Phyllosoma brevicorne,* ejusd. Antennes latérales un peu plus courtes que les intermédiaires, ni plus grosses, ni dilatées extérieurement à leur base; les unes et les autres sétacées.

Voyez pour les quatre espèces, toutes africaines, la *planche de l'Atlas d'histoire naturelle* mentionnée ci-dessus, et le Mémoire du docteur Léach, intitulé: *A Gener. Notic. of the anim. Tak. by John Cranck, Append.* n°. 4.

II. *Bouclier antérieur ayant la forme d'un carré, arrondi à ses angles, avec une échancrure au milieu du bord antérieur.*

5. PHYLLOSOME FRONT-ÉCHANCRÉ, *Phyllosoma lunifrons.* LAT. *Nouv. Dict. d'Hist. nat.* 2e. *édit. tom.* 26. *pag.* 36. Rapporté de la côte de Coromandel par M. Leschenault. (LATR.)

PHYMATE, *Phymata.* LATR. *Syrtis.* FAB. *Cimex.* LINN. GEOFF. DE GÉER.

Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, famille des Géocorises, tribu des Membraneuses.

Les Macrocéphales et les Phymates sont les seuls genres de leur tribu qui aient les pattes antérieures ravisseuses; mais les premiers n'ont point de cavité sous les bords du corselet pour recevoir les antennes; leur écusson est très-grand, arrondi au bout, couvrant la plus grande partie de l'abdomen.

Antennes courtes, rapprochées à leur base, reçues dans des cavités latérales du corselet, insérées sous un chaperon fourchu, au-dessous de l'origine du bec et composées de quatre articles, le dernier plus grand en forme de bouton alongé. — *Bec* court, triarticulé, engaîné à sa base avec le labre. — *Labre* court, sans stries. — *Yeux* petits, globuleux. — *Deux petits yeux lisses* placés plus haut que les yeux à réseau, assez près l'un de l'autre. — *Corps* aplati, membraneux; ses bords latéraux élevés, dentelés et comme rongés. — *Ecusson* petit, triangulaire, pointu, caréné dans toute sa longueur. — *Elytres* beaucoup plus étroites que l'abdomen, reçues dans un enfoncement dorsal de ce dernier. — *Abdomen* en forme de nacelle, rhomboïdal; ses bords latéraux élevés angulairement. — *Pattes* antérieures ravisseuses; leurs cuisses grandes, comprimées, presque triangulaires, ayant en dessous un sillon terminé par une forte dent; leurs jambes en forme de crochet arqué, se logeant dans le canal inférieur des cuisses et privées de tarses; les quatre pattes postérieures moyennes; tarses composés de trois articles, les deux premiers fort courts; crochets simples sans pelottes apparentes.

Ces hémiptères remarquables par leur forme singulière, se trouvent dans les bois sur les fleurs, où ils s'emparent de divers insectes plus foibles qu'eux pour les sucer. Leurs pattes antérieures sont faites de manière à captiver leur proie. Nous n'en connoissons que sept ou huit espèces, toutes de même taille et moyenne, une de France qui est de la première division, les autres d'Amérique appartenant à la seconde.

1re. *Division.* Dernier article des antennes presque cylindrique, plus long que les trois autres réunis.

1. PHYMATE crassipède, *P. crassipes.*

Phymata antennarum lutearum articulo ultimo cæteris simul sumptis longiori.

Phymata crassipes. LAT. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 138. *n°.* 1. — *Syrtis crassipes.* FAB. *Syst. Rhyng. pag.* 121. *n°.* 1. — La Punaise à pattes de crabe. GEOFF. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 447. *n°.* 24. — WOLF. *Icon. Cimic. fasc.* 3. *pag.* 88. *tab.* 9. *fig.* 82. — PANZ. *Faun. Germ. fas.* 25. *fig.* 24. — COQUEB. *Illus. Icon. tab. XXI. fig.* 6. — *Encycl. pl.* 373. *fig.* 22-25.

Longueur 3 lig. ½. Tête et corselet d'un roux-brun. Abdomen un peu plus foncé jusqu'au milieu; ses côtés vers la base plus pâles. Antennes, dessous du corps et pattes d'un jaune-roussâtre. Environs de Paris.

2e. *Division.* Dernier article des antennes ovale-alongé, moins long que les trois autres réunis.

2. PHYMATE rongée, *P. erosa.*

Phymata antennarum fuscè ferruginearum

Digitized by Google

articulo ultimo cæteris simul sumptis breviori, thorace eroso-dentato.

Phymata erosa. Latr. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 139. *n°.* 2. — *Syrtis erosa*. Fab. *Syst. Rhyng. pag.* 121. *n°.* 2. — Punaise-scorpion. De Géer, *Ins. tom.* 3. *pag.* 350. *pl.* 35. *fig.* 13 *et* 14. — Wolf. *Icon. Cimic. fasc.* 3. *pag.* 89. *tab.* 9. *fig.* 83. — *Encycl. pl.* 374. *fig.* 6.

Longueur 4 lig. Antennes d'un brun-roussâtre. Tête et corselet du même couleur, portant en dessus plusieurs pointes; les bords latéraux du dernier découpés. Abdomen d'un blanc-jaunâtre, avec une bande transversale brune au milieu. Elytres brunes ayant une tache latérale pâle. Pattes et dessous du corps blanchâtres; angles latéraux du ventre bruns.

De Surinam et de Caroline.

MACROCÉPHALE, *Macrocephalus*. Swed. Lat. *Syrtis*. Fab.

Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, famille des Géocorises; tribu des Membraneuses.

Dans cette tribu les genres Tingis, Arade et Punaise ont les pattes antérieures simples, propres seulement à la marche et non pas à saisir une proie. Leurs jambes de devant ont des tarses et ne sont pas conformées de manière à pouvoir se rapprocher de la cuisse et à arrêter l'objet que l'insecte a besoin de fixer près de lui. Les deux autres genres qui complètent cette tribu sont ceux de Phymate et de Macrocéphale, mais les antennes du premier se cachent à l'état de repos dans une rainure latérale de la tête et du corselet; les bords latéraux du corps sont dentelés, et l'écusson est petit et pointu.

Antennes en massue, rapprochées à leur base, insérées à l'extrémité d'un chaperon peu fourchu, composées de quatre articles, le premier plus long que le suivant, conique, coupé obliquement à l'extrémité; le second presque carré, de la longueur du troisième, celui-ci plus mince que les autres; le quatrième ovale-oblong, plus gros et plus grand que les précédens et formant la massue. — *Bec* court, engaîné à sa base avec le labre, de trois articles apparens. — *Labre* court, sans stries. — *Tête* longue, cylindrique. — *Yeux* petits, arrondis, globuleux. — *Deux petits yeux lisses* placés plus haut que les yeux à réseau, assez près l'un de l'autre. — *Corps* assez épais, se rétrécissant en devant. — *Corselet* rugueux, fort rétréci antérieurement, guère plus large que la tête dans cette partie, de la largeur de l'abdomen postérieurement. — *Ecusson* grand, couvrant la partie moyenne de l'abdomen presque jusqu'à l'anus, arrondi à son extrémité. — *Élytres* cachées en grande partie sous l'écusson. — *Abdomen* ovale, tronqué à sa base, dépassant un peu les élytres par ses côtés, ses bords latéraux unis, point relevés. — *Pattes* antérieures ravisseuses; leurs cuisses grosses, leurs jambes en forme de crochet, privées de tarses, s'appliquant exactement et se repliant sous la cuisse. Les quatre pattes postérieures petites, leurs tarses ne paroissant composés que d'un seul article; crochets bifides sans pelottes apparentes dans leur entre-deux.

Les Macrocéphales, dont le nom vient de deux mots grecs et signifie : *grosse tête*, ont probablement les mœurs des Phymates; leurs métamorphoses ne doivent pas différer de celles des autres Hémiptères hétéroptères. Les espèces connues habitent les deux Amériques. Fabricius en décrit trois espèces dans le *Syst. Rhyng. pag.* 123, sous le nom de *Syrtis*; savoir : *Manicata*, n°. 7, *Prehensilis*, n°. 8, et *Crassimana*, n°. 9.

(S. F. et A. Serv.)

PHYSAPODES. *Voyez* Vésitarses.

(S. F. et A. Serv.)

PHYSODE, *Physodes*. Nom donné par M. Duméril à un genre de sa classe des insectes, ordre des Aptères, famille des Quadricornes ou Polygnathes. L'espèce dont il a donné la figure, sous le nom de *Marin*, dans son ouvrage intitulé : *Considérations générales sur la classe des insectes*, se rapporte à notre *Idotée pointue* (*nouv. Dict. d'Hist. nat.* seconde édit. tom. 16. pag. 103.) Ce savant naturaliste ne comprenant dans cette famille, la soixantième et la dernière de sa classe des insectes, que les genres Armadille, Cloporte et Physode, celui-ci doit être le même que le genre *Aselle* d'Olivier, et embrasser dès-lors notre ordre des Crustacés isopodes. (Latr.)

PHYTADELGES. *Voy.* Phatisuges.

(S. F. et A. Serv.)

PHYTIBRANCHES, *Phytibranchia*. Dans l'ouvrage sur le règne animal de M. Cuvier, j'ai désigné ainsi une famille de Crustacés, de l'ordre des Isopodes, dont les appendices branchifères situés sous la queue ressemblent à de petits pieds articulés ou à des tiges ramifiées, tandis que ceux des autres Isopodes sont en forme de lames ou d'écailles. Ayant, depuis l'impression de cet ouvrage, observé des palpes aux mandibules de divers Phytiphages, caractère qui distingue les Amphipodes des Isopodes, j'ai transporté cette tribu dans le premier de ces deux ordres. Les autres Amphipodes ayant d'ailleurs sous le post-abdomen des appendices d'une forme analogue, ce groupe ordinal n'en est que mieux assorti. Je le divise en quatre familles.

1°. Les Crevettines, *Grammarinæ*, dont tous les pieds sont onguiculés, au nombre de quatorze, et dont l'extrémité postérieure du corps est munie de pièces cylindriques ou sans appendices.

Ici viennent les genres *Crevette*, *Talitre*, *Corophie*,

Digitized by Google

Corophie, *Phronime* et plusieurs autres établis par M. Léach.

2°. Les Uroptères, *Uroptera*. Semblables aux précédens par la manière dont se terminent leurs pieds et par leur nombre, mais dont le corps offre à son extrémité postérieure et latérale des appendices en nageoires.

Le genre *Phrosine* de M. Risso et quelques autres inédits appartiennent à cette famille.

Les suivans comprennent mon ancienne tribu des Phytibranches.

3°. Les Décempèdes, *Decempedes*. Les pieds sont onguiculés, mais réduits à dix.

Elle se compose des genres *Typhis*, *Ancée*, *Pranize*.

4°. Les Hétéropes, *Heteropa*. Les pieds sont au nombre de quatorze, comme dans les deux premières familles, mais tous, ou les quatre derniers au moins, sont mutiques et simplement natatoires.

Là se placent les genres *Apseude*, *Ione*, *Ptérygocère*.

Le genre Ancée, *Anceus*, de M. Risso, ou *Gnathia* de M. Léach, est distingué de tous les autres de la même famille par les caractères suivans. Tous les pieds simples. Deux fortes saillies, imitant des mandibules, au devant de la tête, dans les mâles. Queue terminée par des feuillets en nageoire. La fig. 24 de la planche 336 de l'Atlas d'histoire naturelle de cet ouvrage, représente l'*Ancée forficulaire* mâle de ce naturaliste. La figure suivante est celle du *Cancer maxillaris* mâle de Montagu, ou du *Gnathia termitoides* de M. Léach. D'après des renseignemens communiqués par le dernier, l'*Oniscus cœruleatus* du précédent, d'après lequel nous avons formé le genre Pranize, *Praniza*, et dont on trouvera aussi la figure, même planche, n°. 28 (1), et pl. 229, fig. 24 et 25, seroit la femelle. Je soupçonne qu'il y a ici quelque erreur.

La figure 26 de la même planche n°. 36, est celle de l'Apseude taupe, *Apseudes talpa*, genre du même naturaliste, et auquel paroît devoir se rapporter celui d'*Eupheus* de M. Risso (même planche, fig. 27). Les quatre derniers pieds sont seuls mutiques et propres à la natation. Les deux premiers se terminent en pince, et les deux suivans s'élargissent au bout, en manière de main dentelée. L'extrémité postérieure du corps offre deux longues soies articulées et velues.

Dans le genre Ione, *Ione*, probablement celui de *Cælino* de M. Léach, tous les pieds sont mutiques. C'est l'*Oniscus thoracicus* de Montagu, dont la figure est reproduite même planche 336 de cet Atlas, n°. 46.

Le genre Ptérygocère a été établi sur une figure de Slabber, copiée ici, pl. 330, n°s. 3 et 4. *Voyez* cet article et celui de Tiphis. (Latr.)

(1) Il s'est glissé une faute dans l'explication de cette figure. Lisez *cœruleatus*, au lieu de *thoracicus*.

PHYTOPHAGES ou HERBIVORES. Nom donné par M. Duméril (*Zool. anal.*) à sa vingt-unième famille de Coléoptères, section des Tétramérés, offrant les caractères suivans : *antennes filiformes*, *rondes*, *non portées sur un bec* ; *corps arrondi*. Elle se compose des genres Donacie, Criocère, Hispe, Hélode, Lupère, Galéruque, Altise, Gribouri, Clytre, Chrysomèle, Alurne, Erotyle et Casside. (S. F. et A. Serv.)

PIED ou PATTE, *Pes*. Appendice ou membre inférieur du corps, propre à la marche ou à la natation, et composé d'une suite d'articles tubulaires, renfermant chacun des muscles propres (deux dans la plupart, dont l'un extenseur et l'autre fléchisseur).

« La forme générale des pattes, dit M. Cuvier, *Leçons d'Anatomie comparée*, tom. 1, pag. 452, dépend de la manière de vivre des insectes. Sont-ils destinés à demeurer dans l'eau, à nager? alors les pattes sont aplaties, longues, ciliées. Doivent-elles servir à fouir la terre? elles sont élargies, crénelées, tranchantes. Servent-elles seulement à la marche? elles sont longues, cylindriques. Sont-elles propres au saut? la cuisse est plus grosse, la jambe plus alongée, souvent arquée. Enfin, d'après ces conformations diverses, on peut très-bien reconnoître, même dans l'insecte mort, ses habitudes, sa manière de vivre.

» Les pattes des insectes sont composées de quatre parties principales, qu'on nomme la *hanche*, la *cuisse* ou *fémur*, la *jambe* ou *tibia*, le *tarse* (1) ou *doigt*.

» Chacune de ces parties est enveloppée dans un étui de substance cornée : elles jouent l'une sur l'autre par gynglime, parce que la substance dure étant en dehors, l'articulation n'a pu se faire par moins de deux tubercules. Le mouvement de chaque article ne se fait donc que dans un seul plan, à l'exception de celui de la hanche, comme nous allons le voir.

» La hanche (2) joint la patte au corps et joue dans une ouverture correspondante du corselet ou de la poitrine, sans y être articulée d'une manière positive, mais comme emboîtée. La figure de la hanche varie. Chez les insectes auxquels les pattes ne servent qu'à la marche, comme les *Capricornes*, les *Chrysomèles*, le plus grand nombre des Hyménoptères, des Diptères, etc., les hanches sont globuleuses et forment un véritable genou des mécaniciens. Mais chez ceux dont les pattes devoient avoir ce mouvement latéral nécessaire à l'action de nager, de fouir la terre, etc., la hanche est large, aplatie, et a ordinairement son plus grand diamètre dans la direction transversale du corps. Dans quelques-uns même, comme

(1) Ou plutôt le *pied* proprement dit.

(2) La plupart des entomologistes la considèrent comme formés de deux articles, la rotule (*patella*) et le trochanter.

Digitized by Google

les *Dytisques*, la hanche postérieure est soudée et immobile. Elle est comprimée et en forme de lames dans les *Blattes*, les *Forbicines*, et quelques genres d'insectes qui marchent très-vite.

» Le *fémur* suit immédiatement la hanche, à la partie interne de laquelle il s'articule, de manière à être parallèle à la face inférieure du corps, dans l'état de repos; les mouvemens, sur cette première pièce, se bornent à celui de devant en arrière. La nature et l'étendue du mouvement de la cuisse paroissent avoir déterminé ses formes. Dans les insectes qui marchent beaucoup et qui volent peu, comme les *Carabes*, les *Cicindèles*, etc., il y a à la base du fémur, une ou deux éminences qu'on nomme trochanters. Elles paroissent destinées à éloigner les muscles de l'axe de l'articulation. Chez ceux qui avoient besoin de muscles forts pour sauter, la cuisse est épaisse et souvent alongée, comme dans les *Sauterelles*, les *Altises*, quelques *Charançons*, les *Puces*, etc. Dans ceux qui fouissent la terre, et chez lesquels la cuisse doit opérer un fort mouvement, elle porte une facette articulaire, qui correspond au plat de la hanche sur laquelle elle s'appuie. C'est ce qu'on observe dans les pattes antérieures des *Scarabées*, des *Scarites*, des *Taupes-grillons*, etc. Enfin la forme de la cuisse est toujours subordonnée au genre du mouvement.

» La jambe est la troisième articulation de la patte; elle se meut en angle sur la cuisse, et n'est point susceptible d'autre mouvement. La figure du *tibia* dépend essentiellement des usages auxquels il est destiné. C'est ce qu'on voit dans les insectes nageurs, où il est aplati et cilié; dans les fouisseurs, où il est crénelé et tranchant sur les bords. Dans les *Nèpes*, les *Mantes* et plusieurs autres, la patte antérieure est terminée par un onglet, et forme avec la cuisse une espèce de pince ou de tenaille, dont les insectes se servent pour retenir leur proie, qu'ils dévorent toute vivante.

» Le *doigt* ou *tarse* des insectes forme la dernière pièce de la patte. Il est ordinairement composé de plusieurs articles, dont le dernier est terminé par un ou deux ongles crochus. Ces articles jouent les uns sur les autres, et quelquefois même ils sont opposables au tibia, et forment ainsi une espèce de pince. La configuration du tarse est toujours en rapport avec la manière de vivre de l'insecte. Les articles sont grêles, à peine distincts, sans pelottes ni houpes, dans le plus grand nombre de ceux qui creusent la terre et qui marchent peu à sa surface, comme les *Scarabées*, les *Escarbots*, les *Sphéridies*, les *Scarites*, les *Sphex*, etc. Ils sont aplatis en nageoires, ciliés sur leurs bords, et souvent privés d'ongles dans les insectes qui nagent, comme les *Hydrophiles*, *Tourniquets*, *Naucores*, *Corises*, etc. Ils sont garnis de pelottes visqueuses, de houpes soyeuses ou de tubercules charnus, vésiculeux, chez ceux qui marchent sur des corps lisses et glissans, comme les *Mouches*, les *Chrysomèles*, les *Capricornes*, les *Thrips*, etc. Ils sont formés de deux ongles mobiles et opposables dans ceux qui doivent marcher et s'accrocher sur les poils, comme les *Poux*, les *Ricins*, les *Cirons*. L'un des articles est extrêmement dilâté, et couvert de poils disposés sur des lignes parallèles, dans les mâles de quelques espèces du genre *Crabro* et de quelques *Dytisques*. »

Le mouvement de chaque article des pattes ne se fait, selon M. Cuvier, que dans un seul plan. Il n'est opéré que par deux muscles qui sont enveloppés dans l'article précédent, un extenseur et un fléchisseur.

« Dans les Coléoptères, les hanches se meuvent par une espèce de rotation sur leur axe longitudinal, lequel, comme nous l'avons dit, est placé en travers, et fait avec l'axe ou la ligne moyenne du corps, un angle plus ou moins approchant de 90°. La cuisse étant attachée à l'extrémité interne de la hanche, est d'autant plus écartée de la cuisse opposée, qu'elle est plus fléchie sur sa propre hanche. On sent que la position du plan dans lequel cette flexion se fait, dépend de la situation de la hanche. Lorsque celle-ci est tournée en avant, le plan est vertical. Lorsqu'elle est tournée en arrière, il devient toujours plus oblique, et même horizontal dans les espèces qui nagent. C'est donc du mouvement sensible de la hanche que dépendent les mouvemens les plus remarquables de la patte.

» Les muscles de chaque paire de hanches et des cuisses sont placés dans la partie du corselet ou de la poitrine qui est au-dessus; et, pour les bien voir, il faut couper le corps de l'insecte par tranches verticales.

» Au-dessus de la dernière paire, dans la poitrine, est une pièce écailleuse en forme d'Y. Sa tige donne attache au muscle qui fait tourner la hanche en arrière, en s'insérant à son bord postérieur. Celui qui le fait tourner en avant est attaché au dos, et s'insère par un tendon mince à son bord antérieur.

» Le muscle qui étend la cuisse, en le rapprochant de l'autre, est très-considérable, et s'attache à toute la branche de la pièce en forme d'Y, pour s'insérer au bord interne de la tête de la cuisse. Son antagoniste est logé dans l'épaisseur même de la hanche.

» Quant aux deux paires de cuisses antérieures, les muscles qui les étendent sont attachés aux parties dorsales qui leur répondent, et non à des pièces intérieures particulières; mais ceux qui les fléchissent sont toujours situés dans l'épaisseur même des hanches.

» Les muscles qui font tourner celles-ci sont aussi attachés aux parois du corselet; savoir : celui qui les porte en arrière, à la partie dorsale; et celui qui les porte en avant, à la partie latérale. Dans les *Dytisques*, dont la hanche de

Digitized by Google

derrière est, comme nous l'avons vu, soudée et immobile, les muscles semblent se porter au fémur, qui en a ainsi quatre, deux extenseurs et deux fléchisseurs.

» Les autres ordres d'insectes sont, à peu près, conformés de la même manière que les Coléoptères. Les muscles de la jambe sont situés dans l'intérieur de la cuisse. L'extenseur est court et grêle, attaché à son bord externe (le fémur supposé étendu dans la longueur du corps). Le fléchisseur est beaucoup plus fort et plus long; il est situé du côté interne, et dans toute la partie supérieure. Il y a de même deux muscles pour chacun des articles du tarse: l'un sur la face supérieure ou dorsale: c'est un extenseur; il est petit: l'autre, sur la face inférieure, plus marqué, et agissant comme fléchisseur. »

Le même anatomiste nous a donné, pag. 436 du premier tome du même ouvrage, un extrait des observations de Lyonet sur la myologie des pattes de la Chenille qui ronge le bois du saule (*Cossus ligniperda*. Fab.). Les muscles sont pareillement intérieurs. On peut distinguer ceux des pattes écailleuses en ceux qui meuvent leurs trois articulations et en ceux qui agissent sur l'ongle ou crochet terminal. Les muscles du premier article sont au nombre de cinq ou six faisceaux attachés au rebord supérieur, et s'insèrent aussi au rebord supérieur de l'article suivant. Ceux du second article sont, à peu près, en nombre égal, et s'insèrent au rebord du troisième. Les muscles de l'ongle sont terminés par deux tendons; mais ils sont formés de plusieurs faisceaux qui s'attachent, les uns sur le second et le troisième articles, par deux plans bien distincts; les autres, sur une ligne qui correspond à la convexité de l'ongle; et enfin les derniers, sur une ligne répondant à sa concavité. Les deux tendons s'insèrent à deux tubercules de l'extrémité supérieure de l'ongle, du côté de sa concavité et de sa pointe, et servent à la fléchir. M. Cuvier conjecture que cet ongle se redresse par l'élasticité de son articulation.

Chaque patte membraneuse ou fausse a deux muscles, dont la direction est, à peu près, transversale au corps. Ils s'étendent du centre de la patte où ils s'insèrent, jusqu'au-delà du stigmate du côté du dos, où ils s'attachent par des bandelettes latérales et plus ou moins obliques. L'un de ces muscles est situé au-devant de l'autre, qu'il recouvre en partie. Ils servent à faire rentrer le centre de la patte et les crochets du limbe de son extrémité.

Chaque articulation des pattes des Crustacés, Cuvier, *ibid.*, pag. 408, a deux muscles, l'un extenseur et l'autre fléchisseur. Ceux de la hanche sont attachés sur la pièce cornée qui soutient les branchies. Les autres sont renfermés dans l'intérieur des articles suivans. Le fléchisseur du pouce ou du doigt mobile des serres a un fort tendon osseux intermédiaire, plat, oblong, ou en forme de lame et d'une grandeur remarquable. Nous renverrons pour d'autres détails au même ouvrage.

Telle est, en général, la composition des pattes des animaux articulés, appelés *Insectes* par Linnée. Nous avons présenté, tom. II, pag. 184 et suiv. de notre *Histoire générale des Insectes*, faisant suite au Buffon de Sonnini, d'autres détails, que les bornes trop resserrées de ce Dictionnaire ne nous permettent pas de reproduire. Quelques-uns d'ailleurs (*cuisse, jambes*) rentrent dans des articles qu'on a déjà traités avec assez d'étendue. L'une des pièces de ces organes qui mérite une attention plus particulière, à raison des caractères qu'elle fournit, et dont nous avons parlé sous le nom de *tarse*, sera l'objet d'un article spécial. (Latr.)

PIEDS-MACHOIRES, *Maxillipedes*. Je désigne ainsi les trois paires de pièces articulées en forme de palpes ou de petits pieds, qui, dans les Crustacés décapodes, recouvrent inférieurement les parties de la bouche, ou sont les plus extérieures, et que M. Savigny nomme *mâchoires auxiliaires*. Voyez le premier fascicule de la première partie de ses *Mémoires sur les animaux sans vertèbres*, et l'article Bouche de ce Dictionnaire. (Latr.)

PIÉRIDE, *Pieris*. Genre de Lépidoptères diurnes. *Voy.* tom. IX, *pag.* 105 du présent Dictionnaire. (S. F. et A. Serv.)

PIESTE, *Piestus*. M. Gravenhorst a fondé ce genre de Coléoptères pentamères dans sa *Monographia Coleopterorum micropterorum*; il est de la famille des Brachélytres. Ses caractères sont: corps déprimé, linéaire. Tête triangulaire, trois fois plus petite que le corselet, ponctuée. Yeux un peu globuleux. Chaperon obtus. Mandibules en faucille. Antennes filiformes, plus longues que la moitié du corps, un peu velues; son premier article en massue plus gros que les autres, le second et le troisième en massue, tous les suivans cylindriques. Palpes filiformes. Corselet un peu plus large que long, à peine plus étroit et un peu plus court que les élytres, ponctué; angles de sa base tronqués; il a un sillon longitudinal complet dans son milieu, et un autre court à chaque angle de la base. Elytres un plus larges que longues, ayant douze sillons longitudinaux droits, profonds et entiers. Abdomen un peu obtus, très-finement pointillé. Pattes courtes, fortes. Jambes ciliées, paroissant comme dentées en scie.

M. Gravenhorst n'en décrit qu'une seule espèce.

Pieste sillonné (*P. sulcatus*). Longueur 2 lig. Brun brillant; antennes, palpes et pattes pâles. Tête très-finement ponctuée avec un petit sillon

Digitized by Google

longitudinal entre les antennes. Chaperon pâle. Premier article des antennes portant une touffe de poils roides à sa partie intérieure.

Il est du Brésil et a été pris sur une espèce de bananier. *Musa*. (S. F. et A. Serv.)

PIÉZATES, *Piezata*. Nom donné par Fabricius à un ordre d'insectes désigné antérieurement par Linné sous celui d'*Hyménoptères*. L'auteur lui donne pour principaux caractères : six pattes ; deux antennes ; corps ayant quatre ailes membraneuses, nues, quelquefois ployées longitudinalement ; ces ailes manquant entièrement dans quelques-uns ; quatre palpes égaux ou de grandeur inégale, ordinairement filiformes ; mandibules cornées, droites ou courbées et arquées, soit aiguës soit tronquées, avancées, simples ou dentées ; mâchoires courtes, cornées ou membraneuses, obtuses, entières, quelquefois alongées, fléchies, formant les divisions extérieures de la langue ; lèvre courte, cornée ou membraneuse, tronquée ou arrondie, formant les divisions intérieures de la langue. (S. F. et A. Serv.)

PILULAIRES. Geoffroy donne ce nom à deux espèces de Coléoptères du genre Géotrupe de M. Latreille, le *Stercorarius* et le *Vernalis*. (S. F. et A. Serv.)

PILUMNE, *Pilumnus*. Genre de Crustacés décapodes, famille des Brachyures, établi par M. Léach, très-voisin de celui de Crabe, dont il faisoit partie et dont il diffère par les caractères suivans : *Pieds* de la quatrième et de la troisième paires les plus longs. — Tige des *antennes* latérales beaucoup plus longue que leur pédoncule (1), sétacée et composée d'un grand nombre de petits articles. — *Corps* proportionnellement moins large que celui des espèces du genre Cancer, et plus rapproché, pour la forme, de celui des Crustacés de la tribu des Quadrilatères.

Espèces généralement petites, longues au plus de vingt millimètres sur vingt-six de large, propres aux mers de l'ancien continent. Ce genre ne diffère de celui d'Ériphie qu'en ce que le pédoncule des antennes latérales occupe une échancrure du bord intérieur des cavités oculaires ; que le test est plus arqué en devant, et que les yeux sont moins écartés.

(1) Les trois articles dont il se compose sont, ainsi que dans les Crabes, presque cylindriques. Le premier est plus grand, particulièrement dans ceux-ci. Souvent, ici, il se présente sous la figure d'une lame étroite, paroissant fixe ou peu mobile, avec la partie extérieure du sommet plus ou moins dilatée. Les antennes latérales des espèces exotiques que j'ai étudiées étant souvent mutilées, il m'a été impossible de faire usage de ces différences de formes. Cet emploi minutieux m'eût d'ailleurs entraîné trop loin.

I. *Corps presqu'en forme de losange, dilaté et arrondi vers le milieu de ses côtés.*

Nota. Les deux espèces de cette division forment peut-être un genre propre. La seconde ne m'est connue que par la description de Fabricius et la figure qu'Herbst en a donnée ; peut-être se rapporte-t-elle au genre *Mursia* de M. Léach. Je n'ai vu qu'un seul individu de la seconde, et à antennes latérales imparfaites. Les yeux sont situés à l'extrémité d'un pédicule courbe, et plus épais ou plus large à sa base. Le sommet du troisième article des pieds-mâchoires extérieurs est tronqué obliquement en dehors, de sorte qu'il paroît se terminer en pointe.

1. Pilumne? porte-cupules, *P. cupulifer.*

Front droit, rebordé, presqu'entier, un peu enfoncé et refendu au milieu ; côtés du test sans dents ; quatre petites éminences en forme de disque plat, ovale, un peu rebordé, plus solide sur ses bords, semblable à une cupule de lichen, de chaque côté de la partie antérieure et inférieure du test, depuis la bouche jusqu'au canthus postérieur des yeux.

Corps blanc. Test long d'environ seize millimètres sur vingt-deux de large, mesuré au milieu, mince, foible, assez convexe, ayant dans son milieu quelques lignes enfoncées, tout encroûté, ainsi que les pieds, d'une matière paroissant formée par un duvet. Cupules noirâtres avec le rebord roussâtre ; les supérieures plus oblongues. Serres petites, courtes ; doigts longs, grêles, arqués, crochus, armés de petites dents aiguës ; une substance peut-être gommeuse et glutinante, formant un empâtement à l'extrémité ; les autres pieds grands, comprimés et empâtés. Individu femelle.

Ile de France. M. Mathieu.

2. Pilumne? à deux épines, *P. bispinosus.*

Cancer bispinosus. Fab. — Herbst, *Krabben*, *tab.* 6. *fig.* 45 ; *tab.* 54. *fig.* 1.

Quatre dents au front, les oculaires internes comprises ; deux à chaque bord latéral du test.

Test long de quatre centimètres sur près de six de large. Serres tuberculées.

Indes orientales.

II. *Corps trapézoïde, avec la partie antérieure plus large et arquée ; bords latéraux antérieurs déprimés et aigus.*

1. *Dessus du corps et des pieds entièrement couvert de poils, cachant presque le fond.*

Front incliné ; son bord antérieur divisé au milieu par une échancrure en deux lobes courts, larges, arrondis, continus latéralement avec la portion interne du bord supérieur des cavités oculaires, qui forme de chaque côté une dent

Digitized by Google

entière ou échancrée. Test inégal, plus convexe au milieu.

3. Pilumne chauve-souris, *P. vespertilio.*

Cancer vespertilio. Fab.

Test et pieds laineux (poils longs); trois dents simples, presque coniques et de même consistance, à chaque bord latéral du test, la post-oculaire non comprise; échancrure du milieu du front presque carrée; ses deux lobes adjacens presque droits au bord interne, sans dentelures ni granulations sensibles en devant; serres de grandeur moyenne, presqu'égales, à doigts lisses et ordinairement blanchâtres.

Corps blanchâtre, mais tout hérissé de poils noirâtres; les deux saillies du canthus interne des cavités oculaires continues avec les lobes frontaux, échancrées et bidentées. Quelques tubercules sur les côtés du test.

Indes orientales.

4. Pilumne laineux, *P. lanatus.*

Test et pieds laineux; trois dents simples, presque coniques, terminées en une pointe plus dure ou écailleuse à chaque bord latéral du test, la post-oculaire non comprise; échancrure du milieu du front en forme d'angle; les deux lobes adjacens parfaitement arrondis, avec le bord antérieur granuleux; l'une des serres (la droite) plus grande; doigts noirâtres; ceux de la serre la moins grosse, striés.

Un peu plus grand que le précédent, avec les serres épaisses et graveleuses; d'ailleurs presque semblable. Variété peut-être du mâle de cette espèce.

Indes orientales et nouvelle Hollande.

5. Pilumne duveté, *P. tomentosus.*

Test et pieds couverts d'un duvet très-court; trois dents à chaque bord latéral, formées par de petits tubercules coniques, écailleux et spiniformes.

Corps d'un brun-noirâtre, très-pointillé en dessus; quelques petits tubercules sur les côtés du test analogues à ceux des bords. Front divisé en deux lobes arrondis et crénelés; saillies oculaires adjacentes, entières, avec trois grains élevés en dessus. Serre droite grosse, fortement graveleuse ou chagrinée en dehors; doigts noirâtres, striés, avec le bout blanchâtre.

Nouvelle Hollande.

2. *Dessus du corps et des pieds simplement pubescent (poils clair-semés et laissant à découvert ces parties) ou presque glabre.*

6. Pilumne hérissé, *P. hirtellus.*

Pilumnus hirtellus. Leach, *Malacost. Podopht. Brit. tab.* 12. — *Cancer hirtellus.* Linn. Fab. Bosc, Risso. — *C. vespertilio.* Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 1. *pag.* 177. *pl.* 2. *fig.* 1. — Herbst, *Krabben. tab.* 7. *fig.* 51. — Ejusd. *C. ferrugineus. tab.* 21. *fig.* 127? — Cancre velu, n°. 2. Rondelet?

Dessus du corps d'un rouge de sang foncé, avec la partie supérieure des pattes plus pâle; dessous jaunâtre, mêlé d'un peu de rouge; pattes de quelques individus ayant des bandes ou taches transverses de cette dernière couleur; milieu du dos plus clair, un peu jaunâtre; le corps, dans d'autres, presqu'entièrement jaunâtre-pâle, plus ou moins tacheté de brun ou de roussâtre. Test pointillé, hérissé çà et là de poils peu épais, jaunâtres, avec une ligne enfoncée, longitudinale, bifide postérieurement, partant du front, finissant près du milieu du dos. Front droit, échancré au milieu et de chaque côté, près des yeux; bord antérieur des deux lobes et contour des orbites oculaires garnis de petites épines; chaque bord latéral du test ayant près de l'extrémité antérieure trois à quatre épines isolées ou un plus grand nombre, mais plus petites et très-rapprochées; puis au-delà, et constamment dans tous, trois dents terminées en une épine très-aiguë et dirigées en avant. Les deux pattes antérieures de grandeur un peu inégale, chargées extérieurement de tubercules épineux et de poils, mais n'en ayant dans quelques individus que sur la tranche supérieure, l'une des deux en étant même dépourvue. Doigts noirâtres, striés, pointus au bout; côté interne fortement denté; dents des doigts de la main le plus souvent obtuses; les autres pattes hérissées de longs poils, à tarses sans stries et terminés par un crochet aigu.

Dans l'Océan européen et dans la Méditerranée; ceux qui habitent les mers du nord de l'Europe sont plus petits, jaunâtres, un peu moins épineux, avec le bord antérieur du front. Telle est la variété décrite par Linnæus. Les individus de la Méditerranée sont d'un rouge de sang obscur, avec les serres et les pieds d'une teinte plus claire. Le bord antérieur du front est entièrement hérissé de petits grains qui le font paroître cannelé. Comme l'on trouve des variétés intermédiaires, on ne peut distinguer spécifiquement ces individus des premiers.

La femelle, suivant M. Risso, fait sa ponte en juillet. Les œufs sont d'un brun-girofle. (Latr.)

PIMÉLIAIRES, *Pimeliariæ.* Première tribu de la famille des Mélasomes, section des Hétéromères, ordre des Coléoptères. Elle offre pour caractères :

Point d'ailes. — *Palpes maxillaires* filiformes ou terminés par un article guère plus épais que les précédens, et plutôt cylindrique ou obconique

Digitized by Google

que triangulaire ou en hache. — *Elytres* soudées ensemble.

I. Menton recouvrant la base des mâchoires.
Erodie, Zophose, Pimélie, Tentyrie, Hégètre, Eurychore, Akis.

II. Base des mâchoires découverte.
Tagénie, Molurs, Scaure, Sépidie.

La plupart des Piméliaires vivent dans les terres salines des pays chauds et sablonneux de la partie occidentale de l'ancien continent; elles sont abondantes sur les bords de la mer, parmi les soudes (*salsola*), et se couvrent souvent d'une poussière blanchâtre, de même que certaines espèces du genre Aphodie.

HÉGÈTRE, *Hegeter*. LAT. *Blaps*. OLIV. (*Ent.*)
Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, famille des Mélasomes, tribu des Piméliaires.

Dans le groupe de Piméliaires dont les Hégètres font partie (*voyez* PIMÉLIAIRES), les genres Erodie, Zophose, Pimélie et Tentyrie se distinguent par leur corselet très-convexe, et les Eurychores ainsi que les Akis ont cette même partie du corps presque concave, ses bords latéraux étant très-relevés.

Antennes filiformes, composées de onze articles, la plupart cylindriques, le troisième alongé, les trois avant-derniers diminuant graduellement de longueur, un peu obconiques; le onzième petit, court, ovale. — *Labre* coriace, avancé, en carré transversal. — *Mandibules* échancrées au bout. — *Mâchoires* rétrécies antérieurement vers la base, reçues dans une fente linéaire et recouvertes à leur base par le menton. — *Palpes maxillaires* composés de quatre articles, le dernier un peu plus grand, presqu'obconique, comprimé; palpes labiaux triarticulés. — *Menton* grand, transversal, semi-orbiculaire, son bord supérieur coupé droit transversalement. — *Tête* courte, enfoncée jusqu'aux yeux dans le corselet. — *Corps* ovale, peu convexe en dessus. — *Corselet* un peu plus étroit que les élytres, carré, très-rapproché de la base des élytres, presque plan et sans bords relevés. — *Ecusson* très-petit. — *Elytres* soudées ensemble, se rétrécissant et se courbant sensiblement à leur partie postérieure, leur bord latéral embrassant l'abdomen; ailes nulles. — *Abdomen* alongé, trigone. — *Pattes* grêles; jambes ayant deux courtes épines à leur extrémité.

On connoît environ six espèces de ce genre fondé par M. Latreille : elles habitent les climats les plus chauds de l'ancien et du nouveau continent. Leurs mœurs sont inconnues.

1. HÉGÈTRE strié, *H. striatus*.

Hegeter niger, capite thoraceque lævibus, elytris subsulcatis basi et externè marginatis.

Hegeter striatus. LATR. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 157. *n°.* 1. *tab. IX. fig.* 11. — *Blaps elongata*. OLIV. *Entom. tom.* 3. *Blaps. pag.* 9. *n°.* 7. *pl.* 1. *fig.* 7.

Longueur 8 lig. Noir. Antennes brunes, extrémité des palpes maxillaires de même couleur. Tête et corselet lisses, ce dernier rebordé sur les côtés et à sa partie postérieure dont les angles sont aigus. Ecusson linéaire, transversal. Elytres légèrement sillonnées, un peu rugueuses, rebordées à leur base et latéralement.

Des îles de Ténériffe et de Madère.

EURYCHORE, *Eurychora*. THUNB. LATR. FAB. HERBST. *Pimelia*. OLIV. (*Entom.*)

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, famille des Mélasomes, tribu des Piméliaires.

Dans le groupe de cette tribu dont le menton recouvre la base des mâchoires, les genres Erodie, Zophose, Pimélie et Tentyrie ont le corselet très-convexe. Dans les Hégètres il est carré et presque plan en dessus. Les Akis ont leurs antennes composées de onze articles distincts, et leur corselet n'est point transversal, mais presque aussi long que large.

Antennes filiformes, comprimées, composées de dix articles presque cylindriques, le troisième très-alongé, les autres courts, le dixième plus gros, coupé en coin à son extrémité. — *Labre* peu ou point visible. — *Mandibules* cornées, dentées dans leur milieu intérieur, bifides à l'extrémité. — *Mâchoires* étroites à leur base. — *Palpes maxillaires* filiformes, de quatre articles presque égaux, presque coniques et obtus; les labiaux plus courts, triarticulés. — *Menton* crustacé, court, très-large, transversal, recouvrant la base des mâchoires. — *Corps* en ovale court, déprimé et comme concave en dessus. — *Corselet* grand, large, transversal, semi-circulaire; ses bords latéraux comprimés, tranchans, relevés, velus; son bord postérieur coupé droit, éloigné de la base des élytres, l'antérieur très-échancré carrément pour recevoir la tête. — *Ecusson* très-petit, triangulaire. — *Elytres* soudées ensemble, concaves en dessus, leurs bords extérieurs comprimés, relevés, tranchans, velus, embrassant la plus grande partie de l'abdomen; ailes nulles. — *Abdomen* ovale, tronqué en devant. — *Pattes* minces, assez longues; jambes ayant deux épines courtes à leur extrémité, celles des postérieures surtout. Tarses courts; premier article des postérieurs de la longueur des deux suivans.

Eurychore vient de deux mots qui expriment la séparation bien marquée qui se voit entre le corselet et l'abdomen de ces coléoptères. On ignore leurs mœurs. Les deux espèces connues sont d'Afrique.

Digitized by Google

1. Eurychore ciliée, *E. ciliata*.

Eurychora nigra, thorace elytrisque rufo maximè ciliatis.

Eurychora ciliata. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 133. *n°.* 1. — Latr. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 151. *n°.* 1. — *Pimelia ciliata*. Oliv. *Entom. tom.* 3. *Piméł. pag.* 26. *n°.* 35. *pl.* 2. *fig.* 19. — *Encycl. pl.* 195. *fig.* 8. a. b.

Longueur 6 lig. Noire, lisse. Bords du corselet et des élytres fortement ciliés de poils roux.

Du Cap de Bonne-Espérance.

AKIS, *Akis*. Herbst. Fab. Lat. *Tenebrio*. Linn. *Pimelia*. Oliv. (*Entom.*)

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, famille des Mélasomes, tribu des Piméliaires.

Le seul genre de cette tribu qui comme celui d'Akis, a la base des mâchoires recouverte par le menton et les bords latéraux du corps relevés, est celui d'Eurychore, mais dans ce dernier les antennes n'ont que dix articles et le corselet est transversal.

Antennes filiformes, comprimées, composées de onze articles distincts, le second très-petit, le troisième très-long, cylindrique, le quatrième et les suivans jusqu'au huitième inclusivement, obconiques ou cylindriques; les trois derniers plus petits, le dixième turbiné, le dernier court, ovale, obconique; sa base étant souvent enchâssée dans le précédent. — *Labre* coriace, transverse, entier. — *Mandibules* cornées, dentées dans leur milieu intérieur, bifides à l'extrémité. — *Mâchoires* étroites à leur base. — *Palpes maxillaires* filiformes, de quatre articles, le dernier obconique, comprimé; les labiaux plus courts, triarticulés. — *Lèvre* peu ou point apparente; menton presque carré, recouvrant la base des mandibules, son bord supérieur un peu arrondi, échancré dans son milieu, l'inférieur tronqué transversalement. — *Tête* large, échancrée en devant pour recevoir le labre. — *Corps* ovale, quelquefois un peu alongé. — *Corselet* plus étroit que les élytres, presqu'aussi long que large, presqu'en cœur tronqué postérieurement, ses bords latéraux très-relevés. — *Ecusson* très-petit, distinct. — *Elytres* soudées ensemble, assez aplaties en dessus, leurs bords extérieurs tranchans, embrassant une grande partie de l'abdomen; ailes nulles. — *Abdomen* ovale, rétréci et arrondi aux angles extérieurs de la base. — *Pattes* minces, alongées; jambes ayant deux épines courtes à leur extrémité, celles des postérieures surtout : premier article des tarses postérieurs de la longueur des deux suivans.

Les Akis habitent les pays qui bordent la Méditerranée et la mer Noire. Leurs mœurs paroissent tenir de celles des Pimélies et des Blaps. On en connoît une dizaine d'espèces, toutes d'assez grande taille.

1. Akis réfléchie, *A. reflexa*.

Akis atra nitida; elytris dorso lævi lateribus transversè carinatis tuberculatisque.

Akis reflexa. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 135. *n°.* 4. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 152. *n°.* 1. — *Pimelia reflexa*. Oliv. *Entom. Pimél. pag.* 25. *n°.* 34. *pl.* 1. *fig.* 9. — *Encycl. pl.* 194. *Pimél. fig.* 17.

Longueur 11 lig. Noire, luisante. Tête finement pointillée. Corselet ayant une forte épine à chaque angle postérieur, ses bords latéraux un peu plissés, ceux des élytres portant aussi quelques plis et quelques tubercules ainsi que leur partie inférieure qui embrasse l'abdomen. Elytres prolongées en pointe mousse postérieurement; leur carène latérale tuberculée et comme dentée en scie.

Elle se trouve dans l'Orient, en Afrique et dans la France méridionale. Les *Akis spinosa* n°. 2, et *acuminata* n°. 3, de Fab. *Syst. Eleut.* (*Encycl. pl.* 196. *fig.* 2 *et* 3) sont de ce genre, mais beaucoup d'autres espèces que cet auteur y comprend s'en éloignent et appartiennent à ceux de Pimélie, Tentyrie et Tagénie.

Nota. L'*Akis collaris* des auteurs (*Encycl. pl.* 194. *Pimél. fig.* 16.) est le type d'un nouveau genre auquel M. Mégerle a donné le nom d'*Elenophorus*, mais dont nous croyons que les caractères n'ont pas encore été publiés.

MOLURIS, *Moluris*. Lat. *Tenebrio*. De Géer. *Pimelia*. Fab. Oliv. (*Entom.*)

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, famille des Mélasomes, tribu des Piméliaires.

Les Piméliaires qui ont la base des mâchoires découverte forment un groupe dans cette tribu. Ce sont les genres Tagénie, Moluris, Scaure et Sépidie. Les Tagénies ont le corps étroit et alongé, le dessus de celui des Scaures est déprimé, et dans les Sépidies le corselet est rétréci à ses extrémités et dilaté au milieu de ses côtés.

Antennes filiformes, insérées sous un rebord de la tête, composées de onze articles, le premier assez long, gros; le second très-court, conique : le troisième le plus long de tous, cylindrique; les suivans obconiques : les quatre derniers un peu plus gros que les autres, les dixième et onzième turbinés, ce dernier ovale-globuleux. — *Labre* coriace, avancé, entier, en carré transversal. — *Mandibules* échancrées vers leur extrémité. — *Mâchoires* ayant leur base découverte; leur lobe intérieur muni d'un onglet carré. — *Palpes maxillaires* filiformes, de quatre articles, le dernier un peu plus court que le précédent, presque trian-

gulaire, comprimé; palpes labiaux de trois articles. — *Lèvre* crustacée, avancée, fortement échancrée; menton court, large, en carré transversal, son bord supérieur presque droit. — *Tête* plus étroite que le corselet, inclinée perpendiculairement, enfoncée jusqu'aux yeux dans le corselet. — *Corps* alongé, ovale, très-convexe. — *Corselet* plus étroit que l'abdomen, convexe, presque globuleux, tronqué antérieurement et à sa partie postérieure. — *Ecusson* nul. — *Elytres* soudées ensemble, très-convexes, couvrant tout l'abdomen et embrassant ses côtés; ailes nulles. — *Abdomen* grand, ovale, tronqué antérieurement. — *Pattes* assez fortes; jambes étroites, les postérieures longues, un peu cambrées; toutes les jambes ayant deux courtes épines à leur extrémité.

Les auteurs mentionnent un petit nombre d'espèce de ce genre fondé par M. Latreille, elles sont d'Afrique ou des contrées de l'Asie qui en sont voisines; leurs mœurs paroissent être les mêmes que celles des Pimélies. Leur taille est généralement grande.

1. Moluris striée, *M. striata.*

Moluris atra, glabra, lineis tribus in singulo elytro suturâque obscurè sanguineis.

Moluris striata. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 149. *n°.* 1. — *Pimelia striata.* Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 128. *n°.* 1. — Oliv. *Entom. tom.* 3. *Pimél. pag.* 4. *n°.* 2. *pl.* 1. *fig.* 11. — *Encycl. pl.* 194. *Pimél. fig.* 19.

Longueur 15 à 16 lig. Noire. Antennes un peu velues, tête et corselet finement pointillés. Les bords latéraux de celui-ci raboteux, plissés. Corselet et élytres un peu rebordés, ces dernières finement ridées, ayant chacune trois lignes longitudinales et la suture d'un rouge-sanguin obscur.

D'Afrique. (S. F. et A. Serv.)

PIMÉLIE, *Pimelia.* Fab. Lat. Oliv. (*Ent.*) *Tenebrio.* Linn. Geoff.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, famille des Mélasomes, tribu des Piméliaires.

Fabricius fonda le genre Pimélie aux dépens de celui de *Tenebrio* de Linnæus, mais il y renfermoit encore un grand nombre d'espèces que des caractères saillans distinguoient les unes des autres; il le sentit lui-même lorsqu'il adopta dans son *Systema Eleutheratorum* le genre *Eurychora* de Thunberg et celui d'*Akis* d'Herbst, compris précédemment dans ses Pimélies. M. Latreille, à plusieurs reprises, compléta la réforme par la création de quelques nouveaux genres et restreignit celui-ci de la manière que nous allons le présenter.

Les Pimélies font partie d'un groupe dont le caractère est : menton recouvrant la base des mâchoires. (*Voy.* Piméliaires.) Mais les Erodies et les Zophoses ont le corps presqu'orbiculaire; le corselet des Hégètres est plan en dessus; celui des Tentyries est presqu'orbiculaire, guère plus étroit que l'abdomen, presqu'aussi long que large. L'abdomen est en ovale tronqué dans les Eurychores, et le corselet est aussi long ou plus long que large dans les Akis : ces deux derniers genres ont en outre les bords latéraux du corselet très-relevés.

Antennes filiformes, insérées sous les bords latéraux de la tête, de onze articles, le troisième fort alongé, cylindrique, le dixième semi-globuleux, le dernier petit, très-court, à moitié enchâssé dans le précédent. — *Labre* coriace, avancé, carré, plus large que long, entier. — *Mandibules* cornées, dentées dans leur milieu intérieur, bifides à l'extrémité. — *Mâchoires* étroites à leur base qui est recouverte par le menton, et reçues de chaque côté dans une fente linéaire. — *Palpes maxillaires* filiformes, de quatre articles presqu'égaux, presque coniques et obtus; les labiaux plus courts, triarticulés. — *Menton* transversal, ses côtés arrondis, son bord supérieur échancré. — *Corps* ovale, sa partie antérieure se rétrécissant subitement. — *Corselet* beaucoup plus étroit que l'abdomen, un peu plus large que la tête, court, semi-orbiculaire; ses bords latéraux arrondis. — *Ecusson* très-petit ou nul. — *Elytres* soudées ensemble, leur bord extérieur embrassant les côtés du ventre; leur bord latéral ou celui qui borde les côtés apparens du corps, ordinairement élevé; ailes nulles. — *Abdomen* grand, ovale-orbiculaire. — *Jambes* ayant deux épines à leur extrémité, tarses courts; premier article plus long que les autres.

Ces coléoptères n'habitent que les pays chauds de l'Asie et de l'Afrique; ils se tiennent dans les terrains arides et sablonneux, particulièrement ceux des bords de la mer. On en connoît cependant une espèce en France qui se rencontre sur les côtes de la Méditerranée. Le nom de Pimélie est tiré d'un mot grec qui signifie : *gras.* La couleur de ces insectes est ordinairement noire ou brune.

1re. *Division.* Cuisses postérieures ne dépassant pas l'abdomen. — Jambes antérieures en triangle alongé.

1. Pimélie anguleuse, *P. angulata.*

Pimelia femoribus posticis abdomine brevioribus, elytris tuberculatis, tuberculis posticè inclinatis.

Pimelia angulata. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 148. — Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 131. *n°.* 17. — *Pimelia angulosa.* Oliv. *Entom. tom.* 3. *Pimél. n°.* 13. *pl.* 2. *fig.* 23. — *Tenebrio*

Digitized by Google

Tenebrio asperrimus. Pall. *Icon*. 1. 55. nº. 22. — *Encycl. pl.* 195. *fig.* 12.

Longueur 11 à 12 lig. Corps entièrement noir. Neuvième article des antennes turbiné. Tête peu rugueuse. Dessus du corselet peu rugueux, ses côtés l'étant beaucoup plus. Suture des élytres sans élévation; bord extérieur des élytres peu élevé vers la base, l'étant beaucoup, et de plus très-denté en scie vers l'anus; ligne latérale fort élevée, dentée en scie. Entre celle-ci et la suture sont trois lignes plus élevées de tubercules épineux entre lesquelles sont quatre autres lignes de tubercules plus petits; les pointes de tous ces tubercules se dirigeant un peu en arrière. Dessous du ventre et bord extérieur des élytres couverts d'un duvet blanchâtre. Pattes hispides.

D'Asie et d'Afrique.

2. Pimélie biponctuée, *P. bipunctata*.

Pimelia femoribus posticis abdomine brevioribus, elytrorum striâ post suturam secundâ breviori, tertiâ longiori.

Pimelia bipunctata. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 147. nº. 1. — Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 130. nº. 14. — *Pimelia muricata*. Oliv. *Entom. tom.* 3. *Pimél.* nº. 10. *pl.* 1. *fig.* 1. a. b. *et fig.* 4. — Le Ténébrion cannelé. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 352. — *Encycl. pl.* 194. *fig.* 9 *et* 12.

Longueur 7 lig. Corps entièrement noir. Neuvième article des antennes turbiné. Tête et corselet chargés de petits tubercules, de chacun desquels part un poil très-court. Corselet bordé postérieurement et à sa partie antérieure de cils roux; on voit sur son disque deux petites impressions. Ecusson extrêmement petit. Elytres ayant la suture et leur bord extérieur embrassant les côtés du ventre, élevés; elles ont en outre quatre lignes élevées, lisses, dont la seconde après la suture est plus courte que les autres, la troisième la plus longue, la quatrième formant le bord latéral, aucune de ces quatre lignes n'atteignant le bout postérieur. Intervalles des lignes et pattes chargés de tubercules semblables à ceux de la tête et du corselet.

Des bords de la Méditerranée.

3. Pimélie tachetée, *P. maculata*.

Pimelia femoribus posticis abdomine brevioribus, corpore griseo-tomentoso, capitis punctis thoracisque lineis irregularibus nigris.

Pimelia maculata. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 148. — Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 131. nº. 23. — Oliv. *Entom. tom.* 3. *Pimél.* nº. 38. *pl.* 3. *fig.* 31. — *Encycl. pl.* 195 *fig.* 21.

Longueur 4 lig. Corps couvert d'un duvet gris très-court. Neuvième article des antennes globuleux. Tête chargée de petits points noirs. Corselet strié irrégulièrement de petites lignes noires; il a de plus quelques taches blanchâtres duveteuses. Suture et bord extérieur des élytres peu élevés; leur bord latéral composé de deux lignes élevées dont l'intérieure plus courte, chargée de taches brunes cotonneuses; entre la suture et ce bord sont deux autres lignes élevées, la plus rapprochée de la suture chargée de taches brunes cotonneuses plus grandes que les autres; de semblables taches, mais fort petites, sont dispersées sur toute la surface des élytres. Ventre et pattes couverts d'un duvet blanchâtre et chargés de petits tubercules noirs.

Du Cap de Bonne-Espérance.

2ᵉ. *Division*. Cuisses postérieures dépassant l'abdomen. — Jambes antérieures ne s'élargissant pas dans leur partie inférieure.

4. Pimélie longipède, *P. longipes*.

Pimelia femoribus posticis abdomine longioribus, elytrorum striis sex muricato-dentatis, tibus hispidis.

Pimelia longipes. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 148. — Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 129. nº. 9. — Oliv. *Entom. tom.* 3. *Pimél.* nº. 20. *pl.* 1. *fig.* 3. — *Encycl. pl.* 194. *Pimél. fig.* 11.

Longueur 6 lig. Corps noir. Corselet glabre, canaliculé dans son milieu. Elytres ayant chacune six lignes élevées, dentées, muriquées; leurs intervalles rugueux et muriqués en même temps. Pattes ponctuées, jambes hispides.

Afrique.

Nous n'avons point vu cette espèce.

5. Pimélie aranipède, *P. aranipes*.

Pimelia femoribus posticis abdomine longioribus, elytrorum striis tribus, pedibus scabris.

Pimelia aranipes. Oliv. *Entom. tom.* 3. *Pimél.* nº. 22. *pl.* 4. *fig.* 6.

Longueur 5 lignes. Corps entièrement noir. Tête très-finement pointillée, assez aplatie, ayant un peu de duvet court, fauve. Neuvième article des antennes turbiné. Corselet lisse, glabre. Suture des élytres assez élevée, chargée latéralement de tubercules. Bord extérieur peu élevé, le latéral et trois lignes élevées entre ce bord et la suture composés de gros tubercules obtus entre lesquels on en voit d'autres moins élevés. Pattes finement tuberculées, cuisses légèrement ponctuées.

Patrie inconnue. (S. F. et A. Serv.)

PIMPLE, *Pimpla*. Fab. *Ichneumon*. Lat. Oliv. (*Encycl.*) Panz. *Cryptus*. Fab.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères,

Digitized by Google

section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Ichneumonides.

Dans cette tribu nombreuse les Sigalphes et les Alysies ont les palpes maxillaires de six articles; les Bracons, les Microgastres, les Vipions et les Helcons ont ces mêmes palpes de cinq articles et les labiaux de trois. Tous les autres Ichneumonides ont cinq articles aux palpes maxillaires et quatre aux labiaux. Les Stéphanes n'ont que deux cellules cubitales aux ailes supérieures. L'abdomen des Xorides est distinctement pédiculé et leur tête est globuleuse. Dans le genre Ichneumon la nervure récurrente des ailes ne se courbe pas d'une manière remarquable en s'écartant de la cellule cubitale. Les Peltastes ont le second article des palpes maxillaires grand et renflé. Les Acœnites ont les articles de ces mêmes palpes peu différens entr'eux pour la forme. Dans les Agathis les mâchoires et la lèvre s'avancent en une sorte de museau. Ces caractères séparent suffisamment tous ces genres de celui qui est l'objet de cet article.

Antennes filiformes, multiarticulées, vibratiles, leurs articles courts et peu distincts. — *Bouche* peu avancée. — *Mandibules* distinctement bidentées à l'extrémité. — *Palpes* filiformes, les maxillaires plus longs que les labiaux, de cinq articles de forme très-inégale; le second n'étant point de grosseur remarquable : les labiaux composés de quatre articles. — *Lèvre* membraneuse, presqu'en cœur, dilatée à l'extrémité. — *Tête* triangulaire. — *Trois petits yeux lisses* gros, saillans, disposés en triangle sur le vertex. — *Corps* alongé, presque linéaire. — *Corselet* long, son segment antérieur rétréci en devant, s'avançant latéralement jusqu'à la naissance des ailes; métathorax fort grand, presqu'aussi long que le reste du corselet et à peu près de sa grosseur. — *Ecusson* petit, convexe. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale grande, se rétrécissant sensiblement jusqu'à son extrémité après son point de contact avec la seconde cellule cubitale; et trois cellules cubitales; la première grande, bilobée, réunie à la discoïdale supérieure, son angle postérieur terminé en pointe : la seconde fort petite, presque triangulaire, atteignant la radiale par la pointe seule d'un de ses angles, recevant la seconde nervure récurrente auprès de la troisième cubitale. Nervure récurrente arquée, se courbant d'une manière sensible auprès de son insertion sur la seconde cubitale. Troisième cellule cubitale grande, complète. Deux cellules discoïdales, savoir : la seconde supérieure et l'inférieure; celle-ci fermée avant le bout postérieur de l'aile par la nervure récurrente. — *Abdomen* composé de sept segmens outre l'anus, attaché au corselet par une base assez large et plate, plus long que la tête et le corselet pris ensemble, convexe en dessus, devenant plus épais vers son extrémité. Anus et derniers segmens du ventre entiers dans les mâles; fendus en dessous dans les femelles en une coulisse où la base de la tarière reste logée dans le repos. Tarière (des femelles) toujours saillante, d'une longueur remarquable; ses fourreaux velus. — *Pattes* moyennes, hanches grandes; jambes antérieures munies d'une seule épine à leur extrémité, les quatre postérieures de deux : crochets des tarses ayant une forte pelotte dans leur entredeux.

Les mœurs des Pimples n'ont rien de particulier pour ceux qui connoissent celles des Ichneumons (*voyez* ce mot). Nous croyons seulement devoir ajouter qu'il nous a paru que les femelles de ce genre déposent leurs œufs dans le corps des larves qui vivent dans le bois.

1re. *Division.* Tarière (des femelles) plus longue que l'abdomen.

1. Pimple attrayant, *P. persuasoria.*

Pimpla persuasoria. Fab. *Syst. Piez. pag.* 112. *n°.* 1. — *Ichneumon persuasorius.* Panz. *Faun. Germ. fas.* 19. *fig.* 18. La femelle. — *Ichneumon camelus.* Scop. *Carnio. n°.* 742. La femelle. — *Encycl. pl.* 100. *fig.* 16. La femelle.

Il a été pris en 1817 en Auvergne, sur le mont d'Or. *Voyez* pour la description et les autres synonymes Ichneumon attrayant, n°. 42.

2. Pimple manifestateur, *P. manifestator.*

Pimpla manifestator. Fab. *Syst. Piez. pag.* 113. *n°.* 3. — *Ichneumon manifestator.* Panz. *Faun. Germ. fas.* 19. *fig.* 21. La femelle.

Il varie beaucoup pour la grandeur. On trouve souvent des femelles qui ont jusqu'à vingt lignes de longueur. Dans ce sexe les segmens de l'abdomen sont comme renflés sur les côtés et tuberculés. Il paroît que M. Gravenhurst ayant remarqué ces tubercules plus saillans sur de petits individus, en a fait une espèce que l'on voit dans quelques collections sous le nom de *Pimpla tuberculator.* Le mâle est plus petit et plus grêle que la femelle, à laquelle du reste il est parfaitement semblable. *Voyez* pour la description et les autres synonymes Ichneumon manifestateur, n°. 118.

3. Pimple médiateur, *P. mediatoria.*

Pimpla nigra, thorace anticè pedibusque rufis, metathorace abdominisque segmentorum margine inferiori albido fasciatis.

Pimpla mediator. Fab. *Syst. Piez. pag.* 117. *n°.* 23. La femelle. — *Ichneumon Scurra.* Panz. *Faun. Germ. fas.* 92. *fig.* 6. La femelle. (L'aile supérieure est défectueuse en ce qu'elle indique mal la forme des cellules cubitales.)

Longueur 6 lig. Antennes brunes, d'un blanc-jaunâtre en dessous. Tête noire, orbite des yeux entièrement blanc en devant. Corselet d'un testa-

cé-ferrugineux, sa partie antérieure bordée de blanc. On voit une tache de cette couleur sous l'insertion de chaque aile. Pointe de l'écusson blanchâtre. Métathorax noir, bordé postérieurement par une ligne arquée d'un blanc-roussâtre. Abdomen noir ayant le bord postérieur des segmens blanchâtre. Pattes testacées, les quatre antérieures et les jambes postérieures plus pâles. Tarière de la longueur du corps ou seulement de celle de l'abdomen dans quelques individus. Ailes transparentes, nervures brunes, leur point marginal blanchâtre. Femelle.

Le mâle est plus petit, plus grêle; il a le devant de la tête blanchâtre ainsi que la totalité de l'orbite des yeux; ses pattes sont plus pâles.

Des environs de Paris.

2e. *Division.* Tarière (des femelles) plus courte que l'abdomen.

4. Pimple instigateur, *P. instigator.*

Pimpla atra, pedibus rufis, femoribus basi atris.

Cryptus instigator. Fab. *Syst. Piez. pag.* 85. *no.* 61. La femelle.

Longueur 6 à 8 lig. Antennes noires. Tête, corselet et abdomen noirs, chagrinés. Pattes testacées, hanches noires. Tarses postérieurs bruns. Ailes transparentes; nervures et point marginal de couleur brune; ce dernier précédé d'une petite tache blanchâtre. Tarière dépassant l'abdomen environ du tiers de la longueur de celui-ci. Femelle.

Le mâle est semblable; il a quelquefois un peu de blanc sur les écailles des ailes supérieures.

Commun aux environs de Paris, près des bois abattus et dans les chantiers.

5. Pimple turionelle, *P. turionellæ.*

Ichneumon turionellæ. Linn. *Syst. Nat.* 2. 935. 40. — *Cryptus turionellæ.* Fab. *Syst. Piez. pag.* 87. *no.* 72.

Tarses postérieurs blancs avec l'extrémité de chaque article noire. Tarière dépassant l'abdomen de près de moitié de la longueur de celui-ci.

Des environs de Paris.

Voyez pour la description et les autres synonymes Ichneumon turionelle, no. 130.

6. Pimple piqueur, *P. compunctor.*

Cryptus compunctor. Fab. *Syst. Piez. pag.* 84. *no.* 56.

Toutes les parties de la bouche sont d'un jaune-testacé. Le mâle a les écailles des ailes supérieures blanchâtres.

Des environs de Paris.

Voyez pour la description de la femelle et les autres synonymes, Ichneumon piqueur, no. 115. pl. 101. fig. 1.

7. Pimple jaunâtre, *P. flavicans.*

Pimpla flava, thoracis fasciâ longitudinali fuscâ, femoribus posticis crassis, subtùs canaliculatis, denticulatis.

Pimpla flavicans. Fab. *Syst. Piez. pag.* 119. *no.* 33.

Longueur 6 à 7 lig. D'un jaune-ferrugineux luisant. Corselet ayant une bande longitudinale brune et un peu de jaune sous l'attache des ailes. Ecusson jaune avec deux petites taches brunes latérales. Segmens de l'abdomen ayant quelquefois un peu de brun à leur base. Cuisses postérieures grosses, canaliculées en dessous, souvent noires dans cette partie; les deux bords de ce canal denticulés. Ailes jaunâtres, transparentes, nervures ferrugineuses. Tarière dépassant l'abdomen à peu près de la moitié de la longueur de celui-ci. Mâle et femelle.

Commun aux environs de Paris.

(S. F. et A. Serv.)

PINCE, *Chelifer.* Geoff. De Géer. Oliv. Latr. Lam. Léach. *Acarus, Phalangium.* Linn. *Scorpio.* Fab. *Obisium.* Illig. Walck.

Genre d'Arachnides de l'ordre des Trachéennes, famille des Faux-Scorpions, établi par Geoffroy aux dépens du genre Faucheur de Linné et dont les caractères sont: *Palpes* alongés en forme de bras, avec une pince au bout. — *Pieds* égaux, terminés par deux crochets. — *Yeux*, dont le nombre varie de deux à quatre, placés sur les côtés du corselet; point de queue ni de lame pectinée à la base du ventre.

Linné avoit d'abord placé l'espèce la plus connue de ce genre, la *Pince cancroïde*, ou *Scorpion-Araignée* de Geoffroy, le même insecte que de Géer appelle le *Faux-Scorpion d'Europe*, dans son genre *Acarus*; plus tard, ce grand naturaliste réunit cette espèce à ses *Faucheurs* (*Phalangium*), avec lesquels elle n'a que très-peu de ressemblance. Geoffroy en a formé un genre sous le nom de *Pince* (*Chelifer*), dans lequel il a transporté l'*Acarus longicornis* de Linné, Arachnide d'une autre famille et qui appartient au genre *Bdelle* de M. Latreille. Fabricius a placé la *Pince cancroïde* parmi les *Scorpions.* Dans un travail sur les insectes aptères de Linné, Hermann fils a fait connoître plusieurs espèces du genre *Chelifer*, qu'il a réparties dans deux divisions; il a fait de l'*Acarus longicornis* et de quelques autres Arachnides, le genre *Scirus*, qui n'a pas été adopté, parce que M. Latreille avoit déjà séparé ces insectes des *Pinces* avant la publication de l'ouvrage de Hermann.

Digitized by Google

Enfin Illiger, dans un tableau nominal des genres de la classe des insectes qu'il a placé à la fin de son ouvrage sur les Coléoptères de la Prusse, sépare des Scorpions, les espèces que Fabricius nomme *Cancroïdes et Cimicoïdes*, pour en faire un genre particulier qu'il appelle *Obisium*. Ce genre a été conservé par le docteur Léach (*Zool. Miscell.*, vol. 3. pag. 48) aux espèces de Pinces qui ont quatre yeux lisses, le corps presque cylindrique et les huit pattes postérieures composées de six articles; celles qui n'ont que cinq articles aux pattes, dont le corps est déprimé et qui n'ont que deux yeux lisses, forment seules le genre *Chelifer*.

Les Pinces ont le corps ovoïde et déprimé, on oblong et presque cylindrique; il est revêtu d'un derme un peu coriace, presque glabre ou peu velu, et se compose, 1°. d'un segment antérieur beaucoup plus grand, presque carré ou triangulaire, tenant lieu de tête ou de corselet, portant deux ou quatre yeux lisses, situés latéralement, les organes de la manducation, deux pieds-palpes en forme de serres, terminés par une pince didactyle, et les six premières pattes; 2°. de onze autres segmens transversaux et annuliformes, et sur les premiers desquels la quatrième et dernière paire de pattes paroît insérée; les anneaux suivans composent l'abdomen. Leur bouche se compose de deux mandibules cornées, situées à l'extrémité antérieure et supérieure du corselet; elles sont en forme de pince didactyle, dont le doigt extérieur est mobile, dentelé ou cilié; dans les *Obisies*, elles sont entièrement découvertes. Cette bouche se compose en outre de deux mâchoires formées par le prolongement interne de l'article radical des serres, valvulaires, un peu bombées ou convexes au milieu, déprimées et rebordées près des bords internes, terminées en pointe, se joignant le long des bords et fermant ainsi la bouche inférieurement: de deux grands pieds-palpes, composés de six articles et terminés en pince didactyle: enfin d'une langue sternale située dans l'intérieur de la bouche, cuspidée à son extrémité supérieure, et offrant, suivant Savigny, un petit appendice de chaque côté de cette pointe. C'est cette pièce que Hermann fils avoit appelée une papille conique embrassée par deux espèces de valvules (les mâchoires), et qu'il avoit considérée comme la trompe de ces animaux. Les pieds sont divisés en cinq articles dans les Pinces proprement dites et en six dans les Obisies, selon que le tarse est composé d'une ou de deux pièces; l'extrémité du dernier article est toujours armée de dents crochues sous lesquelles est une pelotte. L'article qui répond aux cuisses est plus large et alongé; la longueur des pattes va en croissant à partir de la seconde paire, et elles sont plus courtes et plus grosses dans les Pinces proprement dites que dans les Obisies.

Les Pinces vivent en général dans les lieux écartés et humides, dans les endroits peu fréquentés des maisons, sous les pierres et les pots à fleurs des jardins, dans les vieux livres et les herbiers; elles se nourrissent de petits insectes, tels que les *Poux de bois* (*Psocus pulsatorius*. Fab.), les *Mittes* et même les *Mouches*: Goetze en a nourri avec de petits Pucerons. Linné dit que ces Arachnides s'introduisent quelquefois dans la peau et qu'elles y produisent une enflure douloureuse; il rapporte, sur la foi du docteur Bergius, qu'un paysan ayant eu la cuisse percée pendant la nuit par un de ces insectes, il s'y forma une pustule de la grosseur d'une noisette qui lui causa des douleurs très-vives. Ces insectes marchent assez vite en avant, de côté et à reculons, comme les Scorpions et les Crabes. Suivant Roesel, la femelle pond des œufs petits, d'un blanc-verdâtre, qu'elle rassemble les uns après les autres. Hermann père dit qu'elle les porte sous son ventre ramassés en une pelotte, comme le font plusieurs autres Arachnides.

On peut diviser ce genre, d'après Hermann fils, en deux sections: dans la première se trouvent les espèces qui ont le premier segment du tronc, ou le corselet, partagé en deux par une ligne imprimée et transversale; les tarses d'un seul article, une espèce de stylet au bout du doigt mobile des mandibules et les poils du corps en forme de spatule. Cette section renferme le genre *Chelifer* proprement dit.

1. Pince cancroïde, *C. cancroïdes*.

C. thorace lineâ transversâ, impressâ, bipartito; brachiis corpore duplò longioribus; articulis secundo tertioque conicis elongatis; corpore rubro-brunneo; abdomine ovali.

Chelifer cancroïdes. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 132. — Pince cancroïde. Lat. *Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom.* 7. *pag.* 141. *pl.* 61. *fig.* 2. — Le Scorpion-Araignée. Geoff. *Hist. des Ins. tom.* 2. *pag.* 618. — Faux-Scorpion d'Europe. De Géer, *Mém. sur les Ins. tom.* 7. *pag.* 355. *pl.* 19. *fig.* 14. — *Phalangium cancroïdes*. Linn. *Syst. Nat. edit.* 13. *tom.* 1. *pars* 2. *pag.* 1028. — *Faun. Suec. edit.* 2. *n°.* 1968. — *Scorpio cancroïdes*. Fab. *Entom. Syst. tom.* 2. *pag.* 436. — Obise cancroïde. Walck. *Faun. Paris. tom.* 2. *pag.* 263. — Frisch. *Ins. tom.* 8. *tab.* 1. — Roes. *Ins. t.* 3. *Suppl. tab.* 64.

Cette espèce a environ une ligne et demie de longueur; tout le corps et les pattes sont d'un brun-rougeâtre; les palpes sont le double plus longs que le corps, avec les articulations alongées.

Elle se trouve en Europe dans les vieux livres, les herbiers, etc., où elle se nourrit des petits insectes qui les rongent.

Digitized by Google

2. Pince cimicoïde, *C. cimicoïdes.*

C. thorace lineâ transversâ impressâ, bipartito; brachiis mediocribus, articulis brevibus, subovalibus, pilosis; abdomine orbiculato-ovato.

Chelifer cimicoïdes. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 133. — Pince cimicoïde. *Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom.* 7. *pag.* 142. — Pince parasite. Herm. *Mém. aptérol. pag.* 117. *pl.* 7. *fig.* 6. — *Scorpio cimicoïdes.* Fab. *Ent. Syst. tom.* 2. *pag.* 436. — Obise cimicoïde. Walck. *Faun. Paris. tom.* 2. *pag.* 253.

Cette espèce a le corps plus arrondi que la précédente, ses bras sont tout au plus une fois et demie aussi longs que le corps, et à articles arrondis.

Elle se trouve fréquemment sous les écorces des arbres dans le midi de la France.

La seconde section renferme les espèces qui ont le corselet sans division, les mandibules sans stylet, les poils du corps en forme de soies : elle correspond au genre *Obisium.*

3. Pince trombidioïde, *C. trombidioïdes.*

C. oculis quotuor, mandibulis maximis; exsertis; brachiorum articulo secundo elongato; digitis longis, rectis.

Pince trombidioïde. Lat. *Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom.* 7. *pag.* 142. — *Gen. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 133. — Pince ischnuchèle. Herm. *Mém. apterol. pag.* 118. *pl.* 6. *fig.* 14.

Cette espèce se trouve en France, aux environs de Paris, sous les pierres et sous les mousses.

(E. G.)

PINICOLE, *Pinicola.* Brés. Genre d'Hyménoptères térébrans. *Voyez* Xyèle.

(S. F. et A. Serv.)

PINNOTHÈRE, *Pinnotheres.* Genre de Crustacés de l'ordre des Décapodes, famille des Brachyures.

J'ai le premier séparé ce genre de ceux de Crabe et de Porcellane, avec lesquels il avait été confondu, et dans l'ouvrage sur le règne animal de M. Cuvier, je l'ai associé à quelques autres groupes génériques, formant avec lui la tribu des Orbiculaires; mais je pense aujourd'hui qu'il appartient plus naturellement à celle des Quadrilatères. Les *antennes* mitoyennes, de même que celles des Gécarcins, des Plagusies, des Grapses, etc., sont très-distinctement bifides à leur extrémité, et leur premier article est plus transversal que longitudinal. Les *pieds-mâchoires* extérieurs n'offrent distinctement que trois articles, dont le premier grand, disposé transversalement, concave ou arqué en dessous, et formant une sorte de cintre à l'extrémité supérieure de la poitrine; la base interne du dernier offre un appendice linéaire, en forme de rameau.

Parmi les Crustacés décapodes, nous n'en connoissons point de plus petits. Leur corps, généralement orbiculaire et lisse, diffère un peu selon les sexes. Celui des mâles est proportionnellement plus petit, plus bombé, de consistance ferme, et un peu plus rétréci à sa partie antérieure, qui forme une sorte de museau très-court, arrondi ou tronqué. Le corps des femelles est presque carré, avec les angles arrondis; son test est mou ou presque membraneux, et souvent autrement coloré que celui de l'autre sexe. Les yeux sont situés de chaque côté du chaperon, un peu écartés et terminant chacun un pédicule court, assez gros, presque globuleux. Les quatre antennes sont placées sur une ligne transverse et contiguë : les latérales ont leur insertion à l'angle interne des fossettes recevant les yeux; elles sont fort petites, menues, en cône alongé, et composées d'un petit nombre d'articles; les intermédiaires, plus grandes que les précédentes, sont logées dans deux cavités, au-dessous du chaperon ou du museau; leur premier article paroît comme unidenté à son extrémité interne et supérieure, près de l'insertion du second, qui, de même que les suivans, est replié en dehors et couché sur la face supérieure du premier. Les deux serres sont égales, plus grosses que les autres pieds, mais plus courtes que ceux de la troisième et quatrième paire, les plus longs de tous; les mains sont ovoïdes, plus courtes et plus renflées dans les mâles, et terminées dans les deux sexes par des doigts coniques et pointus; ceux des mâles sont un peu arqués ou moins droits, et m'ont paru avoir des dentelures plus apparentes. Les tarses sont courts, coniques, comprimés, et finissent brusquement en une pointe fine et très-acérée. Le post-abdomen est composé de segmens transversaux; celui du mâle est en forme de triangle, étroit et alongé, et ses appendices sexuels sont presque foliacés. Il est très-grand et presqu'orbiculaire dans les femelles adultes.

Les premiers naturalistes grecs désignèrent sous les noms de *Pinnother* et de *Pinnophilax*, de petits Crustacés qu'ils regardoient comme les gardiens et les sentinelles des Mollusques du genre des Pinnes ou Jambonneaux, et comme étant encore leur commensaux, leurs vivandiers même. On croyoit qu'ils naissoient avec eux et pour leur conservation; on supposoit que ces Mollusques, privés d'yeux et dont le sentiment a peu d'énergie, ouvroient leurs coquilles, afin que les petits poissons dont ils étoient censés se nourrir, pussent y entrer, et que lorsqu'il s'y en étoit introduit une quantité suffisante, le Pinnothère en avertissoit le propriétaire naturel, par une morsure, ce qui le déterminoit à fermer sa coquille. Le butin étoit ensuite partagé entr'eux. Quoique Rondelet eût remarqué depuis long-temps que l'eau de la

Digitized by Google

mer suffit à la nourriture de ces Mollusques, et qu'on en trouve souvent de solitaires dans leurs coquilles, plusieurs naturalistes du dernier siècle ont paru néanmoins adopter cette opinion fabuleuse des Anciens. La figure symbolique de la Pinne et du Cancre représentoit, chez les premiers Egyptiens, un homme ou un père de famille qui ne devoit son existence qu'aux secours de ses proches ou de ses enfans (1). Telle est probablement, par rapport au Pinoothère, la source primitive de ces traditions erronées; mais quel qu'en soit le fondement, la connoissance des animaux qui en ont été l'objet, mérite notre attention.

Camus, dans son *Commentaire sur l'Histoire des animaux d'Aristote*, articles *Cancre petit*, *Pinne*, *Pinne* et *Pinnothère*, fait, à cet égard, des réflexions très judicieuses. Le même sujet a intéressé M. Cuvier, et dans une Dissertation critique sur les Ecrevisses mentionnées par les Anciens, il a discuté avec son habileté et sa sagacité ordinaires, les divers passages relatifs au Pinnothère. Non-seulement il considère l'histoire qu'on en a donnée comme le produit de l'imagination, mais il semble croire encore que les Anciens, ou du moins Aristote, n'avoient point d'idée positive sur cet animal. Sa détermination lui paroît d'autant plus difficile, que l'habitude de se loger dans divers coquillages bivalves est commune à plusieurs autres Crustacés. C'est ainsi que l'on trouve quelquefois le Crabe commun et l'Etrille dans les Moules; et le *Cancer strigosus* de Linnæus (*voyez* GALATHÉE), dans les *Cardium* ou cœurs; mais nous observerons que ces circonstances sont rares et simplement fortuites. Il n'en est pas de même des Pinnothères et des Pagures ou des Hermites. La nature n'ayant point protégé ces Crustacés par des tégumens solides, comme elle l'a fait pour les autres, on conçoit qu'elle a dû garantir ces animaux d'une autre manière, et c'est dans ce but qu'elle leur a donné l'instinct de se choisir des domiciles particuliers, tels que des coquillages. Mais les Pinnothères diffèrent, à cet égard, des Pagures, en ce qu'ils n'habitent que des coquilles bivalves, et toujours de compagnie avec leurs véritables possesseurs. Plusieurs individus de ces Crustacés parasites peuvent, en outre, vivre sous le même toit. Les Pagures, au contraire, se logent uniquement et toujours solitairement dans des coquillages univalves et vides.

« Les Pinnes, dit Aristote (*Histoire des Anim.*, traduction de Camus, tome I, page 273), ont, dans leur coquille, l'animal appelé *le gardien de la Pinne*. C'est une petite Squille ou un petit Crabe, qu'elles ne peuvent perdre sans périr bientôt elles-mêmes. Il naît dans quelques testacés, ajoute-t-il plus bas, des Cancres blancs, fort petits : le plus grand nombre se trouve dans les espèces de moules dont la coquille est renflée (*Modioles*); après vient la Pinne; son Crabe se nomme le *Pinnothère*. Il s'en trouve aussi dans les Petoncles et les Huitres. Les petits Cancres ne prennent aucun accroissement sensible, et les pêcheurs prétendent qu'ils se forment en même temps que l'animal avec lequel ils habitent. » Plus loin, il dit encore qu'il naît dans les cavités des éponges de petits Cancres semblables au gardien de la Pinne; qu'ils y sont comme l'Araignée dans sa retraite, et qu'en ouvrant ou fermant à propos ces cavités, ils prennent de petits poissons; ils les tiennent ouvertes pour y laisser entrer leur proie, et ils les ferment aussitôt qu'elle s'y trouve. Il est maintenant certain que les Moules, les Huitres et les Petoncles de nos côtes maritimes, coquillages mentionnés précisément par ce père de la Zoologie, renferment, du moins à une époque de l'année, des Crustacés très-petits, blancs ou blanchâtres, tels qu'il les désigne, ou ceux que j'appelle Pinnothères. Il est encore certain que ces coquilles n'offrent point habituellement d'autres animaux parasites, et que l'on trouve souvent dans quelques espèces de Pinnes, soit d'autres Pinnothères (*veterum*, Léach) un peu moins petits que les précédens, soit de petites Salicoques (*Caridion*, Aristote), telles que le *Cancer custos* de Forskaël, l'*Alphæus thyrrhenus* de Risso, ainsi qu'un autre Crustacé de la même famille, dont le corps est très-mou, et que feu Olivier a observé dans des Pinnes de la Méditerranée. Nous savons aussi que des Pagures et des Porcellanes s'établissent dans les éponges, et ce sont probablement ces Crustacés qu'Aristote a eu en vue dans le dernier passage que j'ai cité. Il a donc été fondé à dire que le gardien de la Pinne étoit un petit Crabe ou une petite Squille, et je ne puis admettre l'opinion de M. Cuvier, qui voit dans cette expression disjonctive une preuve qu'Aristote ne parle ici que d'après les autres, ou que son témoignage est incertain. Peut-on d'ailleurs imaginer que ce naturaliste n'auroit point eu occasion de voir des animaux aussi communs que nos Pinnothères et si connus du vulgaire?

Pline a confondu sous le nom de *Pinnothères* les espèces de ce genre proprement dit, et celles de celui de Pagure. Plusieurs auteurs rapportent un passage des *Halieutiques d'Oppien*, où il raconte que le Cancre, lorsque l'Huitre vient ouvrir sa coquille, met une pierre entre ses deux valves, afin qu'elle ne puisse se fermer, et qu'il ait ainsi le moyen de s'y introduire et de dévorer son habitant. Mais rien n'indique que ce passage s'applique aux Pinnothères. Oppien fait mention de ces derniers animaux dans un autre endroit, et en dépeint les habitudes absolument de la même manière que ses devanciers. Hasselquist, *Voyage au Levant*, traduction françoise, pag. 64, avance, à l'occasion de la Pinne *muricata*, que la Sèche

(1) Il paroît que sur le zodiaque circulaire de Dendérah, et sur un zodiaque indien, le Pinnothère ou un Crustacé analogue (*Leucosie?*) a été pris pour type du signe du *Cancer*.

Digitized by Google

est l'ennemi le plus irréconciliable de l'animal de cette coquille; mais qu'heureusement pour lui, il y a toujours dedans une ou plusieurs écrevisses qui se tiennent à l'entrée de sa demeure, lorsqu'il l'ouvre, et qui l'avertissent du danger à l'approche de son adversaire. Aussi, ajoute l'auteur, l'animal de la coquille permet-il, en revanche, à ces Crustacés de se loger avec lui. On pense bien que cette autorisation ne leur est pas nécessaire, et qu'effrayés les premiers de la vue de la Sèche, ils doivent, pour échapper au péril qui les menace, faire en arrière quelques mouvemens brusques, et déterminer ainsi l'animal de la Pinne à se tenir clos. Cette Ecrevisse d'Hasselquist est probablement une espèce de Salicoque ou de Pinophylace, selon la nomenclature des Anciens. Linnæus, d'après le témoignage de son disciple, avoit d'abord rangé ce Crustacé dans sa division des Macroures du genre *Cancer;* mais il paroît qu'il l'a ensuite réuni avec une espèce de la division des Brachyures, le *Cancer pinnotheres*, et dont la description lui avoit été envoyée par Forskhal.

Comme c'est plus particulièrement en hiver que l'intérieur des Moules nous offre des Pinnothères, il y a lieu de présumer que ces animaux s'y retirent, afin de s'abriter contre les rigueurs de cette saison. Il est encore possible que de jeunes individus choisissent de préférence un tel séjour, afin de se préserver des dangers qui les menacent. Les femelles que l'on y trouve sont toujours dans un état de mollesse analogue à celui d'une Ecrevisse qui vient de changer de peau. Il paroîtroit que dans cette circonstance les Moules peuvent être pour quelques personnes un aliment nuisible; mais les Pinnothères ne leur ont pas, ainsi qu'on le pense, communiqué cette qualité malfaisante. Les autres habitudes de ces Crustacés me sont inconnues.

Nous devons au docteur Léach des détails nouveaux et très-exacts sur les caractères de ce genre et la description des espèces en faisant partie, qui ont été observées sur les côtes de la Grande-Bretagne. Le signalement de ces espèces est d'autant plus difficile qu'elles subissent avant l'âge des modifications, et que le corps des femelles est sujet, par la dessiccation, à se déformer.

Le test des plus grands individus est long de huit millimètres. Le même diamètre n'en a que deux dans les plus petits.

1. Pinnothère des Moules, *P. Mytilorum.*

Abdominis maris ultimo segmento præcedenti angustiore, trigono; clypeo integro aut vix emarginato.

P. Mytilorum, *Pisum.* Latr. — *P. varians.* Léach, *Malac. Podopht. Brit. tab.* 14. *fig.* 9-11. Le mâle. Ejusd. *P. Pisum*, *ibid. tab. ead. fig.* 1-3. La femelle. — *Cancer Pisum.* Linn. — Herbst, *Krabben. tab.* 2. *fig.* 27. Le mâle; *ibid. fig.* 24. 25. Le même jeune; *ibid. fig.* 21. La femelle.

Très-commun dans les Moules et les Modioles.

Test du *mâle* blanchâtre, un peu marbré de roussâtre, lisse et luisant; dessous des mains marqué de deux lignes de poils noirâtres; le pouce arqué, avec une dent assez forte, près de la base de son bord interne; ce bord et l'opposé de l'index un peu ciliés; cuisses des autres pieds ayant sur leurs tranches une ligne de poils ou de cils noirâtres. *Femelle* plus grande, presqu'orbiculaire, roussâtre; mains des serres n'ayant, à ce qu'il m'a paru, qu'une seule ligne de poils et qui s'efface même dans quelques-unes.

Le *Pinnothère de Cranch* (*Cranchii*), représenté par M. Léach, *ibid. tab. ead. fig.* 4, 5, et dont il n'a connu que la femelle, ne diffère de celle de l'espèce précédente qu'en ce que son chaperon est un peu arqué, au lieu d'être droit, et que le milieu du bord postérieur des segmens de l'abdomen, à partir du second, est un peu échancré. Même habitation, mais rare.

2. Pinnothère des Anciens, *P. Veterum.*

Abdominis maris ultimo segmento ad basin præcedente latiore; clypeo emarginato.

P. Veterum. Bosc, Léach, *ibid. tab.* 15. *fig.* 1-5. — *Cancer Pinnotheres.* Linn. ?

Un peu plus grand que le P. des Moules; dans les Pinnes et quelquefois dans les Huîtres.

Le milieu de l'abdomen des femelles est un peu caréné et comme noueux. Test pointillé.

La figure 3 de la planche 20 de Jouston, citée par Linnæus à l'article *Cancer Pinnotheres*, représente un Pagure qui vit dans un Alcyon; il faut lire, tab. 7. fig. 5. Gesner avoit, depuis long-temps, distingué cette espèce de la première.

Le *P. de Montagu* (*Montagui*) de M. Léach, *ibid. tab. ead. fig.* 6-8, diffère peu du *P. des Anciens.* L'abdomen du mâle est plus brusquement rétréci vers son extrémité, avec le dernier segment proportionnellement plus large et plutôt carré que demi-circulaire.

Son *P. de Latreille*, *ibid. tab.* 14. *fig.* 6-8, formeroit une division particulière, s'il étoit vrai que les femelles adultes eussent l'abdomen ovale ou plus long que large. Mais cette forme pourroit bien n'être propre qu'aux jeunes individus, et Montagu même ne considéroit ce Pinnothère que comme une variété d'âge du *Cancer Pisum.* Je soupçonne, en outre, que M. Léach s'est mépris à l'égard du sexe. La solidité du test, sa forme et celle des serres paroissent l'indiquer. Le test offriroit cependant, de chaque côté de sa partie postérieure, deux lignes enfoncées et con-

Digitized by Google

fluentes, ce que l'on n'observe point dans le *P. des Anciens.*

Le *P. de Latreille* se trouve, mais très-rarement, dans les Modioles.

M. Thomas Say a décrit dans le *Journal de l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie*, n°. 6, octobre 1817, deux espèces de Pinnothères de l'Amérique septentrionale; l'une sous le nom de *P. ostreum*, pl. 4, fig. 5, et l'autre sous celui de *P. depressum*. Je n'ai point vu ces Crustacés. (LATR.)

PINOPHILE, *Pinophilus*. Genre de Coléoptères de la famille des Brachélytres, établi par M. Gravenhorst dans l'ouvrage intitulé : *Coleoptera microptera*, et qu'il a réuni ensuite au genre *Lathrobium* dans sa *Monographia Coleopterorum micropterum*. (S. F. et A. SERV.)

PIPIZE, *Pipiza*. FALLÉN. MEIG. *Milesia*. LAT. *Eristalis*, *Mulio*. FAB. *Musca*. LINN. *Syrphus*. PANZ.

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Athéricères, tribu des Syrphies.

Les Pipizes font partie d'un groupe dans la tribu des Syrphies (*voy.* ce mot), dont le caractère est d'avoir les antennes plus courtes que la tête, leurs deux premiers articles égaux entr'eux; point de tubercule frontal pour porter les antennes ni de cellule pédiforme aux ailes, les cuisses simples, sans renflement ni épines et la soie des antennes sans articulations sensibles. Les autres genres du même groupe sont Baccha, Chrysogastre, Psilote et Syrphe, distingués des Pipizes par leur hypostome ou dessus de la bouche creusé ou tuberculé; les Paragues, qui s'en éloignent par la palette de leurs antennes fort alongée, enfin les Volucelles et les Séricomyies, qui seules dans ce groupe ont la soie des antennes plumeuse.

Antennes avancées, courbées, composées de trois articles, le dernier ou palette ovale, comprimé, portant à sa base une soie dorsale nue. — *Yeux* rapprochés et se réunissant un peu au-dessous du vertex, dans les mâles, espacés dans les femelles. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle, très-rapprochés et placés sur le vertex, dans les mâles, distans et posés un peu au-dessous du vertex dans les femelles. — *Hypostome* lisse, plane. — *Ailes* parallèles, couchées sur le corps dans le repos, n'ayant point de cellule pédiforme. — *Abdomen* oblong, presqu'elliptique. — *Pattes* moyennes, cuisses postérieures peu renflées, simples; tarses (les postérieurs surtout) ayant leur premier article long et le quatrième fort court.

On trouve ces diptères sur les fleurs. M. Meigen, dans son ouvrage intitulé *Diptères d'Europe*, en décrit vingt-neuf espèces.

1re. *Division*. Abdomen unicolor.

1. PIPIZE lugubre, *P. lugubris*.

Pipiza abdomine unicolori, geniculis tarsisque ferrugineis, alarum pellucidarum maculâ fuscâ.

Pipiza lugubris. MEIG. *Dipt. d'Europ. tom.* 3. *pag.* 250. *n°.* 18. — *Eristalis lugubris*. FAB. *Syst. Antliat. pag.* 246. *n°.* 64.

Longueur 4. lig. Noire, avec un peu de duvet ferrugineux; genoux et tarses ferrugineux. Ailes transparentes ayant une tache brune.

2. PIPIZE verdâtre, *P. virens*.

Pipiza abdomine unicolori, pedibus nigris, alis totis pellucidis.

Pipiza virens. MEIG. *Dipt. d'Europ. tom.* 3. *pag.* 253. *n°.* 26. — *Pipiza campestris*. FALLÉN. *Syrph.* 59. 4. — *Mulio virens*. FAB. *Syst. Antliat. pag.* 186. *n°.* 12.

Longueur 2. lig. ½. Corps d'un bronzé obscur. Antennes noires, de la longueur de la tête. Corselet d'un brun-verdâtre, couvert d'un léger duvet cendré. Abdomen noir, pattes de même couleur, genoux ferrugineux. Ailes transparentes.

D'Autriche.

Nota. Nous n'avons point vu cette espèce non plus que la précédente.

2e. *Division*. Abdomen ayant à sa base des taches jaunes ou rougeâtres, ordinairement transparentes.

3. PIPIZE fasciée, *P. fasciata*.

Pipiza abdominis lineis duabus pellucidis, in secundo tertioque segmento positis, posticâ interruptâ.

Pipiza fasciata. MEIG. *Dipt. d'Europ. tom.* 3. *pag.* 242. *n°.* 1. *tab.* 29. *fig.* 17. Femelle.

Longueur 4 à 5. lig. Noire. Tête et corselet ayant un duvet gris. Second segment de l'abdomen avec une large bande transparente d'un blanc-roussâtre; troisième segment ayant une petite ligne interrompue de même couleur. Pattes jaunes; cuisses et un anneau aux jambes de couleur noire. Ailes transparentes avec une large tache brune. Femelle.

Des environs de Paris.

4. PIPIZE à taches transparentes, *P. noctiluca*.

Pipiza abdominis lineâ arcuatâ pellucidâ, in primo segmento positâ.

Pipiza noctiluca. FALLÉN. *Syrph.* 59. 2. — MEIG.

Digitized by Google

Meig. *Dipt. d'Europ. tom.* 3, *pag.* 244. *n°.* 6. — *Eristalis noctilucus.* Fab. *Syst. Antliat. pag.* 247. *n°.* 69. — *Milesia noctiluca.* Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 332. — *Musca noctiluca.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 986. 48. — *Syrphus rosarum.* Panz. *Faun. Germ. fas.* 95. *fig.* 21. Femelle.

Longueur 3 à 4 lig. Tête et corselet noirs avec un léger duvet cendré. Abdomen noir, son premier segment ayant une bande un peu arquée, interrompue, jaune, transparente. Pattes noires, jambes antérieures jaunes à la base. Ailes transparentes avec une tache brune. Mâle.

Des environs de Paris.

5. Pipize quadrimaculée, *P. quadrimaculata.*

Pipiza abdominis maculis quatuor pellucidis in secundo tertioque segmento per paria dispositis.

Pipiza quadrimaculata. Fallén. *Syrph.* 59. 3. — Meig. *Dipt. d'Europ. tom.* 3. *pag.* 249. *n°.* 16. — *Syrphus quadrimaculatus.* Panz. *Faun. Germ. fas.* 86. *fig.* 19.

Longueur 4 lig. Corps noir à reflet un peu bleuâtre, ayant un léger duvet gris. Second et troisième segmens de l'abdomen portant chacun deux taches transparentes jaunâtres; celles du second beaucoup plus grandes. Pattes jaunâtres, cuisses et un anneau aux jambes de couleur noire. Ailes transparentes ayant une large tache brune. Femelle.

Environs de Paris.

6. Pipize vitrée, *P. vitrea.*

Pipiza abdominis maculis duabus pellucidis in secundo segmento positis.

Pipiza vitrea. Meig. *Dipt. d'Europ. tom* 3. *pag.* 249. *n°.* 15.

Longueur 2 lig., à 2 lig. ½. Corps noir à reflet un peu bleuâtre. Second segment de l'abdomen ayant deux points transparens d'un jaune soufré. Les quatre jambes antérieures et leurs tarses jaunâtres à la base. Ailes transparentes.

Elle a été prise aux environs de Paris dans les bois au mois de mai sur une espèce de potentille (*Potentilla verna*). (S. F. et A. Serv.)

PIPUNCULE, *Pipunculus.* Lat. *Musca.* Bosc.

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Athéricères, tribu des Muscides.

Parmi les Muscides qui ont les cuillerons petits, les yeux sessiles, les antennes plus courtes que la tête, le corps simplement oblong et l'extrémité postérieure de l'abdomen sans prolongement particulier, les Pipuncules sont les seuls dont la tête soit presqu'entièrement occupée par les yeux à réseau.

Antennes insérées sur le front, de deux articles apparens, le second terminé en une pointe fine, portant à sa base une soie longue qui paroît composée de deux articles, le premier court, assez gros. — *Trompe* membraneuse, bilabiée, rétractile, entièrement retirée dans la cavité de la bouche à l'état de repos, renfermant un suçoir composé de deux soies. — *Tête* grosse, ronde, tronquée postérieurement. — *Yeux* très-grands, occupant la presque totalité de la tête. — *Trois petits yeux lisses* très-rapprochés, disposés en triangle sur le vertex. — *Corps* alongé. — *Corselet* un peu plus étroit que la tête. — *Ecusson* grand, un peu gibbeux. — *Ailes* grandes, beaucoup plus longues que l'abdomen, couchées l'une sur l'autre dans le repos. — *Cuillerons* petits, balanciers grands, tout-à-fait à découvert. — *Abdomen* cylindrique, recourbé à son extrémité, composé de six segmens outre l'anus. — *Pattes* grandes, hanches fortes; crochets des tarses grands, écartés, munis dans leur entre-deux d'une très-grande pelotte bifide à divisions fortes.

On connoît deux ou trois espèces de ce genre établi par M. Latreille. On les rencontre sur les fleurs. Leurs métamorphoses sont ignorées, mais elles doivent se rapprocher de celles du genre Mouche.

1. Pipuncule champêtre, *P. campestris.*

Pipunculus niger, alis pellucidis, genubus pallidis.

Pipunculus campestris. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 333. — *Musca cephalotes.* Bosc. *Journ. d'Hist. nat. et de Phys. tom.* 1. *pag.* 55. *pl.* 20. *n°.* 5.

Longueur ». Très-petit, d'un noir terne, genoux et pelottes des tarses d'un fauve-jaunâtre. Jambes et tarses en grande partie quelquefois de cette couleur. Ailes transparentes.

Des environs de Paris.

ANTHOMYIE, *Anthomyia.* Meig. *Class.* Illig. Lat. *Musca.* Linn. Geoff. Fab. De Géer. Oliv. (*Encycl.*) Panz.

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Athéricères, tribu des Muscides.

Dans le groupe de Muscides qui a pour caractères: cuillerons petits; yeux sessiles; antennes plus courtes que la tête; corps court; extrémité postérieure de l'abdomen sans prolongement; les Phores se distinguent par leurs antennes insérées près de la bouche; les Pipuncules par leurs yeux qui occupent presque toute la superficie de la tête; les Oscines par leur tête qui vue en dessus paroît pyramidale; les Mosilles par le troisième article

des antennes presque triangulaire ; les Ochtères par leurs pattes antérieures ravisseuses ; les Scatophages, et les Thyréophores par leur tête presque globuleuse, et les Sphærocères par le dernier article de leurs antennes plus large qu'il long. Le genre Anthomyie n'a aucun des caractères que nous venons d'énoncer.

Antennes plus courtes que la tête, insérées au milieu de la partie antérieure de la tête, composées de trois articles, le dernier plus long que large, plus alongé que le second, portant vers sa base une assez longue soie un peu velue. — *Trompe* membraneuse, bilabiée, coudée, son extrémité restant toujours extérieure, renfermant un suçoir composé de deux soies. — *Palpes* presque filiformes, un peu plus épais vers leur extrémité. — *Tête* hémisphérique, transverse, son vertex un peu incliné en devant. — *Yeux* rapprochés dans les mâles, très-espacés dans les femelles. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle sur le vertex. — *Corps* peu alongé relativement à son épaisseur. — *Corselet* presque de la largeur de la tête. — *Ecusson* grand, distinctement séparé du corselet. — *Ailes* assez grandes, plus longues que l'abdomen, couchées l'une sur l'autre dans le repos. — *Cuillerons* fort petits, balanciers découverts. — *Abdomen* composé de six segmens outre l'anus. — *Pattes* de longueur moyenne; crochets des tarses courts.

Les Anthomyies dont le nom vient de deux mots grecs qui signifient *mouche des fleurs*, composent un genre contenant peu d'espèces. L'une d'elles est fort incommode dans les temps de pluie et paroit alors chercher à se jeter dans les yeux des hommes et des animaux. Les métamorphoses de ces diptères ne doivent pas différer de celles du genre Mouche.

Rapportez à ce genre les Mouches méditabunde (*lisez* méditabunde), n°. 53 et pluviale, n°. 70 de ce Dictionnaire.

MOSILLE, *Mosillus*. Lat. *Musca*. Linn. Geoff. Fab. Panz. Oliv. (*Encycl.*)

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Athéricères, tribu des Muscides.

Neuf genres de cette tribu ont pour caractères communs : cuillerons petits ; yeux sessiles ; antennes plus courtes que la tête ; corps court ; abdomen sans prolongement à son extrémité. Dans ce groupe les Phores ont seules les antennes insérées près de la bouche, les Pipuncules sont remarquables par la grandeur de leurs yeux qui occupent presque toute la tête ; celle des Oscines vue en dessus paroit pyramidale. Dans les Anthomyies le troisième article des antennes est beaucoup plus long que large ; les Ochtères ont les pattes antérieures ravisseuses ; les Scatophages et les Thyréophores sont distinguées par leur tête globuleuse, enfin les Sphærocères ont leurs pattes postérieures grandes et arquées en dehors. On ne retrouve point ces caractères dans le genre Mosille.

Antennes insérées près du milieu de la face antérieure de la tête, plus courtes qu'elle, composées de trois articles, le dernier en forme de palette presque triangulaire, guère plus long que le second, portant une soie latérale. — *Trompe* épaisse, reçue à sa base sous une espèce de voûte saillante. — *Tête* hémisphérique, comprimée transversalement. — *Corps* court. — *Ailes* couchées l'une sur l'autre dans le repos. — *Cuillerons* petits, balanciers découverts. — *Pattes* propres pour sautiller.

Plusieurs espèces de ce genre fondé par M. Latreille sont attirées par les substances acides ; d'autres sont soupçonnées de nuire aux plantes céréales ; en général elles paroissent différer entr'elles par les mœurs, ce qui sembleroit annoncer que ce genre auroit besoin d'une révision que la nature de cet ouvrage ne nous permet pas d'entreprendre. Les auteurs rapportent aux Mosilles les Mouches sautillante n°. 71, putréfiante n°. 80, frit n°. 82, et peut-être la Mouche du seigle n°. 85 du présent ouvrage. Cette dernière pourroit cependant être une Oscine. Il faut encore y admettre le *Mosillus arcuatus*. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom. 4. pag. 357*, et la *Musca erythrophthalma*. Hellw. Panz. *Faun. Germ. fas. 17. fig. 24.*

(S. F. et A. Serv.)

PIRIMÈLE, *Pirimela*. Genre de Crustacés, de l'ordre des Décapodes, famille des Brachyures, établi par M. Leach, et ne différant guère de celui de Crabe, *Cancer*, que par des caractères suivans. Les antennes intermédiaires sont repliées longitudinalement, et les fossettes qui les reçoivent ont la même direction : c'est ce qui a encore lieu dans les Atélécycles et la Crabe *Tourteau* (*C. Pagurus*) ; leur premier article est aussi plutôt longitudinal que transversal ; le même des latérales, proportionnellement plus épaisses que celles des Crabes, est dégagé ou libre et guère plus grand que le suivant. Le troisième article des pieds-mâchoires extérieurs est presque carré, avec le bord supérieur presque droit et un peu avancé à son angle interne, au-dessus du sinus d'où naît l'article suivant. Les yeux sont petits et portés sur des pédicules un peu plus longs que ceux des Crabes, et sensiblement courbés ou arqués. Les serres sont petites. Le corps est légèrement plus large que long et bombé au milieu du dos. Les seconds pieds sont aussi longs ou plus longs que les suivans. Le post-abdomen ou la queue est alongé dans les deux sexes ; celui des mâles ne paroît composé que de cinq segmens ou tablettes.

On n'en connoît qu'une seule espèce.

Pirimèle dentelée, *P. denticulata*.

Pirimela denticulata. Leach, *Malac. Podopht.*

Digitized by Google

Brit. tab. 5. — *Cancer denticulatus.* MONTAG. *Trans. Linn. Soc. tom.* 9. *tab.* 2. *fig.* 2.

Test long de dix-huit millimètres, sur vingt-deux de large, très-inégal sur sa moitié postérieure; trois dents au front, dont l'intermédiaire plus longue; cinq plus fortes à chaque bord latéral, l'antérieure un peu plus petite; une autre plus foible, près d'elle, formée par un avancement du milieu du bord supérieur de la cavité oculaire; portion interne du bord intérieur de cette cavité avancée aussi en manière de dent. Le carpe et le poing ayant plusieurs arêtes ou anguleux; une dent au côté interne du premier de ces articles; doigts striés, pointus, avec de petites dentelures presqu'égales; les autres pieds ayant sur leurs bords des franges de poils; quelques canelures sur les jambes. Dessus du corps d'une jaunâtre pâle, mais fortement mélangé de rougeâtre, dominant même dans quelques individus; le dessous d'un blanc luisant, avec des points et des taches rougeâtres.

Côtes d'Espagne situées sur la Méditerranée, et celles d'Angleterre. (LATR.)

PISE, *Pisa.* Genre de Crustacés, de l'ordre des Décapodes, famille des Brachyures, tribu des Triangulaires (*voyez* cet article), formé, aux dépens du genre *Inachus* de Fabricius, par M. Léach; et ayant pour caractères: *corps* en forme de triangle alongé. — Troisième article des *pieds-mâchoires* extérieurs ou de la paire inférieure presque carré, échancré ou tronqué obliquement au côté interne: le suivant inséré dans cette échancrure ou troncature. — Les quatre *pieds* antérieurs et *pédicules oculaires* de longueur ordinaire ou moyenne. — *Serres* des mâles plus grandes que celles des femelles: celles-ci plus courtes que les deux pieds suivans ou à peine aussi longues. — Le second article des *antennes* latérales (souvent beaucoup plus long que le suivant) s'avançant au-delà de l'origine du museau. — *Tarses* dentelés ou épineux en dessous.

Les antennes latérales sont souvent garnies de poils, terminés en massue. Quelquefois aussi des corps étrangers s'attachent au museau, et c'est sur un individu de la Pise armée étant dans cet état, que M. de Lamarck avoit établi le genre *Arctopsis*.

Je réunirai aux Pises quelques autres coupes génériques du docteur Léach.

I. *Les troisièmes pieds et les suivans beaucoup plus courts dans les mâles que les seconds; ceux-ci, et surtout les serres, contrastant singulièrement par leurs longueurs avec les autres.* (Le g. *Chorinus.* LÉACH.)

1. PISE héros, *P. heros.*

Thorace subovato, tomentoso, spinis quatuor anticis, mediis majoribus barbatis; mas chelis pedibusque duobus sequentibus elongatis.

Cancer heros. HERBST, *Krabben*, *tab.* 42. *fig.* 1; le test, *tab.* 18, entre les *fig.* 102 et 103.

Test petit, presqu'ovale, blanc, mais couvert d'un duvet d'un brun-obscur; quatre pointes coniques et avancées au front; les deux intermédiaires beaucoup plus grandes, très-barbues, tuberculées et pointues; les latérales petites, formées par le prolongement des bords des cavités oculaires, un peu arquées et obtuses; portion du test située par-derrière, graveleuse. Yeux très-petits; un tubercule bifide au bord supérieur de leur cavité; deux dents obtuses et dont la postérieure plus petite à chaque bord latéral, derrière ces cavités; le reste de ce bord finement dentelé; impression dorsale ordinaire grande. Pieds sans épines, couverts de duvet; les serres beaucoup plus grandes, avec les mains longues, cylindriques; les doigts courts, courbés, dentelés, écartés à leur base; les seconds pieds longs, avancés; les autres brusquement plus petits; longueur des troisièmes n'égalant guère que la moitié de celle des deux précédens; serres des femelles beaucoup plus courtes. Troisième article des pieds-mâchoires extérieurs marqué d'un sillon longitudinal, ses dentelures très-petites.

Indes orientales.

II. *Longueurs des seconds pieds et des suivans diminuant progressivement dans les deux sexes, ou sans contraste bien marqué.*

1. *Bord supérieur des cavités oculaires entier, ou divisé au plus, près de l'angle en forme de dent terminant postérieurement ces cavités, par une fissure ou une forte échancrure, sans dent particulière entre la précédente et l'autre partie (terminée par une dent plus ou moins forte) du bord supérieur.*

Espèces des mers orientales.

A. *Bord supérieur des cavités oculaires* (1) *parfaitement entier ou légèrement échancré, sans fissure.* (*Tarses ayant dans la plupart deux rangs de dentelures.*)

2. PISE licorne, *P. monoceros.*

Fronte unicorni; thorace trigono, tuberculis acutis; tribus utrinquè marginalibus.

Test long d'environ dix-sept millimètres. Corps d'un roussâtre-pâle, légèrement pubescent, en forme de triangle alongé, déprimé, inégal, avec quelques tubercules, dont quelques-uns velus ou

(1) J'y comprends non-seulement le trou d'où jaillit le pédicule oculaire, mais encore la fossette postérieure où il se loge dans le repos.

Digitized by Google

terminés en manière d'épine; bords latéraux un peu sinués; avec cinq tubercules, dont trois plus forts, le dernier surtout; museau avancé en une pointe conique, longue, horizontale, velue; une dent de chaque côté, au-devant des yeux, produite par la saillie de l'angle antérieur du bord supérieur des cavités oculaires; l'extrémité opposée du même bord point prolongée. Serres grandes avec quelques tubercules sur les bras; carpe presque globuleux; mains alongées, en carré long ou presque cylindriques et comprimées, unies; doigts fort courts, blancs, arqués, finement dentelés et presqu'en cuiller à leur extrémité: une dent solitaire, forte et tronquée, au bord intérieur de l'index, près de sa base; un vide remarquable entre les doigts (1). Pieds presque nus, avec quelques tubercules et quelques poils; les troisièmes et les suivans sensiblement plus courts que les seconds; tarses à deux rangées de dentelures. La femelle a les serres petites et l'abdomen large, presqu'orbiculaire.

Ile-de-France, M. Mathieu.

3. Pise espadon, *P. xyphias*.

Fronte unicorni; thorace, trigono, depresso, sublævi, dentibus utrinquè duobus, alio præoculari, altero postico.

Test long, depuis l'extrémité du museau jusqu'au bord postérieur, de onze millimètres. Corps glabre, blanchâtre, très-déprimé, légèrement inégal à son extrémité postérieure, en forme de triangle alongé, se terminant en devant par une pointe en forte dent, barbue ou ciliée sur ses bords; l'extrémité vue de profil, comprimée et paraissant arrondie au bout. Antennes latérales avancées, fortement encroûtées et divisées en deux branches à leur extrémité, dans l'individu que je décris. Une petite dent avancée et pointue de chaque côté, au-devant des yeux: ces organes très-petits, presque globuleux, un peu saillans; contours de leurs cavités point saillans. Bords latéraux du test assez aigus, dilatés et arrondis vers leur extrémité postérieure et terminés par une dent. Serres petites, menues; mains alongées, cylindriques, avec les doigts courts, rapprochés, crochus, et dentelés intérieurement dans presque toute leur longueur; les autres pieds longs, grêles, nuis; un petit avancement, terminé par un faisceau de poils, au-dessous de l'avant-dernier article, à peu de distance de son extrémité; tarses comprimés, n'offrant qu'une rangée de dentelures. Abdomen de la femelle triangulaire.

Nouvelle-Hollande.

L'*Inachus angustatus* de Fabricius avoisine probablement cette espèce ou la précédente.

(1) En général, les serres des Pises mâles et de quelques autres crustacés analogues ont une forme presque semblable.

4. Pise à oreilles, *P. aurita*.

Fronte spinis duabus longis, porrectis, dissitis, villosis; thorace subovato.

Test long de quatre centimètres. Corps ovoïde, convexe, inégal, de couleur d'os, paroissant avoir été garni de poils. Deux pointes au front, coniques, longues, droites; avancées, séparées par un angle très-ouvert, et velues. Yeux peu saillans; bord supérieur des cavités oculaires un peu prolongé en manière d'oreillette, tronquée, largement échancrée et terminée par deux dents courtes, presque égales, une à chaque extrémité; une dent transverse et pointue par-derrière. Chaque bord latéral du test ayant ensuite quatre dents fortes, très-pointues, spiniformes, dont l'antérieure avancée obliquement et dont la postérieure plus petite; un tubercule pointu, en deçà de la dernière, et en remontant vers le dos; quelques petits tubercules, dont trois disposés en triangle, vers l'extrémité antérieure. Serres épaisses, mais un peu plus courtes que les deux pieds suivans; trois petits tubercules, en une rangée longitudinale, et dont l'intermédiaire plus foible, sur le dessus des bras; une dent forte et aiguë à son extrémité; le reste des serres uni; carpes ayant une dépression longitudinale et comme obtusément carenés en dehors; mains en carré long, comprimées, avec les doigts coniques, très-pointus, presque droits, sans dentelures. Les autres pieds proportionnellement plus longs que ceux des congénères, très-hérissés de poils ou de soies, sillonnés; jambes alongées, aussi longues au moins que les cuisses, s'élargissant un peu vers leur extrémité; tarses courts, arqués, très-pointus, avec deux rangées de dentelures.

Canal d'Entrecasteaux, nouvelle Hollande; Péron et M. Lesueur.

Cette espèce est le type du genre *Naxia* de M. Léach.

B. *Bord supérieur des cavités oculaires divisé, soit par une fissure dont les bords sont contigus, soit par une profonde entaille.* (*Un seul rang de dentelures sous les tarses.*)

5. Pise bélier, *P. aries*.

Fovearum ocularium margine supero profundè fisso; fronte spinis duabus subparallelis; thorace subovato, pubescente, fusco, rubro punctato, utrinquè retrorsùm unispinoso.

Longueur du test, depuis l'extrémité des pointes frontales, d'environ six centimètres et demi. Corps et les pieds, à l'exception des mains, couverts d'un duvet noirâtre; deux pointes fortes, coniques, un peu parallèles et velues au front; portion antérieure du bord postérieur des cavités oculaires, celle qui précède la fente, obtuse à son angle postérieur, prolongé en manière de dent

Digitized by Google

courte à l'angle opposé; deux tubercules sur le dos; l'antérieur plus élevé et plus grêle que le suivant, conique; surface du test presqu'unie ailleurs. Serres de la longueur environ des deux pieds suivans, mais fortes, unies; le poing en forme de carré long; doigts plus longs, éloignés entr'eux à leur base, avec l'extrémité plus foncée, brune, pointue, finement et également dentelée; dentelures des tarses peu nombreuses, situées près du crochet qui les termine. Mâle.

Pondichéry. M. Leschenault de Latour.

6. Pise barbicorne, *P. barbicornis.*

Fovearum ocularium margine supero profundè emarginato; thorace subovato, fusco-rufescente, pilis elongatis, spinulis marginalibus; fronte cornibus duobus divaricatis.

Bord supérieur des cavités oculaires profondément échancré vers son extrémité postérieure; partie qui la précède arrondie en devant, terminée à l'autre bord par une petite dent; deux autres dents après l'échancrure, plus fortes, l'antérieure surtout: celle-ci formant l'extrémité postérieure de cette partie du bord. Corps long d'un pouce, presqu'ovoïde, convexe, peu inégal, d'un brun-roussâtre et livide, tout hérissé de poils concolors ou d'un brun tirant sur le blond; deux dents fortes, triangulaires, pointues et divergentes, au front; côtés du test dilatés et renflés immédiatement après les dents postoculaires; quatre petites épines en deçà, dont les deux antérieures rapprochées, petites, obtuses, situées derrière les renflemens; les deux postérieures aiguës, écartées. Serres un peu rougeâtres, petites, unies; carpes aussi longs que les poings; doigts menus, coniques, blancs, pointus, sans dentelures. Les autres pieds assez grands relativement au corps, hérissés de longs poils jaunâtres. Femelle.

Nouvelle Hollande.

7. Pise cornigère, *P. cornigera.*

Fovearum ocularium margine supero fisso; thorace subovato, retrorsùm dilatato, valdè tuberculato, spinis duabus anticis, porrectis, parallelis; manibus nudis; digitorum apice cochleari.

Bord supérieur des cavités oculaires sans échancrure profonde; ne présentant qu'une simple fissure, terminée par deux dents, une à chaque extrémité, et dont l'antérieure plus forte, en forme d'épine et arquée. Corps long d'un peu plus de trois centimètres, d'un gris-rougeâtre, garni d'un duvet court et terreux, presqu'ovoïde, dilaté et arrondi postérieurement, tout chargé de tubercules inégaux; ceux des bords forment des apparences de dentelures; deux pointes ou cornes longues, grêles, droites, avancées, contiguës et parallèles dans toute leur longueur, terminant le front. Pieds tuberculeux, velus; mains nues, unies, blanches, en carré long; doigts courts, écartés entr'eux à leur base, presqu'en cuiller ou taillés en biseau et dentelés au bout; dentelures des tarses petites, peu nombreuses et obtuses. Mâle. L'individu femelle de la collection du Jardin du Roi est d'un bon tiers plus petit.

Nouvelle Hollande. Péron et M. Lesueur.

Nota. Cette espèce a de grands rapports avec le *Cancer plejone* d'Herbst; mais ici les deux pointes frontales sont divergentes et les pieds sont unis.

8. Pise styx, *P. styx.*

Fovearum ocularium margine supero fisso; thorace subovato, tuberculis sparsis, spinis duabus frontalibus divaricatis; pedibus spinosis.

Cancer styx. Herbst, *Krabben*, *tab.* 53. *fig.* 6. Femelle.

Bord supérieur des cavités oculaires sans échancrure profonde, n'offrant qu'une simple fissure, avec une dent spiniforme, droite et avancée à son extrémité antérieure. Corps d'un roussâtre-pâle, un peu plus étroit ou plus oblong, et presque de moitié plus court que celui de l'espèce précédente, beaucoup moins tuberculé; cornes frontales plus courtes. Pieds garnis de poils tuberculés, avec des petites dents aiguës, ou des épines, à leur tranche supérieure, plus nombreuses et plus apparentes sur les seconds; serres petites, presque nues, généralement unies; deux petites épines sur le dessus du bras, l'une près du milieu, l'autre à l'extrémité; mains presque cylindriques; doigts très-finement et également dentelés et appliqués l'un contre l'autre, dans presque toute leur longueur. Femelle. Abdomen ample, presqu'orbiculaire.

Ile-de-France. M. Mathieu.

Je présume que l'*Inachus Ursus* de Fabricius, Herbst, tab. 14, fig. 86, doit être placé dans le voisinage de cette espèce ou des suivantes.

9. Pise à deux cornes, *P. bicornuta.*

Fovearum ocularium margine supero fisso; thorace subtrigono, inæquali, granulato, spinulâ utrinquè posticâ; fronte spinis duabus longis, gradatim divaricatis; dente utrinquè præoculari.

Espèce longue de vingt-sept millimètres, voisine de la Pise cornigère, mais moins ovoïde ou plus triangulaire; tubercules moins nombreux, en forme de grains inégaux; deux vers le milieu de chaque bord latéral, sous l'apparence de dentelures. Dessus du test et pieds couverts d'un duvet terreux; extrémités du bord supérieur des cavités oculaires ne formant point de dents saillantes. Pieds velus; leur dessus, ainsi que celui des bras tuberculé; carpes courts, arrondis, unis;

Digitized by Google

mains pareillement unies, nues, de couleur cendrée, veinée de blanc, en carré long; doigts courts, écartés entr'eux à leur base, dentelés au bout. Extrémité supérieure et latérale des antennes latérales prolongée en manière de dent, au-devant des yeux.

Nouvelle Hollande. Péron et M. Lesueur.

10. PISE à trois épines, *P. trispinosa.*

Fovearum ocularium margine supero fisso; thorace trigono, elongato, spinis tribus posticis; lateralibus validioribus.

Longueur du test depuis l'extrémité des cornes frontales d'environ vingt-huit millimètres. Corps couvert d'un duvet lin, d'un brun-roussâtre foncé; deux pointes longues, avancées, divergentes, en avant du front; une dent de chaque côté, au-devant des yeux, formée par un prolongement du bord supérieur du premier article des antennes latérales; contour extérieur des cavités oculaires un peu avancé, avec une dent à chaque extrémité, dont l'antérieure un peu plus forte; trois élévations en forme de petites bosses, terminées en pointe, le long du milieu du dos; l'extrémité supérieure de la dernière prolongée en pointe; deux autres protubérances arrondies, une de chaque côté; angles postérieurs prolongés en une épine très-forte. Pieds et serres garnis d'un duvet semblable à celui du corps; doigts courts, dentelés; deux stries sur le dessus du pouce. Abdomen étroit comme dans les mâles des autres espèces. Serres petites.

Nouvelle Hollande? Péron et Lesueur.

2. Bord supérieur des cavités oculaires offrant, près de leur extrémité postérieure, une échancrure ou fissure, avec une petite dent au milieu (distincte de celle qui termine postérieurement ce bord).

A. Front terminé par deux pointes. (Un seul rang de dentelures aux tarses. Corps inégal, tuberculé et garni de duvet, ainsi que les pieds.)

11. PISE armée, *P. armata.*

Thorace triangulari, oblongo, spinis tribus posticis, validis duabusque anticis; manibus elongatis; pollice triquetro, marginibus acutis.

Pisa nodipes. LEACH, *Zool. Miscell. tab.* 78. Ejusd. *Pisa Gibsii. Malac. Podopht. Brit. tab.* 17. — *Maja armata.* LAT. RISS. — *Cancer muscosus.* LINN.? — HERBST, *Krabben, tab.* 16. *fig.* 92. — PLANC. *Conc. Append. tab.* 4. B. — *Cancer hirsutus minor* ALDROV, *De Crust. lib.* 2. *pag.* 193. — Ejusd. *Ibid. C. hirsutus minimus.* ?

Longueur du test des grands individus, depuis l'extrémité des pointes frontales, d'environ cinq centimètres. Corps proportionnellement plus étroit que celui de l'espèce suivante, avec les protubérances dorsales plus prononcées, à raison des enfoncemens qui les séparent, et dont deux plus fortes et se terminant en pointe, le long du milieu du dos; pointes frontales fort longues, parallèles ou simplement divergentes à leur extrémité; milieu de l'extrémité postérieure du test prolongé en forme de pointe ou d'épine un peu recourbée; deux autres pointes, mais un peu plus longues vers l'extrémité postérieure de chaque bord latéral; trois à quatre petites dents, ou tubercules coniques, entr'elles et les cavités oculaires; un seul tubercule de chaque côté, entre les épines latérales et la base postérieure du milieu du dos; plusieurs autres tubercules aigus près de l'extrémité antérieure du test, derrière le front. Mains plus alongées que dans l'espèce suivante, deux fois au moins plus longues que hautes; doigts presqu'entièrement dentelés dans leur longueur et peu écartés entr'eux, même dans les mâles.

Sur les côtes océaniques de France, d'Angleterre et dans la Méditerranée.

La *Maia corallina* de M. Risso, *Hist. nat. des Crust. de Nice*, pag. 45, pl. 1, fig. 6, n'est, à ce que je présume, qu'une variété du jeune âge de la précédente. Elle est peu garnie de duvet, d'un rouge de corail; les trois épines postérieures sont moins fortes que les mêmes de la précédente, tandis que les antérieures des côtés sont plus aiguës et plus saillantes; mais la première de celles-ci, ou celle qui vient après les orbites oculaires, n'est jamais plus forte que les autres; c'est le contraire dans l'espèce suivante. Le pouce est arrondi en dessus.

Ce Crustacé d'ailleurs ressemble, pour le reste, à la *Pise armée*, et s'il forme une espèce propre, elle est intermédiaire entre la précédente et la suivante, mais plus rapprochée de la précédente.

Commune à Marseille. M. Roux.

12. PISE tétraodon, *P. tetraodon.*

Thorace subovato, dentibus utrinquè quatuor spiniformibus, aduncis, antico validiore; manûs digitis ad basin hiantibus, indice arcuato.

Pisa tetraodon. LEACH, *Malac. Podopht. Brit. tab.* 20. — *Cancer tetraodon.* OLIV. — *Cancer praedo.* HERBST, *Krabben, tab.* 42. *fig.* 2. — *Maja praedo.* BOSC. LAT. — *Maja tetraodon.* BOSC. — *Maja hirticornis.* RISSO. — *Cancer heracleoticus.* RONDEL.? ALDROVANDE?

Corps long de près de six centimètres, rougeâtre, presqu'ovoïde, parsemé de tubercules hispides; quatre dents spiniformes et crochues, à chaque bord latéral; la première, ou la plus voisine des cavités oculaires, plus forte; l'antérieure de ces cavités de moitié au moins aussi longue que les

Digitized by Google

deux pointes frontales; ces pointes très-barbues, divergentes; une élévation, plus ou moins pointue, près du milieu du bord postérieur. Doigts des serres des mâles très-écartés entr'eux à leur origine; l'index arqué à sa base; les poings moins alongés que ceux de l'espèce précédente, environ une demi-fois plus longs que hauts.

Côtes océaniques de France, d'Angleterre, et celles de la Méditerranée.

B. *Front prolongé en une espèce de museau plat, carré, fendu dans le milieu de sa longueur, avec l'extrémité dilatée et courbée latéralement, en manière de crochet arqué et obtus.* (Le g. *Lissa*. Léach.)

13. Pise goutteuse, *P. chiragra*.

Thorace pedibusque nodulosis; rostro plano, fisso, obtuso, utrinquè ad apicem externùs dilatato, uncinato.

Inachus chiragra. Fab.—*Maja chiragra*. Bosc. Lat. Riss. — *Lissa chiragra*. Léach. *Zool. Miscell. tab.* 83. — Herbst, *Krabben*, *tab.* 17. *fig.* 96.

Longueur du test, depuis l'extrémité du museau jusqu'au bord postérieur; d'environ quatre centimètres et demi. Corps presque triangulaire, d'un rouge de corail sur le vivant, glabre; extrémité antérieure des bords des cavités oculaires prolongé en avant en manière d'oreillette ou de dent forte et obtuse; quatre grosses éminences, en forme de bosses, au milieu du dos, disposées en croix; quatre autres plus petites et en forme de gros tubercules par-derrière; les deux dernières réunies et placées au milieu du bord postérieur; deux autres, placées dans l'alignement de celles du milieu du dos, mais plus petites, l'antérieure surtout, à chaque bord latéral; une éminence plus faible au même bord, derrière les cavités oculaires; de petits tubercules granuliformes, épars sur toute la surface du test. Dessous du corps très-inégal. Pieds, à l'exception des serres, chargés de petites nodosités; mains unies; le poing en forme de carré, un peu plus long que large, arrondi sur les tranches; doigts un peu plus courts, arqués, séparés l'un de l'autre par un vide presque circulaire, terminés en pince coupante et dentelée. Tarses arqués, avec une rangée de très-petites dentelures en dessous.

Dans la Méditerranée. (Latr.)

PISITOÉ, *Pisitoe*. M. Rafinesque donne ce nom à un genre de Crustacés voisin des Phronimes, et auquel il donne pour caractères d'avoir les yeux irréguliers, point d'antennes; la bouche sous la tête, recourbée postérieurement et munie de crochets; six articles au corps et autant de paires de jambes inégales; la quatrième plus grande; queue à quatre articles, les trois antérieurs à appendices.

Ce genre, qui se trouve dans la mer qui baigne les côtes de la Sicile, renferme deux espèces: ce sont la *Pisitoé à deux épines* et la *Pisitoé sans épines*. La première a deux épines au front et un seul ongle aux trois premières paires de pattes; la seconde a le front lisse et deux ongles aux trois premières paires de pattes. (E. G.)

PISON, *Pison*. Jur. *Ins. Ligur. fas.* 4. Spin. Lat.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Fouisseurs, tribu des Nyssoniens.

Ce genre fondé par M. Jurine dans une lettre citée par M. Spinola (quatrième fascicule des insectes de Ligurie) avait d'abord reçu de M. Latreille le nom de *Tachybule*, qu'il a ensuite abandonné pour adopter le premier.

Dans cette tribu les Nitèles et les Oxybèles sont faciles à séparer des Pisons, leurs ailes supérieures n'ayant que deux cellules cubitales; les Astates en ont quatre, mais la seconde n'est pas pétiolée; les Nyssons qui en ont aussi quatre dont la seconde pétiolée, comme dans les Pisons, se distinguent de ceux-ci par leurs yeux entiers.

Antennes de douze articles dans les femelles et un peu roulées en spirale; de treize dans les mâles. — *Labre* petit. — *Mandibules* arquées, unidentées, sillonnées longitudinalement. — *Palpes maxillaires* de six articles presqu'égaux, les labiaux de quatre. — *Yeux* échancrés. — *Premier segment* du corselet très-court, ne formant qu'un simple rebord. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale grande, oblongue, un peu ondulée inférieurement, et quatre cellules cubitales, la première presque carrée, la seconde très-petite, longuement pétiolée, recevant la première nervure récurrente, la troisième grande, pentagone, recevant la seconde nervure (1). — *Abdomen* conique.

Les auteurs ne mentionnent qu'une seule espèce; nous ignorons ses mœurs, mais il est à présumer qu'elles diffèrent peu de celles des Nyssons.

1. Pison de Jurine, *P. Jurini*.

Pison ater, subpubescens, clypeo argenteo micante.

Pison Jurini. Spinol. *Ins. Ligur. fas.* 4. *pag.* 256. — *Alyson ater*. Idem. *fas.* 4. *pag.* 255. *tab. III, fig.* 12. Mâle. — *Tachybulus niger*. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 75. Femelle.

Longueur 4 lig. Corps entièrement noir, lui-

(1) Suivant M. Latreille, les deux nervures récurrentes aboutissent dans la deuxième cellule cubitale.

Digitized by Google

sant, irrégulièrement ponctué, un peu pubescent. Chaperon couvert d'un duvet soyeux argenté, métathorax ayant en dessus dans son milieu une petite fossette striée transversalement et une ligne longitudinale élevée. Segmens de l'abdomen un peu étranglés à leur base. Ailes transparentes. Femelle.

Il paroît que le mâle ne diffère pas.

Du midi de la France et des environs de Gênes.

ASTATE, *Astata*. Lat. Spinol. *Sphex*. Ross. *Dimorpha*. Jur. Panz. révis. *Tiphia*. Panz. *Faun.*

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Fouisseurs, tribu des Nyssoniens.

Dans cette tribu les genres Astate, Nysson et Pison ont quatre cellules cubitales aux ailes supérieures, mais la seconde de ces cellules est pétiolée dans les deux derniers genres. (*Voy.* Pison.)

Antennes filiformes, rapprochées, insérées à la base du chaperon, composées de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles, le premier gros, le second très-petit, les autres presqu'égaux et cylindriques. — *Labre* petit, caché. — *Mandibules* arquées, sillonnées en dessus, unidentées sous la pointe. — *Mâchoires* ayant leur base coriace et comprimée. — *Palpes* filiformes; les maxillaires deux fois plus longs que les labiaux, de six articles inégaux, le premier petit, le second obconique, le troisième plus épais, convexe en dedans, arqué, le quatrième le plus long de tous, presque cylindrique, aminci à sa base, le dernier plus mince que les précédens, cylindrique. Palpes labiaux de quatre articles, le premier plus long que les autres, obconique, le second plus large, presque trigone, dilaté à l'angle extérieur de son extrémité, le troisième obconique, le dernier presqu'ovale, rejeté en dehors. — *Lèvre* membraneuse, composée de trois divisions également longues, les latérales étroites; menton coriace, court, presque cylindrique, unidenté de chaque côté à son extrémité. — *Tête* grosse, transverse; chaperon court, petit, transversal, tronqué en devant, convexe dans son milieu, ayant une impression de chaque côté. — *Yeux* grands, réunis postérieurement dans les mâles. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle sur le front. — *Segment antérieur* du corselet très-court, droit, en forme de rebord; métathorax tronqué postérieurement. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale courte, appendiculée et quatre cellules cubitales, la première assez grande, coupée en deux par une petite nervure peu prononcée, qui descend de la côte; la seconde très-rétrécie vers la radiale, recevant les deux nervures récurrentes, la troisième presqu'en losange, la quatrième à peine commencée. — *Abdomen* court, conique, composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles. Pattes de longueur moyenne; jambes épineuses extérieurement surtout les quatre postérieures, l'étant moins dans les mâles; tarses antérieurs des femelles très-ciliés. Jambes de devant munies d'une seule épine à leur extrémité, cette épine ayant une petite membrane interne à sa base, les quatre autres jambes ayant deux épines inégales, l'intérieure plus courte que l'extérieure dans les intermédiaires, l'intérieure plus longue que l'autre dans les postérieures.

Ces hyménoptères sont très-vifs et toujours en mouvement; aussi leur nom vient-il de deux mots grecs dont la signification est: *qui ne s'arrête point*. On ne connoît qu'un petit nombre d'espèces de ce genre fondé par M. Latreille. Elles habitent les lieux sablonneux; c'est là que les femelles déposent leurs œufs ainsi que la proie qui doit servir de nourriture à leur postérité.

1. Astate abdominale, *A. abdominalis*.

Astata nigra, abdomine nitido ferrugineo, apice nigro, alis subfuscis.

Astata abdominalis. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 69. — *Astata boops*. Spinol. *Ins. Ligur. fas.* 1. *pag.* 72. — *Dimorpha abdominalis*. Jur. *Hyménopt. pag.* 147. La femelle. — *Dimorpha oculata*. Id. *pl.* 9. Le mâle. — *Sphex boops*. Ross. *Mant. Faun. Etrus. tom.* 2. *pag.* 128. — *Tiphia abdominalis*. Panz. *Faun. Germ. fas.* 53. *fig.* 5. Le mâle. — *Encycl. pl.* 380. *fig.* 3. Le mâle.

Longueur 5 à 6 lig. Noire, devant de la tête surtout près des yeux garni d'un duvet blanc-argenté. Abdomen ayant ses deux premiers segmens ferrugineux. Les autres et l'anus plus ou moins noirâtres, ainsi que la base du premier. Ailes légèrement enfumées. Mâle et femelle.

Des environs de Paris.

Nota. M. Spinola s'est trompé en rapportant à cette espèce comme femelle la *Larra pompiliformis* de Panzer, mais contre le sentiment de Jurine il a raison en désignant comme mâle la *Tiphia abdominalis* de l'auteur allemand.

(S. F. et A. Serv.)

PISSODE, *Pissodes*. M. Germar, dans son ouvrage intitulé *Insectorum species novæ aut minus cognitæ*, vol. 1. *Coléopt.* 1824, désigne sous ce nom un genre de Coléoptères de la tribu des Charansonites, famille des Rhynchophores. Il lui donne pour caractères: rostre presqu'aussi long ou plus long que le corselet, cylindrique, arqué, mince, un peu aplati vers le bout, ses fossettes se rejoignant à la base du rostre, fléchies insensiblement pour passer en dessous. Antennes insérées presqu'au milieu du rostre, courtes, coudées, leur premier article droit, un peu en

en massue, leur fouet composé de sept articles, ces articles presqu'égaux, lenticulaires, les deux premiers un peu plus longs, obconiques. Massue ovale. Yeux écartés, enfoncés, ronds. Tête petite, arrondie. Corselet convexe, transversal, subitement rétréci vers son extrémité, légèrement échancré au-dessous de la base de la tête, sans sillon pour recevoir le rostre. Ecusson distinct. Elytres oblongues, couvrant l'abdomen et les ailes, un peu plus larges à leur base que le corselet. Pattes fortes, presqu'égales entr'elles, les antérieures rapprochées l'une de l'autre. Cuisses en massue, ordinairement dentées. Jambes armées d'un crochet courbé à leur partie extérieure. Tarses courts, larges, leur avant-dernier article bilobé. Corps oblong, souvent obscur et tacheté.

Les Rhynchènes du Pin nº. 10, piceté nº. 42, et Pantlère nº. 43 de ce Dictionnaire, appartiennent à ce genre. (S. F. et A. Serv.)

PIVE. Sur quelques côtes on donne ce nom à des Crustacés du genre Cymothoé (*C. Asilus*, *C. Œstrum*), qui vivent sur diverses espèces de poissons, leur font de larges blessures et donnent un mauvais goût à leur chair. *Voy.* Cymothoé. (E. G.)

PLAGUSIE, *Plagusia*. Genre de Crustacés, de l'ordre des Décapodes, famille des Brachyures.

Les Plagusies et les Grapses, d'abord réunis dans le même genre, forment dans la tribu des Crustacés décapodes brachyures ou à queue courte, désignée par nous sous la dénomination de *Quadrilatères*, une petite division très-remarquable. Le corps est déprimé, presque carré ou trapézoïde, avec les extrémités antérieures des côtés du test terminées en pointe ou par un angle aigu. Le chaperon s'étend dans presque toute la largeur antérieure du corps. Les yeux, portés sur de courts pédoncules, sont situés près des angles latéraux antérieurs et très-écartés l'un de l'autre. Le premier article des antennes latérales est court, large et presqu'en forme de cœur. Les pieds-mâchoires extérieurs sont généralement écartés entr'eux, avec le troisième article plus long ou presqu'aussi long que large, et le quatrième inséré près du milieu du sommet du précédent. Les serres sont généralement courtes et épaisses. La quatrième paire de pieds et ensuite la troisième sont les plus longues de toutes. Ces Crustacés se tiennent, soit à l'embouchure des fleuves, soit dans les fentes des rochers, près des bords de la mer. Ils se retirent aussi quelquefois sous les racines et les écorces des arbres riverains.

Nous allons faire connoître les deux genres de cette division.

Les Plagusies diffèrent des Grapses par leurs antennes intermédiaires. Elles sont logées dans deux fissures longitudinales et obliques de la partie supérieure et mitoyenne du chaperon. Le troisième article des pieds-mâchoires extérieurs est presque carré, avec le côté extérieur arqué, et l'opposé tronqué obliquement à son extrémité. Le test est sensiblement plus étroit en devant. La queue ou le post-abdomen des mâles ne paroît composé que de quatre à cinq segmens, quelques-unes des sutures intermédiaires étant en tout ou en partie oblitérées. Le test des plus grands individus a environ quatre centimètres de long. Le même diamètre dans les plus petits est de quinze centimètres.

I. *Portion du chaperon comprise entre les antennes intermédiaires inclinée ou point saillante en manière de bec; point de dents au bord supérieur des cavités oculaires; une seule aux tranches supérieures des cuisses des deux pieds antérieurs ou des serres et située près de leur base. Dessus du test graveleux ou tuberculé. Mains cannelées, surtout dans les mâles.*

Espèces de l'Océan atlantique et des mers des Indes orientales.

1. Plagusie écailleuse, *P. squamosa*.

Thorace suprà dilutè rubro, punctis sanguineis, tuberculis ciliatis.

Plagusia squamosa. Lat. Lam. — *Grapsus squamosus*. Bosc. — Herbst, *Krabben*, *tab.* 20. *fig.* 113. Le mâle.

Dessus du test d'un rougeâtre-clair, ponctué de rouge-sanguin, parsemé de tubercules bordés de cils noirâtres, avec l'extrémité grise. Arête transverse et arquée, formée par la saillie du bord supérieur de la cavité buccale, bidentée de chaque côté, au-dessous des yeux, avec trois lobes intermédiaires, tronqués, et dont les latéraux plus larges et tridentés. Des taches sanguines sur les pattes. Dessous du corps jaunâtre.

Des plus grandes.

Envoyée de Ténériffe par M. le marquis de Poudeus. M. Lichtenstein, directeur du cabinet d'histoire naturelle de Berlin, l'a reçue du Brésil.

2. Plagusie aplatie, *P. depressa*.

Thorace suprà flavo sanguineoque vario, tuberculis glabris.

Plagusia depressa. Lat. Le mâle. — *Plagusia immaculata*. Lam. Le même individu décoloré. — Say, *Journ. of Acad. scienc. nat. tom.* 1. *pag.* 100. — *Cancer depressus*. Fab. Oliv. — *Grapsus depressus*. Bosc. — Herbst, *Krabben*, *fig.* 35. La femelle.

Dessus du corps jaunâtre, mélangé de rouge-

Digitized by Google

sanguin, ponctué de jaunâtre. Tubercules du test généralement moins élevés que ceux de l'espèce précédente, point ciliés; arête transverse et arquée, formée par la saillie du bord supérieur de la cavité buccale, unidentée de chaque côté, avec trois lobes intermédiaires; celui du milieu entier, les deux autres tridentés.

Grande ou moyenne.

Pondichéry. M. Leschenault de Latour.

3. Plagusie tuberculée, *P. tuberculata*.

Plagusia tuberculata. Lam. — Lat. *Encycl. méthod. Hist. nat. pl.* 305. *fig.* 1.

Dessous du corps d'un rouge de sang foncé, mélangé de gris luisant ou comme vernissé, particulièrement sur les côtés; quatre impressions d'un blanc-rougeâtre, disposées en croix au milieu du test; ses tubercules nus ou sans cils, mais très-saillans et rapprochés; arête formée par le bord supérieur de la cavité buccale très-dentelée; treis dents plus fortes, obtuses, dont l'une au milieu et les autres sur les côtés.

Des plus grandes.

Recueillie par M. Mathieu à l'Ile-de-France. Je n'ai vu que la femelle.

II. *Portion du chaperon comprise entre les antennes intermédiaires avancée en manière de bec, armé de quatre dents, dont deux terminales et les autres latérales; bord supérieur des cavités oculaires dentelé; une série de dents aux tranches supérieures des cuisses, à commencer par celles de la seconde paire de pieds; dessus du test sans tubercules; mains sans sillons.*

Espèces petites et propre à l'Australasie.

4. Plagusie clavimane, *P. clavimana*.

Thorace suprà flavescente, lineis impressis, pubescentibus, fuscis vario.

Plagusia clavimana. Lat. Lam. — Herbst, *Krabben, tab.* 59. *fig.* 3.

Dessus du test ayant divers enfoncemens garnis d'un duvet obscur; espaces intermédiaires lisses, d'un jaune pâle ainsi que le corps, en forme de traits ou de petites lignes inégales. Mains ovoïdes, renflées, sensiblement plus grandes dans le mâle.

Des côtes de la nouvelle Hollande. Péron et M. Lesueur.

5. Plagusie serripède, *P. serripes*.

Thorace suprà sublævi, pubescente, albicante, punctis rubescentibus; pedibus fasciatis.

Plagusia serripes. Lamarck.

Un peu plus grande que la précédente. Dessus du test presqu'uni et presqu'également garni de duvet; corps blanchâtre, avec des points rougeâtres; des bandes de cette couleur sur les pieds.

Les serres manquent aux individus du Muséum d'histoire naturelle.

Côtes de la nouvelle Hollande. Péron et M. Lesueur.

Genre Grapse, *Grapsus*. Lam.

Les antennes intermédiaires sont logées dans deux fossettes au-dessous du chaperon. Le troisième article des pieds-mâchoires extérieurs est en forme de triangle renversé et alongé ou en demi-ovale, plus étroit à sa base et formant, au côté interne, avec l'extrémité correspondante du second article, un angle rentrant. Le test s'élargit vers son extrémité antérieure et n'est guère plus étroit qu'ailleurs. La queue des deux sexes est composée de sept segmens distincts.

M. le chevalier de Lamarck a le premier distingué ces Crustacés des Crabes, avec lesquels Daldorff et Fabricius les réunissoient, et a donné à ce genre le nom de Grapse, que l'espèce servant de type avoit reçu de Linnæus. Ces animaux sont répandus sur toutes les plages maritimes des deux Mondes, et la nouvelle Hollande fournit même une espèce très-remarquable, tant par sa taille que par ses couleurs (*G. masqué*). Mais ils aiment la chaleur, et leur habitation a pour limites celle des zônes tempérées. Je n'indiquerai point les diverses dénominations que l'on donne vulgairement, dans nos colonies du nouveau Monde, aux Grapses. Je me bornerai à dire que ces Crustacés sont les *Cériques de rivière* des colons de la Martinique (*Voyage à la Martinique* de Chauvalon); ils sont confondus par d'autres avec les *Crabes des Palétuviers*. Leur forme aplatie et presque carrée, la situation de leurs yeux, la teinte d'un rouge vif et coupée ou ponctuée de jaune qui orne le dessus de leur corps et leurs allures, les font aisément reconnoître. « J'ai vu, dit M. Bosc (*nouv. Dict. d'Hist. nat.* 1re. édit. article Grapse), beaucoup de Grapses peints en Amérique, et j'ai observé qu'ils se tenoient toujours, pendant le jour, sous les pierres et autres corps qui se trouvent dans la mer. J'ai de plus remarqué que, quoiqu'ils ne nagent point, ils ont la faculté de se soutenir momentanément sur l'eau, à raison de la largeur de leur corps et de leurs pattes, et cela par le moyen de sauts répétés; ils font ce mouvement toujours de côté, tantôt à droite, tantôt à gauche, selon les circonstances. Ils vivent, comme les autres Crustacés, de la chair des autres animaux qu'ils trouvent morts, ou qu'ils peuvent saisir en vie et tirer avec leurs pinces.

» Le Grapse cendré que j'ai également observé, vit dans les rivières où remonte le flux de la mer,

Digitized by Google

ou mieux sur leurs bords : car il est plus souvent hors que dans l'eau. Lorsqu'il paroit quelqu'un dans les lieux où ils se trouvent rassemblés, et c'est toujours en nombre très-considérable, ils se sauvent dans l'eau, en faisant un très-grand bruit avec leurs pattes, qu'ils frappent l'une contre l'autre.

» Les femelles de ces deux espèces de Grapses ont des œufs au printemps, époque où elles commencent à reparoître; car, pendant l'hiver, la première reste au fond de la mer, et la seconde, sans doute, enfermée dans les bones. »

Cet observateur m'a raconté qu'il avoit trouvé ces Crustacés sous des écorces de vieux arbres, et même jusqu'à une assez grande hauteur. Suivant Rondelet, son *Cancre madré* ou notre *Grapse mélangé* vient souvent sur le rivage ou sur les rochers, pour jouer ou se soleiller, ainsi que s'exprime cet auteur.

Le test des plus grands individus est long de cinq centimètres, sur six et demi de largeur; celui des plus petits n'a guère au-delà de huit millimètres de longueur sur onze à douze, dans un sens opposé.

I. *Tarses épineux.*

1. *Bords latéraux du test tridentés en devant, l'angle externe des cavités oculaires compris.*

Quatre éminences presque carrées à la base du chaperon.

1. Grapse masqué, *G. personatus.*

Thorace latiore quàm longiore, lateribus arcuatis, rubro, marginibus maculisque septem flavescentibus.

Grapsus personatus. Lamarck, *Hist. nat. des anim. sans verteb. tom.* 5. *pag.* 249.

Corps sensiblement plus large que long, arqué latéralement, d'un rouge pâle, avec les bords et sept taches, dont trois en avant, trois au milieu, et la septième postérieure et en forme de bande, jaunâtres; mains graveleuses, de cette couleur ainsi que les bords des cuisses.

Des plus grands. Nouvelle Hollande. Péron et M. Lesueur.

2. Grapse mélangé, *G. varius.*

Thorace subquadrato, lineolis, punctis maculisque rubescenti-fuscis vario; manibus lævibus.

Grapsus varius. Lat. Risso. — *Cancer marmoratus.* Fab. Ejusd. *C. variegatus*, var.? — *C. marmoreus.* Oliv. Ejusd. *C. femoralis.* — Herbst, *Krabben*, *tab.* 20. *fig.* 114. — Cancre madré. Rondelet.

Corps de moyenne taille, presque carré, légèrement plus large que long, jaunâtre ou livide, très-mélangé en dessus de brun-rougeâtre foncé, formant de petites lignes, des points et de petites taches; la majeure partie des pieds de cette couleur; mains lisses.

De moyenne taille. Côtes de la Méditerranée, MM. Dufour, de Serres, Risso et Roux; celles des départemens de la Vendée et de la Loire-Inférieure, M. le docteur d'Orbigny.

Selon M. Risso, cette espèce quitte plusieurs fois le jour sa demeure pour se promener au soleil (*voyez* Rondelet). Il rode, pendant la nuit, afin de rechercher les cadavres rejetés par les flots. Les femelles pondent chaque fois de 400 à 500 œufs; elles se tiennent alors, jusqu'à ce qu'ils soient éclos, sous les pierres. Ce Grapse varie pour la grandeur et la teinte supérieure du corps.

Le *Cancer tridens* de Fabricius est peut-être un Grapse de cette division.

2. *Bords latéraux du test ayant en devant deux dents.*

A. *Doigts des mains arrondis et creusés en manière de cuiller à leur extrémité.*

Corps très-aplati.

3. Grapse peint, *G. pictus.*

Corpore pedibusque suprà sanguineis, maculis lineolisque flavidis albidisve; carpis intùs validè unidentatis.

Grapsus pictus. Lat. Lam. — Catesb. *Carol. tom.* 2. *tab.* 36. — Herbst, *Krabben*, *tab.* 3. *fig.* 33. — Gronov. *Mus.* n°. 966. — *Grapsus albolineatus.* Lat. *Encycl. méthod. Hist. nat. pl.* 305. n°. 3. Variété. — *Cancer strigosus.* Herbst, *Krabben*, *tab.* 47. *fig.* 7. La même.

Dessus du corps et des pieds d'un rouge de sang, avec un grand nombre de petites taches et de points jaunâtres ou blanchâtres, formant souvent des lignes transverses sur les côtés du test; élévations interoculaires graveleuses, obtusément dentées; les latérales plus étroites; une saillie grande et comprimée, en forme de dent au côté interne du carpe. Test d'un quart environ plus large que long, arqué et plissé latéralement. Tranches internes des bras peu dilatées, avec quelques dents aiguës; mains renflées, tuberculées et ridées, avec une dent près l'origine du pouce et le bout des doigts blanc.

Aux Antilles et à la Caroline.

On a confondu avec cette espèce une autre des mêmes contrées, et que j'ai distinguée, le premier, sous le nom d'Ensanglanté, *Cruentatus.* Quoique la description que Linnæus a donnée du *Cancer grapsus* dans le tome quatrième de ses *Aménités académiques* soit incomplète, il paroit néanmoins, d'après la figure dont elle est accompagnée, qu'il a eu en vue la seconde.

Digitized by Google

Dans quelques individus du Grapse peint, le rouge domine moins et le blanc ressort davantage. Les pinces sont mélangées des deux couleurs. M. Robin a observé cette variété à l'île de la Trinité, et en a fait hommage à MM. les professeurs et administrateurs du Muséum d'histoire naturelle. Roemer en a représenté une presque semblable.

Le Grapse raies-blanches, *Grapsus albolineatus* de M. de Lamarck, et dont j'ai donné une figure dans l'Atlas d'histoire naturelle de l'Encyclopédie méthodique, me paroît former une autre variété. Les caractères essentiels sont les mêmes; mais les aspérités des éminences frontales sont un peu plus saillantes; les impressions dorsales et les plis latéraux du test sont plus profonds; ces plis sont distingués par des raies blanches qui, avec d'autres de cette couleur, coupent agréablement le rouge vif du têst. Les pinces sont rouges; et cette couleur est plus uniforme ou moins tachetée sur les pieds que dans les individus ordinaires.

Linnæus dit que le *Cancer grapsus* se trouve en Amérique et à l'île de l'Ascension. Il seroit possible que les individus propres à cette dernière localité se rapprochassent de la variété précédente, recueillie par M. Mathieu à l'Ile-de-France.

B. *Doigts des mains terminés en pointe.*

4. Grapse ensanglanté, *G. cruentatus.*

Fronte pliciis quatuor edentulis; digitis conicis; carpis spinoso tuberculatis.

Grapsus cruentatus. Lat. Lam. — *Cancer grapsus.* Lin. Fab. — *Cancer ruricola.* De Géer, *Insect. tom.* 7. *pag.* 417. *pl.* 25. Le mâle. — *Aratu, Aratu pinima.* Marcg. *Bras. pag.* 185.

Grand, d'environ un tiers plus large que long. Corps trapézoïde; son dessus d'un rougeâtre clair ou jaunâtre, avec un grand nombre de points et de traits d'un rouge de sang foncé; des taches jaunâtres et arrondies sur les côtés et sur les cuisses. Chaperon tombant brusquement; de petites lignes transverses sur les éminences interoculaires. Côté interne des bras dilaté, arqué, avec un grand nombre de dents aiguës; l'extrémité supérieure de celui du carpe dentelé; mains très-comprimées, avec les tranches dentelées; jambes garnies de longs poils.

A la Trinité, Mangé. Au Brésil, MM. de Saint-Hilaire et de Lalande fils.

II. *Tarses non épineux.*

5. Grapse porte-pinceau, *G. penicilliger.*

Cinereo-albidus, immaculatus; chelis crassis, digitis penicillatis.

Grapsus penicilliger. Lat. Lam. — Cuvier, *Règne anim. tom.* 4. *pl.* 12. *fig.* 1. — Rumph. *Mus. tab.* 10. *n°.* 2.

Corps épais, blanchâtre. Chaperon fort court. Serres grandes; mains larges, presqu'en forme de cœur; doigts garnis en dessus, jusque près du bout, de poils nombreux, longs, noirâtres et divergens; une dent forte et tronquée près de l'extrémité du bord interne (ou supérieur) de l'index; une frange de poils à la tranche supérieure des cuisses et au côté interne des bras.

Indes orientales. (Latr.)

PLANIPENNES, *Planipennes.* Seconde famille de l'ordre des Névroptères. Ses caractères sont :

Antennes multiarticulées, tantôt filiformes ou sétacées, tantôt plus grosses à leur extrémité. — *Mandibules* très-distinctes. — *Ailes inférieures* étendues ou simplement un peu repliées au bord interne, de la grandeur des supérieures ou plus petites (les quatre ordinairement réticulées et toujours nues).

Cette famille se compose de huit tribus et se divise ainsi :

I. Tête prolongée antérieurement en manière de bec ou de trompe.

1re. Tribu. Panorpates, *Panorpatæ.*

Tarses à cinq articles.

Némoptère, Panorpe, Bittaque et Borée.

II. Tête point prolongée antérieurement en manière de bec ou de trompe.

A. Premier segment du tronc très-court, le second grand, découvert. Ailes toujours en toit.

a. Cinq articles à tous les tarses.

2e. Tribu. Fourmilions, *Myrmeleonides.*

Antennes allant en grossissant ou terminées brusquement par un bouton. — *Six palpes;* les labiaux plus longs que les autres et renflés. — *Tête* transverse, verticale. — Ailes grandes. — *Mandibules* cornées.

Myrméléon, Ascalaphe, Nymphès.

3e. Tribu. Hémérobins, *Hemerobini.*

Antennes filiformes ou sétacées. — *Quatre palpes;* leur dernier article plus épais, ovoïde et pointu. — *Yeux* globuleux.

Hémerobe, Osmyle.

b. Trois ou deux articles aux tarses.

4e. Tribu. Psoquilles, *Psoquillæ.* (*Voyez* ce mot.)

B. Premier segment du tronc le plus grand

Digitized by Google

de tens, formant le corselet; les autres couverts par les ailes ouvertes.

a. Ailes inférieures entièrement étendues, finement réticulées ainsi que les supérieures. — Palpes courts, filiformes ou un peu plus gros à leur extrémité.

5e. Tribu. Termitines, *Termitinæ*. (*Voyez* ce mot.)

6e. Tribu. Raphidines, *Raphidinæ*. (*Voy.* ce mot.)

b. Ailes inférieures pliées ou courbées au bord interne; leur réseau ainsi que celui des supérieures, formé de grandes mailles. — Palpes maxillaires, au moins, avancés, presque sétacés, terminés par un ou deux articles plus grêles, dont le dernier souvent plus court.

7e. Tribu. Mégaleptères, *Megaloptera*.

Mandibules distinctes. — *Ailes* presqu'égales. — *Antennes* filiformes ou sétacées. — *Tarses* à cinq articles.

Corydale, Chauliode, Sialis.

8e. Tribu. Perlides, *Perlides*. *Voyez* ce mot. (S. F. et A. Serv.)

PLANIFORMES ou OMALOÏDES. M. Duméril a nommé ainsi dans sa *Zoologie analytique* sa dix-neuvième famille de Coléoptères tétramères. Elle a pour caractères: *antennes en masse, non portées sur un bec; corps déprimé*. Elle comprend les genres Lycte, Colydie, Trogosite, Cucuje, Hétérocère, Ips et Mycétophage. (S. F. et A. Serv.)

PLANTISUGES ou PHYTADELGES. Nom d'une famille d'Hémiptères dans la méthode de M. Duméril (*Zool. analyt.*), ayant pour caractères: *ailes semblables, non croisées, souvent étendues, transparentes; bec naissant du cou; tarses à deux articles*. Elle comprend les genres Aleyrode, Cochenille, Puceron, Chermès et Psylle. (S. F. et A. Serv.)

PLAQUE DORÉE. Nom vulgaire donné par Geoffroy au *Botys palustrata* de M. Latreille. (*Phalæna palustrata*. Fab.) (S. F. et A. Serv.)

PLATYCÈRE, *Platycerus*. M. Latreille avoit séparé des Lucanes sous le nom générique de Platycère les espèces appelées Caraboïde, Rufipède et Ténébrioïde. Il paroît maintenant abandonner ce genre et proposer de rétablir l'intégrité de celui de Lucane en y formant deux sections, la première ayant pour caractère: yeux coupés par le bord latéral de la tête. La seconde qui comprend les Platycères, ayant les yeux entièrement découverts. (S. F. et A. Serv.)

PLATYDACTYLES, *Platydactyla*. Seconde tribu de la famille des Hydrocorises, section des Hétéroptères, ordre des Hémiptères, ayant pour caractères:

Pattes antérieures simplement courbées en dessous; leurs cuisses de grandeur ordinaire, leurs tarses allant en pointe et très-ciliés ou ressemblant aux tarses des autres pattes. — *Pattes postérieures* très-ciliées en forme de rames, terminées par deux crochets très-petits et peu saillans.

Les genres de cette tribu sont: Notonecte et Corise.

Nota. Les antennes sont insérées et cachées sous les yeux et tout au plus de la longueur de la tête, comme dans toutes les Hydrocorises. (S. F. et A. Serv.)

PLATYGASTRE, *Platygaster*. Lat. *Psilus*. Jur.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Oxyures.

Dans cette tribu les genres Platygastre, Téléade, Scélion et Sparasion forment un groupe dont le caractère est: antennes toujours coudées et insérées près de la bouche; celles des femelles plus grosses à leur extrémité. Segment antérieur du corselet court et transversal. Les Téléades et les Sparasions ont leurs antennes de douze articles: les Scélions comme les Platygastres n'en ont que dix, mais ceux-là se distinguent de ceux-ci par le peu de longueur du premier et du troisième articles.

Antennes coudées, insérées près de la bouche, plus grosses à leur extrémité dans les femelles, composées de dix articles, le premier et le troisième beaucoup plus longs que les autres. — *Mandibules* terminées par deux dents. — *Palpes maxillaires* composés de deux articles, ainsi que les labiaux. — *Tête* grosse. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle sur le vertex, écartés entr'eux. — *Corps* alongé. — *Segment antérieur* du corselet court, transversal. — *Ailes supérieures* n'ayant qu'une nervure qui part de la base en s'écartant peu du bord extérieur et qui est terminée par un point plus gros. — *Abdomen* déprimé, alongé, ou spatulé. — *Pattes* de longueur moyenne.

M. Latreille a donné à ce genre le nom de Platygastre tiré de deux mots grecs qui signifient: *ventre large*. Les espèces qui le composent sont très-petites et rares dans les collections. Leurs larves comme toutes celles des hyménoptères de cette tribu vivent sans doute aux dépens d'autres larves.

Digitized by Google

1. Platygastre de Bosc, *P. Boscii.*

Platygaster niger, abdominis fœminei basi suprà cornutá, cornu in thoracis dorso reflexo, alis hyalinis.

Platygastre de Bosc. Lat. *Règn. anim. tom.* 4. *pag.* 179. — *Psilus Boscii.* Jur. *Hyménopt. pag.* 318.

Longueur 1 lig. ½. Noir. Ailes transparentes. Premier segment de l'abdomen émettant en dessus une corne qui se recourbe sur le dos du corselet et dont l'extrémité touche la tête. Femelle.

On trouve cette femelle au mois de juin sur les fleurs en ombelle. Nous sommes de l'avis de M. Jurine et nous ne pensons point que la corne que nous venons de décrire soit le fourreau de la tarière, son insertion rendant tout-à-fait invraisemblable l'opinion contraire.

ANTÉON, *Anteon.* Jur. Lat.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Oxyures.

Les Antéons et les Céraphrons forment dans cette tribu un petit groupe (*voy.* Oxyures, article Pupivores), dont le caractère est : antennes toujours coudées, insérées près de la bouche, filiformes dans les deux sexes. Segment antérieur du corselet court et transversal; mais les Céraphrons ont leurs antennes composées de onze articles dont le premier est très-long, ce qui les distingue des Antéons.

Antennes coudées, filiformes dans les deux sexes, insérées près de la bouche, composées de dix articles cylindriques, alongés; le premier arqué, guère plus long que les autres. — *Mandibules* ayant trois ou quatre dents. — *Palpes maxillaires* de six articles, les labiaux de trois ou de quatre. — *Tête* grosse et ronde. — *Corselet* effilé postérieurement, son premier segment court et transversal. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale très-incomplète et une cellule cubitale n'étant point séparée du disque et se confondant avec toutes les autres de la partie caractéristique. — *Abdomen* plus large que le corselet mesuré entre les ailes, déprimé, rétréci à sa base en forme de pédicule. — Toutes les pattes semblables.

Nous ignorons la manière de vivre des insectes de ce genre.

1. Antéon de Jurine, *A. Jurineanum.*

Anteon nigrum, pedibus luteis.

Anteon Jurineanum. Lat. *Dict. d'Hist. nat.* 2ᵉ. *édit.*

Longueur 2. Petit, noir-luisant. Pattes jaunes. Mâle.

Des environs de Paris.

Nota. Nous n'avons pas vu cet insecte.

CÉRAPHRON, *Ceraphron.* Jur. Lat. Spinol.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Oxyures.

Les Antéons se distinguent des Céraphrons par leurs antennes de dix articles dont le premier ne surpasse guère les autres en longueur. (*Voyez* Oxyures, article Pupivores.)

Antennes coudées, insérées près de la bouche, filiformes dans les deux sexes, composées de onze articles, le premier très-long. — *Mandibules* dentées, courtes, larges. — Premier segment du corselet court, transversal. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale ovale, incomplète; point d'autres cellules distinctes, la partie caractéristique se trouvant confondue avec la presque totalité du haut de l'aile ou partie brachiale. — *Abdomen* presqu'ovoïde, comprimé, à pédicule très-court. — Toutes les pattes semblables.

On ne connoît point les mœurs des Céraphrons. Elles doivent se rapprocher de celles des autres Oxyures.

1. Céraphron sillonné, *C. sulcatus.*

Ceraphron niger, pedibus rufis; alis subfuscis.

Ceraphron sulcatus. Jur. *Hyménopt. pl.* 14. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 36. — Spinol. *Ins. Ligur. fas.* 3. *pag.* 168. — *Encycl. pl.* 377. *fig.* 2.

Longueur 1 lig. Noir. Pattes d'un brun-ferrugineux. Ailes un peu enfumées.

D'Europe.

Nota. Nous n'avons point vu cet insecte. M. Spinola nous paroît avoir tort de rapporter à cette espèce le *Scelio rugosulus* de M. Latreille.

(S. F. et A. Serv.)

PLATYNE, *Platynus.* M. Bonelli dans son ouvrage intitulé : *Observ. entom.*, inséré dans les *Mém. de l'Acad. de Turin*, a donné ce nom à un genre de coléoptères appartenant à la tribu des Carabiques. Ses caractères sont : labre transverse, entier. Tous les palpes ayant leur dernier article cylindrique, ovale, à peine tronqué. Corps très-déprimé. Corselet sessile. Abdomen très-large. Menton ayant une dent simple, obtuse, à l'extrémité de la saillie du milieu. Élytres échancrées obliquement, sans points discoïdaux remarquables. Point d'ailes.

L'auteur fait entrer dans ce genre les *Carabus angusticollis* et *scrobiculatus* de Fabricius.

(S. F. et A. Serv.)

PLATYNOTE, *Platynotus.* Genre de Coléoptères hétéromères établi par Fabricius (*Syst.*

Digitized by Google

Eleut.), sur quelques espèces exotiques du genre Pédine de M. Latreille, auxquelles il associe des Asides du même auteur. Ce genre n'est point adopté par les entomologistes français.

(S. F. et A. Serv.)

PLATYONIQUE, *Platyonichus*. Genre de Crustacés de l'ordre des Décapodes, famille des Brachyures, tribu des Nageurs, ayant pour caractères : tous les *tarses* (les serres exceptées), les postérieurs surtout, aplatis et en nageoires. — *Test* presqu'isométrique, d'une forme se rapprochant de celle d'un cœur tronqué postérieurement, ou suborbiculaire ; espace pectoral compris entre les pieds, ovale. — *Pédicules oculaires* courts. — Seconde paire de *pieds* aussi longue au moins que la suivante. — *Antennes* latérales beaucoup plus courtes que le corps, presque glabres. — Troisième article des *pieds-mâchoires* extérieurs tronqué ou arrondi obliquement au sommet, avec un sinus interne sous le sommet, servant d'insertion à l'article suivant. — *Post-abdomen* ou queue des mâles de cinq segmens distincts ; celui des femelles de sept.

Chaque côté du test, dans toutes les espèces connues, offre constamment cinq dents.

La dénomination de *Portumnus*, sous laquelle M. le docteur Léach a désigné ce genre, étant presqu'identique avec celle du genre Portune, j'ai proposé, dans la seconde édition du *nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, de lui substituer celle de *Platyonique*. La manière dont je signale ce genre me permet de lui réunir celui que le même naturaliste a publié sous la dénomination de *Polybius*. Dans l'espèce (*Variegatus*, Léach) qui sert de type au genre Platyonique, ainsi que dans un grand nombre de Portunes, les tarses, à partir de la seconde paire de pieds jusqu'à la quatrième inclusivement, ont une forme comprimée et se rapprochant de celle des nageoires postérieures. Ces tarses sont plus élargis et plus membraneux dans les Polybies; mais leurs rapports avec les nageoires sont essentiellement les mêmes que ceux que l'on observe entre ces parties dans les Crustacés précédens. L'abdomen est cependant presque semblable à celui de plusieurs Portunes. Il est en forme de triangle alongé, et son troisième article est dilaté de chaque côté à sa naissance. Les yeux sont plus gros que dans les autres Platyoniques. Les antennes intermédiaires se replient transversalement, et le premier article se prolonge dans la même direction.

Les habitudes particulières des Platyoniques me sont d'ailleurs inconnues. Elles doivent se rapprocher beaucoup de celles des Portunes, avec lesquels ces animaux ont une grande affinité. Le test des plus grandes espèces est long de cinq centimètres, et celui des plus petits de deux.

I. *Front avancé en manière de museau triangulaire et simplement ondulé sur ses bords. Test bombé.*

1. Platyonique muselier, *P. nasutus.*

Thorace convexo, antrorsùm in rostrum trigonum, subintegrum producto.

Portunus biguttatus. Risso, *Hist. nat. des Crust. de Nice*, *pl.* 1. *fig.* 1.

Très-petit, glabre. Dessus du corps d'un jaunâtre-roussâtre pâle ou couleur de noix et sans taches, dans l'individu unique que je possède et qui est une femelle. Dessus du test inégal, mais sans aspérités, bombé au milieu, déprimé au devant, avec cinq dents courtes, larges, dont la pointe est tournée en avant de chaque côté ; la première un peu plus large et un peu échancrée ; la dernière plus étroite ; le museau en forme de triangle presqu'isocèle, avec une pointe obtuse à son extrémité et deux foibles sinus à chaque bord latéral. Une seule fissure au bord supérieur des cavités oculaires. Serres petites ; carpe ayant des arêtes en dessus et dilaté au côté interne en manière de dent déprimée ; le poing plus court que le doigt, sillonné longitudinalement en dehors ; arêtes assez vives ainsi que la tranche supérieure ; une frange de poils sur la paume ; doigts comprimés, striés, pointus, avec de petites dents aux bords internes ; les autres pieds comprimés, avec des stries sur les jambes et sur les tarses ; les nageoires des deux derniers presqu'elliptiques, acuminés, avec la pointe assez prolongée et très-aiguë ; une ligne élevée et lisse parcourant le milieu de leur longueur ; leur bord interne et celui des jambes des mêmes pieds garnis d'une frange de poils ; bout de tous les tarses noir. Dessous du corps et même la majeure partie des pieds blanchâtre.

Si ce Crustacé est, comme je le présume, le *Portune à deux taches* de M. Risso, son test offre, dans les individus vivans, deux grandes taches d'un rouge de corail, et qui sont plus grandes dans les femelles. Leur ponte a lieu en mai et en août. Les œufs sont d'un jaune-doré. Cette espèce se trouve dans la Méditerranée et habite la région des Coraux. Je suis redevable à l'amitié de M. le docteur d'Orbigny de l'individu que je possède. Il l'avoit pris sur les côtes maritimes du département de la Vendée ; mais il paroît que ce Crustacé y est très-rare.

II. *Front peu avancé, tridenté (les dents latérales formées par la division interne des oculaires) ; dessus du test plan ou peu convexe.*

1. *Test un peu plus large que long, très-arqué latéralement ; longueur de son bord antérieur, jusqu'aux angles extérieurs des cavités oculaires, faisant la moitié du plus grand diamètre transversal de ce test ; nageoires tarsales ou celles des deux pieds postérieurs, grandes, ovales.*

Digitized by Google

Dents frontales et serres proportionnellement plus grandes que dans la dernière division.

2. Plattonique ocellé, *P. ocellatus.*

Pinnis posticis magnis, ovatis; thorace latiori quàm longiore, scabriusculo, flavescente, punctis fulvis; dentibus lateralibus validis, spiniformibus; pediculis ocularibus subcylindricis.

Cancer ocellatus. Herbst, *Krabben, tab.* 49. *fig.* 4. — *Portunus pictus.* Say, *Journ. of the Acad. of nat. Scienc. tom.* 1. *pag.* 62. *pl.* 4. *fig.* 4.

Grand. Dents frontales pointues, presqu'égales; celle du milieu un peu plus grande; les latérales grenues sur leurs bords. Côté interne des bras dentelé et velu; deux dents sur le carpe, l'une extérieure, l'autre interne et plus forte; le poing et le pouce trièdres ou à trois pans, avec l'arête antérieure très-forte, rougeâtre, ainsi que les doigts; une frange de poils sous la tranche supérieure et une autre plus petite derrière l'index; ces doigts inégalement et fortement dentés. Les second, troisième et quatrième tarses étroits, avec plusieurs stries; les nageoires formées par les derniers unies. Une seule fissure au bord supérieur des cavités oculaires.

États-Unis. Apporté de la Caroline par M. Bosc.

3. Plattonique de Henslow, *P. Henslowii.*

Pinnis posticis magnis, ovatis; thorace latiori quàm longiore, sublævi, lineolis albidis; dentibus lateralibus brevibus, latis; oculis clavatis.

Polybius Henslowii. Léach, *Malac. Podopht. Brit. tab.* 9. B.

Très-grand. Dents frontales dentelées; la mitoyenne plus étroite, aiguë; les latérales obtuses; deux fissures au bord supérieur des cavités oculaires. Les pieds d'un brun-foncé. Les second, troisième et quatrième tarses très-comprimés, en forme de nageoires triangulaires, alongées, presqu'unis, avec une ligne de points enfoncés plus ou moins réunis, au milieu, et frangées de poils, ainsi que l'article précédent qui est lui-même comprimé; quelques dentelures au côté interne du bras; une éminence angulaire sur le dessus du carpe; une dent acérée à son côté interne. Mains robustes, un peu et finement chagrinées, avec quelques arêtes; la supérieure terminée en pointe; doigts, surtout l'index, forts et très-dentés.

Côtes d'Angleterre, M. Léach; celles du département de la Vendée, M. d'Orbigny.

2. *Test aussi long que large; la longueur de son bord antérieur jusqu'aux angles extérieurs des cavités oculaires surpassant la moitié du plus grand diamètre transversal; nageoires tarsales ou celles des deux pieds postérieurs presque elliptiques.*

Dents de chaperon petites, obtuses; la mitoyenne un peu plus longue; celles des bords latéraux courtes; l'antérieure plus grande et la postérieure plus petite; le poing comprimé, surtout au bord supérieur, sans arêtes, s'unissant inférieurement avec le carpe dans presque toute la longueur de cet article; tranche supérieure de cet article terminée par une dent; une petite frange de poils au-dessous de ce bord et sous le même du poing; le dernier article de la jambe et le tarse des second, troisième et quatrième pieds, striés; les nageoires des derniers unies.

4. Plattonique dépurateur, *P. depurator.*

Pinnis posticis oblongis; thorace subcordato, diametris subæqualibus.

Cancer depurator. Linn. — *Portumnus variegatus.* Léach, *Malac. Podopht. Brit. tab.* 4. — Planc. *de Conc. min. nat. tab.* 3. *fig.* 7. B. C. Mâle. — Herbst, *Krabben, tab.* 54. *fig.* 6, *et tab.* 21. *fig.* 126? — *Cancer latipes.* Rondelet.

Petit. Blanchâtre, mais avec une teinte d'un brun cendré ou rougeâtre sur le dessus du test et y formant soit des points très-nombreux, soit une marbrure très-fine. (*Voyez* l'article Crabe de ce Dictionnaire, espèce n° 46, Crabe rameur.) Sur les côtes océaniques de la France, de l'Angleterre, et sur celles de la Méditerranée.

A ce genre, et particulièrement à l'espèce avec laquelle le docteur Léach a formé celui de Polybie, se rattachent les *Matutes* et les *Orythies*, et dont nous traiterons supplémentairement. Ce sont des Crustacés décapodes, brachyures et nageurs, à forme orbiculaire, et qui nous présentent les caractères communs suivans.

Antennes mitoyennes beaucoup plus longues que latérales, se repliant tranversalement sous le bord antérieur du front, mais souvent saillantes; la fossette où est logée leur premier article, presqu'aussi longue que large. — *Corps* presqu'isométique, d'une forme se rapprochant de l'orbiculaire, déprimé, presque glabre; son dessus ayant quelques petits tubercules et l'impression dorsale ordinaire, d'ailleurs assez uni et finement chagriné. — *Yeux* situés à l'extrémité de pédoncules assez longs, presque cylindriques, un peu plus gros à leur base et un peu courbes; leurs cavités occupant une grande partie de la largeur antérieure du test. — Troisième article des *pieds-mâchoires* extérieurs en forme de triangle étroit et alongé. Division extérieure de ces parties ou le flagre sans tige articulée à son extrémité. — Tranche supérieure des *mains* plus ou moins dentelée, un peu en crête; doigts comprimés, pointus, dentelés; les seconds pieds plus longs que les suivans.

Digitized by Google

suivans. Poitrine ovale. — *Abdomen* des mâles composé de sept segmens, de même que celui des femelles, ou n'en ayant que cinq, mais offrant les vestiges des sutures des deux autres.

Espèces propres aux mers orientales, depuis l'Ile-de-France jusqu'à la Chine et à la nouvelle Hollande inclusivement.

Genre Matute, *Matuta*. Fab.

Tous les pieds, à l'exception des serres, en nageoire. Antennes latérales très-petites. Troisième article des pieds-mâchoires terminé en pointe : tels sont les caractères essentiels de ce genre. Exposons maintenant en détail ses caractères naturels.

Tous les *pieds* succédant aux serres terminés en nageoires. *Corps* arqué et arrondi antérieurement, rétréci triangulairement à sa partie postérieure, déprimé en dessus près du front, avec une pointe très-forte, conique, s'étendant latéralement de chaque côté, près du milieu; portion antérieure des bords dentelée (1), l'autre portion de ces bords ou celle qui vient après les pointes, rebordée; milieu du bord antérieur avancé en manière de lobe presque carré, un peu échancré ou presque bidenté à son extrémité; le reste de ce bord droit et fermant de chaque côté l'angle interne et supérieur des cavités oculaires. *Antennes* latérales très-petites. Le premier article de leur pédoncule aussi long au moins que le reste de l'antenne, cylindrique, inséré avec le tubercule auriculaire au-dessous de l'article radical des antennes intermédiaires, transversal; les deux autres articles de ce pédicule avec les trois à quatre dont se compose la tige, formant une petite pièce conique, et qui se termine au-dessous de l'extrémité de l'hiatus inférieur des cavités oculaires. Les second et troisième articles des *pieds-mâchoires* extérieurs formant avec le pédoncule conique et alongé du flagre un grand triangle très-pointu; sommet fermant exactement la bouche; bords internes de ces deux articles droits; les trois derniers intérieurs et cachés. *Serres* fortes; tranches des poings aiguës, dentées; la supérieure frangée; trois impressions transverses au-dessous, formant des plis, avec deux rangées de tubercules; d'autres éminences, et dont une à trois plus grandes, coniques, spiniformes, plus bas; quelques dents très-petites sur les cuisses; avant-dernier article des autres pieds très-aplati; sa tranche interne aux seconds pieds et aux quatre suivans; son côté postérieur aux deux derniers, dilatés triangulairement; cette saillie recouvrant une partie du tarse ou de la nageoire lorsqu'il se replie; plus grande, arrondie aux deux derniers, terminée en pointe aiguë aux autres; les tarses des mêmes pieds très-aplatis, en forme de nageoire, avec une arête écrasée et arrondie dans le milieu de leur longueur; les six premières nageoires, ou celles des second, troisième et quatrième pieds, presqu'elliptiques, pointues, d'une étendue diminuant graduellement; celles des quatrième pieds petites et étroites; les deux dernières presqu'orbiculaires, obtuses, presqu'aussi grandes que les deux premières; celles-ci un peu crochues au bout, leur bord interne étant presque droit et un peu concave, et le bord opposé étant arqué; extrémité de l'article qui les précède, bord interne de saillie du même article, aux deux pieds postérieurs, le même bord de leur nageoire et quelques autres parties, garnis de franges de poils. Le premier segment du *post-abdomen* très-court, linéaire, resserré au milieu; le troisième et le second ayant une carène transverse et dentelée. Dessus du *corps* jaunâtre ou roussâtre, ponctué d'un rouge de sang; une tache de cette couleur, mais plus vive, sur les deux derniers articles des deux ou quatre pieds antérieurs et des deux derniers, dans plusieurs individus; dessus de ces pieds et des autres ponctué aussi de rouge; le dessous du corps d'un blanc luisant. Partie du flagre et l'adjacente de la poitrine graveleuses ou chargées de petits grains élevés et alongés.

Longueur du test des plus grands individus, 0 mèt. 044; largeur, 0 mèt. 047. Ces proportions réduites de moitié dans les plus petits.

Le docteur Léach est le premier qui ait employé des caractères rigoureusement propres à distinguer les espèces. Il en a décrit et figuré deux dans le troisième volume de ses *Mélanges de Zoologie*, l'une sous le nom de *Lunaris*, que je lui avois donné d'après Herbst, et l'autre sous celui de *Peronii*. La première est probablement celle que Fabricius appelle *Planipes*. Herbst l'a confondue avec celle qu'il avoit représentée antérieurement sous la même dénomination, et qu'il a empruntée de Rumphe. La seconde espèce avoit été décrite par Fabricius : c'est son Portune *lancifer*. Les pinces des serres nous fournissent les différences les plus importantes.

I. *Milieu de la face extérieure du poing ayant à la suite de deux ou trois dents plus fortes et latérales une carène presqu'entière, ou ayant simplement deux incisions prolongées sur l'index (tout l'espace adjacent jusqu'au bord inférieur, ou la majeure partie de cette face très-lisse et luisant); une ligne élevée, forte, striée transversalement, le long du milieu du pouce.*

Dessus de ce doigt ayant un sillon profond servant d'insertion aux poils de la frange; pointes latérales du test tant soit peu portées en avant;

(1) Les trois dentelures postérieures sont ordinairement plus fortes. Le dos offre six petits tubercules disposés sur trois lignes transverses, de la manière suivante : 2, 3, 1; on en voit quelquefois un autre sur chaque rebord latéral et postérieur du test.

l'espace compris entre la carène du poing et l'origine du pouce proportionnellement plus étendu que dans les espèces suivantes ; carène du second segment abdominal moins saillante.

1. Matute lunaire, *M. lunaris.*

Pugillis tuberculis validis, subæqualibus; testâ punctis rubris, reticulatis.

Matuta lunaris. Léach, *Zool. Miscell. tom.* 3. *pag.* 13. *tab.* 127. *fig.* 3-5. — *Matuta planipes.* Fab. — *Cancer lunaris.* Herbst, *Krubben, tab.* 48. *fig.* 6.

Premier article des jambes des troisièmes et quatrièmes pieds ayant en dessus deux petites carènes longitudinales; tubercules (3 et 4) supérieurs du poing forts, presqu'égaux, arrondis, unis et continus; trois dents triangulaires, petites (la seconde surtout), presque tuberculiformes, et dont l'antérieure un peu plus grande seulement que la postérieure, précédant la carène de son milieu; points rougeâtres du test formant des lignes réticulées.

Des plus grands. Les six tubercules dorsaux du test distincts; les deux pointes latérales un peu plus courtes que celles de l'espèce suivante. Tranche inférieure de l'index un peu rebordée; stries de la ligne élevée du pouce oblitérées dans notre individu.

Sur les côtes de l'Ile-de-France. M. Mathieu.

2. Matute doryphore, *M. doryphora.*

Pugillis tuberculis inæqualibus; testâ vagè rubro punctatâ.

Cancer lunaris. Forskahl.

Une seule carène sur le dessus du premier article des quatre dernières jambes; deux sur le dessus du même article des troisièmes jambes; tubercules supérieurs du poing inégaux; quelques-uns un peu pointus, d'autres graveleux; leur rangée inférieure interrompue; deux dents (outre un petit tubercule intermédiaire) coniques, et dont l'antérieure fort grande, spiniforme, avant la carène du milieu de cet article; tout le dessus du test vaguement et finement pointillé de rouge.

De la taille du précédent. Pointes latérales du test très-fortes, de la longueur du bord supérieur du carpe; tubercules dorsaux moins saillans que dans l'espèce précédente.

Ile-de-France, golfe Arabique, Indes orientales; Pondichéry, M. Leschenault de Latour.

II. *Milieu de la face extérieure du poing sans carène, ou n'ayant qu'une foible élévation et point prolongée sur l'index; des petites éminences tuberculiformes ou des dents* (1) *à la place (espace adjacent et lisse très-peu étendu); le côté extérieur du pouce uni ou légèrement élevé et très-foiblement strié dans son milieu.*

Sillon supérieur du pouce foible; sa frange plus petite; l'index ayant inférieurement un rebord, paraissant, dans quelques individus, naître du poing, et quelquefois même divisé en tubercules; dents internes de la base de ces doigts plus divisées, ou ayant moins la forme de dents molaires que les mêmes des deux premières espèces. Premier article des jambes conformé de même que dans la seconde.

3. Matute victorieuse, *M. victor.*

Matuta victor. Fab. — Herbst, *Krubben, tab.* 6. *fig.* 44. — Rumph. *Mus. tab.* 7. S. — *Matuta Peronii.* Léach, *Zoolog. Miscell. tom.* 3. *pag.* 13. *tab.* 127. *fig.* 1-2. Var. — *Portunus lancifer.* Fab. Même variété.

Individus de Pondichéry de moyenne grandeur, avec les deux pointes latérales fortes et un peu rejetées en arrière, à leur extrémité. Individus de la nouvelle Hollande plus petits, avec les éminences remplaçant la carène du poing, propre aux deux premières espèces, plus fortes, presqu'en forme de dents, et dont celle du milieu plus grande; rebord inférieur du poing divisé en tubercules dans les jeunes individus; pointes latérales du test un peu plus courtes; ses bords latéraux et antérieurs offrant chacun, dans presque tous les individus de cette espèce, immédiatement avant la pointe du milieu des côtés, trois dentelures plus grandes que les antérieures ou celles qui viennent à la suite de la dent formée par l'angle antérieur; ces trois dentelures moins distinctes, à raison de leurs crénelures, dans la plupart des autres espèces.

Le *Crabe à pattes plates* (*latipes*) de De Géer,

---

(1) J'ai observé sur un grand nombre d'individus de l'espèce suivante, envoyés de Pondichéry par M. Leschenault de Latour, que les mâles n'ont sur le rudiment de la carène de cet article, à la suite des deux pointes latérales et semblables pour les formes et les proportions relatives à celles de l'espèce n°. 2, qu'une à trois petites éminences; que dans les femelles, où le nombre de ces élévations est ordinairement de trois, celle du milieu est plus grande, de la forme des pointes latérales, mais plus petites. Les deux autres saillies sont plus prononcées dans les Matutes de la nouvelle Hollande, celles dont M. Léach fait une espèce (de Péron), mais qu'il s'est borné à comparer avec la première. Je n'ai vu que des individus mâles de celle-ci et de celle n°. 2. Les différences sexuelles indiquées ci-dessus leur sont peut-être communes. Mais dans l'une et l'autre espèce, la carène du troisième segment déborde fortement la première ou celle du second segment, tandis que les deux carènes sont à peu près de niveau ou presqu'égales et dentelées dans la troisième espèce. D'après ces transitions graduelles, je suis tenté de croire que les trois espèces n'en forment naturellement qu'une, mais composée de plusieurs variétés produites par l'influence du climat. Il m'a paru encore que certaines éminences s'affoiblissoient avec l'âge.

Digitized by Google

Mém. Ins. tom. 7. *pl.* 26. *fig.* 4 *et* 5, est évidemment du genre Matute. Si la figure qu'il en a donnée est exacte, cette espèce est distinguée de toutes les autres par la forme de la saillie frontale; son bord antérieur est tout-à-fait droit ou sans avancement au milieu. Cette Matute seroit-elle particulière aux Antilles? C'est ce que j'ignore, mais qui seroit possible.

Genre Orithyie, *Orithyia*. Fab.
Les deux *tarses* postérieurs en forme de nageoires. *Corps* rétréci et tronqué antérieurement, presqu'orbiculaire ensuite. *Voyez*, pour les autres détails, l'article Orithye. (Latr.)

PLATYOPE, *Platyope*. Genre de Coléoptères hétéromères voisin de celui de Pimélie, établi par M. Fischer dans l'ouvrage ayant pour titre : *Genre d'Ins. publiés au nom de la Soc. imp. des nat. de Moscou*, 1821. L'auteur lui donne pour caractères : antennes insérées loin des yeux sous un appendice réfléchi du chaperon, leurs articles allant en grossissant et plus séparés les uns des autres vers l'extrémité, le dernier globuleux et tronqué. Labre presque carré, distinctement échancré. Palpes inégaux, les maxillaires gros et courts, le dernier article obconique, tronqué; es labiaux extrêmement foibles, filiformes; menton très-échancré, ses côtés triangulaires et pointus. Corps triangulaire. Elytres un peu plus larges que le corselet, alongées, triangulaires, très-pointues. Corselet chargé de tubérosités. Jambes courtes, dentées en scie extérieurement. Tarses postérieurs longs, comprimés. M. Fischer en décrit trois espèces; l'une d'elles est l'*Akis leucographa* de Fabricius; l'auteur la figure *Entom. Russ. Col. pl.* 15. *fig.* 2. Les deux autres paroissent nouvelles, et sont de la Tartarie déserte. La première nommée Platyope granuleuse (*P. granulata*) *Col. pl.* 15, *fig.* 1, est longue d'un pouce, noire, couverte d'un duvet blanc. Corselet et élytres granuleux, avec trois raies élevées, crénelées. L'autre, la Platyope proctoleuque (*P. proctoleuca*), *Col. pl.* 15, *fig.* 3, a 7 lignes. Elle est noire, à corselet raboteux; ses élytres sont lisses avec des raies apicales courtes, blanches. (S. F. et A. Serv.)

PLATYPE, *Platypus*. Herbst. Lat. *Bostrichus*. Fab. *Scolytus*. Oliv. (*Entom.*) Panz.
Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Xylophages, tribu des Scolytaires.
Ce genre établi par Herbst et adopté par M. Latreille se distingue des Phloiotribes parce que ceux-ci ont la massue des antennes composée de trois longs feuillets distincts; des Hylurges, des Scolytes et des Hylésines par le pénultième article des tarses qui est bifide dans ces trois genres, et des Tomiques parce que la massue des antennes de ces derniers est distinctement annelée et ne commence qu'au septième article.
Antennes à peine de la longueur de la tête, n'offrant distinctement que six articles, le premier et le dernier grands, les intermédiaires très-petits, le sixième ou la massue solide, presqu'ovoïde. — *Labre* étroit, peu avancé, corné, légèrement échancré. — *Mandibules* courtes, épaisses, cornées, pointues, presque dentées. — *Palpes* petits, coniques. — *Tête* un peu prolongée antérieurement. — *Corps* cylindrique, linéaire. — *Corselet* alongé, cylindrique. — *Ecusson* nul. — *Elytres* tronquées postérieurement, tuberculées ou épineuses dans cette partie. — *Pattes* comprimées, les deux dernières éloignées des quatre autres; toutes les cuisses comprimées, anguleuses, les quatre postérieures canaliculées en dessous; jambes courtes, striées transversalement dans leur partie postérieure, celles de la première paire terminées par une épine aiguë; leurs tarses très-grêles, plus longs que les cuisses et les jambes prises ensemble, leur premier article très-long; tous les tarses ayant leurs articles entiers.
On trouve ces insectes sur les arbres en partie cariés dont il paroît qu'ils se nourrissent dans leur premier état. Les auteurs font mention de huit ou dix espèces de Platypes; leur couleur dominante paroît être le brun-noirâtre. Ils n'affectent point de patrie particulière.

1. Platype cylindre, *P. cylindrus*.

Platypus elytris posticè truncatis, post truncaturam villosioribus.

Platypus cylindrus. Herbst, *Col.* 5. *tab.* 49. *fig.* 3. — Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 277. — *Bostrichus cylindrus*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 384. *n°.* 2. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 15. *n°.* 2. — *Scolytus cylindrus*. Oliv. *Ent. tom.* 4. *Scolyt. n°.* 2. *pl.* 1. *fig.* 2. a. b. — *Encycl. pl.* 367. *fig.* 2.

Longueur 2 lig. ½. Corps brun, un peu velu. Tête aplatie, un peu rugueuse en devant; tête et corselet légèrement pointillés, celui-ci ayant un petit sillon à sa partie postérieure. Elytres chargées de stries profondes, tronquées et dentées avant leur extrémité, fort velues au-delà des dentelures. Antennes, pattes et dessous du corps d'un brun-marron.

D'Europe. Assez rare aux environs de Paris.
(S. F. et A. Serv.)

PLATYPÈZE, *Platypeza*. M. Meigen dans son ouvrage intitulé *Classification des Diptères*, a fait un genre sous ce nom, qui équivaut à l'une des divisions de celui de Dolichope de M. Latreille, et dont le caractère est : antennes avancées, de trois articles, les deux inférieurs courts, presque cylindriques, le troisième conique ter-

Digitized by Google

miné par une soie. Tarses postérieurs comprimés, dilatés, leur troisième article plus grand. Abdomen aplati. Ailes couchées sur le corps, se recouvrant l'une l'autre dans le repos. Yeux rapprochés et convergens dans les mâles, espacés dans les femelles.

L'auteur décrit trois espèces de ce genre. Elles habitent l'Europe. L'une d'elles est le *Dolichopus fasciatus* n°. 22. FAB. *Syst. Antliat.* (*Plat. fasciata. Encycl. pl.* 390. *fig.* 47-51.)

(S. F. et A. SERV.)

PLATYPTÈRE, *Platypteryx*. LASP. LAT. *Drepana*. SCHRANCK. *Phalæna*. LINN. DE GÉER. GEOFF. FAB. *Bombyx*. ESP. ENGRAM. HUBN.

Genre d'insectes de l'ordre des Lépidoptères, famille des Nocturnes, Tribu des Phalénites.

Ce genre a été fondé par M. Laspeyres et adopté par M. Latreille; il compose avec celui de Phalène la tribu des Phalénites; mais ce dernier genre n'a point l'angle du sommet des ailes supérieures recourbé en forme de faucille; les chenilles des Phalènes sont arpenteuses et n'ont que dix à douze pattes, du nombre desquelles sont les postérieures; leur corps n'est jamais terminé par une pointe simple; ces caractères sont propres au genre Phalène et empêchent de le confondre avec les Platyptères.

Antennes courtes, sétacées, toujours pectinées dans les mâles, pectinées ou simples dans les femelles. — *Langue* très-courte, presque nulle. — *Palpes inférieurs* très-petits, presque coniques. — *Tête* petite. — Corps ordinairement grêle. — Ailes grandes, en toit aigu dans le repos, les supérieures recouvrant les inférieures; les premières ayant leur angle supérieur alongé, recourbé en faucille. — *Chenilles* non arpenteuses, munies de quatorze pattes, six écailleuses et huit membraneuses, les derniers segmens du corps en étant privés, le segment anal terminé en une pointe simple.

Le nom de Platyptère vient de deux mots grecs qui signifient: *grandes ailes*. Les espèces qui composent ce genre sont en petit nombre; elles volent et vivent à la manière des Phalènes. Leurs chenilles se tiennent dans des feuilles qu'elles plient en rouleau en les assujettissant avec quelques brins de soie. Elles y font aussi leurs coques en fortifiant l'intérieur du rouleau au moyen d'une plus grande quantité de soie. C'est là qu'elles subissent leurs métamorphoses.

1. PLATYPTÈRE lézard, *P. lacertula.*

Platypteryx alis superioribus eroso-dentatis, luteis, superiorum strigis undatis atomisque, puncto discoidali et lineis duabus rectis fuscis.

Platypteryx lacertinaria. LAT. *Dict. d'Hist. nat.* 2ᵉ. *édit.* — *Bombyx lacertula.* ESPER, *tom. III. tab. LXXII. fig.* 5-6. — HUBN. *Bomb. tab.* 12. *fig.* 49. Femelle. — ENGRAM. *Pap. d'Eur. pl. CCIX.* n°. 279. — *Phalæna lacertinaria* LINN. *Syst. Nat.* 2. 860. 204. — FAB. *Ent. Syst. tom.* 3. *partie* 2. *pag.* 135. n°. 20. — *Encycl. pl.* 90. *fig.* 18-20.

Envergure 8 à 10 lig. Antennes, tête et corps d'un fauve-jaunâtre. Ailes de même couleur, les supérieures plus foncées, chargées de petites lignes ondulées et d'atômes bruns ou fauves, en ayant deux transverses, droites et plus distinctes, entre lesquelles est un point brun discoïdal; leur bord extérieur denté et sinué. Frange blanche mêlée de brun. Dessous assez semblable au dessus. Mâle et femelle.

Antennes pectinées dans les deux sexes.

Chenille d'un brun-clair et jaunâtre mêlé de taches et de nuances d'un brun plus obscur, ayant plusieurs rides et quelques tubercules, ceux du second et du troisième segmens très-élevés, composés de deux mamelons de chacun desquels part un petit poil. Vit sur le chêne et le bouleau. Chrysalide brune, mais recouverte d'une matière blanche, farineuse, qui la déguise.

Des environs de Paris.

2. PLATYPTÈRE harpon, *P. harpagula.*

Platypteryx alis falcatis fulvis, lineis undatis fuscis; in superioribus ad angulum superiorem conniventibus.

Bombyx harpagula. HUBN. *Bomb. pl.* 11. *fig.* 42 *et* 43. — ENGRAM. *Pap. d'Europ. pl. CCVIII.* n°. 276. f. g.

Envergure 10 lig. Antennes, tête et corps d'un fauve testacé. Ailes de même couleur, chargées de lignes transverses ondées, brunes. Toutes celles des supérieures à l'exception de la plus extérieure, se prolongeant en angle vers le crochet de l'aile. Dessous d'un beau jaune ayant sur le disque de chacune un point et une petite ligne de couleur noire. Frange brunâtre. Mâle et femelle.

Antennes pectinées dans les deux sexes.

Des environs de Paris.

3. PLATYPTÈRE faucille, *P. falcula.*

Platypteryx alis falcatis albidis, lineis undatis fuscis, superiorum maculâ discoidali punctisque duobus, unico pupillato, fuscis.

Platypteryx falcataria. LAT. *Dict. d'Hist. nat.* 2ᵉ. *édit.* — *Bombyx falcula.* ESPER, *tom. III. tab. LXXIII. fig.* 3-6. — HUBN. *Bomb. tab.* 11. *fig.* 44. Mâle. — ENGRAM. *Pap. d'Eur. pl. CCVII.* n°. 276. a. b. c. d. e. — *Phalæna falcataria.* LINN. *Syst. Nat.* 2. 859. 202. — FAB. *Ent. Syst. tom.* 3. *partie* 2. *pag.* 133. n°. 16. — DE GÉER, *Ins. tom.* 1. *pag.* 353. *pl.* 24. *fig.* 1-7, *et tom.* 2. *pag.* 353. n°. 7. *pl.* 6. *fig.* 1. — *Encycl. pl.* 90. *fig.* 17.

Digitized by Google

Envergure 10 à 12 lig. Antennes, tête et abdomen jaunâtres, corselet blanchâtre. Ailes de même couleur avec des lignes brunes, transverses et ondées; les supérieures ayant deux points et une tache discoïdale de couleur brune; l'un de ces points ocelé à prunelle grise, la tache renfermant quatre ou cinq petits points gris. Les deux avant-dernières lignes se prolongeant en angle vers le crochet de l'aile, la dernière composée de points sur les quatre ailes. Dessous d'un blanc-jaunâtre, presque dépourvu de lignes, du reste assez semblable au dessus. Femelle.

Dans le mâle les lignes et les points sont plus foncés et plus distincts, tant en dessus qu'en dessous.

Antennes pectinées dans les deux sexes, jusqu'aux deux tiers de leur longueur seulement.

Chenille verte ayant le dos d'un brun-pourpré, portant six tubercules charnus, placés par paires sur les second, troisième et cinquième segmens du corps. Vit sur l'aulne et le bouleau. Chrysalide brune avec les fourreaux des ailes et la pièce de la poitrine de couleur verte; elle a deux pointes pyramidales au-devant de la tête.

Des environs de Paris.

Nota. Engramelle a eu tort de prendre l'espèce précédente pour une variété de celle-ci.

4. Platyptère hameçon, *P. hamula*.

Platypteryx alis falcatis luteo fulvis, superiorum lineis duabus luteis incurvis, inferiorum lineis duabus obsoletis omniumque punctis geminis discoidalibus fuscis.

Bombyx hamula. Esp. *tom. III. tab. LXXIV. fig.* 1-3. — Hubn. *Bomb. tab.* 12. *fig.* 46 *et* 47. — Engram. *Pap. d'Europ. pl. CCVIII. n°.* 278. — *Platypteryx falcata*. Lat. *Dict. d'Hist. nat.* 2e. *édit.* — *Phalæna falcata*. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *partie* 2. *pag.* 165. *n°.* 131. — *Encycl. pl.* 90. *fig.* 21.

Envergure 8 à 10 lig. Antennes, tête et corps fauves. Ailes d'un jaune-fauve. Les supérieures un peu plus foncées, portant deux lignes jaunes courbes; entre ces lignes sont deux points discoïdaux bruns. La moitié inférieure de l'angle supérieur est aussi de cette couleur. Ailes inférieures ayant deux petites lignes peu apparentes et deux points de couleur brune. Dessous des quatre ailes d'un jaune plus clair, sans lignes ni points. Mâle et femelle.

La femelle a les antennes simples et sétacées.

Chenille jaunâtre avec quelques lignes ferrugineuses et les côtés du corps bruns; elle a deux tubercules sur la tête et deux autres sur le troisième segment du corps. Vit sur le prunier.

Se trouve en France.

Nota. A ce genre appartiennent encore les *Phalæna cultraria* et *flexula* de Fabricius et peut-être aussi la *Phalæna compressa* du même auteur. (S. F. et A. Serv.)

PLATYRHINE, *Platyrhinus*. M. Clairville dans son *Entomologie helvétique*, divise les *Anthribus* de Fabricius en deux genres; il donne à l'un d'eux le nom de Platyrhine, ce sont les Anthribes de M. Latreille, et conserve à l'autre le nom d'Anthribe; ce dernier correspond exactement à celui de Rhinosime de l'auteur français. (S. F. et A. Serv.)

PLATYSCÈLE, *Platyscelis*. Lat. *Blaps*. Sturm. *Tenebrio*. Pall.?

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, famille des Mélasomes, tribu des Blapsides.

Tous les genres de cette tribu manquent d'ailes et leurs quatre palpes sont terminés par un article beaucoup plus grand que les autres, triangulaire et en forme de hache. Les Scotines et les Asides se distinguent par le dernier article des antennes très-court et engagé, au moins en partie, dans le dixième ou avant-dernier; le troisième article des antennes est au moins deux fois plus long que le quatrième dans le genre Blaps, ce dernier article et le troisième sont longs et égaux entr'eux dans les Misolampes. Les Pédines ont un écusson ordinairement distinct, leur chaperon est échancré antérieurement et les mâles n'ont de dilatation aux tarses que dans les deux pattes antérieures.

Antennes filiformes, de onze articles, le troisième moitié plus long seulement que le précédent et n'ayant pas deux fois la longueur du quatrième; les quatrième, cinquième, sixième et septième obconiques, les huitième, neuvième et dixième turbinés ou globuleux, le dernier de la grandeur du précédent au moins et arrondi à l'extrémité. — *Labre* coriace, très-court, transverse, entier ou un peu échancré. — *Mandibules* bifides. — *Mâchoires* ayant une dent cornée au côté interne. — *Palpes* terminés par un article beaucoup plus grand, comprimé, triangulaire ou sécuriforme, dans les maxillaires surtout, ceux-ci composés de quatre articles, les labiaux de trois. — *Lèvre* légèrement échancrée. — *Tête* ovale, à moitié enfoncée dans le corselet et plus étroite que lui, chaperon sans échancrure à sa partie antérieure. — *Yeux* peu saillans paroissant en dessus et en dessous de la tête, presque coupés par son rebord latéral. — *Corps* en ovale court un peu déprimé. — *Corselet* de la largeur ou à peine plus large que les élytres, transverse, échancré en devant. — *Ecusson* peu ou point distinct. — *Elytres* réunies, embrassant peu ou point l'abdomen; point d'ailes. — *Pattes* fortes; tarses des quatre pattes antérieures ayant leurs deuxième, troisième et quatrième articles dilatés et presque cordiformes dans les mâles.

On présume que les mœurs des Platyscèles sont

Digitized by Google

les mêmes que celles des Pédines. L'étymologie de ce nom est tirée de deux mots grecs dont le sens est : *cuisses grandes*. On n'en connoît que fort peu d'espèces.

1. Platyscèle hypolithe, *P. hypolithos*.

Platyscelis nigra, punctata, clypeo labroque rufo ciliato, tarsis subtùs rufo tomentosis.

Longueur 6 lig. Corps finement pointillé, entièrement noir avec un reflet bleuâtre-obscur. Chaperon et labre ciliés de roux antérieurement. Corselet et élytres légèrement rebordés. Dessous du corps, jambes et cuisses plus fortement ponctués, ces dernières un peu canaliculées en dessous, les antérieures ayant une petite dent en devant, les postérieures plus profondément canaliculées, leur sillon couvert d'un duvet roux. Tarses garnis de poils roux en dessous. Mâle.

De la Russie méridionale.

Nota. Cet insecte est peut-être le *Tenebrio hypolithos* de Pallas. M. Sturm dans sa *Faune d'Allemagne*, tom. 2, pl. 45, fig. c. C. D., a représenté la femelle d'une espèce de Platyscèle; c'est son *Blaps polita*. (S. F. et A. Serv.)

PLATYSME, *Platysma*. Genre de Coléoptères établi par M. Bonelli (*Obs. entom. Mém. de l'Acad. de Turin*) dans la tribu des Carabiques et dont il pose ainsi les caractères : languette tronquée, coriace. Palpes maxillaires extérieurs ayant leur quatrième article cylindrique, aminci à sa base, plus court que le précédent. Menton ayant une dent bifide à l'extrémité de la saillie du milieu. Antennes comprimées, plus grêles à leur extrémité. Corselet presqu'en cœur, ayant deux stries de chaque côté à sa base, l'extérieure plus petite; angles du corselet droits. Corps déprimé.

Une des espèces rapportées à ce genre par l'auteur est le *Carabus niger* de Fabricius.

On la trouve aux environs de Paris.

(S. F. et A. Serv.)

PLATYSOME, *Platysoma*. Leach. Nom donné par cet auteur à un genre de Coléoptères pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Histéroides de M. Latreille : il le compose des *Hister* de Fabricius qui ont le corps déprimé, l'avant-sternum dilaté pour recevoir la bouche à l'exception des mandibules, les quatre jambes antérieures avec un seul rang d'épines, le dessous du corps presque plane, le corselet carré, soit transversal, soit équilatéral. Il y rapporte les *Hister oblongus* et *picipes* de Fabricius, le *flavicornis* d'Herbst, le *depressus* de M. Marsham et deux autres espèces inédites. (S. F. et A. Serv.)

PLATYSOMES, *Platysoma*. Troisième famille de la section des Tétramères, ordre des Coléoptères. M. Latreille lui assigne pour caractères :

Antennes sétacées ou filiformes. — *Tarses* ayant tous les articles entiers. — *Tête* forte, triangulaire. — *Corselet* presque carré. — *Corps* alongé, déprimé.

Le nom de Platyseme vient de deux mots grecs et a rapport à la grandeur des parties de la bouche de ces coléoptères. Ils vivent dans le bois ou sous les écorces d'arbres. Cette famille n'est point divisée en tribus; elle comprend les genres Cucuje, Uléiote, Parandre et Passandre. (S. F. et A. Serv.)

PLATYSTOME, *Platystoma*. Meig. *Class.* Lat. *Dictya*. Fab.

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Prosboscidés, famille des Athéricères, tribu des Muscides.

Parmi les Muscides, les genres Platystome et Téphrite forment un groupe dont le caractère est : cuillerons petits; balanciers nus; yeux sessiles; antennes sensiblement plus courtes que la tête; corps simplement eblong; abdomen prolongé en une queue écailleuse dans les femelles; ailes écartées l'une de l'autre dans le repos. Mais les Téphrites sont bien distinctes des Platystomes par leur trompe entièrement rétractile.

Antennes insérées au milieu de la face antérieure de la tête, composées de trois articles, le dernier ovale, portant à sa base une soie simple. — *Trompe* très-grosse, ses lèvres épaisses, son extrémité faisant saillie au-delà de la cavité orale. — *Vertex* s'abaissant en pente sur le devant. — *Yeux* assez grands, espacés dans les deux sexes. — *Trois petits yeux lisses* rapprochés, disposés en triangle sur la partie la plus élevée du vertex. — *Corps* court, un peu oblong. — *Ecusson* un peu relevé, distinctement séparé du corselet. — *Ailes* vibratiles, écartées l'une de l'autre dans le repos, un peu pendantes sur les côtés, ordinairement colorées en noir et comme piquetées de blanc. — *Cuillerons* petits, balancier découverts. — *Abdomen* terminé dans les femelles par un oviducte toujours saillant. — *Pattes* de longueur moyenne; premier article des tarses presqu'aussi long que les quatre autres pris ensemble; crochets très-petits, munis d'une forte pelotte dans leur entre-deux.

Platystome vient de deux mots grecs qui signifient : *grosse bouche*. Les espèces connues de ce genre se tiennent volontiers au soleil sur les feuilles des arbustes ou sur les fleurs; elles agitent assez souvent leurs ailes et soulèvent leurs pattes les unes après les autres, mais assez lentement; elles restent à la même place des heures entières; lorsqu'un nuage empêche le soleil de donner sur elles, les Platystomes passent sur le dessous des feuilles sans chercher à s'envoler, et se laissent quelquefois prendre à la main en rejetant alors par la trompe une liqueur brune d'une odeur assez désagréable.

Digitized by Google

Rapportez à ce genre les Mouches seminatienne n°. 142 (*Dictya seminationis*. Fab.) et fulviventre n°. 200 de ce Dictionnaire. Les auteurs regardent ces deux espèces comme n'en formant qu'une seule, ce qui ne nous paroît pas certain.

CALOBATE, *Calobata*. Meig. *Class*. Illig. Lat. Fab. *Ceyx*. Dumér. *Musca* Panz.

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Athéricères, tribu des Muscides.

Les Calobates et les Micropèzes se distinguent des autres Muscides par les caractères suivans : cuillerons petits ; balanciers nus ; yeux sessiles ; antennes sensiblement plus courtes que la tête ; corps long et étroit. Mais dans les Micropèzes les ailes et les pattes sont proportionnellement plus courtes que dans les Calobates et leur abdomen est plus sensiblement rétréci à sa base.

Antennes beaucoup plus courtes que la tête, insérées au milieu de sa face antérieure, composée de trois articles, le dernier plus long que le précédent, portant une soie latérale. — *Trompe* en partie rétractile, son extrémité faisant saillie au-delà de la cavité orale. — *Tête* un peu pyramidale. — *Yeux* grands, espacés dans les deux sexes. — *Trois petits yeux lisses* rapprochés, disposés en triangle sur le vertex. — *Corps* grêle, étroit, alongé. — *Corselet* en ovale alongé. — *Ecusson* petit, distinctement séparé du corselet. — *Ailes* longues, étroites, vibratiles, écartées dans le repos. — *Cuillerons* très-petits; balanciers grands, découverts. —*Abdomen* point rétréci sensiblement à sa base. — *Pattes* très-longues, cuisses postérieures filiformes. Premier article des tarses presqu'aussi grand que les quatres autres pris ensemble. Crochets des tarses fort petits. Pelottes bilides.

Le nom de Calobate vient de deux mots grecs qui signifient : *beau marcheur*. On trouve les espèces de ce genre sur les fleurs et les feuilles des arbustes, dans les jardins et dans les bois; elles marchent plus volontiers qu'elles ne volent. Les espèces connues sont en petit nombre.

1re. *Division*. Soie des antennes plumeuse.

1. Calobate à cothurne, *C. cothurnata*.

Calobata antennis plumatis, abdomine clavato suprà nigro, pedibus flavis, femoribus quatuor posticis ad genicula fusco annulatis.

Musca cothurnata. Panz. *Faun. Germ. fas.* 54. *fig.* 20. La femelle.

Longueur 4 lig. Tête noire, d'un jaune-ferrugineux antérieurement. La trompe et les antennes (excepté la soie) de cette même couleur. Environs de la bouche d'un blanc argenté ainsi que l'orbite des yeux; corselet noirâtre en dessus, ses côtés et son dessous couverts d'un duvet court, couché, argenté. Cuillerons et balanciers jaunâtres. Abdomen noir en dessus, jaunâtre en dessous, de même que l'extrémité entière du dernier segment qui précède le pondoir, celui-ci noir, composé de deux articles apparens, globuleux dans le repos ; le dernier plus gros que le précédent. Pattes d'un testacé pâle, les quatre cuisses postérieures ayant un anneau brun à leur extrémité. Ailes transparentes, nervures testacées. Femelle.

Le mâle a l'abdomen en massue, le dernier segment très-gros, testacé. On voit sous l'un des segmens intermédiaires un appendice en forme de bourse, ouvert postérieurement.

Des environs de Paris.

2e. *Division*. Soie des antennes nue.

2. Calobate porte-selle, *C. ephippium*.

Calobata antennis setariis, nigra, thorace rufo, pedibus testaceis, femoribus posticis fusco biannulatis.

Calobata ephippium. Fab. *Syst. Antl. pag.* 263. *n°.* 13. — *Musca ephippium*. Panz. *Faun. Germ. fas.* 1. *fig.* 21. La femelle. — Coquéb. *Illus. Icon. tab.* 24. *fig.* 8. Le mâle.

Longueur 2 lig. ½. Tête brune. Antennes et trompe d'un jaune-pâle. Environs de la bouche et orbites des yeux un peu argentés. Corselet ferrugineux, sa partie inférieure un peu plus foncée. Cuillerons et balanciers blanchâtres. Abdomen d'un noir luisant, en massue, le dernier segment très-gros. On voit sous l'un de ses segmens intermédiaires un appendice blanc moins gros que celui du mâle de l'espèce précédente. Pattes d'un blanc sale, cuisses postérieures ayant chacune deux anneaux bruns, l'un dans leur milieu, l'autre vers leur extrémité. Ailes transparentes, nervures brunes. Mâle.

Des environs de Paris.

Nota. Les femelles de cette division qui nous sont connues ont leur pondoir filiforme. Une espèce de ce genre est représentée pl. 395, fig. 13–16 de cet ouvrage.

MICROPÈZE, *Micropeza*. Meig. *Class*. Lat. *Musca*. Linn. Panz. De Géer. *Tephritis*, *Calobata*. Fab.

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Athéricères, tribu des Muscides.

Deux genres de cette tribu sont très-voisins l'un de l'autre, ce sont ceux de Calobate et de Micropèze. (*Voy.* l'article précédent.) Dans les Calobates les ailes et les pattes sont plus longues proportionnellement que dans les Micropèzes et l'abdomen n'est pas rétréci à sa base d'une manière sensible.

Digitized by Google

Antennes beaucoup plus courtes que la tête, insérées près du milieu de sa face antérieure, composées de trois articles, les deux premiers très-courts, le dernier formant une palette en carré long munie d'une soie dorsale, simple, ayant son insertion près de la base. — *Trompe* en partie rétractile, son extrémité faisant saillie au-delà de la cavité orale. — *Tête* globuleuse. — *Yeux* assez grands, espacés dans les deux sexes. — *Yeux lisses* peu distincts. — *Corps* alongé. — *Corselet* ovalaire. — *Ecusson* petit, relevé, distinctement séparé du corselet. — *Ailes* de grandeur médiocre, assez étroites, vibratiles, écartées l'une de l'autre dans le repos. — *Cuillerons* très-petits, balanciers découverts. — *Abdomen* sensiblement rétréci à sa base. — *Pattes* de longueur moyenne, les antérieures (dans les mâles) propres à saisir, leurs cuisses dentées ou fortement ciliées en dessous, leurs jambes ayant souvent un appendice remarquable à leur partie intérieure et s'appliquant exactement contre les cuisses; ces mêmes parties simples dans les femelles. Premier article des tarses presqu'aussi long que les quatre autres pris ensemble. Crochets et pelottes fort petits. Ovidocte des femelles point apparent dans le repos.

Les Micropèzes paroissent aimer à marcher; elles se posent ordinairement assez loin de l'objet qui les attire; leur démarche est vive. Quelques espèces se tiennent volontiers sur les éviers des cuisines et sur les bords des tuyaux pratiqués pour l'écoulement des eaux grasses; elles y déposent leurs œufs. D'autres fréquentent les feuilles de diverses plantes. Toutes les Micropèzes balancent leurs ailes de haut en bas lorsqu'elles marchent et quelquefois aussi dans le repos. Leur nom vient de deux mots grecs qui signifient : *petit pied.* Il leur a sans doute été donné par comparaison de leurs pattes avec celles des Calobates.

Rapportez à ce genre la Mouche cynips n° 128 de ce Dictionnaire (la description ne convient qu'au mâle, la femelle ayant les cuisses antérieures simples) et la Micropèze ponctuée. (*M. punctum* LAT. *Dict. d'Hist. nat.* 2e. *édit.*) *Tephritis punctum* n°. 40. FAB. *Syst. Antl. Encycl. pl.* 395. *fig.* 27-29. Peut-être la *Musca stigma.* PANZ. *Faun. Germ. fas.* ». *fig.* 21, représentée pl. 394, fig. 26 de l'Encyclopédie, est-elle la même espèce. (S. F. et A. SERV.)

PLATYURE, *Platyura.* M. Meigen dans ses Diptères d'Europe, a réuni sous ce nom les genres Céroplate et Asindule de M. Latreille qui tous deux doivent être conservés; il lui donne pour caractères : antennes avancées, comprimées, de seize articles, les deux inférieurs distincts. Yeux ronds. Trois petits yeux lisses placés sur le front, rapprochés en triangle. Jambes sans épines sur les côtés. Abdomen déprimé postérieurement.

(S. F. et A. SERV.)

PLECTE, *Plectes.* M. Fischer a créé sous ce nom dans l'ouvrage intitulé *Genres d'insectes publiés au nom de la Soc. imp. des nat. de Moscou* 1821, un nouveau genre de Coléoptères pentamères carnassiers qu'il distingue des Carabes et des Harpales par les parties de la bouche et par le corps très-déprimé. Il en mentionne une espèce qui est figurée sous le nom de Carabe de Drescher, *Entom. Russ. Col. pl.* 3. *fig.* 4. a. b. et qui se trouve dans les monts Altaïques.

(S. F. et A. SERV.)

PLEIN-CHANT. Nom trivial donné par Geoffroy à l'Hespérie plain-chant n°. 145 du ce Dictionnaire. (S. F. et A. SERV.)

PLÉSIE, *Plesia.* JUR. Genre d'Hyménoptères qui répond à celui de Myzine de cet ouvrage. *Voy.* ce mot. (S. F. et A. SERV.)

PLICIPENNES, *Plicipennes.* Troisième famille de l'ordre des Névroptères. Elle a pour caractères :

Antennes filiformes ou sétacées, beaucoup plus longues que la tête, composées d'un grand nombre d'articles. — *Ailes inférieures* plissées, beaucoup plus larges que les supérieures. — *Mandibules* nulles ou très-petites.

Cette famille ne contient que le genre Frigane, *Phryganea.* (S. F. et A. SERV.)

PLINTHUS, *Plinthus.* Nouveau genre de Coléoptères créé par M. Germar (*Ins. Spec. nov. vol.* 1. *Coléop.* 1824), appartenant à la tribu des Charansonites, famille des Rhynchophores, et caractérisé ainsi par l'auteur. Rostre presqu'aussi long ou plus court que le corselet, cylindrique, ses fossettes le parcourant dans toute sa longueur et se recourbant insensiblement en dessous vers la base du rostre. Antennes insérées entre le milieu et l'extrémité du rostre, courtes, leur funet de sept articles, les deux premiers en massue, les autres lenticulaires; massue presque solide, en ovale court. Yeux enfoncés. Corselet tronqué postérieurement, fortement échancré en dessous à la base de la tête, sans sillon pour recevoir le rostre. Point d'écusson. Elytres un peu plus larges que le corselet, réunies, de la longueur de l'abdomen, oblongues, tronquées à leur base, leurs côtés droits jusqu'au delà du milieu, leurs angles postérieurs obtus, arrondis. Point d'ailes. Pattes fortes, égales entr'elles, les antérieures rapprochées l'une de l'autre. Cuisses en massue, ordinairement dentées; jambes comprimées, leur extrémité armée intérieurement d'une dent horizontale. Tarses courts, larges.

L'une des espèces de ce genre est le *Lixus caliginosus* de Fabricius, Charanson caligineux n°. 156 de ce Dictionnaire.

(S. F. et A. SERV.)

PLOAS,

PLOAS, *Ploas*. Lat. Fab. Meig. *Bombylius*. Oliv.

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Tanystomes, tribu des Bombyliers.

Les Cyllénies et les Ploas se distinguent aisément des autres genres de leur tribu, ceux-ci ayant la trompe plus longue que la tête; cylindrique ou terminée en pointe et le troisième article des antennes plus grand que le premier. Dans les Cyllénies les deux premiers articles des antennes ne sont pas fort gros, mais égaux entr'eux sous ce rapport; le second est en forme de coupe. Dans les Ploas au contraire le premier article est très-gros et le deuxième menu.

Antennes plus longues que la tête, avancées, rapprochées, de trois articles, le premier très-gros, conique, le second menu, presqu'en forme de coupe, le troisième fusiforme, aminci vers le bout et terminé par une pointe articulée. — *Palpes* ne paroissant pas au dehors de la bouche. — *Trompe* dirigée en avant, horizontale, un peu plus longue que la tête. — *Tête* basse. — *Yeux* contigus dans les mâles, espacés dans les femelles. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle et placés sur le vertex. — *Corselet* bombé. — *Ailes* écartées ayant une cellule presqu'arrondie, placée vers l'angle supérieur; balanciers plus longs que les cuillerons. — *Abdomen* ovale, plus large que le corselet, composé de six segmens outre l'anus. — *Pattes* grêles, longues, les postérieures surtout.

Ce genre paroît appartenir au midi de l'Europe. On suppose à ces diptères les habitudes des Bombyles auxquels ils ressemblent beaucoup. Les espèces connues sont en très-petit nombre.

1. Ploas hirticorne, *P. hirticornis*.

Ploas hirticornis. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 312. *tab. XV. fig.* 7. — *Ploas virescens*. Fab. *Syst. Antliat. pag.* 136. *n°.* 1. — Meig. *Dipt. d'Europ. tom.* 2. *pag.* 231. *n°.* 1. *tab.* 19. *fig.* 6.

Voyez pour la description et les autres synonymes Bombille verdâtre n°. 18.

2. Ploas gris, *P. griseus*.

Ploas grisea. Meig. *Dipt. d'Europ. tom.* 2. *pag.* 232. *n°.* 2. — *Bombylius griseus*. Fab. *Syst. Antliat. pag.* 135. *n°.* 29.

Voyez pour la description et les autres synonymes Bombille gris n°. 17.

3. Ploas âtre, *P. ater*.

Ploas ater. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 313.

Voyez pour la description Bombille maure n°. 15. pl. 388. fig. 42-46.

CYLLÉNIE, *Cyllenia*. Lat.

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Tanystomes, tribu des Bombyliers.

Deux genres de cette tribu n'ont jamais la trompe plus longue que la tête, ni terminée en pointe; le troisième article de leurs antennes n'est pas plus long que le premier; ce sont ceux de Cyllénie et de Ploas, mais dans ce dernier genre le premier article des antennes est très-gros et le second menu, ce qui l'éloigne des Cyllénies.

Antennes rapprochées, plus courtes que la tête, composées de trois articles, le premier presque cylindrique, un peu obconique, plus gros et plus long que le troisième, le second de la grosseur du précédent, transversal, presque cyathiforme, le dernier ovale, conique, presque turbiné. — *Trompe* presque membraneuse, fléchie un peu après sa base, portée ensuite en avant, guère plus longue que la tête, épaissie vers son extrémité et renfermant un suçoir de quatre soies aiguës. — *Palpes* cachés. — *Tête* plus basse que le corselet. — *Yeux gros*. — *Petits yeux lisses* point apparens. — *Ailes* étroites. — *Abdomen* alongé, presque cylindrique. — *Pattes* longues; cuisses assez fortes, les postérieures surtout; tarses un peu alongés, leurs crochets munis d'une pelotte bilobée dans leur entre-deux.

M. Latreille qui a fondé ce genre n'en mentionne qu'une seule espèce. Elle habite les parties méridionales de la France et fréquente les fleurs.

1. Cyllénie tachetée, *C. maculata*.

Cyllenia nigra, cinereo villosa, alis hyalinis nigro maculatis.

Cyllenia maculata. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 312. *tom.* 1. *tab. XV. fig.* 3.

Longueur 3 lig. Noire, couverte d'un duvet gris-cendré et parsemée de poils noirs. Ailes transparentes avec deux petites taches près de la côte, un point et un petit trait au-dessous, deux autres points et à leur extrémité un autre trait, de couleur noire. Cuisses chargées d'un duvet cendré foncé. Jambes et tarses d'un brun-foncé.

M. Latreille l'a trouvée aux environs de Bordeaux sur les fleurs de la millefeuille, *Achillæa millefolium*. (S. F. et A. Serv.)

PLOCHIONE, *Plochionus*. Ce genre de Coléoptères pentamères de la famille des Carnassiers, tribu des Carabiques, appartient à la première division de cette tribu, nommée *les étuis tronqués* par M. Latreille; et fait partie d'un groupe qui a pour caractères: crochets des tarses dentelés en dessous.

M. le comte Dejean a eu la bonté de nous communiquer le caractère de ce genre créé par lui: antennes courtes, moniliformes. Dernier article

Digitized by Google

des palpes très-légèrement sécuriforme. Pénultième article des tarses point bilobé. Corselet coupé carrément à sa partie postérieure.

L'espèce qui a servi de type est le Plochiene de Bonfils (*P. Bonfilsii*). Longueur 4 lig. Entièrement d'un jaune testacé. Tête triangulaire, avancée, lisse avec deux enfoncemens longitudinaux entre les yeux. Antennes plus courtes que la tête et le corselet pris ensemble, leur premier article assez gros, le second plus petit et court, le troisième de la même grosseur que le précédent, mais un peu plus long, le quatrième allant en grossissant vers le bout, les autres assez gros, égaux, presque carrés, le dernier un peu plus alongé. Corselet guère plus large que la tête, presque carré; ses angles antérieurs arrondis, ses bords latéraux déprimés vers les angles postérieurs; on voit une ligne longitudinale enfoncée sur le milieu et quelques rides transversales peu marquées sur son disque. Ecusson petit, triangulaire. Elytres plus larges que le corselet, un peu alongées, tronquées, légèrement sinuées à l'extrémité, fortement striées; les stries paroissant lisses. Dessous du corps et pattes plus pâles que le dessus.

Trouvé aux environs de Bordeaux sous des écorces de pin.

M. le comte Dejean, de qui nous empruntons cette description, pense que cette espèce pourroit être originairement exotique. Il a dans sa collection un individu absolument semblable rapporté de l'Amérique septentrionale par feu M. Palisot-Bauvois. M. Latreille en possède un autre de couleur un peu plus foncée venant de l'Ile-de-France. (S. F. et A. Serv.)

PLOIÈRE, *Ploiaria*. Scop. Lat. *Cimex*. Linn. Geoff. De Géer. *Gerris*. Fab.

Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, famille des Géocorises, tribu des Nudicolles.

Ce genre a été créé par Scopoli, et adopté par M. Latreille. Les Holoptiles se distinguent par leurs antennes qui n'ont que trois articles apparens, les Nabis et les Rédaves par leur corps ovale et les Zélus par les pattes antérieures semblables aux quatre autres. Ces cinq genres ont en outre les hanches antérieures courtes.

Antennes coudées après le premier article, longues, grêles, presque sétacées, composées de quatre articles, les deux premiers très-longs, le troisième court, le dernier encore plus court, un peu en masse. — *Bec* arqué, court, ne dépassant pas la naissance des cuisses antérieures, de trois articles, le premier court, le second long, cylindrique, le dernier en forme de boule alongée à son origine, diminuant ensuite et se terminant en pointe conique. — *Tête* alongée, petite, portée sur un cou distinct, ayant un sillon transversal qui la fait paroître bilobée, son lobe postérieur large, arrondi. — *Yeux* placés sur le lobe antérieur de la tête, près du sillon transversal. — *Corps* linéaire. — *Corselet* alongé, rétréci antérieurement, un peu aplati en dessus, comme composé de deux lobes, l'antérieur plus court. — *Elytres* plus longues que l'abdomen. — *Abdomen* convexe en dessous, ses bords un peu relevés, composé de six segmens dont le dernier ne recouvre point l'anus; ces segmens ayant chacun de chaque côté, un stigmate un peu élevé. Anus des mâles entier. — *Pattes antérieures* ravisseuses; courtes, grosses, avancées, avec les hanches et les cuisses alongées; celles-ci garnies de poils roides en dedans, leurs jambes et leurs tarses courts, s'appliquant sous les cuisses pour retenir la proie qui sert à la nourriture de l'insecte; les autres pattes très-longues, fort menues.

Le *Cimex vagabundus* de Linné qui a servi de type à ce genre vit en état de larve et de nymphe dans les ordures. On trouve cette espèce jusque dans les appartemens. Dans l'état parfait on la rencontre aussi sur les arbres. Sa démarche est vacillante et elle se balance comme les Tipules, même sans changer de place. Ses pattes antérieures, dit De Géer, ne sont point ordinairement employées pour la marche, elles restent relevées et reployées en trois, la cuisse reposant sur la hanche, et la jambe et le tarse sur le dessous de la cuisse; mais les antennes appuyant leur extrémité sur le sol, maintiennent l'équilibre de la partie antérieure du corps. Les Ploières saisissent leur proie avec les pattes antérieures; leur bec étant fort court paroît devoir difficilement atteindre à leur nourriture, parce que le corps se trouve très-élevé au-dessus du sol. Cette proie ne doit consister qu'en insectes fort petits. La nymphe de cette espèce que De Géer a observée ressemble presqu'entièrement à l'insecte parfait; comme cela est constant dans l'ordre des Hémiptères, les antennes et les pattes ainsi que le corps sont couverts de poils longs et frisés; sa couleur est d'un gris-clair avec des points noirs sur le corps, la tête, les fourreaux des élytres et des ailes. Ses pattes sont tachetées de brun.

1. Ploière vagabonde, *P. vagabunda*.

Ploiaria albida fusco varia, scutello spinoso.

Ploiaria vagabunda. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 130. — *Gerris vagabundus*. Fab. *Syst. Rhyng. pag.* 262. n°. 9. — *Cimex vagabundus*. Linn. *Syst. Nat.* 2. 722. 119. — *Cimex culiciformis*. De Géer, *Ins. tom.* 3. *pag.* 323. *pl.* 17. *fig.* 1-8. — La Punaise culiciforme. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 462. n°. 58.

Longueur 2 lig. ½. Grise. Corps et élytres tachetés de brun. Antennes et pattes annelées de cette même couleur. Partie curiace des élytres courte, leur membrane brune, irisée, réticulée de

Digitized by Google

blanc. Écusson portant sur le disque une épine mince fort pointue, relevée à demi. Mâle.

Des environs de Paris.

Nota. Les auteurs ne font aucune mention de l'épine de l'écusson.

M. Latreille rapporte à ce genre la Punaise à très-longues pattes de De Géer, *Ins. tom.* 3. *pag.* 352. *pl.* 35. *fig.* 16 *et* 17, qui est de Pensylvanie. Cette espèce diffère génériquement de la Ploière vagabonde, 1°. par la position des yeux, reculés sur le second lobe de la tête; 2°. par la forme du corselet dont la partie antérieure est déliée, presque cylindrique, plus longue que la postérieure, celle-ci courte, grosse, convexe; 3°. par les élytres beaucoup plus courtes que l'abdomen; 4°. par les cuisses antérieures fortement épineuses en dedans. Nous possédons une espèce du Brésil en état de larve, où nous retrouvons les mêmes caractères, sauf celui des élytres.

(S. F. et A. Serv.)

PLUTUS. Nom trivial donné par Geoffroy à l'Altise plutus, n°. 26 de ce Dictionnaire. *Chrysomela fulvicornis*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1, *pag.* 447. n°. 143. (S. F. et A. Serv.)

PNEUMONURES, *Pneumonura*. C'est ainsi que, dans mon *Gener. Crust. et Ins.*, j'avois nommé une division des Crustacés Branchiopodes, ou des Entomostracés de Müller, composée des genres *Calige* et *Binocle*. Les observations de feu Jurine fils nous ayant fait connoître que le dernier répondoit à celui d'*Argule* de Müller, j'ai rétabli ensuite cette dénomination. Les Pneumonures forment, dans l'ouvrage sur le Règne animal de M. Cuvier, une division des Pœcilopes. *Voyez* ce mot. (Latr.)

PNEUMORE, *Pneumora*. Thunb. Lat. *Gryllus* (*Bulla*). Linn. *Gryllus*. Fab. *Acrydium*. De Géer. Oliv. (*Encycl.*)

Genre d'insectes de l'ordre des Orthoptères, famille des Sauteurs, tribu des Acrydiens.

Dans la tribu des Acrydiens quatre genres, Truxale, Proscopie, Criquet et Tétrix, se distinguent des Pneumores par leurs pattes postérieures plus longues que le corps et éminemment propres à sauter. Les Pneumores seules ont ces mêmes pattes plus courtes que le corps et moins propres pour le saut.

Antennes filiformes, de seize à vingt articles cylindriques, écartées, insérées près du bord interne des yeux. — *Palpes* ayant leur dernier article un peu obconique. — *Lèvre* bifide. — *Trois petits yeux lisses* rapprochés, placés en triangle sur le front, à égale distance les uns des autres. — *Corselet* grand, comme partagé en deux segmens en dessus; sternum point creusé en mentonnière. — *Elytres* petites, en toit écrasé, ou nulles. — *Abdomen* très-grand, renflé, paroissant vide. — *Pattes* menues, les postérieures plus courtes que le corps; tarses de trois articles, le dernier portant un appendice membraneux, arrondi; placé entre les crochets.

Le nom de Pneumore tiré d'un mot grec qui signifie: *air*, a été donné à ces insectes en raison de leur abdomen qui paroît vide et boursoufflé. Les espèces connues sont en petit nombre et propres à l'Afrique australe. On les trouve sur différentes plantes dans les mois de septembre et d'octobre.

1. Pneumore tachetée, *P. variolosa*.

Pneumora maculata. Lat. *Dict. d'Hist. nat.* — *Gryllus variolosus*. Fab. *Entom. Syst. tom.* 2. *pag.* 50. n°. 14.

Voyez pour la description et les autres synonymes Criquet variolé n°. 14.

2. Pneumore sans taches, *P. immaculata*.

Pneumora immaculata. Lat. *Dict. d'Hist. nat.* — *Gryllus papillosus*. Fab. *Entom. Syst. tom.* 2. *pag.* 49. n°. 13.

Voyez pour la description et les autres synonymes Criquet papillaire n°. 13.

3. Pneumore mouchetée, *P. sexguttata*.

Pneumora sexguttata. Lat. *Dict. d'Hist. nat.* — *Gryllus inanis*. Fab. *Entom. Syst. tom.* 2. *pag.* 49. n°. 12.

Voyez pour la description et les autres synonymes Criquet boursoufflé n°. 12.

(S. F. et A. Serv.)

PODIE, *Podium*. Fab. Lat. *Pepsis*. Fab.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Fouisseurs, tribu des Sphégimes.

Fabricius a fondé ce genre dans son *Systema Piezatorum* et M. Latreille l'a adopté. Dans la tribu des Sphégimes, les Dolichures se distinguent par leur abdomen ne tenant au corselet que par un pédicule très-court. Les Ampulex, les Chlorions et les Sphex ont le pédicule de l'abdomen très-distinct comme celui des Podies, mais les nervures récurrentes des ailes supérieures sont reçues par la première et la troisième cellules cubitales dans les Ampulex, et par la seconde et la troisième dans les Chlorions et les Sphex. La cellule radiale est un peu pointue à l'extrémité dans les Ammophiles et leurs antennes sont insérées au-dessus du milieu de la face antérieure de la tête; ils ont en outre les mandibules dentées. Dans les Pélopées la première cellule cubitale est aussi longue que les deux suivantes prises ensemble et leurs palpes maxillaires sont beaucoup plus longs.

Digitized by Google

que les labiaux. Tous ces genres sont donc bien séparés de celui de Podie.

Antennes assez longues, filiformes, un peu roulées en spirale à leur extrémité et de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles, insérées un peu au-dessous du milieu de la face antérieure de la tête. — *Labre* placé sous le chaperon, point apparent. — *Mandibules* sans dentelures, peu striées. — *Mâchoires* entièrement coriaces. — *Palpes* filiformes, presqu'égaux, les maxillaires de six articles, le troisième peu différent du second et du quatrième, les labiaux de quatre articles. — *Lèvre* ayant sa division intermédiaire alongée, striée, profondément échancrée, les latérales plus courtes, presque linéaires. —. *Tête* comprimée, chaperon plus large que long. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle et placés sur le vertex. — *Corselet* peu rétréci en devant. — *Ailes* courtes, n'atteignant pas l'extrémité de l'abdomen, les supérieures ayant une cellule radiale courte, son extrémité arrondie, ne s'écartant pas de la côte et quatre cellules cubitales, la première aussi longue que la troisième, la seconde presque carrée, recevant les deux nervures récurrentes, la troisième rétrécie vers la radiale, s'avançant plus près du bord postérieur de l'aile que la radiale, la quatrième commencée. —*Abdomen* ovalaire, alongé, composé de cinq segmens entre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles, tenant au corselet par un assez long pédicule formé par la partie antérieure du premier segment qui s'évase ensuite brusquement. — *Pattes* assez longues, les postérieures surtout; jambes épineuses au côté interne, les postérieures munies à leur extrémité de deux épines inégales, l'intérieure plus longue, les intermédiaires de deux épines égales et les antérieures d'une seule épine courte et simple; tarses à articles alongés, le dernier terminé par deux crochets unidentés dans les femelles, avec une pelotte dans leur entre-deux.

Les Podies habitent les pays chauds de l'Amérique méridionale et sont de taille moyenne dans leur famille. Les mœurs de ces insectes sont ignorées, mais elles ne peuvent être fort différentes de celles des Ammophiles. Les espèces connues sont en très-petit nombre.

1. Podie flavipenne, *P. flavipenne.*

Podium atrum, nitidum, metathorace aureo tomentoso, alis luteo subfuscis, abdominis segmentorum margine postico obsoletè rufo.

Podium flavipenne. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom. 4. pag. 59.* — *Pepsis luteipennis.* Fab. *Syst. Piez. pag.* 210. n°. 10.

Longueur 15 lig. Noire, un peu luisante. Antennes de même couleur. Face de la tête ayant une excavation de chaque côté entre l'œil et l'insertion de l'antenne. Métathorax couvert d'un duvet jaune-doré. Ecailles des ailes d'un jaune-fauve, ainsi que le bord postérieur des segmens de l'abdomen. Jambes antérieures d'un jaune-roussâtre en devant ainsi que les tarses. Ailes jaunes avec un reflet un peu doré, leur extrémité presque brune; nervures testacées. Femelle.

De Cayenne.

Nota. M. Latreille rapporte à ce genre les deux espèces de Podies décrites par Fabricius. Nous ne les connoissons point.

(S. F. et A. Serv.)

PODOCÈRE, *Podocerus.* M. Léach désigne ainsi un genre de Crustacés de l'ordre des Amphipodes, ayant ainsi que les Corophies, le corps cylindrique, les antennes composées de quatre pièces et dont les inférieures grandes, pédiformes; mais ayant la seconde paire de pieds terminée par une pince en griffe d'une grandeur très-remarquable. La seule espèce connue, le P. mélangé, *P. variegatus*, a le corps varié de blanc et du fauve. Elle se trouve, parmi les Conferves, dans les mers de la Grande-Bretagne.

Ce genre pourroit être réuni à celui de Corophie dont nous ne connoissons aussi qu'une seule espèce, la C. à longues cornes, *C. longicorne*, qui est le *Cancer grossipes* de Linnée, l'*Oniscus volutator* de Pallas et le *Gammarus longicornis* de Fabricius. On en a donné plusieurs figures, mais sans détails particuliers. Ses habitudes ont été observées avec beaucoup de soin par un naturaliste des plus zélés et des plus instruits, M. d'Orbigni père, docteur en médecine, correspondant du Muséum d'histoire naturelle de Paris et conservateur de celui de La Rochelle. On lira sans doute avec plaisir l'histoire de ce petit Crustacé telle qu'il me l'a communiquée dans une de ses lettres.

« Avant d'entrer dans le détail des habitudes et de la manière de vivre de ce petit animal, il me paroit convenable de vous donner succinctement une idée du lieu de son habitation et des circonstances qui le déterminent à le choisir de préférence à un autre.

» La baie de l'Aiguillon, située à deux lieues au nord de La Rochelle, est très-étendue, et quoiqu'elle ait été considérablement resserrée par des desséchemens et par les délaissemens et atterrissemens annuels, elle offre encore, à marée basse, plusieurs lieues carrées de surface; les communes d'Esnandes et de Charon la terminent aujourd'hui; la première à l'est-sud-est, la seconde à l'est-nord-est : l'espace compris entre ces deux communes qui est de plus d'une lieue, est rempli par des terrains desséchés. Le sol de cette baie n'est qu'une vaste vasière qui n'est interrompue que par le courant de la Sèvre, laquelle, après avoir passé à Marans et au Braud, vient s'y jeter vis-à-vis Charon : la surface de cette vasière, surtout

Digitized by Google

vis-à-vis et entre les deux communes, est en grande partie couverte de parcs en bois que les habitans nomment *bouchots*, et dans lesquels ils élèvent des moules, que des voituriers viennent journellement chercher pour les transporter à plus de trente lieues à la ronde; de grandes barques s'en chargent aussi tous les ans pour les porter à Bordeaux, etc.

» Les bouchots sont formés par deux rangées de pieux à moitié enfoncés dans la vase, et espacés l'un de l'autre de trois à quatre pieds. L'espace compris entre chaque pieu est rempli par un clayonnage de branches d'arbres entrelacées; ces deux rangées de palisses, qui s'étendent souvent à plusieurs centaines de toises, sont disposées de manière à former un angle plus ou moins ouvert, dont le sommet est du côté de la mer, et l'ouverture du côté de la terre; ce sommet n'est pas entièrement fermé. On y laisse un espace de quatre à cinq pieds pour placer un engin d'osier en entonnoir carré, nommé *bourne*, au bout duquel on met un autre panier nommé *bourole*, destiné à recevoir le poisson qui s'est laissé renfermer à marée descendante dans l'intérieur du bouchot.

» Pour peupler ces parcs, les boucholeurs, en saison convenable, et aux époques des grandes malines, vont, à marée basse, remplir des barques de petites moules qu'ils ramassent sur les rochers de la côte au dehors de la baie. Ils en mettent quelques poignées dans un sac fait d'un morceau de vieux filet; ils garnissent de ces sacs l'intérieur des clayonnages. Ces petites moules, après quelques jours, filent leur byssus pour s'attacher soit au bois, soit entr'elles; le filet est bientôt détruit et les moules alors s'étendent sur tout l'intérieur de la palisse, y prennent un accroissement rapide, et sont marchandes la seconde année; il s'en trouve qui acquièrent jusqu'à quatre pouces de longueur.

» La manière dont les boucholeurs se rendent à marée basse à leur bouchot, sur la vase, pour chercher les moules, est assez singulière; ils ont de petites nacelles plates en carré-long, qu'ils nomment *acons* ou *pousse-pied*, dont le devant est relevé, de huit à neuf pieds de long sur un pied et demi à deux pieds de large; le fond est fait d'une seule planche de noyer très-mince, bien unie en dessous; les bords n'ont guère plus d'un pied de hauteur et sont en sapin. L'homme s'appuie sur un genou dans le fond et au milieu de la nacelle, saisit des deux mains ses deux bords, et ayant ainsi pris son équilibre, il se sert de la jambe libre qui est en dehors, il plonge le pied (nu en été, botté en hiver) au fond de la vase (quoique molle à la surface, elle offre assez de résistance dans le fond pour former un point d'appui) et il pousse; par cette manœuvre répétée, la nacelle avance avec assez de promptitude : rendu au bouchot, il choisit et dé[illegible] des clayons, avec un crochet de fer, les groupes de moules les plus beaux, et en charge son acon. Si dans ce travail, ou en revenant, il est surpris par la marée montante, alors il s'assied dans le fond du bateau auquel il ne reste pas alors deux pouces de bord au-dessus de l'eau, et se sert de la pelle de bois (dont ils sont tous pourvus pour décharger les moules au port) comme d'une rame, mais à la manière des pagayes des nègres des colonies.

» Pendant l'hiver, le vent qui règne le plus habituellement du sud au nord-ouest, rend la mer très-grosse dans la baie; la lame délaie la vase et la porte à marée haute dans les bouchots; les clayonnages rompant l'effort de la houle, la mer y est toujours moins agitée, aussi la vase s'y dépose-t-elle plus que partout ailleurs et s'y amoncelle; l'eau, en se retirant entre les pieux, creuse ces monticules d'espace en espace; alors le sol des bouchots a l'aspect d'un champ préparé en sillons élevés quelquefois de plus de deux pieds. Les habitans appellent la vase dans cet état *guéret*. Lorsque la saison devient chaude, le sommet de ces sillons, restant à marée basse exposé à l'ardeur du soleil, s'égoutteroit, se durciroit et rendroit la manœuvre des pousse-pieds très-pénible, si de petits animaux ne venoient au secours des boucholeurs, en détruisant toutes ces éminences, en délayant à leur tour la vase qui est remportée, à chaque marée, par la mer, de sorte que, dans l'espace de quelques semaines, le sol des bouchots se retrouve aussi uni et presqu'au même niveau qu'à la fin de l'automne précédent. Ces petits animaux sont les Crustacés dont nous voulons nous occuper : on les nomme ici *Perny*.

» Soit qu'ils s'enfoncent profondément dans la vase pour y passer l'hiver, soit que, comme la plupart des Crustacés, ils se retirent pendant la saison froide dans des mers plus profondes, *ce qui me paroît plus probable*, ils ne commencent à paroître qu'au commencement de mai; c'est aussi dans cette saison que les sillons de vase dont j'ai parlé sont habités par une multitude de petits vers marins des genres Néréide, Amphinome, Arénicole, Nayade, etc. Tous ces petits vers que l'on voyoit dans le mois d'avril, dès que la mer commençoit à les couvrir, se montrer à l'orifice de leurs retraites, pour saisir les animalcules marins qui passoient à leur portée, se cachent et s'enfoncent dans la vase, dès que leurs ennemis sont arrivés, on ne les revoit plus : les Pernys, qui paroissent en être très-friands, leur font une guerre cruelle, ils les poursuivent sans cesse; il n'est rien de plus curieux que de voir, à la marée montante, des millions de ces Crustacés s'agiter en tout sens, battre la vase de leurs grands bras, la délayer pour tâcher d'y découvrir leur proie. Ont-ils trouvé un ver souvent dix, vingt fois plus gros qu'eux, ils se réunissent pour l'attaquer et le dévorer; ils ne cessent leur carnage que lorsqu'ayant aplani et fouillé toutes les vases, ils n'y trouvent plus de quoi assouvir

leur voracité; alors ils se jettent sur les poissons et les mollusques et même les cadavres qui sont restés à sec pendant la bassemer, sur les moules qui sont tombées des palices; les boucholeurs prétendent même que lorsqu'ils éprouvent de la disette, ils grimpent aux clayons, et coupent les soies qui y retiennent les moules, pour les faire tomber dans la vase et s'en repaître. Je n'ai pas encore trouvé l'occasion de m'assurer de ce fait. Je les ai souvent vus monter aux olayons, et même sur les moules, mais sans pouvoir les surprendre dans ce travail. Dans tous les cas, il ne paroît pas que le dommage qu'ils y feroient puisse entrer en compensation avec les services qu'ils rendent.

» Ils paroissent se multiplier pendant toute la belle saison; car en automne on en observe de toutes les grandeurs, et j'ai souvent rencontré des femelles portant des œufs à différentes époques.

» Si ces petits animaux sont de cruels ennemis pour les vers marins, ils ont à leur tour des ennemis qui en font une grande destruction, ce sont les oiseaux de rivage et un grand nombre d'espèces de poissons. Ils quittent ordinairement notre baie vers la fin de septembre, et presque tous à la fois; car souvent, dans cette saison, on n'en rencontre pas un dans les lieux où ils fourmilloient quelques jours avant.

» Je n'avois pas rencontré ce Custacé avant de venir à Esnandes (1). ». (LATR.)

PODOPHTHALME, *Podophthalmus*. LAMARCK. Genre de Crustacés, de l'ordre des Décapodes, famille des Brachyures, tribu des Nageurs, ayant pour caractères: les deux *pieds* postérieurs terminés en nageoires. — Yeux portés sur des pédicules longs, linéaires grêles, très-rapprochés à leur base.

Le corps est en forme de triangle renversé, court, mais très-large en devant, et tronqué postérieurement ou à sa pointe, avec le chaperon étroit, incliné, sur les côtés desquels s'insèrent les pédicules oculaires. Le premier article de ces pédicules est beaucoup plus long que le second et dernier, ainsi que dans les *Homoles*; c'est l'inverse dans les Quadrilatères ayant des yeux portés sur de longs pédicules. Le troisième article des pieds-mâchoires extérieurs est presqu'en forme de hache alongée, obtus ou arrondi à son extrémité, avec le côté interne un peu échancré. La tige des antennes latérales est assez longue, sétacée, pluriarticulée. La troisième paire de pieds est plus longue que la seconde.

1. PODOPHTHALME épineux, *P. spinosus*.

Podophthalmus spinosus. LAM. — LAT. *Gener. Crust. et Insect. tom.* 1. *tab.* 1 *et* 2. *fig.* 1. — LEACH, *Zool Miscell. tab.* 118. — *Portunus vigil*. FAB.

Corps long de dix-sept millimètres sur cinquante-huit de largeur à son extrémité antérieure. Deux dents en forme d'épines, et dont l'antérieure beaucoup plus forte et arquée, à chaque côté antérieur du test; cinq sur les bras, dont trois au côté interne, et les deux autres au côté opposé; deux au corps et pareil nombre aux mains, une à leur naissance et l'autre près de leur extrémité.

Ile-de-France. M. Mathieu.

Nous devons à M. Desmarest la connoissance d'un Podophthalme fossile, distingué du précédent par l'absence des épines latérales du test; c'est le *P. de Defrance* (*Nouv. Dict. d'Hist. nat.* 2e. *édit. tom.* 8. *pag.* 496.) (LATR.)

PODOPHTHALMES, *Podophtalma*. Le docteur Léach comprend sous ce nom général tous les Crustacés dont les yeux sont portés sur des pédicules articulés et mobiles, ou les Crustacés pédiocles de M. de Lamarck. Cette division se compose de nos Crustacés *décapodes* et *stomapodes*, ou des genres *Crabe*, *Ecrevisse* et *Squille* d'Olivier. A l'époque où ce naturaliste se chargea de la partie entomologique de l'Encyclopédie méthodique, on avoit peu étudié ces animaux, et on les rangeoit, avec Linnée, parmi les insectes. Un grand nombre de genres ayant été établis depuis, et la méthode naturelle ayant fait de grands progrès, les derniers volumes de cet ouvrage doivent singulièrement contraster avec les premiers. Un tableau général, avec une concordance synonymique, peut seul rétablir l'harmonie. Nous renverrons pour cet objet à notre ouvrage ayant pour titre: *Familles naturelles du règne animal*. (LATR.)

PODOSOMATES, *Podosomata*. Léach donne ce nom au premier ordre de sa sous-classe des Céphalostomes, classe des Arachnides. Cet ordre répond à la famille des *Pycnogonides* de M. Latreille, qui, dans la méthode de Léach, en forme deux, celle des *Pycnogonides* et celle des *Nymphonides*. Voy. PYCNOGONIDES. (E. G.)

PODURE, *Podura*. LINN. GEOFF. DE GÉER. LAT. FAB. OLIV. LAM. HERMANN.

Genre d'insectes de l'ordre des Thysanoures, famille des Podurelles, dont les caractères sont: corps aptère; tête distincte, portant deux antennes droites de quatre articles; des mâchoires, des lèvres et des palpes, mais peu distincts; corselet à six pattes; abdomen alongé, linéaire; queue fourchue, repliée sous le ventre, propre pour sauter.

Ces insectes sont très-petits, fort mous, et

(1) Ce naturaliste habitoit auparavant près de Noirmoutiers.

Digitized by Google

leur forme semble approcher un peu de celle du pou de l'homme; leur corps est alongé, annelé, parsemé de petites écailles qui s'enlèvent par le frottement, et quelquefois velu. Leur tête est séparée du corselet par un étranglement profond; elle est ovale et porte deux yeux formés chacun de huit petits grains rassemblés; leurs antennes sont filiformes, de quatre pièces, dont la dernière est simple. Leurs pieds n'ont que quatre articles distincts et leurs tarses sont terminés par deux petits crochets.

Ce genre se distingue des *Smynthures* par la forme de l'abdomen qui est globuleux dans ces derniers; ceux-ci ont de plus la dernière pièce des antennes formée de petits articles.

L'abdomen des Podures porte une queue molle et flexible, qui est extrêmement remarquable par l'usage qu'en font ces insectes; ils peuvent, à l'aide de cette queue, s'élever en l'air et exécuter des sauts analogues à ceux que font les puces. Cet organe est composé d'une pièce inférieure, mobile à sa base, à l'extrémité de laquelle s'articulent deux tiges susceptibles de se rapprocher, de s'écarter ou de se croiser, et qui sont les dents de la fourche. Cette queue est reçue dans une rainure du ventre quand l'insecte est en repos; mais lorsqu'on le trouble et qu'on l'oblige à sauter, il exécute ce mouvement en redressant sa queue, qui s'étend en arrière, frappe et pousse fortement contre le sol et produit l'effet d'un ressort qui se débande : ce saut éloigne l'insecte de deux ou trois pouces de l'endroit où il étoit, et le dérobe ainsi subitement au danger. Il le répète un grand nombre de fois si on l'inquiète. Quand le saut est achevé, la Podure remet doucement sa queue dans sa première position.

Les Podures sont ovipares et ne subissent aucune métamorphose. En sortant de l'œuf elles ont les formes qu'elles auront toute leur vie; elles croissent journellement et changent de peau. De Géer, dont le nom se rattache aux observations les plus curieuses sur les mœurs des insectes, a trouvé en Hollande des Podures vivantes et très-alertes pendant les plus grands froids; leurs œufs étoient auprès d'elles; ils étoient d'une couleur jaune qui changea en rouge-foncé quand ils furent près d'éclore : ayant ouvert de ces œufs, il ne trouva rien dedans qui eût la figure d'un insecte, mais il vit seulement quelques points noirs. Peu de jours après, il en étoit sorti de petites Podures qui avoient leur queue fourchue dirigée en arrière. Il a remarqué que les Podures aquatiques ne peuvent vivre long-temps hors de l'eau; elles se dessèchent et meurent bientôt, ce qui fait voir que ces Podures diffèrent des Podures terrestres, qui supportent la chaleur du soleil sans en souffrir.

Ces insectes se tiennent sur les arbres, les plantes, sous les écorces ou sous les pierres, quelquefois dans les maisons. D'autres vivent à la surface des eaux dormantes, où ils exécutent leurs sauts; on en trouve quelquefois sur la neige, même au temps du dégel. Plusieurs se réunissent en sociétés nombreuses sur la terre, les chemins sablonneux, et ressemblent de loin à de petits tas de poudre à canon. Vient-on à toucher ce petit amas de Podures, chaque individu fait un ou plusieurs sauts et tout disparoît bientôt. Il est probable que les Podures vivent de matières végétales altérées qu'elles rongent.

Les auteurs ont décrit dix-huit espèces de Podures. M. Latreille a restreint ce genre et a placé dans celui des Smynthures (*voyez* ce mot), celles dont De Géer a fait sa seconde famille des Podures.

1. Podure plombée, *P. plumbea.*

Podura fusco-cœrulea, nitida, capite pedibusque griseis.

Podura plumbea. Linn. *Syst. Nat. ed.* 13. *tom.* 1. *pars.* 2. *pag.* 1013. — *Fauna Suec. ed.* 2. *n°.* 1930. — La Podure grise commune. Geoff. *Hist. des Ins. tom.* 2. *pag.* 610. — Podure plombée. De Géer, *Mém. sur les Ins. tom.* 2. *pag.* 31. *pl.* 3. *fig.* 1. — *Podura plumbea.* Fab. *Entom. Syst. tom.* 2. *pag.* 66. — Roem. *Gen. Ins. tab.* 29. *fig.* 2. — Podure plombée. Lat. *Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom.* 8. *pag.* 76. — *Gen. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 166.

Cette espèce est oblongue, velue, variée de brun-obscur et de noir.

On la trouve aux environs de Paris, sous les pierres. Elle n'est jamais en société.

La Podure aquatique, *P. aquatica*, Linn. Geoff. Fab., se trouve en quantité sur les eaux dormantes; elle se tient près des bords et couvre quelquefois toutes les feuilles des plantes aquatiques.

La *Podura nivalis,* Linn. Geoff. Fab., vit dans les bois. On la trouve en hiver sur la neige et dans les traces qu'y ont empreintes les hommes et les animaux en marchant. (E. G.)

PODURELLES, *Podurellæ.* Famille d'insectes de l'ordre des Thysanoures, établie par M. Latreille et comprenant le grand genre *Podura* de Linné et des autres entomologistes. Ses caractères sont : corps aptère; tête distinguée du corselet, portant deux antennes filiformes de quatre articles simples, ou dont le dernier est composé; mâchoires, lèvres et palpes peu distincts; corselet portant six pattes; abdomen terminé par une queue fourchue, appliquée dans l'inaction sous le ventre et servant à sauter. Cette famille renferme les genres Podure et Smynthure. *Voyez* ces mots. (E. G.)

PŒCILE, *Pœcilus.* Genre de Coléoptères établi par M. Bonelli (*Obs. entom. Mém. de l'Acad. de Turin*) dans la tribu des Carabiques; il lui a-

Digitized by Google

tribue les caractères suivans : palpes maxillaires extérieurs ayant leur quatrième article de la longueur du précédent. Languette courte, un peu tronquée, ayant des soies terminales écartées. Lèvre tronqué, entier ou à peine échancré. Mandibules munies de petites dents à leur base. Corselet plus étroit à sa base, ayant deux stries de chaque côté, l'extérieure très-petite ou oblitérée par des points enfoncés. Ailes quelquefois courtes. Antennes comprimées, plus épaisses à leur extrémité.

Les *Carabus punctulatus*, *cupreus* (*voy.* Carabe cuivreux n°. 98, Encycl.), *dimidiatus* et *lepidus* (*voy.* Carabe agréable n°. 93, Encycl.) de Fabricius, appartiennent à ce genre.

(S. F. et A. Serv.)

PŒCILLOPTÈRE, *Pœcilloptera*. Nom donné par M. Germar (*Mag. entom.* Hallé, 1818) à un genre d'insectes hémiptères démembré de celui de *Flata* de Fabricius, pour y placer l'espèce nommée par ce dernier *Phalænoides*. Ses caractères, suivant M. Germar, sont : tête obtuse à sa partie antérieure, front presqu'ovale, rebordé sur les côtés, sa base occupant le vertex, son extrémité ayant une impression transversale. Chaperon attaché à l'extrémité du front, conique, subulé à son extrémité. Labre recouvert. Rostre à peu près de la longueur de la moitié du corps. Yeux globuleux, pédiculés en dessus. Point d'yeux lisses. Antennes éloignées des yeux, courtes; leur premier article menu, cylindrique : le second obconique, concave à son extrémité, portant une soie qui est épaisse à sa base.

Dans le volume du même ouvrage de l'année 1821, l'auteur décrit trois nouvelles espèces de ce genre, 1°. *P. tortricina* du Brésil et du Mexique; 2°. *P. pyralina* de Caraçao; 3°. *P. roscida* du Brésil. (S. F. et A. Serv.)

PŒCILME, *Pœcilma*. Nouveau genre de Coléoptères fondé par M. Germar. (*Mag. entom.* Halle, 1821.) Il appartient à la tribu des Charansonites, famille des Rhynchophores et a pour caractères : rostre plus long que le corselet, filiforme, arqué; ses fossettes commençant vers l'extrémité avant son milieu, se recourbant ensuite en dessous sur la partie inférieure de la base du rostre. Antennes insérées vers le milieu du rostre, plus courtes que la moitié du corps, n'atteignant point la base du corselet, lorsqu'elles sont rabattues; leur premier article atteignant au plus l'angle intérieur de l'œil; le fouet ou partie intermédiaire entre le premier article et la massue, composé de sept articles, dont le premier et le second presque cylindriques ou presqu'en massue, un peu plus grands que les cinq suivans, ceux-ci plus courts, rétrécis, presque globuleux. Massue courte, ovale, ses articles point distincts. Tête petite, presque ronde. Yeux grands, globuleux, proéminens, occupant presque toute la partie supérieure de la tête, rapprochés et se touchant presque sur le front. Corselet oblong, très-rétréci antérieurement, ayant à sa partie postérieure deux sinuosités profondes, prolongé dans son milieu et s'avançant sur l'écusson, ses angles latéraux arrondis. Écusson distinct, ponctiforme. Élytres à peine plus larges que la partie postérieure du corselet, presqu'ovales, un peu aplaties, ayant leurs angles huméraux proéminens, un peu plus larges que longues, arrondies et obtuses à leur extrémité, couvrant des ailes et laissant dépasser l'anus.

L'auteur fait deux divisions dans ce genre. La première a pour caractères : pattes alongées et grêles; cuisses linéaires, denticulées; jambes cylindriques munies de deux épines à leur extrémité : premier article des tarses très-long. Il met dans cette division le *Rhynchænus bispinosus* Fab. à qui il donne pour patrie l'Amérique méridionale, quoique Fabricius indique Sumatra.

Sa seconde division est caractérisée ainsi : pattes courtes; cuisses épaissies, en massue, dentées : jambes presque cylindriques, obliquement tronquées à leur extrémité, anguleuses à leur partie intérieure; tarses courts, larges, leurs articles presqu'égaux. Il décrit deux espèces de cette division sous les noms de *Capucinum* et d'*Ardea*; elles lui paroissent nouvelles et sont d'Allemagne; la dernière n'est peut-être qu'une variété de l'autre.

M. Germar observe que les *Rhynchænus taurus*, *cornutus* et *guttatus*, Fab., forment peut-être dans ce genre une division particulière.

(S. F. et A. Serv.)

PŒCILOPES, *Pœcilopa*. Dans l'ouvrage sur le Règne animal de M. Cuvier, j'ai désigné ainsi une section (la première) de l'ordre des Branchiopodes, classe des Crustacés, et à laquelle j'ai assigné les caractères suivans : quelques *pieds* ou *pieds-mâchoires* terminés par un ou deux crochets, propres à la course et à la préhension, suivis de pieds en nageoires, soit composés ou accompagnés de lames, soit membraneux et en digitation. — *Tête* confondue avec le tronc, avec des yeux distincts, dans la plupart. — Partie antérieure du *corps* au moins recouverte d'un test clipéacé ou se présentant sous cette forme. — *Antennes* toujours courtes et simples. — *Branchies* postérieures. — *Animaux* pouvant courir et nager, et en partie parasites.

Les uns errans ou vagabonds, n'ont ni bec ni suçoir, et leurs organes masticateurs sont formés par les hanches des pieds, hérissées de pointes ou de petites épines, et converties ainsi en espèces de mâchoires, qui entourent le pharynx. C'est ce qui est propre aux *Limules* de Fabricius ou *Xyphosures* de Gronovius. Les autres presque toujours fixés au corps de divers reptiles batraciens ou sur des poissons, ont soit un rostre ou bec, soit

Digitized by Google

soit quelque mamelon caché, mais exsertile, tenant lieu de suçoir. Cette division comprend les genres *Argule* et *Calige* de Muller, ou les Caligidés du docteur Léach.

Dans la seconde édition du *nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*, article *Pœcilopes*, ces Crustacés composent une famille que je partage, d'après les mêmes principes et d'après la présence ou l'absence d'un test, de la manière suivante :

I. *Des mâchoires sciatiques ou formées par les hanches. Un test de deux pièces.* Crustacés vagabonds.

Première tribu. Xyphosures.

Le genre Limule.

II. *Un bec pour la succion. Test nul ou d'une pièce.* Crustacés parasites.

Seconde tribu. Ichthyophtires.

1. *Un test.* (Les Pneumonures.)

Les genres Argule et Calige de Muller.

2. *Point de test.* (Les Helminthoïdes.)

Le genre Dichelestion.

On pourroit encore diviser les Pœcilopes, d'après la présence ou l'absence du test, en trois tribus : les *Xyphosures*, les *Pneumonures* et les *Helminthoïdes*. Cette autre distribution est présentée au même article.

Il est évident que les Pœcilopes s'éloignent sous la considération des organes propres à la manducation de tous les autres Crustacés, et c'est ce qu'avoit déjà observé feu Jurine fils relativement aux Argules. Ils forment une section particulière et que l'on pourra désigner sous le nom d'*Edentés*, par opposition à celle qui comprendra les autres Crustacés, et dont la bouche est constituée comme à l'ordinaire, par un labre, deux mandibules, des mâchoires, souvent aussi par un nombre plus ou moins grand de pieds-mâchoires, organes tous placés en avant des pieds proprement dits. Ces Crustacés seront distingués des précédens par l'épithète de *maxillaires* ou *broyeurs*. Telle est la marche que je suis dans mon ouvrage ayant pour titre : *Familles naturelles du règne animal.* J'y divise les Crustacés édentés en deux ordres, les *Xyphosures* et les *Siphonostomes* (*voyez* ces articles). Les autres Branchiopodes y sont distribués en divers ordres, de manière que celui que j'avois d'abord nommé ainsi, et qui embrassoit les *Entomostracés* de Muller, est détruit. Sans cette dilacération, il seroit très-difficile de signaler ce groupe d'une manière simple et rigoureuse. (Latr.)

POGONOCÈRE, *Pogonocerus*. Genre de Coléoptères hétéromères établi par M. Fischer dans les *Mémoires des naturalistes de Moscou*, année 1821. Il en figure une espèce sur le frontispice de son ouvrage. Ce genre est le même que celui de Dendroïde de M. Latreille, qui donne à l'espèce qui lui a servi de type le nom de Dendroïde du Canada (*D. Canadensis*). Peut-être est-ce la même que celle figurée par M. Fischer. *Voy.* Dendroïde, article Pyrochroïdes.

(S. F. et A. Serv.)

POGONOPHORE, *Pogonophorus*. Lat. *Leistus*. Frœhl. Clairv. *Carabus*. Linn. Fab. Oliv.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Carnassiers, tribu des Carabiques.

Ce genre fait partie de la quatrième division de la tribu des Carabiques, nommée par M. Latreille les Abdominaux. Cette section présente pour caractères : palpes extérieurs point subulés ni en alène ; point d'échancrure au côté interne des jambes antérieures ou cette échancrure ne formant, quand elle existe, qu'un canal oblique linéaire n'avançant point sur la face antérieure de la jambe. Elytres entières ou simplement sinuées à leur extrémité postérieure. Dernier article des palpes extérieurs ordinairement dilaté soit en forme de triangle ou de hache, soit en forme de cône renversé plus ou moins oblong. Yeux saillans. Abdomen souvent très-grand relativement au corselet.

Les genres qui en dépendent sont : Cychre, Pambore, Calosome, Carabe, Nébrie, Omophron, Pogonophore et Elaphre. Aucun de ces genres si ce n'est celui de Pogonophore n'a la base extérieure des mâchoires munie d'un rang d'épines parallèles, très-apparentes, et nous croyons ce caractère suffisant pour faire distinguer ce genre de tous les autres que nous venons de citer.

Antennes sétacées, grêles, écartées à leur base, de onze articles, le premier alongé. — *Labre* coriace, transversal. — *Mandibules* courtes, larges, très-dilatées à leur base, pointues à l'extrémité. — *Mâchoires* très-velues, terminées en pointe aiguë et arquée, leur base extérieure munie d'un rang d'épines parallèles très-apparentes. — *Palpes extérieurs* avancés, alongés ; leur dernier article long et conique. — *Lèvre* étroite, très-alongée, avancée, triépineuse à son extrémité supérieure. — *Tête* ayant un cou distinct. — *Yeux* saillans. — *Corps* aplati, ailé. — *Corselet* court, cordiforme. — *Elytres* entières. — *Pattes* longues, peu fortes ; jambes antérieures sans échancrure ; tarses menus, filiformes, les quatre premiers articles des antérieurs larges et aplatis dans les mâles. Le nom de Pogonophore vient de deux mots grecs qui signifient : *porte-barbe* ; il a été donné à ces insectes par M. Latreille, à cause de leurs mâchoires très-remarquables par les longs poils roides dont elles sont garnies extérieurement. Ce genre se compose d'un petit nombre d'espèces qui habitent l'Europe tempérée

Digitized by Google

et se trouvent sous les pierres dans les endroits humides ou sous les écorces des vieux arbres.

1. Pogonophore bleu, *P. cæruleus*.

Pogonophorus cæruleus. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 223. *n°.* 1. *tab.* 7. *fig.* 4. — *Carabus spinibarbis*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 181. *n°.* 61. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 30. *fig.* 6. *et Manticora pallipes*, *fas.* 89. *fig.* 2. — *Faun. franç. Coléop. pl.* 6. *fig.* 5. — *Encycl. pl.* 179. *fig.* 2. *et pl.* 357. *fig.* 12. *bis.*

Voyez pour la description et les autres synonymes Carabe spinibarbe n°. 87.

2. Pogonophore luisant, *P. nitidus*.

Pogonophorus niger, antennis, labro, palpis, mandibulis pedibusque ferrugineis.

Leistus nitidus. Dufts. *Faun. Austr.*

Longueur 2 lig. ½ à 3 lig. Noir en dessus, d'un brun-rougeâtre en dessous. Antennes, labre, palpes, mandibules et pattes d'un fauve-ferrugineux. Corselet un peu pointillé surtout vers ses bords. Elytres marquées de stries pointillées. Mâle.

Des Alpes de Styrie. Donné par M. le comte Dejean.

3. Pogonophore anal, *P. analis*.

Pogonophorus niger, antennis, capitis anticâ parte, ore pedibus et ano, ferrugineis.

Carabus analis. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 197. *n°.* 148. — *Leistus piceus*. Froeh. — *Leistus Froehlichii*. Dufts. *Faun. Austr.*

Longueur 4 à 5 lig. Corps plus étroit que dans ses congénères. Noir en dessus, d'un brun-roussâtre en dessous. Antennes, partie antérieure de la tête, bouche, pattes et anus d'un fauve-ferrugineux. Corselet lisse, un peu pointillé postérieurement. Abdomen ovale. Elytres fortement striées; stries pointillées, mais peu distinctes vers l'extrémité. Femelle.

Nous en sommes redevables à M. le comte Dejean qui l'a pris dans les Alpes de Styrie.

CYCHRE, *Cychrus*. Fab. Payk. Lat. *Carabus*. De Géer. Oliv. *Tenebrio*. Linn.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Carnassiers, tribu des Carabiques.

Dans les Abdominaux ou quatrième division de Carabiques (*voy.* Pogonophore) les genres Carabe, Calosome, Pogonophore, Nébrie, Omophron et Elaphru ont les mandibules à dentelures nulles ou cantonnées vers la base, et dans les Pamborés le côté extérieur des mandibules est très-arqué, le côté interne est dilaté et armé de trois dents, caractères qui distinguent ces divers genres de celui de Cychre.

Antennes filiformes, insérées sous un rebord de la tête, leurs articles alongés, le second et le quatrième plus courts que les autres. — *Labre* profondément échancré, bidenté. — *Mandibules* fortes, avancées, étroites, droites au côté externe dans la plus grande partie de leur longueur, munies de deux fortes dents vers le milieu de leur côté intérieur dont la base est velue et comme frangée. — *Mâchoires* étroites, cylindriques, crochues à l'extrémité, ayant intérieurement vers le milieu un avancement membraneux, linéaire, frangé. — *Palpes extérieurs* terminés par un article très-grand, dilaté en forme de cuiller, les maxillaires extérieurs composés de quatre articles, les labiaux de trois. Palpes maxillaires internes de deux articles, le dernier déprimé, demi-ovale. — *Lèvre* ayant deux lanières étroites, membraneuses, entre lesquelles on aperçoit un tubercule qui porte deux soies; menton carré, fourchu, sa partie moyenne plate, ses côtés convexes. — *Tête* étroite, avancée. — *Corps* rétréci en devant. — *Corselet* presque cordiforme, tronqué transversalement à sa partie postérieure. — *Ecusson* nul. — *Elytres* réunies, couvrant l'abdomen et embrassant ses côtés. — Point d'ailes. — *Abdomen* grand, ovale, plus large que le corselet. — *Pattes* de longueur moyenne; jambes et tarses grêles; jambes antérieures sans échancrure, leurs deux épines terminales petites.

Les mœurs des Cychres doivent être les mêmes que celles des Carabes (*voy.* ce mot). Leur livrée est la couleur noire ou bronzée. On en connoît cinq ou six espèces d'Europe ou de l'Amérique boréale.

Rapportez à ce genre le Carabe muselier n°. 48 (*Cychrus elongatus*. Dej. *Catal.*), en retranchant les synonymes de Linné, de Fabricius et probablement aussi celui de De Géer. Le *Cychrus rostratus* (*Tenebrio rostratus*. Linn.) diffère du précédent en ce qu'il est un peu plus brillant, que ses élytres paroissent avoir quelques stries très-irrégulières, les points élevés se réunissant souvent dans une direction longitudinale, que la ligne enfoncée du corselet est beaucoup plus marquée, enfin que la tête et le corselet sont moins rugueux.

Les Carabes relevé n°. 49 et unicolor n°. 50, Encycl. (*Cychri*, n°s. 4 et 5. Fab. *Syst. Eleut.*) constituent aujourd'hui un nouveau genre nommé Scaphinote.

CALOSOME, *Calosoma*. Wéb. Fab. Lat. *Carabus*. Linn. De Géer. Oliv. *Buprestis*. Geoff.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Carnassiers, tribu des Carabiques.

Les Carabes et les Calosomes forment un petit

Digitized by Google

groupe dans la division des Carabiques Abdominaux. (*Voyez* Podonophoré.) Ce groupe est ainsi caractérisé : mandibules sans dents notables, ou n'en ayant que vers la base. Bord antérieur du labre bilobé ou trilobé. Les Carabes ont le dernier article de leurs palpes maxillaires extérieurs sensiblement plus large que le précédent, en forme de hache, et l'abdomen ovale, ce qu'on ne voit pas dans les Calosomes.

Antennes sétacées, insérées sous un rebord de la tête, leur troisième article alongé. — *Labre* ayant son bord antérieur bilobé. — *Mandibules* fortes, avancées, sans dentelures. — *Mâchoires* courbées, assez grosses au bout, brusquement et extérieurement à angle aigu. — *Palpes extérieurs* terminés par un article assez gros en cône renversé; les maxillaires extérieurs de quatre articles, les internes de deux articles, le dernier dépassant entièrement l'extrémité des mâchoires. Palpes labiaux de trois articles. — *Lèvre* courte, large, cornée; menton terminé par une pointe simple. — *Yeux* globuleux, proéminens. — *Corps* un peu déprimé. — *Corselet* assez court, cordiforme, plus étroit que l'abdomen. — *Ecusson* très-petit, triangulaire. — *Elytres* grandes, recouvrant l'abdomen et les ailes. — *Abdomen* grand, carré, déprimé. — *Pattes* longues, fortes; jambes antérieures sans échancrure. Les quatre premiers articles des tarses antérieurs dilatés en forme de palette carrée dans les mâles.

Des couleurs brillantes et métalliques ont fait donner à ce genre le nom de Calosome qui vient de deux mots grecs dont la signification est : *bel extérieur*. Les espèces de ce genre sont toutes d'assez grande taille et s'élèvent à peu près au nombre de douze. Les indigènes habitent les forêts. *Voyez* pour les détails de mœurs le mot Carabe.

On doit rapporter aux Calosomes les Carabes calide n°. 26, inquisiteur n°. 43, scrutateur n°. 44, *pl.* 178, *fig.* 1, réticulé n°. 45, sycophante, n°. 46, *pl.* 178, *fig.* 2, et rechercheur n°. 47, *pl.* 178, *fig.* 3 de ce Dictionnaire.

(S. F. et A. Serv.)

POITRINE, *Pectus*. Voyez Thorax.

(S. F. et A. Serv.)

POLISTE, *Polistes*. Lat. Fab. *Vespa*. Linn. Geoff. De Géer. Oliv. (*Encycl.*) Jur.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Diploptères, tribu des Guêpiaires.

M. Latreille divise en deux cette tribu, les Solitaires et les Sociales. Les Guêpiaires solitaires qui renferment les genres Synagre, Odynère, Eumène, Zèthe, Discœlie et Céramie ont pour caractères : mandibules très-étroites, rapprochées en devant en forme de bec. Division intermédiaire de la languette étroite, alongée. Chaperon presqu'en forme de cœur dont la pointe est en devant et tronquée; tandis que les Guêpiaires sociales contenant les genres Poliste et Guêpe ont les mandibules guère plus longues que larges, la division intermédiaire de la languette en cœur et le chaperon presque carré. Le genre Guêpe se rapproche des Polistes par ses mœurs et par la conformation de plusieurs de ses parties; il s'en distingue cependant facilement en ce que le premier segment de son abdomen est aussi large ou même plus large que le second, ce qui ne se voit point dans les Polistes, lesquelles ont d'ailleurs le corps plus étroit et moins gros.

Antennes grossissant insensiblement vers l'extrémité, terminées en pointe, insérées vers le milieu du front, brisées, de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles. Le premier long et cylindrique, le second très-petit, le troisième alongé et conique. — *Mandibules* fortes, dentées, guère plus longues que larges, en carré long, obliquement et largement tronquées. — *Mâchoires* ayant un appendice terminal peu alongé, marqué d'une suture transversale vers sa pointe. — *Palpes* courts. — *Lèvre* portant quatre points glanduleux à son extrémité, sa division intermédiaire peu alongée, presqu'en cœur. — *Chaperon* presque carré, milieu de son bord antérieur avancé en une petite dent aiguë et entière. — *Yeux* échancrés intérieurement. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle et placés sur le vertex. — *Corps* étroit et alongé. — *Premier segment* du corselet formant un arc, prolongé en dessus jusqu'à la naissance des ailes supérieures. — *Ailes* ployées longitudinalement et doublées dans le repos; les supérieures ayant une cellule radiale pointue à ses deux extrémités, se rétrécissant après la deuxième cellule cubitale; et quatre cellules cubitales, la première aussi longue que les deux suivantes prises ensemble, la seconde sexangulaire, se rétrécissant vers la radiale, recevant les deux nervures récurrentes, la troisième en lozange, placée un peu obliquement, la quatrième presque complète et fort grande. — *Abdomen* composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles; le premier sensiblement plus petit et plus étroit que le second. — *Pattes* de longueur moyenne; jambes antérieures munies d'une épine à leur extrémité; les quatre autres de deux : crochets des tarses simples avec une pelotte dans leur entre-deux. — *Trois sortes d'individus* vivant en société, mâles, femelles fécondes et ouvrières ou femelles stériles.

Nous ne nous appesantirons pas sur les mœurs des insectes de ce genre dû à M. Latreille, quoique très-intéressantes; la plupart des faits que nous aurions à rapporter se trouvant déjà consignés dans l'article Guêpe de cet ouvrage. Quelques Polistes exotiques construisent leurs nids d'une

Digitized by Google

matière assez solide que l'on a comparée au carton, et les gâteaux qu'ils renferment sont recouverts par une enveloppe commune (*voyez* l'article GUÊPE, page 659 et suivantes). D'autres espèces et celles que nous avons pu observer aux environs de Paris sont de ce nombre, composent leurs gâteaux avec une matière analogue au papier et particulièrement à celui dont est fait le nid de la Guêpe vulgaire, le laissent à découvert et se contentent de le poser ou contre un mur à l'abri d'une pierre en saillie ou d'une branche de quelque arbre en espalier, où même elles l'attachent à une branche dans un buisson touffu. Ce nid n'a qu'un rang de cellules s'il n'est composé que d'un seul gâteau, je veux dire qu'une seule des faces de celui-ci qui est posé verticalement, porte des cellules; lorsque ce gâteau a déjà quelques pouces de diamètre, la femelle en construit un second par-dessus. Ces gâteaux sont pédiculés; on en voit jusqu'à trois ainsi superposés, dont le premier est toujours le plus grand. Ce nid est fondé au printemps par une seule femelle qui a été fécondée avant l'hiver; elle pond d'abord des œufs destinés à produire les ouvrières qui doivent l'aider dans ses travaux; ce n'est que dans l'été qu'elle commence à déposer des œufs d'où naîtront d'abord des mâles et ensuite des femelles fécondes. A cette époque on trouve dans les nids quelques cellules pleines d'un excellent miel. *Voyez* pour les autres détails relatifs aux mœurs, l'article GUÊPE.

On connoît aujourd'hui un grand nombre d'espèces de Polistes, qui appartiennent toutes aux climats chauds ou tempérés des deux Mondes. Elles n'affectent point de couleur particulière.

1re. *Division*. Abdomen à pédicule très-alongé.

1re. *Subdivision*. Pédicule formé du premier segment de l'abdomen et de la base du second.

1. POLISTE cyanipenne, *P. cyanipennis*.

Polistes atra, metathorace rufo tomentoso, abdomine longè pedunculato.

Polistes cyanipennis. FAB. *Syst. Piez. pag.* 275. *n°.* 30. — COQUEB. *Illust. Icon. tab.* 6. *fig.* 4.

Longueur 12 à 15 lig. Antennes et tête noires. Corselet de même couleur avec le métathorax testacé et couvert d'un duvet roussâtre. Abdomen noir, premier segment testacé en dessous à sa base, le second rebordé postérieurement, les derniers garnis de poils blanchâtres en dessous. Ailes d'un bleu-violet. Pattes noires. Femelle.

Le mâle a le bord antérieur du chaperon testacé, et porte sous le ventre deux appendices latéraux qui paroissent sortir de la base du cinquième segment de l'abdomen.

De Cayenne.

2e. *Subdivision*. Pédicule formé du premier segment de l'abdomen seulement.

2. POLISTE tatua, *P. morio*.

Polistes nigra nitens, punctulata, abdomine pedunculato.

Polistes morio. FAB. *Syst. Piez. pag.* 279. *n°.* 45. — LAT. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 142.

Longueur 6 lig. Corps entièrement d'un noir luisant et finement pointillé. Antennes noires. Ailes en partie transparentes, brunes vers le bord antérieur, surtout du côté de leur base. Mâle et femelle. *Voyez* pour la description de son nid, l'article GUÊPE, à la page 659 et suivantes.

De Cayenne.

3. POLISTE bleue, *P. cyanea*.

Polistes cyanea. FAB. *Syst. Piez. pog.* 279. *n°.* 47. — LAT. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 142.

Voyez pour la description et les autres synonymes Guêpe bleue n°. 22.

4. POLISTE fasciée, *P. fasciata*.

Polistes fulvo-fasciata. LAT. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 142.

Voyez pour la description et les autres synonymes Guêpe fasciée n°. 35.

2e. *Division*. Abdomen peu sensiblement pédiculé.

1re. *Subdivision*. Partie postérieure du corselet coupée droit et comme tranchée subitement.

5. POLISTE cartonnière, *P. nidulans*.

Polistes nidulans. LAT. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pog.* 141. — *Vespa nidulans*. FAB. *Syst. Piez. pag.* 266. *n°.* 68. — COQUEB. *Illust. Icon. tab.* 6. *fig.* 3.

Voyez pour la description et les autres synonymes Guêpe cartonnière n°. 88.

2e. *Subdivision*. Partie postérieure du corselet allant en pente, s'abaissant progressivement.

6. POLISTE française, *P. gallica*.

Polistes gallica. FAB. *Syst. Piez. pag.* 271. *n°.* 8. — LAT. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 4. *pog.* 142. — PANZ. *Faun. Germ. fas.* 49. *fig.* 22.

Nota. M. Latreille, dans le *Dictionnaire d'histoire naturelle*, et Olivier, Guêpe n°. 50 du présent ouvrage, donnent pour synonyme

Digitized by Google

de cette espèce la Guêpe n°. 5 de Geoffroy, qui nous paroit différer essentiellement. C'est notre Poliste de Geoffroy n°. 8.

Voyez pour la description de la femelle et les autres synonymes Guêpe gauloise n°. 50.

Le mâle diffère en ce que ses mandibules sont jaunes ainsi que le front et que les cuisses ont plus de jaune surtout dans leur partie antérieure.

Très-commune aux environs de Paris.

7. Poliste diadême, *P. diadema.*

Polistes clypeo nigro luteo bilineato, antennis suprà nigris.

Polistes diadema. Lat. *Dict. d'Hist. nat.*

Longueur 7 lig. Antennes fauves, noires en dessus. Leur premier article jaune en dessous. Tête noire, chaperon ayant deux lignes jaunes, la supérieure crénelée en dessous; une autre ligne jaune sur le front, trois taches de même couleur, l'une avant la base des mandibules, une autre au bord interne des yeux et la troisième derrière eux. Corselet noir, son bord antérieur, le bord supérieur des épaulettes, celui de l'écaille des ailes, une tache sous cette écaille, deux autres sur l'écusson, deux au-dessous, deux lignes longitudinales ainsi que deux points latéraux sur le métathorax, de couleur jaune. Abdomen noir; tous ses segmens bordés d'une ligne jaune transverse, ondée antérieurement; les deux premiers portant en outre un point jaune latéral. Pattes jaunes, hanches noires, cuisses noires, jaunes à l'extrémité. Ailes un peu fauves. Femelle.

Moins commune que la précédente aux environs de Paris.

8. Poliste de Geoffroy, *P. Geoffroyi.*

Polistes clypeo nigro maculato fronteque luteis (fœm.) *clypeo fronteque luteis* (mas); *antennis suprà nigris in utroque sexu.*

La Guêpe à anneaux bordés de jaune et deux taches jaunes. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 374. *n°.* 5. Femelle.

Longueur 5 lig. ½. Antennes fauves, noires en dessus, leur premier article jaune en dessous. Tête noire, chaperon jaune avec une tache noire; une ligne frontale, base des mandibules, une tache avant cette base, une autre au bord interne des yeux et une troisième derrière eux, jaunes. Corselet noir, son bord antérieur, le bord supérieur des épaulettes, écailles des ailes, une tache sous chaque écaille, deux autres sur l'écusson, deux au-dessous, deux lignes longitudinales ainsi que deux points latéraux sur le métathorax, de couleur jaune. Abdomen noir, tous ses segmens bordés d'une ligne jaune transverse ondée antérieurement, le second seulement portant en outre un point jaune latéral. Pattes jaunes; hanches noires: cuisses noires, ayant l'extrémité jaune surtout à sa partie antérieure. Ailes un peu fauves. Femelle.

Le mâle a tout le front et les mandibules à l'exception de leur extrémité jaunes. Son corselet a plusieurs taches latérales et la poitrine de cette couleur. Le premier segment de l'abdomen a un point jaune latéral. Les pattes sont jaunes avec les hanches et les cuisses rayées de noir en dessus.

De France. Plus commune dans les environs de Soissons que la Poliste française.

Nous citerons encore comme appartenant au genre Poliste les Guêpes n°s. 16, 59, 61 et 105 de ce Dictionnaire. (S. F. et A. Serv.)

POLISTIQUE, *Polistichus.* M. Bonelli donne ce nom dans ses *Observ. entom.* (*Mém. de l'Acad. de Turin*) à un genre de Coléoptères de la tribu des Carabiques. Il le caractérise ainsi: antennes filiformes, leur premier article plus court que les trois suivans pris ensemble. Palpes médiocrement alongés, le quatrième article des maxillaires extérieurs dilaté à l'extrémité. Pièce mitoyenne du menton se terminant en une pointe simple. Labre tronqué. Mandibules courtes, dentées. Mâchoires pointues, sans dentelures. Quatrième article des tarses simple. Un cou distinct. Corps pointillé.

Ce genre a pour type la *Galerita fasciolata* de Fabricius. *Voyez* Zuphie fasciolée.

(S. F. et A. Serv.)

POLLYXÈNE, *Pollyxenes.* Lat. Lam. Léach. *Scolopendra.* Linn. Geoff. Fab. *Iulus.* De Géer. Oliv.

Genre d'insectes de l'ordre des Myriapodés, famille des Chilognathes, dont les caractères sont d'avoir le corps membraneux, très-mou, terminé par des pinceaux de petites écailles; des antennes de la même grosseur dans toute leur longueur, et composées de sept articles.

Ce genre a été établi par M. Latreille sur la Scolopendre à pinceau (*Sc. lagurus*) de Linné, de Geoffroy et de Fabricius, que De Géer a placé dans les *Iules*, et dont il a donné une description très-détaillée.

Cet insecte est très-petit, plat, ovale alongé, et, vu en dessus, il paroit composé de huit anneaux. Sa tête est grande, arrondie, elle a, de chaque côté, une petite éminence en forme de pointe dirigée en avant, les yeux sont situés auprès de ces pointes; ils sont noirs, grands et ronds, et l'on voit entr'eux et en avant une frange d'un double rang d'écailles; celles du rang antérieur sont dirigées en avant et celles de l'autre sont portées en arrière; les antennes, que l'insecte remue sans cesse quand il marche, sont composées de sept articles presque cylindriques. Chacun des huit demi-anneaux supérieurs du corps a, de chaque côté, une touffe de poils ou de longues

écailles dirigées en arrière, et deux touffes sur le dos, composées d'écailles plus petites, ce qui fait en tout trente-deux bouquets; en outre chaque anneau du corps a deux rangées transversales de courtes écailles, l'une située près du bord antérieur, et l'autre vers le bord postérieur. Le corps est terminé par une espèce de queue qui paroît composée de deux parties alongées, arrondies au bout, séparées à leur naissance, appliquées ensuite l'une sur l'autre et consistant en deux paquets de poils d'un beau blanc de satin luisant; le bout du corps est terminé par une pièce circulaire sous laquelle est l'anus. Le dessous du corps a, suivant De Géer, douze demi-anneaux portant chacun une paire de pattes très-petites, coniques et semblables aux pattes écailleuses des chenilles.

L'organisation de cet insecte n'est pas si compliquée lorsqu'il est jeune. Le nombre de ses anneaux, de ses bouquets de poils et de ses pattes est moindre, et il accroît avec l'âge. Les anneaux des jeunes individus, dont De Géer a vu plusieurs n'en ayant que trois et par conséquent trois paires de pattes, ont la même quantité de bouquets d'écailles que les adultes; les pattes des jeunes individus sont plus grosses proportionnellement, que celles des individus plus âgés.

1. Pollyxène à pinceau, *P. lagurus*. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 76. — *Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom.* 7. *pag.* 82. *pl.* 59. *fig.* 10. 12. — Léach, *Zool. Miscell. pl.* 135. B.

Voy. la description et la synonymie au n°. 21, article Iule de ce Dictionnaire. (E. G.)

POLOCHRE, *Polochrum*. Spin. Lat.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Fouisseurs, tribu des Sapygites.

Les Sapyges et les Thynnes composent avec le genre Polochre, la tribu des Sapygites. Les premiers diffèrent des Polochres en ce que leurs antennes vont en grossissant vers le bout; les seconds s'en distinguent par leurs yeux entiers.

Antennes filiformes, insérées dans une échancrure des yeux, composées de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles. — *Labre* presque caché, membraneux, triangulaire, cilié en devant. — *Mandibules* arquées, fortes, tridentées à l'extrémité. — *Mâchoires* plus courtes que le menton, cornées et un peu renflées à leur base, terminées par un appendice membraneux, cilié au bout. — *Palpes maxillaires* filiformes, de six articles, le premier plus gros, les autres presqu'égaux entr'eux, insérés à l'extrémité des mâchoires au-dessous de l'appendice; les labiaux plus courts que les maxillaires, filiformes, de quatre articles presqu'égaux. — *Lèvre* dirigée en avant, membraneuse, trifide; languette grande, s'élargissant et très-échancrée antérieurement. — *Tête* grande, aussi large que le corselet; chaperon élevé. — *Yeux* échancrés, réniformes. — *Trois petits yeux lisses*. — *Corselet* convexe. — *Ecusson* marqué de deux lignes enfoncées, transversales. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale et quatre cellules cubitales, la seconde et la troisième recevant chacune une nervure récurrente, la quatrième atteignant le bout de l'aile. — *Pattes* fortes, courtes; premier article des tarses plus grand que les autres qui vont en décroissant de longueur.

Ce genre n'est composé que d'une seule espèce dont nous ignorons les mœurs.

1. Polochre ondulé, *P. repandum*.

Polochrum nigrum, luteo maculatum, abdominis segmentorum secundi, tertii quartique fasciis undulatis luteis.

Polochrum repandum. Spinol. *Ins. Ligur. fas.* 1. *pag.* 20 *et suiv. tab.* 2. *fig. VIII et fas.* 2. *pag.* 1. — Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 109.

Longueur 9 à 10 lig. Antennes jaunes, rayées de noir en dessus à l'exception du premier et des deux derniers articles. Tête noire, mandibules de même couleur avec une tache latérale jaune. Chaperon, une ligne brisée entre les antennes et orbite des yeux jaunes. Corselet noir avec sa ligne antérieure, l'écaille des ailes et sept taches dorsales jaunes; celles-ci placées par paires, excepté l'antérieure qui est seule; on voit une ligne arquée jaune entre les ailes et quelques taches de même couleur sur les côtés du corselet. Abdomen noir, son premier segment portant deux taches jaunes; les second, troisième et quatrième ayant en dessus une bande ondulée et en dessous deux points, de couleur jaune. Anus de même couleur. Pattes jaunes; cuisses et hanches noires tachées de jaune. Ailes jaunâtres. Femelle.

Le mâle est un peu plus petit; le sixième segment de son abdomen est jaune, bordé de noir inférieurement; il n'a point de ligne arquée entre les ailes ni de taches jaunes latérales au corselet.

Il se trouve aux environs de Gênes et dans le Piémont. Nous n'avons point vu cet insecte.

(S. F. et A. Serv.)

POLYBIE, *Polybius*. Genre de Crustacés. *Voyez* Platyoniques. (Latr.)

POLYDÈME, *Polydesmus*. Lat. Léach. *Iulus*. Linn. [illegible]a. Oliv. Lam. De Géer. *Scolopendra*. Geoff. Scopol.

Genre d'insectes de l'ordre des Myriapodes, famille des Chilognathes, établi par M. Latreille, qui l'a démembré du grand genre *Iule* de Linné, et auquel il a assigné les caractères suivans: corps linéaire, composé d'un grand nombre d'anneaux qui portent chacun, pour la plupart, deux

Digitized by Google

paires de pattes. Segmens comprimés sur les côtés inférieurs, avec une saillie en forme de rebord ou d'arête au-dessus. Antennes presque filiformes, courtes, de sept articles, dont le troisième est alongé.

Les Polydèmes diffèrent des genres *Glomeris* et *Iule* par la forme du corps; ils se distinguent des *Pollyxènes* parce que ceux-ci ont le corps membraneux, très-mou et terminé par des pinceaux de petites écailles.

Les Polydèmes ont les antennes, les organes de la manducation et ceux du mouvement conformés à peu près de même que dans les Iules. Le nombre des pattes et des anneaux n'est pas aussi considérable que dans ces derniers insectes. M. Latreille a vu sur ces anneaux des apparences prononcées de stigmates, ce qui rapproche encore davantage les Polydèmes des Scolopendres. Le plan supérieur de ces segmens ressemble à une écaille presque carrée; il offre quelques inégalités.

M. Latreille a observé les organes sexuels de l'espèce la plus commune de ce pays, le *Polydesmus complanatus*, *Iulus complanatus* de Linné. Il a reconnu que ces organes occupent la place d'une paire de pattes dans les mâles, et que c'est à cette particularité que l'on doit attribuer la différence qui existe entre les descriptions que Geoffroy et De Géer font de cet insecte. Le premier lui donne soixante pattes et n'a par conséquent observé que des mâles; le second, qui n'a observé que des femelles, lui donne une paire de pattes de plus. Les organes de la génération de cet insecte sont situées à l'extrémité postérieure et inférieure du septième anneau; ils sont très-apparens, composés de deux tiges membraneuses qui s'élèvent d'une base également membraneuse et un peu velue. Ces deux tiges sont presque demi-cylindriques, convexes et lisses à leur face antérieure, concaves sur la face opposée; du sommet de chacune part un crochet écailleux, d'un jaune-clair, long, arqué du côté de la tête, avec un avancement obtus, dilaté à sa base, et une dent vers le milieu interne du même côté. M. Latreille a également cherché les parties de la femelle; il croit les avoir aperçues sous le troisième anneau et répondant à la seconde paire de pattes; elles ne s'annoncent par aucun signe extérieur.

L'*Iule aplati* s'accouple en automne; on rencontre souvent alors les sexes réunis. Leurs corps sont de la même grandeur, appliqués l'un contre l'autre par leur face inférieure, couchés sur le côté et l'extrémité antérieure du corps du mâle dépassant celui de la femelle. L'ovaire remplit une bonne portion de la cavité intérieure du corps de la femelle; il forme une espèce de boyau aboutissant à une fente placée au bout postérieur du corps.

Les Polydèmes se roulent en cercle comme les Iules; ils vivent sous les débris de végétaux, sous les pierres, dans les lieux frais et près des étangs. Ils se nourrissent, comme les Iules, de substances animales et végétales, mais mortes ou décomposées.

1. Polydème aplati, *P. complanatus*. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 76. — Leach, *Zool. Miscell. tom.* 3. *pl.* 135.

Voyez pour la suite de la synonymie et la description le n°. 19, article Iule de ce Dictionnaire. Les Iules décrits sous les n°s. 13 et 14 appartiennent aussi à ce genre.

GLOMÉRIS, *Glomeris*. Lat. *Iulus*. Linn. Fab. Oliv. Lam. *Oniscus*. Gronov. Fab. *Armadillo*. Cuvier.

Ce genre, établi par M. Latreille aux dépens des *Iules* de Linné, a pour caractères : corps convexe en dessus, concave en dessous, composé de onze à douze segmens ou tablettes, dont le dernier beaucoup plus grand et en demi-cercle, ayant le long de chacun de ses côtés inférieurs, une rangée de petites écailles analogues aux divisions latérales des trilobites, antennes renflées vers leur sommet.

Ces insectes ressemblent assez à des Cloportes; ils ont le corps crustacé, ovale, sans appendice au bout et ils se roulent en boule. Le nombre de leurs pattes varie de seize à vingt paires suivant les espèces. Les uns font leur séjour sous des pierres, dans des terrains montueux; les autres vivent dans la mer.

1. Gloméris ovale, *G. ovalis*. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 74. — *Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom.* 7. *pag.* 64. *pl.* 59. *fig.* 5. 6. — *Iulus ovalis*. Linn. *Syst. Nat. edit.* 13. *tom.* 1. *pars* 2, *pag.* 1064. — *Amœn. Acad. tom.* 4. *pag.* 253. *n°.* 36. *tab.* 3. *fig.* 4. — Pison. *Hist. nat. lib.* 2. *pag.* 51.

Voyez pour la suite de la synonymie et la description le n°. 1, article Iule de ce Dictionnaire. On doit rapporter à ce genre les n°s. 4 et 6 du même article. (E. G.)

POLYDRUSE, *Polydrusus*. M. Germar a fondé ce genre de Coléoptères (*Ins. Spec. nov. vol.* 1. *Coleopt.* 1824), de la tribu des Charansonites, famille des Rhynchophores. Ses caractères sont : rostre court, cylindrique, ses fossettes commençant en dessus vers son extrémité, se courbant subitement pour se réunir en dessous au milieu du rostre. Antennes grêles, plus longues que le corselet, le premier article atteignant plus loin que les yeux, très-peu en massue, le fouet de sept articles, ceux-ci en massue, les premiers plus longs; massue ovale-oblongue. Tête oblongue, un peu cylindrique. Yeux globulaux, saillans. Corselet tronqué à sa base et à son extrémité,

Digitized by Google

transverse, presque cylindrique, point échancré ni creusé en sillon en dessous à la base de la tête. Ecusson distinct. Elytres oblongues, tronquées à leur base, plus larges que le corselet, convexes après leur partie moyenne et couvrant des ailes. Pattes assez longues, presqu'égales entr'elles, les antérieures quelquefois plus longues que les autres. Cuisses en massue, rarement dentées. Jambes comprimées, à peine courbées, leur extrémité mutique. Tarses assez courts, leurs trois premiers articles trigones, presqu'égaux. Corps oblong, mou, écailleux.

Les Polydruses avoisinent les Phyllobies, mais ils en diffèrent par les antennes plus grêles et par les fossettes du rostre qui se courbent subitement en dessous. Les espèces de ce genre vivent sur les feuilles des arbres. Le Charanson ondé n°. 300 de ce Dictionnaire, le Charanson brillant n°. 431, Oliv. *Entom.* et le *Curculio picus* de Fabricius, appartiennent à ce genre. (S. F. et A. Serv.)

POLYERGUE, *Polyergus*. Lat. Spinol. *Formica*. Jur.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Hétérogynes, tribu des Formicaires.

La tribu des Formicaires se compose des genres Fourmi, Polyergue, Ponère, Myrmice, Œcodome et Cryptocère. Ces trois derniers se distinguent facilement par le pédicule de leur abdomen composé de deux segmens en forme de nœuds, tandis que dans les premiers ce pédicule est formé d'une seule écaille. La présence d'un aiguillon dans les femelles, trois cellules cubitales et une nervure récurrente aux ailes supérieures, sont des caractères propres aux Ponères. Les antennes insérées près du front ainsi que les mandibules épaisses et dentelées intérieurement éloignent les Fourmis des Polyergues.

Antennes filiformes, coudées, insérées près de la bouche, de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles, le premier très-grand, faisant au moins le tiers de la longueur totale de l'antenne. — *Labre* grand, corné, perpendiculaire. — *Mandibules* étroites, alongées, arquées, pointues, sans dentelures. — *Palpes maxillaires* plus courts que les machoires, presque sétacés, de quatre ou de cinq articles, les labiaux n'en offrant distinctement que trois. — *Lèvre* très-petite. — *Tête* carrée, presque verticale. — *Yeux* petits, presque ronds. — *Trois petits yeux lisses* (dans tous les individus) disposés en triangle et placés sur le haut du front. — *Corselet* comprimé vers l'abdomen, bossu en devant, plus étroit que la tête. — *Ailes* grandes, les supérieures ayant, suivant M. Latreille, deux cellules cubitales complètes, la seconde atteignant le bord postérieur; point de nervures récurrentes. — *Abdomen* ovoïde, composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles, le premier formant un pédicule surmonté d'une écaille épaisse et lenticulaire; point d'aiguillon. — *Pattes* de longueur moyenne; jambes munies de deux épines à leur extrémité, l'antérieure très-grande au moins dans les ouvrières. — *Trois sortes d'individus* vivant en société. Mâles, femelles fécondes (ceux-ci ailés) et ouvrières ou femelles stériles (privées d'ailes).

On trouve dans certains temps de l'année trois sortes d'individus de même espèce dans les habitations des Polyergues; des mâles et des femelles fécondes et d'autres femelles stériles que les anciens auteurs ont désignées mal-à-propos sous le nom de *neutres*, et qui le sont aujourd'hui avec plus de raison sous celui d'*ouvrières*. Mais il paroit extraordinaire à l'observateur d'y trouver des ouvrières d'une espèce différente et qui appartiennent même à un autre genre, celui de Fourmi; ces Fourmis ouvrières s'occupent de l'intérêt commun, travaillent le plus souvent seules à apporter les provisions, à les distribuer et à transporter au besoin les larves et les nymphes dans les différens étages de la fourmilière. Ce fait singulier que M. Huber fils habitant de Genève a remarqué le premier, l'engagea à observer de plus près les Polyergues, genre faisant partie de ses Fourmis amazones. Il vit avec un grand étonnement, mais sans aucun doute, que les Polyergues se procurent des auxiliaires en s'assujettissant un assez grand nombre d'individus des espèces de Fourmis que M. Latreille a décrites sous les noms de *Noir-cendrée* et de *Mineuse*. Les Polyergues vont attaquer leurs fourmilières et choisissent pour cela le moment où la chaleur du jour commence à décliner; ils y pénètrent malgré l'opposition des Fourmis, saisissent avec leurs mandibules les larves et les nymphes des seules ouvrières appartenant à ces sociétés et les transportent dans leur habitation, manœuvre qu'ils répètent plusieurs jours de suite jusqu'à ce qu'ils se soient procuré le nombre nécessaire d'auxiliaires. Ils n'en ont jamais à la fois des deux espèces citées; l'on n'y rencontre pas d'ouvrières de la *Fourmi mineuse* lorsqu'il s'y trouve des Fourmis *noir-cendrée* et réciproquement. Nous devons faire remarquer que ce sont les Polyergues ouvrières seulement qui exécutent ces expéditions et qu'ils les font en marchant par colonnes serrées. Ces larves et ces nymphes de Fourmis qu'on croiroit d'abord d'après l'instinct connu des Formicaires, devoir servir à la nourriture des Polyergues, sont au contraire soignées par eux et lorsqu'elles sont devenues insectes parfaits, ces Fourmis exécutent tous les travaux nécessaires à la société où elles ont été élevées, sans retourner à celle où elles ont pris naissance. Quoiqu'il soit certain que les Polyergues ouvrières s'exemptent ainsi du travail, ils n'en sont pas moins capables d'expéditions fatigantes comme on vient de le voir et comme il est encore prouvé par les déménagemens qu'ils font quelquefois;

Digitized by Google

quelquefois ; dans ce cas ce sont eux seuls qui transportent leur postérité et même leurs Fourmis auxiliaires dans un nouveau domicile qui est ordinairement une fourmilière abandonnée par les Fourmis *noir-cendrée*. Ces faits extraordinaires ont été revus depuis aux environs de Paris par plusieurs observateurs et particulièrement par notre célèbre compatriote, M. Latreille. La société des Polyergues dure plusieurs années. *Voyez* l'ouvrage de M. Huber intitulé : *Recherches sur les mœurs des Fourmis indigènes*, chap. 7 et 8, et l'article Fourmi de ce Dictionnaire.

On ne connoît encore qu'une seule espèce de Polyergue.

1. Polyergue roussâtre, *P. rufescens*.

Polyergus castaneo-rufus (fœmina) ; *niger, femorum, tibiarum tarsorumque apicibus pallidis* (mas).

Polyergus rufescens. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 127. *pl.* 13. *fig.* 5. Ouvrière. — *Id. Hist. nat. des Fourmis*, *pag.* 186. *pl.* 7. *fig.* 38. Ouvrière. — Fourmi roussâtre. Hub. *Recherch. Fourm. indig. pag.* 210-260. *pl.* 2. *fig.* 1-4.

Longueur 3 à 4 lig. Femelle entièrement d'un fauve-marron pâle. Corps glabre, luisant. Yeux noirs. Mandibules brunes. Dos du corselet continu, sans enfoncement. Ailes blanches, leur point marginal et les nervures d'un roussâtre-clair.

Ouvrière. Second segment du corselet petit, rabaissé, ce qui forme un enfoncement sur le dos. Plus petite que la femelle.

Mâle. Noir, organes sexuels roussâtres. Ecaille de l'abdomen échancrée. Extrémité des cuisses, jambes et tarses pâles. Du reste semblable à la femelle. Taille de l'ouvrière.

Se trouve dans toute l'Europe.

ŒCODOME, *Œcodoma*. Lat. *Atta*. Fab. Lat. Jur. *Formica*. Linn. Fab. De Géer. Oliv. (*Encycl.*) Ross.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Hétérogynes, tribu des Formicaires.

Parmi les genres qui composent cette tribu, les Fourmis, les Polyergues et les Ponères ont le premier segment de l'abdomen en forme d'écaille et formant à lui seul le pédicule. Dans les Myrmices, les Œcodomes et les Cryptocères, ce pédicule est composé de deux nœuds ; mais ce dernier genre a le premier article des antennes logé dans une rainure latérale de la tête, et les palpes maxillaires des Myrmices sont longs, composés de six articles distincts. (*Voyez* Myrmice et rapportez-y les Fourmis des gazons n°. 30, tubéreuse n°. 31, et rouge n°. 14 de ce Dictionnaire.)

Antennes filiformes, coudées, entièrement découvertes, insérées près de la bouche, composées de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles; le premier très-grand, faisant à lui seul au moins le tiers de la longueur totale de l'antenne. — *Labre* grand, corné, perpendiculaire. — *Mandibules* aplaties, alongées, trigones, dentelées tout le long de leur côté interne. — *Palpes* très-courts, les maxillaires n'ayant que quatre ou cinq articles distincts, les labiaux composés de deux ou trois articles. — *Tête* grosse, presqu'en cœur, échancrée postérieurement (au moins dans les femelles et les ouvrières). — *Yeux* petits, presque ronds. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle dans tous les individus, les deux supérieurs rapprochés, l'inférieur éloigné et placé beaucoup plus bas dans les femelles et les ouvrières, très-rapprochés et en triangle régulier dans les mâles. — *Corselet* gros, convexe, terminé brusquement; celui des ouvrières ayant son premier segment plus élevé, plus large que le second et sa partie postérieure comprimée latéralement. — *Ailes* grandes, les supérieures ayant une cellule radiale très-étroite, le point marginal nul, et deux cellules cubitales ; la première étroite, la seconde très-longue, presque complète, ne touchant à la première que par son angle supérieur : disque de l'aile ne formant pas de cellules ou plutôt n'en ayant qu'une qui s'avance jusqu'au bord postérieur. Point de nervures récurrentes. — *Abdomen* globuleux, composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles, les deux premiers formant un pédicule, le premier globuleux, le second surmonté d'une écaille lenticulaire dans les femelles ; ce même segment globuleux dans les mâles, ses angles irréguliers. Un aiguillon dans les femelles et les ouvrières. — *Pattes* longues. Jambes antérieures munies d'une épine à leur extrémité. Trois sortes d'individus vivant en société; mâles, femelles fécondes (ceux-ci ailés) et ouvrières ou femelles stériles (privées d'ailes).

M. Latreille a donné à ce genre exotique le nom d'Œcodome, tiré de deux mots grecs qui signifient : *construisant des maisons*. L'espèce appelée Céphalote porte en Amérique le nom de Fourmi de visite. (*Voyez* pour ses mœurs l'article Fourmi, tom. 6, pages 484 et 485.)

Rapportez à ce genre les Fourmis céphalote n°. 47, et six dents n°. 48 (*Encycl.*).

Nota. M. Latreille rétablit actuellement son genre Eciton publié dans l'*Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes*. Il a le pédicule de l'abdomen composé de deux segmens. Les Fourmis crochue n°. 57 *Encycl.* (*Myrmecia hamata*. Fab.) binode n°. 27. *Encycl.* (*Formica binodis*. Fab.) et la *Formica juvenilis* de ce dernier auteur, sont de ce genre.

CRYPTOCÈRE, *Cryptocerus*. Lat. Fab. Illig. *Formica*. Linn. De Géer. Oliv. (*Encycl.*)

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères,

Digitized by Google

section des Porte-aiguillon, famille des Hétérogynes, tribu des Formicaires.

Trois genres de cette tribu ont le pédicule de l'abdomen formé de deux nœuds, ce sont les Myrmices, les Œcodomes et les Cryptocères. Les deux premiers se distinguent facilement par leurs antennes insérées entre les yeux au milieu de la face antérieure de la tête.

Antennes courtes, coudées, grossissant vers l'extrémité, insérées sur les côtés de la tête dans une rainure fort grande qui cache la base du premier article, composées de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles, le premier très-grand, faisant au moins le tiers de la longueur totale de l'antenne. — *Labre* grand, corné, perpendiculaire. — *Mandibules* triangulaires, denticulées au côté interne. — *Palpes maxillaires* plus courts que les mâchoires, filiformes, composés de cinq articles distincts, cylindriques, d'égale grosseur, le second plus long que les autres; palpes labiaux de quatre articles. — *Tête* grande, déprimée, presque carrée. — *Yeux* placés latéralement sous l'extrémité de la rainure de la tête. — *Yeux lisses* peu distincts. — *Corselet* comprimé à sa partie postérieure, élevé en devant dans les ouvrières, ovoïde, plan en dessus dans les femelles. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale longue, étroite, appendiculée; l'appendice long, très-étroit et deux cellules cubitales, la première de longueur moyenne, anguleuse, recevant la première nervure récurrente, la seconde presque complète, n'atteignant la précédente que par son angle supérieur. Trois cellules discoïdales; l'inférieure grande, s'étendant jusqu'au bord postérieur de l'aile. — *Abdomen* ovoïdo-globuleux, composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles; les deux premiers globuleux, anguleux, formant le pédicule; le troisième très-grand, laissant peu paroître les suivans. Un aiguillon dans les femelles et les ouvrières. — *Pattes* assez longues; jambes antérieures munies d'une épine à leur extrémité. Trois sortes d'individus vivant en société; mâles, femelles fécondes, (ceux-ci ailés) et ouvrières ou femelles stériles (privées d'ailes).

Les mœurs des Cryptocères ne nous sont point connues, mais elles doivent se rapprocher de celles des Fourmis. Ce genre remarquable par la rainure latérale de sa tête, qui contient les antennes reployées dans le repos, a pris son nom de deux mots grecs qui expriment cette attitude et signifient: *cornes cachées*. Le petit nombre d'espèces connues est de l'Amérique méridionale.

Rapportez aux Cryptocères la Fourmi âtre *n°*. 49, *pl*. 99, *fig*. 13 du présent ouvrage, et le *Cryptocerus Pavonii*. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom*. 4. *pag*. 132. (S. F. et A. Serv.)

POLYGNATES. *Voyez* Quadricornes. (S. F. et A. Serv.)

POLYOMMATE, *Polyommatus*. Genre de Lépidoptères Diurnes. *Voyez* tom. 9, page 595. (S. F. et A. Serv.)

POLYPHÈME, *Polyphemus*. Mull. Lat. *Monoculus*. De Géer. Fab. *Cephaloculus*. Lam.

Genre de Crustacés de l'ordre des Branchiopodes, section des Lophyropes, extrait par Muller du grand genre Monocle de Linné, et ayant pour caractères: pieds uniquement propres à la natation, simplement garnis de poils, tantôt simples, tantôt branchus ou en forme de rames. Tête confondue avec l'extrémité antérieure du tronc; deux yeux réunis en un seul fort gros, situé à l'extrémité antérieure du corps et figurant une espèce de tête. Pieds au nombre de dix, dont les deux premiers plus grands et ressemblant à deux rames fourchues.

Le corps de ces animaux est transparent, presque crustacé, comprimé et terminé par une queue en forme de dard, avec deux soies au bout; ils nagent sur le dos et poussent l'eau avec promptitude à l'aide de leurs pieds en forme de rames. De Géer a vu une femelle accoucher de tous ses petits à la fois; ils étoient au nombre de sept.

1. Polyphème oculé, *P. oculus*. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom*. 1. *pag*. 20. — *Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom*. 4. *pag*. 287. *pl*. 30. *fig*. 3. 4. 5. — *Monoculus pediculus*. Fab. — *Cephaloculus stagnarum*. Lam. *Syst. des Anim. sans vert. pag*. 170.

Voyez pour la suite de la synonymie et la description le n°. 1 de l'article Monocle de ce Dictionnaire. (E. G.)

POLYTOME, *Polytomus*. Nom donné par M. Dalman (*Analecta entomologica*, Holmiæ, 1823) à un genre d'insectes coléoptères qui répond exactement à celui de Rhipicère. *Voyez* ce mot. (S. F. et A. Serv.)

POMPILE, *Pompilus*. Fab. Lat. Jur. Panz. *Sphex*. Linn. De Géer. Ross. *Pepsis*, *Cryptus*. Fab. *Cryptocheilus*. Panz. révis.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Fouisseurs, tribu des Pompiliens.

La tribu des Pompiliens est composée des genres Pepsis, Pompile, Céropale et Apore; ce dernier seul n'a que trois cellules cubitales aux ailes supérieures. Les Pepsis ont leurs quatre palpes presqu'également longs, tandis que dans les Céropales et les Pompiles les palpes maxillaires sont beaucoup plus longs que les labiaux; mais les Céropales ont leur labre entièrement découvert, ce qui les distingue aisément des Pompiles.

D'autres genres voisins, non adoptés par M. Latreille, pourroient encore se confondre avec celui qui nous occupe: ce sont les Misques de M. Ju-

Digitized by Google

sine et les *Salius* de Fabricius, mais dans les Misques la troisième cellule cubitale est pétiolée, et les Salius ont les mandibules sans dentelures avec le premier segment du corselet beaucoup plus long que ne l'est celui des Pompiles.

Antennes longues, presque sétacées, insérées au milieu de la face antérieure de la tête, composées d'articles cylindriques, le premier plus gros, le second petit, au nombre de douze dans les femelles, de treize dans les mâles. — *Labre* entièrement caché ou peu découvert. — *Mandibules* dentelées au côté interne. — *Mâchoires* coriaces, terminées par un petit appendice arrondi. — *Palpes maxillaires* notablement plus longs que les labiaux, pendans, de six articles, le troisième plus gros, conico-ovale; les trois derniers presqu'égaux en longueur; les labiaux de quatre articles à peu près égaux. — *Lèvre* trifide, sa division intermédiaire plus large et échancrée à son extrémité. — *Tête* comprimée, de la largeur du corselet. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle sur le vertex. — *Premier* segment du corselet plus large que long, transversal, échancré postérieurement; ses côtés prolongés jusqu'à la naissance des ailes. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale petite, courte; son extrémité ne s'écartant pas de la côte et quatre cellules cubitales, la première aussi longue ou plus longue que les deux suivantes réunies, la seconde recevant au-delà de son milieu la première nervure récurrente, la troisième recevant la deuxième nervure récurrente, la quatrième commencée. — *Abdomen* brièvement pédiculé, ovalaire, composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles. — *Pattes* longues, les postérieures surtout; jambes finement dentelées à leur partie extérieure, les intermédiaires et les postérieures munies à l'extrémité de deux épines longues et aiguës, les antérieures d'une seule; tarses ciliés de poils roides, spiniformes, surtout les antérieurs; leurs crochets unidentés à la base et munis d'une petite pelotte dans leur entre-deux.

M. Latreille a fondé ce genre dans son *Précis des caractères génériques des Insectes*, sous le nom de Psammochare. Il a adopté ensuite la dénomination de Pompile que Fabricius lui avoit substituée. Les Pompiles varient beaucoup pour la taille et les couleurs. Ils n'affectent point de climats particuliers, mais ils préfèrent les localités chaudes et sablonneuses; les femelles y construisent leurs nids, ordinairement dans un trou qu'elles creusent elles-mêmes dans le sable; elles y apportent des insectes et notamment des Arachnides qu'elles ont piqués de leur aiguillon et qui serviront de nourriture à la larve qui éclôra de l'œuf toujours unique qu'elles déposent dans chaque trou. Quelques espèces font aussi leurs nids dans des trous qu'elles trouvent tout faits dans le bois. Ces hyménoptères sont très-vifs dans leurs mouvemens; lorsque les femelles cherchent leur proie, on les voit perpétuellement courir en voletant, ce que font aussi les mâles lorsqu'ils recherchent l'accouplement, ceux-ci ordinairement plus petits s'accrochent sur le dos de la femelle qui les porte ainsi long-temps avant de céder à leurs desirs. Les femelles piquent d'une manière fort prompte et leur blessure est très-douloureuse.

Les Pompiles dans l'état parfait se nourrissent du miel des fleurs, sur lesquelles on les prend quelquefois. On en connoît au moins soixante espèces.

1re. *Division*. Troisième cellule cubitale très-rétrécie vers la radiale, presqu'en triangle curviligne.

1. Pompile voyageur, *P. viaticus*.

Pompilus niger, abdominis segmentis tribus primis rubro-ferrugineis, posticè nigro marginatis.

Pompilus viaticus. Fab. *Syst. Piez. pag.* 190. n°. 12. — Lat. *Règn. anim. tom.* 3. *pag.* 476. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 67. *fig.* 16. — *Sphex viatica*. Linn. *Syst. Nat.* 2. 943. 15. — De Géer, *Ins. tom.* 2. *pag.* 822. n°. 4. *pl.* 28. *fig.* 6.

Longueur 8 à 9 lig. Femelle. 4 à 5 lig. Mâle. Noir. Les trois premiers segmens de l'abdomen portant chacun à leur base une large bande d'un rouge-ferrugineux, échancrée postérieurement. Ailes brunes, plus foncées vers l'extrémité. Femelle.

Le mâle est beaucoup plus petit, les bandes ferrugineuses de son abdomen ne sont pas aussi visiblement échancrées que dans la femelle, et la partie antérieure de sa tête est garnie d'un duvet argenté.

Très-commun aux environs de Paris.

Nota. Geoffroy a décrit cette espèce sous le nom d'Ichneumon noir avec les trois anneaux antérieurs du ventre rougeâtres et les ailes noires, n°. 74. Mais il nous paroît qu'il y confond deux espèces, car il dit que les trois premiers articles de l'abdomen sont rougeâtres et scaveut bordés d'un peu de noir. Les individus qui ont ces segmens bordés de noir appartiennent certainement au Pompile voyageur; les autres nous paroissent devoir être rapportés au Pompile brun n°. 16.

2. Pompile renflé, *P. gibbus*.

Pompilus niger, abdominis segmentis duobus primis tertiique basi ferrugineis, alis hyalinis apice fuscis.

Pompilus gibbus. Fab. *Syst. Piez. pag.* 193. n°. 27. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 77. *fig.* 13. — *Sphex gibba*. Linn. *Syst. Nat.* 2. 946. 33.

Longueur 5 à 6 lig. Femelle. 3 à 4 lig. Mâle.

Digitized by Google

Noir. Devant de la tête un peu argenté. Premier et second segmens de l'abdomen ainsi que la base du troisième ferrugineux. Ailes transparentes, leur bord postérieur brun. Mâle et femelle.
Environs de Paris.

3. Pompile rufipède, *P. rufipes.*

Pompilus niger, abdominis segmentis secundo, tertio quintoque albido utrinque maculatis.

Pompilus rufipes. Fab. *Syst. Piez. pag.* 195. *n°.* 37. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 64. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 65. *fig.* 17. — *Sphex rufipes.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 945. 29.

Longueur 6 à 7 lig. Noir. Second, troisième et cinquième segmens de l'abdomen ayant une tache latérale blanchâtre. Pattes noires, les quatre jambes postérieures et l'extrémité de leurs cuisses rougeâtres. Ailes transparentes, les supérieures ayant leur bord postérieur brun.
Midi de la France. Montpellier.

4. Pompile noir, *P. niger.*

Pompilus totus niger, alis hyalinis posticè fuscis.

Pompilus niger. Fab. *Syst. Piez. pag.* 191. *n°.* 15. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 71. *fig.* 19.

Longueur 4. lig. Noir. Devant de la tête garni d'un duvet argenté. Ailes transparentes avec leur bord postérieur brun. Mâle.
Des environs de Paris.

2°. *Division.* Troisième cellule cubitale peu ou point rétrécie vers la radiale.

1re. *Subdivision.* Abdomen d'une seule couleur.

5. Pompile noble, *P. nobilis.*

Pompilus niger, argenteo tomentosus, alis nigro bifasciatis.

Pompilus nobilis. Fab. *Syst. Piez. pag.* 199. *n°.* 58.

Longueur 1 pouce. Antennes et pattes noires. Tête, corselet et abdomen de cette couleur, mais chargés de plaques d'un duvet argenté. Ailes transparentes, noires à l'extrémité, les supérieures ayant en outre deux bandes transverses, les inférieures une seule, de couleur noire. Femelle.
De Cayenne.

6. Pompile sanguinolent, *P. sanguinolentus.*

Pompilus niger, thoracis anticâ parte et metathorace utrinque spinoso rubris, abdominis segmentorum margine argenteo subnitenti.

Pompilus sanguinolentus. Fab. *Syst. Piez. pag.* 192. *n°.* 19.

Longueur 4 à 5 lig. Antennes, tête et pattes noires. Corselet noir, son premier segment et le métathorax rouges; celui-ci ayant un prolongement spiniforme de chaque côté postérieurement. Abdomen noir avec le bord des segmens garni d'un peu de duvet argenté. Ailes brunâtres. Femelle.

Des environs de Paris. Il n'est pas commun.

7. Pompile fenestré, *P. hircanus.*

Pompilus totus niger; alis superioribus nigro fasciatis, apicis nigri maculâ fenestratâ rotundâ lacteâ.

Pompilus hircanus. Fab. *Syst. Piez. pag.* 195. *n°.* 40. — *Pompilus hircana.* Panz. *Faun. Germ. fas.* 87. *fig.* 21.

Longueur 4 à 5 lig. Entièrement noir et luisant. Devant de la tête garni d'un peu de duvet argenté. Ailes transparentes, les supérieures ayant dans le milieu une bande transversale noire et l'extrémité de même couleur; celle-ci portant une tache ronde d'un blanc-laiteux. Femelle.

Commun aux environs de Paris. La femelle établit ordinairement son nid dans le bois.

2°. *Subdivision.* Abdomen de deux couleurs.

A. Abdomen taché.

8. Pompile varié, *P. variegatus.*

Pompilus niger, metathorace rubro, abdominis segmentorum secundi tertiique maculâ utrinque laterali, quinti lineâ dorsali albis.

Pompilus variegatus. Fab. *Syst. Piez. pag.* 191. *n°.* 17. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 77. *fig.* 12.

Longueur 7 à 8 lig. Femelle. 5 à 6 lig. Mâle. Antennes et pattes noires. Tête noire garnie en devant d'un duvet argenté. Corselet noir, métathorax rouge. Abdomen noir avec deux taches latérales blanches sur les second et troisième segmens, et une ligne de même couleur sur le cinquième. Ailes transparentes, leur extrémité noire. Femelle.

Dans le mâle la couleur rouge du métathorax s'étend moins et la bande blanche du cinquième segment de l'abdomen manque totalement.
Du midi de la France et des environs de Paris.

9. Pompile biponctué, *P. bipunctatus.*

Pompilus niger, abdominis segmentorum secundi maculâ utrinque laterali, quinti lineâ dorsali albis.

Pompilus bipunctatus. Fab. *Syst. Piez. pag.* 195. *n°.* 38. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 64. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 72. *fig.* 8. — *Cryptus tripunctator.* Fab. *Syst. Piez. pag.* 86. *n°.* 67. — *Ichneumon tripunctator.* Coquebert. *Illust. Icon. tab. III. fig.* 10. Mâle et femelle.

Longueur 3 à 7 lig. Antennes, tête et corselet,

Digitized by Google

noirs. Abdomen noir avec deux points latéraux blancs sur le second segment et une ligne de même couleur sur le quatrième. Ailes brunes, leur extrémité plus foncée. Pattes noires, cuisses de la dernière paire rougeâtres, avec leurs deux extrémités noires. Base des jambes de la même paire et cuisses intermédiaires ayant quelquefois un peu de rouge. Femelle.

Commun aux environs de Paris.

Nota. Nous avons sous les yeux un assez grand nombre d'individus des deux sexes voisins de cette espèce; ils en diffèrent, ainsi qu'ils le font entr'eux, par le nombre et la position des taches de l'abdomen et par les portions des pattes intermédiaires et postérieures plus ou moins rouges. Quelques-uns ont du blanc à l'orbite des yeux et des lignes de même couleur au bord des épaulettes. Nous ignorons si ce sont des espèces ou seulement des variétés.

10. Pompile quadriponctué, *P. quadripunctatus.*

Pompilus niger luteo varius, abdominis segmentorum secundi, tertii, quarti quintique basi in medio interruptâ albidâ.

Pompilus quadripunctatus. Lat. *Dict. d'Hist. nat.* 2e. *édit.* — *Pompilus octopunctatus.* Panz. *Faun. Germ. fas.* 76. *fig.* 17. — *Pepsis quadripunctata.* Fab. *Syst. Piez. pag.* 215. *n°.* 39.

Longueur 10 à 12 lig. Antennes jaunes, brunes à l'extrémité. Tête noire. Mandibules d'un jaune-fauve au milieu, deux taches sur le chaperon et orbite des yeux d'un jaune-fauve. Corselet noir avec le bord postérieur du premier segment, l'écaille des ailes, une tache dorsale et une autre sur l'écusson, jaunes. Abdomen noir; ses second, troisième, quatrième et cinquième segmens ayant à leur base une bande blanchâtre, interrompue dans son milieu. Ailes jaunes, leur extrémité brune. Pattes jaunes, hanches noires, cuisses de même couleur avec l'extrémité jaune. Femelle.

Variété femelle. Une bande jaune à la base de l'anus.

Midi de la France, Italie, Espagne.

B. Abdomen fascié.

11. Pompile des tropiques, *P. tropicus.*

Pompilus niger, abdominis segmenti secundi basi latâ posticè emarginatâ, testaceo-ferrugineâ.

Pompilus tropicus. Fab. *Syst. Piez. pag.* 194. *n°.* 33. — *Sphex tropica.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 945. 27.

Longueur 1 pouce. Antennes, corps et pattes d'un noir-mat. Base du second segment de l'abdomen formant une large bande d'un testacé-ferrugineux, échancrée postérieurement. Ailes totalement brunes.

Amérique méridionale.

12. Pompile annulé, *P. annulatus.*

Pompilus capite luteo, (maris vertice nigro), thorace fusco, testaceo vario, abdominis lutei segmento primo nigro, cæteris margine posticâ fusco-nigris.

Pompilus annulatus. Fab. *Syst. Piez. pag.* 197. *n°.* 55. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 64. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 76. *fig.* 16. — *Cryptocheilus annulatus.* Panz. *révis.* — Coqueb. *Illust. Icon. tab. XII. fig.* 4. Femelle.

Longueur 15 à 16 lig. Antennes et tête d'un jaune-fauve. Corselet brun, sa partie antérieure et quelques traits sur le dos, de couleur fauve. Ecusson taché de cette même couleur. Premier segment de l'abdomen noir, les autres jaunes avec leur bord postérieur d'un brun-noirâtre. Ailes fauves, les supérieures ayant l'extrémité brune. Pattes testacées. Hanches, base des cuisses et extrémité des tarses, d'un brun-noirâtre. Femelle.

Dans le mâle la partie supérieure de la tête est noire et les tarses postérieurs sont presqu'entièrement de cette couleur.

D'Espagne et d'Italie. On le trouve aussi dans nos départemens méridionaux.

13. Pompile jaune, *P. flavus.*

Pompilus capite testaceo-nigro, thoracis testaceo-nigri lateribus fuscis, abdominis nigricantis segmenti primi punctis duobus, secundique basi luteo-testaceis.

Pompilus flavus. Fab. *Syst. Piez. pag.* 197. *n°.* 52.

Longueur 14 à 15 lig. Antennes, tête et corselet d'un jaune-testacé, les côtés et le dessous de celui-ci plus bruns. Abdomen d'un brun-noirâtre, ayant deux points sur son premier segment, la base du second et l'anus d'un jaune-testacé. Ailes fauves, brunes à l'extrémité. Pattes d'un jaune-testacé avec les hanches, la base des cuisses et l'extrémité des tarses brunes. Femelle.

Des Indes orientales.

14. Pompile rouge, *P. coccineus.*

Pompilus niger, metathorace utrinque trispinoso abdominisque segmenti primi fasciâ et secundi basi posticè emarginatis latè ferrugineis.

Pompilus coccineus. Fab. *Syst. Piez. pag.* 191. *n°.* 18.

Longueur 8 lig. Antennes, tête et pattes noires. Corselet noir, métathorax d'un rouge-ferrugi-

Digitized by Google

neux, portant de chaque côté trois petites épines. Abdomen noir, son premier segment ayant une bande d'un rouge-ferrugineux, échancrée en dessus et en dessous. Base du second segment portant une bande de même couleur échancrée postérieurement dans son milieu. Ailes brunes. Femelle.

Environs de Paris. Rare.

15. Pompile vitré, *P. exaltatus*.

Pompilus niger, abdominis segmentis duobus primis ferrugineis, alis hyalinis, apicis fusci maculâ subrotundâ albâ.

Pompilus exaltatus. Fab. *Syst. Piez. pag.* 195. *n°.* 41. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 86. *fig.* 10.

Longueur 4 à 6 lig. Antennes, tête, corselet et pattes de couleur noire. Abdomen de même couleur avec ses deux premiers segmens ferrugineux, le troisième participant quelquefois plus ou moins de cette couleur. Ailes transparentes, leur extrémité brune, renfermant dans les supérieures une tache arrondie d'un blanc-laiteux. Femelle.

Environs de Paris.

16. Pompile brun, *P. fuscus*.

Pompilus niger, abdominis segmentis duobus primis ferrugineis, alis hyalinis uniformitèr subfuscescentibus.

Pompilus fuscus. Fab. *Syst Piez. pag.* 189. *n°.* 11. — Lat. *Dict. d'Hist. nat.* 2e. *édit.* — Panz. *Faun. Germ. fas.* 65. *fig.* 15. — *Sphex fusca.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 944. 16. — De Géer, *Ins. tom.* 2. *pag.* 830. *n°.* 6. *pl.* 28. *fig.* 16.

Longueur 4 à 6 lig. Antennes, tête, corselet et pattes de couleur noire. Abdomen de même couleur, ses deux premiers segmens ferrugineux, le troisième participant toujours, mais plus ou moins, de cette couleur, surtout dans le mâle. Ailes d'une couleur uniforme, transparentes, très-peu enfumées. Mâle et femelle.

Très-commun aux environs de Paris.

Nota. Comme nous l'avons dit plus haut au n°. 1, Geoffroy nous paroît avoir confondu cette espèce avec le Pompile voyageur.

(S. F. et A. Serv.)

POMPILIENS, *Pompilii.* Troisième tribu de la famille des Fouisseurs, section des Porte-aiguillon, ordre des Hyménoptères. Elle présente les caractères suivans :

Pattes postérieures longues. — *Antennes* filiformes ou sétacées, souvent roulées ou très-arquées dans les femelles, composées d'articles alongés. — *Abdomen* ovoïde ou ovalaire, tenant au corselet par un filet très-court. — *Mâchoires* et lèvres droites, de longueur moyenne. — *Segment antérieur* du tronc en carré transversal ou longitudinal; son bord postérieur presque droit, s'étendant jusqu'à l'origine des ailes.

Cette tribu contient quatre genres : Pepsis, Pompile, Cérópale et Apore.

CÉROPALE, *Ceropales.* Lat. Fab. Jur. Panz. Spinol. *Pompilus.* Panz. *Evania.* Oliv. (*Encycl.*) Ross.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Fouisseurs, tribu des Pompiliens.

Cette tribu renferme quatre genres : Apore, Cérópale, Pompile et Pepsis. Le premier n'a que trois cellules cubitales aux ailes supérieures, les Pepsis ont leurs quatre palpes presqu'également longs et dans les Pompiles le labre est inséré sous le chaperon, de manière qu'il est presqu'entièrement caché. *Voyez* Pepsis.

Antennes filiformes, presque droites dans les deux sexes, assez épaisses, insérées au milieu de la face antérieure de la tête, composées de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles. — *Labre* presque trigone, un peu obtus à l'extrémité, inséré sur le bord antérieur du chaperon, entièrement découvert. — *Mandibules* ayant une dent aiguë au-dessous de leur extrémité. — *Mâchoires* terminées par un lobe ovale, un peu coriace. — *Palpes maxillaires* sensiblement plus longs que les labiaux, pendans, composés de six articles, le troisième plus gros, conico-ovale, les trois derniers presqu'également longs; palpes labiaux de quatre articles à peu près égaux entr'eux. — *Lèvre* à trois divisions courtes, presqu'égales en longueur, l'intermédiaire plus large. — *Tête* comprimée, assez épaisse vue en dessus, de la largeur du corselet. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle sur la partie antérieure du vertex. — *Premier segment* du corselet transversal, ses côtés prolongés jusqu'à la naissance des ailes. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale, son extrémité ne s'écartant pas de la côte et quatre cellules cubitales, la première un peu plus longue que la seconde, celle-ci presqu'en carré long, recevant la première nervure récurrente, la troisième très-rétrécie vers la radiale, recevant la deuxième nervure récurrente, la quatrième atteignant presque le bout de l'aile. — *Abdomen* ovale, rétréci sensiblement à sa base. — *Pattes* de longueur moyenne, les postérieures plus longues; jambes intermédiaires et postérieures peu dentées extérieurement, munies à leur extrémité de deux épines aiguës, l'intérieure plus longue; jambes antérieures n'en ayant qu'une : tarses peu ou point ciliés; crochets petits, munis d'une forte pelotte dans leur entre-deux.

Les Cérópales femelles ont la partie inférieure de l'anus prolongée au-delà de la partie supérieure, comprimée, ne se terminant pas en pointe, creusée en dessus en gouttière étroite. On aperçoit souvent au-dessus, sortant de l'anus, un tube dont

Digitized by Google

l'extrémité est presque mensse, et que nous considérons comme un pondoir. Nous ne savons si l'aiguillon sort de ce tube ou bien de l'anus. Les Céropales n'ont point les tarses antérieurs propres à fouir, leurs jambes postérieures ont trop peu de dentelures et d'épines pour qu'ils puissent transporter aucune proie ; aussi la nature ne leur a-t-elle point donné cette tâche. Ils sont parasites des Sphex, des Pompiles, des Mellines et autres vrais Fouisseurs ; leurs larves vivent des provisions destinées par ceux-ci à leur postérité. Nous avons vu souvent les femelles de Céropales entrer à reculons dans le nid des hyménoptères que nous venons de nommer, ce qui selon nous est une marque certaine qu'elles y alloient déposer leurs œufs. Ce genre contient peu d'espèces. Leur taille est assez petite. On les prend quelquefois sur les fleurs.

Rapportez à ce genre l'Evanie maculée nº. 3 de ce Dictionnaire. Panzer a représenté ce Céropale, *fas.* 72 ? *fig.* 9, sous le nom de *Pompilus frontalis.* Il varie pour la grandeur. Le mâle est ordinairement plus petit que la femelle et n'en diffère point pour les couleurs. Cette espèce est commune aux environs de Paris.

APORE, *Aporus.* Spinol. Lat.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Fouisseurs, tribu des Pompiliens.

Les trois genres qui composent cette tribu avec celui d'Apore sont distingués de ce dernier par leurs ailes supérieures, qui ont quatre cellules cubitales. *Voyez* Pompile.

Antennes filiformes, de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles, le premier assez gros, le second plus long proportionnellement que dans les Pompiles, le troisième environ deux fois aussi long que le précédent, les autres cylindriques. — *Mandibules* fortes, arquées, bidentées au côté interne. — *Mâchoires* cornées. — *Palpes maxillaires* beaucoup plus longs que les labiaux, de six articles, les trois premiers assez gros, les autres minces, presque cylindriques. Palpes labiaux de quatre articles. — *Lèvre* membraneuse, à trois divisions, les latérales plus courtes, linéaires ; menton corné, entier. — *Tête* comprimée, de la largeur du corselet. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle sur le vertex. — *Premier segment* du corselet transversal. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale extrêmement petite, son extrémité pointue ne s'écartant pas de la côte et trois cellules cubitales, la première plus grande que la seconde, pointue à ses deux extrémités, la seconde très-rétrécie vers la radiale, recevant les deux nervures récurrentes, la troisième très-grande, incomplète. — *Abdomen* brièvement pédiculé, ovalaire, composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles. — *Pattes* assez longues, les dernières surtout ; jambes dentelées à leur partie extérieure, les intermédiaires et les postérieures munies à leur extrémité de deux épines dont l'intérieure plus longue ; jambes antérieures n'en ayant qu'une seule ; tarses ciliés de poils roides, spiniformes, ceux de devant surtout. Crochets ne paroissant point dentés, munis d'une très-petite pelotte dans leur entre-deux.

M. Spinola qui a fondé ce genre adopté depuis par M. Latreille, en décrit deux espèces d'Europe. Leurs mœurs doivent ressembler à celles des Pompiles.

1. Apore bicolor, *A. bicolor.*

Aporus ater, abdominis segmentis anterioribus saturatè rubris.

Aporus bicolor. Spinol. *Ins. Ligur. fas.* 2. *pag.* 34. *nº.* 31. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 64.

Longueur 4 lig. Noir. Devant de la tête et côtés du corselet garnis d'un duvet très-court, argenté. Abdomen ayant ses trois premiers segmens d'un rouge-ferrugineux, leur bord postérieur quelquefois plus brun. Femelle.

Il se trouve aux environs de Gênes et dans le midi de la France. (S. F. et A. Serv.)

PONÈRE, *Ponera.* Lat. Illig. *Formica.* Linn. De Géer. Fab. Oliv. (*Encycl.*) *Myrmecia.* Fab.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Hétérogynes, tribu des Formicaires.

Parmi les genres de la tribu des Formicaires qui sont : Fourmi, Polyergue, Ponère, Myrmice, Œcodome et Cryptocère, on distingue facilement les trois derniers au pédicule de l'abdomen composé de deux segmens en forme de nœuds ; le défaut d'aiguillon et deux cellules cubitales seulement aux ailes supérieures, caractérisent les Fourmis et les Polyergues et les séparent des Ponères.

Antennes filiformes, coudées, insérées au-dessous du milieu de la face antérieure de la tête, composées de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles, le premier très-long, faisant au moins le tiers de la longueur de l'antenne. — *Labre* presque nul. — *Mandibules* (des ouvrières) étroites, alongées en forme de pinces en lien larges et trigones. — *Palpes maxillaires* courts, presque sétacés, de quatre à cinq articles ; les labiaux de quatre. — *Chaperon* triangulaire. — *Corselet* un peu comprimé latéralement. — *Ailes* grandes, les supérieures ayant, suivant M. Latreille, trois cellules cubitales complètes, les deux premières petites, presque carrées, la troisième alongée, atteignant le bout de l'aile, la seconde recevant une nervure récurrente. —

Digitized by Google

Abdomen composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles, le premier formant un pédicule et ressemblant à une écaille ou à un nœud. — *Un aiguillon* dans les femelles. — *Pattes* de longueur moyenne. *Trois sortes d'individus* vivant en société, mâles et femelles fécondes (ceux-ci ailés) et ouvrières ou femelles stériles (privées d'ailes). M. Latreille a créé ce genre dont les mœurs ne diffèrent pas essentiellement de celles des Fourmis. Il y réunit aujourd'hui celui d'Odontomaque, et y forme deux divisions dont la première équivaut à ce dernier genre. Le nom de Ponère vient d'un mot grec qui signifie : *méchant* ou *travailleur*. Les espèces sont peu nombreuses et habitent diverses parties du monde. On n'en a encore trouvé qu'une seule aux environs de Paris. Les couleurs ordinaires de ces hyménoptères sont le brun et le roux.

1re. *Division*. Mandibules des ouvrières étroites, alongées en forme de pinces. (Ecaille du pédicule de l'abdomen ordinairement pyramidale et portant une pointe aiguë, spiniforme.)

1. PONÈRE chélifère, *P. chelifera*.

Ponera corpore elongato, angusto, fusco, capite magno; mandibulis longis, linearibus, ad apicem dentatis, dentibus validis.

Ponera chelifera. LAT. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 128. — Fourmi chélifère. LAT. *Hist. nat. des Fourmis, pag.* 188. *pl.* 8. *fig.* 51. Ouvrière.

Longueur 8 lig. Corps très-étroit, alongé, d'un brun-marron foncé, finement strié. Tête grande, en carré long, plus large que le corselet, ayant à sa partie antérieure une proéminence qui porte en devant une petite cavité; deux petits sillons près du côté interne des yeux allant se réunir vers le milieu de la tête en un seul qui aboutit au bord postérieur. Yeux petits, ovales, noirs, avec un petit enfoncement derrière chacun d'eux. Mandibules très-dentées à l'extrémité. Corselet et écaille de l'abdomen d'un brun plus clair, celle-ci terminée au-dessus de sa partie antérieure en une pointe très-aiguë, un peu recourbée. Abdomen légèrement pubescent vers l'anus. Ouvrière.

Patrie inconnue.

2. PONÈRE hématode, *P. hæmatoda*.

Ponera hæmatoda. LAT. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 128. — Fourmi hématode. LAT. *Hist. nat. des Fourmis, pag.* 192. — *Myrmecia hæmatoda*. FAB. *Syst. Piez. pag.* 427. n°. 7.

Voyez pour la description et les autres synonymes, Fourmi hématode n°. 58.

Nota. Il faut encore rapporter à cette division la Ponère à une épine (*Myrmecia unispinosa*. FAB. *Syst. Piez. pag.* 423. n°. 1.)

2e. *Division*. Mandibules des ouvrières larges, trigones.

3. PONÈRE armée, *P. aculeata*.

Ponera clavata. LAT. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 128. — *Formica clavata*. FAB. *Syst. Piez. pag.* 410. n°. 61. — *Formica spininoda*. LAT. *Hist. nat. des Fourmis, pag.* 207. *pl.* 7. *fig.* 43.

Voyez pour la description Fourmi armée n°. 42.

4. PONÈRE resserrée, *P. contracta*.

Ponera corpore elongato, subcylindrico, fusco, oculis subnullis, antennis pedibusque luteo-fuscis.

Ponera contracta. LAT. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 128. — Fourmi resserrée. LAT. *Hist. nat. des Fourmis, pag.* 195. *pl.* 7. *fig.* 40. Ouvrière.

Longueur 2 lig. Femelle. Corps d'un brun-foncé. Antennes grossissant un peu vers l'extrémité, d'un brun-jaunâtre ainsi que les pattes. Yeux petits, mais distincts. Ailes transparentes, nervures jaunâtres, point marginal d'un brun clair.

Ouvrière. Plus petite que la femelle. Yeux à peine apparens.

Mâle. Antennes filiformes. Tête plus large que le corselet, mandibules sans dentelures distinctes. Corselet presque cylindrique, un peu plus gros en devant, sans enfoncement. Ecaille de l'abdomen épaisse, comprimée transversalement. Second segment de l'abdomen un peu alongé, séparé du troisième par un petit étranglement. Anus roussâtre.

Rare aux environs de Paris. Vit en société peu nombreuse sous les pierres ou entre les racines des plantes. Elle paroît craindre le jour.

Nota. Rapportez à cette division les Ponères crassinode et tarsière, LAT. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 128. (*Form. crassinoda et tarsata*. FAB.) et encore la Ponère apicale. LAT. *idem*. (Fourmi apicale. *Hist. nat. des Fourmis, pag.* 204. *pl.* 7. *fig.* 42. a. Ouvrière.)

Les *Lasius albipennis* et *pallipes* de FAB. sont des mâles de Ponères. (S. F. et A. SERV.)

PONTIE, *Pontia*. Genre de Lépidoptères Diurnes établi par Fabricius, et qui paroît être le même que celui de Piéride de Schranck et de M. Latreille. *Voyez* PAPILLON, *pag.* 10.

(S. F. et A. SERV.)

PONTOPHILE, *Pontophilus*. M. Léach donne ce nom (*Malacost. Podophth. Brit. fas.*) à un genre de Crustacés de l'ordre des Décapodes, famille des Macroures, tribu des Salicoques. Ce genre ne diffère de celui des *Crangons*, que par les

Digitized by Google

les longueurs relatives des deux derniers articles des pieds-mâchoires extérieurs et du premier article du pédoncule des antennes inférieures. Dans les Pontophiles, cet article se prolonge au-delà du milieu de la longueur de l'écaille annexée au pédoncule; le dernier article des pieds-mâchoires extérieurs est presqu'une fois plus long que le précédent, et pointu. Dans les *Crangons*, il est de sa longueur et obtus. Le premier article des antennes est plus court.

M. Risso avoit établi ce genre sous le nom d'*Egeon*, dans son *Histoire naturelle des Crustacés de Nice*. On doit, à l'exemple de M. Latreille, réunir les Pontophiles aux Craugons, et nous allons en traiter à ce mot, qui n'a pas été fait dans ce Dictionnaire.

CRANGON, *Crangon*. Fab. Lam. Lat. Ce genre a été établi par Fabricius, et conservé par M. Latreille avec ces caractères : antennes latérales situées au-dessous des mitoyennes et recouvertes à leur base par une grande écaille annexée à leur pédoncule; antennes mitoyennes ou supérieures à deux filets; les deux pieds antérieurs terminés par une main renflée, à un seul doigt; l'intérieur, ou celui qui est immobile, simplement avancé en manière de dent; la seconde paire de pieds filiforme, coudée et repliée sur elle-même dans le repos, terminée par un article bifide, mais à divisions peu distinctes; prolongement antérieur du test, ou le bec, très-court.

Les Crangons diffèrent essentiellement des Alphées par le doigt inférieur ou immobile des deux premiers pieds et par ceux de la seconde paire qui sont coudés et filiformes. Ils s'éloignent des Palémons par les deux filets des antennes mitoyennes, par la petitesse du prolongement antérieur de leur carapace et par la manière dont se terminent les deux premières paires de pattes. Ces Crustacés ont un test incolore ou tirant un peu sur le vert, marqué souvent d'une infinité de points et de lignes noires. Ces couleurs changent singulièrement lorsqu'on les cuit ou quand on les plonge dans l'esprit-de-vin. Alors ils se colorent en rouge. Les Crangons ont des mouvemens très-brusques. Ils nagent ordinairement sur le dos et frappent l'eau avec leur abdomen, qu'ils replient contre leur thorax et qu'ils distendent ensuite avec beaucoup de force. On les trouve communément sur nos côtes dans les endroits sablonneux, où nos pêcheurs en prennent en grande quantité dans leurs filets et s'en servent quelquefois comme d'amorce pour attirer plusieurs poissons riverains qui s'en nourrisseut. On les confond quelquefois avec les Chevrettes : on les nomme indistinctement *Crevettes de mer*, *Chevrettes*, *Cardons*, et on les sert aussi sur nos tables, mais leur chair n'est pas aussi délicate que celle des Chevrettes proprement dites, qui appartiennent au genre *Palémon*. Voyez ce mot.

1. Crangon vulgaire, *C. vulgaris*.

Testâ lævi; rostro brevi, edentulo.

Crangon vulgaris. Fab. *Suppl. Entom. Syst.* pag. 410. — Crangon vulgaire. Lat. *Hist. nat. des Crust. et des Ins.* tom. 6. pag. 267. pl. 55. *fig.* 1. 2. — *Gen. Crust. et Ins.* tom. 1. pag. 55. — *Cancer crangon*. Linn. *Syst. Nat. ed.* 13. tom. 1. pars 2. pag. 1052. — *Faun. Suec. ed.* 2. n°. 2038. — Roes. *Ins.* tom. 3. tab. 63. *fig.* 1. 2. — Bast. *Subs.* tom. 2. pag. 27. tab. 3. *fig.* 1. 2. — Herbst, *Canc.* tab. 29. *fig.* 3. 4.

Cette espèce est fort petite; la pointe antérieure de son test, qui est lisse, est très-courte et sans dents. Il est fort commun sur nos côtes.

Le *Crangon boréal* (*C. boreas*), décrit et représenté par Phipps dans son *Voyage au Nord*, planche 11, fig. 1, est le plus grand de ceux que l'on connoît. Herbst (*Canc.* tab. 39. *fig.* 2.) a copié cette figure. Le *Crangon épineux* (*C. spinosus* de Léach) se trouve sur les côtes méridionales d'Angleterre. Enfin, nous citerons les deux espèces que Risso décrit dans son *Histoire des Crustacés de Nice*, pag. 81. — La première est son *Cangon fascié* (*C. fasciatus*), qu'il représente tab. 3, fig. 5. Il sembleroit appartenir, suivant M. Latreille, à un autre genre. La seconde espèce n'est pas figurée; il lui a donné le nom de *Crangon ponctué de rouge* (*C. rubro punctatus*). L'une et l'autre de ces espèces se trouvent sur les bas-fonds, dans la mer de Nice. (E. G.)

PORCELET. *Voyez* Cloporte.

PORCELET DE SAINT-ANTOINE. Dénomination vulgaire du *Cloporte*. Voyez ce mot.

PORCELLANE, *Porcellana*. Lat. Lam. Bosc. Léach. Rissô. *Cancer*. Linn. Fab. Oliv.

Genre de Crustacés de l'ordre des Décapodes famille des Macroures, section des Anomaux, établi aux dépens du genre *Cancer* de Linné, et adopté par M. Latreille, qui lui donne pour caractères (*Règne animal de Cuvier*, tom. 3) : queue repliée en dessous, presque comme les Brachyures; tronc presque carré; antennes mitoyennes retirées dans leurs fossettes; serres ovales ou triangulaires.

Ces Crustacés qui, à la première inspection, paroissent appartenir à la famille des Brachyures, et qui en effet ont été placés avec les Crabes par Fabricius et d'autres naturalistes, sont très-voisins des Galathées, genre de Macroures; ils leur ressemblent par les antennes, les pattes, et surtout par la manière dont se termine la queue; mais ils s'en distinguent par la forme et les proportions du corps, par les antennes intermédiaires et par les pieds-

Digitized by Google

mâchoires extérieurs, qui ont plus de rapport avec ceux des Brachyures qu'avec ceux des Galathées. Le corps des Porcellanes est presqu'orbiculaire, un peu rétréci en pointe à son extrémité antérieure et aplati; la queue est plus courte que le test, entièrement repliée sous la poitrine, comme celle des Brachyures, et divisée à son extrémité postérieure, en manière de compartimens, par des lignes enfoncées; elle a deux petites lames foliacées, ou nageoires portées sur un article commun, situées de chaque côté, près de l'extrémité postérieure de cette queue, et cachées en partie sous son dernier segment qui est arrondi et échancré. Le dessous de la queue des mâles offre des appendices qui dépendent des organes sexuels; celle des femelles porte en dessous quatre paires de filets ovigères. Les deux pattes antérieures sont en forme de serres terminées par une pince didactyle, dont le pouce ou le doigt mobile est intérieur; les six suivantes sont onguiculées et les deux dernières sont petites, filiformes, mutiques, repliées de chaque côté du test et cachées ou peu apparentes. Les antennes latérales sont insérées au côté extérieur des yeux, elles sont sétacées et longues; les intermédiaires sont très-petites, semblables à celles des Crustacés brachyures, et logées entre les yeux dans deux cavités longitudinales et sous-frontales. Leurs yeux sont portés sur un pédicule fort court et logés dans des fossettes arrondies, de chaque côté du bord antérieur du test, dont l'espace qui est compris entr'eux s'avance un peu en pointe le plus souvent bifide ou tridentée.

On ne sait presque rien des habitudes des Porcellanes; seulement Risso dit qu'elles sont foibles et timides, et qu'elles restent dans le jour cachées sous les pierres des bords de la mer; elles n'en sortent que pendant la nuit pour chercher leur nourriture. Suivant cet auteur, elles pondent leurs œufs dans le sable graveleux baigné par les flots. Ce naturaliste (*Hist. des Crustacés de Nice*) s'est trompé en prenant les deux Cancres velus, figurés par Rondelet, pour deux espèces de Porcellanes: l'un doit être rapporté au *Cancer spinifrons* de Fabricius, et l'autre peut-être à son *Cancer hirtellus*. Il mentionne dans cet ouvrage trois espèces de Porcellanes, dont deux lui ont paru nouvelles. Le *Cancer sexpes* de Fabricus appartient au genre Porcellane; on doit peut-être y rapporter aussi sa Leucosie *planata*.

Porcellane large pince, *P. platycheles.* Lat. Lam. Leach.

Porcellane longicorne, *P. longicornis.*

Porcellane à six pattes, *P. hexapus.* Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 49.—*Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom.* 6. *pag.* 75.—*Voyez* pour la suite de la synonymie et pour les descriptions de ces trois espèces, les nos. 19, 25, 27, à l'article Crabe de ce Dictionnaire.

Porcellane galathine, *P. galathina.*

Testâ striatâ, brachiis basi dentatis, manibus villosis. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 1. *pag.* 233. *pl.* 6. *fig.* 2. — Lat. *Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom.* 6. *pag.* 76.

Corselet aplati, ovale, tronqué en arrière, couvert de stries transversales irrégulières, d'où sortent des poils extrêmement courts, égaux et toujours dirigés en avant. Front un peu saillant, accompagné de deux épines de chaque côté, entre et au-dessus desquelles est la cavité des yeux; de la base de la dernière et au-dessous sortent les grandes antennes, composées, autant qu'on a pu en juger, de trois articles; les deux premiers très-gros et très-courts, et le dernier très-long, sétacé et subdivisé en une très-grande quantité d'articulations. Yeux très-gros, portés sur de courts pédicules; pièces extérieures fermant la bouche, très-longues et se repliant sur elles-mêmes; queue très-large, velue; pinces aplaties, larges, avec le troisième article fortement denté au côté intérieur. Main sans épines et doigts sans dents. Les deux premières paires de pattes plus courtes que les pinces et onguiculées; la dernière encore plus courte, extrêmement relevée sur le dos, avec le dernier article sans ongle; tarses et pinces velus, et composés d'écailles disposées de la même manière que les stries du corselet.

Cette espèce vit aux Antiles; elle a été rapportée par Maugé.

La *Porcellana anisocheles* de Latreille vit dans les mers d'Europe. (E. G.)

PORCELLION, *Porcellio.* Lat. *Oniscus.* Linn. Geoff. Fab. Oliv. Cuv. Lam.

Genre de Crustacés de l'ordre des Isopodes, section des Ptérygibranches, établi par M. Latreille aux dépens du genre *Cloporte* (1), (*voyez* ce mot), et ne différant de ce genre que par leurs antennes qui n'ont que sept articles, tandis que celles des Clopörtes en ont huit. Ces insectes ont absolument les mêmes mœurs que les Cloportes, et nous renvoyons à cet article pour ce qui concerne cette partie de leur histoire: seulement on a observé depuis que les appendices de la queue des Porcellions, ou du moins deux d'entr'eux, laissent échapper une liqueur visqueuse que l'on peut tirer à plusieurs lignes de distance; ils paroissent être des sortes de filières. Dans les mâles, les petites pièces ou valvules qui recouvrent, sur

(1) Le grand genre Cloporte (*Oniscus*) de Linné, forme, *Règne animal de Cuvier*, tome III, la troisième section des Isopodes, celle des Ptérygibranches (*voyez* ce mot), où nous donnons les caractères des genres qu'elle comprend.

Digitized by Google

deux rangs, le dessous de la queue, sont plus longues que dans les femelles, et terminées en pointe alongée. Les appendices latéraux du bout de la queue sont aussi plus longs.

1. Porcellion rude, *P. scaber*. Lat. *Oniscus asellus*. Cuv. *Journal d'Hist. nat. XXVI*. 9. *Var. C. du Cloporte ordinaire*. Geoff. *Voyez* pour la synonymie et la description le n°. 1, art. Cloporte de ce Dictionnaire. (E. G.)

PORTE-AIGUILLON, *Aculeata*. Seconde section de l'ordre des Hyménoptères, dont le caractère est :

Point de tarière.—Abdomen ayant un aiguillon intérieur ou des glandes renfermant un acide particulier dans les femelles, soit fécondes, soit stériles.

Cet aiguillon est composé de trois pièces; il est caché et rétractile. Dans quelques Formicaires il n'existe pas, mais alors les femelles éjaculent une liqueur acide renfer[illegible]ns des glandes spéciales placées vers l'anus[illegible]

Les Porte-aiguillon ont toujours les antennes composées de treize articles dans les mâles et de douze dans les femelles. Si l'apparence porte à croire dans quelques espèces qu'il y a moins d'articles, on ne doit point regarder cette anomalie apparente comme une réalité, elle ne provient que de l'emboîtement des derniers articles dans l'un des intermédiaires. L'abdomen est composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles; il en a un de plus dans les mâles. Les larves sont toujours apodes. (S. F. et A. Serv.)

PORTE-LANTERNE. Nom vulgaire donné à quelques espèces de Fulgores. *Voyez* ce mot. (S. F. et A. Serv.)

PORTE-MIROIR. Nom vulgaire donné au Bombix Atlas et à quelques espèces voisines. *Voyez* Bombix. (S. F. et A. Serv.)

PORTE-QUEUE. Nom donné à beaucoup d'espèces de Lépidoptères; surtout des genres Papillon, Polyommate et Erycine. *Voyez* Papillon. (S. F. et A. Serv.)

PORTE-SCIE, *Securifera*. Première famille de la section des Térébrans, ordre des Hyménoptères. Elle a pour caractères :

Abdomen sessile, sa base s'unissant au corselet dans toute son épaisseur et paroissant en être une continuation, il y a une articulation entre le premier et le second segment. Celui-là ayant sa plaque supérieure échancrée pour la facilité des mouvemens du reste de l'abdomen. — *Tarière* (des femelles) comprimée, dentée en scie, placée dans une coulisse longitudinale de l'extrémité inférieure de l'abdomen qui la cache en partie dans le repos; cette tarière servant aux femelles à déposer leurs œufs et à préparer l'incision qui doit les recevoir. —*Larves* ayant toujours six paties écailleuses, et souvent d'autres qui sont membraneuses; leur nourriture étant toujours végétale.

Cette famille contient deux tribus : Tenthrédines et Urocérates. *Voyez* ces mots. (S. F. et A. Serv.)

PORTUMNE, *Portumnus*. Voyez Platyonique. (Latr.)

PORTUNE (*Etrille*, Cuv.), *Portunus*. Fab. *Cancer*. Linn. Genre de Crustacés de l'ordre des Décapodes, tribu des Nageurs, ayant pour caractères : *test* en segment de cercle, plus large que long, dilaté en devant, rétréci et tronqué postérieurement. — Les deux *pieds* postérieurs terminés en nageoires.—*Cavité buccale* carrée.—Troisième article des *pieds-mâchoires* extérieurs presque carré; avec un sinus ou échancrure interne près du sommet pour l'insertion du suivant. — *Pédicules oculaires* courts. — *Post-abdomen* en queue des mâles de cinq anneaux distincts, de sept dans les femelles.

Ces Crustacés ne diffèrent presque des Crabes ordinaires que par la manière dont se terminent leurs pieds postérieurs.

MM. Bosc et Risso nous ont donné quelques détails intéressans sur les mœurs de quelques espèces. Celle que le premier nomme *pélagique* nage presque continuellement avec facilité et même une sorte de grâce. Elle peut se soutenir sur l'eau assez long-temps, sans paroître se mouvoir; les varecs et autres plantes de l'Océan atlantique lui servent de points de repos. Elle vit des autres animaux marins qui s'y trouvent. Un autre Portune (*hastatus*, Fab.) observé par ce naturaliste sur les côtes de la Caroline, nage aussi très-bien; mais il marche autant qu'il nage. D'ordinaire il se promène lentement sur le bord de la mer ou à l'embouchure des rivières et à la marée montante pour chercher, de côté et d'autre, sa nourriture. Lorsque la marée se retire, il s'en retourne avec elle en nageant, parce qu'il appréhende de rester alors sur le sable, et qu'il n'a plus à espérer de curée. Le plus souvent il nage et marche en avant; mais saisi par la frayeur, il se sauve en nageant de côté et même en arrière. Pendant l'hiver, il disparoît de la côte et se retire dans les profondeurs de la mer. Il revient au printemps, et la femelle, à raison des œufs qu'elle porte, est alors très-estimée pour la table. A Charles-Town, on en prend journellement un grand nombre pendant l'été, à la marée montante, avec un cercle de fer, garni d'un filet et suspendu par trois cordes à un long bâton, au milieu duquel est attaché, pour appât, un morceau de chair. Cet instrument est semblable à celui em-

Digitized by Google

ployé en Europe pour la pêche des écrevisses.

« Tous les Portunes, dit M. Risso, qui habitent notre mer (côte de Nice), vivent réunis en société; et chaque espèce choisit une demeure conforme à ses besoins et à ses habitudes. Le *bimaculé* fait son séjour dans les régions des polypiers corticifères. Le *pubère* et le *plissé* préfèrent les rochers de quatre à cinq cents mètres de profondeur. Le *dépurateur* ne se plaît que dans les plaines des galets, se mêlant toujours avec les petites colonnes de Clupées, telles que les Anchois et les Sardines. Un autre imparfaitement décrit par Rondelet, dont il porte le nom, se cache sous la vase de nos bords. Le *moucheté* habite au milieu des algues qui croissent à quelques mètres de profondeur; et l'espèce à laquelle j'ai imposé le nom de *longues-pattes* fréquente les trous du calcaire compacte qui borde nos rivières. Les Portunes se nourrissent de Mollusques et de petits Crustacés qu'ils brisent par morceaux et broient au moyen des osselets de leur estomac. Leur chair n'a pas le même goût dans toutes les espèces, et ce n'est que celles qui vivent dans les rochers qui sont employées comme comestibles; les autres servent d'appât pour la pêche. Plusieurs de ces Crustacés sont tourmentés par des petites Asellotes parasites qui se glissent sous leur corselet et s'attachent sur leurs branchies. Les femelles des Portunes font plusieurs pontes dans l'année, et déposent chaque fois de 400 à 600 mille petits œufs globuleux et transparens, qui éclosent en plus ou moins de temps, suivant le degré plus ou moins considérable de la température. »

J'ai observé à l'article PORTUNE de la seconde édition du *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, dont M. Déterville est éditeur, que cette multiplicité annuelle de pontes me paroissoit douteuse ou peu conforme à l'analogie.

Le *Ciri-Apoa*, dont Marcgrave fait mention dans son *Histoire naturelle du Brésil* (liv. 4, pag. 183), espèce très-voisine du *P. hastatus* de Fabricius, vit habituellement au fond de la mer et ne gagne le rivage que pour y chercher l'ambre gris, rejeté par les flots. On ne le prend qu'au moment des fortes marées. Sa chair est d'un goût excellent. On le met dans du vinaigre, et quoiqu'on puisse en manger beaucoup, préparé de cette manière, il est rarement indigeste. Quelques autres espèces sont aussi un aliment pour les habitans des côtes maritimes de la Chine, des Indes orientales, etc. Ces Crustacés abondent dans les mers avoisinant les tropiques. L'Océan septentrional et la Méditerranée n'en fournissent que peu d'espèces, et généralement fort petites ou de taille moyenne.

Le docteur Léach a formé un genre, sous le nom de *Lupa*, avec les espèces dont le test, généralement plus large que celui des autres, a neuf dents de chaque côté, et dont la postérieure plus forte et en forme d'épine.

Lorsqu'Olivier rédigea l'article CRABE de ce Dictionnaire, cette coupe générique avoit peu subi de modifications, et embrassoit notre famille des Décapodes brachyures. Les Portunes faisoient donc partie des Crabes, et les espèces connues alors y sont décrites sous ce titre générique. Voici la liste des espèces qui y sont mentionnées et qu'il faut dès-lors rapporter aux Portunes. *Crabe pélagique*, n°. 35. — *Crabe défenseur*, n°. 37. — *Crabe porte-lance*, n°. 39. — *Crabe six-denté*, n°. 47. — *Crabe sauteur*, n°. 48. — *Crabe lancifère*, n°. 49. — *Crabe pubère*, n°. 90. — *Crabe velu*, n°. 91.

I. *Serres fort alongées : longueur des mains (depuis leur naissance inférieure jusqu'au bout des doigts) surpassant notablement celle du test (neuf dents de chaque côté).*

Serres généralement plus étroites ou plus cylindriques que dan[illegible]s Portunes de la division opposée. Le seco[illegible]icle des bras ou le plus long est presqu'ent[illegible]ent à découvert ou en dehors des bords latéraux du test, si les pieds se dirigent en avant. Ces nuances de proportion étant difficiles à saisir, on arrivera au surplus à la détermination des espèces avec le secours des autres caractères.

A. *Pieds, et surtout les serres robustes, point filiformes; doigts fortement dentés et dont la longueur égale au plus celle du poing; second article des jambes et tarses très-comprimés; ce dernier article presque lancéolé ou demi-elliptique aux pieds de la seconde paire et des deux suivantes.*

a. *Côtés les plus larges des derniers articles des pieds, à partir de la seconde paire, sans sillons ni impressions garnis de duvet; ayant au plus une ou deux lignes enfoncées, longitudinales, nues.*

1. PORTUNE pélagique, *P. pelagicus.*

Portunus pelagicus. FAB. — *Cancer pelagicus.* LINN. — *Cancer cedo-nulli.* HERBST, *Krabben*, *tab.* 37. — Ejusd. *C. reticulatus. Ibid. tab.* 50. Var. — RUMPH. *Mus. tab.* 7. B.

Grand. Dessus du test finement chagriné, d'un gris-verdâtre ou d'un rougeâtre-violet et tacheté de jaunâtre. Pattes colorées de même en dessus, avec les doigts et les tarses rouges. Dents frontales et celles des bords latéraux, les deux dernières exceptées, courtes, en forme de triangle presqu'isocèle, acuminé au bout, séparées par des angles assez ouverts; les deux du milieu plus petites; les oculaires internes entières, un peu plus longues que les voisines. Cloison des antennes intermédiaires avancée en pointe. Trois

Digitized by Google

fortes dents spiniformes, au côté interne des bras; une autre près de l'extrémité du côté opposé; deux dents sur le carpe, l'une interne et l'autre externe; trois sur le poing, dont une à la base et les deux autres au bout des deux côtes supérieures; une autre, mais petite, près de l'extrémité de la paume. Impression dorsale ordinaire assez forte.

Indes orientales; Pondichéry, M. Leschenault de Latour; côtes de la nouvelle Hollande, Péron et M. Lesueur, et non dans tout l'Océan, ainsi que le disent Linnæus et Fabricius. Il ne faut pas confondre cette espèce avec le *C. pelagicus* de De Géer et le *Portune pélagique* de M. Bosc. *Voyez* PORTUNE diacanthe.

b. *Côtés les plus larges des derniers articles des pieds, à commencer à la seconde paire, ayant des sillons ou des impressions garnis de duvet.*

Dessus du test et des serres inégal ou rugueux, chagriné, chargé de duvet. Côté interne des bras muni de dents spiniformes (4-6) dans toute sa longueur; mains fortement sillonnées; la ligne lisse du milieu des deux derniers articles des pieds postérieurs divisée longitudinalement.

* *Les deux dents du milieu du front aussi grandes ou un peu plus longues que les deux latérales voisines; les deux oculaires internes fortement échancrées; celles des bords latéraux du test déprimées ou triangulaires; les deux postérieures à peine une demi-fois plus longues que les précédentes.*

Rides ou inégalités du test et des pieds tranchant par leur couleur rougeâtre ou jaunâtre avec celle (brune ou noirâtre) du duvet. Doigts rougeâtres, avec l'extrémité noire; l'index de la serre droite ayant à sa base interne une rangée de grosses dents molaires. Espèces de l'Amérique méridionale.

2. PORTUNE spinimane, *P. spinimanus.*

Portunus spinimanus. LAT. *Nouv. Dict. d'Hist. nat. 2e. édit. tom.* 28. *pag.* 47.

Portunus hastatus. FAB. — *Cancer ponticus.* HERBST, *Krabben, tab.* 55. *fig.* 5.?

Dents du front petites et pointues; celles des bords latéraux du test, la dernière exceptée, égales; une seule sur le dessus du carpe; une autre, pareillement solitaire, vers l'extrémité supérieure du poing.

De taille moyenne. Cayenne; Brésil, M. de Lalande fils. Fabricius a pris cette espèce pour le *Cancer hastatus* de Linnæus; mais celle-ci est de la mer Adriatique et appartient à la division suivante. J'ai cité Herbst avec doute, parce que les épines postérieures du test sont beaucoup plus fortes dans la figure que celle de notre espèce; tout convient d'ailleurs très-bien pour le reste.

** *Les deux dents intermédiaires du chaperon plus petites que les deux plus proches; les deux oculaires internes entières; celles des bords latéraux du test presque coniques, en forme d'aiguillons ou de piquans; les deux postérieures beaucoup plus fortes que les précédentes.*

3. PORTUNE gladiateur, *P. gladiator.*

Corpore pedibusque penitùs ferè sericeis; brachiis apice bidentatis, angulis granulatis, rubro maculatis; pugnorum apice unidentato.

Portunus gladiator. FAB. — *Cancer menestho.* HERBST, *Krabben, tab.* 55. *fig.* 3? Ejusd. *ibid. fig.* 1. Jeune individu?

De moyenne grandeur, d'un jaunâtre-pâle. La tranche inférieure et antérieure des pieds, la poitrine même, garnies de duvet. Quatre épines au côté inférieur des bras. Trois lignes lisses sur le disque de la nageoire des pieds postérieurs. Cloison des antennes mitoyennes avancée en pointe. Extrémité des doigts blanchâtre. Les deux premiers segmens de la fausse queue fortement prolongés en arrière, en manière de tranches, le second surtout, et séparés par un canal profond; l'avant-dernier un peu dilaté et arrondi latéralement à son extrémité. Segmens antérieurs de la poitrine graveleux.

Pondichéry, M. Leschenault de Latour.

Les jeunes individus sont entièrement jaunâtres, avec des nageoires demi-transparentes et marquées d'une tache noirâtre à leur extrémité.

Nota. Le *Portune gladiateur* de Fabricius (*Supplém. Entom. Syst.*) n'est pas le même que le *Cancer gladiator* de ses autres ouvrages. *Voy.* PORTUNE sanguinolent.

4. PORTUNE hasté, *P. hastatus.*

Corpore pedibusque suprà glabriusculis; digitis rubis, albo intersectis; brachiis apice unidentatis, angulis acutis, lævibus; pugnorum apice bidentato.

Cancer hastatus. LINN. — *Cancer pelagicus.* HERBST, *Krabben, tab.* 8. *fig.* 55?

Petit. Dessous du corps et des pieds presque sans duvet et d'un blanc-luisant; le dessus très-inégal, d'un rougeâtre de brique pâle, avec les doigts d'une teinte un peu plus vive et entre-coupée de blanc; arêtes des serres unies, signées; une seule dent à l'extrémité antérieure du côté postérieur des bras; côte supérieure du poing échancrée et bidentée à son extrémité antérieure.

Une tache rougeâtre à l'extrémité des nageoi-

Digitized by Google

res. Segmens pectoraux ayant dans leur milieu une impression linéaire noirâtre. Cloison des antennes intermédiaires point saillante en pointe. L'avant-dernier segment de la queue du mâle en forme de triangle alongé et tronqué, sans dilatation latérale. Les deux dents postérieures du test fort longues. Cette jolie espèce, et la seule du genre *Lupa* de M. de Léach que nous ayons en Europe, m'a été donnée par mon ami M. Léon Dufour, qui l'avoit prise en Espagne, sur les côtes de la Méditerranée. Je ne doute pas qu'elle ne soit le vrai *Cancer hastatus* de Linnæus, habitant, selon lui, la mer Adriatique. Sa description, d'ailleurs, lui convient parfaitement.

Selon Fabricius (*Entomol. System. Supplém.*) le *Portune armiger* a de l'affinité avec celui de *Tranquebar* (*Tranquebaricus*). Il le place néanmoins avec ceux dont les dents postérieures du test sont plus grandes ou en forme d'épines, sans songer qu'il contredit, à cet égard, la description qu'il avoit donnée dans son *Entomologie systématique*. *Thorax haud spinosus.*—Des mers australes.

Son *Portune hastatoïde* (*hastatoides*) m'est inconnu. Il différeroit des autres espèces de cette division en ce que les deux épines du test auroient de chaque côté une dent petite et arquée. Une observation analogue me donne lieu de soupçonner que ce Portune pourroit bien n'être qu'un très-jeune individu du *Pélagique*. Il habite aussi l'Océan indien.

B. *Pieds très-grêles ; mains plus menues que les bras ; doigts beaucoup plus longs que le poing, filiformes, subulés à la pointe, à dents très-petites.*

5. Portune tenaille, *P. forceps*.

Portunus forceps. Fab.— Herbst, *Krabben*, *tab.* 55. *fig.* 4.

Petit, jaunâtre. Test un peu et finement chagriné ; dents intermédiaires du front plus petites que les voisines ; les oculaires internes entières ; celles des bords latéraux du test, les deux dernières exceptées, courtes, triangulaires, pointues ; six au côté interne des bras, une au côté opposé et située près du bout ; deux sur le carpe, dont une intérieure ; deux autres sur le poing, une à chaque bout. Pieds sans sillons ou impressions garnis de duvet. Troisième article des pieds-mâchoires extérieurs large. La Trinité, Maugé.

II. *Longueur des serres ordinaire ; celle des mains à peu près égale à celle du test, ou du moins ne la surpassant point d'une manière notable.*

A. *Neuf dents de chaque côté du test ; quatre au front.*

Faces les plus larges des derniers articles des pieds, en commençant à la seconde paire, toujours sans sillons ou impressions garnis de duvet.

a. *Les deux dents postérieures beaucoup plus fortes que les autres.*

6. Portune sanguinolent, *P. sanguinolentus*.

Thorace sublævi, maculis tribus sanguineis, rotundatis, per lineam transversam, arcuatam dispositis.

Portunus sanguinolentus. Fab. Ejusd. *Portunus defensor.* Variété jeune, sans taches ; ejusd. *Cancer gladiator.* Variété plus jeune. — Herbst, *Krabben*, *tab.* 8. *fig.* 56. 57.

De taille moyenne. Corps d'un jaunâtre-pâle ; la tache rouge mitoyenne un peu plus grande et plus en arrière que les latérales ; impression dorsale ordinaire très-foible, imparfaite ; dents latérales du test, à l'exception des dernières, égales, triangulaires, courtes, terminées en pointe un peu brusquement en pointe, égales. Extrémité supérieure du côté postérieur des bras sans dent ; le côté interne du carpe fortement unidenté ; mains assez profondément sillonnées ; une ligne élevée et longitudinale sur la paume, ou peu au-dessous de son milieu. Australasie, Indes orientales ; Pondichéry, M. Leschenault de Latour.

Les jeunes individus, souvent d'une jaune tirant sur le blond ou roussâtres, sans taches ; arêtes des mains plus prononcées. Fabricius a distingué sous le nom spécifique de *Defensor*, les individus de moyen âge. Il a encore fait une espèce des plus jeunes : c'est le *Cancer gladiator* de son *Entomologie systématique*. Dans le Supplément de cet ouvrage, il l'a confondu, sous la même dénomination, avec un Portune de l'Inde, très-différent. Péron et M. Lesueur ont apporté de la nouvelle Hollande un grand nombre d'individus et de toute âge du *Portune sanguinolent*.

7. Portune diacanthe, *P. diacantha*.

Thorace suprà granulato, flavescente, maculis rubris, elongatis ; medio inæquali, valdè impresso.

Portunus pelagicus. Bosc. — De Géer, *Insect. tom.* 7. *tab.* 26. *fig.* 8. — *Lupa pelagica.* Say, *Journ. of Acad. scien. nat. Philad. tom.* 1. *pag.* 97. — *Ciri-apoa.* Marco. *Brasil. lib.* 4. *pag.* 183.

De taille moyenne et quelquefois très-grand. Le dessus du test plus foncé et d'un verdâtre-obscur en devant. Les deux petites lignes élevées, en forme de rides et granulées, qui traversent le test, et dont celles du milieu plus longues, mieux exprimées et plus longues que dans l'espèce précédente. Dents internes des bras, et souvent

Digitized by Google

celles des bords latéraux du test, plus fortes; celles-ci un peu dentelées; une autre dent à l'extrémité de leur côté externe, le côté opposé du carpe en étant dépourvu ou n'en ayant qu'une très-petite; dessus des serres lavé de rougeâtre-clair; mains plus grosses que celles de l'espèce précédente, moins profondément sillonnées, du moins dans les plus gros individus. Amérique septentrionale, Antilles, Brésil, etc.

Quelquefois, comme dans deux individus envoyés de Philadelphie par M. Milbert, les quatre dents du front sont réunies et ne forment qu'un lobe largement échancré. Les arêtes extérieures du carpe ne sont point terminées par des dents. Les descriptions qu'ont données de cette espèce De Géer et M. Bosc ont été faites sur des individus du même pays.

Marcgrave a représenté la variété à taches rouges. Les dents latérales du test paroissent être plus fortes ou séparées par des incisions plus profondes, sans dentelures sensibles sur leurs bords. Le côté interne du carpe offre une petite saillie pointue. Cette variété surpasse les autres en grandeur.

b. *Dents latérales du test presque de la même grandeur.*

8. Portune de Tranquebar, *P. Tranquebaricus.*

Portunus Tranquebaricus. Fab. — Herbst, *Krabben, tab.* 38. *fig.* 3.

Très-grand. Test d'un gris-verdâtre, assez lisse, avec neuf dents aiguës de chaque côté, et six au front, les deux oculaires internes comprises. Trois au côté interne des bras et deux au côté opposé; trois sur le carpe, dont deux extérieures et plus petites; mains fortes, épaisses, lisses, avec trois dents, dont une à la base, et les deux autres près de l'origine du pouce; une très-grosse dent molaire à la base interne de ce doigt. Pieds postérieurs veinés de brun, sans sillons latéraux, garnis de duvet. Indes orientales; Pondichéry, M. Leschenault de Latour.

B. *Six dents à chaque bord latéral du test, les oculaires externes comprises.*

Nota. Huit dents frontales. Pieds postérieurs unis ou sans sillons garnis de duvet.

9. Portune porte-croix, *P. crucifer.*

Portunus crucifer. Fab. — Herbst, *Krabben, tab.* 8. *fig.* 53, *et tab.* 38. *fig.* 1. — Rumph. *Mus. tab. VI.* P.

Epines des serres très-fortes; les dents marginales du test profondes, triangulaires; la plupart des latérales courtes, larges, comme tronquées obliquement en arrière; l'antérieure ou la post-oculaire très-obtuse, échancrée dans plusieurs; celles du front obtuses; dessus du test d'un rouge de sang, avec des bandes, dont une au milieu, et en forme de croix, d'un rougeâtre-pâle. Mers des Indes orientales.

Le *Portune lucifer* de Fabricius n'en est peut-être qu'une variété, dans laquelle les bandes du test forment quatre grandes taches blanches phosphorescentes, lorsque l'animal est en vie, et dans laquelle les deux dents antérieures des bords latéraux du test n'ont point d'échancrures; mais ce caractère varie dans l'espèce précédente, ainsi qu'on peut le voir par la seconde figure d'Herbst que nous avons citée.

C. *Cinq à quatre dents à chaque bord latéral du test, les arrière-oculaires comprises.*

a. *Huit dents ou dentelures au front.*

Corps garni de duvet; des sillons sur les pieds postérieurs, remplis aussi de petits poils. Le carpe et la main profondément sillonnés et graveleux. Taille moyenne.

10. Portune étrille, *P. velutinus.*

Portunus puber. Léach, *Malacost. Podophl. Brit. tab.* 6. — *Cancer velutinus.* Penn. Oliv. — Herbst, *Krabben, tab.* 7. *fig.* 9.

Huit petites dents coniques, et dont les deux mitoyennes plus grandes, obtuses et divergentes, au milieu du front; dents oculaires inermes finement crénelées; bras inermes; une dent forte et dentelée au côté interne du carpe; une seule sur le poing et terminant l'arête supérieure. Bout des doigts noirâtre.

Sur les côtes maritimes occidentales de la France et sur celles de l'Angleterre.

b. *Front soit entier ou simplement sinué, soit armé de dents, mais dont le nombre ne s'élève pas au-dessus de cinq.*

Bras inermes; une dent au côté interne du carpe, et une à deux autres sur la partie supérieure du poing, près de l'origine du pouce.

* *Front entier ou simplement festonné et à dents très-courtes et arrondies.*

Milieu de la face extérieure du poing n'ayant au plus qu'une arête longitudinale (les deux supérieures non comptées) bien prononcée. Lames natatoires ou tarsales des deux pieds postérieurs elliptiques, terminées par une petite pointe saillante ou cuspidées, et traversées presque toujours dans le milieu de leur longueur par une ligne lisse ou arête aplatie.

Digitized by Google

11. Portune front-entier, *P. integrifrons.*

Thoracis lateribus dentibus quatuor.

De taille moyenne. Dessus du test d'un rougeâtre-obscur; quatre dents, et dont la plupart, l'antérieure surtout, larges, à chaque bord latéral. Sillons et divers enfoncemens des pieds, hachures nombreuses et finement dentelées du test, très-garnis de duvet. Serres fortes, très-graveleuses; côté interne du carpe avancé en une forte dent. Extrémité des doigts noire.

Nouvelle Hollande, canal d'Entrecasteaux. Espèce très-distincte de quelques variétés du *Portune de Rondelet*, dont, selon M. Risso, il diffère très-peu.

12. Portune ridé, *P. corrugatus.*

Thoracis lateribus dentibus quinque, subæquè longis, tribus posticis spiniformibus; fronte brevi, trilobatâ.

Portunus corrugatus. Léach, *Malac. Podoph. Brit. tab. 7. fig.* 1. 2. — *Portunus puber.* Lat. *Gener. Crust. et Ins.* — *Cancer puber.* Linn.?

Sillons et divers enfoncemens des pieds, hachures nombreuses et très-finement dentelées du test, très-garnis de duvet; cinq dents presque d'égales longueurs, et dont les trois postérieures, terminées en manière d'épine, à chaque bord latéral du test; front très-court, large, divisé en trois lobes courts et dentelés. Rougeâtre avec le duvet jaunâtre.

Europe tempérée et méridionale; l'Océan et la Méditerranée.

13. Portune de Rondelet, *P. Rondeleti.*

Thoracis lateribus dentibus quinque, duobus posticis, penultimo præsertim brevioribus; fronte subintegrâ aut in medio emarginatâ.

Portunus Rondeleti. Riss. *Hist. nat. des Crust. de Nice, pl.* 1. *fig.* 3. — *Portunus arcuatus.* Léach, *Malac. Podopht. Brit. tab. 7. fig.* 5. 6. *Ejusd. ibid. P. emarginatus. fig.* 3. 4. — Aldrov. *de Crust. lib* 2. *pag.* 175.

Faces latérales des pieds peu velues; cuisses presqu'unies; dessus du test pubescent, avec les hachures légères, très-fines et très-coupées; cinq dents à chacun de ses bords latéraux, dont les deux postérieures et surtout la pénultième plus petites; front très-court, large, entier ou simplement un peu et largement échancré au milieu de son bord antérieur. Dessus du corps d'un brun-obscur; front cilié. Serres proportionnellement plus épaisses, du moins dans les mâles, que celles de l'espèce précédente; l'une d'elles plus grosse, avec les doigts plus écartés que ceux de l'autre; les uns et les autres d'un rougeâtre-clair, avec l'extrémité d'un brun-noirâtre.

Dans les couches vaseuses et peu profondes de la Méditerranée, suivant M. Risso. Il se trouve aussi sur les côtes océaniques de la France et de l'Angleterre.

14. Portune longipède, *P. longipes.*

Thoracis lateribus dentibus quinque, posticis tribus spiniformibus; fronte brevissimâ, medio subsinuato; pedibus elongatis.

Portunus longipes. Riss. *Hist. nat. des Crust. de Nice, pl.* 1. *fig.* 5.

Faces latérales des pieds peu velues; cuisses unies; dessus du test glabre, finement chagriné, élevé transversalement dans son milieu; cinq dents à chaque bord latéral; les trois dernières très-acérées et spiniformes à leur extrémité; la pénultième un plus courte; front très-court, large, avec trois foibles sinus au milieu. Dessus du corps d'un brun-rougeâtre, avec les pieds plus pâles. Pieds proportionnellement plus longs que ceux des espèces de la même division.

Dans les trous profonds des rochers de la Méditerranée.

15. Portune nain, *P. pusillus.*

Thoracis lateribus dentibus quinque; tertio majori, postico spiniformi; fronte in rostrum breve, rotundatum, trilobum, productâ.

Portunus pusillus. Léach *Malac. Podoph. Brit. tab.* 9. *fig.* 5-7.

Faces latérales des pieds peu velues; cuisses unies; dessus du test glabre, très-inégal et graveleux; cinq dents, dont la postérieure spiniforme, et dont la troisième un peu plus grande, à chacun de ses bords latéraux; front avancé en manière de museau court, arrondi et trilobé à son extrémité. Dessus du corps d'un roussâtre très-pâle. Côtes d'Angleterre, M. Léach; côtes du département de la Vendée, M. d'Orbigny. L'individu que j'ai reçu de lui forme une variété distincte par une bande blanchâtre et bordée de brun, parcourant la longueur du milieu du test.

** *Front divisé profondément en trois dents triangulaires, allant en pointe (les oculaires internes non comprises).*

Milieu de la face extérieure du poing ayant deux arêtes longitudinales très-distinctes. Lames natatoires des deux pieds postérieurs ovales, entièrement unies et sans pointe bien saillante ou brièvement cuspidées à leur extrémité.

16. Portune plissé, *P. plicatus.*

Thoracis rugis denticulatis, villosis; pugnis lineis elevatis, angulatis; pedum posticorum articulo penultimo, villoso, utrinquè bistriato.

Portunus

Portunus plicatus. Riss. — *P. depurator*. Léach, *Malac. Podoph. Brit. tab.* 9. *fig.* 112. — Barrel. *Icon. tab.* 1287. *fig.* 2.

Deux lignes élevées sur chaque face latérale de l'avant-dernier article des deux pieds postérieurs; les sillons nombreux et finement dentelés du dessus du test garnis de duvet; arêtes du poing dentelées, couleur de chair très-pâle; test très-raboteux; cuisses chagrinées.

Sur les côtes de la Méditerranée, de l'Océan, en France, en Angleterre et en Espagne. M. Risso dit que la femelle est moins colorée que le mâle; que ses œufs sont d'un jaune pâle, et qu'il y a deux pontes par année, l'une en mars et l'autre en septembre.

17. Portune holsatien, *P. holsatus*.

Thorace suprà scabriusculo, subpubescente; pedum posticorum articulo penultimo nudo, lineâ impressâ, punctatâ; pugnorum angulis ferè lævigatis.

Portunus holsatus. Fab. — *P. depurator*. Lat. Risso. — *P. lividus*. Léach, *Malac. Podoph. Brit. tab.* 9. *fig.* 3. 4. — *Cancer depurator*. Oliv. — Herbst, *tab.* 7. *fig.* 4. 8. — *C. feriatus*. Linn.?

Une simple ligne enfoncée et ponctuée sur chaque face latérale de l'avant-dernier article des deux pieds postérieurs; ces faces nues; dessus du test finement chagriné, légèrement pubescent; arêtes du poing unies ou foiblement chagrinées.

Sur nos côtes, tant de l'Océan que de la Méditerranée.

M. Risso nous apprend que la femelle fait sa ponte en mai et en juillet, et que ses œufs sont couleur d'aurore-pâle.

Le Portune marbré (*marmoreus*) de M. Léach, *Malac. Podoph. Brit. tab.* 8, n'est peut-être qu'une variété de cette espèce, avec les dents latérales du test presqu'égales, celles du front obtuses, les arêtes des mains moins saillantes, et la teinte supérieure du test souvent plus variée. J'avois annoncé à l'article *Portune* de la seconde édition du *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, que j'avois reçu cette espèce des côtes du département de la Vendée; mais j'ai reconnu depuis que ce Portune étoit une variété de celui que M. Léach nomme *pusillus*, variété mentionnée plus haut.

Le *Portune moucheté* de M. Risso appartient au genre Carcin. Celui qu'il nomme *P. à deux taches* est une espèce de Platyonique.

(Latr.)

POSYDON, *Posydon*. Fab.

Genre de Crustacés de l'ordre des Décapodes famille des Macroures établi par Fabricius qui lui donne pour caractères essentiels : palpes extérieurs foliacés, ou onguiculés au bout; quatre antennes sétacées, avec leur pédoncule simple; les intérieures courtes, bifides. Il cite deux espèces de ce genre; ce sont les *Posydon depressus* et *Posydon cylindricus*; ils se trouvent tous deux dans l'Océan indien.

M. Latreille, qui n'a pas vu ces Crustacés, n'a pu leur assigner un rang dans sa méthode sur la description incomplète qu'en a donnée Fabricius. (E. G.)

POTAMOPHILE, *Potamophilus*. Genre de Crustacés de l'ordre des Décapodes, famille des Brachyures, établi par M. Latreille, qui ne savoit pas que M. Germar avoit déjà donné ce nom à un genre d'insecte coléoptère. Fidèle aux principes de justice qu'il a toujours suivis à cet égard, M. Latreille a désigné autrement le genre de Crustacé auquel il avoit imposé ce nom. Voyez Thelphuse. (E. G.)

POTAMOPHILE, *Potamophilus*. Germ. *Hydera*. Lat. *Parnus*. Fab. *Dryops*. Oliv.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Macrodactyles.

Parmi les genres de cette tribu, ceux de Macronyque et de Géorisse se distinguent par leurs antennes composées seulement de six à sept articles apparens. Les Hétérocères ont leurs tarses courts, ne paroissant formés que de quatre articles, le premier étant presque nul. Dans les Dryops les antennes se logent dans une cavité, leur second article est très-grand et recouvre tous les autres; ces insectes ont en outre l'avant-sternum dilaté et recevant la bouche.

Antennes presque filiformes, guère plus longues que la tête, insérées près du bord interne des yeux, toujours saillantes, composées de onze articles, le premier de la longueur des dix autres pris ensemble, presque cylindrique, aminci vers sa base, un peu courbe, le second plus grand que les suivans, presqu'en cône renversé, les autres très-courts, transversaux, un peu en scie, formant réunis une petite masse presque cylindrique, un peu plus mince à son origine, obtuse vers le bout. — *Labre* grand, en cône transversal, un peu échancré au milieu de son bord antérieur. — *Mandibules* arquées, ayant trois dents dont deux à la pointe et une plus petite au-dessous. — *Palpes* courts, terminés par un article plus gros, tronqué, presqu'obtrigone, les maxillaires plus grands. — *Menton* très-court, transversal. — *Corps* elliptique, convexe. — *Corselet* transversal, en trapèze, rebordé sur les côtés, plus large postérieurement; avant-sternum point avancé sur la bouche. — *Ecusson* petit. — *Elytres* alongées, recouvrant les ailes et l'abdomen. — *Pattes* alongées; jambes longues, grêles, sans épines; tarses longs, ayant cinq articles distincts, les

Digitized by Google

quatre premiers courts, presqu'égaux, le dernier beaucoup plus long, grossissant vers le bout et muni de deux crochets forts et mobiles.

Quoique nous traitions de ce genre sous le nom de Potamophile, nous préférons celui d'Hydère qui lui avoit été donné par M. Latreille bien avant que M. Germar eût publié le sien, d'autant plus qu'il existe un genre de Crustacés qui porte le nom de Potamophile. L'espèce d'Europe se trouve sur le bord des eaux. Les deux noms qu'on a donné à ce genre lui viennent de cette habitude.

1. POTAMOPHILE acuminé, *P. acuminatus*.

Potamophilus fuscus, thorace posticè utrinquè emarginato, elytris acuminatis, striatis; striis punctatis.

Hydera acuminata. LAT. *Dict. d'Hist. nat.* 2e. édit. — *Parnus acuminatus.* FAB. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 332. *n°.* 2. — PANZ. *Faun. Germ. fas.* ». *fig.* 8. — *Potamophilus acuminatus.* DEJ. *Catal.*

Longueur 3 lig. ½. Corps noirâtre. Corselet ayant une échancrure à chacun de ses angles postérieurs, ce qui les fait paroître bidentés. Elytres terminées en pointe, à stries fortement ponctuées. Dessous du corps couvert d'un duvet court, blanchâtre. Antennes et pattes brunes.

Rare aux environs de Paris.

Nota. Le Dryops picipède n°. 2 de ce Dictionnaire appartient peut-être à ce genre.

MACRONYQUE, *Macronychus.* MULL. LAT. *Parnus.* FAB. ?

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Macrodactyles.

Les Géorisses et les Macronyques sont les seuls genres de leur tribu dont les antennes n'offrent que six à sept articles distincts, mais les premiers n'ont que quatre articles distincts aux tarses, ceux-ci n'étant point d'une longueur remarquable, leurs antennes sont composées de sept articles et leur corps est court et renflé.

Antennes très-courtes, très-minces, beaucoup moins longues que la tête, n'ayant que six articles distincts; le premier très-court, menu, le second guère plus long, très-épais vers son extrémité, le troisième un peu plus court que le précédent, grossissant un peu vers le bout, les quatrième, cinquième et sixième plus courts, arrondis, de la grosseur de l'extrémité du troisième; le sixième égalant en longueur les trois qui le précèdent, beaucoup plus gros qu'eux, formant une massue obtuse, pouvant être regardé comme composé de trois articles réunis en masse solide. — *Labre* grand, corné, un peu arrondi à l'extrémité. — *Mandibules* cachées, cornées, courtes, épaisses, très-peu courbées, bidentées vers leur extrémité qui est obtuse. — *Mâchoires* membraneuses, bifides; leur lobe extérieur oblong, rétréci, légèrement dilaté vers son extrémité, refendu en plusieurs lanières, le lobe intérieur un peu courbé en dedans, son bord extérieur garni vers le bout de cils très-rapprochés. — *Palpes* courts, les maxillaires à peine plus longs que les mâchoires, le dernier article plus long que les autres et guère plus épais, de forme cylindrique. Palpes labiaux beaucoup plus courts, leur dernier article presqu'en bache. — *Lèvre* membraneuse, presque carrée, un peu dilatée vers son extrémité, arrondie et un peu ciliée. — *Tête* arrondie, plane, verticale, rétractile. — *Corps* oblong, presque cylindrique, obtus à sa partie antérieure, finissant en pointe, convexe, rebordé. — *Corselet* presque cylindrique, rebordé; partie antérieure du sternum presque réunie à sa partie moyenne. — *Ecusson* petit. — *Elytres* étroites, dures, voûtées, rebordées. — *Pattes* simples, alongées, de la longueur du corps; cuisses point canaliculées, l'extrémité des antérieures grosse. Tarses alongés, de cinq articles distincts, leurs crochets forts.

Le nom de ce genre vient de deux mots grecs qui signifient : *grands ongles.* L'espèce qui a servi de type se tient dans l'eau parmi les conferves; elle marche mal et ne sait point nager.

1. MACRONYQUE quadrituberculé, *M. quadrituberculatus.*

Macronychus niger, subœneus, antennis flavis, thorace elytrisque margine laterali subaureis basi bituberculatis; tuberculis elytrorum elevatis, compressis, cristato-pilosis.

Macronychus quadrituberculatus. MULL. ILLIG. *Mag. V. pag.* 215. *ann.* 1806. — LAT. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 58. *n°.* 1. — *Parnus obscurus.* FAB. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 332. *n°.* 3. (M. le comte Dejean regarde ce dernier synonyme comme douteux.)

Longueur ». Noir, avec un reflet métallique. Antennes jaunes. Corselet et élytres ayant leurs bords latéraux comme dorés et deux tubercules vers leur base, ceux des élytres élevés, comprimés, garnis de poils disposés en crête.

Ce très-petit coléoptère a été trouvé en Allemagne.

GÉORISSE, *Georissus.* LAT. *Pimelia.* FAB. PAYK.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Macrodactyles.

Tous les genres de cette tribu, excepté celui de Géorisse, ont plus ou moins de sept articles aux antennes.

Antennes plus courtes que le corselet, n'ayant que sept articles distincts; le premier le plus long de tous, presque cylindrique, le second épais et

Digitized by Google

globuleux, le troisième très-court, le quatrième alongé, cylindrique, les cinquième et sixième très-courts, le septième ou dernier formant une massue presque globuleuse (composée probablement de trois articles réunis en une masse presque solide). — *Mandibules* cornées, assez fortes, plus larges à leur base, arquées et rétrécies au-delà, obtuses à l'extrémité. — *Mâchoires* courtes, presque droites, trigones à leur extrémité. — *Palpes* courts, presqu'égaux, terminés en massue, leur dernier article étant plus long et plus épais; les maxillaires un peu plus grands que les labiaux. — *Lèvre* membraneuse, transverse; menton en triangle tronqué, plus large vers sa base, son extrémité rétrécie des deux côtés. — *Tête* très-inclinée, pouvant se retirer en entier sous le corselet. — *Corps* court, renflé, presque globuleux. — *Jambes* étroites, d'égale largeur dans toute leur étendue; leur partie supérieure plus ou moins canaliculée; tarses n'ayant que quatre articles distincts, le premier étant presque nul.

Ce genre fondé par M. Latreille a pris son nom de deux mots grecs qui signifient: *creusant la terre*. Il n'est composé que d'une seule espèce qui habite en Europe dans les endroits sablonneux du bord des eaux.

1. Géorisse pygmée, *G. pygmæus*.

Georissus niger, antennis brevissimis clavatis, elytris globosis, crenato striatis.

Georissus pygmæus. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4 *pag.* 378. — *Pimelia pygmæa*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 133. *n°.* 31. — Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 440. *n°.* 1.

Longueur 2 lig. Noir. Antennes brunes. Corselet convexe plus large dans sa partie moyenne, arrondi et rétréci postérieurement, mais plus encore à sa partie antérieure. Elytres un peu plus larges que le corselet, guère plus longues que larges, convexes, profondément striées, ces stries crénelées; leurs angles huméraux saillans. Ailes grandes.

Rare aux environs de Paris; il a été pris au bord d'une mare de la forêt de Bondi.

HÉTÉROCÈRE, *Heterocerus*. Bosc. Fab. Illig. Lat.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Macrodactyles.

Parmi les genres de cette tribu qui ont les antennes composées de plus de sept articles, les Dryops et les Hétérocères ont seuls l'avant-sternum avancé, dilaté et recevant la bouche; mais les Dryops ont des tarses longs, de cinq articles distincts et leurs antennes peuvent se loger dans une cavité qui est placée sous les yeux.

Antennes très-courtes, à peine de la longueur de la tête, insérées en avant des yeux, arquées, composées de onze articles; les deux premiers plus grands que les autres, le premier le plus long de tous, presque conique, le second triangulaire, le troisième et le quatrième les plus petits de tous, les six suivans très-courts, transverses, dentés en scie intérieurement, formant avec le onzième qui est arrondi, une massue arquée dont la largeur est égale partout. — *Labre* grand, avancé, coriace, demi-circulaire; la partie moyenne de son bord antérieur est un peu échancrée et porte deux petites dents peu distinctes. — *Mandibules* cornées, fortes, alongées, un peu arquées, épaisses à leur base, dilatées de chaque côté, rétrécies ensuite, aiguës vers leur extrémité, bidentées intérieurement. — *Mâchoires* alongées, étroites, composées de deux lobes membraneux, ciliés. — *Palpes* courts, filiformes, les maxillaires un peu plus grands, insérés sur le dos des mâchoires vers leur extrémité, leur dernier article plus long que les précédens, presqu'ovale, le second presque conique. Palpes labiaux insérés sur la partie moyenne du bord antérieur de la lèvre, leurs deux derniers articles presqu'égaux, cylindriques. — *Lèvre* coriace, alongée inférieurement en carré, étroite, ensuite dilatée insensiblement en cœur vers l'extrémité; son bord supérieur très-échancré; menton grand, coriace, plan, profondément échancré, ayant de chaque côté une dent droite, aiguë. — *Tête* déprimée, avancée, large et arrondie, enfoncée jusqu'aux yeux dans le corselet. — *Corps* elliptique, déprimé. — *Corselet* court, transversal, point rebordé, ses côtés arrondis. Partie antérieure du sternum très-dilatée en devant, concave, recevant la bouche. — *Ecusson* peu distinct. — *Pattes* courtes, comprimées, propres à fouir; jambes presque triangulaires, ciliées, ayant de fortes épines à leur extrémité; les quatre jambes antérieures plus larges que les autres, leur côté extérieur et leur extrémité munis d'un rang d'épines fortes, parallèles et droites. Tarses courts, se reployant le long de la jambe, n'ayant que quatre articles distincts, le premier étant presque nul; le second et le dernier cylindriques, plus grands, les troisième et quatrième plus courts, presque coniques. Crochets minces, arqués.

La forme particulière des antennes de ce genre a motivé son nom tiré de deux mots grecs. Les Hétérocères sont de petite taille. Les espèces connues ne sont pas en grand nombre; elles habitent le bord des eaux, se cachent dans le sable, s'y creusant elles-mêmes des trous. On peut se les procurer en piétinant ce sable, ce qui les force à sortir de leur retraite.

1. Hétérocère marginé, *H. marginatus*.

Heterocerus fuscus, villosus; thoracis, abdominis elytrorumque marginibus, horum maculis pedibusque pallidè ferrugineis.

Digitized by Google

Heterocerus marginatus. Bosc, *Act. Soc. Hist. nat. Paris. tom.* 1. *pl.* 1. *fig.* 5. — Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 53. *n°.* 1. — Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 355. *n°.* 1. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 23. *fig.* 11 *et* 12.

Longueur 2 lig. ½. Noirâtre, velu. Côtés du corselet et des élytres d'un ferrugineux-pâle ainsi que les bords de l'abdomen et les pattes. On voit sur les élytres des taches de cette couleur qui varient pour le nombre et pour l'étendue.

Des environs de Paris. (S. F. et A. Serv.)

POU, *Pediculus*. Linn. Geoff. De Géer. Oliv. Lam. Hermann. Leach.

Genre d'insectes de l'ordre des Parasites, famille des Rostrés, établi par Linné et adopté par tous les entomologistes. De Géer a le premier divisé ce grand genre en *Pous* proprement dits et *Ricins*. (*Voy.* ce mot.) M. Latreille conserve le nom de Pou aux insectes qui ont pour caractères essentiels : bouche consistant en un museau, d'où sort à volonté un petit suçoir.

Ces insectes, qui ne sont que trop connus des personnes malpropres, des enfans et des individus attaqués de maladies particulières qui semblent les propager, méritent autant l'attention du naturaliste que les animaux ornés des plus belles couleurs : ils ont le corps aplati, demi-transparent, mou au milieu, et revêtu d'une peau coriace sur les bords ; la tête assez petite, ovale ou triangulaire, munie, à sa partie antérieure, d'un petit mamelon charnu, renfermant un suçoir qui paroît simple, de deux antennes courtes, filiformes, de cinq articles et de deux yeux petits et ronds. Le corselet est presque carré, un peu plus étroit en devant ; il porte six pattes courtes, grosses, composées d'une hanche de deux pièces, d'une cuisse, d'une jambe et d'un fort crochet arqué et tenant lieu de tarse, dont l'insecte se sert pour se cramponner aux poils ou à la peau des animaux sur lesquels il vit. L'abdomen est rond ou ovale, ou oblong, lobé ou incisé sur les côtés, de huit anneaux, pourvu de seize stigmates sensibles et d'une pointe écailleuse au bout dans les deux sexes.

Swammerdam a soupçonné que le Pou de l'homme, dont il a donné une anatomie, étoit hermaphrodite : il a été porté à cette idée parce qu'il n'a pas découvert de mâles parmi ceux qu'il a examinés et qu'il leur a trouvé un ovaire. Leeuwenhoek a fait sur cette même espèce des observations qui diffèrent beaucoup de celles dont nous venons de parler : il a observé, parmi ces insectes, des individus pourvus d'organes générateurs mâles dont il a donné des figures ; il a découvert dans ces mâles un aiguillon recourbé, situé dans l'abdomen, et avec lequel, selon lui, ils peuvent piquer ; il pense que c'est de la piqûre de cet aiguillon que provient la plus grande démangeaison qu'ils causent, parce qu'il a remarqué que l'introduction de leur trompe dans les chairs, ne produit presqu'aucune sensation si elle ne touche pas quelque nerf. De Géer a vu un aiguillon semblable placé au bout de l'abdomen de plusieurs Pous de l'homme ; ceux-ci qui, d'après Leeuwenhoek, sont des mâles, ont, suivant De Géer, le bout de l'abdomen arrondi, au lieu que les femelles, ou ceux à qui l'aiguillon manque, l'ont échancré. M. Latreille a vu très-distinctement dans un grand nombre de Pous, l'aiguillon ou la pointe dont parlent ces auteurs.

Les Pous vivent de sang ; les uns se nourrissent de celui des hommes, les autres de celui des quadrupèdes : c'est avec leur trompe qu'on n'aperçoit presque jamais, quand elle n'est pas en action, qu'ils le sucent. Chaque quadrupède a son Pou particulier, et quelques-uns même sont attaqués par plusieurs. L'homme nourrit trois espèces de ce genre, le *Pou commun* ou des vêtemens, le *Pou de la tête* et le *Pou du pubis* ou *morpion*. Ces insectes sont ovipares ; leurs œufs, qui sont connus sous le nom de *lentes*, sont déposés sur les cheveux ou sur les habits ; les petits en sortent au bout de cinq à six jours ; après plusieurs mues et environ dix jours après, ils sont en état de reproduire : ils multiplient beaucoup, et des expériences ont prouvé qu'en six jours un Pou peut pondre cinquante œufs, et il lui en reste encore dans le ventre. On a calculé que deux femelles peuvent avoir dix-huit mille petits dans deux mois.

La malpropreté et l'usage de la poudre à cheveux mal préparée, et qu'on laisse trop longtemps sur la tête, surtout en été, attirent les Poux et leur fournissent un local favorable pour la reproduction de leur postérité. Les moyens que l'on emploie pour se débarrasser de ces insectes sont, 1°. l'emploi des substances huileuses ou graisseuses qui contiennent du gaz azote et qui bouchent les stigmates de ces insectes et les étouffent ; 2°. les semences de *staphis agria*, du *pied-d'alouette*, les *coques du Levant*, le *tabac* réduit en poudre, et surtout les préparations mercurielles, font sur ces insectes l'effet d'un poison violent qui les fait périr promptement. On prétend que ces insectes, en perçant la peau, font naître des pustules qui se convertissent en gale et quelquefois en teigne : leur multiplication, dans certains sujets, est si grande, qu'elle finit par produire une maladie mortelle, connue sous le nom de *phthiriase*, et dont M. Alibert a parlé dans son bel ouvrage sur les maladies de la peau. M. Latreille lui a fourni des observations d'où il résulte que l'espèce qui cause cette maladie est le Pou humain. Oviedo dit avoir observé que les Poux quittent les marins espagnols qui vont aux Indes, à une certaine latitude, et qu'ils les reprennent au retour au même degré : c'est à peu près à la hauteur des tropiques que cela a lieu ; mais ces observations ont besoin d'être confirmées et ap-

Digitized by Google

puyées de témoignages plus certains. On dit encore que dans l'Inde, quelque sale qu'on soit, on n'en a jamais qu'à la tête. Les nègres, les Hottentots et différens singes mangent les Poux, et ont été nommés par cette raison *phthirophages*. Il fut un temps où la médecine employoit le Pou de l'homme pour les suppressions d'urine, en l'introduisant dans le canal de l'urètre.

Dans la méthode de M. Doméril, le genre Pou est placé dans son ordre des Aptères, famille des *Rhinoptères*. (*Voyez* ce mot.) Le professeur Nitzch le place dans son ordre des Hémiptères épizoïques; enfin le docteur Léach place les Poux dans son ordre des Anoplures, famille des Péculidés; il les divise en trois genres, auxquels il donne des caractères qui vont nous servir à établir trois coupes dans ce genre.

A. Corselet très-court, point distinct; les deux pattes antérieures monodactyles, les autres didactyles. Abdomen brusquement plus large que la tête. (Genre PHTHIRE, *Phthirus*. LÉACH.)

1. Pou du pubis, *P. pubis*.

P. thorace brevissimo, vix distincto; abdomine posticè bicornuto, pedibus validis.

P. pubis. LINN. *Syst. Nat. ed.* 13. *tom.* 1. *pars* 2. *pag.* 1017.—*Faun. Suec. ed.* 2. n°. 1940. — Le Morpion. GEOFF. *Hist. des Ins. tom.* 2. *pag.* 597. — *P. pubis*. FABR. *Entom. Syst. tom.* 4. *pag.* 418.—Pou du pubis. LAT. *Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom.* 8. *pag.* 94. — *Gen. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 168. — *Règne anim. de Cuvier, tom.* 3. *pag.* 165. — REDI, *Experim. tab.* 9. *fig.* 1.

Il est à peu près de la taille du Pou de tête; sa couleur est plus brune et sa peau est plus dure, l'abdomen a, postérieurement, deux crénelures longues en forme de cornes. Cette espèce, que l'on désigne vulgairement par le nom de *Morpion*, s'attache aux poils des parties sexuelles, des aisselles et des sourcils; sa piqûre est très-forte.

B. Toutes les pattes didactyles; corselet distinct, brusquement plus étroit que l'abdomen. (Genre HÆMATOPINE, *Hæmatopinus*. LÉACH.)

2. Pou du cochon, *P. suis* de Linné, décrit par Muller, *Lin. nat. cl. V. pag.* 1030, et figuré par M. Léach (*Mélanges de zool. tom.* 3. *pl.* 146); il forme le type de cette division et vit sur le cochon commun.

C. Corselet n'étant pas plus étroit que l'abdomen, qui est linéaire.

3. Pou humain, *P. humanus*.

P. thorace segmentis tribus, æqualibus, distinctis, corpore ovali, lobato, albido, subimmaculato.

P. humanus. LINN. *Syst. Nat. ed.* 13. *tom.* 1. *pars* 2. *pag.* 1016. — *Faun. Suec. ed.* 2. n°. 1939. — MOUFF. *Ins. tab.* 259. — SWAMM. *Quart. tom.* 7. *Bibl. tab.* 1. *fig.* 3-6. — ALB. *Aran. tab.* 42. — SCHÆFF. *Elem. tab.* 95. — SULZ. *Ins. tom.* 22. *fig.* 145. — LEDERM. *Micr.* 45. *tab.* 21. — Pou humain du corps. DE GEER, *Mém. s. les Ins. tom.* 7. *pag.* 67. *pl.* 1. *fig.* 7. — *P. humanus*. FAB. *Entom. Syst. tom.* 4. *pag.* 417.—P. humain. LAT. *Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom.* 8. *pag.* 417. — *Gen. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 168. — *Règne anim. de Cuvier, tom.* 3. *pag.* 164.

Cette espèce est d'un blanc sale, sans taches. Les découpures de son abdomen sont moins saillantes que dans l'espèce que M. Latreille nomme *Pou de la tête*, et que Linné avoit considérée comme une variété du Pou ordinaire. Il vit sur le corps de l'homme. *Voyez*, pour les autres espèces, M. Latreille dans son *Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom.* 8; Linné, Fabricius, Rédi et Albin. *Voyez* aussi le mot PARASITES de ce Dictionnaire.

(E. G.)

POU AILÉ. *Voyez* POU VOLANT.

POU DE BALEINE. *Voyez* CYAME, PYCNOGONON. (E. G.)

POU DE BOIS. Nom donné par plusieurs auteurs au Psoque pulsateur. *Voyez* PSOQUE n°. 8.

(S. F. et A. SERV.)

POU DE BOIS ou FOURMI BLANCHE. *Voyez* TERMES.

POU DE MER. *Voyez* CYMOTHOÉ.

POU DE MER D'AMBOINE. Espèce de Crustacé qui nous est inconnu et que l'on mange dans quelques parties de l'Inde, sous le nom de *Fotok*.

POU DE MER DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. Crustacé dont il est fait mention dans Kolbe et qui est probablement un *Cymothoa*.

POU DES OISEAUX. *Voyez* RICIN.

POU DE PHARAON. C'est peut-être une espèce d'*Ixode* ou de *Chique*.

POU DES POISSONS ou POU DE RIVIÈRE. Espèce d'Entomostracé qui s'attache aux ouïes de plusieurs poissons. *Voyez* CALIGE, ARGULE.

POU DES POLYPES. Animal qui s'attache aux polypes et qui est peut-être une *Hydrachnelle*.

Digitized by Google

POU PULSATEUR. *Voyez* Psoque pulsateur.

POU DES QUADRUPÈDES. *Voyez* Pou.

POU DE RIVIÈRE. *Voyez* Pou des poissons.

POU DE SARDE (Nicholson). C'est peut-être le *Cymothoa guadeloupensis* de Fabricius.

POU VOLANT ou POU AILÉ. Ce sont des insectes qui habitent les lieux humides et se jettent, dit-on, sur les cochons qui vont se vautrer dans la fange. Il sont de la grosseur des Pous qui se trouvent sur ces animaux, mais ils sont noirs et ailés. Ce sont des Diptères peut-être des genres *Simulie* et *Cousin*. (E. G.)

PRANIZE, *Praniza*. Léach. Lat. Desmar. Genre de Crustacés, qui dans l'ouvrage sur le *Règne animal de M. le baron Cuvier*, fait partie des Phytibranches, seconde section de l'ordre des Isopodes, et a pour caractères : dix *pieds* onguiculés, sans pinces, et dont la longueur augmente graduellement, en allant de devant en arrière. — Quatre *antennes* sétacées, simples, courtes. — *Tronc* ou thorax divisé en trois segmens, dont le dernier très-grand, portant les trois dernières paires de pieds; une paire à chacun des autres. — *Post-abdomen* ou queue de six segmens, avec quatre lames ou nageoires ciliées au bout.

Ce genre a été établi sur un Crustacé, dont la longueur n'excède pas deux lignes, de couleur bleuâtre, que l'on trouve dans la Manche et la Méditerranée, et que Montagu a décrit et figuré dans la première partie (pl. 4. fig. 1 et 2) du tome onzième des *Transactions de la Société Linnéenne de Londres*, sous le nom d'*Oniscus cœruleatus*. Ce sera pour nous le Pranize bleuâtre, *Praniza cœrulatus*. Slabber l'avoit déjà représenté dans son *Recueil d'observations microscopiques*, *pl.* 1. *fig.* 1. Cette figure et celle de Montagu ont été reproduites dans l'Atlas d'histoire naturelle, accompagnant cette partie de l'Encyclopédie méthodique, pl. 329, fig. 24, et 336, fig. 28; mais il s'est glissé, relativement à l'explication de la dernière, une erreur; il faut lire : *Oniscus cœrulatus*, au lieu d'*Oniscus thoracicus*. M. Desmarest avoit déjà, en parlant de ce genre, présumé qu'il y avoit ici quelque méprise. Je préviens aussi que le genre que j'ai nommé *Ione* dans l'ouvrage précité de M. Cuvier, est celui que M. Léach appelle *Cœlino*. Ces deux coupes génériques, ainsi que celles de *Typhis*, d'*Ancée* et d'*Apseude*, composent dans mon ouvrage ayant pour titre : *Familles naturelles du Règne animal*, celle des *Décempèdes*, terminant l'ordre des Amphipodes. (Latr.)

PRASOCURE, *Prasocuris*. Lat. *Helodes*. Payk. Fab. Oliv. (*Entom.*) *Chrysomela*. Linn. Geoff. De Géer, Oliv. (*Encycl.*)

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Cycliques, tribu des Chrysomélines.

La tribu des Chrysomélines se compose des genres Paropside, Doryphore, Chrysomèle, Prasocure, Colaspe, Eumolpe, Gribouri, Clythre et Chlamyde. Les quatre derniers se distinguent de tous les autres par leur tête verticale et le genre Colaspe par ses mandibules terminées en une pointe très-forte et par le dernier article des antennes long, presqu'elliptique, portant à son extrémité une pointe particulière. Enfin les Paropsides, les Doryphores et les Chrysomèles ont le corps ovale ou hémisphérique; tels sont les caractères qui séparent tous ces genres de celui de Prasocure.

Antennes de onze articles, les cinq derniers formant une espèce de massue alongée; les septième, huitième, neuvième et dixième qui font partie de cette massue, semi-globuleux, pas plus longs que larges. — *Labre* coriace, court, assez large, arrondi antérieurement. — *Mandibules* courtes, obtuses. — *Mâchoires* membraneuses, bifides. — *Palpes* courts, plus épais dans leur milieu; les maxillaires de quatre articles, les labiaux de trois. — *Lèvre* plus étroite à sa base, ayant son extrémité arrondie, dilatée, membraneuse. — *Tête* presqu'horizontale, un peu enchassée dans le corselet. — *Corps* alongé, presque linéaire, au moins trois fois plus long que large, déprimé. — *Corselet* carré. — *Ecusson* triangulaire, assez grand. — *Elytres* débordant peu l'abdomen. — *Pénultième article* des tarses bilobé.

Les Prasocures vivent sur des plantes aquatiques; la larve de celle de la Phellandrie est blanche, hexapode, alongée; elle ronge la substance intérieure des tiges et des racines de la phellandrie aquatique (*Ph. aquaticum*). La nymphe est blanche, presque cylindrique, un peu anguleuse. L'insecte parfait vit aussi sur la même plante. Ce genre contient fort peu d'espèces.

1. Prasocure de la Phellandrie, *P. Phellandrii*.

Prasocuris Phellandrii. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 59. *n°.* 1. — *Helodes Phellandrii*. Payk. *Faun. Suec. tom.* 2. *pag.* 84. *n°.* 1. — Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 469. *n°.* 1. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 594. *n°.* 1. *Hélod. pl.* 1. *fig.* 1. a. b. — Gyllenh. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 3. *pag.* 499. *n°.* 1. — *Criocens Phellandrii*. Panz. *Faun Germ. fas.* 85. *fig.* 9.

Voyez pour la description et les autres synonymes Chrysomèle de la Phellandrie n°. 130.

Digitized by Google

2. Prasocure violette, *P. violacea*.

Prasocuris violacea, elytris punctato striatis.

Prasocuris violacea. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 60. — *Helodes violacea*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 470. *n°.* 3. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 594. *n°.* 2. *Helod. pl.* 1. *fig.* 2. — *Helodes beccabungæ*. Gyllenh. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 3. *pag.* 500. *n°.* 2. — *Chrysomela beccabungæ*. Panz. *Faun. Germ. fas.* 25. *fig.* 11.

Longueur 2 lig. Violette, antennes noires. Corselet pointillé avec un petit sillon transversal dans son milieu. Elytres ayant des lignes de points imitant des stries.

Elle se trouve en France et vit sur le Beccabunga (*Veronica Beccabunga*).

Nota. Le synonyme de Geoffroy, tom. 1, pag. 254, n°. 6, donné à cette espèce par Fabricius, doit être exclu. Il nous paroît appartenir, comme plusieurs auteurs l'ont cru, à la Galeruque violette (*Chrysomela alni*. Linn. n°. 13.) *Voyez* ce mot.

M. Carcel, entomologiste distingué, a observé cette Prasocure en Anjou dans un moment où il éclusoit un très-grand nombre d'individus. Il les a vus remonter du fond de l'eau le long de la tige des plantes. Il est donc probable que c'est dans cet élément qu'elle subit sa métamorphose.

(S. F. et A. Serv.)

PRINTANNIÈRE. Geoffroy nomme ainsi la Phalène précoce n°. 2 de ce Dictionnaire, *Phalæna prodromaria*. Fab. (S. F. et A. Serv.)

PRIOCÈRE, *Priocera*. Nouveau genre de Coléoptères pentamères établi par M. Kirby dans les *Transactions Linnéennes*, vol. 12, pag. 479. Il paroît voisin de ceux de Tille et de Thanasime; l'auteur lui assigne pour caractères : labre échancré; lèvre bifide; palpes maxillaires filiformes, de quatre articles, le dernier comprimé, oblong; les labiaux de trois articles, le dernier grand, pédonculé, sécuriforme; antennes dentées en scie; corselet presque cylindrique, très-resserré; corps convexe.

Il en décrit une espèce sous le nom de Priocère variée (*P. variegata*). Longueur 6 lig. Corps linéaire, d'un brun-noirâtre luisant, velu. Corselet brun, ponctué. Elytres ayant leur partie antérieure fortement ponctuée et l'extrémité lisse, sans taches; elles sont de couleur rousse avec quatre grandes taches jaunes posées carrément. On voit sur chaque élytre une bande brune, large, placée près d'une autre bande de couleur jaune. Pattes d'un brun-noirâtre. Tarses et anus roux.

Cette espèce qui paroît nouvelle est du Brésil, elle est représentée pl. 21, fig. 7 de l'ouvrage précité. (S. F. et A. Serv.)

PRIOCÈRES. *Voyez* Serricornes.

(S. F. et A. Serv.)

PRIONE; *Prionus*. Geoff. Fab. Lat. Oliv. (*Entom.*) *Cerambyx*. Linn. De Géer. *Leptura*. Geoff.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Longicornes, tribu des Prioniens.

La tribu des Prioniens se compose des genres Spondyle et Prione; le premier se distingue facilement du second par ses antennes courtes, moniliformes et son corps convexe.

Antennes sétacées ou filiformes, souvent plus longues que le corps ou dépassant au moins sa moitié, insérées au-devant des yeux et composées de onze à vingt-un articles de forme très-variable. — *Labre* très-petit, presque nul, entier, corné, cilié antérieurement. — *Mandibules* de forme variable, fortes, avancées, dentées intérieurement. — *Mâchoires* cornées, courtes, étroites, cylindriques, entières, obtuses et ciliées, quelquefois un peu aplaties. — *Palpes* presqu'égaux entr'eux, leur dernier article un peu plus grand; les maxillaires de quatre articles, les labiaux de trois. — *Lèvre* cornée, très-courte, presque triangulaire; menton très-court, transverse. — *Tête* aplatie, placée dans la direction de l'axe du corps, ayant un prolongement spiniforme sous la base des mandibules. — *Yeux* échancrés. — *Corps* déprimé. — *Corselet* de forme variable, épineux ou dentelé sur les côtés. — *Ecusson* petit. — *Elytres* grandes, recouvrant entièrement l'abdomen ou raccourcies, rétrécies vers l'extrémité et laissant à découvert une partie de l'abdomen et des ailes. — *Pattes* comprimées; jambes terminées par deux petites épines. Pénultième article des tarses bilobé.

Geoffroy a fondé ce genre sur l'espèce la plus commune (P. tanneur) et lui a donné le nom de Prione, tiré d'un mot grec qui signifie : *scie*, sans doute en raison de la forme des articles des antennes. On trouve ces insectes dans les grandes forêts peuplées de vieux arbres : c'est dans ceux-ci que leurs larves habitent. Elles y trouvent leur nourriture en rongeant le bois. Ces larves diffèrent peu de celles des autres coléoptères qui vivent de la même manière qu'elles. Leur corps est divisé en douze segmens. La tête est un peu plus large que le corps et d'une consistance assez solide; la bouche est petite, armée de deux mandibules courtes, mais fortes; les trois segmens antérieurs du corps portent chacun une paire de pattes écailleuses très-petites, à peine visibles et qui ne peuvent leur servir à marcher. Les neuf derniers segmens sont garnis de petits mamelons au moyen des-

Digitized by Google

quels seuls la larve peut changer de place. Lorsqu'elle a pris tout son accroissement, elle se file une coque grossière composée de soie fortifiée de sciure de bois et elle y subit ses métamorphoses. Elle a soin de placer cette coque près de la surface de l'arbre, afin que l'insecte parfait puisse sortir plus facilement. Les femelles sont munies d'une espèce de tuyau corné, ordinairement rétractile, à l'aide duquel elles déposent leurs œufs dans les fentes et les gerçures du bois.

Ces coléoptères sont de très-grande taille, les femelles surtout. Pendant le jour qui paroît les offusquer, ils se tiennent cachés dans des trous d'arbres dont ils sortent le soir pour voler et rechercher l'accouplement. Leur vol est lourd. Ce genre renferme plus de cinquante espèces, dont on ne trouve que quatre ou cinq en Europe.

1re. *Division*. Elytres raccourcies, rétrécies vers leur extrémité, ne se rejoignant pas à la suture et laissant à découvert, même dans le repos, une partie de l'abdomen et des ailes.

1. Prione sanguin, *P. sanguineus*.

Prionus sanguineus, antennis, mandibularum, elytrorumque apice tibiis tarsisque nigris.

Longueur 10 lig. Corps d'un rouge sanguin, entièrement pointillé. Antennes noires, de onze articles, les cinq avant-derniers dentés en scie, peu aplatis. Mandibules aiguës, plus courtes que la tête, armées d'une forte dent interne, leur extrémité et leur partie intérieure noires. Yeux, extrémité des élytres, jambes et tarses noirs. Corselet rebordé, ses bords latéraux portant chacun une épine peu saillante vers leur milieu. Ecusson triangulaire. Elytres couvrant plus des deux tiers de l'abdomen et des ailes; elles sont chargées de quatre lignes longitudinales peu élevées, n'allant pas jusqu'à l'extrémité. Les deux premiers articles des tarses sont peu dilatés. Femelle.

Du Brésil.

2. Prione lugubre, *P. lugubris*.

Prionus niger, humeris pallidè testaceis.

Longueur 7 à 8 lig. Corps entièrement noir, pointillé. Antennes de onze articles, les huit avant-derniers fortement dentés en scie, peu aplatis. Mandibules aiguës, plus courtes que la tête; on voit une forte dent interne à la mandibule gauche qui manque dans la droite (il en est peut-être de même dans le précédent); corselet peu rebordé, ses bords latéraux portant chacun une petite épine vers leur milieu. Ecusson presque triangulaire; élytres ne couvrant guère que la moitié de l'abdomen, ayant leurs angles huméraux d'un testacé pâle et deux lignes longitudinales élevées, très-peu visibles, n'allant pas jusqu'à l'extrémité. Les deux premiers articles des quatre tarses antérieurs sont très-dilatés. Mâle.

Du Brésil.

Nota. Nous avons une variété ou peut-être une espèce très-voisine qui ne diffère qu'en ce qu'elle est entièrement noire, sans tache humérale aux élytres. M. le comte Dejean possède une autre espèce du Brésil également de cette division, qui approche beaucoup du Prione sanguin. Le *Stenocorus hemipterus* de Fabricius pourroit encore lui appartenir. Celui-ci est de Java.

2e. *Division*. Elytres grandes, de la longueur de l'abdomen, le couvrant en entier, ainsi que les ailes.

1re. *Subdivision*. Côtés du corselet se rabattant insensiblement, leur rebord se voyant toujours en dessus (tarière des femelles rétractile).

A. Troisième article des antennes au moins deux fois plus long que le quatrième.

3. Prione serraticorne, *P. serraticornis*.

Prionus fuscus, thorace marginato, utrinquè tridentato, antennis serratis.

Prionus serraticornis. Oliv. *Entom. tom.* 4. *pag.* 14. *n°.* 9. *Prion. pl.* 9. *fig.* 33. — *Encycl. pl.* 204. *fig.* 3.

Longueur 3 pouces. Antennes noires, de douze articles, les neuf avant-derniers ayant en dessous à leur extrémité, un appendice spiniforme, peu sensible dans les trois premiers. Tête noire avec un peu de duvet roux sur sa partie antérieure. Mandibules grandes, noires, de la longueur de la tête, arquées, fortement dentées intérieurement. Corselet noir; ses côtés un peu relevés en bosse, chargés d'un duvet roux; ses bords latéraux portant chacun trois épines, l'intermédiaire plus longue. Elytres de couleur marron, brunes vers la base, pointillées. Ecusson arrondi postérieurement. Dessous de l'abdomen brun. Poitrine garnie d'un duvet roux. Pattes brunes. Mâle.

Des Indes orientales.

4. Prione à collier, *P. armillatus*.

Prionus thorace marginato utrinquè quadridentato, elytrorum testaceorum, margine nigro.

Prionus armillatus. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 261. *n°.* 19. — Oliv. *Entom. tom.* 4. *pag.* 9. *n°.* 4. *Prion. pl.* 5. *fig.* 17. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 33. — *Cerambyx armillatus*. Linn. *Syst. Nat.* 2. 622. 4. — *Encycl. pl.* 200. *fig.* 4.

Longueur 3 pouces $\frac{1}{2}$, 4 pouces. Antennes noires, de onze articles, le premier ayant extérieurement une épine très-forte, les neuf derniers garnis d'un grand nombre de tubercules spiniformes. Tête noire. Mandibules courtes, grosses, très-crochues.

Digitized by Google

très-crochues. Corselet noir, ses bords latéraux un peu testacés, portant chacun quatre épines noires. Elytres testacées, bords extérieurs noirs; leur extrémité un peu échancrée avec une épine qui termine la ligne suturale. Ecusson arrondi postérieurement, testacé, bordé de noir. Dessous du corps noir, chargé d'un duvet roussâtre. Pattes noires. Cuisses et jambes antérieures garnies de tubercules; ceux de dessous spiniformes.

Des Indes orientales.

Nota. Nous avons sous les yeux un autre Prione plus petit d'un tiers dont les antennes sont à proportion beaucoup plus courtes, les neuf derniers articles n'ont aucuns tubercules non plus que les pattes antérieures. L'épine postérieure du corselet est plus grande à proportion ainsi que celle de la suture des élytres, l'extrémité de celles-ci n'est pas aussi évidemment échancrée, mais dentée en scie. Les pattes sont moins brunes et les antérieures sont beaucoup plus courtes. Seroit-ce l'autre sexe du Prione à collier ou une espèce différente?

5. Prione noir, *P. ater*.

Prionus thoracis lateribus crenatis, elytris mucronatis, margine exteriori arcuato.

Prionus ater. Oliv. *Entom. tom.* 4. *pag.* 11. *n°*. 6. *Prion. pl.* 7. *fig.* 24. — *Encycl. pl.* 202. *fig.* 3.

Longueur 4 pouces. Entièrement noir. Tête et poitrine couvertes d'un duvet roux. Antennes de onze articles garnis, surtout en dessous, de tubercules spiniformes. Palpes bruns. Mandibules courtes. Corselet ayant de chaque côté une plaque triangulaire et une petite ligne formées par des tubercules luisans; ses bords latéraux crénelés. Elytres pointillées, fortement chagrinées à leur base, portant quelques petites lignes longitudinales peu élevées dont la plus visible est placée vers le bord extérieur. Ligne suturale terminée par une épine. Ecusson chagriné, arrondi postérieurement avec une impression vers l'extrémité. Bords postérieurs des segmens de l'abdomen ferrugineux. Jambes épineuses; les quatre cuisses antérieures garnies de tubercules spiniformes.

De Cayenne.

6. Prione dentelé, *P. serrarius*.

Prionus fuscus, thorace subcrenulato, punctis in medio duobus impressis.

Prionus serrarius. Panz. *Faun. Germ. fas.* 9. *fig.* 6. — *Prionus obscurus*. Oliv. *Entom. tom.* 4. *pag.* 26. *n°*. 27. *Prion. pl.* 1. *fig.* 7. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 55. — *Encycl. pl.* 196. *fig.* 18, *et pl.* 198. *fig.* 5.

Longueur 2 pouces. Noir, avec les élytres ponctuées et d'un brun-testacé. Antennes aussi longues que le corps, de onze articles. Mandibules courtes, très-arquées. Tête et corselet chagrinés, celui-ci ayant deux points enfoncés derrière chacun desquels est un tubercule luisant, et sur les côtés une petite ligne élevée, luisante; ses bords latéraux légèrement crénelés. Ligne suturale des élytres terminée par une petite épine. Cuisses et jambes antérieures garnies de tubercules; les quatre pattes postérieures finement ponctuées. Ecusson arrondi postérieurement. Poitrine et abdomen bruns.

Il se trouve en Allemagne sur les pins et les sapins. Suivant Olivier il habite aussi la Provence.

7. Prione artisan, *P. faber*.

Prionus thorace marginato, utrinquè unidentato, elytris piceis.

Prionus faber. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 258. *n°*. 5. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 33. — Oliv. *Entom. tom.* 4. *pag.* 18. *n°*. 15. *Prion. pl.* 9. *fig.* 35. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 9. *fig.* 5. — Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 50. *n°*. 1. — *Cerambyx faber*. Linn. *Syst. Nat.* 2. 622. 6. — *Encycl. pl.* 204. *fig.* 5.

Longueur 20 lig. Corps glabre, d'un brun-noirâtre ou tout-à-fait noir. Antennes beaucoup plus courtes que le corps, de onze articles. Mandibules courtes, arquées. Tête et corselet chagrinés. Celui-ci portant sur son disque deux petits tubercules un peu plus saillans que les autres; ses bords latéraux dentelés, ayant en outre une épine un peu avant l'angle postérieur. Elytres pointillées irrégulièrement. Ligne suturale terminée par une épine plus forte dans le mâle. Mâle et femelle.

Se trouve en Europe.

8. Prione écorce, *P. corticinus*.

Prionus rufescens, fronte villosâ, thorace marginato crenulato, posticè unidentato.

Prionus corticinus. Oliv. *Entom. tom.* 4. *pag.* 21. *n°*. 20. *Prion. pl.* 9. *fig.* 34. — *Encycl. pl.* 204. *fig.* 4.

Longueur 2 pouces à 2 pouces ½. Corps de couleur marron, couvert d'un duvet roux, soyeux, un peu chatoyant. Antennes de onze articles, leur base plus brune. Tête brune, sa partie antérieure chargée d'un duvet roux. Mandibules courtes, très-arquées. Corselet ayant sur son disque quatre petits tubercules; ses bords latéraux portant chacun trois épines, la postérieure plus grande. Pattes un peu rembrunies. Femelle.

Le mâle a le premier article des antennes duveté en dessous, et le troisième chargé, aussi en dessous, de petits tubercules spiniformes et fortement canaliculé en dessus. L'épine postérieure du corselet est plus forte que dans la femelle et

un peu recourbée en arrière; la ligne suturale des élytres est terminée par une épine.

De Cayenne.

9. Prione boulanger, *P. depsarius.*

Prionus ferrugineus, pubescens, subtùs fuscus, thorace utrinquè unidentato, antennis brevibus.

Prionus depsarius. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 258. *n°.* 7. — Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 32. — Oliv. *Entom. tom.* 4. *pag.* 37. *n°.* 44. *Prion. pl.* 11. *fig.* 41. Femelle. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 9. *fig.* 7. Femelle. — Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 52. *n°.* 3. — *Cerambyx depsarius.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 624. 12. — *Encycl. pl.* 205. *fig.* 11.

Longueur 18 lig. Corps de couleur de poix, son dessous plus clair. Antennes de onze articles dans les deux sexes. Corselet finement chagriné, ayant sur son milieu une ligne longitudinale très-lisse, et quelques poils jaunâtres clair-semés; ses bords latéraux munis chacun d'une épine. Elytres finement chagrinées, portant des lignes longitudinales peu marquées, qui n'atteignent ni la base ni l'extrémité. Poitrine un peu duvetée. Mâle et femelle.

Cette espèce est proportionnellement plus étroite que le Prione tanneur.

Du nord de l'Europe.

B. Troisième article des antennes n'étant pas une fois et demie aussi long que le quatrième.

a. Antennes pectinées dans les mâles.— Ecusson arrondi postérieurement.

10. Prione tanneur, *P. coriarius.*

Prionus fuscus, thorace marginato utrinquè trispinoso, antennis brevibus.

Prionus coriarius. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 260. *n°.* 16. — Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 32. — Oliv. *Entom. tom.* 4. *pag.* 29. *n°.* 32. *Prion. pl.* 1. *fig.* 1. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 9. *fig.* 8. Femelle. — Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 51. *n°.* 2. — *Cerambyx coriarius.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 622. 7. — Le Prione. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 198. *n°.* 1. *pl.* 3. *fig.* 5. Femelle. — *Encycl. pl.* 197. *fig.* 3-6.

Longueur 15 à 18 lig. Corps chagriné, d'un brun couleur de poix. Antennes de douze articles dentés en scie, à l'exception des trois premiers et du dernier. Mandibules courtes, arquées. Bords latéraux du corselet portant chacun trois épines, l'intermédiaire plus longue. Élytres ayant chacune trois lignes longitudinales peu élevées, à peine visibles. Ligne suturale terminée par une épine très-courte. Corselet et poitrine un peu duvetés en dessous. Femelle.

Le mâle diffère par ses antennes pectinées et de treize articles; sa couleur est plus brune.

Il se trouve en Europe dans les forêts et n'est pas très-commun aux environs de Paris.

Nota. Geoffroy a décrit et figuré une femelle quoiqu'il dise positivement le contraire.

On trouve dans De Géer les détails suivans: la tarière de la femelle, longue de plus d'un demi-pouce, est composée de plusieurs pièces qui rentrent les unes dans les autres comme les tuyaux d'une lunette d'approche; son extrémité est garnie de deux parties écailleuses ressemblant un peu à des ciseaux; à l'endroit où elles se réunissent on voit de chaque côté un petit tubercule. La partie qui suit est longue, écailleuse, concave en dessus. A son origine on voit une ouverture qui probablement donne passage aux œufs; (ceux-ci sont alongés, d'un jaune-blanchâtre, ayant environ deux lignes de longueur), ensuite viennent deux espèces de tuyaux membraneux qui rentrent l'un dans l'autre et tous deux dans un troisième tuyau plus gros d'une consistance assez dure, mais cependant flexible. Enfin toutes ces parties trouvent place dans l'abdomen lorsque l'insecte n'en fait pas usage.

11. Prione imbricorne, *P. imbricornis.*

Prionus ferrugineus, thorace marginato utrinquè tridentato, antennis utrinquè pectinatis brevibus.

Prionus imbricornis. Oliv. *Entom. tom.* 4. *pag.* 28. *n°.* 31. *Prion. pl.* 13. *fig.* 52. Mâle. — Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 32. — Palis.-Bauv. *Ins. d'Afriq. et d'Amér. pag.* 242. *Coléopt. pl.* 36. *fig.* 2. Mâle. — *Cerambyx imbricornis.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 622. 5. Mâle.

Longueur 11 à 12 lig. Corps chagriné, ponctué, de couleur marron. Tête, corselet et base des antennes plus foncés, presque bruns. Ces dernières composées de vingt-un articles pectinés des deux côtés, à l'exception des deux premiers et du dernier. Mandibules courtes, très-arquées. Bords latéraux du corselet portant chacun deux petites épines vers leur partie antérieure. Elytres ayant chacune deux lignes élevées peu visibles; ligne suturale terminée par une petite épine. Corselet et poitrine un peu duvetés en dessous. Mâle.

De la Caroline.

b. Antennes simples, composées d'articles comprimés au nombre de onze. — Mandibules courtes, arquées.

† Ecusson pointu postérieurement.

12. Prione spécieux, *P. speciosus.*

Prionus viridi-æneus, thoracis margine spinoso crenato.

Digitized by Google

Prionus speciosus. Oliv. *Entom. tom.* 4. *Prion. pag.* 31. *n°.* 34. *pl.* 12. *fig.* 48? — Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 33. — *Encycl. pl.* 199. *fig.* 6?

Longueur 18 lig. Dessus du corps chagriné et ponctué, d'un vert-brun à reflet cuivreux, son dessous plus lisse et brillant. Antennes et pattes d'un noir-bleuâtre à reflet cuivreux en dessous. Les cinq ou six premiers articles des antennes très-rugueux en dessous, les quatre derniers portant chacun à leur base latérale inférieure, deux tubercules. Bords latéraux du corselet très-dilatés, ayant chacun une épine, crénelés au-dessus et au-dessous de cette épine. Jambes rugueuses, les antérieures ainsi que leurs cuisses, chargées en dessous de tubercules presqu'épineux.

Du Brésil.

Nota. Nous rapportons à cette espèce, quoiqu'avec doute, la figure 48, planche 12 de l'*Entomologie d'Olivier*, qu'il donne pour être celle de son Prione brillant n°. 33, mais qui ne lui ressemble en rien. Cette figure quoique mal faite convient mieux au Prione spécieux que celle n°. 13, planche 4, indiquée par Olivier comme lui appartenant.

13. Prione brillant, *P. nitidus.*

Prionus cœruleo-violacœus, thorace marginato, crenato, unidentato, elytris rugosis, cupreis.

Prionus nitidus. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 258. *n°.* 4. Femelle. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 33. Femelle. — Oliv. *Entom. tom.* 4. *Prion. pag.* 30. *n°.* 33. Femelle. (Supprimez la figure citée.) — *Prionus angulatus.* Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 33. Mâle. — Oliv. *Entom. tom.* 4. *Prion. pag.* 31. *n°.* 35. *pl.* 1. *fig.* 2, *et pl.* 4. *fig.* 13? Mâle.

Longueur 15 à 18 lig. Dessus du corps chagriné et ponctué. Tête, corselet et écusson d'un bleu-violet à reflet cuivreux. Antennes et pattes bleues à reflet verdâtre. Bords latéraux du corselet ayant chacun une épine; ils sont crénelés depuis leur base jusqu'à l'épine seulement. Elytres d'un beau rouge-cuivreux. Dessous du corps brillant, d'un bleu-violet avec des reflets verts et cuivreux. Femelle.

Le mâle diffère en ce que la partie postérieure de la tête, le corselet et l'écusson ont un reflet d'un rouge-cuivreux et que ses élytres sont vertes à reflet doré.

Du Brésil.

Nota. Olivier s'est trompé en rapportant au Prione spécieux la figure 13 de la planche 4. Elle nous paroît être celle du Prione brillant mâle, quoique très-incorrecte.

14. Prione bifascié, *P. bifasciatus.*

Prionus niger, thorace marginato, denticulato, elytris rubris, fasciis duabus atris.

Prionus bifasciatus. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 262. *n°.* 24. — Oliv. *Entom. tom.* 4. *Prion. pag.* 32. *n°.* 37. *pl.* 1. *fig.* 4. a. b. — *Cerambyx bifasciatus.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 624. 16. — *Encycl. pl.* 198. *fig.* 2.

Longueur 1 pouce. Dessus du corps chagriné. Antennes, tête, corselet, écusson et pattes d'un noir-violet. Bords latéraux du corselet entièrement crénelés et munis chacun d'une épine. Elytres d'un rouge-cuivreux avec deux bandes transverses d'un brun-cuivreux à reflet violet, la première irrégulière dans sa forme, placée au-delà du milieu et l'autre à l'extrémité. Dessous du corps d'un bleu-violet brillant.

De Cayenne.

†† Ecusson arrondi postérieurement.

15. Prione canaliculé, *P. canaliculatus.*

Prionus thorace marginato, crenulato, sulco longitudinali dorsali albo villoso, antennis brevibus.

Prionus canaliculatus. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 264. *n°.* 32. — Oliv. *Entom. tom.* 4. *Prion. pag.* 25. *n°.* 26. *pl.* 9. *fig.* 32. a. b. — *Encycl. pl.* 204. *fig.* 1 *et* 2.

Longueur 20 lig. Corps chagriné en dessus. Antennes, tête, corselet, pattes et dessous du corps bruns. Corselet ayant au milieu un sillon longitudinal garni d'un duvet blanc, ses bords latéraux fortement crénelés, leur pointe postérieure spiniforme. Elytres de couleur marron, chargées de lignes peu distinctes, formées par des points enfoncés dont chacun porte une petite touffe de poils blancs; leurs bords extérieurs jaunes. Jambes antérieures garnies en dessous d'un duvet touffu, roussâtre.

Amérique méridionale.

16. Prione quadriliné, *P. quadrilineatus.*

Prionus thorace crenulato, testaceus, elytrorum lineis duabus impressis albo villosis.

Prionus quadrilineatus. Oliv. *Entom. tom.* 4. *Prion. pag.* 40. *n°.* 48. *pl.* 3. *fig.* 11. — *Encycl. pl.* 199. *fig.* 4.

Longueur 15 lig. Corps testacé, chagriné en dessus. Bords latéraux du corselet crénelés, échancrés à l'angle postérieur, ce qui y forme deux pointes. Elytres d'une nuance plus claire, portant chacune dans leur milieu deux lignes longitudinales enfoncées, garnies d'un duvet blanchâtre très-serré, qui n'atteignent ni la base ni l'extrémité. Ligne suturale terminée par une très-petite

Digitized by Google

pointe. Pattes, dessous de la tête, du corselet et poitrine, de couleur brune. Les côtés de celle-ci et le ventre garnis d'un duvet roussâtre.

Patrie inconnue.

17. Prione élégant, *P. elegans*.

Prionus thorace utrinquè bispinoso, elytrorum lineis duabus longitudinalibus nigris, exteriori carinatâ, alterâ suturali.

Prionus elegans. Palis.-Bauv. *Ins. d'Afriq. et d'Amériq. pag.* 217. *Coléopt. pl.* 34. *fig.* 5.

Longueur 18 lig. Corps lisse, luisant. Antennes, tête, corselet, écusson et pattes de couleur ferrugineuse. Corselet portant deux lignes élevées, inégales, ses bords latéraux ayant chacun deux épines un peu recourbées. Elytres fauves; on voit sur chacune deux larges lignes longitudinales noires dont une accompagne la suture et l'autre très-relevée, partant de l'angle huméral; partie postérieure des élytres crénelée, précédée d'une épine latérale. Dessous du corps ferrugineux. Abdomen brun avec une ligne latérale ondée, formée de poils roussâtres. Jambes garnies en dessous de poils roux.

Décrit d'après un seul individu trouvé à Saint-Domingue par M. Palisot-Bauvois.

c. Antennes simples, composées d'articles cylindriques, au nombre de onze.

18. Prione cervicorne, *P. cervicornis*.

Prionus thorace marginato utrinquè tridentato, mandibulis porrectis, maximis.

Prionus cervicornis. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 259. *n°.* 12. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 33. — Oliv. *Entom. tom.* 4. *Prion. pag.* 13. *n°.* 8. *pl.* 2. *fig.* 8. — Palis.-Bauv. *Ins. d'Afriq. et d'Amériq. pag.* 215. *Coléopt. pl.* 34. *fig.* 1. — *Cerambyx cervicornis.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 622. 3. — De Géer, *Ins. tom.* 5. *pag.* 94. — *Encycl. pl.* 198. *fig.* 7.

Longueur 4 pouces ½. Corps très-finement pointillé en dessus. Tête brune avec deux carènes élevées, longitudinales, précédées d'une épine; vers la partie postérieure de ces carènes sont intérieurement deux petits espaces chagrinés. Mandibules plus longues que la tête et le corselet pris ensemble, crénelées en dedans avec une forte dent interne placée aux deux tiers de leur longueur environ, et une autre à la partie extérieure plus près de l'extrémité. Antennes fauves, guère plus longues que les mandibules. Corselet d'un brun-mat, sa partie moyenne fortement chagrinée, assez luisante; ses bords latéraux portant chacun trois épines, l'espace qui est entre les deux premières fortement crénelé; on voit une échancrure assez grande sans crénelures entre les deux épines postérieures. Ecusson brun. Elytres d'un jaune-ferrugineux, ebargées de lignes et de taches brunes; ligne suturale terminée par une épine fort courte. Dessous du corps et pattes de couleur brune. Poitrine garnie d'un duvet grisâtre.

De l'Amérique méridionale. Sa larve vit dans les fromagers (*Bombax*), et suivant M. Palisot-Bauvois, dans les fruits du cacaotier. On assure que les naturels du pays la mangent.

Nota. Nous connoissons un individu qui n'a guère que trois pouces. Ses mandibules sont plus courtes que la tête et le corselet pris ensemble, leur dent interne est peu sensible, l'extérieure l'est davantage à proportion et située vers le milieu. Toutes les parties antérieures du corps et les pattes sont d'une nuance plus claire. De Géer après avoir décrit l'espèce en lui donnant les mêmes proportions de corps et de mandibules que nous, fait aussi mention d'individus conformés comme celui-ci, ce qui pourroit faire croire que c'est un sexe différent. (*Encycl. pl.* 197. *fig.* 1.)

19. Prione maxillaire, *P. maxillosus*.

Prionus thorace marginato crenulato, mandibulis porrectis.

Prionus maxillosus. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 264. *n°.* 31. — Oliv. *Entom. tom.* 4. *Prion. pag.* 16. *n°.* 13. *pl.* 1. *fig.* 3. — Drury, *Ins.* 1. *pl.* 38. *fig.* 3. — *Encycl. pl.* 198. *fig.* 1.

Longueur 2 pouces. Entièrement brun. Tête ponctuée et chagrinée. Mandibules arquées, un peu plus longues que la tête, garnies intérieurement de poils roux et de trois dents, les inférieures un peu au-dessus du milieu, la dernière très-petite placée près de la pointe. Antennes égalant en longueur la moitié du corps. Corselet portant sur ses côtés deux petites lignes luisantes, un peu élevées et sur son disque trois aréoles un peu élevées, luisantes, dont l'inférieure est posée vis-à-vis de l'écusson; bords latéraux crénelés, angles supérieurs très-avancés, arrondis. Ligne suturale des élytres terminée par une petite épine. Poitrine garnie d'un duvet grisâtre.

Amérique méridionale.

20. Prione géant, *P. giganteus*.

Prionus thorace utrinquè trispinoso, niger, elytris ferrugineis, mandibulis porrectis validis.

Prionus giganteus. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 261. *n°.* 17. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 33. — Oliv. *Entom. tom.* 4. *Prion. pag.* 12. *n°.* 7. *pl.* 6. *fig.* 21. — Drury, *Ins. tom.* 3. *pl.* 49. *fig.* 1. — *Encycl. pl.* 201. *fig.* 4.

Longueur 6 pouces ½. Entièrement d'un brun-noirâtre. Mandibules fortes, plus courtes que la tête, pointillées, très-arquées, ayant une forte

Digitized by Google

dent interne. Antennes atteignant à peine en longueur la moitié du corps, le troisième et le premier articles creusés en dessus, celui-ci échancré et crénelé en dessous. Tête finement pointillée. Corselet fortement chagriné sur les côtés, son disque un peu pointillé, luisant. Bords latéraux portant chacun trois épines, l'intermédiaire plus longue. Elytres d'une nuance plus claire, chargées de petites rides et de quatre lignes longitudinales peu marquées qui n'atteignent pas l'extrémité; ligne suturale terminée par une très-petite épine. Jambes fortement épineuses en dessous ainsi que les cuisses antérieures. Dessous du corselet et poitrine garnis d'un duvet roux, brillant. Mâle. De Cayenne.

Nota. Ce Prione nous paroît surpasser par sa taille tous les autres coléoptères connus.

2°. *Subdivision.* Côtés du corselet rabattus subitement; leur rebord ne se voyant qu'en dessous. (Tarière des femelles saillante.)

21. Prione scabricorne, *P. scabricornis.*

Prionus thorace subcylindrico, elytrorum lineis tribus elevatis abbreviatis.

Prionus scabricornis. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 258. *n°.* 6. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 33. — Oliv. *Entom. tom.* 4. *Prion. pag.* 35. *n°.* 41. *pl.* 11. *fig.* 42. Femelle. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 12. *fig.* 7. Mâle. — La Lepture rouillée. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 210. *n°.* 6. — *Encycl. pl.* 205. *fig.* 12. Femelle.

Longueur 20 à 22 lignes. Corps brun. Mandibules beaucoup plus courtes que la tête, très-arquées, sans dentelures. Antennes plus courtes que le corps, de onze articles, le troisième plus long que les deux suivans réunis; les cinq premiers chagrinés, raboteux. Tête et corselet chagrinés, avec un peu de duvet roussâtre; angles antérieurs du corselet relevés, presque spiniformes. Elytres de couleur marron, un peu chagrinées et duvetées, portant chacune trois lignes longitudinales élevées, celle du milieu plus longue que les deux autres qui s'y réunissent, n'atteignant pas l'extrémité; ligne suturale terminée par une très-petite épine à peine visible. Dessous du corps et pattes d'un brun-marron clair. Tarière ayant près de quatre lignes de longueur. Poitrine légèrement garnie d'un duvet grisâtre. Femelle.

Le mâle a les antennes entièrement chagrinées et même épineuses en dessus. Les lignes des élytres sont moins distinctes.

Se trouve en Europe sur le tronc des vieux arbres. Il habite aux environs de Paris, suivant Geoffroy. (S. F. et A. Serv.)

PRIONIENS, *Prionii.* Première tribu de la famille des Longicornes, section des Tétramères, ordre des Coléoptères, ayant pour caractères:

Labre nul ou très-petit.

Cette tribu ne contient que les genres Spondyle et Prione. *Voyez* ces mots.

(S. F. et A. Serv.)

PRISTIPHORE, *Pristiphora.* Lat. Considér. général. *Tenthredo.* Fab. Panz. *Pteronus.* Jur.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Porte-scie, tribu des Tenthrédines.

Parmi les genres de cette tribu, les seuls qui aient les antennes composées de neuf articles sont: Cladie, Pristiphore, Némate, Tenthrède et Dolère. Les deux derniers ont deux cellules radiales aux ailes supérieures; les Némates ont quatre cellules cubitales; les antennes des Cladies sont velues et leurs articles à partir du troisième sont insérés obliquement sur chacun de ceux qui les précèdent; ces divers caractères distinguent ces genres de celui de Pristiphore.

Antennes filiformes, de neuf articles; ces articles nus et n'étant point tronqués obliquement. — *Labre* apparent. — *Mandibules* échancrées ou légèrement bidentées. — *Palpes* filiformes, les maxillaires plus longs que les labiaux, de six articles, les labiaux de quatre. — *Lèvre* trifide. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle sur le vertex. — *Corselet* un peu cylindrique. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale grande et trois cellules cubitales, la dernière atteignant l'extrémité de l'aile. — *Abdomen* composé de huit segmens outre l'anus; tégument supérieur du premier incisé dans son milieu; une tarière dans les femelles ne dépassant pas l'extrémité de l'abdomen, logée dans le repos dans une coulisse qui partage en deux le tégument inférieur de l'anus, ce même tégument entier avec le supérieur presque nul dans les mâles. — *Pattes* de longueur moyenne, les quatre jambes postérieures dépourvues d'épine médiale.

Le nom de Pristiphore vient de deux mots grecs qui signifient: *Porte-scie.* Ce genre a été créé par M. Latreille aux dépens des Ptérones de M. Jurine et adopé par les auteurs subséquens. Il ne contient jusqu'à présent que huit espèces qui toutes sont de France.

1re. *Division.* Première cellule cubitale recevant les deux nervures récurrentes. — Mandibules un peu échancrées.

1. Pristiphore de la Myosotis, *P. Myosotidis.*

Pristiphora nigra, abdominis lutei segmentis omnibus nigro transversè strigatis.

Pristiphora Myosotidis. Le P. *Monogr. Tenthred. pag.* 59. *n°.* 170. — *Faun. franç. Hyménopt.*

Digitized by Google

pag. 74. *n°.* 1. — *Pteronus Myosotidis.* Jur. *pag.* 64. — *Tenthredo Myosotidis.* Fab. *Syst. Piez. pag.* 41. *n°.* 60. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 2. *fig.* 13.

Longueur 2 lig. ½. Antennes, tête et corselet noirs. Bouche, épaulettes, pattes antérieures et intermédiaires jaunes. Abdomen jaune; ses segmens marqués en dessus d'une ligne dorsale, noirâtre, transversale. Pattes postérieures noires avec les hanches et la plus grande partie des cuisses jaunes. Ailes supérieures ayant leurs principales nervures et le point marginal jaunes. Femelle.
Des environs de Paris.

2. Pristiphore testacée, *P. testacea.*

Pristiphora nigra, humeris punctisque duobus subscutello luteis, abdomine testaceo, pedibus testaceis tibiarum posticarum apice fusco.

Pristiphora testacea. Lat. *Consid. gén.* — Le P. *Monogr. Tenthred. pag.* 59. *n°.* 171. — *Pteronus testaceus.* Jur. *pag.* 64. *pl.* 13.

Longueur 2 lig. ½. Antennes, tête et corselet noirs. Épaulettes et deux points sous l'écusson, jaunes. Abdomen testacé pâle. Extrémité des jambes postérieures brune. Ailes transparentes, nervures noires. Femelle.
Des environs de Genève.

3. Pristiphore rufipède, *P. rufipes.*

Pristiphora nigra, pedibus testaceo-flavis, femorum anticorum quatuor basi nigro maculatâ.

Pristiphora rufipes. Le P. *Monogr. Tenthred. pag.* 60. *n°.* 174. — *Faun. franç. Hyménopt. pag.* 75. *n°.* 4. *pl.* 12. *fig.* 2.

Longueur 2 lig. ½. Noire. Labre testacé. Mandibules brunes. Pattes fauves, les quatre cuisses antérieures tachées de noir à leur base. Ailes transparentes, nervures brunes. Femelle.
Du nord de la France.

2°. *Division.* Seconde cellule cubitale recevant les deux nervures récurrentes. — Mandibules légèrement bidentées.

4. Pristiphore âtre, *P. atra.*

Pristiphora nigra, pedum pallidorum femoribus basi nigris.

Pristiphora atra. Le P. *Monogr. Tenthred. pag.* 61. *n°.* 176. — *Faun. franç. Hyménopt. pag.* 76. *n°.* 6. — *Pteronus ater.* Jur. *pl.* 6. *Pteronus niger.* Jur. *pag.* 64.

Longueur 2 lig. ½. Noire. Pattes pâles avec la base des cuisses noire. Mâle et femelle.
Des environs de Soissons.

3°. *Division.* Seconde cellule cubitale recevant la première nervure récurrente; troisième cellule cubitale recevant la deuxième nervure récurrente.

5. Pristiphore varipède, *P. varipes.*

Pristiphora nigra, ore pedibusque albo variis.

Pristiphora varipes. Le P. *Monogr. Tenthred. pag.* 61. *n°.* 178. — *Faun. franç. Hyménopt. pag.* 76. *n°.* 8.

Longueur 3. lig. Noire. Bouche et pattes variées de blanc. Ailes transparentes. Mâle.
Du Soissonais. (S. F. et A. Serv.)

PRO-ABEILLE. Réaumur et De Géer ont donné ce nom aux Hyménoptères mellifères de la tribu de Andrenètes. *Voyez* Andrène.
(S. F. et A. Serv.)

PROBOSCIDÈS, *Proboscidea.* Première section de l'ordre des Diptères; ses caractères sont: *Gaîne de la trompe* toujours univalve, renfermant dans une gouttière supérieure et longitudinale le suçoir, coudée à sa base et terminée par un empâtement plus ou moins marqué, divisé en deux lèvres. — *Tête* toujours très-distincte du tronc. — *Crochets* des tarses droits ou simplement arqués et unidentés au plus en dessous.
(S. F. et A. Serv.)

PROCESSE, *Processa.* Léach. Lat. *Nika.* Risso. Lam. Desm.

Genre de Crustacés de l'ordre des Décapodes, famille des Macroures, section des Salicoques, établi par M. Léach (*Crust. Podoph. de la Gr. Bret.* 4°. *cah.* 1815), et dont les caractères sont: antennes intermédiaires ou supérieures terminées par deux filets sétacés, disposés presque sur une même ligne horizontale, et dont l'intérieur est le plus long, portées sur un pédoncule formé de trois articles, dont le premier plus grand et le second plus court. Antennes inférieures ou extérieures sétacées, beaucoup plus longues que les premières, pourvues, à leur base, d'une écaille alongée, unidentée à l'extrémité et en dehors, et ciliée sur le bord interne. Pieds-mâchoires extérieurs ne couvrant pas la bouche, formés de quatre articles visibles, dont le second est très-long et fortement échancré à sa base du côté interne. Pieds généralement grêles et longs; ceux de la première paire monodactyles à gauche et didactyles à droite, n'ayant pas de carpe multiarticulé; pieds de la seconde paire plus grêles, très-longs, filiformes, de grandeur inégale et finissant chacun par une petite main didactyle; le carpe et l'article qui le précède étant multiarticulés dans la plus longue, et le carpe seulement l'étant dans la plus courte: les trois dernières paires de pieds simplement terminées par un ongle aigu, légèrement

Digitized by Google

arqué et non épineux; carapace un peu alongée, lisse, pourvue en avant d'un petit rostre comprimé. Abdomen arqué vers le troisième segment, terminé par des lames foliacées, alongées, dont l'extérieure, de chaque côté, est bipartie à l'extrémité.

Ce genre a de grands rapports avec celui dos *Palémons*, mais il s'en distingue ainsi que des autres genres de la section des Salicoques par la singulière anomalie de ses pieds antérieurs. Ces Crustacés sont très-communs sur nos côtes, surtout sur celles de la Méditerranée; c'est en été qu'on en trouve en plus grande abondance. Ils n'abandonnent jamais le rivage, et les femelles déposent leurs œufs plusieurs fois dans l'année sur les plantes marines; ils sont généralement de petite taille, leur chair est très-estimée, et on s'en sert comme d'un excellent appât pour prendre le poisson.

M. Risso, dans son ouvrage sur les Crustacés de Nice, avoit donné le nom de *Nika* aux Crustacés de ce genre, mais comme son ouvrage n'a paru qu'un an après celui de M. Léach, M. Latreille a adopté la dénomination de ce dernier comme étant antérieure.

1. Processe comestible, *P. edulis*. Léach. Lat. *Crust. pag.* 85. *Nika edulis*. Risso, *pl.* 3. *fig.* 3. Lam. Desm. Longue d'environ un pouce et demi, d'un rouge-incarnat, pointillée de jaunâtre, et ayant une rangée de taches jaunes au milieu de la carapace qui est très-lisse, terminée par trois pointes aiguës, dont celle du milieu, ou le rostre, est la plus longue; yeux verts; pattes de la première paire égales en grosseur. Cette espèce qui a été connue de Rondelet (*Hist. des Poiss.* éd. française), et qu'il a nommée la *Civade* ou *petite Squille*, a la chair tellement douce, suivant cet auteur, qu'elle répugne à certaines personnes. Elle fait son nid dans la région des algues et on la vend pendant toute l'année dans les marchés de Nice : la femelle pond en tout temps; ses œufs sont d'un jaune-verdâtre. MM. Risso et Léach décrivent plusieurs autres espèces de ce genre. (E. G.)

PROCESSIONNAIRES. Nom donné par Réaumur aux chenilles de deux espèces de Bombix. *Voy.* Bombix processionnaire n°. 96 et Bombix pithyocampa n°. 97. (S. F. et A. Serv.)

PRO-CIGALE. Nom donné par Réaumur et Geoffroy (*Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 429) aux Hémiptères qui composent les genres Tettigone et Membracis. *Voy.* ces mots.
(S. F. et A. Serv.)

PROCRIS. Nom donné par Geoffroy au Satyre Pamphile. *Voy.* tom. 9, pag. 549 de ce Dictionnaire. (S. F. et A. Serv.)

PROCRIS, *Procris*. Fab. *Syst. Glossat.* Lat. *Sphinx*. (*Adscita*.) Linn. *Sphinx*. Esp. Hub. *Zygæna*. Fab. *Ent. Syst.* Panz. Ross. *Phalæna*. Geoff. Papillon-phalène. De Géer.

Genre d'insectes de l'ordre des Lépidoptères, famille des Crépusculaires, tribu des Zygénides.

Les Sésies, les Œgocères, les Thyrides, les Zygènes et les Syntomides, genres de cette tribu ont dans les deux sexes les antennes simples ou à peine pectinées. Les Glaucopides, les Aglaopes et les Stygies les ont bipectinées dans les deux sexes; dans les Atychies ainsi que dans les Procris elles sont bipectinées dans les mâles, simples dans les femelles, mais on reconnoîtra les premières à leurs palpes très-velus, s'élevant notablement au-dessus du chaperon, à leurs ailes courtes et aux fortes épines qui terminent leurs jambes postérieures.

Antennes sans houppe à leur extrémité, simples ou garnies d'écailles peu alongées dans les femelles, bipectinées dans les mâles. — *Langue* distincte. — *Palpes* point velus, s'élevant à peine au-delà du chaperon. — *Ailes* oblongues, ciliées. — *Jambes postérieures* terminées par deux épines très-petites. — *Chenilles* courtes, ramassées, peu garnies de poils, se rapprochant beaucoup par la forme des Chenilles-cloportes. — *Chrysalide* renfermée dans une coque.

Les espèces de ce genre sont en petit nombre et se ressemblent toutes; leur taille est moyenne, leur couleur uniforme, les ailes n'ont ni taches ni bandes, un vert métallique quelquefois mêlé d'un peu de brun est leur livrée ordinaire. Les Procris se trouvent dans les prés secs, dans les clairières des bois et le long des haies.

1. Procris de la Statice, *P. Statices*.

Procris alis superioribus suprà viridibus aureo subnitentibus, subtùs inferioribusque cinereo fuscis, antennis maris apice vix pectinatis.

Procris statices. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 214. — God. *Hist. nat. des Lépid. de Fr. tom.* 3. *pag.* 158. *pl.* 22. *fig.* 15. — *Zygæna statices*. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 1. *pag.* 406. *n°.* 68. — *Sphinx statices*. Linn. *Syst. Nat.* 2. 808. 47. — Hub. *Sphing. tab.* 1. *fig.* 1. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 2. *fig.* 24. — Esp. *Sphinx. tab. XVIII. fig.* 2. — Le Sphinx turquoise. Engr. *Pap. d'Eur. pl.* 103. *fig.* 150. — De Géer, *Ins. tom.* 2. *pag.* 255. *n°.* 2. *pl.* 3. *fig.* 8-10. — La Turquoise. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 129. *n°.* 40.

Envergure 9 lig. Langue noire. Antennes et corps d'un vert-doré. Dessus des ailes supérieures de même couleur, leur dessous et les inférieures, d'un brun-cendré. Dans le mâle les sept ou huit derniers articles des antennes sont peu pectinés, leurs dents étant très-courtes et en forme de stries.

Digitized by Google

Chenille verdâtre avec deux rangées longitudinales de chevrons noirs sur le dos, et le long du corps une série longitudinale de points rouges bordée d'une ligne noire flexueuse. Tête et pattes écailleuses noires; pattes membraneuses blanchâtres. Vit sur la Patience (*Rumex patientia*) et la Globulaire (*Globularia vulgaris*).

Commune aux environs de Paris.

2. Procris de la Globulaire, *P. Globulariæ*.

Procris alis superioribus suprà cæruleo viridibus nitentibus, subtùs inferioribusque cinereo fuscis, antennis maris omninò pectinatis.

Procris Globulariæ. Lat. *Nouv. Dict. d'Hist. nat.* 2e. *édit.* — God. *Hist. nat. des Lépid. de Fr. tom.* 3. *pag.* 160. *pl.* 22. *fig.* 16. — *Sphinx Globulariæ*. Hub. *Sphing. tab.* 1. *fig.* 2 *et* 3.

Envergure 9 lig. Antennes et corps verdâtres. Dessus des ailes supérieures d'un vert-bleuâtre, leur dessous et les inférieures d'un brun-cendré. Le mâle a les antennes entièrement et régulièrement pectinées.

Chenille verdâtre ayant le long du dos des losanges noirs et de chaque côté du corps une bande amarante bordée de deux lignes noires flexueuses. Tête entièrement noire. Chrysalide d'un brun-pâle avec l'enveloppe des ailes terminée par un prolongement.

Des environs de Chartres.

3. Procris du Prunier, *P. Pruni*.

Procris alis superioribus suprà viridi-fuscis, basi aureo nitentibus, subtùs inferioribusque nigro fuscis, antennis maris omninò pectinatis.

Procris Pruni. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 214. — God. *Hist. nat. des Lépid. de Fr. tom.* 3. *pag.* 162. *pl.* 22. *fig.* 17. — *Zygæna Pruni*. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 1. *pag.* 406. *n°.* 69. — *Sphinx Pruni*. Hub. *Sphing. tab.* 1. *fig.* 4. — Esp. *Sphinx. tab.* 35. *fig.* 2 *et* 3. — Le Sphinx du Prunellier. Engr. *Pap. d'Eur. pl.* 103. *fig.* 151.

Envergure 6 lig. Langue d'un jaune-paille. Antennes d'un beau bleu-verdâtre. Corps d'un vert-obscur. Dessus des ailes supérieures de même couleur, leur base ayant un reflet doré; leur dessous et les inférieures d'un brun-noirâtre. Antennes du mâle entièrement et régulièrement pectinées.

Chenille de couleur rosée; stigmates noirs. Dos divisé par une double série de losanges noirs disposés transversalement. Vit sur le Prunellier et le Chêne. Chrysalide un peu verdâtre, son dos et l'enveloppe des ailes noirâtres. Coque d'un tissu lâche, alongée, suspendue par l'une de ses extrémités.

Des environs de Paris. (S. F. et A. Serv.)

PROCRUSTE, *Procrustes*. M. Bonelli, dans ses observations entomologiques consignées dans les Mémoires de l'Académie de Turin, a formé sous ce nom un genre de Coléoptères dans la tribu des Carabiques; il lui donne pour caractères : labre trilobé : palpes extérieurs ayant leur dernier article sécuriforme, le premier article des maxillaires intérieurs très-petit : menton ayant deux dents à l'extrémité de la saillie du milieu. Antennes sétacées, leur premier et leur quatrième articles plus courts que les autres, égaux entr'eux, les autres d'égale longueur : abdomen ovale ou ovalaire : point d'ailes.

Le type de ce genre est le Carabe chagriné n°. 8 de ce Dictionnaire. *C. coriaceus*. Fab.

(S. F. et A. Serv.)

PROCTOTRUPE, *Proctotrupes*. Lat. Spin. *Banchus*, *Bassus*? Fab. *Codrus*. Jur. Panz. *Erodorus*. Walk.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Oxyures.

Dans cette tribu les genres Hélore, Proctotrupe, Cinète, Bélyte et Diaprie forment un groupe distingué par les antennes qui prennent naissance au milieu de la face antérieure de la tête, tandis que tous les autres Oxyures ont ces organes insérés près de la bouche. Les Hélores ont l'abdomen longuement pédiculé; les ailes supérieures des Cinètes offrent deux cellules cubitales; les Bélytes ont des antennes perfoliées et les Diapries n'ont aucunes cellules aux ailes supérieures. Dans ces trois derniers genres les antennes sont coudées. Les Proctotrupes ont des caractères particuliers qui les séparent des genres que nous venons de citer.

Antennes filiformes, point coudées, presque de la longueur du corps, un peu velues dans les mâles, insérées au milieu de la face antérieure de la tête, composées de douze articles dans les deux sexes (1). — *Mandibules* arquées, aiguës, sans dentelures. — *Palpes maxillaires* beaucoup plus longs que les labiaux et pendans, composés de quatre articles inégaux, les labiaux de trois. — *Lèvre* entière. — *Tête* verticale, comprimée, presque carrée, ses angles arrondis et lisses. — *Yeux* ovales, entiers. — *Trois petits yeux lisses* disposés triangulairement sur le haut du front. — *Corps* étroit, alongé. — *Corselet* long, son premier segment court; métathorax alongé, obtus, chagriné. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale extrêmement petite, qui, avec le point marginal, forme un triangle

(1) MM. Latreille et Jurine donnent treize articles aux antennes. Nous croyons qu'ils supposent la présence d'un petit article après celui de la base; nous avons fait de vains efforts pour l'apercevoir et nous restons convaincus qu'il n'existe pas. M. Jurine lui-même n'en figure que douze.

et

Digitized by Google

et émet une nervure se dirigeant vers le disque; point d'autres cellules distinctes. — *Abdomen* ovale, conique, lisse, comprimé, très-brièvement pédiculé, son premier segment fort grand, en forme de cloche. Anus des mâles terminé par deux valvules latérales, pointues; une tarière simple, cornée, toujours saillante, servant de conduit aux œufs, terminant le corps dans les femelles. — *Pattes* assez grandes, jambes antérieures sans échancrure.

Les Proctotrupes sont de petite taille, peu nombreuses en espèces. On en trouve cinq ou six aux environs de Paris. Elles fréquentent les plantes ou même courent sur la terre. Leurs mœurs sont probablement semblables à celles des autres Oxyures, c'est-à-dire que les femelles déposent leurs œufs dans le corps de certaines larves d'insectes, aux dépens desquelles leur postérité doit se nourrir. On doit l'établissement de ce genre à M. Latreille.

1. Proctotrupe féconde, *P. gravidator.*

Banchus gravidator. Fab. *Syst. Piez. pag.* 128. *n°.* 10.

Nota. M. Latreille pense que cette espèce appartient au genre Proctotrupe. *Voyez* pour la description et les autres synonymes Ichneumon fécond, n°. 143.

2. Proctotrupe bimaculée, *P. bimaculata.*

Proctotrupes nigra, abdomine testaceo, pedibus pallidis.

Erodorus bimaculatus. Walkn. *Faun. Paris. tom.* 2. *pag.* 47. *n°.* 1.

Longueur 2 lig. ½ 3 lig. Antennes, tête et corselet noirs. Abdomen d'un testacé-ferrugineux; le dessus et la tarière plus foncés; celle-ci presqu'aussi longue que l'abdomen. Pattes pâles, cuisses ayant un peu de brun; nervures des ailes noires: point marginal brun. Femelle.

Le mâle ne diffère point.

Des environs de Paris.

3. Proctotrupe pallipède, *P. pallipes.*

Proctotrupes antennis pedibusque testaceis, capite thoraceque nigris, abdomine piceo.

Proctotrupes pallipes. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 38. — *Codrus pallipes.* Jur. *Hyménopt. pag.* 309. *pl.* 13. Mâle. — *Encycl. pl.* 377. *fig.* 5.

Longueur 2 lig. ⅔. Antennes et pattes testacées. Tête et corselet noirs. Abdomen couleur de poix. Tarière à peu près de la longueur de la moitié de l'abdomen. Ailes transparentes, nervures de couleur brune ainsi que le point marginal. Femelle.

Des environs de Paris.

Nota. Quoique M. Jurine ait cru figurer une femelle, les deux petites lames qui terminent l'abdomen de son individu nous démontrent qu'il avoit un mâle sous les yeux.

4. Proctotrupe noire, *P. nigra.*

Proctotrupes nigra, antennarum nigrarum articulo primo baseos luteo, palpis pedibusque pallidis.

Proctotrupes nigra. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 38. — Spinol. *Ins. Ligur. fas.* 3. *pag.* 168. *n°.* 2. — *Codrus niger.* Jur. *Hyménopt. pag.* 39. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 85. *fig.* 9.

Longueur 2 lig. Antennes noires, leur premier article jaunâtre. Palpes et pattes de couleur pâle. Tête, corselet et abdomen d'un noir-luisant. Ailes transparentes, point marginal et nervures de couleur brune. Mâle.

Commune aux environs de Paris.

Nota. Ce genre renferme encore la Proctotrupe brévipenne de M. Latreille; il est probable aussi qu'on doit y rapporter le *Bassus campanulator* de Fabricius.

HELORE, *Helorus.* Lat. Jur. *Sphex.* Panz. (*Faun.*) *Psen.* Panz. révis.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Oxyures.

Cinq genres de cette tribu, Hélore, Proctotrupe, Cinète, Bélyte et Diaprie ont pour caractère commun d'avoir les antennes insérées au milieu de la face antérieure de la tête; mais les ailes supérieures dans les quatre derniers de ces genres n'ont aucunes cellules discoïdales distinctes.

Antennes filiformes, point coudées, insérées au milieu de la face antérieure de la tête, composées de quinze articles, le troisième presque conique, les autres cylindriques. — *Mandibules* alongées, pointues, ayant un avancement interne bidenté. — *Palpes maxillaires* filiformes, longs, composés de cinq articles, les labiaux de trois, dont le dernier plus gros, ovale. — *Lèvre* évasée, arrondie, presqu'entière au bord supérieur. — *Tête* comprimée, de la grandeur du corselet. — *Yeux* ovales, entiers. — *Corselet* globuleux. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale triangulaire, anguleuse à sa partie intérieure, deux cellules cubitales, la première grande, quelquefois coupée en deux jusqu'à la moitié par une petite nervure qui part du point épais, la seconde atteignant le bord postérieur de l'aile; et trois cellules discoïdales, la première supérieure triangulaire, en sorte qu'il n'y a point de nervure récurrente; la discoïdale inférieure atteignant le bord postérieur de l'aile. — *Abdomen* ovale-globuleux, son premier segment

Digitized by Google

s'amincissant brusquement en un pédicule alongé et cylindrique, le suivant en forme de cloche et le plus grand de tous. — *Pattes* de longueur moyenne.

M. Latreille a établi ce genre et M. Jurine l'a adopté. On n'en mentionne qu'une seule espèce dont les mœurs nous sont inconnues.

1. Hélore noir, *H. ater.*

Helorus ater, subpubescens, rugosulus, abdomine nitido, petiolo rugoso, pedum geniculis tarsisque testaceo fuscis.

Helorus ater. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 39. — Jur. *Hyménopt. pag.* 215. *pl.* 14. — *Sphex anomalipes.* Panz. *Faun. Germ. fas.* 52. *fig.* 23, *et fas.* 100. *fig.* 18. — *Psen anomalipes.* Panz. révis.

Longueur 3 lig. Très-noir, un peu pubescent. Tête, corselet et pédicule de l'abdomen finement chagrinés, celui-ci ayant en outre quelques petites carènes longitudinales, les autres segmens de l'abdomen lisses, anus en pointe un peu courbée. Pattes noires, leurs articulations et les tarses d'un testacé-brun. Ailes transparentes, nervures noires.

On le trouve en France. Il n'est pas commun.

CINÈTE, *Cinetus.* Jur. Lat.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Oxyures.

Dans le groupe de cette tribu qui a les antennes insérées au milieu de la face antérieure de la tête (*voyez* Proctotrupe), le genre Diaprie n'a aucune cellule aux ailes supérieures, les Hélores ont deux cellules cubitales et trois discoïdales. Dans les Bélytes les antennes sont perfoliées et les Proctotrupes les ont droites, leur premier article n'étant pas très-long.

Antennes filiformes, coudées, insérées sur un tubercule placé au milieu de la face antérieure de la tête; leur premier article de grandeur notable. Elles sont composées de quinze articles dans les femelles, le premier très-long, et de quatorze dans les mâles, le troisième arqué. — *Mandibules* légèrement bidentées. — *Tête* un peu pyramidale. — *Trois petits yeux lisses* assez gros, disposés en triangle sur le devant du vertex. — *Corselet* muni postérieurement d'une petite épine latérale; métathorax mince. — *Ecusson* arrondi. — *Ailes* supérieures ayant une cellule radiale très-petite, pointue à son extrémité inférieure, triangulaire, anguleuse intérieurement, cet angle émettant une nervure qui se perd dans le disque sans atteindre aucune cellule; de ce disque part une autre nervure, crochue à son commencement et qui descend jusqu'au bord postérieur; une cellule cubitale confondue avec les discoïdales. — *Abdomen* un peu aplati. Son premier segment formant un pédicule long, sillonné en dessus, velu et un peu arqué. Second segment très-grand, les autres fort étroits. — *Pattes* longues.

Le nom de Cinète paroît venir d'un mot grec qui signifie : *remuant.* Nous ne sommes pas certains que l'espèce que nous allons décrire soit celle que M. Jurine a connue.

1. Cinète iridipenne, *C. iridipennis.*

Cinetus niger, alarum squamâ antennarum basi pedibusque fusco testaceis.

Longueur 2 lig. Noir. Antennes brunes, leurs deux premiers articles testacés. Ecaille des ailes de cette dernière couleur. Pattes testacées mêlées d'un peu de brun. Ailes velues, irisées, à nervures brunes. Tarière blanchâtre. Cuisses renflées en massue à leur extrémité. Femelle.

L'individu que nous considérons comme le mâle diffère par ses antennes dont le premier article et le devant des trois suivans sont testacés, par la base du second segment de l'abdomen qui est testacée-brune et par les pattes d'un testacé beaucoup plus clair et sans mélange de brun.

Environs de Paris.

BÉLYTE, *Belyta.* Jur. Lat.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Oxyures.

Les Hélores, les Cinètes et les Bélytes appartiennent au groupe d'Oxyures, dont le caractère est d'avoir les antennes insérées au milieu de la face antérieure de la tête, mais ils se distinguent des autres genres du même groupe par leurs antennes composées de quatorze à quinze articles (1). Dans les Hélores ces articles sont cylindriques. Les Cinètes ont la cellule radiale de leurs ailes supérieures triangulaire, et leurs antennes ne sont point perfoliées, non plus que celles des Hélores.

Antennes longues, presque filiformes, perfoliées, insérées sur un tubercule placé au milieu de la face antérieure de la tête, plus grosses vers le bout, au moins dans l'un des sexes, composées de quinze articles, le premier long, le second fort petit, le troisième conique, les suivans grenus, perfoliés, le dernier ovoïde, conique. — *Mandibules* très-petites légèrement bidentées. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle sur le haut du front. — *Corselet* aplati, guilloché en dessus, ayant une épine de chaque côté postérieurement. — *Ailes supérieures* ayant

(1) Les mâles les Diapries ont aussi les antennes de quatorze articles, mais dans ce genre les ailes supérieures sont totalement privées de cellules.

Digitized by Google

me cellule radiale petite, ovale, peu distincte et une seule cellule cubitale confondue avec les cellules discoïdales. — *Abdomen* pédicolé, son second segment très-grand, quelquefois sillonné longitudinalement dans son milieu, les autres très-étroits. Tarière (des femelles) un peu saillante. — *Pattes* de longueur moyenne.

M. Jurine en créant ce genre qui depuis a été adopté par M. Latreille, le compose de deux espèces. Ses habitudes ne nous sont point connues.

1. Bélyte bicolore, *B. bicolor.*

Belyta nigra, antennis, pedibus, abdomineque primo segmento excepto, testaceis.

Belyta bicolor. Jur. *Hyménopt. pag.* 311. *pl.* 14. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 37.

Longueur 2 lig. Noire. Antennes et pattes testacées. Abdomen de même couleur, à l'exception du premier segment formant le pédicule et qui est noir.

Se trouve en Europe.

DIAPRIE, *Diapria.* Lat. *Chalcis.* Fab. *Ichneumon.* Ross. Oliv. (*Encycl.*) *Psilus.* Jur. Panz. Spin.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Oxyores.

Dans le groupe de cette tribu dont les Diapries font partie (*voyez* Oxyures, article Pupivores) tous les autres genres ont des cellules aux ailes supérieures.

Antennes longues, filiformes, grossissant insensiblement vers le bout ou presqu'en massue, insérées sur un tubercule placé au milieu de la face antérieure de la tête, composées de douze articles dans les femelles, de quatorze dans les mâles. — *Mandibules* fortes, alongées, ayant trois ou quatre dentelures. — *Palpes maxillaires* longs, filiformes, composés de cinq articles, le quatrième un peu plus gros que les autres, le dernier le plus long de tous. Palpes labiaux plus gros vers leur extrémité, de trois articles. — *Tête* ou peu pyramidale. — *Corps* alongé, étroit. — *Corselet* rétréci en devant. — *Ailes* longues, les supérieures velues, dépourvues de cellules, n'ayant qu'une nervure courte qui part de la base, suit le bord extérieur et se termine bientôt par un point assez épais. — *Abdomen* terminé en pointe, son premier segment rétréci en pédicule, le second très-grand, les derniers fort étroits. Tarière (des femelles) un peu saillante, susceptible d'alongement, composée de tuyaux qui rentrent les uns dans les autres. — *Pattes* grêles, cuisses renflées vers l'extrémité.

Le nom de ce genre est un mot grec qui signifie: *tarière.* Les Diapries sont petites, leur démarche est lente et elles s'envolent difficilement. On les trouve sur les plantes, le long des murs et jusque dans les maisons, marchant quelquefois sur les vitres des croisées. Le nombre d'espèces connues est peu considérable.

Rapportez à ce genre l'Ichneumon conique, n°. 186 de cet ouvrage, *Diapria rufipes.* Lat. *Chalcis conica.* Fab. *Syst. Piez.*

(S. F. et A. Serv.)

PRO-GALLINSECTES. Nom donné par Réaumur aux insectes hémiptères du genre Cochenille. *Voyez* ce mot. (S. F. et A. Serv.)

PRONÉE, *Pronæus.* Genre d'Hyménoptères-Porte-aiguillon, famille des Fouisseurs, tribu des Sphégimes, établi par M. Latreille. Le *Pepsis maxillaris* de Palisot-Bauvois, *Ins. d'Af. et d'Amériq. Hyménopt. pl.* 1. *fig.* 1. et le *Dryinus æneus* de Fabricius composent seuls ce genre, qui diffère très-peu de celui de Chlorion, et qui peut y être réuni en y formant une division. *Voyez* Chlorion à la suite du mot Sphégimes.

(S. F. et A. Serv.)

PROSCARABÉ. Nom donné par Geoffroy à une espèce de Méloé. *Voyez* Méloé proscarabé n°. 1. (S. F. et A. Serv.)

PROSCOPIE, *Proscopia.* Klug.

Genre d'insectes de l'ordre des Orthoptères, famille des Sauteurs, tribu des Acrydiens.

Cette tribu est composée des genres Truxale, Proscopie, Pneumore, Criquet et Tétrix. Les trois derniers n'ont point d'éminence rostriforme sur le sommet de la tête et leurs trois paires de pattes sont à peu près également espacées. Les Truxales ont des antennes longues, ordinairement ensiformes, composées d'un grand nombre d'articles. Ainsi ces quatre genres se distinguent parfaitement des Proscopies.

Antennes filiformes, plus courtes que la tête, composées de sept articles dans les femelles, de six dans les mâles, le dernier plus long, acuminé. — *Labre* grand, membraneux, voûté, échancré à l'extrémité. — *Mandibules* cornées, épaisses, crénelées, tronquées à l'extrémité, ayant quatre dents obtuses et des tubercules vers le bout. — *Mâchoires* courtes, cornées, bifides ou plutôt bidentées; ces dents aiguës, l'interne simple, l'externe petite, portant elle-même une petite dent avant son extrémité. — *Lèvre* grande, membraneuse, échancrée. — *Quatre palpes* membraneux à articles cylindriques; les maxillaires plus longs, de cinq articles, les labiaux de trois dont le dernier plus long. — *Tête* ayant sa partie supérieure sinuée, souvent très-longue, s'élevant en une apparence de rostre conique, plissé ou anguleux. — *Yeux* saillans, hémisphériques,

Digitized by Google

situés à la base du prolongement assez près du sommet de la tête et placés latéralement. — Point de petits yeux lisses. — *Corps* cylindrique, très-long, aptère. — *Corselet* long, cylindrique; métathorax court. — *Point d'ailes* ni d'élytres. — *Abdomen* cylindrique, faisant à lui seul la moitié de la longueur du corps, composé de huit segmens, les premiers plus grands, le dernier très-court. Tégument supérieur de l'anus plan, alongé. Oviducte nul. Parties sexuelles saillantes, dépassant l'anus, consistant en quatre dents courtes, cornées, fortes, recourbées au bout et pointues, jointes ensemble par leur base. — *Cuisses* et jambes presque d'égale longueur; les quatre pattes antérieures presque de la longueur du cou, presqu'égales entr'elles. Les deux premières insérées vers le milieu du corselet, très-éloignées des autres; les quatre suivantes très-rapprochées; les deux postérieures plus longues que l'abdomen, leurs cuisses alongées, renflées, propres à sauter; leurs jambes un peu courbes, carénées en dessus, munies de deux rangs d'épines ou de dents; ces pattes ont leur attache à la partie postérieure du corselet. — *Tarses* de trois articles, le second plus court: crochets aigus, un peu dentés, munis dans leur entre-deux d'une pelotte grande, membraneuse, dilatée.

Ce genre est dû à M. Klüg qui en a donné une monographie. C'est de cet auteur que nous avons emprunté les caractères génériques. Il en décrit quinze espèces, toutes de l'Amérique méridionale, mais il ne nous apprend rien des mœurs ni des transformations. Le nom de Proscopie vient de deux mots grecs qui signifient: *voyant d'en haut*. Ces insectes le doivent sans doute à l'élévation où leurs yeux sont placés vers l'extrémité supérieure du prolongement de la tête. Ces Orthoptères sont de très-grande taille. Nous devons observer que leurs parties sexuelles telles que nous les décrivons, d'après M. Klüg, ne nous paroissent appartenir qu'aux femelles; celles des mâles dans un individu malheureusement incomplet que nous avons sous les yeux, sont fort différentes; la partie inférieure de l'anus est grande et en cuilleron, tandis que dans la femelle elle a absolument la forme d'un soc; nous ne voyons que deux dents non recourbées aux organes de la génération de ce mâle. Sur le cuilleron repose une partie assez grosse, mais dont la forme nous paroît altérée dans notre individu.

1. Proscopie géante, *P. gigantea*.

Proscopia collari utrinquè elevato, punctato, rostro elongato, tetragono, obtuso; antennis rostro brevioribus. (Klug.)

Proscopia gigantea. Klug. *Prosc. Nov. Gen. pag.* 18. *n°.* 1. *tab.* 3. *fig.* 1.

Longueur 6 pouces. Antennes à peine plus longues que le prolongement rostriforme, brunes. Corps d'un testacé-grisâtre. Tête entièrement lisse, peu rétrécie au-dessus des yeux, son prolongement rostriforme quadrangulaire, canaliculé à sa partie antérieure. Corselet testacé, granulé, ayant sur les côtés une ligne de points plus élevés. Métathorax court, granulé. Entre la base des pattes antérieures on voit un petit tubercule. La poitrine offre trois enfoncemens, le postérieur placé entre la base des pattes intermédiaires, un autre plus grand entre la base des pattes postérieures. Abdomen lisse, d'un testacé-clair, légèrement caréné en dessus et en dessous, ses côtés ayant quelques petites lignes élevées qui ne sont bien distinctes que sur les premiers segmens. Les derniers un peu canaliculés entre ces lignes. Pattes plus foncées que le reste du corps. Epines des jambes postérieures fortes. Femelle.

Du Brésil et de Cayenne.

Nota. Stoll a figuré cette espèce *Spect. pl. XXIV, fig.* 90, mais il lui attribue dans son texte ainsi que dans sa figure des antennes très-longues et sétacées, avec des pattes antérieures conformées comme celles des Phasmes; cela prouve que son individu avoit été mutilé et ensuite maladroitement raccommodé. M. Klüg n'a point cité cette figure.

2. Proscopie granulée, *P. granulata*.

Proscopia collari punctis elevatis scabro, rostro tetragono apice dilatato, antennis rostro brevioribus. (Klug.)

Proscopia granulata: Klug. *Prosc. Nov. Spec. pag.* 22. *n°.* 7. *tab.* 4. *fig.* 7.

Longueur 5 pouces. Corps testacé-obscur, tête lisse, rétrécie au-dessus des yeux, son prolongement rostriforme étroit à la base, très-dilaté et obtus à l'extrémité; ses côtés membraneux, s'avançant au-delà de l'extrémité. Yeux grands. Antennes plus courtes que le prolongement, brunes, subulées. Corselet ayant sa partie antérieure chargée de points élevés, bordée à ses deux extrémités, marquée en dessous d'une carène longitudinale. Abdomen presque lisse, un peu ponctué à sa base, avec une ligne longitudinale peu marquée sur le dos. Jambes postérieures courbées, sillonnées latéralement, ayant quelques épines sur leurs bords; leur dessus épineux avec quatre bandes noires. Tarses bruns.

Du Brésil.

Nota. Nous n'avons point vu cette Proscopie non plus que la suivante.

3. Proscopie oculée, *P. oculata*.

Proscopia collari punctis elevatis scabro, rostro brevissimo, antennis rostro duplo longioribus, abdomine reliquo corpore breviore. (Klug.)

Proscopia oculata. Klug. *Prosc. Nov. Spec. pag.* 26. *n°.* 15. *tab.* 4. *fig.* 15.

Digitized by Google

Longueur 3 pouces ½. Corps linéaire, entièrement testacé. Tête courte, rétrécie avant les yeux, un peu brune postérieurement; son prolongement rostriforme très-court, anguleux, un peu conique, incliné, obtus à l'extrémité. Yeux grands, très-saillans avec leur orbite pâle. Antennes très-courtes, testacées à la base. Partie antérieure du corselet étroite, chargée de points élevés; ceux du dos se réunissant, ceux des côtés plus élevés; partie moyenne presque bossue, un peu raboteuse, élevée en arrière. Métathorax lisse. Poitrine plane, lisse, ayant quelques enfoncemens. Abdomen lisse, linéaire, un peu plus gros au bout. Cuisses postérieures dentées en scie à leur partie inférieure seulement. Jambes de la longueur des cuisses; les postérieures rousses, armées d'épines noires. Tarses roux.

Du Brésil. (S. F. et A. Serv.)

PROSOPE, *Prosopis*. Jur. Lat. Fab. Panz. Spin. *Apis*. Linn. Geoff. *Andrena*, Oliv. (*Encyc.*) *Melitta*. Kirb.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Mellifères, tribu des Andrénètes.

Un genre avoit été établi sous le nom d'*Hylæus* par Fabricius dans son *Entomologia systematica*, mais sur des caractères tellement trompeurs que les insectes qu'il renfermoit ne pouvoient rester ensemble, et que même plusieurs n'étoient que des mâles d'espèces placées par l'auteur lui-même dans les Andrènes. M. Latreille en réformant les caractères de ce genre et supprimant les espèces qui ne lui appartenoient point conserva d'abord le nom d'*Hylæus*. Fabricius adopta ce nouveau genre et changea son nom en celui de *Prosopis* emprunté de M. Jurine, mais il joignit encore aux véritables Prosopes des espèces qui leur étoient étrangères, telles que des mâles de son genre Andrène, dont il parut tirer les caractères génériques, et une Cératine de M. Latreille. Cependant Fabricius conserva toujours un genre sous le nom d'*Hylæus* qui ne renferme aucune espèce qui lui soit propre: ce nom parut donc à tous les entomologistes devoir être rejeté; ils adoptèrent celui de Prosope conformément aux idées de M. Jurine; et M. Latreille s'est joint à eux, en admettant cette dénomination pour son genre *Hylæus* qui est exactement le même.

Dans la tribu des Andrénètes trois genres seulement sont parasites, les Prosopes, les Sphécodes et les Colax (le P. inédit); mais ces deux derniers ont la division intermédiaire de la lèvre peu courbée inférieurement, presque droite, et leurs ailes supérieures ont quatre cellules cubitales, caractères qui les séparent des Prosopes.

Antennes filiformes, point coudées, insérées au milieu du front, composées de douze articles, grossissant un peu vers le bout dans les femelles, de treize articles dans les mâles dont le premier assez long, souvent renflé et patelliforme; second et troisième articles égaux en longueur dans les deux sexes. — *Mandibules* sans dents dans quelques-uns, dans les autres obtuses à leur bout, échancrées et ayant deux dents égales. — *Mâchoires* courtes, leur bord interne membraneux en forme de dent. — *Languette* membraneuse, cordiforme, divisée en trois lobes égaux en longueur. — *Palpes* ayant leurs derniers articles plus petits, les maxillaires longs, de six articles, les labiaux de quatre. — *Tête* verticale, appliquée contre le corselet; face plane. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle et posés sur le vertex. — *Corps* glabre, presque cylindrique. — *Segment antérieur du corselet* très court, ne formant qu'un rebord transversal, ses côtés se prolongeant jusqu'à la naissance des ailes en manière d'épaulettes arrondies et ciliées; métathorax coupé presque droit postérieurement. — *Ecusson* mutique. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale se rétrécissant du milieu à l'extrémité, celle-ci presqu'aiguë, un peu appendiculée et trois cellules cubitales, la première plus grande que la seconde, recevant la première nervure récurrente près de sa jonction avec la seconde; la deuxième un peu rétrécie vers la radiale, recevant la seconde nervure récurrente près de sa jonction avec la troisième; celle ci atteignant presque le bout de l'aile. — *Pattes* de longueur moyenne, jambes intermédiaires n'ayant qu'une seule épine courte et aiguë à leur extrémité: crochets des tarses petits, unidentés. — Point d'organes pour la récolte du pollen, de simples brosses de propreté à la face interne du premier article des tarses.

Les couleurs ordinaires des Prosopes sont le jaune et le noir et quelquefois un peu de ferrugineux. Les mâles se distinguent facilement des femelles, la face antérieure de leur tête étant presqu'entièrement colorée en jaune. Ces petits hyménoptères ont une odeur agréable qui approche de celle de l'eau de rose. On n'en connoît qu'un petit nombre d'espèces, mais qui paroissent susceptibles de beaucoup de variétés. L'insecte parfait fréquente les fleurs, particulièrement celles de l'oignon et du réséda. Les femelles déposent leurs œufs dans le nid des Andrénètes et des Apiaires récoltantes. (*Voyez* l'article Parasites.)

1. Prosope variée, *P. variegata*.

Prosopis nigra, albido varia, abdominis segmento primo secundoque basi ferrugineis.

Prosopis variegata. Fab. *Syst. Piez. pag.* 293. n°. 9. — Jur. *Hyménopt. pag.* 220. — *Prosopis colorata*. Panz. *Faun. Germ. fas.* 89. *fig.* 14.

Longueur 3 lig. Antennes noires, un peu testacées en dessous à l'extrémité. Orbite des yeux d'un blanc-jaunâtre en devant. Corselet noir, bord du premier segment, épaulettes, écaille

des ailes et deux taches sur l'écusson, d'un blanc-jaunâtre. Abdomen ayant son premier segment ferrugineux, le second noir, ferrugineux à sa base, son bord inférieur couleur de poix; les troisième, quatrième et cinquième noirs avec leur bord inférieur couleur de poix. Anus noir. Pattes noires, base de toutes les jambes d'un blanc-jaunâtre. Partie antérieure des jambes et des tarses de la première paire de pattes de couleur ferrugineuse. Ailes transparentes à nervures noires. Femelle.

Environs de Paris.

Nota. La Prosope bifasciée de M. Jurine, pag. 220, pl. 11, fig. 30 (*Encycl. pl.* 381. *fig.* 5), paroît être une simple variété de cette espèce. Elle n'en diffère que par le bord inférieur du premier segment de l'abdomen qui est couleur de poix. La *Prosopis albipes* de Fabricius, *Syst. Piez. pag.* 294, *n°.* 4, est une autre variété. C'est à celle-ci que nous rapportons l'*Hylæus albipes*. Lat. *Dict. d'Hist. nat.* 2ᵉ. *édit.*

2. Prosope de Rhodes, *P. Rhodia*.

Prosopis nigra, albido varia, segmentorum abdominis margine infero ferrugineo.

Longueur 3 lig. Antennes noires, leur partie antérieure d'un testacé-pâle. Le premier article blanc en devant. Tête noire, blanche au-dessous des antennes. Mandibules noires à leur extrémité. Corselet noir, bord du premier segment, épaulettes, écaille des ailes et ongles latéraux de l'écusson blanchâtres. Abdomen brun, le bord postérieur des segmens ferrugineux. Pattes antérieures noires, jambes et tarses blanchâtres en devant. Les quatre postérieures noires, base de leurs jambes et de leurs tarses blanchâtres. Ailes transparentes. Mâle.

On pourroit prendre cette espèce pour le mâle de la précédente si elle n'étoit de l'île de Rhodes, d'où elle a été apportée par feu M. Olivier.

3. Prosope tachée, *P. signata*.

Prosopis nigra, luteo varia, abdomine nigro.

Hylæus signatus. Lat. *Dict. d'Hist. nat.* 2ᵉ *édit.* — *Melitta signata*. Kirb. *Monogr. Apum Angliæ*. n°. 6. — *Hylæus annulatus*. var. b. Lat. *Hist. nat. des Crust. et des Ins.*

Longueur 2 lig. ½ à 3 lig. Antennes noires, testacées antérieurement, surtout vers leur extrémité. Tête noire avec une tache triangulaire blanchâtre de chaque côté au-devant des yeux. Corselet noir, bord du premier segment, épaulettes et un point sur l'écaille des ailes, d'un blanc-jaunâtre. Abdomen noir, bords latéraux du premier segment portant un léger duvet d'un blanc-argenté. Pattes noires, les deux jambes antérieures un peu ferrugineuses en devant. Toutes les jambes ayant un point blanc à leur base. Ailes transparentes. Femelle.

Elle varie beaucoup. 1°. Tache placée près des yeux fort petite, ligne marginale du premier segment du corselet interrompue, pattes entièrement noires. 2°. Ligne marginale du premier segment du corselet entièrement noire, base des deux jambes postérieures blanche. Nous rapportons à cette variété l'*Hylæus annulatus*. Lat. *Dict. d'Hist. nat.* 2ᵉ. *edit.* et sa variété *a*, mentionnée par cet auteur dans son *Histoire naturelle des Crustacés et des Insectes*, ainsi que la *Melitta annulata* de M. Kirby, *n°.* 3, *pl.* 15, *fig.* 3. 3°. Trois fois plus petite, ayant tantôt une petite ligne blanche, tantôt un point rond de cette couleur auprès des yeux, en remplacement de la tache triangulaire; ligne marginale du premier segment du corselet noire. Toutes les jambes à base blanche. Nous rapportons à cette troisième variété l'*Hylæus annularis*. Lat. *Dict. d'Hist. nat.* 2ᵉ. *édit.* et la *Melitta annularis*. Kirb. *n°.* 4, ainsi que le *Sphex annulata* de Panzer, *Faun. Germ. fas.* 53. *fig.* 1.

Le mâle a la partie de la tête au-dessous des antennes blanche, à l'exception du labre et des mandibules.

Il varie. 1°. Premier article des antennes un peu dilaté, tantôt tout noir, tantôt obscurément rayé de ferrugineux. 2°. Il prend les mêmes couleurs que les variétés femelles précédemment décrites.

Nota. Souvent le frottement enlève les poils argentés de l'abdomen, comme dans le *Sphex signata* de Panzer, *Faun. Germ. fas.* 53. *fig.* 2. Rapportez aussi à cette espèce l'Andrène porte-anneau du présent ouvrage, *n°.* 28.

Très-commun en France. Feu M. Olivier a apporté de l'île de Rhodes un individu absolument semblable. (S. F. et A. Serv.)

PROSTOMIS, *Prostomis*. Lat. *Trogosita*. Fab. Panz. Sturm.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Xylophages, tribu des Trogossitaires.

La massue des antennes est distincte et de deux articles dans les genres Lycte et Ditome, qui par cette raison forment un petit groupe dans cette tribu. Les mandibules peu ou point saillantes distinguent les Colydies, les Latridies, les Silvains, les Mérix et les Mycétophages; enfin les Trogossites n'ont que deux dents au côté interne de leurs mandibules. Ces caractères éloignent ces divers genres des Prostomis.

Antennes plus courtes que le corselet, plus épaisses vers leur extrémité, comprimées, de onze articles, les cinq intermédiaires moniliformes, les trois derniers arrondis, formant une

massue. — *Labre* avancé, coriace, petit, plus large que long, presque carré, voûté en devant. — *Mandibules* avancées, fortes, très-grandes, trigones, leur côté interne finement multidenté. — *Mâchoires* bilobées, s'avançant sous les mandibules. — *Palpes* courts, les maxillaires un peu plus longs que les autres, presque filiformes, de quatre articles, le dernier plus long ovale-cylindrique: les labiaux de trois, le dernier plus épais presqu'ovale-obtus. — *Lèvre* coriace, presque carrée; languette étroite, fort alongée, s'avançant sous les mandibules. — *Corps* étroit, alongé. — *Corselet* en carré-long, séparé de l'abdomen par un étranglement très-visible.

Le nom de ce genre vient de deux mots grecs et signifie : *bouche avancée*. Il est probable que ses mœurs se rapprochent de celles des Trogossites, avec lesquels il a de nombreux rapports.

1. Prostomis mandibulaire, *P. mandibularis*.

Prostomis castanea, antennis villosis, capite posticè transversim sulcato, elytris striatis, striis numerosis, punctatis.

Prostomis mandibularis. Lat. *Nouv. Dict. d'hist. nat.* 2e *édit.* — *Trogosita mandibularis*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 155. *n°.* 26. — Sturm. *Faun. d'Allem. tom.* 2. *pl.* 49. — Panz. *Faun Germ. fas.* 105. *fig.* 3. — *Encycl. pl.* 372. *fig.* 1-3.

Longueur 4 lig. Entièrement d'un châtain-brun. Antennes assez velues. Tête pointillée, ayant un sillon transversal très-prononcé à sa partie postérieure. Corselet finement pointillé, avec un léger sillon longitudinal dans son milieu. Elytres un peu rebordées, fortement striées; ces stries rapprochées, nombreuses, distinctement ponctuées.

Du nord de l'Allemagne.

Nota. M. Latreille a vu dans la collection de M. de la Billardière une espèce voisine de la précédente, d'une taille un peu plus petite et de couleur fauve-marron vif. Elle est des Indes orientales. (S. F. et A. Serv.)

PROTEINE, *Proteinus*. Lat.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Brachélytres, tribu des Aplatis.

Cinq genres composent cette tribu. Les Oxytèles et les Omalies ont le dernier article des tarses presqu'aussi long à lui seul que tous les précédens réunis. Dans les Lestèves les antennes sont presque filiformes. Les Aléochares ont ces organes insérés entre les yeux ou près de leur bord extérieur, mais cette insertion n'est point recouverte par un rebord latéral de la tête, ce qui distingue ces genres de celui de Proteine.

Antennes insérées devant les yeux sous un rebord de la tête, allant en grossissant, composées de onze articles presqu'entièrement grenus, les derniers notablement plus gros que les précédens. — *Labre* entier. — *Palpes maxillaires* beaucoup plus courts que la tête, de quatre articles, le pénultième épais, le dernier distinct, grêle, aciculaire, presqu'aussi long que le précédent; les labiaux de trois articles. — *Tête* libre, entièrement découverte. — *Corselet* court, transversal. — *Elytres* couvrant la plus grande partie de l'abdomen et les ailes. — Tarses à articles alongés, le dernier beaucoup plus court que les quatre autres réunis.

On ne connoît qu'une seule espèce de ce genre. Elle est très-petite et vit à terre parmi les plantes.

1. Proteine brachyptère, *P. brachypterus*.

Proteinus niger, nitidus, mandibulis antennarum basi pedibusque rufescentibus.

Proteinus brachypterus. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 298. *n°.* 1.

Longueur une lig. Corps déprimé, noir-luisant, très-finement pointillé. Mandibules, base des antennes et pattes d'un brun-roussâtre. Elytres rebordées extérieurement, le dessus des quatre derniers segmens de l'abdomen paroissant à nu; anus quelquefois roussâtre.

Des environs de Paris.

Nota. Cette espèce pourroit être l'Omalie macroptère, n°. 21 de ce Dictionnaire.

LESTÈVE, *Lestева*. Lat. *Staphylinus*. Fab. Payk. Oliv. (*Entom.*) *Anthophagus*. Grav. *Carabus*. Panz.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Brachélytres, tribu des Aplatis.

Parmi les cinq genres qui composent cette tribu les Aléochares se distinguent par l'insertion de leurs antennes qui n'est point recouverte par un rebord latéral de la tête. Dans les Proteines les antennes vont en grossissant vers l'extrémité ainsi que dans les Omalies et les Oxytèles; le dernier article des tarses de ces deux derniers genres est presqu'aussi long que les quatre précédens pris ensemble.

Antennes presque filiformes, insérées devant les yeux sous un rebord de la tête, composées de onze articles, le second et les suivans jusqu'au dixième inclusivement, obconiques, le dernier presque cylindrique; tous ces articles presque de la même grosseur. — *Palpes* filiformes, les maxillaires de quatre articles, le troisième un peu plus gros que les autres, le dernier beaucoup plus grêle, alongé, plus long que les trois autres réunis; palpes labiaux de trois articles. — *Tête* libre, entièrement dégagée du corselet. —

Digitized by Google

Corps déprimé. — *Corselet* alongé, presqu'en cœur, tronqué et rétréci postérieurement. — *Elytres* recouvrant ordinairement la plus grande partie de l'abdomen et les ailes. — *Tarses* ayant leurs articles alongés, le dernier beaucoup plus court que les précédens réunis.

Les Lestèves se trouvent sur les arbres et sur les fleurs, quelques-unes fréquentent particulièrement celles de l'épine blanche (*Cratægus oxyacantha*). On en connoît une douzaine d'especes, toutes européennes et de petite taille. Leurs métamorphoses ne sont pas connues.

1. Lestève alpine, *L. alpina*.

Lesteva fusca nitida, antennarum apice thoraceque fuscis, antennarum basi elytris pedibusque testaceis.

Lesteva alpina. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 297. *n°.* 2. — *Staphylinus alpinus.* Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 598. *n°.* 53. — Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 387. *n°.* 27. — Oliv. *Entom. tom.* 3. *Staphyl. pag.* 32. *n°.* 45. *pl.* 6. *fig.* 55. — *Anthophagus alpinus.* Grav. *Col. Micropt. pag.* 188. *n°.* 2.

Longueur 2 lig. ½. Tête noire. Antennes brunes, rousses à leur base. Bouche un peu testacée, front très-enfoncé. Corselet brun, ponctué, un peu bordé. Elytres d'un testacé-pâle luisant. Dessous du corps noir. Pattes d'un testacé-pâle.

Se trouve en Laponie sur les saules, et dans le nord de l'Europe.

ALÉOCHARE, *Aleochara*. Knoch. Grav. Lat. *Staphylinus*. Linn. Geoff. De Géer. Fab. Oli. (*Entom.*)

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Brachélytres, tribu des Aplatis.

Tous les genres de cette tribu à l'exception de celui d'Aléochare ont leurs antennes insérées sous un rebord qui en cache l'origine.

Antennes filiformes, grossissant ordinairement vers le bout, insérées à nu entre les yeux ou près de leur bord intérieur, composées de onze articles, le premier long, les second et troisième courts, plus gros à leur extrémité, les suivans courts, le dernier ovale. — *Palpes* terminés en alène, les maxillaires avancés, de quatre articles, l'avant-dernier grand, le quatrième très-petit : palpes labiaux de trois articles. — *Corps* alongé, un peu épais. — *Corselet* souvent convexe, quelquefois déprimé. — *Elytres* couvrant les ailes et une partie de l'abdomen. — *Abdomen* aplati en dessus, rebordé sur les côtés, convexe en dessous.—*Pattes* grêles, sans épines, hanches antérieures rapprochées, plus grosses que les cuisses et aussi longues. Hanches intermédiaires un peu écartées, guère plus grosses que les cuisses, mais de même grandeur. Hanches postérieures courtes et rapprochées. Cuisses postérieures ayant un fort appendice à leur base.

Les Aléochares sont petites. On les trouve dans les cadavres d'animaux, les excrémens, les fumiers, les champignons, sous les écorces et sous les pierres. Elles y sont quelquefois rassemblées en assez grand nombre, elles courent fort vite et se dispersent aussitôt qu'on a découvert leur retraite. M. Gravenhorst dans sa *Monogr. Coleopt. micropt.* en mentionne soixante-seize especes dont trois sont de l'Amérique septentrionale. Ces especes par leurs mœurs, la forme du corselet, des antennes et de la tête diffèrent tellement que suivant l'auteur même que nous venons de citer et dont nous partageons la manière de voir, on pourroit en constituer plusieurs genres. Leurs métamorphoses ne nous sont point connues.

1re. *Division*. Tête avancée, entièrement dégagée du corselet.

1re. *Subdivision*. Corselet canaliculé au milieu.

1. Aléochare canaliculée, *A. canaliculata*.

Aleochara rufa, antennarum basi pedibusque dilutioribus.

Aleochara canaliculata. Grav. *Col. Micr. pag.* 68. *n°.* 1. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 301. *n°.* 2. — *Staphylinus canaliculatus.* Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 599. *n°.* 52. — Oliv. *Entom. tom.* 3. *Staphyl. pag.* 21. *n°.* 25. *pl.* 3. *fig.* 31. — Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 385. *n°.* 23. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 27. *fig.* 13. — *Encycl. pl.* 189. *fig.* 1.

Longueur 2 lig. Corps d'un roux-brun. La couleur de la tête, de l'avant-dernier ou des deux avant-derniers segmens de l'abdomen est souvent presque noire. Base des antennes et pattes d'un jaune-roussâtre. Tête, corselet et élytres finement pointillés.

On la trouve très-communément aux environs de Paris sous les pierres, dans les ordures, etc.

2e. *Subdivision*. Corselet sans sillon longitudinal.

2. Aléochare terminale, *A. terminalis*.

Aleochara fusca nitida, palpis, pedibus anoque rufis, elytris fuscioribus.

Aleochara terminalis. Grav. *Monog. Col. micropt. pag.* 160. *n°.* 29.

Longueur 1 lig. ½. Tête, corselet et abdomen d'un brun-noirâtre. Antennes un peu en fuseau, roussâtres ainsi que les palpes, l'anus et les pattes. Elytres

Digitized by Google

Elytres d'un testacé-brun, finement pointillées ainsi que la tête et le corselet.

Des environs de Paris.

2°. *Division*. Tête enfoncée en partie dans le corselet.

3. ALÉOCHARE fuscipède, *A. fuscipes*.

Aleochara nigra, elytrorum disco ferrugineo, pedibus fuscis.

Aleochara fuscipes. GRAV. *Col. micropt. pag.* 92. *n°.* 36. — *Staphylinus fuscipes*. FAB. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 598. *n°.* 47. — PAYK. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 397. *n°.* 39.

Longueur 2 lig. ½. Noirâtre. Tête, corselet et élytres finement pointillés. Disque de celles-ci ferrugineux; leurs bords antérieur et extérieur noirâtres. Pattes brunes.

Environs de Paris. (S. F. et A. SERV.)

PROTHORAX, *Prothorax*. Voy. THORAX. (S. F. et A. SERV.)

PROTON, *Proto*. LÉACH. LAT. *Squilla*. MULLER. *Leptomera*. LAMK.

Genre de Crustacé de l'ordre des Isopodes, section des Cistibranches (*Règne animal de Cuvier*), établi par M. Léach et ayant pour caractères: dix pieds disposés en une série continue depuis la tête jusqu'au dernier anneau inclusivement; corps terminé par deux ou trois articles qui forment une espèce de queue; un appendice à la base des pieds de la seconde paire et de ceux des paires suivantes. Femelles portant leurs œufs dans une poche formée d'écailles rapprochées et placée sous les second et troisième segmens du corps.

M. Léach avoit placé avec doute, dans son genre Proton, la *Squilla ventricosa* de Muller, mais M. Latreille en a formé le genre *Leptomère*. (*Voy.* ce mot plus bas.) L'espèce qui sert de type au genre Proton est:

Le PROTON PÉDIAIRE, *P. pedatum*. DESM. LAT. *Squilla pedata*. MULL. *Zool. Dan. tab.* 101. *fig.* 1 *et* 2, que M. Desmarest a trouvé en abondance au Havre sur des éponges ramenées du fond de la mer par la drague, et il est probable que ce Crustacé se nourrit des animaux qui les forment. M. Latreille pense que l'on doit réunir à ce genre le *Cancer linearis* de Linné.

LEPTOMÈRE, *Leptomera*. LAT. LAMK. *Proto?* LÉACH.

Ce genre diffère du précédent par les pieds qui sont au nombre de quatorze, disposés dans une série continue depuis la tête jusqu'à l'extrémité postérieure du corps, y compris les deux premiers qui sont annexés à la tête. Ces pieds sont très-grêles. Le Crustacé qui en forme le type est la *Squilla ventricosa* de Muller. *Zool. Dan. tab.* 56. *fig.* 1-3. — Herbst, *Cancr. tom.* 36. *fig.* 11. M. Latreille rapporte aussi à ce genre l'espèce représentée par Slabber, *Mém. tab.* 10, *fig.* 2, qui a un appendice en forme de lobe à tous les pieds, les deux premiers exceptés, et le *Cancer pedatus*, Montagu, *Trans. Linn. tom. XI. pl.* 2. *fig.* 6, qui en a tous les pieds pourvus moins ceux de la première et des trois dernières paires.

CHEVROLLE, *Caprella*. LAMK. LAT. LÉACH. *Cancer*. LINN. *Gammarus*. FAB.

Les Chevrolles ont beaucoup d'analogie avec les deux genres précédens; elles ne s'en distinguent que par leurs pieds, qui sont au nombre de dix, mais placés dans une série interrompue; le second et le troisième anneaux du corps n'en offrent d'aucune sorte. Ces Crustacés vivent dans les profondeurs de la mer ou près des côtes parmi les varecs et les fucus; ils courbent, en nageant, les extrémités de leurs pattes; ils marchent presque à la façon des Chenilles arpenteuses, en s'accrochant aux différens corps par les pattes de devant, et ramenant ensuite près de celles-ci les postérieures; c'est ainsi qu'ils courent assez vite et qu'ils vont même également bien à reculons. Quelquefois aussi ils tournent leur corps de côté et d'autre, se tiennent droits sur leurs pattes postérieures et agitent leurs antennes. La principale espèce est la CHEVROLLE LINÉAIRE, *Caprella linearis*. LAT. *Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom.* 6. *pag.* 324. *pl.* 57. *fig.* 2. 3. 4. 5. — *Caprella scolopendroides*. LAM. — *Cancer linearis*. LINN. — *Oniscus scolopendroides*. PALLAS, *Spicil. Zool. fas.* 9. *tab.* 10. *fig.* 15. — *Squilla lobata*. OTH. FAB. *Groenl. n°.* 225.

CYAME, *Cyamus*. LAT. LAM. *Oniscus*. PALLAS. *Squilla*. DE GÉER. *Pycnogonum*. FAB. *Larunda*, *Panope*. LÉACH.

Ce genre se distingue des précédens par son corps ovale, formé de segmens transversaux et larges; par ses pieds qui sont de longueur moyenne et robustes, par la quatrième et dernière pièce des antennes supérieures qui est simple ou sans articles, et par deux yeux lisses placés sur le sommet de la tête entre les yeux composés.

Ces Crustacés n'ont que dix pieds parfaits; le second et le troisième anneaux du corps en sont dépourvus et offrent à leur place des appendices grêles, articulés, ou des fausses pattes qui portent les organes vésiculeux présumés respiratoires; ces corps sont alongés et non globuleux ou ovales comme dans les genres précédens.

Les Cyames vivent en parasites sur les baleines et sur les branchies de quelques poissons. Ils sont connus des pêcheurs sous le nom de *Poux de baleines*; ils se cramponnent fortement, et se pla-

Digitized by Google

cent surtout aux lèvres, aux nageoires ou aux parties génitales, comme étant les lieux où ils peuvent trouver une nourriture plus abondante et où ils sont plus en sûreté. M. Latreille connoît deux espèces de ce genre, dont l'une est inédite et provient des mers des Indes orientales; l'autre est connue sous le nom de CYAME DE LA BALEINE, *C. ceti.* LATR. LAM. *Oniscus ceti.* LINN. PALL. *Spic. Zool. fasc.* 9. *tab.* 4. *fig.* 14. MULL. Squille de la baleine. DE GÉER, *Mém. sur les Ins. tom.* 7. *pl.* 42. *fig.* 6-7. *Pycnogonum ceti.* FAB. *Panope ceti.* LEACH, *Edinb. Encycl. tom.* 7. *pag.* 404. *Larunda ceti.* LEACH, *Trans. Soc. Linn. tom. XI. pag.* 364. Cyame. SAVIGNY, *Mém. sur les anim. sans vert.*

Cette espèce se trouve dans l'Océan d'Europe sur les baleines, et, selon M. Latreille, sur les scombres ou maquereaux.

PROTONIA. Genre de Crustacé établi par M. Rafinesque (*Précis des découvertes somiologiques*), et dont M. Desmarest fait mention à l'article *Malacostracé* du *Dictionnaire des sciences naturelles*, pag. 421. Il l'a placé parmi ceux qui ont échappé à ses recherches. Les caractères de ce genre nous sont inconnus. (E. G.)

PSALIDIE, *Psalidium.* Nom donné par M. Germar à un nouveau genre de Coléoptères tétramères, famille des Rhynchophores, tribu des Charansonites. Il a pour principal caractère : rostre court; corps aptère; antennes plus courtes que la tête et le corselet; mandibules extrêmement avancées. L'auteur donne pour type la P. maxillaire (*P. maxillosum*), espèce qui se trouve en Hongrie. (S. F. et A. SERV.)

PSAMMODE, *Psammodes.* M. Kirby désigne sous ce nom dans les *Transactions Linnéennes*, vol. 12, un nouveau genre de Coléoptères hétéromères, voisin des Pimélies, et lui assigne pour caractère : labre échancré; lèvre bifide, ses lobes divergens; mandibules se touchant l'une l'autre par leurs extrémités, bidentées; mâchoires écartées à leur base; palpes filiformes, les maxillaires alongés. Menton en trapèze; antennes grêles, un peu en massue, cette masse de trois articles; corps ovale-oblong.

L'auteur cite une espèce de ce genre; il la nomme Psammode longicorne (*P. longicornis*). Longueur 10 lig. Noire, avec des poils cendrés; antennes longues, élytres granulées et raboteuses. Sa patrie est le Cap de Bonne-Espérance. Elle est représentée *pl.* 21, *fig.* 13 de l'ouvrage précité. (S. F. et A. SERV.)

PSAMMODIE, *Psammodius.* M. Gyllenhall dans son ouvrage intitulé : *Insecta suecica*, 1806, désigne sous ce nom un genre de Coléoptères pentamères de la famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides. Il le caractérise de la manière suivante : mandibules cornées, arquées, dentées. Mâchoires courtes, cylindriques, armées d'une dent intérieurement. Lèvre ovale, obtuse, à peine échancrée. Corps petit, ovale-oblong, entièrement convexe. Ecusson distinct. Chaperon court, large, transverse, convexe.

L'auteur fait entrer dans ce genre les *Aphodius arenarius* (*Ægialia globosa.* LAT.), *elevatus*, *sabuleti*, *porcatus*, *asper.* FAB. et autres espèces. (S. F. et A. SERV.)

PSARE, *Psarus.* LATR. FAB. MEIG. *Musca.* GEOFF.

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Athéricères, tribu des Syrphies.

Dans la nombreuse tribu des Syrphies les genres Cérie, Callicère, Chrysotoxe et Aphrite se distinguent par leurs antennes sensiblement plus longues que la tête. Tous les autres genres ont ces organes seulement de la longueur de la tête, ou plus courts qu'elle; mais tous aussi, à l'exception des Psares, ont les deux premiers articles des antennes égaux entr'eux.

Antennes presque de la longueur de la tête, insérées sur un pédicule commun et frontal, composées de trois articles, les deux derniers comprimés, le second plus long que le premier, le troisième guère plus long que le précédent, portant une soie dorsale simple, biarticulée. — *Trompe* longue, bilabiée, canaliculée, se retirant dans la cavité de la bouche, renfermant dans une gouttière supérieure un suçoir de quatre soies et deux palpes linéaires, comprimés, adhérens chacun à une de ces soies. — *Tête* plus large que le corselet. — *Hypostome* tuberculé. — *Yeux* grands, rapprochés, mais sans se joindre, dans les mâles. — *Trois petits yeux lisses* disposés triangulairement sur le haut du front. — *Ecusson* assez grand, arrondi postérieurement. — *Ailes* dépassant un peu l'abdomen, le recouvrant en partie, parallèles entr'elles, sans cellule pédiforme. — *Abdomen* convexe en dessus, déprimé sur le dos, composé de quatre segmens outre l'anus. — *Pattes* de longueur moyenne; crochets petits, leur pelotte assez grande.

On ne connoît encore qu'une seule espèce de Psare; elle fréquente les plantes de la famille des Chicoracées, et notamment les fleurs du pissenlit (*Leontodon taraxacum*).

1. PSARE abdominal, *P. abdominalis.*

Psarus nigro-cæruleus, abdomine flavo, in mare ferrugineo, basi apiceque nigris.

Psarus abdominalis. LAT. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 326. — FAB. *Syst. Antl. pag.* 211. *n°.* 1. — MEIG. *Dipt. d'Europ. tom.* 3. *pag.* 174.

Digitized by Google

n°. 1. tab. 27. fig. 8-12. — *Ceria abdominalis.* Coqueb. *Illust. Icon. tab.* 23. *fig.* 9. — La Mouche à antennes réunies. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 519. n°. 50? — *Encycl. pl.* 391. *fig.* 12-14.

Longueur 3 lig. Antennes, tête et corselet d'un noir-bleuâtre. Soie des antennes d'un blanc-jaunâtre. Ailes transparentes avec quelques nuances obscures, particulièrement au bord extérieur et sur ses nervures transversales. Abdomen fauve, son premier segment, le milieu du second, celui du quatrième et l'anus d'un noir-bleuâtre. Pattes d'un fauve-brun. Femelle.

Le mâle a les pattes noires, avec les genoux testacés et les parties de l'abdomen qui sont fauves dans la femelle, ferrugineuses.

Des environs de Paris.

Nota. Il est difficile de concevoir pourquoi Geoffroy donne six segmens à l'abdomen de ce diptère, et comment il a pu voir la soie des antennes insérée à l'extrémité du dernier article; cela rend sa synonymie douteuse.

(S. F. et A. Serv.)

PSÉLAPHE, *Pselaphus.* Herbst. Payk. Illig. Lat. Reich. *Anthicus.* Panz.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Trimères, famille des Psélaphiens.

Le genre Clavigère est le seul de cette famille dont les antennes ne soient composées que de six articles. Les Chennies, les Cténistes et les Dionyx ont deux crochets au dernier article des tarses; les Bryaxis ont leurs palpes maxillaires droits, plus courts que la tête et le corselet pris ensemble; on ne peut donc confondre ces genres avec celui de Psélaphe.

Antennes plus courtes que le corps, de onze articles moniliformes, les trois derniers plus gros, surtout le onzième, celui-ci de forme ovale. — *Mandibules* cornées, trigones, pointues, dentées au côté interne. — *Mâchoires* ayant un double prolongement, l'extérieur plus grand, presque triangulaire, l'interne en forme de dent. — *Palpes maxillaires* très-saillans, fort longs, condés, plus grands que la tête et le corselet pris ensemble, composés de quatre articles, le dernier grand, ovale, ayant une petite pointe particulière à son extrémité; les labiaux courts, filiformes. — *Lèvre* membraneuse, menton en carré transversal. — *Tête* petite, dégagée. — *Corselet* tronqué. — *Ecusson* très-petit. — *Elytres* courtes, assez convexes, tronquées postérieurement, laissant à découvert une partie de l'abdomen. — *Abdomen* s'élargissant postérieurement, arrondi à son extrémité. — *Cuisses* et jambes assez épaisses. — *Tarses* ayant leur premier article court, les deux suivans entiers, alungés, le dernier terminé par un seul crochet.

Ce genre fondé par Herbst renfermoit des insectes fort différens les uns des autres, ainsi que l'avoit observé Paykull. M. Latreille en sépara la seconde division et lui donna le nom générique de *Scydmène.* Plusieurs auteurs l'ont encore diminué depuis, de sorte qu'il est réduit à un très-petit nombre d'espèces. Elles se trouvent en Europe; leur taille ne surpasse guère une ligne de longueur. Leurs métamorphoses n'ont pas encore été observées.

1. Psélaphe de Heis, *P. Heisei.*

Pselaphus subpubescens, piceus; antennis, elytris pedibusque rufescentibus, elytrorum basi substriatâ.

Pselaphus Heisei. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 76. n°. 1. — Herbst, *Coleopt.* 4. *tab.* 39. *fig.* 10. — Reich. *Monogr. Pselaph. pag.* 28. n°. 2. *tab.* 1. *fig.* 2.

Longueur une ligne. Corps d'un testacé-brun, un peu pubescent. Corselet muni d'une petite fossette transversale vers l'écusson. Elytres ayant chacune deux stries; l'une suturale, l'autre plus courte, placée près de la base et n'atteignant pas le milieu de l'élytre; poitrine et dessous de l'abdomen noirâtres.

D'Allemagne. On le trouve aussi aux environs de Paris.

Rapportez à ce genre le *Pselaphus dresdensis.* Herbst, *Coleopt. tab.* 39. *fig.* 11. (Reich. *Monogr. Pselaph. pag* 32. n°. 4. *tab.* 1. *fig.* 4. *Pselaphus Heisii.* Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 364. n°. 2.), ainsi que les *Pselaphus Herbstii* et *longicollis.* Reich. *Monogr.* Ce dernier est l'*Anthicus dresdensis.* Panz. *Faun. Germ. fas.* 98. n°. 1. — *Encycl. pl.* 372 *bis. fig.* 28.

Ce genre tel que nous venons d'en donner les caractères, se rapporte exactement à la première famille des Psélaphes de M. Reichenbach.

(S. F. et A. Serv.)

PSÉLAPHIENS, *Pselaphii.* Troisième famille de la section des Trimères, ordre des Coléoptères; elle a pour caractères:

Elytres tronquées, plus courtes que l'abdomen, laissant à découvert son extrémité postérieure. — *Tête* dégagée du corselet. — *Antennes* en tout ou en partie grenues, grossissant vers l'extrémité. — *Corselet* tantôt presque cylindrique, tantôt presqu'en forme de cœur tronqué ou arrondi. — *Abdomen* plus large que le reste du corps, presque carré, obtus postérieurement. — *Tarses* ayant leur premier article court; les deux autres alongés, le dernier terminé par un ou deux crochets. — *Palpes maxillaires* le plus souvent fort longs, renflés à leur extrémité et terminés par une petite pointe spinuliforme.

Cette famille se divise ainsi:

Digitized by Google

I. Antennes de onze articles.

A. Deux crochets au dernier article des tarses.

a. Palpes très-courts.

Chennie, Cténiste (1).

b. Palpes maxillaires très-saillans.

Dionyx.

B. Un seul crochet au dernier article des tarses. — Palpes maxillaires très-saillans.

a. Palpes très-longs, coudés.

Psélaphe.

b. Palpes droits, plus courts que la tête et le corselet pris ensemble.

Bryaxis.

II. Antennes de six articles.

Clavigère.

Les Psélaphiens sont en général très-petits; on les rencontre dans les lieux frais et humides, parmi les plantes et quelquefois sous les écorces, les pierres et les mousses; ils ne sortent volontiers de leur retraite que le soir. Les espèces du genre Clavigère ont particulièrement été trouvées dans les fourmilières.

CHENNIE, *Chennium*. Lat.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Trimères, famille des Psélaphiens.

Parmi les genres de cette famille les Chennies, les Cténistes et les Dionyx sont les seuls qui aient en même temps onze articles aux antennes et deux crochets au dernier article de leurs tarses, mais les Cténistes qui comme les Chennies ont les palpes très-courts, en diffèrent parce que chacun des trois derniers articles de leurs palpes maxillaires est armé d'une épine latérale; les Dionyx se distinguent aisément par leurs palpes maxillaires très-saillans ainsi que par les articles de leurs antennes fort différens les uns des autres tant en forme qu'en longueur.

Antennes presque perfoliées, moniliformes, plus grosses vers leur extrémité, composées de onze articles, les dix premiers à peu près égaux et lenticulaires, le dernier plus grand, presque globuleux. — *Mandibules* cornées. — *Palpes* très-courts, peu ou point apparens, les derniers articles des maxillaires simples, sans épines latérales. — *Tête* dégagée du corselet. — *Corselet* cylindrique. — *Elytres* tronquées, plus courtes que l'abdomen, laissant à découvert son extrémité postérieure, recouvrant les ailes. — *Abdomen* plus large que le reste du corps, obtus postérieurement. — *Pattes* de longueur moyenne, hanches alongées, pédiculées; tarses très-courts, le dernier article muni de deux crochets.

M. Latreille à qui l'on doit l'établissement de ce genre n'en mentionne qu'une seule espèce; nous ignorons sa manière de vivre.

1. Chennie bituberculée, *C. bituberculatum*.

Chennium castaneo-rufum, capite sub antennis utrinquè unituberculato; elytris lævibus, lineis impressis ad marginem externum et suturam.

Chennium bituberculatum. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom. 3. pag. 77. n°. 1.*

Longueur ». Corps d'un châtain-roux; tête ayant de chaque côté sous les antennes un tubercule aigu; front saillant, inégal; vertex un peu enfoncé. Corselet bordé antérieurement, un peu cilié avec une ligne enfoncée et arquée sur chaque côté postérieur. Elytres lisses ayant chacune deux stries; l'une suturale, l'autre placée le long du bord extérieur.

On la trouve dans le midi de la France; à Brives.

CTÉNISTE, *Ctenistes*. Reich. Lat.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Trimères, famille des Psélaphiens.

Dans cette famille les Chennies, les Cténistes et les Dionyx forment un groupe particulier (*voy.* Psélaphiens), mais le premier et le dernier de ces genres se distinguent du second par leurs palpes maxillaires simples, c'est-à-dire dépourvus d'épines latérales.

Antennes plus grosses vers leur extrémité, composées de onze articles, les deux premiers presque cylindriques, un peu plus longs que les autres; les suivans presque globuleux, les neuvième et dixième semi-globuleux, le dernier plus grand que ceux-ci, oblong et obtus. — *Palpes* courts, dirigés en avant, les maxillaires de la longueur de la tête, composés de quatre articles, le premier petit, presque cylindrique, le second très-long, arqué, renflé au bout, muni d'une petite pointe ou épine latérale; les deux derniers presqu'égaux entr'eux, globuleux, ayant chacun une petite pointe latérale. Palpes labiaux de trois articles, le dernier muni d'une pointe apicale. — *Tête* dégagée du corselet, avancée, bilobée, déprimée. — *Corselet* presque cylindrique, plus long que la tête, rétréci antérieurement. — *Elytres* tronquées, plus courtes que l'abdomen, laissant à découvert l'extrémité postérieure de ce dernier. — *Abdomen* plus large que le reste du corps, dilaté postérieurement. — *Pattes* grêles, de longueur moyenne; tarses ayant leur premier article fort long, le

(1) M. Reichenbach, fondateur de ce dernier genre, ne lui donne qu'un seul crochet aux tarses dans son texte comme dans sa figure. M. Latreille nous assure en avoir observé deux.

Digitized by Google

dernier muni de deux crochets, suivant M. Latreille.

M. Reichenbach dans sa *Monographie des Psélaphiens*, imprimée à Leipsick, a institué ce genre dont le nom vient d'un mot grec qui signifie : *peigne*, par allusion aux dents latérales que l'on voit aux palpes maxillaires. Cet auteur n'en décrit qu'une espèce et ne dit rien de ses mœurs; nous allons rapporter sa description.

1. Cténiste de Reichenbach, *C. palpalis.*

Ctenistes testaceo-rufus, pubescens.

Ctenistes palpalis. Reich. *Monogr. Pselaph. pag.* 76. *tab.* 2.

Longueur 1 lig. Corps pubescent, entièrement d'un roux-testacé. Front convexe avec deux foibles enfoncemens. Antennes pubescentes, un peu brunes vers leur extrémité. Corselet ayant au milieu de sa partie postérieure un petit enfoncement garni de poils blancs ainsi que la partie antérieure de ses côtés. Elytres presque triangulaires, réunies, de la largeur du corselet à leur base, dilatées et tronquées postérieurement, presque glabres, fortement garnies de poils à leur bord postérieur, ayant une strie qui accompagne la suture; angles huméraux élevés. Abdomen rebordé, pubescent, son premier segment plus large que les élytres, le dernier obtus. Pattes rousses, pubescentes; tarses jaunâtres.

Il se trouve en Allemagne.

DIONYX, *Dionyx.* Dej. inéd.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Trimères, famille des Psélaphiens.

Les Chennies, les Cténistes et les Dionyx sont les seuls Psélaphiens qui aient à la fois les antennes composées de onze articles et deux crochets au dernier article de leurs tarses, mais les premières ont des palpes peu ou point apparens et les dix premiers articles des antennes à peu près égaux entr'eux; les seconds ont les trois derniers articles de leurs palpes maxillaires munis chacun d'une épine latérale.

Antennes composées de onze articles, le premier gros, plus long que le second, celui-ci globuleux; les cinq suivans très-petits, transverses, moniliformes, le huitième cylindrique, plus gros que les précédens, aussi long que les sept premiers réunis; les neuvième et dixième cylindroconiques, égaux entr'eux, alongés, mais moins longs que le huitième; le dernier ovoïde-alongé, pointu à son extrémité, le plus gros de tous et formant à lui seul la massue. — *Mandibules* cornées, peu apparentes. — *Palpes maxillaires* très-saillans, recourbés en arrière, plus courts que la tête et le corselet pris ensemble, composés de quatre articles cylindriques; palpes labiaux courts, dirigés en avant, de trois articles, le dernier muni d'une pointe apicale. — *Tête* petite, dégagée du corselet. — *Corselet* tronqué. — *Ecusson* très-petit. — *Elytres* courtes, tronquées postérieurement, laissant à découvert plus de la moitié de l'abdomen. — *Abdomen* s'élargissant postérieurement, arrondi à son extrémité. — *Pattes* de longueur moyenne; tarses ayant leur dernier article terminé par deux crochets.

M. le comte Dejean qui a bien voulu nous communiquer ce nouveau genre et nous permettre de décrire dans sa collection l'espèce qui a servi de type, lui a donné le nom de Dionyx, tiré de deux mots grecs qui signifient : *ongle double*; ce genre a des rapports avec les Cténistes par la forme et la direction des palpes labiaux; il en diffère principalement par ces mêmes considérations appliquées aux palpes maxillaires.

1. Dionyx de Dejean, *D. Dejeanii.*

Dionyx testaceus, granulatus, subvillosus, elytrorum striis duabus longitudinalibus, unâ suturali, alterâ mediali suturâque fuscâ.

Longueur 1 lig. Corps testacé, granuleux, couvert ainsi que les antennes et les pattes de poils courts, assez gros, distincts, un peu couchés et écartés les uns des autres. Tête égalant en longueur celle du corselet; ce dernier ayant avant son milieu un sillon transversal peu apparent. Elytres avec deux stries longitudinales : l'une suturale, l'autre placée vers le milieu; suture un peu rembrunie.

Il a été pris au vol le soir, par M. le comte Dejean, dans le département de l'Aude.

BRYAXIS, *Bryaxis.* Knoch. Léach. Lat. *Pselaphus.* Reich. Payk. Panz. *Anthicus.* Fab. *Staphylinus.* Linn. Oliv. (*Entom.*) Panz.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Trimères, famille des Psélaphiens.

M. Latreille dans un travail inédit dont il a eu la bonté de nous faire part, réunit aux Bryaxis les genres *Euplectus*, *Bythinus*, *Arcopagus*, *Tychus* et *Bryaxis* publiés par le docteur Léach, dans le *Zool. miscell.* C'est de cette manière que nous allons donner ce genre; il répond aux deux dernières familles des Psélaphes de M. Reichenbach.

Les Psélaphiens qui ont onze articles aux antennes et un seul crochet au dernier article des tarses sont les genres Psélaphe et Bryaxis; le premier est bien reconnoissable par ses palpes maxillaires coudés, plus longs que la tête et le corselet pris ensemble.

Antennes plus courtes que le corps, composées de onze articles moniliformes, les derniers plus gros, le onzième ovale. — *Mandibules* cornées, pointues. — *Palpes maxillaires* droits, avancés, plus courts que la tête et le corselet pris ensemble, composés de quatre articles, le dernier gros,

Digitized by Google

renflé, en massue, soit sécuriforme, soit conique; palpes labiaux courts, filiformes. — *Lèvre* membraneuse. — *Tête* petite, dégagée du corselet. — *Corselet* tronqué. — *Ecusson* très-petit. — *Elytres* courtes, tronquées postérieurement, laissant à découvert une partie de l'abdomen. — *Abdomen* s'élargissant postérieurement, arrondi à son extrémité. — *Pattes* de longueur moyenne; tarses ayant leur dernier article terminé par un seul crochet.

Ce genre est le plus nombreux en espèces de tous ceux de sa famille. On trouve les Bryaxis en Europe. Leurs métamorphoses ne sont pas connues.

1re. *Division*. Dernier article des palpes maxillaires sécuriforme.

1. Bryaxis porte-hache, *B. securiger*.

Bryaxis piceo-rufescens, thorace latitudine capitis posticè valdè coarctato, antennarum articulo secundo in fœmina crassiore conico; in mare securiformi.

Pselaphus securiger. Reich. *Monogr. Pselaph. pag.* 45. *n°.* 3. *tab.* 1. *fig.* 9.

Longueur ½ lig. Corps d'un roux-brun. Corselet de la largeur de la tête, fortement rétréci à sa partie postérieure; second article des antennes plus épais que les autres et conique dans la femelle, sécuriforme dans le mâle.

D'Europe.

Rapportez à cette division les *Pselaphus niger*. Reich. *pag.* 33. *n°.* 1. *tab.* 1. *fig.* 5. (Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 365. *n°.* 4.) *Bulbifer*. Reich. *pag.* 37. *n°.* 2. *tab.* 1. *fig.* 6. *Clavicornis*. Reich. *pag.* 40. *n°.* 3. *tab.* 1. *fig.* 7. (Panz. *Faun. Germ. fas.* 89. *fig.* 3.) *Glabricollis*. Reich. *pag.* 43. *n°.* 4. *tab.* 1. *fig.* 8. *Brevicornis*. Reich. *pag.* 47. *n°.* 6. *tab.* 1. *fig.* 10.

2e. *Division*. Dernier article des palpes maxillaires conique.

1re. *Subdivision*. Corselet arrondi.

2. Bryaxis sanguin, *B. sanguineus*.

Bryaxis niger, nitidus, elytris sanguineis, thorace subgloboso foveolis tribus sulco conjunctis.

Pselaphus sanguineus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 363. *n°.* 1. — Lat. *Dict. d'Hist. nat.* 2e. *édit.* — Reich. *Monogr. Pselaph. pag.* 49. *tab.* 2. *fig.* 11. — *Pselaphus mucronatus*. Panz. *Faun. Germ. fas.* 89. *fig.* 10. — *Anthicus sanguineus*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 293. *n°.* 22. (Retranchez les synonymes de Panzer et d'Herbst.) — *Staphylinus sanguineus*. Linn. *Syst. Nat.* 2. 683. 19. — Oliv. *Entom. tom.* 3. *Staphyl. pag.* 24. *n°.* 29. *pl.* 6. *fig.* 54.

Longueur 1 lig. ⅓. Corps noir, luisant. Antennes de la longueur de la moitié du corps, noirâtres, velues. Tête ayant une impression de chaque côté, derrière les yeux; corselet presque globuleux, avec trois impressions réunies par un sillon transversal. Elytres d'un rouge-sanguin, marquées chacune de deux lignes longitudinales enfoncées. Pattes roussâtres.

Des environs de Paris.

Rapportez à cette subdivision les *Pselaphus hæmaticus*. Reich. *pag.* 52. *n°.* 2. *tab.* 2. *fig.* 12. *Fossulatus*. Reich. *pag.* 54. *n°.* 3. *tab.* 2. *fig.* 13. *Xanthopterus*. Reich. *pag.* 56. *n°.* 4. *tab.* 2. *fig.* 14. *Impressus*. Reich. *pag.* 58. *n°.* 5. *tab.* 2. *fig.* 15. (Panz. *Faun. Germ. fas.* 89. *fig.* 10. — Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 77.) *Insignis*. Reich. *pag.* 60. *n°.* 6. *tab.* 2. *fig.* 16.

2e. *Subdivision*. Corselet anguleux.

3. Bryaxis nain, *B. nanus*.

Bryaxis elongatus, badius, fronte inter fossas duas anticè convergente, elevatâ, lævi.

Pselaphus nanus. Reich. *Monogr. Pselaph. pag.* 69. *n°.* 4. *tab.* 2. *fig.* 20.

Longueur ⅓ lig. Alongé, châtain. Front élevé, lisse, placé entre deux fossettes qui se réunissent en avant.

D'Europe.

Rapportez à cette subdivision les *Pselaphus sulcicollis*. Reich. *pag.* 62. *n°.* 1. *tab.* 2. *fig.* 17. (*Pselaphus dresdensis*. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 365. *n°.* 3. *Anthicus dresdensis*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 293. *n°.* 23.) *Venustus*. Reich. *pag.* 65. *n°.* 2. *tab.* 2. *fig.* 18. *Ambiguus*. Reich. *pag.* 67. *n°.* 3. *tab.* 2. *fig.* 19. *Karstenii*. Reich. *pag.* 71. *n°.* 5. *tab.* 2. *fig.* 21. (*Staphylinus sanguineus*. Panz. *Faun. Germ. fas.* 11. *fig.* 9?) *Signatus*. Reich. *pag.* 73. *n°.* 6. *tab.* 2. *fig.* 22.

CLAVIGÈRE, *Claviger*. Preysl. Lat. Panz.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Trimères, famille des Psélaphiens.

Tous les genres de cette famille, excepté celui qui est l'objet de cet article, sont pourvus de palpes labiaux et leurs antennes sont composées de plus de six articles.

Antennes terminées en massue, composées de six articles. — *Point de mandibules*. — *Mâchoires* très-petites, consistant en un appendice membraneux. — *Palpes maxillaires* très-courts, presque filiformes, très-petits, de deux ou trois articles; point de palpes labiaux. — *Lèvre* nulle. — *Tête* dégagée du corselet. — *Yeux* peu apparens. — *Corselet* guère plus large que la tête, aminci à ses deux extrémités. — *Elytres* très-courtes, laissant à découvert plus de la moitié de l'abdomen. — *Abdomen* plus large que le corselet, s'é-

Digitized by Google

largissant à son extrémité; celle-ci arrondie. — *Pattes* fortes; cuisses antérieures amincies à leur base; tarses ayant leur dernier article muni d'un seul crochet.

Ce genre a été fondé par M. Preysler, auteur d'un ouvrage sur les insectes de Bohême. Son nom vient de deux mots latins qui signifient: *porte-massue*; il est analogue à la forme de ses antennes. Les deux espèces que nous décrivons ont été trouvées dans le nid de la Fourmi jaune (*F. flava*). Nous allons entrer dans quelques détails sur les mœurs de ces insectes; ils sont extraits d'une lettre adressée à M. le comte Dejean en 1825, par M. C. Wesmaël, habitant de la ville de Liége. Cet observateur a souvent trouvé le Clavigère testacé aux environs de cette ville, dans l'habitation de la Fourmi déjà mentionnée. « Lorqu'on a soulevé la pierre qui recouvre la » fourmilière, dit M. Wesmaël, les Fourmis, au » milieu de l'agitation générale, veillent néanmoins sur les Clavigères: ceux-ci prennent souvent d'eux-mêmes le chemin des galeries, mais » s'ils ont l'air de s'enfuir, les Fourmis les entonrent, les poussent jusqu'à l'entrée de ces mêmes » galeries, et les forcent d'y entrer; quelquefois » l'une d'elles saisit un Clavigère au travers du » corps avec ses mandibules et va le déposer dans » les conduits souterrains. On aperçoit à l'extrémité des élytres du Clavigère testacé, des poils » longs, surtout au côté extérieur, où ils paroissent ordinairement agglutinés par l'effet de quelque liqueur. Ne seroit-il pas possible qu'il y » eût de chaque côté du corps, à cet endroit, » une ouverture d'un ou de plusieurs conduits qui » sécrétassent un liquide mielleux analogue à » celui des Pucerons? Ainsi s'expliqueroit l'affection des Fourmis pour ces petits coléoptères. »

1re. *Division*. Antennes grossissant insensiblement vers l'extrémité; leurs deux premiers articles très-petits, presque globuleux, les trois suivans perfoliés, lenticulaires, semi-globuleux, le dernier cylindrique, plus grand que les autres.

1. Clavigère testacé, *P. testaceus*.

Claviger antennis apice sensim crassioribus.

Claviger testaceus. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 78. *n°.* 1. — Preysl. *Ins. Boh. pag.* 68. *tab.* 3. *fig.* 5. a. b. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 59. *fig.* 3. — *Encycl. pl.* 372 *bis. fig.* 33.

Longueur $\frac{3}{4}$ lig. Entièrement d'un roux-châtain. Corselet ayant une petite fossette au milieu de sa partie postérieure. Élytres finement striées.

D'Europe.

2e. *Division*. Antennes brusquement en massue, leur premier article un peu plus long et un peu plus gros que le second, celui-ci très-petit, globuleux; les troisième et quatrième cylindriques, alongés; le troisième plus long que le quatrième; le cinquième court, presque globuleux, le sixième beaucoup plus gros que les autres, formant à lui seul une massue ovoïdo-globuleuse.

2. Clavigère longicorne, *C. longicornis*.

Claviger antennarum articulo extremo abruptè cæteris crassiori.

Claviger longicornis. Germ. *Mag. Ent.* 1818. *pag.* 85. *tab.* 2. *fig.* 16. a. b. *et fig.* 10.

Longueur 1 lig. à 1 lig. $\frac{1}{3}$. Corps testacé; tête, corselet et abdomen un peu granuleux, légèrement velus; leurs poils roux. Élytres munies de longs poils à leur bord postérieur, surtout vers l'angle externe de ce bord. Abdomen ovale-arrondi, marqué de deux petits sillons courts, longitudinaux à la partie qui vient immédiatement après les élytres; celles-ci ne recouvrant qu'un tiers de sa longueur totale.

Il a été trouvé à Odenbach dans le nid de la Fourmi jaune, et envoyé à M. le comte Dejean par M. Germar. C'est d'après cet individu unique qu'a été faite la description ci-dessus.

(S. F. et A. Serv.)

PSI. Geoffroy a donné ce nom à une espèce de Noctuelle. *Voyez* Noctuelle Psi, n°. 388 de ce Dictionnaire. (S. F. et A. Serv.)

PSILE, *Psilus*. Le genre d'Hyménoptères que M. Jurine nomme ainsi, répond en partie à celui fondé auparavant sous le nom de *Diapria* par M. Latreille. *Voyez* Diaprie, article Proctotrupe. (S. F. et A. Serv.)

PSILOTE, *Psilota*. Nom donné par M. Meigen dans son ouvrage sur les Diptères d'Europe, à un genre voisin de celui de Pipize, et qui n'en diffère que parce que le dernier article des antennes ou la palette est ovale-oblong et l'hypostome renfoncé à sa base, tronqué à sa partie inférieure. Il n'en décrit qu'une seule espèce sous le nom de *Psilota anthracina*. Elle paroît nouvelle, l'auteur ne lui donnant aucuns synonymes. (S. F. et A. Serv.)

PSOA, *Psoa*. Herbst. Fab. Lat. *Dermestes*. Ross.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Xylophages, tribu des Bostrichins.

Cette tribu est composée des genres Bostriche, Psoa, Némozome, Cérylon et Cis. Ce dernier se distingue par la forme ovale ou arrondie de son corps; les Cérylons ont des antennes terminées par une massue solide, presque globuleuse; les Némozomes ont la tête presqu'aussi longue que le corselet, celui-ci et le corps linéaires. Les Bostriches ont

Digitized by Google

le corps convexe, le corselet élevé, globuleux ou cubique. Tels sont les caractères qui séparent ces quatre genres des Psoas.

Antennes plus longues que la tête, de dix articles, les trois derniers plus gros, formant une massue perfoliée. — *Labre* saillant, très-petit, transversal, très-velu au bord antérieur. — *Mandibules* courtes, épaisses, sans dentelures, point bifides à l'extrémité. — *Mâchoires* à un seul lobe. — *Palpes* courts, mais apparens, presque filiformes; leurs articles à peu près égaux, le dernier tronqué ou obtus à son sommet; les maxillaires un peu plus longs, de quatre articles, les labiaux très-rapprochés à leur insertion, de trois articles. — *Lèvre* alongée, membraneuse, dilatée, presqu'en cœur à son extrémité; menton transverso-linéaire. — *Tête* plus courte que le corselet. — *Yeux* globuleux. — *Corps* linéaire, déprimé. — *Corselet* presque carré. — *Ecusson* petit. — *Elytres* de la longueur de l'abdomen, au moins trois fois plus longues que le corselet. — *Tarses* à articles entiers.

Ce genre établi par Herbst et adopté par les auteurs subséquens ne paroît renfermer que deux ou trois espèces; ses mœurs sont encore inconnues, mais ne doivent pas différer essentiellement de celles des Bostriches, avec lesquels il a de grands rapports.

1. Psoa viennoise, *P. viennensis.*

Psoa corpore nigro-virescenti, elytris fusco-rubris aut fuscis, profundè punctatis.

Psoa viennensis. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 293. *n°.* 1. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 96. *fig.* 3. — *Encycl. pl.* 392. *fig.* 42.

Longueur 3 lig. ½. Antennes, devant de la tête et tarses d'un testacé-brun. Partie postérieure de la tête, corselet, dessous du corps, cuisses et jambes d'un noir-verdâtre un peu bronzé. Elytres légèrement velues, d'un brun-rougeâtre ou brunes, fortement ponctuées. Bords latéraux du corselet finement denticulés postérieurement.

D'Autriche et de Dalmatie.

2. Psoa italienne, *P. italica.*

Psoa corpore nigro-cærulescenti, elytris rubris, punctatis, transversè rugosis.

Psoa italica. Dej. *Catal.* — *Dermestes dubius* Ross. *Faun. Etrusc. Mantis. tom.* 1. *pag.* 17. *n°.* 34. *tab.* 1. *fig.* F.

Longueur 4 lig. ½. Antennes et tarses noirs. Corps ponctué, velu. Tête, corselet, écusson, abdomen, cuisses et jambes d'un noir-bleuâtre un peu bronzé. Elytres presque glabres, rouges, ponctuées, couvertes de petites rides transversales. Bords latéraux du corselet finement denticulés postérieurement.

D'Italie.

CERYLON, *Cerylon.* Lat. *Rhyzophagus, Monotoma.* Herbst. *Tenebrio.* Linn. *Lyctus.* Fab. Payk. *Ips, Lyctus.* Oliv. (*Encycl.*)

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Xylophages, tribu des Bostrichins.

Des cinq genres qui composent cette tribu, quatre: Bostriche, Psoa, Némozome et Cis ont la massue de leurs antennes perfoliée.

Antennes presque deux fois aussi longues que la tête, plus courtes que le corselet, composées de dix articles presque moniliformes, terminées par une massue solide, presque globuleuse, formée d'un ou de deux articles. — *Labre* avancé, transverse, membraneux, entier. — *Mandibules* cachées, déprimées, trigones, bidentées au côté interne; l'angle externe de leur base portant un tubercule aigu à l'extrémité. — *Palpes* filiformes, leur dernier article le plus long de tous, cylindrique, presqu'aigu au bout; les maxillaires deux fois plus longs que les labiaux. — *Mâchoires* ayant deux lobes, l'extérieur presque triangulaire, plus grand que l'interne qui a la forme d'une dent. — *Lèvre* presque coriace, carrée; menton plus large que la lèvre, transversal, au moins trois fois plus long. — *Corps* alongé, carré, presque linéaire dans quelques-uns, déprimé. — *Corselet* carré. — *Elytres* recouvrant l'abdomen et les ailes. — *Pattes* de longueur moyenne; jambes s'élargissant un peu vers leur extrémité.

Ces coléoptères vivent dans le bois. On les trouve ordinairement sous les écorces des vieux arbres. Nous n'avons aucune notion sur leurs larves.

Rapportez à ce genre l'Ips tarière n°. 5, les Lyctes bipustulé, tom. VII, pag. 589 et histéroïde, pag. 590 de ce Dictionnaire.

CIS, *Cis.* Lat. *Anobium.* Fab. Illig. Herbst. Payk. Panz. Oliv. (*Entom.*) *Hylesinus.* Fab.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Xylophages, tribu des Bostrichins.

Dans cette tribu les genres Bostriche, Psoa, Némozome et Cérylon ont le corps étroit et alongé, ce qui les distingue des Cis.

Antennes deux fois plus longues que la tête, composées de dix articles et terminées en massue perfoliée, celle-ci de trois articles. — *Labre* avancé, apparent, transversal, entier, membraneux. — *Mandibules* courtes, coniques, triangulaires, leur extrémité munie de deux dents égales. — *Mâchoires* à deux lobes, l'extérieur presque triangulaire, plus grand, l'intérieur petit, en forme de dent. — *Palpes* très-inégaux, les maxillaires beaucoup plus grands que les labiaux, grossissant petit à petit vers leur extrémité, leur dernier article plus grand que les autres, presqu'ovale; les labiaux très-petits, subulés, oblongues, le dernier article plus mince que le précédent. — *Lèvre*

Lèvre et menton formant ensemble un carré long, étroit, demi-coriace. — *Tête* transversale, un peu rebordée en devant, souvent bituberculée dans les mâles, élevée à sa partie postérieure. — *Yeux* proéminens. — *Corps* ovale-oblong, déprimé, un peu convexe en dessus. — *Corselet* transversal, son bord antérieur largement voûté, un peu avancé pour recevoir la tête, ses côtés rebordés. — *Elytres* recouvrant l'abdomen et les ailes. — *Pattes* courtes, les trois premiers articles des tarses égaux et velus.

La dénomination de ce genre créé par M. Latreille, vient d'un mot par lequel les Grecs désignoient une larve qui vivoit dans le bois. On trouve ces petits coléoptères dans les bolets coriaces qui viennent sur le tronc des chênes et des saules; ils se tiennent à la partie inférieure des champignons; plusieurs espèces y sont assez communes au printemps. Lorsqu'on approche des Cis, ils replient leurs pattes et leurs antennes et se laissent tomber. Le nombre des espèces connues s'élève à seize et habitent l'Europe.

1. Cis du Bolet, *C. boleti.*

Cis fusco-castaneus, subnitidus, temerè punctulatus, elytris subrugosulis, antennis pedibusque dilutè rufescentibus.

Cis boleti. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 12. *n°.* 1. — *Anobium boleti.* Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 323. *n°.* 7. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 10. *fig.* 7. — Payk. *Faun Suec. tom.* 1. *pag.* 308. *n°.* 7. — *Anobium bidentatum.* Oliv. *Entom. tom.* 2. *Vrill. pag.* 11. *n°.* 9. *pl.* 2. *fig.* 5.

Longueur 2 lig. Corps brun ou châtain, assez luisant, irrégulièrement et finement pointillé. Elytres un peu rugueuses. Antennes et pattes d'une couleur moins foncée, presque testacée.

Des environs de Paris.

Nota. M. Latreille rapporte encore à ce genre les *Anobium reticulatum* n°. 3, *micans* n°. 14 Fab. *Syst. Eleut.* et quelques autres espèces.

(S. F. et A. Serv.)

PSOQUE, *Psocus.* Lat. Fab. Coquer. *Termes.* Linn. De Géer. *Hemerobius.* Linn. Oliv. (*Encycl.*) *Pediculus, Phryganea, Psylla.* Geoff.

Genre d'insectes de l'ordre des Névroptères, famille des Planipennes, tribu des Psoquilles.

Ce genre compose à lui seul cette tribu.

Antennes sétacées, longues, avancées, insérées devant les yeux, de dix articles environ peu distincts, la plupart cylindriques, les deux premiers plus courts, plus épais, les autres grêles, alongés. — *Labre* avancé, membraneux, transversal, arrondi en devant et sur les côtés, presqu'entier. — *Mandibules* fortes, cornées, fortement échancrées dans leur partie moyenne, les deux extrémités de cette échancrure formant des dents. — *Mâchoires* composées de deux parties, l'une intérieure cornée, alongée, linéaire, crénelée à l'extrémité, souvent avancée, l'autre extérieure membraneuse, formant une gaîne cylindrique un peu comprimée, obtuse, ouverte à son extrémité, enveloppant les parties cornées. — *Palpes maxillaires* alongés, saillans, de quatre articles, le premier peu apparent, les second et troisième obconiques, le dernier ovale, renflé; les labiaux point distincts. — *Lèvre* presque carrée, membraneuse, large, accompagnée de chaque côté d'une espèce d'écaille. — *Tête* grosse, très-convexe en devant et en dessus. — *Yeux* gros et ronds. — *Trois petits yeux lisses* groupés. — *Corps* court, ramassé et mou. — *Premier segment* du corselet très-petit, ne s'apercevant point en dessus, le second grand, sillonné. — *Ailes* de grandeur inégale (les inférieures plus petites), en toit, transparentes, ayant souvent un reflet brillant, irisé; leurs nervures fortes. — *Abdomen* court, sessile, presque conique, pourvu dans les femelles d'une sorte de tarière logée entre deux coulisses. — *Pattes* assez longues, grêles; jambes alongées, cylindriques, sans épines; tarses courts; de deux ou trois articles.

Le nom de Psoque vient d'un mot grec qui signifie : *réduire en parcelles.* Il a été donné à ces très-petits névroptères en raison des habitudes de leurs larves. Ces insectes sont vifs, marchent vite et sautent pour éviter le danger. On les trouve sur les arbres, les pierres, dans les livres, les collections d'insectes et les herbiers, aux dépens desquels ils vivent, sans faire cependant beaucoup de tort vu leur petitesse. Les larves qui ressemblent à l'insecte parfait, habitent les mêmes endroits et jouissent des mêmes facultés, excepté celle de se reproduire; elles n'en diffèrent que par l'absence totale des ailes; dans l'état de nymphe elles en portent les fourreaux.

On connoit une douzaine d'espèces de ce genre, toutes européennes.

1. Psoque longicorne, *P. longicornis.*

Psocus longicornis. Fab. *Ent. Syst. Suppl. pag.* 203. *n°.* 1. — Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 208. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 94. *fig.* 19.

Voyez pour la description et les autres synonymes Hémerobe longicorne n°. 17.

2. Psoque six-points, *P. sexpunctatus.*

Psocus sexpunctatus. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 208. — Coquer. *Illust. Icon. pag.* 13. *tab.* 2. *fig.* 10 *et* 11. — Fab. *Ent. Syst. Suppl. pag.* 203. *n°.* 5. — La Frigane à ailes ponctuées. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 250. *n°.* 10. — *Encycl. pl.* 397. *III. fig.* 2-4.

Il se trouve aux environs de Paris.

Voyez pour la description et les autres synonymes Hémerobe six-points n°. 23.

3. Psoque quadriponctué, *P. quadripunctatus.*

Psocus quadripunctatus. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 208. — Coqueb. *Illust. Icon. pag.* 12. *tab.* 12. *fig.* 9. — Fab. *Ent. Syst. Suppl. pag.* 204. *n°.* 8. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 94. *fig.* 22.

Des environs de Paris.

Voyez pour la description et les autres synonymes Hémerobe quadriponctué n°. 28.

4. Psoque biponctué, *P. bipunctatus.*

Psocus bipunctatus. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 208. *n°.* 1. — Coqueb. *Illust. Icon. pag.* 11. *tab.* 2. *fig.* 3. — Fab. *Ent. Syst. Suppl. pag.* 204. *n°.* 7. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 94. *fig.* 21. — La Psylle des pierres. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 488. *n°.* 7.

Des environs de Paris.

Voyez pour la description et les autres synonymes Hémerobe biponctué n°. 27.

5. Psoque abdominal, *P. abdominalis.*

Psocus abdominalis. Fab. *Ent. Syst. Suppl. pag.* 204. *n°.* 9.

Voyez pour la description et les autres synonymes Hémerobe abdominal n°. 30.

6. Psoque jaunâtre, *P. flavicans.*

Psocus flavicans. Fab. *Ent. Syst. Suppl. pag.* 203. *n°.* 2.

Voyez pour la description et les autres synonymes Hémerobe jaunâtre n°. 25.

Nota. Ces deux dernières espèces ne sont pas bien distinctes l'une de l'autre.

7. Psoque fascié, *P. fasciatus.*

Psocus fasciatus. Fab. *Ent. Syst. Suppl. pag.* 203. *n°.* 4. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 94. *fig.* 20. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 208. — *Psocus variegatus.* Coqueb. *Illust. Icon. pag.* 13. *tab.* 2. *fig.* 13? — *Encycl. pl.* 397. *III. fig.* 5 *et* 6?

Voyez pour la description et les autres synonymes Hémerobe fascié n°. 22.

8. Psoque pulsateur, *P. pulsatorius.*

Psocus pulsatorius. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 208. — Coqueb. *Illust. Icon. pag.* 14. *tab.* 2. *fig.* 14 *et* 15. — Fab. *Ent. Syst. Suppl. pag.* 204. *n°.* 10. — *Encycl. pl.* 397. *III. fig.* 1.

Nota. M. Latreille regarde le Psoque fatidique (*P. fatidicus.* Fab. *Ent. Syst. Suppl. pag.* 204. *n°.* 11) comme une simple variété d'âge de cette espèce.

Voyez pour la description et les autres synonymes Hémerobe pulsateur n°. 31 et Hémerobe prophète n° 33.

On doit probablement rapporter encore au genre Psoque, l'Hémerobe strié n°. 18 et l'Hémerobe pédiculaire n°. 32 de cet ouvrage.

(S. F. et A. Serv.)

PSOQUILLES, *Psoquillæ.* Quatrième tribu de la famille des Planipennes, ordre des Névroptères, ayant les caractères suivans :

Tête point prolongée antérieurement en manière de bec ou de trompe. — *Premier segment du tronc* très-court, le second grand, découvert. — *Ailes* en toit, peu réticulées, les inférieures plus petites. — *Tarses* composés de deux ou trois articles. — *Antennes* sétacées, d'une dizaine d'articles. — *Deux palpes maxillaires* saillans, les labiaux point distincts.

Cette tribu ne contient que le genre Psoque.

(S. F. et A. Serv.)

PSYCHÉ, *Psyche.* Schranck. Lat. inéd. *Bombyx.* Fab. Hub. Oliv. (*Encycl.*) *Tinea.* Geoff. Hub.

Genre d'insectes de l'ordre des Lépidoptères, famille des Nocturnes, tribu des Bombycites.

Les caractères de ce genre n'ayant point encore été posés d'une manière certaine, nous nous contenterons de dire qu'il répond à la seconde division du genre *Bombyx.* Lat. *Gener. Crust et Ins. tom.* 4. *pag.* 219. Les espèces qu'il contient ont les antennes pectinées dans les deux sexes : leurs ailes sont en toit, presque transparentes, peu couvertes d'écailles. Les femelles les ont fort courtes, aussi volent-elles peu ou point du tout. Les chenilles ont le corps alongé, seize pattes distinctes et se renferment dans des fourreaux de soie qu'elles traînent avec elles et qu'elles recouvrent de petits morceaux de feuilles, de fétus de paille ou de petites baguettes de bois sec.

On rapportera à ce genre le Bombyx de l'Hiéracium n°. 114 de ce Dictionnaire (*B. hieracii.* Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 1. *pag.* 434. *n°.* 86.); le *Bombyx viciella.* Fab. *id. pag.* 481. *n°.* 231. Hub. *Tinea. tab.* 1. *fig.* 2. Le *Bombyx muscella.* Fab. *id. pag.* 482. *n°.* 233. Hub. *Tinea. tab.* 2. *fig.* 8. Le *Bombyx vestita.* Fab. *id. pag.* 481. *n°.* 232. *Tinea plumella.* Hub. *tab.* 1. *fig.* 7. Le *Bombyx bombella.* Fab. *id. pag.* 482. *n°.* 234. *Tinea bombiella.* Hub. *tab.* 1. *fig.* 4. Le *Bombyx pectinella.* Fab. *id. pag.* 482. *n°.* 235. Hub. *Tinea. tab.* 1. *fig.* 5, ainsi que les *Tinea* d'Hubner, *Fuscella. tab.* 44. *fig.* 305. *Sicella. tab.* 41. *fig.* 280. *Plumistrella. tab.* 31. *fig.* 213. *Graminella. tab.* 1. *fig.* 1. *Hirsutella. tab.* 1. *fig.* 3. *Nitidella. tab.* 1. *fig.* 6.

Penella. tab. 67. *fig.* 447. *Bombyx detrita. tab.* 16. *fig.* 58 *et* 59, et enfin le *Bombyx morio.* n°. 149 de ce Dictionnaire, *pl.* 79. *fig.* 7 *et* 8. (*B. morio.* Fab. *id. pag.* 445. *n°.* 116. Hub. *Bomb. tab.* 54. *fig.* 231 *et* 232, *et tab.* 16. *fig.* 57.)

Nota. Nous ne garantissons pas que toutes les espèces de M. Hübner soient distinctes les unes des autres. Cet auteur figure des Chenilles de ce genre. *Larv. Tin.* 1. *Bombycif.* A. b. *Hirsutella* et *Nitidella*, et *Larv. Tin.* 1. *Bombycif.* A. a. *Lathyrella* et *Graminella*.

LIMACODE, *Limacodes.* Lat. inéd. *Bombyx.* Oliv. (*Encycl.*) *Hepialus.* Fab. *Tortrix.* Hub.

Genre d'insectes de l'ordre des Lépidoptères, famille des Nocturnes, tribu des Bombycites.

Ce genre dont les caractères n'ont point encore été publiés, répond à une sous-division de la première division des *Bombyx.* Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 219. Ces lépidoptères ont les antennes peu ou point pectinées dans les deux sexes, ils portent leurs ailes en toit. Les chenilles n'ont que des mamelons au lieu de pattes membraneuses; la partie inférieure de leur corps est garnie d'une membrane extrêmement souple, susceptible de se plisser et toujours enduite d'une liqueur un peu gluante, au moyen de laquelle elles glissent plutôt qu'elles ne marchent sur le plan de position. Leur forme est à peu près celle d'un Cloporte, leur dos paroît composé de trois parties; l'intermédiaire séparée de chacune des autres par une espèce de carène, est ovale, un peu pointue aux deux bouts, les deux parties latérales dépassent un peu les bords du corps proprement dit, et forment une espèce de rebord lorsqu'on regarde ces chenilles en dessous; ces trois divisions sont d'une consistance beaucoup plus ferme que la peau des chenilles ne l'est ordinairement. La tête est entièrement rétractile et se cache sous un avancement circulaire de cette espèce de carapace solide dont nous venons de parler. Pour passer à l'état de chrysalide ces chenilles se font une coque qui paroît plutôt membraneuse que soyeuse.

Rapportez à ce genre, 1°. le Bombix tortue n°. 160. *pl.* 79. *fig.* 12 de cet ouvrage, *Hepialus testudo.* Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. 2ᵉ. *part. pag.* 7. *n°.* 8. *Tortrix testudinana.* Hub. *Tortric. tab.* 26. *fig.* 164. Mâle et 165 femelle. *Larv. tortric. pseudobombyc.* A. *fig.* 1. 2°. Le Bombix aselle, *n°.* 161. *Hepialus asellus.* Fab. *id. n°.* 9. *Tortrix asellana.* Hub. *Tortric. tab.* 26. *fig.* 166 *et* 167. *Larv. tortric. pseudobombyc.* A. *fig.* 2. 3°. Le Bombix cloporte, n°. 162. *pl.* 79. *fig.* 13. *Hepialus bufo.* Fab. *id. n°.* 10. (S. F. et A. Serv.)

PSYCHODE, *Psychoda.* Lat. Fab. Meig. *Tipula.* Linn. De Géer. *Bibio.* Geoff. Oliv. (*Encycl.*)

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Némocères, tribu des Tipulaires.

Ce genre fait partie d'un groupe établi dans cette tribu par M. Latreille et qu'il a nommé Culiciformes. Les Tanypes, les Corèthres et les Chironomes ont leurs deux pattes antérieures éloignées des quatre autres et comme insérées sous la tête; leur poitrine est grande et renflée. Les Cératopogons et les Cécidomyies ont leurs ailes couchées sur le corps, les premiers ont en outre les articles des palpes inégaux, et les secondes n'ont que trois nervures longitudinales aux ailes. (*Voyez* Tipulaires.)

Antennes filiformes, avancées, velues, de quinze ou seize articles moniliformes, les deux premiers beaucoup plus gros, les autres globuleux, portés sur des pédicelles très-menus; les derniers un peu plus petits. — *Trompe* en forme de bec, plus courte que la tête. — *Palpes* avancés, de quatre articles égaux entr'eux. — *Yeux* lunulés. — *Point de petits yeux lisses.* — *Corps* très-court. — *Ailes* fort grandes, en toit, larges, lancéolées, très-velues et frangées, sans nervures transversales, en ayant au moins huit longitudinales dont deux bifides. — *Pattes* assez courtes, placées à une distance presqu'égale les unes des autres; les antérieures insérées assez avant sous le corselet.

Les espèces qui composent ce genre sont très-petites, mais remarquables par leurs ailes très-grandes en proportion de leur taille; les écailles et les poils qui recouvrent le corselet et les ailes donnent à ces diptères une grande ressemblance avec de petites Phalènes. Ils fréquentent les lieux humides et sombres et paroissent craindre la lumière, ne marchant que dans l'obscurité, les uns se tiennent près des immondices et dans les lieux d'aisance, d'autres habitent dans les bois parmi les mousses et les plantes marécageuses. Leurs métamorphoses sont inconnues; cependant M. Macquart, habitant de Lille, naturaliste instruit et bon observateur, croit avec beaucoup de probabilité que plusieurs vivent en état de larve et de nymphe dans les ordures comme les Scathopses ou dans les mousses humides. On connoît aujourd'hui une dizaine d'espèces de Psychodes, toutes d'Europe.

1. Psychode phalénoïde, *P. phalænoides.*

Psychoda phalænoides. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 251. — Meig. *Dipt. d'Europ. tom.* 1. *pag.* 104. *n°.* 1. — Fab. *Syst. Antl. pag.* 49. *n°.* 1. — *Encycl. pl.* 385. *fig.* 29.

Voyez pour la description et les autres synonymes Bibion phalénoïde n°. 12.

2. Psychode hérissée, *P. hirta.*

Psychoda hirta. Lat. *Gener. Crust. et Ins.*

Digitized by Google

tom. 4. *pag.* 251. — FAB. *Syst. Antl. pag.* 50. *n°.* 2. — *Tipula hirta.* DE GÉER, *Ins. tom.* 6. *pl.* 27. *fig.* 10 *et* 11. — *Encycl. pl.* 385. *fig.* 30.

Voyez pour la description et les autres synonymes Bibion hérissé n°. 13.

Nota. Cette espèce est peut-être la *Psychoda ocellaris* de M. Meigen, mais cet auteur en rapportant à son espèce la Psychode hérissée de M. Latreille, ne rappelle aucuns des synonymes que l'auteur français donne à la sienne.

(S. F. et A. SERV.)

PSYLLE, *Psylla.* GEOFF. LAT. *Chermes.* LINN. DE GÉER. FAB.

Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, section des Homoptères, famille des Hyménélytres, tribu des Psyllides.

Les Livies qui forment avec ce genre la tribu des Psyllides, s'en distinguent facilement par la brièveté de leurs antennes dont la longueur ne surpasse pas celle du corselet, et qui étant fort grosses depuis leur base jusqu'au milieu, s'amincissent ensuite subitement.

Antennes filiformes, de la longueur du corps, insérées devant les yeux, près de leur bord interne, à articles cylindriques; les deux premiers plus courts et plus épais que les autres, ceux-ci très-alongés et très-grêles, le dernier bifide à son extrémité. — *Labre* grand, trigone. — *Bec* très-court, presque perpendiculaire, naissant de la poitrine entre les pattes antérieures, cylindro-conique, de trois articles, le dernier très-court, conique. — *Chaperon* court, presque demi-circulaire, convexe, arrondi à sa base, tracé par une ligne arquée. — *Yeux* souvent proéminens, semi-globuleux. — *Trois petits yeux lisses* distincts, disposés en triangle; les deux postérieurs placés de chaque côté derrière les yeux, le troisième sur le front, dans son échancrure. — *Corselet* composé de deux segmens distincts, l'antérieur beaucoup plus court, transversal, linéaire, le second grand, comme partagé en deux par une ligne transverse, rebordé postérieurement. — *Ecusson* élevé, marqué de lignes imprimées. — *Elytres* et ailes grandes, presque de la même consistance et placées en toit. — *Abdomen* conique. Tarière (des femelles) alongée, terminée en pointe et formée par quatre lames qui se réunissent. — *Pattes* propres à sauter; tarses de deux articles, le dernier un peu plus long, muni de deux crochets, ayant dans leur entre-deux une petite vessie membraneuse.

M. Latreille a restreint ce genre en en ôtant avec raison la Psylle du Jonc type de son genre Livie (*voyez* Psyllides), et il nous semble que le caractère d'antennes donné par cet auteur à ces deux genres exclut également la Psylle du Figuier. Dans celle-ci les articles qui les composent sont grenus, un peu ovales, courts, velus. Dans d'autres, telles que celles du pin et du mélèze les antennes nous paroissent avoir beaucoup moins d'articles; le corps de ces espèces se couvre d'une matière filamenteuse analogue à celle qu'on voit sur les Dorthésies. En général les Psylles nous semblent mériter l'attention des naturalistes; ils reconnoîtront infailliblement qu'elles exigent de nouvelles coupes génériques et s'y prêtent. Dans l'état actuel de ce genre les espèces qui le composent ont une manière de vivre très-variable, les unes se trouvent sur les végétaux, et y occasionnent quelquefois des galles où difformités; d'autres habitent sur les écorces des arbres et sur les pierres. Toutes ont une nourriture végétale et vivent du suc des feuilles ou de celui des plantes lichenoïdes ou byssoïdes. Les larves ont ordinairement le corps plat, la tête large et l'abdomen peu pointu postérieurement; les nymphes ont de plus que celles-ci quatre larges pièces plates qui sont les fourreaux des élytres et des ailes. Les insectes parfaits sont munis d'ailes pour la plupart, ils volent et marchent bien; mais nous pensons que certaines femelles restent presqu'immobiles lorsqu'elles sont fécondées et même que quelques-unes d'entr'elles n'acquièrent point d'ailes, ou du moins que ce sexe en est privé dans les premières générations de l'année; il nous a paru qu'il en étoit ainsi de la Psylle du mélèze. Elles déposent leurs œufs les unes dans des flocons de ces filets blancs dont nous avons parlé, les autres dans des entailles qu'elles font aux branches. Il est probable que celle des pierres a une autre manière d'en disposer que nous ne connoissons pas. Les Psylles ont deux ou trois générations par an. Le nom de ces hémiptères, que Réaumur et De Géer désignent sous celui de *faux Pucerons*, est un mot grec; c'étoit le nom propre de la Puce.

1. PSYLLE du Frêne, *P. fraxini.*

Psylla lutea, dorso nigro luteo vario, elytris pellucidis, marginibus supero ad basim posticoque nigris.

La Psylle du Frêne. GEOFF. *Ins. Paris. tom* 1. *pag.* 486. *n°.* 4. — *Chermes fraxini.* LINN. *Syst. Nat.* 2. 739. 15. — FAB. *Syst. Rhyngot. pag.* 305. *n°.* 15.

Longueur 1 lig. ½. Tête jaune, sa partie supérieure noire, mêlée d'un peu de jaune. Yeux lisses d'un rouge-brillant. Corselet jaune; dos du second segment et celui du métathorax noirs avec une ligne longitudinale jaune, dorsale, un peu interrompue et irrégulièrement dilatée dans quelques endroits. Abdomen noir. Elytres transparentes, leur bord supérieur un peu brun vers la base, cette couleur se terminant vers le milieu par une assez grande tache noire; bord postérieur noir, cette couleur entrant en crochet à sa partie supérieure dans le milieu de l'élytre. Pattes jaunes. Cuisses postérieures en partie noires.

Nota. Les élytres de cette espèce (fermées

Digitized by Google

comme elles le sont dans le repos) et de la plupart de celles que nous avons sous les yeux, ont leurs deux nervures supérieures bifurquées vers leur extrémité, ces fourches étant courtes, leurs branches ne divergeant pas beaucoup l'une de l'autre, et la nervure qui leur sert de pédicule, longue. Les deux premiers articles des antennes sont jaunes, les autres manquent dans notre individu. Geoffroy décrit ces antennes comme étant fines et sétacées.

Environs de Paris.

2. Psylle de l'Aulne, *P. alni*.

Psylla viridi-flavescens, scutello, elytrorum squamâ basilari nervurisque viridibus.

Psylla alni. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 169. n°. 1. — La Psylle de l'Aulne. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 486. n°. 3. — *Chermes alni.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 738. 10. — De Géer, *Ins. tom.* 3. *pag.* 148. *pl.* 10. *fig.* 8-20.

Longueur 2 lig. D'un vert un peu jaunâtre. Antennes verdâtres avec l'extrémité des articles intermédiaires, et les derniers noirâtres. Ecusson, écailles de la base des élytres et leurs nervures d'un vert plus pur. Femelle.

Cette Psylle se recouvre de filets cotonneux en état de larve, et vit alors en société sur l'aulne. Ses élytres sont conformes, sous le rapport de la réticulation, à celles de l'espèce précédente.

3. Psylle du Figuier, *P. ficus.*

Psylla lutea, elytris subpellucidis, nervuris fuscis.

La Psylle du Figuier. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 484. n°. 1. *pl.* 10. *fig.* 2. — *Chermes ficus.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 739. 17. — Fab. *Syst. Rhyng. pag.* 306. n°. 18. — Réaum. *Ins. tom.* 3. *pl.* 29. *fig.* 17-24.

Longueur 2 lig. ½. Jaune, plus foncée en dessus. Antennes très-velues, paroissant composées de neuf articles, le premier et le second courts, globuleux, le troisième long, cylindrique, les six derniers ovales-globuleux, le dernier brun, terminé par deux petites soies divergentes. Métathorax (peut-être l'écusson) portant à son extrémité supérieure deux pointes en forme d'épines, un peu brunes à leur pointe. Elytres demi-transparentes, leurs nervures brunes, les deux supérieures bifurquées; ces fourches assez longues, la nervure qui sert de pédicule à la fourche supérieure fort courte, et les branches de l'inférieure très-divergentes, formant un angle droit.

Nota. Nous pensons que cette espèce est la Psylle du Figuier des auteurs, malgré la différence des couleurs, qui peuvent varier du vivant au mort. (S. F. et A. Serv.)

PSYLLIDES, *Psyllidæ.* Première tribu de la famille des Hyménélytres, section des Homoptères, ordre des Hémiptères. Elle a pour caractère :

Antennes composées de dix à onze articles, le dernier terminé par deux soies.

Elle comprend les genres Psylle et Livie.

LIVIE, *Livia.* Lat. *Diraphia.* Illig.

Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, section des Homoptères, famille des Hyménélytres, tribu des Psyllides.

Les Psylles se distinguent des Livies par leurs antennes plus longues que le corselet et filiformes.

Antennes dirigées en avant, un peu plus courtes que le corselet, fort grosses dans leur moitié inférieure, la supérieure cylindrique; composées de dix articles, les trois inférieurs plus grands; le premier conique, le second en forme de fuseau et le plus grand de tous; le troisième arrondi, un peu plus gros que les suivans; ceux-ci grenus, très-serrés, presqu'égaux; le dernier terminé par deux soies divergentes, dont l'inférieure plus courte. — *Bec* paroissant naître de la poitrine. — *Tête* carrée, alongée. — *Yeux* oblongs. — *Deux petits yeux lisses* placés derrière les yeux à réseau, un de chaque côté. — *Corselet* grand, peu convexe, ayant son premier segment très-petit, court, en carré transversal. — *Ecusson* triangulaire et obtus. — *Elytres* un peu coriacées, demi-transparentes, en toit assez aigu; ailes plus courtes que les élytres. — *Abdomen* conique, son extrémité munie dans les femelles d'une tarière logée entre deux pointes coniques. — *Pattes* courtes, grosses, propres à sauter.

Les Livies femelles déposent leurs œufs dans les fleurs du Jonc articulé (*Juncus articulatus*) longtemps avant la floraison; l'irritation occasionnée par ces œufs et par les jeunes larves qui en éclosent, donne à ces parties un développement triple ou quadruple de celui qui leur est naturel. Cette monstruosité a la forme d'un épi de plante graminée, composé de bales imbriquées; les divisions du calice se prolongent en une espèce de barbe. Les œufs sont peu nombreux, grands, ovales, luisans; ils adhèrent aux feuilles au moyen d'un pédicole. Les larves et les nymphes ressemblent à celles des Psylles. Elles demeurent constamment renfermées dans les galles du Jonc, se nourrissant du suc de la plante : elles rendent par l'anus une matière farineuse très-blanche. L'insecte parfait s'y tient aussi habituellement. Il saute plus volontiers qu'il ne marche.

On ne connoît qu'une espèce de ce genre dû à M. Latreille.

1. Livie des Joncs, *L. juncorum.*

Livia rubra, antennis à medio albis apice nigro, elytris fusco-castaneis.

Livia juncorum. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 3.

Digitized by Google

pag. 170. *n°.* 1. — *Psylla juncorum.* Lat. *Hist. nat. des Fourmis, pag.* 322. *pl.* 12. *fig.* 3.

Longueur 1 lig. ½. Antennes ayant leurs trois premiers articles d'un rouge vif, les cinq intermédiaires blancs, les neuvième et dixième noirs, ainsi que les deux soies qui terminent celui-ci. Tête et corselet rouges, la première ayant dans son milieu un sillon longitudinal profond. Son bord antérieur pâle, échancré. On voit une tache d'un rouge plus prononcé derrière les yeux. Dessous de la tête noirâtre, poitrine brune. Élytres d'un brun-châtain, un peu luisantes. Abdomen rougeâtre à sa base, d'un jaune pâle dans le reste de son étendue. Pattes d'un blanc-jaunâtre.

Des environs de Paris. (S. F. et A. Serv.)

PTÉROCHILE, *Pterochilus.* Genre d'insectes Hyménoptères, de la tribu des Guêpiaires, établi par M. Klug et adopté par Panzer dans sa révision. Il répond à la seconde division de celui d'Odynère de M. Latreille. (*Voyez* ce mot.) Le genre Ptérochile a pour type la *Vespa phalerata.* Panz. *Faun. Germ. fas.* 47. *fig.* 21. *Pterochilus phaleratus.* Panz. révis.

(S. F. et A. Serv.)

PTÉRODIPLES ou DUPLICIPENNES. Dans sa *Zoologie analytique* M. Duméril désigne sous ce nom une famille d'Hyménoptères à laquelle il donne pour caractères : *abdomen pédiculé ; lèvre inférieure plus longue que les mandibules ; antennes brisées.* Cette famille renferme les genres Guêpe et Masare. (S. F. et A. Serv.)

PTÉROMALE, *Pteromalus.* Swed. Lat. Dalm. *Diplolepis.* Fab. *Cynips.* Oliv. (*Encycl.*)

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Pupivores, tribu des Chalcidites.

Ce genre a été créé par M. Swederus et adopté par MM. Latreille et Dalman. Les Leucopsis et les Chalcis se distinguent des autres Chalcidites par leurs jambes postérieures très-arquées. Les genres Eurytome, Misocampe, Eulophe, Cléonyme et Spalangie ont le segment antérieur du corselet spacieux, formé en carré transversal ou en triangle tronqué à sa pointe. Les Encyrtes ont les mandibules terminées en pointe et au plus bidentées. Les Périlampes sont reconnoissables par la massue de leurs antennes courte, en fuseau, et par leurs mandibules fortement dentées.

Antennes filiformes, de longueur moyenne; leur premier article mince, cylindrique, les autres presqu'égaux entr'eux, ne formant point de massue. — *Mandibules* fortes, presque carrées, leurs dentelures petites, peu apparentes. — *Palpes* fort courts. — *Tête* moyenne, un peu déprimée entre la base des antennes et les yeux lisses. — *Trois yeux lisses* petits, placés en ligne courbe sur le bord antérieur du vertex. — *Corps* assez long pour sa grosseur. — *Segment antérieur* du corselet assez étroit, ne formant en devant qu'un rebord transverso-linéaire. — *Écusson* petit. — *Ailes supérieures* n'ayant qu'une seule nervure sensible, laquelle partant de la base de l'aile sans toucher au bord extérieur se recourbe ensuite pour rejoindre ce bord qu'elle suit presque passé le milieu, et émet intérieurement avant de disparoître un rameau assez long, recourbé en crochet ; ailes inférieures ayant une nervure semblable à celle des supérieures, mais qui n'émet point de rameau. — *Abdomen* assez long, presque cordiforme, pointu à son extrémité qui est relevée dans les femelles; tarière (de celles-ci) presqu'entièrement cachée dans la cavité abdominale. — *Pattes* assez fortes ; cuisses simples.

Ce genre dont le nom vient de deux mots grecs qui signifient : *ailes délicates*, est composé d'espèces très-petites, ayant ordinairement des couleurs métalliques. M. Dalman dans un ouvrage qui a pour titre : *Insectes de la famille des Ptéromaliens*, donne un catalogue de soixante-dix-neuf espèces sans en décrire aucune. Il paroît que dans leur premier état ces petits Chalcidites vivent aux dépens de différentes larves, surtout de celles des habitans naturels des galles.

1. Ptéromale quadrille, *P. quadrum.*

Pteromalus quadrum. Dalm. *Ins. de la famille des Ptéromal.* — *Diplolepis quadrum.* Fab. *Syst. Piez. pag.* 152. *n°.* 16.

Voyez pour les autres synonymes, en retranchant celui de Geoffroy, Cynips quadrille, n°. 11 de ce Dictionnaire. Nous ajouterons à la description que la base de l'abdomen est de couleur testacée-ferrugineuse. (S. F. et A. Serv.)

PTÉRONE, *Pteronus.* Dans son ouvrage intitulé : *Nouvelle Méthode de classer les Hyménoptères,* M. Jurine établit ce genre en le divisant en trois familles ; la première est séparée par lui en quatre sections, dont la première ne contient que des femelles et ce sont celles des mâles qui composent seuls la troisième section. Ces deux sections répondent au genre Lophyre de M. Latreille. Il faut répéter la même chose pour la seconde et la quatrième section. C'est le genre Cladie tel que nous l'adoptons avec M. Latreille. Les deux autres familles des Ptérones correspondent au genre Pristiphore. Savoir la troisième à notre première division et la seconde à notre deuxième division. *Voyez* Pristiphore.

(S. F. et A. Serv.)

PTÉROPHORE, *Pterophorus.* Geoff. Fab. Lat. *Phalæna.* (*Alucita.*) Linn. *Alucita.* Hub. Papillon-tipule. De Géer.

Genre d'insectes de l'ordre des Lépidoptères,

Digitized by Google

famille des Nocturnes, tribu des Ptérophorites ou Fissipennes.

Cette tribu ne comprend que deux genres, Ptérophore et Ornéode; ce dernier se distingue facilement par ses palpes sensiblement plus longs que la tête, avancés et dont le second article est très-garni d'écailles tandis que le troisième est presque nu.

Antennes simples; sétacées. — *Langue* alongée, distincte. — *Palpes* pas plus longs que la tête, recourbés dès leur naissance, entièrement et uniformément garnis de petites écailles. — *Ailes* composées de divisions linéaires, munies sur les côtés de longs poils ressemblant aux barbules des pennes des oiseaux; ailes supérieures ayant deux divisions plus ou moins profondes, les inférieures en ayant trois. — *Pattes* très-épineuses, longues et minces. — *Chenilles* velues, à seize pattes. — *Chrysalides* nues, suspendues par un fil.

Les Ptérophores dont le nom vient de deux mots grecs qui signifient : *porte-plume*, volent pesamment, ne s'élèvent guère au-dessus des plantes et font rarement usage de leurs ailes. On en connoît une quinzaine d'espèces presque toutes européennes. Ces petits lépidoptères très-remarquables par leurs ailes digitées se tiennent de préférence sur les herbes des prairies et sur l'ortie.

1. Ptérophore pentadactyle, *P. pentadactylus.*

Pterophorus albus, alis superioribus ultrà medium bifidis; divisionibus apice recurvis; inferiorum divisionibus primâ secundâque usquè ad tertiam longitudinis partem coadunatis, tertiâ liberâ.

Pterophorus pentadactylus. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 348. *n°.* 12. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 234. — Le Ptérophore blanc. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 91. *n°.* 1. *pl.* 11. *fig.* 6. — *Phalæna* (*Alucita*) *pentadactyla.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 900. 459. — Hub. *Larv. alucit. communif.* A. a. *fig.* 1. La chenille. — Réaum. *Ins. tom.* 1. *pl.* 20. *fig.* 1-6. — *Encycl. pl.* 94. *Ptéroph. fig.* 3.

Envergure 8 lig. Entièrement d'un beau blanc-soyeux. Divisions des ailes supérieures séparées jusqu'au-delà du milieu, recourbées à leur extrémité. Les deux premières des inférieures réunies seulement jusqu'au tiers de la longueur de l'aile, la troisième entièrement libre.

Chenille verte ayant une ligne latérale rosée, bordée de blanchâtre et quelques poils noirs épars. Vit sur le liseron. Chrysalide verte, velue avec des lignes de points un peu rougeâtres; elle est fixée par sa partie postérieure sur un petit mamelon de soie, elle a en outre une ceinture qui lui soutient le milieu du corps.

Commun aux environs de Paris sur l'ortie.

2. Ptérophore ptilodactyle, *P. ptilodactylus.*

Pterophorus rufus, alis superioribus ferè ad medium usquè bifidis, divisione externâ apice recurvâ; inferioribus fuscis, divisionibus primâ secundâque usquè ad tertiam longitudinis partem, tertiâ basi tantùm coadunatis.

Alucita ptilodactyla. Hub. *Alucit. tom.* 3. *fig.* 16, *et tab.* 5. *fig.* 25.

Envergure 8 lig. Roussâtre. Divisions des ailes supérieures séparées presque jusqu'au milieu, l'extérieure recourbée à son extrémité; ailes inférieures brunes, leurs deux premières divisions réunies seulement jusqu'au tiers de l'aile, la troisième l'étant un peu à sa base.

Environs de Paris.

3. Ptérophore rhododactyle, *P. rhododactylus.*

Pterophorus testaceo-ferrugineus, alis superioribus albo bistrigatis, apice bifidis, divisionibus planis tertiam alæ partem vix attingentibus, ad strigam secundam terminatis; inferiorum divisionibus primâ secundâque usquè ad medium, tertiâ basi tantùm coadunatis.

Pterophorus rhododactylus. Fab. *Entom. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 347. *n°.* 7. — *Alucita rhododactyla.* Hub. *Alucit. tab.* 2. *fig.* 8. *Larv. alucit. communif.* B. a. *n°.* 1. a. b.

Envergure 7 à 8 lig. Testacé-ferrugineux. Ailes supérieures marquées de deux lignes transverses, blanches, la première placée vers le tiers supérieur de l'aile, la seconde aux deux tiers. Divisions de ces ailes n'atteignant pas le milieu de leur longueur et finissant à la seconde ligne blanche, ces deux divisions planes à leur extrémité, la supérieure ayant une troisième petite ligne blanche vers le bout. Première et seconde divisions des inférieures réunies jusqu'au milieu de l'aile, la troisième l'étant un peu à sa base; celle-ci courte et portant avant son extrémité parmi sa frange, un faisceau de poils ferrugineux plus gros que les autres terminés en spatule. Jambes et tarses annelés de blanc.

Chenille verte à sa partie postérieure; l'antérieure a une teinte rosée et porte une ligne brune dorsale. Vit sur les rosiers. Chrysalide verte, un peu velue sur le dos. L'étui qui contient les pattes dépasse les fourreaux des ailes et n'est point appliqué exactement contre le ventre.

Assez rare aux environs de Paris.

4. Ptérophore monodactyle, *P. monodactylus.*

Pterophorus testaceo-fuscus, alis superiori-

Digitized by Google

bus apice bifidis, divisionibus planis tertiam alæ partem vix attingentibus, interiori apice subacuto; inferiorum divisionibus primâ secundâque usquè ad tertiam alæ partem coadunatis, tertiâ liberâ.

Pterophorus monodactylus. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *pag.* 345. *n°.* 1. — *Phalæna alucita monodactyla.* Linn. 2. 899. 453. — Le Ptérophore brun. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 92. *n°.* 3. — Réaum. *Ins. tom.* 1. *pl.* 20. *fig.* 7-18. — *Encycl. pl.* 94. *Ptéroph. fig.* 2.

Envergure 7 lig. Entièrement d'un testacé-brun. Divisions des ailes supérieures n'atteignant que le tiers de leur longueur, leur extrémité plane, l'intérieure n'ayant qu'une seule pointe. Première et seconde divisions des inférieures réunies presque jusqu'à la moitié de l'aile, la troisième entièrement libre.

Suivant Réaumur la chenille vit sur le liseron. Elle est d'un vert-blanchâtre avec des poils médiocrement longs, placés au moins sur quatre rangs de tubercules. La chrysalide est presqu'aussi velue que la chenille, l'insecte parfait en sort au bout de quinze jours à peu près. Il se sert peu de ses jambes postérieures et les tient plus souvent étendues le long des côtés de l'abdomen et quelquefois dessous; alors il les croise et elles semblent lui former une sorte de queue. Les divisions de ses ailes tant inférieures que supérieures rentrent toutes à l'état de repos dans la cavité de la division extérieure des premières ailes, ce qui feroit croire dans ces momens que l'insecte n'a que deux ailes et qu'elles sont sans divisions.

Des environs de Paris.

5. Ptérophore didactyle, *P. didactylus.*

Pterophorus fuscus, alis superioribus albo-lineatis ad medium usquè bifidis, divisionibus planis, interiori apice emarginatâ; inferiorum divisionibus primâ secundâque non usquè medium, tertiâ ad quartam usquè alæ longitudinis partem coadunatis.

Pterophorus didactylus. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 345. *n°.* 3. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 234. — *Phalæna* (*Alucita*) *didactyla.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 899. 454. — De Géer, *Ins. tom.* 2. *pag.* 260. *pl.* 4. *fig.* 1. — *Encycl. pl.* 94. *Ptéroph. fig.* 1.

Envergure 6 lig. D'un brun-ferrugineux. Ailes supérieures ayant des lignes et des points blancs; leurs divisions atteignant la moitié de leur longueur, leur extrémité plane; celle de la division intérieure échancrée. Première et seconde divisions des ailes inférieures n'étant pas tout-à-fait réunies jusqu'au milieu; la troisième l'étant jusqu'au quart de la longueur de l'aile. Jambes et tarses annelés de blanc.

Chenille d'un vert-clair avec une ligne dorsale d'une nuance plus obscure, accompagnée de chaque côté d'une bande blanchâtre. Tête un peu jaunâtre, les segmens du corps (ceux du milieu au moins) portant chacun dix tubercules noirâtres garnis d'aigrettes de poils blancs; pour se transformer en chrysalide, elle tapisse de soie l'endroit où elle veut s'arrêter et s'accroche par les pattes de derrière. Chrysalide hérissée de pointes blanches, spiniformes; elle a deux lignes blanchâtres sur le dos un peu élevées en forme d'arêtes, portant une suite de tubercules irréguliers, garnis chacun de quatre épines. Son ventre est armé de petits crochets bruns, nombreux, au moyen desquels elle se fixe sur la couche de soie dont nous venons de parler. Cette chenille vit sur la benoite (*Geum rivale*). Elle en mange les fleurs et le calice.

Environs de Paris. (S. F. et A. Serv.)

PTÉROPHORITES ou FISSIPENNES, *Pterophorites.* Huitième tribu de la famille des Nocturnes, ordre des Lépidoptères. Ses caractères sont :

Les quatre ailes ou deux au moins, refendues dans leur longueur en manière de branches ou de doigts, barbues sur leur bord et ressemblant à des plumes.

Les chenilles de ces lépidoptères ont seize pattes, vivent de feuilles et de fleurs, sans se construire de fourreaux.

Cette tribu contient les genres Ptérophore et Ornéode. *Voyez* ces mots.
(S. F. et A. Serv.)

PTÉROSTIQUE, *Pterostichus.* Genre de Coléoptères fondé par M. Bonelli (*Observ. entom. Mém. de l'Acad. de Turin*), appartenant à la tribu des Carabiques, et offrant pour caractères : languette arrondie. Palpes assez épais, le quatrième des maxillaires extérieurs plus long que le précédent, cylindrique, aminci à sa base. Anus ayant un pli longitudinal élevé (dans les mâles) quelquefois, mais rarement, transversal ou remplacé par une impression. Elytres souvent échancrées obliquement, ayant trois points enfoncés ou plus, rangés au moins en deux séries. Les *Carabus fuscato-punctatus* et *oblongo-punctatus* (voyez *Encycl.* Carabe points oblongs n°. 112) de Fabricius, ainsi que le *Carabus Jurine* de Panzer, sont de ce genre.
(S. F. et A. Serv.)

PTÉRYGIBRANCHES, *Pterygibranchia.* Lat.

C'est, dans la méthode de M. Latreille (*Règne animal de Cuvier*, tom. 3), la troisième section de l'ordre des Crustacés isopodes; ses caractères sont d'avoir des branchies sous la queue, soit libres et en forme d'écailles vasculaires ou de bourses membraneuses, tantôt nues, tantôt recouvertes

Digitized by Google

vertes par des lames, soit renfermées dans des écailles en recouvrement.

Ces Crustacés formoient, dans les ouvrages antérieurs de M. Latreille, un ordre particulier, celui des *Tétracères*, placé d'abord à la tête de la classe des insectes, et ensuite dans celle des Arachnides, dont il étoit le premier : ils comprennent la plus grande partie du genre *Oniscus* de Linné.

Cette section est divisée ainsi qu'il suit. Nous donnerons quelques détails sur chacun des genres qu'elle renferme, et qui n'ont pas été traités à leur lettre dans ce Dictionnaire.

I. *Quatre antennes très-apparentes.*

A. Extrémité postérieure du corps offrant de chaque côté une nageoire formée de deux feuillets portés sur un pédicule commun; écailles sous-caudales se recouvrant graduellement. Les genres :

CYMOTHOÉ, *Cymothoa*. FAB. DALD. Bosc. LAT. LAM. LEACH. *Oniscus*. LINN. PALL. *Asellus*. OLIV. LAM.

Ils ont la queue composée de six segmens; les pieds insérés aux bords latéraux du tronc, terminés par un crochet très-fort. Plusieurs segmens du tronc ont, de chaque côté, une division en forme d'article. M. Léach a formé avec le genre *Cymothoa* de Fabricius, et tous ceux qui en ont été extraits depuis, sa famille des *Cymothoadées*, qu'il a divisée en plusieurs *stirpes*, races ou sous-familles. Le peu d'étendue que nous sommes obligés de donner à cet article ne nous permet pas de donner de détails sur tous les genres que Léach a formés dans cette famille, et qui n'ont pas été conservés par M. Latreille. Nous présentons ici le genre Cymothoé tel qu'il est adopté par ce savant (*Règ. anim.*), qui y réunit les genres *Limnoria*, *Eurydice* et *Æga* de Léach.

Les Cymothoés, vulgairement nommés *Poux de mer*, *Œstres*, ou *Asiles de poissons*, sont des Crustacés voraces et parasites; ils se fixent sur divers poissons, et semblent affecter de préférence certaines espèces. On les rencontre près des ouies, aux lèvres, à l'anus, et dans l'intérieur même de la bouche. Aristote (*Hist. des anim.*) a eu connoissance des Cymothoa. Les poissons, dit-il, sont attaqués de poux dans la mer; mais ceux-ci ne viennent pas du poisson même, c'est la bourbe qui les produit. Ils ressemblent pour la forme aux cloportes, à l'exception qu'ils ont une queue large, etc.

Les principales espèces sont :

1. CYMOTHOÉ asile, *C. asilus*.

Capite posticè trilobo; segmentis posticis, ultimo excepto, retrorsùm arcuatis, sublunatis; isto semielliptico.

Cymothoa asilus. FAB. *Suppl. Ent. Syst. pag.* 305. — Cymothoa asile. LATR. *Hist. natur. des Crust. et des Ins. tom.* 7. *pag.* 25. *pl.* 58. *fig.* 9 *et* 10. — *Gen. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 66. — RONDELET, *Hist. des Poissons*, liv. 18, chap. 26. *Voyez* pour la suite de la synonymie et la description le n°. 5 de l'article ASELLE de ce Dictionnaire, et pour les autres espèces les n°s. 2, 3, 4, 6 et 11 du même article.

SPHÉROME, *Sphæroma*. Voyez ce mot.

B. Extrémité postérieure du corps sans nageoires latérales. Les genres :

IDOTÉE, *Idotea*. FAB. LAT. LAM. LÉACH. RISS. *Oniscus*. LINN. PALL. *Squilla*. DE GÉER. *Asellus*. OLIV. LAM. *Cymothoa*. FAB. DALD. *Physodes*. DUMÉR. *Pallasius*, *Stenosome*. LÉACH.

Ces Crustacés avoient été placés par Linnæus et Pallas dans le genre des *Cloportes*. De Géer les rangeoit avec les *Squilles*, et Olivier avec les *Aselles*. Fabricius, qui les avoit d'abord placés avec les Cymothoés, les en a séparés et en a fait le genre qui est généralement adopté aujourd'hui, et dont nous allons donner les caractères : antennes intermédiaires insérées un peu plus haut que les latérales, beaucoup plus petites, filiformes, composées de quatre articles; antennes latérales sétacées, médiocrement alongées, avec un pédoncule de quatre articles et leur extrémité multi-articulée. Tête de la largeur du corps, ou un peu plus étroite, presque carrée. Deux yeux ronds, composés, peu saillans. Bouche petite, formée d'un labre, de deux mandibules, de deux paires de mâchoires et de deux pieds-mâchoires foliacés de cinq articles qui remplacent par leur base la lèvre inférieure; les sept anneaux du corps transversaux, presqu'égaux et unis, ordinairement marqués de chaque côté d'une impression longitudinale qui, avec sa correspondante, divise le corps en trois parties comme dans le genre fossile des *Trilobites*. Queue très-grande, trisrticulée, sans appendices terminaux, recouvrant les branchies et les lames qui protègent celles-ci. Pieds moyens à peu près égaux entr'eux, dirigés les premiers en avant, et les derniers en arrière.

De Géer, qui a donné une description détaillée de l'*Idotée entomon*, a vu sous sa queue, et dans un système d'organes assez compliqué, deux filets dont il ne connoît pas les fonctions. M. Latreille a reconnu que ce sont des appendices des organes générateurs mâles. De Géer a vu aussi sous le premier anneau de la queue d'un individu du même sexe, deux pièces ovales, membraneuses, manquant dans les femelles, et d'où il a vu sortir, après la mort de l'animal, une matière blanche entortillée comme du fil, et qu'il soupçonne être la liqueur séminale.

Les Idotées se trouvent en abondance dans la

Digitized by Google

mer, où elles nagent très-bien à l'aide de leurs pattes et de leurs branchies, qui sont mobiles d'avant en arrière lorsque les lames qui les recouvrent sont écartées. Elles se nourrissent de corps morts, et on assure qu'elles rongent et détruisent à la longue les filets des pêcheurs.

M. Latreille divise ce genre ainsi qu'il suit :

1. *Côtés du second segment et des suivans toujours divisés par une ligne imprimée, ou même fendue postérieurement, cette ligne s'étendant dans toute la longueur de ces segmens ou de leur plus grand nombre ; antennes latérales plus courtes que la tête et le tronc, les intermédiaires presqu'aussi longues au moins que les deux premiers articles des latérales ; corps souvent ovale, oblong ; griffes terminant les pattes, de longueur moyenne.*

a. Antennes intermédiaires presqu'aussi longues que les latérales ; tronc en ovale tronqué ; fausses articulations latérales de ses segmens très-saillantes, triangulaires ; tête incisée sur les côtés.

1. Idotée entomon, *I. entomon*. Lat. *Hist. natur. des Crust. et des Ins. tom.* 6. *pag.* 361. *pl.* 58. *fig.* 2. 3. *Voyez* pour la description et la synonymie l'article Aselle de ce Dictionnaire, n°. 7.

M. Latreille a observé que cette espèce est bien différente de celle que Léach a décrite sous le même nom. *Trans. Linn. tom. XI. pag.* 364.

b. Antennes intermédiaires guère plus longues que les deux premiers articles des latérales, ou que la moitié environ de leur pédoncule ; tronc alongé relativement à sa largeur, en carré long ou elliptique, et tronqué aux deux bouts ; fausses articulations de ses segmens peu saillantes, en carré long ou linéaires.

* Longueur des antennes latérales ne surpassant guère celle de la tête et des deux premiers segmens.

2. Idotée pélagique, *I. pelagica*. Léach, *Trans. Soc. Linn. tom. XI. pag.* 365.

Corps linéaire ovale ; queue arrondie avec une dent très-peu apparente dans son milieu ; antennes ayant le tiers de la longueur du corps ; tête échancrée en devant.

De la mer d'Ecosse.

** Longueur des antennes surpassant celle de la tête et des deux premiers segmens du corps.

3. Idotée marine, *I. marina*. Voyez pour la description et la synonymie le n°. 8, art. Aselle de ce Dictionnaire.

2. *Côtés du second segment du tronc et des suivans, soit à divisions latérales très-courtes, n'occupant qu'une partie de leur longueur, soit entière ; antennes latérales aussi longues ou moins que la tête et le tronc ; les intermédiaires de la longueur du pédoncule des précédentes (corps toujours linéaire ; griffes des deux pattes antérieures au moins, longues et fortes).*

a. Second segment du corps et les suivans offrant l'apparence d'une petite articulation. Les espèces de cette division forment le genre *Sténosome* de Léach.

4. Idotée filiforme, *I. filiformis*. Gronov. *Zooph. tab.* 17. *fig.* 3. — Baster. *Opusc. subs. tom.* 2. *tab.* 13. *fig.* 2. *Cymothoa chelipes?* Fab. — Idotée armée. Latr. *Hist. natur. des Crust. et des Ins. tom.* 6. *pag.* 372. — *Stenosoma lineare*. Léach. *Voyez* pour la description et la suite de la synonymie le n°. 10, art. Aselle de ce Dictionnaire.

b. Segment du corps sans divisions latérales.

5. Idotée hectique, *I. hectica*. Idotée hétique. Lat. *Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom.* 6. *pag.* 371. — *Idotea viridissima*. Riss. *Hist. nat. des Crust. de Nice, pl.* 3. *fig.* 8. *Voyez* pour la suite de la synonymie et la description le n°. 13, art. Aselle de ce Dictionnaire.

ASELLE, *Asellus*. Geoff. Oliv. Lam. Latr. Léach. *Oniscus*. Linn. *Squilla*. De Géer. *Cymothoa*. Daldorf. *Idotea*. Fab. *Physodes*. Cuvier. Duméril.

Ce genre, tel qu'il est adopté par M. Latreille (*Règn. anim. de Cuv. tom.* 3. *pag.* 56.), a pour caractères essentiels : deux pointes fourchues ou deux appendices en forme de tubercules au bout de la queue. Les deux écailles extérieures recouvrant les branchies arrondies et fixées seulement à leur base.

L'espèce la plus commune est l'Aselle ordinaire, *A. vulgaris*. Lat. *Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom.* 6. *pag.* 359. — *Gener. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 63. — *Idotea aquatica*. Fab. *Suppl. Entom. Syst. pag.* 303. — *Entomon hieroglyphicum*. Klein. *Dub. fig.* 5. *Voyez* pour les généralités l'art. Aselle de ce Dictionnaire, et pour la synonymie et la description de l'espèce que nous citerons, le n°. 1 du même article.

M. Latreille réunit aux Aselles les genres que M. Léach a décrits sous les noms de *Janira* et *Jæra* ; le premier se distingue des Aselles par les crochets bifides des tarses, par les antennes intermédiaires plus courtes que le dernier article des extérieures et par des yeux plus gros et moins distans. Le second genre en diffère par la présence de deux tubercules qui remplacent les filets bifides de l'extrémité du corps des Aselles, et par l'absence de renflement ou de mains aux pattes antérieures. Les individus qui composent ces deux

genres se rencontrent dans la mer, sur les fucus ou sous des pierres.

II. *Antennes intermédiaires peu ou point apparentes.* Les genres :

LIGIE, *Ligia.* Fab. Lat. Lamk. Leach. *Oniscus.* Linn. Oliv. *Asellus.* Oliv.

Antennes extérieures assez grandes, anguleuses, très-rapprochées à leur base, formées de six articles, dont les deux premiers fort courts et les trois derniers alongés; le terminal plus grand que les autres, et composé lui-même de petits articles nombreux. Antennes intermédiaires très-petites, formées de deux articles comprimés, dont le dernier est obtus. Pieds-mâchoires membraneux, comprimés, concaves, divisés en six articles. Tête carrée, plus large que longue. Yeux composés, assez grands, ronds. Corps alongé, ovalaire, convexe en dessus, très-semblable à celui des Cloportes, composé de treize segmens transversaux, pointus en arrière de chaque côté, dont les sept premiers sont pédigères, et dont les six derniers constituent la queue; le treizième presque carré, avec le bord postérieur arrondi au milieu et échancré latéralement, pour l'articulation des appendices. Les quatorze pieds insérés sur les côtés du corps, ayant leur premier article dirigé de dehors en dedans, très-long, et formant avec le second, qui se porte de dedans en dehors, un angle aigu; tous étant terminés par un article écailleux, pointu au bout, et pourvu d'une petite dent en dessus. Branchies en forme de lames triangulaires, placées sous l'abdomen ou la queue, au nombre de six paires.

Ces Crustacés sont communs sur les bords de la mer; ils grimpent à la manière des Cloportes sur les rochers du rivage et sur d'autres endroits humides. Ils replient promptement leurs pattes et se laissent tomber si on cherche à les prendre.

On peut diviser ce genre ainsi qu'il suit :

* Antennes et appendices caudales presque de la longueur du corps.

1. Ligie italique, *L. italica.*

L. antennis corporis ferè longitudine, articulo ultimo circiter è septemdecim aliis minimus conferto ; stylis caudæ exsertis æqualibus, pedunculis angustis, elongatis. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 67. — *Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom.* 7. *pag.* 31. —*Ligia italica.* Fab. *Suppl. Entom. Syst. pag.* 302.

Cette espèce se trouve sur les bords de la Méditerranée, en Italie.

** Antennes et appendices caudales plus courtes que le corps.

2. Ligie océanique, *L. oceanica.* Fab. *Suppl. Entom. Syst. pag.* 301. — Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 3.— *Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom.* 7. *pag.* 31. *Voyez* pour la suite de la synonymie le n°. 15, article Cloporte de ce Dictionnaire.

3. Ligie cloportide, *L. oniscides.* Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 69. —*Cymothoa assimilis.* Fab. *Entom. Syst. tom.* 2. *pag.* 510. *Voyez* pour la synonymie et la description le n°. 15, article Aselle de ce Dictionnaire.

PHILOSCIE, *Philoscia.* Voyez ce mot.

CLOPORTE, *Oniscus.* Ce genre, tel qu'il est adopté (*Règne anim. tom.* 3. *pag.* 57.), a pour caractères essentiels : antennes latérales de huit articles, ayant la base recouverte par les bords latéraux de la tête. Appendices de la queue d'inégale longueur, les deux latéraux étant beaucoup plus grands. *Voy.* pour les détails historiques et les espèces le mot Cloporte de ce Dictionnaire.

PORCELLION, *Porcellio.* Voyez ce mot.

ARMADILLE, *Armadillo.* Ce genre a été établi par M. Latreille, qui lui a donné pour caractères distinctifs : quatre antennes, dont les intermédiaires très-petites, à peine distinctes, et dont les extérieures ou latérales sétacées de sept articles, insérées dans une fossette relevée sur les bords; appendices latéraux du bord de la queue ne faisant point de saillie, terminés par un article triangulaire; corps se roulant en boule.

M. Cuvier (*Journal d'Hist. nat. tom.* 2.) a désigné sous le même nom, un genre d'insectes myriapodes, appelé depuis *Glomeris* par M. Latreille. (*Voyez* ce mot à la suite de l'article Polydème de ce Dictionnaire.) Les Armadilles de M. Latreille ont de grands rapports avec les Cloportes et les Porcellions. Leurs organes respiratoires sont renfermés dans la duplicature de petites écailles branchiales et supérieures du dessous de leur queue, présentant une rangée de trois à quatre petites ouvertures pour l'introduction de l'air. C'est aussi sous des valves de la partie inférieure du corps que ces animaux conservent leurs œufs qui y éclosent. Leurs mœurs sont très-analogues à celles des Cloportes. Ils habitent comme eux des lieux humides, tels que les caves, les trous de murailles, etc. On les rencontre dans toutes les saisons; leur démarche est très-lente. Ils passent l'hiver engourdis.

1. Armadille commune, *A. vulgaris.* Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 71. — *Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom.* 7. *pag.* 48. — *Oniscus armadillo.* Cuv. *Journ. d'Hist. nat. tom.* 2. *pag.* 23. *pl.* 26. *fig.* 14. 15. — Sulz. *Hist. des Ins. tab.* 30. *fig.* 15. *Voyez* pour la suite de la

Digitized by Google

synonymie et la description le n°. 2, article Cloporte de ce Dictionnaire. Les n°s. 3-7 appartiennent aussi au même genre.

III. *Antennes nulles.* Le genre :

BOPYRE, *Bopyrus.* Lat. *Monoculus.* Fab. Les Bopyres s'éloignent de tous les genres des Isopodes par le défaut d'antennes, d'organes de la vue et de mandibules; leur corps est en ovale court, rétréci et terminé en pointe à son extrémité postérieure, presque membraneux, très-plat, avec un rebord inférieur portant les pieds, et au-dessous d'eux de petites lames membraneuses, dont les deux dernieres alongées. Les pieds sont très-petits, contournés; le dessous de la queue est garni de deux rangées de petits feuillets ciliés. Son extrémité n'a point d'appendices.

La femelle porte sous son ventre une prodigieuse quantité d'œufs qu'elle dépose dans les lieux habités par les Palémons. L'autre sexe n'a pas été encore positivement reconnu; on a cependant regardé comme le mâle un très-petit Bopyre qui se rencontre souvent près de la queue des individus chargés d'œufs. De même que les Cymothoés auxquels ils ressemblent à quelques égards, les Bopyres sont parasites : ils vivent cachés sous un des côtés antérieurs du test de quelques Crustacés, et surtout de la Crevette commune ou *Palémon-squille*, où ils donnent lieu à une tumeur très-remarquable qui s'élève en forme de tubercule ou de petite loupe. Les pêcheurs de la Manche sont imbus, à l'égard de ces animaux, d'un préjugé absurde; ils croient que les Soles et quelques espèces de Pleuronectes sont engendrées par les Palémons, et ils prennent les Bopyres pour ces poissons encore fort jeunes. Deslandes avoit consacré ce préjugé dans un Mémoire lu à l'Académie des sciences en 1722; mais Fougeroux de Bondaroy l'a complétement réfuté en 1772 dans un Mémoire lu à la même Académie.

1. Bopyre des Chevrettes, *B. squillarum.*

B. corpus depressum, planum, subincurvo-ovatum, appendicibus utrinquè quatuor, foliaceis, marginalibus, inferis. Pedes minimi, spurii, marginales arcuati. Caudæ segmento ultimo parvo.

Bopyre des Chevrettes. Lat. *Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom.* 7. *pag.* 55. *pl.* 59. *fig.* 2-4. — *Gen. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 67. — Bopyre des Crustacés. Bosc, *Hist. nat. des Crust. tom.* 2. *pag.* 216. — *Monoculus crangorum.* Fab. *Suppl. Ent. Syst. pag.* 306. — Fougeroux de Bondaroy, *Mém. de l'Acad. des Scien.* 1772. *pag.* 26. *pl.* 1.

Cette espèce est longue de quatre lignes, sa couleur est pâle-blanchâtre, si ce n'est sur les écailles du dessous du corps où elle passe au noirâtre. — Commune sur nos côtes dans toutes les saisons de l'année.

M. Risso (*Crust. pag.* 148) décrit une autre espèce sous le nom de *Bopyrus palæmonis*. Elle se trouve sur plusieurs espèces de Palémons. Enfin M. Latreille en a découvert une sous la carapace d'un Crustacé du genre *Alphée* qu'il a reçu de l'île Noirmoutier. (E. G.)

PTERYGOCÈRE, *Pterygocerus.* Genre de Crustacés que j'ai indiqué à l'article Phytibranches de cet ouvrage, et qui est formé d'après la figure de l'*Oniscus arenarius* de Slabber. (*Observ. microscop. tab. XI. fig.* 3. 4.) Quoique nous n'ayons point vu cet animal en nature, il nous paroît cependant qu'on ne peut le rapporter à aucun genre de Crustacé connu. Ses quatre antennes sont très-garnies de poils barbus ou forment des pinnules aux premiers articles, qui sont beaucoup plus grands que les autres. Les quatre pattes postérieures présentent les mêmes caractères; les quatre premières, ou du moins celles qui semblent l'être d'après la figure, sont velues, courbes, et se terminent par une nageoire ou un article arrondi et unique. L'extrémité postérieure du corps est terminée par plusieurs appendices ou styles velus. Ce Crustacé doit appartenir à l'ordre des Amphipodes ou à celui des Isopodes. (Latr.)

PTÉRYGOPHORE, *Pterygophorus.* Klug. Lat. Léach. Le P.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Porte-scie, tribu des Tenthrédines.

Ce genre a été établi par M. Klüg pour quelques espèces de Tenthredines; il est adopté par M. Latreille et les auteurs qui l'ont suivi. Les genres de cette tribu qui ont plus de dix articles aux antennes et une seule cellule radiale appendiculée sont : Pergue, Hylotome, Lophyre et Ptérygophore. Les Pergues et les Hylotomes ont quatre cellules cubitales et les Lophyres des antennes filiformes et velues, même dans les femelles, caracteres qui distinguent nettement ces trois genres de celui de Ptérygophore.

Antennes nues, pectinées en dessous avec une seule rangée de dents dans les mâles; grossissant vers leur extrémité, presque moniliformes et un peu dentées en scie dans les femelles : leurs articles nombreux (le nombre variant selon l'espèce où le sexe de dix-sept à vingt-trois, suivant M. Léach) (1), insérés obliquement sur chacun

(1) Cette observation a d'autant plus besoin d'un examen ultérieur, que l'auteur anglais donne tantôt plus, tantôt moins d'articles aux antennes des mâles qu'à celles des femelles. De pareilles anomalies sont rares.

Digitized by Google

de ceux qui les précèdent, à l'exception des deux premiers. — *Labre* apparent. — *Mandibules* alongées, comprimées. — *Languette* trifide et comme digitée. — *Corps* gros et court. — *Ecusson* presque carré avec une petite dent de chaque côté postérieurement. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale appendiculée et trois cellules cubitales, la seconde recevant les deux nervures récurrentes, la troisième atteignant le bout de l'aile. — *Les quatre jambes postérieures* sans épine dans leur milieu, en ayant deux à leur extrémité. — *Tarière* peu saillante.

Le nom de ce genre vient de deux mots grecs qui signifient : *portant un plumet*. Les espèces habitent la nouvelle Hollande. On n'en connoît encore que trois ou quatre ; elles sont rares dans les collections. Leurs mœurs doivent peu différer de celles des Lophyres.

1. Ptérygophore à ceinture, *P. cinctus*.

Pterygophorus thorace nigro-violaceo luteo vario, abdomine nigro-violaceo, segmento secundo toto, sexti basi et lateribus, septimi maculâ laterali anoque suprà luteis, alis hyalinis marginibus subfuscis.

Pterygophorus cinctus. Klug. Léach. *Zool. Miscell.* n°. 2. *tab.* 148. *fig.* 6.—Le. P. *Monogr. Tenthred. pag.* 51. n°. 147.

Longueur 6 lig. Antennes dentées en scie, leur premier article brun, les suivans jaunes, les derniers d'un brun-noirâtre. Tête noire, palpes d'un testacé-brunâtre. Corselet noir-violet, une tache de chaque côté à l'épaulette, une autre sous l'aile, écusson et une ligne au-dessous de lui jaunes. Abdomen d'un noir tirant sur le violet, second segment, bord supérieur et côté du sixième, tache latérale sur le septième et partie supérieure de l'anus jaunes. Les quatre pattes antérieures noires avec la base des jambes jaune, les postérieures jaunes, à cuisses noires. Ailes transparentes un peu brunes à leur bord extérieur ainsi qu'au bord interne. Femelle.

Le mâle a, selon M. Léach, vingt-trois articles aux antennes, et la femelle vingt-un, ce que nous n'avons pu vérifier sur ce dernier sexe, les antennes de notre individu étant incomplètes.

Nouvelle Hollande.

Nota. Il faut rapporter à ce genre, 1°. le Ptérygophore bleu. Léach. *Zool. Miscell.* (Le P. *Monogr. Tenthred. pag.* 51. n°. 148.) Cet auteur donne aux antennes du mâle dix-sept articles et dix-huit à celles de la femelle. 2°. Son Ptérygophore interrompu (Le P. *Monog. Tenthred. pag.* 50. n°. 146), au mâle duquel il donne des antennes de vingt-deux articles, tandis que la femelle n'en auroit que dix-huit.

(S. F. et A. Serv.)

PTILIE, *Ptilia*. Le P.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Térébrans, famille des Porte-scie, tribu des Tenthrédines.

Dans notre *Monographie des Tenthrédines*, publiée en 1823, nous avons introduit ce genre pour y placer des espèces qu'il nous paroissoit impossible de faire entrer dans les coupes génériques adoptées jusque-là. Les Hylotomes, les Ptérygophores et les Pergues ont bien comme nos Ptilies les antennes composées de plus de dix articles et une seule cellule radiale, laquelle est appendiculée, ce qui les distingue des autres Tenthrédines, mais les Pergues ont quatre cellules cubitales ainsi que les Hylotomes et les antennes des Ptérygophores sont nues, pectinées ou dentées en scie. Aucuns de ces caractères n'étant communs aux Ptilies, nous espérons que les entomologistes adopteront ce nouveau genre et regarderont son établissement comme nécessaire.

Antennes (dans les femelles) filiformes, velues, composées d'un grand nombre d'articles, les deux premiers seuls distincts. — *Labre* apparent. — *Mandibules* alongées, comprimées. — *Palpes maxillaires* fort longs, les labiaux beaucoup plus courts. — *Languette* trifide et comme digitée. — *Tête* transversale. — *Trois petits yeux lisses* disposés en ligne courbe, placés sur le vertex. — *Corps* court. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale appendiculée et trois cellules cubitales, la première grande, recevant la première nervure récurrente, la seconde recevant la deuxième nervure récurrente, la troisième atteignant le bout de l'aile. — *Abdomen* caréné en dessus, en dessous et des côtés, ce qui le rend presque quadrangulaire (dans les femelles) ; tarière peu saillante. — *Les quatre jambes postérieures* sans épine dans leur milieu, mais en ayant deux à leur extrémité.

Il est probable que les Ptilies sont originaires de l'Amérique méridionale ; leur nom vient d'un mot grec qui signifie : *plume*. Nous ignorons les mœurs de ces insectes, mais il y a lieu de croire qu'elles doivent se rapprocher de celles des Hylotomes.

1. Ptilie brésilienne, *P. brasiliensis*.

Ptilia abdominis nigri segmento primo flavo ; palpis fuscis.

Ptilia brasiliensis. Le P. *Monogr. Tenthred. pag.* 50. n°. 145.

Longueur 5 lig. Antennes et tête noires. Palpes bruns. Corselet fauve (1). Abdomen noir, son premier segment fauve. Ailes fauves, l'extrémité des supérieures noire ainsi que celle des inférieu-

(1) Par une erreur typographique, le corselet est indiqué de couleur noire dans notre *Monographie*.

Digitized by Google

res, celles-ci ayant de plus leur bord interne de cette couleur. Pattes noires avec les jambes et les tarses des deux antérieures fauves. Femelle.

Du Brésil.

2. Ptilie mélanure, *P. melanura.*

Ptilia abdominis flavi segmentis quatuor ultimis anoque nigris; palpis flavis.

Longueur 6 lig. Antennes et tête noires. Palpes fauves. Corselet et pattes fauves. Abdomen de même couleur; ses quatre derniers segmens et l'anus noirs. Ailes fauves, l'extrémité des supérieures noire ainsi que celle des inférieures et une partie de leur bord interne. Femelle.

Amérique méridionale. (S. F. et A. Serv.)

PTILIN, *Ptilinus.* Geoff. Oliv. (*Entom.*) Lat. *Ptinus.* Linn.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Serricornes, tribu des Ptiniores.

La tribu des Ptiniores renferme deux genres à antennes uniformes et simples, Ptine et Gibbie; deux autres, Dorcatome et Vrillette les ont terminées brusquement par trois articles plus grands; les Xylétines les ont dentées en scie dans les deux sexes, leur corps est ovoïde, court, tandis que dans les Ptilins le corps est presque cylindrique, plus alongé, et les mâles ont leurs antennes en panache ou flabelliformes.

Antennes plus longues que le corselet, distantes à leur base, insérées près et devant les yeux, composées de onze articles, le premier assez gros, plus long que le second, celui-ci très-court, globuleux, le troisième portant une forte dent et les huit autres un long appendice dans les mâles, les neuf derniers fortement dentés en scie dans les femelles. — *Labre* arrondi, cilié. — *Mandibules* courtes, un peu arquées, bidentées à l'extrémité. — *Mâchoires* membraneuses, simples, presque cylindriques. — *Palpes* filiformes, inégaux, les maxillaires plus longs, de quatre articles, le premier petit, le second et le troisième coniques, le dernier alongé, pointu; les labiaux de trois articles, le premier petit, le second conique, le dernier alongé. — *Lèvre* membraneuse à l'extrémité, échancrée. — *Tête* verticale. — *Yeux* petits. — *Corps* presque cylindrique. — *Corselet* bombé. — *Pattes* de longueur moyenne, tarses à articles entiers.

Ce genre créé par Geoffroy a été adopté depuis par la plupart des auteurs. Il renferme un très-petit nombre d'espèces de couleur brune ou noirâtre et de petite taille, mais dont les mâles sont remarquables par la forme de leurs antennes, ce qui a valu au genre le nom de *Ptilinus* tiré d'un mot grec qui signifie : *panache*. Leurs larves vivent dans le bois sec; les femelles le quittent peu, s'y accouplent même à l'entrée de leurs trous; le mâle durant cet acte reste suspendu en dehors.

1. Ptilin pectinicorne, *P. pectinicornis.*

Ptilinus fuscus, antennis, pedibus elytrisque castaneis.

Ptilinus pectinicornis. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 277. — Oliv. *Entom. tom.* 2. *Ptilin. n°.* 1. *pl.* 1, *fig.* 1. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 3. *fig.* 7.

Longueur 1 lig. ½. Antennes, pattes et élytres d'un brun-marron. Tête, corselet et dessous du corps bruns. Elytres ayant des lignes longitudinales de points enfoncés, peu distinctes. Mâle et femelle.

Des environs de Paris. On le trouve dans les maisons.

Nota. Dans la figure citée de Panzer il n'y a point d'appendice au quatrième article des antennes du mâle; elles n'ont en tout que sept rameaux outre la dent du troisième article. Dans les individus que nous avons examinés les huit derniers articles des antennes ont chacun leur appendice presque d'égale longueur.

2. Ptilin flabellicorne, *P. flabellicornis.*

Ptilinus fusco-niger, antennis, tibiis tarsisque castaneis.

Ptilinus pectinicornis. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 329. *n°.* 2. — Gyllenh. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 1. *pag.* 301. *n°.* 1. — *Ptinus pectinicornis.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 565. 1. — *Ptilinus flabellicornis.* Meg. (Dej. *Catal.*) — La Panache brune. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 65. *n°.* 1.

Longueur 2 lig. Antennes, jambes et tarses d'un brun-marron. Tête, corselet, élytres, cuisses et dessous du corps d'un brun-noirâtre. Elytres ayant des lignes distinctes formées par des points enfoncés. Corps plus gros en proportion de sa longueur que dans le précédent. Mâle et femelle.

Des environs de Paris. Il se trouve dans les arbres creux, particulièrement dans les saules.

(S. F. et A. Serv.)

PTILODACTYLE *Ptilodactyla.* Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, créé par M. Illiger et qui a pour type la Cardinale polie. (*Pyrochroa nitida.* De Geer, *Ins. tom.* 5. *pag.* 27. *pl.* 13. *fig.* 6.) Dans cette espèce de l'Amérique méridionale, les articles des antennes ont chacun un rameau élargi à son extrémité. Sous ce rapport elle paroît avoir quelqu'analogie avec la Cistèle cérambode n°. 4 de ce Dictionnaire. (S. F. et A. Serv.)

PTILOTOPE, *Ptilotopus.* Genre d'insectes Hyménoptères-Porte-aiguillon, famille des Mellifères, tribu des Apiaires, proposé par M. Klug. L'auteur donne pour type une espèce qui appa-

Digitized by Google

tient é[illegible]mment au genre Centris. Cette Apiaire est fort bien décrite par Fabricius (*Syst. Piez. pag.* 346. *n°.* 16.) sous le nom de *Bombus americanorum*, mais ce dernier auteur auroit dû placer cet insecte parmi les Centris et ne point lui donner pour synonyme l'*Apis americanorum* de son *Entomol. Syst. tom.* 2. *pag.* 319. *n°.* 18, qui est un véritable *Bombus* dont les caractères sont bien détaillés dans la description; mais la phrase spécifique du même article paroît se rapporter à une troisième espèce toute différente. La *Centris americanorum* est représentée dans le présent Dictionnaire pl. 379, fig. 19.

(S. F. et A. Serv.)

PTINE, *Ptinus*. Linn. De Géer. Fab. Oliv. (*Entom.*) Gyllenh. Lat. *Bruchus*. Geoff.

Genre d'insectes de l'ordre de Coléoptères, section des Pentamères, famille des Serricornes, tribu des Ptiniores.

Dans cette tribu les Ptines et les Gibbies ont seuls des antennes simples, mais dans les Gibbies ces organes sont insérés au-devant des yeux, le corselet n'est point en forme de capuchon et le corps est gibbeux, caractères que l'on ne retrouve point dans les Ptines.

Antennes filiformes, longues, surtout dans les mâles, insérées entre les yeux, composées de onze articles presque cylindriques; le dernier oblong. — *Labre* arrondi, cilié. — *Mandibules* arquées, unidentées. — *Mâchoires* presque bifides. — *Palpes* inégaux, presque filiformes, les maxillaires plus longs, de quatre articles, le premier plus petit, les deux suivans coniques, le dernier plus long, un peu plus épais; les labiaux composés de trois articles, le premier petit, le second conique, le troisième ovale. — *Yeux* saillans. — *Corps* cylindrique. — *Partie antérieure du corselet* s'avançant en forme de capuchon voûté pour abriter la tête. — *Ecusson* petit. — *Elytres* convexes, un peu cylindriques et ne paroissant pas rétrécies à leur base dans les mâles; convexes-ovales dans les femelles; celles-ci privées d'ailes (au moins dans la plupart des espèces). — *Pattes* assez longues, premier article des tarses aussi long que les deux suivans réunis.

Les larves de ces insectes ont six pattes terminées par un seul crochet, leur corps est mou, ridé, un peu velu, les segmens en sont peu distincts. Elles se nourrissent de bois et attaquent aussi les plantes, les animaux desséchés ainsi que les pelleteries.

On connoît une dizaine d'espèces de Ptines, leur taille est petite et leurs couleurs sombres. On les trouve souvent dans les maisons. Lorsqu'on veut les saisir ils retirent leur tête sous le corselet, ramènent leurs antennes et leurs pattes contre le corps et se laissent tomber, espérant sans doute par ce moyen éviter le danger qui les menace; cette habitude se retrouve dans beaucoup d'autres coléoptères.

1re. *Division*. Antennes à articles peu aplatis, presque dentés en scie.

1. Ptine pubescent, *P. pubescens*.

Ptinus niger, rufo villosus, elytris testaceis punctato striatis.

Ptinus pubescens. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 324. *n°.* 1. — Oliv. *Entom. tom.* 2. *Ptin. pag.* 5. *n°.* 1. *pl.* 1. *fig.* 7. a. b. — *Hedobia pubescens*. Dej. (*Catalogue.*)

Longueur 4 lig. Noir, dos du corselet gibbeux postérieurement. Elytres testacées ayant un grand nombre de stries fortement ponctuées. Tout le corps est chargé d'un duvet gris-roussâtre. Mâle. Ailé.

Rare aux environs de Paris. Nous l'avons pris dans la forêt de Saint-Germain sur du bois coupé.

Nota. Cet insecte est le type d'un nouveau genre proposé par M. Ziegler et qu'il nomme *Hedobia*. Nous pensons que ce genre peut être adopté.

2e. *Division*. Antennes à articles presque cylindriques.

2. Ptine impérial, *P. imperialis*.

Ptinus fuscus, thoracis lateribus, elytrorum maculâ lobatâ, lobis aliquando liberis, apiceque griseo-tomentosis.

Ptinus imperialis. Linn. *Syst. Nat.* 2. 565. 4. — Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *p.* 326. *n°.* 7. — Gyllenh. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 1. *pag.* 304. *n°.* 1. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 5. *fig.* 4. a. b. c. d. — La Bruche à croix de Saint-André. Fourc. *Entom. Paris. tom.* 1. *pag.* 58. *n°.* 3.

Longueur 2 à 3 lig. Antennes et corps entièrement d'un brun-roussâtre. Corselet caréné au milieu, très-bombé postérieurement, ses côtés couverts de poils gris. Elytres portant une tache divisée en lobes irréguliers qui se séparent quelquefois les uns des autres. Cette tache est formée par un duvet gris à travers lequel on voit ressortir de petits tubercules bruns dont les élytres sont parsemées. Extrémité de celles-ci, tête, dessous du corps et pattes, couverts d'un duvet gris. Mâle. Ailé.

Des environs de Paris.

Rapportez à cette division les *Ptinus fur, elegans* et *rufipes*. Fab. *Syst. Eleut.*

Nota. M. le comte Dejean regarde cette dernière espèce comme le mâle de la précédente.

(S. F. et A. Serv.)

Digitized by Google

PTINIORES, *Ptiniores*. Sixième tribu de la famille des Serricornes, section des Pentamères, ordre des Coléoptères. Elle a pour caractères :

Antennes de onze articles, rarement de neuf; tantôt pectinées ou en scie, tantôt filiformes ou sétacées, quelquefois terminées brusquement par trois articles plus grands que les précédens, sans être réunis en massue. — *Mandibules* courtes, triangulaires, échancrées ou bidentées à leur extrémité. — *Palpes* très-courts, terminés par un article plus gros, élargi à son extrémité. — *Tête* courte, arrondie ou presque globuleuse, reçue en grande partie dans le corselet. — *Corselet* très-cintré en forme de capuchon. — *Tarses* ordinairement courts. — *Corps* le plus souvent ovoïde-cylindrique, arrondi et convexe en dessus, de consistance ferme.

I. Antennes uniformes, simples.
Ptine, Gibbie.

II. Antennes uniformes, pectinées ou fortement en scie.
Ptilin, Xylètine.

III. Antennes terminées brusquement par trois articles plus grands.
Dorcatome, Vrillette.

Les Ptiniores habitent le vieux bois que leurs larves rongent en y pénétrant dans tous les sens; elles ont une grande ressemblance avec celles des Scarabéides, leur corps souvent courbé en arc est mou, blanchâtre, avec la tête et les pattes brunes et écailleuses; leurs mandibules sont fortes; elles se construisent une coque avec les fragmens des matières qu'elles ont rongées et s'y changent en nymphes. On voit souvent courir les insectes parfaits sur les mêmes bois, dès qu'on les approche ils contrefont le mort en baissant la tête, contractant leurs pattes et inclinant leurs antennes et se laissent même quelquefois tomber par terre; ils demeurent quelque temps dans cette léthargie apparente, leurs mouvemens sont assez lents et les individus ailés ont rarement recours au vol pour s'échapper.

GIBBIE, *Gibbium*. Scop. Latr. *Scotias*. Schranck. *Ptinus*. Fab. Oliv. (*Entom.*) *Bruchus*. Geoff.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Serricornes, tribu des Ptiniores.

Les antennes uniformes, simples, forment dans cette tribu un groupe composé des Ptines et des Gibbies, mais les premiers ont les antennes filiformes, insérées entre les yeux; leur corps est oblong et la partie antérieure du corselet s'avance en manière de capuchon.

Antennes sétacées, insérées au-devant des yeux et rapprochées, composées de onze articles, les second et troisième plus grands que les suivans, ceux-ci diminuant insensiblement de grandeur jusqu'au dernier qui est conique. — *Mandibules* arquées, unidentées. — *Mâchoires* presque bifides. — *Palpes* inégaux, presque filiformes, les maxillaires plus longs, de quatre articles, les labiaux de trois. — *Yeux* petits, point saillans. — *Corps* court, globuleux, renflé. — *Corselet* plus étroit que l'abdomen, cylindrique, très-court, son bord postérieur avancé au milieu en angle. — *Point d'écusson* distinct. — *Abdomen* globuleux. — *Elytres* soudées ensemble et embrassant l'abdomen. Ailes nulles. — *Pattes* longues; jambes garnies extérieurement d'une frange serrée, formée de poils roides et égaux; premier article des tarses plus long que les autres.

Les Gibbies se trouvent principalement parmi les plantes desséchées; elles sont nuisibles aux herbiers et l'on y rencontre souvent l'insecte parfait dont la larve a coupé et rongé les tiges des plantes. Le nom de ce genre vient d'un mot latin qui exprime sa forme renflée. Leurs mœurs sont les mêmes que celles des Ptines. On en connoît deux ou trois espèces dont une est américaine et les autres des environs de Paris.

1. Gibbie scotias, *G. scotias*.

Gibbium castaneum, nitidum, læve, antennis pedibusque pubescentibus.

Gibbium scotias. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 278. *n°.* 1. *tab.* 8. *fig.* 4. — *Ptinus scotias*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 327. *n°.* 14. — Oliv. *Entom. tom.* 2. *Ptin. pag.* 9. *n°.* 9. *pl.* 1. *fig.* 2. a. b. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 5. *fig.* 8. — La Bruche sans ailes. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 164. *n°.* 2.

Longueur 1 lig. ½. D'un châtain-rougeâtre, luisant, entièrement lisse, à l'exception des pattes et des dix derniers articles des antennes qui sont chargés d'un duvet court, jaunâtre.

Environs de Paris.

Nota. M. Latreille en mentionne une autre espèce sous le nom d'*Hirticolle*; elle est remarquable par le duvet épais et jaunâtre de son corselet.

DORCATOME, *Dorcatoma*. Herbst. Fab. Lat. *Dermestes*. Panz.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Serricornes, tribu des Ptiniores.

Les Dorcatomes et les Vrillettes forment un groupe dans cette tribu (*voyez* Ptiniores), mais les dernières ont onze articles aux antennes et leur corps n'est point arrondi.

Antennes composées de neuf articles, les trois derniers beaucoup plus grands, les septième et huitième conformés en dents de scie. — *Mandibules* épaisses, cornées, aiguës, bifides. — *Mâchoires*

Digitized by Google

choires membraneuses, bilobées; ces lobes arrondis, l'extérieur un peu plus grand. — *Palpes* inégaux, leur dernier article sécuriforme; les maxillaires plus longs, de quatre articles presqu'égaux, insérés sur le dos des mâchoires; les labiaux de trois articles égaux. — *Corps* presqu'arrondi. — *Ecusson* très-petit. — *Elytres* couvrant les ailes et l'abdomen. — *Pattes* de longueur moyenne.

Le nom de ce genre est tiré de l'aplatissement et de la largeur de quelques-uns des articles de ses antennes qu'on a comparés aux cornes du daim. Les espèces qu'il renferme, au nombre de cinq ou six, sont fort petites; leurs habitudes doivent être à peu près les mêmes que celles des Ptilins.

1. Dorcatome saxon, *D. dresdense*.

Dorcatoma elytris lævibus, striis tribus, unâ suturali subobsoletâ, duabus aliis ad marginem exteriorem, interiori abbreviatâ.

Dorcatoma dresdensis. Herbst, *Col. IV. XXXIX.* 8. — *Dorcatoma dresdense*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 330. *n°.* 1. — *Dermestes serra*. Panz. *Faun. Germ. fas.* 26. *tab.* 10. — *Encycl. pl.* 359. *fig.* 44 *et* 45.

Longueur 1 lig. ½, 2 lig. Brune ou rougeâtre, un peu velue; antennes d'un testacé-jaunâtre; pattes rougeâtres; élytres lisses, ayant trois stries, l'une peu apparente le long de la suture, les deux autres sur le bord externe dont l'intérieure plus courte.

De France et d'Allemagne.

(S. F. et A. Serv.)

PTOMAPHAGE; *Ptomaphagus*. Nom donné par Illiger dans son *Catalogue des Insectes de Prusse* à un genre de Coléoptères que M. Latreille avoit précédemment fondé sous celui de Cholève. *Voyez* Cholève, article Peltoïdes.

(S. F. et A. Serv.)

PTYCHOPTÈRE, *Ptychoptera*. Meig. Lat. Fab. *Tipula*. Linn. Geoff.

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Némocères, tribu des Tipulaires.

Ce genre fait partie d'un groupe établi dans cette tribu par M. Latreille sous le nom de *Terricoles;* dans ce groupe les genres Tipule, Cténophore, Pédicie, Limonie (*Limnobia*. Meig.), Néphrotome, Trichocère et Eriptère ont le troisième article des antennes court. Dans les Hexatomes de M. Latreille (Nématocère Meig. et peut-être aussi ses Anisomères), ainsi que dans les Ptychoptères, ce troisième article est fort long; mais dans les deux premiers genres les antennes n'ont que six articles; le quatrième égale presqu'en longueur le précédent dans les Hexatomes; au moyen de cette comparaison on séparera aisément tous ces genres de celui de Ptychoptère.

Antennes avancées, presque sétacées, de seize articles, le premier court, cylindrique, le second en forme de coupe, le troisième très-grand, ayant plus de trois fois la longueur du quatrième; celui-ci et tous les suivans petits, oblongs. — *Trompe* ayant ses lèvres inclinées et très-longues. — *Palpes* très-saillans, courbés, longs, de quatre articles, le premier court, le second et le troisième alongés, égaux entr'eux, le quatrième sétacé, plus long que les autres. — *Tête* petite. — *Yeux* grands, ovales, entiers. — Point de petits yeux lisses. — *Corselet* gros. — *Ailes* écartées, ayant deux cellules pédiculées ressemblant chacune à un Y aboutissant vers l'angle extérieur de l'aile; on voit entr'elles une nervure peu distincte, dont les extrémités sont libres. Bord postérieur de l'aile se reployant en dessus dans le repos. — *Abdomen* rétréci à sa base, grossissant vers l'extrémité dans les deux sexes. Anus des mâles ayant deux grands crochets un peu arqués, très-saillans, accompagnés de filets velus; celui des femelles portant deux lames aplaties et pointues. — *Pattes* longues, grêles, simples; premier article des tarses plus long que les quatre autres réunis.

Les larves de ces diptères vivent dans les eaux dormantes; c'est là que Réaumur a trouvé leurs nymphes; celles-ci sont de forme alongée et velues inférieurement. Leur partie supérieure est munie d'un fil fort long, c'est un tuyau extrêmement délié dont l'extrémité reste toujours à la surface de l'eau; il paroît certain que la nymphe l'y tient pour recevoir l'air qu'elle a besoin de respirer. Cette nymphe peut changer de place dans l'eau, Réaumur croit même qu'elle peut y nager. C'est également dans cet élément que ces insectes subissent leur dernière transformation pour en sortir dans l'état parfait. Cet auteur n'a point vu la larve, mais seulement sa dépouille qui lui a paru un peu velue. Ces observations ont été faites sur la Ptychoptère tachée.

Ce genre dont le nom vient de deux mots grecs qui signifient : *ailes ployées*, contient fort peu d'espèces. On les trouve au bord des eaux.

1. Ptychoptère tachée, *P. contaminata*.

Ptychoptera atra, nitida, abdominis fasciis duabus in mare, maculis duabus lateralibus in fœminâ ferrugineis; alarum maculis quinque fuscis, duabus majoribus fascias dimidiatas mentientibus: ano pedibusque ferrugineis.

Ptychoptera contaminata. Meig. *Dipt. d'Eur. tom.* 1. *pag.* 303. *n°.* 1. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 257. — Fab. *Syst. Antliat. pag.* 20. *n°.* 1. — *Tipula contaminata*. Linn. *Syst. Nat.* 2. 972. 8. — Réaum. *Ins. tom.* 5. *pag.* 29. *pl.* 6. *fig.* 1-3. — La Tipule noire à taches jaunes et ailes maculées. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2.

Digitized by Google

pag. 558. *n°.* 8. — *Encycl. pl.* 384. *fig.* 27-29.

Longueur 4 lig. ½. Noire, luisante. Trompe, palpes, écusson, anus et pattes jaunes. Antennes noires plus courtes que le corselet, garnies de poils verticillés. Abdomen ayant au moins deux bandes d'un jaune-ferrugineux et quelquefois des points de même couleur. Extrémité des cuisses noire. Ailes portant cinq taches brunes dont deux s'avancent du bord extérieur jusqu'au milieu de l'aile. Femelle.

Le mâle a les antennes deux fois plus longues, et moins de ferrugineux à l'abdomen.

Commune aux environs de Paris.

2. Ptychoptère albimane, *P. albimana*.

Ptychoptera nigra, abdomine (fœminæ) maculis duabus lateralibus, segmentis duobus anoque ferrugineis: tarsorum posticorum articulo primo albo.

Ptychoptera albimana. Meig. *Dipt. d'Europ. tom.* 1. *pag.* 207. *n°.* 4. *tab.* 6. *fig.* 17. Femelle. — Fab. *Syst. Antliat. pag.* 21. *n°.* 3.

Longueur 5 lig. à 5 lig. ½. Noire. Antennes noires, plus courtes que le corselet, garnies de poils verticillés. Trompe, palpes, écusson, balanciers, base des ailes, taches latérales sur l'abdomen, bord postérieur de ses deux derniers segmens et anus, de couleur jaune. Pattes jaunes mêlées d'un peu de brun; jambes postérieures brunes, leurs tarses noirs avec le premier article presqu'entièrement blanc. Ailes transparentes, leurs nervures transversales entourées d'un peu de brun. Femelle.

Environs de Paris. (S. F. et A. Serv.)

PUCE, *Pulex.* Linn. Geoff. Schæff. Scop. Schr. Fab. Latr. De Géer. Oliv. Vill. Ross. Cuv. Lam. Walck. Illig.

Les Puces ont été connues de tout temps sous ce nom par les auteurs. Dans le dernier ouvrage de M. Latreille, intitulé : *Familles naturelles du règne animal*, et que ce célèbre naturaliste a bien voulu nous communiquer avant qu'il soit entièrement imprimé, elles forment un ordre dans la classe des Insectes aptères, auquel il a donné le nom de Siphonaptères, *Siphonaptera*. (*Voyez* ce mot.) Les caractères essentiels de ce genre sont : six pattes, point d'ailes, des métamorphoses, un bec articulé, formé de deux lames renfermant un suçoir.

Dans ses ouvrages antérieurs, M. Latreille avoit formé avec ces insectes, ainsi que De Géer, l'ordre des Suçeurs, qu'il avoit placé (*Consid. génér. sur les Crust. et les Ins.*, et *Gener. Crust. et Ins.*) à la fin des Diptères, et qu'il a rangés depuis (*Règ. anim. de Cuv. et fam. natur.*, etc.) à la fin des Insectes aptères. Dans le système de Fabricius, ces insectes appartiennent à son ordre des Rhingotes; ils appartiennent à l'ordre des Aptères dans la plupart des autres méthodes, et forment seuls l'ordre du même nom dans celle de M. de Lamarck.

Le corps des Puces est ovale, comprimé, revêtu d'une peau assez ferme, et divisé en douze segmens, dont trois composent le tronc, qui est court, et les autres l'abdomen; ces derniers sont composés de deux lames, l'une supérieure, l'autre inférieure : la tête est très-comprimée, petite, arrondie en dessus, tronquée et ciliée en devant; elle a de chaque côté un œil petit et arrondi, derrière lequel est une fossette où l'on découvre un petit corps mobile garni de petites épines. Au bord antérieur, près de l'origine du bec, sont insérées les antennes, qui sont presque filiformes, ou un peu plus grosses au bout, de quatre articles presque cylindriques, dont le dernier est un peu plus alongé, comprimé et arrondi à son extrémité. La bouche consiste en un rostelle ou petit bec, composé d'un tube extérieur ou gaîne, correspondant à la lèvre inférieure des autres insectes; cette gaîne est divisée en deux valves articulées qui renferment un suçoir de trois soies, dont deux représentent les mâchoires, et la troisième la languette; enfin, deux écailles recouvrant la base du tube représentent les palpes. Les pieds sont forts, plus ou moins épineux; les postérieurs leur servent pour exécuter des sauts excessivement vifs, et les quatre antérieurs sont insérés presque sous la tête, de sorte que le bec se trouve dans leur entre-deux. Les hanches sont grandes; les tarses sont composés de cinq articles; ils sont presque cylindriques, longs et terminés par deux crochets contournés. Les organes sexuels du mâle consistent en une pièce cylindrique, renflée, tronquée et charnue à son extrémité, logée entre deux pièces ou valvules, sur la face interne et concave de chacune desquelles est un crochet écailleux : ces organes sont placés comme à l'ordinaire à l'extrémité de l'abdomen. Dans les femelles, on aperçoit à la même place deux valvules latérales, voûtées et arrondies, et dans l'entre-deux une pièce faite un peu en losange, dont la moitié supérieure est coriacée, ponctuée et a une arête, et dont l'autre ou l'inférieure est membraneuse et percée d'un trou au milieu, qui est l'ouverture destinée à recevoir l'organe du mâle et à rejeter les excrémens.

Dans l'accouplement, le mâle est placé sous la femelle, de manière que leurs têtes sont en regard et que le ventre de l'une est appuyé contre celui de l'autre par les mêmes faces.

M. Defrance a publié dans les *Annales des sciences naturelles*, tom. I, p. 440, des observations fort intéressantes sur les œufs et la larve de la Puce commune. Nous allons laisser parler ce savant.

« Quoique les Puces soient des insectes fort communs, il reste peut-être beaucoup de choses à connoître à leur égard. L'on sait que de leurs œufs il sort des larves qui filent des coques soyeuses dans lesquelles elles se changent en nymphes et

Digitized by Google

ensuite en insectes parfaits. Lorsque l'on ouvre des femelles prêtes à pondre, on trouve dans leurs corps huit à douze œufs oblongs, blancs, arrondis et d'égale grosseur aux deux bouts. Quand ils viennent d'être pondus ils sont lisses, secs, et coulent comme des globules de mercure, cherchant, au moindre mouvement, les lieux plus bas et les fentes où les larves pourront se trouver protégées. Si l'on veut se convaincre de ces faits, il suffit de visiter, pendant l'été surtout, un fauteuil sur lequel un chien ou un chat se sera reposé; on y trouvera beaucoup d'œufs que ces insectes ont pondus en se plaçant entre l'animal et le corps sur lequel il étoit couché.

» Si ces insectes n'étoient pas aussi nuisibles qu'ils le sont, l'on pourroit avoir quelqu'inquiétude sur le sort de la larve *sanguinivore* qui doit sortir d'un œuf ainsi abandonné au hasard; mais la nature a pourvu à la conservation de toutes les espèces, même de celles qui peuvent nous nuire. Avec les œufs on trouve des grains noirs presque aussi roulans qu'eux qui proviennent de l'animal qui a servi de pâture à l'insecte, et qui doivent être dévorés par les larves.

» Jusqu'à présent l'on a pris ces petits corps pour les excrémens des Puces; mais il y a bien des raisons de douter qu'ils aient cette origine. Ils ne sont autre chose que du sang desséché, qui reprend sur-le-champ sa liquidité, si on lui restitue l'eau qu'il a perdue. Si c'étoit des excrémens et le résidu de matières digérées, ils auroient une forme régulière, et il semble qu'ils ne présenteroient pas une matière aussi disposée à se dissoudre et à reprendre la couleur du sang. D'ailleurs, leur grosseur est telle qu'elle ne pourroit convenir à l'organe par lequel ils seroient rejetés par un aussi petit insecte. Ces grains affectent différentes formes. Les uns sont irrégulièrement arrondis, mais ordinairement ils sont cylindriques et luisans; quelques-uns qui sont contournés sur eux-mêmes et discoïdes, seroient plus longs que l'insecte lui-même s'ils étoient déroulés.

» Quand ils n'auroient pas tous ces caractères, qui paroissent ne pouvoir convenir à des excrémens, ayant pu vérifier que ces corps sont dévorés avec avidité par les larves et qu'ils leur servent de nourriture, il semble que ce fait seul pourroit suffire pour penser qu'ils n'ont pas cette origine, car on ne voit pas que des animaux se nourrissent des excrémens de ceux qui les ont procréés.

» Il reste à découvrir et à expliquer comment ce sang desséché peut se présenter pour la nourriture des larves sans provenir du corps des Puces; mais quoique ce qui se passe à cet égard soit extrêmement fréquent, personne, peut-être, n'a été à portée de l'observer. Je hasarderai cette conjecture : c'est que dans certains cas les Puces, et peut-être les femelles exclusivement, auroient la faculté d'ouvrir la peau non-seulement pour se nourrir du sang qu'elles peuvent pomper, mais encore d'y faire (comme les sangsues) une blessure qui le laisseroit couler pendant un certain temps; ce sang, fluide en sortant de la peau, se dessécheroit promptement par la chaleur de l'animal à mesure qu'il découleroit de la blessure, et ce seroit là la cause de la forme de ceux de ces grains qui sont contournés sur eux-mêmes. Ce qui viendroit appuyer cette conjecture, c'est qu'on ne trouve ce sang desséché et calibré que dans les poils des animaux qui l'ont fourni, et dans les endroits où ils ont reposé, quoique les insectes se rencontrent ailleurs. S'ils provenoient des excrémens des insectes, on en trouveroit partout où ces derniers auroient habité, et c'est ce que l'on ne voit pas. Quand ils attaquent la peau des hommes, on remarque quelquefois des taches du sang qui a dû découler d'une plaie, mais non des grains calibrés.

» Le 23 août j'ai ramassé des œufs pondus du même jour, et ils sont éclos cinq jours après. Ayant nourri les petites larves avec le sang desséché que j'avois trouvé avec les œufs, j'ai remarqué qu'elles marchent fort vite en élevant la tête, et après l'avoir avancée, elles attiroient leur corps; mais elles ne pouvoient s'élever contre les parois de la boîte.

» Je n'ai jamais trouvé ces larves ni leur coque sur les animaux qui servent de pâture à l'insecte parfait; et n'ayant pas, comme ce dernier, une forme et une peau ferme qui puissent les protéger, il est extrêmement probable qu'elles doivent s'y trouver bien rarement. Je leur ai présenté des mouches, quelques-unes ont paru vouloir se nourrir de la substance qui se présentoit aux endroits où les ailes avoient été arrachées ou aux fentes du corselet qui avoit été un peu écrasé; mais elles ne les auroient pas attaquées sans ces sortes de blessures. Leur corps transparent laisse voir la nourriture qu'elles ont avalée.

» Le 9 septembre elles ont commencé à filer des coques; mais avant de le faire elles ont attendu, comme le font les chenilles, et probablement toutes les larves, que tout ce qu'elles avoient mangé fût sorti de leur corps; et, dans cet état, elles étoient blanches et tout-à-fait transparentes.

» Les nymphes qui présentent les pattes collées contre le corps, ont beaucoup de rapports dans leur forme avec les insectes parfaits; et ceux-ci percèrent leur coque seize jours après qu'elle eut été formée. »

Les Puces vivent en parasites sur plusieurs mammifères et sur quelques oiseaux, tels que pigeons, poules, hirondelles, etc. Elles préfèrent la peau délicate des femmes et des enfans à celle d'autres personnes, et elles nichent dans la fourrure des chiens, chats, lièvres, etc., qui en sont très-tourmentés en été et en automne. La précaution que l'on prend de baigner ces animaux pour les débarrasser de ces insectes est inutile, et M. Defrance a

prouvé par l'expérience, que des Puces qui avoient été tenues sous l'eau pendant vingt-deux heures, avoient repris la vie après en avoir été retirées. Des femelles pleines d'œufs ont péri à cette épreuve, mais elles ont subi jusqu'à onze heures d'immersion sans en souffrir. Pour chasser ces insectes incommodes, quelques personnes ont recommandé de mettre dans les appartemens des plantes d'une odeur forte et pénétrante, comme la *sarriette*, le *pouliot*; d'autres ont recours à une eau bouillante dans laquelle on a mis du mercure et que l'on répand dans la chambre, ou à un onguent mercuriel. Les habitans de la Dalécarlie placent dans leurs maisons des peaux de lièvres où les Puces vont se réfugier et dans lesquelles il est facile de les faire périr par le moyen de l'eau chaude ou par le feu. On a proposé encore beaucoup de moyens pour se défaire de ces insectes, mais ils sont tous très-peu efficaces. Le meilleur, à notre avis, est d'entretenir une grande propreté dans nos appartemens, et d'exposer vers la fin de l'automne ou au commencement du printemps, à une assez forte chaleur, les meubles qui pourroient recéler ces insectes incommodes.

Le genre des Puces est composé de peu d'espèces; peut-être en découvrira-t-on d'autres quand on examinera avec plus d'attention les Puces de divers animaux.

L'espèce la plus commune est la Puce irritante, *Pulex irritans*, de Linné et de tous les auteurs; sa couleur est brun-marron, ses pattes sont d'une couleur moins foncée, et ses anneaux sont bordés de poils courts et roides, couchés sur la peau. M. Bosc (*Bull. des scienc. par la Soc. philom.*) a fait connoître une autre espèce qu'il appelle Puce a bandes, *Pulex fasciatus*, et qui se trouve sur le renard, le lérot, la taupe et le rat d'Amérique. La Puce pénétrante, *P. penetrans*, Linn., qui est connue dans les colonies françaises sous le nom de *Chique*, doit former un genre particulier. Son bec est de la longueur du corps; elle s'introduit ordinairement sous les ongles des pieds et sous la peau du talon, et y acquiert bientôt le volume d'un petit pois par le prompt accroissement des œufs qu'elle porte dans un sac membraneux sous le ventre. La famille nombreuse à laquelle elle donne naissance occasionne, par son séjour dans la plaie, un ulcère malin difficile à détruire, et quelquefois mortel. On est peu exposé à cette incommodité fâcheuse, si on a soin de se laver souvent, et surtout si on se frotte les pieds avec des feuilles de tabac broyées, avec le rocou ou d'autres plantes âcres et amères. Les nègres savent extraire avec adresse l'animal de la partie où il s'est établi.

PUCE AQUATIQUE. *Voyez* Daphnie.

PUCE AQUATIQUE. Nom qui a été donné quelquefois aux Gyrins ou Tourniquets.

PUCE DES FLEURS DE SCABIEUSE. Nom donné par Muralto (*Collect. acad. part. étrang.* tom. 3, pag. 476) à un insecte peu connu.

PUCE DE NEIGE. *Voyez* Podure.

PUCE DE TERRE. On a donné ce nom aux Mordelles.

PUCE DE TERRE. Insecte du Cap de Bonne-Espérance, que M. Latreille croit être une *Altise*, et qui fait un grand dégât dans les jardins en gâtant et broutant les jeunes et tendres jets, et en rongeant les semences de diverses plantes.

(E. G.)

PUCERON, *Aphis*. Linn. Geoff. De Géer. Fab. Lat.

Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, section des Homoptères, famille des Hyménélytres, tribu des Aphidiens.

Les Pucerons et les Aleyrodes composent seuls cette tribu, mais ces derniers ont des antennes courtes n'ayant que six articles; chacun de leurs yeux est partagé en deux, et ces insectes portent dans le repos leurs élytres en toit écrasé, celles-ci ne surpassant guère les ailes en longueur.

Antennes plus longues que le corps, souvent sétacées, quelquefois plus grosses à leur extrémité, composées de sept articles, les deux premiers très-courts, grenus, le troisième fort long, cylindrique. — *Bec* presque perpendiculaire, prenant naissance à la partie la plus inférieure de la tête dans l'entre-deux des pattes antérieures, de trois articles. — *Yeux* semi-globuleux, entiers. — *Corps* mou, ovale. — *Corselet* ayant son segment antérieur petit, transverse, le second beaucoup plus grand et élevé. — *Elytres* plus grandes que les ailes, ayant ordinairement sur leur bord extérieur un point épais d'où part une nervure qui se courbant en demi-cercle, va rejoindre la côte et forme une cellule assez semblable à la radiale des Hyménoptères; au-dessous est une autre nervure qui se dirige vers le bord postérieur et se bifurque une ou deux fois avant d'y arriver en manière d'y grec. — *Elytres* et *ailes* membraneuses, de même consistance partout, élevées en toit aigu dans le repos. — *Abdomen* ayant de chaque côté postérieurement une petite corne ou un tubercule. — *Pattes* longues et grêles; dernier article des tarses muni de deux crochets et point vésiculeux.

Les Pucerons vivent en société et n'éprouvent aucune métamorphose réelle. Ils subissent en état de larves plusieurs changemens de peau; ils sortent du dernier pour paroître en état de nymphe, et ont alors deux fourreaux de chaque côté du corps, dont le supérieur renferme l'élytre et l'autre l'aile. Par un nouveau changement de peau ils deviennent insectes parfaits et développent leurs

Digitized by Google

élytres et leurs ailes. Ils volent bien, mais ne le font que rarement. Leur démarche est lente, et le plus souvent ils restent dans un repos parfait. Ils se nourrissent de la sève des plantes; leur bec est presque toujours enfoncé dans le tissu des végétaux dont toutes les parties sont également propres à leur fournir ce suc. On en trouve sur les racines, les tiges et les feuilles, et même en quelque sorte certaines espèces vivent dans l'intérieur des plantes; leur présence y occasionne la formation de galles quelquefois fort grosses. (*Voyez* au mot Galle, *tom.* 6. *pag.* 198.) Dans toutes les espèces on trouve des individus qui ne deviennent point ailés, qui même n'acquièrent jamais les fourreaux des organes du vol. Ces individus sont tous des femelles; elles sont cependant fécondes et alors vivipares. Tous les mâles et la plupart des femelles de la dernière génération qui a lieu vers la fin de chaque année prennent des ailes : ces dernières sont ovipares. (*Voy.* l'article Insecte, *tom.* 7. *pag.* 291.) Un fait qui paroît propre à ce genre est que les femelles qui viennent de ces œufs n'ont pas besoin d'accouplement pour produire des petits vivans, non plus que les jeunes femelles qui naissent d'elles, et cela pendant plusieurs générations, l'accouplement de la femelle ovipare de la dernière génération de l'année précédente suffisant à féconder un assez grand nombre des suivantes, c'est-à-dire toutes celles qui se succèdent pendant la belle saison. (*Voy.* Réaumur, *tom.* 3, 9e. Mémoire, et *tom.* 6, 13e. Mémoire.) Dès que les jeunes Pucerons sont nés ils fixent de suite leur bec dans le végétal sur lequel vit leur mère, ils se placent aussi près d'elle qu'ils le peuvent, ce que font également tous ceux qui naissent successivement. Ils multiplient considérablement, ce qui est prouvé par les expériences de Bonnet, rapportées par Réaumur qui a vu une seule mère Puceron donner naissance à 95 petits en vingt-un jours. Il faut remarquer que ce Puceron commença à produire dix jours après sa naissance. Réaumur, d'après ces données, a calculé que cinq générations provenues d'une seule mère produiroient 5,904,900,000 individus tous issus originairement de la même mère, et que chaque année il doit y avoir au moins vingt générations. Les espèces munies de cornes à l'abdomen rendent par l'extrémité de ces parties une liqueur sucrée. On peut lui attribuer dans certains cas l'apparition du miellat qui se répand sur les feuilles. Les Fourmis sont très-friandes de cette matière, et on en voit presque continuellement la lécher au moment où elle sort du corps du Puceron. Quelques espèces même transportent des Pucerons sur les racines des plantes autour desquelles elles ont construit leurs demeures souterraines, et l'on en conçoit facilement la raison; d'ailleurs on n'a jamais remarqué qu'aucune Formicaire enlevât un Puceron vivant pour en faire sa proie ou celle des larves de son espèce à la nourriture desquelles elle est obligée de fournir, quoiqu'on en voie souvent attaquer des insectes et même des animaux d'autres classes dont il leur est bien plus difficile de s'emparer.

Si la multiplication des Pucerons est extraordinaire, la nature a d'un autre côté multiplié le nombre de leurs ennemis; plusieurs genres d'oiseaux en font une partie de leur nourriture. Les larves des nombreuses espèces de Coccinelles, celles de quelques Crabronites, d'Ichneumonides et de Chalcidites, des Hémérobes et de tout le genre Syrphe, qui contient beaucoup d'espèces dont les individus sont très-multipliés, font des Pucerons leur unique subsistance. Ils ont encore pour ennemis, nous dit De Géer, de petites mittes rouges qui les sucent. (*Leptus aphidis*. Lat.) Dans l'accouplement le mâle est monté sur la femelle; cet acte dure peu de temps, le même mâle se joint de suite à plusieurs femelles : celles-ci déposent leurs œufs ordinairement par plaques, les serrant les uns contre les autres le plus possible, et les fixant par une matière gluante qui les accompagne à leur sortie du corps; ces œufs séparés du végétal sur lequel ils ont été déposés, périssent en se desséchant. D'autres femelles qui paroissent pouvoir faire sortir de leur abdomen une espèce de tarière, fixent leurs œufs entre les bourgeons des arbres et la tige; elles les déposent isolément ou par petits paquets.

Ce genre tel qu'il est aujourd'hui renferme des espèces fort différentes les unes des autres par des caractères qui appelleront un jour l'attention des naturalistes et motiveront la fondation de nouvelles coupes génériques.

1. Puceron du Prunier, *A. Pruni.*

Aphis dilutè viridis, albo farinosa, abdomine bicorniculato, corniculis brevioribus.

Aphis Pruni. Fab. *Syst. Rhyngot. pag.* 296. *n°.* 14. — De Géer, *Ins. tom.* 3. *pag.* 49. *n°.* 5. *pl.* 2. *fig.* 1-13. — Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 173. — Réaum. *Ins. tom.* 3. *pag.* 296 *et* 317. *pl.* 23. *fig.* 9 *et* 10. — Le Puceron du Prunier. Geoff. *Ins. Pans. tom.* 1. *pag.* 497. *n°.* 10.

Longueur ». D'un vert-blanchâtre saupoudré d'une poussière blanche. Corps alongé, conique postérieurement. Cornes de l'abdomen courtes. Les individus ailés ne diffèrent point des aptères par leurs couleurs. Leurs élytres sont transparentes.

Sur le prunier et l'abricotier (*Prunus sativa* et *Prunus armeniaca*).

Nota. De Géer a vu l'accouplement de cette espèce. (*Voyez* cet auteur, *tom.* 3, *pag.* 51 *et suivantes.*) La nymphe a la tête, le corselet et les antennes noirâtres. Réaumur a remarqué que lorsque ce Puceron s'établit sur les feuilles encore jeunes, il les courbe en divers sens; mais quand ces feuilles ont acquis leur grandeur et leur consistance il n'en altère point la forme. On voit sou-

Digitized by Google

vent tous les Pucerons qui sont sur une de ces feuilles élever presqu'en même temps en l'air leur derrière et leurs quatre jambes postérieures; ils ne sont alors portés que par les deux premières. Si quelqu'individu commence à faire ce mouvement, ses voisins en font ensuite un pareil, et successivement tous ceux de la feuille; c'est là tout leur exercice, car ils ne changent guère de place.

2. PUCERON du Pommier, *A. Pomi.*

Aphis flavo-viridis, abdomine bicorniculato, corniculis longioribus, pedibus antennisque nigrescentibus.

Aphis Pomi. DE GÉER, *Ins. tom.* 3. *pag.* 53. *n°.* 6. *pl.* 3. *fig.* 18-23. — LAT. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 173.

Longueur 1. D'un vert mat tirant sur le jaune. Antennes, pattes et cornes de l'abdomen noirâtres; celui-ci terminé par une partie cylindrique, arrondie, ressemblant à une petite queue, et garnie de poils courts, frisés. Antennes de la longueur de la moitié du corps. Corselet ayant une petite éminence pointue, suivie de petits tubercules; on remarque vers le milieu du corps deux autres petites pointes élevées. Cornes de l'abdomen assez longues, un peu renflées dans leur milieu, tronquées transversalement à leur extrémité. Yeux de figure irrégulière, munis d'un appendice conique. Le mâle a les incisions des segmens de l'abdomen mieux marquées que celles de la femelle, et son dos a de chaque côté une rangée de taches obscures. Ce Puceron s'accouple sans que les mâles ni les femelles soient devenus ailés. Ses œufs sont d'un noir-luisant. Il oblige les feuilles du pommier à se courber en dessous, et se retire dans cette cavité; il se multiplie quelquefois si prodigieusement qu'il fait périr ces jeunes arbres fruitiers.

Il se trouve en Europe sur le pommier (*Pyrus malus*).

Nota. Nous doutons que cette espèce soit celle que M. Blot, correspondant de la Société Linnéenne de Caen, a proposée comme type d'une nouvelle coupe générique sous le nom de *Myzoxyle.* Il ne lui accorde point de cornes à l'abdomen, et il donne aux antennes cinq articles, le second le plus long de tous. Du reste, cet observateur attribue à l'espèce dont il parle les mêmes dégâts que De Géer reproche à la sienne, et dit qu'il fait périr les jeunes pousses.

3. PUCERON de la Millefeuille, *A. Millefolii.*

Aphis viridis, nigro maculata, pedibus antennisque nigris, abdomine bicorniculato, corniculis longioribus.

Aphis Millefolii. DE GÉER, *Ins. tom.* 3. *pag.* 60. *n°.* 9. *pl.* 4. *fig.* 1-6. — FAB. *Syst. Rhyngot. pag.* 214. *n°.* 17. — LAT. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 173.

Longueur 1. Vert avec des points et des taches écailleuses de couleur noire, garnis de poils. Tête, antennes, pattes, cornes de l'abdomen et une petite queue cylindrique à l'anus noires. Antennes presque de la longueur du corps. Le mâle est ailé, noir ou d'un brun-obscur; il a le ventre rougeâtre ou d'un vert foncé, avec des taches noires en dessus.

Se trouve en Europe sur la millefeuille (*Achillea millefolium*).

Nota. De Géer a vu le même mâle s'accoupler consécutivement avec cinq femelles. « Ayant ensuite pressé le corps de ce mâle pour en faire sortir l'organe qui lui est propre, il le vit paroître d'abord; c'est une partie alongée, cylindrique et transparente dont le bout est arrondi, et dont la peau est membraneuse et flexible; proche de son origine elle a une inflexion en forme de genou, et ensuite elle se recourbe vers le dos de l'insecte. Par la forte pression qu'il employa, la partie se courba considérablement en forme de spirale; vers la base on voit deux petites éminences, une de chaque côté, garnies de poils, et qui semblent équivalentes aux crochets du derrière des mâles de plusieurs autres insectes dont l'usage est de s'accrocher au ventre de la femelle; ces deux pointes forment une éminence au ventre du mâle quand la partie de la génération se trouve retirée dans le corps. Celle qui caractérise le sexe de la femelle, qu'on observe aussi en lui pressant un peu le ventre, est un enfoncement ou une ouverture en forme de fente, fermée par des espèces de lèvres en dessous de la petite queue du derrière; c'est aussi par-là que les œufs sont pondus : ceux-ci sont d'abord verts, ensuite ils deviennent d'un beau noir-luisant. La femelle les place sur les feuilles de la plante. »

4. PUCERON du Rosier, *A. Rosæ.*

Aphis viridis, abdomine bicorniculato, corniculis longissimis.

Aphis Rosæ. LINN. *Syst. Nat.* 2. 734. 9. — DE GÉER, *Ins. tom.* 3. *pag.* 65. *n°.* 10. *pl.* 3. *fig.* 1-14. — FAB. *Syst. Rhyng. pag.* 298. *n°.* 30. — LAT. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 173. — RÉAUMUR, *Ins. tom.* 3. *pl.* 21. *fig.* 1-4.

Longueur 1. Vert. Extrémité des antennes, cornes de l'abdomen et bout des pattes noirs. Tête petite. Antennes très-longues, égalant au moins la longueur du corps. Pattes longues et grêles. Cornes de l'abdomen très-longues, grosses, cylindriques, se terminant en une sorte de bouton. Femelle aptère.

La femelle ailée est d'un vert-obscur mêlé de noir. Sa tête et son corselet sont presque tout noirs;

Digitized by Google

le ventre a de chaque côté une suite de points noirs. Ses pattes et son bec sont noirs. Elle porte ses élytres et ses ailes en toit.

Le mâle est ailé, d'un brun-obscur presque noir; son ventre est un peu roussâtre avec des taches noires vers les côtés; les pattes sont moitié noires, moitié d'un brun-pâle.

Commun en Europe sur le rosier.

Nota. Cette espèce vit en grande société sur les jeunes pousses de diverses espèces de rosiers où elle se tient ordinairement le derrière élevé, occupée dans cette attitude à pomper le suc de l'arbuste. Elle fait souvent périr les boutons de rose.

5. Puceron farineux, *A. farinosa*.

Aphis obscurè viridis, maculis lanuginosis albis, abdomine bicorniculato, corniculis longioribus.

Aphis salicis farinosa. De Géer, *Ins. tom.* 3. *pag.* 76. *n°.* 11. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 173.

Longueur ». D'un vert très-foncé tirant sur le noir, ayant sur le dos deux rangées de taches blanches cotonneuses. Antennes de la longueur de la moitié du corps. Cornes de l'abdomen assez longues. Femelle aptère.

Le mâle que De Géer a vu s'accoupler avec cette femelle et même avec deux de suite étoit d'un jaune-d'ocre tirant un peu sur le rouge et aptère. Ses taches cotonneuses étoient peu ou point visibles. Cet auteur les a rencontrés dès le milieu de l'été en copulation, chose peu commune parmi les Pucerons.

On le trouve en Europe sur une espèce de saule à feuilles cotonneuses dont De Géer ne donne pas le nom spécifique.

6. Puceron du Tilleul, *A. Tiliæ*.

Aphis flavo-viridis, lineis punctorum nigrorum, alis nigro maculatis, abdomine bicorniculato, corniculis brevioribus.

Aphis Tiliæ. Linn. *Syst. Nat.* 2. 734. 11. — De Géer, *Ins. tom.* 3. *pag.* 77. *n°.* 12. *pl.* 5. *fig.* 1-6. — Fab. *Syst. Rhyngot. pag.* 299. *n°.* 39. — Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 173. — Réaumur, *Ins. tom.* 3. *pl.* 23. *fig.* 1-8. — Le Puceron du Tilleul. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 495. *n°.* 6.

Longueur ». D'un vert très-clair et jaunâtre avec plusieurs taches noires. Antennes un peu plus longues que la moitié du corps, d'un vert-blanchâtre avec des taches alongées, noires au bout des troisième, quatrième, cinquième et sixième articles. Cornes de l'abdomen fort courtes. Femelle aptère.

La femelle ailée a les côtés de la tête, du corselet et de la poitrine marqués dans toute leur longueur d'une raie noire, le dessus de l'abdomen a deux rangs composés de six taches noires, lunulées. Les antennes sont plus courtes que le corps, variées de noir et de blanc-verdâtre. Les pattes d'un vert-clair avec les deux cuisses postérieures noires. Poitrine jaune. Les élytres transparentes avec des nervures brunes, leur côté extérieur a une large bande noire qui porte une tache jaunâtre à l'extrémité. On voit une petite tache noirâtre à l'endroit où aboutit cette nervure, au bord postérieur et intérieur de l'élytre. Les œufs sont noirs, oblongs, couverts d'un duvet blanc.

Commun en Europe sur le tilleul (*Tilia europea*).

Nota. De Géer rapporte que ce Puceron ne produit aucune altération sensible sur la forme des feuilles qu'il habite. Réaumur au contraire a remarqué qu'il fait recoquiller les feuilles du tilleul et même qu'il force les jeunes branches sur lesquelles il s'établit à se contourner fortement.

7. Puceron du Pin, *A. Pini*.

Aphis fusca, abdomine bituberculato, pedibus nudis.

Aphis Pini. Linn. *Syst. Nat.* 2. 736. 25. — Fab. *Syst. Rhyngot. pag.* 300. *n°.* 44. — *Aphis nuda Pini*. De Géer, *Ins. tom.* 3. *pag.* 27. *n°.* 1. *pl.* 6. *fig.* 1-18. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 173. — Panz. *Faun. Germ. fas.* ». *fig.* 17.

Longueur 2 lig. D'un gris-brun mêlé de roux. Cornes de l'abdomen presque nulles en forme de mamelons. Femelle aptère. Œufs oblongs, d'un noir très-luisant. De Géer remarque que ces œufs apportés dans une chambre chaude s'y desséchèrent quoiqu'il les eût laissés sur les feuilles du pin sur lesquelles ils avoient été pondus, d'où il infère qu'il faut donc que ces œufs tirent quelque substance de la feuille propre à les conserver ou bien que l'humidité qui transpire de celle-ci est nécessaire pour empêcher leur dessèchement.

La femelle ailée est d'un brun-noirâtre avec quelques taches cendrées, le dessous du corps est d'un brun-jaunâtre; ses pattes longues et déliées: les élytres fort longues, transparentes, à nervures brunes; vers leur bord extérieur est une longue raie brune.

Le mâle, suivant De Géer, est semblable à la femelle et aptère.

Cette espèce se tient sur les jeunes pousses du pin. « Lorsqu'un jeune individu sort de l'œuf, il » se fait d'abord une ouverture à l'un des bouts de » la coque et le petit Puceron avance la tête hors » de cette ouverture, peu à peu il fait glisser le » corps en avant par le gonflement et la contrac- » tion des segmens et se met presque dans une po- » sition perpendiculaire à la branche, de façon

Digitized by Google

» qu'il se trouve comme placé sur le bout de sa » queue. Les pattes et les antennes restent exac- » tement appliquées contre le dessous du corps » jusqu'à ce qu'il ne tienne plus à la coque que par » sa partie postérieure ; il se hausse et se baisse à » différentes reprises et commence enfin à faire » usage de ses pattes qu'il écarte et remue cher- » chant à les fixer sur la branche ; lorsqu'il y est » parvenu il tire doucement son corps en avant » pour en dégager l'extrémité hors de la coque et » va se placer sur la branche. »

Se trouve en Europe sur le pin sylvestre (*Pinus sylvestris*).

8. Puceron cotonneux, *A. pineti*.

Aphis nigra, albo farinosa, abdomine bituberculato, pedibus villosis.

Aphis pineti. Fab. *Syst. Rhyngot. pag.* 300. n°. 43. — *Aphis tomentosa Pini*. De Géer, *Ins. tom.* 3. *pag.* 39. n°. 2. *pl.* 6. *fig.* 9-24. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 173.

Longueur 1 lig. Noir, fortement saupoudré d'une matière blanche. Antennes de la longueur de la moitié du corps, très-velues, brunes avec leur extrémité très-noire. Bec atteignant l'origine des pattes postérieures ; celles-ci grosses, épaisses, plus longues que le corps, chargées d'une grande quantité de poils longs, fins, laineux, couverts d'une matière cotonneuse blanche qui est attachée aux poils et entrelacée avec eux. Antennes ayant aussi de cette même matière dont on voit de petits flocons sous le ventre. Crochets des tarses grands. Femelle aptère.

Les jeunes individus sont plus noirs, les pattes surtout ; les postérieures ne sont pas aussi longues en proportion, mais roullées ainsi que les antennes. La femelle ailée est semblable à la femelle aptère ; ses élytres sont transparentes avec une large bande d'un brun-noirâtre le long du bord extérieur.

Cette espèce se tient sur le côté convexe des feuilles du pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) ; elle marche mal à cause de la longueur et de la conformation de ses pattes postérieures, mais se cramponne aisément au moyen de la force des crochets de ses tarses. Les œufs sont noirs, semblables à ceux du Puceron du Pin.

D'Europe.

9. Puceron de l'Aulne, *A. Alni*.

Aphis flavescente-alba, abdomine bituberculato.

Aphis Alni. De Géer, *Ins. tom.* 3. *pag.* 47. n°. 4. *pl.* 3. *fig.* 15-17. — Fab. *Syst. Rhyngot. pag.* 298. n°. 26. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3 *pag.* 173.

Longueur ». D'un blanc-jaunâtre tirant un peu sur le vert. Tubercules de l'abdomen bruns. Dessous du ventre ayant deux plaques recouvertes d'une matière d'un blanc-argenté. Femelle aptère. Œufs verts saupoudrés d'une matière farineuse qui les fait paroître blancs. En sortant du corps de la femelle ces œufs ne sont point enduits de cette matière blanche.

De Géer remarqua sur une branche une femelle qui y faisoit beaucoup de mouvemens avec ses pattes postérieures : « elle étoit justement placée au-dessus d'un œuf nouvellement poudu et » encore tout vert ; j'étois attentif, dit-il, à ob- » server à quoi elle s'occupoit, et je vis qu'elle » frottoit de temps en temps et avec vitesse les deux » pattes postérieures contre le dessous du ventre » et qu'ensuite elle les faisoit passer sur l'œuf à » différentes reprises. A mesure qu'elle répétoit » cette manœuvre, je vis que l'œuf devint poudré » de plus en plus jusqu'à ce qu'enfin il fut tout » couvert d'une matière blanche. Il paroît que » le Puceron détache de son ventre la matière » dont il recouvre ses œufs. »

Il se trouve en Europe sur l'aulne (*Betula Alnus*).

10. Puceron de l'Orme, *A. Ulmi*.

Aphis nigricans, abdomine bituberculato.

Aphis Ulmi. Linn. *Syst. Nat.* 2. 733. 2. — *Aphis foliorum Ulmi*. De Géer, *Ins. tom.* 3. *pag.* 81. n°. 13. *pl.* 5. *fig.* 7-21. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 173.

Longueur ». D'un ardoisé-noirâtre saupoudré d'une matière cotonneuse blanche. Antennes courtes. Bec ne dépassant pas de beaucoup la base des pattes antérieures. Abdomen ayant en dessus quatre rangs de taches circulaires d'où sortent des touffes bien fournies de matière cotonneuse blanche. Femelle aptère.

Les jeunes individus suivant leur âge sont bruns, verts ou couleur de chair ; leur abdomen terminé en cône porte de chaque côté un mamelon arrondi. Tout le long du dos il y a des suites de points ronds d'une couleur plus obscure qui produisent une matière cotonneuse blanche. Les antennes sont de la longueur de la moitié du corps. Dans l'état de nymphe ils sont d'un vert-livide grisâtre, tirant sur la couleur de chair. Tout le corps est couvert d'un duvet blanc, épais. Les antennes sont très-courtes et ne s'étendent que jusqu'au bout de la poitrine ; elles sont divisées en six articles garnis de beaucoup de poils courts ; leur troisième article est beaucoup plus long que les autres.

La femelle ailée a le corps et toutes les parties d'un noir luisant, les élytres transparentes à nervures noires et près du bord extérieur une nervure plus grosse que les autres qui vers le bout de l'aile

Digitized by Google

l'aile se dilate en une plaque assez large d'un brun-obscur. Les antennes sont presqu'aussi courtes que dans les nymphes, divisées, selon De Géer, en un très-grand nombre d'articulations. Le même auteur dit que ces femelles ailées sont vivipares. Nous nous croyons autorisés à penser le contraire d'après ce qu'il ajoute, que ces petits insectes naissent enveloppés d'une pellicule qui leur donne d'abord la figure d'une simple petite masse ovale, dont bientôt ils savent se tirer. Cette petite masse ovale pourroit fort bien être un œuf, duquel le Puceron écloroit immédiatement après la ponte. De Géer n'a point connu le mâle de cette espèce. Elle vit dans les feuilles roulées de l'orme. On trouve dans ces feuilles des gouttes d'une matière gommeuse qui ont cela de remarquable que jetées sur du papier, quoique liquides, elles roulent dessus sans s'y attacher pendant quelque temps, parce qu'elles sont comme poudrées de la matière blanche qui se détache des Pucerons. Cette liqueur n'est autre chose que les excrémens de ces hémiptères.

Commun en Europe sur les feuilles de l'orme.

Nota. La troisième division du genre Puceron de M. Latreille, *Gen. Crust. et Ins.*, dont le caractère est : antennes courtes, filiformes; point de cornes ni de tubercules à l'abdomen; insectes vivant ordinairement dans des sortes de galles (1), nous paroît contenir des espèces très-différentes entr'elles et fort distinctes des vrais Pucerons; nous n'avons pas cru devoir les y réunir dans l'état actuel de la science. Plusieurs semblent faire le passage du genre Puceron à celui de Dorthésie.

ALEYRODE, *Aleyrodes*. LAT. *Phalæna Tinea*. LINN. *Phalæna*. GEOFF.

Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, section des Homoptères, famille des Hyménélytres, tribu des Aphidiens.

Cette tribu ne contient que les genres Puceron et Aleyrode; le premier est bien séparé du second par ses antennes plus longues que le corps, les élytres notablement plus grandes que les ailes et par les yeux entiers.

Antennes courtes, de six articles, le premier fort gros, les autres filiformes. — *Bec* court, partant du dessous de la tête, ses articulations peu distinctes. — *Yeux* partagés en deux par le rebord de la tête. — *Corps* très-mou, farineux, ailé dans les deux sexes. — *Corselet* ayant son segment antérieur petit, transverse, le second beaucoup plus grand et élevé. — *Elytres* et *ailes* de même consistance, à peu près de même longueur, en toit écrasé dans le repos; on n'y aperçoit qu'une seule nervure longitudinale qui, partant de la base s'avance dans le milieu et se courbe un peu en se dirigeant vers le bord postérieur qu'elle n'atteint pas. — *Pattes* de longueur moyenne; tarses d'un ou de deux articles.

Le nom d'Aleyrode donné à ce genre par M. Latreille, vient du grec; il exprime que ces insectes sont couverts d'une poussière farineuse. La seule espèce que l'on connoisse est très-petite, vit sur le chou (*Brassica oleracea*) et l'éclaire (*Chelidonium majus*). La larve s'écarte peu de l'endroit où elle est sortie de l'œuf. Elle se fixe sur le dessous de la feuille dans laquelle elle enfonce son bec. Sa forme est à peu près celle d'une tortue, mais plus plate, le contour de son corps est ovale, le côté de la tête est moins large que l'autre; sa couleur est blanche avec deux petites taches jaunâtres. Son corps est presque transparent. Elle a six pattes écailleuses placées près de la tête. On ignore le nombre de ses changemens de peau. Réaumur qui a suivi ces larves de près, n'a pu s'assurer qu'il y en eût, mais il observe que des dépouilles aussi minces que celles dont se seroient défaits d'aussi petits insectes auroient pu facilement lui échapper. Six ou sept jours après leur naissance il leur trouva une forme beaucoup plus alongée, qui approchoit de la triangulaire, un de leurs bouts étoit arrondi, il avoit son premier diamètre; le corps diminuoit ensuite insensiblement et se terminoit à l'autre bout par une pointe fine. Après cinq jours écoulés, elles reprirent une forme analogue à la première, mais plus renflée; ce changement ne se fit que petit à petit en trois ou quatre jours. Dans cet état le corps s'étoit raccourci et sur sa partie supérieure, près du bout le plus étroit, il y avoit deux taches brunes; telle est la nymphe de l'Aleyrode, qui reste immobile pendant les quatre jours qu'elle passe dans cet état; alors elle se fend sur le dos et l'insecte parfait sort de son enveloppe absolument de la même manière que les Papillons. L'accouplement a lieu sur la plante où ces insectes sont nés, pendant cet acte les deux sexes sont posés à côté l'un de l'autre. La femelle dépose ensuite de neuf à quatorze œufs sur un petit espace circulaire aisé à distinguer, en ce qu'il est saupoudré de cette même poussière farineuse blanche qu'on remarque sur toutes les parties de l'insecte parfait et qui recouvre aussi les œufs; ceux-ci sont très-petits et placés à la circonférence de l'espace dont nous venons de parler, ils sont oblongs, en forme de petits cylindres à pointes arrondies. Ils éclosent à peu près douze jours après la ponte. La multiplication de cette espèce est très-considérable; elle a quelques ennemis. La larve d'un coléoptère, peut-être celle d'une Coccinelle, dévore les larves et les nymphes. Réaumur la représente ainsi que l'insecte parfait, *tom.* 2, *pl.* 25, *fig.* 18-21, mais d'une manière si imparfaite que nous ne pouvons être sûr du genre.

(1) *Aphides gallarum Ulmi*, *Tremulæ*, *Xylostei*, *gallarum Abietis*. DE GÉER.

Digitized by Google

1. Aleyrode de l'Eclaire, *A. Chelidonii.*

Aleyrodes corpore flavescente vel roseo, albido pulverulento, elytris singuli nebulâ punctoque nigricantibus.

Aleyrodes Chelidonii. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 174. *n°.* 1. — *Phalœna Tinea Proletella.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 889. 379. — Réaum. *Ins. tom.* 2. *pl.* 25. *fig.* 1-17. — La Phalène culiciforme de l'Eclaire. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 172. *n°.* 126.

Longueur 1 lig. ½. Corps jaune tirant quelquefois sur le rose, recouvert d'une poussière farineuse blanche ainsi que les élytres et les ailes qui paroissent d'un blanc-mat et ont chacune sur leur disque un point et un espace irrégulier un peu noirâtres. Yeux noirs.

Très-commune pendant toute l'année aux environs de Paris sur le chou et l'éclaire.

(S. F. et A. Serv.)

PULMONAIRES, *Pulmonariæ.* Lat. *Ugonata.* Fab.

C'est, dans la méthode de M. Latreille (*Fam. nat. du Règne anim.*), le premier ordre de la classe des Arachnides; il le caractérise ainsi: un organe de circulation; des branchies respirant directement l'air ou faisant l'office de poumons, et toujours situées sur chaque côté du dessous de l'abdomen; deux chélicères en forme de mandibules, terminées par un ou deux doigts et dont l'un toujours mobile; deux mâchoires portant chacune, soit à leur extrémité, soit au côté extérieur, un palpe de cinq articles; un lâbre, une langue, quatre paires de pieds.

Cet ordre est divisé en deux familles.

I. Pédipalpes, *Pedipalpi.*

Ils ont constamment huit ou quatre spiracules ou bouches aériennes, les palpes en forme de serres ou de bras, sans aucun appendice relatif à la génération dans aucun sexe; le doigt mobile des chélicères sans ouverture propre au passage d'une liqueur venimeuse; l'abdomen toujours revêtu d'un derme coriace ou assez ferme, annelé et sans filière au bout. Cet ordre renferme les tribus des *Scorpionides* et des *Tarentules.*

II. Aranéides, *Araneides.*

Elles n'ont, dans le plus grand nombre, que deux spiracules, un de chaque côté du dessous de l'abdomen, près de sa base, et jamais au-delà de quatre. Palpes pédiformes simples, terminés au plus par un petit crochet; le dernier article diffère selon les sexes, et offre dans les mâles divers appendices écailleux plus ou moins compliqués, relatifs à la génération. Les chélicères sont toujours monodactyles ou en griffes; le doigt mobile ou le crochet terminal est toujours percé pour livrer passage à une liqueur venimeuse. L'abdomen est ordinairement mou, sans anneaux, avec quatre ou cinq papilles cylindriques ou coniques, criblées de petits trous et servant de filières, à l'anus. Les pieds, de longueur variable, sont de forme identique et toujours terminés par deux ou trois crochets. La langue est toujours d'une seule pièce, plus ou moins avancée entre les mâchoires, mais jamais linéaire et en forme de dard.

La plupart, pour saisir leur proie, construisent avec de la soie des piéges, le plus souvent sous la forme de toiles, soit étendues, soit tubulaires. Toutes emploient la même matière pour envelopper leurs œufs. Cette famille correspond aux *Pulmonaires fileuses* du *Règne animal de Cuvier, tom.* 3. Elle comprend deux sections; ce sont les *Tétrapneumones* et les *Dipneumones*: la seconde section est divisée en six tribus qui sont les *Tubitèles*, *Inéquitèles*, *Orbitèles*, *Latérigrades*, *Citigrades* et *Saltigrades*. (E. G.)

PUNAISE, *Cimex.* Linn. Latr. Geoff. De Géer. *Acanthia.* Fab.

Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, famille des Géocorises, tribu des Membraneuses.

Les genres Macrocéphale, Phymate, Tingis, Arade et Punaise forment cette tribu, mais les quatre premiers sont bien distincts du cinquième par leurs antennes ou régulièrement filiformes ou terminées en massue.

Antennes presque sétacées, insérées devant les yeux, un peu plus longues que le corselet, composées de quatre articles cylindriques, le premier plus court que les autres, le second épais, fort long, le troisième très-long, beaucoup plus mince que les précédens, le dernier grossissant à peine vers son extrémité. — *Bec* court, ne dépassant pas la base des cuisses antérieures, courbé directement sous la poitrine, composé de trois articles, le premier et le second cylindriques, un peu déprimés, presque d'égale longueur; le second plus large, le dernier conique, un peu plus long que les autres. — *Labre* visible, assez petit, triangulaire, son extrémité presqu'obtuse. — *Tête* s'avançant en carré et formant à l'origine du bec un chaperon en forme de capuchon qui sert d'étui à la base du bec. — *Point d'yeux lisses.* — *Corps* ovale, déprimé, un peu plus étroit en devant, ses bords latéraux aigus. — *Segment antérieur* du corselet transversal, échancré antérieurement, tronqué à sa partie postérieure, ses côtés dilatés, membraneux, arrondis. — *Ecusson* grand, trigone, formé par le dos du second segment du corselet. — *Elytres* extrêmement petites et ailes nulles (du moins dans l'espèce connue). — *Abdomen* grand, orbiculaire, très-déprimé. — *Cuisses* ovales, alon-

Digitized by Google

gées ; jambes assez longues, cylindriques ; tarses courts, de trois articles distincts, le premier très-court, le second cylindro-conique, le dernier un peu plus court que le second, cylindrique et muni de deux forts crochets.

On donnoit anciennement le nom de *Punaises* à tous les hémiptères hétéroptères, à cause de la mauvaise odeur qu'exhalent la plupart d'entr'eux, et le vulgaire se sert encore aujourd'hui de cette dénomination. M. Latreille l'a justement restreinte à l'espèce incommode qui habite nos maisons, et dont l'odeur est insupportable. La Punaise craint le jour et se cache dans les moindres fentes des cloisons, sous les papiers qui ne sont pas exactement collés, etc. C'est là qu'elle s'accouple, fait sa ponte et subit ses métamorphoses : elle en sort lorsque l'obscurité règne, se répand dans nos lits et nous suce le sang impunément pendant notre sommeil. Ses piqûres occasionnent une enflure et une démangeaison assez fortes, mais peu durables. Les précautions que l'on prend pour s'en garantir, même l'isolement du lit, sont toujours insuffisantes ; elle monte alors le long du mur et se laisse tomber du plafond directement sur le lit. La propreté, des recherches exactes et fréquentes peuvent seules, sinon détruire, au moins diminuer considérablement le nombre de ces ennemis de notre repos. La Punaise commence sa ponte vers le mois de mai, et l'on en voit de très-petites sortant de l'œuf dans les mois de juin, juillet et août. La larve ne diffère de l'insecte parfait que par l'absence des élytres, encore celles-ci sont-elles excessivement courtes. La Punaise des lits n'est point originaire d'Europe ; on sait qu'elle fut apportée à Londres dans des bois d'Amérique après l'incendie de 1666. Cependant Dioscoride fait mention qu'elle existoit de son temps dans l'ancien continent.

1. Punaise des lits, *C. lectularius*.

Cimex fusco-ferrugineus, abdomine suborbiculari.

Cimex lectularius. Linn. *Syst. Nat.* 2. 715. 1. — Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 137. *n°.* 1. — DeGéer, *Ins. tom.* 3. *pag.* 296. *pl.* 17. *fig.* 9-15. — Stoll, *Punais. pl. XIX. fig.* 131 *et* B. — *Acanthia lectularia.* Fab. *Syst. Rhyngot. pag.* 112. *n°.* 1. — La Punaise des lits. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 434. *n°.* 1. — *Encycl. pl.* 122. *Punais. fig.* 1-3.

Longueur 2 à 3 lig. Entièrement d'un brun-ferrugineux. Abdomen orbiculaire, ses bords garnis de quelques poils courts assez roides. Elytres très-petites, sans partie membraneuse, couvrant à peine le quart de l'abdomen, écartées l'une de l'autre dans leur milieu.

Nota. Au sortir de l'œuf les jeunes Punaises sont blanchâtres. Ce que nous décrivons d'après les auteurs comme des élytres, n'a point d'articulation à sa base ni de mouvement qui lui soit propre ; tandis que les vraies élytres s'élèvent ou s'abaissent dans tous les autres hétéroptères. Peut-être devroit-on regarder ces organes comme des fourreaux d'élytres, et l'insecte qui les porte comme n'étant qu'en état de nymphe.

M. Latreille soupçonne qu'il y a une seconde espèce de ce genre, celle qui vit dans les nids d'hirondelle ; son caractère particulier est d'être plus velue que la précédente sur les bords de l'abdomen : il se pourroit aussi que celle des nids de pigeon fût une troisième espèce distincte par son abdomen beaucoup plus oblong que ne l'est celui des espèces dont nous venons de parler.

(S. F. et A. Serv.)

PUNAISE A AVIRONS. Geoffroy donne cette dénomination aux insectes hémiptères du genre Notonecte. *Voy.* ce mot. (S. F. et A. Serv.)

PUNAISE DE BOIS. Nom trivial par lequel on désigne ordinairement les insectes hémiptères des genres Pentatome et Scutellère. *Voyez* ces mots.

(S. F. et A. Serv.)

PUPIPARES, *Pupipara.* Famille unique de la section des Eproboscidés, ordre des Diptères.

On conçoit que cette famille étant unique ses caractères sont les mêmes que ceux de la section à laquelle elle appartient. Comme le mot Eproboscidés n'a point été traité à sa lettre, nous donnerons ici les caractères des Pupipares.

Bouche en forme de bec, composée d'une à deux lames, recouvrant une manière de tube ouvert en dessous, renfermant un suçoir (de deux soies réunies ou une), partant d'un bulbe radical de la cavité buccale. (Tête souvent intimement unie ou comme soudée au corselet, quelquefois ne se présentant que sous l'apparence d'un tubercule inséré verticalement sur le corselet ; crochets des tarses très-contournés, paroissant doubles ou même triples.) Cette famille contient deux tribus, Coriaces et Phthyromyies.

Ces diptères, nommés par d'anciens auteurs *mouches-araignées*, vivent exclusivement sur des mammifères ou sur des oiseaux. Leur corps est court, assez large, aplati et défendu par un derme solide, presque de la consistance du cuir.

(S. F. et A. Serv.)

PUPIVORES, *Pupivora.* Seconde famille de la section des Térébrans, ordre des Hyménoptères. Elle offre pour caractères :

Abdomen fixé au tronc par un pédicule ou un rétrécissement de la base de son premier segment, de manière que son point d'insertion est très-distinct et qu'il se meut sur cette partie du corps. — *Tarière* (des femelles) cylindrique.

Digitized by Google

Cette famille renferme six tribus suivant M. Latreille.

1re. Tribu. Evaniales, *Evaniales.*

Antennes de treize à quatorze articles. — *Ailes inférieures* plus petites (proportions gardées) que dans les Ichneumonides, ne présentant qu'une ou deux nervures longitudinales. — *Abdomen* inséré à l'extrémité supérieure du métathorax ou près de l'écusson.

Pélécine.
Evanie.
Fœne.
Aulaque.

2e. Tribu. Ichneumonides, *Ichneumonides.*

Antennes filiformes ou sétacées, vibratiles, multiarticulées. — *Palpes maxillaires* apparens, alongés, filiformes ou sétacés, composés de cinq ou six articles. — *Ailes inférieures* ayant des nervures distinctes. — *Abdomen* (des femelles) muni à son extrémité postérieure d'une tarière le plus souvent saillante, enfermée dans deux fourreaux. — *Femelles* quelquefois aptères.

1. Palpes maxillaires de cinq articles, les labiaux de quatre.

Stéphane.
Xoride.
Ichneumon.
Pimple.
Peltaste.
Acœnite.
Agathis.

2. Palpes maxillaires de cinq articles, les labiaux de trois.

Vipion.
Bracon.
Helcon.
Microgastre.

3. Palpes maxillaires de six articles, les labiaux de quatre.

Sigalphe.
Chélone.
Alysie.

3e. Tribu. Gallicoles, *Gallicolæ.*

Antennes droites, filiformes ou légèrement plus grosses vers le bout, ordinairement composées de treize à quinze articles. — *Palpes* très-courts, terminés par un article un peu plus gros et quelquefois nul. — *Ailes inférieures* sans nervures distinctes. — *Tarière* (des femelles) naissant de la partie inférieure de l'abdomen, roulée en spirale à sa base et logée dans une coulisse. — *Segment antérieur du corselet* très-arqué. — *Femelles* quelquefois aptères.

Ibalie.
Cynips.
Figite.
Eucharis.

4e. Tribu. Chalcidites, *Chalcidiæ.*

Antennes brisées, de six à douze articles et formant à partir du coude une massue alongée ou en fuseau. — *Palpes* très-courts. — *Tête* souvent marquée d'une ou de deux impressions pour recevoir le dessous du premier article des antennes. — *Segment antérieur du corselet* ayant son bord postérieur droit. — *Ailes inférieures* sans nervures distinctes. — *Abdomen* comprimé ou déprimé, caréné et muni en dessous (dans les femelles) d'une tarière filiforme souvent saillante hors du corps. — *Femelles* quelquefois aptères.

I. Antennes composées de plus de sept articles.

A. Antennes insérées à une distance notable de la bouche, vers l'entre-deux des yeux.

a. Cuisses postérieures très-renflées; leurs jambes arquées.

Leucospis.
Chalcis.

b. Cuisses postérieures simples, leurs jambes droites.

† Segment antérieur du corselet large, en carré transversal ou en triangle tronqué à sa pointe.

Eurytome.
Misocampe.
Chonyme.

†† Segment antérieur du corselet très-étroit, ne formant qu'un petit rebord transverso-linéaire.

Périlampe.
Encyrte.
Ptéromale.

B. Antennes insérées très-près de la bouche.

Spalangie.

II. Antennes composées de sept articles au plus.

Eulophe.

5e. Tribu. Oxyures, *Oxyuræ.*

Antennes presque toujours filiformes dans les mâles, en massue ou plus grosses au bout dans

Digitized by Google

plusieurs feuilles, composées de dix à quinze articles, tantôt droites, tantôt coudées. — *Palpes maxillaires* souvent longs et pendans. — *Ailes inférieures* sans nervures distinctes. — *Tarière* (des femelles) soit intérieure et ne sortant que par l'anus, soit extérieure et formée par le prolongement du bout de l'abdomen. — *Femelles* quelquefois aptères.

I. Antennes insérées au milieu de la face antérieure de la tête.

Hélore.
Proctotrupe.
Ciuète.
Bélyte.
Diaprie.

II. Antennes toujours coudées et insérées près de la bouche.

A. Segment antérieur du corselet court et transversal.

† Antennes filiformes dans les deux sexes.

Antéon.
Céraphron.

†† Antennes des femelles plus grosses à leur extrémité.

Platygastre.
Téléade.
Scélion.
Sparasion.

B. Segment antérieur du corselet alongé.

Dryine.
Béthyle.

6e. Tribu. Chrysides, *Chrysidides.*

Antennes courtes, filiformes, brisées, vibratiles, de treize articles dans les deux sexes. — *Mandibules* étroites, arquées, pointues. — *Palpes maxillaires* ordinairement plus longs que les labiaux, de cinq articles; les labiaux de trois. — *Ailes inférieures* sans nervures distinctes. — *Tarière* (des femelles) articulée, rétractile, s'alongeant ou se raccourcissant à volonté et portant à son extrémité un petit aiguillon. — *Corps* se contractant en boule, l'abdomen formant un demi-ovale, concave ou plan en dessous et s'appliquant contre la poitrine.

I. Corselet point rétréci en devant. — Abdomen voûté en dessous.

A. Mâchoires et lèvre très-longues, linéaires, prolongées en une sorte de trompe fléchie en dessous.

Parnopès.

B. Mâchoires et lèvre courtes, point prolongées en trompe.

a. Milieu du métathorax prolongé en une pointe scutelliforme.

Stilbe.
Calliste.
Elampe.

b. Milieu du métathorax n'étant pas prolongé en pointe.

Hédychre.
Euchrée.
Chrysis.

II. Corselet rétréci en devant. — Abdomen point voûté en dessous.

Clepte.

Nota. Dans les caractères des genres de cette famille nous avons nécessairement dû comprendre ceux que l'on peut tirer des ailes supérieures; nous avons adopté les dénominations imposées par Jurine aux cellules et aux nervures; nous croyons cependant devoir prévenir que nous ajoutons à la partie caractéristique employée par cet auteur, trois autres cellules, ce sont celles qui occupent le disque de l'aile et que nous nommons par cette raison avec M. Latreille qui nous a précédé dans cette manière de voir : cellules discoïdales. Nous disons qu'elles sont au nombre de trois, regardant comme type complet d'une aile parfaite dans cette famille celle du genre Aulaque. (*Voy.* Jurine, *Hyménop. pl.* 2. *ordre* 2. *genre*. 3.) La première cellule discoïdale supérieure est celle qui, placée vers le milieu de l'aile, touche par un de ses côtés à la première cubitale; la seconde cellule discoïdale supérieure est placée derrière la première vers le sinus rentrant du bord interne de l'aile : la cellule discoïdale inférieure est celle qui est comprise entre les deux nervures récurrentes, la première de ces nervures lui étant commune avec la première cellule discoïdale et l'en séparant, ou entre la première nervure récurrente et le bord postérieur de l'aile. Cela posé, on voit sur la figure indiquée que la partie caractéristique de l'aile supérieure dans le genre Aulaque se compose d'une radiale, de trois cubitales et de trois discoïdales, dont l'inférieure ne s'étend point jusqu'au bord postérieur de l'aile. Dans tous les autres genres de Pupivores que nous connoissons, il manque une ou plusieurs de ces cellules et quelquefois la discoïdale inférieure s'étend jusqu'au bord postérieur de l'aile. Il en est ainsi dans les genres Evanie, Stéphane et quelques autres.

Dans celui d'Ichneumon première famille et d'Anomalon, il n'y a que deux cellules discoïdales, ce sont la seconde supérieure et l'inférieure; dans ces deux derniers genres la première discoïdale supérieure est confondue avec la première cubitale : mais elle est assez souvent indiquée par un petit trait partant de l'angle rentrant de la première cubitale. Lorsque la première dis-

Digitized by Google

coïdale se confond avec la première cubitale, la première nervure récurrente manque toujours. Lorsque la cellule discoïdale inférieure s'étend jusqu'au bord postérieur de l'aile, il n'y a jamais de seconde nervure récurrente. Pour nous faire plus facilement comprendre, nous nous sommes servis des figures de Jurine qui avoisinent celle du genre Aulaque citée plus haut. Nous avons employé les mêmes dénominations que lui pour parler des genres qu'il y figure, sans les approuver jusque-là ni les rejeter.

(S. F. et A. Serv.)

PYCNOGONIDES, *Pycnogonides*. Lat. *Podosomata*. Léach. Famille d'Arachnides de l'ordre des Trachéennes, dont les caractères sont, suivant M. Latreille (*Fam. natur. du Règne anim.*) : siphon indivis, tubercaulaire, avancé, tantôt accompagné de deux chélicères et deux palpes, tantôt simplement de deux palpes, même privé de ces deux sortes d'organes. Quatre yeux sur un tubercule. Céphalothorax occupant presque la longueur du corps. Pieds souvent fort longs, terminés par des crochets inégaux ; deux pieds ovifères, situés à la base des premiers.

Les Arachnides de cette famille avoient été mis par Linné avec les Faucheurs, *Phalangium*. Brunnich a formé le genre *Pycnogonum*, avec l'espèce que le naturaliste suédois avoit nommée *Faucheur des baleines*. Fabricius a établi à côté de celui ci le genre *Nymphon*, et a pris pour type de ce genre le *Pycnogonum grossipes* d'Othon Fabricius. Ces deux genres font partie de l'ordre des Ryngotes du Système de Fabricius ; selon M. Savigny, les Pycnogonides font le passage des Arachnides aux Crustacés ; enfin, dans la Méthode de Léach, ils forment le premier ordre de la sous-classe des Céphalostomates, celui des Podosomates ; il le partage en deux familles, les Pycnogonides et les Nymphonides, dont les caractères sont fondés sur l'absence ou la présence des mandibules.

Le corps des Pycnogonides est ordinairement linéaire, avec les pieds très-longs, de neuf à huit articles, et terminés par deux crochets inégaux paroissant n'en former qu'un seul, et dont le petit est fendu. Le premier article du corps tenant lieu de tête et de bouche, forme un tube avancé, presque cylindrique ou en cône tronqué, simple, mais offrant quelquefois des apparences de sutures longitudinales (*voyez* Phoxichile) avec une ouverture triangulaire ou figurée en trèfle à son extrémité. A sa base supérieure sont adossés, dans plusieurs, deux mandibules et deux palpes que les auteurs ont pris pour des antennes : on ne voit dans d'autres que cette dernière paire d'organes ; il en est enfin qui en sont privés, ainsi que de mandibules. Les mandibules sont avancées, cylindriques ou presque filiformes, simplement prenantes, plus ou moins longues, composées de deux articles, dont le dernier en forme de main ou de pince, avec deux doigts ; le supérieur est mobile et représente un troisième article ; l'inférieur est quelquefois plus court ; ces mandibules ont aussi la forme de petits pieds. Les deux palpes insérés sous l'origine des mandibules, sont filiformes, de cinq articles, avec un crochet au bout du dernier. Chaque segment suivant, à l'exception du dernier, sert d'attache à une paire de pieds ; mais le premier, ou celui avec lequel s'articule la bouche, a sur le dos, un tubercule portant de chaque côté deux yeux lisses, et en dessous, dans les femelles seulement, deux autres petits pieds repliés sur eux-mêmes, et portant les œufs qui sont rassemblés autour d'eux en une ou deux pelotes, ou bien en manière de verticilles ; le dernier segment est petit et percé d'un petit trou à son extrémité ; on ne découvre aucun vestige de stigmates, et peut-être respirent-ils par cette ouverture.

Les Pycnogonides se tiennent sur les bords de la mer, parmi les varecs et les conferves, et s'y nourrissent de petits animaux marins ; quelques-uns vivent sur les cétacés. Ils marchent très-lentement et s'accrochent par leurs ongles aux corps qu'ils rencontrent.

Cette famille se compose des genres :

NYMPHON, *Nymphon*. Voyez ce mot.

AMMOTHÉE, *Ammothea*. Léach. Lat. Ce genre a été établi par M. Léach (*The Zoological miscellany*, etc. et *Trans. Linn. Soc. tom. XI*) ; il est très-voisin du genre Nymphon, dont il diffère surtout par les mandibules beaucoup plus courtes que le siphon, par les palpes composés de neuf articles et par les crochets des tarses qui sont doubles et inégaux. On n'en connoît qu'une espèce, l'Ammothée de la Caroline, *Ammothea Carolinensis*, décrite et figurée dans les ouvrages que nous avons cités plus haut. Elle habite les côtes de la Caroline méridionale.

PHOXICHILE, *Phoxichilus*. Voyez ce mot.

PYCNOGONON, *Pycnogonum*. Brunn. Mull. Oth. Fab. Joan. Fab. Oliv. Lat. Lam.

Les caractères de ce genre sont : point de mandibules ni de palpes ; suçoir en forme de cône alongé et tronqué ; corps presqu'ovale, point linéaire ; pattes de longueur moyenne, de huit articles ; les fausses pattes ovifères de la femelle très-courtes.

Ces Arachnides diffèrent des autres genres de la même famille par l'absence des mandibules et des palpes, et par les proportions plus courtes du corps et des pattes qui paroissent avoir un article de moins que dans les autres Pycnogonides ; l'avant-dernier article ne paroît former, dans les Pycnogonons, qu'un petit nœud inférieur, et joi-

Digitized by Google

gnant le dernier article des tarses avec le précédent.

La seule espèce de ce genre est le Pycnogonon des baleines, *Pycnogonum balænarum*, figuré par Brunnich, Muller (*Zool. Dan. tab.* 119.*fig.* 10-12) et quelques autres naturalistes. Il vit sur les cétacés.

Le *Pycnogonum ceti* Fab. est le type du genre Cyame. *Voy.* ce mot à la suite de l'article Proton de ce Dictionnaire. (E. G.)

PYRALE, *Pyralis*. Fab. Lat. *Phalæna* (*Tortrix*). Linn. *Phalæna*. Geoff. *Tortrix*. Hub. *Tinea*. Fab.

Genre d'insectes de l'ordre des Lépidoptères, famille des Nocturnes, tribu des Tordeuses. Cette tribu ne comprend que le seul genre Pyrale.

Antennes simples dans les deux sexes, presque sétacées. — *Langue* membraneuse, distincte. — *Deux palpes* peu alongés et formant alors un petit museau ou longs, avancés, recourbés sur la tête en forme de cornes. — *Ailes supérieures* élargies en chappe à leur base, formant avec le corps une espèce d'ellipse tronquée ou un triangle dont les côtés opposés sont arqués près de leur réunion. — *Chenilles* à seize pattes, rases ou peu velues, roulant les feuilles ou en pliant les bords; vivant quelquefois dans l'intérieur des fruits. Chrysalide renfermée dans une coque.

Les chenilles des espèces de ce genre se nourrissent du parenchyme des feuilles, de la pulpe des fruits et de leurs pepins. On connoit un grand nombre d'espèces de Pyrales, la plupart européennes. On les a nommées Phalènes-chappes ou à larges épaules parce que le bord externe de leurs ailes supérieures est arqué à sa base et se rétrécit ensuite; leur forme est courte, large, en ovale tronqué. Ces lépidoptères sont vifs, souvent agréablement colorés, mais leur taille est petite. Ils portent leurs ailes en toit écrasé ou presqu'horizontales, mais toujours couchées sur le corps; les supérieures se croisent un peu le long de leur bord interne.

La forme des palpes dans les Pyrales varie beaucoup ainsi que les mœurs, et ce genre paroit demander un nouveau travail pour être restreint dans ses justes limites, ce qui ne peut entrer dans le cadre du présent ouvrage. Nous renvoyons donc aux espèces pour traiter des différences qu'elles présentent entr'elles sous ces deux points de vue.

1. Pyrale verte à bandes, *P. quercana*.

Pyralis alis superioribus viridibus, strigis duabus obliquis margineque postico albidis; inferioribus albis.

Pyralis prasinaria. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 243. *n°.* 4. — *Tortrix quercana*. Hub. *Tortric. tab.* 25. *fig.* 159. *Larv. Tortric. Pseudotortr.* A. a. *n°.* 1. — *Phalæna tortrix prasinana*. De Vill. *tom.* 2. *pag.* 388. *n°.* 649. —Réaum. *Ins. tom.* 1. *pl.* 39. *fig.* 10-14. — De Géer, *Ins. tom.* 1. *pag.* 58. *pl.* 3. *fig.* 1-3, *et tom.* 2. *pag.* 410. — La Chappe verte à bande. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 172. *n°.* 124. — *Encycl. pl.* 91. *Pyral. fig.* 1. — *Pyralis prasiniana*. Panz. *Faun. Germ. fas.* 2. *fig.* 23.

Envergure 15 lig. Antennes blanchâtres ou rougeâtres. Palpes courts. Tête et corselet verts. Ailes supérieures de même couleur avec deux lignes étroites obliques et les bords extérieur et postérieur blanchâtres. Dessus des inférieures d'un blanc-verdâtre. Abdomen, dessous du corps et des ailes blanchâtres. Pattes de même couleur avec quelques nuances rougeâtres sur les antérieures.

Chenille d'un beau vert-clair ayant une ligne jaune latérale qui commence après le troisième segment et va jusqu'à l'anus. On voit un petit tubercule sur le dos du second segment. La partie postérieure du corps est beaucoup plus mince que l'antérieure et la chenille retire souvent sa tête sous les premiers segmens du corps; elle vit sur le chêne et quelques autres arbres. Sa coque est entièrement composée de soie d'un jaune-serin, elle a la forme d'un bateau renversé; pour la construire la chenille file séparément l'une à côté de l'autre deux pièces semblables de la forme d'une coquille, elle en réunit ensuite les bords supérieurs avec de la soie. Renfermée dans la cavité qui se trouve entre ces deux pièces, la chenille donne de la solidité aux parois en filant de nouvelle soie. C'est vers le milieu du printemps qu'elle la construit, et l'insecte parfait en sort environ un mois après. La chrysalide est verdâtre avec une ligne dorsale de points noirs.

Des environs de Paris.

Nota. Pour bien comprendre la synonymie de cette espèce et de la suivante, il est nécessaire de lire les Remarques de De Villers, tom. 2, pag. 387, n°. 648, et la phrase de la *Fauna Suecica* de Linné qu'il rapporte.

2. Pyrale du Hêtre, *P. prasinana*.

Pyralis alis superioribus viridibus, strigis duabus aut tribus obliquis, albido-luteis, margine postico lætè rufo; inferioribus luteo-albidis.

Pyralis fagana. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 243. *n°.* 5. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 230. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 2. *fig.* 22. — *Phalæna tortrix prasinana*. Linn. *Syst. Nat.* 2. 875. 285. — *Tortrix prasinana*. Hub. *Tortric. tab.* 25. *fig.* 158. Le mâle. *Larv. Tortric. Pseudotortric.* A. a. n°. 2. — *Phalæna tortrix fagana*. De Vill. *Ins. tom.* 2. *pag.* 387. *n°.* 648. — La Phalène verte ondée. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 172. *n°.* 125. — *Encycl. pl.* 91. *Pyral. fig.* 4.

Digitized by Google

Envergure 11 lig. Antennes rougeâtres. Palpes courts. Tête et corselet verts. Parties de la bouche rougeâtres. Ailes supérieures vertes avec trois lignes blanchâtres, obliques, bordées d'un vert plus intense et les bords extérieur et postérieur jaunes ou rougeâtres. Dessus des inférieures d'un blanc-jaunâtre. Abdomen, dessous du corps et des ailes d'un vert-blanchâtre. Pattes d'un jaune-rougeâtre. Femelle.

Dans le mâle les nuances jaunes et rougeâtres sont plus prononcées. Chenille d'un beau vert, ayant une ligne latérale jaune qui commence au premier segment et va jusqu'à l'anus; elle a en outre une ligne dorsale jaune accompagnée de traits obliques et de points de même couleur; pattes rougeâtres. Sa conformation est la même que celle de la précédente. Elle vit sur le hêtre. Sa coque est semblable à celle de la Pyrale verte à bandes, mais de couleur feuille morte.

Des environs de Paris.

3. Pyrale clorane, *P. clorana.*

Pyralis alis superioribus viridibus, margine externo latè posticoque albis; inferioribus albis, strigâ submarginali viridi.

Pyralis clorana. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 244. n°. 8.—Lat. *Gen. Crust. et Ins tom.* 4. *pag.* 2??. — *Phalæna tortrix clorana.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 876. 287. — *Tortrix clorana.* Hub. *Tortric. tab.* 25. *fig.* 160. *Larv. Tortric. Pseudotortric.* A. n°. 1. — Reaum. *Ins tom.* 2. *pl.* 18. *fig.* 1-7. — *Encycl. pl.* 91. *Pyral. fig.* 5-9.

Envergure 7 lig. Antennes grises. Palpes courts. Tête et devant du corselet d'un blanc-argenté, partie postérieure de celui-ci verte. Ailes supérieures de cette dernière couleur avec une large bande à leur bord externe et l'extrémité de la frange postérieure blanches. Ailes inférieures d'un blanc-argenté avec une petite ligne verdâtre peu marquée qui accompagne le bord postérieur. Dessous des quatre ailes et du corps d'un blanc-argenté. Pattes de même couleur.

Chenille d'un blanc-verdâtre avec des nuances brunes sur les côtés du corps qui forment une large bande irrégulière. On voit sur chaque segment plusieurs tubercules portant chacun un poil noir; sa conformation est absolument celle des précédentes. Elle vit sur le saule et se tient ordinairement dans un paquet qu'elle fait avec les feuilles du bout des tiges réunies par des fils de soie. Arrivée à sa grosseur vers le milieu de l'été, elle se construit une coque de soie blanche de la même forme que celle des Pyrales précédentes; elle y passe l'hiver en chrysalide et n'en sort qu'au commencement de l'été suivant. La chrysalide est d'un brun-jaunâtre saupoudré d'une matière farineuse.

Environs de Paris.

4. Pyrale verdâtre, *P. viridana.*

Pyralis alis superioribus viridibus; inferioribus griseis: omnium marginibus albidis.

Pyralis viridana. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 244. n°. 7. — Panz. *Faun. Germ. fas.* ». *fig.* 24. — *Phalæna tortrix viridana.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 875. 286. — *Tortrix viridana.* Hub. *Tortric. tab.* 25. *fig.* 156 — La Chappe verte. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 171. n°. 123.

Envergure 6 lig. Antennes grises, palpes droits, de longueur moyenne. Tête jaunâtre. Corselet vert. Ailes supérieures de même couleur, les inférieures d'un gris-cendré. Bordure des quatre ailes blanchâtre. Dessous du corps et des ailes ainsi que les pattes, d'un blanc-argenté.

Chenille verte avec des tubercules noirs portant chacun un poil de cette couleur. Pattes postérieures jaunes. Chrysalide brune, son extrémité postérieure terminée par deux petites pointes. Vit sur différens arbres tels que le chêne, le lilas, etc.

Commune aux environs de Paris.

5. Pyrale de Godart, *P. Godarti.*

Pyralis alis superioribus fusco-vinosis, maculâ disci fenestratâ, angulo externo postico dilatato, subhamato-producto; inferioribus albidis, margine postico fusco-vinoso.

Envergure 15 lig. Femelle. 10 lig. Mâle. Antennes d'un gris-vineux. Palpes extrêmement courts, de même couleur ainsi que la tête et le corselet. Ailes supérieures d'une nuance plus claire avec quelques lignes transverses, ondées, d'un brun-vineux foncé, dont une près du milieu de l'aile plus large que les autres; celles-ci cantonnées vers le bord postérieur; sur le disque assez près du bord externe on voit une plaque ovale, irrégulière, blanche, assez transparente; angle extérieur de l'aile prolongé en une pointe très-saillante, recourbée en crochet. Ailes inférieures d'un blanc-sale un peu vineux surtout vers le bord postérieur. Dessous des quatre ailes roussâtre, les bords postérieurs plus foncés. Corps et pattes roussâtres. Femelle.

Le mâle est d'une taille bien plus petite, sa couleur est beaucoup plus vineuse et empêche presque de distinguer les lignes transverses.

Du Brésil.

Nota. Nous consacrons cette nouvelle espèce à l'estimable auteur de l'article Papillon de ce Dictionnaire.

6. Pyrale du Rosier, *P. rosana.*

Pyralis alis superioribus luteis, flavo maculatis, strigis argenteis; inferioribus fuscis.

Tortrix rosana. Hub. *Tortric. tab.* 22. *fig.* 137.

Envergure

Digitized by Google

Envergure 6 lig. Palpes droits, de longueur moyenne. Antennes grises. Tête et corselet jaunes. Ailes supérieures jaunes, bordées et un peu nuancées d'aurore, avec quatre bandes transverses, irrégulières, brunes, chargées d'écailles argentées. Ailes inférieures grises. Corps et dessous des ailes inférieures jaunâtres; celui des supérieures de cette même couleur, avec une bande brune qui accompagne le bord postérieur. Pattes grises.

On la trouve dans les jardins sur les rosiers.

Nota. Cette espèce nous paroit différer essentiellement de celle qui porte le même nom dans Linné et dans Fabricius.

7. Pyrale du Groseillier, *P. ribeana.*

Pyralis alis superioribus fuscis lutescentibusve, basi, fasciâ latâ mediâ alterâque posticâ sæpius abbreviatâ, fuscioribus.

Tortrix ribeana. Hub. *Tortric. tab.* 18. *fig.* 114. — La Chappe brune. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 169. *n°.* 118, et la Chappe à bande et tache brune. *Id. pag.* 170. *n°.* 119.

Envergure 7 lig. Palpes droits, assez longs. Antennes brunes. Tête, corselet et fond des ailes supérieures d'un jaune-roussâtre, ces dernières ayant trois bandes brunes transversales, l'une vers la base, l'autre au milieu, la dernière près du bord postérieur; celle-ci ainsi que la première souvent raccourcie et n'atteignant pas le bord intérieur. Ailes inférieures grises, leur bord extérieur souvent blanchâtre, ce bord portant quelquefois des points bruns. Corps, pattes et dessous des quatre ailes d'un blanc-jaunâtre. Femelle.

La couleur jaunâtre passe souvent dans le mâle au brun-roussâtre.

Chenille verte à tête et tubercules épars, noirs; elle est très-vive et habite dans des feuilles roulées, particulièrement dans celles du lilas.

Très-commune aux environs de Paris.

Nota. Nous croyons pouvoir rapporter à cette espèce les figures 113, 115 et 117 de la pl. 18 de M. Hubner, ainsi que celles 118, 119 et 120 de la pl. 19. Peut-être aussi la *Pyralis xylosteana* de Fabricius n'est-elle que la même espèce. La *Phalæna tortrix xylosteana* de Linné paroit s'en éloigner beaucoup plus.

8. Pyrale de Lech, *P. lecheana.*

Pyralis alis superioribus testaceo-fuscis, maculis argenteis litteras J. L. *fingentibus; inferioribus fuscis.*

Pyralis lecheana. Fab. *Entom. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 260. *n°.* 73. — *Phalæna tortrix lecheana.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 877. 301. — *Tortrix lecheana.* Hub. *Tortric. tab.* 11. *fig.* 67.

Envergure 10 lig. Antennes brunâtres. Tête et corselet de même couleur avec quelques écailles argentées, brillantes. Dessus des ailes supérieures d'un brun-testacé, ayant chacune deux lignes argentées qui paroissent représenter les lettres J. L. et quelques points de même couleur. Ailes inférieures brunes.

On la trouve en Europe sur le bois de Sainte-Lucie. (*Prunus Padus.*)

9. Pyrale de Zoega, *P. zoegana.*

Pyralis alis superioribus flavis, puncto medio ferrugineo, posticè ferrugineis maculâ flavâ; inferioribus griseis.

Pyralis zoegana. Fab. *Entom. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 256. *n°.* 55. — *Phalæna tortrix zoegana.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 876. 289. — *Tortrix zoegana.* Hub. *Tortric. tab.* 22. *fig.* 138. — *Encycl. pl.* 91. *Pyral. fig.* 12.

Envergure 7 à 8 lig. Palpes droits, alongés. Antennes d'un jaune-grisâtre. Tête jaunâtre, corselet de cette couleur, avec ses côtés ferrugineux. Ailes supérieures jaunes, ayant un peu de ferrugineux à leur base et une petite tache de même couleur sur leur disque près du bord intérieur; l'extrémité de ces ailes ferrugineuse renfermant une tache jaune. Ailes inférieures d'un gris-brunâtre. Dessous des quatre ailes, corps et pattes, jaunâtres.

Des environs de Paris.

10. Pyrale de Fraun, *P. frauniana.*

Pyralis alis superioribus fuscis, maculâ communi dorsali mediâ punctisque ad marginem exteriorem albido-aureis.

Tortrix frauniana. Hub. *Tortric. tab.* 7. *fig.* 38.

Envergure 5 lig. Palpes courts. Antennes brunâtres; tête et corselet de cette couleur avec des points dorés, brillans. Ailes supérieures brunes avec une tache dorsale commune à toutes deux lorsqu'elles sont fermées, de forme arrondie, blanche, changeant en or vue à certain jour; il y a quelques points de même couleur le long du bord extérieur. Ailes inférieures brunes. Frange des quatre ailes d'un vert-doré. Corps, pattes et dessous des quatre ailes bruns, avec un reflet doré.

Environs de Paris.

11. Pyrale à crochet, *P. hamana.*

Pyralis alis superioribus flavis, puncto liturâque posticâ hamatâ ferrugineis; inferioribus griseis.

Phalæna tortrix hamana. Linn. *Syst. Nat.* 2. 876. 290. — De Vill. *Ins. tom.* 2. *pag.* 390. *n°.* 634. — *Tortrix hamana.* Hub. *Tortric. tab.* 22. *fig.* 140.

Envergure 7 lig. Tête et corselet jaunes; dessus des ailes supérieures de même couleur, avec un point commun lorsqu'elles sont fermées, de couleur ferrugineuse; elles portent chacune une bande de cette couleur qui part de l'angle posté-

Digitized by Google

rieur et se recourbe en crochet vers le milieu de l'aile. Ailes inférieures grises ainsi que le corps.

Se trouve en France.

12. PYRALE de Christiernin, *P. christiernana.*

Pyralis alis superioribus flavis, venis ferrugineis reticulatis; inferioribus griseis.

Pyralis christiernana. FAB. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 260. *n°.* 74. — *Pyralis christierniana.* PANZ. *Faun. Germ. fas.* 2. *fig.* 23. — *Phalæna tortrix christiernana.* LINN. *Syst. Nat.* 2. 877. 303. — *Tortrix christiernana.* HUB. *Tortric. tab.* 24. *fig.* 152.

Envergure 7 lig. Antennes et tête d'un jaune-pâle. Corselet ferrugineux. Ailes supérieures d'un beau jaune, portant des bandes ferrugineuses irrégulières, qui s'anastomosent entr'elles et forment une espèce de réseau. Ailes inférieures et abdomen de couleur grise. Dessous des quatre ailes pâle.

Du nord de l'Europe..

13. PYRALE de Kækéritz, *P. kœkeritziana.*

Pyralis alis superioribus flavescentibus, puncta medio margineque postico ferrugineis; inferioribus fuscis.

Pyralis kaekritziana. FAB. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 256. *n°.* 57. — *Phalæna tortrix kœkeritziana.* LINN. *Syst. Nat.* 2. 876. 291. — *Tortrix kœkeritziana.* HUB. *Tortric. tab.* 26. *fig.* 163.

Envergure 10 lig. Antennes brunes. Tête et corselet jaunâtres. Dessous des ailes supérieures jaune avec un point discoïdal ferrugineux et une bande de même couleur qui accompagne le bord extérieur. Ailes inférieures brunes.

D'Europe.

14. PYRALE de Hast, *P. hastiana.*

Pyralis alis superioribus fusco-castaneis, fasciâ obliquâ margineque postico albidis; inferioribus fuscis.

Pyralis hastiana. FAB. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 261. *n°.* 79. — *Phalæna tortrix hastiana.* LINN. *Syst. Nat.* 2. 878. 311. — *Tortrix hastiana.* HUB. *Tortric. tab.* 29. *fig.* 186. — *Encycl. pl.* 91. *Pyral. fig.* 15.

Envergure 7 lig. Antennes brunes. Tête, corselet et abdomen d'un brun-marron. Dessus des ailes supérieures de cette même couleur avec une bande oblique qui part du milieu du bord extérieur et se dirige vers l'angle postérieur, de couleur blanchâtre ainsi qu'une ligne qui accompagne le bord postérieur. Ailes inférieures brunes.

D'Europe. La chenille vit sur le saule.

15. PYRALE fasciée, *P. rivulana.*

Pyralis alis superioribus griseo-fuscis, fasciis tribus albidis secundâ bis bifidâ; inferioribus griseis.

Pyralis undana. FAB. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 281. *n°.* 160. — *Phalæna tartrix rivulana.* DE VILL. *Ins. tom.* 2. *pag.* 423. *n°.* 754. — *Tortrix rivulana.* HUB. *Tortric. tab.* 29. *fig.* 184.

Envergure 5 lig. Antennes, tête et corselet d'un gris-brun. Dessus des ailes supérieures de cette même couleur avec trois bandes blanchâtres dont la seconde se divise deux fois en avançant vers le bord extérieur; on voit aussi quelques points blanchâtres le long de ce bord. Ailes inférieures d'un gris-clair, leur bord postérieur plus foncé.

D'Europe.

Nota. Scopoli a décrit le premier cette espèce sous le nom que nous lui conservons.

16. PYRALE roussâtre, *P. rufana.*

Pyralis alis superioribus luteis, maculâ marginali fuscâ punctoque medio albo; inferioribus griseis.

Pyralis rufana. FAB. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 263. *n°.* 87. — *Tortrix rufana.* HUB. *Tortric. tab.* 28. *fig.* 178, *et tab.* 20. *fig.* 127.

Envergure 6 lig. Antennes, tête et corselet bruns. Dessus des ailes supérieures jaunâtre avec une tache presque triangulaire brune qui commence un peu avant le milieu du bord extérieur et finit à l'angle supérieur dont elle occupe la moitié, le troisième angle de la tache se termine vers le milieu de l'aile près d'un gros point rond, de couleur blanche qui manque quelquefois; ailes inférieures grises.

D'Europe.

17. PYRALE moyenne, *P. mediana.*

Pyralis alis superioribus fusco-ferrugineis, maculâ duplici aurantiacâ; inferioribus nigris.

Pyralis mediana. FAB. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 248. *n°.* 172. — *Tortrix mediana.* HUB. *Tortric. tab.* 28. *fig.* 179.

Envergure 5 lig. Antennes, tête, corselet et abdomen noirâtres. Dessus des ailes supérieures d'un brun-ferrugineux avec deux grandes taches d'un beau jaune et une petite ligne de même couleur qui accompagne le bord postérieur. Ailes inférieures noires, bordées comme les supérieures.

D'Autriche.

18. PYRALE lunulée, *P. lunulana.*

Pyralis alis fuscis, superioribus lineâ arcuatâ dorsali communi albâ.

Pyralis dorsana. FAB. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 282. *n°.* 164. — *Tortrix lunulana.* HUB. *Tortric. tab.* 7. *fig.* 35.

Digitized by Google

Envergure 7 lig. Ailes noirâtres, les supérieures ayant une ligne blanche arquée, commune, qui s'arrête vers le milieu de l'aile et forme un demi-cercle sur le dos, lorsqu'elles sont fermées; elles ont en outre quelques points de même couleur le long du bord externe et deux lignes un peu argentées accompagnant le bord postérieur.

D'Allemagne.

Nota. Fabricius nous paroît rapporter mal-à-propos à cette espèce la Teigne n°. 16 de Geoffroy. La *Pyralis conwayana* de Fab. n°. 149 (*Tortrix montana.* Hub. n°. 37.) nous semble très-voisine de celle-ci et n'en être qu'une simple variété sexuelle.

19. Pyrale des pommes, *P. pomana.*

Pyralis alis superioribus fuscis griseo strigulatis, plagâ apicis communi fuscâ, aureo maculatâ; inferioribus fuscis.

Pyralis pomana. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 279. *n°.* 155. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 230. — *Phalæna Tinea pomonella.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 892. 401. — *Tortrix pomonana.* Hub. *Tortric. tab.* 6. *fig.* 30. *Larv. tortric. noctuoid.* C. b. *n°.* 2. — Réaumur, *Ins. tom.* 2. *pl.* 40. *fig.* 1-10. — *Encycl. pl.* 92. *Pyral. fig.* 8-13.

Envergure 8 lig. Palpes assez longs, leur second article le plus grand de tous, recourbé; le dernier petit; dirigé en avant. Antennes, tête et corselet d'un brun-chocolat, dessus des ailes supérieures de même couleur avec un grand nombre de lignes irrégulières d'un blanc-argenté, leur partie postérieure portant une tache dursale commune, semi-lunaire, privée de lignes blanches et ayant des plaques dorées assez grandes. Ailes inférieures brunes surtout vers leur bord extérieur. Dessous des quatre ailes grisâtre avec beaucoup de lignes transversales de couleur brune. Abdomen, dessous du corps et pattes d'un gris-brun à reflet argenté.

Chenille d'un blanc-jaunâtre quelquefois un peu rougeâtre, tachetée de noir, avec quelques poils courts, épais. Tête d'un brun-rougeâtre. Elle vit dans l'intérieur des pommes dont elle mange principalement les pepins et les parties qui les avoisinent. L'œuf paroît avoir été déposé dans le fruit quand il étoit encore très-petit. La chenille n'éclot que lorsque la pomme a déjà atteint les deux tiers de sa grosseur; pour se transformer en chrysalide elle sort du fruit et se file une coque à la superficie de la terre parmi des débris de feuille ou sous les écorces; elle passe l'hiver sous cette forme et l'insecte parfait paroît de bonne heure au printemps. Les fruits ainsi rongés à l'intérieur atteignent leur maturité avant ceux qui sont restés intacts, et n'en sont pas moins agréables au goût.

Des environs de Paris.

20. Pyrale rosée, *P. fagana.*

Pyralis alis superioribus flavis, roseo irroratis, maculis duabus costalibus luteis; inferioribus luteo-albidis.

Pyralis quercana. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 271. *n°.* 126. — *Tortrix fagana.* Hub. *Tortric. tab.* 24. *fig.* 153.

Envergure 7 lig. Palpes longs, recourbés, leur second article très-long, un peu en massue, le terminal long, conique, pointu. Antennes fort longues, d'un rose pâle. Tête et corselet jaunâtres. Dessus des ailes supérieures d'un jaune un peu aurore nuancé de rose-vif surtout vers les bords extérieur et postérieur, avec deux taches jaunes placées le long du bord extérieur. Leur dessous presqu'entièrement rose. Ailes inférieures d'un blanc-jaunâtre avec les bords rosés tant en dessus qu'en dessous. Pattes blanchâtres, les quatre antérieures nuancées de rose.

Nota. On aperçoit quelquefois des petits points noirs sur les ailes supérieures.

On la trouve aux environs de Paris dans les bois et les jardins.

21. Pyrale de la Berce, *P. heracleana.*

Pyralis alis superioribus griseis, strigis atomisque nigris, punctis duobus nigris albo pupillatis, strigâ suppositâ nigrâ; inferioribus griseo-albidis.

Pyralis heracleana. Fab. *Ent. Syst. tom.* 3. *part.* 2. *pag.* 286. *n°.* 178. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 230. — *Phalæna tortrix heracliana.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 880. 326. — De Géer, *Ins. tom.* 1. *pag.* 424. *pl.* 29. *fig.* 1-8.

Envergure ». Palpes absolument conformés comme ceux de l'espèce précédente. Ailes grises, les supérieures ayant de petites taches et des raies noirâtres, avec deux petits points blancs bordés de noir, au-dessus desquels est un petit trait de cette dernière couleur.

Chenille verte ayant trois lignes longitudinales d'un brun-verdâtre, une dorsale et une de chaque côté du corps. Chacun de ses segmens porte deux petits points noirs. Elle est très-vive, habite sur les plantes ombellifères, notamment la Berce (*Heracleum sphondylium*). Elle en lie les fleurs avec de la soie et après les avoir rongées elle descend sur les tiges, pénètre dans leur intérieur par l'aisselle des feuilles, et en mange la moelle. Elle en sort au commencement de l'été, s'enfonce en terre et y fait une coque ovale de grains de terre liés avec un peu de soie. Elle y reste environ un mois sous la forme de chrysalide; au bout de ce temps paroît l'insecte parfait.

De Géer a trouvé cette chenille sur le cerfeuil sauvage (*Chærophyllum sylvestre*); elle s'y tenoit dans des rouleaux de feuilles et se nourrissoit de

Digitized by Google

ces mêmes feuilles. Cet auteur décrit fort au long la manière curieuse dont cette chenille forme son rouleau.

Nota. Les auteurs rapportent mal-à-propos à cette espèce des figures de Réaumur.

Des environs de Paris. (S. F. et A. Serv.)

PYROCHRE, *Pyrochroa*. Geoff. Fab. Lat. De Géer. Oliv. (*Entom.*) *Cantharis, Lampyris.* Linn.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, famille des Trachélides, tribu des Pyrochroïdes.

Cette tribu ne renferme que deux genres, Dendroïde et Pyrochre; le premier se distingue suffisamment par son corselet rétréci en devant.

Antennes filiformes, pectinées dans les deux sexes, mais plus fortement dans les mâles, insérées devant les yeux, composées de onze articles, le premier alongé, pyriforme, le second petit, globuleux, les autres obconiques. — *Labre* membraneux, transverse, presque tronqué, un peu cilié antérieurement. — *Mandibules* cornées, foibles, arquées, aiguës, sans dentelures. — *Mâchoires* presque membraneuses, entières. — *Palpes maxillaires* filiformes, de quatre articles, le premier court, le second alongé, le troisième petit, le dernier long; palpes labiaux plus courts que les maxillaires, triarticulés, articles cylindriques, alongés. — *Lèvre* bifide. — *Tête* presque triangulaire, un peu penchée, dégagée du corselet. — *Yeux* alongés, échancrés intérieurement. — *Corps* déprimé. — *Corselet* arrondi. — *Ecusson* petit. — *Elytres* planes, flexibles, allant un peu en s'élargissant vers l'extrémité. — *Pattes* longues, cuisses et jambes grêles; tarses filiformes à pénultième article bilobé, le dernier long, arqué, terminé par deux crochets simples.

Ce genre ne contient à notre connoissance que quatre espèces, dont une d'Amérique. Leurs couleurs dominantes sont le noir et le rouge; c'est de cette dernière qu'est pris le nom générique qui vient de deux mots grecs dont la signification est: *couleur de feu.* Leurs larves, du moins celle de la Pyrochre rouge, vivent dans le bois: elles ressemblent à celles des Ténébrions et des Hélops; leur corps est un peu déprimé, le dernier segment abdominal porte deux grands crochets arqués en dedans. On rencontre les insectes parfaits au pied des haies, sur les buissons, sur les arbres et sous les écorces.

1. Pyrochre écarlate, *P. coccinea.*

Pyrochroa nigra, thorace suprà elytrisque sericeo coccineis.

Pyrochroa coccinea. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 108. *n°.* 1. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 205. — Oliv. *Ent. tom.* 3. *Pyroch. n°.* 1. *pl.* 1. *fig.* 1. a. b. c. Femelle. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 13. *fig.* 11. Mâle. — Gyllenh. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 2. *pag.* 505. *n°.* 1. — *Lampyris coccinea.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 646. 18.

Longueur 8 lig. Antennes, tête, écusson, dessous du corps et pattes de couleur noire. Dessus du corselet et élytres d'un beau rouge-soyeux. Mâle et femelle.

D'Allemagne et du midi de la France.

2. Pyrochre rouge, *P. rubens.*

Pyrochroa nigra, capite, thorace suprà, scutello elytrisque testaceo-rubris, his sericeis.

Pyrochroa rubens. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 109. *n°.* 2. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 205. *n°.* 1. — Oliv. *Ent. tom.* 3. *Pyroch. n°.* 2. *pl.* I. *fig.* 2. a. b. Femelle. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 95. *fig.* 5. Femelle. — Gyllenh. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 2. *pag.* 507. *n°.* 2. — La Cardinale. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 338. *n°.* 1. *pl.* 6. *fig.* 4.

Longueur 5 à 6 lig. Antennes, dessous du corselet, palpes, abdomen et pattes de couleur noire. Tête, dessus du corselet, écusson et élytres d'un fauve-rougeâtre, ces dernières soyeuses. Mâle et femelle.

Des environs de Paris.

Nota. Fabricius, Olivier et Panzer ont rapporté à tort le synonyme de Geoffroy à la Pyrochre écarlate.

3. Pyrochre pectinicorne, *P. pectinicornis.*

Pyrochroa nigra, thorace suprà elytrisque testaceo-rufis, feminæ thoracis disco impresso fusco, maris antennis subflabellatis.

Pyrochroa pectinicornis. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 109. *n°.* 4. — Oliv. *Ent. tom.* 3. *Pyrochr. n°.* 4. *pl.* 1. *fig.* 4. a. b. Femelle. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 13. *fig.* 12. Mâle. — Gyllenh. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 2. *pag.* 507. *n°.* 3. — *Cantharis pectinicornis.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 650. 20.

Longueur 3 lig. ½. Antennes, tête, écusson, dessous du corselet, abdomen et pattes, de couleur noire. Dessus du corselet et élytres d'un testacé-roussâtre. Une impression brunâtre sur le disque du corselet dans la femelle. Antennes du mâle presqu'en panache.

D'Allemagne et du nord de l'Europe.

(S. F. et A. Serv.)

PYROCHROÏDES, *Pyrochroides.*

Première tribu de la famille des Trachélides, section des Hétéromères, ordre des Coléoptères. Ses caractères sont:

Corselet rond ou conique. — *Elytres* de la longueur de l'abdomen, de largeur égale ou plus dilatées et arrondies au bout. — *Crochets* des tarses simples, sans divisions ni appendices. — *Corps* alongé, droit, déprimé. — *Pénultième article* de

Digitized by Google

tous les tarses bilobé. — *Antennes* en peigne ou en panache dans les mâles.

Cette tribu renferme les genres Pyrochre et Dendroïde.

DENDROÏDE, *Dendroides*. LAT. *Pogonocerus*. FISCH.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, famille des Trachélides, tribu des Pyrochroïdes.

Les Pyrochres qui avec les Dendroïdes composent cette tribu, se distinguent de celles-ci par leur corselet orbiculaire et par les articles de leurs antennes, seulement pectinés ou en scie.

Les caractères principaux assignés à ce genre sont : *Antennes* branchues, leurs articles se prolongeant latéralement en de longs filets. — *Corselet* conique, rétréci en devant.

M. Latreille donne pour type un insecte du Canada de la collection de M. Bosc; il le désigne sous le nom de *Dendroides canadensis*. Nous n'avons pas vu cette espèce. *Voyez* POGONOCÈRE.

(S. F. et A. SERV.)

PYTHE, *Pytho*. LAT. FAB. *Tenebrio*. LINN. DE GÉER. OLIV. (*Entom.*) *Cucujus*. PAYK. OLIV.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, famille des Sténélytres, tribu des Hélopiens.

Cinq genres composent cette tribu : Hélops, Hallomène, Pythe, Cistèle et Nilion. Les Hélops, les Cistèles et les Nilions par leur corps bombé, et les Hallomènes par la forme cylindrique du dernier article de leurs palpes maxillaires, se distinguent suffisamment des Pythes.

Antennes filiformes, insérées à nu devant les yeux, composées de onze articles, le premier obconique, les cinq suivans presque de cette même forme; les second, troisième et quatrième presqu'égaux entr'eux, les cinquième et sixième un peu plus courts que les précédens, les quatre suivans semi-globuleux, le onzième ou dernier ovale, diminuant de grosseur et finissant en pointe. — *Labre* apparent, membraneux, transverse, entier. — *Mandibules* avancées, fortes, déprimées, pointues. — *Mâchoires* à deux divisions presque triangulaires et velues, l'extérieure plus grande. — *Palpes* grossissant vers le bout, leur dernier article plus large, comprimé, presque triangulaire, tronqué; les maxillaires deux fois plus longs que les labiaux, s'avançant un peu en devant, de quatre articles, les labiaux de trois. — *Lèvre* coriace, membraneuse, profondément échancrée ou bifide, presqu'en cœur. — *Tête* avancée, un peu plus étroite que le corselet, presque triangulaire. — *Yeux* saillans, entiers. — *Corps* très-déprimé. — *Corselet* presqu'orbiculaire, tronqué en devant et postérieurement, aplati, sans rebords. — *Ecusson* petit. — *Elytres* point rebordées. — *Pattes* de longueur moyenne; cuisses ovales, étroites, comprimées : jambes longues, grêles, à peine élargies à l'extrémité; tarses courts, petits, à articles entiers; crochets courts.

Ce genre a été fondé par M. Latreille et adopté par les auteurs subséquens. Il paroît ne renfermer jusqu'à présent qu'une seule espèce qui varie beaucoup par les couleurs. On la trouve sous les écorces d'arbres, où il est probable que la larve trouve sa nourriture.

1. PYTHE déprimé, *P. depressus*.

Pytho depressus. DEJ. Catalog. — *Pytho cæruleus*. LAT. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 196. *n°.* 1. — FAB. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 95. *n°.* 1. — PANZ. *Faun. Germ. fas.* 95. *fig.* 2. — GYLL. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 2. *pag.* 509. *n°.* 1. — *Tenebrio depressus*. LINN. *Syst. Nat.* 2. 675. 11. — OLIV. *Ent. tom.* 3. *Teneb. n°.* 19. *pl.* 2. *fig.* 18. — *Cucujus cæruleus*. OLIV. *Entom. tom.* 4. *Cucuj. n°.* 11. *pl.* 1. *fig.* 11. a. b. c.

Voyez pour les autres synonymes et la description Cucuje bleu, n°. 4, pl. 369. I. fig. 10. 11 et 12.

Variété A, élytres violettes. (*Pytho festivus*. FAB. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 96. *n°.* 2.)

Variété B. Côtés du corselet châtains; élytres de même couleur, avec leur bord extérieur bleu. (*Pytho castaneus*. FAB. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 96. *n°.* 3. — PANZ. *Faun. Germ. fas.* 95. *fig.* 3.)

Nota. Cet insecte varie beaucoup par l'étendue qu'occupe la couleur châtain-roussâtre, soit sur le dessous du corps, soit aux pattes, où elle passe souvent au noir : quelquefois elle s'étend plus ou moins sur le dessus du corselet et sur les élytres. Nous suivons ici l'exemple de MM. Gyllenhal et Dejean qui réduisent à une seule espèce ces diverses variétés.

HALLOMÈNE, *Hallomenus*. HELLW. PAYK. LATR. *Dircæa*. FAB. *Serropalpus*, *Dinophorus*. ILLIG.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, famille des Sténélytres, tribu des Hélopiens.

Le corps bombé en dessus est un caractère commun à trois genres de cette tribu; savoir : Hélops, Cistèle et Nilion. Les deux autres qui la complètent sont : Pythe et Hallomène; mais dans les Pythes le dernier article des palpes maxillaires est large, comprimé et presque triangulaire.

Antennes filiformes, insérées à nu presque dans l'échancrure des yeux, composées de onze articles presque tous courts et obconiques. — *Mandibules* cornées, arquées, bifides à leur extrémité. — *Mâchoires* membraneuses, courtes, bifides, leur lobe extérieur plus petit, arrondi à son extrémité, l'intérieur presque filiforme. — *Palpes* presque filiformes, les maxillaires beaucoup plus grands que les labiaux, avancés, un peu plus gros vers leur

Digitized by Google

extrémité, leurs articles inégaux, le dernier court, cylindrique, tronqué. Palpes labiaux composés d'articles presqu'égaux entr'eux. — *Lèvre* membraneuse, petite, tronquée, entière. — *Tête* inclinée, plus étroite que le corselet, rétrécie antérieurement. — *Corps* ovale, étroit, un peu déprimé en dessus. — *Corselet* presque demi-cirrulaire, tronqué à sa partie antérieure, point rebordé. — *Ecusson* petit, arrondi postérieurement. — *Elytres* un peu rétrécies à leur partie postérieure, couvrant l'abdomen et les ailes. — *Pattes* de longueur moyenne, propres à sauter; tarses ayant tous leurs articles entiers.

Les mœurs des Halloménes sont peu connues; ces insectes se trouvent dans les champignons et sous l'écorce des arbres. M. Paykull rapporte à ce genre les *Hallomenus micans* et *fasciatus*, que les auteurs subséquens placent dans le genre Orchésie. Le nom générique vient d'un mot grec qui signifie : *sauter*. Le petit nombre d'espèces connues appartient au nord de l'Europe.

1. Halloméne huméral, *H. humeralis.*

Hallomenus rufescens, sericeus, thorace maculis duabus nigris, posticè utrinquè impresso; elytris obsoletè striatis, humeris luteis.

Hallomenus humeralis. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 194. *n°.* 1. *tom.* 1. *tab.* 10. *fig.* 11. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 16. *fig.* 17. — *Hallomenus bipunctatus.* Payk. *Faun. Suec. tom.* 2. *pag.* 179. *n°.* 1. — *Dircæa humeralis.* Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 91. *n°.* 10.

Longueur 3 lig. D'un roux-brun, un peu pubescent. Corselet ayant deux marques noires sur son disque, plus ou moins grandes, et deux impressions à sa partie postérieure. Elytres légèrement striées, plus ou moins jaunes à leur base, surtout vers les angles huméraux. Abdomen et pattes pâles.

D'Allemagne et de Suède.

2. Halloméne flexueux, *H. flexuosus.*

Hallomenus suprà testaceus, thorace fasciâ unicâ, elytris fasciis duabus flexuosis, transversis, nigris.

Hallomenus flexuosus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 2. *pag.* 182. *n°.* 5. — *Hallomenus undatus.* Panz. *Faun. Germ. fas.* 68. *fig.* 23.

Longueur 2 lig. Tête noire. Bouche testacée-brune. Antennes testacées, leurs articles intermédiaires noirs. Corselet testacé avec une ligne noire dorsale et transversale, un peu rétrécie dans son milieu. Ecussontes tacé. Elytres testacées, glabres, luisantes, finement pointillées, avec deux bandes très-irrégulières, transversales, noires, communes aux deux élytres, mais n'atteignant point leur bord extérieur. Poitrine et abdomen de couleur brune. Pattes testacées.

Même patrie que le précédent.

(S. F. et A. Serv.)



Digitized by Google

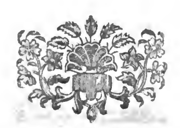
QUADRICORNES ou POLYGNATES. M. Duméril donne ce nom dans sa *Zoologie analytique* à une famille d'Aptères dont les caractères sont : *des mâchoires. Abdomen peu distinct, ayant des pattes sous quelques anneaux.* Elle se compose des genres Physodes, Cloporte et Armadille.
(S. F. et A. Serv.)

QUADRILATÈRES, *Quadrilatera.* Troisième section de notre famille des Brachyures, classe des Crustacés, ordre des Décapodes, ayant pour caractères : point de pieds nageurs; test presque carré ou en cœur; front prolongé, infléchi ou très-incliné et formant une sorte de chaperon. Elle comprend les genres : *Ocypode, Gécarcin, Mictyre, Pinnothère, Gelasime, Grapse, Plagusie, Rhombille* ou *Gonoplace, Telphuse* (ou *Potamophile*), *Eriphie, Pilumne.* J'avois d'abord placé ceux de Mictyre et de Pinnothère dans la section des Orbiculaires. (Latr.)

QUEUE. *Voyez* Insecte, tom. 7, pag. 238.
(S. F. et A. Serv.)

QUEUE FOURCHUE. Nom donné par Geoffroy au *Bombix vinula* des auteurs. *Voyez* Bombix, n°. 90 de ce Dictionnaire.
(S. F. et A. Serv.)

QUEUE JAUNE. Geoffroy nomme ainsi la *Phalæna urticata.* Linn. *Botys urticata.* Lat.
(S. F. et A. Serv.)



Digitized by Google

RADIALE. M. Jurine ayant adopté comme premier caractère générique dans les Hyménoptères le nombre et la disposition des cellules des ailes supérieures, n'a pas jugé cependant à propos d'employer celle de toutes les parties de l'aile indistinctement; il n'a considéré que les cellules qui se trouvent bornées d'un côté par le point marginal ou épais et la partie du bord extérieur qui est inférieure à ce point et de l'autre côté par une nervure qu'il appelle *cubitus*, laquelle part de la partie supérieure du point marginal ou d'un peu au-dessus en se dirigeant à peu près vers le milieu du bord postérieur qu'elle atteint quelquefois. La cellule radiale que nous appellerons quelquefois simplement *radiale*, est celle qui est placée le long du bord extérieur de l'aile sous le point marginal; elle est bornée de l'autre côté par une nervure que M. Jurine appelle le *radius*, et qui, partant du point marginal, va rejoindre le bord de l'aile soit à sa partie extérieure, soit près de son angle extérieur. La radiale est nulle, appendiculée, double ou triple. Elle est nulle lorsque la partie inférieure du point marginal n'émet point de nervure qui commence au moins à séparer du reste de l'aile la partie inférieure et voisine du bord extérieur (Psile Jur.). Elle est incomplète lorsque la nervure dont nous venons de parler ou le radius n'atteint par son extrémité inférieure aucune partie du bord de l'aile (Omale Jur.). Elle est complète lorsque la même nervure atteint ce bord (la plus grande partie des genres de l'ordre des Hyménoptères). Elle est simple lorsqu'elle n'est point divisée ou qu'elle ne porte point d'appendice à son extrémité (la plupart des Hyménoptères, tels que les Némates et les Ptérones Jur.). Elle est appendiculée lorsqu'elle porte à son extrémité postérieure une très-petite cellule complète ou incomplète (Crypte, Dimorphe, Gonie, Dinète Jur.). Elle est double ou il y a deux radiales lorsque l'espace qu'elle comprend est divisé par une nervure transversale en deux parties à peu près égales (Teuthrède, Dolère Jur. etc.). Enfin elle est triple ou il y a trois radiales lorsqu'elle se divise en trois portions presqu'égales comme dans le genre Xyèle Dalm.

CUBITALE ou CELLULE CUBITALE. Les cellules cubitales sont renfermées d'un côté entre les radiales ou le radius qui circonscrit celles-ci et le cubitus de l'autre; lorsque le cubitus n'existe point ou lorsque l'espace qu'il circonscrit n'est point séparé par des nervures transversales, il n'y a qu'une cellule cubitale. Dans le premier cas la cubitale est dite se confondre avec les cellules discoïdales (*voyez* ce mot à la fin de cet article). Cela a lieu dans les Omales et les Bélytes Jur. Pour le second cas, *voyez* les Chrysis Jur. Le nombre des cellules cubitales dépend de celui des nervures transversales qui coupent l'espace circonscrit entre le radius et le cubitus. Leur nombre varie d'une à quatre : l'inférieure ou celle qui va jusqu'au bord postérieur est incomplète, lorsque le cubitus n'atteint pas ce bord.

DISCOÏDALE. A la partie caractéristique employée par Jurine, M. Latreille a ajouté les cellules qui occupent le disque de l'aile; elles sont situées entre le cubitus et le sinus reutrant du bord intérieur, au-dessous des cellules brachiales et ne descendent pas ordinairement jusqu'au bord inférieur. Nous n'en avons jamais vu plus de trois, savoir : deux supérieures qui confinent immédiatement aux brachiales : celle que nous appelons la première est la plus voisine des cubitales, celle que nous appelons la seconde se rapproche du sinus rentrant du bord intérieur de l'aile, la troisième ou l'inférieure est placée au-dessous des deux autres dans le sens de la longueur de l'aile dont la base est pour nous la partie supérieure. Les cellules discoïdales sont nulles lorsque le cubitus n'existe point, comme dans les Omales, les Chalcis, les Psiles et les Bélytes Jur. etc. La première discoïdale n'existe point lorsqu'elle est confondue avec la première cubitale comme dans les Anomalons, les Ichneumons première famille et les Oxybèles Jur. La discoïdale inférieure descend jusqu'au bord postérieur lorsqu'aucune nervure transversale ne la ferme avant ce bord, comme dans les Bracons et les Ichneumons deuxième famille. Jur. La nervure qui sépare la discoïdale inférieure de la première est appelée première nervure récurrente; lorsque la discoïdale inférieure n'atteint pas le bord postérieur, la nervure transversale qui la ferme avant ce bord est nommée seconde nervure récurrente; on conçoit donc qu'il n'y a qu'une nervure récurrente dans le cas où la première discoïdale est confondue avec la première cubitale (*voyez* le genre Anomalon Jur.); dans ce cas la seconde nervure récurrente existe seule; il n'y a encore qu'une nervure récurrente et c'est la première, lorsque la troisième discoïdale atteint le bord inférieur (*voyez* Bracon Jur. etc.). Jurine ne nous paraît point avoir eu de raisons suffisantes pour accorder deux nervures récurrentes aux genres qui sont dans les deux cas que nous venons de citer.

BRACHIALE. Cellules formées par les nervures longitudinales droites ou presque droites qui occupent la partie supérieure de l'aile et descendent de sa base jusqu'au disque. Quelquefois ces cellules

Digitized by Google

lules n'existent point (Psile Jur.) en bien il n'y en a qu'une (Chalcis Jur.). On ne les a employées jusqu'à présent qu'au défaut des autres parties caractéristiques de l'aile.

Bords des ailes. Le bord extérieur est celui qui lorsque l'insecte est dans le repos, est placé au-dessus des côtés ou le long des côtés de l'abdomen; ce bord est souvent muni d'une forte nervure que l'on appelle *côte* et qui le borde ordinairement presque dans toute sa longueur. Le bord intérieur est celui qui lui est opposé; les bords intérieurs des deux ailes de la même paire se recouvrent souvent dans le repos; le bord intérieur n'est pas ordinairement muni de nervure qui en suive le contour, il s'étend de la base jusqu'au sinus rentrant. Le bord postérieur ou inférieur de l'aile est celui qui va depuis le sinus rentrant jusqu'à l'extrémité de l'aile, c'est-à-dire jusqu'à la pointe la plus éloignée de sa base. (S. F. et A. Serv.

RAMEURS, *Ploteres*. Cinquième tribu de la famille des Géocorises, section des Hétéroptères, ordre des Hémiptères. Elle a pour caractères :

Pattes intermédiaires et postérieures insérées sur les côtés de la poitrine, écartées entr'elles à leur naissance, longues, grêles, servant à marcher ou à ramer sur l'eau. — *Tarses* à crochets très-petits et situés dans une fissure latérale.

Cette tribu se compose des genres Hydromètre, Vélie et Gerris.

HYDROMÈTRE, *Hydrometra*. Lat. Fab. *Cimex*. Linn. Geoff. De Géer. *Aquarius*. Schell.

Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, famille des Géocorises, tribu des Rameurs.

Les Vélies et les Gerris qui composent cette tribu avec les Hydromètres se distinguent de celles-ci par le premier article de leurs antennes plus long que les autres et par leurs pattes antérieures ravisseuses.

Antennes presque sétacées, insérées à l'extrémité d'un prolongement antérieur de la tête, composées de quatre articles, le troisième beaucoup plus long que les autres. — *Bec* sans articulations distinctes, reçu dans le repos dans un sillon situé à la partie inférieure de la tête. — *Tête* alongée, avancée, cylindrique, plus longue et plus étroite que le corselet, plus épaisse vers son extrémité. — *Yeux* globuleux, proéminens, placés vers le milieu de la tête. — *Corps* linéaire. — *Corselet* ayant son segment antérieur de la forme d'une lame qui s'avance sur le dos jusqu'au-delà des pattes intermédiaires. — *Point d'écusson* distinct. — *Elytres* courtes, de consistance inégale. — *Abdomen* ayant ses bords latéraux un peu élevés. — *Pattes* longues, grêles, filiformes, propres à marcher sur l'eau, les quatre antérieures ayant leurs tarses biarticulés, les intermédiaires insérées plus près des antérieures que des postérieures. Tarses de trois articles, le premier peu distinct dans les quatre pattes antérieures; leurs crochets très-petits situés dans une fissure latérale.

Ce genre a pris son nom de deux mots grecs qui signifient : *mesureur d'eau*. Ces insectes marchent sur les eaux, mais avec moins de vitesse que les Gerris et ne s'y plongent jamais. Il est probable qu'ils vivent de petits insectes; les Hydromètres paroissent préférer les eaux tranquilles à celles que le vent agite ou dont le courant est rapide. La larve ne diffère de l'insecte parfait que par le défaut d'ailes et d'élytres. On ne mentionne que deux espèces de ce genre, l'une d'Europe, *Hydrometra stagnorum*. Fab. *Syst. Rhyngot.* (*Encycl. pl.* 374. *fig.* 21-23. La larve) et l'autre des Indes orientales.

GERRIS, *Gerris*. Fab. (*Entom. Syst.*) Lat. *Hydrometra*. Fab. (*Syst. Rhyng.*) *Cimex*. Linn. Geoff. De Géer. *Aquarius*. Schell.

Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, famille des Géocorises, tribu des Rameurs.

Les Hydromètres, les Vélies et les Gerris composent cette tribu; les premières se distinguent par le troisième article des antennes qui est le plus long des quatre. Dans les Vélies le bec n'a que deux articles apparens et les pattes intermédiaires sont presqu'également distantes des antérieures et des postérieures.

Antennes filiformes, insérées au-devant des yeux, sur les côtés du prolongement antérieur de la tête, composées de quatre articles, le premier le plus long de tous, le dernier cylindrique. — *Bec* court, arqué à sa base, de quatre articles dont les deux premiers fort courts (le second surtout), le troisième long, le dernier très-petit. — *Tête* triangulaire, prolongée antérieurement. — *Yeux* globuleux, très-saillans. — *Corps* alongé, elliptique, très-étroit, presque linéaire, couvert en dessous et sur les côtés d'un duvet argentin. — *Corselet* alongé, rétréci en devant, son extrémité postérieure prolongée en forme d'écusson. — *Elytres* étroites, croisées l'une sur l'autre dans le repos, demi-opaques; leurs nervures assez grosses; ailes membraneuses, de la longueur des élytres et repliées sous celles-ci. — *Abdomen* composé de six segmens transversaux dans les deux sexes, outre l'anus; le sixième ayant de chaque côté un prolongement spiniforme, très-long dans les mâles. Anus des femelles sillonné longitudinalement dans son milieu, celui des mâles entier, sans sillon longitudinal. Dessous de l'abdomen en carène. — *Pattes antérieures* courtes, pliées, ravisseuses; les quatre autres fort éloignées des précédentes, rapprochées à leur base, très-longues, menues, filiformes, propres à marcher sur l'eau; tarses ne paroissant que de deux articles; point de crochets distincts aux quatre tarses postérieurs, ceux des antérieurs très-courts.

Digitized by Google

Les mœurs des Gerris sont à peu près les mêmes que celles de Hydromètres, mais leurs mouvemens sont beaucoup plus vifs et elles ne fuient pas entièrement les eaux courantes; la partie inférieure de leur corps ainsi que les côtés sont garnis d'un duvet très-court, très-serré, fort propre à les garantir de l'humidité; ce duvet a un reflet argentin qui paroît particulier à ce genre. Ces hémiptères dont plusieurs espèces sont fort communes ont le corps ordinairement brun ou noirâtre en dessus; ils marchent sur l'eau et s'avancent par saccades en glissant; ils sont carnassiers. On les désigne vulgairement sous le nom très-impropre d'*Araignées d'eau*. Les mâles faciles à reconnoître par les caractères indiqués plus haut ont l'abdomen proportionnellement plus long que celui des femelles et leur taille est en général plus grande d'un tiers. Le nombre d'espèces connues est petit.

1. Gerris des lacs, *G. lacustris*.

Gerris suprà omninò fusco-olivacea.

Gerris lacustris. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 134. *n°.* 3. La femelle. — *Hydrometra lacustris*. Fab. *Syst. Rhyngot. pag.* 256. *n°.* 1. La femelle. — *Cimex lacustris*. Linn. *Syst. Nat.* 2. 732. 117. La femelle. — De Géer, *Ins. tom.* 3. *pl.* 16. *fig.* 12. La femelle. — La Punaise nayade. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 463. *n°.* 59. — *Gerris paludum*. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 133. *n°.* 1. Le mâle. — *Hydrometra paludum*. Fab. *Syst. Rhyngot. pag.* 258. *n°.* 3. Le mâle. — De Géer, *Ins. tom.* 3. *pl.* 16. *fig.* 7. Le mâle. — Stoll, *Punais. pl. IX. fig.* 63. Le mâle. — *Encycl. pl.* 374. *fig.* 20. La larve.

Longueur 5 lig. ½. Mâle. 3 lig. ½. Femelle. Corps d'un brun-olivâtre en dessus, convert en dessous d'un duvet blanchâtre et argenté. Antennes et pattes brunes, les quatre postérieures pâles, surtout vers leur base; les antérieures pâles, tachées de noir. Corselet ayant une ligne longitudinale élevée sur le dos. Côtés de l'abdomen portant une série de petites lignes enfoncées qui nous paroissent être les stigmates. Femelle.

Le mâle a les bords latéraux du corselet et l'extrémité de l'écusson roussâtres, ainsi que les bords de l'abdomen. Les pattes sont beaucoup plus brunes que dans la femelle.

Très-commune aux environs de Paris.

Nota. Les signes caractéristiques des sexes dans les Gerris n'ayant point été observés avant nous, il n'est pas étonnant que les auteurs aient fait deux espèces sous les noms de *Lacustris* et de *Paludum*. On remarquera que le principal caractère qu'ils ont employé pour les séparer l'une de l'autre est la forme des derniers segmens de l'abdomen; différence qui est purement sexuelle.

2. Gerris écusson roux, *G. rufo-scutellata*.

Gerris suprà fusco-olivacea, scutello rufo.

Gerris rufo-scutellata. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 134. *n°.* 2.

Longueur 6 lig. Mâle. 4 lig. ½. Femelle. Corps d'un brun-olivâtre en dessus, convert en dessous d'un duvet blanc-jaunâtre argenté. Corselet ayant sur le dos une ligne longitudinale élevée qui est rousse sur le premier segment. Bords latéraux du corselet et de l'abdomen ainsi que l'écusson, roux. Antennes et pattes d'un roux-brun. Pattes antérieures noires avec leur base d'un roux-pâle, surtout en dessus. On voit une série de petites lignes enfoncées sur les côtés de l'abdomen. Femelle.

Le mâle diffère en ce que le dessus du second segment du corselet est entièrement roux et que les élytres sont d'un brun-roussâtre. Les pattes et les antennes sont d'une nuance plus claire que dans la femelle.

Des environs de Paris.

Nota. Les synonymes rapportés jusqu'ici à cette espèce nous paroissent douteux, De Géer n'ayant pas parlé de la couleur rousse du corselet et Stoll ne l'ayant pas figuré tel.

(S. F. et A. Serv.)

RANATRE, *Ranatra*. Fab. Lat. *Nepa*. Linn. De Géer. *Hepa*. Geoff.

Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, famille des Hydrocorises, tribu des Ravisseurs.

La tribu des Ravisseurs se compose de six genres. Pélogone, Galgule, Bélostome, Naucore, Nèpe et Ranâtre. Les trois premiers ont tous les tarses biarticulés. Les Naucores ont leurs quatre pattes postérieures ciliées et natatoires avec les tarses de ces pattes de deux articles distincts. Dans les Nèpes et les Ranâtres ces mêmes pattes sont peu ou point natatoires, leurs tarses n'ont qu'un seul article, mais le bec des Nèpes est recourbé, leurs hanches sont courtes, le corps est ovale, fortement déprimé. On ne peut donc confondre ces genres avec les Ranâtres.

Antennes très-courtes, peu apparentes, cachées sous les yeux, de trois articles dont le second fourchu. — *Bec* avancé, pas plus long que la tête, conique, de trois articles, les deux premiers plus gros, celui de la base en forme d'anneau, le dernier conique. — *Tête* petite. — *Yeux* globuleux, très-saillans. — *Point de petits yeux lisses*. — *Corps* linéaire. — *Corselet* très-alongé, presque cylindrique, plus épais dans sa partie postérieure qui s'échancre pour recevoir une portion de l'écusson. — *Ecusson* pointu à l'extrémité. — *Elytres* de la longueur de l'abdomen, leur partie membraneuse fort courte. — *Abdomen* alongé, terminé par deux longs filets sétacés. — *Pattes*

très-longues, très-grêles, les antérieures ravisseuses à hanches et cuisses fort longues, de même grosseur, cylindriques. Ces cuisses unidentées, ayant depuis leur extrémité jusqu'à cette dent un sillon pour recevoir la jambe et le tarse, qui forment réunis, une sorte de crochet conique; les quatre pattes postérieures point ciliées, rapprochées, éloignées des antérieures, à hanches très-courtes, leurs tarses d'un seul article très-long, terminé par deux crochets menus, alongés, presque droits.

Les auteurs ne mentionnent dans ce genre que cinq espèces, auxquelles on a donné vulgairement le nom de Scorpions aquatiques. Deux habitent les grandes Indes, la troisième les environs de Paris. De Géer en décrit une quatrième de Surinam, et M. Palisot-Bauvois une des Etats-Unis d'Amérique. C'est dans l'eau que vivent ces hémiptères, ils marchent mal et nagent encore moins bien, la nature ayant refusé à leurs jambes ainsi qu'à leurs tarses ces cils qui aident si puissamment à la natation dans les genres voisins, habitant comme celui-ci les eaux stagnantes. C'est dans ces eaux que les femelles déposent leurs œufs. Ceux-ci ont une forme un peu alongée et portent à l'une de leurs extrémités deux fils ou poils. La mère fixe chaque œuf dans la tige de quelque plante aquatique, de manière qu'il y est caché et que ses poils sont seuls apparens. La larve et la nymphe ainsi que l'insecte parfait sont voraces et leurs pattes antérieures leur donnant la facilité d'arrêter la plupart des animaux aquatiques, ils les sucent avec leur bec aigu. Ils ne sortent point de l'eau pour subir leurs métamorphoses. La larve ressemble à l'insecte parfait, si ce n'est qu'elle manque entièrement d'ailes et d'élytres. Dans la nymphe on commence à voir des étuis latéraux attachés au corselet, qui renferment ces parties. Celles-ci se développent lors de la dernière transformation. Alors l'insecte parfait vole très-bien, ce qu'il fait principalement le soir et la nuit pour se transporter d'une mare à une autre lorsque celle qu'il habitoit commence à se dessécher ou à manquer de la proie dont il se nourrit.

1. Ranatre linéaire, *R. linearis.*

Ranatra caudâ abdominis longitudine.

Ranatra linearis. Fab. *Syst. Rhyng. pag.* 109. *n°.* 2. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 149. *n°.* 1. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 2. *fig.* 15. — *Nepa linearis.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 714. 7. — De Géer, *Ins. tom.* 3. *pag.* 369. *n°.* 2. *pl.* 19. *fig.* 1-7. — Stoll, *Punais. pl. XII. fig.* 7. — Le Scorpion aquatique à corps alongé. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 480. *n°.* 1. *pl.* 10. *fig.* 1. — *Encycl. pl.* 374. *fig.* 16-19, *et pl.* 22. Nèpe, *fig.* 1-10.

Longueur 18 lig. Corps d'un gris-roussâtre, jaune en dessous. Abdomen rougeâtre en dessus. Ses filets de même longueur que lui.

Commune aux environs de Paris dans les eaux stagnantes.

2. Ranatre alongée, *R. elongata.*

Ranatra caudâ corporis longitudine.

Ranatra elongata. Fab. *Syst. Rhyng. pag.* 109. *n°.* 3.

Longueur 18 lig. Corps d'un gris-roussâtre, jaune en dessous. Corselet et pattes plus pâles. Filets de l'abdomen de la longueur du corps.

Des Indes orientales. (S. F. et A. Serv.)

RANINE, *Ranina.* De Lam. *Albunea.* Fab. Genre de Crustacés de l'ordre des Décapodes, famille des Brachyures, terminant la tribu des Nosopodes, la dernière de cette famille, et conduisant ainsi à celle des Macroures, qui commence par le genre Albunée, dont les Ranines font partie dans le *Système entomologique de Fabricius.*

Deux caractères très-remarquables distinguent ce genre de tous les autres Brachyures. La queue est étendue et leurs pieds, tous, à l'exception des serres, terminés en nageoires, sont disposés sur deux rangs, les quatre postérieurs étant placés au-dessus des précédens ou étant dorsaux. A ces caractères nous ajouterons les suivans. *Test* en forme de triangle renversé ou d'ovale tronqué; front, y compris les angles latéraux, divisé en sept ou neuf parties, sous la figure de dents, de lobes ou d'épines, celle du milieu formant un museau pointu. *Yeux* portés sur des pédicules longs, cylindriques, naissant près du milieu du front, divisés transversalement. *Antennes* latérales convergentes intérieurement, avancées ensuite, longues et sétacées; les intermédiaires repliées, mais saillantes (1). *Pieds-mâchoires* extérieurs étroits et alongés; leur troisième article long, pointu, avec une troncature oblique, précédée d'un angle, à l'extrémité de son côté extérieur, et une échancrure au bord opposé, au-dessous de la pointe terminale; le quatrième article inséré dans cette échancrure, mais caché et reçu ainsi que les deux suivans et derniers dans une rainure longitudinale de ce bord. *Cavité buccale* creusée, à sa partie supérieure, de deux profonds sillons, recevant une portion des premiers pieds-mâchoires. *Mains* très-comprimées, oblongues, avec les doigts, le pouce surtout, couchés. *Nageoires* (le tarse) des pieds presqu'elliptiques, arquées au bord interne, allant en pointe et un peu courbées à leur extrémité ou un peu lunulaires; l'article précédent transversal. *Queue* alongée,

(1) La Ranine dentée ne m'a pas offert de cavités propres à les recevoir.

Digitized by Google

garnie de poils, de sept segmens; le second et le troisième portant les appendices sexuels.

Crustacés habitant exclusivement les mers des Indes orientales.

Au rapport de Rumphe, l'espèce nommée *Dorsipède* grimpe jusque sur les toits; mais les pieds, à l'exception des serres, n'étant propres qu'à la natation, cela me paroît impossible. Ce genre avoisine ceux de *Platyonique* et de *Coriste*, et semble conduire aux Macroures.

1. Ranine dentée, *R. dentata*.

Ranina dentata. De Lam. — *Albunea scabra*. Fab. — Herbst, *Krabben*, *tab.* 22. *fig.* 1. — Rumph. *Mus. tab.* 7. *fig.* T. V.

Test en forme de triangle renversé, très-chagriné, avec une rangée de petits tubercules et dont les antérieurs en forme de petites dents, sur les rebords latéraux. Milieu du front formant une saillie tridentée; une dent simple, trois lobes, dont le plus interne bifide ou bidenté, et les autres trifides, à chaque côté antérieur; tranches des poings et la supérieure du pouce fortement dentées.

Test long de près de quatorze centimètres sur près de treize de large. Dernier article des pédicules oculaires relevé à angle presque droit.

2. Ranine dorsipède, *R. dorsipes*.

Ranina dorsipes. De Lam. — *Cancer dorsipes*. Linn. — *Albunea dorsipes*. Fab. — Rumph. *Mus. tab.* 10. *n°.* 3.

Test en forme de triangle renversé, chagriné; sept dents presqu'égales, entremêlées de petites dentelures, et précédées d'une ride transverse finement dentelée et ciliée au bord antérieur; tranches des mains sans dent.

Test long d'environ un pouce. Appendices ovifères pennacés. Vue dans la collection de la Société linnéenne. Les articles inférieurs des antennes intermédiaires m'ont paru comprimés et presque foliacés. Troisième paire de pieds et même la quatrième plus longues que la seconde.

3. Ranine lisse, *R. lævis*.

Test ovale, tronqué en devant, lisse.

Petite. Test manifestement plus long et plus étroit que celui des précédentes; une épine forte et avancée près de chaque extrémité latérale et antérieure; milieu du front formant un lobe presque carré, terminé par deux échancrures et trois dents, dont celle du milieu plus avancée; deux petits lobes étroits, échancrés à leur extrémité et terminés par une petite dent, de chaque côté, entre le lobe frontal et l'épine latérale; le plus voisin d'elles terminé extérieurement par une petite épine. Serres moins robustes que celles des précédens; quatre dents à la tranche intérieure du poing; une autre au bord opposé; une autre sur le pouce, en dessus de son origine; carpes unidentés extérieurement.

Muséum d'Histoire naturelle.

Le genre *Symethis* de Fabricius vient peut-être près de celui-ci. (Latr.)

RAPHIDIE, *Raphidia*. Linn. Geoff. De Géer. Fab. Lat.

Genre d'insectes de l'ordre des Névroptères, famille des Planipennes, tribu des Raphidines.

Cette tribu se compose des genres Raphidie et Mantispe. On distingue ce dernier par ses pattes antérieures ravisseuses.

Antennes grêles, sétacées, insérées entre les yeux, distantes à leur base, de la longueur du corselet, multiarticulées, ces articles très-courts, cylindriques, les deux premiers plus épais que les autres, celui de la base le plus long de tous, le dernier un peu ovale. — *Labre* avancé, attaché au chaperon, un peu coriace, presque carré, un peu plus large que long, arrondi et entier à sa partie antérieure. — *Mandibules* fortes, cornées, ne s'avançant pas au-delà du labre, en forme de triangle alongé, étroites, munies d'un fort crochet arqué et aigu à leur extrémité et de deux dents aiguës à leur bord interne. — *Mâchoires* courtes, crustacées, portées sur une base distincte, divisées en deux lanières à leur extrémité, l'extérieure de deux articles presque cylindriques, l'intérieure petite, coriace, trigone, en forme de dent. — *Quatre palpes* courts, filiformes, leurs articles cylindriques, le dernier un peu plus long et plus grêle, les maxillaires un peu plus longs que les labiaux, composés de cinq articles, les labiaux de trois, non compris le tubercule radical. — *Lèvre* courte, carrée, membraneuse. — *Tête* grande, presque verticale, déprimée, atténuée postérieurement, sa base se rétrécissant en une espèce de cou; chaperon membraneux, presque coriace, divisé en deux à sa partie supérieure, en carré transversal commençant à l'origine des antennes; la partie antérieure plus large que le labre, presque trapéziforme, se rétrécissant un peu de sa base à l'extrémité. — *Yeux* un peu saillans, en ovale court. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle sur le front. — *Corps* alongé. — *Corselet* ayant son segment antérieur très-alongé, étroit, presque cylindrique, le second transversal, beaucoup plus large et beaucoup plus court que le précédent. — *Ailes* de grandeur égale, élevées en toit dans le repos, un peu réticulées, la plupart des nervures qui se dirigent vers les bords postérieur et intérieur se bifurquant en manière d'Y grec. — *Abdomen* mou, alongé, comprimé; anus alongé, portant deux forts onglets dans les mâles, muni dans les femelles d'une tarière de la longueur de l'abdomen, à peu près courbe, un peu comprimée, sillonnée dans sa longueur sur chacun de

Digitized by Google

ses côtés. — *Pattes* minces, jambes cylindriq . Tarses de cinq articles, le premier plus long que les autres, cylindrique, le troisième presque cordiforme, bilobé, le quatrième très-court, à peine visible, n'atteignant point l'extrémité des lobes du troisième, le cinquième alongé, obconique, muni de deux crochets simples et aigus à leur extrémité, point de pelottes distinctes.

On connoît deux espèces de ce genre dont le nom vient d'un mot grec qui signifie : *alêne* et a rapport à la tarière des femelles. La larve de ces insectes est d'une forme presque linéaire, un peu large cependant vers le milieu du corps; la tête est grande, carrée, déprimée; les antennes courtes, coniques, de trois articles, les yeux paroissent formés d'un assemblage de petits grains; les six pattes sont courtes, armées de deux crochets à leur extrémité, elles sont insérées par paires sous les trois premiers segmens du corps. Cette larve est très-agile et se roule avec vivacité; sa nourriture ainsi que celle de l'insecte parfait, se compose de petits insectes. La nymphe marche et ne se distingue de la larve que par les fourreaux des ailes.

1. Raphidie serpentine, *R. ophiopsis.*

Raphidia capite post oculos subtriangulari, alarum puncto marginali subpellucido.

Rophidia ophiopsis. Linn. *Syst. Nat.* 2. 916. 1. — Fab. *Entom. Syst. tom.* 2. *pag.* 99. *n°.* 1. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 50. *fig.* 11. La femelle. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 203. — La Raphidie. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 233. *n°.* 1. *pl.* 13. *fig.* 3. Le mâle.

Longueur 6 lig. Corps noir. Antennes testacées, plus brunes vers leur extrémité. Mandibules, bords du chaperon, dessous du premier lobe du corselet, son bord antérieur en dessus, partie antérieure du second, milieu de l'écusson, taches latérales sur l'abdomen et pattes, d'un jaune-ferrugineux. Cuisses postérieures noires. Tête et corselet pointillés; celle-là diminuant insensiblement de largeur immédiatement après les yeux. Ailes transparentes à nervures brunes, le point marginal des quatre étant presqu'aussi diaphane que le reste de l'aile. Mâle et femelle.

Les antennes, dans le premier, sont un peu plus brunes en dessus.

Assez commune dans les bois des environs de Paris. La larve est brune avec des lignes courtes, arquées et des points d'un blanc sale; elle vit dans les fentes de l'écorce des arbres.

2. Raphidie notée, *R. notata.*

Raphidia capite subquadrato in parte posteriori subito coarctato, alarum puncto marginali fusciore.

Raphidia notata. Fab. *Mantiss. Ins. tom.* 1. *pag.* 251. *n°.* 1. — *Raphidia ophiopsis.* De Géer, *Ins. tom.* 2. *pag.* 742. *pl.* 25. *fig.* 4-9. La femelle. — Schaeff. *Elem. tab.* 107.

Longueur 9 lig. Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente; elle en diffère outre sa taille par ses antennes noires dont quelques articles de la base seulement sont testacés, par une ligne dorsale et longitudinale jaunâtre qui s'avance de la base jusqu'au milieu de la tête, celle-ci ayant sa partie antérieure presque carrée et ne commençant à se rétrécir que loin des yeux; par ses cuisses postérieures d'un brun-roussâtre et par le point marginal des quatre ailes, d'un brun-noirâtre. Femelle.

Des environs de Paris.

Nota. Fabricius a réuni à tort cette espèce à la *Raphidia ophiopsis* dans les ouvrages qu'il a publiés après son *Mantissa*. Les fig. 1 et 2 de la tab. 95 de Schaeffer, *Icon.*, sont douteuses. De Géer décrit le mâle et la femelle quoiqu'il n'ait figuré que celle-ci; il dit positivement que les ailes ont une tache noire et opaque vers le bout, au bord extérieur, ce qui ne peut s'appliquer qu'à la Raphidie notée. (S. F. et A. Serv.)

RAPHIDINES, *Raphidinæ*. Sixième tribu de la famille des Planipennes, ordre des Névroptères. Elle présente les caractères suivans :

Antennes sétacées, multiarticulées. — *Tête* rétrécie en arrière. — *Corselet* long, étroit, presque cylindrique. — *Ailes* grandes, en toit dans le repos. — *Tarses* de cinq articles.

Cette tribu renferme les genres Raphidie et Mantispe.

MANTISPE, *Mantispa*. Illig. Lat. *Raphidia*. Linn. Scop. *Mantis*. Fab. Oliv. (*Encycl.*) Panz.

Genre d'insectes de l'ordre des Névroptères, famille des Planipennes, tribu des Raphidines.

Les Raphidies, seul genre qui compose cette tribu avec celui de Mantispe, ont le troisième article des tarses fortement bilobé, le quatrième très-court, le dernier muni de crochets simples, aigus à leur extrémité, sans pelottes apparentes et leurs pattes antérieures ne sont point ravisseuses.

Antennes sétacées, seulement un peu plus longues que la tête, composées d'articles nombreux, moniliformes, les deux de la base presqu'égaux entr'eux. — *Labre* avancé, attaché au chaperon, presque carré, arrondi et entier à sa partie antérieure. — *Mandibules* fortes, cornées. — *Quatre palpes* filiformes, presqu'égaux en longueur, le dernier article des maxillaires en ovale fort alongé. — *Tête* triangulaire, verticale. — *Yeux* grands, saillans. — *Yeux lisses* peu apparens. — *Corps* alongé. — *Corselet* long, ayant son segment antérieur fort alongé,

Digitized by Google

évasé à sa partie antérieure; le second court, en carré transversal. — *Ailes* de grandeur égale, un peu réticulées, élevées en toit dans le repos; la plupart des nervures qui se dirigent vers les bords postérieur et intérieur se bifurquant en manière d'Y grec. — *Abdomen* un peu en massue, rétréci vers sa base; anus simple dans les deux sexes. — *Pattes* antérieures longues, ravisseuses, leurs hanches très-longues; cuisses dilatées, carénées en dessous, cette carène garnie de dents; une épine longue placée en dedans, près de la carène; jambes arquées, comprimées, tranchantes en dessous, s'appliquant sur la cuisse entre la série de dentelures et l'épine, tarses ne paroissant consister qu'en un fort onglet; les quatre autres pattes petites, leurs tarses de cinq articles, le premier aussi long que les trois suivans réunis, ceux-ci courts, égaux entr'eux, le cinquième un peu plus grand, muni de deux crochets s'élargissant un peu vers leur extrémité qui est tridentée, et d'une pelotte grosse et bilobée.

Les insectes de ce genre ont été long-temps placés parmi les Orthoptères et confondus avec les Mantes; la forme de leurs pattes antérieures pouvoit en effet autoriser cette réunion ainsi que les mœurs; il faut néanmoins remarquer que Poda, et après lui, Linné et Scopoli, n'avoient point commis cette faute: non-seulement ils plaçoient la seule Mantispe alors connue (*M. pagana*) parmi les Névroptères, mais ils en faisoient même une espèce du genre *Raphidia*. Les autres caractères fixent définitivement la place des Mantispes auprès des Raphidies; nous ajouterons que la disposition des nervures des ailes sont ici d'accord avec la méthode; cette observation n'a été faite, à ce qu'il nous paroît, par aucun auteur. On connoît aujourd'hui cinq ou six espèces de ce genre, dont une seule d'Europe. La forme des pattes antérieures prouve évidemment que ces insectes sont carnassiers. Leurs larves ne nous sont pas connues.

1. Mantispe payenne, *M. pagana*.

Mantispa pagana. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 93. *n°.* 1. — *Mantis pagana*. Fab. *Entom. Syst. tom.* 2. *pag.* 24. *n°.* 49. — Stoll, *Spect. pl. II. fig.* 6. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 50. *fig.* 9.

Voyez pour la description et les autres synonymes, la Mante payenne n°. 28. (Au synonyme de Scopoli, lisez 712 au lieu de 722.)

2. Mantispe pusille, *M. pusilla*.

Mantispa pusilla. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 94. — *Mantis pusilla*. Fab. *Entom. Syst. tom.* 2. *pag.* 25. *n°.* 51. — Stoll, *Spect. pl. I. fig.* 3.

Longueur 10 lig. D'un jaune-fauve avec quelques teintes brunâtres sur le corselet et sur l'abdomen. Ailes d'un jaune-transparent avec leurs nervures de cette même couleur ainsi que le point marginal qui est fort alongé.

Du Cap de Bonne-Espérance.

Voyez pour les autres synonymes la Mante pusille n°. 30 de ce Dictionnaire.

3. Mantispe demi-transparente, *M. semi-hyalina*.

Mantispa nigra, coxis femorumque basi ferrugineis, alarum nigrarum parte interiori hyalinâ.

Longueur 15 lig. Noire. Hanches antérieures, moitié de leurs cuisses et parties de la bouche d'un testacé-ferrugineux ainsi que la base des antennes (le reste manque). Abdomen fortement rétréci antérieurement. Ailes d'un noir-bleuâtre, leur partie intérieure transparente depuis le tiers de l'aile jusqu'à l'extrémité.

Du Brésil.

Rapportez en outre à ce genre, 1°. la *Mantispa flavo-maculata*. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 94. Stoll, *Spect. pl. II. fig.* 7. De Surinam; 2°. la *Mantispa rufescens*. Lat. *idem.* Stoll, *Spect. pl. IV. fig.* 15. Des Indes orientales.
(S. F. et A. Serv.)

RAVISSEURS, *Raptores*. Première tribu de la famille des Hydrocorises, section des Hétéroptères, ordre des Hémiptères. Ses caractères sont:

Pattes antérieures ordinairement propres à saisir une proie, composées d'une cuisse soit très-grosse, soit très-longue, ayant en dessous une rainure pour recevoir le bord inférieur de la jambe, et d'un tarse très-court, se confondant même dans plusieurs avec la jambe et formant avec elle un grand crochet. — *Corps* ovale, très-déprimé ou de forme linéaire.

Les antennes sont tout au plus de la longueur de la tête, insérées et cachées sous les yeux comme dans toutes les Hydrocorises.

Les genres qui appartiennent à cette tribu sont: Pélogone, Galgule, Bélestome, Nèpe, Ranâtre et Naucore.

GALGULE, *Galgulus*. Lat. *Naucoris*. Fab.

Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, famille des Hydrocorises, tribu des Ravisseurs.

Le genre Pélogone se distingue de tous les autres de cette tribu en ce que ses pattes antérieures ne sont point ravisseuses; les Bélestomes ont les antennes demi-pectinées; le corps des Naucores, des Nèpes et des Ranâtres n'est point court et presque carré; ces trois genres ainsi que celui de Bélostome n'ont pas d'yeux lisses apparens.

Antennes insérées sous les yeux, plus courtes que la tête, composées de trois articles, dont le dernier plus grand, ovoïde-alongé, les deux pre-

Digitized by Google

miers presqu'égaux. — *Labre* grand, avancé, presque demi-circulaire. — *Bec* conique, plus court que la tête, de trois articles; celui de la base court, large, les deux autres presqu'égaux entr'eux. — *Tête* perpendiculaire, sa partie antérieure avancée. — *Yeux* saillans. — *Deux petits yeux lisses* apparens, placés entre les yeux à réseau. — *Corps* court, presque carré. — *Corselet* court, dilaté sur les côtés. — *Ecusson* grand, triangulaire. — *Sternum* ayant une pointe saillante. — *Elytres* recouvrant les ailes et l'abdomen, leur membrane étroite, ne s'étendant guère qu'à la partie inférieure du bord interne. — *Abdomen* court, large, ses côtés dépassant un peu les élytres; il est composé de six segmens outre l'anus, les avant-derniers rétrécis dans leur milieu par le sixième qui s'élargit et s'étend dans cette partie vers le milieu du ventre; anus entier et plat dans les mâles, ayant, dans les femelles, une fente longitudinale dont les bords forment une carène et sont connivens. — *Hanches* munies à leur base d'un fort appendice ou trochanter. — *Pattes antérieures* ravisseuses, hanches courtes, cuisses grosses, jambes courtes, s'appliquant en dessous de la cuisse. Les quatre pattes postérieures propres à marcher, ne pouvant servir à la natation, leurs tarses de deux articles, le dernier muni de deux crochets.

Les espèces connues de ce genre fondé par M. Latreille, habitent l'Amérique. On trouve ces insectes dans les eaux où ils marchent plutôt qu'ils ne nagent. Ils sont carnassiers et se nourrissent d'insectes plus foibles qu'eux. Une larve de Galgule que nous avons sous les yeux et que nous croyons être celle du Galgule ravisseur diffère de l'insecte parfait par le manque d'ailes, d'élytres et d'yeux lisses, sa tête est horizontale à bord antérieur tranchant, renfermée ainsi que les yeux dans l'échancrure antérieure du corselet, formant avec lui une section de cercle; les yeux sont ovales, point saillans; les pattes antérieures composées d'un hanche fort courte, d'une cuisse grosse après laquelle vient un crochet inarticulé fort et aussi long que la cuisse; les quatre pattes postérieures sont composées d'une cuisse, d'une jambe, d'un tarse uniarticulé muni de deux crochets; les jambes de la dernière paire sont garnies de cils et paroissent propres à nager. Le second segment de l'abdomen porte dans son milieu une pointe dont l'extrémité est recourbée en arrière et aiguë.

1re. *Division*. Cuisses antérieures canaliculées en dessous, les deux bords de ce canal muni de nombreuses dentelures, leurs jambes garnies antérieurement de petites dents dont une plus forte vers la base. — Tarses antérieurs composés d'un seul article à ce qu'il nous paroît (de deux articles, suivant M. Latreille), terminé par deux crochets.

1. GALGULE oculé, *G. oculatus*.

Galgulus oculis pedunculatis, pedibus anticis biunguiculatis, corpore suprà rugosiore.

Galgulus oculatus. LAT. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 144. *n°*. 1. — *Naucoris oculata*. FAB. *Syst. Rhyngot. pag.* 111. *n°*. 5.

Longueur 5 lig. Antennes jaunâtres, corps brun en dessus, très-raboteux, surtout sur la tête et le corselet, celui-ci ayant un sillon tranversal profond. Dessous du corps brun; bord extérieur du corselet et de l'abdomen d'un jaune-sale. Pattes de cette même couleur, tachées et rayées de brun. Yeux pédiculés. Jambes postérieures irrégulièrement épineuses sur toute leur superficie. Femelle.

De la Caroline.

2e. *Division*. Cuisses antérieures presque triangulaires, ayant une impression longitudinale à côté de leur bord antérieur; ce bord garni d'un seul rang de fines dentelures, leurs jambes sillonnées longitudinalement. — Point de tarses antérieurs distincts; un seul crochet gros et fort, placé à l'extrémité des deux premières jambes.

2. GALGULE ravisseur, *G. raptorius*.

Galgulus oculis sessilibus, pedibus anticis uniunguiculatis, corpore suprà vix rugoso.

Longueur 5. lig. Plus large que le précédent. Antennes jaunes. Corps d'un jaune-sale mêlé de brun, tête et corselet un peu raboteux, celui-ci ayant un sillon transversal. Dessous du corps brun, bord extérieur du corselet et de l'abdomen d'un jaune-sale, ce dernier taché de brun en dessus et en dessous. Yeux sessiles. Pattes jaunâtres annelées de brun. Jambes postérieures irrégulièrement épineuses sur toute leur superficie. Mâle et femelle.

Du Brésil.

Nota. Cette espèce est peut-être la *Naucoris raptoria*. FAB. *Syst. Rhyngot. pag.* 111. *n°*. 6. Naucore ravisseur n°. 5 de ce Dictionnaire.

BÉLOSTOME, *Belostoma*. LAT. *Nepa*. LINN. DE GÉER. FAB.

Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, famille des Hydrocorises, tribu des Ravisseurs.

Aucun genre d'Hémiptères ravisseurs sauf celui qui est l'objet de cet article n'a les antennes semi-pectinées.

Antennes filiformes, plus courtes que la tête, cachées dans une cavité, insérées sous les yeux, composées de quatre articles, les trois derniers prolongés extérieurement en un rameau alongé, linéaire. — *Labre* alongé, aciculaire, renfermé dans la gaîne du suçoir. — *Bec* conique, s'avan-

çant jusqu'à l'origine des pattes antérieures, composé de deux articles, le dernier plus long. — *Tête* triangulaire. — *Yeux* grands, saillans, alongés, trigones. — *Point d'yeux lisses.* — *Corps* ovale, très-déprimé, ses bords extérieurs aigus. — *Corselet* trapézoïdal, se rétrécissant insensiblement depuis la base jusqu'à sa jonction avec la tête. — *Ecusson* grand, triangulaire. — *Elytres* au moins de la largeur de l'abdomen, recouvrant des ailes. — *Abdomen* déprimé, caréné longitudinalement en dessous dans son milieu, ordinairement terminé dans les femelles par deux filets courts. — *Hanches* ayant à leur base un fort appendice ou trochanter. — *Pattes antérieures* ravisseuses, hanches courtes, cuisses grosses, jambes courtes s'appliquant en dessous de la cuisse; les quatre pattes postérieures propres à marcher et quelquefois aussi à nager; leurs tarses de deux articles, le dernier muni de deux crochets.

Nous devons ce genre à M. Latreille; son nom vient de deux mots grecs et exprime que ces insectes ont la bouche pointue; ils sont aquatiques et carnassiers; si nous en croyons mademoiselle de Mérian, ils ne se bornent point pour leur proie à de foibles insectes, mais attaquent aussi des reptiles de l'ordre des Batraciens, ce que la grande taille de quelques espèces autorise à croire. On voit à l'extrémité de l'abdomen de la Bélostome grande femelle, une espèce de queue semblable à celle des Nèpes, mais plus courte et dont les deux filets ne sont pas divergens. Il ne paroît point certain que ce soit un organe respiratoire. Nous ne connoissons que des mâles de ce genre. Dans ceux-ci la plaque anale est entière et complétement renfermée dans le dernier segment de l'abdomen qui l'entoure de tous côtés; cette plaque a la figure d'un triangle alongé, son angle aigu se dirige vers l'extrémité de l'abdomen, dont le dernier segment est fendu vis-à-vis de cette pointe. La Bélostome rustique qui par ses caractères propres pourroit former un autre genre, porte ses œufs sur le disque des élytres. Stoll la représente ainsi et croit mal-à-propos que ce sont des œufs de certaines Arachnides trachéennes ou Mites aquatiques comme il les appelle; ces œufs sont rangés symétriquement et fixés au moyen d'une matière gluante, ce que nous avons été à portée de voir sur un individu de la collection de feu M. de Tigny. Nous ne connoissons pas l'instrument avec lequel cette femelle place ses œufs sur son dos, mais leur arrangement est absolument le même que celui des plaques d'œufs déposés sur les plantes par les Pentatomes de ce sexe.

Les larves vivent dans les mêmes endroits que les insectes parfaits, se meuvent et se nourrissent de même qu'eux, ainsi que les nymphes. Le petit nombre d'espèces connues est exotique.

1re. *Division.* Elytres de la largeur de l'abdomen, leur membrane occupant environ le tiers de leur étendue. — Tarses antérieurs munis d'un seul crochet. — Corselet ayant un sillon transversal. — Jambes postérieures et leurs tarses fort élargis.

1re. *Subdivision.* Abdomen de même largeur que la partie postérieure du corselet.

1. Bélostome indienne, *B. indica.*

Belostoma squalidè lutea, maculis fuscis, femoribus anticis nigro lineatis, coxis quatuor posticis immaculatis.

Longueur 3 pouces. Corps d'un jaune-sale; sillon transversal du corselet le divisant en deux parties dont l'antérieure a cinq taches irrégulières brunes, une médiale qui la parcourt longitudinalement et s'élargit en descendant sur le sillon, une autre de chaque côté de celle-ci partant de la portion du corselet contiguë à la tête et n'atteignant pas le sillon, la dernière placée de chaque côté partant du sillon et n'atteignant pas la tête, les deux latérales un peu accolées l'une à l'autre. Ecusson paroissant séparé en deux par une carène transversale, peu élevée; sa partie antérieure brune. Pattes un peu brunes à leur partie supérieure, cuisses antérieures rayées de brun. Dessous du corps d'un roux-brun, ses bords latéraux d'un jaune-sale; hanches de cette couleur. Dessous des cuisses antérieures rayé longitudinalement de noir, les quatre postérieures ainsi que leurs jambes rayées transversalement de cette couleur. Mâle.

Des Indes orientales.

Nota. Nous pensons que les parties du corps qui sont brunes dans les individus desséchés étoient vertes dans l'insecte vivant. Cette espèce a été confondue par quelques auteurs avec la suivante. Nous sommes certains de la patrie que nous indiquons, ce qui, joint à sa taille et aux différences de couleur, nous engage à la distinguer spécifiquement.

2. Bélostome grande, *B. grandis.*

Belostoma fusca, flavo maculata, femoribus anticis subtùs unicoloribus, coxis quatuor posticis nigro maculatis.

Belostoma grandis. Lat. *Règn. anim. tom.* 3. *pag.* 397. — *Encycl. pl.* 121. Nèpe, *fig.* 1. Femelle.

Longueur 2 pouces et demi. Brune en dessus avec des taches irrégulières d'un jaune-sale. Ecusson ayant une carène transversale peu élevée. Dessous du corps brun, ses bords latéraux d'un jaune-brun. Pattes d'un jaune-sale en dessus; cuisses antérieures sans taches en dessous, celui des quatre cuisses postérieures et de leurs jambes, jaunâtre rayé transversalement et taché de noir;

Digitized by Google

noir; leurs hanches portant chacune une grande tache de cette dernière couleur. Mâle.

De Cayenne.

Nota. Rapportez à cette espèce la Nèpe grande n°. 1 de ce Dictionnaire avec les synonymes de Fabricius, de Linné, de De Géer et de Mérian. Rejettez celui de Stoll qui se rapporte peut-être à la Bélostome indienne n°. 1. Les autres sont douteux.

2°. *Subdivision*. Abdomen plus large dans son milieu que la partie postérieure du corselet.

3. Bélostome de Bosc, *B. Boscii*.

Belostoma suprà luteo-fusca, subtùs pallidior, femoribus tibiisque quatuor posticis fusco annulatis.

Longueur 13 lig. Dessus du corps et pattes antérieures d'un jaune un peu brun. Dessous du corps d'un jaune plus clair. Les quatre pattes postérieures annelées de brun. Mâle.

Rapportée de la Caroline par M. Bosc.

2°. *Division*. Elytres plus larges que l'abdomen, leur membrane n'occupant qu'une très-petite portion du bord postérieur. — Tarses antérieurs munis de deux crochets courts. — Corselet sans sillon transversal. — Abdomen beaucoup plus large dans son milieu que la partie postérieure du corselet. — Les deux jambes postérieures et leurs tarses point élargis.

4. Bélostome rustique, *B. rustica*.

Belostoma fusco-testacea, thoracis marginibus lateralibus posticoque et elytrorum parte coriaceâ pallidioribus.

Belostoma rustica. Lat. *Règn. anim. tom.* 3. *pag.* 397.

Longueur 11 lig. Corps ovale, d'un brun-testacé, les bords latéraux et postérieur du corselet plus pâles ainsi que les élytres. Partie supérieure des bords latéraux des élytres dépassant le corps; leur membrane extrêmement étroite, bordant la partie extérieure vers le bout. Bords latéraux du corselet dilatés, comme membraneux et tranchans. Mâle.

La femelle a l'abdomen terminé par deux courts filets. (Consultez les généralités.) *Voyez* Stoll, *Punais. tom.* 2. *pl. VII. fig.* A, et pour les autres synonymes la Nèpe rustique n°. 3 de ce Dictionnaire.

Nota. Rapportez à ce genre, 1°. la Nèpe annulée n°. 2 de ce Dictionnaire; 2° l'espèce figurée par Stoll, *Punais. pl. I. fig.* 1, qu'il prend mal-à-propos pour la Bélostome rustique; 3°. celle de la *pl. XXII. fig.* 14 du même auteur.

(S. F. et A. Serv.)

RAYURE A TROIS LIGNES. Geoffroy donne ce nom à la *Phalæna plagiata* de Linné. (*Phalæna duplicata*. Fab.) *Voyez* Phalène triple raie n°. 21 de ce Dictionnaire.

(S. F. et A. Serv.)

RAYURE JAUNE PICOTÉE. Nom donné par Geoffroy à la *Phalæna atomaria*. Linn. *Voyez* Phalène picotée n°. 6 de ce Dictionnaire.

(S. F. et A. Serv.)

RÉCURRENTES (Nervures). Les nervures récurrentes sont celles qui bornent en haut et en bas la cellule discoïdale inférieure des premières ailes dans les insectes hyménoptères. *Voyez* Discoïdale à l'article Radiale.

(S. F. et A. Serv.)

RÉDUVE, *Reduvius*. Fab. Lat. Pal.-Bauv. *Cimex*. Linn. Geoff. De Géer. *Petalocheirus*. Pal.-Bauv.

Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, famille des Géocorises, tribu des Nudicolles.

Des cinq genres qui composent cette tribu, deux, Zélus et Ploière, sont regardés par M. Latreille comme suffisamment distingués par leur corps linéaire et leurs quatre pattes postérieures très-longues et filiformes; les Nabis n'ont point comme les Réduves le corselet manifestement bilobé; les Holoptiles ont leurs antennes composées seulement de trois articles.

Antennes longues, sétacées, très-grêles, ordinairement de quatre articles séparés par des articulations assez longues et visibles dans ceux de la base principalement. — *Bec* court, arqué, découvert à sa naissance, de trois articles, le second plus long que les autres: extrémité de ce bec reçue dans une gouttière du dessous du corselet dépassant peu ou point la naissance des cuisses antérieures; suçoir composé de quatre soies écailleuses, roides, très-fines et pointues, les deux inférieures se réunissant un peu au-delà de leur point de départ. — *Labre* court, sans stries, recouvrant la base du suçoir. — *Tête* longue, petite, portée sur un cou ordinairement fort distinct, ayant souvent un sillon transversal qui la fait paroître comme bilobée. — *Yeux* arrondis, saillans. — *Deux petits yeux lisses* apparens. — *Corps* alongé. — *Corselet* triangulaire, très-distinctement bilobé; le lobe antérieur ordinairement plus petit et séparé du second par un sillon profond. — *Ecusson* triangulaire. — *Elytres* de la longueur de l'abdomen au moins. — *Abdomen* convexe en dessous, ses bords souvent relevés, composé de six segmens dont le dernier recouvre l'anus qu'on n'aperçoit qu'en dessous, ces segmens ayant de chaque côté un stigmate un peu rebordé, celui de l'anus plus petit. Anus des femelles sillonné longitudinalement dans son milieu;

Digitized by Google

entier et sans sillon longitudinal dans les mâles. — *Jambes* dépourvues d'épines terminales; tarses fort courts, de trois articles.

Les Réduves dans les trois états par lesquels ils passent, vivent de rapine et s'emparent de divers insectes qu'ils sucent après avoir fait pénétrer l'extrémité de leur bec dans le corps de leurs victimes. On est souvent à même de remarquer que la larve du Réduve masqué se déguise en quelque sorte en se couvrant d'ordures et de petits lambeaux de forme irrégulière. A la faveur de ce masque elle s'approche de sa proie doucement en marchant par saccades sans lui inspirer de crainte et s'élance sur elle. Cette espèce habite nos maisons et exhale une odeur fort désagréable. Nous pouvons assurer qu'elle fait particulièrement la guerre à la Punaise des lits; dans les jours les plus chauds de l'été elle vient souvent voler la nuit autour des lumières, attirée par la clarté. Lorsqu'on saisit les Réduves on doit éviter la piqûre de leur bec qui est fort douloureuse. Nous tenons de M. Latreille qu'ayant été piqué à l'épaule par une espèce de ce genre, il eut sur-le-champ le bras entier engourdi, et cet état dura pendant quelques heures. Ces hémiptères font entendre un petit bruit souvent répété, semblable à celui que produisent les Criocères; il est occasionné par le frottement de la partie postérieure de la tête contre le bord antérieur du corselet. Plusieurs Réduves se tiennent dans les lieux sablonneux et chauds. Ce genre est nombreux en espèces, mais l'Europe en contient peu.

1re. *Divison.* Insertion des antennes placée contre les yeux.

1re. *Subdivision.* Ecusson armé d'une épine. — Yeux lisses rapprochés l'un de l'autre sur un tubercule commun placé sur le dos de la partie postérieure de la tête.

A. Epine de l'écusson discoïdale et relevée.

a. Second lobe du corselet ayant en même temps des épines sur son disque et à ses angles postérieurs.

1. Réduve spinifère, *R. spinifer.*

Reduvius scutello erecto-spinoso, thoracis anticâ parte bispinosâ, posticâ quadrispinosâ; elytris fuscis, maculâ mediâ rotundâ testaceâ.

Reduvius spinifer. Palis.-Bauv. *Ins. d'Afr. et d'Amér. pag.* 13. *Hémipt. pl.* 1. *fig.* 4.

Longueur 5 lig. ½. Corps d'un brun-ferrugineux. Antennes et pattes de même couleur. Lobe antérieur du corselet pâle, portant sur son disque deux épines noirâtres, un peu recourbées postérieurement. Second lobe presque noir, armé de quatre épines droites, deux sur le disque et une à chaque angle postérieur, entre chacune desquelles on voit une tache ronde de couleur fauve. Épine de l'écusson forte. Elytres ayant dans leur milieu une tache arrondie d'un testacé-fauve (1).

Des environs de la ville de Benin (Afrique).

b. Second lobe du corselet ayant seulement une épine à chaque angle postérieur.

† Jambes antérieures ayant une dilatation membraneuse. — Quatrième et dernier article des antennes velu. — Deux appendices saillans au-dessous du corselet, le terminant antérieurement et recevant entr'eux dans le repos l'extrémité du bec. — Segment de l'abdomen portant une épine à chaque angle postérieur. (G. Pétalochère. Pal.-Bauv.)

2. Réduve varié, *R. variegatus.*

Reduvius scutello erecto-spinoso, fuscus, albido varius, tibiis anticis in scutum dilatatis.

Reduvius variegatus. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 128. — *Petalocheirus variegatus.* Palis.-Bauv. *Ins. d'Afr. et d'Amér. pag.* 13. *Hémipt. pl.* 1. *fig.* 1.

Longueur 6 lig. Antennes, tête, corps, élytres et pattes de couleur brune variée de blanchâtre. Epine de l'écusson forte, presque droite.

De Buonopozo, royaume d'Oware.

Rapportez à cette section le *Reduvius rubiginosus.* Lat. *Gen.* (*Petalocheirus rubiginosus.* Palis.-Bauv. *ut suprà, fig.* 2.)

†† Point de dilatation membraneuse aux jambes antérieures. (Corps presque linéaire.)

3. Réduve âtre, *R. ater.*

Reduvius scutello erecto-spinoso, ater, abdomine femoribusque duobus posticis subtùs æneo nitentibus, antennarum articulo secundo partim ferrugineo.

Longueur 13 à 14 lig. Corps d'un noir-mat. Dessous de l'abdomen et des cuisses postérieures luisant avec un reflet métallique. Antennes noires, leur second article ferrugineux en grande partie. Lobe antérieur du corselet portant quatre épines; celle de l'écusson forte, courte. Elytres beaucoup plus longues que l'abdomen. Femelle.

Du Brésil.

(1) La mauvaise habitude que quelques voyageurs ont d'enlever la plaque anale de ces insectes, pour bourrer l'abdomen, nous prive seule de désigner le sexe d'une partie des individus que nous décrivons.

Digitized by Google

4. Réduve thoracique, *R. thoracicus.*

Reduvius scutello erecto-spinoso, niger, thorace ferrugineo.

Longueur 7 lig. Noir. Antennes et pattes très-velues. Corselet ferrugineux, son lobe antérieur portant deux tubercules latéraux et deux épines noires, discoïdales; lobe postérieur ayant ses épines longues et noires. Ecusson un peu bordé de ferrugineux latéralement. Cuisses et jambes postérieures longues et grêles. Elytres beaucoup plus longues que l'abdomen. Mâle.

Du Brésil.

5. Réduve liséré, *R. limbatus.*

Reduvius scutello erecto-spinoso, niger; capite rubro nigro vario, thorace rubro marginato, elytrorum parte coriaceâ albo marginatâ.

Longueur 8 à 9 lig. Noir. Antennes et pattes de même couleur et velues. Tête rougeâtre avec deux petites lignes allant des yeux à la base du bec, les deux derniers articles de celui-ci et une tache autour des yeux lisses, de couleur noire. Corselet entièrement bordé de rouge, son lobe antérieur portant quatre épines, les deux discoïdales grandes et noires. Celle de l'écusson droite, forte, longue. Elytres plus longues que l'abdomen; leur partie coriace bordée de blanchâtre extérieurement et vers la membrane; hanches, bords de l'abdomen et taches sur son milieu, rougeâtres. Mâle et femelle.

Du Brésil.

6. Réduve tricolor, *R. tricolor.*

Reduvius scutello erecto-spinoso, niger, rubro varius, elytrorum parte coriaceâ, margine et inferiori parte albidis.

Longueur 6 lig. Tête noire variée de rouge. Antennes et pattes noires un peu velues. Lobe antérieur du corselet rouge, noir postérieurement, portant quatre épines, les deux discoïdales noires à l'extrémité. Second lobe noir, bordé de rouge latéralement et à sa partie postérieure. Ecusson rouge, son épine droite, forte. Elytres noires, guère plus longues que l'abdomen, leur partie coriace blanchâtre à son extrémité et sur ses bords. Abdomen rougeâtre, ses derniers segmens noirs au milieu. Hanches et cuisses tachées de rouge en dessous. Mâle.

Du Brésil.

7. Réduve à taches d'ivoire, *R. eburneus.*

Reduvius scutello erecto-spinoso, testaceo-ferrugineus, elytrorum partis coriaceæ maculâ eburneâ nigro marginatâ.

Longueur 7 lig. ½. D'un fauve-ferrugineux. Antennes un peu velues, fauves avec le premier article et l'extrémité du second noirs. Lobe antérieur du corselet ayant quatre épines, les latérales fort petites, les deux discoïdales noires et fortes. Second lobe marqué sur le dos d'une ligne longitudinale noire, ses épines et une tache près de leur base, de cette couleur. Epine de l'écusson forte, droite, noire à son extrémité. Partie coriace des élytres portant une tache ovale d'un blanc d'ivoire entourée de noir. Bords latéraux de l'abdomen tachés de noir à l'angle antérieur des segmens. Pattes un peu velues, les quatre cuisses antérieures munies en dessous de deux ou trois petites épines. Mâle et femelle.

Du Brésil.

8. Réduve rayé, *R. lineatus.*

Reduvius scutello erecto-spinoso, testaceus, nigro varius, elytrorum partis coriaceæ disco fusco.

Longueur 8 lig. Fauve. Antennes et pattes un peu velues. Partie inférieure du premier lobe de la tête brune. Yeux lisses entourés de noir. Dessus du corselet rayé de noir, son lobe antérieur portant quatre épines, les deux latérales fort petites, les deux discoïdales grandes, fortes, brunes à l'extrémité. Ecusson noir, fauve postérieurement, son épine presque droite, fauve. Membrane des élytres brune dans son milieu. Derniers segmens de l'abdomen noirs. Femelle.

De Cayenne.

c. Corselet mutique.

9. Réduve agréable, *R. amœnus.*

Reduvius scutello obtusè erecto-spinoso, thorace posteriùs longitudinaliter sulcato, rubro nigroque varius; abdomine subtùs livido, lineis duabus in singulo segmento plerisque interruptis, nigris.

Longueur 15 lig. Antennes et pattes noires. Tête testacée avec une petite corne bifurquée derrière l'insertion de chaque antenne. Bec court, mince, testacé. Corselet rouge, plissé transversalement. Son lobe antérieur ayant une ligne noire postérieurement; second lobe marqué au milieu d'un sillon longitudinal profond et d'un point latéral, de couleur noire. Ecusson testacé-roussâtre, ses bords latéraux noirs; son épine courte, obtuse. Elytres noires ayant leur base rouge, cette couleur s'étendant sur le bord extérieur et formant vers la naissance de la partie membraneuse, une plaque rouge renfermant une tache noire. Bords de l'abdomen rouges avec une tache noire à l'angle postérieur des segmens. Abdomen livide en dessous avec deux lignes noires transverses sur chaque segment, la plupart interrompues au milieu. Femelle.

Du Brésil.

Digitized by Google

B. Extrémité de l'écusson prolongée en une épine horizontale plus ou moins aiguë.

10. Réduve ailes tachées, *R. maculipennis.*

Reduvius scutello horizontalitèr spinoso, niger, elytris albido substrigatis, ochraceo bimaculatis, abdomine cœrulescenti, maculis marginis luteis.

Longueur 6 lig. Noir. Elytres ayant quelques petites lignes blanchâtres près de la pointe de l'écusson, une tache carrée d'un jaune-d'ocre dans le milieu et une autre ovale de même couleur à l'extrémité. Abdomen d'un noir-bleuâtre, bordé de taches d'un jaune-pâle placées à l'angle antérieur de chaque segment. Cuisses ayant un peu de jaune à leur base. Tarses testacés. Femelle.
Du Brésil.

On rapportera à cette section, 1°. le *Reduvius personatus.* Fab. *Syst. Rhyng.* (*Encycl. pl.* 373. *fig.* 32-36); 2°. le *Reduvius stridulus.* Fab. *id.* (*Encycl. pl.* 373. *fig.* 37-40.)

2e. *Subdivision.* Ecusson mutique. — Yeux lisses fort éloignés l'un de l'autre, placés latéralement sur la partie postérieure de la tête, derrière les yeux à réseau. — (Pattes antérieures longues, leurs jambes grosses et velues.)

A. Abdomen n'étant pas plus large que les élytres.

11. Réduve rufipède, *R. rufipes.*

Reduvius scutello mutico, niger, thoracis maculis tribus rufis.

Reduvius rufipes. Fab. *Syst. Rhyng. pag.* 270. *n°.* 19.

Longueur 16 lig. Noir. Antennes de même couleur, presque glabres. Lobe postérieur du corselet ayant trois taches roussâtres, celle du milieu triangulaire, les deux autres placées aux angles postérieurs. Elytres beaucoup plus longues que l'abdomen, leur partie coriace courte, bordée intérieurement et vers la membrane de gris-roussâtre, membrane brune. Pattes antérieures noires, les quatre postérieures ferrugineuses. Bords latéraux de l'abdomen rouges. Mâle.
De Cayenne.

12. Réduve de Stoll, *R. Stollii.*

Reduvius scutelli mutici basi albo interruptè tomentosâ, testaceo-ferrugineus, nigro varius.

Stoll, *Punais. pl. XXII. fig.* 153.

Longueur 7 lig. Tête noire, ayant une ligne blanche longitudinale à sa partie supérieure. Antennes noires avec la base du troisième article blanchâtre. Corselet testacé-ferrugineux, son lobe antérieur un peu plus pâle. Ecusson caréné ayant à sa base une bande transverse interrompue, formée par un duvet blanc. Elytres un peu plus longues que l'abdomen, leur partie coriace d'un testacé-ferrugineux, noire à l'extrémité. Membrane noire. Dessous du corps testacé-pâle. Segmens de l'abdomen et hanches des quatre pattes postérieures ayant une tache blanchâtre formée par un duvet. Pattes d'un testacé-pâle. Extrémité des jambes et tarses de couleur brune, surtout dans les deux antérieures. Mâle et femelle.

De Cayenne et de Surinam.

B. Abdomen surpassant les élytres en largeur.

13. Réduve lanipède, *R. lanipes.*

Reduvius scutello mutico, niger, villosulus, elytrorum parte coriaceâ albidâ, nigro pilosâ.

Reduvius lanipes. Fab. *Syst. Rhyng. pag.* 274. *n°.* 40.

Longueur 1 pouce. Noir, pubescent. Duvet de la tête, du corselet et des pattes antérieures d'un gris-roussâtre, celui de l'abdomen et des deux pattes postérieures noir. Partie coriace des élytres d'un blanc sale portant des poils noirs. Membrane à reflet métallique. Bords latéraux de l'abdomen comme découpés, les segmens laissant entr'eux un petit intervalle dans lequel on voit une tache d'un blanc sale. Mâle.

De Cayenne.

14. Réduve lunulé, *R. lunatus.*

Reduvius scutello mutico, niger, nitidus, subtomentosus, femorum apice, tibiarum quatuor anticarum basi, posticis omninò, elytrorum maculâ, ano lateribusque abdominis maculis rubris.

Reduvius lunatus. Fab. *Syst. Rhyng. pag.* 274. *n°.* 39. — Stoll, *Punais. pl. XIII. fig.* 91.

Longueur 15 à 16 lig. Noir-luisant, pubescent. Antennes noires. Tête ayant un tubercule velu derrière l'insertion de chaque antenne. Extrémité des cuisses, base des quatre jambes antérieures, les postérieures en totalité, une tache avant l'extrémité de la partie coriace des élytres, anus et taches sur les bords latéraux de l'abdomen rouges. Elytres plus longues que l'abdomen. Pattes antérieures très-longues, grosses et velues. Mâle et femelle.

De Cayenne.

Nota. L'insertion des antennes visiblement éloignée des yeux sembleroit placer ce Réduve dans la seconde division, mais tous ses autres caractères lui étant communs avec les espèces de cette section-ci nous avons cru devoir l'y faire entrer.

A cette section appartiennent les *Reduvius*

Digitized by Google

hirtipes, *pilipes*, *lineola* et *crinipes*. Fab. *Syst. Rhyngot.*

2e. *Division*. Insertion des antennes éloignée des yeux.

1re. *Subdivision*. Corselet sans sillon longitudinal. — Écusson entier, terminé par une seule pointe. — Yeux lisses écartés l'un de l'autre, placés latéralement sur la partie postérieure de la tête, mais non pas derrière les yeux à réseau.

A. Lobe postérieur du corselet portant une carène longitudinale élevée et découpée en crête.

15. Réduve crêté, *R. serratus*.

Reduvius scutello mutico, thorace cristato, niger, griseo subtomentosus.

Reduvius serratus. Fab. *Syst. Rhyngot. pag.* 266. *n°.* 2. — Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 129. — *Cimex cristatus*. Linn. *Syst. Nat.* 2. 723. 62. — Drury, *Ins. tom.* 2. *pl.* 36. *fig.* 6. — Stoll, *Punais. pl. I. fig.* 6. — *Encycl. pl.* 124. *Rédu. fig.* 31.

Longueur 15 à 16 lig. Noir, couvert d'un duvet court, grisâtre. Tête ayant une petite corne derrière l'insertion de chaque antenne. Côtés du corselet portant postérieurement quelques dents obtuses. Antennes, bec, extrémité des cuisses et jambes rougeâtres. Elytres beaucoup plus étroites que l'abdomen, leur membrane bronzée. Femelle.
Amérique méridionale.

B. Lobe postérieur du corselet portant en même temps des épines sur son disque et à ses bords latéraux, sans carène longitudinale.

a. Abdomen surpassant les élytres en largeur.

16. Réduve anguleux, *R. angulosus*.

Reduvius scutello mutico, thorace spinoso, fuscus, abdominis segmentis margine angulosis.

Longueur 12 à 14 lig. Dessus du corps de couleur de feuille sèche; son dessous d'un gris-blanchâtre. Antennes velues, de même couleur que le dessus du corps avec un anneau sur le premier article et la base du second blanchâtres. Tête munie d'une petite corne derrière l'insertion de chaque antenne. Lobe antérieur du corselet portant deux épines sur son disque. Second lobe armé de cinq épines dont trois petites discoïdales. Segmens de l'abdomen anguleux à leurs bords latéraux. Pattes de la couleur du corps. Femelle.
Du Brésil.

17. Réduve festonné, *R. sinuosus*.

Reduvius scutello mutico, thorace spinoso, nigro-fuscus, abdominis segmentis margine rotundatis.

Longueur 12 à 14 lig. D'un noir-brun; les deux derniers articles des antennes testacés-rougeâtres. Tête munie d'une très-petite corne derrière l'insertion de chaque antenne. Lobe antérieur du corselet portant deux épines sur son disque, second lobe en ayant quatre, dont deux discoïdales. Bords latéraux des segmens de l'abdomen arrondis, formant comme un feston. Pattes de la couleur du corps. Elytres beaucoup plus longues que l'abdomen.
Du Brésil.

b. Abdomen n'étant pas plus large que les élytres.

18. Réduve binoté, *R. binotatus*.

Reduvius scutello mutico, thorace spinoso, testaceus, elytris scutellique apice albo punctatis.

Longueur 1 pouce. Corps presque linéaire, testacé; les trois derniers articles des antennes bruns. Tête munie d'une corne droite derrière l'insertion de chaque antenne. Lobe antérieur du corselet portant deux épines sur son disque. Second lobe plus brun, en ayant quatre dont les deux latérales plus fortes. Extrémité de l'écusson et partie coriace des élytres portant un petit point blanc formé par un duvet. Côtés du corselet et dessous de l'abdomen marqués de semblables points qui forment une ligne longitudinale de chaque côté. Pattes testacées. Femelle.
Du Brésil.

19. Réduve génieulé, *R. geniculatus*.

Reduvius scutello mutico, thorace spinoso, luteo-pallidus, geniculis fuscis.

Longueur 8 lig. Corps presque linéaire, d'un jaune-pâle. Yeux noirs. Tête munie d'un petit tubercule derrière l'insertion de chaque antenne. Lobe antérieur du corselet fort petit, portant deux épines sur son disque. Second lobe en ayant quatre, les deux latérales beaucoup plus fortes, brunes à l'extrémité. Elytres beaucoup plus longues que l'abdomen, leur membrane blanche, transparente. Pattes d'un jaune-pâle avec les genoux bruns. Mâle.
Amérique méridionale.

C. Lobe postérieur du corselet portant seulement une épine à chaque angle postérieur, sans carène longitudinale. — Abdomen n'étant pas plus large que les élytres.

Digitized by Google

20. Réduve alongé, *R. elongatus.*

Reduvius scutello mutico, thorace spinoso, testaceus, capite thoraceque fusco maculatis, femoribus albido annulatis.

Longueur 16 lig. Corps presque linéaire, testacé. Tête munie d'un très-petit tubercule derrière l'insertion de chaque antenne, et marquée de quelques taches d'un brun-noirâtre ainsi que le premier lobe du corselet. Second lobe brun bordé de fauve postérieurement, ses épines de cette dernière couleur. Pattes testacées, cuisses avec un petit anneau blanchâtre dans leur milieu. Femelle.

Du Brésil.

21. Réduve à bracelets, *R. armillatus.*

Reduvius scutello mutico, thorace spinoso, suprà fuscus, testaceo varius, subtùs lutescens, nigro maculatus, pedibus testaceis, femoribus tibiisque nigro annulatis.

Longueur 19 lig. Corps presque linéaire, brun en dessus. Antennes testacées annelées de noir. Tête munie d'un petit tubercule derrière l'insertion de chaque antenne. Lobe antérieur du corselet noirâtre bordé de testacé. Second lobe ayant un point rond, ses bords latéraux et la partie qui avoisine l'écusson, de couleur testacée. Écusson de cette couleur, son disque noir. Elytres brunes, leur partie coriace bordée de testacé. Dessous du corps jaunâtre avec des lignes transverses et des points noirâtres. Les quatre pattes antérieures testacées avec un anneau noir aux cuisses et un autre aux jambes. Pattes postérieures testacées avec deux anneaux noirs aux cuisses et un autre fort large à leurs jambes. Femelle.

Du Brésil.

22. Réduve brésilien, *R. brasiliensis.*

Reduvius scutello mutico, thorace spinoso, niger elytrorum parte coriaceâ thoracisque posticâ testaceis, hujus maculâ discoidali nigrâ bilobâ.

Longueur 8 lig. Corps presque linéaire, noir. Antennes de même couleur avec la base du second article et le troisième testacés (le dernier manque). Second lobe du corselet testacé en dessus, portant sur son disque une tache noire presque bilobée. Elytres guère plus longues que l'abdomen, leur partie coriace testacée. Mâle.

Du Brésil.

D. Second lobe du corselet portant seulement un tubercule à chaque angle postérieur, sans épines, ni carène longitudinale.

a. Abdomen n'étant pas plus large que les élytres. — Corps presque linéaire.

23. Réduve rougeâtre, *R. rubidus.*

Reduvius scutello mutico, thorace tuberculato, rubro-fuscus, antennis nigris albido annulatis, elytrorum membranâ et partis coriaceæ lineâ mediâ nigris, femorum annulis binis, tibiarum quatuor posticarum unico albis.

Longueur 6 lig. Rougeâtre. Disque du second lobe du corselet, extrémité de l'écusson, une bande sur le milieu de la partie coriace des élytres et leur membrane noirs. Antennes noires avec quelques anneaux blancs; pattes noires, cuisses ayant chacune deux anneaux blancs; les quatre jambes postérieures en ayant un seul. Elytres un plus longues que l'abdomen. Mâle et femelle.

De Saint-Domingue.

24. Réduve caréné, *R. carinatus.*

Reduvius scutello mutico, thorace tuberculato anticè striato, niger; antennis, rostro, pedibus, elytrorum basi, abdominis medio lateribusque rubris, his nigro maculatis.

Reduvius carinatus. Fab. *Syst. Rhyng. pag.* 278. n°. 57. — Coqueb. *Illust. Icon. tab.* 10. *fig.* 15.

Longueur 10 lig. Noir. Bec et pattes rouges. Partie coriace des élytres, milieu de l'abdomen et ses bords de couleur rouge, ces derniers tachés de noir. Antennes d'un brun-rougeâtre. Cuisses et jambes antérieures grosses et courtes. Elytres un peu plus longues que l'abdomen. Mâle et femelle.

Des Etats-Unis d'Amérique.

Nota. Le lobe antérieur du corselet est très-remarquable par sa longueur qui surpasse celle du lobe postérieur et par sa largeur à peu près égale; il est marqué de plusieurs stries longitudinales. Cette conformation se retrouve dans quelques autres espèces que nous n'avons pas eu occasion de décrire.

Le *Reduvius fasciatus.* Palis.-Bauv. *Ins. d'Afr. et d'Amér. pag.* 64. *Hémipt. pl.* 2. *fig.* 5, vient se placer ici.

b. Abdomen surpassant les élytres en largeur.

25. Réduve longicolle, *R. longicollis.*

Reduvius scutello erecto-spinoso, thorace tuberculato, niger, glaber, elytris albidis basi nigris, abdominis serie laterali punctorum albidorum, pedibus subvillosis.

Stoll, *Punais. pl. XLI. fig.* 293.

Digitized by Google

Longueur 10 lig. Noir, glabre. Partie coriace des élytres ayant sa moitié inférieure blanchâtre. Membrane de cette couleur et transparente. Abdomen avec une ligne de points blanchâtres de chaque côté. Lobe postérieur de la tête très-long. Ecusson armé d'une épine forte et droite. Pattes un peu velues. Mâle et femelle.

Des Indes orientales.

26. Réduve corail, *R. corallinus.*

Reduvius thorace mutico, corallinus, capitis parte posticâ suprà, thoracis lobo secundo anticè et lateralitèr, scutelli disco, abdominis lineis maculisque, femoribus albido lineatis, tibiisque nigris.

Longueur 6 lig. D'un rouge de corail. Partie supérieure du second lobe de la tête, partie antérieure du second lobe du corselet, côtés de celui-ci, disque de l'écusson, taches et lignes sur l'abdomen, cuisses et jambes de couleur noire. On voit une ligne blanchâtre sur la partie antérieure de chaque cuisse. Antennes noires, d'un brun-rougeâtre à l'extrémité. Elytres un peu plus longues que l'abdomen, leur membrane demi-transparente. Mâle.

Des Indes orientales.

27. Réduve anuelé, *R. annulatus.*

Reduvius thorace mutico, niger, verticis puncto, femorum duorum anticorum annulis duobus, tibiis omnibus apice excepto et abdominis segmentorum angulis posticis, unoque sanguineis.

Reduvius annulatus. Fab. *Syst. Rhyng. pag.* 271. *n°.* 24. — Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 129. — Panz. *Faun. Germ. fas.* ». *fig.* 23. — Wolf. *Icon. Cimic. fas.* 2. *pag.* 81. *tab.* 8. *fig.* 78. — *Cimex annulatus.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 725. 71. — *Cimex niger rufipes.* De Géer, *Ins. tom.* 3. *pag.* 286. *n°.* 26. — La Punaise mouche à pattes rouges. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 437. *n°.* 5.

Longueur 6 lig. Noir. Antennes de même couleur. Tête et corselet pubescens. La première ayant un point rouge entre les yeux lisses. Base des hanches de devant, deux anneaux sur les deux cuisses antérieures, autant sur les deux postérieures, toutes les jambes, à l'exception de leurs extrémités et taches à l'angle postérieur de chaque segment de l'abdomen ainsi qu'à l'anus d'un rouge-sanguin. Mâle et femelle.

Nota. Le milieu de l'abdomen a plus ou moins de rouge.

Des environs de Paris.

On placera dans cette section les *Reduvius hæmorrhoidalis* et *ægyptius* de Fab. *Syst. Rhyngot.*

2°. *Subdivision.* Corselet ayant un sillon longitudinal sur ses deux lobes. — Ecusson échancré postérieurement, terminé par deux pointes. — Yeux lisses assez rapprochés l'un de l'autre sur un tubercule commun placé sur la partie postérieure de la tête. — (Antennes velues, de six articles, non compris les petites articulations.)

Nota. Le sillon transversal qui sépare les deux lobes du corselet, forme avec le sillon longitudinal une croix dans toutes les espèces de cette subdivision. S'il nous eût été possible de vérifier les antennes de plusieurs espèces, nous n'aurions pas hésité à proposer cette subdivision comme genre sous le nom d'Ectrichodie (*Ectrichodia*), mais nous ne les avons complètes que dans une seule espèce.

28. Réduve luisant, *R. lucidus.*

Reduvius thorace cruciatìm sulcato, ruber, nitidus, glaber; antennis, thorace subtùs, elytris basi exceptâ, ano et segmentorum abdominis posticorum lateribus nigris.

Longueur 15 lig. Rouge, glabre, luisant. Antennes, dessous du corselet, poitrine, élytres (leur base exceptée), anus et côtés des derniers segmens de l'abdomen de couleur noire. Les quatre cuisses antérieures ayant quelques petites dents en dessous. Mâle.

Patrie inconnue.

29. Réduve croisé, *R. cruciatus.*

Reduvius thorace cruciatìm sulcato, antennis sexarticulatis, niger, nitidus, glaber, thorace luteo sulcis nigris, elytrorum basi, tibiis quatuor anticis extùs, abdominis margine discoque luteis.

Stoll, *Punais. pl. IX. fig.* 65?

Longueur 1 pouce. Noir, glabre, luisant. Dessus du corselet jaune, ses deux sillons formant une croix noire. Base des élytres, bords de l'abdomen et son disque en dessous, partie extérieure des quatre premières jambes de couleur jaune. Mâle.

Du Cap de Bonne-Espérance.

Nota. Notre individu a manifestement six articles aux antennes sans compter le tubercule radical ni les petites articulations qui sont entre le premier, le second et le troisième articles. Stoll ne donne que cinq articles aux antennes du sien et encore compte-t-il le tubercule de la base. Il les figure glabres: dans le nôtre elles sont velues; enfin il indique Surinam pour patrie. Ces différences nous font citer cet auteur avec doute.

30. Réduve latéral, *R. lateralis.*

Reduvius thorace cruciatìm sulcato, niger, glaber, capite suprà thoracisque lobo antico luteis nigro variis, thoracis posticâ parte scutelloque rubris.

Digitized by Google

Longueur 10 lig. Noir, glabre. Dessus de la tête et du premier lobe du corselet, jaunâtres mêlés de noir. Dessus du second lobe rougeâtre ainsi que l'écusson. Bords latéraux de l'abdomen jaunâtres. Mâle et femelle.

Du Brésil.

31. Réduve ventral, *R. ventralis*.

Reduvius thorace cruciatìm sulcato, niger, nitidus, glaber, capite, rostro colloque exceptis, thorace subtùs, scutello abdominisque lateribus et disco rubris, hoc nigro transverse striato.

Longueur 7 lig. Noir, glabre, luisant. Tête, à l'exception du bec et de la base du cou, dessus du corselet, écusson, bords latéraux et disque de l'abdomen de couleur rouge. Dans cette dernière partie le rouge est entrecoupé de lignes transversales noires.

De Cayenne.

32. Réduve frontal, *R. frontalis*.

Reduvius thorace cruciatìm sulcato, niger, glaber, capitis parte anticâ suprà, thoracis lobi postics margine laterali, abdominis margine ventreque luteis, hoc nigro utrinquè lineato.

Longueur 6 lig. Noir, glabre. Dessus de la partie antérieure de la tête, bords latéraux du second lobe du corselet, base des élytres et bords de l'abdomen jaunes. Ventre de cette couleur ayant de chaque côté une ligne noire.

De Cayenne.

Nota. Les parties jaunes de ce Réduve étaient peut-être rouges dans l'insecte vivant.

A cette seconde subdivision appartiennent les *Reduvius trimaculatus*. Palis.-Bauv. *Ins. d'Afr. et d'Amér. pag.* 64. *Hémipt. pl.* 2. *fig.* 3, et *hirticornis*. Fab. *Syst. Rhyngot.*

HOLOPTILE, *Holoptilus*.

Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, famille des Géocorises, tribu des Nudicolles.

Aucun autre genre de cette tribu n'a moins de quatre articles aux antennes.

Antennes sétacées, de longueur moyenne, coudées après le premier article, insérées sur la partie antérieure de la tête, rapprochées à leur base, composées de trois articles, le premier gros, court, glabre; le second fort long, arqué, portant deux rangs de longs poils roides, divergens, qui le font paroître comme pectiné et à sa partie supérieure un autre rang de poils longs, serrés et couchés; le troisième article un peu plus long que le premier, plus mince à sa base qu'à son extrémité, portant quelques poils disposés par verticilles. — *Bec* court, arqué, ne dépassant pas l'origine des cuisses antérieures, découvert à sa naissance, composé de trois articles; le premier court, le second long, cylindrique, le dernier court, conique. — *Labre* point apparent. — *Tête* petite, rétrécie postérieurement, sans cou distinct. — *Yeux* arrondis, saillans. — *Point d'yeux lisses* apparens. — *Corps* assez court, rétréci à sa partie antérieure. — *Corselet* rétréci en devant, bilobé; son lobe antérieur plus petit et séparé du second par un sillon transversal. — *Ecusson* petit, triangulaire. — *Elytres* de la longueur de l'abdomen, de consistance demi-membraneuse dans toute leur étendue. — *Point d'ailes.* — *Abdomen* très-convexe en dessous, composé de six segmens presque transversaux, le dernier plus large dans son milieu que sur les côtés, chacun d'eux portant un stigmate peu rebordé. — *Cuisses*, jambes et tarses garnis de trois rangs de poils roides et divergens; jambes dépourvues d'épines terminales, les postérieures assez longues, un peu arquées; tarses de trois articles, le dernier muni de deux crochets sans pelotte apparente.

Nous ne connoissons pas les mœurs de l'espèce pour laquelle nous proposons ce nouveau genre dont le nom vient de deux mots grecs, et a rapport aux panaches de poils dont elle est presqu'entièrement couverte. Les Holoptiles par la masse de leurs caractères, se rapprochent des Réduves, mais les antennes triarticulées, la nature homogène de leurs élytres et l'absence des ailes les en distinguent assez pour nous faire espérer que les entomologistes accueilleront cette nouvelle coupe générique.

1. Holoptile Ours, *H. Ursus*.

Holoptilus fuscus, elytris squalidè argenteis, maculâ magnâ sub basi punctisque tribus marginalibus fuscis.

Longueur 3 lig. Corps d'un brun-puce, entièrement couvert de poils roides, à l'exception de l'abdomen et de la plus grande partie des élytres; milieu du ventre un peu jaunâtre; poils divergens des antennes d'un brun-puce, ceux qui sont couchés blanchâtres. Dessus du corselet raboteux, tuberculé; ces tubercules portant chacun une touffe de poils divergens de couleur puce mêlée de poils grisâtres. Elytres demi-transparentes, d'une couleur argentée sale, munies à leur base extérieure d'une touffe de poils brunâtres. On voit vers leur base une grande tache transversale puce qui n'atteint pas le bord intérieur, et des points de même couleur dont trois plus remarquables placés sur le bord extérieur. Ventre très-convexe en dessous depuis l'anus jusqu'au second segment, se déprimant subitement à sa base, en sorte que le second segment forme dans son milieu un tubercule garni de poils sur sa partie antérieure. Pattes d'une nuance plus claire que le dessus du corps, leurs poils bruns.

Du Cap de Bonne-Espérance.

(S. F. et A. Serv.)

REMBE,

Digitized by Google

REMBE, *Rembus*. Lat. (*Hist.-nat. et Icon. des Coléopt. d'Europ.*) Genre de Carabiques très-voisin des Licines, mais en différant par ses mandibules qui sont terminées en pointe simple. Le *Carabus indicus* Herbst et le *Carabus politus* Fab. appartiennent à ce genre. Ces deux espèces sont des Indes orientales. (S. F. et A. Serv.)

REMBE, *Rembus*. M. Germar (*Ins. Spec. nov. vol.* 1. *Coleopt.* 1824) désigne sous ce nom un genre de la tribu des Charansonites, famille des Rhynchophores de M. Latreille, ayant pour caractères : rostre court, épais, parallélipipède, à peine plus long que la tête, plus étroit qu'elle ; ses fossettes courbées subitement en dessous, se rejoignant dans cette partie. Yeux ronds, proéminens. Antennes grêles, insérées au bout du rostre, plus longues que le corselet, leur premier article court, en massue, fouet grêle de sept articles dont le second alongé, les autres presqu'égaux. Massue oblongue. Corselet transversal, tronqué à sa base, arrondi sur les côtés, sans sillon en dessous pour recevoir le rostre. Ecusson distinct, petit, presque carré. Elytres renflées, couvrant l'abdomen et les ailes, presque deux fois plus larges que le corselet, tronquées à la base, leurs angles huméraux saillans. Pattes courtes, égales entr'elles. Cuisses mutiques, en massue ; jambes cylindriques ; premier article des tarses un peu plus long que les autres, le second court, trigone, l'avant-dernier très-large, bilobé.

Ce genre est composé d'une seule espèce ; elle est du Brésil : l'auteur la nomme *R. auricinctus*. C'est le *Thylacites trifasciatus* du Catalogue de M. le comte Dejean. (S. F. et A. Serv.)

RÉMIPÈDE, *Remipes*. Lat. Lamarck. Genre de Crustacés de l'ordre des Décapodes, famille des Macroures, division des Macroures anomaux, tribu des Hippides, établi par M. Latreille, et dont les caractères sont : antennes latérales et intermédiaires courtes, presque d'égale longueur, avancées, un peu recourbées. Pieds-mâchoires extérieurs semblables à de petits bras et ayant au bout un fort crochet. Pieds de la première paire adactyles, terminés par des lames qui finissent en pointe ; ceux des autres paires terminés par des lames ciliées également pointues, mais un peu plus larges dans leur milieu.

Ce genre est très-voisin de celui des Hippes de Fabricius, mais il s'en distingue par les pieds antérieurs, par les antennes et par la position des yeux : il a été établi sur une seule espèce propre aux mers de la nouvelle Hollande et a été rapporté par Péron et Lesueur.

1. Rémipède tortue, *R. testudinarius*. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 45.—*Hippa adactyla*. Fab. *Supp. Entom. Syst. pag.* 370. — Herbst, *Canc. tab.* 22. *fig.* 4?

Long d'environ un pouce ; carapace ovale, longue d'environ un pouce, finement ridée en dessus, avec cinq dents à son bord antérieur, dont les trois intermédiaires ont moins de longueur que les deux latérales, au-dessous desquelles sont insérés les pédoncules grêles qui supportent les yeux ; bords du dernier article de l'abdomen et pattes velus.

On trouve sur les côtes de la Martinique une autre espèce qui paroît avoir été figurée dans un ouvrage anglais sur l'histoire naturelle des Barbades. (E. G.)

RÉMIPÈDES ou NECTOPODES. M. Duméril nomme ainsi dans sa *Zoologie analytique*, la seconde famille des Coléoptères pentamérés, ayant pour caractères : *élytres dures couvrant tout l'abdomen ; antennes en soie ou en fil, non dentées ; tarses natatoires*. Cette famille comprend les genres Dytisque, Hyphydre, Haliple et Tourniquet. (S. F. et A. Serv.)

RÉMITARSES ou HYDROCORÉES. C'est sous ce nom que M. Duméril dans la *Zoologie analytique*, désigne une famille d'Hémiptères ayant pour caractères : *élytres dures, coriaces. Bec paroissant naître du front. Antennes sétacées, très-courtes. Pattes postérieures propres à nager*. Elle renferme les genres Ranâtre, Nèpe, Naucore, Notonecte et Sigare. (S. F. et A. Serv.)

RÉTITÈLES. Nom donné par M. Walkenaer à la dix-neuvième division de la seconde tribu des Aranéides. Elle comprend les espèces qui fabriquent des toiles à réseaux formés par des fils peu serrés, tendus irrégulièrement en tout sens. (E. G.)

RHAGIONIDES ou LEPTIDES. Neuvième tribu de la famille des Tanystomes, section des Proboscidés, ordre des Diptères. Elle offre pour caractères :

Trompe à tige très-courte, retirée dans la cavité buccale, ou à peine extérieure, terminée par deux lèvres grandes, saillantes et relevées. —*Antennes* fort courtes, grenues ; leur dernier article sans divisions, ayant une soie dorsale ou terminale. —*Palpes extérieurs* presque coniques. (Ailes presque toujours écartées.)

Elle comprend les genres Leptis ou Rhagion, Athérix et Clinocère.

LEPTIS ou RHAGION. *Leptis*. Fab. Meig. *Rhagio*. Lat. Panz. *Musca*. Linn. Geoff. *Nemotelus*. De Géer. *Atherix, Sciara*. Fab.

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Tanystomes, tribu des Leptides.

Les genres Leptis, Athérix et Clinocère composent cette tribu. Le second se distingue aisément par le troisième article de ses antennes qui

Digitized by Google

est ovale et porte une soie dorsale vers son milieu. Les Clinocères qui comme les Leptis ont cette soie terminale, ont les deux premiers articles des antennes de forme presque sphérique; leurs yeux lisses sont placés sur le front, et elles portent (dans le repos) leurs ailes en recouvrement l'une sur l'autre.

Antennes moniliformes, presque cylindriques, beaucoup plus courtes que la tête, dirigées en avant, rapprochées à leur base, composées de trois articles, le premier cylindrique, le second en forme de coupe, le troisième conique, simple ou peu distinctement annelé, portant une soie à son extrémité.—*Trompe* saillante, presque membraneuse, bilabiée, recevant un suçoir de quatre soies. — *Palpes* presque coniques, verticaux, velus; leur second article long. — *Tête* de la largeur du corselet, verticale, comprimée de devant en arrière. — *Yeux* grands, espacés dans les femelles, rapprochés dans les mâles. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle sur un tubercule vertical. — *Corselet* un peu convexe. — *Ailes* très-écartées. — *Balanciers* saillans. — *Abdomen* alongé, cylindro-conique. — *Pattes* très-longues, premier article des tarses aussi long ou plus long que les quatre autres réunis, le dernier muni de deux crochets ayant trois pelottes dans leur entre-deux.

Le nom de ce genre paroît venir d'un mot grec qui signifie : *grêle*. Ces diptères se tiennent volontiers en une espèce de société sur les troncs des arbres où ils semblent se jouer entr'eux en courant et voltigeant les uns après les autres. On les trouve quelquefois, mais isolément sur les fleurs dont ils sucent le miel; ils attaquent aussi de petits diptères.

Il est probable que les larves de toutes les Leptis vivent en terre ou dans le sable, mais on n'a des notions certaines que sur celles de la première division. Ces larves sont apodes, alongées, annelées, avec une tête constante et écailleuse; pour passer à l'état de nymphes, elles quittent leur peau et ressemblent dans cet état aux nymphes des Hyménoptères : car on aperçoit alors la forme de toutes les parties de l'insecte parfait. La larve de la Leptis bécasse a la tête petite, brune, avec deux antennes courtes; quelques mamelons charnus qui garnissent le dessous du corps, lui servent de pattes et l'aident à changer de place. Elle subit toutes ses métamorphoses dans la terre où elle a vécu. La nymphe a plusieurs rangées d'épines courtes sur le corps. L'insecte parfait paroît vers la fin d'avril. Les œufs de cette Leptis sont minces, alongés, courbés en arc, d'un blanc-jaunâtre. La larve de la Leptis ver-lion (*Leptis vermileo*. FAB. *Syst. Antl.*) a le corps alongé, cylindrique, d'un gris-jaunâtre, composé de onze segmens. Sa tête est conique, munie antérieurement d'une espèce de dard écailleux; l'anus est terminé par quatre appendices charnus, en forme de mamelons munis de poils longs et roides; cette larve vit d'insectes; pour les prendre elle se forme dans le sable un entonnoir semblable à celui des Myrméléons. Elle se place au fond, dans le milieu et s'y tient à l'affût pour saisir les petits insectes qui tombent dans ce trou; elle les entoure avec son corps, les perce de son dard et les entraîne sous le sable pour les sucer tranquillement; elle rejette ensuite le corps hors de son entonnoir quand elle en a tiré toute la substance; elle se change en nymphe dans le sable sans se faire de coque, vers la fin de mai, et devient insecte parfait environ quinze jours après sa métamorphose.

M. Meigen décrit vingt-deux espèces de ce genre, toutes d'Europe. Fabricius en cite une de la Caroline.

1re. *Division*. Palpes coniques, couchés sur la trompe.

1. LEPTIS Bécasse, *L. scolopacea*.

Leptis palpis conicis, in proboscide incumbentibus, thorace cinereo, suprà fusco trivittato, abdomine rufo trifariam nigro maculato, pedibus flavis, femoribus posticis annulo fusco, alis fusco maculatis.

Leptis scolopacea. FAB. *Syst. Antl. pag.* 69. n°. 1. — MEIG. *Dipt. d'Europ. tom.* 2. *pag.* 89. n°. 2. — *Rhagio scolopaceus*. LAT. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 288. — PANZ. *Faun. Germ. fas.* 14. *fig.* 19. — *Musca scolopaceo*. LINN. *Syst. Nat.* 2. 982. 16. — *Nemotelus scolopaceus*. DE GÉER *Ins. tom.* 6. *pag.* 162. n°. 1. *pl.* 9. *fig.* 6-9. — RÉAUM. *Ins. tom.* 4. *pl.* 10. *fig.* 5 *et* 6.

Longueur 6 à 7 lig. Antennes, tête et corselet d'un cendré-roussâtre, celui-ci portant en dessus trois raies longitudinales d'un roux-brun. Abdomen d'un roux-clair, son dos ayant une suite longitudinale de points noirs, et ses côtés une suite de lignes de cette même couleur. Ailes transparentes, leurs bords postérieur et interne un peu enfumés, l'extérieur ayant vers les deux tiers de sa longueur, une grande tache noire; toutes les nervures transversales bordées de cette couleur. Pattes d'un roux-clair; cuisses postérieures ayant un anneau plus ou moins brun vers leur extrémité. Tout le corps a des poils noirs et assez roides. Femelle.

La larve vit dans la terre. (*Voyez* les Généralités.)

Environs de Paris.

Rapportez à cette division, 1°. la *Leptis tringaria*. MEIG. (*Leptis tringaria* et *Leptis vanellus*. FAB.); 2°. la *Leptis lineola*. MEIG. (*Atherix lineola*. FAB.); 3°. la *Leptis vermileo*. MEIG. FAB.; 4°. la *Leptis conspicua*. MEIG. — *Encycl. pl.* 390. *fig.* 41-46.

Digitized by Google

2°. *Division*. Palpes cylindriques, relevés, arqués.

2. Leptis diadême, *L. diadema*.

Leptis palpis cylindricis, recurvis, erectis, cinerea, aureo tomentosa, proboscide pedibusque flavis; maris abdomine atro fasciato; alis hyalinis, irisantibus, puncto marginali fusco.

Leptis diadema. Meig. *Dipt. d'Europ. tom.* 2. *pag.* 101. *n°.* 19. — *Atherix diadema*. Fab. *Syst. Antl. pag.* 73. *n°.* 2. — La Mouche à point marginal brun sur les ailes et pattes jaunes. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 535. *n°.* 80.

Longueur 2 lig. ½. Corps cendré, couvert d'un duvet doré très-court et très-fugace. Antennes brunes. Trompe et pattes d'un jaune-pâle. Ailes transparentes, irisées, avec un point marginal brun. Femelle.

Le mâle a des bandes brunes sur l'abdomen, selon M. Meigen.

Des environs de Paris.

1°. La *Leptis aurata*. Meig. (*Atherix atrata*. Fab. Le mâle; *Atherix aurata* et *Atherix tomentosa*. Fab. La femelle); 2°. la *Leptis splendida*. Meig. (*Atherix nigrita*. Fab.); 3°. la *Leptis bicolor*. Meig. (*Leptis bicolor* et *Atherix oculata*. Fab.) appartiennent à cette seconde division.

ATHÉRIX, *Atherix*. Meig. Lat. Fab. Panz. *Leptis*, *Anthrax*, *Bibio*. Fab.

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Tanystomes, tribu des Leptides.

Trois genres composent cette tribu; les Leptis et les Clinocères se distinguent des Athérix par la soie de leurs antennes qui est terminale.

Antennes moniliformes, beaucoup plus courtes que la tête, avancées, rapprochées à leur base, composées de trois articles, le troisième simple, ovale, demi-globuleux, presque réniforme, portant en dessus une soie simple, insérée vers son bord postérieur. — *Trompe* à peu près de la longueur de la tête, presque membraneuse, ayant un canal court, un peu au-dessous duquel elle est coudée; ensuite dirigée en avant; ses lèvres grandes, alongées surtout postérieurement; suçoir de quatre soies. — *Palpes* apparens, velus, recourbés, presqu'aussi longs que la trompe. — *Tête* transversale, de la largeur du corselet. — *Yeux* grands, espacés dans les femelles, rapprochés dans les mâles. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle sur un tubercule vertical. — *Corselet* un peu convexe. — *Ailes* écartées. — *Balanciers* saillans. — *Abdomen* large et presque carré dans les femelles, cylindro-conique dans les mâles. — *Pattes* de longueur moyenne; premier article des tarses aussi long ou plus long que les quatre autres réunis, le dernier muni de deux crochets écartés ayant deux pelottes dans leur entre-deux.

On trouve ces insectes dans les bois sur les fleurs. Il y en a douze espèces décrites dans M. Meigen. (*Dipt. d'Europ.*)

1. Athérix Ibis, *A. Ibis*.

Atherix nigro-fuscus, alis fusco maculatis, abdomine partim pedibusque rufis.

Atherix Ibis. Meig. *Dipt. d'Europ. tom.* 2. *pag* 105. *n°.* 1. — *Atherix maculatus*. Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 289. La femelle. *Leptis Ibis*. Fab. *Syst. Antl. pag.* 90. *n°.* 5. Le mâle. — *Anthrax Titanus*. *Id. pag.* 126. *n°.* 37. La femelle.

Longueur 4 à 5 lig. Antennes et tête brunes, couvertes d'un duvet court, couché, grisâtre; celle-ci garnie à sa partie inférieure de poils d'un gris-roussâtre. Corselet gris, portant trois raies longitudinales brunes sur le dos. Ecusson brun. Abdomen noirâtre, tous ses segmens ayant leur bord inférieur d'un roux-pâle. Pattes de cette dernière couleur. Ailes transparentes avec leur côte brune et trois bandes transversales noirâtres qui partent de la côte et n'atteignent pas le bord interne de l'aile. Femelle.

Le mâle diffère par son abdomen dont les second, troisième et quatrième segmens sont roux, ayant chacun une tache dorsale noire et une autre latérale; les suivans sont noirs avec leur bord postérieur plus ou moins roux. L'anus est roux, noir à l'extrémité. Pattes, et surtout les tarses plus foncés que dans la femelle. Les ailes plus brunes que dans celle-ci, la couleur noire plus prononcée et s'étendant davantage.

Environs de Paris.

CLINOCÈRE, *Clinocera*. M. Latreille paroît croire que ce genre de Diptères, créé par M. Meigen et placé par lui auprès des Athérix, est de la tribu des Leptides, ce qui nous engage à donner ici le peu que nous en savons, ne l'ayant point vu. L'auteur allemand lui donne pour caractères : antennes avancées, écartées, composées de trois articles, les deux de la base sphériques, le troisième conique, portant une soie terminale recourbée; trois yeux lisses placés sur le front. Ailes parallèles et se croisant sur l'abdomen dans le repos. Il en décrit en allemand une seule espèce sous le nom de *C. nigra*. Elle est figurée dans ses *Dipt. d'Europ. pl.* 16. *fig.* 1-4.

Le nom de Clinocère vient de deux mots grecs et signifie : *cornes inclinées*.

(S. F. et A. Serv.)

RHAGIE, *Rhagium*. Genre de Coléoptères tétramères, famille des Longicornes, tribu des Lepturètes de M. Latreille, créé par Fabricius et

Digitized by Google

caractérisé ainsi par son auteur : quatre palpes terminés en masse. Mâchoires unidentées ; languette membraneuse, bifide. Antennes sétacées, alongées, rapprochées, insérées entre les yeux : ceux-ci arrondis, saillans. Tête grande, ovale, avancée. Corselet étroit, cylindrique, ses côtés épineux. Elytres dures, voûtées, plus larges que le corselet et de la longueur de l'abdomen. Fabricius compose ce genre d'espèces que les entomologistes modernes placent dans plusieurs. Les *Rhagium mordax, inquisitor, indagator, salicis, bifasciatum* et *minutum* sont des Stencores. *Voyez* ce mot. (S. F. et A. Serv.)

RHAMPHE, *Rhamphus*. Clairv. Lat. Oliv. (*Entom.*)

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Rhynchophores, tribu des Charansonites.

Tous les genres de cette tribu se distinguent de celui de Rhamphe par leurs antennes insérées sur un prolongement rostriforme de la tête. Parmi ces genres plusieurs ont comme lui les antennes droites, mais aucun ne les a placées sur la tête à la base de son prolongement et entre les yeux.

Antennes non coudées, insérées sur la tête, entre les yeux, composées de onze articles, le premier court, le second assez gros, obconique, et le plus grand de tous, les trois suivans obconiques, les sixième et septième arrondis, le huitième en forme de coupe, les trois derniers renflés, formant par leur réunion une massue sorrée, finissant en pointe. — *Tête* un peu globuleuse, ayant un prolongement cylindrique et rostriforme à l'extrémité duquel est située la bouche ; ce prolongement déprimé, appliqué contre la poitrine dans l'état de repos. — *Yeux* rapprochés. — *Corps* court, ovale. — *Corselet* court, ses côtés arrondis. — *Pattes* postérieures propres pour sauter, leurs cuisses renflées, sans dentelures ; jambes sans épines visibles à leur extrémité.

Ce genre est dû à M. Clairville. Son nom vient d'un mot grec qui signifie : *bec d'oiseau*. Les mœurs des deux espèces qu'il renferme ne paroissent point différer de celles de la plupart des Charansonites. Ces très-petits coléoptères se tiennent d'habitude sur les feuilles des arbrisseaux.

1. Rhamphe flavicorne, *R. flavicornis*.

Rhamphus glaber, antennis flavis, clavâ fuscâ.

Ramphus flavicornis. Clairv. *Entom. Helvét. pag.* 102. *pl.* 12. — Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 250. *n°.* 1. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *Attelab. n°.* 58. *pl.* 3. *fig.* 58. a. b. c. — *Encycl.* pl. 366. *III. fig.* 1 et 2.

Longueur ½ lig. ou une lig. Noir, glabre. Antennes jaunâtres, leur massue brune. Corselet pointillé. Elytres ayant des stries pointillées.

Se trouve en France et en Allemagne sur le prunellier (*Prunus spinosus*).

2. Rhamphe tomenteux, *R. tomentosus*.

Rhamphus tomentosus, antennis fuscis.

Rhamphus tomentosus. Oliv. *Entom. tom.* 5. *Attelab. n°.* 59. *pl.* 3. *fig.* 59. — *Encycl. pl.* 366. *III. fig.* 2.

Longueur ½ lig. Noir, couvert d'un duvet gris. Antennes brunes. Stries des élytres moins apparentes que dans l'espèce précédente. Corselet un peu plus convexe, moins aminci antérieurement.

Des environs de Genève.

(S. F. et A. Serv.)

RHAMPHOMYIE, *Rhamphomyia*. Nom donné par M. Meigen (*Dipt. d'Europ.*) à un genre de Diptères, section des Proboscidés, famille des Tanystomes, tribu des Empides de M. Latreille, ayant pour caractères : antennes avancées, de trois articles, le premier cylindrique, le second cyathiforme, le troisième conique, comprimé, portant à son extrémité un style biarticulé ; trompe avancée, perpendiculaire ou penchée, mince ; ailes couchées sur le corps dans le repos, parallèles, n'ayant point de nervure transversale qui forme une petite cellule vers l'extrémité de l'aile.

Ce genre dont le nom vient de deux mots grecs qui signifient : *mouche à bec*, ne diffère des Empis que par le dernier de ces caractères. M. Latreille, d'après cette considération, en fait la seconde division de son genre Empis. M. Meigen décrit trente-sept espèces de Rhamphomyies dont beaucoup sont nouvelles.

Rapportez à ce genre les Empis bordée n°. 3 et cendrée n°. 10 de ce Dictionnaire.

(S. F. et A. Serv.)

RHETIA. Genre de Crustacés établi par Léach (art. Crustacés du *Dict. des Scienc. natur.*) et dont il ne donne pas les caractères. (E. G.)

RHINAPTÈRES. *Voyez* Parasites.

(S. F. et A. Serv.)

RHINARIE, *Rhinaria*. M. Kirby a fondé ce genre de Coléoptères dans les *Transactions Linnéennes*, vol. XII. Il est de la tribu des Charansonites, famille des Rhynchophores et offre pour caractères : labre à peine distinct. Lèvre presque trapézoïdale. Mandibules sans dents. Mâchoires ouvertes. Palpes très-courts, coniques. Menton carré. Antennes point coudées, en massue à l'extrémité, celle-ci de trois articles très-étroitement

Digitized by Google

réunis. Corps ovale-oblong. Corselet presque globuleux.

L'auteur ne mentionne qu'une seule espèce. Rhinarie crêtée. (*R. cristata.*) Longueur 4 lig. ½, non compris le rostre. Corps couvert en dessous d'écailles blanchâtres, gris en dessus. Elytres un peu sillonnées, écailleuses, les sillons ayant des petits blancs ocellés; les intervalles portant une suite de soies roides, couchées, alternant avec de petits tubercules. De la nouvelle Hollande. Elle est représentée pl. 22, fig. 9 du vol. XII°. des *Transactions Linnéennes.*

RHINE, *Rhina.* Lat. Oliv. (*Entom.*) *Lixus.* Fab. *Curculio.* Oliv. (*Encycl.*)

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Rhynchophores, tribu des Charansonites.

Dix genres de cette tribu y forment un groupe caractérisé par les antennes coudées, ayant leur premier article très-long; mais ces organes ont plus de dix articles dans les Charansons, les Lixes, les Lipares, les Rhynchènes et les Cryptorhynques; tandis que les Ciones, les Orchestes, les Rhines, les Calandres et les Cossons ont leurs antennes composées de dix articles au plus, mais la massue est de quatre articles dans le premier de ces genres, le second a les pattes postérieures renflées et propres à sauter; dans les Calandres les antennes sont insérées à la base du prolongement rostriforme de la tête; enfin le neuvième article forme seul la masse des antennes dans le genre Cosson.

Antennes coudées, insérées vers le milieu et sur les côtés du prolongement rostriforme de la tête, composées de huit articles, le premier très-long, les six suivans courts, le huitième formant une massue ovale cylindrique, très-alongée, de substance spongieuse, excepté dans une petite portion de sa base. — *Prolongement rostriforme* de la tête long, dirigé en avant, cylindrique, ayant de chaque côté un sillon qui part de la base des antennes, se dirige vers l'œil et reçoit (dans le repos) une partie du premier article des antennes. — *Mandibules* munies de trois dents, les deux plus fortes placées vers l'extrémité, l'autre au côté interne. — *Mâchoires* alongées, presque membraneuses, velues. — *Palpes maxillaires* n'ayant que trois articles distincts, le dernier plus long que le second, ovale-conique. — *Yeux* assez grands, se rejoignant presque sur le devant de la tête, à la base de son prolongement. — *Corps* cylindrique. — *Corselet* convexe, ovale, tronqué à ses deux extrémités. — *Ecusson* petit, triangulaire. — *Elytres* recouvrant les ailes et l'abdomen. — *Abdomen* de la largeur du corselet. — *Pattes* longues, les antérieures surtout; jambes minces, un peu crochues à leur extrémité; tarses ayant leur troisième article bilobé.

Ce genre fondé par M. Latreille tire son nom d'un mot grec qui signifie : *nez.* Cet auteur avoit réuni sous ce nom des espèces des pays étrangers à d'autres d'Europe, aujourd'hui il le restreint à deux espèces exotiques. Feu Olivier dans son *Entomologie* décrit six espèces comme étant de ce genre, mais les quatre dernières doivent en être exclues, la *Rhina pruni* appartient au genre *Rhinodes.* Schonn. et la *Rhina plagiata* à celui de *Cleopus.* Még.

1. Rhine barbirostre, *R. barbirostris.*

Rhina barbirostris. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 269. *n°.* 1. Le mâle.—Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 232. *n°.* 229. *Charans. pl.* 4. *fig.* 37. a. b. Le mâle. — *Lixus barbirostris.* Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 501. *n°.* 18. Le mâle. — *Encycl. pl.* 226. *fig.* 14. Le mâle.

Voyez pour la description et les autres synonymes Charanson barbirostre n°. 91.

Nota. Illiger a décrit la femelle sous le nom de *Ventrostris;* le prolongement rostriforme de sa tête n'est point lisse, mais dépourvu, ainsi que le dessous du corselet, de l'épaisse barbe que l'on voit dans l'autre sexe. Les individus que M. le comte Dejean et nous possédons, sont de l'Amérique méridionale; les auteurs indiquent cependant pour patrie les Indes orientales et l'Afrique.

2. Rhine scrutateur, *R. scrutator.*

Rhina nigra, elytris albo maculatis.

Rhina scrutator. Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 233. *n°.* 230. *Charans. pl.* 29. *fig.* 428.

Longueur 18 lig. Noire. Corselet pointillé. Elytres ayant une tache irrégulière blanchâtre qui s'étend jusqu'au-delà du milieu; elles sont chargées de stries formées par des points enfoncés très-rapprochés.

De Saint-Domingue. (S. F. et A. Serv.)

RHINGIE, *Rhingia.* Scop. Fab. Lat. Meig. Panz. *Conops.* Linn. *Musca.* De Géer.

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Athéricères, tribu des Syrphies.

Dans la tribu des Syrphies (*voyez* ce mot), un petit groupe a pour caractères : antennes plus courtes que la tête, portées sur un tubercule frontal; leurs deux premiers articles égaux entr'eux; cuisses postérieures simples, c'est-à-dire point renflées. Ce groupe renferme les genres Milésie, Brachyepe et Rhingie. Le premier se reconnoît par son hypostome qui n'est point alongé inférieurement; le second l'a un peu avancé dans cette partie, mais tronqué brusquement : de manière que ces genres se distinguent aisément des Rhingies.

Digitized by Google

Antennes très-courtes, rapprochées à leur base, avancées et penchées, insérées sur un tubercule frontal, composées de trois articles, le premier et le second très-courts, le troisième court, ovalaire, comprimé, portant à sa partie supérieure une soie nue, longue, uniarticulée à sa base. — *Suçoir* très-alongé. — *Palpes* plus courts que les soies inférieures du suçoir. — *Hypostome* très-prolongé en avant inférieurement, formant une sorte de bec conique dans lequel est renfermée la trompe. — *Yeux* grands, espacés dans les femelles, rapprochés et se touchant dans les mâles. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle sur un tubercule du vertex. — *Ecusson* grand, demi-circulaire. — *Cuillerons* assez grands, distinctement ciliés. — *Ailes* longues, parallèles et se croisant sur l'abdomen dans le repos. — *Abdomen* un peu convexe en dessus, composé de quatre segmens outre l'anus. — *Pattes* de longueur moyenne, cuisses postérieures simples et mutiques; tarses ayant leur dernier article muni de deux crochets sous chacun desquels est une pelotte assez forte; le premier article des tarses postérieurs est alongé et renflé.

Le nom donné par Scopoli aux diptères de ce genre vient d'un mot grec qui signifie: *nez*. Réaumur dit qu'un individu de la Rhingie à bec est éclos chez lui dans un poudrier où il avoit renfermé de la bouze de vache avec des larves qui s'en nourrissoient, d'où il pense que celle de cette espèce subit ses métamorphoses dans cette matière. Fabricius dans le *Systema Antliatorum* décrit trois espèces comme étant de ce genre; les deux dernières appartiennent à celui d'*Helophilus* de M. Meigen et ne constituent qu'une seule espèce que ce dernier auteur désigne sous le nom de *Lineotus*. Les Rhingies fréquentent les fleurs et les plantes.

1. Rhingie à bec, *R. rostrata*.

Rhingia abdomine pedibusque ferrugineis.

Rhingia rostrata. Fab. *Syst. Antliat. pag.* 222. *n°.* 1. — Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 321. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 87. *fig.* 22. — Meig. *Dipt. d'Europ. tom.* 3. *pag.* 258. *n°.* 1. — *Conops rostrata*. Linn. *Syst. Nat.* 2. 1004. 1. — Réaum. *Ins. tom.* 4. *pag.* 233. *pl.* 16. *fig.* 10 *et* 11.

Longueur 4 lig. Tête brune, sa partie antérieure et inférieure testacée. Antennes de cette couleur. Corselet brun avec quatre lignes longitudinales grises sur le dos. Epaulettes, parties qui avoisinent la base des ailes, écusson, abdomen et pattes, de couleur ferrugineuse. Ailes un peu jaunâtres vers la côte, leurs nervures testacées. Femelle.

Le mâle a l'abdomen très-cilié vers ses bords avec une petite ligne courte, brune sur le milieu du second segment.

Environs de Paris.

2. Rhingie champêtre, *R. campestris*.

Rhingia abdomine ferrugineo, lineâ dorsali lateribusque et femorum basi nigris.

Rhingia campestris. Meig. *Dipt. d'Eur. tom.* 3. *pag.* 259. *n°.* 2. *tab.* 29. *fig.* 27. Le mâle.

Longueur 4 lig. Antennes, tête et corselet comme dans la précédente ainsi que les ailes. Abdomen ferrugineux, ses second, troisième et quatrième segmens ayant une ligne dorsale noire et leurs bords de cette même couleur. Pattes ferrugineuses, base des cuisses noire ainsi que la partie extérieure des deux derniers tarses; toutes les jambes ont un anneau brun plus ou moins foncé. Femelle.

Le mâle diffère en ce que le premier segment de son abdomen est noir et que l'anneau de ses jambes est beaucoup plus marqué.

Environs de Paris.

Nota. De Géer (*Ins. tom.* 6. *pag.* 129. *n°.* 19.) décrit ce mâle et le représente *pl.* 7. *fig.* 21 et 22, mais il lui donne pour femelle celle de la Rhingie à bec et les regarde comme une seule espèce.

(S. F. et A. Serv.)

RHINOCÈRES. *Voyez* Rostricornes.

(S. F. et A. Serv.)

RHINOMACER, *Rhinomacer*. Fab. Oliv. (*Entom.*) *Rhynchites*. Gyll. Oliv.? (*Entom.*) *Anthribus*. Lat. Payk.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Rhynchophores, tribu des Bruchèles.

Cette tribu se compose des genres Anthribe, Rhinomacer et Bruche. Le premier se distingue par le prolongement rostriforme de la tête qui est de la même longueur qu'elle ou à peu près, et par le troisième article des tarses enchassé dans le second; et les Bruches par leurs yeux échancrés ainsi que par leurs antennes filiformes, souvent pectinées.

Antennes un peu en masse, insérées sur le milieu du prolongement rostriforme de la tête, à peu près de la longueur du corselet, composées de onze articles, le premier court, un peu renflé, le second arrondi, plus court que le premier; les six suivans courts, presque coniques, les trois derniers un peu plus gros, formant une masse alongée. — *Mandibules* cornées, avancées, arquées, simples ou munies intérieurement d'une dent assez forte. — *Mâchoires* cornées, bifides, leur lobe intérieur coupé obliquement et cilié, l'extérieur mince, alongé, arrondi. — *Palpes maxillaires* courts, filiformes, composés de quatre

Digitized by Google

articles, le premier très-petit, les second et troisième presque coniques, le dernier ublong; palpes labiaux courts, filiformes, presque sétacés, de trois articles presqu'égaux, insérés sur le menton à la base latérale de la lèvre. — *Lèvre* membraneuse, avancée, bifide. — *Tête* ayant un prolongement rostriforme aplati, étroit à sa base, s'élargissant vers l'extrémité. — *Corps* alongé. — *Corselet* convexe, à peu près de la largeur de la tête. — *Ecusson* petit, arrondi postérieurement. — *Elytres* assez molles, plus larges que le corselet, couvrant les ailes et l'abdomen. — *Pattes* de longueur moyenne; tarses de quatre articles bien distincts, le premier un peu alongé, triangulaire, le second de même forme, mais moins long que le premier, le troisième bilobé, cordiforme.

Les Rhinomacers dont le nom est composé de deux mots grecs qui signifient : *gros bec*, fréquentent les fleurs et se trouvent dans les forêts. On ne connoît ni leurs larves, ni la manière dont elles vivent. Les espèces connues sont en petit nombre.

1. Rhinomacer lepturoïde, *R. lepturoides.*

Rhinomacer niger, suprà subtùsque cinereo villosus.

Rhinomacer lepturoides. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 429. n°. 4. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 459. n°. 1. *Rhinom. pl.* 1. *fig.* 1. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 2. *fig.* 8. — *Encycl. pl.* 362. *III. fig.* 1 *et* 2.

Longueur 3 lig. Noir, couvert d'un duvet cendré. Bouche un peu roussâtre. Corselet et élytres finement pointillés.

D'Autriche. Il est rare aux environs de Paris.

2. Rhinomacer attelaboïde, *R. attelaboides.*

Rhinomacer niger, griseo-villosus, antennis pedibusque dilutè testaceis.

Rhinomacer attelaboides. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 428. n°. 3.—Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 459. *Rhinom. pl.* 1. *fig.* 2.—*Anthribus rhinomacer.* Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 237. n°. 1.—Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 166. n°. 8. — *Encycl. pl.* 362. *III. fig.* 1 *bis.*

Longueur 2 lig. ½. Noir, légèrement couvert d'un duvet cendré qui tire quelquefois sur le jaunâtre. Bouche, antennes et pattes d'un roux clair.

Du nord de l'Europe et des environs de Bordeaux. On le trouve dans les endroits plantés de pins.

Nota. Le synonyme de Paykull que nous donnons à cette espèce et dans lequel nous comprenons aussi la variété dont cet auteur fait mention doit être ôté au Myctère curculioïde du présent Dictionnaire. Fabricius en regardant avec raison la variété mentionnée par Paykull comme identique avec le Rhinomacer attelaboïde, réunit mal-à-propos l'espèce de l'auteur suédois au *Rhinomacer curculioides;* ce dernier insecte est le Myctère que nous venons de citer. Les deux espèces décrites par Olivier dans son *Entomologie*, sous les noms de Rhynchite nigripenne et de Rynchite à collier, appartiennent peut-être au genre Rhinomacer. (S. F. et A. Serv.)

RHINOSIME, *Rhinosimus.* Lat. Oliv. (*Entom.*) *Curculio.* Linn. De Géer. *Anthribus.* Fab. Clair. Payk. Panz. *Salpingus.* Illig. Gyllenh. *Curculio, Macrocephalus.* Oliv. (*Encycl.*)

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, famille des Sténélytres, tribu des Œdémérites.

Dans cette tribu les genres Serropalpe, Mélandrye, Lagrie, Calope, Nothus et Œdémère n'ont point la tête prolongée en une sorte de bec, ce qui les distingue suffisamment des genres Sténostome, Rhinomacer Lat. (Myctère Oliv.) et Rhinosime. Les élytres molles des Sténostomes et les antennes filiformes de celles-ci et des Rhinomacers, ainsi que leur museau peu élargi à l'extrémité, séparent ces deux genres de celui de Rhinosime.

Antennes insérées devant les yeux, sur le prolongement de la tête, à peu près de la longueur du corselet, composées de onze articles, le premier gros, arrondi, le second plus petit, de même forme; les troisième et quatrième obconiques, les suivans un peu globuleux, les cinq derniers un peu plus grands, formant par leur réunion une massue alongée. — *Labre* avancé, carré, entier. — *Mandibules* cornées, ayant une petite dent au côté interne, vers l'extrémité. — *Palpes* grossissant vers le bout; leur dernier article un peu plus grand, cylindrique-ovale dans les maxillaires, ovale-court dans les labiaux; les premiers composés de quatre articles, les seconds de trois. — *Lèvre* rétrécie à sa base, dilatée vers son extrémité, arrondie et entière. — *Tête* très-déprimée, prolongée en une sorte de bec large et aplati, plus ou moins avancé. — *Corps* ovale-oblong. — *Corselet* un peu en cœur, rétréci postérieurement. — *Elytres* dures. — *Abdomen* ovoïde, presque carré. — *Tarses* courts, velus en dessous, tous leurs articles entiers.

Ce genre a été créé par M. Latreille; son nom vient de deux mots grecs dont la signification est : *nez camus*. Ces insectes sont petits, mais de couleur assez brillante; on les rencontre sur les arbres et particulièrement sous les écorces; on croit que leurs larves vivent dans le bois mort; quoique pourvus d'ailes, ils paroissent en faire peu d'usage. Le nombre des espèces connues toutes européennes ne s'élève qu'à sept ou huit.

1re. *Division*. Prolongement antérieur de la tête, peu remarquable. (Salpingus. Dej. Catal.?)

1. Rhinosime quadrimoucheté, *R. quadriguttatus*.

Rhinosimus elytris fuscis, livido quadriguttatis, punctato-striatis.

Salpingus quadriguttatus. Dej. *Catal.*

Longueur une lig. $\frac{1}{2}$. Entièrement d'un testacé-brun avec deux taches pâles sur chaque élytre, l'une vers l'angle huméral et l'autre un peu avant l'extrémité. Elytres ayant des stries pointillées.
Environs de Paris.

2e. *Division*. Tête avancée en un prolongement rostriforme élargi au bout.

2. Rhinosime du Chêne, *R. Roboris*.

Rhinosimus Roboris. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 232. *n°.* 1. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *Rhinos. pag.* 454. *n°.* 1. *pl.* 1. *fig.* 1. — *Anthribus roboris*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 410. *n°.* 23. — *Anthribus ruficollis*. Clairv. *Entom. Helvét. pag.* 123. *n°.* 1. *pl.* 15. *fig.* 4 *et* 5. — *Curculio rostratus*. De Géer, *Ins. tom.* 5. *pag.* 252. *pl.* 7. *fig.* 27 *et* 28. — *Salpingus ruficollis*. Gyllenh. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 2. *pag.* 640. *n°.* 1.

Voyez pour les autres synonymes et la description Charanson ruficolle n°. 105. pl. 362. II. fig. 1.

3. Rhinosime, ruficolle, *R. ruficollis*.

Rhinosimus niger, capite thoraceque ferrugineis, elytris viridi-æneis punctato striatis, pedibus pallidè flavis.

Rhinosimus ruficollis. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 233. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *Rhinos. pag.* 455. *n°.* 2. *pl.* 1. *fig.* 2. a. b. — *Anthribus ruficollis*. Panz. *Faun. Germ. fas.* 24. *fig.* 19. — *Encycl. pl.* 362. *II. fig.* 4. a-g.

Longueur. 1 lig. $\frac{1}{2}$. Antennes noirâtres, tête et corselet d'un fauve-rougeâtre. Elytres d'un noir-verdâtre à reflet métallique avec des stries pointillées. Abdomen noir. Pattes d'un fauve-pâle.
Environs de Paris.

4. Rhinosime planirostre, *R. planirostris*.

Rhinosimus planirostris. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 233. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *Rhinos. pag.* 456. *n°.* 4. *pl.* 1. *fig.* 4. — *Anthribus planirostris*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 410. *n°.* 24.—Panz. *Faun. Germ. fas.* 25. *tab.* 14. — *Salpingus planirostris*. Gyllenh. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 2. *pag.* 641. *n°.* 2.

Longueur 1 lig. Antennes brunes; leur base, la partie antérieure de la tête et les pattes fauves. Derrière de la tête, corselet et élytres d'un noir-bronzé; celles-ci ayant des stries pointillées. Dessous du corps noir.

Voyez pour les autres synonymes en retranchant celui de De Géer, Macrocéphale planirostre n°. 5. pl. 362. fig. 3 de ce Dictionnaire.

(S. F. et A. Serv.)

RHINOSTOMES ou FRONTIROSTRES. M. Duméril dans sa *Zoologie analytique* nomme ainsi une famille d'Hémiptères, présentant les caractères suivans : *élytres demi-coriaces. Bec paroissant naître du front. Antennes longues, non en soie. Tarses propres à marcher.* Elle renferme les genres Pentatome, Scutellaire, Corée, Acanthie, Lygée, Gerre et Podicère.

(S. F. et A. Serv.)

RHINOTIE, *Rhinotia*. M. Kirby a établi ce nouveau genre de Coléoptères dans les *Transactions Linnéennes*, vol. 12. Il appartient à la tribu des Charansonites, famille des Rhynchophores. Cet auteur le caractérise ainsi : labre réuni postérieurement au rostre, très-petit, échancré; lèvre très-petite, cunéiforme. Mandibules fortes, tridentées à l'extrémité. Mâchoires ouvertes. Palpes très-courts, coniques. Menton presque transverse, convexe. Antennes point coudées, plus épaisses vers l'extrémité, leur dernier article ovale, lancéolé. Corps rétréci, linéaire. Corselet globuleux, conique.

Ce genre n'est composé que d'une seule espèce, Rhinotie hémoptère (*R. hæmoptera*). Longueur 7 lig. $\frac{1}{2}$ non compris le rostre. Corps noirâtre, ayant quelques poils blanchâtres en dessous. Corselet velouté avec une bande latérale formée de poils d'un fauve-doré dont les bords intérieurs sont mal terminés. On voit une ligne dorsale et deux taches à la partie postérieure formées de semblables poils. Elytres très-ponctuées, chargées de poils d'un fauve-doré; suture noirâtre. De la nouvelle Hollande. Elle est figurée pl. 22, fig. 7 de l'ouvrage précité.

(S. F. et A. Serv.)

RHINOTRAGUE, *Rhinotragus*. Dans son ouvrage intitulé : *Ins. Spec. nov. vol.* 1. *Coleopt.* 1814, M. Germar propose ce nouveau genre de la famille des Longicornes; il a pour caractères : bouche placée au bout d'un rostre cylindrique. Palpes courts, presqu'égaux, leur dernier article obconique. Labre saillant, sinué à son extrémité. Yeux échancrés. Antennes filiformes, dentées en scie vers l'extrémité. Corselet un peu arrondi, point rebordé. Ecusson petit, arrondi. Pattes de longueur moyenne, premier article des tarses postérieurs un peu plus long que les autres.

L'auteur

Digitized by Google

L'auteur n'en mentionne qu'une seule espèce sous le nom de *R. dorsiger*. Elle est du Brésil.
(S. F. et A. Serv.)

RHIPICÈRE, *Rhipicera*. Lat. *Polytomus*. Dalm. *Ptilinus*. Fab. *Ptyocerus* Hoffm.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Serricornes, tribu des Cébrionites.

Les genres Rhipicère, Cébrion, Dascille, Elode et Scirte composant dans les ouvrages de M. Latreille, la tribu des Cébrionites, nous y joignons celui d'Eubrie (*Eubria*), nouvellement fondé par M. Zégler. Ce genre ainsi que les trois précédens n'a que onze articles aux antennes, et ce nombre est le même dans les deux sexes. Les Cébrions qui se rapprochent des Rhipicères par le nombre des antennes variables selon le sexe, se distinguent de ces dernières en ce qu'ils n'en ont pas plus de douze et que leurs tarses sont dépourvus en dessous de pelotes membraneuses.

Antennes en panache, de la longueur de la tête et du corselet, insérées devant les yeux, près de la bouche, composées de vingt à quarante articles (ces articles plus nombreux dans les mâles que dans les femelles). Le premier grand, obconique, le second et le troisième très-petits, transversaux, les autres courts, s'alongeant en une lame très-courte dans les premiers, mais devenant (surtout dans les mâles) fort longue, principalement dans les intermédiaires; cette lame étroite, linéaire, unique sur chaque article. — *Labre* petit, échancré. — *Mandibules* comprimées, très-arquées, leur extrémité aiguë; elles laissent entr'elles et le labre un vide remarquable, même étant fermées. — *Mâchoires* linéaires, leur extrémité un peu frangée. — *Palpes* presqu'égaux, filiformes, de la longueur des mandibules, leur dernier article oblong, ou presqu'en massue, les maxillaires beaucoup plus longs que les mâchoires, velus, composés de quatre articles, le premier très-court, le second long, obconique, le troisième court; palpes labiaux un peu plus courts, de trois articles, le premier petit, le second alongé, obconique. — *Lèvre* très-petite, comprimée, velue à son extrémité. — *Tête* de grandeur moyenne, avancée, rétrécie avant la bouche. — *Yeux* oblongs, entiers. — *Corps* alongé. — *Corselet* court, convexe, peint rebordé. — *Ecusson* petit. — *Elytres* longues, un peu rétrécies vers leur extrémité, recouvrant les ailes et l'abdomen.—*Pattes* de longueur moyenne, jambes un peu comprimées, tarses ayant leurs quatre premiers articles très-courts, cordiformes, garnis chacun en dessous d'une pelote membraneuse, longue, bifide, lamelliforme; le dernier plus long que les quatre autres réunis, muni à son extrémité de deux forts crochets entre lesquels on remarque un petit pinceau de soies divergentes porté sur un tubercule.

Le nom de ce genre fondé par M. Latreille est composé de deux mots grecs dont la signification est: *cornes en éventail*. Nous ne connoissons point ses mœurs. Le petit nombre d'espèces connues appartient à la nouvelle Hollande et au Brésil.

1. Rhipicère marginée, *R. marginata*.

Rhipicera antennarum articulis in mare triginto duobus, in fœminâ viginti duobus.

Polytomus marginatus. Dalm. *Analect. Entom. pag.* 22. *n°.* 2. *tab.* 4. Le mâle.

Longueur 1 pouce. Corps d'un noir-verdâtre bronzé, garni d'un duvet roussâtre. Elytres d'un brun-cuivreux; leur base, leur suture et le bord extérieur d'un testacé pâle. Base des cuisses ferrugineuse ainsi que les hanches. Antennes, jambes et tarses noirs. Mâle et femelle.

Cette dernière a vingt-deux articles aux antennes, le mâle en a trente-deux: leurs rameaux sont beaucoup plus longs dans ce dernier sexe.

Du Brésil.

Rapportez à ce genre le *Ptilinus mystacinus*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 1. *pag.* 328. *n°.* 1. Drury, *Ins. tom.* 3. *pl.* 48. *fig.* 7, et le *Polytomus femoratus*. Dalm. Ouvrage précité.

CÉBRION, *Cebrio*. Oliv. (*Entom.*) Fab. Lat. Ross. *Tenebrio*, *Cistela*. Ross. *Hammonia*. Lat.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Serricornes, tribu des Cébrionites.

Dans cette tribu les genres Dascille, Elode, Eubrie et Scirte sont reconnoissables par leurs antennes de onze articles dans les deux sexes; les Rhipicères ont les leurs composées de vingt à quarante articles, ce qui éloigne tous ces genres de celui de Cébrion.

Antennes insérées à l'angle antérieur des yeux; celles des femelles plus courtes que la tête, terminées en massue et composées de dix articles (suivant MM. Latreille et Olivier); ces articles courts, serrés, moniliformes; celles des mâles longues, filiformes, un peu en scie, de douze articles, les second et troisième courts, les autres alongés. — *Labre* très-court, transverso-linéaire. — *Mandibules* fortes, avancées, arquées, pointues, laissant un espace notable lorsqu'elles sont fermées, entr'elles et le labre. — *Mâchoires* courtes, presque membraneuses, simples, arrondies, ciliées. — *Palpes* alongés, les maxillaires plus longs que la tête, de quatre articles, le premier court, les autres égaux, le dernier cylindrique, un peu aminci à sa base; palpes labiaux de trois articles, le premier court. — *Lèvre* courte, presque cornée, entière. — *Tête* courte, assez large, mais moins que le corselet, légèrement inclinée. — *Yeux* arrondis, un peu saillans. — *Corps* oblong, s'inclinant un peu en avant. — *Corselet*

Digitized by Google

presque trapézoïdal, son bord postérieur plus large que l'antérieur, s'avançant en angle vis-à-vis de l'écusson et ayant une dent de chaque côté. — *Ecusson* petit, peu apparent. — *Elytres* un peu flexibles, écartées postérieurement et plus courtes que l'abdomen dans les femelles; se rejoignant dans toute leur étendue et recouvrant entièrement l'abdomen dans les mâles : ceux-ci ailés, les femelles aptères. — *Pattes* assez longues; cuisses postérieures munies d'un appendice à leur base interne; tarses filiformes, leurs articles égaux, entiers, simples en dessous, le dernier terminé par deux crochets sans pelotes.

Les femelles de ce genre ont long-temps abusé les entomologistes par leurs antennes conformées autrement que celles de leurs mâles; ainsi le type du genre Hammonie de M. Latreille n'est que la femelle du Cébrion géant. Nous ne pouvons pas admettre non plus les sept genres créés par M. Léach dans sa *Monographie des Cébrionides* publiée dans le *Zool. journ.* mars 1821, n°. 1, pag 33, car plusieurs de ces genres ne sont également formés que sur des individus femelles et les autres nous sont inconnus.

On ne connoît point les larves des Cébrions; il est cependant probable qu'elles vivent dans la terre. Les insectes parfaits s'y tiennent cachés dans des trous pendant le jour, ils n'en sortent guère que la nuit; cependant les pluies d'orage les forcent quelquefois de se mettre en campagne, alors après la pluie on les trouve courant à la superficie du sol; les mâles volent pendant la nuit et leur vol est assez rapide. Nous avons posé les caractères de ce genre d'après le Cébrion géant, seule espèce que nous connoissions.

1. Cébrion géant, *C. gigas*.

Cebrio apterus, testaceus, mare alato anticè fusco.

Cebrio gigas. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 14. *n°.* 1. Le mâle. — Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 251. *n°.* 1. Le mâle. — *Cebrio brevicornis.* Oliv. *Entom. tom.* 2. *Cébrion. pag.* 5. *n°.* 2. *pl.* 1. *fig.* 2. La femelle. — *Cebrio longicornis.* Oliv. *Entom. tom.* 2. *Cébrion. pag.* 5. *n°.* 1. *pl.* 1. *fig.* 1, *et Taupin. pl.* 1. *fig.* 1. Le mâle. — *Tenebrio dubius.* Ross. *Faun. Etrusc. tom.* 1. *pag.* 234. *n°.* 583. *tab.* 1. *fig.* 2. La femelle. — *Cebrio brevicornis.* Ross. *Mantiss. tom.* 1. *pag.* 34. *n°.* 84. La femelle. — *Cistela gigas.* Ross. *Faun. Etrusc. tom.* 1. *pag.* 100. *n°.* 256. *tab.* 7. *fig.* 9. Le mâle. — *Cebrio longicornis.* Ross. *Mantiss. tom.* 1. *pag.* 34. *n°.* 83. Le mâle. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 5. *fig.* 10. Le mâle.

Longueur 1 pouce. Tête et corselet ferrugineux, finement pointillés. Antennes, abdomen et pattes testacés. Elytres de même couleur, béantes postérieurement, plus courtes que l'abdomen, ne couvrant point d'ailes. Femelle.

Le mâle a la tête et le corselet plus bruns, les élytres recouvrent des ailes et l'abdomen en entier; elles se rejoignent tout le long de la suture.

Du midi de la France et d'Italie. Rossi a vu le mâle entrer la nuit dans son appartement après une grande pluie et se jeter sur les lumières; c'étoit vers le commencement de septembre.

(S. F. et A. Serv.)

RHIPIDIE, *Rhipidia*. M. Meigen dans son ouvrage sur les Diptères d'Europe donne ce nom à un genre de la famille des Némocères, tribu des Tipulaires; il appartient à la division des Tipulaires terricoles de M. Latreille et paroît voisin des Cténophores et des Limnobies; son caractère est : antennes dirigées en avant, composées de quatorze articles, le premier cylindrique, le second et le troisième en forme de coupe, les suivans globuleux, écartés les uns des autres; celles des mâles bipectinées. Palpes avancés, courbes, cylindriques, de quatre articles presqu'égaux entr'eux. Point d'yeux lisses. Ailes parallèles, se recouvrant l'une l'autre dans le repos. L'auteur n'en donne qu'une espèce sous le nom de *Rhipidia maculata*. Il en figure le mâle tab. 5, n°s. 9-11.

(S. F. et A. Serv.)

RHIPIPHORE, *Rhipiphorus*. Bosc. Lat. Fab. Oliv. (*Entom.*) Panz. *Mordella*. Linn. Ross. Oliv. (*Encycl.*)

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, famille des Trachélides, tribu des Mordellones.

Dans cette tribu les Mordelles, les Anaspes et les Scrapties se distinguent des Rhipiphores par leurs antennes simples ou seulement dentées en scie ainsi que par le dernier article de leurs palpes maxillaires grand, sécuriforme; les Myodes ou Myodites et les Pélécotomes sont reconnoissables par les crochets de leurs tarses dentés en peigne.

Antennes composées de onze articles, pectinées des deux côtés dans les mâles, d'un seul côté dans les femelles, à commencer du second ou du troisième article. — *Labre* avancé, coriacé, demi-ovale. — *Mandibules* arquées, creusées en dedans, dépourvues de dents, leur extrémité aiguë. — *Mâchoires* ayant leurs lobes sétacés, l'extérieur long, linéaire, saillant, l'intérieur aigu. — *Palpes* presque filiformes, ayant leur second article long, obconique; les maxillaires de quatre articles, le dernier semblable aux autres; les labiaux de trois, le dernier ovalaire. — *Lèvre* alongée, étroite et membraneuse à sa base, prenant ensuite la forme d'un cœur et devenant coriace; languette alongée, profondément bifide. — *Corselet* ayant le milieu et les deux angles latéraux de son extrémité postérieure prolongés en

Digitized by Google

pointe. — *Ecusson* très-petit. — *Elytres* rétréeies en pointe et écartées l'une de l'autre vers leur extrémité. Ailes étendues, plus longues que les élytres. — *Pattes* assez longues; tarses composés d'articles entiers, le dernier muni de deux crochets simplement bifides.

Ce genre fondé par M. Bosc et publié ensuite par Fabricius tire son nom de deux mots grecs qui signifient : *porte-panache*. On trouve ces insectes en Amérique, en Asie et en Europe, leur taille est petite ou moyenne; ils ne sont pas communs et fréquentent les fleurs ou les ulcères des arbres; on doit croire que leurs larves sont parasites d'après ce que l'on sait de celle du Rhipiphore paradoxal.

1re. *Division*. Antennes pectinées à partir du second article, la base de celui-ci presque cachée dans l'intérieur du premier; le dernier long, linéaire comme les rameaux des articles précédens. —Tête ayant son sommet droit, déprimé, de niveau avec l'extrémité antérieure du corselet; face de la tête formant un angle avec le corselet. — Corselet ayant un sillon dans son milieu et terminé postérieurement vis-à-vis de l'écusson par un lobe très-obtus et arrondi. — Abdomen presqu'aussi long que les ailes.

1. Rhipiphore paradoxal, *R. paradoxus*.

Rhipiphorus abdomine, thoracis lateribus elytrisque apice excepto, rufescenti-flavis.

Rhipiphorus paradoxus. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 119. *n°.* 6. — Oliv. *Entom. tom* 3. *Ripiph. pag.* 7. *n°.* 7. *pl.* 1. *fig.* 7. La femelle. — Payk. *Faun. Suec. tom.* 2. *pag.* 177. *n°.* 1. — Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 207. *n°.* 1. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 26. *fig.* 14. Le mâle. — *Mordella paradoxa*. Ross. *Faun. Etrusc. tom.* 1. *pag.* 244. *n°.* 603.

Longueur 5 lig. Antennes, pattes et corselet noirs, côtés de celui-ci d'un roux-jaunâtre. Elytres de cette couleur, à l'exception de leur extrémité postérieure qui est noire. Abdomen d'un roux-jaunâtre.

La femelle a souvent beaucoup plus de noir au corselet et aux élytres. M. Latreille pense que le *R. angulatus* de Panzer, *Faun. Germ. fas.* 90. *fig.* 3, n'est qu'une variété de ce sexe.

Des environs de Paris. Il est rare.

Nota. La larve de cette espèce que l'on trouve à l'état parfait vers la fin de l'été, vit et subit ses métamorphoses dans le nid de la Guêpe commune (*Vespa vulgaris*) et dans celui de la Guêpe frélun (*Vespa crabro*).

Voyez pour les autres synonymes la Mordelle paradoxale n°. 4 de ce Dictionnaire.

2e. *Division*. Antennes pectinées à partir du troisième article; le second ayant sa base libre, le dernier s'élargissant de la base à l'extrémité en forme de triangle renversé; leurs rameaux plus courts que dans la précédente division. — Tête ayant son sommet comprimé, arrondi, élevé au-dessus de l'extrémité antérieure du corselet. — Corselet sans sillon, terminé vis-à-vis de l'écusson par un angle un peu pointu. — Abdomen plus court que les élytres.

Rapportez à cette division, 1°. la Mordelle flagellée n°. 5 de ce Dictionnaire. (*Rhip. flabellatus*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 119. *n°.* 7.) 2°. La Mordelle bimaculée n°. 8. (*Rhip. bimaculatus*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 120. *n°.* 15. Panz. *Faun. Germ. fas.* 22. *fig.* 7. Oliv. *Entom. tom.* 3. *Ripiph. pag.* 5. *n°.* 4. *pl.* 1. *fig* 4. a. b.) 3°. Le *Rhipiphorus spinosus*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 119. *n°.* 4. 4°. La Mordelle partagée n°. 9. (*Rhip. dimidiatus*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 120. *n°.* 16. *Encycl. pl.* 361. *fig.* 27 *et* 28.) 5°. La Mordelle bordée n°. 10. (*Rhip. limbatus*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 121. *n°.* 19. Oliv. *Entom. tom.* 3. *Ripiph. pag.* 6. *n°.* 5. *pl.* 1. *fig.* 5.) 6°. La Mordelle six taches n°. 7. *Rhip. sexmaculatus*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 120. *n°.* 12. Oliv. *Entom. tom.* 3. *Ripiph. pag.* 7. *n°.* 6. *pl.* 1. *fig.* 6.)

MYODITE, *Myodes*. Lat. *Rhipiphorus*. Fab. Oliv. (*Entom.*) Panz.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Hétéromères, famille des Trachélides, tribu des Mordellones.

Dans le groupe de cette tribu qui a pour caractères : antennes en éventail; palpes presque filiformes, le genre Rhipiphore se distingue par l'extrémité des crochets de ses tarses qui est bifide et les Pélécotomes parce que chaque article des antennes dans les mâles ne jette qu'un seul rameau et que leurs antennes sont insérées au-devant des yeux près de la bouche.

Antennes flabelliformes, insérées sur le front, composées de onze articles, les quatre premiers sans appendice latéral; les autres en ayant deux, un de chaque côté, ces appendices plus courts dans les femelles. — *Labre* corné, ovale, alongé, terminé par deux soies. — *Mandibules* cornées, arquées, sans dents. — *Mâchoires* membraneuses, très-courtes, obtuses. — *Palpes* inégaux, filiformes, les maxillaires plus longs, composés de quatre articles alongés, le premier très-petit, le second le plus grand de tous; les labiaux de trois articles à peu près égaux. — *Lèvre* cornée postérieurement, membraneuse à sa partie antérieure. — *Tête* arrondie supérieurement, très-inclinée sous le corselet. — *Corselet* convexe, point bordé, rétréci antérieurement. — *Elytres* très-courtes, voûtées; ailes découvertes, étendues. — *Abdomen* grand, alongé. — *Pattes* de longueur moyenne; crochets des tarses entiers à leur ex-

Digitized by Google

trémité, dentelés en peigne le long de leur côté inférieur.

On ne connoît pas les mœurs des Myodites ; le nom de ce genre dû à M. Latreille vient du grec et exprime qu'il a de la ressemblance avec une mouche. La seule espèce connue se trouve, mais très-rarement sur les fleurs.

1. Myodite musciforme, *M. subdipterus.*

Myodes niger, elytris pallidis, abdomine fœminæ pallidè testaceo apice nigro, maris omninò nigro.

Rhipiphorus subdipterus. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 118. *n°.* 1. — Oliv. *Entom. tom.* 3. *Ripiph. pag.* 4. *n°.* 1. *pl.* 1. *fig.* 1. Mâle et femelle. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 97. *fig.* 7. La femelle.

Longueur 3 à 4 lig. Antennes courtes, celles du mâle jaunes, leurs sept derniers articles jetant chacun des rameaux de chaque côté ; celles de la femelle noires, leurs articles n'ayant des rameaux que d'un seul côté, ceux-ci plus courts que dans l'autre sexe. Tête et corselet noirs, élytres d'un jaune-pâle. Abdomen de la femelle de cette couleur avec l'anus noir ; l'abdomen du mâle entièrement noir. Pattes d'un brun-noirâtre mêlé d'un peu de roux-jaunâtre.

Il se trouve en Languedoc et dans tout le midi de l'Europe. Il est rare.

(S. F. et A. Serv.)

RHIPIPTÈRES, *Rhipiptera.* Lat. Ordre onzième de la division méthodique des insectes, selon M. Latreille ; ses caractères sont :

Six pattes. — *Deux ailes* membraneuses, plissées en éventail. — *Deux corps* crustacés mobiles en forme de petites élytres, situés à l'extrémité antérieure du corselet. — *Organes de la manducation* consistant en deux simples mâchoires sétiformes avec deux palpes.

Les insectes de cet ordre désignés d'abord par M. Kirby sous le nom de Strepsiptères ont deux organes fort singuliers et qui leur sont propres, ce sont deux petits corps crustacés, mobiles, insérés aux deux extrémités antérieures du tronc, près du cou et de la base extérieure des deux premières pattes, rejetés en arrière, étroits, alongés, dilatés en massue vers leur extrémité, courbés au bout et se terminant à l'origine des ailes ; ces organes ont la forme de petites élytres et l'insecte s'en aide pour marcher ainsi que pour voler, en leur donnant un mouvement ondulatoire. Les ailes sont grandes, membraneuses, divisées par des nervures longitudinales qui forment des rayons ; elles se plient dans leur longueur en manière d'éventail, ce que le nom de Rhipiptère tiré de deux mots grecs, exprime parfaitement. Leur bouche est composée de quatre pièces dont deux plus courtes sont des palpes composés de deux articles : les deux autres insérés près de la base interne des précédentes ont la forme de petites lames linéaires, pointues et se croisent à leur extrémité ; ces parties sont des mâchoires, mais elles ressemblent beaucoup aux soies qui composent le suçoir des Diptères. Les yeux sont gros, hémisphériques, un peu pédiculés et grenus, les antennes presque filiformes, courtes, composées de trois articles, les deux premiers très-courts, le troisième long, divisé jusqu'à son origine en deux branches ; les yeux lisses manquent. Le corselet est analogue à celui des Cicadaires et des Psylles. L'écusson est grand et recouvre en partie l'abdomen ; celui-ci est cylindrique et paroît formé de sept à huit segmens outre l'anus ; il se termine (au moins dans un sexe que nous croyons être le masculin) par des pièces fort analogues à celles des mâles de la tribu des Cicadelles, ordre des Hémiptères. Les pattes sont presque membraneuses, comprimées, à peu près égales et terminées par des tarses filiformes, composés de quatre articles membraneux, comme vésiculaires à leur extrémité, dont le dernier un peu plus grand n'offre point de crochets. (La figure du *Stylops melittæ* donné par M. Kirby, tab. 14, fig. 11, *Monogr. Apum Angliæ*, tom. 1, semble leur en accorder.) Les quatre pattes antérieures sont très-rapprochées, les autres rejetées en arrière ; l'espace de la poitrine compris entre celles-ci est très-ample et divisé en deux par un sillon longitudinal ; les côtés du métathorax sur lesquels s'insère cette dernière paire de pattes forment en arrière, par leur dilatation, l'écusson dont nous venons de parler.

Les Rhipiptères ont le vol prompt et facile ; ils vivent en état de larve entre les écailles des segmens de l'abdomen de quelques espèces d'Hyménoptères des genres Poliste et Halicte. La larve est ovale-oblongue, sans pattes ; sa bouche est formée de trois tubercules au moyen desquels on croit qu'elle suce sa nourriture aux dépens des insectes que nous venons de désigner. Ces larves se métamorphosent en nymphes dans la même place où elles ont vécu ; leur propre peau est leur seule enveloppe dans cet état.

Cet ordre ne contient que deux genres, Xénos et Stylops. *Voyez* ces mots.

(S. F. et A. Serv.)

RHOMBILLE (1), *Gonoplax.* Léach. *Cancer.* Linn. Fab. Genre de Crustacés décapodes, famille des Brachyures, tribu des Quadrilatères, ayant pour caractères : *Corps* en trapèze transversal, plus large au bord antérieur et commençant à se rétrécir à ses angles latéraux ; chaperon en carré transversal, recouvrant les antennes intermédiaires. *Yeux* insérés près du milieu du front,

(1) Cette dénomination, proposée par M. de Lamarck, me paroît plus significative en notre langue, que celle de *gonoplace*.

Digitized by Google

et portés sur des pédicules fort longs et grêles. *Antennes* latérales insérées au-dessous du canthus interne des cavités oculaires, composées d'un pédicule court, cylindrique, et d'une tige longue, menue, sétacée et multiarticulaire. Troisième article des *pieds-mâchoires* extérieurs presque carré; son côté interne tronqué obliquement à sa partie supérieure et formant un angle vers son milieu. *Serres* grandes, beaucoup plus longues et plus cylindriques dans les mâles; pinces des jeunes individus du même sexe et des femelles proportionnellement plus courtes et plus larges; le carpe court et arrondi; les autres pattes longues, grêles, unies, terminées par un tarse conique, pointu, sans épines, paroissant, du moins quant aux derniers, comprimé dans un autre sens que les pattes, ou un peu plus large, vu en dessus, que haut, avec quelques stries garnies de poils; celles de la quatrième paire et de la troisième ensuite surpassant les autres en longueur; celles de la seconde et de la dernière paire presqu'égales. *Abdomen* de sept segmens dans les deux sexes; celui des mâles en triangle alongé, plus large et dilaté angulairement à l'origine du troisième article; les deux premiers plus courts, très-étroits, linéaires, réunis l'un à l'autre au moyen d'une membrane découverte; le dernier triangulaire, de la largeur du précédent à sa base. Abdomen de la femelle en forme d'ovale tronqué, resserré à sa naissance et cilié sur ses bords. *Corps* généralement uni et glabre.

1. Rhombille biépineuse, *G. bispinosa*.

Gonoplax bispinosa. Léach. *Malacost. Podoph. Brit. tab.* 13. — *Gonoplax longimanus*. Lam. Ejusd. *G. angulatus*. — *Cancer rhomboides*. Linn. Fab. — *Cancer angulatus*. Fab. — *Ocypode rhomboides*. Bosc. Oliv. — *Ocypode angulata*, eorumd. — *Longimana*. Risso. — Herbst, *Krabben*, *tab.* 1. *fig.* 12. 13.

Longueur du test des plus grands individus mâles, 0m022. — Largeur, 0m035. — Longueur des serres, 0m116. Corps d'un blanc-incarnat pâle, dans les individus jeunes et ceux du moyen âge, roussâtre ou rougeâtre dans les plus grands. Test un peu plus élevé transversalement, un peu avant son milieu; une dent plus ou moins distincte, tantôt aiguë, tantôt obtuse, aux extrémités antérieures de cette élévation; angles antérieurs des côtés prolongés en une dent forte et pointue; chaperon rebordé en devant. Serres égales, plus épaisses que les pattes suivantes, longues, surtout dans les mâles âgés, avec les bras et les mains fort alongés; une dent terminée par un aiguillon s... le dessus du bras; une autre et petite au côté interne du carpe; mains un peu plus hautes que larges, unies, arrondies sur leurs tranches, s'élargissant un peu et graduellement de la base à l'origine des doigts; ces doigts d'un tiers environ plus courts que le poing, droits, coniques, comprimés, simplement ponctués, terminés en pointe aiguë et un peu crochue; bords internes de ceux de la serre gauche conniveus ou rapprochés dans toute leur longueur, entièrement dentelés; dentelures nombreuses, petites, inégales, la plupart pointues et s'engrainant réciproquement; doigts de la serre droite écartés entr'eux à leur naissance, offrant, au même bord, des dents plus fortes, mais variables, et dont quelques-unes en forme de grosses verrues; une de cette sorte, plus robuste à l'origine de ce bord dans plusieurs individus; la plus grande partie du pouce noirâtre; une dent près de l'extrémité supérieure des cuisses des autres pattes.

Serres des femelles et des jeunes individus mâles plus courtes, avec les mains en ovale-oblong, avec les doigts entièrement contigus intérieurement.

Côtes maritimes d'Angleterre; celles de nos départemens de l'Ouest, M. d'Orbigny; Méditerranée, Barrelier, et MM. Risso et de Lalande fils. D'après les observations de M. Risso, ce Crustacé se tient ordinairement dans les fentes des rochers submergés, à une profondeur de vingt à trente mètres. Il marche sur ce fond avec dextérité, et s'approche de la surface de l'eau, mais sans jamais en sortir. Il se nourrit de petits poissons et de radiaires qu'il poursuit même dans les filets des pêcheurs. Il n'abandonne sa proie que lorsqu'il se sent entraîné hors de l'eau. L'on n'en prend jamais qu'un ou deux dans le même lieu, ce qui annonce qu'il vit solitaire. (Latr.)

RHYGUS, *Rhygus*. M. Dalman a fondé ce genre adopté par M. Germar (*Ins. Spec. nov. vol.* 1. *Coleopt.* 1824). Il est de la famille des Rhynchophores, tribu des Charansonites de M. Latreille et offre pour caractères : rostre court, épais, parallélipipède, plus épais vers le bout; ses fossettes anguleuses, se courbant brusquement vers le dessous. Yeux globuleux, saillans. Antennes plus longues que le corselet, coudées; leur fouet de sept articles égaux entr'eux, en massue. Corselet lobé auprès des yeux, échancré en dessous près de la base de la tête. Ecusson petit, distinct. Elytres grandes, bossues, recouvrant des ailes. Pattes assez longues, presqu'égales entr'elles. Jambes de devant armées intérieurement d'une dent aiguë.

M. Germar décrit comme étant de ce genre, trois espèces, dont l'une est le *Curculio tribuloides* de Pallas et d'Herbst. (S. F. et A. Serv.)

RHYNCHÈNE, *Rhynchænus*. Fab. Oli. (*Entom.*) Lat. (*Règ. anim.*) *Curculio*. Linn. Geoff. Clairv. Fab. *Lixus*, *Calandra*, *Attelabus*. Fab.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Rhynchophores, tribu des Charansonites.

Digitized by Google

M. Clairville avoit créé le nom de Rhynchène pour désigner des Charansonites sauteurs; les auteurs modernes ont préféré à ce nom celui d'Orcheste. Fabricius en s'emparant de la dénomination de Rhynchène réunit sous ce nom aux Rhynchènes de M. Clairville ou Orchestes des auteurs, les espèces dont on a fait depuis le genre Cryptorhynque, quelques Lixes, les Lipares, les Ciones, peut-être quelques Rhinodes et en outre tout ce que l'on comprend aujourd'hui sous le nom de Rhynchènes. Olivier dans son *Entomologie* restreignit ce genre en admettant ceux d'Orcheste et de Cione et en créant celui de Lipare, mais il ne distingua point les Cryptorhynques des Rhynchènes. M. Latreille avoit d'abord appliqué le nom de Rhynchène aux Orchestes; depuis il adopta ce dernier nom et du genre auquel il donnoit celui de Charanson se formèrent ceux de Rhynchène et de Cryptorhynque; d'après cela les Brachyrrhines de cet auteur perdirent leur dénomination et prirent celle de Charanson.

Les genres Orcheste, Cione, Charanson, Lixe, Lipare, Rhynchène, Cryptorhynque, Rhine, Calandre et Cosson se distinguent des autres Charansonites par leurs antennes coudées dont le premier article est très-long. Ces parties n'ont que dix articles ou moins dans les Ciones, les Orchestes, les Rhines, les Calandres et les Cossons. Dans les Charansons les antennes sont insérées à l'extrémité du prolongement de la tête; dans les Lixes et les Lipares la massue des antennes est de quatre articles au moins. Les Cryptorhynques ont en dessous du corselet un sillon longitudinal qui reçoit le prolongement de la tête dans l'état de repos. Ces caractères distinguent suffisamment ces genres de celui de Rhynchène tel que nous l'entendons avec M. Latreille.

Antennes coudées, insérées vers le milieu du prolongement de la tête, composées de onze articles, le premier très-long, les trois derniers formant subitement une massue ovale. — *Mandibules* larges, dilatées sur le côté externe de leur base et arquées ensuite, bidentées vers l'extrémité. — *Lèvre* presque nulle. — *Palpes* peu apparens. — *Tête* ayant un prolongement rostriforme très-long, manifestement plus étroit qu'elle, sillonné latéralement pour recevoir le premier article des antennes dans le repos, un peu courbé en devant et portant à son extrémité les parties de la bouche. — *Corps* ovale-arrondi. — *Corselet* sans sillon longitudinal en dessous, se rétrécissant vers la tête, à peu près de la largeur des élytres dans la partie qui les avoisine. — *Pattes* ambulatoires, longues; jambes ayant souvent un crochet à l'extrémité de leur partie interne; troisième article des tarses bilobé.

Le nom de ce genre est dérivé d'un mot grec qui signifie: *bec*. Il contient plus de cent cinquante espèces, l'Europe en renferme un assez grand nombre. *Voyez* pour les généralités le mot CHARANSON.

1re. *Division*. Cuisses simples.

1. RHYNCHÈNE picirostre, *R. picirostris*.

Rhynchænus picirostris. FAB. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 449. *n°.* 55. — OLIV. *Entom. tom.* 5. *pag.* 139. *n°.* 97. *Charans. pl.* 33. *fig.* 507. — GYLLENH. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 3. *pag.* 121. *n°.* 48. — *Curculio picirostris*. PAYK. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 253. *n°.* 73. — *Sibinia picirostris*. GERM. *Ins. Spec. nov. Coleopt.* 1. *pag.* 291. *n°.* 4.

Voyez pour la description et les autres synonymes Charanson picirostre n°. 58.

2. RHYNCHÈNE du Lychnis, *R. Viscariæ*.

Rhynchænus Viscariæ. FAB. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 449. *n°.* 56. — GYLLENH. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 3. *pag.* 132. *n°.* 56. — *Curculio Viscariæ*. PAYK. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 261. *n°.* 82. — *Sibinia Viscariæ*. GERM. *Ins. Spec. nov. Coleopt.* 1. *pag.* 291. *n°.* 1.

Voyez pour la description et les autres synonymes Charanson du Lychnis n°. 106.

3. RHYNCHÈNE en croix, *R. crux*.

Rhynchænus crux. FAB. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 455. *n°.* 87. — OLIV. *Entom. tom.* 5. *pag.* 154. *n°.* 120. *Charans. pl.* 29. *fig.* 440. — *Balaninus crux*. GERM. *Magaz. Entom.* 1821. *pag.* 296. *n°.* 7.

Des environs de Paris.

Nota. Il ne paroît pas probable qu'il faille avec M. Germar rapporter à cette espèce les *Curculio salicis* et *iota* de Panzer.

Voyez pour la description et les autres synonymes Charanson en croix n°. 73.

4. RHYNCHÈNE de la Prêle, *R. Equiseti*.

Rhynchænus Equiseti. FAB. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 443. *n°.* 24. — OLIV. *Entom. tom.* 5. *pag.* 115. *n°.* 60. *Charans. pl.* 27. *fig.* 400. — *Curculio Equiseti*. PAYK. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 226. *n°.* 44. — *Curculio nigro-gibbosus*. DEGEER, *Ins.* 5. *pag.* 224. *n°.* 17. — *Curculio Equiseti*. PANZ. *Faun. Germ. fas.* 42. *fig.* 4.

Voyez pour la description et les autres synonymes Charanson de la Prêle n°. 34.

5. RHYNCHÈNE acridule, *R. acridulus*.

Rhynchænus acridulus. FAB. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 454. *n°.* 79. — GYLLENH. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 3. *pag.* 75. *n°.* 10. — OLIV. *Entom. tom.* 5. *pag.* 147. *n°.* 109. *Charans. pl.* 27. *fig.* 406. —

Digitized by Google

Curculio acridulus. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 238. *n°.* 56. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 42. *fig.* 10.

Voyez pour la description et les autres synonymes Charanson acridule n°. 69, en excluant la citation de Geoffroy.

6. Rhynchène bicolor, *R. bicolor*.

Rhynchænus femoribus muticis, fuscus, thoracis lateribus elytrorumque basi et suturâ rufo-tomentosâ; antennis, rostro, pedibusque testaceis.

Ellescus bicolor. Dej. (*Catalog.*)

Longueur 3 lig. Brunâtre, duveteux. Côtés du corselet, base des élytres et la suture ayant leur duvet roussâtre. Antennes, tête et pattes testacées. Elytres striées.

Environs de Paris.

7. Rhynchène biponctué, *R. bipunctatus*.

Rhynchænus bipunctatus. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 452. *n°.* 70. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 153. *n°.* 118. *Charans. pl.* 29. *fig.* 439. — Gyllenh. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 3. *pag.* 119. *n°.* 46. — *Curculio bipunctatus*. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 250. *n°.* 69. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 42. *fig.* 7. — *Hypera bipunctata*. Germ. *Magaz. Entom.* 1821. *pag.* 338. *n°.* 4.

Voyez pour la description et les autres synonymes Charanson uniponctué n°. 107.

8. Rhynchène nigrirostre, *R. nigrirostris*.

Rhynchænus nigrirostris. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 448. *n°.* 53. — Gyllenh. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 3. *pag.* 114. *n°.* 42. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 140. *n°.* 98. *Charans. pl.* 33. *fig.* 508. — *Curculio nigrirostris*. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 247. *n°.* 67. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 36. *fig.* 14. — *Hypera nigrirostris*. Germ. *Magaz. Entom. pag.* 338. *n°.* 5.

Commun aux environs de Paris.

Voyez pour la description et les autres synonymes Charanson nigrirostre n°. 55.

9. Rhynchène du Polygonum, *R. Polygoni*.

Rhynchænus Polygoni. Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 125. *n°.* 75. *Charans. pl.* 27. *fig.* 390. — Gyllenh. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 3. *pag.* 109. *n°.* 39. — *Curculio Polygoni*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 520. *n°.* 77. — Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 228. *n°.* 46. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 19. *fig.* 10. — *Hypera Polygoni*. Germ. *Magaz. Entom.* 1821. *pag.* 342. *n°.* 15.

Voyez pour la description et les autres synonymes Charanson du Polygonum n°. 290.

10. Rhynchène du Pin, *R. Pini*.

Rhynchænus Pini. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 440. *n°.* 7. — Gyllenh. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 3. *pag.* 66. *n°.* 3. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 116. *n°.* 61. *Charans. pl.* 16. *fig.* 42. b. c. — *Curculio Pini*. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 225. *n°.* 43. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 42. *fig.* 1. — *Encycl. pl.* 225. *fig.* 13.

Nota. Les élytres ont un tubercule vers leur partie postérieure. *Voyez* pour la description et les autres synonymes Charanson du Pin n°. 22, en excluant la citation de l'*Entomologie* d'Olivier, qui doit être rapportée au Rhynchène du Sapin n°. 164.

11. Rhynchène du Rumex, *R. Rumicis*.

Rhynchænus Rumicis. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 456. *n°.* 93. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 126. *n°.* 76. *Charans. pl.* 27. *fig.* 391. — *Curculio Rumicis*. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 229. *n°.* 47.

Nota. M. le comte Dejean regarde le *Curculio murinus* de Fabricius comme appartenant à cette espèce.

Voyez pour la description, les autres synonymes et les détails de mœurs, Charanson de l'oseille n°. 77; ces détails sont extraits des Mémoires de De Géer; ce que cet auteur dit sur la conformation des larves du Rhynchène de l'oseille (Charanson De G.) ne nous laisse aucun doute, les ayant vérifiés nous-mêmes, que les larves dont les Odynères approvisionnent leurs nids ne soient celles de quelques Charansonites voisins de celles-ci. Nous remarquerons en outre que la position de ces larves dans le nid de l'Odynère est absolument celle où elles se tiennent naturellement dans leurs coques. *Voyez* De Géer article cité et Réaumur tom. 6. pag. 251 et suivantes.

12. Rhynchène du Plantain, *R. Plantaginis*.

Rhynchænus Plantaginis. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 456. *n°.* 91. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 128. *n°.* 79. *pl.* 33. *fig.* 510. — Gyllenh. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 3. *pag.* 103. *n°.* 34. — *Curculio Plantaginis*. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 231. *n°.* 48. — *Hypera Plantaginis*. Germ. *Magaz. Entom.* 1821. *pag.* 343. *n°.* 16.

Voyez pour la description et les autres synonymes Charanson du Plantain n°. 76.

13. Rhynchène timide, *R. timidus*.

Rhynchænus femoribus muticis, ovato-oblongus, ater, nitidus, elytris punctis inter strias seriatis.

Rhynchænus timidus. Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 146. *n°.* 107. *Charans. pl.* 27. *fig.* 401. —

Digitized by Google

Calandra nitens. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 436. *n°*. 35. — *Curculio timidus*. Ross. *Mantiss. pag.* 37. *n°*. 92. — *Baris nitens*. Germ. *Ins. Spec. nov. Coleopt.* 1. *pag.* 199.

Longueur 3 lig. Très-noir, luisant. Corselet finement pointillé. Elytres à stries ponctuées ; on voit entre ces stries une suite de très-petits points enfoncés. Antennes et pattes noires.

De Perse et des îles de l'Archipel ; on le trouve aussi en Italie et dans le midi de la France.

14. Rhynchène anal, *R. analis*.

Rhynchænus analis. Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 151. *n°*. 115. *Charans. pl.* 16. *fig.* 197. a. b. — *Encycl. pl.* 226. *fig.* 10.

Voyez pour la description Charanson anal n°. 80.

15. Rhynchène de l'Absinthe, *R. Absinthii*.

Rhynchænus femoribus muticis, elongatus, ater, nitidus; thorace punctato, elytris striatis, inter strias punctatis.

Rhynchænus Artemisiæ. Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 150. *n°*. 113. *Charans. pl.* 29. *fig.* 430. (en excluant la synonymie de Fabricius et peut-être aussi celle de Paykull.) — *Baris Absinthii*. Dej. (*Catal.*) — *Curculio Artemisiæ*. Panz. *Faun. Germ. fas.* 18. *fig.* 10.

Longueur 2 lig. Alongé, noir, luisant. Corselet large postérieurement, ponctué en dessus et en dessous ainsi que l'abdomen et les cuisses. Elytres striées, ponctuées entre les stries.

Des environs de Paris.

Nota. Nous ne croyons pas que cette espèce soit le *Baris Artemisiæ* de M. Germar. Cet auteur paroît s'être trompé en citant Olivier.

16. Rhynchène cuprirostre, *R. cuprirostris*.

Rhynchænus cuprirostris. Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 149. *n°*. 111. *Charans. pl.* 27. *fig.* 408. — *Attelabus cuprirostris*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 424. *n°*. 41. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 94 *fig.* 7. — *Baris cuprirostris*. Germ. *Ins. Spec. nov. Coleopt.* 1. *pag.* 199.

Voyez pour la description et les autres synonymes Charanson cuprirostre n°. 54.

17. Rhynchène de l'Arroche, *R. Atriplicis*.

Rhynchænus femoribus muticis, elongatus, ater, subtùs albo squamosus, elytris striatis et inter strias pilis albis brevibus.

Rhynchænus Atriplicis. Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 148. *n°*. 110. *Charans. pl.* 27. *fig.* 404. — *Rhynchænus T. album*. Gyll. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 3. *pag.* 79. *n°*. 14. — *Lixus Atriplicis*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 504. *n°*. 31. — *Curculio Atriplicis*. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 243. *n°*. 62. — *Curculio T. album*. Linn. *Syst. Nat.* 2. 609. 23. — *Baris T. album*. Germ. *Ins. Spec. nov. Coleopt.* 1. *pag.* 199. — La Pleureuse. Geoff. *Ins. Paris tom.* 1. *pag.* 285. *n°*. 17.

Longueur 2 lig. Alongé, noir, corselet ponctué, large postérieurement. Elytres striées avec une ligne de points enfoncés entre chaque strie. Dessous du corps et surtout ses côtés chargés d'écailles blanches. Cuisses ponctuées. Tous les points énoncés portent chacun un petit poil blanc très-court.

Environs de Paris.

Nota. Cette espèce est la même que celles décrites imparfaitement dans ce Dictionnaire, sous les noms de Charanson de l'Atriplex n°. 98 et Charanson T. blanc n°. 104. M. Gyllenhal pense avec Illiger que ce Rhynchène n'est pas le *Lixus atriplicis* de Fabricius.

Rapportez à cette première division les *Rhynchænus scirpi*, *æthiops*, *chloris* et *æneus*. Fab. *Syst. Eleut.* ainsi que les *Rhynchænus suspiciosus* et *acetosæ*. Oliv. *Entom.*

2e. *Division.* Cuisses dentées.

18. Rhynchène valide, *R. validus*.

Rhynchænus validus. Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 157. *n°*. 124. *Charans. pl.* 15. *fig.* 186. — Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 458. *n°*. 103, *et Rhynchænus calcaratus*. *pag.* 457. *n°*. 95. — *Encycl. pl.* 227. *fig.* 8.

Voyez pour la description Charanson valide n°. 131.

19. Rhynchène miliaire, *R. miliaris*.

Rhynchænus miliaris. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 457. *n°*. 99. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 159. *n°*. 126. *Charans. pl.* 3. *fig.* 33. — *Encycl. pl.* 227. *fig.* 6.

Nota. L'extrémité des quatre jambes postérieures est ciliée de poils noirs extérieurement.

Voyez pour la description Charanson miliaire n°. 129.

20. Rhynchène six-taches, *R. sexmaculatus*.

Rhynchænus sexmaculatus. Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 166. *n°*. 157. *Charans. pl.* 17. *fig.* 207.

Voyez pour la description Charanson six-taches n°. 145.

21. Rhynchène hystrix, *R. hystrix*.

Rhynchænus hystrix. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 462. *n°*. 121. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 167.

Digitized by Google

167. n°. 158. *Charans. pl.* 15. *fig.* 82. — *Encycl. pl.* 228. *fig.* 6.

Voyez pour la description Charanson histrix n°. 147.

22. Rhynchène de Dufresne, *R. Dufresnii.*

Rhynchænus femoribus dentatis, niger tomentosus, rostri elytrorumque basi, thoracis posticâ parte corporeque subtùs aureo tomentosis, elytrorum maculis sex aurantiacis.

Rhynchænus Dufresnii. Kirb. *Linn. Trans. vol.* 12. *tab.* 22. *fig.* 20. — *Ameris Dufresnii.* Dej. (*Catal.*)

Longueur 8 lig. Noir, duveteux. Ce duvet d'un jaune un peu doré sur la base du prolongement rostriforme de la tête, la partie postérieure du corselet, la base des élytres, le dessous du corps à l'exception des deux avant-derniers segmens de l'abdomen et les jambes. Corselet fortement tuberculé. Elytres striées, tuberculées, portant chacune trois grandes taches d'un bel aurore sur leur partie noire. Extrémité des quatre jambes postérieures ciliée de poils noirs extérieurement. Toute la couleur de cet insecte est due au duvet qui le recouvre.

Du Brésil.

Nota. Le *Rhynchænus pardalis.* Dalm. *Analect. Entom. Holm.* 1823. *pag.* 85. *n°.* 92, nous paroît être cette espèce décrite d'après un individu dont les couleurs étoient altérées.

23. Rhynchène Ynca, *R. Ynca.*

Rhynchænus femoribus dentatis, niger, luteo tomentosus, nigro tuberculatus.

Ameris Ynca. Dej. (*Catal.*)

Longueur 9 lig. Noir, couvert d'un duvet grisjauoâtre semé de tubercules noirs, excepté sur la tête et sur les pattes. Extrémité des quatre jambes postérieures ciliée de poils noirs extérieurement.

Du Brésil.

24. Rhynchène Paon, *R. Pavo.*

Rhynchænus femoribus dentatis, niger luteo præsertim subtùs squamosus, elytrorum striato-punctatorum maculis tribus squamoso-ferrugineis luteo cinctis.

Ameris Pavo. Germ. *Ins. Spec. nov. Coleopt.* 1. *pag.* 286. *n°.* 425.

Longueur 5 à 6 lig. Noir. Antennes brunes à massue noire. Tête chargée d'écailles jaunâtres à l'exception de l'extrémité de son prolongement. Corselet chagriné ayant de semblables écailles surtout sur les côtés et en dessous, avec une tache latérale près de la tête, ferrugineuse entourée de jaune. Elytres ayant des points enfoncés rangés en stries, chargées d'écailles jaunes et de trois taches ferrugineuses sur chacune, entourées de jaune. La première placée à la base près de l'écusson, la seconde plus loin que le milieu, s'étendant un peu vers le bord extérieur, la troisième vers l'extrémité. Dessous du corps couvert d'écailles jaunes ainsi que les pattes, celles-ci de couleur testacée.

Du Brésil.

25. Rhynchène dentipède, *R. dentipes.*

Rhynchænus dentipes. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 465. *n°.* 135. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 202. *n°.* 188. *Charans. pl.* 8. *fig.* 90. a. b. — *Encycl. pl.* 228. *fig.* 10.

Voyez pour la description Charanson dentipède n°. 153.

26. Rhynchène cinq-points, *R. quinquepunctatus.*

Rhynchænus quinquepunctatus. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 482. *n°.* 204. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 208. *n°.* 197. *Charans. pl.* 23. *fig.* 330. — Gyllenh. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 3. *pag.* 197. *n°.* 110. — *Curculio quinquepunctatus.* Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 201. *n°.* 18. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 84. *fig.* 8.

Voyez pour la description et les autres synonymes Charanson cinq-points n°. 188.

27. Rhynchène des noisettes, *R. nucum.*

Rhynchænus nucum. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 486. *n°.* 228. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 215. *n°.* 207. *Charans. pl.* 5. *fig.* 47. — Gyll. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 3. *pag.* 201. *n°.* 113. — *Curculio nucum.* Ross. *Faun. Etrus. tom.* 1. *pag.* 123. *n°.* 314. — Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 204. *n°.* 20. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 42. *fig.* 21. — *Encycl. pl.* 229. *fig.* 13. a. b. c. d. — *Balaninus nucum.* Germ. *Magaz. Entom.* 1821. *pag.* 284. *n°.* 3.

Voyez pour la description et les autres synonymes Charanson des noisettes n°. 201.

Nota. M. Germar croit que le synonyme de Panzer appartient plutôt au *R. gulosus* de Fab.

28. Rhynchène des cerises, *R. cerasorum.*

Rhynchænus cerasorum. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 488. *n°.* 238. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 224. *n°.* 218. *Charans. pl.* 4. *fig.* 35. — *Curculio cerasorum.* Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 206. *n°.* 22. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 42. *fig.* 22.

Nota. On le trouve dans toute l'Europe.

Voyez pour la description et les autres synonymes Charanson des cerises n°. 207.

Digitized by Google

29. Rhynchène velu, *R. villosus.*

Rhynchænus villosus. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 484. *n°.* 218. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 229. *n°.* 225. *Charans. pl.* 34. *fig.* 525. — *Curculio villosus.* Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 205. *n°.* 21.

Nota. On le trouve aux environs de Paris. Cette espèce appartient au genre *Balaninus* de M. Germar.

Voyez pour la description et les autres synonymes Charanson velu n°. 194.

30. Rhynchène rouleur, *R. tortrix.*

Rhynchænus tortrix. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 491. *n°.* 252. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 200. *n°.* 213. *Charans. pl.* 34. *fig.* 521. — Gyll. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 3. *pag.* 173. *n°.* 91. — *Curculio tortrix.* Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 192. *n°.* 9. — Clairv. *Entom. Helv. pag.* 92. *n°.* 8. *pl.* 9. *fig.* 3 *et* 4. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 18. *fig.* 14.

Voyez pour la description et les autres synonymes Charanson rouleur n°. 214.

31. Rhynchène du Tremble, *R. Tremulæ.*

Rhynchænus Tremulæ. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 492. n°. 253. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 221. *n°.* 214. *Charans. pl.* 34. *fig.* 520. a. b. — Gyllen. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 3. *pag.* 171. *n°.* 90. — *Curculio Tremulæ.* Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 189. *n°.* 6.

Des environs de Paris.

Voyez pour la description et les autres synonymes Charanson du Tremble n°. 215.

32. Rhynchène rubané, *R. tæniatus.*

Rhynchænus tæniatus. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 492. *n°.* 255. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 225. *n°.* 217. *Charans. pl.* 22. *fig.* 307. — Gyll. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 3. *pag.* 175. *n°.* 93. — *Curculio tæniatus.* Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 191. *n°.* 8.

Voyez pour la description et les autres synonymes Charanson rubané n°. 216.

33. Rhynchène des vergers, *R. pomorum.*

Rhynchænus pomorum. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 491. *n°.* 250. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 224. *n°.* 219. *Charans. pl.* 3. *fig.* 27. a. b. — Gyll. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 3. *pag.* 188. *n°.* 103. — *Curculio pomorum.* Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 199. *n°.* 16. — *Anthonomus pomorum.* Germ. *Magaz. Entom.* 1821. *pag.* 323. *n°.* 3.

Voyez pour la description et les autres synonymes Charanson des vergers n°. 213.

34. Rhynchène parsemé, *R. conspersus.*

Rhynchænus conspersus. Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 170. *n°.* 143. *Charans. pl.* 14. *fig.* 179. — *Lixus roreus.* Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 505. *n°.* 35? — *Encycl. pl.* 228. *fig.* 14.

Voyez pour la description et les autres synonymes Charanson parsemé n°. 159.

35. Rhynchène annulé, *R. annulatus.*

Rhynchænus annulatus. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 463. *n°.* 128. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 173. *n°.* 148. *Charans. pl.* 6. *fig.* 62. a. b. — *Encycl. pl.* 228. *fig.* 11.

Voyez pour la description et les autres synonymes Charanson annulé n°. 154.

36. Rhynchène oculé, *R. ocellatus.*

Rhynchænus ocellatus. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 472. *n°.* 168. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 183. *n°.* 162. *Charans. pl.* 3. *fig.* 31. — *Encycl. pl.* 229. *fig.* 8.

Voyez pour la description et les autres synonymes Charanson oculé n°. 181.

37. Rhynchène pupillaire, *R. pupillatus.*

Rhynchænus pupillatus. Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 184. *n°.* 163. *Charans. pl.* 15. *fig.* 183. — *Rhynchænus pupillator.* Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 466. *n°.* 137.

Voyez pour la description Charanson pupillaire n°. 170.

38. Rhynchène moucheté, *R. multiguttatus.*

Rhynchænus multiguttatus. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 465. *n°.* 136. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 182. *Charans. pl.* 13. *fig.* 165. — *Encycl. pl.* 229. *fig.* 2.

De Cayenne.

Voyez pour la description Charanson multimoucheté n°. 169.

39. Rhynchène couronné, *R. coronatus.*

Rhynchænus coronatus. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 459. *n°.* 105. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 163. *n°.* 132. *Charans. pl.* 6. *fig.* 70. — *Encycl. pl.* 227. *fig.* 9.

Voyez pour la description Charanson couronné, n°. 132.

40. Rhynchène du Sapin, *R. Abietis.*

Rhynchænus Abietis. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 464. *n°.* 130. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 185. *n°.* 164. *Charans. pl.* 4. *fig.* 42, *et pl.* 7.

Digitized by Google

fig. 78. a. b. — Gyll. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 3. *pag.* 166. *n°.* 86. — *Curculio Abietis.* Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 186. *n°.* 3. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 42. *fig.* 14.

Voyez pour la description et les autres synonymes Charanson du Sapin n°. 164.

41. Rhynchène caligineux, *R. caliginosus.*

Rhynchænus caliginosus. Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 191. *n°.* 172. *Charans. pl.* 22. *fig.* 300. — *Lixus caliginosus.* Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 504. *n°.* 33. — *Plinthus caliginosus.* Germ. *Ins. Spec. nov. Coleopt.* 1. *pag.* 330. *n°.* 469.

Voyez pour la description et les autres synonymes Charanson caligineux n°. 156.

42. Rhynchène picoté, *R. apiatus.*

Rhynchænus femoribus dentatis, niger, nitidus, maculis rufo tomentosis, in thorace sinuatis, in elytris subrotundis.

Rhynchænus apiatus. Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 171. *n°.* 144. *Charans. pl.* 28. *fig.* 424.

Longueur 10 lig. Alongé, noir, luisant. Tête, corselet, cuisses et dessous du corps ayant un peu de duvet roussâtre. Corselet caréné, chagriné, avec quelques taches sinueuses sur ses côtés. Elytres ayant des lignes longitudinales de points enfoncés et chargées de taches irrégulières presque toutes arrondies. Les taches sont formées par des plaques de poils roux. Extrémité des quatre jambes postérieures ciliée de poils noirs extérieurement.

De Cayenne et de Surinam.

43. Rhynchène Panthère, *R. pantherinus.*

Rhynchænus pantherinus. Oliv. *Entom. tom.* 4. *pag.* 177. *n°.* 154, *Charans. pl.* 13. *fig.* 153. — *Rhynchænus marmoreus.* Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 462. *n°.* 122. — *Encycl. pl.* 228. *fig.* 16.

Voyez pour la description Charanson Panthère n°. 161.

44. Rhynchène charbonnier, *R. carbonarius.*

Rhynchænus carbonarius. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 483. *n°.* 224. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 228. *n°.* 223. *Charans. pl.* 34. *fig.* 518. — *Curculio carbonarius.* Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 194. *n°.* 11. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 42. *fig.* 18.

Nota. Nous pensons que cet insecte est le *Magdalis carbonaria* de M. Germar. *Ins. Spec. nov. Coleopt.* 1. *pag.* 193.

Voyez pour la description et les autres synonymes Charanson charbonnier n°. 184.

45. Rhynchène dorsal, *R. dorsalis.*

Rhynchænus dorsalis. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 454. *n°.* 83. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 155. *n°.* 122. *Charans. pl.* 14. *fig.* 169. a. b. — Gyll. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 3. *pag.* 176. *n°.* 109. — *Curculio dorsalis.* Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 200. *n°.* 17. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 17. *fig.* 9. — *Encycl. pl.* 226. *fig.* 6.

Nota. Fabricius et Olivier placent à tort cette espèce parmi celles à cuisses simples.

Voyez pour la description et les autres synonymes Charanson dorsal n°. 70.

On placera dans cette division les *Rhynchænus avarus, pectoralis, vorax* et *runa.* Fab. *Syst. Eleut.* et les *Rhynchænus leopardus* et *laticollis.* Oliv. *Entom.*

CIONE, *Cionus.* Clairv. Lat. Oliv. (*Entom.*) *Rhynchænus.* Fab. *Curculio.* Linn. Geoff. De Géer. Oliv. (*Encycl.*)

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Rhynchophores, tribu des Charansonites.

Parmi les genres de cette tribu qui ont les antennes coudées avec leur premier article très-long, ceux de Charanson, Lixe, Lipare, Rhynchène et Cryptorhynque ont plus de dix articles aux antennes; les Rhines et les Calandres n'en ont que huit, les Cossons en ont neuf et les Orchestes qui en ont dix comme les Ciones se distinguent facilement de ces derniers par leurs pattes postérieures propres à sauter et par la massue de leurs antennes n'ayant que trois articles.

Antennes coudées, insérées un peu après le milieu du prolongement de la tête, composées de dix articles, le premier long, les quatre derniers réunis en une massue ovale. — *Mandibules* courtes. — *Lèvre* presque nulle. — *Palpes* peu apparens. — *Tête* ayant un prolongement rostriforme fort long, manifestement plus étroit qu'elle, sillonné latéralement pour recevoir le premier article des antennes dans le repos, peu courbé en devant et portant à son extrémité les parties de la bouche. — *Corps* globuleux. — *Corselet* petit, ayant sa partie postérieure presque de moitié plus étroite que les élytres. — *Elytres* convexes, presqu'aussi larges que longues, se recourbant postérieurement et couvrant des ailes. — *Abdomen* grand, presque carré. — *Pattes* de longueur moyenne, propres à la marche; tarses ayant leur troisième article élargi, cordiforme, profondément bilobé.

Le nom de ce genre est celui que les Grecs donnoient à des insectes qui attaquoient les grains. Plusieurs espèces vivent tant sous la forme de larve qu'en état parfait sur les Scrophulaires et les Verbascums.

Rapportez aux Ciones les *Rhynchænus scrophulariæ, verbasci, thapsus* et *blattariæ* d. Fab. *Syst. Eleut.* (auxquels il faut comparer le Cha-

Digitized by Google

ransons de la Scrophulaire n°. 185, et du Verbascum n°. 186 de ce Dictionnaire.) Le *Rhynchœnus olens* de Fab. est encore de ce genre.

LIXE, *Lixus*. Fab. Oliv. (*Entom.*) *Curculio*. Linn. Geoff. De Géer. Fab. Oliv. (*Encycl.*) *Rhynchœnus*. Fab.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Rhynchophores, tribu des Charansonites.

Dans le groupe de Charansonites fracticornes qui a les antennes composées de onze articles, les genres Charanson, Rhynchène et Cryptorhynque ont la masse des antennes formée de trois articles seulement; les Lipares qui comme les Lixes ont la massue de quatre articles, s'en distinguent en ce que cette massue est formée brusquement et de figure ovale.

Antennes coudées, insérées près du milieu du prolongement de la tête, composées de onze articles, le premier plus court que le prolongement, n'atteignant pas au-delà des yeux, leur massue de quatre articles, en fuseau alongé et formée presqu'insensiblement. — *Mandibules* larges, leur côté extérieur arqué avec un sinus à sa base. — *Levre* cornée, en carré transversal, petite, entière. — *Palpes* très-courts. — *Tête* ayant un prolongement rostriforme long, manifestement plus étroit qu'elle, sillonné latéralement pour recevoir le premier article des antennes dans le repos, un peu courbé en devant et portant à son extrémité les parties de la bouche. — *Corps* ordinairement étroit, alongé, quelquefois filiforme. — *Corselet* se rétrécissant vers la tête, presque de la largeur des élytres à sa partie postérieure. — *Elytres* très-dures, recouvrant l'abdomen. — *Pattes* de longueur moyenne; jambes ayant une dent forte, cornée, à la partie antérieure de leur extrémité; tarses garnis en dessous de fortes pelotes spongieuses, leur pénultième article bilobé, le dernier muni de deux forts crochets.

Plusieurs espèces de Lixes fréquentent les fleurs synanthérées et particulièrement les Chardons; d'autres se trouvent par terre dans les pâturages et au bord des chemins: celle nommée *paraplecticus* se tient sur la Phellandrie (*Phellandrium aquaticum*). *Voyez* pour ses mœurs le Charanson paraplectique n°. 82 de cet ouvrage. Les larves vivent en général dans les tiges des plantes, elles s'y transforment et n'en sortent qu'à l'état parfait.

Rapportez à ce genre les Charansons rétréci n°. 92. pl. 227. fig. 1, serpent n°. 83. pl. 226. fig. 12, huit lignes n°. 84. pl. 226. fig. 15, semiponctué n°. 85. pl. 226. fig. 16, paraplectique n°. 82. pl. 226. fig. 11, d'Ascanius n°. 94. pl. 227. fig. 2, filiforme n°. 87. pl. 226. fig. 19, cylindrique n°. 88. pl. 226. fig. 18, mucroné n°. 90. pl. 226. fig. 17 de ce Dictionnaire.

Les espèces suivantes doivent entrer dans le genre *Cleonis*. Dej. *Catal.* (démembrement des *Lixus*). Les Charansons livide n°. 325. pl. 231. fig. 26, sulcirostre n°. 266. pl. 231. fig. 1, nébuleux n°. 265. pl. 230. fig. 18. (le synonyme de Geoffroy nous semble douteux), tigré n°. 267. pl. 231. fig. 2. (*Curculio morbillosus*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 514. n°. 45), grammique n°. 282. pl. 231. fig. 8, ophtalmique n°. 280, (*Curculio distinctus*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 516. n°. 56), blanchâtre n°. 272, tabide n°. 281, barbaresque n°. 279, plissé n°. 258 (le synonyme de Geoffroy ne paroît pas convenir) de ce Dictionnaire et les Lixes pacifique n°. 282, arabe n°. 265, faune n°. 280, alternant n°. 257, treillé n°. 263, madide n°. 259, déclive n°. 288, du Myagre n°. 253, palmé n°. 246, de l'Entomologie d'Olivier.

On doit rapporter au genre *Rhinobate* Dej. *Catal.* (démembrement des *Lixus*), les Charansons pulvérulent n°. 158. pl. 228, fig. 15, de l'Artichaut n°. 27 (le synonyme de Geoffroy est très-douteux), de la Jacée n°. 25 du présent Dictionnaire ainsi que les Lixes du Scolyme n°. 292, buccinateur n°. 291 et de la Carline n°. 301 de l'Entomologie d'Olivier.

Nota. Les caractères des genres Cléonis et Rhinobate ne nous sont pas connus.

LIPARE, *Liparus*. Oliv. (*Entom.*) Lat. (*Consid.*) *Rhynchœnus*, *Curculio*. Fab. *Curculio*. Linn. Geoff. Payk. Panz. Oliv. (*Encycl.*)

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Rhynchophores, tribu des Charansonites.

Parmi les Charansonites fracticornes à antennes de onze articles, les genres Charanson, Rhynchène et Cryptorhynque ont huit de ces articles distincts avant la massue, celle-ci n'étant composée que de trois; dans les Lipares et dans les Lixes on ne distingue que sept articles avant la massue, celle-ci étant formée de quatre (*voyez* Rhynchophores), mais ce dernier genre est séparé des Lipares en ce que cette massue est en fuseau alongé et formée presqu'insensiblement.

Antennes coudées, insérées un peu au-delà du milieu du prolongement de la tête, composées de onze articles, le premier fort long, les sept suivans petits, mais distincts; les quatre derniers qui forment brusquement la massue, peu distincts. — *Mandibules* courtes, arrondies et bidentées à leur extrémité. — *Palpes* très-courts. — *Tête* ayant un prolongement rostriforme long, manifestement plus étroit qu'elle, sillonné latéralement pour recevoir le premier article des antennes dans le repos, portant à son extrémité les parties de la bouche. — *Corselet* rétréci à sa partie antérieure. — *Elytres* très-dures, recouvrant l'abdomen. — *Abdomen* gros. — *Pattes* de longueur moyenne; jambes terminées par un onglet solide; tarses garnis en dessous de fortes

Digitized by Google

pelotes spongieuses, leur pénultième article bilobé, le dernier muni de deux forts crochets.

Les insectes de ce genre dont le nom vient d'un mot grec qui signifie : *renflé*, vivent ordinairement à terre et ne sont pas vifs dans leurs mouvemens; la plupart manquent d'ailes; les espèces sont en petit nombre, elles habitent l'ancien continent, l'Europe principalement. Leurs larves ne nous sont point connues.

Rapportez à ce genre le Charanson germain n°. 183. pl. 229. fig. 10 de ce Dictionnaire (en retranchant le synonyme de Linné; ceux de Scopoli, de Sulzer, de Schœffer, de Schranck, de Laicharting, de Devillers sont douteux), et les Lipares, 1°. tacheté de brun n°. 307 (*Curculio germanus*. Linn.); 2°. sinistre n°. 310 (*Curculio glabratus*. Fab. *Syst. Eleut.*); 3°. porte-faix n°. 312 de l'Entomologie d'Olivier.

Les Charanson colon n°. 28, et bimaculé n°. 29 de ce Dictionnaire doivent se rapporter au genre *Lepyrus*. Dej. *Catal.* (démembrement de celui de Lipare). Le Charanson caréné n°. 277 (*Curculio variolosus*. Fab. *Syst. Eleut. Liparus carinatus*. Oliv. *Entom.* n°. 316) appartient au genre *Meleus*. Dej. *Catal.* (démembrement du genre Lipare).

Nota. Nous ignorons les caractères des genres *Lepyrus* et *Meleus*.

CRYPTORHYNQUE, *Cryptorhynchus*. Illig. Lat. (*Consid.*) *Rhynchœnus*. Fab. Oliv. (*Entom.*) *Curculio*. Linn. De Géer. Payk. Geoff. Panz. Oliv. (*Encycl.*)

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Rhynchophores, tribu des Charansonites.

Les antennes ayant huit articles avant la massue, celle-ci composée de trois, tel est le caractère d'un groupe de Charansonites fracticornes (*voyez* Rhynchophores) dans lequel se rangent les genres Charanson, Rhynchène et Cryptorhynque. Le premier a ses antennes insérées vers l'extrémité du prolongement antérieur de la tête, celui-ci toujours court et épais; ce genre ainsi que celui de Rhynchène n'a point de sillon à la poitrine pour recevoir dans le repos le prolongement de la tête.

Les caractères génériques des Cryptorhynques étant absolument les mêmes que ceux des Rhynchènes, à l'exception de l'existence d'un sillon longitudinal sous le corselet, nous renvoyons à ce dernier genre pour éviter les répétitions. *Voyez* Rhynchène.

Le nom de ce genre est dérivé de deux mots grecs qui signifient : *bec caché*. Les Cryptorhynques contiennent plus de cent espèces dont la plupart habitent l'Europe. Quelques mâles exotiques ont deux cornes placées latéralement sur le prolongement rostriforme de la tête. *Voyez* pour les généralités les articles Charanson et Rhynchophores.

1re. *Division*. Cuisses simples.

On rapportera à cette division les Charansons péricarpe n°. 60, jayet n° 39. pl. 226. fig. 1, et du Vélar n°. 64 de ce Dictionnaire.

2e. *Division*. Cuisses dentées.

A cette seconde division appartiennent les Charansons Taureau n°. 133. pl. 227. fig. 10 et pl. 234. fig. 19, cornu n°. 134. pl. 227. fig. 13, raboteux n°. 142, bombine n°. 138. pl 227 fig. 14, variqueux pl. 228. fig. 2, et Scorpion (ces deux derniers n'étant qu'une même espèce) n°s. 140 et 141, moucheté n°. 143. pl. 228. fig. 3, Hibou n°. 163, de la Patience n°. 171, stigmate n°. 151, trimaculé n°. 192, didyme n°. 190, goutelette n°. 189, troglodyte n°. 196 de ce Dictionnaire.

Nota. Nous ne doutons pas qu'il n'y ait d'autres espèces de ce genre décrites parmi les Charansons de cet ouvrage, mais l'auteur ne faisant point mention de la présence ou de l'absence du sillon pectoral qui distingue les Cryptorhynques, nous ne pouvons citer avec certitude que les précédentes.

Les auteurs modernes ont dispersé ces Charansonites dans différens genres et particulièrement dans ceux de *Falciger, Campylirhynchus, Cryptorhynchus* et *Eccoptus*. Dej. Catal.

CALANDRE, *Calandra*. Clairv. Fab. Lat. Oliv. (*Entom.*) *Curculio*. Linn. Geoff. De Géer. Oliv. (*Encycl.*) *Rhynchophorus*. Herbst.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Rhynchophores, tribu des Charansonites.

Tous les Charansonites ont plus de huit articles aux antennes, à l'exception des genres Rhine et Calandre; les premières se distinguent de celles-ci par l'insertion de leurs antennes vers le milieu du prolongement de la tête et par la forme cylindracée très-alongée de la massue.

Antennes coudées, insérées près des yeux à la base latérale et inférieure du prolongement de la tête, composées de huit articles, le premier fort long, les six suivans courts, le second et le troisième presqu'égaux entr'eux, obconiques, un peu plus longs que les quatre d'après, les quatrième, cinquième, sixième et septième semi-globuleux, égaux entr'eux, le huitième tantôt en massue presque triangulaire, revêtue d'une peau coriace, composée intérieurement d'une substance molle, comme spongieuse; son extrémité comprimée transversalement, son bord antérieur formant une petite pointe aiguë : tantôt en une massue ovale globuleuse que la peau coriace ne recouvre pas en entier, en sorte qu'on aperçoit la substance spongieuse qui en sortant semble former un neuvième article, son extrémité comprimée des deux côtés, son bord antérieur tronqué, aigu; quelquefois en une massue ovale. — *Mandibules* obtuses,

Digitized by Google

ayant trois crénelures dont l'apicale ou l'intermédiaire est plus grande et plus profonde, leur extrémité ayant deux dents inégales, obtuses. — *Mâchoires* ayant un appendice demi-membraneux, velu. — *Palpes maxillaires* très-petits; palpes labiaux nuls ou peu distincts. — *Lèvre* et *menton* réunis en un corps de substance cornée, étroit, presque linéaire, un peu échancré au milieu de son extrémité. — *Tête* plus étroite que le corselet, ayant un prolongement rostriforme manifestement plus étroit qu'elle, alongé, recourbé, cylindrique, grêle, n'ayant point de sillon latéral pour recevoir le premier article des antennes dans le repos et portant à son extrémité les parties de la bouche. — *Corps* ovale-elliptique, un peu déprimé en dessus. — *Corselet* grand, rétréci antérieurement. — *Elytres* un peu aplaties en dessus, ne recouvrant point l'anus. — *Pattes* fortes; jambes ciliées intérieurement, terminées par une pointe forte et crochue, les deux ou les quatre antérieures unidentées à leur partie intérieure vers l'extrémité; tarses ayant leur troisième article plus large que les autres, cordiforme, mais point distinctement bilobé, spongieux en dessous.

On connoît plus de trente espèces de ce genre dont le nom vient d'un mot vulgaire appliqué dans plusieurs de nos provinces aux insectes qui dévorent les semences. L'un des sexes dans quelques espèces exotiques a sur le prolongement de la tête un sillon longitudinal duquel sortent des poils roides et serrés qui forment une espèce de crête. *Voyez* pour les généralités le mot Charanson.

Rapportez aux Calandres les Charansons colosse n°. 2. pl. 224. fig. 2, palmiste n°. 3. pl. 233. fig. 17 et 18, longipède n°. 5. pl. 225. fig. 2, ferrugineux n°. 6. pl. 225. fig. 3. pl. 233. fig. 19 et pl. 234. fig. 1, géant n°. 1, pl. 224. fig. 1, bordé n°. 7. pl. 225. fig. 4, ensanglanté n°. 4. pl. 225. fig. 1, sanguinolent n°. 8. pl. 225. fig. 5, fascié n°. 9. pl. 225. fig. 6, cafre n°. 17. pl. 225. fig. 9, rubétra n°. 21. pl. 225. fig. 11. (le synonyme de Fabricius est douteux), bémiptère n°. 14. pl. 225. fig. 7, bariolé n°. 15. pl. 225. fig. 8, quadripustulé n°. 100. pl. 227. fig. 3, bituberculé n°. 81, du blé n°. 78. pl. 226. fig. 8, du ris n°. 79. pl. 226. fig. 9, et raccourci n°. 35. pl. 225. fig. 13 de ce Dictionnaire.

COSSON, *Cossonus*. Clairv. Fab. Lat. Oliv. (*Entom.*) *Curculio*. Fab. Payk. Panz.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Rhynchophores, tribu des Charansonites.

Parmi les Charansonites fracticornes, les Orchestes et lesCiones ont les antennes composées de dix articles; les Rhines et les Calandres de huit : dans les genres Charanson, Rhynchène, Cryptorhynque, Lipare et Lixe, ces articles sont au nombre de onze, ce qui sépare tous ces genres de celui de Cosson.

Antennes coudées, insérées vers l'extrémité latérale du prolongement de la tête, composées de neuf articles distincts, le premier alongé, le second et le troisième un peu plus longs que les suivans; les quatrième, cinquième, sixième, septième et huitième très-courts, le neuvième formant une masse ovale que la peau coriace ne recouvre pas en entier, de sorte qu'on aperçoit la substance spongieuse qui en remplit l'intérieur et qui semble former un article particulier. — *Mandibules* aiguës, unidentées au côté interne, au-dessous de l'extrémité. — *Palpes* distincts. — *Lèvre* presque nulle. — *Tête* ayant un prolongement rostriforme manifestement plus étroit qu'elle, sillonné latéralement pour recevoir le premier article des antennes dans le repos, un peu courbé en devant et portant à son extrémité les parties de la bouche. — *Corps* alongé, presque linéaire, un peu déprimé en dessus. — *Corselet* plus étroit antérieurement. — *Ecusson* peu distinct. — *Elytres* dures, recouvrant les ailes et l'abdomen. — *Pattes* de longueur moyenne; jambes terminées à leur partie antérieure par une épine crochue; tarses linéaires, leur troisième article à peine différent des précédens.

Le genre Cosson renferme peu d'espèces, elles habitent sous les écorces d'arbres; c'est là probablement que les larves trouvent leur subsistance : cette habitude paroît rapprocher les Cossons des Scolytaires, première tribu de la famille des Xylophages.

Rapportez à ce genre le Charanson linéaire n°. 96 de ce Dictionnaire. (*Cossonus linearis*. Clairv. *Entom. Helvét. pag.* 59. *n°.* 1. *pl.* 1. *fig.* 1. 2. *et* a. b. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 425. *n°.* 525. *Charans. pl.* 35. *fig.* 534. a. b. c. — *Curculio linearis*. Panz. *Faun. Germ. fas.* 18. *fig.* 7.

Nota. M. Olivier mentionne à cet article une variété entièrement ferrugineuse qu'il nous paroît avoir décrite depuis dans son Entomologie sous le nom de *Cosson ferrugineux* (*Cossonus ferrugineus*. Clairv. *Entom. Helvét. pag.* 60. *n°.* 2. *pl.* 1. *fig.* 3. 4 *et* C.)

Le *Cossonus lymexylon*. Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 427. *n°.* 529. *Charans. pl.* 35. *fig.* 538 est regardé par MM. Mégerle et Dejean (*Catal.*) comme le type du genre *Bulbifer*.

M. Latreille dans son *Gener. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 273 fait une seconde division dans le genre *Cossonus*; cette division nous paroît différer des espèces dont nous venons de parler par les caractères suivans. Prolongement antérieur de la tête très-court; dernier article des antennes entièrement recouvert d'une peau coriace, point de sillon apparent propre à recevoir le premier article des antennes; corps presque cylindrique, son dos convexe; troisième article des tarses large,

Digitized by Google

cordiforme, échancré en dessus pour recevoir le quatrième. Là vient se placer l'*Hylesinus chloropus*. Fab. *Syst. Eleut. Curculio chloropus*. Panz. *Faun. Germ. fas.* 19. *fig.* 14. MM. Germar et Dejean (*Catal.*) mettent cet insecte dans leur genre *Rhyncolus*. (S. F. et A. Serv.)

RHYNCHITE, *Rhynchites*. Herbst. Lat. Oliv. (*Entom.*) *Rhinomacer*. Geoff. Clairv. *Attelabus*. Fab. Oliv. (*Encycl.*) Payk.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Rhynchophores, tribu des Charansonites.

Les Charansonites recticornes, c'est-à-dire à antennes droites, sont les genres Brente, Cylas, Apodère, Attelabe, Rhynchite, Apion, Brachycère et Rhamphe. Le caractère distinctif de ce dernier est d'avoir les antennes placées entre les yeux, à la base du prolongement rostriforme de la tête. Les Brachycères n'ont que neuf articles aux antennes, et tous les articles des tarses entiers; le prolongement de la tête, dans les Apions, est cylindrique ou conique, et leur abdomen est renflé, globuleux. Les Brentes ont les antennes presque filiformes et le corps linéaire; la massue des antennes dans les Cylas n'est formée que d'un seul article. Les Apodères ont la tête dégagée du corselet et un cou distinct. Enfin, les Attelabes ont le prolongement de la tête court, et leurs mandibules sont sans dentelures saillantes à leur partie extérieure.

Antennes non coudées, insérées vers le milieu du prolongement de la tête, composées de onze articles, les inférieurs un peu plus longs, presque cylindriques, ceux du milieu presque globuleux ou obconiques, les trois derniers distincts, formant réunis, une massue ovale, un peu perfoliée. — *Mandibules* munies d'une dent interne avant leur pointe, creusées intérieurement, ayant des dents très-apparentes sur leur convexité extérieure. — *Mâchoires* étroites. — *Palpes* très-courts, peu apparens, coniques, les maxillaires de quatre articles, les labiaux de trois. — *Lèvre* petite, entière, peu apparente. — *Tête* petite, à moitié enfoncée dans le corselet, ayant un prolongement rostriforme très-long, dilaté à l'extrémité. — *Corps* ovale, allant en se rétrécissant en devant. — *Corselet* cylindro-conique, plus large postérieurement, portant souvent dans les mâles une épine latérale. — *Abdomen* carré, un peu arrondi postérieurement. — *Jambes* ayant à leur extrémité deux épines très-petites, presque nulles; pénultième article des tarses bilobé.

Ce genre dont le nom vient d'un mot grec qui signifie : *bec*, renferme plus de trente espèces presque toutes européennes. Leur taille n'est pas grande; la plupart brillent de belles couleurs métalliques. Leur manière de vivre ne diffère point de celle des Attelabes, non plus que leurs larves. *Voyez* Attelabe.

1. Rhynchite Bacchus, *R. Bacchus*.

Rynchites Bacchus. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 248. *n°.* 1. — Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 20. *n°.* 27. *Attelab. pl.* 2. *fig.* 27. a. b. c. — Gyllenh. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 3. *pag.* 23. *n°.* 3. — *Attelabus Bacchus*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 421. *n°.* 27. — Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 172. *n°.* 4. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 20. *fig.* 5. Mâle.

Voyez pour la description et les autres synonymes Attelabe cuivreux, n°. 16. pl. 366. f. fig. 1. a-d.

2. Rhynchite du Bouleau, *R. Betuleti*.

Rynchites betulæ. Oliv. *Ent. tom.* 5. *pag.* 21. *n°.* 29. *Attelab. pl.* 2. *fig.* 29. a. b. — Gyllenh. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 3. *pag.* 19. *n°.* 1. — *Attelabus Betuleti*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 421. *n°.* 28. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 20. *fig.* 6. Femelle. — *Attelabus Populi*. Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 170. *n°.* 3, en excluant sa variété γ, qui est le Rhynchite du Peuplier.

Nota. On en trouve une variété dont tout le corps est violet.

Voyez pour la description et les autres synonymes Attelabe vert, n°. 14, pl. 366, f. fig. 3.

3. Rhynchite du Peuplier, *R. Populi*.

Rynchites Populi. Oliv. *Ent. tom.* 5. *pag.* 20. *n°.* 28. *Attelab. pl.* 2. *fig.* 28. Mâle. — Gyllenh. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 3. *pag.* 21. *n°.* 2. — *Attelabus Populi*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 422. *n°.* 29. — Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 171. *n°.* 3. Variété γ. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 20. *fig.* 7. Mâle. — *Rhinomacer Populi*. Clairv. *Ent. Helvét. pag.* 110. *n°.* 2. *tab.* 13. *fig.* 3 *et* 4. Femelle.

Voyez pour la description et les autres synonymes Attelabe doré, n°. 15, pl. 366, f. fig. 2.

4. Rhynchite cramoisi, *R. æquatus*.

Rynchites æquatus. Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 24. *n°.* 33. *Attelab. pl.* 2. *fig.* 33. — Gyll. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 3. *pag.* 25. *n°.* 5. — *Attelabus æquatus*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 422. *n°.* 32. — Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 173. *n°.* 6. — Panz. *Faun. Germ. fas.* 20. *fig.* 8.

Voyez pour la description et les autres synonymes, en excluant la citation de Linné, Attelabe cramoisi, n°. 17, pl. 366, f. fig. 7.

5. Rhynchite bicolor, *R. bicolor*.

Rynchites niger, capite (rostro excepto), thoracis dorso, scutello elytrisque rubris.

Rynchites bicolor. Oliv. *Ent. tom.* 5. *pag.* 23.

Digitized by Google

n°. 31. *Attelab. pl. 2. fig.* 31. — *Attelabus bicolor.* Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 422. n°. 30. — *Encycl. pl.* 366. I. *fig.* 5.

Longueur 4 lig. Noir; tête, dessus du corselet, écusson et élytres rouges. Prolongement rostriforme de la tête noir. Tête et corselet finement pointillés. Elytres ponctuées, une partie de ces points formant des stries très-distinctes.

Il se trouve en Amérique.

6. Rhynchite pubescent, *R. pubescens.*

Rynchites pubescens. Oliv. *Entom. tom.* 5. *pag.* 24. n°. 34. *Attelab. pl.* 2. *fig.* 34. — *Attelabus pubescens.* Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 421. n°. 25.

De France; il est commun aux environs de Paris.

Voyez pour la description et les autres synonymes Attelabe pubescent, n°. 12, pl. 366, I, fig. 8.

7. Rhynchite violet, *R. alliariæ.*

Rynchites alliariæ. Oliv. *Ent. tom.* 5. *pag.* 25. n°. 35. *Attelab. pl.* 2. *fig.* 35. — Gyllenh. *Ins. Suec. tom.* 1. *part.* 3. *pag.* 26. n°. 6. — *Attelabus alliariæ.* Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 425. n°. 47. — Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 175. n°. 8.

Voyez pour la description et les autres synonymes, en excluant la citation du n°. 6 de Geoffroy, Attelabe violet, n°. 18, pl. 366, I, fig. 9.

8. Rhynchite poli, *R. politus.*

Rynchites nigro-violaceus, vix pubescens, thorace elytrisque punctatis.

Rynchites politus. Stév. (Dejean. Catalog.)

Longueur 1 lig. D'un noir-violet, un peu pubescent. Corselet et élytres ponctués irrégulièrement.

De la Russie méridionale.

Rapportez à ce genre les *Attelabus cupreus*, *hungaricus* et *cæruleocephalus.* Fab. *Syst. Eleut.*

Nota. Les Rhynchites nigripenne et à collier de l'Entomologie d'Olivier nous paroissent appartenir au genre Rhinomacer.

CYLAS, *Cylas.* Lat. Oliv. (*Entom.*) *Brentus.* Fab. Oliv. (*Encycl.*)

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Rhynchophores, tribu des Charansonites.

Les Charansonites recticornes qui ont les antennes de onze articles sont les genres Brente, Apodère, Attelabe, Rhynchite, Apion et Rhamphe; les Brachycères n'ont leurs antennes que de neuf articles, ce qui distingue tous ces genres de celui de Cylas.

Antennes non coudées, moniliformes, plus courtes que le corselet, insérées vers le milieu du prolongement de la tête, composées de dix articles distincts, les neuf premiers très-courts, le dernier grand, formant une massue ovale très-alongée. — *Mandibules* courtes, bidentées à leur extrémité. — *Mâchoires*, *palpes* et *lèvre* peu distincts; menton presqu'orbiculaire. — *Tête* ayant un prolongement rostriforme manifestement plus étroit qu'elle, plus épais à sa base qu'à son extrémité, alongé, presque cylindrique, point courbé, portant à son extrémité les parties de la bouche. — *Yeux* grands. — *Corps* alongé. — *Corselet* dilaté antérieurement, ovale-globuleux, rétréci à sa partie postérieure et devenant brusquement cylindrique. — *Ecusson* nul. — *Elytres* dures, voûtées, embrassant les côtés de l'abdomen. — *Abdomen* ovale, convexe, aigu postérieurement. — *Pattes* assez longues; jambes n'ayant qu'une pointe très-courte à leur extrémité; pénultième article des tarses bifide, cordiforme.

M. Latreille est le fondateur de ce genre. On n'en connoît que deux espèces, l'une du Sénégal (*C. brunneus*), l'autre des Indes orientales (*C. formicarius*).

Rapportez à ce genre le Brente brun, n°. 4 de ce Dictionnaire, *pl.* 236. *fig.* 2. (*Cylas brunneus.* Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 244. n°. 1. *Brentus brunneus.* Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 548. n°. 11.)

APODÈRE, *Apoderus.* Oliv. (*Entom.*) Lat. *Attelabus.* Linn. Fab. Panz. Clairv. Oliv. (*Encycl.*) *Rhinomacer.* Geoff.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Rhynchophores, tribu des Charansonites.

Dans les Charansonites recticornes, un petit groupe (*voyez* Rhynchophores) a les antennes terminées en massue, composées de onze articles, dont huit distincts avant cette massue; les Attelabes, les Rhynchites et le Apions qui avec les Apodères forment ce groupe n'ont point comme ce dernier genre la tête portée sur un cou distinct; de plus les Apions et les Rhynchites ont les deux épines qui terminent leurs jambes fort petites et dans les Attelabes ces épines toujours au nombre de deux, sont très-fortes.

Antennes non coudées, insérées à la partie supérieure du prolongement de la tête et vers son milieu, composées de onze articles, les trois derniers formant une massue. — *Mandibules* entières, aiguës intérieurement, creusées, dentées vers le milieu. — *Palpes maxillaires* filiformes. — *Tête* dégagée du corselet, postérieurement alongée en un cou distinct et nodiforme, ayant un prolongement rostriforme court, large, dilaté à son extrémité, celle-ci terminée par les parties de la bouche. — *Yeux* ronds, un peu saillans. — *Corps* ovale. — *Corselet* arrondi, sans rebords, plus large que la tête, plus étroit que les élytres.

— *Ecusson*

Digitized by Google

— *Ecusson* assez grand, arrondi postérieurement. — *Elytres* dures, convexes, couvrant les ailes et l'abdomen. — *Abdomen* carré. — *Pattes* de longueur moyenne; jambes terminées par une seule et forte épine; tarses ayant leur troisième article large et bilobé.

Apodère vient d'un mot grec qui signifie : *écorché*. On connoît une douzaine d'espèces de ce genre, toutes de l'ancien continent; leur taille est petite. Leurs mœurs et leurs larves ne diffèrent point de celles des Attelabes. *Voyez* ce mot.

1. Apodère de l'Aveline, *A. Avellanæ*.

Apoderus niger, femoribus rubris, thorace partim omninòve nigro longitudinalitèr profundè sulcato; elytrorum rubrorum striis crenato-punctatis.

Attelabus Avellanæ. Linn. *Syst. Nat.* 2. 619. 2. — *Attelabus Coryli*. var. b. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 416. *n°.* 1. — Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 168. *n°.* 1. — Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 246. — *Attelabus Coryli*. Clairv. *Entom. Helvét. pag.* 118. *n°.* 1. *pl.* 15. *fig.* 1. 2. 3. *et* a. b. — De Géer, *Ins. tom.* 5. *pag.* 257. *n°.* 46. *pl.* 8. *fig.* 3. — La Tête écorchée. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 273. *n°.* 11. — *Encycl. pl.* 365. *Apod. fig.* 1.

Longueur 3 lig. ½. Noir, luisant. Elytres et cuisses à l'exception des genoux, d'un beau rouge. Corselet souvent entièrement rouge avec un sillon longitudinal profond. Elytres striées; ces stries ponctuées et crénelées.

Commun aux environs de Paris.

2. Apodère du Noisetier, *A. Coryli*.

Apoderus niger, thorace longitudinalitèr profundè sulcato, elytrorum rubrorum striis crenato-punctutis.

Attelabus Coryli. Linn. *Syst. Nat.* 2. 619. 1. — *Attelabus Coryli*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 416. *n°.* 1. — Payk. *Faun. Suec. tom.* 3. *pag.* 168. *n°.* 1. — *Attelabus Coryli*. var. a. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 2. *pag.* 246. *n°.* 1. — De Géer, *Ins. tom.* 5. *pag.* 257. *n°.* 46. *pl.* 8. *fig.* 3. var.

Longueur 3 lig. ½. Entièrement noir-luisant à l'exception des élytres qui sont rouges, celles-ci ayant des stries ponctuées et crénelées. Le corselet a un sillon longitudinal profond.

Du nord de l'Europe.

Nota. Ces deux premières espèces ne sont peut-être que des variétés l'une de l'autre; on les a confondues ensemble sous le nom d'Attelabe tête écorchée n°. 2 de ce Dictionnaire.

3. Apodère de Panzer, *A. intermedius*.

Apoderus niger, elytrorum rubrorum punctis seriatis, thorace vix longitudinalitèr sulcato.

Attelabus intermedius. Panz. *Faun. Germ. fas.* 25. *fig.* 22.

Longueur 2 lig. ½. Noir, luisant; corselet ayant un sillon longitudinal peu apparent. Elytres rouges avec des séries de points enfoncés. Constamment plus petit que les précédens.

D'Autriche. Il n'est pas commun.

Rapportez encore à ce genre les Attelabes perlé n°. 7. pl. 365. Apod. fig. 3, et corselet roux n°. 11. pl. 365. Apod. fig. 2 de cet ouvrage.

APION, *Apion*. Herbst. Lat. Oliv. (*Entom.*) Kirb. *Curculio* Linn. De Géer. *Rhinomacer*. Geoff. Clairv. *Attelabus*. Fab. Oliv. (*Encycl.*)

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Rhynchophores, tribu des Charansonites.

Un groupe de Charansonites recticornes a pour caractères : antennes composées de onze articles, terminées en massue, en ayant huit distincts avant cette massue. (*Voyez* Rhynchophores.) Dans ce groupe les Apodères sont reconnoissables par leur tête portée sur un cou distinct; les Attelabes ont le prolongement rostriforme de leur tête gros et court, leurs jambes sont munies à leur extrémité de deux fortes épines; les Rhynchites ont le prolongement de la tête dilaté à son extrémité et l'abdomen carré : ce dernier caractère leur est commun avec les Attelabes.

Antennes non coudées, insérées sur la partie inférieure du prolongement de la tête, avant son milieu, se cachant sous la tête (dans le repos), composées de onze articles, les trois derniers fortement réunis en une massue ovale-aiguë. — *Mandibules* courtes, ayant une dent à la partie extérieure de leur base et deux autres fortes vers l'extrémité. — *Mâchoires* et *palpes* peu distincts. — *Lèvre* presque carrée, entière; menton en carré alongé. — *Tête* alongée postérieurement, reçue dans le corselet, sans cou apparent, ayant un prolongement rostriforme alongé, conique ou cylindrique à l'extrémité; celle-ci portant les parties de la bouche. — *Yeux* proéminens. — *Corps* ovale, arrondi à sa partie postérieure, diminuant graduellement vers l'antérieure, absolument pyriforme. — *Corselet* presque cylindrique, un peu plus mince antérieurement. — *Elytres* dures, cassantes et fragiles. — *Abdomen* ovalaire. — *Pattes* de longueur moyenne; épines de l'extrémité des jambes à peine visibles; tarses ayant leur troisième article large et bilobé.

Le nom de ce genre vient d'un mot grec qui signifie : *poire*; il a été appliqué à ces très-petits coléoptères par allusion à la forme de leur corps. L'abdomen pyriforme et le prolongement de la tête ordinairement subulé, jamais élargi ni aplati vers son extrémité, donnent à ces insectes un port qui leur est particulier. Ils sont nombreux en espèces européennes; il paroît que

Digitized by Google

leurs larves vivent aux dépens et en dedans des semences de plusieurs végétaux.

On doit rapporter à ce genre les Attelabes rouge n°. 19. pl. 366. Apion fig. 5, bleuet n°. 20. pl. *idem*. fig. 14 (en retranchant les synonymes de Geoffroy et de Fourcroy), flavipède n°. 2. pl. *idem*. fig. 7, puce n°. 22, fascié n°. 23, et de la Vesce n°. 25 de ce Dictionnaire.

Les *Attelabus rufirostris n°*. 43. (*Encycl. pl.* 366. *Apion. fig.* 6), *Pomonæ n°*. 48. (*Encycl. pl. idem. fig.* 1), *sorbi n°*. 52, *æneus n°*. 37. (*Encycl. pl. idem. fig.* 3.) Fab. *Syst. Eleut.* sont de ce genre, auquel on doit rapporter aussi les Apions longirostre n°. 51, renflé n°. 44 et rayé n°. 50 de l'Entomologie d'Olivier.

(S. F. et A. Serv.)

RHYNCHOPHORES, *Rhynchophora*. Première famille de la section des Tétramères, ordre des Coléoptères; ses caractères sont :

Tête prolongée antérieurement en forme de museau ou de bec avec la bouche terminale.

Cette famille se compose de deux tribus.

1re. Tribu. Bruchèles, *Bruchelæ*.

Tête avancée en un museau large et aplati et non en forme de bec ou de prolongement cylindrique. — *Palpes* filiformes, très-distincts. — *Labre* apparent.

Anthribe, Rhinomacer, Bruche.

2e. Tribu. Charansonites, *Curculionites*.

Tête avancée en forme de bec ou de prolongement cylindrique portant les antennes. — *Palpes* coniques, peu distincts. — *Labre* nul.

Cette tribu renfermant un grand nombre de genres, nous paroît devoir se diviser ainsi :

I. Recticornes. Antennes non coudées, leur premier article n'étant pas très-long.

A. Antennes de dix articles au moins; massue d'un seul article.

a. Antennes de neuf articles dont huit distincts avant la massue.

Brachycère.

b. Antennes de dix articles dont neuf distincts avant la massue.

Cylas.

B. Antennes de onze articles.

a. Antennes presque filiformes.

Brente.

b. Antennes terminées en massue.

† Huit articles distincts avant la massue : celle-ci de trois articles.

Apodère.
Attelabe.
Rhynchite.
Apion.

†† Sept articles distincts avant la massue : celle-ci de quatre articles.

Rhamphe.

II. Fracticornes. Antennes coudées, leur premier article très-long.

A. Antennes de dix articles au moins.

a. Antennes de dix articles.

† Sept articles distincts avant la massue : celle-ci de trois articles.

Orcheste.

†† Six articles distincts avant la massue : celle-ci de quatre articles.

Cione.

b. Antennes de neuf articles, dont huit distincts avant la massue.

Cosson.

c. Antennes de huit articles, dont sept distincts avant la massue.

Rhine.
Calandre.

B. Antennes de onze articles.

a. Huit articles distincts avant la massue : celle-ci de trois articles.

Charanson.
Rhynchène.
Crypturhynque.

b. Sept articles distincts avant la massue : celle-ci de quatre articles.

Lipare.
Lixe.

Les Rhynchophores vivent tous de végétaux à l'état de larve et d'insecte parfait. Les uns attaquent les feuilles, les autres l'intérieur des tiges ou des fruits. Leurs larves ont le corps presque cylindrique, oblong, très-mou; leur tête est écailleuse : elles sont dépourvues de pattes et n'ont à la place que de petits mamelons; les larves des Bruchèles se transforment sans faire de coque dans l'intérieur de la cavité qu'elles ont pratiquée en rongeant les végétaux : celles des Charansonites se forment une coque ordinairement fort claire et composée d'un réseau à mailles, au travers duquel on aperçoit facilement la nymphe.

(S. F. et A. Serv.)

RHYNGOTES, *Rhyngota*. Linné avoit formé

Digitized by Google

une classe d'insectes sous le nom d'Hémiptères; Fabricius divisa depuis cette classe en deux ordres, les Ulonates (*voyez* ce mot) et les Rhyngetes; il donne à celui-ci pour principaux caractères : six pattes; deux antennes; souvent des demi-élytres; quatre ailes ou deux ailes ou point d'ailes; bouche consistant en un bec alongé, fléchi ou arqué, composé d'une gaîne de trois à cinq articles, renfermant trois soies aiguës; une lèvre couvrant la base du bec, insérée à l'extrémité de la tête; un chaperon horizontal, corné.

Cet ordre répond exactement à celui des Hémiptères de MM. Latreille et Olivier.

(S. F. et A. Serv.)

RHYPHE, *Rhyphus*. Lat. Meig. *Tipula*. Réaum. Scop. *Sciara*. Fab. *Anisopus*. Illig. Meig. *Class*.

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Némocères, tribu des Tipulaires.

Un groupe de cette tribu que M. Latreille nomme Fungivores a pour caractères : trois petits yeux lisses; ailes couchées sur le corps dans le repos. Il contient les genres Asindule, Rhyphe, Céroplate, Molobre, Mycétophile et Macrocère. Les Asindules ont la trompe beaucoup plus longue que la tête et dirigée en arrière; les Céroplates, les Molobres et les Mycétophiles ont leur trompe terminée par deux grosses lèvres formant un empatement à son extrémité, et les Macrocères ont les antennes très-longues à articles peu distincts, exceptés les deux premiers.

Antennes courtes, avancées, subulées, composées de seize articles distincts; les deux premiers séparés des autres. — *Trompe* avancée, un peu plus courte que la tête, cylindrique, en forme de bec. — *Palpes* avancés, recourbés, composés de quatre articles inégaux, le second en massue. — *Tête* globuleuse. — *Yeux* entiers, espacés dans les femelles, se rejoignant et se réunissant au-dessous du vertex dans les mâles. — *Trois petits yeux lisses* égaux, placés en triangle sur le vertex. — *Corps* mince. — *Corselet* globuleux. — *Ailes* ciliées sur leurs bords et sur leurs nervures; couchées l'une sur l'autre dans le repos. — *Balanciers* grands. — *Pattes* inégales; deux postérieures grandes; crochets des tarses fort petits.

Réaumur a eu occasion d'observer les mœurs du Rhyphe des fenêtres, en ayant souvent trouvé la larve vers la fin de septembre, habitant en grand nombre dans les bouzes de vaches; elle a six à sept lignes de longueur lorsqu'elle est parvenue à son entier accroissement; son corps est cylindrique, composé de segmens qui ont le luisant de l'écaille quoiqu'ils ne soient que membraneux; leur moitié antérieure forme une bande brune, le reste est d'un blanc sale; on ne voit sous aucun d'eux ni pattes, ni mamelons. La tête est écailleuse et se rapproche par sa forme de celle des larves de Stratyomes; on en voit sortir en dessous deux appendices frangés qui rentrent quelquefois dans la bouche; de chaque côté l'on aperçoit une tache brune que notre auteur prend pour un œil; le dernier segment du corps ou anus porte quatre tuyaux cylindriques, dont deux plus courts auxquels se rendent deux trachées que l'on aperçoit au travers de la peau de la larve; les deux autres tuyaux sont plus longs et placés plus près de l'extrémité du corps : ces quatre tuyaux sont les organes de la respiration. Cette larve se change en une nymphe semblable à celle des autres Tipulaires; les segmens de son abdomen sont hérissés d'épines inclinées vers le derrière; lorsque le temps de la dernière métamorphose est arrivé, cette nymphe se sert de ces épines pour s'élever à la superficie de la bouse de vache; elle ne reste qu'à peu près une semaine sous cette forme de nymphe. M. Latreille dit que cette larve se trouve aussi dans les maisons et qu'elle s'y nourrit de vieux linge pourri.

M. Meigen décrit trois espèces de ce genre, toutes d'assez petite taille.

1. Rhyphe des fenêtres, *R. fenestralis*.

Rhyphus alis punctis fuscis, apice maculâ concolori.

Rhyphus fenestralis. Meig. *Dipt. d'Eur. tom.* 1. *pag.* 323. *n°.* 3. — *Rhyphus fenestrarum*. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 262. — *Sciara cincta*. Fab. *Syst. Antliat. pag.* 60. *n°.* 15. — Réaum. *Ins. tom.* 5. *pag.* 21 *et* 22. *pl.* 4. *fig.* 3-10. — *Tipula fenestralis*. Scopol. *Carniol. pag.* 322. *n°.* 858.

Longueur 3 lig. ½. Corps testacé. Tête d'un brun-grisâtre. Antennes noires; dessus du corselet ayant trois lignes brunes, raccourcies; segmens de l'abdomen ayant en dessus leur base brune. Ailes transparentes avec des taches noirâtres vers la côte et dans leur milieu; on en voit une plus grande placée au bout de l'aile. Les quatre cuisses postérieures sont noires à leur extrémité.

On rencontre souvent cette espèce sur les vitres des croisées; elle est commune à Paris et dans les environs. (S. F. et A. Serv.)

RHYSODE, *Rhysodes*. Illig. Dalm. Lat.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Serricornes, tribu des Lime-bois.

Cette tribu se compose des genres Cupès, Rhysode, Hylécæte, Lymexylon et Atractocère; ces trois derniers ont le corps mou, la tête globuleuse et inclinée; dans les Cupès le pénultième article des tarses est bilobé et les articles des antennes sont de forme cylindrique, point séparés distinctement les uns des autres.

Antennes droites, avancées, composées de onze articles globuleux, transversaux, très-distinctement séparés les uns des autres, le premier le plus gros de tous, les autres presqu'égaux entr'eux. — *Bouche* rentrée, peu apparente. — *Palpes* ayant leur dernier article elliptique; menton grand, couvrant la bouche, sinué antérieurement; son lobe du milieu aigu. — *Tête* petite, avancée, presqu'en cœur, pointue en devant, ayant un cou distinct. — *Yeux* saillans, grands, demi-circulaires. — *Corps* dur, linéaire. — *Corselet* un peu plus large que la tête, plus long que large, rebordé latéralement; partie postérieure du sternum descendant très-bas sur l'abdomen. — *Ecusson* point apparent. — *Elytres* plus larges que le corselet, ayant deux fois sa longueur, couvrant les ailes et l'abdomen. — *Pattes* courtes; les postérieures extrêmement éloignées des autres; leurs cuisses ayant un appendice à leur base: tarses filiformes, presqu'aussi longs que les jambes: leurs quatre premiers articles égaux entr'eux, le quatrième entier, le cinquième un peu plus long que les autres, muni de deux crochets.

Le nom de ce genre vient d'un mot grec qui exprime que le corps est rugueux. On n'en connoît encore que deux espèces. Elles habitent dans le bois.

1. Rhysode sillonné, *R. exaratus.*

Rhysodes fuscè castaneus, nitidus, thorace sulcis œqualibus, elytris profundè punctato-striatis.

Longueur 3 lig. $\frac{1}{2}$. Corps glabre, d'un châtain-brun luisant. Tête marquée en dessus d'un sillon qui a la forme d'un U. Corselet ayant trois profonds sillons longitudinaux, égaux entr'eux. Elytres chargées chacune de sept stries profondes, fortement ponctuées, la suturale s'avançant jusqu'à l'extrémité de l'élytre, les cinq suivantes se raccourcissant de plus en plus; la plus extérieure bifurquée à son extrémité; l'espace qui est entre cette strie et le bord de l'élytre est un peu ponctué irrégulièrement. Menton, sternum et abdomen fortement ponctués. Cuisses antérieures unidentées en dessous; les intermédiaires munies d'un petit tubercule portant un poil roide.

De l'Amérique septentrionale.

Nota. La seconde espèce est le *Rhysodes europœus.* Dej. *Catal.* (*Rhysodes exaratus.* Dalm. *Analect. Entom. Holm.* 1823. *pag.* 93. *n°.* 3.), qui d'après la description a les deux sillons latéraux du corselet plus courts antérieurement que celui du milieu. Elle a été trouvée dans les Alpes de la Croatie par M. le comte Dejean; en Suède par Paykull et en Tauride par M. Stêven. Le second l'a prise dans de vieux sapins pourris.

CUPÈS, *Cupes.* Fab. Lat.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Serricornes, tribu des Lime-bois.

Dans cette tribu les genres Hylécœte, Lymexylon et Atractocère se distinguent par leur tête grosse, globuleuse, inclinée, et encore par leur corps de consistance molle. Les Rhysodes ont leurs antennes composées d'articles moniliformes distinctement séparés les uns des autres, et le pénultième des tarses entier.

Antennes longues, filiformes, composées de onze articles, le premier plus gros que les autres, le second globuleux, les neuf autres cylindriques, égaux entr'eux, à l'exception du dernier qui est un peu plus long. — *Mandibules* courtes, épaisses, échancrées à l'extrémité. — *Mâchoires* ayant deux lobes, l'extérieur linéaire, l'intérieur plus petit. — *Palpes* égaux, presque filiformes, les maxillaires de quatre articles presqu'égaux entr'eux, le dernier tronqué; les labiaux de trois articles dont le second plus long. — *Lèvre* bifide; menton corné, transversal, de forme demi-ovale. — *Tête* petite, avancée, presque cordiforme. — *Yeux* globuleux, saillans, de grandeur moyenne. — *Corps* dur, linéaire, déprimé en dessus. — *Corselet* très-court, guère plus large que la tête, transversal, un peu rétréci postérieurement. — *Ecusson* petit, apparent, globuleux. — *Elytres* linéaires, quatre fois aussi longues que le corselet, plus larges que lui, couvrant les ailes et l'abdomen. — *Pattes* courtes, presqu'également espacées; tarses à peu près de la longueur de la jambe, leurs quatre premiers articles égaux, le quatrième bilobé, le dernier un peu plus grand, muni de deux crochets.

Ce genre ne contient qu'une seule espèce dont nous ignorons les mœurs.

1. Cupès tête raboteuse, *C. capitata.*

Cupes nigra, capitis rufi vertice sex tuberculato.

Cupes capitata. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 66. *n°.* 1. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 255. *n°.* 1. *tab. VIII. fig.* 2. — Coqueb. *Illust. Icon. tab.* 30. *fig.* 1. — *Encycl. pl.* 359. *fig.* 8 *et* 9.

Longueur 5 lig. $\frac{1}{2}$. Corps d'un noir-mat; antennes de même couleur. Tête couverte de poils d'un jaune-roux, munie de six tubercules sur le vertex; savoir: deux à sa partie antérieure derrière les antennes, deux autres à la partie postérieure, de forme conique, entre lesquels on en voit deux plus petits. Côtés du corselet chargés de poils d'un jaune-roussâtre, celui-ci ayant aux deux côtés de sa partie supérieure un large enfoncement et ses bords latéraux un peu relevés. Elytres portant chacune neuf stries longitudinales fortement ponctuées, les intermédiaires raccourcies postérieurement, la troisième et la quatrième en partant de la suture les plus courtes de toutes; les intervalles qui les séparent inégaux, les se-

Digitized by Google

cond, quatrième et sixième plus élevés que les autres. Jambes et tarses avec quelques poils roux.

Elle a été rapportée de la Caroline par M. Bosc.

HYLÉCÆTE, *Hylecœtus*. Lat. *Lymexylon*. Fab. Oliv. Payk. *Cantharis*, *Meloe*. Linn.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Serricornes, tribu des Lime-bois.

Dans cette tribu les Cupès et les Rhysodes se distinguent par leur corps dur et leur tête cordiforme; les Lymexylons par leurs antennes simples, presqu'en fuseau, plus larges vers leur milieu, et les Atractocères par leurs élytres très-courtes, laissant les ailes découvertes presqu'en totalité.

Antennes insérées au-devant des yeux, très-écartées entr'elles à leur naissance, assez courtes, n'étant pas notablement plus larges dans leur milieu, comprimées, composées de onze articles, ceux-ci, à commencer du troisième, en dent de scie. — *Mandibules* courtes, épaisses, refendues à leur pointe. — *Palpes maxillaires* beaucoup plus grands que les labiaux, pendans, grossissant évidemment vers leur extrémité dans les femelles, de quatre articles, le premier fort petit; le troisième (dans les mâles), le plus gros de tous, portant un appendice lacinié en forme de houpe: palpes labiaux de trois articles. — *Tête* globuleuse. — *Yeux* petits, globuleux, espacés, velus. — *Corps* mou, cylindrique. — *Elytres* molles, flexibles, couvrant en entier les ailes et l'abdomen. — *Pattes* de longueur moyenne; articles des tarses entiers, le dernier terminé par deux crochets.

Hylécæte vient de deux mots grecs qui signifient: *habitant dans le bois*, ce qui exprime la manière de vivre des insectes de ce genre dans leurs différens états.

1. Hylécæte dermesteïde, *H. dermestoides*.

Nota. MM. Latreille et Dejean rapportent comme femelle à cette espèce le Lymexylon dermestoïde, n°. 1 du présent ouvrage (*Lym. dermestoides*. Fab. *Syst. Eleut.*). Selon ces auteurs, le mâle est le Lymexylon moselier n°. 5 de ce Dictionnaire (*Lym. proboscideum*. Fab. *id.*). M. Latreille rapporte encore à ce même mâle le Lymexylon printannier n°. 2 de l'Encyclopédie, ainsi que le Lymexylon barbu n°. 3 (*Encycl. pl.* 359. *fig.* 24-26.), et le *Lymexylon morio*. Fab. *id.* M. le comte Dejean considère ce dernier comme formant une espèce différente.

Voyez pour les descriptions et les autres synonymes, les articles cités du genre Lymexylon.

ATRACTOCÈRE, *Atractocerus*. Pal.-Bauv. Lat. *Lymexylon*. Fab. *Necydalis*. Linn.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Serricornes, tribu des Lime-bois.

Dans tous les genres de cette tribu les élytres couvrent en entier ou presqu'en entier les ailes et l'abdomen, excepté dans les Atractocères. Les Lymexylons seuls se rapprochent un peu de ces derniers insectes sous ce rapport; mais outre que l'extrémité de leurs ailes et de leur abdomen dépasse de bien peu les élytres, on remarquera que leurs paires de pattes sont plus également espacées entr'elles, et que leurs yeux sont très-distans l'un de l'autre.

Antennes simples, assez courtes, insérées au-devant des yeux, très-écartées entr'elles à leur naissance, composées de onze articles; le troisième et les suivans comprimés et allant en s'élargissant jusqu'au milieu de l'antenne. — *Mandibules* courtes, épaisses, refendues à leur pointe. — *Mâchoires* très-courtes, terminées par un lobe arrondi, velu. — *Palpes maxillaires* beaucoup plus grands que les labiaux, pendans, composés de quatre articles; le troisième (dans les mâles), le plus gros de tous, portant un appendice lacinié en forme de houpe, le quatrième mince, aciculaire, velu: palpes labiaux de trois articles, velus, couchés et dirigés en avant. — *Tête* ovale, inclinée. — *Yeux* très-grands, occupant la plus grande partie de la tête, rapprochés et se touchant en devant. — *Corps* mou, très-alongé, linéaire. — *Corselet* convexe, coupé carrément en devant et à sa partie postérieure, ayant un sillon longitudinal dans son milieu. — *Elytres* extrêmement courtes, placées des deux côtés de l'écusson, ne pouvant se rapprocher; ailes découvertes, à peine plus longues que la moitié de l'abdomen. — *Abdomen* long, rebordé latéralement, caréné en dessus dans son milieu. — *Pattes* de longueur moyenne; les deux premières paires très-rapprochées entr'elles, la dernière ayant son insertion fort loin de celles-ci: tarses simples, leur premier article le plus grand de tous, le dernier plus long que le quatrième, muni de deux crochets à son extrémité.

Le nom de ce genre est tiré de deux mots grecs qui signifient: *cornes en fuseau*. Les espèces connues sont des parties les plus chaudes de l'Afrique et de l'Amérique méridionale. Elles vivent dans le bois.

1. Atractocère brésilien, *A. brasiliensis*.

Atractocerus thorace transverse, piceus, capite, vertice thoraceque longitudinalitèr sulcato, sulco lutescente.

Atractocerus brasiliensis. Dej. Catal.

Longueur 15 à 20 lig. Antennes d'un testacé-ferrugineux, leurs deux premiers articles bruns. Palpes testacés, les deux derniers articles des maxillaires bruns. Tête et corselet d'un brun-fer-

Digitized by Google

rugineux, ayant tous deux dans leur milieu une ligne longitudinale enfoncée, d'un jaune-ferrugineux. Ecusson fortement sillonné dans son milieu, brun à sa base, d'un jaune sale postérieurement. Elytres et abdomen noirâtres en dessus, les bords de celui-ci d'un testacé-ferrugineux mêlé d'un peu de brun. Ailes transparentes, irisées. Dessous du corps d'un testacé-ferrugineux, mêlé d'un peu de brun; partie postérieure des segmens de l'abdomen de cette dernière couleur. Pattes d'un jaune-ferrugineux, cuisses brunes.

Du Brésil.

Rapportez à ce genre l'*Atractocerus necydaloides*. PAL.-BAUV. *Mag. Encycl.* (*Lymexylon abbreviatum*. FAB. *Necydalis brevicornis*. LINN.), qui paroît différer de l'espèce que nous venons de décrire par son corselet plus long que large.

Il est de Guinée. (S. F. et A. SERV.)

RICANIE, *Ricania*. Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, créé par M. Germar (*Mag. Entom.* Halle, 1818), pour placer les *Flata ocellata* et *hyalina* de Fabricius. Les caractères assignés à ce nouveau genre sont : tête courte, transversale, front bas, presqu'ovale, rebordé sur ses côtés; chaperon rattaché à l'extrémité du front, conique, subulé à son extrémité. Labre caché; rostre plus court que la moitié du corps. Yeux globuleux, pédonculés en dessus. Un petit œil lisse de chaque côté, inséré sur le bord inférieur de l'œil. Antennes courtes, éloignées des yeux, leur premier article petit, cylindrique; le second court, plus épais à son extrémité, tronqué obliquement et portant une soie.

(S. F. et A. SERV.)

RICHARD (*Cucujus*). Nom donné par Geoffroy à un genre de Coléoptères qui répond à ceux de *Buprestis* et de *Trachys* de Fabricius. *Voyez* BUPRESTE. (S. F. et A. SERV.)

RICIN, *Ricinus*. DE GÉER. OLIV. LAM. LAT. *Pediculus*. LINN. GEOFF. FAB. *Nirmus*. HERMANN.

Genre d'insectes de l'ordre des Parasites, famille des Mandibulés (*Mandibulata*, LAT. *Fam. nat. du Règne animal*), établi par De Géer, qui le premier a reconnu que les insectes qui le composent, et que Linné et les autres naturalistes rangeoient avec les Poux, ont une bouche munie de mandibules. Le nom de Ricin avoit été donné par les Anciens à des Acarides du genre Ixode de M. Latreille, et De Géer auroit mieux fait d'adopter un autre nom pour désigner ces insectes. Aussi M. Léach a-t-il employé le nom de *Nirmus* donné par Hermann fils. Quoi qu'il en soit, le genre Ricin, tel qu'il est adopté dans ces derniers temps, a pour caractères : une bouche inférieure, composée à l'extérieur de deux lèvres et de deux mandibules en crochet; tarses très-distincts, articulés et terminés par deux crochets égaux.

Tous les Ricins, à l'exception de celui du chien, se trouvent exclusivement sur les oiseaux. Leur tête est ordinairement grande, tantôt triangulaire, tantôt en demi-cercle ou en croissant, et a souvent des saillies angulaires; elle diffère quelquefois dans les deux sexes de même que les antennes. M. Latreille a vu dans plusieurs espèces deux yeux lisses rapprochés de chaque côté de la tête. Suivant M. Savigny, ces insectes ont des mâchoires avec un palpe très-petit sur chacune d'elles, et cachées par la lèvre inférieure qui a aussi deux organes de la même sorte. Ils ont aussi une espèce de langue.

Les Ricins s'éloignent des Poux par la forme de leur bouche et par leur manière de vivre. Ils ont ordinairement beaucoup de vivacité et marchent bien plus vite que ceux-ci. Ils se tiennent de préférence sous les ailes, aux aisselles et à la tête des oiseaux. Ils pullulent prodigieusement, et souvent à un tel point que les oiseaux qui en sont attaqués maigrissent et finissent même par périr. De même que les Poux, les Ricins ne peuvent pas vivre long-temps sur des animaux morts; ils les quittent bientôt, et c'est alors qu'on les voit courir comme avec inquiétude sur les plumes et particulièrement sur celles de la tête et des environs du bec.

D'après les observations de M. Leclerc de Laval, la seule nourriture des Ricins seroit des parcelles de plumes, et il se base sur ce qu'il en a vu, ainsi que M. Nitzch, dans l'estomac de quelques-uns : mais De Géer assure avoir trouvé l'estomac des Ricins du Pinçon rempli de sang dont il venoit de se gorger. Redi a figuré un très-grand nombre d'espèces de Ricins, mais très-grossièrement; De Géer et Panser en ont figuré aussi quelques espèces. M. Latreille dans un Mémoire imprimé à la suite de son *Histoire des Fourmis*, a remarqué sur le Ricin du Paon quelques particularités qui lui semblent devoir être communes à toutes les autres espèces du même genre. Ainsi il a vu que les antennes du mâle sont fourchues, et il a conjecturé, d'après l'examen attentif des organes de la génération dans les deux sexes, que le mode d'accouplement de ces insectes n'est pas tout-à-fait le même que celui des autres, c'est-à-dire, que le mâle ne doit pas être placé sur le dos de la femelle, mais que leurs abdomens doivent être appliqués l'un contre l'autre.

Ce genre a été divisé par M. Latreille en deux coupes parfaitement naturelles, basées sur la position de la bouche.

I. Bouche située près de l'extrémité antérieure de la tête; antennes insérées à côté, loin des yeux et très-petites.

1. RICIN de la Corneille, *R. Cornis*. LAT. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 1. *pag.* 167. — *Ricinus corvi*. *Ibid. Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom.* 8. *pag.* 105. — Le Pou de Corbeau. GEOFF. *Hist. des Ins.*

Digitized by Google

tom. 2.—Ricin de la Corneille. De Géer, *Mém. sur les Ins. tom.* 7. *pag.* 76. *pl.* 4. *fig.* 11.

R. albidus, capite cordato; thoracis segmentis utrinquè in dentem prominulis; abdomine ovali, transversè fusco-fasciato.

Ovale, gris; tête noire, petite; antennes recourbées en arrière. Pattes courtes, tachetées de noir ainsi que les antennes. Abdomen ovale, de couleur cendrée, orné de chaque côté de huit bandes noires à la jointure des anneaux. Lorsqu'il est jeune, il est blanc, avec une simple rangée de points de chaque côté de l'abdomen.

On le trouve sur les oiseaux du genre Corbeau.

II. Bouche presque centrale; antennes insérées très-près des yeux et dont la longueur égale presque celle de la tête.

2. Ricin de la Poule, *R. Gallinæ*.

R. albidus, abdomine ovato, capite semiorbiculato, posticè angulatum, posticè setis quatuor longioribus.

Pediculus Gallinæ. Linn. De Géer, *Ins. tom. VII. pl.* 4. *fig.* 12. —Fab.—Le Pou de la Poule à tête et corselet pointu des deux côtés. Geoff. *Ins. tom.* 2. — Schranck. *Beyt.* 114-3. — Ricin de la Poule. Lat. *Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom.* 8. *pag.* 109.

Tête arrondie en devant et représentant un croissant dont les angles ou pointes regardent le corselet qui est court, large, armé de chaque côté d'une pointe droite, aiguë et saillante. Le ventre est alongé; tout le reste du corps est parsemé de poils gris.

Voyez pour les autres espèces Redi, De Géer, Geoffroy, Latreille, etc. (E. G.)

RICINS. *Voyez* Ornithomyzes.
(S. F. et A. Serv.)

ROBERT-LE-DIABLE (le Gamma ou). Nom vulgaire donné par Geoffroy à la Vanesse C. blanc n°. 17. tom. IX. pag. 302 de ce Dictionnaire.
(S. F. et A. Serv.)

ROPALOCÈRES ou GLOBULICORNES. M. Duméril dans sa *Zoologie analytique* désigne sous ce nom une famille de Lépidoptères à laquelle il assigne pour caractères : *antennes terminées en massue*; elle est composée des genres Papillon, Hétéroptère et Hespérie. (S. F. et A. Serv.)

ROPALOMÈRE, *Ropalomera*. M. Wiedmann (*Analecta entomologica. Kiliæ*, 1824) a établi sous ce nom un genre de Diptères aux dépens des *Dictya* de Fabricius. Il lui donne pour caractères : antennes rabattues, composées de trois articles, le dernier comprimé, ovale, portant à sa base une soie un peu plumeuse; palpes en massue comprimée; hypostome tuberculé; cuisses renflées; ailes couchées sur le corps dans le repos et parallèles.

Le nom de ce genre vient de deux mots grecs dont la signification est : *cuisses en massue*. Il a pour type le *Dictya clavipes* n°. 17. Fab. *Syst. Antliat. Ropalomera clavipes*. Wiedm. *fig.* 12.
(S. F. et A. Serv.)

ROPHITE, *Rophites*. Spinol. Lat.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Mellifères, tribu des Apiaires.

Parmi les Apiaires récoltantes solitaires qui n'ont pas de palette au métathorax ni aux cuisses postérieures, un groupe a pour caractères : une brosse pour la récolte du pollen des fleurs, placée sur le côté extérieur des jambes et du premier article des tarses des deux pattes postérieures (dans les femelles). *Voyez* Parasites. Dans les genres faisant partie de ce groupe ceux de Macrocère, Systrophe, Monæqoe, Mélitome, Epicharis, Centris, Lagripode, Anthophore, Méliturge, Acanthope, Xylocope et Lestis se reconnoissent facilement par leurs ailes supérieures ayant quatre cellules cubitales; les Eucères qui comme les Rophites n'en ont que trois, se distinguent de ce dernier genre en ce que la première cubitale est plus petite que les autres et notamment que la seconde, que l'extrémité postérieure de la cellule radiale n'est point appliquée contre la côte et qu'enfin les antennes des mâles sont d'une longueur remarquable, égalant celle du corps.

Antennes filiformes, brisées et de douze articles dans les femelles, simplement arquées, à peu près de la longueur de la moitié du corps et de treize articles dans les mâles, le premier grand, le second petit, les autres cylindriques, presqu'égaux entr'eux. — *Labre* court. — *Mandibules* étroites, pointues, bidentées. — *Mâchoires* recourbées conjointement avec la lèvre et formant une sorte de trompe. — *Palpes* de forme presqu'identiques, leurs articles grêles et linéaires; les maxillaires de six articles presque cylindriques, le premier et le second un peu plus longs et un peu plus gros que les autres; la troisième et le quatrième plus petits, les cinquième et sixième très-minces, celui-ci plus court; palpes labiaux de quatre articles, le premier et le second égaux entr'eux, un peu concaves à leur partie antérieure et servant de gaine à la lèvre, le troisième de moitié plus court que le précédent, aplati, le quatrième très-court, obconique, inséré sur le côté extérieur du précédent. — *Trois petits yeux lisses* disposés presqu'en ligne transversale sur le vertex. — *Corps* assez alongé. — *Corselet* globuleux. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale à peine rétrécie depuis son milieu jusqu'à son ex-

Digitized by Google

trémité; celle-ci ne s'écartant pas de la côte et trois cellules cubitales, la première un peu plus longue que la seconde qui est très-rétrécie vers la radiale et reçoit les deux nervures récurrentes; la troisième commencée, tracée presque jusqu'au milieu de l'espace qui est entre la seconde cellule cubitale et le bord postérieur de l'aile. — *Abdomen* assez long, ovale, composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles. — *Pattes* assez grandes; les quatre jambes antérieures munies à leur extrémité d'une seule épine simple et aiguë; les postérieures n'en ayant point de distinctes; dernier article des tarses muni de deux crochets bifides.

L'espèce qui a servi de type à ce genre se trouve sur les fleurs dans le midi de l'Europe.

1. Rophite à cinq épines, *R. quinque-spinosa*.

Rophites nigra, abdominis segmentorum marginibus albo ciliatis.

Rophites quinque-spinosa. Spinol. *Ins. Ligur. fas.* 2. *pag.* 72. *n°.* 50? — Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 161?

Longueur 4 lig. Antennes noires, avec la plus grande partie de leur dessous d'un testacé pâle. Tête et corselet noirs, couverts de poils blanchâtres. Abdomen noir; le bord inférieur de chaque segment est chargé de poils cendrés presqu'entièrement couchés. Anus ayant en dessous une pointe droite qui part de sa base, et de chaque côté une petite dent courte et crochue. Pattes noires avec des poils cendrés; tarses pâles. Ailes transparentes, un peu nébuleuses à leur extrémité. Mâle.

De la France méridionale; elle est rare aux environs de Paris.

Nota. Nous ne sommes pas certains que cette espèce soit celle des auteurs que nous avons cités, les individus que nous possédons ne nous paroissant avoir qu'une seule épine de chaque côté de l'anus. Nous croyons que l'on ne connoit jusqu'à présent que des mâles de ce genre.

EUCÈRE, *Eucera.* Scop. Fab. Lat. Panz. Ross. Spinol. *Apis.* Linn. Geoff. Kirb. Panz. *Trachusa.* Jur. *Andrena.* Panz.?

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Mellifères, tribu des Apiaires.

Ce genre est du même groupe d'Apiaires récoltantes solitaires que celui de Rophite qui précède; comme lui il n'a que trois cellules cubitales aux ailes supérieures, mais dans les Rophites la première de ces cellules est plus longue que la seconde et l'extrémité de la cellule radiale ne s'écarte point de la côte; de plus dans ce genre les antennes des mâles sont à peine plus longues que la moitié du corps.

Antennes filiformes, brisées et composées de douze articles courts dans les femelles : très-longues, de treize articles, ces articles à partir du troisième, longs, cylindriques, un peu arqués dans les mâles. — *Labre* presque demi-circulaire. — *Mandibules* étroites, arquées, pointues, munies d'une seule dent au côté interne. — *Palpes maxillaires* de six articles; les labiaux de quatre, le troisième inséré sur le côté extérieur du précédent près de sa pointe et formant avec le quatrième une petite tige oblique. — *Languette* ayant ses divisions latérales en forme de soies et aussi longues au moins que les palpes labiaux. — *Tête* assez forte, basse. — *Yeux* ovales, entiers. — *Trois petits yeux lisses* disposés en ligne transversale sur le vertex. — *Corps* assez gros. — *Corselet* convexe, élevé. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale qui se rétrécit un peu depuis son milieu à son extrémité, celle-ci s'écartant de la côte et trois cellules cubitales, la première plus petite que les autres, la seconde rétrécie vers la radiale, recevant les deux nervures récurrentes, la troisième à peine commencée, très-foiblement tracée. — *Abdomen* composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles. — *Pattes* de longueur moyenne; jambes antérieures munies à leur extrémité d'une seule épine garnie d'une membrane à sa base latérale; jambes intermédiaires ayant une seule épine longue, simple, aiguë; jambes postérieures n'ayant point de palette, mais une brosse sur leur face extérieure ainsi que sur celle du premier article du tarse et munies à leur extrémité de deux longues épines aiguës. Dernier article des tarses muni de deux crochets bifides.

Les Eucères dont le nom est tiré de deux mots grecs et fait allusion à la longueur des antennes des mâles, font leur nid dans le mortier qui joint les pierres des murailles ou dans les terrains sablonneux coupés presqu'à pic. Le nid est composé d'un tuyau cylindrique, recourbé inférieurement, qui après s'être enfoncé de quelques pouces se rapproche en section de cercle de la superficie du terrain; au bout de ce tuyau sont creusées différentes cellules en forme de dé à coudre, très-lisses intérieurement, dans chacune desquelles la mère dépose une petite masse de pollen des fleurs délayé de miel et un œuf : de cet œuf sort une larve semblable à celle des Abeilles, qui subit toutes ses métamorphoses dans la cellule où elle est née. L'entrée de chaque cellule est fermée par une cloison particulière faite de terre. C'est sur les plantes labiées que les femelles récoltent particulièrement le pollen et le miel qu'elles emploient. L'Eucère longicorne qui paroît de très-bonne heure au printemps dans les environs de Paris, fréquente surtout l'*Ajuga reptans* et le *Glechoma hederacea.*

Les espèces connues de ce genre au nombre de douze sont des parties de l'ancien continent voisines de la Méditerranée. Ces Apiaires ont pour ennemis

Digitized by Google

ennemis les Mellifères Parasites (*voy.* PARASITES), certains Ichneumonides, entr'autres le Pimple manifestateur, quelque Chalcidites, quelques Oxyures, et parmi les Coléoptères les espèces du genre Clairon.

1. EUCÈRE longicorne, *E. longicornis*.

Eucera abdominis fœminæ segmentis primo secundoque rufo-villosis, tertii quartique margine infero pilis stratis albidis villoso, quinto et ani lateribus rufo-villosis; maris abdominis segmentis primo secundoque rufo-villosis, cæteris anoque nigro-villosis.

Eucera longicornis. FAB. *Syst. Piez. pag.* 382. n°. 1.—LAT. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 174. — *Apis tuberculata.* PANZ. *Faun. Germ. fas.* 78. *fig.* 19. *Apis strigosa. Id. fas.* 64. *fig.* 16. (*Andrena derasa. Id. fas.* 64. *fig.* 17?). Ces trois figures représentent la femelle. *Eucera longicornis. Id. fas.* 64. *fig.* 21. Le mâle. — *Apis longicornis.* LINN. *Syst. Nat.* 2. 953. 1. Le mâle. — L'Abeille à longues antennes. GEOFF. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 413. n°. 10. Le mâle.

Longueur 5 à 6 lig. Antennes noires. Tête et corselet de cette couleur, couverts de poils roux-cendrés. Abdomen noir, ses deux premiers segmens couverts de poils roux, le troisième ayant les côtés de son bord inférieur couverts de poils couchés, blanchâtres ainsi que le bord inférieur entier du quatrième; le cinquième et les côtés de l'anus chargés de poils roux, couchés. Dessous de l'abdomen ayant ses segmens ciliés de poils cendrés. Pattes couvertes de poils cendrés. Ailes transparentes. Quelquefois les mandibules sont testacées vers leur extrémité. Femelle.

Le mâle présente les différences suivantes. Chaperon et labre d'un blanc-jaunâtre; troisième, quatrième, cinquième et sixième segmens de l'abdomen chargés ainsi que l'anus, de poils noirs dont aucun n'est couché.

Commune aux environs de Paris dès les premiers jours du printemps.

Rapportez à ce genre les *Eucera atricornis* n°. 2, *linguaria* n°. 6, *grisea* n°. 7. FAB. *Syst. Piez.* (Mâles) et l'*Apis pollinaris* n°. 61. KIRB. *Monogr. Apum. Angl.* (Femelle.)

ANTHIDIE, *Anthidium.* FAB. PANZ. LAT. *Apis.* LINN. GEOFF. OLIV. (*Encycl.*) ROSS. KIRB. *Anthophora.* ILLIG. *Megachile.* SPINOL. *Trachusa.* JUR.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Mellifères, tribu des Apiaires.

Quatre genres d'Apiaires récoltantes solitaires privés de palette au métatarse et aux cuisses postérieures forment un groupe qui a pour caractères: une brosse unique pour la récolte du pollen des fleurs, couvrant le dessous du ventre (dans les femelles). Trois cellules cubitales aux ailes supérieures. Abdomen ovalaire. (*Voy.* PARASITES.) Ces genres sont: Anthidie, Osmie, Anthocope et Mégachile; dans ce dernier l'abdomen est aplati en dessus et ainsi que dans les Osmies et dans les Anthocopes la seconde nervure récurrente des ailes supérieures vient aboutir dans la deuxième cellule cubitale; ces trois genres ont en outre leurs palpes maxillaires composés de plusieurs articles.

Antennes filiformes, brisées; de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles. — *Labre* en carré alongé, incliné verticalement sous les mandibules. — *Mandibules* fortes, multidentées au côté interne. — *Palpes maxillaires* très-petits, obtus, velus, d'un seul article. — *Mâchoires* et *lèvre* formant une trompe fléchie en dessous. — *Lèvre* longue, filiforme. — *Tête* transversale. — *Yeux* grands, ovales. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle sur la partie antérieure du vertex. — *Corps* gros et court. — *Corselet* globuleux, pas plus long que large. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale aiguë à sa base, allant en se rétrécissant depuis son milieu jusqu'à son extrémité, celle-ci un peu arrondie; et trois cellules cubitales, la première presqu'égale à la seconde, celle-ci un peu rétrécie vers la radiale, la troisième à peine commencée, point tracée au-delà de ce commencement, recevant la seconde nervure récurrente fort près de la seconde cubitale. — *Abdomen* court, convexe en dessus, composé de cinq segmens outre l'anus, sa superficie inférieure entièrement couverte par une brosse dans les femelles, de six segmens outre l'anus dans les mâles, ce dernier portant à son extrémité une ou plusieurs épines crochues, ce qu'on remarque aussi quelquefois aux bords latéraux des segmens qui le précèdent. — *Pattes* assez fortes, toutes dépourvues de brosses et de palettes; jambes antérieures ayant à leur extrémité une seule épine garnie d'une membrane à sa base latérale; jambes intermédiaires n'ayant qu'une seule épine simple et aiguë; jambes postérieures en ayant deux presqu'égales entr'elles: dernier article des tarses muni de deux crochets simples dans les femelles, bifides dans les mâles.

Le nom d'Anthidie vient d'un mot grec qui signifie: *fleur.* Le port de ces Apiaires est à peu près celui des Osmies, mais leur corps est un peu plus court, moins velu en dessus, légèrement chagriné, ordinairement noir tacheté de jaune, quelquefois mélangé de ferrugineux. Les femelles font leur nid dans les tertres un peu élevés ou dans les bords des fossés garnis de gazon; elles creusent elles-mêmes ce nid dans la terre, mais elles ne savent point maçonner; leurs cellules sont garnies tant au fond que sur leurs parois du duvet qu'elles recueillent sur certaines espèces de plantes: nous les avons vues tondre et couper avec leurs mandibules celui des *Stachys germanica* et *lanata*, du Ma-

rubo commun et de quelques *Xeranthemums* et *Filago* ; les cellules sont approvisionnées de miel et de pollen de fleurs mêlés ensemble, qui servent à la nourriture des larves. Leurs ennemis sont les mêmes que ceux des Eucères. Les mâles sont en général d'une taille plus forte que l'autre sexe; ils sont extrêmement ardens à l'époque de l'accouplement, les crochets de l'extrémité de l'abdomen leur donnent le moyen d'assujétir leurs femelles jusqu'au moment de la copulation. Ce genre renferme une vingtaine d'espèces toutes du midi de l'Europe et du nord de l'Afrique.

1re. *Division*. Première nervure récurrente aboutissant à la nervure qui sépare la première et la seconde cellule cubitale.

A cette division appartient l'Abeille sept crochets, n°. 67 de ce Dictionnaire (*Anth. florentinum*. Fab. *Syst. Piez.*) Mâle. La femelle nous est inconnue.

2°. *Division*. Seconde cellule cubitale recevant la première nervure récurrente.

Rapportez à cette division, 1°. l'Abeille tachetée n°. 69 de ce Dictionnaire. L'individu décrit est une femelle. Le mâle diffère en ce que le sixième segment de son abdomen est sans taches et que le bord postérieur de ce segment a dans son milieu un prolongement presque carré; en outre, l'anus porte une épine de chaque côté. 2°. L'Abeille maculée n°. 70. Femelle; le mâle est l'Abeille cinq crochets n°. 66. Les seuls synonymes certains de ce mâle sont ceux de Linné et de Geoffroy. Il faut retrancher de la description ce qui est dit des prétendus mulets; c'est une erreur qui a été copiée de Geoffroy.

Nota. Nous connoissons une Anthidie mâle des environs de Paris, à laquelle convient parfaitement la phrase spécifique de l'*Anthidium manicatum*. Fab. *Syst. Piez.* n°. 1. (*Apis manicata*. Fab. *Entom. Syst.*)

L'Abeille interrompue n°. 71 de ce Dictionnaire est probablement du genre Anthidie.

ANTHOCOPE, *Anthocopa. Osmia*. Lat. Spinol. *Megachile, Anthophora*. Panz. *Andrena*. Oliv. (*Encycl.*)

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Mellifères, tribu des Apiaires.

Dans le groupe de cette tribu qui se compose des genres Anthidie, Osmie, Anthocope et Mégachile (*voyez* Parasites), les Anthidies se distinguent par leurs palpes maxillaires d'un seul article et par la seconde nervure récurrente des ailes supérieures qui aboutit dans la troisième cellule cubitale; les Mégachiles ont leurs mandibules quadridentées, l'abdomen aplati en dessus et les palpes maxillaires de deux articles; dans les Osmies, les mandibules ne sont que bidentées, caractères qui éloignent ces genres de celui d'Anthocope.

Antennes filiformes, brisées, composées de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles. — *Labre* en carré alongé, incliné verticalement sous les mandibules. — *Mandibules* fortes, tridentées. — *Mâchoires* et *lèvre* formant une trompe fléchie en dessous. — *Lèvre* longue, filiforme. — *Palpes maxillaires* de quatre articles; palpes labiaux de quatre articles, le troisième inséré sur le côté extérieur du second. — *Tête* transversale. — *Yeux* grands, ovales. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle sur la partie antérieure du vertex. — *Corselet* globuleux. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale qui va en se rétrécissant depuis son milieu jusqu'à l'extrémité, celle-ci presqu'aiguë, et trois cellules cubitales, la première un peu plus petite que la seconde, cette seconde rétrécie vers la radiale recevant les deux nervures récurrentes, la troisième commencée, tracée dans le reste de sa longueur. — *Abdomen* convexe, ovalaire, composé de cinq segmens outre l'anus, sa superficie inférieure entièrement couverte par une brosse dans les femelles, ayant un segment de plus dans les mâles; le sixième segment, dans ce sexe, échancré et fortement unidenté de chaque côté; l'anus échancré dans son milieu, ce qui forme sur les côtés de ce dernier deux dents très-fortes, arrondies au bout; en dessous le sixième segment, ainsi que l'anus, a son bord postérieur échancré, cette échancrure garnie de poils. — *Pattes* de longueur moyenne, toutes dépourvues de brosses et de palettes : jambes antérieures ayant à leur extrémité une seule épine garnie d'une membrane à sa base latérale; jambes intermédiaires n'ayant qu'une seule épine simple, aiguë; jambes postérieures en ayant deux presqu'égales entr'elles : dernier article des tarses muni de deux crochets simples dans les femelles (bifides dans les mâles?)

Les Anthocopes, dont le nom vient de deux mots grecs qui signifient : *coupeuses de fleurs*, ne sont point maçonnes, aussi leurs mandibules diffèrent-elles un peu de celles des Osmies. Quant à leurs mœurs, *voyez* dans ce Dictionnaire Andrène tapissière; *tom.* 4. *pag.* 140, et Osmie du Pavot, n°. 21. On ne connoît avec certitude que cette espèce; nous la nommons Anthocope du Pavot (*Anthocopa Papaveris*); cependant nous soupçonnons qu'il en existe une seconde espèce dans le Midi, d'une taille plus petite, et qui emploie pour la construction de son nid les pétales des Crucifères.

HÉRIADE, *Heriades*. Spinol. Lat. *Chelostoma*. Lat. *Hylæus, Anthophora*. Fab. *Anthidium*. Panz. *Trachusa*. Jur. *Apis*. Linn. Kirb.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères,

Digitized by Google

section des Porte-aiguillon, famille des Mellifères, tribu des Apiaires.

Dans le groupe d'Apiaires récoltantes solitaires qui n'ont pas de palettes au métathorax non plus qu'aux cuisses postérieures, dont le caractère est d'avoir une brosse unique pour la récolte du pollen des fleurs qui couvre le dessous du ventre (dans les femelles); et trois cellules cubitales aux ailes supérieures; les genres Anthidie, Osmie, Anthocope et Mégachile se distinguent au premier coup d'œil par leur abdomen ovalaire.

Antennes presque filiformes, grossissant un peu vers l'extrémité, brisées, de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles. — *Labre* en carré alongé, incliné verticalement sous les mandibules. — *Palpes maxillaires* très-courts; les labiaux de quatre articles. — *Mâchoires* et *lèvre* formant une trompe fléchie en dessous. — *Tête* transversale. — *Trois petits yeux lisses* disposés en triangle sur le vertex. — *Corps* alongé, étroit, cylindrique. — *Corselet* globuleux. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale ovale-oblongue, et trois cellules cubitales, la première et la seconde presqu'égales, celle-ci très-rétrécie vers la radiale, recevant les deux nervures récurrentes, la troisième n'atteignant pas le bord postérieur de l'aile. — *Abdomen* alongé, convexe en dessus, composé de cinq segmens outre l'anus; sa superficie inférieure entièrement couverte par une brosse dans les femelles; celui des mâles ayant un segment de plus, le troisième a en dessous dans son milieu un enfoncement garni de poils; anus souvent denté. — *Pattes* de longueur moyenne, toutes dépourvues de brosses et de palettes; jambes antérieures ayant à leur extrémité une seule épine obtuse garnie d'une membrane dans toute sa longueur; jambes intermédiaires n'ayant qu'une seule épine, simple, aiguë; jambes postérieures en ayant deux, aiguës : dernier article des tarses portant deux crochets simples dans les femelles, bifides dans les mâles.

Les Hériades, dont le nom tiré d'un mot grec qui signifie : *laine*, et a rapport au duvet épais que les femelles ont sous le ventre, ne sont pas nombreuses en espèces; les huit ou dix connues sont d'Europe et de petite taille. Les femelles font leur nid dans les tuyaux cylindriques qu'elles trouvent tout faits : ainsi un tuyau de paille, une tige creuse de plante, ou le trou fait par un insecte qui a rongé le bois, sont pour elles une localité convenable. Leurs cellules sont posées bout à bout et séparées par des cloisons de terre gâchée. Ces Apiaires ont les Prosopes pour ennemis particuliers (*voyez* PARASITES). Les crochets qui accompagnent l'anus, et quelquefois aussi le sixième segment de l'abdomen des mâles, leur servent à saisir les femelles lors de l'accouplement, pour lequel ils sont très-ardens.

1re. *Division*. Cellule radiale des ailes supérieures point rétrécie. Labre trois fois plus long que large et mandibules très-longues, en forme de pinces dans les femelles. Un tubercule en forme de fer à cheval placé sous le second segment de l'abdomen; articles intermédiaires des antennes un peu dentés en dessous dans les mâles. (Genre *Chelostoma*. LAT.)

Rapportez à cette division, 1°. l'Andrène maxillense n°. 26 de ce Dictionnaire (*Heriades maxillosa*). L'individu décrit est la femelle. Le mâle a l'extrémité de son anus fortement échancrée, cette échancrure formant deux dents obtuses; le dessous de l'anus offre deux autres dents un peu arquées : les poils de l'abdomen sont moins couchés que dans la femelle; la partie antérieure des antennes est brune et non pas d'un noir prononcé. Cette espèce est commune aux environs de Paris. 2°. L'Andrène somniflore n°. 27, *Heriades florisomnis*, (*Apis florisomnis*, n°. 49. KIRB. *Monogr. Apum. Angl.*). Mâle. Nous ne connoissons pas la femelle.

Des environs de Paris.

2e. *Division*. Cellule radiale des ailes supérieures rétrécie depuis son milieu jusqu'à son extrémité. Labre et mandibules courts, dans les femelles. Dessous de l'abdomen n'ayant pas de tubercule en fer à cheval; antennes n'ayant aucun de leurs articles denté en scie dans les mâles. (Genre *Heriades*. LAT.)

Rapportez à cette seconde coupe, 1°. l'Abeille ventre jaune, n°. 99 de ce Dictionnaire (*Heriades truncorum*). Femelle. Le mâle a les poils des bords des segmens de l'abdomen moins couchés que dans la femelle; son anus est entier. 2°. L'*Apis campanularum*, n°. 50. KIRB. *Monogr. Apum. Angl.* (*Heriades campanularum*.)

(S. F. et A. SERV.)

ROSALIE. Geoffroy désigne ainsi le *Cerambyx alpinus* de Linné (*Callichroma alpina*. LAT.) *Voyez* Capricorne n°. 41 de ce Dictionnaire.
(S. F. et A. SERV.)

ROSETTE. Geoffroy nomme ainsi le *Bombyx rosea* de Fabricius. *Voyez* Bombyx n°. 268 du présent ouvrage. (S. F. et A. SERV.)

ROSTRICORNES ou RHINOCÈRES. C'est ainsi que M. Duméril (*Zoolog. analyt.*) nomme la dix-septième famille de ses Coléoptères, section des Tétramères. Ses caractères sont : *antennes portées sur un bec ou prolongement du front*. Elle renferme les genres Bruche, Becmare, Anthribe, Brachycère, Attelabe, Oxystome, Charanson, Rhynchène, Ramphe et Brente.
(S. F. et A. SERV.)

RUTÈLE, *Rutela*. LAT. *Cetonia*, *Melolontha*. FAB. OLIV. *Scarabœus*. LINN. DE GÉER.

Digitized by Google

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Lamellicornes, tribu des Scarabéides.

M. Latreille a établi dans cette tribu une division sous le nom de Xylophilea (*voyez* ce mot), qui contient sept genres. Dans les Ægialies et les Trox le labre est saillant au-delà du chaperon; les élytres sont très-bombées et embrassent tous les côtés de l'abdomen; le labre est entièrement caché dans les Oryctès, les Phileures et les Scarabés, en outre les mâles dans ces trois genres, ont le corselet ou la tête, quelquefois même tous les deux, cornus ou tuberculés; le bord extérieur des élytres dilaté et canalieulé, la masse des antennes petite et ovale, les pattes grêles avec les crochets des tarses fort petits, distinguent éminemment les Hexodons.

Antennes composées de dix articles, le premier velu, plus gros que les six suivans, les trois derniers formant une massue lamellée, plicatile, plus ou moins ovale. — *Labre* apparent, son bord antérieur séparant distinctement le chaperon des mandibules. — *Mandibules* cornées, très-comprimées, avec leur partie extérieure saillante ou découverte, presque toujours échancrée ou sinuée au bout latéral; leur extrémité obtuse ou tronquée. — *Mâchoires* cornées, dentées. — *Palpes* ayant leur dernier article un peu plus gros; les maxillaires de quatre articles, un peu plus longs que les labiaux, ceux-ci de trois. — *Tête* mutique dans les deux sexes. — *Corselet* convexe, mutique dans les deux sexes, ses bords latéraux arrondis; sternum plus ou moins élevé et avancé. — *Ecusson* apparent, de forme et de grandeur variable. — *Elytres* n'ayant ni dilatation, ni canal à leur bord extérieur, couvrant des ailes et laissant l'anus à découvert. — *Pattes* robustes; jambes antérieures terminées par une épine simple, aiguë; les quatre postérieures en ayant deux d'égale longueur; crochets des tarses forts.

Le genre Rutèle fondé par M. Latreille, a été restreint par les auteurs subséquens; ainsi M. Macleay en a séparé une partie des espèces pour former deux genres qu'il appelle *Pelidnota* et *Macraspis*. Nous ne connoissons pas les caractères de ces genres et nous maintenons celui de Rutèle tel qu'il est défini dans le *Gen. Crust. et Ins.* Ce genre est propre aux parties chaudes de l'Amérique, et les espèces qu'il renferme, d'après la consistance écailleuse de leurs mâchoires et les dents nombreuses dont elles sont munies, doivent avoir beaucoup d'habitudes communes avec les Hannetons, comme par exemple de se nourrir de feuilles des végétaux; leurs couleurs brillantes semblent indiquer que ces insectes ne craignent point la lumière. On connoît aujourd'hui plus de trente espèce de Rutèles.

1re. *Division*. Ecusson très-grand, en triangle alongé. (Genre *Macraspis* Dej. *Catal.*)

1re. *Subdivison*. Chaperon bifide.

A. Une pièce triangulaire entre l'angle latéral postérieur du corselet et l'angle supérieur des élytres.

1. Rutèle Cétoine, *R. cetonioides*.

Rutela elytris scapulatis, castanea, thoracis suprà angulis posticis, scapulis, subtùs pectore, sterno, femoribus ventrique maculis luteis; elytris subtilissimè punctatis, punctorum seriebus paucis subobsoletis, capite, tibiis tarsisque nigricantibus.

Longueur 10 lig. Corps de couleur marron. Tête, jambes, tarses et dessous de l'abdomen d'une nuance plus foncée tirant sur le noir. Corselet ayant quelques enfoncemens dont le plus grand est vers le bord à l'endroit où ce bord est le plus élargi; ses angles postérieurs ayant une grande tache jaune; pièce triangulaire entre les élytres, dessous du corselet, celui des cuisses et quelques taches sur le dessous de l'abdomen de cette dernière couleur. Elytres très-finement pointillées, les plus apparens de ces points rangés par séries longitudinales, formant un petit nombre de stries peu distinctes. Partie postérieure du sternum prolongée en devant en un appendice aplati, recourbé et aminci en pointe vers son extrémité, atteignant la base des cuisses antérieures.

Du Brésil?

Nota. Cette espèce est anomale; c'est la seule que nous connoissions qui porte une pièce triangulaire à la base des élytres, comme les Cétoines.

B. Point de pièce triangulaire entre le corselet et les élytres. — Les quatre tarses postérieurs ayant un de leurs crochets bifide et l'autre entier.

2. Rutèle brune, *R. brunnea*.

Rutela castanea, nitida, elytrorum margine externo à medio ad suturam serrato, thoracis marginibus dilutioribus.

Macraspis brunnea. Dej. Inéd. — *Chasmodia bipunctata*. Macl. *Hor. Entom. tom.* 1. *part.* 1. *pag.* 156. *n°.* 2.

Longueur 8 à 10 lig. Corps entièrement d'un châtain-brun, luisant; tous les bords du corselet plus clairs ainsi que le bord extérieur des élytres vers leur base. Ecusson bordé de brun, excepté à sa partie antérieure. Elytres lisses, avec une forte dépression sur le côté, au-dessous de l'angle huméral. Anus ayant de chaque côté une tache jaune, arrondie. Partie postérieure du sternum prolongée en un appendice aplati, recourbé vers son extrémité, atteignant la base des cuisses antérieures.

Du Brésil.

Rapportez à cette section la *Macraspis emar-*

ginata. Dej. *Catal.* Cette espèce a comme la précédente le bord extérieur des élytres denté en scie.

2e. *Subdivison.* Chaperon entier. — Point de pièce triangulaire entre le corselet et les élytres.

A. Tous les tarses ayant un de leurs crochets bifide, l'autre entier.

Rapportez à cette section les Cétoines massue no. 108. pl. 162. fig. 5, convexe no. 109. pl. 162. fig. 6, quadrirayée pl. 162. fig. 8. (*Cetonia fucata* no. 82. Fab. *Syst. Eleut.*), splendide no. 114. pl. 162. fig. 11, chrysis no. 115. pl. 155. fig. 34 de ce Dictionnaire, ainsi que la *Cetonia virens* no. 29. Fab. *Syst. Eleut.*

B. Tarses antérieurs seulement ayant un de leurs crochets bifide, l'autre entier.

3. Rutèle éclatante, *R. corrusca*.

Rutela tota æneo-nitida, capite, thorace, scutello elytrisque testaceis.

Longueur 1 pouce. Antennes et parties de la bouche d'un testacé-brun. Dessous du corps, pattes et anus bruns, avec un beau reflet d'un vert-doré. Dessus de la tête, du corselet, écusson et élytres testacés avec un reflet vert-doré moins sensible sur les élytres. Tête, corselet et écusson finement pointillés, les élytres l'étant plus distinctement; quelques-uns des points se confondant et formant de petites stries irrégulières. Partie postérieure du sternum prolongée en devant en un appendice fort relevé, allant en grossissant vers l'extrémité; celle-ci est peu recourbée et dépasse les hanches antérieures.

De Cayenne.

2e. *Division.* Ecusson petit, tantôt arrondi à son extrémité, tantôt en triangle court. — Point de pièce triangulaire entre le corselet et les élytres.

1re. *Subdivision.* Ecusson arrondi à son extrémité. — Chaperon entier. (Genre *Pelidnota*. Dej. *Catal.*)

A. Les deux tarses antérieurs ayant un de leurs crochets bifide dans l'un des sexes, l'autre entier: ces deux crochets entiers dans l'autre sexe. (Corps un peu déprimé en dessus, large pour sa longueur; forme des Cétoines.)

4. Rutèle terminale, *R. terminata*.

Rutela fusca, æneo-micans, subtus hirsuta, elytris castaneis nitidis, post medium fuscis, ad apicem dilutioribus, opacis, scabris.

Pelidnota terminata. Dej. *Catal.*

Longueur 11 lig. Antennes de couleur marron. Tête, écusson et corselet bruns avec un beau reflet vert-cuivreux; le dernier bordé extérieurement de testacé. Élytres brillantes, testacées à leur base, ayant une petite dépression vers le milieu de cette base et une autre beaucoup plus forte sur le côté, au-dessous de l'angle huméral: ces dépressions ayant des points enfoncés; ensuite et passé le milieu, la couleur devient plus foncée. Extrémité des élytres raboteuse, fortement ponctuée, d'un jaune-mat; cette couleur s'élevant un peu le long du bord extérieur. Dessous du corps et anus hérissés de poils roussâtres, de couleur cuivreuse ainsi que les pattes; partie postérieure du sternum se prolongeant en devant en une petite pointe mousse qui ne dépasse pas les hanches intermédiaires. Mâle et femelle.

De Cayenne.

B. Tous les crochets des tarses entiers dans les deux sexes. (Corps convexe en dessus, long pour sa largeur. Forme des Hannetons.)

Rapportez à cette section les Hannetons ponctué no. 12. pl. 154. fig. 15, et glauque no. 20 de ce Dictionnaire.

2e. *Subdivision.* Ecusson en triangle court. — Chaperon échancré en devant. — Tous les crochets des tarses entiers. (Genre *Rutela*. Dej. *Catal.*)

Rapportez à cette subdivision les Cétoines linéole no. 117. pl. 162. fig. 13, surinamoise no. 118. pl. 162. fig. 14 (celle-ci n'est qu'une variété de la première), striée no. 119. pl. 162. fig. 15, et le Hanneton d'Orcy no. 55, décrits dans ce Dictionnaire. Ce dernier est la *Cetonia gloriosa*. no. 120. Fab. *Syst. Eleut.*

Nota. La Cétoine tétradactyle no. 112. pl. 162. fig. 9 de ce Dictionnaire est du genre Rutèle ainsi que quelques Cétoines de la troisième division, et plusieurs espèces de Hannetons.

(S. F. et A. Serv.)

RYGCHIE, *Rygchium.* M. Spinola dans le premier fascicule de ses *Insectes de Ligurie*, pag. 84, a fondé sous ce nom un genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Diploptères, tribu des Guêpiaires. Ce genre n'a pas été adopté par M. Latreille dans ses derniers ouvrages, il en fait seulement la première division du genre Odynère dont il est très-voisin. *Voyez* l'article Odynère de ce Dictionnaire et la Guêpe oculée no. 80, seule espèce rapportée au genre Rygchie.

Nota. On a écrit par erreur à l'article cité, *Rhynchie* au lieu de *Rygchie*.

(S. F. et A. Serv.)

Digitized by Google

SAGARIS, *Sagaris*. Nom donné par Panzer (*Faun. Germ.* révis.) à un genre d'Hyménoptères Gallicoles qui correspond à celui d'Ibalie de M. Latreille. (S. F. et A. Serv.)

SAGRE, *Sagra*. Fab. Web. Oliv. (*Entom.*) *Alurnus*. Oliv. (*Encycl.*) *Tenebrio*. Sulz. Drur.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Eupodes, tribu des Sagrides.

Trois genres composent cette tribu. Les Mégalopes sont reconnoissables par leurs antennes presqu'en scie et leur corselet court, presque carré. Dans les Orsodacnes le corselet est alongé, rétréci postérieurement; ces derniers ont-eu outre les yeux entiers et le corps étroit.

Antennes simples, filiformes, insérées au devant des yeux, composées de onze articles, le premier renflé, les suivans courts, presqu'obconiques, les derniers cylindriques. — *Mandibules* grandes, fortes, un peu arquées, creusées intérieurement, pointues, entières. — *Mâchoires* bifides, leur lobe extérieur grand, arrondi, terminé par des poils serrés, longs et roides, le lobe intérieur presqu'une fois plus court, comprimé, cilié, un peu pointu. — *Palpes* filiformes, leur dernier article presqu'ovalo, aigu à son extrémité, les maxillaires un peu plus longs; de quatre articles, le premier court, peu apparent, les second et troisième égaux, coniques. — *Lèvre* bifide, ses divisions égales, avancées, fortement ciliées ou velues. — *Tête* avancée, inclinée, un peu plus étroite que le corselet, ayant à sa partie antérieure deux sillons croisés en forme de X, dont les branches supérieures font le tour des yeux. — *Yeux* saillans, échancrés antérieurement. — *Corps* alongé. — *Corselet* cylindrique, beaucoup plus étroit que les élytres, ses angles antérieurs saillans; partie postérieure du sternum descendant très-bas sur l'abdomen. — *Ecusson* très-petit, ponctiforme. — *Elytres* convexes, leurs angles huméraux forts, relevés; elles recouvrent les ailes et l'abdomen. — *Pattes* fortes, les postérieures beaucoup plus grandes que les autres, ayant leurs cuisses très-renflées et leurs jambes plus ou moins arquées; tarses avec leurs trois premiers articles larges, cordiformes, garnis en dessous de pelotes spongieuses, le troisième profondément bifide, le quatrième fort long, arqué, muni de deux crochets courts.

Ce genre est composé d'espèces assez grandes, ornées des plus belles couleurs et ordinairement métalliques; il est étranger à l'Europe et à l'Amérique. On ignore ses mœurs. Le nombre d'espèces connues est petit.

1. Sagre triste, *S. tristis*.

Sagra viridi-cyanea, fœminæ femoribus intermediis posticisque dente valido armatis, tibiis posticis ad basim et apicem dentatis; maris femorum intermediorum dente obtusiore, tibiisque posticis ad basim subtuberculatis.

Sagra tristis. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 27. *n°.* 5. Femelle. — Oliv. *Entom. tom.* 6. *pag.* 499. *n°.* 4. *Sagr. pl.* 1. *fig.* 4. Femelle. — *Encycl. pl.* 370. *fig.* 7. Femelle. — *Sagra morosa*. Oliv. *Id. n°.* 5. *Sagr. pl.* 1. *fig.* 5. Mâle. — *Encycl. pl.* 370. *fig.* 8.

Longueur 10 lig. Fem. 8 lig. Mâle. Corps d'un bleu-verdâtre foncé. Antennes et pattes d'un bleu-noirâtre. Elytres chargées d'un grand nombre de petites lignes sinuées, irrégulières, enfoncées. Cuisses intermédiaires et postérieures munies en dessous d'une forte dent aiguë; jambes postérieures un peu arquées à leur base, y ayant un assez gros tubercule et un autre à leur extrémité. On voit des poils d'un roux-doré garnissant un enfoncement de la base des cuisses postérieures ainsi qu'une ligne médiale du sternum et de l'abdomen. Femelle.

Le mâle diffère en ce que les dents des cuisses et les tubercules des jambes sont plus obtus, que les cuisses postérieures n'ont point d'enfoncement ni de poils dorés et que les dernières jambes sont beaucoup plus arquées dans toute leur étendue.

Elle se trouve sur la côte d'Angole en Afrique.

2. Sagre pourpre, *S. purpurea*.

Sagra purpurea, nitida, antennis, tibiis tarsisque nigro-viridibus; fœminæ femoribus posticis tridentatis, maris unidentatis.

Sagra splendida. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 27. *n°.* 2. Femelle. — Oliv. *Entom. tom.* 6. *pag.* 497. *n°.* 2. *Sagr. pl.* 1. *fig.* 2. a. b. Femelle. — *Encycl. pl.* 370. *fig.* 3 *et* 4. Femelle. — *Sagra purpurea*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 27. *n°.* 3. Mâle. — Oliv. *Entom. tom.* 6. *pag.* 498. *n°.* 3. *Sagr. pl.* 1. *fig.* 3. Mâle. — *Encycl. pl.* 370. *fig.* 9. Mâle.

Longueur 10 lig. Fem. 8 lig. Mâle. Corps d'un beau vert-doré très-brillant à reflet pourpre. Antennes noires, pourpres à la base. Cuisses postérieures munies en dessous vers leur extrémité de trois dents, l'intermédiaire forte, aiguë: les dernières jambes sont terminées par trois dents, l'une extérieure forte, aiguë; la seconde interne, petite, la troisième terminale et crochue. Femelle.

Digitized by Google

Le mâle diffère par sa couleur d'un pourpre plus décidé ; ses antennes, ses jambes et ses tarses sont d'un noir-bleuâtre ; les cuisses postérieures n'ont qu'une petite dent ; les dernières jambes sont très-arquées et terminées par une seule dent intérieure.

Des Indes orientales et de la Chine.

Nota. Nous exprimons ici notre opinion sur les sexes des Sagres en desirant que les entomologistes les vérifient sur les insectes vivans, d'autant plus que notre manière de voir à cet égard est en opposition avec celle de M. Dalman, savant très-distingué. Voyez *Analect. entom. Holm.* 1823. *pag.* 72, observation après la description de la *Sagra cyanea*.

On rapportera à ce genre, 1°. l'Alurne grosse cuisse n°. 2 de ce Dictionnaire (*Sagra femorata.* Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 26. *n°.* 1. *Encycl. pl.* 370. *fig.* 1 *et* 2.); 2°. l'Alurne denté n°. 3 (*Sagra dentipes.* Fab. *Syst. Eleut. tom* 2. *pag.* 28. *n°.* 6.); 3°. la *Sagra fulvida.* Fab. *n°.* 4; 4°. les Sagres nègre (*Encycl. pl.* 370. *fig.* 6) et bronzée (*Encycl. pl.* 370. *fig.* 5.) de l'Entomologie d'Olivier ainsi que la *Sagra cyanea* Dalm., ouvrage précité.

Nous pensons que l'Alurne violet n°. 4 du présent ouvrage appartient aussi au genre Sagre.

(S. F. et A. Serv.)

SAGRIDES, *Sagrides.* Première tribu de la famille des Eupodes, section des Tétramères, ordre des Coléoptères, offrant pour caractères :

Mandibules ayant leur extrémité entière, sans échancrure. — *Languette* profondément échancrée.

Cette tribu se compose des genres Mégalope, Orsodacne et Sagre.

MÉGALOPE, *Megalopus.* Fab. Lat. Oliv. (*Entom.*)

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Eupodes, tribu des Sagrides.

Des trois genres qui composent cette tribu ceux d'Orsodacne et de Sagre se distinguent par leurs antennes simples ; de plus, les Orsodacnes ont les yeux entiers, et les Sagres le corselet cylindrique.

Antennes presqu'en scie, insérées vers le bord interne de la partie antérieure des yeux, composées de onze articles, le premier assez long, en massue ; le second plus court, presqu'en cône renversé, les autres s'élargissant de plus en plus à leur partie antérieure et formant chacun une espèce de dent de scie. — *Bouche* avancée. — *Mandibules* proéminentes, étroites, alongées, aiguës, leur extrémité entière ; se croisant l'une sur l'autre. — *Mâchoires* cornées, bifides ; lobe extérieur grand, très-velu à son extrémité, l'intérieur court, fortement cilié au bord interne. — *Palpes* égaux, filiformes, leur dernier article alongé, conique, très-aigu ; les maxillaires de quatre articles, le premier très-court, le second alongé, le troisième court ; les labiaux de trois articles, dont le premier court, le second très-long. — *Lèvre* bifide, ses divisions très-alongées, obtuses et ciliées. — *Tête* inclinée, dégagée du corselet et plus large que lui. — *Yeux* grands, fortement échancrés en devant, ayant aussi par-derrière un sinus large, peu profond. — *Corps* peu alongé. — *Corselet* un peu plus étroit que la tête, presque carré, moins large que les élytres, rebordé antérieurement et à sa partie postérieure. — *Ecusson* distinct, triangulaire. — *Elytres* recouvrant les ailes et l'abdomen. — *Pattes* fortes ; cuisses postérieures souvent renflées ; jambes intermédiaires et postérieures ordinairement arquées : tarses assez courts, garnis de pelotes en dessous, leur pénultième article plus ou moins bilobé, le dernier terminé par deux crochets forts, simples, aigus.

Olivier a remarqué avec raison que le nom de ce genre, tiré de deux mots grecs qui signifient : *grand pied*, ne paroît pas fort justifié par l'organisation. Ces insectes, dont on connoît aujourd'hui une quinzaine d'espèces, habitent l'Amérique, et particulièrement le Brésil. Leurs mœurs sont inconnues. On présume qu'ils fréquentent les feuilles des plantes.

1. Mégalope bordé, *M. cinctus.*

Megalopus pallidè luteus, antennis et capitis vertice nigris, elytris viridi-cœruleis, margine exteriori luteo.

Megalopus cinctus. Dej. Catal.

Longueur 6 lig. Corps d'un jaune-pâle. Antennes noires, leur premier article jaune à sa partie supérieure. Tête ayant le vertex noir avec une tache entre les yeux et l'extrémité des mandibules de cette couleur ; la partie intérieure du front auprès des yeux est ponctuée. Corselet ayant quelquefois une petite ligne dorsale et des points à sa partie antérieure, bruns. Elytres d'un bleu-foncé changeant en vert, très-ponctuées ; leur bord extérieur, depuis les angles huméraux jusqu'à la suture, d'un jaune-pâle ; cette couleur s'élargissant au-dessus de l'anus : tarses postérieurs bruns, cuisses postérieures renflées ; les quatre dernières jambes arquées.

Du Brésil.

2. Mégalope fémoral, *M. femoratus.*

Megalopus luteus castaneo varius, femoribus posticis maximis unidentatis, tibiis ejusdem paris maximè arcuatis.

Longueur 5 lig. $\frac{1}{2}$. Tête et corselet de couleur marron mêlée de quelques nuances jaunes peu distinctes. Partie intérieure du front auprès des

Digitized by Google

yeux, ponctuée. Antennes brunes, leurs premiers articles jaunes à leur partie extérieure. Ecusson marron. Elytres ponctuées, jaunes, avec la suture et une bande longitudinale dans leur milieu de couleur marron, cette bande n'atteignant pas l'extrémité postérieure. Dessous du corps et pattes jaunes, rayés de couleur marron. Cuisses postérieures très-renflées, ayant en dessous une dent forte, aiguë, un peu crochue; les quatre dernières jambes arquées, les postérieures l'étant excessivement.

Du Brésil.

3. Mégalope frontal, *M. frontalis*.

Megalopus fulvo-ferrugineus, antennis, fronte, elytrorum parte dimidiâ posticâ tarsisque posticis nigris.

Longueur 5 lig. Corps d'un fauve-ferrugineux luisant. Antennes noires, fort élargies et aplaties après le quatrième article. Front noir entre les yeux, sa partie intérieure auprès de ceux-ci fortement ponctuée; mandibules noires à leur extrémité. Elytres pointillées, leur moitié inférieure de couleur noire, ainsi que les deux tarses postérieurs. Ailes noires; cuisses postérieures renflées; les quatre dernières jambes peu arquées.

Du Brésil.

Nota. Cette espèce a quelque ressemblance avec le *Megalopus dorsalis* d'Oliv. *Entom.*

4. Mégalope point d'exclamation, *M. exclamationis.*

Megalopus ferrugineus, antennarum basi, capitis parte superâ, thoracis maculâ dorsali quadratâ, pectore et elytrorum lutearum lineâ humerali, aliâ parvâ interiori punctoque subapicali nigris.

Longueur 5 lig. Antennes ayant leurs quatre premiers articles noirs, les quatre suivans d'un testacé-ferrugineux avec leur dos ou partie supérieure de couleur noire, les trois derniers entièrement ferrugineux. Tête noire, sa partie antérieure au-dessous des yeux et des antennes, ferrugineuse. Base du labre et extrémité des mandibules noires. Partie intérieure du front auprès des yeux fortement ponctuée. Corselet ferrugineux ayant une tache dorsale noire, presque carrée. Elytres ponctuées, jaunâtres, avec une ligne longitudinale partant des angles huméraux, dépassant un peu le milieu de l'élytre, une autre très-courte, plus voisine de la suture, et une tache presque triangulaire vers l'extrémité, de couleur noire. Poitrine et écusson de cette couleur. Pattes et dessous du corps d'un jaune-ferrugineux; cuisses postérieures renflées, les quatre dernières jambes peu arquées.

Du Brésil.

5. Mégalope huméral, *M. humeralis.*

Megalopus ferrugineus, thoracis maculâ subovatâ, elytrorum humeris maculisque duabus nigris, pedibus nigro variis, femoribus posticis bidentatis, tibiis ejusdem paris maximè arcuatis.

Longueur 5 lig. ½. Ferrugineux; antennes noires, leurs sept derniers articles ferrugineux inférieurement. Partie intérieure du front auprès des yeux finement pointillée. Une tache sur le vertex, base du labre, extrémité des mandibules de couleur noire. Le milieu du corselet offre une tache ovale de cette couleur. Elytres ponctuées; leurs angles huméraux et deux taches assez rapprochées sur chacune, noirs. Poitrine ayant quelques taches brunes. Tarses et dessus des jambes noirs; cuisses postérieures très-renflées, bidentées en dessous; ces dents fort courtes, larges. Les quatre dernières jambes arquées, les postérieures l'étant excessivement.

Du Brésil.

Nota. Cette espèce n'est peut-être qu'une variété de la précédente, d'un sexe différent. Nous engageons les entomologistes à portée d'examiner sur le vivant, de voir si ces individus à jambes postérieures très-arquées ne seroient pas les mâles, ce que nous présumons.

6. Mégalope linéé, *M. lineatus.*

Megalopus niger, thorace pallido marginato, elytrorum lineâ ab humeris descendente aliâque internâ abbreviatâ nigris, scutello nigro pallido maculato.

Longueur 4 lig. ½. Noir. Partie de la tête sous les yeux d'un jaune pâle. Bouche noire, bord inférieur du labre d'un jaune pâle. Partie intérieure du front auprès des yeux fortement ponctuée. Corselet bordé tout autour de jaune pâle, ce bord émettant au-dessus de l'écusson deux petites lignes de même couleur que lui qui s'avancent en divergeant jusque vers le milieu du corselet. Elytres ponctuées, un peu velues, pâles, avec une ligne longitudinale qui descend de l'angle huméral sans toucher le bord postérieur ni l'extérieur, jusque vers le bout de l'élytre, et une autre ligne courte plus près de la suture, de couleur noire. Ventre, cuisses et hanches rayés de jaune pâle; cuisses postérieures peu renflées, les quatre dernières jambes peu arquées.

Du Brésil.

7. Mégalope à épine, *M. spinosus.*

Megalopus sublinearis, ferrugineo-testaceus, antennis, capite, abdomine, pedibus posticis elytrorumque apice nigris, coxarum posticarum appendice magno compresso apice acuto.

Longueur 4 lig. ½. Corps presque linéaire, d'un testacé-ferrugineux

testacé-ferrugineux luisant, un peu velu. Tête noire excepté les palpes et le bord inférieur du labre. Partie intérieure du front auprès des yeux, ponctuée. Abdomen noir, ainsi que les pattes postérieures. Elytres pointillées ayant quelques dépressions vers leur suture, leur extrémité noire. Hanches testacées, les postérieures munies d'un appendice long, aplati, dilaté, pointu et noir à son extrémité; cuisses postérieures moyennement renflées, ayant une ligne ferrugineuse à leur partie postérieure : les quatre dernières jambes peu arquées, les postérieures aplaties, un peu dentées en scie intérieurement.

Du Brésil.

Rapportez à ce genre, 1°. le *Megalopus nigricornis*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 368. *n°.* 2 (Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 45. *n°.* 1. *tom.* 1. *tab. XI. fig.* 5. — Oliv. *Entom. tom.* 6. *pag.* 920. *n°.* 2. *Megal. pl.* 1. *fig.* 2); 2°. le *Megalopus dorsalis*. *n°.* 1. Oliv. *id. fig.* 1. a. b.; 3°. le *Megalopus fasciatus*. Dalm. *Anal. Entom. Holm.* 1823. *pag.* 72. *n°.* 65; 4°. le *Megalopus sellatus*. Germ. *Ins. Spec. nov. vol.* 1. *Coléopt.* 1824.

Le *Megalopus ruficornis*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 367. *n°.* 1, est probablement aussi de ce genre. (S. F. et A. Serv.)

SALDE, *Salda*. Fab. Panz. *Lygæus*. Lat. *Acanthia*. Wolf. *Cimex*. Linn. *Geocoris*. Fall.

Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, famille des Géocorises, tribu des Longilabres.

Un groupe de cette tribu est formé des genres Myodoque, Lygée, Pachymère et Salde (*voyez* pag. 52 de ce volume); mais dans les trois premiers les yeux ne débordent pas la partie postérieure de la tête : en outre les Myodoques ont un cou très-distinct. Les ocelles (1) sont saillans dans les Lygées, et les Pachymères ont leurs cuisses antérieures canaliculées en dessous.

Antennes filiformes, grossissant un peu vers l'extrémité, à peine de la longueur de la tête et du corselet pris ensemble, composées de quatre articles, le premier court, dépassant à peine l'extrémité de la tête; le second le plus long de tous, les troisième et quatrième égaux entr'eux, à peu près de la longueur du premier; le dernier plus gros que les autres, fusiforme. — *Bec* long, de quatre articles, renfermant un suçoir de quatre soies. — *Tête* transversale, un peu triangulaire, plus large que le corselet. — *Yeux* grands, très-saillans, rejetés sur les bords latéraux du corselet et dépassant de beaucoup le bord postérieur de la tête. — *Deux ocelles* peu distincts, placés sur la partie postérieure du vertex à la jonction de la tête avec le corselet. — *Corps* court, large pour sa longueur. — *Corselet* presque carré, point rebordé. — *Ecusson* assez grand, triangulaire. — *Elytres* de la largeur de l'abdomen. — *Abdomen* composé de segmens transversaux dans les mâles, ses avant-derniers segmens rétrécis dans leur milieu; posés obliquement et en forme de chevrons brisés, le dernier s'élargissant et s'étendant dans son milieu vers la partie moyenne du ventre dans les femelles; anus de celles-ci sillonné longitudinalement, ce sillon renfermant une tarière ployée en deux sur elle-même dans le repos, et pouvant en être retirée : anus des mâles entier, court, sans sillon longitudinal. — *Pattes* assez fortes; cuisses simples : tarses de trois articles, le premier plus long que les deux autres pris ensemble; crochets forts, recourbés, divergens.

En créant le genre *Salda*, Fabricius y comprit un grand nombre d'espèces qui avoient peu d'analogie entr'elles, dont quelques-unes même appartenoient à celui de *Miris*, qu'il avoit fondé. Depuis, M. Latreille en a ôté quelques espèces pour en former son genre Acanthie. Quant à nous, le genre Salde tel que nous le présentons ici, équivaut absolument à la seconde section de la seconde division du genre Lygée. Lat. *Gener.* Notre célèbre auteur français, dans une remarque, paroissoit porté à regarder cette seconde section comme devant constituer un genre particulier : il vient de le caractériser dans ses *Familles naturelles du règne animal*. Nous ne connoissons qu'un petit nombre d'espèces de Saldes; leurs mœurs ne sont pas connues, mais elles doivent se rapprocher beaucoup de celles des Miris et des Capses. Leurs métamorphoses n'offrent rien de remarquable. *Voyez* Pentatome.

1. Salde érythrocéphale, *S. erythrocephala*.

Salda atra, punctata, capite pedibusque rufis, elytrorum membranâ hyalinâ.

Longueur 2 lig. Antennes d'un fauve-brun; tête et pattes d'un fauve-rougeâtre. Corselet, abdomen, élytres et écusson fortement ponctués et d'un noir-brillant. Membrane des élytres transparente. Mâle.

Du midi de la France.

2. Salde de Stéven, *S. Stevenii*.

Salda nigra, punctata, thoracis et elytri cujusque lineâ longitudinali mediâ luteâ, pedibus oculisque rufis; elytrorum membranâ subopacâ.

Longueur 1 lig. $\frac{1}{2}$. Noire. Antennes brunes,

(1) Nous préférons, avec M. Latreille, le nom d'*ocelles* à la périphrase *petits yeux lisses*. Ce savant auteur vient de publier un ouvrage intitulé : *Familles naturelles du règne animal*, dans lequel il donne les caractères de plusieurs nouvelles familles, tribus et genres, dont nous ferons dorénavant usage : si donc, à compter de cet article, on aperçoit quelques noms nouveaux dans des sujets déjà traités, on ne devra les attribuer qu'aux progrès imprimés à la science par ce célèbre zoologiste.

Digitized by Google

leur dernier article plus clair. Tête, corselet, écusson et poitrine très-ponctués, le second ayant dans son milieu une ligne longitudinale étroite, jaune. Elytres avec des stries formées de points; on voit vers leur milieu une ligne longitudinale assez large, de couleur jaune; membrane un peu obscure. Abdomen lisse. Yeux et pattes roussâtres; cuisses ayant quelques nuances brunes. Femelle.

D'Europe. Cette espèce nous a été donnée par M. le conseiller Stéven, directeur des établissemens botaniques en Crimée, à qui nous la dédions.

Rapportez à ce genre les *Salda atra*, n°. 4. (Panz. *Faun. Germ. fas.* 92. *fig.* 20.) *Albipennis*, n°. 5, et *Grylloides*, n°. 7. (*Acanthia grylloides*. Wolf. *Icon. Cimic. tab.* 5. *fig.* 41. — *Encycl. pl.* 374. *fig.* 5.) Fab. *Syst. Rhyngot.*

LYGÉE, *Lygœus*. Fab. Lat. *Cimex*. Linn. Geoff. De Géer. *Coreus*. Fab.

Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, famille des Géocorises, tribu des Longilabres.

Les Myodoques, les Lygées, les Pachymères et les Saldes forment un groupe dans cette tribu (*voy.* pag. 52 de ce volume); mais les Myodoques se reconnoissent à leur tête ovale-alongée, portée sur un cou que forme le rétrécissement subit de sa partie postérieure; les Pachymères ont leurs ocelles peu saillans, les avant-derniers segmens abdominaux des femelles sont rétrécis dans leur milieu et posés obliquement; les cuisses antérieures dans les deux sexes sont toujours canaliculées en dessous, ordinairement renflées et épineuses inférieurement; enfin les Saldes ont la tête transversale, les yeux grands, rejetés sur les bords latéraux du corselet. Au moyen de cette comparaison on reconnoîtra aisément le genre Lygée.

Antennes ordinairement filiformes, insérées à la partie inférieure des côtés de la tête, composées de quatre articles cylindriques; le premier beaucoup plus court que le second, dépassant à peine l'extrémité de la tête, le dernier quelquefois un peu plus gros que les autres. — *Bec* assez long, de quatre articles, renfermant un suçoir de quatre soies. — *Tête* petite. — *Yeux* petits. — *Deux ocelles* saillans, écartés l'un de l'autre, placés entre les yeux à réseau. — *Corps* ovale-alongé. — *Corselet* un peu rebordé, trapézoïdal, ses côtés extérieurs peu arrondis. — *Ecusson* triangulaire. — *Elytres* dépassant l'extrémité de l'abdomen et de même largeur que lui. — *Abdomen* composé de segmens transversaux dans les deux sexes; anus des femelles sillonné longitudinalement dans son milieu, celui des mâles entier, sans sillon longitudinal. — *Pattes* simples, assez longues; tarses de trois articles, le second plus court que les autres: crochets recourbés, munis d'une pelote bilobée dans leur entre-deux.

Les métamorphoses et la manière de vivre des insectes de ce genre dont le nom vient d'un mot grec qui signifie: *obscur*, sont les mêmes que celles des autres Longilabres (*voyez* Pentatome); ils n'exhalent point d'odeur désagréable; on les trouve souvent réunis en une espèce de société. Nous avons beaucoup restreint ce genre, nous en présentons les raisons en développant les caractères de ceux que nous en avons extraits; cependant malgré cette réduction il est encore très-nombreux en espèces tant européennes qu'exotiques.

On doit y rapporter les *Lygœus familiaris* n°. 64, *militaris* n°. 56, *equestris* n°. 57, *saxatilis* n°. 62, *hyosciami* n°. 63, et *punctum* n°. 94. Fab. *Syst. Rhyngot.*

PACHYMÈRE, *Pachymerus*. *Lygœus*. Fab. Lat. Panz. Wolf. *Cimex*. Linn. Geoff. De Géer. *Miris*. Fab.

Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, famille des Géocorises, tribu des Longilabres.

Quatre genres de cette tribu y forment un petit groupe (*voyez* pag. 52 de ce volume). Les Myodoques ont un cou très-distinct; les Saldes ont des yeux très-grands, rejetés sur les côtés du corselet, leur tête est large, transversale, et les Lygées ont leurs ocelles saillans, les segmens de l'abdomen transversaux dans les deux sexes, les cuisses antérieures jamais renflées ni épineuses en dessous, ordinairement sans canal dans cette partie.

Antennes ordinairement filiformes, insérées à la partie inférieure des côtés de la tête, composées de quatre articles cylindriques, le premier beaucoup plus court que le second, dépassant à peine l'extrémité de la tête, le dernier quelquefois un peu plus gros que les autres. — *Bec* de longueur moyenne, composé de quatre articles, et renfermant un suçoir de quatre soies. — *Tête* petite. — *Yeux* petits. — *Deux ocelles* peu saillans, écartés l'un de l'autre, placés près des yeux à réseau sur la partie de la tête qui est derrière ceux-ci. — *Corps* ovale. — *Corselet* ordinairement plat et sans rebords, peu rétréci en devant. — *Ecusson* triangulaire, assez grand. — *Elytres* de même longueur que l'abdomen, le couvrant en entier. — *Abdomen* composé de segmens transversaux dans les mâles, les avant-derniers segmens rétrécis dans leur milieu, posés obliquement et en forme de chevrons brisés, le dernier s'élargissant et s'étendant souvent dans son milieu presque jusqu'à la moitié de la longueur du ventre dans les femelles; anus de celles-ci sillonné longitudinalement: ce sillon renfermant une tarière longue, comprimée, ployée en deux sur elle-même dans le repos et pouvant en être retirée; anus des mâles entier, court, sans sillon longitudinal. — *Pattes* de longueur moyenne; cuisses antérieures toujours canalicu-

Digitized by Google

lées et souvent épineuses en dessous, ordinairement renflées; tarses de trois articles, le second plus court que les autres; crochets recourbés, munis d'une pelote bilobée dans leur entre-deux.

Ce nouveau genre est un démembrement de celui de *Lygæus* des auteurs; son nom tiré de deux mots grecs a rapport à la grosseur des cuisses antérieures. Ce que l'on connoît de ses mœurs est conforme à celles des Lygées, mais la longue tarière dont les femelles sont pourvues et qui nécessite chez elles une organisation des segmens de l'abdomen différente de celle qui existe dans les genres voisins, fait regretter qu'il n'y en ait point encore eu d'observées au moment où elles déposent leurs œufs. Nous connoissons une vingtaine d'espèces de Pachymères toutes de l'ancien continent, la plupart européennes; elles ont des couleurs sombres et généralement une mauvaise odeur.

A ce genre appartiennent les *Lygæus echii* n°. 160, *Rolandri* n°. 127, *urticæ* n°. 136, *pini* n°. 125, *quadratus* n°. 141. Fab. *Syst. Rhyngot.* ainsi que son *Miris abietis* n°. 16. On doit encore y rapporter le *Lygæus pedestris*. Panz. *Faun. Germ. fas.* 1. *fig.* 14, et la Punaise brune à pointe des étuis blanche. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 450. n°. 29.

ASTEMME, *Astemma*. *Lygæus*. Fab. Lat. *Cimex*. Linn. De Géer. Geoff.

Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, famille des Géocorises, tribu des Longilabres.

Les Astemmes, les Miris et les Capses sont les seuls Longilabres privés d'ocelles; mais dans ces deux derniers genres les antennes sont sétacées et le corps mou.

Antennes ordinairement filiformes, insérées à la partie inférieure des côtés de la tête, composées de quatre articles cylindriques; le premier aussi long que le second, dépassant de beaucoup l'extrémité de la tête; les troisième et quatrième plus courts que les précédens, ce dernier quelquefois un peu plus gros que les autres. — *Bec* long, de quatre articles, renfermant un suçoir de quatre soies. — *Tête* petite. — *Yeux* petits. — *Point d'ocelles*. — *Corps* ovale-alongé, de consistance assez ferme. — *Corselet* un peu rebordé, trapézoïdal, ses côtés extérieurs peu arrondis. — *Ecusson* triangulaire. — *Elytres* de même largeur que l'abdomen. — *Abdomen* composé de segmens transversaux dans les deux sexes; anus des femelles sillonné longitudinalement dans son milieu, celui des mâles entier, sans sillon longitudinal. — *Pattes* simples, assez longues; tarses de trois articles, le second plus court que les autres; crochets recourbés, munis d'une pelote bilobée dans leur entre-deux.

Le nom de ce nouveau genre exprime qu'il est privé d'ocelles; les espèces qui le composent ont été confondues jusqu'à présent avec les Lygées: le caractère que nous venons d'énoncer et les dimensions des articles des antennes nous font croire que les entomologistes verront avec plaisir cette séparation. Les Astemmes renferment un assez grand nombre d'espèces ornées de couleurs agréables et variées, mais presque toutes exotiques. Celle dont nous connoissons les mœurs (*A. aptera*) vit en société; elle est remarquable en ce que ses élytres sont ordinairement, au moins dans notre climat, privées de partie membraneuse. Elle n'a point de mauvaise odeur et est connue de tout le monde, étant très-commune dans les jardins; on la désigne populairement aux environs de Paris sous les noms de *Suisse* et de *Cherche-midi*.

1re. *Division*. Yeux sessiles.

Rapportez à cette division les *Lygæus apterus* n°. 116, et *suturalis* n°. 102. Fab. *Syst. Rhyngot.*

2e. *Division*. Yeux pédiculés.

1. Astemme cornue, *A. cornuta*.

Astemma nigra, elytrorum parte coriaceâ rubrâ, abdominis segmentis duobus intermediis subtùs albidis.

Longueur 6 lig. D'un noir mat; tête et corselet un peu velus: dernier article des antennes blanc avec l'extrémité brune; base de l'écusson et partie coriace des élytres rouges. Celle-ci ayant un peu de noir vers sa base; membrane d'un noir mat avec une petite tache blanchâtre à l'endroit où elle se croise. Segmens intermédiaires de l'abdomen d'un blanc-jaunâtre. Yeux portés sur deux tubercules ayant à peu près une ligne de longueur, ce qui forme comme deux cornes. Femelle.

De Cayenne.

Nota. Nous pensons que le *Cimex oculus cancri*. De Géer, *Ins. tom.* 5. *pl.* 34. *fig.* 24, doit être rapportée à cette division.

MIRIS, *Miris*. Fab. Lat. Panz. *Cimex*. Linn. Geoff. De Géer. *Lygæus*, *Salda*, *Capsus*. Fab. *Lygæus*, *Capsus*. Panz.

Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, famille des Géocorises, tribu des Longilabres.

Dans le groupe des Longilabres qui a les antennes de quatre articles et point d'ocelles (*voy.* pag. 52 de ce volume), les Astemmes se distinguent par leurs antennes filiformes et les Capses parce qu'ils ont ces organes brusquement sétacés, dont le second article va en grossissant ou en se dilatant vers son extrémité.

Antennes longues, insensiblement sétacées, insérées à nu sur la partie supérieure des côtés de la tête,

Digitized by Google

composées de quatre articles cylindriques; le premier dépassant de beaucoup l'extrémité de la tête, le second le plus long de tous, ayant à peu près deux fois la longueur du premier, le troisième presqu'aussi long que le premier; le dernier le plus court de tous; ces articles conservant dans toute leur longueur leur grosseur particulière; le premier le plus gros de tous, chacun des suivans plus mince que celui qui le précède. — *Bec* long, atteignant au moins les hanches intermédiaires, composé de quatre articles et renfermant un suçoir de quatre soies. — *Tête* petite, triangulaire. — *Yeux* saillans, globuleux. — *Point d'ocelles.* — *Corps* mou, ordinairement étroit et alongé. — *Corselet* se rétrécissant à partir des élytres jusqu'à la tête; tous ses bords droits. — *Ecusson* triangulaire. — *Elytres* un peu plus larges et un peu plus longues que l'abdomen, assez molles, souvent demi-transparentes. — *Abdomen* composé de segmens transversaux dans les mâles; les avant-derniers plus ou moins rétrécis dans leur milieu, posés obliquement et en forme de chevrons brisés, e dernier s'élargissant à sa partie moyenne dans les femelles; anus de celles-ci sillonné longitudinalement, ce sillon renfermant une tarière longue, comprimée, ployée en deux sur elle-même dans le repos et pouvant en être retirée; anus des mâles entier, court, sans sillon longitudinal. — *Pattes* longues, les postérieures beaucoup plus que les autres; tarses de trois articles, le premier plus long que les suivans, le second et le troisième presqu'égaux entr'eux, celui-ci terminé par deux petits crochets.

Les Miris n'offrent rien de particulier dans leurs métamorphoses; ils vivent sur les végétaux dont ils nous paroissent sucer le suc; ils pompent aussi le miel des fleurs. Nous n'avons point de preuve qu'ils soient carnassiers; sans qu'ils vivent précisément en société, il est ordinaire de rencontrer un assez grand nombre d'individus d'une même espèce sur une seule plante. Ils marchent et volent avec une grande facilité et s'échappent beaucoup plus vite par ce dernier moyen qu'aucun des autres Longilabres. Il nous a paru qu'ils n'exhaloient pas d'odeur désagréable. Les espèces sont nombreuses, surtout en Europe.

1re. *Division.* Pattes postérieures propres à sauter, leurs cuisses renflées. — Corps ovalaire, ses bords latéraux arrondis. (Corps court; antennes insérées entre les yeux; tête distinctement séparée du corselet; corselet plus large que long, sans sillon transversal ni bourrelet à sa partie antérieure.)

1. Miris cou jaune, *M. luteicollis.*

Miris pedibus posticis saltatoriis, niger, nitidus, capite thoraceque flavis; antennis pedibusque luteis, femoribus nigro maculatis.

Lygæus luteicollis. Panz. *Faun. Germ. fas.* 1. *fig.* 18.

Longueur 1 lig. ½. Tête et corselet d'un beau jaune; on voit une petite ligne noire descendant des yeux à la base du bec. Antennes jaunes avec l'extrémité du second et du troisième articles un peu brune. Poitrine, élytres et abdomen d'un noir brillant. Pattes jaunes avec l'extrémité des tarses et une tache vers la base des cuisses de couleur noire. Mâle.

De France et d'Allemagne.

Rapportez à cette division les *Salda flavipes* n°. 3 et *pollicornis* n°. 6. Fab. *Syst. Rhyngot.* Cette dernière espèce est l'*Aconthia pallicornis.* Wolf. *Icon. Cimic. tab.* 15. *fig.* 122.

2e. *Division.* Pattes postérieures propres à la marche seulement; leurs cuisses grêles. — Corps alongé, ses bords latéraux droits.

1re. *Subdivision.* Antennes insérées au-dessous et assez loin des yeux; tête alongée, peu distinctement séparée du corselet; corselet plus long que large, sans sillon transversal ni bourrelet à sa partie antérieure.

2. Miris vert, *M. virens.*

Miris pedibus ambulatoriis, viridis, tarsis antennisque præsertim apice rubris.

Miris virens. Fab. *Syst. Rhyngot. pag.* 254. n°. 7. — *Cimex virens.* Linn. *Syst. Nat.* 2. 730. 102. — Wolf. *Icon. Cimic. tab.* 8. *fig.* 75.

Longueur 3. lig. Corps vert. Abdomen, pattes et antennes un peu velus; celles-ci de couleur rouge surtout vers leur extrémité, ainsi que les tarses. Femelle.

Commun aux environs de Paris.

Les *Miris vagus* n°. 12. Fab. *Syst. Rhyngot.* (Wolf. *Icon. Cimic. tab.* 16. *fig.* 153.) et *Hortorum.* Wolf. *id. fig.* 154, appartiennent à cette subdivison.

2e. *Subdivison.* Antennes insérées au-dessous et près des yeux; tête distinctement séparée du corselet; corselet pas plus long que large, ayant un sillon transversal et un bourrelet à sa partie antérieure.

3. Miris strié, *M. striatus.*

Miris pedibus ambulatoriis, niger, elytris luteo ferrugineove striatis, partis coriaceæ opice pedibusque ferrugineis, thoracis dorso maculâ ferrugineâ.

Miris striatus. Fab. *Syst. Rhyngot. pag.* 255. n°. 15. — Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 125. — *Cimex striatus.* De Géer, *Ins. tom.* 3. *pag.* 290. n°. 29. *pl.* 15. *fig.* 14 *et* 15. — Linn. *Syst. Nat.* 2. 730. 105. — Wolf. *Icon. Cimic. fas.* 2.

Digitized by Google

pag. 37. *tab.* 4. *fig.* 37. — *Lygæus striatus*. Panz. *Faun. Germ. fas.* ». *fig.* 22. — *Encycl. pl.* 374. *fig.* 10.

Longueur 6 lig. Antennes noires, leur premier article ferrugineux, le troisième blanc à sa base. Tête noire avec une tache d'un blanc-jaunâtre à la partie supérieure de l'orbite des yeux. Corselet noir ayant une tache dorsale plus ou moins étendue de couleur jaune ou ferrugineuse, et quelquefois les bords latéraux de cette couleur. Ecusson noir avec ses côtés plus ou moins ferrugineux. Elytres rayées longitudinalement de noir et de ferrugineux; l'extrémité de leur partie coriace de cette dernière couleur. Dessous du corps noir; bord postérieur de la poitrine et des cinq premiers segmens de l'abdomen blanc. Pattes ferrugineuses avec l'extrémité des jambes postérieures pâle. Femelle.

Nota. C'est à tort que Fabricius et De Géer rapportent à ce Miris la Punaise n°. 38 de Geoffroy. Ce synonyme appartient à l'espèce suivante.

4. Miris écrit, *M. scriptus*.

Miris pedibus ambulatoriis, niger, elytris luteo striatis, partis coriaceæ apice pedibusque ferrugineis, thorace posticè luteo trilineato.

Miris scriptus. Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 3. *pag.* 125. — *Capsus scriptus*. Fab. *Syst. Rhyngot. pag.* 247. *n°.* 32. Mâle. — Coquer. *Illust. Icon. tab.* 10. *fig.* 13. — La Punaise rayée de jaune et de noir. Geoff. *Ins. Paris. tom.* 1. *pag.* 454. *n°.* 38. Mâle.

Longueur 3 lig. ½ à 4 lig. Antennes noires avec le milieu de leur premier article et la base du second de couleur ferrugineuse; une très-petite portion de la base du troisième article est blanche. Partie antérieure de l'orbite des yeux d'un blanc-jaunâtre. Corselet noir, son bord antérieur et trois lignes longitudinales de son lobe postérieur de couleur jaunâtre. Elytres noires, rayées de blanc-jaunâtre; leur partie coriace terminée par une tache ferrugineuse. Ecusson noir. Pattes ferrugineuses; tarses et extrémité des jambes noirs. Milieu des quatre premières jambes blanchâtre. Dessous du corselet taché de blanchâtre. Abdomen ferrugineux, son milieu ainsi que la coulisse qui renferme la tarière de couleur noir. Femelle.

Le mâle diffère en ce que ses antennes et son abdomen sont entièrement noirs: il a les pattes plus brunes que celles de la femelle.

5. Miris de Carcel, *M. Carcelii*.

Miris pedibus ambulatoriis, niger, thorace, scutello elytrisque rubris nigro maculatis, abdomine rubro marginato.

Longueur 4 lig. Antennes noires; base du troisième article blanche, le dernier brun. Tête noire. Corselet noir, ses bords latéraux et une petite ligne longitudinale sur son lobe antérieur de couleur rouge. Ecusson noir, rouge à son extrémité; élytres rouges ayant chacune deux taches noires, l'une vers la suture à côté de la pointe de l'écusson, l'autre vers l'extrémité: membrane enfumée. Ventre noir bordé de rouge; cette bordure s'élargissant un peu auprès de l'anus. Pattes noires; milieu des jambes blanc à sa partie extérieure. Femelle.

Le mâle diffère en ce qu'il a le dessus du corselet rouge avec deux taches noires; la couleur rouge descend davantage sur les côtés qui ont chacun une tache noire et l'abdomen a beaucoup plus de rouge que dans la femelle, cette couleur formant deux lignes de chaque côté et bordant inférieurement les segmens du ventre entre ces deux lignes; les cuisses postérieures ont un peu de rouge en dessous vers leur base.

Nous devons cette espèce à M. Carcel qui l'a prise dans l'Anjou.

Nota. Le *Lygæus sexpunctatus* n°. 100. Fab. *Syst. Rhyngot.* n'est peut-être qu'une variété du mâle. Cet auteur donne des cuisses rousses, un écusson noir et la couleur dominante du dessus du corps rousse à l'individu qu'il décrit comme étant d'Espagne.

On doit rapporter à cette seconde subdivision les *Lygæus campestris* n°. 154, *pratensis* n°. 155 et *striatellus* n°. 164. Les *Capsus gothicus* n°. 20. (Panz. *Faun. Germ. fas.* ». *fig.* 15.), *albomarginatus* n°. 24, *flavomaculatus* n°. 30. (Panz. *id. fas.* •. *fig.* 16.), les *Miris lævigatus* n°. 2. (Panz. *id. fas.* ». *fig.* 21.) et *lateralis* n°. 3. Fab. *Syst. Rhyngot.* ainsi que le *Lygæus vulneratus*. Panz. *id. fas.* •. *fig.* 22.

CAPSE, *Capsus*. Fab. Lat. *Cimex*. Linn. Geoff. De Géer.

Genre d'insectes de l'ordre des Hémiptères, section des Hétéroptères, famille des Géocorises, tribu des Longilabres.

Les Longilabres qui ont les antennes de quatre articles et qui manquent d'ocelles forment un groupe (*voyez* pag. 52 de ce volume), dans lequel les Astemmes se distinguent par leurs antennes filiformes et les Miris parce que chez eux ces organes vont en diminuant insensiblement de grosseur depuis la base jusqu'à l'extrémité.

Antennes longues, insérées à nu sur les côtés de la tête en devant et tout près des yeux, composées de quatre articles; le premier dépassant de beaucoup l'extrémité de la tête, le second le plus long de tous, terminé en massue; les deux derniers pris ensemble plus courts que le second, brusquement plus minces que les précédens. — *Bec* long, atteignant au moins les hanches intermédiaires, composé de quatre articles et renfermant un suçoir de quatre soies. — *Tête* petite, triangulaire, rétrécie postérieurement. — *Yeux*

Digitized by Google

saillans, globuleux. — *Point d'ocelles.* — *Corps* ovale. — *Corselet* élevé postérieurement, se rétrécissant insensiblement vers la tête, ayant un sillon transversal et un bourrelet à sa partie antérieure. — *Ecusson* triangulaire. — *Elytres* un peu plus longues que l'abdomen. — *Abdomen* composé de segmens transversaux dans les mâles : les avant-derniers plus ou moins rétrécis dans leur milieu, posés obliquement et en forme de chevrons brisés, le dernier s'élargissant à sa partie moyenne dans les femelles; anus de celles-ci sillonné longitudinalement, ce sillon renfermant une tarière longue, comprimée, ployée en deux sur elle-même dans le repos et pouvant en être retirée : anus des mâles entier, large, sans sillon longitudinal. — *Pattes* de longueur moyenne; tarses de trois articles, le premier plus long que les suivans, le troisième terminé par deux petits crochets.

Les mœurs de ces hémiptères sont les mêmes que celles du genre précédent. On en connoît une trentaine d'espèces.

1. Capse bicolor, *C. bicolor.*

Capsus subsericeus, ater, thorace, scutello, elytrorum basi, pectore coxisque sanguineis.

Longueur 5 lig. $\frac{1}{2}$. Noir, un peu soyeux. Corselet d'un rouge-sanguin, à l'exception du dessus de son bourrelet antérieur qui est noir. Ecusson, base des élytres, poitrine et hanches d'un rouge-sanguin. Antennes et pattes noires. Mâle.

Amérique méridionale.

Rapportez à ce genre les *Capsus elatus* n°. 1, *ater* n°. 2, *flavicollis* n°. 13, *danicus* n°. 25, *olivaceus* n°. 17, qui n'est peut-être qu'une variété du précédent, et *capillaris* n°. 19. (femelle ; nous regardons le *Capsus seticornis* n°. 18 comme étant le mâle.) Fab. *Syst. Rhyngot.*

Nota. M. Latreille pense qu'on doit former deux nouveaux genres voisins de celui-ci : 1°. Hétérotome, *Heterotoma.* (Lat. *Fam. nat. du règ. anim. pag.* 422.) Ses caractères n'étant point publiés, nous dirons seulement qu'il diffère du précédent en ce que le second article des antennes est en forme de lame elliptique, large et comprimée ; le corps étroit, à peine ovale; le corselet sans élévation postérieure. L'auteur y rapporte le *Capsus spissicornis* n°. 28. Fab. *Syst. Rhyng.* Nous pensons que le *Capsus crassicornis* n°. 29 de cet auteur en fait également partie. 2°. Globiceps, *Globiceps.* Les caractères apparens de ce genre sont : d'avoir la tête forte, globuleuse, plus large que le corselet ; celui-ci séparé en deux lobes par un sillon transversal profond et le corps linéaire. Nous en connoissons une espèce des environs de Paris; Globiceps grosse tête, *G. capito.* Nob. Longueur 2 lignes $\frac{1}{2}$. Noir; pattes d'un brun-rougeâtre ou livide; bec, hanches et base des cuisses blanchâtres ainsi que le premier article des antennes. Segment antérieur du corselet portant au dessus deux tubercules presqu'épineux. Les angles postérieurs du second presqu'aigus, ailes irisées. Femelle.

(S. F. et A. Serv.)

SALICOQUES, *Carides.* Lat.

Tribu de Crustacés de l'ordre des Décapodes, famille des Macroures, établie par M. Latreille, et ayant pour caractères essentiels : pieds formés d'une série unique d'articulations, et ayant, dans un petit nombre, un petit appendice sétiforme. Antennes latérales ou extérieures situées au-dessous des mitoyennes, et ayant leur pédoncule entièrement recouvert par une grande écaille.

Les Grecs avoient distingué plusieurs de ces Crustacés sous les noms de *Caris* et de *Crangon* ; ce sont ceux qu'on appelle vulgairement *Crevettes, Salicoques*, etc. Ils ont le corps d'une consistance moins solide que celui des autres Décapodes, quelquefois même assez mou, arqué, ou comme bossu, ce qui leur a encore valu le nom de *Squilles bossues.* Les antennes, qui sont toujours en forme de soies, sont avancées ; les latérales sont fort longues, et les intermédiaires, ordinairement plus courtes, ont leur pédoncule terminé par deux ou trois filets sétacés et articulés; lorsqu'il y en a trois, un de ces filets est plus petit et souvent recouvert par l'un des deux autres ; les yeux sont très-rapprochés, presque globuleux et portés sur un pédicule très-court. La face supérieure du pédoncule des antennes mitoyennes offre dans la plupart une excavation qui reçoit la partie inférieure de cet organe de la vue ; l'extrémité antérieure du test s'avance presque toujours entr'eux et cette saillie, a la forme d'un bec ou d'un rostre pointu, déprimé quelquefois, mais le plus généralement comprimé, avec une carène de chaque côté, et les bords supérieur et inférieur aigus, plus ou moins dentés en scie. Les côtés antérieurs du test sont souvent armés de quelques dents acérées en forme d'épines; les pieds-mâchoires inférieurs ressemblant, dans le plus grand nombre, à des palpes longs et grêles, ou même, soit à des pieds, soit à des antennes ; les quatre pattes antérieures sont, dans beaucoup d'espèces, terminées par une pince double, ou une sorte de main didactyle ; deux de ces pattes, ordinairement la seconde paire, sont doubles ou pliées sur elles-mêmes ; le carpe de cette seconde pince, et quelquefois celui des deux dernières, à l'article qui précède immédiatement la pince, offre dans plusieurs cette particularité que l'on n'observe point dans les autres Crustacés ; il paroît comme divisé transversalement en un nombre variable de petits articles, ou annelé. La troisième paire de pattes est elle-même quelquefois, comme dans les Pénées, en forme de serres ; dans plusieurs cette troisième paire est plus courte que les deux dernières. En général, on n'a pas fait assez d'attention à ces différences dans les lon-

Digitized by Google

gueurs relatives des pattes. Les segmens du milieu de la queue sont dilatés sur les côtés ; elle se termine par une nageoire en forme d'éventail, ainsi que dans les autres Macroures, mais le feuillet du milieu est plus étroit, pointu ou épineux au bout ; son dos est armé dans plusieurs de quelques petites épines. Les fausses pattes ou pattes caudales sont alongées et souvent en forme de feuillets.

Ces Crustacés sont assez recherchés, et on en fait une grande consommation dans toutes les parties du Monde ; on les sale même quelquefois afin de les conserver et de les transporter dans l'intérieur des terres. Tous les Salicoques habitent les mers de nos côtes ; la Méditerranée en offre beaucoup.

M. Latreille (*Fam. natur. du règne anim.*) divise la tribu des Salicoques ainsi qu'il suit. Nous serons obligés de donner ici l'histoire des genres qui n'ont pas été traités dans ce Dictionnaire.

I. *Test généralement ferme quoique mince, une forme de corps analogue à celle des écrevisses, et la base des pieds dépourvue d'appendices ou n'en ayant que de très-petits.*

1. Les six pieds antérieurs didactyles.

Le genre Pénée, *Penæus*. Voyez ce mot.

Le genre Sténope, *Stenopus*. Voyez ce mot.

2. Les quatre pieds antérieurs au plus didactyles.

A. Pieds antérieurs parfaitement didactyles.

a. Pinces point divisées jusqu'à leur base ; carpe point entaillé en manière de croissant.

* Antennes intermédiaires à deux filets.

† Pieds réguliers (les deux de chaque paire semblables).

— Pieds-mâchoires extérieurs point foliacés et ne recouvrant point la bouche.

Le genre Alphée, *Alpheus*. Fab.

Test prolongé en avant en forme de bec ; antennes du milieu toujours plus petites que les externes. Ces Crustacés diffèrent des Ecrevisses et des Thalassines par l'insertion des deux paires d'antennes ; ils se distinguent des Pénées par la forme du corselet et par les deux premières paires de pattes qui sont didactyles, et des Palæmons ainsi que des Crangons par les antennes intérieures terminées par deux filets. Les mœurs de ces crustacés sont tranquilles ; ils ne quittent guère la région qu'ils ont choisie pour demeure que lorsque plusieurs animaux marins, et surtout des troupes de poissons, viennent pour les dévorer. La fin du printemps et le milieu de l'été sont les époques de leurs amours. L'espèce qui peut être considérée comme type générique est :

Alphée du Malabar, *A. Malabaricus*. Fab. *Supp. Syst. Ent. pag.* 406. Mains de la première paire de pieds difformes, l'une très-grande, comprimée, avec le pouce très-arqué, aigu, et l'autre plus petite, avec les doigts filiformes, très-longs ; rostre court, subulé.

Risso a décrit quatre espèces de ce genre qu'il a trouvées dans la mer Méditerranée aux environs de Nice. On doit en outre rapporter à ce genre, suivant M. Latreille, le *Cancer candidus* d'Olivier, ou l'*Astacus tyrenus* du Petagna ; le *Crangon monopodium* de Bosc (*Crust. tom.* 2. *pl.* 13. *fig.* 2) ; les *Palæmon diversimanus*, *villosus* et *flavescens* de ce Dictionnaire.

Le genre Hippolyte, *Hippolyte*. Léach. *Alpheus*. Lat. Léach.

Antennes supérieures ou intermédiaires les plus courtes, bifides, supportées par un pédoncule de trois articles dont le premier, et le plus grand, est échancré du côté des yeux et pourvu d'une lamelle qui se prolonge au-dessous de ceux-ci ; antennes extérieures ou inférieures plus longues que le corps, sétacées, pourvues à leur base d'une écaille alongée, unidentée en dehors vers son extrémité. Pieds des deux premières paires didactyles, les autres terminés par un ongle simple, très-épineux sur son bord inférieur ; ceux de la paire antérieure les plus courts et les plus gros de tous ; ceux de la seconde paire, les plus longs et les plus grêles, avec leur carpe et la pièce qui le précède multiarticulés ; ceux des troisième, quatrième et cinquième paires intermédiaires aux deux premiers pour la longueur, et décroissant successivement d'avant en arrière. Avant-dernier article des pieds-mâchoires extérieurs beaucoup plus court que le dernier, qui est épineux. Carapace courte et large, terminée en avant par un rostre assez court, mais très-comprimé et haut, non relevé en arc à sa pointe, et plus ou moins découpé en dents de scie sur ses bords. Abdomen arqué vers le troisième article, lames natatoires de la queue alongées, surtout l'intermédiaire qui est pourvue de petites épines à son extrémité.

On peut ranger les espèces de ce genre dans deux coupes. Dans la première se trouvent toutes celles qui ont le dernier article des pieds-mâchoires extérieurs tronqué obliquement à l'extrémité ; la base des antennes intermédiaires pourvue d'une épine, et la lame natatoire médiane de la nageoire caudale garnie de deux épines sur chacun de ses bords latéraux.

Hippolyte de Prideux, *Hipp. Prideuxiana*. Léach, *Malac. britann. tab.* 38. *fig.* 1. 3. 4 *et* 5. Son rostre est droit, simple, avec une seule dent en dessous près de son extrémité. Il est long de six lignes. On le trouve sur les côtes de Devonshire en Angleterre.

Dans la seconde coupe, ceux qui ont le dernier article des pieds-mâchoires extérieurs ter-

Digitized by Google

miné par un faisceau de poils, la base de leurs antennes intermédiaires pourvue d'une lame spiniforme, et la pièce intermédiaire de la nageoire de la queue munie de chaque côté de quatre petites épines également distantes entr'elles, se place :

L'Hippolyte de Cranch, *H. Cranchii*. Léach, *Malac. britann. tab.* 38. *fig.* 17-21. Long d'environ dix lignes; rostre avancé, légèrement infléchi, pourvu de trois dentelures à la base en dessus, et de deux pointes au bout, dont la supérieure est la plus forte. Trouvé sur les côtes d'Angleterre.

Le genre Pontonie (établi par M. Latreille dans son nouvel ouvrage intitulé : *Familles naturelles du règne animal*. Il ne donne pas les caractères de ce nouveau genre.)

Le genre Autonomée, *Autonomea*. Risso.

La première paire de pattes terminée par une main didactyle, les autres simples; antennes intermédiaires ou supérieures terminées par deux filets, dont un est beaucoup plus long et plus épais que l'autre; les externes ou inférieures plus longues que le corps, sétacées. Pédoncules des premières triarticulés, ayant leur pièce inférieure renflée et armée d'un aiguillon, l'intermédiaire longue et cylindrique, et la dernière courte et arquée; ceux des secondes biarticulés, sans écailles, leur deuxième pièce étant velue à son extrémité. Pieds-mâchoires extérieurs non foliacés. Corps alongé, glabre. Carapace un peu renflée, terminée en avant par une pointe aiguë ou rostre qui dépasse à peine les yeux; ceux-ci globuleux, portés sur des pédoncules très-courts. Les trois lames natatoires intermédiaires de l'extrémité de l'abdomen tronquées au sommet, avec une petite pointe de chaque côté; les deux latérales arrondies et ciliées.

La seule espèce de ce genre est :

L'Autonomée d'Olivi. *A Olivii*. Risso. *Crust. pag.* 166. *Cancer glaber*. Olivi, *Zool. adriat. pag.* 51. *pl.* 3. *fig.* 4. Quinze lignes de long, forme à peu près des Nikas et des Alphées. Carapace glabre, demi-transparente, jaunâtre, légèrement variée de teintes rougeâtres; pattes de la première paire d'un assez beau rouge en dessus, et d'un jaune clair en dessous; antennes extérieures blanchâtres. Il vit isolé dans les algues et les endroits fangeux. Sa femelle porte des œufs rougeâtres vers le milieu de l'été. Il se trouve dans la mer Adriatique, et rarement aux environs de Nice.

—— Pieds-mâchoires extérieurs foliacés recouvrant la bouche.

Le genre Gnatophylle, *Gnatophyllum*. Lat. Ce nouveau genre a été établi par M. Latreille aux dépens des Alphées. Ses caractères distinctifs sont : carpes des deux premières paires de pieds non divisés en petites articulations; antennes extérieures terminées par deux filets. Ce genre s'éloigne des Alphées et des Hippolytes, auxquels il ressemble par la forme générale du corps, par des caractères tirés des pieds-mâchoires extérieurs; il se distingue des Pénées et des Sténopes par la forme de la première paire de pattes, et des Hyménecères par les antennes. L'espèce qui sert de type à ce genre est :

Gnatophylle élégant, *G. elegans*, *Alpheus elegans*. Risso (*Hist. des Crust. de Nice*, *pag.* 92. *pl.* 2. *fig.* 4.) Long d'un pouce et demi. Corps oblong, renflé, arqué vers le troisième article de l'abdomen; carapace lisse, terminée en avant par un petit rostre comprimé, sexdenté en dessus; les quatre antennes épineuses à leur base; pièces natatoires de la queue arrondies, ciliées et blanches; couleur générale variée de nuances carmélites et de points d'un jaune doré. Pédoncules des yeux jaunes; rostre et pieds des deux premières paires blancs; dernier segment de l'abdomen violet. La femelle de cette espèce pond des œufs d'un brunviolâtre en juillet et novembre.

Ce Crustacé se trouve sur les rivages de Nice.

L'*Alpheus tyrhenus* de Risso appartient aussi à ce genre.

Le genre Hyménocère, *Hymenocera*. Latr.

Ce genre a été établi par M. Latreille; il a pour caractères : antennes mitoyennes ou supérieures bifides, ayant leur division supérieure foliacée. Pieds-mâchoires extérieurs foliacés, couvrant la bouche. Les quatre pattes antérieures terminées par une main didactyle foliacée. Carpe en pince qui précède la main dans ces quatre pattes, non divisé en petites articulations; pieds des trois dernières paires terminés par des articles simples, ceux de la troisième étant plus petits que ceux des deux qui précèdent.

L'espèce qui sert de type à ce genre nous est inconnue; elle vient des Indes orientales, et Desmarest pense qu'elle a quelques rapports avec le genre Atye, à cause de la forme de ses deux premières paires de pieds plus courtes que les deux autres, didactyles et foliacées. Ce qui l'en distingue éminemment, est le filet supérieur des antennes intermédiaires et les pieds-mâchoires extérieurs.

† † Pieds antérieurs dissemblables; l'un de la même paire didactyle, l'autre simple.

Le genre Nika, *Nika*. Risso. Lamarck. *Processa*. Léach. Latr. *Voyez* le mot Processe de ce Dictionnaire.

* * Antennes intermédiaires à trois filets.

Le genre Palémon, *Palæmon*. Voyez ce mot.

Le genre Lysmate, *Lysmata*. Risso. Latr. *Melicerta*. Risso.

M. Risso

Digitized by Google

M. Risso avoit déjà donné le nom de Mélicertes à ces crustacés, mais ce nom ayant déjà été employé par Péron pour désigner un groupe de Méduses, il l'a changé en celui de Lysmate; les caractères de ce genre sont: antennes extérieures longues et sétacées. Pieds des deux premières paires didactyles, ceux de la seconde étant les plus longs, et ayant leur corps divisé en plusieurs petits articles. Pieds des trois dernières paires très-minces, terminés par un ongle simple, les quatre derniers étant plus courts que les autres. Carapace carénée en dessus et terminée en avant par un rostre fort court. Le corps de ces crustacés est plus raccourci que celui des Palémons, et leurs pieds sont plus minces; ils ont comme eux les quatre premiers didactyles, mais ce qui les en distingue surtout, c'est que ceux de la seconde paire, qui sont aussi les plus grands, ont la pièce qui précède la main subdivisée en petits articles, au lieu d'être entière.

L'espèce qui sert de type à ce genre est la Lysmate soyeuse, *L. seticauda*. Risso, *Crust. p.* 110. *pl.* 2. *fig.* 1. Longue d'un pouce et demi; rostre très-court, sexdenté en dessus et bidenté en dessous; pièces natatoires de la queue ciliées sur leurs bords, celle du milieu étant terminée par dix longues soies très-déliées; corps d'un rouge de corail, marqué longitudinalement de lignes blanchâtres. La femelle de ce crustacé porte des œufs en juin et en juillet: ils sont d'un rouge-brun.

On le trouve dans les eaux profondes, aux environs de Nice.

Risso a décrit une autre espèce de ce genre, mais elle doit être rapportée aux Palémons.

Le genre Athanas, *Athanas*. Léach. Latr. *Cancer* (*Astacus*). Montagu. *Palæmon*. Léach.

Antennes extérieures ou inférieures un peu plus courtes que le corps, sétacées, ayant l'écaille de leur base grande et terminée par une seule pointe aiguë au côté externe de son extrémité. Pieds-mâchoires assez grêles, le premier article étant plus long que les deux autres ensemble, et le dernier de ceux-ci plus long que l'avant-dernier. Pieds des deux premières paires terminés par une main didactyle; cette première paire étant la plus grande de toutes, et la seconde, qui est la plus grêle, ayant son corps multiarticulé; pieds des troisième, quatrième et cinquième paires, finissant par un ongle simple, un peu arqué; carapace cylindrique, un peu plus étroite en avant qu'en arrière, et prolongée en forme de rostre aigu, mais court. Lames natatoires extérieures de la queue formées de deux pièces.

Ce genre, qui a les plus grands rapports avec le précédent, s'en distingue principalement par la proportion de ses pattes de la première paire, qui sont les plus grosses, tandis que dans les Lysmates, ce sont les pattes de la seconde paire qui ont le plus de volume.

La seule espèce de ce genre est:

L'Athanase luisante, *A. nitescens*. Léach, *Malac. Brit. tab.* 44. — *Palæmon nitescens*. Ejusd. *Edimb. Encycl.* Longueur huit à neuf lignes; rostre avancé, inerme.

Il se trouve en Angleterre sur les côtes du Devenshire et du comté de Cornouailles, et en France.

b. Pinces divisées jusqu'à la base, ou mains formées uniquement de deux doigts réunis à leur base.

Le genre Atye, *Atya*. Léach. Latr.

Antennes sétacées, presque de la longueur du corps, pourvues, à leur base et du côté extérieur, d'une grande écaille unidentée; les intermédiaires formées de deux filets, placés sur une même ligne horizontale. Pieds de la première paire petits, ayant leur avant-dernier article en le carpe très-court, et le dernier divisé en deux lanières d'égale longueur, dont l'extrémité est garnie de longs cils; ceux de la seconde paire conformés de la même manière, mais plus grands; ceux de la troisième beaucoup plus longs et plus gros que tous les autres, inégaux entr'eux, et pourvus d'un ongle très-court et crochu; ceux des deux dernières paires médiocres et finissant par un ongle peu robuste. Carapace lisse, demi-cylindrique, terminée en avant par un petit rostre, et tronquée en arrière. Abdomen alongé, formé de six articles, et pourvu d'une nageoire flabelliforme, dont les deux lames latérales sont composées de deux pièces, et dont l'intermédiaire est triangulaire et tronquée droit à son extrémité.

Atye raboteuse, *A. scabra*. Léach, *Linn. Soc. Trans. tom. XI. p.* 345. — Ejusd. *Zoolog. Misc. tom.* 3. *p.* 29. *tab.* 131. Longue de deux pouces et demi; corps et pieds des deux premières paires glabres; rostre caréné, trifide; pieds des trois dernières paires couverts de petites aspérités et de poils roides épars.

Patrie inconnue.

B. Pieds antérieurs monodactyles ou imparfaitement didactyles (les deux doigts étant à peine visibles). Antennes intermédiaires à deux filets.

Le genre Egeon, *Egeon*. Risso. (*Voyez* le mot Pontophile de ce Dictionnaire.) L'espèce sur laquelle Risso a établi ce genre est: l'Egeon cuirassé, *E. loricatus*. Risso. *Cancer*. Olivi, *Zool. adriat. tab.* 3. *fig.* 1. Ce crustacé est remarquable par les particularités suivantes. Son corps est alongé, un peu arqué, recouvert d'un test dur et solide, d'un blanc-rougeâtre, finement pointillé de pourpre. Le corselet est traversé longitudinalement par sept rangs de piquans, courbés en devant, placés les uns au-dessus des autres, et formant une espèce de cuirasse; les yeux sont petits, grisâtres, rapprochés, presque sessiles.

Les pièces latérales sont triangulaires et ciliées; les antennes intérieures sont courtes et poilues, les extérieures très-longues; les palpes sont alongés, garnis de poils; la première paire de pattes est monodactyle, la seconde didactyle, la troisième longue et grêle, et les deux dernières sont épaisses, garnies de quelques poils et terminées par des crochets aigus. L'abdomen est composé de six segmens chargés de proéminences raboteuses, et de cavités flexueuses et irrégulières, qui semblent représenter diverses figures sculptées en relief; le dernier segment est recouvert d'épines. Les écailles natatoires sont ovales, oblongues, ciliées, non adhérentes à la plaque intermédiaire qui se termine en pointe.

Cet Egeon habite la Méditerranée et l'Adriatique; il se tient à une profondeur de deux à trois cents mètres, sur des fonds rocailleux, et ne s'approche ordinairement des côtes que pendant l'été. On le prend difficilement, et sa chair n'est pas aussi estimée que celle des Palémons. La femelle dépose ses œufs, qui sont rougeâtres, pendant le mois de juin; elle choisit, pour s'en débarrasser, les endroits couverts de plantes marines.

Le genre Crangon, *Crangon*. Voyez l'article Pontophile de ce Dictionnaire.

Le genre Pandale, *Pandalus*. Léach. Latr. *Astacus*. Fab. *Palæmon*. Risso.

Les caractères de ce genre sont : antennes supérieures ou intermédiaires les plus courtes; bifides, supportées par un pédoncule de trois articles, dont le premier, et le plus grand, est échancré du côté des yeux et pourvu d'une lamelle qui se prolonge au-dessous de ceux-ci. Antennes extérieures ou inférieures plus longues que le corps, sétacées, pourvues à leur base d'une écaille alongée, unidentée en dehors vers son extrémité. Pieds-mâchoires extérieurs formés de trois articles visibles, dont le premier est aussi long que les autres ensemble, échancré en dedans depuis sa base jusqu'à son milieu, et dont les deux derniers, égaux entr'eux, sont couverts de petites épines sur toutes leurs faces. Pieds de la première paire assez courts, sans pinces, avec leur dernier article simple et pointu. Ceux de la seconde paire didactyles, très-longs et grêles, inégaux entr'eux, ayant les troisième, quatrième et cinquième articles marqués de beaucoup de petits sillons transverses et comme multiarticulés; pieds des trois dernières paires plus gros et moins longs que ceux de la seconde, et décroissant successivement de grandeur entr'eux, tous étant terminés par un ongle simple, pourvu de petites épines du côté interne. Carapace alongée, cylindrique, carénée et dentelée dans son milieu, terminée en avant par un long rostre comprimé, denté en dessous et relevé à sa pointe. Abdomen arqué vers le troisième article; écailles de la queue alongées, étroites, surtout celle du milieu, qui est garnie de petites épines à sa pointe. Nous citerons le Pandale annulicorne, *P. annulicornis*. Léach, *Malac. Britan. tab.* 40. Longueur trois pouces. Rostre multidenté en dessous, relevé et échancré à sa pointe. Antennes latérales ou inférieures marquées de huit ou dix anneaux rouges aussi larges que les intervalles qui les séparent, épineuses du côté intérieur.

Des côtes d'Angleterre.

II. *Corps mou et très-alongé, la base des pieds pourvue d'appendices très-distincts et filiformes.*

Le genre Pasiphaé, *Pasiphæa*. Voyez ce mot. (E. G.)

SALIUS, *Salius*. Fab. Lat. *Fam. nat.*
Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Fouisseurs, tribu des Pompiliens.

Nous ne connoissons pas les espèces qui composent ce genre. Fabricius l'a créé dans son *Syst. Piez.* Il lui donne pour caractères : quatre palpes ayant leurs second et troisième articles presque sécuriformes; lèvre avancée, arrondie, élargie, entière; antennes sétacées.

M. Latreille qui fait de ce genre une division de ses Pompiles (*Gen. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 65), dit que le segment antérieur du corselet ou prothorax est aussi long ou plus long que large; que le corselet pris en entier est quatre ou cinq fois plus long que large, que la tête est arrondie postérieurement, munie de trois ocelles rapprochés, et qu'enfin les antennes sont plus grandes dans les mâles que dans les femelles. L'auteur français cite comme se rapportant à sa division les *Salius bicolor* nº. 1 et *unicolor* nº. 2. Fab. *Syst. Piez.* Ces espèces sont de Barbarie. M. Latreille en adoptant cette division comme genre dans son nouvel ouvrage ayant pour titre *Familles naturelles du Règne animal*, lui donne pour caractère différentiel : prothorax presqu'aussi long que large; mandibules sans dent au côté interne; tête convexe, du moins postérieurement.

Il établit en outre dans cette tribu un nouveau genre sous le nom de Planiceps, *Planiceps*; celui-ci très-voisin des Salius a le prothorax conformé de la même manière; il en diffère par ses mandibules ayant au moins une dent au côté interne, la tête déprimée, les ocelles très-petits, écartés; les antennes insérées très-près du bord antérieur de la tête, les deux pattes antérieures courtes et repliées. L'espèce qui a servi de type est du midi de la France. (S. F. et A. Serv.)

SALIUS, *Salius*. M. Germar a donné ce nom aux Orchestes d'Illiger dans l'ouvrage intitulé : *Magaz. Entom.* Halle, 1818. Voyez Orcheste.

(S. F. et A. Serv.)

Digitized by Google

SALPINGUE, *Salpingus*. M. Gyllenhall dans son ouvrage intitulé : *Insecta suecica*, 1818. *tom. 2.* (*Supplém. du tom. 1*), fait un genre de Coléoptères-Hétéromères sous ce nom; il lui donne pour caractères : quatre palpes filiformes, ayant leur dernier article un peu plus épais que les autres et obtus; mâchoires bifides; languette membraneuse, arrondie, très-entière; antennes plus grosses vers leur extrémité; bouche avancée en un rostre aplati, presque toujours rétréci dans son milieu; corselet presqu'en cœur, plus étroit à sa partie postérieure.

Cet auteur cite quatre espèces de ce genre sous les noms de *ruficollis*, *planirostris*, *ater* et *bimaculatus*. M. le comte Dejean admet dans son Catalogue deux genres (comprenant les trois premières espèces que nous venons de citer), ceux de Salpingus et de Rhinosime. M. Latreille dans ses *Fam. nat.* admet également ces deux genres et les place parmi les Anthribides en convenant cependant que seuls de cette tribu, ils sont Hétéromères. (*Voyez* RHINOSIME.) Il nous sembleroit plus naturel de suivre la classification indiquée dans la note de la page 384 de l'ouvrage précité et de ranger ces genres dans les Rhynchostomes, nouvelle tribu qui termineroit la section des Hétéromères; cette tribu seroit immédiatement précédée des Œdémérites.

(S. F. et A. SERV.)

SALTIGRADES, *Saltigradæ*. *Araignées phalanges* de plusieurs naturalistes, tribu de la famille des Aranéides ou Fileuses, ayant pour caractères : pieds propres à sauter. Groupe oculaire formant un grand quadrilatère, soit simple, soit double, et dont un plus petit est inscrit dans l'autre. Yeux latéraux de devant situés près des angles du bord antérieur du céphalothorax; les deux postérieurs séparés par toute la largeur de cette partie du corps et opposés aux précédens.

Les araignées de cette tribu marchent comme par saccades, s'arrêtent tout court après avoir fait quelques pas, et se haussent sur les pieds antérieurs. Découvrent-elles un insecte, une mouche, ou un cousin surtout, elles s'en approchent doucement jusqu'à une distance qu'elles puissent franchir d'un seul saut, et s'élancent tout-à-coup sur la victime qu'elles épioient. Ces araignées ne craignent pas de sauter perpendiculairement sur un mur, parce qu'elles s'y trouvent toujours attachées par le moyen d'un fil de soie qu'elles dévident à mesure qu'elles avancent : il leur sert encore à se suspendre en l'air, à remonter au point d'où elles étoient descendues, ou à se laisser transporter par le vent d'un lieu à un autre.

Plusieurs Saltigrades construisent entre les feuilles, sous les pierres, etc., des nids de soie en forme de sacs ovales et ouverts aux deux bouts; ces Arachnides s'y retirent pour se reposer, faire leur mue et se garantir des intempéries des saisons. De Géer trouva à la fin de juillet, sur une branche de pin, une grande coque ovale de soie blanche placée autour d'elle et entrelacée entre les feuilles : elle étoit la demeure d'une araignée sauteuse (*du pin*) et de ses petits qui vivoient avec elle en bonne intelligence, et paroissoient se nourrir en commun du gibier qu'elles prenoient. Sur le milieu d'un des côtés de la coque étoit une ouverture cylindrique, une espèce de porte où la mère se tenoit à l'affût. Ce célèbre observateur trouva sous des pierres, sur les bords de la mer Baltique, plusieurs individus d'une autre espèce ressemblant à une fourmi : ils étoient logés séparément dans de petites coques ovales de soie blanche, ayant une ouverture à chaque bout, et qu'ils avoient filées contre le dessous des pierres. Pour peu qu'il touchât à leurs coques, ils sortoient par une de ses ouvertures et s'enfuyoient avec une grande vitesse. Lorsqu'il vouloit les prendre, ils s'échappoient aisément en se laissant descendre sur un fil de soie : ils quittoient leurs nids sans difficulté, et ne tardoient pas à en filer de nouveaux. De Géer les a vus changer de peau. Quand ils marchent, ils s'arrêtent par intervalles, élèvent les deux pattes antérieures en l'air, les agitent de haut en bas, et tâtent avec elles le terrain tout comme ils le feroient avec de véritables antennes : on diroit alors qu'ils n'ont que six pieds. Des individus de cette espèce que ce naturaliste conservoit dans un poudrier, paroissoient se redouter extrêmement; quand ils se rencontroient ils se mettoient d'abord en défense et face à face, courbant le corps, baissant l'abdomen, contractant les pattes, faisant quelques pas de côté et puis en avant, se rapprochant ensuite davantage; ils ouvroient leurs mandibules et sembloient vouloir se mordre; mais le combat finissoit soit par la fuite de l'un des deux, ou quelquefois des deux ensemble. M. Latreille a vu une espèce ne pas craindre l'approche de sa main, et lui présenter aussi ses tenailles. Rossi avait fait la même observation par rapport à l'*Aranea pagana*.

De Géer a vu les préludes amoureux des sexes d'une espèce (*Salticus grossipes*). Le mâle et la femelle s'approchoient l'un de l'autre, se tâtoient réciproquement avec leurs pattes antérieures et leurs tenailles : quelquefois ils s'éloignoient un peu, mais pour se rapprocher de nouveau; souvent ils s'embrassoient avec leurs pattes et formoient un peloton; puis se quittoient pour recommencer le même jeu, mais il ne put les voir s'accoupler. Il fut plus heureux à l'égard de l'*Aranea scenica*. Le mâle monta sur le corps de sa femelle en passant sur sa tête et se rendant à l'autre extrémité; il avança un de ses palpes vers le dessous du corps de sa compagne, souleva doucement son abdomen sans qu'elle fît de résistance, et alors il appliqua l'extrémité du palpe sur l'endroit du ven-

tre de la femelle destiné à la copulation. Il vit ce mâle s'éloigner et revenir à plusieurs reprises et se réunir plusieurs fois à sa femelle : celle-ci, loin de s'y opposer, se prêtoit aisément à ce jeu.

Cette tribu se compose de deux genres ; ce sont les *Érèses* et les *Saltiques*.

ÉRÈSES, *Eresus*. Walk. Lat. *Aranea*. Linn. Fab. Oliv. Rossi. Villers. Coquer. Schæffer. Petagna. *Salticus*. Lat.

Ce genre, qui a été établi par M. Walkenaer, a pour caractères, suivant M. Latreille, quatre yeux rapprochés en un petit trapèze près du milieu de l'extrémité antérieure du corselet, et quatre autres situés sur ses côtés, formant aussi un quadrilatère, mais beaucoup plus grand. Les Érèses diffèrent essentiellement des autres Aranéides par la position des yeux ; leur bouche présente une lèvre alongée, triangulaire, terminée en pointe arrondie, et des mâchoires droites plus hautes que larges, arrondies et dilatées à leur extrémité. Leur tronc est plus élevé que dans les Saltiques. Son bord antérieur est sinué et plus ou moins avancé sur la ligne moyenne ; il supporte des pattes grosses, courtes, propres au saut, presqu'égales en longueur ; la quatrième est la plus longue, la première ensuite, et la troisième est la plus courte. Ces Arachnides se rencontrent sur les troncs d'arbres et sur les plantes. M. Walkenaer dit qu'elles épient leur proie et sautent dessus. Elles se renferment dans un sac de soie fine et blanche entre les feuilles qu'elles rapprochent.

M. Walkenaer, dans son *Tableau des Aranéides, pl.* 21, n'a décrit que deux espèces propres à ce genre. M. Latreille en admet deux autres : l'une d'elles lui a été envoyée par M. Léon Dufour, et il établit pour les classer les divisions suivantes :

A. Yeux latéraux de la première ligne portés sur un tubercule très-saillant ; les deux intermédiaires de la même ligne plus grands que les quatre latéraux ; abdomen notablement plus volumineux que le tronc (ovalaire), et convexe.

1. Érèse rayée, *Er. lineatus*. Lat. Cette espèce a été trouvée en Espagne par M. Léon Dufour ; elle se rapproche plus que les suivantes des Araignées-loups.

B. Yeux latéraux de la première ligne sessiles, ou point portés sur un tubercule bien distinct ; les deux intermédiaires de la première ligne plus petits, ou de la grandeur au plus des latéraux ; abdomen petit ou moyen (se rapprochant souvent de la forme carrée).

2. Érèse frontale, *Er. frontalis*. Lat. Elle est originaire d'Espagne, où l'aide-naturaliste Lalande l'a recueillie : on la trouve aussi à Montpellier.

3. Érèse cinnabre, *Er. cinnaberinus*. Walk. *Tabl. des Aranéides, pag.* 21. — Araignée-cinnabre. *Faun. Paris. tom.* 2. *pag.* 249. — *Aranea moniligera*. Vill. *Ent. tom.* 4. *pag.* 128. *tab.* 11. *fig.* 8. — *Aranea 4-guttata*. Ross. *Faun. Etrusc. tom.* 2. *pag.* 135. *pl.* 1. *fig.* 8. 9. — Araignée rouge. Lat. *Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom.* 7. *pag.* 297. — Saltique. *Nouv. Dict. d'hist. nat. tom.* 24. *Tabl. pag.* 136. — Schæff. *Icon. Ins. pl.* 32. *fig.* 20. — Coquer. *Illustr. Icon. Ins. dec.* 3. *tab.* 27. *fig.* 12. — Araignée rouge. Oliv. *Voyez* pour la description le n°. 85 du mot Araignée de ce Dictionnaire.

SALTIQUE, *Salticus*. Lat. *Aranea*. Linn. Geoff. De Géer. Fab. Oliv. *Attus*. Walk.

Ce genre a été établi par M. Latreille, qui lui donne pour caractères huit yeux formant, par leur réunion, un grand carré ouvert postérieurement, ou une parabole, quatre situés en avant du corselet sur une ligne transverse, et dont les deux intermédiaires plus gros, les autres placés sur les bords latéraux de la même partie ; deux de chaque côté, et dont le premier ou le plus antérieur très-petit ; mâchoires droites, longitudinales, élargies et arrondies à leur extrémité ; lèvre ovale, très-obtuse ou tronquée à son extrémité ; pieds propres au saut ou à la course, la plupart robustes, surtout les premiers ; ceux des quatrième et première paires généralement plus longs, presqu'égaux : les intermédiaires presque de même grandeur relative.

Ce genre est si naturel qu'il a été établi dans presque tous les écrits des naturalistes qui ont traité des Aranéides. Aristote (*Hist. des anim.* liv. 9, chap. 39, *trad. de Camus*) en distingue plusieurs espèces. Lister, dans son *Traité des araignées d'Angleterre*, désigne les Saltiques sous le nom d'*Araignées-phalanges* ou *Araignées-puces*. Clerck les appelle *Araignées sauteuses*. Geoffroy forme une famille particulière avec ces Araignées et les *Lycoses* de M. Latreille. De Géer et Olivier ont suivi l'exemple de Lister et Clerck, et ont formé avec ces araignées leur famille des *Phalanges*. Fabricius, à l'exemple de Geoffroy, réunit dans la même section les Araignées citigrades et saltigrades. Linné comprend les Saltiques dans son grand genre Araignée. Scopoli en forme un groupe sous le nom d'*Araignées voyageuses*, qu'il distingue en *vibrantes* et *sauteuses*. Enfin, M. Walkenaer a désigné cette coupe sous le nom d'*Atte* (*Attus*), que M. Latreille n'a pas conservé parce que ce nom ressemble trop à celui d'*Atte* (*Atta*), que Fabricius a donné à un genre d'Hyménoptères, et parce qu'il lui avoit déjà donné le nom de *Saltique*. M. Walkenaer partage ce genre en trois familles, les *sauteuses*, les *voltigeuses* et les *paresseuses*. Leurs caractères sont fondés sur la grandeur des palpes, sur celle des pattes et leurs fonctions. La première famille est divisée en deux races, les *courtes* et les *alongées* ; la troisième

Digitized by Google

famille ne renferme qu'une seule espèce indigène.

Les Saltiques sont des araignées de taille moyenne; leurs mâchoires sont toujours droites, resserrées ou marquées d'un sinus extérieur, au-dessus de l'insertion des palpes, dilatées et arrondies à leurs extrémités; la lèvre est alongée, presque triangulaire ou en ovale, tronquée à son extrémité supérieure; les mandibules sont courtes, fortes, cylindriques, très-inclinées et armées d'un crochet courbé, se repliant dans une cavité dentée des deux côtés, du moins dans les femelles; mais celles des mâles sont souvent grandes, avancées, et armées d'un long crochet, droit et un peu courbé seulement au bout; dans quelques autres, elles sont courbées et arquées. Les palpes sont ordinairement courts, velus ou plumeux, et courbés au-dessus des mandibules qu'ils cachent presqu'entièrement. Le corps est pubescent et soyeux, et souvent orné de couleurs très-brillantes ou agréablement mélangées. Les yeux ont aussi beaucoup d'éclat. L'abdomen est ovalaire; les pattes sont généralement courtes; leur longueur varie dans ce genre, et il est assez difficile de les mesurer exactement.

Ce genre se compose d'un très-grand nombre d'espèces, et M. Latreille y a formé trois coupes bien distinctes.

A. *Corselet épais et terminé postérieurement en un talus brusque et très-incliné.* (Corps toujours garni d'un duvet caduc ou velu, proportionnellement plus court que dans les divisions suivantes. Pattes, surtout les antérieures, plus robustes; abdomen ovoïde, court, déprimé; plan dorsal du corselet horizontal, formant avec le talus un carré long, tant soit peu incliné et arrondi postérieurement à quelque distance des derniers yeux; mandibules des mâles, grandes.)

1. Saltique de Sloane, *S. Sloanii*. Latr. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 1. *p.* 123. Araignée sanguinolente. *Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom.* 7. *p.* 302. — *Aranea Sloanii*. Scopoli, *Entom. Carn. n°.* 1108. — *Aranea sanguinolenta*. Linn. *Syst. ed.* 13. *tom.* 1. *pars* 2. *p.* 1032. *n°.* 18. — *Aranea sanguinolenta*. Fabr. *Entom. Syst. tom.* 2. *p.* 422. — *Aranea Sloanii*. Rossi, *Faun. Etrusc. tom.* 2. *p.* 134. — Atte sanguinolent. Walk. *Tabl. des Aran. p.* 24. — Araignée sanguinolente. (var.) Oliv. *Voyez* pour la description le n°. 84, article Araignée de ce Dictionnaire, et pour les autres espèces, les n°s. 83, 90, 93 et 94.

B. *Corselet déprimé, incliné presqu'insensiblement à son extrémité postérieure; corps oblong sans être cylindrique ni linéaire, garni de poils ou d'un duvet épais; pattes courtes et robustes;* (abdomen toujours ovalaire ou ovoïde.)

2. Saltique chevronnée, *S. scenicus*. Latr. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 1. *p.* 123. — Araignée chevronnée. *Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom.* 7. *p.* 299. — Atte paré. Walk. *Tabl. des Aran. p.* 24. — Araignée parée. *Faun. Paris. tom.* 2. *p.* 243. — List. *Aran. p.* 87. *tit.* 31. *fig.* 31. — Araignée chevronnée. Oliv. *Voyez* pour la description et la suite de la synonymie le n°. 81, article Araignée de ce Dictionnaire, et pour une autre espèce, le n°. 80.

C. *Corselet déprimé, incliné presqu'insensiblement à son extrémité postérieure; corps presque linéaire ou cylindracé, glabre ou peu velu; pattes longues et grêles.* (Dessus du corselet comme divisé en deux parties; l'une antérieure, plus élevée, carrée, aplatie, portant les yeux; l'autre, ou la postérieure, presque conique; abdomen en forme de fuseau ou de cône; pattes antérieures antenniformes, à cuisses grandes.)

Ces espèces ressemblent à des fourmis; elles se renferment dans des coques de soie qu'elles placent ordinairement sous des pierres, et y changent de peau.

3. Saltique fourmi, *S. formicarius*. Latr. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 1. *p.* 124. — Araignée fourmi. *Hist. nat. des Crust. et des Ins. tom.* 7. *p.* 304. — Atte fourmi. Walk. *Tabl. des Aran. p.* 26. — Araignée fourmi. *Faun. Paris. tom.* 2. *p.* 241. *Voyez* pour la description le n°. 87, article Araignée de ce Dictionnaire.

M. Walkenaer a découvert aux environs de Paris quelques autres espèces de cette division. Il fait mention d'une espèce du même genre qu'il nomme *Atte fossile*, et qu'il a observée dans un morceau d'ambre de la collection de M. Faujas.

(E. G.)

SANDALUS, *Sandalus*. Genre de Coléoptères créé par M. Knoch (*Neue beytraege zur insectenkunde* 1. V. 5. 1801); il appartient à la famille des Serricornes, section des Malacodermes, tribu des Cébrionites. Ses caractères particuliers sont d'avoir les antennes en scie dans les deux sexes, plus courtes que le corselet et les mandibules fortes, avancées et très-crochues.

L'auteur en mentionne une espèce sous le nom de *S. petrophya*. (S. F. et A. Serv.)

SANGARIS, *Sangaris*. Nom appliqué par M. Dalman dans ses *Analec. entom.* à un genre de Coléoptères Tétramères dont l'auteur ne mentionne point les caractères. Il en décrit une espèce sous le nom de *S. concinna*. Longueur 6 lig. Tête, corselet et dessous du corps d'un testacé-blanchâtre. Elytres tronquées, épineuses, aplaties supérieurement, ayant leurs angles huméraux saillans, brunes, plus pâles vers leur extrémité, avec une tache dorsale, un point de chaque côté et une bande vers le bout de couleur blanchâtre.

Digitized by Google

Corselet presque globuleux, mutique. Corps soyeux.
Du Brésil.

L'auteur ajoute que cette espèce est distincte de tous les Cérambycins Lamioïdes par ses cuisses postérieures s'étendant au-delà du bout des élytres; cependant nous connoissons une autre espèce de Lamiaire du même pays à qui ce dernier caractère convient éminemment, mais dont le corselet est fortement déprimé et muni d'une épine latérale. M. Latreille place ce genre (*Fam. nat.*) dans les Nécydalides, troisième tribu de la famille des Longicornes, sans en donner les caractères. Nous croyons que l'espèce citée appartient plutôt à celle des Lamiaires.

(S. F. et A. Serv.)

SANGUISUGES ou ZOADELGES. Nom donné par M. Duméril (*Zool. analyt.*) à une famille d'Hémiptères offrant pour caractères : *Elytres demi-coriaces. Bec paroissant naître du front. Antennes longues, terminées par un article plus grêle. Pattes propres à marcher.* Elle comprend les genres Miride, Punaise, Réduve, Ploière et Hydromètre.

(S. F. et A. Serv.)

SAPERDE, *Saperda*. Fab. Oliv. Lat. *Fam. nat. Lamia*. Fab. Oliv. *Leptura*. Geoff. *Cerambyx*. Linn.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Longicornes, tribu des Lamiaires.

Nota. Quelques genres des auteurs modernes entrant dans cette tribu, et la création d'un certain nombre de nouveaux nous paroissant nécessaire, nous allons donner ici les caractères des Lamiaires tels qu'ils sont indiqués par M. Latreille.

Lamiaires, *Lamiariae*. Quatrième tribu de la famille des Longicornes, section des Tétramères, ordre des Coléoptères.

Tête verticale. — *Palpes* filiformes, terminés par un article ovalaire et pointu.

I. Corselet épineux latéralement.
- Macrope.
- Lamie.
- Dorcadion.

II. Corselet mutique.
- Tapeine.
- Colobotée.
- Hippopsis.
- Saperde.
- Gnome.

Parmi les Lamiaires à corselet mutique, les Tapeines l'ont transversal et le corps très-déprimé; les genres Colobotée, Hippopsis et Gnome se distinguent suffisamment des Saperdes par leur corselet plus long que large. Quant aux autres genres de Lamiaires dont on trouve le nom dans les auteurs, et notamment dans le Catalogue de M. le comte Dejean, ils ne nous sont pas assez connus sous le rapport de leurs caractères pour pouvoir les adopter, quoique nous ne doutions pas que la plupart ne doivent l'être. Ainsi, pour le moment, les Monochames, les Acanthocines, ainsi que les Pogonochères, rentrent dans le genre Lamie; celui d'*Adesmus* est réuni maintenant par son auteur lui-même avec les Saperdes, parmi lesquelles nous rangeons aussi le genre *Tetraopes* : ceux d'*Apomecyna*, de *Parmena* et de *Tragocerus* nous sont inconnus, leurs caractères ne sont pas publiés non plus que ceux de la plupart des genres nommés plus haut.

Antennes sétacées, insérées sur le devant de la tête dans une échancrure des yeux, un peu au-dessus de la face antérieure de la tête, distantes entr'elles à leur base, composées de onze ou de douze articles; le premier plus gros, presque conique; le second très-petit, les suivans cylindriques, diminuant insensiblement de grandeur et de grosseur; le troisième le plus long de tous, le dernier sensiblement plus long dans les mâles que dans les femelles; quelquefois (lorsqu'il n'y a que onze articles) divisé vers son milieu par un sillon et paroissant former deux articles. — *Labre* petit, aplati, coriace, arrondi antérieurement, un peu échancré dans son milieu. — *Mandibules* cornées, aplaties, tranchantes au côté interne, sans dentelures, terminées en une pointe un peu arquée. — *Mâchoires* cornées, ayant deux lobes courts, coriaces, l'extérieur à peine plus grand, arrondi, l'intérieur presque triangulaire. — *Palpes* filiformes, leur dernier article ovalaire, assez pointu; les maxillaires un peu plus grands que les labiaux, de quatre articles, les labiaux de trois. — *Lèvre* rétrécie dans son milieu, échancrée à son extrémité. — *Tête* verticale, courte, pas plus large que le corselet. — *Yeux* fortement échancrés au côté interne. — *Corps* plus ou moins alongé. — *Corselet* mutique, aussi large que long, cylindrique. — *Ecusson* petit, presque triangulaire. — *Elytres* alongées, rebordées, presque de même largeur dans toute leur étendue, recouvrant les ailes et l'abdomen. — *Pattes* de longueur moyenne, assez fortes : cuisses point en massue; tarses courts, assez larges, leur dernier article le plus long de tous, muni de deux forts crochets.

On voit par ces caractères, et notamment par celui que nous donnons au corselet, que ce genre, tel que nous le présentons ici, est renfermé dans les limites que M. Latreille a imposées à sa seconde division des Lamies, *Gen. Crust. et Ins.* Par conséquent nous admettons parmi les Saperdes les Lamies des auteurs à corselet mutique, et réciproquement nous reportons aux Lamies les Saperdes à corselet épineux. Les larves de ces insectes vivent dans le bois; elles sont apodes et munies de fortes mandibules : elles subissent leurs métamorphoses dans l'endroit où elles ont vécu. Par-

Digitized by Google

venues à l'état parfait, les Saperdes fréquentent les fleurs; on les rencontre aussi sur les arbres. Ce genre est nombreux en espèces; leur taille varie beaucoup.

1re. *Division.* Corps court.

1re. *Subdivision.* Elytres arrondies à l'extrémité.

A. Chaque œil entièrement partagé en deux. (Genre *Tetraopes.* Schon.)

Rapportez à cette section la Lamie tornator, n°. 64 de cet ouvrage, et le *Tetraopes cordifer.* Dej. Catal.

B. Yeux simplement échancrés.

Dans cette section se placent les Lamies charanson n°. 72, nébuleuse n°. 70 de ce Dictionnaire, ainsi que la *Lamia vermicularis.* Donov. Schon. *Append. ad synonym. tom.* 1. *part.* 3. *n°.* 233. Cette dernière espèce est de la nouvelle Hollande.

2°. *Subdivision.* Elytres tronquées au bout.

1. Saperde rugicolle, *S. rugicollis.*

Saperda picea, rufo-ferrugineo tomentosa, elytris tuberculatis albo adspersis, tuberculis nitidis.

Lamia rugicollis. Schon. *Append. ad synonym. tom.* 1. *part.* 3. *n°.* 234. — *Lamia porphyrea.* Donov.

Longueur 13 lig. Corps d'un brun couleur de poix, couvert d'un duvet court, serré, roux-ferrugineux. Antennes noires, velues extérieurement; leur premier article ferrugineux. Corselet fortement ridé transversalement. Elytres ayant leurs angles huméraux très-prononcés; elles sont chargées de tubercules lisses, luisans, plus gros vers la base, et de petits points formés par un duvet blanc; ceux de l'extrémité plus grands que les autres. Dessous de l'abdomen couvert du même duvet que les élytres. Pattes ferrugineuses, duveteuses; extrémité des cuisses noire, ainsi que les trois premiers articles et les crochets des tarses. Nouvelle Hollande.

Nota. Nous connoissons deux autres espèces du même pays qui appartiennent à cette section.

2°. *Division.* Corps alongé.

1re. *Subdivision.* Antennes de douze articles dans les deux sexes.

Rapportez à cette subdivision les *Saperda cardui* n°. 45, *suturalis* n°. 48, *irrorata* n°. 8. Fab. *Syst. Eleut.*

2°. *Subdivision.* Antennes de onze articles dans les deux sexes.

A. Elytres entières.

a. Elytres arrondies à leur extrémité.

† Tête simple.

Les *Saperda scalaris* n°. 2, *populnea* n°. 55, *violacea* n°. 75, *lateralis* n°. 54, *erythrocephala* n°. 24, *punctata* n°. 57, *virescens* n°. 59, et *ferrea* n°. 52. Fab. *Syst. Eleut.* sont de cette section, ainsi que l'*Adesmus luctuosus.* Dej. Catal. (*Saperda hæmispila.* Germ.)

†† Tête portant en avant une lunule saillante dont les pointes s'élèvent plus ou moins en cornes.

2. Saperde Phœbé, *S. Phæbe.*

Saperda straminea, capite, thoracis parte inferâ fasciisque duabus longitudinalibus supernè et elytrorum maculis octo niveo tomentosis.

Longueur 7 lig. Corps linéaire, de couleur paille foncée, velu. Tête presqu'entièrement garnie d'un duvet serré d'un beau blanc; son croissant couvert de poils dorés-bruns. Dessous du corselet et deux bandes longitudinales sur ses côtés en dessus, garnis d'un semblable duvet; ces bandes un peu échancrées intérieurement dans leur milieu. Elytres ayant chacune une forte carène qui descend de l'angle huméral presque jusqu'à l'extrémité, et huit taches formées par un duvet blanc, dont cinq entre la carène et la suture, et trois plus petites entre la carène et le bord extérieur. Côtés de l'abdomen couverts de duvet blanc. Pattes et antennes un peu plus pâles que le corps, celles-ci pubescentes, leur premier article noir chargé d'un duvet blanc.

Du Brésil.

Ici se placent les Saperdes cornue n°. 50 et bicorne n°. 51. Oliv. *Ent.*, ainsi que la *Saperda albida.* Dej. Catal.

b. Elytres acuminées postérieurement.

3. Saperde multiponctuée, *S. multipunctata.*

Saperda fusca, viridi-luteo tomentosa, elytrorum fasciâ longitudinali submarginali albâ, elytris nigro punctatis.

Longueur 9 lig. Brune, couverte d'un duvet jaune-verdâtre. Elytres ayant chacune une bande longitudinale formée par un duvet blanc près du bord extérieur, commençant un peu au-dessous de l'angle huméral, et n'atteignant pas tout-à-fait l'extrémité de l'élytre; celles-ci terminées par une forte épine et parsemées de petits points noirs

Digitized by Google

ainsi que le corselet. Antennes velues, surtout extérieurement.

Du Brésil.

Rapportez à cette section la *Saperda carcharias* nº. 1. Fab. *Syst. Eleut.*

B. Elytres échancrées ou tronquées au bout.

On doit mettre dans cette section les *Saperda oculata* nº. 11, *linearis* nº. 15, *ephippium* nº. 78, *lineola* nº. 86, *cylindrica* nº. 17. Fab. *Syst. Eleut.* et les *Saperda pupillata*. Schon. *et affinis*. Panz. *Faun. Germ.*

HIPPOPSIS, *Hippopsis*. *Saperda*. Germ.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Longicornes, tribu des Lamiaires.

Dans le groupe de cette tribu qui a pour caractère d'avoir le corselet mutique (*voyez* Saperde), les Tapeines se distinguent par leur corselet transversal; les Saperdes parce qu'elles ont cette même partie du corps aussi large que longue; les Gnomes ont la base des élytres beaucoup plus large que la partie postérieure du corselet et les antennes écartées entr'elles à leur insertion; ce dernier caractère leur est commun avec les deux premiers genres que nous venons de nommer. Dans les Colobotées la base des élytres est la partie la plus large du corps; celui-ci va en diminuant insensiblement d'un côté jusqu'à la tête et de l'autre jusqu'à l'extrémité des élytres qui est fortement tronquée; leur corselet est un peu comprimé latéralement et les antennes n'ont (dans les espèces qui nous sont connues) aucune villosité remarquable.

Antennes très-longues, sétacées, insérées très-haut, sur la ligne qui sépare le front du vertex, dans une échancrure des yeux, très-rapprochées l'une de l'autre à leur base, composées de onze articles; ces articles velus à leur partie extérieure, surtout les cinq premiers. — *Palpes maxillaires* de quatre articles, le second et la troisième presque coniques, le quatrième assez long, ovale-cylindrique, un peu pointu à son extrémité. — *Tête* plus que verticale, fortement rabattue en dessous, sa partie la plus antérieure étant la ligne qui porte les antennes. — *Corps* très-alongé, presque linéaire. — *Corselet* plus long que large, cylindrique; sa partie antérieure n'étant pas plus étroite que la tête. — *Pattes* courtes, cuisses épaisses, point en masse.

Ces principaux caractères nous semblent suffisans pour signaler ce genre nouveau (pour les autres voyez ceux des Saperdes). Son nom vient de deux mots grecs qui signifient : *tête de cheval*. Le caractère tiré des antennes demandera à être observé dans les femelles, nous croyons n'avoir sous les yeux que des mâles. Le petit nombre d'espèces connues habite le Brésil.

1. Hippopsis linéolé, *H. lineolatus*.

Hippopsis fuscus, capitis thoracisque lineis sex elytri cujusque lineis tribus, interioribus apice conniventibus, luteolis.

Longueur 5 lig. Corps d'un brun-noirâtre, ponctué. Antennes ayant plus de deux fois la longueur du corps. Face antérieure de la tête d'un jaune-verdâtre; ses côtés, ceux du corselet et les élytres ayant chacun trois lignes de cette dernière couleur : les intérieures se réunissant à leur extrémité vers le bout des élytres, qui se terminent en pointe. Côtés de l'abdomen ayant une ligne longitudinale du même jaune que les précédentes. Pattes d'un brun-noirâtre. La couleur jaune de cet insecte est due à des poils courts et couchés.

Du Brésil.

Nota. Peut-être doit-on rapporter à cette espèce la *Saperda lemniscata*. Fab. *Syst. Eleut.* *tom. 2. pag.* 330. nº. 69. Mais cet auteur dit que son espèce est de la Caroline, et il ne parle pas de la pointe qui termine chaque élytre.

A ce genre appartient encore la *Saperda pennicornis* de M. Germar, *Ins. Spec. Nov.* 1824. *Saperda pilosicornis*. Dej. *Catal.* (*Hippopsis pennicornis*. Nob.)

COLOBOTÉE, *Colobotea*. Dej. *Catal.* *Cerambyx*. Oliv. (*Entom.*) *Saperda*. Lat. *Fam. nat.*

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section de Tétramères, famille des Longicornes, tribu des Lamiaires.

Dans la division de cette tribu dont ils font partie (*voyez* Saperde), les Hippopsis et les Colobotées sont les seuls genres qui aient les antennes fort rapprochées à leur insertion et placées sur la ligne qui sépare le front du vertex; mais dans les premiers le corps n'est pas comprimé sur les côtés, les antennes sont velues extérieurement et les élytres ne vont pas en diminuant sensiblement de largeur à leur extrémité.

Antennes sétacées, glabres, insérées très-haut dans une échancrure des yeux, sur la ligne qui sépare le front du vertex, très-rapprochées l'une de l'autre à leur base, composées de onze articles cylindriques, le premier un peu en masse. — *Corps* comprimé latéralement, allant en diminuant sensiblement d'un côté jusqu'à la tête inclusivement et de l'autre jusqu'à l'anus, sa partie la plus large étant la base humérale des élytres. — *Elytres* longues, fortement échancrées à leur extrémité, couvrant les ailes et l'abdomen. — *Pattes* de longueur moyenne; cuisses longues, en masse très-prononcée; tarses antérieurs très-élargis et très-velus dans l'un des sexes.

Tels sont les caractères distinctifs de ceux des Saperdes que présentent les Colobotées, et qui nous ont paru d'assez grande importance pour adopter ce genre proposé par M. le comte Dejean dans

Digitized by Google

dans le Catalogue de sa collection. Colobotée vient d'un verbe grec qui a rapport à la forte troncature qui termine les élytres de ces coléoptères. L'auteur en mentionne huit espèces, toutes de l'Amérique méridionale.

1. COLOBOTÉE tachée, *C. contaminata*.

Colobotea nigra, thoracis lineis quatuor dorsalibus obsoletis alterâque laterali inferâ, elytrorum maculis plurimis subconfluentibus albidis.

Longueur 9 à 12 lig. Noire. Antennes ayant la partie inférieure de leur sixième article jusque passé son milieu, revêtue d'un duvet court, ras, d'un beau blanc. Face antérieure de la tête terminée sur ses côtés par deux lignes blanches duveteuses, son vertex ayant trois petites lignes de cette couleur. Dos du corselet ayant quatre lignes longitudinales semblables, mais moins distinctes; ses côtés en portant une plus large et plus visible qui s'étend sur la tête jusqu'au-dessous des yeux. Élytres ponctuées, surtout à leur base; elles ont un grand nombre de taches duveteuses blanchâtres dont plusieurs sont confluentes et en outre une forte carène qui descend des angles huméraux vers l'extrémité de l'élytre sans atteindre cette extrémité. Angle extérieur de la troncature épineux. Mâle et femelle.

De Cayenne.

On rapportera à ce genre la *Saperda cassandra*. Dalm. *Analect. Entom. pag.* 70. n°. 61. (*Colobotea albo-maculata*. Dej. *Catal.*) et les Capricornes maculaire n°. 129, *Capr. pl.* 20. *fig.* 154, échancré n°. 63, *Capr. pl.* 12. *fig.* 82, annulaire n°. 55, *Capr. pl.* 16. *fig.* 117. Oliv. *Entom. tom.* 4. *Capr.*

GNOME, *Gnoma*. Fab. *Cerambyx*. Oliv. *Lamia*. Lat. *Gen. Crust.*

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Longicornes, tribu des Lamiaires.

Dans la seconde division des Lamiaires, laquelle a pour caractère d'avoir le corselet mutique (*voyez* Saperde), les Colobotées et les Hippopsis se reconnoissent à leurs antennes rapprochées à leur insertion; les Tapeines par leur corselet transversal et les Saperdes en ce qu'elles ont cette même partie du corps aussi large que longue.

Les caractères des Gnomes sont en majeure partie ceux du genre Saperde, mais dans les premiers le corselet est beaucoup plus long que large, presque cylindrique, se rétrécissant ou peu et insensiblement vers la tête; les élytres sont linéaires dans la plus grande partie de leur longueur et beaucoup plus larges à leur base que la partie postérieure du corselet; le dernier article des palpes est long et effilé vers la pointe.

Nous ne rapportons avec certitude à ce genre que le Capricorne longicolle n°. 75 de ce Dictionnaire. *Gnoma longicollis*. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 315. n°. 1. *Cerambyx longicollis*. Oliv. *Entom. tom.* 4. *Capr. pag.* 49. n°. 64. *pl.* 11. *fig.* 73.

Nota. La *Gnoma rugicollis*. Fab. est pour nous un Obrion; il est probable que la *Gnoma clavipes* de cet auteur appartient aussi à ce même genre.

MACROPE, *Macropus*. Thunb. *Cerambyx*. Linn. Fab. *Prionus*. Oliv. (*Entom.*) *Lamia*. Lat. *Acrocinus*. Illig. Dej. *Catal.*

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Longicornes, tribu des Lamiaires.

Trois genres composent la première division de cette tribu caractérisée par le corselet ayant une épine de chaque côté (*voyez* Saperde). Dans les Lamies et les Dorcadions ces épines sont fixes, ce qui les sépare des Macropes.

La majeure partie des caractères génériques des Macropes sont ceux des Lamies (*voyez* ce mot), mais le corselet porte de chaque côté un fort tubercule armé d'une épine, lequel tourne comme une poulie dans la cavité où sa base est engagée; le corps est toujours très-déprimé; dans l'un des sexes les pattes antérieures sont très-longues; les tarses glabres dans tous les individus.

Rapportez à ce genre, 1°. *Cerambyx longimanus*. Linn. *Syst. Nat.* 2. 621. 1. Fab. *Syst. Eleut. tom.* 2. *pag.* 266. n°. 1. *Prionus longimanus*. Oliv. *Entom. tom.* 4. *Prion. pag.* 6. *pl.* 3. *fig.* 12. b. *pl.* 4. *fig.* 12. c. — *Encycl. pl.* 199. *fig.* 5. 2°. *Cerambyx trochlearis*. Linn. *Syst. Nat.* 2. 622. 2. *Prionus trochlearis*. Oliv. *Entom. tom.* 4. *Prion. pag.* 7. *pl.* 13. *fig.* 49. 3°. Le Prione accentué. Oliv. *Id. pag.* 8. *pl.* 4. *fig.* 16. — *Encycl. pl.* 200. *fig.* 5.

DORCADION, *Dorcadion*. Schon. Dej. *Catal.* Lat. *Fam. nat. Lamia*. Fab. Oliv. *Cerambyx*. Linn. Geoff.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Tétramères, famille des Longicornes, tribu des Lamiaires.

Dans le groupe formé par les Lamiaires à corselet épineux (*voyez* Saperde) les Macropes se distinguent par les épines mobiles de leur corselet et les Lamies par la base de leurs élytres carrée, leurs angles huméraux étant fort saillans et par leurs antennes plus longues que le corps (au moins dans les mâles) dont les articles sont plus longs et presque cylindriques.

Antennes sétacées, plus courtes que le corps dans les deux sexes, composées de onze articles courts, obconiques, le dernier un peu plus long dans les mâles que dans les femelles. — *Corps* aptère, ovale. — *Élytres* ovales, rétrécies à leur

Digitized by Google

base, leurs angles huméraux étant arrondis, point saillans. Les autres caractères comme dans les Lamies. *Voyez* ce mot.

Nous ne connoissons pas les caractères assignés à ce genre par M. Schonner; son nom vient d'un mot grec qui signifie : *petite chèvre*. Les *Lamia lugubris* n°. 92, *tristis* n°. 93, et *funesta* n°. 94. Fab. *Syst. Eleut.* ont quelques rapports par leur forme et par l'absence des ailes avec le genre Dorcadion, mais elles s'en éloignent par la forme carrée de la base des élytres dont les angles huméraux sont saillans; moins cependant que dans les autres Lamies.

Rapportez aux Dorcadions les Lamies morio et fauve (cette dernière décrite sous le n°. 94, est en outre confondue avec la première sous le nom de Lamie bouffone n°. 78 de ce Dictionnaire), pédestre n°. 79, meunière n°. 80, carinée n°. 81, du réglisse n°. 82, fuligineuse n°. 83, cendrée n°. 84 du présent ouvrage ainsi que la *Lamia cruciata* n°. 100, *rufipes* n°. 116, *lineata* n°. 118, *vittigera* n°. 119. Fab. *Syst. Eleut.*

(S. F. et A. Serv.)

SAPYGE, *Sapyga*. Lat. Jur. Klug. Illig. Spin. *Vespa*. Geoff. Oliv. (*Encycl.*) *Hellus*. Fab. Panz. *Masaris*. Panz.

Genre d'insectes de l'ordre des Hyménoptères, section des Porte-aiguillon, famille des Fouisseurs, tribu des Sapygites.

Quatre genres composent cette tribu (*voyez* Sapygites); les antennes sont filiformes ou presque sétacées dans les Scotænes, les Polochres et les Thynnes; de plus ces derniers ont les yeux entiers, ce qui sépare suffisamment ces genres de celui de Sapyge.

Antennes longues, brisées, insérées vers le milieu du front sous une ligne élevée en saillie, un peu renflées en masse vers l'extrémité dans les deux sexes, composées de douze articles dans les femelles, de treize dans les mâles. — *Labre* peu apparent. — *Mandibules* fortes, ayant plusieurs dentelures au côté interne. — *Palpes* courts, les maxillaires de six articles, les labiaux de quatre. — *Lèvre* à trois divisions étroites, alongées, les latérales plus petites, pointues, celle du milieu échancrée. — *Tête* un peu plus large que le corselet, arrondie postérieurement. — *Yeux* fortement échancrés au côté interne. — *Trois ocelles* disposés en triangle sur la partie antérieure du vertex. — *Corps* étroit, alongé. — *Corselet* presque cylindrique, coupé droit en devant, obtus postérieurement. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale longue, allant en se rétrécissant après la troisième cubitale jusqu'à son extrémité qui finit en pointe, et quatre cellules cubitales presqu'égales entr'elles; la seconde et la troisième qui se rétrécit vers la radiale, recevant chacune une nervure récurrente, la quatrième atteignant le bout de l'aile. — *Abdomen* alongé, ellipsoïde, composé de cinq segmens outre l'anus dans les femelles, en ayant un de plus dans les mâles. — *Pattes* de longueur moyenne; jambes antérieures munies vers leur extrémité d'une seule épine dont le bout est échancré : les quatre autres en ayant deux; tarses longs, le premier article le plus grand de tous.

Les femelles de ce genre creusent des trous dans le mortier des murs ou dans le bois pour y déposer leurs œufs : elles approvisionnent leurs nids de proie; nous en avons pris nous-mêmes une espèce (*Sap. sexpunctata*) chargée d'un insecte qu'elle laissa tomber au moment où nous la saisissions, mais que nous reconnûmes cependant pour une larve. On ne connoît qu'un petit nombre d'espèces de Sapyges; elles sont toutes d'Europe.

1re. *Division.* Antennes des mâles ayant leur massue oblongue, formée insensiblement; leur avant-dernier article le plus gros de tous, recevant en grande partie le dernier qui est globuleux et court.

1. Sapyge variée, *S. varia*.

Sapyga nigra, abdominis segmentis secundo tertioque ferrugineis, margine infero fusco; secundi, tertii, quarti quintique maculâ utrinquè laterali albidâ : antennis maris sensim clavatis.

Longueur 5 lig. Noire. Articles intermédiaires des antennes testacés en dessous. Front et orbite de la partie inférieure des yeux blanchâtres. Bord antérieur du corselet portant deux petits points de cette même couleur. Second et troisième segmens de l'abdomen ferrugineux en dessus; ces mêmes segmens, ainsi que le quatrième et le cinquième, ayant chacun une tache blanche latérale, celui-ci en portant deux très-petites en dessous, de chaque côté. Jambes antérieures un peu tachées de blanc en devant. Ailes transparentes, nervures noires. Mâle.

Des environs de Paris.

Nota. Il nous sembleroit naturel de rapporter cette espèce comme mâle à la Sapyge six points de M. Latreille; mais cet auteur et M. Jurine affirment que le mâle de cette dernière est l'*Hellus quadriguttatus*. Fab. N'ayant point d'expérience positive à opposer à l'opinion reçue, nous cédons à la manière de voir de ces savans auteurs.

2. Sapyge trompeuse, *S. decipiens*.

Sapyga nigra, abdominis segmentis secundo, tertio, quarto (quintoque sæpiùs) suprà albido utrinquè maculatis, quarti quintique subtùs maculâ utrinquè simili : antennis maris sensim clavatis.

Longueur 4 lig. ½. Noire. Articles intermédiaires

Digitized by Google

des antennes testacés en dessous, front blanchâtre, une petite ligne de même couleur dans l'échancrure des yeux. Bord antérieur du corselet portant de chaque côté une très-petite tache blanche. Second, troisième, quatrième et cinquième segmens de l'abdomen ayant en dessus de chaque côté une tache blanche, le quatrième et le cinquième en offrant une semblable en dessous. Jambes ayant un peu de blanc à leur base. Ailes transparentes, nervures noires. Mâle.

Environs de Paris.

Nota. La tache latérale du dessus du cinquième segment de l'abdomen manque quelquefois; Jurine a donné cette espèce à tort comme étant le mâle de la *Sapyga prisma.*

Rapportez à cette division la *Sapyga sexpunctata.* LAT. *Dict. d'Hist. nat.* 2ᵉ. édit. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 1. *tab. XIII. fig.* 9. Femelle. (*Hellus sexpunctatus.* FAB. *Syst. Piez. pag.* 246. nº. 1. Femelle. *Hellus quadriguttatus. Id. pag.* 247. nº. 3. Mâle. Suivant MM. Latreille et Jurine.) Ce mâle est la Guêpe noire à quatre points blancs sur le ventre. GEOFF. *Ins. Paris. tom.* 2. *pag.* 379. nº. 13, et la Guêpe quadrille nº. 2 des espèces moins connues de ce Dictionnaire, tom. 6. p. 694.

2ᵉ. *Division.* Antennes des mâles fort longues, ayant leur massue formée assez brusquement; leur dernier article entièrement libre, le plus gros de tous.

Rapportez à cette division la *Sapyga prisma.* LAT. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 108. nº. 1. *Hellus prisma.* FAB. *Syst. Piez. pag.* 247. nº. 5. Femelle. *Sapyga punctata.* PANZ. *Faun. Germ. fas.* 100. *fig.* 17. Mâle. *Masaris Crabroniformis.* PANZ. *Id. fas.* 47. *fig.* 22. Femelle. Elle se trouve aux environs de Paris. (S. F. et A. SERV.)

SAPYGITES, *Sapygites.* Seconde tribu de la famille des Fouisseurs, section des Porte-aiguillon, ordre des Hyménoptères, ayant pour caractères:

Segment antérieur du tronc prolongé sur les côtés jusqu'à la naissance des ailes. — *Pattes* courtes, grêles, peu ou point épineuses. — *Corps* étroit et alongé, presque glabre. — *Antennes* composées d'articles serrés, aussi longues au moins dans les deux sexes que la tête et le corselet. — *Ailes supérieures* ayant une cellule radiale et quatre cubitales, la quatrième atteignant le bout de l'aile, la seconde et la troisième recevant chacune une nervure récurrente.

I. Antennes filiformes ou presque sétacées.

Scotæne.
Thynne.
Polochre.

II. Antennes grossissant vers le bout ou même en massue.

Sapyge.

(S. F. et A. SERV.)

SARAPE, *Sarapus.* Nom donné par M. Fischer à un genre de Coléoptères à qui M. Duftschmid avoit imposé celui de Sphérite. *Voyez* ce mot. (S. F. et A. SERV.)

SARCOPTE, *Sarcoptus.* Nom que M. Latreille donne au genre *Acarus* de Fabricius. *Voy.* MITTE. (E. G.)

SARGUS, *Sargus.* FAB. LAT. MEIG. *Musca.* LINN. GEOFF. PANZ. *Nemotelus.* DE GÉER.

Genre d'insectes de l'ordre des Diptères, section des Proboscidés, famille des Notacanthes, tribu des Stratyomides.

Des neuf genres contenus dans cette tribu, les Ptilocères ont les antennes flabellées: les Stratyomes ainsi que les Odontomyies, les Oxycères et les Ephippies ont l'écusson épineux; les Vappons et les Némotèles qui, comme les Sargus, ont l'écusson mutique, s'en distinguent, les premiers par les deux premiers articles de leurs antennes transversaux, dont le second forme avec le troisième ou dernier une tête presque hémisphérique et les secondes par un avancement pointu de la partie antérieure de la tête, imitant un bec sous lequel la trompe se retire.

Antennes avancées, rapprochées à leur insertion, de trois articles; le premier presque cylindrique, le second cyathiforme, le troisième lenticulaire ou elliptique, annulé, plus long que les autres, portant une longue soie à son extrémité. — *Suçoir* composé de deux pièces, renfermé dans une trompe courte, munie de deux grandes lèvres saillantes. — *Tête* arrondie en devant, plus large que le corselet. — *Segment antérieur* du corselet égalant les deux autres en longueur. — *Ecusson* mutique. — *Yeux* très-grands. — *Ocelles* distincts. — *Ailes* longues, en recouvrement dans le repos, ayant une cellule discoïdale presque triangulaire et une cellule marginale au-dessous du point épais séparée en deux par une nervure transversale oblique; toutes les nervures qui sont au-dessous de la cellule discoïdale, atteignant le bord postérieur de l'aile. — *Abdomen* elliptique, déprimé, composé de six segmens outre l'anus. — *Pattes* de longueur moyenne; tarses longs, leur premier article aussi grand ou plus grand que les autres.

La larve du Sargus auquel on a donné le nom de Réaumur a été observée par cet auteur; elle vit dans les bouzes de vache, sa forme est ovale-oblongue, rétrécie et pointue en devant; sa tête est écailleuse, munie de deux crochets: son corps parsemé de poils. Elle se métamorphose sous sa peau qui s'endurcit et de laquelle l'insecte parfait sort en faisant sauter la partie antérieure de cette espèce de coque.

Les Sargus dans leur dernier état vont peu sur les fleurs; mais ils aiment à se tenir au soleil sur les feuilles où ils se promènent assez lentement les

Digitized by Google

ailes très-écartées : ils ne volent avec activité que lorsque la chaleur est forte. Quand il fait froid, ils paroissent engourdis et se laissent aisément saisir à la main. Le nombre d'espèces connues ne s'élève guère au-delà d'une douzaine; leur corps est ordinairement de couleur brillante et métallique.

1re. *Division*. Troisième article des antennes obtus à son extrémité, marqué de trois anneaux.

1re. *Subdivision*. Troisième article des antennes presqu'arrondi, lenticulaire; yeux séparés dans les deux sexes : palpes nuls.

A. Ocelles placés sur le front, l'antérieur éloigné des autres.

1. Sargus enfumé, *S. infuscatus*.

Sargus thorace æneo nitido ; abdomine cupreo (mas), aut violaceo (fœmina) : alis infuscatis; pedibus fuscis.

Sargus infuscatus. Meig. *Dipt. d'Eur. tom.* 3. *pag.* 107. *n°.* 3.

Longueur 5 lig. Tête d'un noir-cuivreux. Trompe blanchâtre. Deux points de même couleur au-dessus de la base des antennes. Corselet cuivreux. Abdomen violet, à reflet doré. Pattes noires, leurs genoux blanchâtres. Ailes un peu brunes avec leur bord postérieur irisé. Femelle.

Le mâle diffère en ce que son abdomen est d'un doré cuivreux.

Commun aux environs de Paris.

2. Sargus cuivreux, *S. cuprarius*.

Sargus cuprarius. Fab. *Syst. Antl. pag.* 256. *n°.* 3. — Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 278. — Meig. *Dipt. d'Eur. tom.* 3. *pag.* 106. *n°.* 1. — *Encycl. pl.* 249. *fig.* 7.

Voyez pour la description et les autres synonymes la Mouche bronzée n°. 85 de ce Dictionnaire. (A la citation du *Species* de Fabricius, lisez n°. 52 au lieu de 50, et retranchez les figures de Réaumur qui appartiennent au Sargus de Réaumur.)

On rapportera à cette section les *Sargus cœruleicollis* n°. 2, *nitidus* n°. 4, et *flavipes* n°. 5. Meig. *Dipt. d'Eur.*

B. Ocelles placés sur le vertex, également espacés.

A cette section appartiennent le *Sargus Reaumurii*. Fab. *Syst. Antl. pag.* 256. *n°.* 2. Meig. *n°.* 6. *Dipt. d'Eur.* et le *Sargus sulphureus*. Meig. *n°.* 7. *id.*

2e. *Subdivision*. Troisième article des antennes elliptique. Yeux convergens dans les mâles. Ocelles placés sur le vertex. Palpes apparens.

3. Sargus agréable, *S. formosus*.

Sargus abdomine violaceo (fœmina), aureo (mas), alis ferrugineis, pedibus nigris flavo geniculatis.

Sargus formosus. Meig. *Dipt. d'Eur. tom.* 3. *pag.* 110. *n°.* 8. — *Sargus xanthopterus*. Fab. *Syst. Antl. pag.* 255. *n°.* 1. Femelle. — Lat. *Gen. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 278. Femelle. — *Nemotelus flavogeniculatus*. De Géer, *Ins. tom.* 6. *pag.* 201. *n°.* 17. Femelle. — *Sargus auratus*. Fab. *Syst. Antl. pag.* 257. *n°.* 4. Mâle. — Lat. *Gener. Crust. et Ins. tom.* 4. *pag.* 278. Mâle.

Longueur 4 lig. Tête noire. Corselet d'un vert-bleuâtre cuivreux. Abdomen d'un violet-cuivreux. Ailes jaunâtres. Pattes noires, genoux d'un jaune-testacé. Femelle.

Voyez pour la description du mâle et ses autres synonymes, la Mouche dorée n°. 86 de ce Dictionnaire.

Rapportez à cette seconde subdivision la Mouche polie n°. 87 de cet ouvrage (*Sargus politus*. Fab. *Syst. Antl. pag.* 257. *n°.* 7. Le *Sargus cyaneus id. pag.* 258. *n°.* 10, en est une variété femelle suivant M. Meigen.), et le *Sargus flavicornis*. Meig. *Dipt. d'Eur. pag.* 112. *n°.* 10.

2e. *Division*. Troisième article des antennes long, conique, terminé en pointe, marqué de six anneaux.

Cette division renferme 1°. le *Sargus amethystinus*. Fab. *Syst. Antl. pag.* 258. *n°.* 13, de l'île de France; 2°. le *Sargus vespertilio* du même, *pag.* 259. *n°.* 14, du Brésil. (S. F. et A. Serv.)

SAROPODE, *Saropoda*. M. Latreille a proposé sous ce nom un genre d'Hyménoptères mellifères, démembré de celui d'Anthophore. Il lui donne pour caractères : mandibules unidentées intérieurement au-dessous de leur pointe (obtuses et presque fourchues, au moins dans les femelles). Paraglosses beaucoup plus courtes que la langue. Palpes maxillaires de cinq articles; les labiaux sétiformes, aigus; leurs articles au nombre de quatre, droits; les deux derniers peu distincts, réunis étroitement pour former une pointe.

La seule espèce que l'auteur rapporte à ce genre est l'Anthophore bimaculée. *Voyez* Anthophore, article Xylocope. (S. F. et A. Serv.)

SARROTRIE, *Sarrotrium*. Genre de Coléoptères fondé par Fabricius, qui répond à celui d'Orthocère de M. Latreille. *Voyez* ce mot. (S. F. et A. Serv.)

SATURNIE, *Saturnia*. Genre de Lépidoptères

Digitized by Google

nocturnes proposé par M. Schrauck pour y placer une partie des *Bombyx* que Linné avoit auparavant nommés *Phalæna Bombyx Attacus*. Nous pensons qu'il répond au genre Attacus. Lat. *Fam. natur.* (S. F. et A. Serv.)

SATYRE, *Satyra*. Genre de Diptères proposé par M. Meigen dans son premier ouvrage intitulé : *Classification des Diptères d'Europe*. Il équivaut à celui de Dolichope de M. Latreille.
(S. F. et A. Serv.)

SATYRE, *Satyrus*. Genre de Lépidoptères Diurnes. *Voyez* tom. IX, pag. 460. Geoffroy avoit réuni sous ce nom comme spécifique deux espèces qui entrent dans ce genre ; ce sont les Satyres Mœra n°. 86, et Mégéra n°. 87 de ce Dictionnaire. (S. F. et A. Serv.)

SAUTERELLE, *Locusta*. Geoff. De Géer. Fab. Lat. *Gryllus*. (*Tettigonia*.) Linn.

Genre d'insectes de l'ordre des Orthoptères, famille des Locustaires. (Il appartient aux Orthoptères sauteurs.)

Ce genre compose à lui seul cette famille, dont les caractères sont : *élytres* et *ailes* en toit. — *Antennes* très-longues, sétacées, multiarticulées ; articles peu distincts. — *Tarses* composés de quatre articles.

Antennes très-longues, sétacées, à articles nombreux, courts, peu distincts, insérées entre les yeux vers leur extrémité supérieure. — *Labre* entier, grand, presque circulaire en devant. — *Mandibules* fortes, peu dentées. — *Mâchoires* bidentées à leur extrémité, ayant une seule dent alongée au côté interne. — *Galète* alongée, presque trigone. — *Palpes* inégaux, les maxillaires plus grands, de cinq articles, les labiaux de trois; le dernier obconique dans tous les quatre. — *Lèvre* à quatre divisions, celle du milieu fort petite, les extérieures arrondies à leur extrémité ; menton presque carré. — *Tête* grande, verticale, de la largeur du corselet. — *Yeux* petits, saillans, arrondis. — *Ocelles* peu ou point apparens. — *Corps* alongé. — *Corselet* souvent tétragone, court, comprimé sur les côtés. — Point d'écusson. — *Elytres* inclinées, réticulées, recouvrant ordinairement des ailes. — *Abdomen* terminé par deux appendices sétacés, écartés entr'eux à leur insertion ; ayant de plus, dans les femelles, un oviscapte ou pondoir ensiforme, très-saillant, comprimé, composé de deux lames accolées l'une à l'autre. — *Pattes* fortes, les postérieures très-grandes, propres à sauter ; leurs cuisses renflées dans leur première moitié ; leurs jambes munies en dessus de deux rangs d'épines nombreuses, assez grandes; tarses composés de quatre articles distincts, le pénultième bilobé, le dernier terminé par deux crochets sans pelottes.

Les Sauterelles habitent les prairies et les champs herbeux ; quelques espèces se tiennent dans les vignes et sur les arbres. La longueur de leurs ailes et des élytres qui les recouvrent opposeroient une difficulté à ce qu'elles pussent s'envoler lorsqu'elles sont posées ; mais au moyen d'un saut assez considérable elles s'élèvent de manière à les pouvoir déployer. Leur vol ne s'étend guère qu'à une vingtaine de pas de distance de l'endroit d'où elles sont parties. Elles se nourrissent de végétaux ; les mâles, ou au moins une partie d'entre eux, font entendre un bruit plus ou moins fort, aigu et long-temps continué, que l'on appelle communément le *chant des sauterelles* : il paroît produit par le frottement des élytres l'une contre l'autre, et n'appartient qu'aux espèces dont les mâles font voir à la base supérieure de cette partie un espace scarieux, décoloré, transparent, et ressemblant en quelque sorte à un miroir. Ce que nous avons dit de la longueur des élytres et des ailes n'appartient pas à toutes les espèces de ce genre : il en est qui sont aptères dans l'état parfait, telles que la Sauterelle porte-selle (*L. ephippiger*), qui diffère également de beaucoup d'autres, en ce que sa nourriture habituelle sont les fruits, et particulièrement le raisin, dont elle entame les grains.

Les femelles de ce genre déposent leurs œufs dans la terre, où elles les enfoncent au moyen de leur oviscapte. Les larves qui en sortent ne diffèrent de l'insecte parfait que par la petitesse et le manque d'ailes et d'élytres : elles jouissent des mêmes facultés, excepté de celle de la reproduction. Les nymphes ont des ailes et des élytres, mais enveloppées dans des fourreaux qui ressemblent en quelque sorte à des boutons, et ce n'est que lorsque ces organes sont développés que l'insecte alors parfait est propre à se reproduire. Le vulgaire confond les Sauterelles avec les Criquets, et leur attribue des ravages dont elles ne sont pas coupables. *Voyez* Criquet.

Ce genre est nombreux en espèces des différentes parties du monde. Leur taille est généralement fort grande.

1re. *Division*. Elytres et ailes de grandeur ordinaire dans les deux sexes.

1re. *Subdivision*. Antennes garnies inférieurement de poils.

Ici se placent des espèces du Brésil qui composent le genre Pennicorne, mentionné par M. Latreille dans ses *Fam. nat. pag.* 413. Elles nous sont inconnues.

2e. *Subdivision*. Antennes entièrement glabres.

A. Front terminé en un cône obtus. (Genre Conocéphale. Lat. *Fam. nat. pag.* 413.)

Digitized by Google

1. SAUTERELLE longue épée, *L. xiphias.*

Locusta antennis nudis, fronte elongatâ, conicâ, elytris lanceolatis alis æqualibus, viridi-grisea, oviscapto longitudine corporis recto.

Longueur 3 pouces (1). D'un vert-grisâtre. Front très-élevé, pyramidal, un peu plus foncé que le reste du corps. Elytres dépassant l'abdomen de près de moitié. Oviscapte de la longueur du corps, droit, dépassant les élytres de près de moitié. Femelle.

De Cayenne.

2. SAUTERELLE bouche rose, *L. erythrosoma.*

Locusta antennis nudis, fronte conicâ; elytris lanceolatis alis æqualibus, viridis, ore rubro aurantiaco.

Longueur 20 lig. Verte. Bouche d'un rouge-orangé avec l'extrémité des mandibules brune. Jambes postérieures, tarses et extrémité des antennes de couleur brune. Oviscapte de la longueur de l'abdomen, atteignant presque l'extrémité des élytres. Femelle.

Des environs de Grenoble.

Rapportez à cette section les *Locusta maxillosa n°.* 13 et *conocephala n°.* 23. FAB. *Entom. Syst. tom.* 2.

B. Front portant une pointe particulière entre les antennes.

a. Elytres larges, imitant des feuilles.

3. SAUTERELLE feuille verte, *L. viridifolia.*

Locusta antennis nudis, fronte acuminatâ, elytris latis alis æqualibus, viridis, abdomine lutescente subtùs viridi, lateribus luteis serram fingentibus: femoribus quatuor posticis unâ serie spinosis; oviscapto abdomine breviore, recurvo, apice fusco.

Longueur 2 pouces. D'un beau vert. Pointe frontale très-courte. Bouche et palpes jaunâtres. Ailes d'un vert-pâle. Abdomen d'un jaune-pâle en dessus, vert en dessous, sur les côtés duquel la couleur du dessus s'avance en une série de dents de scie. Anus et base de l'oviscapte verts; l'extrémité de celui-ci dépassant les élytres, brune depuis le milieu. Cuisses postérieures d'un jaune-testacé à leur partie interne, garnies en dessous d'un rang de fortes épines ainsi que les intermédiaires: les antérieures en ayant aussi quelques-unes peu remarquables. Jambes et tarses un peu bruns. Femelle.

Du Brésil.

(1) Nous comptons la longueur depuis la partie antérieure de la tête jusqu'au bout des ailes, des élytres ou de l'oviscapte, suivant que les uns ou les autres se prolongent davantage.

b. Elytres lancéolées.

† Dos du corselet aplati.

Rapportez à cette coupe la Sauterelle serretée (*Locusta serrulata.*) PALIS.-BAUV. *Ins. d'Afr. et d'Amér. pag.* 218. *Orthopt. pl. VIII. fig.* 2. Ajoutez à la description que les élytres dépassent un peu l'abdomen, et que l'oviscapte beaucoup plus court que celui-ci dépasse les élytres de plus de moitié de sa longueur. Femelle. De Saint-Domingue.

†† Dos du corselet convexe.

* Corselet marqué de sillons transversaux.

4. SAUTERELLE bisillonnée, *L. bisulca.*

Locusta antennis nudis, fronte acuminatâ; elytris lanceolatis alis æqualibus, viridibus; fusca thoracis fasciâ luteolâ, oviscapto nigro suprà à basi ad medium rubro.

Longueur 2 pouces ½. D'un vert-brunâtre, les trois segmens du corselet séparés par deux sillons transversaux, assez profonds. Partie antérieure du troisième segment portant une bande transverse jaunâtre. Elytres d'un vert plus gai, dépassant de beaucoup l'oviscapte. Celui-ci noirâtre, sa partie supérieure rouge depuis la base jusqu'un peu passé le milieu de la longueur de l'abdomen. Antennes une fois et demie aussi longues que le corps, annelées de blanc. Tarses bruns. Femelle.

De Cayenne.

On doit rapporter à cette section la *Locusta specularis n°.* 7. FAB. *Entom. Syst. tom.* 2.

** Corselet sans sillons transversaux.

5. SAUTERELLE ponctuée, *L. punctata.*

Locusta antennis nudis, fronte acuminatâ; elytris lanceolatis alis æqualibus, viridi-fusca, capitis thoracisque dorso et elytrorum punctis nigricantibus.

Longueur 2 pouces. D'un vert-grisâtre. Partie supérieure de la tête et du corselet d'un brun-noirâtre. Elytres marquées chacune dans toute leur longueur d'une quinzaine de points noirâtres, épars, dépassant l'oviscapte: celui-ci court, recourbé, large, de la longueur de l'abdomen. Femelle.

Du Brésil.

Rapportez à cette section, 1°. *Locusta viridissima n°.* 32. FAB. *Entom. Syst. tom.* 2. *Encycl. pl.* 130. *fig.* 3. Femelle. Cette espèce est la plus commune de toutes celles des environs de Paris. Son tubercule frontal est presque carré à l'extrémité. 2°. *Locusta varia n°.* 35. FAB. *Id.* Environs de Paris.

Digitized by Google

C. Front mutique.

a. Elytres larges, imitant des feuilles.

† Ailes ne dépassant pas les élytres.

* Dos du corselet convexe.

A cette section appartient la *Locusta ocellata* n°. 19. Fab. *Entom. Syst. tom.* 2.

** Dos du corselet aplati.

6. Sauterelle feuille de Cassiné, *L. cassinæfolia*.

Locusta antennis nudis, fronte muticâ, albidâ, elytris latis, alis æqualibus; luteo-viridis: oviscapto brevissimo, recurvo. Pedibus quatuor anterioribus, brevissimis.

Longueur 20 lig. D'un vert-jaunâtre. Face antérieure de la tête d'un vert-blanchâtre. Bouche et palpes pâles. Antennes et pattes antérieures d'un vert-brun, celles-ci et les intermédiaires courtes et foibles. Cuisses postérieures fort menues depuis leur milieu jusqu'à leur articulation avec la jambe, à peine dentées en dessous. Oviscapte recourbé, très-court, n'atteignant pas à beaucoup près le bout des élytres. Femelle.

Du Brésil.

†† Ailes dépassant les élytres.

* Dos du corselet ayant ses côtés élevés en carène.

On rapportera ici la *Locusta citrifolia* n°. 1. Fab. *Entom. Syst. tom.* 2. *Encycl. pl.* 129. *Sauterel. fig.* 1. Femelle.

** Dos du corselet déprimé, sans carène latérale.

7. Sauterelle double cœur, *L. bicordata*.

Locusta antennis nudis, fronte muticâ, rugosâ; elytris latis, alis brevioribus, viridi-fusca thoracis rugosi maculis duabus dorsalibus cordatis apice oppositis viridibus : elytris viridibus plagâ duplici quasi exsiccâ erosâque, alterâ marginali.

Longueur 15 lig. D'un brun-verdâtre. Antennes annelées et ponctuées de noir. Dos du corselet portant deux taches d'un beau vert imitant deux cœurs opposés par leur pointe. Elytres vertes, deux fois plus longues que l'abdomen, portant chacune deux plaques ressemblant absolument à des portions de feuilles dont le parenchyme auroit été rongé; l'une d'elles placée sur le bord de l'élytre avant le bout. Les quatre cuisses antérieures dentées, tachées de brun en dedans; leurs jambes dilatées à la base, annelées et tachées de brun. Cuisses postérieures mutiques, ayant deux anneaux bruns. Oviscapte très-relevé, court. Femelle.

Du Brésil.

b. Elytres lancéolées.

† Ailes dépassant les élytres. Dos du corselet point caréné.

Ici se place la *Locusta lilifolia* n°. 9. Fab. *Ent. Syst. tom.* 2.

†† Ailes ne dépassant pas les élytres. Dos du corselet ayant dans son milieu une carène longitudinale.

Rapportez à cette section les *Locusta verrucivora* n°. 33. (*Encycl. pl.* 130. *fig.* 4. 6 et 7. Femelle. *fig.* 5. Mâle), et *grisea* n°. 31. Fab. *Ent. Syst. tom.* 2.

2°. *Division.* Femelles aptères; leurs élytres très-courtes, en forme d'écailles arrondies et voûtées. (Les genres Anisoptère et Ephippigère. Lat. *Fam. nat. pag.* 413.)

On placera dans cette seconde division la *Locusta ephippiger* n°. 42. (*Encycl. pl.* 131. *fig.* 3. Femelle. *fig.* 3. n°. 2. Mâle), et *pupa* n°. 39. (*Encycl. pl.* 131. *fig.* 2. Femelle.) Fab. *Entom. Syst. tom.* 2. (S. F. et A. Serv.)

SAUTERELLES DE PASSAGE. Nom donné par Stoll et quelques autres auteurs aux insectes Orthoptères composant le genre Criquet. *Voyez* ce mot. (S. F. et A. Serv.)

SAUTEURS, *Saltatoria*. Deuxième division de l'ordre des Orthoptères, renfermant les seconde et troisième sections de cet ordre. Son caractère est : pattes postérieures toujours propres à sauter.

2e. Section.

Cuisses postérieures fort grandes. Mâles produisant une sorte de chant ou stridulation en frottant l'une contre l'autre une portion interne, élastique, spéculiforme et à nervures irrégulières, de leurs élytres. Premier segment abdominal dépourvu d'organe aérien particulier. Presque toutes les femelles ayant à l'anus un oviscapte ou tarière bivalve, saillante en forme de sabre, d'épée ou de long stylet; elles enfoncent leurs œufs en terre, mais sans les envelopper.

Cette section renferme les cinquième et sixième familles de l'ordre des Orthoptères.

5e. famille. Grilloniens, *Gryllides*.

Elytres et ailes horizontales. Tarses de trois articles.

Courtilière, Tridactyle, Grillon, Myrmécophile.

Digitized by Google

6e. famille. Locustaires, *Locustariæ*. Voyez Sauterelle.

3e. Section.

Elytres et ailes toujours en toit. Tous les tarses de cinq articles. Les deux sexes produisant une stridulation au moyen d'un frottement alternatif et instantanément réitéré de leurs cuisses postérieures contre les élytres. Ces élytres semblables dans les deux sexes. Premier segment abdominal ayant de chaque côté, dans le plus grand nombre, une sorte de tambour distingué extérieurement par un opercule membraneux, circulaire ou lunulé. Tarière composée de quatre pièces crochues, réunies, faisant peu de saillie. Antennes tantôt en forme de lame d'épée ou subulées, tantôt filiformes ou en massue dans les deux sexes, ou seulement dans les mâles. Les femelles renfermant leurs œufs dans une enveloppe commune, ou les réunissant au moyen d'une matière écumeuse, visqueuse, et les enfouissant souvent dans le sable.

Cette troisième section ne contient qu'une seule famille, la septième de l'ordre; Acrydiens, *Acrydites*. Elle se divise ainsi :

I. Pattes postérieures plus courtes que le corps, foibles.

Pneumore.

II. Pattes postérieures plus longues que le corps, robustes.

A. Extrémité antérieure du présternum ne recouvrant pas la bouche. Une pelotte entre les crochets des tarses.

a. Corps ordinairement long et étroit. Tête pyramidale. Antennes courtes et coniques, ou comprimées et lancéolées.
Proscopie, Truxale, Xiphicère.

b. Corps court ou oblong, épais. Tête point pyramidale. Antennes aussi longues que la tête et le corselet, filiformes ou en massue.

† Antennes filiformes dans les deux sexes.

* Présternum corné.
Criquet.

** Présternum sans corne.
Œdipode, Podisme.

†† Antennes, ou du moins celles des mâles, renflées à leur extrémité.
Gomphocère.

B. Extrémité antérieure du présternum concave, en forme de mentonnière, recevant une partie de la bouche. Point de pelottes entre les crochets des tarses.
Tétrix.

Nota. Cet article est extrait de l'ouvrage que M. Latreille vient de publier sous le titre de *Familles naturelles du règne animal*.

(S. F. et A. Serv.)

SCÆVE, *Scæva*. Fabricius désigne sous ce nom un genre de Diptères-Proboscidés de la famille des Athéricères, tribu des Syrphies de M. Latreille; il répond en partie à celui de Syrphe de M. Meigen. *Voyez* ce mot.

SCAPHIDIE, *Scaphidium*. Oliv. Fab. Lat. Payk. *Silpha*. Linn.

Genre d'insectes de l'ordre des Coléoptères, section des Pentamères, famille des Clavicornes, tribu des Peltoïdes.

D'après les modifications introduites dans cette tribu par M. Latreille dans son ouvrage des *Familles naturelles*, ce genre fait partie d'un groupe qui a pour caractères : palpes maxillaires filiformes ou plus gros à leur extrémité, point terminés en manière d'alêne. Extrémité des mandibules fendue et bidentée. Ce groupe renferme outre les Scaphidies les genres Thymale, Colobique, Strongyle, Nitidule, Ips, Cerque, Dacné, Byture, Anthérophage, Cryptophage et Micropèple; mais aucun de ces onze derniers genres n'a le corps simultanément d'une forme naviculaire ou elliptique, avec les deux extrémités rétrécies en pointe.

Antennes insérées au-devant des yeux, sur les côtés de la partie supérieure de la tête, presque de la longueur du corselet, composées de onze articles, les six premiers minces, alongés, presque cylindriques, les cinq autres formant une massue, presqu'ovales, un peu comprimés. — *Labre* entier. — *Mandibules* obtuses à leur extrémité et bifides. — *Palpes maxillaires* filiformes, de quatre articles, le dernier presque cylindrique, terminé en alêne; palpes labiaux très-courts, filiformes, ne s'avançant pas au-delà de la lèvre, de trois articles presqu'égaux. — *Lèvre* membraneuse, sa partie saillante courte, transversale, son bord supérieur un peu plus large, presque concave; menton coriace, presque carré. — *Yeux* arrondis, à peine saillans. — *Corps* épais, de forme naviculaire, rétréci et pointu aux deux bouts. — *Corselet* convexe, presque trapéziforme, beaucoup plus étroit en devant, un peu plus large à sa partie postérieure qu'il n'est long, le bord de cette partie un peu sinué. — *Elytres* tronquées à leur extrémité, laissant l'anus à découvert, recouvrant des ailes. — *Abdomen* épais, terminé en pointe vers l'anus. — *Pattes* grêles; jambes longues, presque cylindriques.

Le nom de ce genre fondé par Olivier vient d'un mot grec qui signifie : *petite barque*, et a rapport à la forme naviculaire de ces insectes. Le petit nombre d'espèces connues vit sous les écorces et dans les champignons; leurs mœurs et leurs transformations sont ignorées.

1re. *Division*.

Digitized by Google

Digitized by Google


Digitized by Google